REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

459

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME VINGT ET UNIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1877

AP
20
R5
pér. 3
t. 21

17303
6.

LES

PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

I.

LES FORCES DE L'INSURRECTION.

Le 8 février 1858, Proudhon écrivait familièrement à un de ses amis : « Nous finirons par une extermination réciproque; il y a bientôt dix ans que j'ai prophétisé le mardi gras révolutionnaire; or il faut que les prédictions s'accomplissent, disait Nostradamus. » Cette prédiction en effet a été accomplie; nous avons subi l'insupportable tyrannie de la commune, et nous avons vu l'extermination à l'œuvre dans les rues de Paris incendié; c'est là un acte néfaste que n'oublieront jamais ceux qui ont eu la douleur d'en être les témoins, et que l'histoire aura bien de la peine à comprendre. Le massacre, le feu porté sur nos monumens, furent le dernier effort longuement prémédité de ce gouvernement à la fois sinistre et bouffon qui siégea à l'Hôtel de Ville après l'inconcevable journée du 18 mars : ce fut la fin; mais, pour être moins effroyable, tout ce qui avait précédé ce moment désespéré ne laissa pas d'être puérilement cruel, illégal et mauvais. Dès le début, le premier acte de ces « novateurs, » saisis de la manie d'imitation, qui prétendaient inaugurer le monde nouveau et créer la société modèle, fut un re-

tour prémédité aux plus détestables pratiques de l'ancien régime, à ces violences arbitraires qui furent la cause déterminante de la révolution française. Aussitôt qu'ils se sont emparés du pouvoir, les maisons pénitentiaires deviennent des prisons d'état : maison de dépôt, maison de prévention, maison de détention, dépôt des condamnés, correction paternelle, n'importe; c'est la Bastille et le Fort-l'Évêque; ni mandat d'amener, ni mandat d'arrêt, des lettres de cachet, et pas autre chose : un seul mode de gouverner, l'incarcération. Aussi l'histoire des prisons est-elle l'épisode le plus important de l'histoire de la commune, et c'est ce qui nous a engagé à essayer de l'écrire avec quelques détails.

Les documens originaux sont très abondans; les témoins, — gardiens ou détenus, — sont encore parmi nous, et répondent aux questions en donnant des lumières importantes; les vaincus, fort peu convertis, encore moins repentans, ont parlé, nous avons écouté leur parole. Tous les élémens de la vérité sont entre nos mains, nous espérons pouvoir la saisir, la faire impartialement connaître, car nous sommes désintéressé de tout parti politique, nous n'avons cessé d'habiter Paris pendant la commune, et la lie des grandes colères est tombée. Il nous est donc possible de voir distinctement aujourd'hui ce qu'un voile de flammes et de sang nous empêchait de distinguer nettement il y a six années, au moment de cet effondrement sans pareil qui a révolté les cœurs les plus calmes; mais, avant de pénétrer de plain-pied dans notre sujet et de rappeler les actes commis, du 18 mars au 28 mai, dans chacune de nos prisons urbaines, il est indispensable d'expliquer très sommairement quelques-unes des causes immédiates de la commune, et d'indiquer quels sont les hommes qui, agissant en vertu d'une tradition réprouvée par la conscience publique, condamnée par l'expérience, stigmatisée par l'histoire, ont recherché la mission d'être les pourvoyeurs des maisons pénitentiaires et les fauteurs des massacres qui les ont ensanglantées.

I. — LA GARDE NATIONALE.

Pendant la période d'investissement, Paris manqua d'autorité : état de siége, état de guerre, vains mots, nul effet. Pouvoir militaire, pouvoir politique, pouvoir administratif, tout se combattait, se neutralisait et produisait une incohérence sans nom. On obéissait à tout le monde, au gouverneur, aux ministres, aux maires, aux chefs de corps, aux commandans de la garde nationale, aux présidens des comités et des clubs; ces autorités multiples détruisaient l'autorité. En résumé, on n'obéissait à personne. Bien souvent, trop

souvent, l'on a comparé les états à un navire; c'est un lieu-commun, qu'importe! on peut accepter cette vieille comparaison et dire que, si on laisse aux matelots toute liberté, toute licence pour la manœuvre, le vaisseau ne tarde pas à sombrer avec les passagers et l'équipage. Les députés de Paris, — tous nés en province à l'exception de MM. Picard et Rochefort, — qui recherchèrent la redoutable responsabilité de sauver la France après la journée du 4 septembre, furent sans contredit des gens honnêtes, mais ils ne surent faire ni la paix, ni la guerre; ils ne surent ni utiliser les forces qu'ils avaient en mains, ni mettre obstacle aux insurrections que chacun prévoyait. Ils n'ignoraient pas cependant la nature du double danger qui menaçait Paris et eux-mêmes. D'une part, ils avaient à combattre les hommes dont l'empire avait souvent déjoué les projets révolutionnaires; de l'autre, il fallait discipliner et employer aux œuvres patriotiques toute une population en armes qui eût été d'un utile secours contre l'ennemi, si l'on s'était sérieusement occupé de l'arracher à l'influence des meneurs ambitieux et bavards dont elle recevait le mot d'ordre. Or, ce mot d'ordre, le gouvernement de la défense nationale le connaissait, il était emprunté aux plus mauvais souvenirs de notre histoire. Au 31 mai 1793, à ce moment douloureux où la gironde et la montagne se saisissent corps à corps, Barrère demande qu'une partie de la garde nationale de Paris soit envoyée aux frontières menacées. Robespierre n'y consent pas : « Les patriotes parisiens ont mieux à faire, ils ont à défendre la citadelle de la révolution et les citoyens intègres et purs qui conduisent le char révolutionnaire. » L'écho des clubs, des corps de garde, des cabarets, a répété souvent cette parole dangereuse pendant la durée du siége; on n'y a été que trop fidèle. On avait envoyé cent bataillons à l'affaire de Buzenval, une vingtaine prirent part à l'action, les autres surent y échapper en se dissimulant; quelques-uns de ceux-ci se battirent, au temps de la commune, contre les troupes françaises avec une énergie redoutable.

Dès le mois de septembre, le gouvernement ne dut conserver aucun doute à l'égard de certains bataillons, les plus nombreux malheureusement, de cette garde nationale qui n'avait point assez d'injurieuses railleries contre nos soldats prisonniers. Le 19, un bataillon de mobiles de Paris destitue ses chefs, après avoir refusé de leur obéir, évacue le Mont-Valérien, qu'il était chargé de garder, et revient à la débandade au moment où les têtes de colonnes allemandes apparaissent à Rueil. Pour obvier à de tels inconvéniens, exiger de chacun le service que le pays était en droit d'imposer, pour former ces récalcitrans à la discipline, pour faire des soldats

avec ces hommes, une armée avec cette foule, on n'imagina rien de mieux que de laisser nommer les officiers à l'élection : « Les gardes mobiles ont tout intérêt, disait un ministre, à choisir parmi eux les plus braves et les plus capables. » Dès lors, dans la même ville, vivant côte à côte, s'inspirant de passions absolument opposées, il y eut deux armées en présence, deux sœurs ennemies qui se haïssaient cordialement : l'une qui sollicitait d'être menée contre les troupes de la Prusse, l'autre qui se réservait pour une insurrection espérée. Tout le monde parlait à cette garde nationale, on la grisait d'éloges, on l'enivrait de grands mots, et chacun se croyait en droit de faire sa petite proclamation; Dieu sait ce qu'on lui disait. « Soyez terribles, ô patriotes! s'écriait Victor Hugo, arrêtez-vous seulement, quand vous passerez près d'une chaumière, pour baiser au front un petit enfant endormi! » Et cela trois jours après que ces « patriotes terribles » avaient abandonné trop lestement l'imprenable Mont-Valérien.

Nulle volonté énergique, nulle direction pendant ces mauvais jours; Paris, enfermé, forclos, séparé de la France, s'attendait d'heure en heure à être délivré par la province; de ci de là on enlevait quelques ballons, mais il n'en revenait jamais, et cette ville, où d'habitude affluent tous les bruits de l'univers, environnée maintenant d'un grand silence, s'étourdissait aux rumeurs de ses propres illusions. La nouvelle de la capitulation de Metz, apprise aux avant-postes par un chef d'ambulance pendant une courte suspension d'armes destinée à favoriser l'enlèvement des morts, racontée par lui à deux personnages naturellement insurrectionnels et transmise à un journaliste habituellement furibond, amena le 31 octobre : journée honteuse qui permit aux Allemands de reconnaître avec certitude le mal dont Paris était rongé. Il est à remarquer que pendant cette guerre toutes les fois que l'ennemi nous fait une blessure, le parti révolutionnaire nous en fait une autre. Cela commence le 17 août lorsque l'on apprend l'entrée des Allemands à Nancy. On se rappelle l'affaire de La Villette; Blanqui avait imaginé le complot, Granger avait fourni les fonds, et Eudes, — le futur général Eudes, — avait mené sa bande à l'assassinat de quelques pompiers inoffensifs. Ce fait avait paru odieux; le 31 octobre ne le fut pas moins. La population du reste n'y prit aucune part; ce fut bel et bien un essai de révolution de palais, à la mode turque ou byzantine. Le dénoûment en fut ridicule. M. Ernest Picard s'esquiva spirituellement, alla chercher la garde et fit simplement arrêter les énergumènes qui se promenaient sur les tables sans pouvoir émettre une idée, par la bonne raison qu'ils n'en avaient pas. M. le général Ducrot a dit à l'assemblée nationale, dans la séance du 28 février

1871 : « Je ne perdrai jamais le souvenir des diversions horribles que les hommes de désordre sont venus apporter à la défense nationale, et je me sens bondir le cœur d'indignation à la pensée qu'au 31 octobre il m'a fallu quitter les Prussiens pour venir à l'Hôtel de Ville, et, chose misérable à noter, pas un des chefs de ce parti, si disposés à l'insulte et à l'étalage de patriotisme, ne s'est exposé devant l'ennemi. » A la suite de cette triste échauffourée, les hommes du gouvernement de la défense nationale, qui, sans exception, avaient très énergiquement combattu le dernier plébiscite de l'empire, firent appel à la population parisienne et en obtinrent un vote de confiance, en vertu duquel ils conservèrent le pouvoir. Ceci prouve que dans la vie politique on est parfois contraint de recourir aux mesures que l'on avait condamnées, à moins que l'on n'ait du génie; mais le génie est une maladie rare et jusqu'à présent peu contagieuse.

La majorité considérable et très sincère qui s'était décidée à soutenir le gouvernement et à lui donner le droit, au lieu du fait en raison duquel il avait existé jusqu'alors, lui apportait, du moins pour la durée de la guerre, une force très imposante. La population, loyalement consultée et répondant loyalement, venait de dire son *in manus;* elle remettait, sans restriction, son sort entre les mains de ceux qui auraient dû la diriger depuis deux mois. Les hommes du gouvernement, éclairés par la cruelle expérience qu'ils eurent tout le loisir de faire pendant la soirée de l'Hôtel de Ville, vont-ils tenter un essai sérieux? Garrottés sur leur fauteuil, gardés de près, ils avaient vu parader devant eux les ennemis irréconciliables de toute légalité, les commandans de bataillon, futurs chefs de la commune, ils avaient regardé le danger en face, et n'y avaient échappé que par miracle; ont-ils compris enfin qu'il faut agir, sous peine de mort, et vont-ils chercher à condenser les forces vives de ce groupe de 2 millions d'habitans qui vient de se donner à eux? Nullement; tout reste dans le même état; il n'y a que l'hiver qui s'approche, la famine qui s'accentue, l'espoir qui s'éloigne. Les bataillons insurgés ne sont point désarmés, les bataillons douteux ne sont point épurés, les bataillons dévoués ne sont point utilisés; à cette heure, il existait dans la garde nationale de Paris plus de 100,000 hommes aptes à faire un service excellent et à combattre sans faiblesse, si l'on eût pris soin de leur donner une éducation militaire qui leur faisait défaut; cet appoint nous était indispensable pour les tentatives de décembre et de janvier. Faute de l'avoir préparé pour en user au moment opportun, Paris désespéré est rentré dans ses murs et a fini par se dévorer lui-même. La défiance entre les généraux et la garde nationale était excessive; on doit se hâter de le dire

pour expliquer ce phénomène de toute une population en armes dont on ne parvient pas à faire une armée.

La garde nationale était très irritée, — et les meneurs avaient soin d'entretenir son irritation, — contre l'élément exclusivement militaire, auquel elle attribuait, d'une façon absolue, tous les désastres dont nous avions été frappés dans l'Alsace et dans les Ardennes. Elle n'avait donc aucune propension à se soumettre aux ordres qu'elle en pouvait recevoir; elle se tenait systématiquement en défense contre leur capacité (1) et même contre leur patriotisme; chez tous les généraux elle soupçonnait quelque arrière-pensée politique, et ne se souciait guère de s'associer à des projets qui du reste n'existaient que dans son imagination enfiévrée. Les hommes des bataillons de Paris qui échappaient à ces préoccupations, ceux qui, faisant abnégation de tout esprit de parti, ne voyaient que l'intérêt du pays, ceux qui croyaient que l'expérience militaire est indispensable pour commander des armées et même des régimens, étaient fort rares et appartenaient presque tous à une catégorie de monde dont la place n'est ni dans la rue, ni au cabaret. Ceux-là étaient sans action sur les foules, car ils ne s'y mêlaient guère, — sans influence sur les bataillons dont ils faisaient partie, car ils obéissaient passivement et ne discutaient jamais. Les généraux, les officiers supérieurs, qui auraient pu discipliner la garde nationale et en faire un élément de résistance respectable, n'avaient en elle aucune confiance. Ils en redoutaient le contact avec leurs soldats et étaient persuadés qu'elle ne ferait au feu qu'une très médiocre figure; il faut dire le mot, tout pénible qu'il soit : ils la méprisaient et ne voyaient, dans les 400,000 hommes dont elle se composait, que 400,000 non-valeurs qui seraient exposées à un échec formidable, si on les engageait sérieusement. Ceci ressort avec une douloureuse lucidité des dépositions recueillies par la commission d'enquête; tout ce qui a été dit à ce sujet peut se résumer par cette phrase, que je cite textuellement : « J'ai entendu dire souvent : Si on s'était servi pendant le siége de ces bataillons qui se battent si bien pendant l'insurrection, que de choses on aurait pu faire! C'est une erreur; ces bataillons ne se seraient pas battus, ils n'ont aucune espèce de patriotisme. Ils se sont battus, parce qu'ils s'imaginaient qu'ils pourraient être les maîtres et ne plus travailler; mais, quant à se battre par patriotisme, ils refusaient, ils en étaient incapables (2)! » — Il se peut, et ce qui s'est passé

(1) La défiance contre l'armée régulière était telle, que dans la séance du 13 septembre, au conseil du gouvernement, M. Étienne Arago demande la construction de barricades, pour lesquelles il faut rompre avec toutes les routines du génie militaire.

(2) *Enquête parlementaire sur le 18 mars*, t. II, déposition des témoins, p. 469.

semble ne pas contredire cette opinion; mais celle-ci était préconçue chez tous les chefs militaires, et il est très regrettable que nul effort énergique, au besoin désespéré, n'ait été même ébauché pour employer au salut commun les forces qui ont si rudement travaillé à la perte commune.

Le gouvernement de la défense nationale ne sut donc tirer aucun parti de la victoire qu'il venait de remporter à l'aide du plébiscite provoqué par lui. La population l'avait en quelque sorte acclamé, mais avec une réserve à laquelle on ne s'attendait pas et qui se dévoila lors de l'élection des maires, dont le plus grand nombre fut choisi parmi les opposans systématiques. La masse parisienne s'était tenue éloignée de l'invasion de l'Hôtel de Ville, mais elle n'en paraissait pas plus sage, car le 11 novembre on constate, en conseil des ministres, que cinq arrondissemens sur vingt ont seuls consenti à recevoir des gardiens de la paix chargés de veiller à la sécurité publique. La garde nationale, déjà fort ébranlée par le service inutile et réellement illusoire auquel on la soumettait, se désagrégeait lentement sous l'influence de l'oisiveté et de l'ivrognerie. Chaque jour, outre la ration de l'armée, 50,000 litres de vin sont transportés aux fortifications. Le chômage a vidé les ateliers; nul travail pour l'ouvrier, nulle rémunération; quel que soit son âge, il coiffe le képi, il revêt la capote, on l'arme d'un fusil, il reçoit sa paie régulière, une indemnité pour sa femme, une indemnité pour ses enfans. Il s'habitue à la fainéantise, aux longues stations à la cantine, il obtient facilement des distributions de vivres et de boissons; pour tuer le temps, il cause politique avec les fortes têtes de la compagnie, on lui parle de l'exploitation de l'ouvrier par le patron, de la tyrannie du capital, de l'oppression exercée sur le peuple par les classes dirigeantes; chaque cabaret est un club, chaque corps de garde est une « parlotte, » et lorsqu'on est fatigué d'avoir théoriquement renouvelé la face du monde, on va faire une partie de bouchon, que l'on commence seulement lorsque les enjeux s'élèvent à la somme de 100 francs. A ce métier, les meilleurs se perdent, et bien des braves gens s'y sont perdus. Lorsque devant ces postes, qui sentaient le vin comme un tonneau défoncé, des soldats et des gardes mobiles passaient sous le harnais de guerre pour se rendre à la bataille, on leur criait : « Bon courage! Revenez vainqueurs; vous savez, du reste, si ça ne va pas, nous sommes là! » Ils étaient là en effet, mais ils y restaient, si bien que les gardes mobiles et les soldats, fatigués d'être toujours menés au feu, de ne jamais voir à leurs côtés ceux qui les encourageaient à bien faire, rentrèrent plusieurs fois dans Paris ou voulurent y entrer en criant : « Vive la paix! »

Ce fut un vif émoi dans le gouvernement, et on décida alors que la garde nationale, parmi laquelle se trouvaient presque tous les amateurs de sortie en masse et de guerre à outrance, serait engagée et mise face à face avec l'armée allemande. En somme, on était à bout de voie, les vivres étaient presque épuisés; MM. Picard et Jules Favre adjuraient leurs collègues de ne point laisser la population parisienne sentir trop durement les étreintes de la faim, la mortalité par fait de maladie augmentait dans des proportions épouvantables (8,238 décès en novembre; en décembre, 12,885). Au commencement de janvier, la nécessité de la paix, d'une paix très prochaine et rapide, s'imposait à toutes les consciences qui avaient charge d'âme, et nul n'osait la faire, car l'on redoutait fort ce que le conseil du gouvernement appelait volontiers « la rue, » c'est-à-dire la garde nationale. On résolut alors de lui infuser des idées pacifiques, en la jetant tout entière au péril. Le général Trochu dit, dans la séance du 10 janvier 1871 : « Si dans une grande bataille livrée sous Paris 20,000 ou 25,000 hommes restaient sur le terrain, Paris capitulerait. » On se récria il reprit : « La garde nationale ne consentira à la paix que si elle perd 10,000 hommes. » Un général répliqua : « Il n'est point facile de faire tuer 10,000 gardes nationaux. » Clément Thomas, interrogé, répond : « Il y a beaucoup de charlatanisme dans cet étalage de courage de la garde nationale; déjà, depuis qu'elle sait qu'on va l'employer, son enthousiasme a beaucoup baissé; il ne faut donc pas se faire d'illusion de ce côté. » Ce fut ainsi que l'on prépara le combat de Buzenval; la garde nationale ne compta ni 25,000 morts, ni 20,000, ni 10,000, ni même 1,000 morts; mais elle perdit Henri Regnault et Gustave Lambert; ce deuil aurait dû être épargné à la France.

Le 22 janvier, quelques futurs membres de la commune, sous prétexte de reprendre les hostilités, de continuer la guerre à outrance et de ne signer la paix qu'à Berlin, tentèrent un coup de force pour s'emparer de l'Hôtel de Ville; ce fut une échauffourée brutale dont les quartiers voisins eurent à peine connaissance. Paris l'ignora; au premier coup de fusil, les insurgés se débandèrent, laissant peu de chose sur la place. Cette journée eut des résultats lointains qui n'éclatèrent qu'aux dernières heures de la commune. Le bataillon qui attaqua l'Hôtel de Ville fut le 101e, des environs de la barrière d'Italie; il avait pour commandant un corroyeur nommé Jean-Baptiste Sérizier. Arrêté en flagrant délit de violation des lois et d'insurrection, il allait être sommairement passé par les armes, lorsqu'il fut relâché sur l'intervention d'un des membres du gouvernement. Sa mort eût épargné bien des victimes, car ce fut lui qui fit tuer les dominicains d'Arcueil.

L'armistice fut signé, on sait au prix de quels sacrifices. A ce moment, la garde nationale de Paris comptait 28,000 officiers. Dès que les portes de Paris furent ouvertes, l'émigration commença; émigration parfaitement justifiée, mais qui n'en eut pas moins une influence détestable sur les événemens dont on était menacé. On était las d'avoir été enfermé, d'avoir pendant plus de cinq mois vécu en dehors du monde entier, on avait hâte d'aller retrouver les siens que l'on avait éloignés au moment du péril, on voulait sortir de cette ville tumultueuse et bruyante où les clairons inutiles sonnaient à toute heure; on croyait le véritable danger passé, on s'était sacrifié au devoir, sans profit pour la cause que l'on avait défendue; on voulait aller savoir pourquoi « l'égoïste province, » comme disait le président Bonjean, n'était pas venue défendre, sauver sa capitale. Aussi tous ceux qui pouvaient partir laissèrent la ville livrée à elle-même, c'est-à-dire à des élémens de colère, de désespoir, de désordre, abandonnés sans contre-poids. Le colonel Montaigu évalue à 100,000 le nombre de gardes nationaux zélés, dévoués à l'ordre, qui, après l'armistice, allèrent rejoindre leur famille dans les départemens. Lorsque le moment de la résistance fut venu, on les chercha vainement; ils n'étaient point de retour.

Lorsque M. Jules Favre débattait les conditions de l'armistice avec M. de Bismarck, celui-ci fit une proposition singulière qui prouve à quel point il était renseigné sur l'état moral de Paris. Depuis cette époque, nous avons appris de source certaine que chaque matin, vers cinq heures, le chancelier du futur empire d'Allemagne recevait, à son domicile de Versailles, un exemplaire des journaux qui étaient mis en vente à Paris, entre sept et huit heures. Il avait pu ainsi, indépendamment des relations particulières qu'il avait eu l'habileté de se ménager, savoir exactement à quoi s'en tenir sur les sentimens, les projets et les rêves de la population parisienne. Mû par un bon sentiment ou par la crainte légitime de voir les préliminaires de la paix repoussés violemment par la garde nationale de Paris, il offrit à M. Jules Favre de désarmer celle-ci. « Je donnerai, dit-il, un morceau de pain pour toute arme entière ou brisée que l'on m'apportera, ce moyen est facile et d'un succès certain. » M. Jules Favre rejeta cette proposition et affirma hautement le patriotisme et l'abnégation de Paris. Depuis, répétant un mot de Danton, il en a demandé pardon à Dieu et aux hommes. Il a eu tort; la condition dictée par le vainqueur était trop cruelle pour être acceptable; mais, sans arriver à cette effroyable nécessité, on peut regretter que l'on n'ait pas pris un moyen terme. Le 25 janvier, le général Trochu déplorait que l'on n'eût point exigé que la garde nationale fût dissoute et réorganisée, de manière à en « éliminer

tous les élémens perturbateurs, car il n'y a pas de gouvernement possible avec cette garde nationale armée. » C'était bien pensé et bien dit; mais pourquoi n'a-t-on pas essayé cette réorganisation, qui, si elle n'eût pas complétement évité le mal, l'eût du moins singulièrement amoindri? Parce que le conseil du gouvernement de la défense nationale repoussa à l'unanimité « ce regret et cette appréciation. » Cette appréciation était cependant bien juste, on ne le vit que trop tard, et la mesure proposée était fort modérée. Mais le gouvernement sentait bien alors qu'il n'y avait qu'un maître, c'était cette garde nationale, si précieusement ménagée pour une éventualité redoutée, et qui se disposait à combattre contre tout venant pour conserver ses armes, ses priviléges et sa solde.

A l'annonce de ce que l'on nommait l'armistice, — et qui était en réalité une capitulation, puisque nous livrions tous les forts sous Paris, — la garde nationale fut exaspérée; les commandans qui s'étaient le moins battus furent ceux qui poussèrent les plus hauts cris; il y eut des scènes très pénibles chez le général Clément Thomas, et les reproches emportés qu'il adressa à certains tranche-montagne de cabarets furent une des raisons déterminantes de la mort atroce qui lui fut infligée le 18 mars. Les gens les plus paisibles subirent aussi un choc douloureux, et l'irritation fut vive dans tous les cœurs contre le gouvernement de la défense nationale. Le président Bonjean a nettement exprimé l'opinion du plus grand nombre lorsqu'il écrivait, à la date du 27 janvier : « Cette misérable fin d'un siége où la population de Paris a montré tant de courage et tant d'abnégation n'est due qu'à la criminelle incurie des incapables qui ont pris en main la direction de nos affaires. » La garde nationale, elle, criait simplement à la trahison. On l'avait tant flattée, tant flagornée depuis cinq mois, elle avait reçu en plein visage tant de coups d'encensoir intéressés, on lui avait si souvent répété qu'elle était héroïque et qu'elle méritait bien de la patrie, qu'elle avait fini par le croire naïvement, et qu'elle ne comprenait pas que sa seule présence en deçà du mur d'enceinte n'eût pas mis en fuite les armées allemandes qui stationnaient au-delà. A cette heure, vouloir continuer la guerre était une folie coupable : c'était en octobre, en novembre, en décembre même qu'il eût fallu tenter le grand effort; mais maintenant il était trop tard, et tout était bien fini. Dans des conciliabules secrets, où péroraient les prochains maîtres de Paris, Flourens, Théophile Ferré, Raoul Rigault et quelques révolutionnaires en sous-ordre, tels que Duval, Mouton, Sérizier, on parlait de faire « la trouée » et de se jeter dans le Bocage afin d'y recommencer une Vendée laïque et radicale. Cela n'avait rien de sérieux et n'avait d'autre but que de tenir en haleine le

mécontentement public. Les gens qui faisaient ces beaux projets savaient bien que l'on s'était laissé, maladroitement pour ne dire plus, acculer dans une impasse, et que l'on n'en pouvait sortir que par la porte d'une paix onéreuse; mais néanmoins ils s'en allaient criant : « Gardons nos armes! » qu'on ne leur demandait pas, et promettaient toute victoire à des gens qui n'avaient pas envie de se battre. Ils insistaient principalement sur l'héroïsme, — c'était le mot consacré, — inutilement déployé par la garde nationale et sur tant de souffrances vainement endurées.

Ici, il faut intervenir, avoir le triste courage de dire la vérité et rendre à chacun la part qui lui appartient. Oui, la population de Paris a été héroïque; oui, elle a supporté avec une admirable abnégation la faim, le froid et toutes les misères qui en découlent; oui, elle a accepté tous les sacrifices, subi tous les amoindrissemens de la vie, dans la ferme croyance que notre pauvre pays parviendrait à conjurer le sort dont il a été accablé; mais il est criminel de faire honneur de toutes ces douleurs et de toutes ces vertus à la seule classe ouvrière, à celle qui s'appelle orgueilleusement le prolétariat, car c'est incontestablement celle qui a le moins pâti. Régulièrement payé comme garde national, l'ouvrier a toujours eu « le sou de poche, » qui lui manque parfois dans l'existence de l'atelier : il recevait, nous l'avons déjà dit, indemnité pour sa femme, indemnité pour ses enfans; l'état ou les cantines de quartier lui distribuaient des vivres suffisans; jamais il n'a bu plus de vin, jamais plus d'eau-de-vie que pendant cette époque de privation générale. La solde était fournie par le ministère des finances avec une ponctualité irréprochable, et, en la répartissant, l'on n'y regardait pas de trop près : il y eut plus d'un garde national qui appartenait à deux ou trois bataillons; tous étaient mariés, et il était assez rare qu'ils n'eussent qu'un enfant. « La solde était quelque chose de fantastique, dit un témoin oculaire (1). Il y avait des capitaines qui se faisaient des rentes en touchant la solde pour 1,500 hommes quand ils en avaient à peine 800; il y en a qui ont dû faire fortune. » Ceci est strictement vrai, et plus d'un de ces hommes a dit, en parlant de cette époque : « Ah! c'était le bon temps! » Ce qui a souffert pendant le siége, souffert le martyre sans se plaindre, c'est le petit rentier, le mince employé, c'est l'ouvrier ou le contre-maître, empêché par une infirmité physique de faire acte de présence au poste, c'est le vieux domestique congédié, c'est l'institutrice sans salaire, la veuve ou la fille pauvre, c'est la demi-petite bourgeoisie en un mot, qui, n'ayant que des ressources minimes, ne pouvait acheter

(1) *Enquête*, etc., t. II, déposition 469.

ni vin, ni viande, ni bois, ni charbon, et mourait de froid et d'anémie. Ceux-là, oui, ils ont été héroïques, et jamais la France n'aura pour eux assez de gratitude, car c'est dans l'espoir déçu qu'elle ne serait pas amoindrie qu'ils ont supporté leur passion.

Pendant le siége, l'Américain Burnside, qui, en nous regardant, oubliait trop la guerre de sécession, avait dit à M. de Bismarck : « Paris est une maison de fous habitée par des singes! » Il n'eut pas raison et manquait à la vérité; il ne parlait, et à coup sûr ne pouvait parler que de ce qu'il avait aperçu dans les carrefours et sur les places publiques; là, certainement, il avait vu des braillards avinés chanter *la Marseillaise*, et exiger pour les autres un effort militaire auquel ils ne se seraient pas associés; mais s'il eût entr'ouvert les maisons et poussé les portes, il eût reconnu à l'œuvre le vrai peuple de Paris, celui qui fait sa gloire, celui qui est son honneur; il l'eût vu résigné, laborieux, prêt à tout endurer pour sauver sa ville chérie, ne demandant qu'à mourir pour la racheter, et s'étonnant que son bon vouloir, son intrépidité contre le sort contraire, son désir de braver la mort, soient restés stériles. Ceux-ci, lorsque l'acte de capitulation fut signé, pleurèrent sur la patrie mutilée, sur tant d'illusions perdues, sur tant de dévoûment inutilement dépensé; les autres, — les fous et les singes, — ceux qui, après avoir été des gardes nationaux immobilisés, allaient bientôt devenir des fédérés d'avant-postes, ceux-là regrettèrent les loisirs du corps de garde, les libations prolongées et les causeries socialistes, où l'on s'indignait à la pensée que l'obélisque, tout posé, revient à 4 francs la livre (1). Un homme d'un grand talent, qui fut partout alors où il y eut danger à courir, au Bourget, à Champigny, à Buzenval, M. Alphonse Daudet, a donné, dans le style vif et familier qui lui est propre, une impression tellement juste qu'il convient de la citer : « Et dire que, pour certaines gens, ces cinq mois de tristesse énervante auront été un événement, une fête perpétuelle, depuis les baladeurs de faubourg, qui gagnent leurs 45 sous par jour à ne rien faire, jusqu'aux majors à sept galons, entrepreneurs de barricades en chambre, ambulanciers de Gamache, tout reluisans de bon jus de viande, francs-tireurs fantaisistes et n'appelant plus les garçons qu'à coups de sifflet d'omnibus, commandans de la garde nationale logés avec leurs dames dans des appartemens réquisitionnés, tous les accapareurs, tous les exploiteurs, les voleurs de chiens, les chasseurs de chats, les marchands de pieds de cheval, d'albumine, de gélatine, les éleveurs de pigeons, les propriétaires de vaches laitières, et ceux qui ont des billets chez

(1) Proudhon, *Correspondance*, t. Ier, p. 120.

l'huissier, et ceux qui n'aiment pas payer leur terme, pour tout ce monde-là, la fin du siége est une désolation peu patriotique. Paris ouvert, il va falloir rentrer dans le rang, travailler, regarder la vie en face, rendre les galons, les appartemens, rentrer au chenil, — et c'est dur! » — Oui, c'est dur, et si dur en vérité, que cela est pour beaucoup dans la commune.

II. — LE COMITÉ CENTRAL.

La France et Paris avaient été si longtemps séparés l'un de l'autre, que, lorsqu'ils se retrouvèrent face à face, ils ne se reconnurent plus; Paris ne pardonnait pas à la province de n'être pas venue le délivrer; la province ne pardonnait pas à Paris ses perpétuelles révolutions et l'état de surexcitation nerveuse où il paraissait se complaire. Pendant que la province, foulée, réquisitionnée, épuisée par l'ennemi, aspirait au repos qui lui permettrait de panser ses blessures, Paris, comme une sorte de Cirque-Olympique, retentissait plus que jamais du bruit des armes et des appels belliqueux. Aussi, dès que l'assemblée nationale, élue « dans un jour de malheur, » fut réunie à Bordeaux, l'antagonisme éclata : Paris fut plein de défiance pour l'assemblée, qui le lui rendait bien. L'opinion du Paris révolutionnaire fut assez nettement exprimée, à la première séance parlementaire, lorsque Gaston Crémieux s'écria : « Assemblée de ruraux, honte de la France! » Paris, très fier de son titre de capitale, de ses vieilles gloires, de son grand renom, de ses richesses, de ses administrations toutes puissantes, a toujours eu la prétention de diriger les destinées de la France; il se considère comme souverain et se trouve déchu toutes les fois qu'il ne peut exercer la souveraineté. L'assemblée, libre expression de la volonté nationale, représentait légalement toute l'autorité et n'était point disposée à partager celle-ci avec la ville turbulente et usurpatrice. On pouvait être certain d'avance que la majorité parlementaire ne tiendrait aucun compte de la condition spéciale, de l'état morbide de Paris; qu'elle voudrait être obéie, comme c'était son droit; qu'elle frapperait fort, sans trop s'inquiéter de frapper juste, et qu'elle ne reculerait pas devant telles mesures qui pourraient amener un conflit.

Ce conflit était attendu avec impatience, espéré et cherché par les chefs d'insurrection restés à Paris ou accourus de province pour utiliser, au profit de leurs détestables rêveries, la plus nombreuse force armée que jamais une minorité d'action avait eue à ses ordres. Dès la chute de l'empire, cette minorité avait essayé de s'emparer de la direction de la garde nationale pour la faire servir à ses pro-

jets. La guerre n'avait paru à ces gens sans patriotisme qu'un prétexte à usurpation violente du pouvoir. « Juillet 1870, dit M. Lissagaray (1), surprit le parti révolutionnaire dans sa période chaotique, empêtré des fruits-secs de la bourgeoisie, de conspirailleurs et de vieilles goules romantiques. » La révolution du 4 septembre n'épura guère ce personnel, mais y adjoignit les orateurs des réunions publiques et les affiliés de la société sans patrie, de *l'Internationale*. Très peu de jours après l'installation du gouvernement de la défense nationale, l'action d'une sorte de gouvernement occulte se faisait sentir dans Paris : de prétendus conseils de famille, faisant rôle de comités de vigilance, entravaient les ordres de l'autorité, dirigeaient les élections, cherchaient à dominer dans les secteurs et formaient le groupe d'où le comité central devait sortir en février 1871. Ce pouvoir habilement dissimulé, mais déjà très fort, ne tendait à rien moins qu'à se substituer au pouvoir accepté; celui-ci s'avisa, un peu tard, qu'il était le maître, qu'il ne devait pas se laisser contrecarrer, et, par décret du 10 décembre 1870, il prononça la dissolution « des comités de délégués établis dans les compagnies et bataillons de la garde nationale, » et réorganisa les anciens conseils de famille. Sans se disperser, les groupes s'abstinrent de toute ingérence trop directe et attendirent une occasion propice pour reprendre l'œuvre qu'ils poursuivaient; cette occasion naquit de la force même des choses, après la capitulation de Paris.

Les hostilités étaient suspendues, tous nos forts se trouvaient en puissance de l'ennemi, les préliminaires de la paix n'avaient point encore été ratifiés, on se trouvait entre un gouvernement qui n'était plus et un gouvernement qui n'était pas encore; les administrations, hésitantes, ne sachant trop à qui obéir, n'osaient prendre aucun parti dans aucune circonstance; la désagrégation était générale et l'indécision permanente; le vaisseau qui symbolise Paris flottait à tous les vents, sans gouvernail, sans boussole et sans but. La ville était lamentable à voir : fantassins, cavaliers démontés, marins, francs-tireurs de toute nuance, volontaires de toute couleur, gardes nationaux, gardes mobiles, vaquaient par les rues, les mains dans les poches, ou le fusil en bandoulière, oisifs, démoralisés par l'ivresse, la défaite et l'inaction. D'après les conventions imposées par l'Allemagne, quelques milliers d'hommes de l'armée régulière avaient été autorisés à conserver leurs armes; ceux-là on les choyait. Un mot d'ordre venu de haut et promptement répandu parmi les gardes nationaux de Belleville, de Montmartre, de l'avenue d'Italie, avait fait comprendre qu'il fallait jouer au camarade

(1) *Histoire de la commune*, Bruxelles 1876, p. 17.

avec eux, les amadouer, se les rendre favorables, parce que plus tard on aurait peut-être à lutter contre eux, et qu'il était prudent de les désarmer d'avance. On les menait au cabaret, dans les bons endroits, on leur disait du mal de leurs généraux, on leur expliquait qu'ils avaient été trahis, et, entre deux verres de vin, on leur disait : « N'est-ce pas que vous ne tirerez pas sur vos frères? » et ils répondaient : « Jamais! » A la journée du 18 mars, ils ont tenu parole.

Ce fut dans les premiers jours de février 1871 que l'Internationale jugea le moment opportun pour s'emparer de la direction abandonnée de Paris et réunir en un seul faisceau toutes les forces éparses et incohérentes de la garde nationale; elle allait ainsi se créer une armée redoutable qu'elle emploierait à une œuvre perverse, mieux qu'on ne l'avait employée à la défense du pays. On imagina de fédérer entre eux tous les bataillons qui encombraient le pavé de Paris et de leur laisser ainsi une sorte d'initiative particulière, tout en les soumettant aux ordres d'une autorité centrale. Une réunion préparatoire, tenue le 15 février, fit connaître le but que l'on visait et posa les assises de la future association. Les statuts, rédigés, sont adoptés le 24 février; 114 bataillons avaient adhéré et s'étaient engagés à ne reconnaître d'autre autorité que celle du comité central, qui dès cette heure est constitué, et devient dans Paris une puissance contre laquelle nul n'est plus en mesure de lutter. Une résolution qui fut votée séance tenante à l'unanimité prouve à quels criminels subterfuges on avait recours pour égarer des hommes plus surexcités que malfaisans. On fit appel à leur patriotisme, on leur demanda un dernier, un suprême sacrifice pour l'honneur du pays; ils s'offrirent par acclamation, naïvement, sans même se douter que leurs chefs improvisés par l'élection cachaient une arrière-pensée coupable et les trompaient misérablement. On sait qu'en vertu d'un article de la capitulation l'armée allemande avait le droit consenti d'occuper quelques quartiers de Paris, entre l'époque de la réunion de l'assemblée nationale à Bordeaux et l'acceptation par celle-ci des préliminaires de la paix, comportant la cession de l'Alsace, celle d'une partie de la Lorraine et le paiement d'une indemnité de guerre de 5 milliards. C'est sur ce fait que les révolutionnaires incorrigibles, rêveurs de république universelle et d'interversion sociale, sans se soucier des amputations insupportables que le pays subissait, sans rougir d'accomplir leurs méfaits en présence de l'ennemi montant la garde à nos portes, c'est sur ce fait que le comité central machina son impudent stratagème, ce qui prouve du reste qu'il connaissait bien le tempérament nerveux et excessif de Paris. La fédération de la garde nationale et

tous les malheurs qui en ont résulté ont eu pour acte de naissance cette motion proposée à la réunion générale du 24 février : « Les délégués soumettront à leurs cercles respectifs de compagnie la résolution suivante : au premier signal de l'entrée des Prussiens dans Paris, tous les gardes nationaux s'engagent à se rendre immédiatement, en armes, à leur lieu ordinaire de réunion, pour se porter ensuite contre l'ennemi envahisseur. » Adopté à l'unanimité.

C'est là un sujet fort triste, mais qu'il faut épuiser par anticipation, afin de n'avoir pas à y revenir. Que la commune soit issue du comité central et de la fédération de la garde nationale, que les mêmes instincts mauvais, les mêmes ambitions malsaines, aient fait agir ces hommes avant comme après le 18 mars, nul n'en peut douter, il n'est pas un de leurs actes qui ne l'affirme. Eh bien ! le premier soin des membres de la commune, lorsqu'ils prirent la place laissée vide par les hommes du gouvernement régulier, fut d'essayer de se mettre en communication avec les chefs de l'armée allemande; le général von Pape et le général von der Thann pourraient en dire long à cet égard. Paschal Grousset, délégué aux relations extérieures, envoie Vinot, colonel d'état-major résidant à l'École-Militaire, porter à ces chefs de corps l'assurance que la commune fait la guerre à « Versailles » et non point à l'Allemagne; plus tard il écrit à Bergeret, qui, comme l'on sait, fut *lui-même* et général, une lettre ainsi conçue : « Mon cher Bergeret, je vous prie, donnez un certain apparat à la démarche que nous faisons auprès du commandant en chef du 3e corps d'armée prussien. Il s'agit de savoir officiellement à quelle date les Allemands évacueront les forts de la rive droite, pour ne pas les laisser prendre aux Versaillais. C'est par un officier d'état-major, envoyé en *parlementaire* et suivi au moins d'une ordonnance, que la dépêche doit être remise. Salut et égalité. » Le général von der Thann reçut en effet cette dépêche et dit simplement qu'il n'avait, sur cette question, de réponse à faire qu'au gouvernement siégeant à Versailles. Ce n'est pas tout; lorsque, le 1er mai 1871, Rossel fut nommé délégué à la guerre, il se hâta de faire toute tentative pour entrer en relations avec les Allemands afin de leur acheter les chevaux réquisitionnés par eux et dont il avait besoin pour improviser quelque cavalerie; cependant, on se rappelle que, devant le conseil de guerre qui le condamna à mort, Rossel disait : « C'était l'horreur que m'inspirent les capitulations et la haine que j'ai vouée à l'Allemagne qui m'ont jeté dans l'insurrection, dès le 19 mars. » Il serait facile de multiplier ces exemples ; ceux-ci suffisent à démontrer que la lutte projetée contre les vainqueurs pénétrant dans Paris était un prétexte destiné à couvrir des projets longuement mûris et minutieusement

préparés. C'est aussi à l'abri du même subterfuge, c'est pour empêcher les Prussiens de s'emparer des canons de la garde nationale, que le comité central se saisit des pièces d'artillerie, les fit hisser à Belleville, à Montmartre, refusa de les restituer à l'état, longtemps après l'évacuation de Paris par les Allemands, et engagea ainsi une lutte qui ne se termina que le 28 mai, au milieu des ruines et des massacres.

Le comité central intervient officiellement pour la première fois dans la nuit du 26 au 27 février en faisant donner des ordres, qui furent exécutés, aux officiers de la garde nationale de service au VIe secteur; mais il n'avait pas attendu si longtemps pour faire preuve de force et affirmer son action. C'est lui qui, par ses délégués, organisa les tumultueuses manifestations qui défilaient sur les boulevards, se rassemblaient place de la Bastille et circulaient en chantant autour de la colonne de Juillet. Là les gardes nationaux, qui déjà s'appelaient volontiers « les fédérés, » et les soldats débandés fraternisaient, échangeaient des bouquets d'immortelles rouges et saluaient de leurs acclamations confondues la loque couleur de sang qu'un marin fichait dans la main du génie de la liberté. Un fait horrible et qui paraîtrait impossible dans une nation civilisée, si l'on ne savait que les religions, les philosophies et la morale sont impuissantes à tuer complétement la bestialité qui subsiste dans l'homme, un fait monstrueux vint prouver tout à coup aux moins clairvoyans à quel degré de sauvagerie la partie véreuse de la population parisienne en était parvenue. Le 26 février, la foule s'entassait sur la place de la Bastille, très animée, très bruyante, vociférant, et, arrivée, par le seul fait de l'agglomération, à un état nerveux indescriptible. Un ancien inspecteur de police, nommé Vincenzini, fut reconnu et désigné; frappé au visage, insulté, il prit la fuite et parvint à se réfugier dans un débit de tabac de la rue Saint-Antoine; il en fut arraché par des soldats réguliers appartenant aux 21e et 23e bataillons de chasseurs à pied, bataillons rapidement formés pendant le siége à l'aide d'élémens militaires fort douteux ramassés dans Paris. Vincenzini fut traîné jusqu'au poste, où l'officier le fit mettre en lieu sûr et ordonna de fermer les grilles. La foule, ameutée, exaspérée sans motifs apparens, se rua sur le poste, dont le chef tint bon et refusa énergiquement de livrer son prisonnier. Celui-ci fut héroïque; il dit au chef du poste : « Vous vous feriez massacrer inutilement, vous et vos hommes, » et, ouvrant la grille, il se livra à la populace. Pendant deux heures, il fut promené autour du piédestal de la colonne, et si cruellement frappé que son visage n'eut bientôt plus forme humaine. On essaya de le pendre, et l'on n'y parvint pas. On le conduisit au bord de l'eau, on lui lia les pieds et les mains, on l'attacha sur une planche et on le

jeta au courant. C'était un homme énergique; « il fallait, a dit un témoin oculaire, qu'il eût la force et le courage d'un lion pour être encore capable d'un effort après tout ce qu'on lui avait fait souffrir. » Il réussit à se débarrasser de ses liens et se mit à nager pour gagner la Seine, car il avait été précipité dans le canal. Se ruant sur les deux berges, la foule l'accablait de pierres et de briques prises dans un bateau amarré au quai; le pilote d'un bateau-mouche lui lança une bouée qu'il ne put atteindre; il était affaibli et ne réussit pas à saisir les pieux de l'estacade; il était près du bord, un homme lui ouvrit la tête d'un coup de gaffe, un autre lui jeta une brique en plein visage; le malheureux n'avait plus que des gestes inconsciens, il flottait plutôt qu'il ne nageait; poussé par le courant, il s'enfonça sous les barques garées à la pointe de l'île Saint-Louis et ne reparut plus. On lui avait arraché sa redingote, dans la poche de laquelle on trouva son portefeuille; on le visita curieusement, car c'est là sans doute qu'il gardait le secret de ses « trahisons. » On lut des comptes de dépense insignifians et cette pensée, qu'il avait sans doute copiée dans quelque livre de morale religieuse : « Fuyez l'impie, car son haleine tue, mais ne le haïssez pas, car qui sait si déjà Dieu n'a point changé son cœur. » — On raconte que M. de Bismarck, causant avec un journaliste américain, dit : « Les Français sont des Peaux-Rouges. » A quoi faisait-il allusion? A la mort des généraux Lecomte et Clément Thomas, aux incendies de Paris, au massacre des otages et au supplice de Vincenzini?

Une population capable de commettre ou même de supporter un tel crime est bien près de n'avoir plus la direction de son libre arbitre et a grand besoin d'être mise en tutelle; mais les tuteurs n'étaient pas là. Impuissans ou terrifiés, ils laissaient la garde nationale maîtresse de Paris, à la disposition des ambitieux interlopes qui l'exploitaient et qui n'ignoraient pas qu'elle contenait plus de 25,000 repris de justice : c'est le chiffre donné à la commission d'enquête par M. Cresson, préfet de police pendant le siége. Le mercredi 1er mars, quelques corps de troupes allemandes entrèrent dans Paris. Avec une sérieuse abnégation, l'assemblée nationale, siégeant à Bordeaux, s'était hâtée de voter les préliminaires de la paix; les Allemands quittèrent donc Paris le 2 mars. Pendant les vingt-quatre heures que dura cette occupation inutile et qui ne fut qu'une mince satisfaction d'amour-propre, la fédération de la garde nationale et le comité central se tinrent cois, ne donnèrent point signe de vie et n'inquiétèrent en rien « l'envahisseur, » auquel on était résolu huit jours auparavant de livrer un combat à mort. Le tour était joué : l'armée sociale était réunie, les canons gardés par elle étaient en lieu sûr, et l'on ne pensait même plus à la motion que le 24 février on avait adoptée à l'unanimité; on se contenta de sacca-

ger un café où des soldats allemands avaient bu et de brûler sur la place de l'Étoile le fumier laissé par leurs chevaux, — ce qui fut puéril, aussi puéril que le coup de pistolet tiré sur l'Arc-de-Triomphe par un officier prussien.

L'assemblée nationale n'était point satisfaite; elle estimait que la capitale de la France se livrait, sous les regards de l'Allemagne victorieuse, à des exercices peu compatibles avec la dignité d'un grand peuple. Elle eût voulu agir avec vigueur et remettre de l'ordre dans cette ruche envahie par les frelons; mais elle n'avait à sa disposition aucune force armée sérieuse, et il était dangereux d'engager une lutte dont le résultat paraissait incertain. Ce n'est pas que les motions les plus vives n'eussent leur raison d'être; mais lorsque l'on disait : Il faut prendre le taureau par les cornes et arrêter tous les membres du comité central, on ne faisait que donner un excellent conseil, sans fournir les moyens de le mettre à exécution. La fédération de la garde nationale espérait bien que l'assemblée viendrait siéger à Paris, ce qui eût permis de la jeter sans effort à la Seine; mais l'assemblée, se rappelant certaines dates présentes à toutes les mémoires, décida, le 10 mars, qu'elle se réunirait à Versailles. La déception fut grande dans la tribu révolutionnaire; comme toujours, on cria à la trahison, on colporta immédiatement un nouveau mot d'ordre : L'assemblée est monarchiste, elle veut étrangler la république proclamée par Paris. Il n'y eut pas un fédéré qui n'acceptât cela et ne se préparât à la lutte. Le même jour, l'assemblée adopta une loi maladroite, qui prouve à quel point elle ignorait les souffrances du commerce parisien, ou combien elle était résolue à n'en point tenir compte. Une série de décrets avait prorogé l'échéance des billets de commerce; l'assemblée voulut que les billets échus le 13 novembre fussent exigibles le 13 mars. C'était mettre les petits négocians, si intéressans, si nombreux à Paris, dans l'impossibilité de faire honneur à leur signature, et c'était en outre gravement indisposer des gens influens dans leur quartier, dévoués à la tranquillité dont ils ont besoin pour vivre, et prêts à combattre pour le maintien de l'ordre. Ce décret, dont le résultat économique le plus clair se note par plus de 150,000 protêts signifiés du 13 au 17 mars, vint en aide au comité central; s'il ne lui donna pas beaucoup de partisans, il diminua du moins singulièrement le nombre de ses adversaires lorsque l'on battit le rappel au matin du 18 mars.

On avait adopté une autre décision non moins périlleuse : on supprimait la solde à tous les gardes nationaux qui, pour la conserver, n'en feraient pas la demande avec pièces à l'appui. C'était trancher bien brusquement une très délicate question, c'était dédaigner les leçons de notre histoire contemporaine, et oublier que la suppres-

sion subite de la paie des ateliers nationaux, en 1848, nous avait valu l'insurrection de juin. A ce moment, au mois de mars 1871, la population de Paris était fort malheureuse; nul travail régulier, peu d'ateliers ouverts, et des habitudes de paresse auxquelles il était très difficile de renoncer du jour au lendemain. Il eût peut-être été sage de faire un sacrifice d'argent, de continuer la solde pendant deux mois encore et de ne pas promettre la misère, à courte échéance, à des gens qui croyaient très sincèrement s'être dévoués au salut du pays. C'eût été fort onéreux pour le trésor public, on peut en convenir, mais en regard de ce que la commune a coûté, c'eût été une admirable économie. Du 18 mars au 22 mai, combien n'avons-nous pas entendu d'hommes auxquels nous reprochions de servir une cause détestable nous répondre : « Vous avez raison, mais il faut vivre, et j'ai ma solde! » On a dit que la commune aurait pu n'être qu'une affaire d'argent; c'est bien possible. C'est de cette façon aussi que l'on aurait dû traiter la question du désarmement. En 1848, après la révolution de février, les blanquistes inondèrent Paris d'affiches : « Citoyens, conservez vos armes; la réaction relève la tête, vous aurez bientôt à vous en servir contre elle. » Ces armes étaient nombreuses, on avait pillé les casernes et désarmé les troupes. Le gouvernement provisoire fit preuve d'esprit; il promit 5 francs par fusil, 2 francs par sabre, 1 franc par baïonnette que l'on rapporterait aux mairies; huit jours après, les dépôts avaient plus d'armes qu'on ne leur en avait enlevé, parce que beaucoup de gardes nationaux besoigneux avaient restitué les fusils que le capitaine d'armement leur avait remis. Nul doute qu'en mars 1871 la population parisienne n'eût d'abord regimbé; elle eût certainement prêté l'oreille aux avis intéressés sifflés par le comité central; mais peu à peu, la misère aidant, bien des fusils seraient rentrés, et bien des canons aussi. Le 19 mars, dans la soirée, nous avons vu acheter une mitrailleuse gardée par des fédérés; pas trop cher : 75 francs! Quelques milliers d'énergumènes se seraient refusés à toute transaction et auraient voulu « vaincre ou mourir; » on les aurait vaincus avec plus de facilité et moins d'incendies. Le département de la Seine avait fourni 21,000 mobiles qui, on peut l'avouer, ne furent pas toujours des soldats exemplaires, le camp de Châlons et les avant-postes sous Paris en surent quelque chose. Le 7 mars, on leur mit 10 francs dans la main, et on les congédia; ils burent les 10 francs et se réunirent aux fédérés. « Si tu n'es pas le plus fort, sois le plus rusé, dit le proverbe calabrais. — Si tu n'as pas la clé de fer, prends la clef d'argent, » dit le proverbe arabe.

Par le meurtre de Vincenzini, on voyait clairement que l'on se trouvait en présence d'une population capable de tout; par certains

faits de révolte ouverte, accomplis probablement sous l'inspiration du comité central, on pouvait comprendre que les officiers de la garde nationale ne reconnaissaient plus qu'un seul pouvoir : celui qu'ils avaient choisi eux-mêmes. Un jeune homme de vingt et un ans, nommé Lucien Henri, un peu modèle, un peu ouvrier fabricant de mannequins pour les artistes, un peu peintre, tout à fait réfractaire, grand orateur des clubs du quartier Montparnasse pendant le siége, fut élu, le 11 mars 1871, chef de la légion du XIVe arrondissement. Chargé de faire de la propagande révolutionnaire dans son quartier, il s'installa en permanence dans un poste qu'il établit chaussée du Maine, n° 91. Là, entouré de ses officiers et de ses gardes, ne relevant que du comité central, il refusa de se soumettre à toute autorité constituée. Le commissaire de police, le maire, interviennent directement et vainement auprès de lui; à toutes les observations qu'on lui adresse, il répond : « J'ai la force pour moi et j'en userai. » Il fait afficher des placards dans lesquels il demande, au nom du peuple, que la souveraineté de la garde nationale soit maintenue dans toute son intégrité. Un mandat d'arrestation est enfin lancé contre lui le 17 mars; c'était bien tard. Lucien Henri ne s'en soucia guère, il fut quitte pour doubler ses gardes et ne sortir qu'entouré d'une escorte. Le lendemain, il préside à la construction des barricades, qu'il arme de canons, et fait incarcérer les commissaires de police de son arrondissement. Cet Henri fut « le général Henri. » Son premier acte d'ingérence dans la direction des affaires publiques est à noter; le 30 mars, il a publié l'ordre que voici : *Faire arrêter tous les trains se dirigeant vers Paris, Ouest-Ceinture; mettre un homme énergique avec un poste, jour et nuit : cet homme devra avoir une poutre pour monter la garde; à l'arrivée de chaque train, il devra faire dérailler, s'il ne s'arrête pas.* — La phrase est peu grammaticale, mais elle fut comprise, et l'on se conforma à l'ordre qu'elle contenait. Ce général, qui armait ses soldats de poutres, se laissa fort sottement faire prisonnier le 3 avril, après avoir placardé une proclamation où il disait qu'il allait repousser « les chouans de Trochu. »

Le fait d'un chef de corps élu, volontairement réfractaire et n'obéissant qu'aux ordres d'un pouvoir occulte, ne fut point isolé, et l'on pourrait facilement citer un grand nombre d'actes semblables qui se sont produits sur tous les points de Paris depuis la formation du comité central. C'était un signe que bien du temps déjà avait été perdu, qu'il n'en fallait plus perdre et que l'heure était venue d'entrer en négociations ou en lutte contre un parti révolté qui se fortifiait de jour en jour. En effet, sans compter diverses places d'armes établies et sévèrement gardées dans Paris, les quartiers élevés de Belleville et la butte Montmartre, fournis de canons et

de munitions abondantes, étaient à cette heure de véritables forteresses. La partie administrative du gouvernement semblait pleine de quiétude et regardait tous ces préparatifs de défense ou d'attaque comme un enfantillage sans gravité. Le secrétaire-général d'un ministère disait en souriant : « Leur artillerie n'est composée que de lunettes; leurs canons n'ont pas de percuteurs. — Mais, lui répondit-on, le premier serrurier venu pourra leur en faire. — Bah! répliqua-t-il, ils n'y penseront pas. » Ils y pensèrent, et la population de Paris commençait à être gravement inquiète d'un état de choses qui entretenait une agitation permanente, prolongeait le chômage, déjà trop prolongé, et menaçait d'aboutir à la guerre civile.

Le comité central ne s'endormait pas, il était décidé à livrer bataille avant de succomber, car il sentait bien que des circonstances exceptionnelles lui avaient mis en main des forces inespérées. Ces forces, il les augmentait sans relâche; il attirait à lui les soldats isolés appartenant aux corps francs qui avaient battu l'estrade en province pendant la guerre; il se recrutait ainsi d'un grand nombre d'hommes énergiques et dénués de préjugés, pour qui le temps des troubles est un temps normal. Cependant les journaux raisonnables demandaient, non sans raison, pourquoi l'on ne cherchait pas à rétablir sérieusement l'ordre menacé. Comme en France on excelle à la rhétorique, on appelait la butte Montmartre « le mont Aventin de l'émeute. » Ce souvenir du *De viris* n'avançait pas les choses, qui semblaient devenir de plus en plus sombres. Les journaux révolutionnaires soutenaient un thème dont l'absurdité ne les choquait pas : « Les canons, ayant été payés à l'aide de cotisations recueillies parmi la population parisienne, appartenaient en droit à celle-ci; » argumentation baroque qui équivalait à dire que tout le matériel de l'état appartient à la population, parce que le matériel de l'état est payé par la population. Des articles très violens étaient échangés de part et d'autre; une notable portion des députés harcelaient le gouvernement et le suppliaient d'en finir, coûte que coûte, avec une situation intolérable. Les fédérés ricanaient en disant : « On veut nos canons, eh bien! qu'on vienne les prendre! » On dit que vers cette époque M. Saint-Marc Girardin, sollicité par plusieurs de ses collègues de l'assemblée nationale, fit une démarche auprès de son vieil ami M. Thiers, alors chef du gouvernement, afin d'obtenir quelques éclaircissemens sur la conduite que le ministère comptait tenir dans cette circonstance. En sortant de la conférence, qui fut assez longue, M. Saint-Marc Girardin aurait dit à ses amis : « J'ai vu M. Thiers; il ne sait pas ce qu'il veut, mais il le veut énergiquement. » Nous ignorons si cette parole est vraie, mais elle peint au vif l'espèce d'irritabilité nerveuse et indé-

cise dont les esprits les meilleurs étaient alors atteints. Tout le monde sentait que l'heure de l'action était venue, et nul ne savait quelle action il convenait d'engager.

Enfin, après des atermoiemens dont l'avenir pénétrera peut-être le mystère, on résolut d'agir. Dans la soirée du 17 mars, les chefs de corps furent réunis au Louvre chez le général Vinoy, gouverneur de Paris, et ils reçurent communication des opérations militaires qu'ils devaient diriger dans la matinée du lendemain. Beaucoup se récrièrent, parlèrent de l'esprit indiscipliné de leurs troupes et ne cachèrent pas que le succès de l'entreprise leur paraissait douteux. Cette fois, l'ordre était formel; les objections se turent, et chacun se prépara à obéir. On connaît cette néfaste aventure, dont le résultat dépassa toutes les craintes des conservateurs et toutes les espérances des révolutionnaires : engagement de troupes très indécises, entre autres du 88e de ligne; retard dans l'envoi des attelages; premier succès immédiatement suivi de la débandade des soldats, noyés au milieu d'un flot de population que l'on n'avait pas su maintenir à distance; assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, massacrés à Montmartre, rue des Rosiers, dans la maison où le comité central avait souvent tenu séance. A midi, nul espoir ne pouvait subsister, la journée était définitivement perdue. M. Thiers, se rappelant que le feld-maréchal Windischgrætz avait repris Vienne de haute lutte en 1848, après en avoir été chassé, fit transmettre ordre à toutes les administrations d'avoir à se rallier à Versailles, où le siége du gouvernement allait s'établir en permanence. Lui-même s'y rendit après avoir prescrit l'évacuation des forts du sud et la concentration à Versailles de la brigade Daudel, ce qui impliquait l'abandon du Mont-Valérien. Cet ordre verbal fut répété et écrit par lui au moment où il allait traverser le pont de Sèvres. La retraite administrative fut rapide; le soir, tous les services, privés de leurs chefs, étaient désorganisés; Paris, sans police, sans armée, sans gouvernement, était livré à la bande des émeutiers triomphans.

Si M. Thiers fut surpris de sa défaite, le comité central ne fut pas moins étonné de sa victoire; plus d'un vainqueur l'a dit : « Nous ne savions que faire et nous étions fort embarrassés. » C'était cependant le comité central qui avait mené la journée; n'ayant rien prévu des événemens qui le prenaient à l'improviste, il se réunit dans une salle d'école de la rue Basfroi, et l'on avisa rapidement aux mesures propres à neutraliser le tardif effort du gouvernement, qui livrait bataille pour reprendre des canons dont il n'aurait jamais dû se dessaisir, sous quelque prétexte que ce fût. Bergeret, envoyé à Montmartre, Varlin, à Batignolles, devaient faire leur jonction, marcher sur la place Vendôme et s'y barricader, après s'être emparés des états-majors; Fallot, passant derrière l'École-Militaire et

les Invalides, avait pour mission d'occuper les ministères de la rive gauche, l'hôtel des télégraphes, et de donner la main à Varlin et à Bergeret, par le Carrousel ou par la place de la Concorde, de façon à commander la rue de Rivoli; Duval, posté au Panthéon, avait à prendre possession de la préfecture de police, tout en laissant un détachement au parvis Notre-Dame, de façon à favoriser le mouvement de Pindy sur l'Hôtel de Ville, qu'Eudes aurait attaqué après avoir pris la caserne Napoléon, pendant que Brunel s'y serait présenté par la rue Saint-Martin. Ce plan réussit, non pas parce qu'il était habilement combiné, mais parce que Paris, subitement dégarni de troupes, ne recevant plus aucune instruction de personne, ne put opposer aucune résistance. Les fédérés, tout victorieux qu'ils étaient, marchèrent avec beaucoup de prudence : ils n'occupèrent l'Hôtel de Ville, la préfecture de police, leur principal objectif, qu'assez tard dans la soirée, lorsque les chefs de service et la majeure partie des employés s'étaient retirés. Il faut croire que la retraite avait été très précipitée, car un jeune officier d'état-major, resté à Paris, ne put trouver personne, le soir du 18 mars, au ministère de la guerre pour recevoir le mot d'ordre; un garçon de bureau, qui par hasard le savait, put le lui transmettre. Paris, abandonné par le gouvernement de la France, appartenait au sans-culottisme; « or, a dit Proudhon, le sans-culottisme est la dépression de la société. »

Dans la dernière quinzaine de février, au moment où l'on s'épuisait en manifestations ridiculement odieuses, un moraliste avait dit : « Ce peuple est malade d'une bataille rentrée; il faut qu'elle sorte. » En effet elle allait sortir, et pendant plus de deux mois elle devait faire rage. La lutte fut terrible; on eût pu se croire revenu aux plus mauvais jours des guerres de religion; on cherchait moins à se vaincre qu'à s'exterminer. Vincenzini noyé, les généraux Lecomte et Clément Thomas assassinés, disaient assez à quoi l'on pouvait s'attendre; les prévisions les plus sinistres furent dépassées. Quelques gardes nationaux, respectant la légalité et ayant pitié de la France, des hommes paisibles, redoutant les malheurs dont Paris allait être accablé, voulurent faire une suprême tentative de conciliation et arrêter l'effusion du sang qu'ils prévoyaient. Sans armes, précédés d'un drapeau tricolore, ils se dirigèrent, par la rue de la Paix, vers la place Vendôme, oblitérée d'une forte barricade, occupée par les 80e, 176e et 215e bataillons, armée de canons et commandée par un certain général Du Buisson. La manifestation était absolument pacifique, elle criait : « Vive la paix! vive l'ordre! vive l'assemblée! » Elle fut accueillie par une fusillade à bout portant : treize morts et de nombreux blessés apprenaient à la partie saine de la population parisienne que tout espoir de modération était à

jamais brisé. Le comité central décréta que les assassins de la place Vendôme avaient bien mérité de la patrie, et le gouvernement réfugié à Versailles, l'assemblée nationale, tous les honnêtes gens, furent désespérés en comprenant dans quelle voie terrible on allait être obligé de marcher. Paris, sûr de vaincre, Versailles, voulant affirmer sa ferme volonté de reconquérir la capitale de la France, avaient hâte d'en venir aux mains. Le 2 avril, des fédérés et des troupes de ligne se trouvèrent face à face dans l'avenue de Neuilly; avant d'ouvrir le feu on voulut essayer encore, malgré tant de douloureuses expériences, de ramener les insurgés à la sagesse et au respect des lois. M. Pasquier, chirurgien en chef de l'armée, revêtu de son uniforme, portant la croix de Genève au bras et au képi, s'avance en parlementaire; il est immédiatement tué. Dès lors la guerre fut sans merci. Le 3 avril, la commune veut marcher sur Versailles et faire cette fameuse opération dont le lieutenant de marine Lullier, un de ses généraux, a dit : « Au point de vue politique, cette sortie était insensée; au point de vue militaire, elle était au-dessous de toute critique. » A Châtillon, le général Duval fut pris et fusillé sur place. Flourens, dont les troupes étaient en débandade, se réfugie chez un aubergiste près du pont de Chatou; il est découvert et reconnu au moment où il changeait de costume; un capitaine de gendarmerie lui fend la tête d'un coup de sabre. L'armée régulière se conformait aux exemples que les fédérés lui avaient trop fréquemment donnés; de part et d'autre, on n'eut plus de pitié; ce fut bien une guerre fraternelle. *Et solita fratribus odia*, a dit Tacite.

On allait voir ce que peut faire un peuple sans mesure et sans instruction, lorsqu'il est livré à lui-même et qu'il se laisse dominer par ses propres instincts. L'intérêt de ceux qui avaient saisi la direction de ses destinées était de le surexciter, de l'amener à ce paroxysme inconscient où l'homme redevient la bête féroce naturelle. Comme le combat devait être à outrance, on exaspéra les combattans jusqu'au délire, on ne leur ménagea rien, ni les mensonges, ni les menaces, ni les flagorneries, ni l'argent, ni l'eau-de-vie. On peut affirmer, sans exagération, que pendant deux mois Paris fut en proie à l'ivresse furieuse. Ce que le comité central avait fait secrètement, la commune le faisait en quelque sorte avec la sérénité que donne la satisfaction du devoir accompli. Pendant que la tourbe obéissante et enivrée se ruait à des batailles auxquelles elle finissait par prendre goût, ses deux maîtres se disputaient et cherchaient à s'arracher leur pouvoir éphémère. Des élections avaient été ouvertes; une apparence de légalité consacrait la commune, qui avait cru, assez naïvement, prendre la place du comité central. Celui-ci s'était solennellement engagé à se retirer, lorsque « le peuple souverain

aurait parlé. » Le peuple souverain parla, — il eût mieux fait de se taire, — et le comité central n'abdiqua ni ses prétentions, ni la direction occulte qu'il aimait à exercer spécialement sur les choses de la guerre. Le conflit fut permanent; on essayait de le dissimuler, il n'en éclatait pas moins. Pour mettre tout le monde d'accord sous une égale oppression, on revint, le 1er mai, à cette vieillerie du comité de salut public. Cela n'arrangea pas les choses, comité de salut public, comité d'artillerie, comité des barricades, comité de subsistances, comité d'approvisionnemens militaires, comité de sûreté générale, comité central, comité de toute nuance et comité de toute défroque, se jalousaient, se haïssaient, et allaient commencer à « s'épurer, » lorsque la France rentra à Paris. Ces dissentimens eurent ce bon résultat de rendre la défense très incohérente, mais ne descendirent jamais jusqu'aux fédérés, qui s'en souciaient peu et ne se préoccupaient guère que de l'abondance des distributions de vivres. « Pour une grande partie du peuple, la révolution n'est qu'un opéra. » Ce mot de Marat nous est bien souvent revenu à la mémoire, lorsque nous regardions les évolutions des troupes de la commune. Le spectacle que Paris offrait pendant ces jours de deuil était désespérant. En haut, des hommes ignorans et vaniteux, arrivés au paroxysme de l'envie; en bas, des brutes obtuses, prêtes à tous les méfaits; partout le troupeau des moutons de Panurge, êtres indécis, mobiles, sans résistance contre les mauvaises passions qui les assaillent, sans propension au mal, sans attrait vers le bien, obéissant machinalement et ne comprenant rien aux événemens dont ils sont enveloppés, sinon qu'ils ont une bonne paie, beaucoup de vin, et trop d'eau-de-vie.

Les actes les plus violens et les moins justifiables ne soulevaient pas les consciences et trouvaient même des approbateurs. Le 10 avril, on afficha cette sanie sur les murailles de Montmartre : « Attendu que les prêtres sont des bandits et que les églises sont des repaires où ils ont assassiné moralement les masses en courbant la France sous la griffe infâme des Bonaparte, Favre et Trochu, le délégué civil des Carrières près l'ex-préfecture de police ordonne que l'église Saint-Pierre-Montmartre soit fermée et décrète l'arrestation des prêtres et ignorantins. *Signé :* Le Moussu. » Si la population restait indifférente à ces brutalités sans pareilles, elle acceptait avec confiance, et sans raisonner, toutes les sornettes qu'on lui débitait. Pour l'entretenir dans la haine de Versailles et des Versaillais, comme l'on disait alors, il n'est inventions saugrenues, bourdes surprenantes, niaiseries ineptes qu'on ne lui ait fait avaler. L'armée, que l'on combattait aux avant-postes, était exclusivement composée de sergens de ville, renforcée par les chouans de Charette et de Cathelineau, marchant sous un drapeau blanc, aux cris

de *vive Henri V!* tous les séminaristes, tous les frères de la doctrine chrétienne s'étaient enrôlés, après avoir fait vœu de rétablir le droit de jambage; les paysans, ralliés sans exception au système communal inauguré à Paris, recevaient à coups de fourche les soldats qui se rendaient aux ordres des assassins de Versailles; les marins avaient exterminé deux régimens de ligne à coups de hache. Cette dernière plaisanterie ne fut point démentie, ce qui prouve que les fédérés n'avaient jamais combattu près de nos équipages de la flotte; mais la hache du marin, la hache d'abordage, est une tradition immortelle. On vendit pendant le siége une estampe représentant des fusiliers marins enlevant une redoute prussienne, le poignard aux dents et la hache au poing. On n'en finirait plus si on voulait répéter toutes les turpitudes que les journaux de la commune offraient en pâture à la crédulité publique et dont celle-ci se nourrissait. Pendant que l'on abusait si impudemment de la niaiserie des badauds fédérés, on ne savait qu'imaginer pour flatter leur orgueil. Félix Pyat, cet incomparable fuyard, écrivait sans rire dans *le Vengeur* que le Paris de la commune était « l'Éphèse du progrès, La Mecque de la liberté, la Rome de l'humanité. » Cet encens grossier, ces cancans de portières, il faut le reconnaître, pénétraient les esprits incultes, s'y gravaient profondément, mettaient toutes les haines en ébullition et ne furent pas sans exercer une très pernicieuse influence sur l'emportement et la durée de la lutte.

Cette lutte, nous n'avons pas à la raconter ici; cependant nous devons dire, pour en expliquer la longueur, de quels élémens de résistance l'insurrection disposait après sa victoire du 18 mars, élémens considérables qui lui permirent de soutenir deux mois de combats incessans et la grande bataille des sept jours dans Paris. Son artillerie était forte de 1,047 pièces, représentées par vingt-sept types différens, ce qui la neutralisa parfois en produisant d'heureuses confusions dans la distribution des munitions. Défalcation faite des pièces employées aux postes avancés, aux forts et au mur d'enceinte, 726 furent employées dans les rues lorsque les troupes régulières eurent enfin pénétré dans Paris. La cavalerie était nulle et ne compta jamais plus de 449 chevaux; en revanche, l'infanterie était très nombreuse. Vingt légions, composées de 254 bataillons, se divisaient en portion active et en portion sédentaire; la première mettait en mouvement 3,649 officiers et 76,801 soldats; la seconde formait un effectif de 106,909 hommes commandés par 4,284 officiers, ce qui produit un total dépassant 191,000 hommes, d'où il convient de déduire une trentaine de mille individus qui surent toujours échapper au service. En résumé, la commune eut une armée de 140,000 à 150,000 combattans, qu'elle dirigea tant à l'ex-

térieur qu'à l'intérieur de Paris (1). A cette masse, déjà fort imposante, on doit ajouter vingt-huit corps francs, fort libres d'allures, agissant selon la fantaisie du moment et n'obéissant à personne. Leur contingent fort variable s'élevait, vers le milieu du mois de mai, au chiffre de 10,820 partisans, guidés par 510 officiers. Il y eut là des gens de toute provenance et de toute catégorie, qui choisissaient les dénominations les plus extravagantes : turcos de la commune, éclaireurs de Bergeret, enfans de Paris, enfans du père Duchêne, enfans perdus, lascars, tirailleurs de la Marseillaise, volontaires de la colonne de Juillet et vengeurs de Flourens, que le peuple appelait invariablement, — ô foule ingrate! — les vengeurs de *Florence*.

III. — LES HÉBERTISTES.

Au lendemain d'une insurrection victorieuse, toujours faite au nom de la liberté, nul ne se dit : « Je suis libre, » mais chacun dit : « Je suis le maître. » Il y a longtemps que Lamennais a énoncé cette vérité, lorsque, dans ses *Pensées*, il écrivait en 1841 : « Nul ne veut obéir et tous veulent commander. Demandez au républicain son secret : son secret est le pouvoir, le triomphe de son opinion et de son intérêt; il se dit : Quand je serai roi! c'est là sa république. » Les gens de la commune ont à cet égard dépassé toute limite; chacun s'était emparé d'une portion de l'autorité brisée entre les mains du gouvernement légal, et, sous prétexte de se montrer révolutionnaire, agissait à la façon des proconsuls. Comme dans *la Curée*, d'Auguste Barbier, le plus mince porteur de galons pouvait dire : « Voilà ma part de royauté. » Cette part de royauté était toujours employée à des actes arbitraires, à des arrestations, dont le plus souvent les motifs échappent à toute perspicacité. Cela éclate avec évidence lorsque l'on parcourt le registre d'écrou du dépôt près la préfecture de police. Il y a émulation parmi tous ces maîtres, chacun veut signer son papier, appliquer son cachet et faire acte dictatorial. On reste surpris à voir la quantité et même la qualité des individus qui s'arrogent le droit de supprimer toute liberté individuelle. Aucun des membres du comité central et des membres de la commune ne se faisait faute de parapher des lettres de cachet; les délégués au ministère, le commandant de la place de Paris, le commandant de chaque arrondissement, le procureur de la commune et

(1) D'après un renseignement que l'on peut croire exact, les arsenaux, lors du désarmement de Paris, à la fin de mai de 1871, auraient reçu 285,000 fusils Chassepot, 190,000 fusils dits à tabatière, et 14,000 carabines Enfield : donc près de *cinq cent mille* armes à feu et à répétition.

ses substituts, les employés de la préfecture de police, les juges d'instruction (pris dans les ateliers de menuiserie, comme Genton, sur les bancs du collége, comme Du Barral), les commissaires de police et les officiers de paix ne demeuraient pas en reste pour ces œuvres de prévarication. En outre, chaque arrondissement avait un comité administratif, divisé en comités de surveillance qui nommaient des délégués : délégués, comité de surveillance, comité administratif, libellaient sans scrupule des ordres d'incarcération. Ce n'est pas tout : la division de Paris en secteurs subsistait; les chefs élus de la garde nationale en étaient les maîtres peu contestés; non-seulement ils faisaient emprisonner dans la maison disciplinaire attribuée à chaque secteur, mais ils faisaient diriger les gens arrêtés sur telle prison qu'il leur plaisait de désigner. Quelques-uns de ces chefs de légion furent de véritables tyrans auxquels il n'était pas prudent de résister; Sérizier a littéralement terrifié, pendant la durée de la commune, le territoire parisien qui correspondait à la base du IXe secteur; il dominait de la sorte sur la prison de la Santé, et ce n'est certes pas sa faute si les otages n'y ont pas été fusillés.

La brutalité des ordres est inexprimable, et l'on se demande parfois, en les lisant, si les hommes qui les ont donnés jouissaient de l'intégrité de leur faculté mentale. Un certain Charles Riel, chef du bureau des passeports de la préfecture de police, rend, le 17 avril, un arrêté qui est un spécimen exact des aberrations de cette époque : « Nous, délégué civil, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont confiés; attendu que la loi défend de sortir de Paris à tout individu de dix-neuf à quarante ans... Ordonnons : tous les chefs de postes devront mettre à la disposition de nos sous-délégués toutes les forces disponibles des postes, sur un simple avis des sous-délégués... Tout individu qui voudra résister sera au besoin passé par les armes, séance tenante (1). » Si l'on était sévère, — on vient de voir à quel excès, — pour les honnêtes gens qui fuyaient avec horreur devant la nécessité de servir la commune, on était d'une indulgence maternelle pour les malfaiteurs. — Jean-Marie Ollivier est condamné, par jugement correctionnel du 8 janvier 1871, à six mois de prison pour vol et outrage aux agens de la force publique; l'avénement de la commune le trouve à la prison de Sainte-Pélagie, il en sort d'après l'ordre textuel que voici : *Ordre de lever l'écroue du nomme le Ollivier Jean Marie condane pour avoir volle du bois de chauffage sur les boulevards, chose pour moi*

(1) Je dis ici une fois pour toutes que je ne cite pas une pièce dont je n'aie la minute originale sous les yeux; mon travail est exclusivement fait sur documens holographes.

insinifiante. Le commandant de place : Revol. *Ordre de mettre en liberté :* E. Duval (sans date). La mise en liberté arbitraire des criminels fut un fait qui se reproduisit souvent pendant la commune; nous aurons à le signaler.

On sait que tout mandat d'arrestation doit contenir le motif d'icelle, c'est une garantie pour le détenu et une responsabilité pour l'agent de l'autorité qui ordonne l'incarcération. Sous la commune, on a changé tout cela : les mots *sans motifs* reviennent constamment sur les ordres d'écrou; parfois les motifs sont dérisoires : « Suspect, — soupçonné d'être bedeau, — affaires politiques, — a lacéré les affiches, — allait ramasser les blessés (Michel Allard, 4 avril), — a lâché les eaux de la Vanne pour noyer les gardes nationaux (Dufaux, chef égoutier), — intelligence avec Versailles. » Quelques-unes des raisons alléguées pour motiver les arrestations sont grotesques : Sibert, Nicolas, 3 avril, « venait de Tarbes et allait à Sèvres, où il demeure. » — Ganche, 4 avril, « pour avoir dit que la garde nationale battait en retraite. » — Lemoire, Arthur, « pour n'avoir pas payé son tailleur, qui ne lui a pas livré ses effets. » — Moléon, 5 avril, « curé de Saint-Séverin, » Hédeline, Alphonse, « pour avoir cousu des papiers dans le dos du gilet du neveu de M. le curé ci-dessus; » — Chrétien (Louis), 6 avril, « laissé partir son fusil par imprudence, blessé personne. » Cette litanie d'insanités pourrait être continuée indéfiniment. Au président Bonjean, qui se plaignait d'avoir été arrêté, Raoul Rigault répondit : « Nous ne faisons pas de la justice, nous faisons de la révolution. » Eh ! non; pas même! on faisait des inepties méchantes, voilà tout. Ce que nous venons de citer ne serait que bouffon, si les gens arrêtés en vertu de pareils ordres n'avaient cruellement souffert; mais voici qui est honteusement odieux : *Cabinet du préfet de police; Paris, le 3 avril 1871. Citoyen directeur (du dépôt), veuillez mettre au secret et ne pas donner de nourriture audit détenu Lacarrière, Jean-Louis, mégissier, avant qu'il eût fait des aveux; pour le commissaire spécial, l'officier de paix :* Félix Henry. — La commune s'est toujours distinguée par un mépris hautain pour l'orthographe et la légalité; toutes les pièces manuscrites échappées aux incendies allumés par elle en sont la preuve.

Il se commettait parfois d'étranges erreurs, et, à ce sujet, nous prions le lecteur de nous permettre de lui parler d'un fait personnel qui vient à l'appui de notre assertion. Nous possédons une pièce ainsi conçue : *Ordre du comité de salut public de conduire à Mazas le sieur Maxime Du Camp. Signé :* G. Ranvier; Ferd. Gambon, et plus bas : *Ordre au directeur du dépôt de recevoir le citoyen Ducamp, arrêté par ordre du comité de salut public;*

signé : A. Regnard. Le tout agrémenté de trois timbres, dont deux rouges et un bleu. Au lieu de mettre la main sur l'individu désigné, on s'empara, au coin de la rue de Rivoli et de la place de l'Hôtel de Ville, d'un membre du comité central, nommé Alphonse Ducamp, dont l'existence avait jusque-là été ignorée de son homonyme et qui fut écroué au dépôt de la préfecture de police, où Th. Ferré vint lui annoncer qu'il serait fusillé le lendemain. L'approche de l'armée française permit à ce malheureux de s'évader. Nous avons pu signaler cette erreur, dont la preuve est entre nos mains, mais combien d'autres, qui peut-être ont eu un dénoûment funeste, sont et resteront inconnues!

Ainsi que nous l'avons dit, chacun, jouant au dictateur, emprisonnait sans scrupule, et tenait à honneur de remplir les geôles : mais, entre tous, deux hommes, qu'il faut faire connaître, ont recherché les premiers rôles dans cette tragi-comédie burlesque et sanglante. Tous deux, sans foi ni loi, sans esprit ni cœur, sans autre énergie que celle qui résulte d'une absence radicale de moralité, sans autre instruction que celle que l'on ramasse dans les brasseries et les cabarets, ont été les metteurs en œuvre de la plus basse expression des illégalités sauvages de la commune. L'un est Raoul Rigault, l'autre est Théophile Ferré, deux jeunes gens de vingt-cinq ans environ, deux galopins sinistres, qui firent le mal pour le mal. Raoul Rigault était un lourd garçon, débraillé, de chevelure et de barbe incultes, solide des épaules, bas sur jambes, myope, l'œil ferme, le nez impudent, la bouche sensuelle, assez épris du bon vin, parlant, criant, gesticulant à tout propos, se bourrant de tabac à priser entre chaque phrase, étonnant les novices par sa faconde, presque célèbre dans le quartier des Écoles et fort apprécié des filles de bas étage. Demi-étudiant, demi-journaliste, sans courage au travail, sans talent d'écrivain, répétant comme vérités sublimes toutes les niaiseries ramassées dans *l'Ami du peuple* et dans le *Père Duchêne*, il passait pour fort parce qu'il était grossier, pour énergique parce qu'il était cruel, pour intelligent parce qu'il était hâbleur. Quelques condamnations, « obtenues, » vers la fin de l'empire, pour des articles publiés dans une de ces petites feuilles éphémères que l'on appelait alors les journaux « de la rive gauche, » lui permirent d'être un peu « martyr » et de rêver des vengeances prochaines, au nom de ses principes outragés par « les sicaires de la tyrannie. » Il était le promoteur de toutes les minces émeutes du quartier latin, des troubles d'amphithéâtre, racolait des turbulens, et, menaçant du doigt ceux qui n'écoutaient pas ses injonctions, il leur disait : « Toi! j'aurai ta tête. » Il avait inventé un nouveau mode de justice qu'il appelait « le jugement par les *impairs :* » les pères eussent été jugés par

leurs fils, les gendarmes par les détenus, les officiers par les soldats, les magistrats par les condamnés. La guillotine lui paraissait lente et arriérée, il la remplaçait par une batterie électrique, qui pouvait facilement tuer 500 réactionnaires en une minute. On riait de ces boutades, on croyait à trop de jeunesse qui s'épanchait en violences incompréhensibles; ce petit homme charnu et crasseux racontait tout haut ses rêves, et il a su les réaliser.

Il était le chef d'un groupe peu nombreux qui ne reconnaissait qu'un maître, celui que l'on appelait familièrement le vieux, c'est-à-dire Blanqui. Or Blanqui savait à quoi s'en tenir sur Rigault et disait de lui : « Comme homme, ce n'est qu'un gamin; mais c'est un policier de premier ordre. » Le fait était vrai et très remarquable. Raoul Rigault avait le génie de la police, et il est certain que, s'il eût vécu, il eût cédé à sa passion dominante et serait devenu un redoutable agent secret, semblable aux vieux braconniers qui se font gardes-chasse. Il avait fait une étude particulière des agens de la préfecture; il connaissait ceux des mœurs, ceux de la sûreté, ceux des garnis, ceux des brigades de recherche; il redoutait surtout ceux du contrôle et excellait à déjouer ceux de Lagrange, qui alors était chargé du bureau politique de la préfecture de police. Sa grande joie était de suivre ceux-ci, de les « filer, » de lier conversation avec eux, de les conduire dans quelque brasserie du quartier et de les griser abominablement. Alors il était enchanté, et dans son sot langage il disait à ses amis émerveillés : « J'ai laissé le *roussin* sous la table. » Il ne pouvait seul suffire aux exigences de sa propre police, il façonnait des élèves et commandait une sorte de brigade volante qui bien souvent a contre-battu la police régulière. Sa grande préoccupation était de faire connaître à ses acolytes les agens secrets qu'ils avaient à redouter; pour cela, il fallait les leur montrer afin de dévisager leurs traits et les éventer partout où l'on pourrait les apercevoir. Aussi allait-il souvent, suivi de deux amis qu'il formait, rôder entre onze heures du soir et une heure du matin aux environs de la préfecture, regardant les passans et désignant à ses élèves ceux qu'il savait appartenir à la police. Une nuit de clair de lune qu'il se promenait avec deux néophytes sur le quai des Orfévres, il vit venir Lagrange; celui-ci reconnut Rigault, sans même avoir l'air de le regarder, continua sa route et se dirigea vers la rue de Jérusalem. Rigault, que Blanqui jugeait bien et qui était véritablement « un gamin, » ne put s'empêcher de faire une plaisanterie; il réunit ses deux mains en porte-voix autour de sa bouche et cria : « Bonjour, Lagrange! » Celui-ci pivota sur ses talons, vint droit à Rigault, placé entre ses deux amis, et, feignant de le reconnaître tout à coup, il lui dit : « Ah! c'est toi! Je suis content de te voir; le patron est furieux; dépêche-

toi donc d'envoyer ton rapport, sans cela tu n'auras pas de gratification ce mois-ci. » Puis il fit volte-face et s'éloigna. Au bout de quelques pas, il se retourna, et le spectacle qu'il vit eut de quoi le faire sourire. Rigault, renversé sur le trottoir, était roué de coups par ses deux élèves, qui le prenaient sérieusement pour un « mouchard. » Lagrange alors lui cria de sa plus forte voix : « Bonsoir, Rigault! » et pénétra dans la préfecture.

Si l'on se trompa sur son compte, il faut lui rendre cette justice qu'il ne trompa personne; il se découvrait tout entier et montrait orgueilleusement l'eczéma de haine qui le brûlait. Il dédaignait les subterfuges familiers aux ambiteux; il ne parlait ni d'égalité ni de liberté, encore moins de fraternité; il disait : « Quand nous serons les maîtres,... quand nous serons au pouvoir! » Dans un des procès politiques où il fut compromis, le procureur impérial, — qu'il appela tout le temps l'accusateur public, — le recommandait, à cause de son extrême jeunesse, à l'indulgence du tribunal; Raoul Rigault l'interrompit : « Je repousse votre indulgence, car, lorsque j'aurai le pouvoir, je ne vous ferai pas grâce. » Il méprisait Robespierre, qu'il appelait « un parlotteur intarissable, » il trouvait Saint-Just « sans énergie » et Couthon « une vieille béquille. » Dans toute la révolution française, il n'admirait que deux hommes : Hébert et Marat, un escroc et un fou. Il aspirait à les égaler : il les dépassa. La vue d'une soutane ou d'une église le mettait en fureur; lui aussi il eût volontiers « étranglé le dernier des prêtres avec les boyaux du dernier des rois; » jamais il ne prononçait le mot *saint* ni le mot *sainte*; il disait : la rue « Hya-Michel » pour la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel. Ces puérilités amusaient et lui faisaient parfois un langage difficile à comprendre, mais qui lui donnait à bon marché un certain renom d'originalité dont il se montrait fier, car il était vaniteux comme un geai. On ne sait trop de quelles ressources il vivait; d'assez méchans bruits ont couru à cet égard dans le quartier latin, mais nous ne devons pas nous en faire l'écho, car rien dans les documens que nous avons eus à notre disposition ne semble les justifier.

Après le 4 septembre, il put saisir son rêve et entrer à la préfecture de police, où le comte de Kératry l'installa, précisément au service politique, à la place de Lagrange. Il était là, beaucoup moins pour aider le gouvernement de la défense nationale que pour profiter de toute occasion propice à le renverser. Il était dans le complot du 31 octobre, fut nommé préfet de police par Blanqui, et se préparait à prendre possession, lorsque le mouvement avorta. Il fut forcé de donner sa démission, mais il ne quitta pas son poste sans emporter force documens qui plus tard ne lui furent pas inutiles, entre autres le livre d'adresses de tous les employés de la pré-

fecture. Il revint à la vie privée et se contenta de pérorer dans les cabarets, au lieu de se joindre à nos débris d'armée qui luttaient contre l'ennemi aux avant-postes. Il était officier d'artillerie, comme tous les révolutionnaires, dont le rêve est d'avoir des canons pour faciliter l'application de leurs théories; lorsqu'on lui reprochait son inaction, il répondait négligemment : « Je suis artilleur en chambre. » Ce n'est pas que cet homme fût lâche, il sut bien mourir, mais, ainsi que tous ses congénères, il se réservait pour le grand jour des revendications sociales, c'est-à-dire pour le jour où il pourrait s'emparer du pouvoir.

Pour lui, comme pour tant d'autres, ce jour vint le 18 mars. Duval, s'étant saisi de la préfecture de police, entièrement abandonnée, par ordre supérieur, de tous les employés et de tous les agens, en était naturellement le commandant militaire; Raoul Rigault lui fut adjoint comme délégué civil, dès le 27 mars, par le comité central. Il n'avait pas attendu sa nomination officielle, et il s'était de sa propre autorité installé le 20. Le 28, il est élu membre de la commune, dans le VIIIe arrondissement, par 2,175 voix sur 17,825 électeurs inscrits; le 30, il est nommé membre de la sûreté générale; le 25 avril il donne sa démission de délégué à la préfecture de police, à la suite d'une scène assez vive au conseil de la commune. On lui reprochait les nombreuses et arbitraires arrestations qu'il faisait opérer; Vésinier, Pillot, Rastoul, proposaient l'adoption de la motion suivante : « La commune décrète, au nom du droit et de l'humanité, l'abolition du secret. » Raoul Rigault combattit le projet; on lui dit : « Le secret est immoral; » il répondit : « Qu'est-ce que cela me fait, si j'en ai besoin? La guerre aussi est immorale, et cependant nous la faisons. » Il se retira, mais, ressuscitant pour lui une des fonctions les plus coupables de la révolution française, il se fit nommer procureur de la commune, le 27 avril, et devint de la sorte le chef hiérarchique de son remplaçant, qui fut un ivrogne nommé Cournet, aimant la bonne chère et ayant rendu quelques services aux détenus, moyennant bonne rémunération. Raoul Rigault, après avoir quitté les appartemens de l'ancien préfet de police, s'installa au Palais de Justice, au parquet du procureur général près la cour de cassation, toujours vêtu en commandant des fédérés, et d'une tenue un peu plus soignée depuis qu'il était « le maître. » Dans certains cas, il dirigeait lui-même les recherches qu'il avait prescrites; sur dix-sept perquisitions qui furent faites, pendant la commune, au domicile de M. Zangiacomi, il en présida trois lui-même.

Les hommes de la commune qui ont traversé la préfecture de police ne se distinguaient ni par la sobriété, ni par la tempérance. Le général Duval, Raoul Rigault, Cournet, mangeaient copieuse-

ment, buvaient de même, se faisaient donner des sérénades pendant les repas du soir et oubliaient complétement la sueur du peuple. Les comptes du restaurateur Martin, qui fournissait leur table, sont intéressans à étudier. Le 21 avril 1871, il est payé et donne, entre les mains du citoyen Replan, caissier principal, reçu de la somme *de dix mille huit cent cinquante-deux francs pour solde de nourriture jusqu'au 22 avril.* Suit le détail où l'on peut lire : « Table de M. le préfet, 7,541 fr. » Moyenne de 228 fr. 51 cent. par jour, qui équivaut à une dépense annuelle de 83,406 fr. Il en fut ainsi jusqu'à la fin. Quelques chiffres expliqueront ces dépenses excessives : — 25 mars, déjeuner du général (Duval), 15 couverts, 74 bouteilles de vin de Beaune; — 18 avril, déjeuner du préfet, 13 couverts, 48 bouteilles de mâcon, 2 bouteilles de « cognac; »— 1er mai, déjeuner du préfet, 10 couverts, 48 bouteilles de mâcon, 3 bouteilles de cognac; — 7 mai, pour la musique, 27 bouteilles de mâcon (ceci, bien entendu, sans préjudice des grands vins que l'on trouvait en abondance dans la cave très bien fournie des préfets de police). — Comme les autres, Raoul Rigault pateaugea à travers le vin et l'eau-de-vie. Il ne s'était jamais du reste piqué d'une grande pureté de mœurs, et il prouva, pendant les deux mois de la commune, qu'il ne dédaignait aucune sorte de jouissances. Il n'était point scrupuleux en matière d'argent : un garde-magasin nommé Ernest Robert est arrêté, le 3 avril, par Benjamin Sicard, attaché à l'état-major de la préfecture; on saisit en même temps chez lui une somme de 401 francs. Robert est mis en liberté le 10 avril, réclame son argent, rédige une note où il relate les faits et l'adresse à Raoul Rigault, qui écrit : *Payer les 401 francs qui sont entrés dans le tiroir de droite du bureau et qui ont servi à nos dépenses courantes.* A vue de cet ordre, le caissier paya. La comptabilité paraît n'avoir pas été tenue avec une régularité irréprochable : *8 mai 1871, Bon pour la somme de cent vingt mille francs à délivrer pour les besoins de l'ex-préfecture de police.* — *Signé :* F. Cournet. — Deux jours après, la somme était versée par la délégation des finances; elle explique une assez forte distribution d'argent qui fut faite, le 18 ou le 19, aux principaux employés lorsque l'on sentait que tout allait s'écrouler. Le 16 mai, Théophile Ferré prend aussi ses précautions et se prépare aux éventualités qui deviennent menaçantes. Voici son reçu : *Reçu du citoyen Replan la somme de six mille francs pour frais faits ou à faire.* — Est-ce sur ces fonds-là que l'on devait prélever l'argent nécessaire à la confection de la décoration que Raoul Rigault avait décidé de créer ou de décréter? Médaille d'or; face : la commune reconnaissante; revers : le triangle surmonté du bonnet phrygien; ruban rouge traversé de la croix de Saint-André blanche.

Le rêve de Raoul Rigault était d'imiter Hébert; le rêve de Théophile Ferré était simplement d'imiter Rigault. Entre ces deux êtres, à qui une haine commune servait de point de jonction, l'émulation du mal fut constante. Rigault avait une certaine prestance juvénile et remuante; chez Ferré, rien de pareil; c'est un avorton chétif et mal venu, portant une tête trop longue sur un corps trop court. Ses cheveux abondans, sa forte barbe noire, ne rendaient que plus sensible encore l'absence d'équilibre de son individu; myope aussi, comme son émule et son maître, il avait des yeux noirs assez doux, un peu extatiques, semblables à ceux des aliénés théomanes, indice curieux à constater chez un homme qui fut le type de l'inquisiteur forcené, tel que le représentent les drames moyen âge; son visage eût été assez régulier, s'il n'eût été enlaidi et vraiment difformé par un nez démesuré, crochu, qui donnait à toute sa physionomie l'apparence d'un vautour inquiet. Il n'ignorait pas sa laideur, et celle-ci fut pour beaucoup dans sa violence préméditée; un document écrit par lui le 8 octobre 1862, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, et qui fut trouvé à son domicile, ne laisse aucun doute à cet égard et mérite d'être cité tout entier :

« *Inconvéniens d'une petite taille et des ridicules :* J'ai le malheur d'avoir un nez passablement long; personne ne s'imaginera jamais combien jusqu'à présent il m'a occasionné de désagrément; mais il faut dire aussi que ma petite taille, la croissance de mes moustaches, y ont un peu contribué. Dans la rue, on se retourne pour bien m'observer, on sourit, les gamins se moquent de moi et me donnent des sobriquets. Aux écoles où j'ai été, j'ai toujours eu des surnoms, tels que : *Fée carabosse*, *Maréchal nez*. Quelquefois je ne supportais pas ces interpellations, alors une querelle surgissait, qui finissait par quelques horions donnés et reçus des deux côtés. Je suis aussi, chez mes parens, la risée des personnes qui viennent les voir; chez mon patron, mon physique n'étant pas favorable, on ne peut s'imaginer que je vaille quelque chose; ne représentant pas, on se figure que je suis sans capacité aucune. Lorsque je suis en société avec des personnes instruites, de crainte de faire des fautes de langage, je deviens timide, je ne puis parler; alors je bredouille, ce qui n'est pas un bon moyen de prouver mon intelligence. Outre cela, je suis mal vêtu, ce qui me donne l'air emprunté et gauche; je suis orgueilleux; alors je me redresse et j'ai tout à fait l'air d'une caricature. Enfin, pour finir, j'ai des pensées fort au-dessus d'un jeune homme de mon âge; je veux paraître sérieux et sévère, et tout cela ne cadre pas avec ma figure de *Polichinelle*. Allons, pauvre ami, sois fort, dédaigne les mauvaises paroles qu'on te dira; aie du cœur et de l'énergie, tu parviendras, et personne n'aura rien à te réclamer. Il existe un proverbe à Paris où il est dit:

« Ceux qui réussissent ont toujours raison; ceux qui n'arrivent pas, toujours tort; » tâche que la première partie d'icelui soit vraie pour toi ! »

Rien n'est plus explicite que cette confession. Ce fantoche, fatigué de faire rire, voulut faire peur; se sachant grotesque, il rêva d'être terrible, et le fut. Il y eut des aliénés parmi ses proches, et on peut admettre, pour l'honneur de l'espèce humaine, qu'il n'était pas sain d'esprit. Son père, ancien cocher de bonne maison, retiré avec le fruit de ses économies, l'avait fait élever chez les frères de la doctrine chrétienne, et ensuite chez un sieur L..., dont la pension fut fermée à cause de l'enseignement ultra-matérialiste que l'on y distribuait. Ses « études » terminées, Th. Ferré entra comme clerc ou employé comptable chez un agent d'affaires. C'est là que la commune le trouva : elle en fit sa bête féroce. Il avait déjà une certaine notoriété parmi les révolutionnaires. Lors de la manifestation Baudin, au cimetière Montmartre, il s'était juché sur une tombe et avait crié : « La convention aux Tuileries! La raison à Notre-Dame! » Le 6 janvier 1869, à une réunion au cabaret du Vieux-Chêne, rue Mouffetard, il avait dit : « La bourgeoisie vit des sueurs du peuple... La force, qui nous opprime aujourd'hui, nous pourrons l'avoir un jour, et nous l'écraserons! » C'étaient là des titres sérieux; il les fit valoir, et, dès le mois d'octobre 1870, il est à la tête du comité de vigilance, qui siége rue Clignancourt, n° 41. Il eut grand soin du reste de ne point exposer sa chétive personne pendant la guerre, et n'alla pas au feu une seule fois. Il fut élu membre de la commune et attaché, le 30 mars, à la commission de sûreté générale; c'est en cette qualité que le 28 avril il demandait l'exécution immédiate des otages, simplement pour « affirmer les principes. » Le 5 mai, Raoul Rigault le rapproche de lui, sous le titre de substitut de procureur de la commune; enfin, lorsque le fort d'Issy est occupé par nos troupes, que l'on se prépare à une résistance qui ne fera qu'augmenter la défaite, que l'on médite des cruautés sans exemple, Th. Ferré est délégué à la sûreté générale, autrement dit, il est élevé à la fonction d'exécuteur des hautes œuvres de la commune. — On sait s'il fut fidèle à son mandat. Aux dernières heures de la bataille, lorsque, seul, Belleville tenait encore, Ferré coupa lestement sa barbe, mit son petit corps en jupes, s'accrocha un chignon — *réquisitionné* — derrière la tête, et s'esquiva. Il fut arrêté dans la nuit du 9 au 10 juillet 1871, rue Saint-Sauveur, n° 6, dans un appartement qu'il partageait avec un ouvrier tapissier qui était son frère. Il fut hautain et railleur pendant son procès; quoiqu'il eût assuré qu'il ne se défendrait pas, il rétorqua avec habileté des dépositions erronées sur le rôle qu'il avait joué à la Grande-Roquette dans la journée du 27 mai et accepta la res-

ponsabilité de tous ses actes. Au plateau de Satory, il écouta sans pâlir la lecture du jugement qui le condamnait à être fusillé, jeta son chapeau en l'air, cria : Vive la commune! et mourut. De sa petite et ferme écriture, il avait libellé un projet de défense qui se termine par ces mots : « La fortune est capricieuse; je confie à l'avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance! »

On ne peut dire que Raoul Rigault et Ferré furent les hommes de la commune; celle-ci n'eut point d'hommes, elle n'eut que des spectres, des fantômes perdus dans les ombres du passé, que le besoin d'imitation poussa aux violences, mais qui ne surent formuler aucune idée nouvelle. Mais ces deux cabotins de la terreur firent un mal incalculable en excitant toujours le troupeau des rêveurs aux mesures excessives. En révolution, il s'agit de crier le plus fort pour être le mieux écouté. Dans son livre *De Paris à Cayenne* (page 59), Delescluze a écrit : « L'interdiction des droits civiques devrait, en équité, suffire à la répression des délits politiques. » Il avait raison; il eût pu faire appliquer cette loi relativement douce s'il eût été le maître, mais il cédait à la majorité, conduite par les énergumènes qui rêvaient l'échafaud en permanence et la fusillade continue. « On a vu dans les clubs, dit Stendhal, pendant la révolution, que toute société qui a peur est à son insu dominée et conduite par ceux de ses membres qui ont le moins de lumières et plus de folie. » Cette vérité est incontestable, toute l'histoire de la commune lui donne une force nouvelle. Sans excuser en rien la criminelle insurrection du 18 mars et l'étrange gouvernement qui en est issu, on peut dire cependant que celui-ci comptait certains hommes sans fiel ni méchanceté; ils sont restés impuissans et débiles; ils n'ont pas accepté, ils ont subi les motions sanguinaires, mais il leur a été impossible de les faire ajourner. Comme au temps du despotisme jacobin, le modérantisme était un crime, et sous peine grave il fallait hurler avec les loups, hurler plus fort, afin de n'être pas dévoré par eux. La tourbe brutale et bestiale des officiers fédérés était certes prête à tous les méfaits : les massacres lui ont semblé justes, et les incendies ne lui ont pas déplu; mais ces grands malheurs auraient pu être évités si les chefs de la résistance, les membres de la commune n'avaient été entraînés jusqu'à la monomanie homicide par les exhortations, les railleries, les menaces, les objurgations de Raoul Rigault et de Ferré, deux horribles drôles que l'histoire ne pourra que rejeter comme elle a déjà vomi Hébert et Marat. Bientôt nous les verrons à l'œuvre dans les prisons, qui furent bien réellement leur domaine, pendant toute la durée de la commune.

MAXIME DU CAMP.

LA

POÉSIE POPULAIRE EN FRANCE

ET

LA VIE RUSTIQUE

I. *Histoire du Lied*, par M. Édouard Schuré, 2e édit., 1877. — II. *Chansons populaires des provinces de France*, par MM. Champfleury et Wekerlin, 1860. — III. *Chants populaires du pays messin*, recueillis par le comte de Puymaigre, 1865. — IV. *Noëls et Chants populaires de la Franche-Comté*, par M. Max Buchon, 1863. — V. *Chants et Chansons populaires des provinces de l'ouest*, par M. Jérôme Bujeaud, 2 vol., 1866.

I.

« La poësie populaire et purement naturelle a des naïfvetez et graces, par où elle se compare à la principale beauté de la poësie parfaicte selon l'art, comme il se veoid ez villanelles de Gascoigne, et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont cognoissance d'aulcune science, ny mesme d'escripture; la poësie médiocre qui s'arreste entre les deux est desdaignée, sans honneur et sans prix. » — C'est Michel Montaigne qui écrivait cela au XVIe siècle, et depuis lors la poésie populaire n'a guère préoccupé nos grands écrivains, prosateurs ou poètes. Molière cependant goûtait la chanson de *Ma mie* et du *roi Henry*, et la préférait aux préciosités des faiseurs de madrigaux à la mode. Le plus humain et le plus original de nos poètes, avec La Fontaine, s'est seul souvenu dans

le grand siècle qu'il y avait, loin des sommets du Parnasse classique, un réservoir de franche poésie dont les eaux vives arrosaient sourdement tout le sol des provinces de France. Le grand courant poétique officiel roulait dans une autre direction ; il s'alimentait aux sources grecques et latines, et ses eaux méthodiquement canalisées reflétaient avec solennité les statues mythologiques, les charmilles taillées au cordeau et les grands arbres symétriques dont ses rives étaient décorées. Ni le XVIIIe siècle avec ses préoccupations philosophiques, ni même l'époque romantique, dont l'attention était absorbée par l'étude des littératures germaniques, ne semblèrent se douter qu'il y avait sur le sol même du pays natal une source bien autrement vivace et rafraîchissante que les traductions grecques, romaines ou anglo-saxonnes. Pendant ce temps, la poésie populaire continuait à répandre obscurément ses eaux vierges; elle s'éparpillait en centaines de ruisselets courant au hasard à travers nos provinces, sautillant sous bois dans les montagnes des Vosges et du Jura, murmurant le long des terres à blé de la Lorraine, au bord des chemins creux du Poitou, ou se perdant en flaques solitaires dans les landes mélancoliques de la Bretagne et du Berry.

Je me souviens toujours avec émotion du moment où le charme de la poésie populaire me fut révélé. C'était dans une petite ville poitevine; je sortais du collége, saturé de formules scolastiques et grisé par les lectures romantiques que je faisais en guise d'école buissonnière. Un matin d'été, au petit jour, je dormais fenêtres ouvertes, quand je fus réveillé par la voix d'un jeune garçon menant ses chevaux à l'abreuvoir. Dans la rue vide et sonore, à travers le piétinement des chevaux, montaient ces paroles que le conducteur chantait à plein gosier :

Elle a son doux berger
Qui vient la voir souvent.
— Hé! levez-vous, bergère.
Hé! levez-vous, car il est jour;
Les moutons sont en plaine,
Le soleil luit partout...

Mais les paroles ne sont rien, détachées de la musique. Il fallait entendre cet air d'abord traînant et rhythmé comme du plain-chant, puis tout à coup s'envolant en notes gaies, sonores, légères, comme autant d'alouettes à l'essor. Il me sembla que je voyais soudain le ciel s'illuminer et que j'assistais au réveil de la terre. A partir de ce matin, je subis la séduction de la muse rustique et je me mis en quête de chansons paysannes. Ce coin de province était fait à souhait pour cette recherche; les chemins de fer ne l'avaient pas encore traversé et les traditions populaires s'y étaient conservées intactes.

Je les retrouvais partout : à l'ombre des *bouchures* (haies) où les bergères chantaient en filant au fuseau, dans les *ballades* où la vielle et la cornemuse jouaient encore le *bal* poitevin et les bourrées limousines. Le soir, quand les pastoures huchaient pour *arander* leurs ouailles éparses dans les prés, les fuyantes vocalises de cette mélopée si bien en harmonie avec la tombée du soir se répétaient à chaque coin de la vallée; il me semblait alors que les temps primitifs se réveillaient et que, trois mille ans auparavant, les bergères celtes avaient dû se servir de ce même chant pour rappeler leurs troupeaux.

C'est là en effet un des précieux enchantemens de la poésie populaire; quand on la rencontre, on croit ressaisir le fil de l'antique tradition nationale, on se sent en sympathique communication avec ses plus lointains ancêtres. En face de ces monumens de l'histoire populaire, — contes, superstitions, coutumes, chansons, — on est ému comme si on était mis brusquement en présence d'un trisaïeul inconnu dans les traits duquel on retrouverait des airs de famille. On se sent rattaché au terroir de sa province par des racines nouvelles et plus profondes. C'est qu'on a tout à coup entendu sourdre sous le sol le grand courant de poésie primitive, qui est en quelque sorte le fonds commun de la race et qui s'est conservé plus vivace en pleins champs et en plein air.

La vie rustique est imprégnée de cette poésie élémentaire. Le paysan, qui est sans cesse en communication directe avec le sol, la porte inconsciemment avec lui. Elle se révèle dans tous les actes de son existence; dans ses chants, dans ses croyances, ses proverbes, ses mots de tous les jours. Quand on étudie attentivement la langue campagnarde, on est tout étonné d'y découvrir à chaque instant des images saisissantes et colorées. S'il vente frais, le paysan vous dit que l'air est *gai;* si la chaleur est lourde et le ciel couvert, le temps est *malade*. A-t-on jamais peint la physionomie capricieuse et perfide des jours d'avril avec plus de bonheur que dans ce proverbe rustique :

> Il n'est si joli mois d'avril
> Qui n'ait son chapeau de grésil.

En Touraine, les femmes qui ont reçu une donation par contrat de mariage disent que leur mari « leur a payé leur jeunesse. » Nul poète mieux que le paysan n'est prompt à personnifier les objets inanimés. — Ces terres ne rendent rien, me répétait un jour un laboureur; on a beau les fumer, elles ne sont pas *reconnaissantes*. — Une autre fois un braconnier, voulant, dans un récit de chasse, me décrire la physionomie du terrain où il chassait et l'état de la tem-

pérature, s'écriait : — Il n'avait pas neigé dru, mais il était tombé une *sucrée* de neige. — Et il en est ainsi de toutes choses dans la vie rustique; l'imagination enfantine du paysan les lui peint immédiatement sous une forme vivante, pittoresque toujours et souvent poétique. Y a-t-il dans la poésie des lettrés un cri plus lyrique et plus passionné que ces quatre vers d'une chanson de l'Angoumois :

Ah! soleil, fonds les rochers!
Ah! lune, bois les rivières!
Que je puisse regarder
Mon amant, qui est derrière...

Hélas! la centralisation arrive comme une marée montante, et, en France surtout, elle pousse de tous côtés dans les provinces les flots ternes et limoneux de ses grandes eaux. Même quand ce flot banal ne séjourne pas, après l'inondation le sol reste ensablé, et à la place où s'épanouissait l'originale floraison des coutumes et de la langue rustiques, on ne retrouve plus qu'une couche uniforme de gravier grisâtre. De jour en jour les costumes provinciaux disparaissent, les usages se perdent; les enfans d'à présent ne savent plus parler le patois de leur pays, et les jeunes gens ont oublié les chansons de leurs pères. L'antique province avec sa physionomie si personnelle et si variée de couleur n'existe déjà plus que comme une aïeule agonisante. Elle ne se rappelle plus la langue d'autrefois ou elle n'en répète plus que des lambeaux incohérens. Encore un peu de temps, et elle sera tout à fait morte; alors on s'apercevra qu'elle avait du bon et on se disputera ses reliques.

Depuis une vingtaine d'années, on commence déjà à comprendre qu'on possède un trésor et qu'on l'a laissé s'éparpiller. Voilà longtemps que chez nos voisins, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, on s'est occupé de recueillir pieusement les vieilles traditions et les chants populaires; chez nous, on a procédé lentement et dédaigneusement à ce travail tardif. Un grand romancier, George Sand, et un poète, Gérard de Nerval, furent les premiers à signaler les richesses qu'on laissait perdre. Un peu plus tard, M. Fortoul, pendant son passage au ministère de l'instruction publique, conçut le projet de publier un recueil de nos chansons populaires; mais il confia le soin d'utiliser les documens recueillis en province à des historiens et à des érudits qui n'avaient pas la foi. Ils se mirent à la besogne sans conviction, et les matériaux amassés dorment encore aujourd'hui dans quelque coin de bibliothèque. Comme toujours, l'initiative privée a obtenu de meilleurs résultats. En 1860, un admirateur de la poésie rustique, M. Champfleury, publia, avec l'aide d'un savant compositeur, M. Wekerlin, un choix de chansons

glanées dans toutes les provinces de France. Trois recueils d'une véritable importance : le *Romancero de Champagne* de M. Tarbé (1863-64), les *Chants populaires du pays messin* de M. de Puymaigre (1865), les *Chants et Chansons populaires des provinces de l'ouest* de M. J. Bujeaud (1866), vinrent s'ajouter au travail intéressant de M. Max Buchon sur les chansons de la Franche-Comté, et au livre de M. de Beaurepaire sur celles de la Normandie. Enfin depuis peu un recueil dont le titre rappelle ingénieusement la fée poitevine qui bâtissait des châteaux par la seule vertu de son chant merveilleux, — *Mélusine*, — paraît sous la direction de MM. H. Gaidoz et E. Rolland, et se propose de devenir une sorte de répertoire périodique de la littérature mythologique et des traditions populaires des provinces de France.

Malheureusement pour l'art, presque toutes ces tentatives sont faites par des philologues, plus préoccupés de l'intérêt de la science que de celui de la poésie. Les érudits qui se dévouent à ce travail de sauvetage y recherchent avant tout la solution de certaines théories scientifiques encore très obscures; ils laissent négligemment à l'écart le côté esthétique du sujet. Or, en matière de poésie, je me défie un peu de tout philologue qui n'est pas doublé d'un poète. Le travail de ces terribles grammairiens me cause le même effroi que celui d'un entomologiste arrachant les ailes d'un papillon pour en analyser les écailles chatoyantes. Ils traitent comme une chose morte cette délicate fleur ailée qu'il ne faudrait toucher que du regard. Il est regrettable qu'il ne se soit pas trouvé en France de poètes assez érudits et patiens pour rendre à la poésie le service qu'ont rendu aux lettres allemandes Achim d'Arnim et Clément Brentano, lorsqu'ils ont rassemblé les chansons populaires de leur pays dans le recueil de l'*Enfant au cor enchanté (des Knaben Wunderhorn)*. Dans ses pages sur *l'Allemagne*, Henri Heine proclame très haut l'influence considérable qu'a eue la publication de ce recueil sur l'esprit des poètes de son temps. « Je ne saurais trop, dit-il, louer ce livre; il renferme les fleurs les plus délicates de l'esprit allemand, et quiconque voudra connaître le peuple allemand sous un aspect aimable, que celui-là lise ce livre. Il est ouvert devant moi en ce moment, et il me semble qu'il me parfume de l'odeur de nos tilleuls du nord... L'*Enfant au cor merveilleux* est un monument bien remarquable de notre littérature. Il a exercé une trop noble influence sur les lyriques de l'école romantique, particulièrement sur Uhland, pour le passer sous silence... »

Dans une étude très complète qu'il a faite sur le *lied* et la poésie populaire en Allemagne, M. Édouard Schuré démontre très bien à son tour quel profit ont tiré de l'étude des chansons populaires

les grands poètes de l'Allemagne : Goethe, Heine et Uhland. Il fait voir par de nombreux exemples quel sang jeune ces *lieder* du peuple ont infusé à la poésie lyrique. C'est en s'assimilant cette poésie rustique où le sentiment éclôt avec la spontanéité et la simplicité d'une fleur, que Goethe, Uhland et Heine ont trouvé pour leurs poèmes une forme colorée, vivante, précise et en même temps exempte de rhétorique et de déclamation. Après nous avoir révélé toutes ces merveilles lyriques qui sont le trésor de l'Allemagne lettrée, M. Édouard Schuré a été amené à conclure que, malgré le magnifique épanouissement de 1820, la poésie, chez nous, est, sur plusieurs points, inférieure à celle des Allemands. « Elle est, dit-il, plutôt un art de lettrés qu'une force vive, sortant des profondeurs de la nation et y faisant circuler la joie et l'enthousiasme. » A propos de cette infériorité, M. Schuré rappelle une observation qui lui a été faite à l'étranger, et que j'ai eu également l'occasion d'entendre formuler par des écrivains anglais et allemands : « Lorsqu'un étranger lit la plupart de nos grands poètes, il est frappé tout d'abord par le caractère oratoire qui défigure parfois leurs plus belles créations. Pourquoi tant de rhétorique et de vains ornemens? nous disent-ils. Vos poètes méditent, raisonnent et font la philosophie de leurs sentimens... C'est là de l'éloquence; mais le vrai poète n'a pas besoin de démonstration, sa muse le transporte bien au-dessus des luttes de l'école... Comment songerait-il à démontrer son amour et sa foi, puisqu'il en est pénétré jusqu'au fond de l'âme et ne fait qu'un avec eux?.. Vous autres, vous voulez tout dire et ne laisser rien deviner. Vous déclamez admirablement en vers, vous ne chantez pas. »

Il y a beaucoup de vrai dans cette critique. Comme remède, M. Schuré propose à nos poètes de suivre l'exemple des Allemands et de chercher dans les chansons populaires ce qui manque trop souvent à notre poésie lyrique : la sincérité, la sobriété et le sentiment spontané. Le conseil est excellent, et je suis persuadé pour ma part que, si notre art doit se renouveler, c'est là qu'il trouvera un rajeunissement; mais il est un point sur lequel je ne suis plus d'accord avec l'historien du *lied*, c'est lorsqu'il doute que notre poésie populaire ait le sang assez riche pour nourrir un art nouveau, et lorsqu'il engage les poètes à étudier surtout les chants populaires des nations voisines. Il me semble au contraire que c'est en s'assimilant les élémens tirés de notre propre fonds que nos poètes pourront se refaire un tempérament lyrique. Les poésies rustiques écloses dans nos provinces sont nombreuses et variées; elles ont le même charme que celles de nos voisins, les mêmes vertus et bien souvent la même origine. Les fleurs du bouquet

sont nées de semences également répandues sur tout le sol européen; seulement à celles qui ont germé en France, le terroir, la lumière et l'air ambiant ont donné une couleur et un parfum tout français. C'est cette couleur caractéristique qu'il faut se mettre dans les yeux; c'est ce parfum dont il faut s'imprégner pour redonner à la poésie française une saveur vraiment originale.

II.

L'ensemble des poésies rustiques déjà recueillies dans nos provinces permet d'embrasser tout le développement de la vie du paysan. La poésie populaire nous le montre depuis l'heure où, dans sa barcelonnette, il ouvre pour la première fois ses yeux au clair soleil, jusqu'au jour où il s'endort dans la bière faite avec les planches qu'a façonnées le *ségar* (1)

Dont la scie alerte et blanche
Danse et reluit au courant du moulin.

Dans les campagnes, la vie n'est pas toujours douce pour le nouveau-né. Le père et la mère sont aux champs, le marmot reste souvent seul à pleurer dans son berceau. Je me souviens d'avoir vu, au fond d'un village de Touraine, une maison de paysans dont les maîtres étaient en *métive* (en moisson). Au milieu de la chambre, il y avait une sorte de pilier auquel on avait accroché par des lisières deux enfans en bas âge. Leurs petits pieds encore mous chancelaient sur le pavé humide, et, pour toute distraction, les marmots tournaient le jour durant autour du poteau comme une chèvre autour de son piquet; mais, bien que l'enfant du paysan fasse de bonne heure l'apprentissage des rudesses de la vie, il n'en est pas moins aimé d'une certaine façon, et sa mère a un répertoire de jolis petits airs pour le bercer le soir dans son lit d'osier. Ces berceuses, qu'on nomme en Lorraine des *endormeuses*, ont toutes une mélodie câline et attendrie; les paroles n'y brillent pas par la logique, mais elles sont ingénieusement appropriées à l'intelligence naissante de l'enfant. Les phrases, sans rime ni raison, sont composées de mots lumineux et sonores destinés à agir sur la fraîche imagination du bambin :

Petite fille de Paris,
Prête-moi tes souliers gris
Pour aller en paradis.
Nous irons un à un
Au chemin des saints,

(1) *Ségar*, scieur de long (patois vosgien).

Deux à deux
Dans le chemin des cieux...

Parfois la berceuse se développe et prend les allures d'un petit drame, comme dans la *Noce du papillon*; l'enfant écoute avec ravissement ce récit où jouent un rôle tous les animaux que ses jeunes yeux ont déjà remarqués :

Ah! ah! papillon, marie-toi!
— Hélas! mon maître, je n'ai pas de quoi.
— Là, dans ma bergerie, j'ai cent moutons,
Ce s'ra pour faire la noce du papillon.

Et alors défilent toutes les bêtes du voisinage, chacune ayant un caractère et tenant un discours en rapport avec son genre de vie : le chien, le renard, le moineau, le *goret*, la perdrix et jusqu'au héron :

Ah! ah! que dit le héron?
— J'ai les ailes et le cou long,
J'irai à la rivière pêcher le poisson,
Ce s'ra pour faire la noce du papillon...

A chaque apparition d'un nouveau personnage, la scène change et une nouvelle perspective s'ouvre à l'esprit de l'enfant, jusqu'à ce que, charmé, il glisse doucement de la rêverie dans le rêve, et du rêve dans le bon sommeil profond de l'enfance.

Peu à peu les années s'ajoutent aux années, les jambes du bambin deviennent plus solides, le sang coule dans ses veines comme du vif-argent; il lui faut remuer sans cesse, *gibler* au grand air comme un écureuil. Alors les rondes succèdent aux berceuses et retiennent le soir des bandes de garçonnets et de fillettes devant les portes ou dans les granges. Le répertoire de ces rondes françaises, si alertes, si sautillantes et si gaies, est aussi varié et abondant que les herbes d'une prairie. Il y en a de dramatiques comme le *Pont du nord*, de galantes comme les *Trois filles dans un pré* ou *Cécilia*, d'ironiques comme celle-ci, qui est originaire du Poitou, et dont le mouvement est si bien rhythmé, qu'on croit voir à tout moment tournoyer la chaîne des danseurs :

Derrière chez mon père
Il y a un étang,
Trois jeunes demoiselles
S'y vont promenant.
Vous qui menez la ronde,
Menez-la rondement.

En chemin, les trois demoiselles rencontrent un pèlerin qui les

implore, mais les belles n'ont pas le cœur tendre et elles rabrouent le quémandeur indiscret :

Avoir pitié des hommes,
Nous n'avons pas le temps.
Les garçons sont volages
Comme la feuille au vent.
Vous qui menez la ronde,
Menez-la rondement.

Avec l'arrière-saison finissent les rondes en plein air, mais, l'hiver venu, les chansons ne chôment pas; au contraire, elles éclatent de plus belle dans le fournil où l'on brise les noix pour faire de l'huile, dans les *veilloirs* où l'on teille le chanvre et où les grands garçons viennent *dailler* aux fenêtres, c'est-à-dire intriguer du dehors les filles blotties autour de la lampe. C'est alors que les enfans écoutent, bouche bée et les yeux écarquillés, les noëls, les complaintes, les chansons d'aventure, que psalmodient les vieilles fileuses et où le merveilleux joue un rôle important. Dans ses chants, le paysan semble poursuivi du besoin d'oublier les laideurs de sa vie de tous les jours. Il n'y parle que de châteaux, de princesses, de jardins pleins de fleurs, de vaisseaux chargés d'or et d'argent. Toutes les filles y ont la main blanche, tous les galans portent des habits « bordés de dentelles » et des chapeaux de velours. Le journalier en sabots, aux habits terreux, occupé à remuer la glèbe, trompe sa misère avec des mots tout reluisans de richesse, comme certains pauvres diables trompent leur faim en lisant les descriptions savoureuses d'un livre de cuisine. Parfois ces ballades de la veillée ont une certaine valeur historique. En voici une, par exemple, qui donne en quelques couplets, avec un relief étonnant, le caractère et les mœurs d'une époque :

Le roi a fait battre tambour
Pour voir toutes ces dames,
Et la première qu'il a vue
Lui a ravi son âme.

— Marquis, dis-moi, la connais-tu?
Qui est cette jolie dame?..
Et le marquis a répondu :
— Sire roi, c'est ma femme.

Le roi est amoureux, et le marquis est ambitieux; il pense, comme dans *Amphitryon*, que

Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore.

Le roi le fera « beau maréchal de France, » on l'enverra guerroyer au loin, et la marquise deviendra une maîtresse royale. Tout cela est dit en douze vers, et le pauvre mari, moitié de gré, moitié de force, prend congé de sa femme :

« Adieu, ma mie, adieu, mon cœur,
Adieu, mon espérance!
Puisqu'il te faut servir le roi
Séparons-nous d'ensemble... »

— La reine a fait faire un bouquet
De belles fleurs de *lyse*,
Et la senteur de ce bouquet
Fit mourir la marquise.

C'est tout. Je ne crois pas qu'il y ait dans les *Volkslieder* ni dans les *Novellieri* italiens un récit plus court, plus net, ayant en même temps plus de mouvement et de couleur poétique que cette chanson de vingt-huit vers. Les figures y sont peintes d'un trait, et elles vivent. On voit le roi vert-galant et tout-puissant, le courtisan ambitieux, amoureux et obéissant, la femme à la fois éblouie et craintive, et la reine jalouse et sacrifiée, qui se venge à la façon du XVIe siècle, en empoisonnant sa rivale dans un bouquet.

A côté de ce petit drame, voici la *Complainte de Jésus-Christ*, colorée et mystique comme un vitrail du moyen âge. — Pour éprouver les cœurs de deux époux, Jésus-Christ s'habille en pauvre et va demander à la porte de leur logis « les miettes de la table. » Le mari repousse ce mendiant avec la rudesse d'un rustre avare et positif :

Les miettes de notre table,
Les chiens les mangeront bien;
Ils nous rapportent des lièvres,
Toi, tu ne rapportes rien.

Mais la femme est charitable, elle fait entrer le vagabond, qui tout à coup se tranfigure devant elle :

Comme ils montaient les degrés,
Trois beaux anges les éclairaient...
— Ah! ne craignez rien, madame,
C'est la lune qui paraît.

En quatre vers, on a un tableau d'une exquise délicatesse. Rien de plus charmant que la façon dont Jésus-Christ rassure cette femme effrayée de se trouver en face d'un dieu au cortége resplendissant.

Si la *Complainte de Jésus-Christ* a un caractère mystique, la ballade du *Roi Renaud*, telle qu'on la chante dans le pays messin, a

une tournure grandiose et épique. On la croirait détachée d'une chanson de geste :

Le roi Renaud de la guerre revint,
Ses entrailles portait dans ses mains.

Sa mère l'aperçoit venir,
Elle en a le cœur réjoui.
— Mon fils Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un roi.

Mais le roi Renaud n'a plus le cœur à se réjouir, il se fait dresser « un blanc lit » et il y meurt en recommandant que l'accouchée n'en sache rien. Pendant ce temps, dans sa chambre, la jeune reine entend le bruit des apprêts funèbres et s'inquiète. La mère s'efforce de mentir pour la rassurer, mais elle est vite à bout de mensonges :

Quand commencent les litanies et chants,
Les patureaux s'en vont disant :

« Voilà la femme de ce grand roi
Qu'on enterra hier au soir. »

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est-ce que ces patureaux ont dit?

— Ma fille, je ne puis le cacher,
Le roi Renaud est décédé.

L'épouse alors s'en va dans l'église, où est le tombeau de son mari, et elle a un cri qui cette fois doit réjouir le mort dans son cercueil :

— Tenez, ma mère, voici les clés
De toutes mes villes et cités.

Prenez mes bagues et joyaux,
Ayez soin de mon fils Renaud,
Je veux mourir sur ce tombeau.

Pour montrer combien est variée et riche cette mine des chansons populaires, je veux citer encore une sorte de féerie dont la fantaisie eût été digne d'inspirer le *Plongeur* de Schiller ou la *Lorelei* de Heine. C'est la ballade poitevine des *Clés d'or*. Un amoureux croit entendre son amie pleurer au sommet d'un rocher qui surplombe au-dessus de la mer; il accourt et questionne la jeune fille éplorée :

— Oh! qu'avez-vous la belle,
Qu'avez-vous à pleurer?
— Les clés d'or de mon père
Dans la mer sont tombées...

J'aimerai toujours ma Nanon
Qui tient mon cœur en prison.

La belle promet « ses amours » à celui qui ira chercher les clés. L'amant se déshabille, plonge dans la mer une première fois et ne trouve rien :

Du second coup qu'il plonge
Jusqu'au sable a été;
Du troisièm' coup qu'il plonge,
Dans la mer s'est noyé...
J'aimerai toujours ma Nanon
Qui tient mon cœur en prison.

N'y a ni poissons ni carpes
Qui n'en aient pas pleuré,
N'y a que la sirène
Qui a toujours chanté.
J'aimerai toujours ma Nanon
Qui tient mon cœur en prison.

Comme on l'a deviné, l'amoureux a été trompé par une fausse apparence. C'était la perfide fée des eaux qui se plaignait au sommet des roches, et non la bien-aimée. Celle-ci accourt, désespérée, sur le rivage, et se répand en imprécations contre la sirène maudite :

Chante, sirène, chante!
T'as moyen de chanter,
Tu as la mer à boire,
Mon amant à manger...

Avec ses procédés naïfs, cette chanson réussit très bien à exprimer les fascinations de l'ondine, la dangereuse fée des eaux. Le refrain amoureux : « J'aimerai toujours ma Nanon, etc., » qui revient comme une incantation, ajoute encore à l'effet et donne la sensation d'un cerveau hanté par le vertige. Il tourne autour de chaque strophe comme un tourbillon d'eau au-dessus de l'entonnoir d'un gouffre.

Dans la poésie populaire, l'enfant ne se borne pas à être un simple auditeur, il est lui-même acteur, quand reviennent certaines époques solennelles comme la Noël, la nouvelle année, le premier mai. Dans l'Angoumois, au 1er janvier, des bandes d'enfans vont chanter aux portes l'*Aguilanneu* (au gui l'an neuf) :

Nous sommes de pauvres gens,
Bonnes gens,
Qui ne sont guère riches;
Nous cherchons de l'argent,
Bonnes gens,
Pour nourrir nos familles.

Faites-nous la charité,
Donnez-nous un sou marqué.
Si les sous marqués manquent,
Donnez-nous de l'argent blanc.

En Bourgogne, c'est pendant la semaine sainte que les enfans vont quêter des œufs en chantant la complainte de la Passion, et en promettant à ceux qui donneront de bon cœur qu'ils iront tout droit en paradis :

Droit comme un ange auprès de Jésus-Christ.

Au 1er mai, dans la Meuse et le pays messin, les fillettes, vêtues de robes blanches, coiffées de branches vertes, allaient jadis, en dansant et en chantant, célébrer le renouveau et quêter pour l'autel de la Vierge. Les chansons consacrées pour ce jour-là s'appellent des *trimâzos*. Dans quelques-uns de ces *trimâzos*, la joie du printemps revenu éclate à chaque vers; il semble qu'on y entende le bourdonnement de la séve en fermentation dans les cœurs et dans les plantes :

En passant *avau* (parmi) les champs,
J'ons trouvé les blés si grands,
Les avoines vont se levant,
Les aubépines fleurissant.
Trimâzos!
C'est le mai, le joli mai!
C'est le joli mois de mai!

Tout en chantant, l'enfant prend de l'âge, et avec l'âge il prend un métier. Au village, les loisirs de l'enfance sont courts; sitôt que le garçon atteint ses quatorze ans, on le fait travailler. Voilà les bambins de tout à l'heure qui deviennent apprentis et compagnons. Les uns s'en vont bûcherons dans la forêt, les autres, marins sur la mer ou moissonneurs aux champs; mais au milieu de leur travail ils chantent toujours. C'est le cycle des chansons de *métiers* et de *compagnonnage*. L'apprenti se console de la monotonie de sa tâche avec un peu de musique, et dans sa chanson on entend, comme un écho, résonner le bruit de ses instrumens de travail. Écoutez la chanson du batteur en grange; on dirait que le refrain est rhythmé par le choc des fléaux tombant en cadence sur l'aire :

Dans la peine, dans l'ouvrage,
Dans les divertissemens,
Je n'oublie jamais ma mie.
C'est ma pensée en tout temps.
— Ho! batteux, battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Le bûcheron, solitaire dans la forêt profonde, compose des chansons toutes poétiques, pleines d'apparitions idéales et fleuries où le gazouillement des oiseaux se mêle à chaque instant, comme un refrain, aux rêves scandés par le bruit de la cognée :

Il y avait trois petits fendeux,
Fendeux dessus l'herbette
(J'entends le rossignolet);
Il y avait trois petits fendeux
Causant de leurs amourettes.

Le *métiveur* (le moissonneur), sous le soleil de juillet qui lui tombe d'aplomb sur les reins, a des rêves plus hardis et comme chauffés par la grande lumière de midi. Dans ses chansons, il voit passer des princesses parées de diamans, « portant coiffures de dentelles et souliers de satin blanc. »

Voici la Sainte-Madeleine
Où l'on coupe dans les champs;
Tous les garçons sont en plaine
Depuis le soleil levant.

Moi, j'ai bien pris ma faucille
Toute en or et en argent
Pour m'encourir au plus vite
A mon sillon de froment.

Mais tout en liant ma gerbe
J'ai cueilli trois boutons blancs,
Les rassemble feuille à feuille,
Les accroche à mon ruban.

Ce sillon de froment est fréquenté comme un grand chemin, il y foisonne des aventures. Par là passent trois belles filles : une princesse, une fille de président et une troisième « sans fard et sans ajustement, mais belle comme la rose qui fleurit au rosier blanc. » Le moissonneur refuse son bouquet aux deux premières:

Mais quand passe la troisième,
Elle rougit en me voyant.
Je me suis approché d'elle :
— Prenez mon bouquet des champs.

C'est celle-là qu'il veut aimer, c'est avec elle « qu'à la Toussaint prochaine » il veut dormir dans un lit « couvert de roses blanches: »

La petite alouette grise
Y chantera dans son doux chant :
Vivent les constantes filles,
Vivent les garçons constans!

III.

Un désir amoureux, mais chaste et contenu, traverse déjà cette dernière chanson. Avec la puberté, l'amour a poussé au cœur du jeune gars. Sa lèvre supérieure s'estompe maintenant d'une légère moustache, la vingtième année approche, et avec elle une nichée de chants plus passionnés bourdonne dans son cerveau. Dès que la jeunesse arrive, il se fait comme une joyeuse explosion de tendresse au cœur des filles et des garçons. On se promène, les soirs de dimanche, jusqu'à l'orée du bois; on s'en va par bandes aux *rapports*, aux *ballades*, aux *veillées*. Expansive et tumultueuse, leur joie est d'autant plus violente qu'elle est courte. Au milieu de cet éblouissement de la vingtième année, un pressentiment leur dit qu'il faut se hâter, que la jeunesse passera comme l'herbe, et jusque dans leur allégresse on sent de la mélancolie :

Tandis que nous sommes filles et garçons,
Dansons et nous divertissons,
Car le temps qui nous mène
Nous fera endurer grand'peine.

Chez ces natures prime-sautières, l'amour éclôt brusquement, sans toutefois que cette vivace explosion du désir se manifeste par des brutalités d'expression. Au contraire, il n'est pas rare de rencontrer dans leurs chansons des notes de mélancolie, de délicates nuances de tendresse qui feraient envie à plus d'un poète lyrique. Ici, c'est un garçon encore timide, mais déjà travaillé par le mal d'amour, qui s'enfuit au fond des bois et demande au rossignol son secret pour se faire aimer. Là, c'est un amoureux qui, semblable aux jeunes gens des épigrammes grecques, passe la nuit couché à la porte de sa *blonde* et raconte sa veillée avec un accent d'humilité touchante :

Ah! combien de nuits j'ai passé!
Combien de nuits malheureuses,
Belle, à ta porte j'ai couché,
Tremblant la fièvre dangereuse
Qui tient mon cœur *enchalé* (embrasé).

Un troisième trouve sa bien-aimée endormie sous un arbre, et on croirait lire une idylle de Théocrite dans ces couplets où est décrit le sommeil de la jeune fille :

Je me suis approché d'elle
Pour bien la voir sommeiller;
Elle a son bras sous sa tête
Pour lui servir d'oreiller;

Dessus sa bouche vermeille
J'ai pris un baiser
Sans trop la réveiller.

Comme la belle sommeille,
Je fais un tour au jardin,
Cueille une rose pour la belle
Et la lui mets sur son blanc sein.
La fraîcheur de cette rose
La réveilla bien,
C'était bien mon dessein.

Quand ils font le portrait de leur *mie*, ils la peignent en deux traits, mais si joliment et d'une touche si exquise que c'est un tableau achevé :

Elle est vêtue en satin blanc,
Et dans ses mains blanches mitaines;
Ses cheveux qui flottent au vent
Ont une odeur de marjolaine.

D'ordinaire dans ces oaristys campagnardes le rôle du garçon est plus tendre que celui de l'amoureuse. Celle-ci, plus rusée, garde mieux son sang-froid. Parfois même elle joue si bien l'indifférence, que le galant s'en va désespéré :

Les filles n'aiment point
Ceux-là qui les aiment,
Pour moi, je le sais bien,
Car la mienne est de même.
Ho! oh!
Que les amans ont de peine,
Ho! ho! que les amans
Ont de peine en aimant.

A son tour, il essaie de prendre l'air d'un homme qui s'est consolé ailleurs, il cherche à exciter la jalousie de la cruelle en vantant la beauté d'une fille qui l'aurait épousé, s'il avait voulu :

Elle est bien aussi droite
Que le jonc dans les prés,
Et bien aussi vermeille
Que la rose en été;

mais sa douleur perce à travers ses vanteries, et après chaque couplet le refrain éclate comme un sanglot :

Vous m'avez tant aimé,
Vous m'avez délaissé!

D'autres fois l'amant est moins endurant, moins respectueux, et la fille a fort à faire pour se défendre. L'aventure tourne même au tragique, comme dans la chanson lorraine de *la Fille du pâtissier*.

Un garçon emmène une jeune fille à son logis et veut lui faire violence. Sous prétexte de couper le lacet de son corsage, la belle emprunte l'épée du galant et se la plante dans le cœur. Dans une chanson de la même province, la jeune fille, mieux avisée, sauve à la fois sa vie et son honneur en faisant la morte au milieu du souper :

Sonnez, sonnez, trompettes, tambours du régiment,
Voilà la belle morte, j'en ai le cœur dolent.

Où l'enterrerons-nous, cette aimable princesse?
Au jardin de son père il y a trois fleurs de lis;
Nous prierons Dieu pour elle, qu'elle aille en paradis.

Deux ou trois jours après, son père s'y promène.
— Levez, levez, mon père, ma tombe, si m'aimez;
J'ai fait trois jours la morte pour mon honneur garder.

A côté de la fille honnête et vaillante, la chanson populaire nous montre la sournoise qui voudrait bien tâter du plaisir tout en se donnant des airs de prude, et qui est dépitée de voir ses façons et ses larmes feintes prises au sérieux par un amoureux naïf. Tous deux sont allés se promener au bois, et la rusée n'est pas plus tôt sous les arbres qu'elle se met à pleurer. Le jeune garçon, stupéfait, lui en demande la raison. « Je pleure mon *cœur volage*, répond la belle, vous allez me l'attraper. » Le brave amoureux proteste de ses honnêtes intentions et la conduit respectueusement hors du taillis. Alors, faisant contre fortune bon cœur, la friponne se met à chanter. Nouvel ébahissement, nouvelle question, à laquelle la jeune fille réplique d'un ton mélangé de moquerie et de dédain :

Je chante le lourdaud
Qui m'a laissée aller;
Quand on a la caille en main,
Faut savoir la plumer...

Si l'on veut voir quel parti un grand artiste peut tirer de la chanson populaire, il faut relire dans *les Contemplations* la pièce intitulée *Vieille chanson du jeune temps :*

Je ne songeais pas à Rose :
Rose au bois vint avec moi;
Nous parlions de quelque chose,
Mais je ne sais plus de quoi.

La situation est la même que dans la chanson berrichonne. C'est le même couple : le garçon ingénu et distrait, la fille plus dégourdie et plus experte aux choses de l'amour, et le dénoûment est pareil :

Je ne vis qu'elle était belle
Qu'en sortant des grands bois sourds.

— Soit! n'y pensons plus, dit-elle. —
Depuis j'y pense toujours...

Mais, entre les mains du grand poète, le sauvageon, arraché au fond des bois et transplanté en plein sol parisien, s'est métamorphosé en une plante rare, au port élégant, au feuillage finement découpé, aux fleurs d'une coloration exquise. Victor Hugo a donné là aux poètes contemporains un exemple de la façon dont il faut étudier et mettre à profit la poésie populaire. Il ne s'agit pas en effet de faire un pastiche ni une habile transcription de la langue rustique dans la langue poétique des lettrés, il faut deviner les secrets de l'inspiration populaire, en étudier le mécanisme et les procédés. Les caractères les plus saillans de cette poésie primitive sont la spontanéité, la sincérité et le mouvement; c'est aussi l'absence de déclamation. On n'y sent jamais l'auteur qui veut prouver quelque chose, mais l'homme ému qui chante naturellement sa joie ou sa douleur. Si parfois le poète anonyme hasarde une réflexion de son cru, cette *moralité* est toujours en situation. Ainsi dans la chanson où une jeune fille séduite pleure son « *cœur volage* » qu'un marinier vient de lui ravir : « Ne pleurez pas la belle, s'écrie le galant, je vous le rendrai. » A quoi la belle inconsolable répond fort à propos :

C'est point facile à rendre,
Hé! dre dondaine,
C'est point facile à rendre
Comme de l'argent prêté.

De même, dans la *Chanson du jardinier*, quand le poète, grisé par l'ivresse amoureuse qu'il vient de décrire, s'écrie enthousiasmé :

Ah! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin,
J'en planterais si long, si large,
Aux quatre coins,
Que j'en donn'rais à toutes les filles
Qui n'en ont point!

Voilà le cri de l'amour heureux et satisfait; mais avant de goûter cette joie, les amoureux au village voient leur passion traversée par mainte épreuve et maint contre-temps. Le plus cruel de tous, c'est la séparation, causée le plus souvent par les exigences du service militaire. Le jeune paysan s'en va, tantôt comme soldat au fond d'une garnison, tantôt comme marin à bord d'un navire; la jeune fille reste seule à pleurer et à attendre. Les chansons rustiques sont remplies de ces brusques départs et des douloureux incidens de l'absence. La délaissée trouve des accens déchirans et des images d'une hardiesse biblique pour exprimer son chagrin :

J'ai tant pleuré, versé de larmes
Que les ruisseaux ont débordé;
Petits ruisseaux, grandes rivières,
Quatre moulins en ont viré.

Pour sécher ces larmes ruisselantes, le partant prodigue à sa mie des consolations pleines d'une tendresse touchante, dans une langue curieusement imagée, et qui reste cependant naturelle, parce que les images sont empruntées à des détails de nature familiers aux yeux du paysan :

Arrivé dans Bordeaux,
Je t'écrirai des lettres
Sur les nuages blancs
Passant dessus les champs.

Il y aura dedans
En lettres engravées
Que je suis ton amant
Et fidèle et constant.

Il lui promet de lui envoyer de ses nouvelles « par l'alouette des champs, » elle lui donnera des siennes « par le rossignol chantant, » et, sans savoir lire ni écrire, ils comprendront ces messages aériens parce qu'ils y liront ce qui est dans leurs cœurs :

Il y a dedans ces lettres :
Aime-moi, je t'aime tant!

Parfois l'amoureuse perd patience et, comme *Claudine* dans la chanson lorraine, elle s'habille en dragon et s'engage dans le régiment où sert celui qu'elle aime. D'autres fois c'est le garçon à qui le mal du pays et le mal d'amour rendent le séjour de la garnison insupportable. Il s'est engagé par dépit, « pour un doux baiser que sa brune lui a refusé, » et un matin il prend son congé « sous la semelle de ses souliers. » C'est tout un drame rapide et poignant que cette chanson du *Déserteur* (1). En route, il rencontre son capitaine qui veut l'obliger à rejoindre son bataillon, mais le conscrit se bat comme un enragé et tue son capitaine. On le prend, on le condamne, on va le fusiller, et sa dernière pensée est pour sa mie.

Et quand je serai mort,
Coupez mon cœur en quatre,
Envoyez-le à Paris,
A Paris chez ma mie.
Quand elle verra cela,
Elle se repentira.

(1) On retrouve le même sujet dans une chanson allemande de l'*Enfant au cor merveilleux, — das Alphorn.*

Dans toutes ces chansons, les résultats de l'absence sont presque toujours tragiques. La jeune fille oublie son amoureux ou bien l'amoureux devient infidèle, et l'amoureuse, qui est montée dans sa plus haute chambre pour voir venir de loin les messagers qu'elle a envoyés à son ami, apprend tout à coup qu'elle est trahie et que son amant s'est marié « avec une Flamande » qui ne la vaut pas :

Elle n'est pas si belle que vous,
Mais elle est plus puissante;
Elle fait fleurir le romarin
Sur le bord de sa manche,
Elle change la mer en vin
Et les poissons en viande.

Voilà l'abandonnée seule avec ses regrets, et en exhalant sa peine, elle retrouve les mêmes accens et les mêmes comparaisons que la virginité des filles inspirait jadis à Catulle et à l'Arioste (1).

Les filles sont comme la rose;
Tout un chacun veut la couper
Du moment qu'elle est boutonnée;
Personn' ne veut la ramasser
Aussitôt qu'elle vient de tomber.
(Chanson du Bas-Poitou.)

Quelquefois les choses tournent mieux, et le galant qui revient de guerre, « cherchant ses amours, » les retrouve et les emmène tambour battant, comme dans cette chanson de l'Ile-de-France, citée par Gérard de Nerval, chanson hardie et joyeuse, pleine d'entrain et de jeunesse, dont le rhythme rapide semble galoper avec le cheval qui emporte la bien-aimée :

Allons, partons, belle,
Partons pour la guerre,
Car il y fait beau...
— A la première ville,
Son amant l'habille
Tout en satin bleu.

A la seconde ville,
Son amant l'habille
Tout en diamans;
A la troisième ville,
Son amant lui dit :
— Belle, je t'épouserai...

(1) Ut flos in septis secretus nascitur hortis, etc.
(Catulle, *Carmen nuptiale.*)

La virginella e simile alla rosa...
(Arioste, *Orlando furioso.*)

S'épouser, c'est le désir qu'on retrouve au fond de toutes ces chansons paysannes. Le mariage est le port dans lequel le paysan aime à se reposer après les épreuves de l'absence. Une fois son tour de France achevé ou son temps de soldat fini, il veut s'établir dans son village et s'y marier. Il ne se sentira dans son assiette que lorsqu'il aura un coin de terre, une femme et des enfans. Quand l'arbre a poussé tous ses boutons, épanoui toutes ses fleurs, il se recueille et tout son organisme ne tend plus qu'à transformer les fleurs en fruits. Pour le paysan, se marier c'est fructifier. Aussi, une fois la première fièvre d'amour passée, il aspire au mariage avec une hâte et une énergie ardentes. Il n'a pas le temps d'attendre, il est comme l'alouette qui doit faire son nid quand les blés sont en herbe, et qui court risque de manquer sa couvée si elle laisse s'achever le printemps sans s'accoupler. Cette impétuosité des jeunes garçons en quête d'une femme est naïvement et lestement exprimée dans la chanson franc-comtoise intitulée : *Paysan, donne-moi ta fille.* Le paysan se fait tirer l'oreille, il trouve sa fille encore trop jeunette et conseille au galant de « faire l'amour en attendant, » mais celui-ci ne veut pas attendre sous l'orme et réplique vertement :

L'amour je ne veux plus faire,
Et voilà tout!
Garçon qui fait l'amour longtemps
Risque fort de perdre son temps,
Et voilà tout!

La jeune fille est tout aussi impatiente. Une chanson lorraine nous la montre « malade et gémissant d'amour » dans sa chambre; elle se dépite de voir ses compagnes mariées avant elle et s'écrie dans un mouvement de désespoir : « Si je meurs sans être mariée, je veux que sur ma tombe on mette en lettres *engravées :*

Une jeune fille est morte
A la longueur du temps,
Est morte fille et sage
A défaut d'un amant. »

Aussi quand les accords sont faits, quand le jour du mariage est fixé, quand le lendemain, dès le fin matin, les violonneux et les cornemuseux doivent venir donner l'aubade aux fiancés, ceux-ci ne peuvent fermer l'œil de toute la nuit. Les heures leur semblent se traîner avec des ailes de plomb, à chaque instant ils vont à la fenêtre voir si le jour n'apparaît point encore; dans leur impatience ils prennent le clair de lune pour le point du jour, et, s'apercevant de leur erreur, ils interpellent la lune, qui n'en peut mais.

Belle lune, ô belle lune,
Que n'avances-tu d'un pas!..
Si j'avais mon arbalète
Je te jetterais à bas...

IV.

Enfin le jour tant attendu est arrivé. Les cloches de l'église sonnent en volée; les *noceux*, chamarrés de rubans, font cortége aux époux que précèdent les musiciens. Au retour, sur le passage de la noce, les gars tirent des coups de fusil et les enfans poussent des cris de joie. On n'entend que musique et tapage, fracas de bouteilles qu'on débouche et de verres qu'on trinque. Ce jour-là, les mariés veulent s'étourdir pour ne point penser aux choses graves du lendemain, — car il y aura un lendemain, et, pour l'épouse surtout, un lendemain de soucis et de labeur. Avec les dernières sonneries de la messe, les frivolités et les insouciances de sa vie de jeune fille se sont envolées. Heureusement elle est encore toute à la joie de sa dignité nouvelle et elle ne se sent pas d'aise dans sa neuve toilette de noce. « Quand je me suis mariée, me disait une vieille paysanne, ah! bonnes gens, je ne me tenais pas de joie, il me semblait que toutes les charrues du village allaient virer pour moi. » Parfois cependant, au milieu de cette allégresse tumultueuse, l'épousée a un vague pressentiment des tristesses de l'avenir, elle sent ses paupières se mouiller en songeant qu'il faut dire adieu « à sa fleur de jeunesse. »

Quand je vois ces filles à table,
Assises devant moi en ces lieux,
Quand je les vois et les regarde,
Les larmes me tombent des yeux.

Et si ce pressentiment ne lui vient pas de lui-même, la *Chanson des mariés* se charge de le faire naître. A la fin du repas de noce, au dessert, de vieilles femmes s'avancent solennellement, chacun fait silence, et dans ce calme, succédant subitement au tumulte de la fête, les vieilles, pareilles à d'austères statues de l'expérience, chantent d'une voix cassée les nouveaux devoirs de la jeune épouse. Elles lui disent que « le mariage est un lien si fort qu'il ne se déliera qu'à la mort, » et elles ajoutent :

L'époux que vous prenez
Sera toujours le maître;
Ne sera pas toujours doux
Comme il devrait l'être,
Mais pour le radoucir
Faudra lui obéir.

Puis elles présentent à la mariée un gâteau et un bouquet, en chantant ces couplets mélancoliques que tous à la ronde écoutent religieusement et qui trouvent un écho dans chacun, réveillant ici un lointain souvenir, là une récente douleur :

Acceptez ce bouquet
Qui vous fera comprendre
Que tous ces vains honneurs
Passent comme des fleurs.

Acceptez ce gâteau
Qui vous fera comprendre
Qu'il faut pour se nourrir
Travailler et souffrir.

Il y a quelque chose de la majesté et de la grandeur des temps primitifs dans ce simple épithalame rustique, et ce qui le rend plus émouvant, c'est qu'il ne ment pas. Toute la vie du paysan y est résumée. Le lot de la femme dans l'existence campagnarde est de beaucoup le plus dur. Il lui faut travailler tout comme l'homme, et souvent plus que l'homme. Les enfans viennent; il faut souffrir en les mettant au monde et souffrir pour les élever. Et qu'elle ne s'avise pas de tomber malade! Le paysan préfère voir sa femme morte qu'alitée. Il y a en Lorraine un proverbe qui, dans sa dureté laconique, en dit gros sur la condition de la paysanne mariée : « Mort de femme et vie de *chevau* tirent l'homme haut. » Aussi toutes les chansons rustiques qui parlent du ménage et de ses tracas sont-elles d'un réalisme et d'une éloquence farouches. Autant dans les chansons d'amour la langue est fleurie d'images tendres et délicates, autant dans les chansons qui traitent de la vie conjugale elle est brutale et grossière :

Au bout d'un an, un enfant,
C'est la joyeuserie;
Au bout d'deux ans, deux enfans,
C'est la mélancolie.

Au bout d'trois ans, trois enfans,
C'est la grand' diablerie :
Un qui demande du pain,
L'autre de la bouillie;

L'autre qui demande à têter,
Et les seins sont *taries;*
Le père est au cabaret
Qui mène mauvaise vie,

La mère est à la maison
Qui pleure et qui gémit...
(Chanson de la Saintonge.)

C'est navrant, et cependant plus navrante encore est la chanson de *la Femme du roulier*. Dans celle-ci, le mari ne se contente pas de courir les cabarets, il prend ses ébats « avec la servante, » et quand la femme légitime lui rappelle que « ses enfans sont sur la paille, » il a des réponses qui surpassent celles de Sganarelle dans *le Médecin malgré lui :*

Madame l'hôtesse,
Qu'on m'apporte du bon vin,
Là, sur la table ronde,
Pour boire jusqu'au matin,
Tirelin,
Puisque ma femme me gronde.

L'épouse délaissée rentre à son logis où on crie famine, et elle dit crûment à ses enfans :

Vous n'avez plus de père,
Je l'ai trouvé couché,
Tirelé,
Avec une autre mère.

Parfois, lasse d'être battue, dupée, et de crever de faim, elle abandonne à son tour son ménage et se console de son côté :

Je m'en vais au bois jouer
Avec ces moines et ces abbés,
Gaillarde brune,
Il est temps de m'en aller,
Car je vois la lune.

Pourtant, il faut le reconnaître, dans ces chansons campagnardes l'infidélité de la femme est plus rare, et, quand on l'y rencontre, elle est causée le plus souvent par l'abandon ou la sottise du mari. La paysanne aime à trouver dans son *homme* un maître, elle préfère être battue que d'avoir affaire à un époux sans énergie. Dès qu'elle voit les rôles intervertis, dès qu'elle mène son mari, elle le méprise, et du mépris à l'infidélité elle ne fait qu'une enjambée. Alors l'homme à son tour a la vie dure, on ne le ménage pas, et une ronde lorraine nous montre la façon piteuse dont il est traité :

Si je reviens du bois
Bien crotté, bien mouillé, voyez!
Je m'assois sur la porte
Sans y oser entrer, voyez!

— Rentre, lourdaud, rentre,
Et va-t'en te chauffer, voyez!
Les os sont sous la table,
Et va-t'en les ronger, voyez!
Y a du fumier dans l'étable,
Et va-t'en t'y coucher, voyez!

Tous les maris ne sont pas aussi patiens, et la chanson ou plutôt le duo de *la Bergère*, qui se chantait jadis en Lorraine, aux jours gras, nous fait voir un époux soupçonneux qui rentre au logis sans être attendu, et interroge comme un juge menaçant sa femme surprise en flagrant délit. La scène est fort dramatique dans sa naïveté :

Ventrebleu, Marion,
Qui est donc ce chevalier
Qui est dans ton lit couché,
Morbleu !
Qui est dans ton lit couché?

— Hélas ! mon bel ami,
Ce n'est pas un chevalier,
C'est ma compagne qui est couchée,
Mon Dieu,
C'est ma compagne qui est couchée.

— Ventrebleu ! Marion,
Ta compagne était-elle brune?
Avait-elle la barbe noire,
Morbleu !
Avait-elle la barbe noire?

— Hélas ! mon bel ami,
Elle a mangé des mûres noires,
Vous semblait qu'elle était noire,
Mon Dieu,
Vous semblait qu'elle était noire.

Mais l'Othello campagnard ne se paie pas de ces raisons. « Entre la Chandeleur et Pâques, il ne croît pas de mûres noires, » et d'ailleurs il reconnaît à des signes trop visibles qu'il est trompé; il hausse le ton, s'emporte et jure de donner une leçon à sa femme :

— Ventrebleu ! Marion,
Je te mènerai en lâsse (laisse),
Je te ferai chien de chasse,
Morbleu !
Je te ferai chien de chasse.

Ventrebleu ! Marion,
Je te mènerai en Flandre,
Et puis je t'y ferai pendre,
Morbleu !
Et puis je t'y ferai pendre...

Parfois, si le mari est exposé à faire de longs voyages, à son retour il lui arrive de trouver la maison occupée par un nouveau maître, comme dans la *Chanson du marin*. Cette chanson du littoral de la Saintonge traite le même sujet qui a inspiré à Tennyson le

touchant poème d'*Enoch Arden*, et elle mérite d'être citée tout au long :

Quand le marin revient de guerre,
Tout doux...
Tout mal chaussé, tout mal vêtu :
— Pauvre marin, d'où reviens-tu ?
Tout doux !

— Madame, je reviens de guerre,
Tout doux...
— Qu'on m'apporte ici du vin blanc,
Que le marin boive en passant,
Tout doux !

Brave marin se mit à boire,
Tout doux...
Se mit à boire et à chanter,
Et la belle hôtesse a pleuré,
Tout doux !

— Ah ! qu'avez-vous, la belle hôtesse ?
Tout doux...
Regrettez-vous votre vin blanc
Que le marin boit en passant ?
Tout doux !

— C'est point mon vin que je regrette,
Tout doux...
C'est la perte de mon mari,
Monsieur, vous ressemblez à lui...
Tout doux !

— Ah ! dites-moi, la belle hôtesse,
Tout doux...
Vous aviez de lui trois enfans,
Vous en avez six à présent,
Tout doux !

— On m'a écrit de ses nouvelles,
Tout doux...
Qu'il était mort et enterré,
Et je me suis remariée,
Tout doux !

Brave marin vida son verre,
Tout doux...
Sans remercier, tout en pleurant,
S'en retourna au régiment,
Tout doux !

C'est presque le même dénoûment qu'*Enoch Arden*, et dans la brève simplicité de cette chanson, il y a un sentiment de résignation et de sacrifice qui serre le cœur et fait monter les larmes aux yeux.

V.

Après les petites et grandes misères du ménage viennent les misères et les ridicules de la vieillesse. Le paysan regarde volontiers les vieillards comme des êtres inutiles. Le grand âge ne lui apparaît pas comme un temps de repos et de sérénité, mais comme une période de déclin et de maladie. Aussi la chanson populaire est-elle sans pitié pour les vieilles gens. Tout au plus accorde-t-elle un mot de compassion aux filles qui ont coiffé sainte Catherine et qui font un retour mélancolique sur leurs jeunes et glorieuses années :

Nous portons rides au visage,
Les cheveux nous viennent tout blancs,
Nous avons beau à nous coiffer,
Nous laver le visage,
Nous avons beau à nous poudrer,
Nous n'pouvons plus nous faire aimer.
(Chanson de l'Angoumois.)

Elle compatit également aux infortunes des filles qu'on a enfermées au couvent et qui vieillissent dans le cloître en regrettant le monde et le temps perdu :

Maudit soit le faiseur de toile
Qui a fait mon voile,
Maudits ciseaux si dangereux
Qui ont coupé mes blonds cheveux !

Si j'étais petite hirondelle,
Que j'euss' des ailes,
Je volerais si haut, si haut,
Je m'en irais dans mon château.

Mais elle flagelle et ridiculise impitoyablement les mariages disproportionnés, les vieilles encore férues d'amour qui épousent des jeunes gens, les vieillards qui ont acheté à beaux écus comptans la jeunesse d'une épouse fringante et de robuste appétit. Voici, par exemple, l'histoire de *Rosette* qui a pris un homme de quatre-vingt-dix ans. Cette courte chanson est aussi délurée et gaillarde qu'un conte de La Fontaine. On y décrit la nuit des noces et les ruses de l'octogénaire, qui semblent empruntées au *Calendrier des vieillards :*

Quand vint le matin jour
Où Rosette se réveille :
« Mon Dieu, dit-elle,
Qui l'aurait jamais dit
Qu'à mon mariage
J'aurais si bien dormi !.. »

Dans de semblables conditions, le veuvage est une délivrance pour celui qui est jeune et qui reste. Aussi le paysan se console-t-il rapidement du départ de sa vieille épouse. Il étale sans vergogne sa joie au grand soleil :

Menuisier, ma femme est morte,
Faites un cercueil bien cloué
De peur qu'elle n'en sorte!
Celle qui faisait tant le diable à la maison,
Dieu merci, elle est donc morte!

Sans vergogne aussi, le père dit à sa fille, mal mariée et se plaignant d'avoir un mari de quatre-vingt-dix ans : « Prends patience, il est souvent malade, bien sûr il en mourra; tu seras héritière de tout ce qu'il aura. » A quoi la fille, moins endurante parce que la jeunesse la démange, répond avec toute la rudesse et tout le bon sens campagnards :

Au diable la richess' quand le plaisir n'y est point!
J'aimerais mieux un homme à mon contentement
Que toute la richess' de ce riche marchand.

Un jour, quand je s'rai morte, j'n'emport'rai rien du tout,
Qu'une vieille chemise et un drap par dessus;
Voilà la belle morte, on n'y pensera plus!

La mort, le paysan la voit venir sans grand émoi et d'un œil plus calme que la vieillesse. Jeunes ou vieux, femmes ou garçons, accueillent la *faucheuse* avec la résignation stoïque des animaux. Le jeune conscrit déserteur, qui a tué son capitaine et qu'on va fusiller, se borne à faire à ses camarades cette dernière recommandation :

Soldats de mon pays,
Ne dites rien à ma mère,
Mais dites-lui plutôt
Que je suis mon drapeau
Dans l'pays étranger,
Que j'n'en reviendrai jamais.

Et le soldat qui s'est battu six heures entières et qu'on rapporte blessé répond, quand on lui demande s'il a regret de mourir :

Tout le regret que j'ai au monde
C'est de mourir sans voir ma blonde.

On va en toute hâte quérir sa blonde bien-aimée; elle arrive sur le champ de bataille comme *Edith au cou de cygne* dans la légende anglaise, elle se penche au chevet du moribond, le questionne sur sa blessure et fait vœu, pour le guérir, « d'engager tous ses habits, son anneau d'or et sa ceinture. »

— N'engage rien pour moi, ma blonde,
N'engage rien pour moi au monde,
Car ma blessure est trop profonde.

Reste moi voir porter en terre,
Reste moi voir porter en terre,
Devant l'églis' de Saint-Omer.

Comme pendant, voici la *Mort de la Brune*, une chanson poitevine où l'amoureux apprend que sa *mie* est en danger, et accourt au pied de son lit. Même résignation de la jeune fille :

Elle est près de mourir,
Encore elle me regarde,
Elle a tiré
Sa main blanche du lit
Pour dire adieu à son ami.

Afin de mettre un terme au déchirement des adieux, elle l'éloigne en le chargeant d'aller quérir « le médecin de Nantes, » et quand il est en route, la belle brune s'endort du dernier sommeil. — Même la jeune fille condamnée à être pendue pour infanticide, et qui s'en va au gibet, « prêtre devant, bourreau derrière, » envisage le supplice d'un œil tranquille, et ses dernières paroles à sa mère ont une grandeur presque shakspearienne :

Ma mère, coupez mes blonds cheveux
Et pendez-les devant l'église,
Ils serviront d'exemple aux filles.

Jamais, dans ces natures élémentaires, l'idée de la mort n'éveille un cri de terreur; elle leur arrive toujours enveloppée d'images à la fois calmes et sévères, comme dans la *Chanson des quenouilles*, où tout l'écheveau de la vie se dévide avec ses joies et ses douleurs :

A ta quenouille au ruban noir
File, sans trop le faire voir,
Le linceul dont, quand tu mourras,
L'un de nous t'enveloppera.

(Franche-Comté) (1).

Une seule pensée les inquiète et les épouvante : l'enfer, la peur de voir revenir le spectre de ceux qui sont morts sans confession. Il

(1) Recueil de Max Buchon. — J'avoue que j'ai des doutes sur l'authenticité de cette jolie chanson; elle a une toilette trop soignée et trop harmonieusement assortie, elle est trop symétriquement composée, trop bien rimée et mesurée, pour n'avoir pas été remaniée par un artiste. Je soupçonne que Max Buchon, qui était poète, se sera laissé aller à exécuter de nombreux *repeints* à la moderne sur la toile primitive et à demi écaillée.

y a une chanson lorraine où, comme dans les *lieder* allemands, l'amoureux fait une prière à la Vierge pour voir une dernière fois la fille qu'il a aimée et qui est morte en état de péché mortel. La scène est pathétique et rappelle certains petits poèmes d'Henri Heine :

Il n'a pas fini sa prière,
Et voilà la belle arrivée.
— Oh! la belle, la belle, où avez-vous été
Que vos fraîches couleurs en ont si fort changé?

— Ce sont les diables des enfers
Qui ont ainsi rongé mes membres,
Et ça pour un maudit péché
Que nous avons commis ensemble.

— Oh! dites-moi, dites, ma mie,
Ne peut-on pas vous soulager
Avec quelques messes à dire
Ou quelques vigiles à chanter?

— Oh! non, mon bel ami, oh! non,
Oh! non, ne m'en faites pas dire;
Tant plus prieras ton Dieu pour moi,
Et tant plus souffrirai martyre.

. . . . . .

Tu diras à ma sœur Marguerite
Qu'ell' ne fasse pas comme moi,
Que jamais ell' ne se promène
Sur le soir, dans les grands bois...

On le voit, la poésie populaire enferme dans sa ronde chantante tous les événemens de la vie paysanne, et l'on peut juger par les extraits que j'ai donnés combien sont variés de ton et de couleur les chants de ce cycle rustique. Je suis loin d'avoir tout cité, je n'ai cueilli qu'un petit nombre de chansons dans cette vaste et plantureuse prairie qui s'étend à travers toutes nos provinces de France; mais de même que la grappe de raisin rapportée du pays de Chanaan suffit à donner aux Hébreux une idée de la fécondité de la terre promise, ces extraits suffiront, je pense, pour montrer aux amis de la poésie les richesses de cette terre encore vierge. Les lettrés ont longtemps méprisé la muse du peuple avec ses naïvetés, ses répétitions familières, sa prosodie élémentaire et indépendante, où les vers ne riment qu'une fois sur deux et par assonance. Ils ont eu pour elle ces dédains que Louis XIV professait pour les tableaux hollandais, qu'il traitait de *magots*. Ceux qui ne considèrent pas uniquement l'écorce des choses, et qui savent trouver l'amande sous la coque rugueuse d'un fruit sauvage comprendront bien vite tout le parti que l'art peut tirer de ce précieux minerai encore

enfermé dans sa gangue. Ils s'habitueront rapidement à cette poésie qui a un goût de terroir, et ils se laisseront séduire. Dans la préface qui précède son recueil des chants du pays messin, M. le comte de Puymaigre a très bien défini ce charme dont la poésie populaire vous enveloppe peu à peu. « Ce n'est pas tout de suite, dit-il, qu'on se laisse aller à cette séduction étrange; il faut s'habituer à l'absence d'art, au défaut de transition, à la négligence de toutes les règles. C'est une mélodie toute naïve, toute simple, et pourtant on ne l'aime qu'après l'avoir entendue souvent. Quand on a commencé à lire des chansons populaires, on ne s'arrête plus... La poésie populaire n'a pas longue haleine, elle ne fait point de récits détaillés, elle se passe d'exposition, elle entame un sujet brusquement par le point qui lui semble le plus intéressant... Elle n'indique pas les changemens de lieux; elle fait passer, sans en avertir, d'une scène dans une autre; elle ne donne pas la parole à tels ou tels personnages, ils la prennent d'eux-mêmes, c'est à l'auditeur à se débrouiller et à deviner les interlocuteurs. Elle n'intervient du reste ni pour les blâmer, ni pour les louer, elle se contente de les mettre en scène et s'efface derrière eux. Elle est naïve, concise, vive, imprévue... »

On ne peut mieux dire, et j'ajouterai qu'à mes yeux la plupart de ces défauts constituent des qualités. C'est précisément dans cet effacement de l'auteur derrière les acteurs de son drame, dans cette absence de rhétorique raisonneuse, dans ce mouvement rapide et prime-sautier que consiste la poésie lyrique. Vienne un grand poète, un maître artiste, Goethe, Heine ou Hugo; comme un magicien, il touchera du doigt l'une de ces chansons aux rimes assonantes, et il en fera un chef-d'œuvre comme *le Pêcheur*, *le Pèlerinage à Kewlar* ou *le Petit Roi de Galice*. La paysanne court-vêtue se métamorphosera en une princesse habillée de drap d'or et d'argent. Toutefois, je le répète, il ne suffirait pas pour opérer cette transformation de s'exercer à transcrire ou à arranger à la moderne les productions de la muse rustique. Un pareil travail serait sans profit pour l'art. Non, l'étude de la poésie populaire doit être le commencement d'un effort plus digne et plus fécond.

Les poètes des époques classiques ont tiré de l'étude des Grecs et des Latins tout le suc et la moelle qu'il leur était possible de s'assimiler. Depuis longtemps déjà, l'arbre enchanté du romantisme a passé l'âge de la grande production; sa verdure s'effeuille par le haut, ses bras noueux se couvrent de lichen, et il ne donne plus que de loin en loin des fruits d'arrière-saison, à la forme bizarre et à la saveur étrange. Les envieux et les malintentionnés prétendent même que notre littérature d'imagination est dangereusement

malade. En tout cas, elle subit une crise. Elle ressemble à une grande dame dont la santé a été détraquée par les veilles et les excitans de la vie mondaine. Elle a les nerfs à fleur de peau et l'estomac capricieux; tantôt, pour réveiller son appétit, il lui faut des condimens exotiques et tous les raffinemens d'un luxe de décadence, tantôt elle dévore des crudités et se régale d'un plat de portier. Elle a des engoûmens inexplicables et des curiosités malsaines; elle se pâme, fond en larmes ou éclate de rire à propos de rien. Est-elle atteinte d'anémie, souffre-t-elle d'une maladie nerveuse, ou sont-ce tout simplement les symptômes d'une gestation pénible? Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est point là l'état de santé. A de pareils malades, les médecins ordonnent de changer de régime, de vivre aux champs, de coucher dans une étable, de respirer l'air des bois ou de la mer. Je crois que, sans être grand clerc, on pourrait conseiller aussi à nos poètes de changer d'air et d'alimentation. Loin de s'enfermer dans leur milieu parisien, essentiellement artificiel, il leur faudrait voyager en province, se remettre sous les yeux les paysages si divers et si charmans de notre pays français, s'imprégner de l'odeur de la campagne, respirer la poésie là où elle pousse naturellement comme une fleur sauvage. Les légendes, les récits, les coutumes, les patois de nos provinces sont des richesses trop négligées et qui ne demandent qu'à être recueillies. Il serait urgent de fouiller le fonds et le tréfonds de notre sol pour y trouver une mine poétique franchement nationale. C'est alors que la poésie populaire entrerait comme élément important dans ce nouveau régime de l'esprit. Les poètes, en visitant les pays où elle s'est développée obscurément, aspireraient l'air encore tout vibrant des voix inconnues qui ont composé nos chansons rustiques. Ils s'assimileraient presque inconsciemment les procédés simples de la poésie populaire, sa naïveté, son allure rapide, sa fraîcheur et son naturel. Alors, tout en profitant de l'expérience de leurs devanciers et des ressources amassées par les écoles qui ont précédé, ils trouveraient peut-être matière à un art original, foncièrement français, et ils pourraient chanter, comme dit Henri Heine, « une chanson nouvelle, une chanson meilleure. »

André Theuriet.

LES GRANDS ÉPISODES

DE

L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LE PROCÈS DES MINISTRES.

— 1830 —

I.

LES ORDONNANCES DE JUILLET.

Le 15 décembre 1830, quatre des anciens ministres de Charles X, mis en accusation par la chambre des députés comme coupables du crime de haute trahison, comparaissaient devant la chambre des pairs, érigée en cour de justice et siégeant au palais du Luxembourg. Après des débats émouvans qui durèrent sept jours, au milieu de Paris en armes, sous les clameurs d'une population exaspérée contre les inculpés, dont elle menaçait la vie, le président de la cour prononça une sentence rigoureuse, mais humaine, que les passions contemporaines trouvèrent insuffisante, mais dont la clémence soulagea le cœur des hommes de bien et devait honorer, par-delà les temps, la mémoire des juges et celle du gouvernement qui avait secondé avec ardeur leur désir de ne pas répandre le sang.

Cet épisode de notre histoire, dont les détails sont oubliés ou ignorés, n'avait jamais été raconté avec les développemens qu'il comporte. Mis en possession de documens inédits et de communications bienveillantes, il nous a paru bon d'en reconstituer le récit, en le faisant précéder d'un résumé sommaire des événemens que le procès des ministres couronna. C'est ce récit qu'on va lire. Il

offre, à ce qu'il nous a semblé, un saisissant intérêt qui le recommande à l'attention des lecteurs, — intérêt qui résulte autant des enseignemens qu'on y pourra recueillir que du caractère dramatique de ces heures lointaines, si peu connues de la génération nouvelle et dignes cependant d'être tirées de l'oubli.

I.

Onze mois et vingt-trois jours s'étaient écoulés depuis l'injuste et irréparable chute du ministère dont M. de Martignac avait dirigé la politique libérale et tenu le drapeau dans les chambres, lorsque, le 25 juillet 1830, le cabinet qui a conservé dans l'histoire le nom du prince Jules de Polignac soumit à la signature du roi Charles X quatre ordonnances qui n'étaient à ses yeux qu'un moyen de légitime défense contre les passions hostiles à sa politique et l'exercice d'un droit conféré à la couronne par l'article 14 de la charte constitutionnelle, mais qu'à l'exception du parti de la cour, la France entière, avec raison, considéra comme une atteinte à ses libertés. Conséquence fatale et logique, sinon préméditée, du système réactionnaire dont l'avénement de M. de Polignac avait signalé la victoire, ces ordonnances constituaient, en même temps qu'une déclaration de guerre au parti libéral, la réponse du cabinet aux décisions des colléges électoraux qui venaient d'infliger à sa politique un désaveu solennel, en approuvant celle de l'adresse du 16 mars, par la réélection presque totale des 221 votans de cette adresse. Elles parurent dans *le Moniteur* du 26 juillet, contre-signées par le prince de Polignac, président du conseil, M. de Chantelauze, garde des sceaux, le baron d'Haussez, ministre de la marine, le comte de Peyronnet, ministre de l'intérieur, le comte de Montbel, ministre des finances, le comte de Guernon-Ranville, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, le baron Capelle, ministre des travaux publics, en un mot par tous les membres du cabinet, sauf le maréchal de Bourmont, ministre de la guerre, en ce moment devant Alger. Ils engagèrent donc tous leur responsabilité, quoique tous n'eussent pas approuvé au même degré ces actes insensés, et quoique M. de Guernon-Ranville notamment les eût combattus jusqu'au bout, ne se décidant au dernier moment à les signer que pour ne pas affliger le cœur du roi.

La première ordonnance suspendait la liberté de la presse; la seconde prononçait la dissolution de la chambre à peine élue et qui n'avait pas encore siégé; la troisième créait un système électoral nouveau, absolument restrictif; la quatrième convoquait les colléges électoraux pour les 6 et 18 septembre suivant, et les chambres pour le 28 du même mois. Elles étaient précédées d'un

long rapport de M. de Chantelauze, justifiant ces mesures par l'énumération des griefs qui les avaient rendues nécessaires. Dans l'état d'exaspération où se trouvait la France depuis une année, et la couronne s'étant malheureusement associée à un ministère dont elle aurait au contraire dû exiger la démission dès son premier échec, les ordonnances furent accueillies comme une provocation. A cette provocation, l'émeute répondit. Vainement des députés essayèrent de s'interposer entre elle et la troupe, commandée par le duc de Raguse. Vainement MM. Laffitte, le comte Gérard, le comte de Lobau, Casimir Perier et Mauguin firent auprès du maréchal une démarche suprême afin d'obtenir la cessation des hostilités; vainement le grand référendaire de la chambre des pairs, marquis de Sémonville, et l'un de ses collègues, le comte d'Argout, parvinrent à éclairer au dernier moment M. de Polignac d'abord, le roi ensuite; tant d'efforts conjurés ne purent pendant trois jours arrêter l'effusion du sang : elle ne cessa que lorsque le gouvernement provisoire, installé à l'Hôtel de Ville pendant la lutte, sous la présidence du général de Lafayette, eut proclamé la déchéance de Charles X, adopté le programme d'une vaste réforme politique et confié au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. Alors seulement l'émeute désarma et cessèrent ces combats des rues, pendant lesquels Charles X, retiré au château de Saint-Cloud, attendait avec une confiance trompeuse et la plus inconcevable sérénité l'heureuse issue de cette crise redoutable.

C'est le 29 juillet seulement que, cédant aux supplications du marquis de Sémonville, il s'était décidé sur l'avis de ses ministres à retirer les ordonnances et à confier à un personnage, estimé par le parti libéral, quoiqu'il tînt à la cour par son nom et ses fonctions, au duc de Mortemart, ambassadeur de France en Russie, le soin de former un ministère en y appelant des hommes tels que le comte Gérard et M. Casimir Perier. Le marquis de Sémonville et le comte d'Argout étaient repartis immédiatement pour Paris, afin d'y faire connaître les concessions du roi, suivis de près par le duc de Mortemart. M. de Polignac et ses collègues étaient devenus libres de pourvoir à leur sûreté. Dans l'entourage de Charles X, et bien que le maréchal Marmont, obligé d'abandonner les Tuileries, eût ramené à Saint-Cloud ce qui restait de l'armée royale en déroute et qu'en conséquence l'insurrection fût maîtresse de Paris, on se trompait encore à ce point sur la gravité des événemens que la nomination du duc de Mortemart fut considérée comme la fin de la crise. Le roi lui-même annonça à la duchesse de Berry que, sous vingt-quatre heures, elle pourrait rentrer à Paris, ce qui arracha ce cri à l'ardente et fière princesse : — Moi ! que j'aille montrer aux Parisiens ma face humiliée ! non, jamais ! — Mais, hors de Saint-

Cloud, la monarchie était considérée comme irréparablement perdue. Durant cette triste journée du 29, la duchesse d'Angoulême, que les ordonnances avaient surprise à Vichy, traversait la Bourgogne, revenant en toute hâte auprès du roi. Cette femme héroïque, qui, depuis l'entrée de M. de Polignac aux affaires, prévoyait la révolution, put constater durant son voyage, à l'attitude hostile des populations, que ses pressentimens ne l'avaient pas trompée. Quand, huit jours après, elle rejoignit à Rambouillet la cour fugitive, tout était consommé, et la famille royale reprenait la route de l'exil. Après des péripéties qui appartiennent à l'histoire de la révolution de 1830, le duc de Mortemart s'étant présenté, au nom du roi, au gouvernement provisoire installé à l'Hôtel de Ville, avait reçu cette terrible réponse : — Il est trop tard! — L'émeute était terminée, mais la révolution accomplie et la dynastie des Bourbons déchue, sous l'effort de haines, de ressentimens et de préjugés accumulés depuis quinze ans, et dont la folle imprévoyance de Charles X et de ses ministres avait en trois jours assuré le triomphe.

La matinée du 30 juillet s'écoula au palais de Saint-Cloud toute pleine d'une cruelle angoisse. A chaque instant, des rumeurs vagues et contradictoires, venues de Paris, dénonçaient la marche progressive de la révolution, sans apporter aucun renseignement précis sur les décisions du gouvernement provisoire. M. de Polignac et ses collègues, retirés dans leur appartement, prêts à partir, s'ils en recevaient l'ordre, se tenaient à l'écart, afin de ne pas entraver par leur présence les négociations qui pourraient s'engager entre le pouvoir royal et le pouvoir insurrectionnel. Le duc d'Angoulême avait pris le commandement de la petite armée de Charles X, ayant sous ses ordres le maréchal Marmont, qu'il avait cruellement blessé par une scène d'une violence inouie, en l'accusant presque de trahison. Le roi allait et venait, indécis, perplexe, écoutant tous les conseils, n'en suivant aucun. La désertion, après avoir opéré ses ravages parmi les régimens de ligne, engagés durant les jours précédens contre l'émeute, se propageait maintenant jusque parmi les troupes de la garde, disséminées entre Sèvres et Saint-Cloud, abandonnées, sans ordre et sans discipline, à l'oisiveté, dans le désarroi d'une douloureuse catastrophe, dans le découragement des défaites de la veille et de l'inconnu du lendemain. On attendait en vain les députations pacifiques promises par MM. de Sémonville et d'Argout, ainsi que des nouvelles du duc de Mortemart, parti dans la nuit, afin de se mettre en rapport avec le gouvernement provisoire. Des deux négociateurs de la chambre des pairs, on ne savait rien. M. de Mortemart ne donnait pas signe de vie. On ignorait à la cour les péripéties de son voyage, les entraves apportées à sa mission, et Charles X se plaisait à espérer, au mépris de toute vrai-

sem blance, que ses concessions tardives ne seraient pas repoussées. Vers deux heures, on apprit que MM. de Sémonville et d'Argout avaient échoué dans leur tentative; on connut en même temps la nomination du duc d'Orléans comme lieutenant-général. Le roi persista néanmoins à espérer en l'habileté du duc de Mortemart, et vers le soir, toujours sans nouvelles de lui, dévoré d'inquiétude, il envoya à sa recherche un des officiers de sa maison, M. Arthur de la Bourdonnaye.

Vers minuit, Charles X, qui venait de se coucher et de s'endormir, fut réveillé tout à coup par la duchesse du Berry. On avait annoncé à la princesse que des bandes d'insurgés marchaient sur Saint-Cloud. Saisie de terreur, non pour elle, mais pour ses enfans, elle suppliait le roi de pourvoir au salut de la famille royale, en abandonnant ce palais, qu'elle croyait menacé par l'émeute. Après avoir pris conseil du duc d'Angoulême et du maréchal Marmont, le roi céda. Il fit appeler le baron d'Haussez pour lui faire savoir qu'il se rendait à Trianon et qu'il engageait ses anciens ministres à le suivre. Le duc d'Angoulême devait le rejoindre le lendemain avec les troupes restées fidèles à la couronne. A deux heures de la nuit, Charles X quittait Saint-Cloud avec sa famille et sa cour, protégé par une escorte dont le duc de Raguse avait pris le commandement.

En arrivant à Trianon, le roi réunit autour de lui M. de Polignac et ses collègues, dont l'inutilité de ses concessions l'obligeait à réclamer les conseils en ce moment critique. Ceux-ci déclarèrent unanimement qu'il n'y avait aucun bon résultat à attendre des pourparlers engagés à Paris, et qu'il fallait s'apprêter sur-le-champ à tenir tête à la révolution. M. de Guernon-Ranville, qui était assurément le plus énergique des ministres et dont l'énergie s'élevait à la hauteur d'un péril provoqué malgré lui, proposa la translation du gouvernement à Tours, où seraient appelés le corps diplomatique et les grands corps de l'état. Il proposa en outre la convocation des chambres dans cette ville pour le 15 août, la retraite de la famille royale au-delà de la Loire, ainsi que les mesures propres à isoler Paris du reste de la France. Ces propositions furent approuvées. Cependant, avant de les adopter définitivement, le roi voulut connaître l'avis de son fils resté à Saint-Cloud afin de protéger sa retraite.

Le duc d'Angoulême arriva dans la matinée suivi de quelques milliers d'hommes. Il venait de courir les plus grands dangers au pont de Sèvres, où il s'était vu abandonné par une partie de ses soldats, et de donner là, comme jadis au pont de la Drôme, des preuves de son intrépidité. Ainsi la situation s'aggravait d'heure en heure. De Paris, on n'osait plus rien espérer. Versailles était en insurrection, comme presque toute la France, et pour reprendre l'offensive, il

fallait rallier les troupes éparses sur les divers points du territoire. M. de Guernon-Ranville, convaincu néanmoins que la monarchie pouvait encore être sauvée, exposa de nouveau son projet et le fit adopter. Les ministres s'occupèrent de préparer les ordonnances nécessitées par ces mesures, ainsi que les circulaires aux préfets, aux receveurs généraux, aux autorités militaires et aux procureurs généraux. M. de Peyronnet fut chargé de rédiger une proclamation pour annoncer à la France que le roi était résolu à combattre la révolution par tous les moyens dont il pourrait disposer et pour appeler les bons citoyens au secours de la monarchie.

Ces actes étaient presque terminés, et les ministres se préparaient à les soumettre à la signature du roi, quand on vint les avertir que la cour allait partir pour Rambouillet. C'est M. Capelle que le roi avait chargé de leur faire connaître ses desseins, de les engager à pourvoir à leur sûreté, et de leur offrir, avec des passeports en blanc, quelques secours d'argent, car il les supposait avec raison dépourvus de toutes ressources. M. de Montbel distribua une somme de 6,000 francs entre les membres du conseil. Tandis que M. de Polignac se rendait auprès du roi, ses collègues se hâtèrent de détruire les actes qu'ils venaient de rédiger et qui auraient pu témoigner contre eux des moyens de défense qu'ils avaient préparés. Puis ils songèrent à se mettre en sûreté, sans se résigner cependant à s'éloigner encore. Charles X ne vit aucun d'eux, à l'exception du prince de Polignac et du baron Capelle. Il adressa au premier les plus tendres adieux, et comme M. de Polignac, dont on ne saurait contester la longue et inébranlable fidélité à la maison des Bourbons, offrait de verser son sang pour la cause que son imprévoyance avait perdue, le roi répondit : — Partez, je vous l'ordonne; je ne me souviens que de votre courage, et je ne vous accuse pas de notre malheur. Notre cause était celle de Dieu, celle du trône et de mon peuple; la Providence éprouve ses serviteurs et trompe souvent les meilleurs desseins dans des vues supérieures à nos courtes vues; mais elle ne trompe jamais les consciences droites. Rien n'est perdu encore pour ma maison. Je vais combattre d'une main et transiger de l'autre. Rendez-vous derrière la Loire, où vous serez à couvert des séditions et des vengeances du peuple égaré, au milieu de mon armée, qui a ordre de se rendre à Chartres.

En quittant le cabinet du souverain, le prince de Polignac rencontra M. de Guernon-Ranville et lui dit : — Je viens de voir votre mémoire entre les mains du roi. Nous allons à Tours. — Puis, ayant à la hâte pris congé de lui, il s'éloigna; il ne devait plus le retrouver qu'au donjon de Vincennes. MM. de Montbel, d'Haussez et de Peyronnet partirent de leur côté, sans faire connaître leurs projets. Quant à M. de Guernon-Ranville, à qui l'avis de M. de Polignac

avait rendu quelque espérance, il se décida à cheminer au moins jusqu'à Rambouillet, à la suite de Charles X, dont on apprêtait le départ. M. de Chantelauze, partageant ses sentimens, se joignit à lui; mais, tandis qu'ils cherchaient à prendre place dans une des voitures de la cour, un général accourut vers eux et leur reprocha de compromettre le roi par leur présence. Ils protestèrent vivement contre ces reproches et, sans en tenir compte, se réunirent au long cortége qui partit à cinq heures du soir. Leur collègue, le baron Capelle, monta dans la voiture où ils se trouvaient. Loin de s'associer à leurs dernières illusions, il leur fit connaître que le roi, conservant l'espoir de négocier avec Paris, estimait que, dans l'intérêt des négociations aussi bien que pour eux-mêmes, il était désirable que les signataires des ordonnances ne demeurassent pas auprès de lui. L'expression de ce désir équivalait à un ordre auquel les anciens ministres n'avaient qu'à se conformer. Ils se séparèrent de la famille royale, à dix heures du soir, au moment où elle arrivait au château de Rambouillet, première étape de l'exil dont la route se rouvrait devant elle et d'où, deux jours plus tard, elle devait se diriger vers Cherbourg, sous la protection des trois commissaires désignés par le nouveau gouvernement pour l'accompagner jusqu'à sa sortie de France.

Nous devons suivre maintenant M. de Polignac et ses collègues à travers les péripéties de leur fuite. Les rumeurs qu'ils avaient recueillies, les symptômes qu'ils avaient constatés en passant à Versailles et sur la route de Trianon à Rambouillet ne leur permettaient pas de se faire illusion sur la gravité des périls qui les menaçaient. Partout où la révolution exerçait son influence, partout où les insurgés de Paris comptaient des approbateurs et des complices, les derniers ministres de Charles X étaient l'objet de l'animadversion générale; autant dire que par toute la France on maudissait leur politique funeste, on flétrissait leur nom. Les contemporains de ces temps agités se souviennent encore des injures et des menaces par lesquelles se traduisait l'exaspération publique. Les royalistes de toute nuance, les plus violens comme les plus modérés, accusaient les membres du cabinet du 8 août d'avoir perdu la monarchie par leur imprévoyance et par leur faiblesse. Les libéraux leur reprochaient les ordonnances et entendaient les rendre responsables du sang versé. On annonçait leur mise en accusation et, pour châtier leur conduite, la peine de mort ne paraissait pas trop rigoureuse. C'est surtout contre le prince de Polignac que la haine populaire était exaspérée, s'augmentant de la vieille impopularité de sa famille et enveloppant dans ses manifestations bruyantes les hommes politiques associés à son œuvre.

En présence de ces dangers par lesquels ils étaient directement menacés et dont chacun des jours suivans devait leur apporter une preuve nouvelle, il ne restait aux anciens ministres d'autre ressource que la fuite. Pour trois d'entre eux, elle fut couronnée de succès. M. d'Haussez traversa la Normandie sans être reconnu, parvint à gagner Dieppe, d'où une barque de pêcheur le conduisit en Angleterre. Quand Charles X débarqua sur le sol britannique, M. d'Haussez s'y trouvait déjà, et tandis que la police française le cherchait aux environs de Bordeaux, il présentait ses hommages à son souverain exilé. M. de Montbel et M. Capelle, après une nuit passée chez un honorable habitant de Saint-Chéron, dans le département de Seine-et-Oise, qui n'hésita pas à leur offrir un asile et assura leur départ, se mirent en route sous un déguisement. Le premier atteignit la frontière allemande, qu'il franchit, et alla se fixer à Vienne, d'où le 21 janvier suivant, après la condamnation qui l'avait frappé par contumace, il adressa au président de la chambre des pairs une longue protestation. Le second resta caché pendant quelques jours chez le curé de Lonjumeau, puis il se dirigea vers Calais, voyageant dans la voiture d'un marchand de volailles. A Calais, il prit place sur un bateau en partance pour Douvres. Au moment où ce bateau allait s'éloigner du quai, le gendarme chargé de vérifier les papiers des passagers, n'ayant pas trouvé les siens en règle, voulut l'arrêter. M. Capelle menaça et pria, et le gendarme, pris de pitié ou intimidé, consentit à le laisser partir (1).

Les autres ministres furent moins heureux que leurs collègues. En quittant Trianon, M. de Peyronnet, soit qu'il espérât retrouver le roi à Tours et voulût l'y devancer, soit qu'il eût formé le dessein de se rendre à Bordeaux, sa ville natale, s'était dirigé vers Chartres. Là, il parvint à se procurer une voiture et des chevaux et partit aussitôt pour le chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, où il arriva dans la matinée du 2 août. Malheureusement pour lui, depuis quarante-huit heures cette ville, qu'il croyait paisible et fidèle aux Bourbons, s'était prononcée pour la révolution. Impuissant à réprimer le mouvement, le général Donnadieu, commandant la division militaire, avait dû s'enfuir pour échapper aux poursuites dont il était l'objet. Maîtresse de tous les pouvoirs, la garde nationale le recherchait activement, exerçant de tous côtés une surveillance rigoureuse, interrogeant les voyageurs et opérant aux barrières des perquisitions dans toutes les voitures.

Dès qu'il connut ces nouvelles, M. de Peyronnet voulut revenir sur ses pas; mais c'était trop tard. Sa chaise de poste avait été signalée. Sur l'avenue de Grandmont, la portière fut brusquement ouverte

(1) Nous devons ces renseignemens à la famille du baron Capelle.

par le garde champêtre de la petite commune de Saint-Étienne-extra, qui a été réunie depuis à la ville de Tours. L'agent de la force publique voulut voir les papiers de ce voyageur mystérieux et pressé, dans lequel il devinait un grand personnage politique fugitif. M. de Peyronnet exhiba un passeport que M. Capelle lui avait remis à Trianon, mais dont le garde champêtre contesta la régularité. Des passans s'étaient attroupés ; l'un d'eux déclara qu'il fallait conduire l'inconnu à la poste aux chevaux, et M. de Peyronnet dut se résigner. On le fit entrer dans l'habitation du maître de poste, où un habitant de Tours, ancien magistrat destitué sous son ministère, le reconnut, et, obéissant à un sentiment de vengeance dont dans un tel moment se serait gardée une âme généreuse, osa le dénoncer. L'ancien ministre ne chercha pas à nier son identité. Il subit à la maison d'arrêt un interrogatoire sommaire, à la suite duquel il fut gardé à vue dans l'infirmerie de la prison, tandis que les autorités récemment installées annonçaient à Paris la nouvelle de son arrestation et demandaient des ordres, afin de savoir ce qu'elles devaient faire du prisonnier (1).

A la même heure, MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville, ignorant les événemens, s'étaient mis en route pour Tours, convaincus que là viendrait se reconstituer le pouvoir royal et que leur présence pourrait être utile à Charles X, s'il se décidait à résister à la révolution. Partis de Rambouillet dans la matinée de la veille, après avoir passé la nuit dans une mauvaise auberge, ils s'étaient rendus à Chartres à pied, faute d'avoir pu trouver un véhicule. M. de Guernon-Ranville était porteur du passeport d'un employé du château de Saint-Cloud, nommé Barbier, qui correspondait avec exactitude à son signalement. M. de Chantelauze avait rempli lui-même d'un faux nom un passeport en blanc, qu'il déchira ensuite, n'osant s'en servir. Les deux anciens ministres, détail assez piquant, étaient encore en frac, et c'est à Chartres seulement qu'ils purent se procurer des vêtemens mieux appropriés à leur nouvelle et triste situation. Le trajet de Rambouillet à Chartres, bien qu'il n'y ait entre les deux villes qu'une distance de huit lieues, leur prit quatorze heures. M. de Chantelauze, souffrant et frêle, ne marchait qu'avec lenteur. M. de Guernon-Ranville, à qui sa robuste santé et la vigueur de son âge eussent permis de se sauver aisément, s'il eût été seul, se refusait à l'abandonner.

Durant cette longue route, ils recueillirent plus d'un témoignage de l'exécration à laquelle était voué dès ce moment le ministère dont ils avaient fait partie. Ils purent comprendre que c'en était fait de la royauté, et n'eurent plus de doute à cet égard quand le len-

(1) C'est à Tours que nous avons recueilli le récit de l'arrestation de M. de Peyronnet.

demain, dans la mauvaise voiture qui les conduisait de Châteaudun à Tours, un voyageur leur décrivit l'état des esprits dans cette ville. Ce qu'ils apprirent à ce sujet les détermina à ne pas y entrer sur-le-champ. Ils abandonnèrent leur véhicule à la porte des faubourgs où ils avaient résolu de coucher. La nuit était déjà venue. En cherchant une auberge, ils s'égarèrent et se trouvèrent tout à coup auprès d'un petit village qui se nomme La Membrolle et que traverse la route du Mans. Presqu'en même temps, ils furent entourés par une demi-douzaine de paysans armés qui veillaient autour de leurs demeures, afin d'en éloigner les incendiaires dont les récens exploits dans les départemens voisins avaient dicté aux populations rurales du centre de la France des mesures de prudence et de sûreté. M. de Chantelauze étant hors d'état d'opposer aucune résistance, M. de Guernon-Ranville se résigna à le suivre chez le maire, qui les interrogea. Satisfait des explications du premier, qui prétendait être un colporteur de Bordeaux parti de Paris sans avoir pu se procurer des papiers, satisfait également du passeport du second, le magistrat municipal allait les laisser continuer leur route; mais ceux qui les avaient arrêtés furent d'avis qu'il convenait de les conduire à Tours le lendemain, et le maire donna son adhésion à ce projet. L'arrestation de M. de Peyronnet, sur lequel, disait-on, on avait saisi « une charge de billets de banque » et dont ses collègues apprirent en ce moment la nouvelle devenue publique, avait rendu les paysans défians et craintifs. Ils veillèrent toute la nuit autour de l'auberge où étaient enfermés les voyageurs suspects, qui durent dès lors renoncer à toute velléité d'évasion.

Le lendemain, ils furent séparés en arrivant à Tours. M. de Guernon-Ranville, fort d'un passeport parfaitement en règle, protesta avec la dernière énergie contre son incarcération en réclamant sa mise en liberté. Soumis à un long interrogatoire, il avait été assez heureux pour convaincre de son innocence le substitut du procureur du roi, et ordre était donné d'ouvrir la porte de sa prison quand tout à coup contre-ordre arriva. M. de Chantelauze, accablé par la fatigue et moins heureux que M. de Guernon-Ranville, enfermé avec des malfaiteurs, venait de se nommer, afin d'obtenir qu'on le traitât avec les égards dus à son rang. Dès lors on renonça à laisser partir son compagnon, qui persista néanmoins à se donner pour le sieur Barbier et qui ne fut reconnu comme étant l'ancien ministre de l'instruction publique que vers le 15 août.

Les trois ministres arrêtés à Tours y furent, jusqu'au moment de leur départ, l'objet de la détention la plus rigoureuse. M. de Montmarie, beau-fils de M. de Guernon-Ranville, M. de Villeléon, gendre de M. de Peyronnet, arrivés dès que la nouvelle de l'arrestation avait été connue, un sieur Durand, venu aussi pour voir l'ancien

ministre de l'intérieur, n'obtinrent qu'à grand'peine la permission de leur parler; puis, après deux entrevues avec les prisonniers, en présence des geôliers ou de gardes nationaux, ils reçurent l'ordre de quitter la ville. Ces mesures étaient motivées moins par les exigences d'une surveillance sévère que par la nécessité de pourvoir à la sûreté des anciens conseillers de Charles X. La population de Tours était exaspérée contre eux. Chaque jour, des attroupemens se formaient autour de la prison, située à l'extrémité de la rue Royale, du côté de la Loire, et les autorités avaient hâte de voir finir un état de choses éminemment périlleux. Il existe dans le dossier qui est sous nos yeux plusieurs lettres de M. d'Entraigues, nommé préfet d'Indre-et-Loire le 5 août, en remplacement du comte de Juigné, qui réclament avec instance du ministre de l'intérieur la translation des prisonniers à Paris. Le 24 août, M. Guizot annonçait une prompte solution, et enfin dans la nuit du 25 au 26, à deux heures et demie du matin, une grande diligence, escortée par des gardes nationaux et des gendarmes que commandait le capitaine Gillet, sous les ordres de deux commissaires spéciaux, MM. Foy et Vaudet, chargés par le gouvernement de veiller à la sécurité des anciens ministres, les emportait vers Paris. M. de Chantelauze avait pris place dans le coupé, M. de Peyronnet dans l'intérieur, M. de Guernon-Ranville dans la rotonde. Le trajet s'effectua sans incident, si ce n'est à Chartres, où un rassemblement d'exaltés menaça un instant les voyageurs. Partout ailleurs, les manifestations se bornèrent aux cris de « à bas Polignac! » Enfin le vendredi 27, à cinq heures du matin, la diligence arrivait à Vincennes, en longeant les boulevards extérieurs.

Le général Daumesnil, soldat énergique, humain et loyal, amputé d'une jambe, illustré par maints faits d'armes, commandait, comme gouverneur, le château de Vincennes, qu'il avait défendu deux fois, en 1814 et en 1815, contre les armées alliées, répondant alors à ceux qui lui proposaient de rendre la place : « Je rendrai Vincennes quand on me rendra ma jambe, » ou encore, quand le feld-maréchal Blücher lui offrait de payer la reddition au prix de 3 millions : « Je ne vous rendrai pas la place, mais je ne vous rendrai pas non plus votre lettre. A défaut d'autres richesses, elle servira de dot à mes enfans. » C'est à cet homme éprouvé que le roi Louis-Philippe avait voulu confier la garde d'une prison contre laquelle la présence des anciens ministres allait ameuter les fureurs populaires. Le général reçut les nouveaux arrivans avec les égards dus à leur infortune, les installa dans les logemens qu'ils devaient occuper, et où un huissier de la chambre des pairs vint ensuite leur signifier un ordre d'écrou.

Dans cette même matinée du 27 août, le prince de Polignac,

arrêté le 15 à Granville, au moment où il se préparait à passer à Jersey, fut également écroué à Vincennes. Ses tentatives pour échapper aux poursuites dirigées contre lui n'avaient pas été plus heureuses que celles de ses anciens collègues, que l'accusation appelait déjà des complices (1). Il avait quitté Trianon le 31 juillet, derrière Charles X, après avoir pourvu à la sûreté de la princesse sa femme, que les événemens venaient de surprendre à son château de Millemont, entre Versailles et Rambouillet, enceinte de six mois, et qui, en essayant de rejoindre son mari, s'était vue insultée par la population de Versailles, arrêtée, conduite à la maison d'arrêt, et n'avait dû son salut, s'il faut en croire M. de Lamartine, qu'au dévoûment de quelques personnes qui la firent évader sous les vêtemens d'une ouvrière. Réfugié d'abord aux environs de Senlis, chez Mme de Morfontaine, fille du conventionnel Lepeltier de Saint-Fargeau, l'ancien ministre avait traversé la Normandie insurgée, déguisé en domestique, sur le siége de la voiture de sa protectrice. Reprenant pour la circonstance son nom de famille, dont la popularité révolutionnaire devait déjouer tous les soupçons et la seconder dans sa tâche, elle le conduisait aux environs de Granville chez une dame de La Martinière, personne étrangère au pays, qui s'était fixée en 1829 à Saint-Jean-le-Thomas, bourgade du littoral. Le 10 août, M. de Polignac arrivait heureusement, à la suite de la marquise de Saint-Fargeau, au terme de son voyage. Il se tint caché, tandis que quelques personnes initiées à son secret s'efforçaient de lui faciliter les moyens de quitter la France.

Parmi elles se trouvait M. Gaslonde, receveur principal des douanes à Granville. Il disposait, en raison de ses fonctions, de moyens exceptionnels. Il s'offrit à faire embarquer l'ancien président du conseil, et ce dernier accepta son offre. Il passa même une journée à la Faisanderie, petite terre appartenant à M. Gaslonde; mais durant ces quelques heures, des défiances avaient commencé à s'éveiller contre celui-ci parmi la garde nationale de Granville : il se savait l'objet d'une surveillance spéciale, il craignit de perdre le prince de Polignac au lieu de le sauver, et renonça à intervenir. D'ailleurs, sur un avis venu de Paris, M. de Polignac avait manifesté le dessein de se rendre à Cherbourg. Toutefois il dut y renoncer, car les populations normandes étaient partout soulevées par la nouvelle du passage prochain de Charles X, qui venait d'arriver à Argentan, et gardaient rigoureusement les routes que leur colère

(1) En essayant de reconstituer les circonstances de sa fuite, soit à l'aide de renseignemens verbaux ou de relations écrites, soit à l'aide des documens déposés aux archives du département de la Manche, nous avons rencontré plusieurs versions assez différentes les unes des autres, sinon contradictoires. Nous les avons comparées, et nous croyons être parvenu, en les coordonnant entre elles, à en faire jaillir la vérité.

rendait particulièrement dangereuses pour l'homme dont en ce moment la France entière maudissait le nom. Il revint donc à Saint-Jean-le-Thomas.

De plus en plus inquiète pour la sûreté de son hôte, Mme de La Martinière se décida, avec son assentiment et celui de la marquise de Saint-Fargeau, à mettre le curé de Saint-Jean dans la confidence de ses perplexités. Cet ecclésiastique comptait justement parmi ses amis un sieur Leclère, ancien officier de marine, maître de port à Granville, propriétaire d'une terre voisine de l'habitation de Mme de La Martinière, avec qui il entretenait quelques rapports de voisinage, et chez laquelle il avait rencontré la marquise de Saint-Fargeau. Le jeudi 12 août, M. Leclère reçut à Granville la visite du curé de Saint-Jean, venu auprès de lui afin de s'informer si quelque bateau devait partir prochainement pour Jersey. M. Leclère répondit que le patron Jean Lemaître se proposait de faire le voyage le mardi suivant, et voulut connaître le nom du voygaeur pour lequel le renseignement lui était demandé. Quand il sut qu'il s'agissait de l'amie de Mme de La Martinière et qu'elle avait hâte de s'embarquer, il promit de la prévenir si quelque patron du port partait plus tôt. Il se chargea même de faire viser le passeport que le curé lui laissa, passeport régulier délivré par le préfet du Calvados, et destiné à la marquise et au valet de chambre qui voyageait avec elle.

Le samedi, Mme de Saint-Fargeau vint elle-même à Granville. Conseillée et guidée par M. Leclère, elle loua chez un aubergiste du port, le sieur Le Pelletier, une chambre pour elle et un cabinet pour son domestique, et à l'*Hôtel des Marchands*, une écurie pour ses chevaux; puis elle retint deux places, au prix de 6 francs chacune, sur le bateau du sieur Lehodey, qui devait mettre à la voile le lundi. Un autre patron, nommé Pannier, sollicité par elle de prendre la mer le dimanche, avait demandé 60 francs qu'elle ne voulut pas donner, craignant sans doute que l'acceptation de ce prix exagéré n'éveillât les soupçons du batelier. Elle partit ensuite par la diligence qui l'avait amenée. M. de Polignac l'attendait à Saint-Jean-le-Thomas. Elle revint à Granville, durant la nuit, dans une voiture particulière dont il occupait le siége. Elle s'installa avec lui chez l'aubergiste Le Pelletier. Mais M. de Polignac sortit au lever du soleil et ne rentra que le soir. A dix heures, M. Leclère ramena Mme de Saint-Fargeau à l'hôtellerie. Elle avait passé la soirée chez lui, avec sa femme, personne spirituelle et distinguée qui occupait dans la société granvillaise une haute situation. Comme il venait de prendre congé de la marquise, l'aubergiste Le Pelletier, qui se trouvait sur la porte de son établissement avec quelques personnes, lui dit : — Je ne sais si cette dame s'appelle Mme de Saint-Fargeau; mais, pour sûr, l'individu qui est avec elle n'est pas un domestique, c'est plu-

tôt un personnage important. Il parle à merveille, il a des mains d'aristocrate, il met des gants pour cirer les chaussures de sa maîtresse; c'est peut-être Polignac. — J'affirme que la dame est bien la marquise de Saint-Fargeau, répliqua M. Leclère ; quant au domestique, je ne le connais pas et je n'en peux répondre. — Puis il s'éloigna.

Mais il n'était pas le seul à qui Le Pelletier eût fait part de ses doutes : bientôt le bruit se répandit que le prince de Polignac était dans la ville. Vers minuit, une trentaine de gardes nationaux rassemblés autour de la maison menaçaient de l'arrêter. Le commissaire de police, arrivant à son tour, fut accueilli par ces mots : — C'est Polignac ! interrogez-le. — Mme de Saint-Fargeau et M. de Polignac entendaient ces rumeurs de la chambre dans laquelle ils se trouvaient et où le commissaire se présenta bientôt. La marquise protesta contre toutes les insinuations dont elle était l'objet, montra son passeport régulièrement visé; mais quand le magistrat eut vu et interrogé le prétendu domestique, il fut frappé de sa distinction, de son accent, de son grand air, de tous les traits qui trahissaient chez M. de Polignac l'homme de vieille race et le personnage de cour. Il lui demanda son nom, et comme le prince déclarait se nommer Pierrotte et être bien réellement au service de Mme de Saint-Fargeau, le commissaire de police répondit : — Je n'en crois rien ; vous n'avez pas de papiers, je suis obligé de vous arrêter.

M. de Polignac passa la nuit à la maison d'arrêt, tandis que Mme de Saint-Fargeau était gardée à vue dans sa chambre. Le lendemain ils furent interrogés l'un et l'autre, séparément, par le maire assisté de quelques notables. Leurs réponses n'ayant pas paru concordantes, il fut décidé que l'inconnu serait immédiatement dirigé sur Saint-Lô, accompagné par le maire, un officier de la garde nationale et deux gendarmes. Mme de Saint-Fargeau refusa de le quitter et partit avec lui. C'était le 16 août (1). En arrivant à Saint-Lô, M. de Polignac fut conduit devant le procureur du roi et le juge d'instruction. Dès les premières questions que les magistrats lui adressèrent, il renonça à se cacher plus longtemps et se fit reconnaître. La commission départementale ordonna alors son incarcération, moins cependant pour se donner le temps de demander des ordres à Paris que pour protéger l'ancien ministre contre l'exaspération de la populace, dont la nouvelle de son arrestation avait dé-

(1) Les curieux détails qu'on vient de lire sont empruntés à une lettre dont l'original se trouve aux archives du département de la Manche et que M. Leclère écrivait le 16 août aux membres de la commission départementale, afin de protester contre les rumeurs qui, dès ce moment, l'accusaient d'avoir voulu favoriser l'évasion de M. de Polignac. Dans cette lettre, il affirme avec énergie qu'il ignorait la véritable qualité du prétendu domestique de la marquise de Saint-Fargeau.

chaîné la violence et qui poussait des cris de mort autour de sa prison. Pour le soustraire à ces fureurs et jusqu'au moment où il partit pour Paris, les autorités se virent dans la nécessité de mettre sur pied la garde nationale et la garnison de Saint-Lô. Une lettre du maire au ministre de l'intérieur nous révèle que, dans la nuit du 22 au 23 août, les jours de M. de Polignac furent sérieusement menacés. Un formidable incendie avait éclaté aux abords de la prison, et c'est lui que la foule accusait d'avoir causé ce sinistre, qui rappelait les incendies du mois précédent.

Dans la soirée du jour où il avait été arrêté, le prince de Polignac, ayant appris l'arrivée à Saint-Lô du maréchal Maison, du baron de Schonen et de M. Odilon Barrot, commissaires délégués par le nouveau gouvernement pour accompagner Charles X à Cherbourg, qui retournaient à Paris, leur mission accomplie, demanda à les voir, invoquant leur autorité pour obtenir d'être délivré. Ils se rendirent à son appel, traversant, pour arriver à lui, une foule irritée. — Il n'existe contre moi aucun mandat de justice, leur dit-il. Pourquoi m'a-t-on arrêté? On ne peut me retenir plus longtemps dans cette prison sans violer dans ma personne les droits de la liberté individuelle. — Pour toute réponse, M. Odilon Barrot lui fit observer qu'en ce moment la prison seule protégeait sa vie contre les fureurs de la foule. — Qu'ai-je donc fait pour mériter cette haine? demanda M. de Polignac. Dans le passé, j'ai obéi à des ordres sacrés pour moi; dans l'avenir, je n'ai d'autre désir que de me retirer à la campagne. — Vous avez commandé le meurtre de vos concitoyens, répondit M. Odilon Barrot, non pour la défense des lois, mais pour leur violation flagrante. C'est un crime que le code pénal punit de mort. Vous n'avez pas de temps à perdre pour préparer votre défense et pourvoir à votre salut. — Après un entretien durant lequel le prisonnier ne cessa de manifester l'étonnement de l'innocence persécutée, il proposa à M. Odilon Barrot de se charger de sa défense; mais celui-ci, qui venait d'être nommé préfet de la Seine, fut contraint de décliner l'offre de l'ancien président du conseil. Avant de laisser s'éloigner les commissaires, le prince de Polignac écrivit au baron Pasquier, nouvellement promu à la présidence de la chambre des pairs, une lettre qu'il leur remit en les priant de la faire parvenir à son adresse. Dans cette lettre, il réclamait sa mise en liberté et invoquait le privilége réservé aux pairs par la charte de 1815 et consacré par celle de 1830, de ne pouvoir être arrêté qu'en vertu d'une décision de la chambre dont ils faisaient partie. A lire cette requête empreinte de calme et de confiance, on pouvait croire que le prince de Polignac ne soupçonnait même pas la gravité de l'acte d'accusation que la France entière dressait déjà contre lui.

Tandis que ces incidens se déroulaient au fond de la Normandie, enveloppés et perdus dans ce drame solennel, la chute d'une dynastie, qui venait de se dénouer à Cherbourg, la France assistait, satisfaite et triste à la fois, à une révolution que les uns saluaient comme une aurore et que les autres déploraient en y voyant une source inépuisable de malheurs à venir. Le duc d'Orléans proclamé roi des Français, la direction des affaires confiée à des hommes nouveaux, l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir, devenu d'un espoir incertain un fait accompli, la charte modifiée, tels étaient les traits principaux de cette révolution. On était dans la période aiguë de la crise quand, le 6 août, un député de la Seine, M. Eusèbe Salverte, se faisant l'organe des passions qui devaient agiter longtemps encore la patrie française, déposait sur le bureau de la chambre une proposition ainsi conçue : « La chambre des députés accuse de haute trahison les ministres signataires du rapport au roi et des ordonnances en date du 25 juillet 1830. » Le 13 août, il développait cette proposition avec une extrême violence et la faisait prendre en considération à l'unanimité des votans. Enfin, le 20 août, la commission à laquelle l'examen en avait été confié sollicitait et obtenait, après un vif débat, « d'être investie du pouvoir conféré par le code d'instruction criminelle aux juges d'instruction et aux chambres de mise en accusation, » c'est-à-dire d'interroger les prévenus, de citer et d'entendre les témoins, de décerner des mandats d'amener, de dépôt et d'arrêt.

Peu de jours après, la lettre du prince de Polignac au baron Pasquier arrivait à la chambre des pairs, en même temps qu'un avis officiel du garde des sceaux, annonçant que l'ancien président du conseil et le comte de Peyronnet étaient détenus, l'un à Saint-Lô, l'autre à Tours. Cet avis ne faisait mention ni de M. de Guernon-Ranville ni de M. de Chantelauze, parce qu'ils n'appartenaient pas à la chambre haute. En ce qui concernait M. de Peyronnet, l'assemblée estima que, dépossédé de la pairie, par l'article 78 de la nouvelle charte, en même temps que ses collègues nommés par Charles X, il ne jouissait plus du privilége des pairs, qu'en conséquence elle n'avait pas à délibérer sur son sort avant d'avoir été constituée en cour judiciaire. Quant à M. de Polignac, considérant qu'il avait été arrêté et détenu sur la « clameur publique » qui le poursuivait, elle pensa qu'il résulterait pour elle une lourde responsabilité si elle refusait de maintenir la détention, d'autant plus qu'elle était « officiellement prévenue de la mise en accusation proposée par la chambre des députés et que personne ne pouvait avoir la pensée de se dérober à un aussi grand accusateur. » Pour ces motifs, la chambre des pairs autorisa l'arrestation du prince de Polignac. C'est à la suite de ces décisions qui préludaient au retentissant procès des derniers mi-

nistres de Charles X qu'ordre fut expédié à Saint-Lô et à Tours de les transférer à Paris, où ils arrivèrent, comme on l'a vu, dans la matinée du 27 août 1830.

II.

Aussitôt après leur arrivée au château de Vincennes, transformé pour la circonstance en annexe de la prison de la Force, les anciens ministres furent déposés dans le pavillon de la reine, où on ne les laissa que quelques heures, sans leur permettre de communiquer entre eux. En entrant dans une des salles de ce pavillon, M. de Guernon-Ranville s'étant approché d'une croisée ouverte sur la forêt, le général Daumesnil, qui se trouvait à ses côtés, lui dit : — Ne vous montrez pas trop, monsieur; une balle pourrait bien vous venir du dehors. — M. de Guernon-Ranville prit d'abord ces paroles pour une gasconnade; mais lorsque, quelques instans après, on le conduisit au donjon, à travers les cours intérieures, il comprit ce que contenait de vérité l'avertissement du gouverneur. Les gardes nationaux, rangés en haie sur son passage, lui adressèrent des injures et des menaces. Il entendit même ces mots : — Il faut lui f... un coup de fusil. — Il arriva cependant sans accident jusqu'à la cellule qui lui était destinée, au sommet du château, cellule de sept pieds de large sur douze de long, qu'éclairait une fenêtre étroite, percée dans un mur d'une épaisseur de deux mètres et garnie d'un double grillage de gros barreaux de fer.

Ses collègues occupaient déjà des cachots pareils au sien. Pour y parvenir, ils avaient dû passer comme lui parmi les gardes nationaux de service dans les cours et subir aussi des témoignages de malveillance et de colère, à l'exception toutefois de M. de Chantelauze, dont la physionomie maladive, l'air exténué, inspirèrent le respect et la pitié. L'apparition de M. de Polignac souleva, malgré la dignité de son attitude, de violens murmures qui se changèrent en vociférations quand M. de Peyronnet se présenta, le chapeau sur la tête, le regard provocateur, exprimant la morgue et le dédain qui lui étaient habituels. Un garde national le coucha en joue en criant : — A genoux, le misérable qui a fait tirer sur le peuple, et qu'il demande pardon! — On éloigna ce furieux; mais à ces traits les signataires des ordonnances durent reconnaître combien la population de Paris était exaspérée contre eux.

Le lendemain, dans la matinée, la garnison du château se mit sous les armes pour recevoir les délégués de la commission parlementaire, chargée de se prononcer sur la mise en accusation des ministres, qui venaient procéder à un premier interrogatoire. Bientôt deux voitures escortées de gendarmes entrèrent dans la cour ame-

nant MM. Bérenger, Mauguin et Madier de Montjau. Les tambours battirent aux champs. — Pourquoi cet appareil? demanda M. Madier de Montjau au général Daumesnil. — La souveraineté ne réside-t-elle pas dans la chambre dont vous êtes les représentans? répondit le gouverneur. — A en croire les récits du temps, les commissaires n'étaient pas d'accord sur le cérémonial de la réception qui devait leur être faite. Contrairement à l'avis de MM. Bérenger et Madier de Montjau, leur collègue M. Mauguin avait exigé que la mission dont ils étaient investis fût entourée de solennité, et s'il se montra satisfait de l'accueil qu'ils reçurent, il ne le fut pas de la modestie du cortége qui les conduisit à Vincennes. M. Denis-Lagarde, secrétaire rédacteur de la chambre, les accompagnait en qualité de greffier. A midi et demi, M. de Polignac comparut devant eux; MM. de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville lui succédèrent. Les anciens ministres se montrèrent, dès ce premier moment, tels qu'ils devaient être au cours du procès : M. de Polignac, pénétré de l'excellence de sa cause et de la légitimité de sa conduite, rempli de confiance dans l'issue des débats, semblant ne pas comprendre la gravité des griefs invoqués contre lui; M. de Peyronnet, solennel, digne, avec cette nuance de forfanterie qui lui était propre; M. de Chantelauze, presque dédaigneux pour des juges dont il ne reconnaissait pas la compétence, se laissant arracher les paroles, ne répondant aux questions que contraint et forcé; M. de Guernon-Ranville s'appliquant honorablement à ne pas séparer sa cause de celle de ses collègues, mais en même temps s'expliquant avec netteté sur la résistance opposée par lui aux ordonnances, « encore qu'il les eût signées, dit-il, parce qu'il les croyait autorisées par l'article 14 de la charte; » tous d'ailleurs unanimes à ne pas trahir le secret de leurs délibérations, empressés à couvrir le roi et exprimant l'avis que la chute de Charles X dégageait leur responsabilité.

Les commissaires apportèrent les plus grands égards dans l'accomplissement de leur mission. On raconte qu'à l'aspect de M. de Chantelauze, qu'il avait autrefois connu, M. Mauguin fondit en larmes et lui tendit la main. Un fragment de l'interrogatoire de M. de Polignac, copié sur la minute du greffier, aux archives de France, achèvera de faire revivre aux yeux du lecteur la physionomie de ce premier acte de la procédure. — D. Prince de Polignac, reconnaissez-vous votre signature au bas des ordonnances? — R. Je la reconnais. — D. Avez-vous participé à celles qui ne portent pas votre nom? — R. Comme ministre, oui. — D. Quel est le rédacteur du rapport au roi? — R. Je ne peux le nommer. — D. Qui est-ce qui a envoyé aux députés les lettres closes pour les convoquer? — R. Je l'ignore. — D. Quels motifs ont fait confier le commandement au duc de

Raguse? — R. Il lui était depuis longtemps destiné. — D. Savez-vous d'où est venu l'ordre de tirer sur le peuple? — R. Je l'ignore; mais j'affirme que l'ordre contraire a été donné. — D. Avez-vous donné l'ordre de distribuer de l'argent aux troupes? — R. Non. Il ne leur a été distribué que ce qui était nécessaire à leurs besoins. — D. Sur quelle caisse? — R. Je l'ignore; je sais seulement que ce n'est pas sur celle de la liste civile. — D. Qui a donné l'ordre des distributions? — R. Je ne sais. — D. Est-il vrai que vous ayez ordonné le rétablissement des cours prévôtales et l'arrestation d'un certain nombre de députés? — R. C'est faux.

L'interrogatoire des autres ministres ne différa guère de celui de M. de Polignac. M. de Chantelauze se déclara l'auteur du rapport au roi. M. de Peyronnet tint à faire remarquer, quoique son affirmation ne pût être considérée que comme le résultat d'une inconcevable exagération, qu'il s'était opposé aux ordonnances et ne les avait signées que par dévoûment au roi, qui l'avait comblé de bienfaits. Ce qu'on sait de l'histoire de ces temps agités permet d'affirmer qu'il n'y eut dans le dernier cabinet de Charles X d'autre résistance sérieuse aux actes qui provoquèrent la révolution que celle de M. de Guernon-Ranville, appuyée une seule fois par M. de Peyronnet lorsque la première proposition en fut faite.

Après ce commencement d'instruction, les commissaires de la chambre des députés se retirèrent en promettant aux prisonniers que le secret qui pesait rigoureusement sur eux ne tarderait pas à être levé. Il le fut en effet au bout de quatre jours. Ils eurent alors l'autorisation de communiquer entre eux, de prendre leur repas en commun et de recevoir les membres de leur famille munis de permis. Ces permis ne furent d'ailleurs délivrés qu'à un petit nombre de personnes sur la liste desquelles nous voyons figurer la princesse de Polignac, le duc et la duchesse de Guiche, un homme d'affaires, le valet de chambre du prince, avec cette mention : « deux fois par semaine, » M. de Montmarie, le frère de M. de Chantelauze, M. de Villeléon. Les anciens ministres pouvaient en outre se promener dans un étroit préau dont toutes les issues étaient surveillées par des gardes nationaux. Pendant les premiers jours, ils y vinrent assidûment; mais M. de Chantelauze étant tombé assez gravement malade pour ne pouvoir plus sortir, M. de Guernon-Ranville resta auprès de lui, afin de lui donner des soins. Puis M. de Peyronnet, que la présence des factionnaires importunait et irritait, renonça à toute promenade. M. de Polignac seul continua à se montrer tous les jours, prenant même plaisir à interroger les gardes nationaux et à se faire répéter par eux ce qu'on disait de lui dans Paris.

Le 9 septembre, les anciens ministres furent interrogés de nouveau; mais cette fois, comme on va le voir, l'interrogatoire se fit

plus précis qu'il ne l'avait été le 28 août et serra les événemens de plus près. Quelques jours avant d'ailleurs, M. de Polignac, allant au-devant de certaines questions, avait écrit à la commission de la chambre des députés, afin de s'expliquer sur divers points touchés dans sa première entrevue avec les commissaires, et de démontrer que, durant les trois journées de combat, il n'avait donné aucun ordre. C'est l'esprit de cette lettre qui reparaît dans les lignes qu'on va lire. — D. Qui a conseillé au roi la formation du ministère du 8 août? — R. Je n'ai qu'une réponse à faire. J'ai été appelé comme ministre par le roi. — D. Qui a conseillé et rédigé le discours de la couronne prononcé par le roi à l'ouverture de la précédente session? — R. La détermination fut prise en conseil. Quant à l'auteur du discours, je n'ai pas à le nommer. — D. Qui a suggéré et dicté la réponse du roi à l'adresse? — R. C'est le secret du conseil, et je ne peux le dire. — D. Est-il à votre connaissance qu'on ait destitué beaucoup de fonctionnaires à l'occasion des élections? — R. C'est un relevé à faire d'après *le Moniteur*. — D. Vous avez dit dans votre lettre à la commission que, lorsque le 28 juillet plusieurs députés se présentèrent à l'état-major de la place, vous résolûtes, avec le maréchal duc de Raguse, d'écrire au roi. Le fîtes-vous? que répondit le roi? — R. J'ai écrit au roi. Le maréchal a écrit de son côté; mais il ne m'a pas communiqué la réponse qu'il a reçue. D'ailleurs, toutes les fois que je serai interrogé sur ce que le roi a cru pouvoir m'écrire et me dire, un sentiment de respect et d'honneur m'imposera un silence absolu. — D. Dans les journées des 26 et 27, rendait-on compte au roi de ce qui se passait dans Paris? — R. Le maréchal m'a dit lui avoir envoyé régulièrement des rapports. Quant à moi, je n'ai point eu connaissance des mouvemens militaires qui de part ou d'autre se sont opérés dans Paris. — D. Est-il vrai que le 25 vous ordonnâtes une certaine surveillance autour de Neuilly (résidence du duc d'Orléans)? — R. C'est faux. — D. Des mandats d'arrêt ont été décernés le 27 juillet contre un certain nombre de personnes. Ont-ils été délibérés en conseil? — R. Je n'en ai eu aucune connaissance. — D. Vous avez dit dans votre lettre à la commission que le 20 au matin vous vous rendîtes à Saint-Cloud et que vous engageâtes le roi à retirer les ordonnances et à envoyer M. de Mortemart à Paris pour l'annoncer. Qu'arriva-t-il? — R. Le roi accepta ma démission et retira les ordonnances. J'introduisis chez sa majesté le duc de Mortemart et l'y laissai. Depuis cette époque, je suis resté étranger à ce qui s'est passé. — D. En suite de la mise de Paris en état de siége, il paraît qu'on s'occupait dès le 28 juillet chez le sous-secrétaire d'état de la guerre de l'organisation d'un conseil de guerre. Avez-vous donné des ordres pour cette organisation? — R. Aucun. Je suis resté étranger, je le répète, à tout ce

qui s'est fait pendant ces trois jours. — D. Le sieur Lizoire, inventeur de projectiles incendiaires, avait été invité par plusieurs ministres à livrer des projectiles pour s'en servir contre la ville de Paris dans les journées des 27 et 28 juillet. En avez-vous eu connaissance? — R. Le fait est faux. Je n'ai jamais connu personne qui portât ce nom. Je viens de lire la pétition du sieur Lizoire à la chambre. Elle ne contient que d'infâmes calomnies. — D. Le roi avait-il, indépendamment des ministres, d'autres personnes de qui il prenait conseil? — R. Je n'en connais aucune.

M. de Peyronnet, interrogé après M. de Polignac, se reconnut l'auteur de l'ordonnance relative à un nouveau système électoral; mais il refusa de révéler les délibérations du conseil. — Je ne veux pas, dit-il, violer le serment que j'ai prêté. — Dans le cas où le conseil n'aurait pas été unanime, lui demanda-t-on, ne craindriez-vous pas, en gardant le silence, de manquer à vos devoirs envers ceux de vos anciens collègues qui se seraient opposés aux ordonnances? — R. Je craindrais au contraire de manquer à mes devoirs envers eux en donnant, par exemple, des explications qui me seraient personnellement favorables. Au surplus, pour la signature des ordonnances, il y a eu, au moins en ce moment, une apparence d'unanimité. Antérieurement, il y avait eu sans doute discussion, et par conséquent dissentiment. — D. Il semblerait résulter de votre réponse que les explications que vous auriez à donner vous seraient favorables. Étiez-vous en dissentiment avec vos collègues? — R. Vous avez de nombreux moyens de connaître la vérité sur ce point, sans que je vous donne les explications que vous demandez. — D. Nous comprenons le sentiment qui vient de dicter votre réponse et nous nous bornons à vous demander si M. de Guernon-Ranville a été en dissentiment? — R. M. de Guernon-Ranville a exprimé en effet dans deux conseils des opinions opposées au système qui a prévalu. — Les réponses de M. de Guernon-Ranville n'ajoutèrent aucun éclaircissement à celles de ses collègues. Après avoir déclaré qu'il ne répondrait qu'autant qu'il serait interrogé sur des faits personnels, et comme on lui demandait si les ordonnances du 25 juillet avaient été votées à l'unanimité : — Non, dit-il; je les ai combattues et dans les conseils préparatoires et dans le conseil tenu sous la présidence du roi où elles furent définitivement arrêtées. Je crois pouvoir ajouter que dans celui où pour la première fois le principe en fut émis, M. de Peyronnet se joignit à moi pour les combattre. — Quant à M. de Chantelauze, aigri et malade, il refusa tout net de répondre.

Le ton de ces interrogatoires, les clameurs de l'opinion dont les échos leur arrivaient jusque dans leur prison, l'accent passionné des haines impitoyables dont ils étaient l'objet, ne permettaient pas

aux anciens ministres de Charles X de se faire illusion sur l'issue de la procédure commencée contre eux : elle devait aboutir à une mise en accusation. Dès le 10 septembre, ils en avaient tous au même degré la conviction et s'occupèrent de se choisir des défenseurs, ayant décidé qu'il ne convenait pas à leur intérêt que la défense fût commune.

Après avoir pensé tour à tour à M. Hennequin, à M. Odilon Barrot, à M. Berryer, après avoir consulté sa famille et ses amis, le prince de Polignac manifesta l'intention de confier sa cause à M. Lainé. Mais l'ancien président de la chambre des députés, devenu pair de France, ne possédait plus ni la jeunesse, ni la vigueur, ni la confiance en soi, indispensable à l'avocat auquel incombe la tâche de disputer au bourreau une tête désignée par la passion populaire. Il estimait qu'il fallait à M. de Polignac un défenseur dont le nom le couvrirait assez « pour le rendre moins odieux à la France et inspirer la clémence à ses juges. » Il lui conseilla lui-même le choix de M. de Martignac; aucun autre ne pouvait être ni plus judicieux, ni plus habile. Des dramatiques événemens qui avaient précédé la révolution, le nom de M. de Martignac sortait pur et respecté. Déplorant les malheurs qu'avait prévus sa sagesse et contre lesquels il était resté impuissant, M. de Martignac siégeait maintenant dans la chambre des députés, y représentant ces idées modérées dont l'application soutenue aurait pu sauver le trône de Charles X, et à la défaite desquelles survivaient en lui l'attachement et la confiance qu'elles n'avaient cessé de lui inspirer. Lorsqu'il connut le conseil donné à M. de Polignac par M. Lainé, quand ce dernier lui eut écrit pour lui recommander la cause de l'ancien ministre, et quand les prières d'une famille éplorée furent venues se joindre à cette recommandation d'un homme qu'il vénérait, il n'osa décliner cette haute et périlleuse mission. Effrayé d'abord par l'étendue de la responsabilité, il se laissa bientôt prendre par la générosité naturelle de son âme. La grandeur de la faute l'avait indigné; la grandeur de l'infortune le toucha. L'homme qui lui faisait appel et lui confiait la défense de sa vie était son ancien adversaire; c'est surtout pour ce motif qu'il accepta cette défense. Il n'y mit qu'une condition, c'est que son intervention serait purement gratuite, et comme, au nom de l'ancien président du conseil, le duc de Guiche mettait à sa disposition une somme de 100,000 francs et une plaque en diamans, — M. de Martignac était grand-officier de la Légion d'honneur, — il refusa en disant : — C'est pour l'honneur du prince de Polignac et pour mon propre honneur que je le défendrai. — Lorsque pour la première fois il se présenta à Vincennes afin de conférer avec son client, ce dernier, sans pouvoir prononcer une parole, prit ses mains avec effusion et, l'attirant contre lui, il l'embrassa.

Le comte de Peyronnet avait tout d'abord songé à son ami Hennequin, une des gloires du barreau français, mis soudainement en lumière douze ans auparavant par le procès Fiévée, et dont la réputation depuis cette époque grandissait sans cesse avec le talent. Il lui écrivit : « Mon cher Hennequin, mes enfans ont dû vous dire combien je suis impatient de vous voir; ce n'est plus d'intérêts généraux, comme autrefois, que j'aurai à vous entretenir, mais des miens, mais de mon procès. L'ami vous recherchait dans ce temps! Aujourd'hui que j'ai un titre de plus, je vous appelle comme accusé; venez donc, s'il vous plaît, dès qu'on voudra. » M. Hennequin accourut et se chargea de la difficile défense de l'ancien ministre de l'intérieur.

Il y avait alors à Lyon un jeune avocat dont les talens s'étaient fait jour jusqu'à Paris, et à qui l'avenir réservait une place éclatante dans notre histoire parlementaire; il se nommait Paul Sauzet. En prenant, au mois d'août 1829, possession du ministère de la justice, M. de Courvoisier, qui connaissait et appréciait ses mérites, s'était empressé de lui offrir un poste au parquet de la Seine et les fonctions de maître des requêtes au conseil d'état. M. Sauzet avait refusé ces offres brillantes, afin de ne pas abandonner sa ville natale et le barreau lyonnais, où il comptait, à trente ans, autant d'admirateurs que d'amis. On vantait justement son éloquence, la sonorité de sa voix, la noblesse de son geste, tout ce qui faisait dire de lui qu'il possédait, avec la distinction des traits, les qualités maîtresses de l'orateur. Procureur-général à Lyon, M. de Chantelauze avait souvent entendu le jeune avocat et subi le charme de sa parole. Sous le coup d'une accusation capitale, c'est à lui qu'il songea. « L'illustre accusé reporta ses regards sur la ville qu'il avait tant aimée, a écrit M. Sauzet, sur le barreau qu'il avait patronné tant de fois. Des souvenirs de mutuelle estime lui revinrent en mémoire. Il savait qu'il pouvait compter sur la sincérité de mon dévoûment et, malgré ma jeunesse, il voulut bien s'en exagérer la puissance. Il fit appel à mes efforts, j'étais fier de les lui consacrer: une telle cause eût prêté des ailes à toutes les faiblesses, et quelque retentissement qu'aient pu soulever depuis autour de mon nom les faveurs ou les rigueurs de la fortune, l'honneur de l'avoir révélé à cette mémorable journée comptera toujours comme le plus grand souvenir de ma vie. »

M. de Guernon-Ranville, loin de suivre l'exemple de ses collègues, avait d'abord manifesté l'intention de ne pas se défendre: en premier lieu, parce qu'il niait la compétence des chambres et l'indépendance des juges; en second lieu, parce qu'il ne croyait pas à un acquittement et était convaincu qu'assiégée par les exigences

de la population ameutée, peut-être même par celles du nouveau gouvernement, la cour des pairs, ayant à choisir entre son existence et une condamnation, n'hésiterait pas et condamnerait. C'était mal reconnaître le courage de la cour des pairs; c'était mal reconnaître surtout les préoccupations et les angoisses que la volonté de sauver la vie aux anciens ministres de Charles X causait en ce moment même au roi Louis-Philippe et à son gouvernement. La famille de M. de Guernon-Ranville jugeait mieux que lui ces généreux efforts. Elle lui imposa un défenseur qu'elle avait elle-même choisi; c'était M. Crémieux. Le futur membre du gouvernement provisoire jouissait, dès cette époque, d'une réputation légitime qu'expliquaient l'éclat de sa carrière, sa parole facile, mordante et spirituelle. Il n'appartenait pas encore à la politique, il était entièrement au barreau. Il se dévoua passionnément à la cause de M. de Guernon-Ranville, qui accepta son concours en ces termes : — Il ne doit pas sortir de votre bouche un mot irrespectueux pour le roi Charles X ou désobligeant pour mes collègues. Si de mon opposition aux ordonnances vous croyez pouvoir tirer quelques argumens en ma faveur, j'y mets la condition expresse que ce sera sans qu'il en résulte la moindre insinuation défavorable à mes cosignataires. — Il suffit des détails qu'on vient de lire pour faire comprendre quels nobles sentimens animaient, à la veille même du procès, les accusés et leurs défenseurs. Ce fut le mérite des uns et des autres de demeurer jusqu'au bout fidèles à ces sentimens de désintéressement et de loyauté, et, s'il y eut entre eux quelques dissentimens, de les taire pour ne pas compromettre l'honneur de leur cause.

Cependant la commission de la chambre des députés avait achevé son instruction préparatoire. Le 23 septembre, M. Bérenger monta en son nom à la tribune, et donna lecture du rapport qui résumait ses travaux et ses opinions sur l'objet soumis à ses délibérations. Le rapport de M. Bérenger, d'un style étudié, précieux et solennel, était un acte véritable d'accusation. Il traçait à grands traits l'histoire du ministère de M. de Polignac et affirmait, dès les premières lignes, que les ordonnances du 25 juillet avaient été le complément d'un plan que la couronne méditait depuis plusieurs années. Puis il établissait la culpabilité de chacun des ministres. « Le prince de Polignac, dit-il, paraît être le confident le plus intime des projets de Charles X. Dans l'opinion de la France, il représente à lui seul toute la faction contre-révolutionnaire, et chaque fois que cette faction avait menacé de saisir le pouvoir, c'était lui, toujours lui, qu'elle offrait aux espérances des ennemis de l'ordre et des lois. » Après avoir rappelé que M. de Polignac resta sourd aux objurgations de M. de Guernon-Ranville, adversaire déclaré de la politique à laquelle il eut plus tard la faiblesse de concourir, le rapporteur remettait devant la

chambre le désolant spectacle des incendies de Normandie, dont il n'hésitait pas à faire peser la responsabilité sur le président du ministère accusé. Il parla en termes amers de M. de Peyronnet, « dont le nom rappelait si tristement le souvenir de l'administration flétrie par la dernière chambre. » Il n'épargna pas davantage M. de Chantelauze. Quant à M. de Guernon-Ranville, le rapporteur constata son opposition aux ordonnances, mais en déclarant que cette opposition, « qui n'empêcha rien et qu'il oublia au moment décisif, » ne diminuait pas sa responsabilité; puis il s'attacha à démontrer que, contrairement aux dires des ministres, les ordonnances avaient été non pas, ainsi qu'ils le prétendaient, le résultat d'une inspiration soudaine, née spontanément du sentiment d'un grand péril, mais le développement d'un projet ancien. Il en trouvait la preuve dans un ordre confidentiel adressé le 20 juillet par le maréchal Marmont aux chefs de corps placés sous ses ordres et qui indiquait, avant même que l'émeute eût été provoquée, les moyens de la réprimer, et dans une note trouvée parmi les papiers de M. de Polignac, et ainsi conçue : « Le 26 juillet est le développement de la pensée du 8 août. C'est un coup d'état sans retour. Le roi en tirant l'épée a jeté le fourreau au loin. » Il n'hésitait pas à déclarer que le massacre des citoyens avait été ordonné froidement. Il accusait en outre M. de Polignac d'avoir donné l'ordre d'arrêter quarante-cinq personnes. Arrivant enfin aux journées du combat, il s'écriait : « De grands malheurs pouvaient être évités. Aucune tentative n'est faite pour éclairer la cour. Le ministère, que dis-je! le prince de Polignac, car lui seul apparaît dans ces tristes momens, ne cherche point à faire connaître la vérité à Charles X, à lui dire que le sang coule par torrens, que peut-être il est temps encore de prononcer des paroles de conciliation. Des députés ayant fait une démarche auprès du duc de Raguse pour demander le rapport des ordonnances dans le but de faire cesser l'effusion du sang, le maréchal promit d'en référer au roi. M. de Polignac prétend qu'il écrivit au roi et que le maréchal lui écrivit de son côté. Hélas! messieurs, le sang continue de couler, et son effusion apprend assez quelle fut la réponse du monarque. Ici, on ne peut s'empêcher de se livrer à de bien tristes réflexions sur la cour ou à de bien graves soupçons sur la conduite du prince de Polignac ou du duc de Raguse. Laissèrent-ils ignorer au roi le danger des conjonctures? conseillèrent-ils de continuer cette lutte sanglante? Ce prince, insouciant du malheur du peuple et aveuglé jusqu'à la fin sur sa position, voulut-il exposer sa couronne aux chances d'un résultat désormais trop prévu? »

Cet acte d'accusation était, hélas! trop facile à dresser; mais peut-être aurait-on le droit d'exiger un peu plus de justice. Accuser Charles X d'avoir voulu verser le sang français, de l'avoir vu

couler avec indifférence, c'était ne faire la part ni de l'incapacité du malheureux roi, ni de son aveuglement, ni de ses préjugés, ni surtout de sa bonté. Une grande infortune, même méritée, a droit à d'autres égards, et le commissaire de la chambre des députés montrait plus d'équité quand il résumait, dans la résolution soumise au vote de l'assemblée, les griefs de la France. « Justice et non vengeance, dit-il en terminant, tel est le cri qui part de tous les cœurs. Votre commission vous propose d'adopter la résolution suivante : La chambre des députés accuse de trahison MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze, de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle et de Montbel, ex-ministres, signataires des ordonnances du 25 juillet, pour avoir abusé de leur pouvoir afin de fausser les élections et de priver les citoyens du libre exercice de leurs droits civiques; pour avoir changé violemment et arbitrairement les institutions du royaume; pour s'être rendus coupables d'un complot attentatoire à la sûreté extérieure de l'état; pour avoir excité la guerre civile, en armant ou poussant les citoyens à s'armer les uns contre les autres, et porté la dévastation et le massacre dans la capitale et dans plusieurs autres communes, crimes prévus par l'article 56 de la charte de 1814, et par les articles 91, 109, 110, 123 et 125 du code pénal. En conséquence, la chambre des députés traduit MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze, de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle et de Montbel devant la chambre des pairs. Trois commissaires pris dans le sein de la chambre des députés seront nommés par elle au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages pour, en son nom, faire toutes les réquisitions nécessaires, suivre, soutenir et mettre à fin l'accusation devant la chambre des pairs, à qui la présente résolution et toutes les pièces de la procédure seront immédiatement adressées. »

Le 27 septembre, la chambre des députés fut appelée à délibérer sur cette proposition. Avant l'ouverture des débats, M. de Martignac s'exprima en ces termes : « Au mois d'août 1829, M. de Polignac est venu renverser le ministère dont je faisais partie. Séparé de lui par un dissentiment politique, blessé du langage des écrivains qui paraissaient être l'organe de ses opinions, je n'ai eu depuis cette époque aucune espèce de rapport ou de communication avec lui. Au moment où il va être frappé par une accusation capitale, M. de Polignac s'est ressouvenu de moi; il a eu la pensée de m'appeler à le défendre. Hier, il a fait réclamer mes conseils et mon secours auprès de la chambre devant laquelle il va peut-être être envoyé. J'ai été, messieurs, ému autant que surpris du témoignage d'une confiance à laquelle je ne m'attendais pas. Toutefois je ne peux voir que le danger et les larmes. J'ai consulté mon cœur, et j'ai reconnu que le refus ne m'était pas permis; j'ai donc promis de

faire ce qui dépendait de moi et de prêter au malheur l'appui de ma parole. Dans une pareille situation, messieurs, je dois demeurer étranger aux délibérations dont la chambre va s'occuper, et l'explication que j'ai l'honneur de lui donner n'a pour objet que de lui faire connaître que je m'abstiens d'y prendre part. »

De tous les orateurs qui se succédèrent et dont le plus violent fut M. Gaëtan de La Rochefoucauld, encore qu'il proposât de réduire l'accusation à l'abus de pouvoir en matière d'élection, un seul, M. Berryer, alors à ses débuts, repoussa violemment la mise en accusation. En termes de la plus haute éloquence, convaincu que, la charte étant violée dans la personne du roi, elle ne pouvait plus être appliquée à ses ministres, il demanda s'il pourrait y avoir dignité, mesure, liberté, garantie de justice dans les rigueurs exercées contre les auteurs des actes politiques qui avaient précédé la révolution. Il ne prétendait pas qu'ils fussent innocens : « La plus belle couronne de l'univers tombée du front de l'héritier de tant de rois ! s'écriait-il ; le caractère d'un prince loyal et humain si douloureusement compromis, livré à de si vives accusations ! La longue paix et l'immense prospérité d'un grand peuple menacées de si désolans désastres ! Oui, ils sont coupables ! mais vous ne pouvez pas vous faire leurs accusateurs, et je ne leur vois plus de juges sur la terre de France ! » La chambre refusa de se rallier à cette généreuse doctrine, et à la fin de cette longue et émouvante séance, elle vota, par 244 voix contre 47, la mise en accusation du prince de Polignac. A la séance du lendemain, elle émit un vote analogue contre M. de Peyronnet par 232 voix, contre M. de Chantelauze par 222, contre M. de Guernon-Ranville par 215. En vain le défenseur de ce dernier, M. Crémieux, dans un mémoire dont M. Bérenger donna lecture à la chambre, s'efforça de séparer la cause de son client de celle des autres accusés. Il ne put y parvenir, et M. de Guernon-Ranville lui demanda ultérieurement de renoncer à ce système de défense, qu'il considérait comme indigne de son caractère. La mise en accusation des trois ministres fugitifs fut également prononcée ; mais l'instruction devait les tenir momentanément à l'écart pour ne s'occuper que de ceux qui étaient au pouvoir de la justice. Enfin, pour couronner cette procédure, la chambre élut trois commissaires chargés de soutenir l'accusation : MM. Bérenger, Madier de Montjau et Persil.

Tandis que ces événemens se déroulaient dans le parlement, l'agitation populaire qui avait survécu dans Paris aux journées de juillet, loin de s'apaiser, devenait chaque jour plus intense et plus menaçante pour la sécurité des citoyens et la durée du nouveau gouvernement. La révolution accomplie, la discorde était née entre les hommes qui l'avaient faite et à qui Louis-Philippe devait son

élévation. Les uns, soutenus par les républicains, dont cette élévation avait trompé les espérances, reprochaient au gouvernement sa lenteur à remplir les engagemens de juillet, résumés dans le programme de l'Hôtel de Ville. Ils voulaient qu'on eût plus de confiance dans le peuple, qu'on associât étroitement l'armée à la révolution et qu'on favorisât par tous les moyens, par des élections immédiates, par des lois, la propagande de l'esprit nouveau. Les autres au contraire, convaincus que l'ardeur des innovations offrait autant de périls que le respect des traditions offrait d'avantages, n'aspiraient qu'à continuer, sous la loi d'une charte révisée, appropriée aux besoins du moment, sous l'égide d'un prince libéral et éclairé, la monarchie constitutionnelle, en l'améliorant peu à peu. Ces deux tendances contradictoires éclataient partout : dans les conseils du roi, dans les chambres, dans le ministère, avec la courtoisie que les hommes bien élevés se doivent entre eux, mais avec un entêtement qui ne voulait rien céder des exigences de chacun ; dans la presse, avec une passion acerbe et surexcitée sans cesse par les mille incidens de la vie publique ; dans la rue, avec les violences déclamatoires dont la misère des classes laborieuses était le prétexte. A côté des ambitions déçues et des cupidités désappointées qui se cachaient dans les revendications des uns, existaient des opinions sincères autant qu'ardentes; beaucoup d'orgueil, une confiance exagérée en soi, inspiraient la résistance des autres, mais aussi la conviction que la sécurité n'est pas moins précieuse à une nation que la liberté. En un mot, il y avait d'une part la politique du laisser-aller, qui s'attachait à favoriser cette tendance à faire table rase des anciennes institutions, que représentaient M. Dupont de l'Eure dans le conseil, M. de Lafayette à la tête de la garde nationale, M. Odilon Barrot à la chambre; d'autre part, la politique libérale et autoritaire, qui comptait parmi ses partisans, séparés entre eux tout au plus par des nuances, des hommes tels que MM. Guizot, le duc de Broglie, Molé, Casimir Perier, Dupin, d'autres encore à qui la révolution de 1830 s'était imposée comme une nécessité sans qu'ils l'eussent souhaitée, mais qui, l'ayant fait tourner au profit du régime constitutionnel et d'une dynastie nouvelle, entendaient la défendre contre les fauteurs de désordre et les propagateurs d'anarchie. Entre ces deux partis, composés, l'un de révolutionnaires ou de dupes, l'autre d'hommes avisés et politiques, le choix du roi était fait. Louis-Philippe pensait comme le second et luttait, autant qu'il le pouvait, contre le premier. Chaque jour, et plus l'opposition démocratique s'affirmait, plus elle trouvait en lui un adversaire prudent, mais résolu. Le dissentiment que nous signalons et qui rencontrait dans les rues, dont il troublait le repos, des échos bruyans et fiévreux, s'accrut au moment où commença à s'instruire le procès

des ministres. Sur ce point, le roi et son conseil étaient d'accord. Ils voulaient, les uns et les autres, sauver la vie des accusés, certains, selon le mot de M. Guizot, « qu'il n'y avait ni dans l'âme de ceux-ci la perversité morale sans laquelle la peine de mort est une odieuse iniquité, ni dans leur condamnation l'utilité sociale qui doit s'ajouter à la perversité de l'accusé pour que la peine de mort soit légitime. » Mais le sentiment public leur était en majorité contraire. Dans la population qui avait pris part à la révolution, dans la garde nationale, dont cette population remplissait les rangs, les cœurs frémissaient encore de la colère qu'avaient soulevée les ordonnances de juillet, des périls qu'avait semés partout la lutte, des sacrifices douloureux qu'avait coûtés la victoire, et l'on se demandait si le droit violé et le sang versé resteraient sans expiation. Ce sentiment éclata surtout quand, à la chambre des députés, la nécessité d'abolir la peine de mort devint l'objet d'un rapport et d'un débat, à la suite d'une proposition de M. de Tracy, qui s'occupait déjà, d'accord avec le roi, et pour préserver les jours des anciens ministres sans avoir l'air de les défendre, de faire supprimer la peine capitale.

C'est le 8 octobre que ce débat s'engagea sur le rapport de M. Bérenger, qui concluait à regret à l'ajournement de la proposition de M. de Tracy, en la recommandant à la sollicitude du gouvernement. La discussion démontra clairement que le principal objet de la proposition était le salut des signataires des ordonnances, encore que personne n'osât le dire; mais même avec ce sous-entendu la nécessité de l'abolition de la peine de mort recruta des défenseurs ardens et éloquens. C'est à peine s'il se trouva un orateur froidement fanatique, M. Eusèbe Salverte, pour protester et pour faire aux prisonniers de Vincennes des allusions déclamatoires et vengeresses, en dépit desquelles il fut décidé, avec l'assentiment du garde des sceaux, par 225 voix contre 21, qu'une adresse serait présentée au roi à l'effet de solliciter une loi abolissant la peine de mort pour les crimes politiques et pour certains crimes de droit commun. En même temps, afin de donner à cette adresse toute sa haute signification, afin de démontrer que le sentiment d'humanité qui l'avait dictée ne se désintéressait pas des victimes de la bataille des trois jours, la chambre accueillit avec sympathie, en attendant qu'elle eût le loisir de la discuter, la demande d'un crédit de 7 millions, qui devait être employé en secours et en pensions au profit des 500 orphelins, des 500 veuves et des 3,850 blessés qui survivaient à la lutte.

Le lendemain, le roi reçut la commission de la chambre chargée de lui présenter l'adresse contre la peine de mort. « Le vœu que vous exprimez, répondit-il, était depuis longtemps dans mon cœur.

Témoin dans mes jeunes années de l'épouvantable abus qui a été fait de la peine de mort en matière politique, et de tous les maux qui en sont résultés pour la France et pour l'humanité, j'en ai constamment et bien vivement désiré l'abolition. Le souvenir de ce temps de désastres et les sentimens douloureux qui m'oppressent quand j'y reporte ma pensée vous sont un sûr garant de l'empressement que je vais mettre à vous faire présenter un projet de loi conforme à votre vœu. » Le roi, en prenant ce solennel engagement, la chambre, en le provoquant, affirmaient avec éclat qu'ils voulaient «mettre la tête des ministres à l'abri de l'échafaud » et résister aux passions révolutionnaires comme aux ressentimens populaires. Ils pouvaient même croire qu'ils donnaient satisfaction à un vœu public, car, quelques jours avant, sur la place de Grève, où les loges maçonniques célébraient une fête en mémoire des quatre sergens de La Rochelle, une protestation contre la peine de mort s'était fait entendre et avait été appuyée le surlendemain par une pétition signée de tous les blessés de juillet, encore malades dans les hôpitaux; mais ces deux manifestations dues, la première à l'un de ces mouvemens généreux, ordinairement sans lendemain, qui saisissent les foules à certaines heures et les entraînent dans un accès de clémence passagère, la seconde à l'initiative du général de Lafayette, qui s'efforçait en ce moment de seconder les humaines intentions du roi, ne traduisaient pas le sentiment général. Ce sentiment était hostile aux ministres de Charles X; il s'irrita quand il crut comprendre qu'on cherchait à les soustraire à la vengeance et au châtiment. Cette irritation fut habilement exploitée par les partisans violens de la république, qui accusaient le gouvernement d'avoir trahi la révolution et cherchaient l'occasion de le renverser. Le roi, sa famille, le cabinet, les chambres devinrent tout à coup l'objet des attaques les plus acerbes et les plus injurieuses; des placards portant ces mots : « Mort aux ministres! » furent apposés la nuit sur les murs dans divers quartiers de Paris. Il y eut de terribles menaces adressées, sous cette forme, aux prisonniers de Vincennes. « Un fleuve de sang les entoure, disait un pamphlet; le peuple en armes en garde les bords; ils ne le franchiront jamais. »

Le 17 octobre, ces provocations ardentes se transformèrent et prirent bruyamment possession de la rue. En revenant de Versailles, où il avait passé en revue la garde nationale du département de Seine-et-Oise, le roi trouva aux abords du Palais-Royal, qu'il habitait encore, une foule furieuse qui demandait à grands cris la tête des ministres, déjà traduits devant leurs juges. Repoussée par les troupes de service, elle alla promener ses colères dans les quartiers environnants. Elle revint le lendemain plus nombreuse et plus excitée, poussant les mêmes vociférations; dissipée comme la veille,

elle se rallia dans les faubourgs, qu'elle parcourut en tous sens, en criant : « A bas les ex-ministres! la tête de Polignac! Vive la République! » et en y recrutant des complices. C'est ainsi qu'elle se présenta dans la soirée au Palais-Royal, formant plusieurs bandes, insultant et menaçant le roi. Il fallut faire évacuer les cours et les galeries du palais, fermer les grilles, défendre même contre ces énergumènes l'accès de la demeure royale et en arrêter plusieurs; mais les autres, loin d'être apaisés ou découragés par leur défaite, devinrent plus tumultueux. Tout à coup une voix domina le bruit, en criant : « A Vincennes! à Vincennes! » Ce bruit trouva un retentissant écho dans cette cohue affamée de vengeance et qui se dirigea sur-le-champ vers le château de Vincennes sous les ordres d'un homme à cheval, armée de fusils, de sabres, de bâtons ferrés, rangée autour d'un drapeau sur lequel étaient écrits ces mots : « Désir du peuple : mort aux ministres! » et traînant à sa suite des femmes et des enfans en haillons.

Vers onze heures, l'émeute se présentait aux portes de Vincennes, à la lueur de torches, remplissant la route de ses clameurs. Par l'étroite fenêtre de leurs cellules, les prisonniers pouvaient voir les mains menaçantes dirigées contre les remparts qui les abritaient. La garnison avait pris les armes et était rangée dans la cour. Le général Daumesnil, auquel incombait l'honneur de défendre une troisième fois cette place qu'à deux reprises il avait gardée contre cent mille étrangers, fit ouvrir la porte et se présenta seul à la foule : — Que voulez-vous? demanda-t-il. — Nous voulons les ministres! — Vous ne les aurez pas. Ils sont confiés à ma garde, et ils ne sortiront d'ici que pour aller devant leurs juges! — Leur juge, c'est le peuple! Nous vous ordonnons de nous les livrer. — Et moi, je vous ordonne de vous retirer, reprit intrépidement le général. — Les ministres! les ministres! mort aux ministres! hurlèrent les émeutiers, qui se pressaient maintenant autour du courageux soldat. — Vous ne les aurez pas! répéta-t-il, et si vous forcez les portes du château, plutôt que de vous livrer ces hommes, dont je réponds envers l'état, je vous jure que je mets le feu au magasin des poudres; de cette manière, ajouta-t-il d'un accent railleur, nous rentrerons tous ensemble à Paris par la porte Saint-Antoine. — Cette réponse, appuyée par une sortie de la garnison, fit reculer les factieux. Ils se mirent à crier tout à coup : « Vive la jambe de bois! » puis revinrent vers le Palais-Royal, où ils n'étaient pas attendus, qu'ils firent un instant mine d'envahir, sous le prétexte de parler au roi, et d'où on ne les chassa qu'au moment où plusieurs d'entre eux gravissaient déjà le grand escalier.

Durant cette soirée, les membres du conseil étaient restés en permanence chez le garde des sceaux. L'événement auquel ils assis-

taient, inquiets de l'état de Paris, avait fait éclater une fois de plus le dissentiment grave qui divisait le ministère en deux fractions. « M. Dupont de l'Eure et ses amis, a écrit M. Guizot, portaient impatiemment le poids de notre impopularité, nous celui de leur mollesse. » Les autoritaires du cabinet ayant démontré la nécessité de réprimer vigoureusement l'émeute, les partisans de la politique de « laisser aller » avaient au contraire réclamé une concession qui apaisât les colères de la rue et dispensât de recourir aux armes. Or la concession ne pouvait porter que sur l'adresse de la chambre des députés contre la peine de mort, première cause de l'émeute, que M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, considérait déjà comme « une démarche inopportune, qui avait pu faire supposer qu'il y avait concert pour interrompre le cours ordinaire de la justice. » Du débat qui s'engagea entre les ministres sortirent deux décisions. Aux termes de la première, le général Pajol, commandant la division militaire, reçut l'ordre de prendre toutes les mesures pour mettre en sûreté le château de Vincennes, et de dissiper, à l'aide de la garde nationale, tous les rassemblemens; à la suite de la seconde, *le Moniteur* publia une note qui réduisait à une parole vague l'engagement formel pris par les chambres et par le roi. Dans cette note, qu'il est impossible de ne pas considérer comme un acte de faiblesse, il était dit : « Le gouvernement, qui pense que l'abolition universelle et immédiate de la peine de mort n'est pas possible, pense aussi, après un examen attentif, que, pour la restreindre dans notre code aux seuls cas où sa nécessité la rend légitime, il faut du temps et un long travail. »

C'était avouer qu'on n'introduirait aucun changement dans les lois pénales avant le procès des ministres. A cette minute et dans cette concession, c'est la politique de M. de Lafayette et de M. Odilon Barrot qui l'emportait, politique plus naïve qu'habile et qui a permis à un contemporain de porter sur le second de ces personnages ce jugement si profond et si vrai, qui peut s'appliquer à l'un et à l'autre : « Lorsque M. Odilon Barrot parlait aux masses populaires, une disposition singulière de son esprit semblait le condamner à flatter les passions qu'il voulait combattre, et à leur donner sous forme de leçons des encouragemens à ne pas abdiquer (1). » En triomphant, cette politique déjouait les généreuses intentions du roi et de ses conseillers, trompait l'espérance de tous les hommes modérés et laissait planer la peine de mort sur la tête des anciens ministres de Charles X.

ERNEST DAUDET.

(1) Mémoires inédits.

KIANA

SOUVENIR DES ILES SANDWICH.

I.

Nous avions voyagé toute la journée sous un soleil brûlant, un vrai soleil des tropiques. Parti de très bonne heure de Kavaïhaé, où m'avait déposé une des goëlettes qui relient Honolulu, capitale de l'archipel des Sandwich, à la grande île de Havaï, je me proposais de gagner le même jour la ferme d'Éva, située à quinze lieues dans l'intérieur des terres. Mon ami Frank, fils du propriétaire, m'y attendait.

Après avoir gravi pendant six heures les contre-forts pierreux et brûlés qui séparent Kavaïhaé des plateaux élevés de l'intérieur de l'île, je vis enfin se dérouler devant moi une plaine verte, sillonnée de cours d'eau qui murmuraient entre leurs rives gazonnées, et fermée à l'horizon par la forêt d'Éva. Je trouvai là des guides envoyés par Frank, des chevaux frais pour mon domestique et pour moi, et après un court repos bien mérité nous reprîmes notre course. Deux heures d'un galop rapide nous amenèrent à la lisière des bois. Ces bois s'étageaient à perte de vue sur les pentes de Mauna-Loa, la montagne géante qui dressait d'un seul jet sa masse énorme. La cime étincelante de neige miroitait au soleil; des nuages d'un blanc laiteux s'effrangeaient sur les arêtes où ils rampaient en flocons légers.

Rien ne peut rendre l'aspect magique de ces forêts vierges de l'Océanie. Un sentier à peine tracé s'ouvrait devant nous. A droite, à gauche, des lianes enchevêtrées couraient d'un arbre à l'autre, enlaçant les troncs, s'accrochant aux branches, pendant en festons légers terminés par de petites vrilles prêtes à étreindre rameaux ou feuilles à leur portée. Au-dessus de nos têtes, un dôme de verdure à travers lequel se glissait parfois en se jouant un clair rayon de soleil qui traçait sur le sol une raie lumineuse. De grands

pandanus au feuillage ligneux entre-choquaient leurs branches avec un bruit étrange, et leurs fruits énormes exhalaient un parfum pénétrant. Des massifs d'orangers et de citronniers en fleurs embaumaient l'air. Les haos, aux fleurs blanches le matin, jaunes à midi, rouges le soir, mortes le lendemain et remplacées par des milliers d'autres, se mêlaient aux pervenches et aux aristoloches en une véritable orgie de couleurs. Le chemin que nous suivions serpentait en gracieux méandres. J'avançais lentement pour ne rien perdre du paysage dont je savourais les mille beautés. Des bruits légers d'oiseaux effarouchés, jetant dans l'air une note timide mêlée au bruissement de leurs ailes, rompaient seuls le silence de ces grands bois frais et beaux comme au lendemain de la création.

Le jour avançait quand une clairière s'ouvrit devant nous. Le sol piétiné par des pas d'animaux, de primitives barrières formées de troncs d'arbres abattus, indiquaient l'approche d'une habitation. Un temps de galop nous amena à la porte de la ferme d'Éva.

Cette ferme était située en pleine forêt, entourée d'une ceinture de verdure qui semblait l'étreindre doucement. Les derniers rayons du soleil éclairaient un fouillis de constructions groupées autour de l'habitation principale, qui offrait un aspect étrange. C'était une maison vaste et carrée, en bois de koa, dont la couleur rappelle celle de l'acajou avec des tons plus orangés. Le bois, lisse et comme verni à l'extérieur, la toiture, également en bois et de la même couleur, se découpaient en masse sombre sur le bleu pâle du ciel. Une large vérandah occupait toute la façade; elle était séparée de la route par un parterre de fleurs et un mur de pierres construit sans ciment et à hauteur d'appui. De distance en distance, le long de ce mur et du côté extérieur, se dressaient des pieux en bois de koa également surmontés d'un anneau de fer. Une vingtaine de chevaux tout sellés et attachés par un lasso attendaient avec impatience que les Kanaques affairés autour d'eux les eussent débarrassés de leurs lourdes selles mexicaines et lâchés en liberté dans le corral où leurs compagnons se disputaient déjà autour de gros tas d'herbe verte.

Notre arrivée avait été signalée; nous étions attendus, et le maître du logis vint au-devant de moi me souhaiter la bienvenue. C'était un grand vieillard, voûté par l'âge, marchant péniblement; mais le regard était resté vif, les traits du visage réguliers, le front haut et couronné de cheveux blancs. Il s'avança lentement, appuyé sur le bras de son fils Frank, beau jeune homme à la taille élancée, au regard un peu mélancolique, mais plein d'une mâle énergie. Tous deux m'accueillirent affectueusement et me conduisirent à l'appartement qui m'était réservé.

Mon hôte était un des plus riches propriétaires de l'archipel, et

tout chez lui et autour de lui dénotait une large aisance. Plus de cinquante chevaux gras et luisans peuplaient le corral. Tout un monde de serviteurs kanaques allait et venait, occupé aux travaux de la ferme, ramenant des troupeaux de vaches aux clochettes sonores, qu'accueillaient les bêlemens de leurs veaux renfermés dans les étables. De lourds chariots pesamment chargés de peaux s'ébranlaient pour se rendre à Kavaïhaé. Les transports se faisaient de nuit, pour éviter aux animaux les ardeurs du soleil.

— Vous êtes ici chez vous, me dit-il, et j'espère vous y garder quelque temps. Le repas sera prêt dans une heure : d'ici là vous pouvez prendre votre bain et procéder à votre installation. Frank dînera avec vous. Pour moi, obligé par mon âge à suivre un régime plus sévère, je vous prie de m'excuser, mais je compte que vous viendrez prendre le thé avec moi.

J'acceptai avec plaisir et restai seul avec Frank. Nous ne nous étions pas vus depuis plus d'un an. Maintes fois je lui avais annoncé ma visite, une série de contre-temps m'avait empêché de tenir ma promesse; aussi avions-nous beaucoup à nous dire. Tout en causant, je l'observais. Il me parut triste et préoccupé; je lui en fis l'observation.

— Vous ne doutez pas, n'est-ce pas, du plaisir que j'ai à vous revoir? me répondit-il. Il y a longtemps que je vous attends, et si quelque chose peut alléger ma tristesse, c'est votre visite.

— Mais quel sujet de tristesse avez-vous, Frank? Si je suis indiscret, ne me répondez pas. Je suis votre ami, et je saurai respecter votre silence ou justifier votre confiance, à votre choix.

— Je n'ai guère le choix, reprit-il en souriant. Si je me tais, vous devinerez.

— Comment cela?

— Ce soir peut-être, demain au plus tard, je me serai trahi. Je ne sais pas dissimuler, mais soyez sans crainte, je saurai au besoin et avec d'autres que vous me taire et souffrir. Après dîner, je vous raconterai tout; vous me conseillerez. Je sais d'avance ce que vous me direz, n'importe. Vous serez peut-être plus indulgent que je ne le suis pour moi-même.

Ma curiosité était vivement excitée quand nous nous mîmes à table. Le repas était abondant, mon appétit excellent, et je me préparais à le satisfaire quand nous entendîmes ces clameurs bruyantes par lesquelles les Kanaques signalent d'ordinaire un événement inattendu. Des *aoués* poussés avec force, des piétinemens de chevaux, une agitation inusitée, annonçaient l'arrivée de voyageurs. Nous nous rendîmes sur la vérandah à temps pour voir défiler une cavalcade nombreuse. En tête, montée sur un magnifique cheval d'un noir d'ébène, chevauchait une jeune femme indigène. La lueur

incertaine des torches ne nous permettait pas de distinguer ses traits, mais l'aisance avec laquelle elle maniait sa monture, les draperies de soie aux couleurs éclatantes qui ceignaient sa taille et enveloppaient ses jambes, car, ainsi que toutes les femmes indigènes, elle montait à cheval à califourchon, la distance respectueuse à laquelle se maintenait sa suite, tout indiquait que celle qui arrivait à cette heure tardive était d'un rang élevé.

Elle dit quelques mots au majordome, qui se dirigea vers nous. — La princesse Jane demande si on peut la recevoir, elle et ses gens. — Dites-lui, répondit Frank, qu'elle est toujours la bienvenue, et donnez les ordres nécessaires pour qu'on fasse le meilleur accueil à ceux qui l'accompagnent. Nous attendrons, pour nous mettre à table, qu'elle veuille bien nous faire savoir si elle accepte de dîner avec nous ou si elle préfère être servie chez elle.

Quelques instans après, il revint nous dire que la princesse serait des nôtres et ne nous ferait pas attendre longtemps.

Je connaissais depuis plusieurs années la princesse Jane. Sœur du roi, propriétaire d'une grande fortune, d'humeur fort indépendante, elle était arrivée à vingt ans sans se marier. A cet âge et sous les tropiques, une femme est dans tout l'éclat de sa beauté. Jane n'était peut-être pas belle dans le sens absolu que nous autres Européens attachons à ce terme, mais elle l'était pour les Kanaques et même pour beaucoup d'étrangers, qui admiraient sa magnifique chevelure d'un noir de jais, ses yeux grands et brillans, sa taille bien prise, ses formes élégantes et l'air à la fois doux et hautain qui donnait à sa physionomie un caractère tout particulier. Elle était très intelligente, coquette, disait-on, capricieuse et fantasque, enfant gâtée par excellence, mais il y avait en elle un fonds d'énergie et de volonté qui imposait à son frère et à son père qu'elle aimait, et à qui elle n'obéissait pas. Ils avaient renoncé à la dominer et la laissaient vivre à sa guise. Jane usait de son indépendance. Souveraine absolue dans sa cour de femmes, elle habitait rarement Honolulu et paraissait peu au palais. Elle aimait les voyages, les excursions, les hardies chevauchées dans les îles qu'elle parcourait en tous sens. L'île de Havaï avait surtout pour elle un attrait spécial. C'était le berceau de la dynastie, et, en sa qualité de dépositaire des chants et des traditions de ses ancêtres, elle aimait y chercher les souvenirs du passé.

Il était et il est encore d'usage aux îles Havaï de choisir dans chaque famille un enfant, d'ordinaire une fille, à laquelle on enseigne dès le bas âge les chants des ancêtres. Ces chants, qui se transmettent ainsi verbalement, ne sont pas écrits. Ils perpétuent, sur un mode rhythmé d'une infinie variété, les hauts faits d'armes, les généalogies, les alliances, les amours, les revers et les succès des

aïeux. Chaque génération nouvelle y ajoute quelque chose, et, suivant l'importance des événemens auxquels elle a pris part, elle enrichit ce répertoire d'une ou de plusieurs strophes, composées d'ordinaire par celui-là même à qui est confié ce précieux dépôt. Autrefois il jouissait de certains priviléges et d'une sorte d'immunité religieuse. Priviléges et immunités ont disparu depuis que la civilisation a fait reculer la barbarie, mais une auréole superstitieuse s'attache encore à ces gardiens des traditions. Si le bas peuple leur attribue une puissance occulte, chez les chefs ils sont l'objet d'un respect particulier. On les consulte dans les grandes circonstances, ils font autorité en matière d'alliances et d'étiquette. Homme intelligent, très imbu des idées modernes, le roi n'avait pu se soustraire entièrement à l'influence des traditions de sa race. Bien que mécontent parfois des allures singulièrement indépendantes de sa sœur, et surtout de sa répugnance pour le mariage, il se bornait à des remontrances amicales, sans aller jusqu'à user de son autorité.

Pour beaucoup de gens, Jane était une énigme. La colonie étrangère, très nombreuse à Honolulu, ne se faisait pas faute de parler d'elle, de ses absences subites, de ses réapparitions inattendues à à la cour, des accès de coquetterie et d'indifférence, de folle gaîté et de tristesse sans cause auxquels elle s'abandonnait. On faisait d'elle l'héroïne d'anecdotes singulières, mais au fond on ne savait rien. Les indigènes qui l'entouraient, les femmes kanaques qui la servaient, ne pouvaient ou ne voulaient rien dire. Très bavards d'ordinaire, ils se renfermaient dans un mutisme absolu dès qu'il s'agissait de la princesse. Ils la craignaient et lui obéissaient avec un dévoûment aveugle. On en avait eu la preuve dix ans auparavant dans des circonstances tragiques.

Honolulu est le grand rendez-vous des navires baleiniers américains. On en comptait parfois alors jusqu'à deux cents dans le port. A la suite d'une rixe dans un des cabarets de la ville, la police avait arrêté et jeté en prison quelques matelots ivres. Leurs camarades avaient réclamé leur mise en liberté. Sur le refus des chefs, l'agitation grandit, et bientôt six mille hommes déterminés, armés, marins endurcis par les rudes travaux et les dangers des mers arctiques, assiégèrent le palais, exigeant impérieusement que les coupables fussent relâchés. La police, impuissante, fut promptement désarmée par eux; les troupes essayèrent une résistance qui ne fit qu'augmenter le nombre des victimes. Les matelots étaient maîtres de la ville, et tout était à redouter de cette masse d'hommes ivres et exaspérés.

Le père du roi, gouverneur de l'île, vieillard énergique, conseillait seul une résistance obstinée. Les Kanaques, effrayés, se renfermaient chez eux; les chefs, impuissans à conjurer le péril, ne

voyaient de salut que dans des concessions. Le vieux gouverneur monta à cheval, accompagné de sa fille, Jane encore enfant. Quelques hommes courageux se joignirent à lui. Jane, dans un état d'exaltation indicible, réunit ses femmes et entonna avec elles le chant de guerre du grand Kaméhaméha. A ces accens, la foule grossit. « Hookanaka, soyez hommes! » répétait-elle. C'était le dernier mot prononcé par le guerrier mourant. Entraînée par cette enfant, à laquelle elle attribuait une puissance mystérieuse, la population indigène s'arma de tout ce qu'elle trouva sous sa main et se rua sur les matelots, paralysés par cette rage soudaine. En quelques heures, battus, écrasés, ils fuyaient en désordre sur leurs navires. L'émeute était vaincue. Insouciante au milieu du péril, Jane traversa impassible les rues jonchées de victimes, et rentra au palais, acclamée par les Kanaques, plus convaincus que jamais de son pouvoir occulte. Ceux d'entre eux qui avaient connu la régente Kaahumanu, veuve de Kaméhaméha Ier, et qui ne parlaient qu'en tremblant de cette femme terrible dont l'énergique volonté avait achevé l'œuvre de son mari en brisant toutes les résistances et en fondant l'unité havaïenne, affirmaient tout bas que l'âme de son ancêtre Kaahumanu revivait dans l'enfant.

Jane nous tint parole, et quelques instans après son arrivée, elle vint nous rejoindre. Je ne l'avais pas encore vue dans le costume indigène, qu'elle portait de préférence dans ses voyages. A la ville, elle suivait les modes européennes, adoptées par toutes les femmes de haut rang. Ce soir-là, elle était vêtue d'une longue tunique sans taille qui la faisait paraître plus grande qu'elle n'était réellement. Cette tunique montante jusqu'au cou et d'une nuance jaune pâle se drapait merveilleusement autour de son corps. Sa belle chevelure noire encadrait un front large, un peu bas. Elle n'avait pris aucune précaution pour dissimuler une bizarrerie qui attirait l'attention de ceux qui la voyaient pour la première fois. Je veux parler d'une tresse de cheveux d'un blond doré qui, par leur teinte, offraient un contraste étrange avec le reste de son opulente chevelure. Une guirlande de thyarée, jasmin double, d'une éblouissante blancheur et d'un parfum pénétrant, était artistement enroulée dans ses cheveux et affectait la forme d'un diadème. Autour du cou, un collier des mêmes fleurs, mélangées de pétales de haos aux teintes jaune pâle du même ton que la tunique, complétait sa toilette, qui était, sauf la richesse de l'étoffe et une coupe plus élégante, celle des femmes de sa race.

— Bonjour, Frank, dit-elle en s'adressant à notre hôte, dont la pâleur me parut redoubler; je connais de longue date l'hospitalité de votre père et la vôtre, et je n'hésite pas à la demander, vous le voyez.

— Jane est toujours la bienvenue parmi nous.

— Et vous, monsieur, pardonnez-moi d'avoir retardé votre dîner. Ce m'est un grand plaisir, ajouta-t-elle en me tendant la main, de vous retrouver. Je vous croyais à Honolulu.

— Et moi, je ne vous savais pas à Havaï.

— Je n'y suis que depuis peu. Je vais rejoindre mon frère à Kaïlua en passant par le volcan. On me dit qu'une nouvelle éruption se prépare. Est-ce vrai, Frank?

— Je le crois. Nous avons ressenti dans ces derniers jours quelques tremblemens de terre, et deux de nos hommes, revenus ce matin du sommet de Mauna-Loa, ont dit avoir remarqué dans le sud une fumée plus épaisse que d'ordinaire. Avez-vous des guides sûrs? ajouta-t-il avec empressement.

— J'ai Kimo avec moi, aussi n'ai-je pas besoin de guides. La route lui est aussi familière qu'à vous, Frank, et je n'ai pas peur de Pélé, déesse des volcans.

— Kimo est donc toujours à votre service? reprit Frank en fronçant le sourcil.

— Oui certes, et j'espère que ce vieux serviteur ne me quittera jamais. Je me souviens maintenant que vous ne l'aimez pas; que vous a-t-il donc fait?

— Rien, répondit Frank, et, pour être juste, je dois dire qu'il vous est entièrement dévoué. D'où vient la défiance qu'il m'inspire? Je ne sais; elle existe, et... vous ne la partagez pas.

— Loin de là, reprit-elle avec hauteur, et si vous le voulez bien, nous laisserons ce sujet de côté.

La conversation devint générale. L'itinéraire que se proposait de suivre Jane n'était pas précisément le mien. J'avais projeté de faire l'ascension de la montagne, de redescendre sur l'autre versant et de gagner Kaïlua directement sans passer par le cratère. Jane m'engagea vivement à faire route avec elle et à remettre à plus tard mon ascension. Je pouvais aussi bien l'effectuer de Kaïlua, et ce que l'on disait du volcan tentait ma curiosité, aussi acceptai-je son offre sans hésitation.

— Et vous, Frank, ajouta-t-elle, ne voulez-vous pas être des nôtres?

— En doutez-vous?.. Mais je ne sais si je puis m'absenter en ce moment. Mon père a besoin de moi, c'est un lourd fardeau, à son âge, de diriger tout ici.

— Bien. Je lui en parlerai après dîner, dit la princesse, car nous prenons le thé avec lui, n'est-ce pas?

— Il vous attend en effet, il sera bien heureux de vous revoir et de causer avec vous du temps passé.

— Il y prend plaisir, je le sais, et moi, j'aime tant en parler avec lui. Il me comprend mieux que personne. Lorsque nous sommes ensemble, il rajeunit, et moi, il me semble que j'ai son âge et sa sagesse.

Le regard de Frank disait éloquemment qu'il ne partageait pas cette opinion. Si elle s'était regardée dans ses yeux, Jane se fût vue jeune et belle.

Le reste du repas s'acheva au milieu de récits de voyages, d'anecdotes sur les incidens de la route et de plans pour l'excursion projetée.

Frank parla peu, il était évidemment préoccupé et ne semblait s'intéresser à la conversation qu'en écoutant notre compagne. Vis-à-vis de lui, elle fut constamment la même, amicale, simple, naturelle, mais insouciante, en apparence au moins, de l'impression qu'elle produisait et qui n'était que trop visible pour moi.

Le repas terminé, Jane nous quitta. Je restai avec Frank à fumer un cigare sur la vérandah. Je le connaissais depuis plusieurs années. Des circonstances particulières nous avaient rapprochés, et j'avais été à même d'apprécier sa nature franche, loyale et courageuse. Né aux îles, d'un père anglais et d'une mère américaine, son enfance et sa jeunesse s'étaient écoulées au milieu des travaux de la campagne, sur cette ferme créée par son père. Ce dernier avait rendu à Kaméhaméha Ier des services importans. Frappé du génie de ce conquérant, il s'était dévoué à sa mission civilisatrice et avait reçu en récompense des terres considérables qu'il avait mises en culture. Aimé, estimé des Kanaques, dont il parlait admirablement la langue, Frank, son fils, occupait parmi eux la place et le rang d'un chef. Resté seul de plusieurs enfans, ayant perdu sa mère depuis peu d'années, il était le bras droit de son père, l'orgueil et la joie de sa vieillesse. Frank avait pour lui les égards et la tendresse d'un fils dévoué. Je ne lui connaissais d'autre défaut qu'une sorte de mélancolie que j'attribuais à son genre de vie solitaire et à l'absence de compagnons de son âge et de sa race. Les visiteurs étaient rares à la ferme, et des semaines s'écoulaient sans qu'un voyageur en franchît le seuil.

— Venez avec nous, Frank, nous passerons ainsi quelques jours de plus ensemble. Jane vous l'a demandé, et je me joins à elle.

— J'en ai grande envie, mais... est-ce bien prudent?

— Quel danger courez-vous?

— Vous le savez bien, et ce secret, qui n'en est plus un pour vous, est-il bien nécessaire de vous en faire l'aveu? J'ai peur d'aimer Jane, peur d'être un jouet entre ses mains. Non que je la croie coquette, reprit-il avec animation; je la connais depuis longtemps et je l'ai étudiée sans la comprendre. Étant enfant, elle a passé

quelques mois ici. Son père l'avait confiée au mien ; elle était alors délicate, l'air de nos plateaux devait rétablir sa santé. Nous avons joué ensemble; bien souvent nous avons parcouru ces forêts. Vous savez que nous passons notre vie à cheval ici. Jane avait douze ans, moi seize, nous étions déjà de hardis cavaliers. Je veillais sur elle, je la guidais dans ces labyrinthes qui n'ont pas de secrets pour moi. Je savais où se trouvaient les plus belles fleurs de haos, les plus beaux pandanus; j'en faisais des guirlandes que nous suspendions au cou de nos chevaux, des couronnes qu'elle tressait dans ses cheveux... comme ce soir.

— Sait-elle que vous avez peur de l'aimer?

— Je l'ignore. Cette vie d'intimité dura six mois. J'étais heureux alors sans savoir pourquoi; puis elle partit pour Honolulu; je restai seul. Elle emporta mon bonheur avec elle. Depuis je l'ai revue. Je l'ai trouvée toujours la même, simple, bonne, naturelle, mais...

— Mais quoi?

— Que vous dire? Son regard s'arrête et se pose sur le mien, sans embarras, sans timidité. Je rougis, je pâlis, elle ne change pas.

— Frank, si j'étais vous, je n'aurais pas peur de l'aimer.

— Pourquoi?

— Parce que vous l'aimez, mon cher ami, parce que le mal est fait, parce que je ne sais qu'un moyen de retrouver votre gaîté envolée, votre bonheur évanoui, c'est de vous faire aimer d'elle.

— Et à quoi cela me mènerait-il? consentirait-elle à m'épouser, et, le voulant, le lui permettrait-on?

— Pourquoi pas? Vous êtes riche, jeune, beau, ne rougissez pas. Votre père et vous êtes aimés, estimés de tous. A défaut d'un chef de sa race, et elle a refusé tous ceux qui pouvaient prétendre à elle, qui mieux que vous peut se mettre sur les rangs?

— Mais on n'a jamais vu une princesse indigène épouser un blanc.

— Elle sera la première, voilà tout, et je souhaite de tout cœur que celles qui suivront soient aussi bien partagées. Je ne vois à votre désir qu'un obstacle. Songez-vous, un jour ou l'autre, à retourner en Europe?

— Moi, qu'irai-je y faire? Je suis né ici, je ne connais pas d'autre patrie; ma mère y repose, mon père y reposera un jour. Tenez, là-bas, dans ce bouquet d'arbres que la lune éclaire en ce moment, mon père a fait construire un caveau où sont déjà ma mère, mes deux sœurs et mon frère. Tout ce qui me tient au cœur est ici; je veux mourir où Dieu m'a fait naître, sous ce beau ciel, au milieu de ces gens simples qui me connaissent et qui m'aiment, comme ils ont connu et aimé les miens.

— Bien pensé et bien dit, mon ami. Votre tâche est ici, et vous la remplissez de votre mieux, je le sais, et sur ce, je vous le répète, essayez.

— Vous me dites tout haut ce que je n'osais pas me dire tout bas, reprit-il; j'essaierai.

Je serrai affectueusement la main de Frank et nous rejoignîmes notre hôte.

De joyeux éclats de rire accueillirent notre entrée. On prenait le thé. Assise sur une chaise basse auprès du fauteuil du vieillard, dont elle tenait la main dans les siennes, Jane achevait de raconter je ne sais quelle histoire qui l'avait mis en gaîté. Dans le fond de la vaste salle, accoudées sur des nattes, quelques-unes des femmes de la suite de la princesse devisaient joyeusement.

— Je suis d'accord avec votre père, Frank, lui dit-elle. Mon départ n'aura lieu qu'après-demain. Il a quelques affaires à Kaïlua qui réclament votre présence. Vous avez toute la journée de demain pour faire vos préparatifs et donner les ordres nécessaires pendant votre absence. Pour vous, monsieur, ce retard n'a pas d'importance, n'est-il pas vrai?

Je m'empressai de ratifier les arrangemens pris. Frank ne fit pas la moindre objection, mais il me sembla que Jane baissait les yeux avec impatience devant le regard ému et reconnaissant du jeune homme.

On causa du voyage projeté. Notre hôte avait, dans ses jeunes années, suivi cette même route avec Kaméhaméha Ier. Il nous raconta les émouvantes péripéties des combats livrés dans le voisinage du volcan, les terreurs superstitieuses qu'il inspirait aux Kanaques, les traditions qui en faisaient le séjour de la déesse Pélé. Jane ne tarissait pas de questions. Elle prenait un intérêt passionné à ces histoires du temps passé. Le vieillard rajeunissait en parlant de ses souvenirs. Sa taille se redressait, son œil lançait des éclairs; l'ami, le compagnon de luttes du conquérant se réveillait en lui. Jane nous récita à son tour quelques vieux chants indigènes, chants de guerre et d'amour, d'un rhythme bizarre, mais pleins d'une ardeur sauvage et d'un charme mélancolique. Je cherchais alors à réunir les matériaux d'une histoire des îles et je recueillais avec soin les traditions orales, seules annales du passé. Jane le savait et voulut bien me promettre de me faire tenir la copie de quelques-uns de ces récits que je lui indiquai.

La soirée était déjà avancée. Nous causions des origines de la population et du grand courant d'émigration qui avait amené la race malaise dans l'archipel, lorsque, se tournant vers moi d'un air malicieux, Jane me demanda : — Savez-vous par qui les îles ont été découvertes?

— Je crois le savoir et je n'y suis pas arrivé sans peine. On a attribué l'honneur de cette découverte, bien à tort, à Cook d'abord, puis à Anson. Les recherches que j'ai fait faire aux îles Philippines constatent que c'est don Juan Gaetano, navigateur espagnol, qui aborda le premier dans ces îles en 1555 et les baptisa du nom de *li Giardini*, les jardins.

— Et moi, je n'en crois rien; le premier Européen qui a mis le pied dans l'archipel n'est pas un Espagnol, c'est une femme, une Anglaise, Kiana.

— Ce n'est pas possible! m'écriai-je.

— Possible ou non, cela est pourtant.

— Mais quelle est la preuve de cette assertion?

— La preuve,... c'est le chant de Kiana.

— Vous le savez?

— Oui.

— Je vous en prie, dites-nous ce chant de Kiana! Si je ne me trompe, c'est un nom anglais, le vôtre, Jane, traduit en kanaque.

— Vous avez raison, mais il m'est difficile de satisfaire entièrement votre curiosité, parce que, seul de nos chants indigènes, celui de Kiana n'est pas complet, il manque la fin.

— Et vous ne la savez pas?

— Non.

— Ni personne autre?

— Si, il y a quelqu'un qui la sait, c'est Kimo, mon majordome.

— Eh bien, nous la demanderons à Kimo.

— Il ne la dira pas.

— Pourquoi?

— Je n'en sais rien. Je la lui ai demandée souvent, il à toujours évité de me répondre.

— Dites-nous ce que vous en savez, peut-être pourrons-nous deviner ce qui manque et trouver le dénoûment.

Elle secoua la tête, mais céda enfin à mes sollicitations, et nous raconta ce qu'on va lire. Les événemens qui suivirent ont à jamais gravé ce chant dans ma mémoire :

« Plusieurs générations avant la naissance de Lono, l'un des plus anciens chefs de Havaï, un Kanaque, Ili, aperçut un matin sur la plage de Kaïlua des débris rejetés par les flots. Il alla trouver le chef, Vakea, et lui fit part de ce qu'il avait vu. Sur son ordre, on suivit la plage, recueillant ces épaves, et dans une anfractuosité des rochers on découvrit le corps d'une femme étrangère. Sa peau était blanche, ses cheveux blonds. Elle paraissait morte, mais elle n'était qu'évanouie. Transportée dans une hutte, elle revint à elle et regarda d'un œil effrayé ceux qui l'entouraient. On lui parla, mais elle ne comprenait pas. Les indigènes lui offrirent du lait de coco, qu'elle but,

puis elle se rendormit, épuisée de fatigue. Pendant plusieurs jours, on crut qu'elle allait mourir, mais peu à peu elle reprit ses forces. Le chef l'avait confiée à deux femmes indigènes qui la soignèrent et l'aimèrent, car elle était douce et bonne. Elle pleurait souvent, murmurait des mots inintelligibles, s'agenouillait, puis, joignant les mains, elle semblait regarder au loin quelque objet invisible. Les semaines s'écoulèrent; Kiana, on la nommait ainsi, apprit quelques mots de la langue kanaque. Bientôt elle fut en état de demander les choses les plus usuelles avec un accent singulier, il est vrai, mais intelligible. D'abord, elle sortait rarement; les indigènes ne pouvaient se lasser de la regarder : ils n'avaient jamais vu d'étrangers. Son visage, son cou, ses mains si blanches les frappaient d'étonnement. D'où venait-elle? Les prêtres consultés déclarèrent qu'elle devait être la fille d'un dieu, confiée à l'hospitalité de la tribu.

« Vakea venait la voir; il la trouvait bien belle, mais il n'osait le lui dire. Il lui envoyait les meilleurs fruits, les plus beaux poissons, les fleurs qu'elle préférait. Il fit construire pour l'étrangère une cabane sur le bord de la mer, car il avait remarqué qu'elle aimait venir sur la plage le matin et le soir et qu'elle passait des heures à regarder au loin sur la mer. Elle pleurait quand elle avait regardé longtemps. Dans cette cabane, vaste et bien abritée, le chef fit porter ses plus belles nattes et des kapas, étoffes en écorce, dont Kiana faisait de longues tuniques.

« Les robes que nous portons aujourd'hui, ajouta Jane, sont taillées comme l'étaient celles de Kiana.

« Quand Vakea venait, Kiana causait un peu avec lui. Elle apprenait rapidement notre langue et la parlait avec facilité. Un jour, on allait sur l'ordre du chef livrer aux requins un Kanaque qui avait volé. Kiana demanda sa grâce à Vakea. Il l'accorda, et pour la première fois on la vit sourire.

« Vakea, lui, ne souriait plus. Il était triste; il n'aimait plus aller à la pêche ou à la chasse; il ne prenait plus de plaisir aux jeux, aux luttes, aux festins. Autrefois si hardi, si fier, il passait maintenant de longues heures à regarder de loin Kiana sur la plage, et quand il osait l'approcher, il était troublé comme un enfant et parlait à peine. Un désir timide de Kiana semblait un ordre pour lui. Il interdit les sacrifices humains : ils faisaient pleurer Kiana, bien qu'on les fît très loin de sa cabane et qu'elle ne pût les voir. Parfois elle l'entretenait de choses étranges, d'un Dieu que nous ne connaissions pas, qui habitait au-dessus de nous, qui avait commandé à tous de s'aimer. Le jour où elle lui parla de cet ordre pour la première fois, Vakea parut heureux.

« Le temps passait. Kiana regardait moins la mer, Vakea la visitait plus souvent. Il ne faisait plus rien sans la consulter, et quand

ils marchaient l'un près de l'autre sur la plage, les Kanaques se disaient tout bas : — Vakea aime Kiana, — et ils souriaient, parce qu'ils la trouvaient belle et qu'elle rendait le chef bon.

« Les prêtres seuls la craignaient. Vakea ne les interrogeait plus et leur refusait des victimes pour les fêtes. Il les évitait et parlait souvent à ceux qui l'approchaient de près de ce Dieu nouveau dont Kiana l'entretenait. Il avait parfois des accès de joie et des momens de tristesse profonde, mais aussitôt qu'il était près d'elle il était heureux.

« Kiana l'aima et consentit à devenir sa femme. Il jura devant le peuple, au nom de ce Dieu inconnu, qu'il n'aurait jamais d'autre femme qu'elle, et Kiana mit sa main dans la sienne. Elle s'agenouilla, et pour la dernière fois on la vit pleurer en regardant la mer. Puis elle leva les yeux en haut, et un doux sourire parut sur ses lèvres.

« Deux années s'écoulèrent. Vakea était heureux. Tous autour de lui l'étaient aussi. Les femmes ne craignaient plus qu'on leur enlevât leurs enfans pour les sacrifier à Kipi, dieu de la guerre, depuis que Kiana berçait dans ses bras et nourrissait de son sein une fille qu'elle avait nommée Malia, Marie, en kanaque. Elle était moins blanche que sa mère. Ses cheveux étaient noirs comme ceux de son père, mais on y voyait une tresse blonde comme celles de sa mère...

« — Kiana est mon ancêtre, dit Jane en s'interrompant, et, depuis l'époque dont je vous parle, toutes les femmes de la famille ont conservé ce signe distinctif de leur origine.

« Malia avait quatre ans quand Kiana fut atteinte d'un mal mystérieux. Elle devint plus blanche, plus maigre. Toujours fatiguée, elle marchait à peine et passait de longues heures étendue sur sa natte. Vakea ne la quittait pas. La voix si douce de Kiana était comme une musique à ses oreilles. Elle lui parlait de son Dieu, elle lui disait d'être bon pour son peuple, indulgent pour les coupables, tendre pour les faibles. Elle allait mourir, répétait-elle, mais elle irait là où elle le retrouverait un jour, où elle pourrait encore veiller sur lui et lui parler dans les heures de la solitude. Vakea pleurait.

« Kiana mourut. On crut parmi le peuple que les prêtres lui avaient donné un poison subtil. La douleur de Vakea fut effrayante. On ne pouvait l'arracher du cadavre de celle qu'il avait tant aimée. Sur son ordre, on brûla la cabane où elle avait vécu avant d'être sa femme. Sur l'emplacement il fit creuser un caveau où l'on déposa le corps, et il fit jurer à ses chefs de le mettre près d'elle quand il mourrait. Un an après, Vakea reposait près de Kiana. »

— Merci, dis-je à Jane, qui essuyait quelques larmes, mais l'histoire est finie, ce me semble.

— Non, car quelques instans avant sa mort Kiana eut une vision. Il n'y avait près d'elle que Vakea et Kama, la plus âgée des deux femmes qui l'avaient recueillie. Elle prononça distinctement quelques phrases qui les frappèrent d'étonnement, et Vakea ordonna à Kama de ne les répéter jamais.

— Et comment Kimo pourrait-il les savoir?

— Kimo est l'unique descendant de Kama, et l'on dit que la prédiction, car c'est ainsi qu'on la désigne, a été, malgré les ordres de Vakea, transmise dans la famille. En tout cas, le secret surpris au lit de mort a été religieusement gardé. Il n'est pas un Kanaque qui ne soit convaincu que Kimo le possède, et Kimo ne l'a jamais nié, mais il ne le dira jamais.

— Et Malia, que devint-elle?

— Laissée orpheline à cinq ans, elle fut élevée par les principaux de la tribu, qui reportèrent sur l'enfant l'affection que leur avait inspirée sa mère. Elle était trop jeune à l'époque de sa mort pour se souvenir d'elle. Quelques-uns de ceux qui avaient été dans l'intimité de Vakea gardèrent bien la mémoire de ce Dieu révélé par Kiana, mais ces impressions s'effacèrent peu à peu. Il n'en resta qu'un souvenir vague dont les premiers missionnaires retrouvèrent une trace indistincte, sans savoir à qui l'attribuer. Devenue jeune fille, Malia épousa le chef de Kona et réunit le sud de l'île sous son autorité. Son fils aîné, qui lui succéda, est l'ancêtre de Kaméhaméha Ier.

Je désirais vivement questionner Kimo; mais l'heure était trop avancée, et force me fut de remettre au lendemain. Nous nous séparâmes, et, avant de m'endormir, j'écrivis sur mon calepin l'histoire de Kiana, dont les traits confus me hantèrent pendant mon sommeil et dont je m'efforçais vainement de deviner la prédiction.

II.

Il faisait grand jour quand je m'éveillai. Les bruits de la ferme, le gazouillement des oiseaux, les piétinemens des chevaux, les chants bizarres des Kanaques me rappelèrent promptement à la réalité. Frank m'attendait pour l'accompagner dans une excursion à quelques milles de distance. Avant de s'absenter, il voulait donner des ordres à ses ouvriers, occupés dans la forêt, où ils achevaient des plantations de bois de sandal. Nous partîmes avec une petite escorte. L'air pur et vivifiant du matin, l'allure rapide de nos chevaux, les ravissans paysages qui se déroulaient devant nous, achevèrent de dissiper mes rêves, et l'image de Kiana alla rejoindre ces impressions fugitives qui sommeillent dans notre mémoire et

qu'un mot réveille en sursaut, comme la Belle-au-bois-dormant des contes de fées.

Je ne sais quelle avait été la nature des rêves de mon compagnon, mais un changement s'était produit en lui. Ce n'était plus le jeune homme timide et taciturne de la veille. Son front s'était éclairci, son regard n'était plus voilé. Il maniait avec aisance un magnifique cheval dont les soubresauts coquets faisaient valoir la sûreté de sa main et sa taille souple et nerveuse.

— Quel bel animal vous avez là, Frank !

— Oui, et il est aussi docile que beau. Il n'a pas été monté depuis quelques jours, et, comme je le réserve pour Jane, j'ai voulu m'assurer s'il n'était pas trop vif.

— Vous ne craignez pas de le fatiguer ?

— Sultan ne se fatigue pas pour si peu de chose. Il peut voyager une journée entière sans mouiller un poil de sa robe ou ralentir son allure, reprit-il en caressant doucement le cou du noble animal, qui inclinait la tête pour atteindre la main de son maître.

— Avez-vous vu Jane, ce matin ?

— Non. Elle m'a fait dire que, partant demain, elle passerait sa journée à la ferme et la consacrerait à mon père. Vous avez remarqué hier comme il a du plaisir à la voir, et combien elle, si hautaine d'ordinaire, est douce et bonne avec lui.

— Le fait est qu'il semble l'aimer comme une fille et qu'elle le traite comme un père.

— Cela est vrai, dit-il en rougissant, et ce n'est pas la première fois que je le remarque; mais hier, après notre conversation, lorsque je suis entré chez mon père, cette impression a été plus vive... Malheureusement cela ne supprime pas les difficultés, et j'en vois de grandes.

— Quelles sont-elles ?

— Tout d'abord me faire aimer d'elle, obtenir son aveu : voilà les deux premières, et pour vous, qui connaissez le caractère de Jane, vous conviendrez que la seconde n'est pas la moindre; puis avoir le consentement de son père et celui du roi. Je sais que son père et le mien sont liés d'une vieille amitié, cimentée par des dangers communs. De ce côté, la réussite est possible, mais le roi me connaît peu.

— Soit, mais vous connaissez la reine, qui a été l'amie de votre sœur. Vous savez qu'Emma a un grand empire sur l'esprit du roi, et qu'il l'aime passionnément. Elle vous connaît, vous apprécie, et maintes fois je l'ai entendue parler de vous et de votre père. Elle vous cite comme un fils modèle et même comme une sorte de héros à la suite de je ne sais quelle aventure où vous l'avez tirée d'un grand danger.

— Je n'ai fait que ce que tout autre eût fait à ma place. Il y a quel-

ques années, avec ma sœur qui vivait alors et qu'elle aimait tendrement, elle voulut, malgré mes avis, suivre nos Kanaques qui allaient chasser des bœufs sauvages. Ne pouvant les accompagner, je leur demandai de ne pas se mêler aux chasseurs, de se tenir sur un monticule qui dominait la plaine et d'assister de loin, sans y prendre part, à ces courses dangereuses. Elles me le promirent. Malgré moi, j'étais inquiet, préoccupé. Ayant terminé plus tôt ce qui me retenait à la ferme, je partis dans l'après-midi et gagnai rapidement, par des chemins de traverse, le lieu du rendez-vous. Elles avaient suivi mon conseil, mais, au lieu de mettre pied à terre, elles étaient restées en selle. Leurs chevaux, excités par les cris des *vaqueros*, par la vue de leurs compagnons qui galopaient dans la plaine et contournaient le monticule, avaient entraîné les deux imprudentes, qui n'en étaient plus maîtresses. Elles n'auraient couru que peu de risques, si elles s'en étaient fiées à l'instinct de leurs montures, dressées de longue date à la poursuite des bœufs, mais elles essayèrent de les diriger, et cela si malencontreusement qu'elles disparurent dans des nuages de poussière au milieu du troupeau affolé. Une chute, un faux pas, elles étaient perdues. Je réussis à les rejoindre. Le sifflement de mon lasso rejeta de droite et de gauche les animaux effrayés, et je parvins à saisir la bride de la monture d'Emma au moment où, presque étouffée par la masse confuse qui s'agitait autour d'elle, elle allait tomber de son cheval, qui lui-même se soutenait à peine. Ma sœur, plus expérimentée, avait pu profiter de ma trouée dans le troupeau pour se dégager et rejoindre mes Kanaques, qui, voyant le danger, me suivaient sans hésiter. Emma m'en a gardé une vive reconnaissance. Depuis son mariage, je ne l'ai pas revue, mais je crois avec vous que, l'occasion se présentant, elle serait heureuse de me venir en aide.

— Et l'occasion se présente. Votre mariage avec Jane ferait de vous son parent et rapprocherait d'elle le frère d'une amie qu'elle regrette. Elle a quelque influence sur Jane, qui l'aime et la respecte, et de ce côté, comme du côté du roi, elle peut être pour vous une alliée précieuse. Je puis aussi vous être utile auprès du roi, vous le savez...

— Merci de vos encouragemens et de votre amitié. Je ferai ce que vous me dites, mais combien il me sera difficile de m'assurer du cœur de Jane !

— Voilà bien les amoureux. Ils ne voient que les obstacles, et lorsqu'ils sont comme vous, Frank, ils se méfient toujours d'eux-mêmes.

— C'est vrai, mais le sort en est jeté, et j'irai jusqu'au bout. Je l'aime trop pour qu'elle ne finisse pas par m'aimer un peu.

Nous étions arrivés au terme de notre excursion. Frank me fit

visiter ses plantations, qui s'étendaient déjà sur un espace considérable. Il m'expliqua qu'autrefois toute cette partie de la montagne avait été occupée par une forêt de sandal, complétement dévastée par une exploitation inintelligente. Ce bois se vendant fort cher en Chine, les chefs n'avaient pas résisté à la tentation d'en tirer parti dans des temps difficiles. Il voulait reconstituer ce capital détruit; chaque année on plantait quelques milliers de jeunes arbres. Nous passâmes deux heures à examiner les travaux; j'admirai l'initiative de mon jeune ami, la sûreté de son jugement, sa douceur et sa patience avec les Kanaques. Il savait les persuader, les intéresser à la réussite de ses projets, les associer à son œuvre, dont il prenait la peine de leur expliquer le but. C'est à lui et à ses pareils que l'archipel havaïen doit aujourd'hui sa prospérité et le maintien de son indépendance.

Après un repas léger, nous nous mîmes en route pour regagner la ferme. Frank était impatient, aussi l'après-midi était-elle peu avancée quand nous arrivâmes. Jane nous vit venir; assise sur la vérandah auprès de notre hôte, elle nous accueillit avec un sourire malicieux.

— Nous ne vous attendions pas sitôt, dit-elle à Frank. Votre père disait que vous ne reviendriez qu'à la nuit, et que la plantation avait pour vous tant d'attraits que vous ne pouviez vous en arracher.

— En temps ordinaire, c'est vrai, répondit-il; mais aujourd'hui je savais vous retrouver, et je vous vois si rarement.

— C'est donc pour moi que vous êtes revenu? reprit-elle en essayant de maintenir la conversation sur un ton enjoué qui contrastait avec l'air grave et simple de Frank.

— Oui.

Elle me tendit la main pour dissimuler son embarras, et nous échangeâmes quelques phrases banales. Frank nous quitta pour veiller aux préparatifs de départ du lendemain. Lorsqu'il revint, il proposa à Jane de sortir avec lui. La grande chaleur du jour était passée; une brise tiède et parfumée agitait doucement les grands hibiscus dont les branches élevées ondulaient sous le poids léger des oiseaux qui cherchaient un gîte pour la nuit. Elle prit son bras, et je les regardai s'éloigner en faisant des vœux bien sincères pour mon jeune ami.

La cloche du repas les ramena après une heure d'absence. Jane avait les yeux humides. — Qu'avez-vous? ne pus-je m'empêcher de lui demander.

— J'ai accompagné Frank au tombeau de sa mère et de sa sœur; il m'a parlé d'elles, et cela m'a émue, moi qui n'ai pas connu ma mère et qui n'ai pas eu de sœur.

— Frank eût pu choisir un autre but de promenade et un sujet d'entretien plus gai pour vous.

— Non certes, et je ne vous comprends pas, dit-elle avec cet accent d'impatience que j'avais quelquefois observé chez elle, non certes, je ne vous comprends pas de le blâmer. L'on ne parle de ceux que l'on a aimés qu'à ceux qu'on estime et qu'on aime.

— Vous avez raison, et j'ai tort. Je sais combien Frank vous estime et vous aime, aussi...

Elle m'interrompit par un geste, en me regardant bien en face comme pour deviner le fond de ma pensée et y chercher une intention cachée, puis tout à coup elle détourna les yeux avec une indifférence hautaine. — Le dîner nous attend, reprit-elle, et je compte sur vous pour nous choisir quelque sujet d'entretien... fort gai.

Nous nous mîmes à table. J'essayai d'obéir, mais sans succès, et malgré moi j'observai plus que je ne causai. Frank avait l'air sérieux, mais sans tristesse; il parlait plus volontiers. Quant à Jane, elle semblait par momens prendre à tâche de le faire sortir de son calme, elle le contredisait, puis, l'instant d'après, elle l'écoutait attentivement. Il nous entretint de ses projets, de l'avenir réservé à l'archipel havaïen, des progrès rapides de la civilisation, des convoitises politiques des grandes puissances. Partisan déclaré de l'indépendance, il voyait avec inquiétude grandir l'influence américaine et il comptait sur la France et sur l'Angleterre pour maintenir l'équilibre au profit de la race indigène.

— On a été trop vite, nous dit-il. Le pays sort à peine de la féodalité, et déjà l'on trouve le régime constitutionnel trop peu libéral. On oublie qu'il n'y a pas un siècle que les premiers missionnaires sont arrivés ici. On s'aveugle sur les résultats obtenus. Il faut bien peu connaître les Kanaques pour s'imaginer que tous soient ralliés de cœur au christianisme.

— Le plus grand nombre l'est cependant, dit Jane, mais il en est beaucoup qui ont abandonné les pratiques superstitieuses de leurs ancêtres sans rien mettre à leur place. Quelques-uns y tiennent encore, mais ils le dissimulent avec soin. Je soupçonne fort Kimo d'être de ces derniers.

— Kimo! m'écriai-je, n'est-ce pas celui dont vous nous parliez hier soir?

— Lui-même.

— Et vous avez encore auprès de vous un des derniers sectateurs de Pélé?

— Je ne sais s'il croit à Pélé et s'il l'adore en secret; je sais seulement que Kimo ne partage pas les opinions de la plupart des Kanaques, qu'il se tient à l'écart de toutes pratiques religieuses. J'ai

vainement tenté de savoir ce qu'il pense à ce sujet; il se maintient dans un silence respectueux.

— Kimo vous est dévoué, m'avez-vous dit?

— A la vie et à la mort. Il ne m'a jamais quittée. Sa mère était ma nourrice. Kimo m'accompagne dans toutes mes excursions. Actif, énergique, intelligent, il comprend à demi-mot; sa probité est à toute épreuve; quand je suis à Honolulu, c'est lui qui règle mes comptes, dirige mes domestiques. En voyage, c'est un guide sûr, un homme de ressources, vous en jugerez demain. Je lui ai tracé notre itinéraire, cela suffit. Nous pouvons nous en fier à lui pour les détails et nous mettre en route, sûrs que tout est prévu, même l'imprévu.

— C'est un homme précieux... Et il sait la prédiction de Kiana?

— Je n'en doute pas, mais je doute qu'il vous la dise. Kimo n'a qu'un défaut : il n'aime pas les étrangers. Vous le trouverez poli, respectueux, mais réservé, et si vous réussissez à lui arracher son secret, vous serez bien habile.

— Et pourquoi Kimo n'aime-t-il pas les étrangers?

— Je ne sais; Kimo n'aime que moi, et il a pour moi un dévoûment sans bornes. Kimo parle peu, c'est un Kanaque de la vieille roche, concentré, fier de son origine et de sa race, dur à lui-même et aux autres. Ses compatriotes l'estiment et le craignent. Il est très intelligent, très fin, et vous vous heurterez à une résistance inébranlable, je le crois.

Tout cela n'était pas fort encourageant. Je ne m'en promis pas moins à part moi de faire de mon mieux. Frank nous avait écoutés sans mot dire.

Comme la veille, nous allâmes rejoindre notre hôte. La soirée se passa sans incidens, et nous nous séparâmes de bonne heure. Nous devions nous mettre en route le lendemain à la pointe du jour.

Au lever du soleil, notre caravane était en marche. Profitant de la fraîcheur de la matinée, nous avions franchi la clairière et nous atteignions la lisière de la forêt. Nous fîmes une courte halte pour saluer d'un dernier regard la demeure hospitalière que nous venions de quitter. Une brise légère nous apportait les *alohas* des Kanaques groupés autour de notre hôte. Nous agitâmes nos mouchoirs, et quelques instans après l'ombre silencieuse des bois fermait l'horizon derrière nous. La route s'enfonçait en droite ligne dans un fouillis de verdure. Kimo, entre deux Kanaques, ouvrait la marche. Venaient ensuite des vaqueros montés sur de petits chevaux secs et nerveux. Autour du pommeau de leurs selles mexicaines s'enroulait le lasso de cuir qui ne les quitte jamais et qui est entre leurs mains une arme redoutable. Une hachette courte et luisante brillait à leur ceinture, et de leurs fortes guêtres de cuir on

voyait sortir le manche du couteau qui leur sert à achever les bœufs sauvages ou les sangliers et à les dépecer. Derrière eux s'avançait un peloton de femmes indigènes, c'était l'escorte de Jane. Rien ne saurait rendre l'aspect pittoresque de ce groupe de femmes aux longues draperies de couleurs vives, couronnées d'épaisses torsades de fleurs et de feuilles. Le cou de leurs chevaux était entouré de guirlandes de fougères destinées à les protéger de la chaleur et à écarter d'eux les piqûres des moustiques. Jane, Frank et moi suivions à une certaine distance; des Kanaques, dirigeant devant eux les mules chargées de nos bagages et de nos provisions, fermaient la marche.

Désireux de laisser mes deux compagnons à eux-mêmes, je poussai mon cheval en avant et rejoignis Kimo. Je le connaissais de vue, mais nous n'avions jamais échangé que quelques paroles banales, quand, à Honolulu, j'allais rendre visite à la princesse. Il s'inclina en me voyant, et les deux Kanaques qui étaient auprès de lui ralentirent discrètement le pas de leurs montures pour nous permettre de prendre les devans.

— Impossible d'être plus exact, Kimo; grâce à toi, nous sommes partis à l'heure dite.

— La princesse m'avait donné ses ordres, je les ai exécutés.

— Et il était difficile de les exécuter mieux, repris-je sans m'émouvoir de ce début qui promettait peu. Quand arriverons-nous au volcan?

— Demain dans l'après-midi, ou le soir, au plus tard.

— Où camperons-nous aujourd'hui?

— A Olaa. Le pâturage y est bon et l'eau fraîche. Nos hommes auront vite fait de vous construire les abris nécessaires pour une nuit. En cette saison, on y trouve en abondance des oies sauvages, et d'ailleurs les provisions ne nous manquent pas.

— Je vois que l'on peut s'en fier à toi. Tu as souvent parcouru ce district.

— Bien souvent; il en est fait mention dans nos légendes.

— Je sais, par Jane, que tu connais beaucoup de chants anciens. Il en est un surtout qui m'a vivement intéressé, celui de Kiana; tu le sais?

— Oui, et avant-hier j'ai entendu la princesse vous le réciter. J'étais sur la vérandah.

— Alors tu as dû entendre ce qu'elle a répondu à mes questions?

— Oui, reprit-il sans la moindre hésitation. Elle vous a dit que je connaissais la prédiction de Kiana. C'est vrai. Elle a ajouté que je garderais probablement le secret, c'est vrai aussi. J'ai juré à ma mère, comme elle avait juré à la sienne, que ce secret ne serait pas trahi. On ne connaîtra la prédiction de Kiana que le jour où elle s'accomplira... Il s'interrompit et garda le silence quelques instans.

— Écoutez-moi, reprit-il; je sais que vous êtes un ami de ma race, que vous défendez ses droits et son indépendance contre les étrangers, je vous en remercie. La prédiction de Kiana est peut-être à la veille de s'accomplir. Le jour où cela sera, si je vis encore, je vous la dirai; jusque-là je me tairai.

Je le regardai avec étonnement. Il parlait avec une si étrange conviction que je me sentis ému.

— Soit, je respecte ton silence, souviens-toi de ta promesse.

— Je ne l'oublierai pas, et, ajouta-t-il avec un profond découragement, je vous dirai ce que vous désirez savoir. Puissiez-vous n'avoir pas à me le demander!

Je ralentis le pas de mon cheval, laissai passer devant moi les cavaliers qui me suivaient, et repris ma place auprès de Jane.

Elle causait gaîment avec Frank. Tous deux jeunes, lui amoureux, ils ne songeaient guère aux vieilles histoires du passé et jouissaient du présent. Frank n'avait pas dû perdre son temps, à en juger par son visage. Celui de Jane respirait une satisfaction sans mélange. Était-ce coquetterie satisfaite, était-ce plus et mieux, je n'aurais su dire.

— Avez-vous réussi à apprivoiser Kimo? me dit-elle. Je vous ai vu causer avec lui, et votre entretien paraissait animé.

— J'ai réussi à savoir que je ne saurais rien, sauf le cas où certains événemens, que je ne dois pas désirer, viendraient à s'accomplir.

— Voilà qui est clair comme un oracle. Qu'est-ce que cela veut dire?

Je racontai ma conversation avec Kimo. Jane m'écoutait gravement, Frank souriait. — Eh bien, dis-je en terminant, qu'en pensez-vous?

— Je ne sais, dit Jane; pourtant, si vous m'en croyez, tenez-vous-en là. Je suis peut-être un peu superstitieuse, mais cette histoire de Kiana m'a toujours produit une étrange impression. Une curiosité toute féminine m'a fait chercher autrefois à connaître sa prédiction. Loin d'en vouloir à Kimo de son mutisme, je lui en sais gré maintenant, et n'ai nulle envie de l'interroger.

— Et vous, Frank?

— Moi, je suis quelque peu incrédule à l'endroit des prophéties indigènes. Je crois Kimo de bonne foi, mais je crois aussi qu'il attache une importance exagérée à des paroles prononcées dans le délire de la fièvre, et dont, après des siècles d'intervalle, rien ne garantit l'authenticité. Qui nous dit qu'en passant de génération en génération elles n'ont pas été altérées?

Jane secoua la tête : — Vous vous trompez. La tradition orale ne varie jamais; les Kanaques ont pour elle un respect superstitieux,

et je suis sûre que la prédiction de Kiana s'est conservée intacte et se conservera telle tant qu'il y aura un descendant direct de celle qui l'a recueillie.

— Comment expliquez-vous alors que Vakea ne l'ait pas transmise à ses descendans?

— Malia, sa fille, était trop jeune à l'époque de sa mort pour en recevoir la confidence, et, d'après nos traditions, elle ne pouvait le tenir que de lui.

— Mais Kimo croit que cette prédiction est sur le point de s'accomplir.

— Tout dépend comment il l'interprète, reprit Frank. Les prédictions ne brillent généralement pas par la clarté ; mais laissons là ce secret, qui ne nous concerne pas et qui fait une impression pénible sur Jane.

Frank avait raison, notre compagne semblait mal à l'aise. Je regrettai, à part moi, l'effet produit par ma malencontreuse curiosité. Peu à peu cependant cette impression nerveuse de Jane se dissipa devant le magnifique panorama qui se déroulait sous nos yeux au moment où, sortant de la forêt, nous arrivâmes sur le versant de la montagne. Kimo vint nous rejoindre et, désignant du geste un bouquet d'arbres, sentinelle avancée des bois que nous quittions, il nous dit : — C'est ici que nous allons faire halte. Nous pourrons nous remettre en route à trois heures et arriver à Olaa à la nuit.

Pendant que les Kanaques préparaient notre collation, j'explorai les environs. Kimo m'indiqua l'endroit où s'était livrée, trente ans auparavant, la bataille dans laquelle son père, me dit-il, avait succombé. Je reconstituai, par la pensée et le souvenir des récits du père de Frank, ces luttes où les adversaires se mesuraient corps à corps, où les membres nus s'enlaçaient et se tordaient dans des étreintes désespérées. Le site était admirablement choisi. Sauf le bouquet de bois sous lequel campaient mes compagnons, pas un arbre, pas un arbuste n'accidentait le sol, uni comme un tapis et couvert d'herbe fine et de mimosas. Sous ce soleil éclatant, dans cette plaine inondée de lumière , pas un trait de bravoure, pas une défaillance ne pouvait se dissimuler aux regards des combattans. La lutte avait été atroce : commencée au jour, elle n'avait fini qu'à la nuit. Kaméhaméha, vainqueur, avait vu succomber ses derniers adversaires. Quelques-uns à peine avaient réussi, couverts de blessures, à se traîner jusqu'à la lisière de la forêt; leurs gémissemens les avait trahis le lendemain, et on les avait achevés. Les cadavres abandonnés avaient été dévorés par les chiens sauvages. Depuis, la nature avait étendu son vert manteau sur ces restes informes dont mon pied heurtait encore quelques débris blanchis par le soleil et la pluie.

Je rejoignis mes compagnons. A l'ombre de l'arbre le plus touffu, les Kanaques avaient empilé des couvertures aux couleurs éclatantes, qui formaient une espèce de divan sur lequel Jane était assise. A côté d'elle, presqu'à ses pieds, Frank, accoudé, suivait ses mouvemens. Autour d'eux les Kanaques, groupés en cercle, causaient. Nos chevaux dessellés paissaient à une courte distance sous la garde des vaqueros. Le repas achevé, nous restâmes seuls. Nos serviteurs prenaient le leur plus loin.

— Vous appréciez comme moi, me dit Jane, le charme de cette vie d'excursions.

— Oui certes, surtout avec de bons amis. Et vous Frank?

— Moi, je l'ai toujours aimée. Vous souvenez-vous, reprit-il en s'adressant à notre compagne, de nos voyages de découvertes dans la forêt, quand nous étions enfans, de vos terreurs sous ces grands bois, de vos ravissemens quand nous trouvions quelques fleurs nouvelles, des belles guirlandes que nous tressions et aussi des goyaves roses dont vous étiez friande?

— Oh oui! Je n'ai rien oublié. Vous étiez bien bon, bien complaisant pour moi, Frank, et j'étais alors une enfant capricieuse qui mettait votre patience à l'épreuve... sans la lasser.

— C'était si doux de satisfaire vos fantaisies, de deviner vos désirs. Depuis j'ai bien souvent regretté cet heureux temps.

— Pas maintenant, j'espère, car il est revenu. Je n'ai guère changé depuis lors, et c'est là ce que l'on me reproche. Je ne comprends pas encore grand'chose à toutes ces exigences d'une civilisation si prompte à nous envahir. Elle marche trop vite, nous avons peine à la suivre. Quand j'étais enfant, on m'enseigna votre religion : je la trouvai bien belle; mais j'ai vu ces mêmes blancs qui nous apportaient vos divins préceptes, qui les avaient reçus avant nous, qui se disaient nos frères, s'emparer de nos terres, s'enivrer d'eau-de-vie, menacer nos chefs, frapper nos serviteurs. J'ai vu des matelots européens envahir notre ville, massacrer des Kanaques inoffensifs, mépriser les supplications de leurs prêtres et promener dans nos rues l'ivresse et la violence. On m'a bien dit, et je le crois, qu'il ne fallait pas confondre les préceptes des uns et les actes des autres, mais tout cela nous choque et nous trouble. Pour moi, j'aime à vivre à l'écart; on s'en étonne, on me blâme, mais je suis la descendante de Kaméhamého, et vous savez, dit-elle en se tournant vers moi, que son nom veut dire : le solitaire.

Kimo interrompit notre entretien en nous prévenant que l'heure approchait de nous mettre en route. Nos chevaux étaient sellés, les bagages chargés, la caravane s'ébranla de nouveau, et à la nuit tombante nous arrivions à Olaa.

Nos vaqueros nous avaient précédés. Deux huttes en feuillages, rapidement bien qu'artistement construites, nous attendaient. L'une était destinée à Jane et à ses femmes, l'autre nous était réservée. Avec cette activité silencieuse qui caractérisait Kimo, notre installation fut promptement achevée.

Pendant la soirée, Frank décida Jane à parcourir avec lui les environs de notre camp. Ils m'invitèrent à me joindre à eux; j'acceptai, mais je les laissai bientôt seuls, ce dont ils ne parurent pas s'apercevoir, tout absorbés qu'ils étaient dans une causerie dont les souvenirs de leur jeunesse faisaient les frais. Ils y revenaient volontiers, et je n'avais garde de les en distraire. Ce passé n'était-il pas un lien entre eux; l'avenir leur en réservait-il un plus doux? Je l'espérais bien sincèrement et je m'abandonnais à cette rêverie. Lorsqu'ils revinrent, je les observais avec attention : Frank était pâle, mais parfaitement maître de lui-même; Jane me salua d'un regard malicieux et, après une courte conversation, elle prétexta la fatigue et prit congé de nous. Je restai seul avec Frank.

— Eh bien, lui dis-je, êtes-vous plus heureux?

— Plus amoureux, oui, plus heureux, non. Je ne sais que penser : par momens, il me semble qu'elle me devine, mais ces momens sont rares. Elle reprend alors son air hautain et m'entretient de choses indifférentes. Entre elle et moi, elle excelle à élever une barrière invisible que je n'ose franchir. Je sens à quel point elle est jalouse de son indépendance.

— Parce qu'elle n'a pas encore rencontré l'homme qui ait su lui inspirer le désir d'y renoncer. Je crois, moi, que vous serez cet homme. Vous êtes resté dans ses souvenirs d'enfant, vous avez occupé son imagination de jeune fille. De là à son cœur, il y a moins loin que vous ne pensez.

— Puissiez-vous dire vrai! Malgré moi, je tremble et je sens que la partie qui se joue entre nous est décisive.

— Elle le sera, je l'espère bien. Je compte sur notre voyage pour précipiter le dénoûment. L'occasion se présentera, n'hésitez pas à la saisir, et plaidez votre cause avec toute l'éloquence de votre cœur.

— D'ici à peu de jours j'aurai tout gagné ou tout perdu.

Tout en causant, nous nous étions rapprochés du camp. Deux Kanaques, relevés d'heure en heure, veillaient seuls sur nos animaux. Immobiles comme des cariatides, adossés aux troncs d'arbres, ils poussaient de temps à autre un léger sifflement qui suffisait à ramener ceux de nos chevaux qui s'éloignaient. Étendus sur l'herbe, la tête appuyée sur leurs selles, leurs compagnons dormaient en cercle, formant autour des huttes une barrière vivante. Je me disposais à la franchir, lorsque tout à coup j'éprouvai une sensation

étrange. Il me semblait que le sol se dérobait sous mes pas et qu'une puissante oscillation se produisait de l'est à l'ouest. Je reconnus une secousse de tremblement de terre. Ces accidens sont si fréquens dans l'île de Havaï que l'on y fait rarement attention. Les branches élevées des arbres s'agitèrent et s'entre-choquèrent comme secouées par une brusque rafale de vent, puis tout rentra dans le repos. Les dormeurs ne s'en aperçurent même pas. Nos deux veilleurs sourirent silencieusement. Seuls, nos animaux parurent effrayés; les jarrets tendus pour mieux conserver leur équilibre, ils soufflèrent bruyamment, interrogeant l'horizon d'un œil inquiet.

— Nous sommes dans le voisinage de Pélé, déesse des volcans, me dit Frank, elle nous avertit de sa présence. Bonsoir et à demain.

Quelques minutes après, tout dormait dans le camp, sauf les gardes, qui se relevaient à tour de rôle sans qu'aucun bruit les trahît.

J'avais complétement oublié cet incident lorsque je me réveillai le lendemain matin. Frank était déjà debout. Je l'aperçus qui causait avec Kimo. Il me fit signe de venir les rejoindre. Jane et ses femmes reposaient encore.

— Qu'y a-t-il, Frank? lui dis-je, vous paraissez soucieux.

— Un peu, répondit-il, et pourtant jusqu'ici il n'y a pas grand sujet d'alarme. Kimo me rendait compte de la nuit. Il résulte du rapport de nos hommes que la secousse que nous avons ressentie hier soir n'a pas été la seule; à deux reprises, vers le matin, il s'en est produit d'autres.

— Je ne m'en suis pas aperçu.

— Ni moi; mais Kimo, levé avant nous, a constaté que la dernière avait eu lieu de bas en haut et non plus horizontalement.

— Eh bien?

— Ces secousses sont rares et indiquent une éruption prochaine.

— Ce ne sera ni la première ni la dernière, et nous aurons là un beau spectacle.

— Croyez-vous? Une éruption de Kilauéa est en effet un beau spectacle, et j'en ai vu plusieurs; mais où celle-ci se produira-t-elle?

— Au volcan, comme d'ordinaire.

— Kimo en doute, et moi aussi. Quand les secousses sont horizontales, c'est invariablement le cas, et alors nous pourrions sans danger aucun poursuivre notre route. Campés au bord du volcan, nous verrions la lave déborder et suivre sa route accoutumée, non plus en minces filets, mais en un fleuve de feu. Le soulèvement du sol indique une éruption plus violente et qui peut se produire sur un autre point. Lequel? C'est ce que j'ignore, et nous pouvons aller au-devant d'un danger terrible.

— Ne courons-nous pas le même risque en restant ici?

— Oui.

— Et que dit Kimo?

— Il croit qu'il est sage de se hâter et de gagner le volcan; suivant lui, c'est encore là que nous serons le plus à l'abri.

— Il a peut-être raison; en tout cas, nous ne saurions mieux faire que de nous en fier à son expérience et à la vôtre.

Kimo fit un signe aux Kanaques qui se tenaient à distance, attendant le résultat de notre entretien. Cet ordre muet fut immédiatement compris : on ramena les chevaux, on pressa les préparatifs de notre frugal déjeuner. Jane, prévenue, vint nous rejoindre, étonnée de la hâte avec laquelle nous levions le camp. Quelques mots la mirent au courant de nos préoccupations : elle n'en parut pas alarmée; maintes fois déjà elle avait assisté à ces phénomènes volcaniques si fréquens à Havaï. Frank n'insista pas sur les observations faites par Kimo, et elle crut que nous étions désireux de gagner promptement Kilauéa pour assister à une éruption probable.

Nous nous mîmes en marche et franchîmes rapidement la plaine à l'entrée de laquelle nous avions campé. Trente milles nous séparaient encore du cratère. Le volcan de Kilauéa est entouré d'épaisses forêts, à travers lesquelles il est difficile de se frayer un passage. Sous l'ombre de ces grands arbres, l'humidité du sol et la chaleur de la température entretiennent une végétation parasite d'arbustes et de lianes qui s'enlacent en un inextricable fouillis et arrêtent à chaque pas la marche du voyageur. Kimo avait prévu ces difficultés; il avait envoyé nos Kanaques en avant. Armés de leurs hachettes, ils taillèrent un sentier à peu près praticable qui nous permit de rejoindre l'unique route qui relie le volcan au port de Hilo. Il nous fallut cependant mettre pied à terre et faire conduire nos chevaux par la bride. Le sol, jonché de branches d'arbre, rendait la marche incertaine et fatigante. Frank ne quittait pas Jane; il l'aidait à franchir les mauvais pas; elle riait de sa sollicitude.

— Vous ne vous souvenez plus, Frank, que j'étais et suis encore une vraie fille des forêts. Mon pied ne glisse pas plus que le vôtre. Vous me prenez pour quelqu'une de ces ladies étrangères qui viennent de temps à autre visiter le volcan et se persuadent avoir couru d'inénarrables dangers.

— Et vous, avez-vous oublié qu'une fois, à Waipïo, je dus vous prendre dans mes bras pour traverser le torrent?

— Je ne vous l'avais pas demandé, dit-elle en rougissant.

— Non, aussi m'avez-vous grondé, une fois de l'autre côté.

— Je ne m'en souviens pas, et pourtant, je puis le dire, ce jour-là j'avais peur. L'eau courait si vite, l'écume était si blanche et le bruit si assourdissant que j'hésitais. Si vous m'en aviez laissé le temps, Frank, j'aurais bien passé seule. — Et, s'appuyant sur son

bras, ils cheminèrent ensemble jusqu'à ce qu'un hurrah des Kanaques nous apprit qu'ils avaient rejoint la route.

Pendant ce trajet difficile, nous ressentîmes encore quelques légères secousses. Elles étaient si faibles que nous y fîmes à peine attention. Kimo lui-même y paraissait indifférent. Il observait attentivement mes compagnons, et plus d'une fois je surpris son regard attaché sur Jane et sur Frank. Son visage impassible ne trahissait aucune impression, mais sa curiosité était éveillée, et je m'en aperçus quand, remonté en selle, je me rapprochai de lui pour laisser les jeunes gens seuls. Loin de m'éviter, il répondit à mes questions, ramenant la conversation sur Jane, puis sur Frank. Il semblait désirer savoir le but de ce voyage décidé si brusquement et dans le cours duquel il voyait naître chez Frank des sentimens dont il n'avait pas évidemment soupçonné l'existence. Kimo était trop délié pour ne pas deviner que je ne pouvais ou ne voulais rien dire.

Nous avancions rapidement. La route devenait meilleure, les arbres plus espacés laissaient mieux circuler l'air et la lumière; çà et là des fougères arborescentes, hautes de plus de trente pieds, étalaient leur panache qui bruissait au souffle d'une brise légère, des touffes d'ohélos, couvertes de petites baies jaunes, des goyaviers au parfum pénétrant, bordaient l'étroit sentier et annonçaient que nous laissions la forêt derrière nous.

— Encore une heure, dit Kimo, et nous serons au bord de Kilauéa.

— Où je déposerai mon offrande à Pélé, ajoutai-je en riant.

— Pélé, reprit-il d'un ton grave, Pélé nous soit propice!

— Redoutes-tu quelque danger?

— Cette nuit, j'ai eu des craintes; elles avaient disparu, mais elles me reprennent maintenant, dit-il en suivant attentivement les mouvemens de Frank, qui, courbé sur sa selle, venait de cueillir avec dextérité une grappe d'ohélos qu'il offrait à Jane.

— Pourquoi maintenant?

Il hésitait à me répondre lorsqu'une secousse violente se fit sentir. Nos animaux s'arrêtèrent court, inquiets, les oreilles dressées, soufflant bruyamment par leurs naseaux. Le sol oscillait avec un mouvement étrange. On eût dit que la terre soulevée respirait profondément. En même temps, un bruit sourd comme le grondement de l'Océan se fit entendre, lent et confus d'abord, puis il se rapprocha, grandit, passa comme un souffle de terreur sous nos pieds et se perdit au loin. Un grand silence lui succéda. On eût dit que la nature immobile retenait son haleine. Pas un insecte ne bruissait sous l'herbe. Au-dessus de nos têtes, le soleil éclatant, un ciel sans nuages, augmentaient l'étrangeté de cette scène.

— Halte et pied à terre ! s'écria Frank.

Chacun de nous obéit sans mot dire. Les Kanaques prirent la bride des chevaux et nous suivirent en silence. Les secousses se succédaient moins violentes, mais plus rapprochées. Kimo marchait en avant. Je le rejoignis. Son visage avait repris toute son impassibilité.

— Vous souvenez-vous du chant de Kiana? me dit-il abruptement.

— Oui, mais à quel propos me demandes-tu cela, et qu'a-t-il de commun avec ce qui se passe?

— Vous le saurez bientôt peut-être.

III.

Nous étions au bord du cratère. Les derniers rayons du soleil plongeaient dans l'abîme dont ils éclairaient les parois perpendiculaires et dessinaient les immenses contours. Sous nos yeux se déroulait un cirque de plus de trois lieues de circonférence et d'environ mille pieds de profondeur. Un bruit lointain, comme celui de la mer à distance, montait jusqu'à nous. Dans ce vaste cratère s'agitait un lac de feu dont les vagues soulevées se déroulaient avec ampleur et venaient battre les parois de roches calcinées qui cédaient çà et là sous cette effroyable chaleur et s'écroulaient dans le cratère comme une dune de sable minée par les flots. On entendait alors un ruissellement pareil à celui d'un torrent sur un lit de cailloux. L'atmosphère embrasée miroitait au soleil. Devant nous, fermant l'horizon à quelques lieues de distance, se dressait la masse énorme du Mauna-Loa, couronné de neiges éternelles que le soleil teintait d'un rose vif, et qui semblait défier le lac béant soulevé à ses pieds en efforts impuissans. Frank sonda d'un coup d'œil rapide l'abîme de feu, et je surpris sur son visage une expression de satisfaction.

— Tout va bien, me dit-il. Nous pouvons camper ici sans danger cette nuit, et demain nous contournerons le volcan pour gagner la route de Kaïlua. Décidément je m'alarmais à tort.

— Que dit Kimo?

Nous le cherchâmes du regard, il avait disparu. Les Kanaques, tête nue, attendaient des ordres. Nous nous dirigeâmes vers un monticule qui formait une pointe avancée sur le cratère. Tout à coup Frank appuya sa main sur mon bras. — Regardez, dit-il à voix basse. — Kimo, debout sur ce monticule, faisait des gestes étranges. Sa main, étendue vers le volcan, s'agita lentement, puis laissa échapper quelques objets qui se perdirent dans l'espace et dont nous ne pûmes suivre la chute ni constater la nature. Cela fait, il

s'accroupit et parut plongé dans une sorte de contemplation extatique.

— Éloignons-nous, me dit Frank; je préfère qu'il ne sache pas que nous l'avons vu.

— Que fait-il donc? repris-je.

— Il invoque Pélé. Jane avait raison, Kimo est un des sectateurs de la déesse. Évitons en ce moment d'aborder ce sujet avec lui, et, pour cela, feignons d'ignorer ce que le hasard nous a appris.

Quelques instans après, Kimo nous rejoignait. Son visage ne trahissait aucune de ses émotions. Frank l'entretint de son projet, qu'il approuva, et, comme la veille, les Kanaques construisirent deux huttes pour Jane et pour nous.

Nos craintes diminuées nous permettaient de jouir du grandiose tableau qui se déroulait devant nous. La nuit venait. Un dernier rayon se jouait sur la cime de la montagne, dont il semblait se détacher à regret. Cette lueur fugitive brilla, s'effaça, reparut, puis cessa, et sans transition l'obscurité envahit tout. Sur le fond devenu noir, le lac se dessinait plus rouge, passant par toutes les teintes de l'orange à un blanc cru, dont l'œil pouvait à peine soutenir l'insupportable éclat. Jane, non plus que moi, ne pouvait s'arracher à ce spectacle. Aussitôt notre repas achevé, nous revînmes sur les bords du cratère où Frank nous rejoignit après avoir donné les ordres pour la nuit. Jane lui exprima le désir de passer la journée du lendemain où nous étions. Il secoua la tête en souriant.

— Vous ne voulez pas, dit-elle d'un air surpris. Vous êtes donc bien pressé de gagner Kaïlua?

— Oui, car je ne suis qu'à demi rassuré. Il est prudent de nous rapprocher de la mer, et nous en sommes loin. L'éruption qui se prépare, car il s'en prépare une, soyez-en sûre, pourrait nous couper la route. Mon avis est de partir demain à la pointe du jour et de gagner Kona, si possible.

Jane n'insista pas, et deux heures après tout reposait autour de nous. Je restai seul avec Frank, regrettant, moi aussi, de quitter si promptement le volcan et ne pouvant me rassasier de cet étonnant spectacle. Frank était évidemment préoccupé. Je veillai quelque temps avec lui, et la nuit était déjà avancée quand nous gagnâmes notre hutte, non sans qu'il eût réitéré l'ordre aux veilleurs de redoubler de vigilance.

Je dormais profondément lorsque mon compagnon m'éveilla. — Debout, dit-il, et sans bruit. — L'aube ne blanchissait pas encore l'horizon. Il me semblait qu'un calme surnaturel régnait autour de nous; le bruit monotone du volcan avait cessé, pas un souffle dans l'air, pas un bruissement de feuilles. Je me levai. Frank m'attendait au seuil de notre cabane. — Venez, me dit-il.

Je me dirigeai avec lui vers le cratère, dont nous étions éloignés de quelques centaines de mètres, et je m'arrêtai, croyant rêver, lorsqu'il me dit : — N'allez pas plus loin, nous sommes au bord. Je regardai à mes pieds : je distinguai vaguement les immenses parois, le gouffre béant, plus grand encore entrevu dans l'obscurité; mais là où j'avais laissé une mer de feu il n'y avait plus rien. Une âcre odeur de soufre me prenait à la gorge; une énorme colonne d'un blanc laiteux, formé de vapeurs sulfureuses, s'élevait du fond de l'abîme, se dressait à des centaines de pieds au-dessus de nous et déployait un gigantesque panache qui oscillait à peine dans l'air immobile.

— Nous n'avons pas un instant à perdre, me dit Frank. Une éruption terrible se prépare, mais où, je l'ignore. Tant que la lave bouillonne dans le cratère, il n'y a rien à craindre. Kilauéa est la soupape de sûreté de l'île, mais quand Kilauéa se tait, c'est un signe infaillible que la lave va s'ouvrir une nouvelle issue. Le fait s'est déjà produit en 1862. Je l'ai constaté par moi-même, et vous savez ce qu'a été cette éruption. Nous sommes à la veille de voir les mêmes désastres. Il n'est que trois heures du matin, mais il faut hâter le départ. Kimo, prévenu, fait seller les chevaux. Laissons reposer Jane et ses femmes jusqu'au dernier moment.

Autour de nous s'agitaient des ombres silencieuses. On ramenait les chevaux, et, pour éviter de troubler avant l'heure le repos de la princesse, on les sellait à une certaine distance du camp. Quand tout fut prêt, Kimo fit prévenir Jane. En peu de mots, Frank la mit au courant. Elle l'écouta attentivement et donna ordre à ses femmes de se conformer d'une manière absolue aux instructions de Frank. Notre repas fut promptement achevé, et la caravane s'ébranla. Frank marchait en tête, je suivais avec Jane. Kimo, entouré de quelques Kanaques sûrs, formait l'arrière-garde. Ils devaient, en cas de panique, empêcher la débandade et la fuite des animaux qui portaient nos provisions. Nous cheminions dans l'obscurité. Frank, qui connaissait admirablement la route, nous guidait sans hésitation. Il nous fallait contourner le volcan dans toute sa longueur, puis gravir les contre-forts de Mauna-Loa, qui formaient à quelques milles de distance un repli de terrain derrière lequel commençait le district de Kona.

Au jour naissant, nous avions dépassé l'extrémité sud du cratère, et nous nous élevions sur des pentes raides et pierreuses pour atteindre le plateau. Un silence profond régnait autour de nous; les oiseaux inquiets voletaient de branche en branche; tout ce monde d'insectes, qui s'agite et bruit sous le chaud soleil des tropiques, se taisait; pas un souffle d'air, la nature semblait dominée par une inexplicable terreur. L'atmosphère était lourde et brûlante; de

temps à autre, un frémissement du sol trahissait le danger inconnu qui nous menaçait. Tout à coup une secousse plus violente que les autres se fit sentir. Sur un signe de Frank, Kimo le rejoignit; ils échangèrent quelques mots à voix basse, puis Frank nous invita à mettre pied à terre. Il était temps : une seconde secousse nous fit chanceler. Des blocs de rochers détachés des sommets glissèrent avec grand fracas sur les pentes, bondissant et brisant dans leur course les arbres et les arbustes qui se trouvaient sur leur passage.

— Du courage! dit Frank, nous ne pouvons rester ici. Il nous faut gagner le monticule que vous voyez là-bas, — et il nous désignait à quelques centaines de mètres un tertre au sommet duquel se dressait un bouquet de cocotiers et de pandanus.

Nous nous mîmes en marche, Jane appuyée sur le bras de Frank. Les secousses se multipliaient, les arbres éperdus agitaient leurs panaches, nos chevaux refusaient d'avancer et nous dûmes les abandonner. Un grondement sourd et incessant roulait sous nos pieds, on sentait qu'une mer de feu battait de ses vagues soulevées le sol qui nous portait. Nous parvînmes pourtant à gagner le tertre.

Nous étions à bout de forces. La terre oscillait, tout semblait tourner autour de nous. Frank fit rapidement desseller les chevaux et porter les provisions à l'abri du soleil sous les arbres, à l'ombre desquels il installa Jane et ses femmes. — Attendons maintenant, me dit-il; si je ne me trompe, nous n'attendrons pas longtemps.

Une commotion terrible fit pousser un cri d'effroi à nos compagnons, puis nous entendîmes un ruissellement semblable à celui d'un torrent impétueux. Je crus qu'une avalanche de pierres et de rochers descendait de la montagne dans la plaine. Je regardai dans la direction d'où venait le bruit. Un fleuve de feu se ruait sur nous. La lave s'était frayé une issue sur les flancs de Mauna-Loa; ses flots rouges, irisés de blanc, s'avançaient avec une effrayante rapidité, entraînant avec eux des quartiers de roc qui éclataient et se fendaient dans ce brasier ardent. Aveuglés par la terreur, les Kanaques voulurent s'enfuir. Où? Quelques-uns des plus affolés coururent au bas du tertre pour franchir le ravin et gagner la plaine. La lave courait plus vite qu'eux; elle les atteignit, les emporta sans qu'un cri se fît entendre. La voix impérieuse de Frank arrêta les autres. Pâle et silencieuse, Jane se serra près de lui. — Nous sommes perdus, s'écria-t-elle.

— Perdus, répéta la voix de Kimo. Pélé se venge. Malheur à ceux qui l'ont reniée! — Et son regard sombre s'attachait sur Jane.

— Silence! lui dit Frank. Si nous sommes perdus, il ne sera pas dit que nous mourrons en lâches. Éloigne-toi. — Kimo sourit avec mépris et alla s'asseoir au pied d'un arbre dans l'attitude impassible du Kanaque qui attend la mort.

— Ami, dit Frank en me tendant la main, Kimo a raison. La lave nous entoure, et si elle n'atteint pas le sommet du tertre, ce qui n'est qu'une question de temps, nous n'en périrons pas moins de soif et de faim dans cette fournaise ardente. Quand les secours viendront, s'ils viennent, car on ignore où nous sommes, il sera trop tard. Il est dur de mourir au moment où la vie semblait pouvoir être si belle; mais il reste une dernière chance, bien faible, bien incertaine. Je vais la tenter. Je vous confie Jane. Si je meurs, ajouta-t-il, dites-lui que je l'aimais.

Si bas qu'il eût parlé, Jane l'avait entendu. — Tu m'aimes, dit-elle, et son visage s'éclaira d'un sourire radieux. Sache donc à cette heure solennelle que moi aussi je t'aime et depuis des années, que j'ai juré de n'être qu'à toi. J'espérais que ce serait vivante. Ne me quitte pas, nous mourrons du moins ensemble. Je t'aime. — Elle s'inclina vers Frank, qui déposa sur son front son premier, peut-être son dernier baiser.

— Je puis vivre ou mourir maintenant, comme il plaira à Dieu, dit-il. Courage, ma bien-aimée Jane, ma femme! Si tu ne me revois plus, garde-moi ton amour et ta foi. La mort n'est rien quand on est aimé.

Jane comprit que sa résolution était prise. — Adieu, lui dit-elle, toi qui es tout pour moi. Nous nous retrouverons bientôt pour toujours.

Frank m'entraîna rapidement vers la lave. Les secousses avaient cessé avec l'éruption. Le torrent de feu entourait complétement l'îlot. Il montait lentement autour de nous, minant le sol, dévorant comme une paille les arbustes qu'il entraînait. Une fumée intense ne nous permettait pas d'en deviner la largeur et nous cachait l'autre bord du ravin dont il emplissait le lit. Des pandanus coupés par le pied s'abattaient lourdement et disparaissaient, consumés en quelques secondes. Frank s'arrêta au pied d'un cocotier gigantesque. Il était impossible d'avancer plus loin. La chaleur intense nous brûlait les yeux et nous desséchait le gosier. Encore quelques instans, et l'arbre chancelant allait tomber.

— Qu'allez-vous faire, Frank?

— Tout tenter pour la sauver. Vous voyez cet arbre, c'est mon dernier espoir. Il va s'abattre, lui aussi, sur ce torrent que je crois profond, mais étroit. Je veux essayer de le franchir. C'est l'enfer à traverser en une seconde. Si je réussis, si je puis retrouver un de nos chevaux, gagner Éva, je vous amènerai des secours. Si je succombe, je ne devancerai que de peu la mort inévitable qui nous attend ici. Je ne puis pourtant pas, s'écria-t-il avec désespoir, la laisser périr sans un effort.

J'essayai vainement de le dissuader. Il ne m'écoutait pas. L'œil fixé sur le torrent, il le regardait monter. L'arbre oscilla.

— Adieu, ami; dites-lui que je suis mort pour elle et en pensant à elle.

Le cocotier s'inclina; son tronc immense résista quelques instans, puis il se pencha majestueusement et s'abattit en travers du torrent. Frank s'élança et disparut dans la fumée. J'entendis un horrible craquement, un crépitement de branches enflammées, un cri, puis tout se tut. Je détournai les yeux le cœur serré. Debout, près de moi, Kimo n'avait rien perdu de cette scène. Son visage trahissait une satisfaction cruelle qui me fit horreur. Son regard se croisa avec le mien, puis, sans mot dire, il s'éloigna.

Quand je revins à Jane, je la trouvai abîmée dans un profond désespoir.

— Pauvre Frank, dit-elle, il m'a donné sa vie comme il avait la mienne. Heureusement nous ne sommes plus séparés pour longtemps.

Les heures s'écoulèrent, mornes et silencieuses; la lave montait lentement, mais elle montait, et la chaleur devenait intolérable. A la fin du jour, je fis une distribution de vivres et d'eau. Grâce à la prévoyance de Frank, nos provisions avaient été sauvées et transportées au sommet du tertre. Je constatai avec effroi que nous en avions pour deux jours au plus, et encore en observant la plus stricte économie.

La nuit vint tempérer quelque peu la chaleur. Au jour naissant, je descendis au pied du tertre. La lave s'était élevée de plusieurs mètres. Elle roulait sans interruption ses flots rouges et clapotans. La fumée était moins intense, mais le miroitement de l'air surchauffé empêchait d'entrevoir l'autre bord du ravin. Cette journée fut une journée d'agonie. Les feuilles des arbres se desséchaient et leurs rameaux flétris ne nous donnaient plus qu'une ombre insuffisante. Mes compagnons, abattus, attendaient la fin inévitable. Je réussis pourtant à réveiller chez quelques-uns d'entre eux un peu d'énergie et à leur faire construire deux huttes de branchages pour abriter les femmes et nous-mêmes. Que la nuit était lente à venir! Si horrible qu'elle fût, elle était préférable au jour, pendant lequel le soleil redoublait nos souffrances.

Jane était admirable de résignation; grandie par l'amour et le danger, elle y puisait une force d'âme, une foi religieuse que je n'avais jamais soupçonnées en elle. Elle me parlait de Frank, qui l'attendait dans un monde meilleur. Elle se souvenait de tout ce qu'il lui avait dit; elle était heureuse et fière d'avoir été aimée de lui, heureuse surtout de lui avoir avoué son amour.

La seconde nuit finissait. Je sortais d'un sommeil lourd et fiévreux. L'aube blanchissait la cime de Mauna-Loa, le torrent roulait toujours. Il avait gagné plusieurs pieds encore, mais la fumée, dis-

sipée, me permettait de voir au-delà de l'autre rive. Il n'y avait pas de possibilité de salut pour nous. Bien que courant entre deux monticules, le fleuve de lave était d'une largeur telle qu'il fallait abandonner tout espoir de le franchir. Debout à côté de moi, Kimo le contemplait d'un œil farouche.

— Nos dieux l'emportent, me dit-il.

Je souris avec dédain. Nos heures étaient comptées. Le flot de feu montait toujours, la force du courant portait vers nous, et le tertre, lentement miné, s'effondrait peu à peu. Il n'y avait rien à faire, rien à tenter, et nos forces diminuaient à mesure que le péril grandissait.

— Et elle? repris-je, en lui désignant Jane agenouillée.

— Elle l'a voulu. Kiana l'a prédit.

— Kiana?

— Oui. Je puis maintenant satisfaire votre curiosité. Demain, ce soir peut-être, nous appartiendrons à Pélé. Écoutez la prédiction de Kiana : Je t'ai aimé, a-t-elle dit à Vakea, et un jour viendra où l'unique héritière de notre sang aimera un homme de ma race. Si elle devient sa femme, les dieux havaïens auront vécu et mon Dieu l'emportera sur eux.

— Cette femme, cette unique descendante de Kiana, c'est Jane?

— Oui. Et lui, Frank, est mort.

Je m'éloignai le cœur serré, lorsqu'un cri poussé par Jane me fit tressaillir. Son bras étendu semblait m'indiquer quelque chose d'extraordinaire. Je courus vers elle, son regard fixe dévorait l'horizon.

— Regardez, me dit-elle.

Loin, bien loin dans la plaine roulait un tourbillon de poussière au sein duquel semblaient se mouvoir des ombres aussitôt disparues qu'entrevues. Un repli de terrain le déroba à nos yeux, mais quelques instans après il reparut sur la crête. Un cavalier lancé à toute vitesse se dessina un moment sur le fond blanc du ciel. D'autres le suivaient. Ils se dirigeaient vers nous.

— Frank! c'est Frank! s'écria Jane.

Était-ce Frank, et pouvait-elle le reconnaître à une telle distance? Tous debout, immobiles, nous suivions du regard cette course vertigineuse, ces cavaliers emportés par un galop furieux et que chaque bond de leurs chevaux rapprochait de nous. Jane ne s'était pas trompée. Frank devançait son escorte. Il s'arrêta de l'autre côté du ravin. Son regard la cherchait avec anxiété; elle le comprit, se détacha du groupe de ses femmes et lui tendit les bras.

Sauvée... et par lui!

Frank descendit de cheval. Nous le vîmes chanceler, mais par un puissant effort de volonté il se redressa. Ses compagnons l'avaient rejoint. Après une rapide consultation entre eux, ils se dispersèrent,

explorant les bords du torrent de feu qui nous séparait d'eux. Bientôt ils nous firent signe de nous diriger vers le sommet du tertre, à l'endroit où la lave se divisant en deux décrivait à droite et à gauche la courbe qui nous encerclait. Là en effet le ravin était plus escarpé, le cours plus rapide et plus effrayant, mais aussi plus étroit. Nous ne pouvions correspondre que par signes, le ruissellement de la lave ne permettait pas à la voix d'arriver jusqu'à nous. Nos Kanaques ne perdaient pas un geste. L'instinct du salut réveillé en eux leur avait rendu toute leur vigueur. Sur un signe de Frank, l'un d'eux, le plus jeune et le plus alerte, grimpa avec agilité sur un pandanus énorme qui se dressait à quelques mètres du torrent. Il atteignit promptement les branches les plus élevées et attendit. Frank, debout sur l'autre rive, l'œil fixé sur lui, balançait lentement de son bras droit une fronde indigène. Peu à peu il la fit tournoyer et lui imprima un irrésistible élan. La pierre, lancée d'une main sûre, vint traverser comme une balle le sommet de l'arbre. Le Kanaque courba la tête, puis saisit une cordelette mince et souple attachée à la pierre. Un hurrah énergique se fit entendre de l'autre rive. Lentement, prudemment, notre Kanaque, aidé de ses compagnons, attira à lui cette corde et avec elle une autre plus grosse faite de fibre de haos, dont la force de résistance est incroyable. Les indigènes en fabriquent des lassos qui défient les efforts des taureaux sauvages. Cela fait, il la noua fortement à la plus grosse branche de l'arbre. De l'autre côté du ravin, nos sauveurs en faisaient autant, et bientôt la corde tendue relia notre île à la rive opposée. Nous vîmes ensuite un Kanaque fixer, sur l'ordre de Frank, une poulie sur cette corde, pendant que ses compagnons construisaient rapidement avec leurs hachettes et des branches d'arbre une sorte de siége grossier, assujetti à la poulie par des cordes. Frank voulait essayer de passer le premier, mais les instances de ses compagnons et son état de faiblesse le forcèrent à y renoncer. Le plus jeune se hasarda : nous suivions, haletans et le cœur serré, cette traversée périlleuse. La corde pliait sous son poids. Lorsqu'il fut à mi-chemin, elle décrivit une courbe effrayante. Il avançait péniblement, retardé par une seconde corde nouée autour de ses reins et qui nous semblait se dérouler avec une lenteur terrible. Un moment, il parut suffoqué par la chaleur du torrent qui coulait à quelques mètres au-dessous de lui, mais un effort énergique lui permit de s'élever, et bientôt il était hors de danger, au milieu de nous.

— Et Frank? fut le premier mot de Jane.

— Il est blessé, épuisé de fatigue et d'anxiété; mais ne craignez rien pour lui.

Bientôt la seconde corde fut fixée : on les raidit toutes deux, et le

sauvetage commença. Un à un, nos Kanaques s'aventurèrent, les femmes ensuite. Il ne restait plus que Jane, Kimo et moi.

Je ne perdais pas Kimo de vue. Il semblait anéanti; mais je craignais un réveil terrible de son fanatisme. Qu'allait-il faire? A plusieurs reprises je l'avais pressé de passer, il avait refusé par un geste de tête.

— A toi maintenant, lui dis-je.

— Non. Je passerai le dernier.

J'avais promis à Jane de l'accompagner, mais je n'osais laisser Kimo derrière nous. Je le croyais capable de tout; et puis sous notre double poids les cordes n'allaient-elles pas céder, ou tout au moins se courber au point de nous exposer au danger d'être asphyxiés?

Je pressai Jane. Elle hésitait, mais un signe impérieux de Frank triompha de sa résistance. Elle se hasarda. Debout au pied de l'arbre, je surveillais Kimo, prêt à le tuer au premier geste. Il n'en fit aucun. Jane passa, et quelques instans plus tard je la vis s'affaisser dans les bras de Frank.

— Tu me suivras, Kimo, lui dis-je, au moment de le quitter.

— Oui.

— A bientôt!

— Peut-être : il faut une victime à Pélé.

Que voulait-il dire? A mon tour, je me lançai au-dessus de l'abîme. Deux minutes, qui me parurent deux siècles, s'écoulèrent avant que je n'atteignisse l'autre rive.

Je vis ensuite Kimo monter lentement dans l'arbre. Il saisit la corde, franchit sans difficulté la moitié du parcours, puis il nous sembla qu'il s'arrêtait. Que faisait-il? La corde se courba lentement, elle oscilla. Un cri de terreur s'échappa de nos poitrines. Un craquement se fit entendre, une forme humaine, les bras étendus, disparut dans l'abîme mugissant.

Nos Kanaques affirmèrent qu'ils avaient vu Kimo scier avec son couteau la corde qui le soutenait.

Jane et Frank sont mariés depuis huit ans. Le ciel a béni leur union. Trois charmans enfans, deux fils, dont l'aîné est mon filleul, et une fille appelée Kiana, font leur joie et leur orgueil. Ils s'aiment tendrement, et ce n'est jamais sans émotion que ma pensée se reporte vers eux. Ma curiosité est satisfaite; je sais la fin du chant de Kiana. Kimo m'a-t-il trompé? Je ne le crois pas; vraie ou supposée, la prédiction de Kiana s'est accomplie, et les dieux havaïens ont vécu.

C. DE VARIGNY.

LES MÉMOIRES

D'UN

HUMANISTE AMÉRICAIN

GEORGE TICKNOR

Life, Letters and Journals of George Ticknor, 2 vol. London 1876.

II.

L'EUROPE DE 1835 A 1838 (1).

I.

A Londres, en janvier 1819, Ticknor ne connaissait pas de société plus agréable que celle de Holland-House. Lord Holland, bon humaniste lui-même, savait causer avec agrément. On voyait dans son salon sir James Mackintosh, logique en toutes choses, brillant surtout dans les réunions sérieuses, — Sidney Smith, qui savait se plier à tous les entretiens et charmer tous ses interlocuteurs, — Brougham, peu séduisant par l'extérieur, banal à l'ordinaire, se transformant dès que le sujet discuté en valait la peine; ce grand orateur, — qui l'eût cru! — aimait mieux causer avec deux ou trois amis dans un coin que se livrer à une conversation générale; — puis lord John Russell, lord Auckland, en un mot tout ce que le parti libéral avait d'hommes intelligens. Jeffrey était là aussi, plus réservé, moins bruyant qu'il ne s'était montré en Amérique. Toutefois notre Américain avait rencontré un écueil dans ce monde élégant et distingué : il avait déplu à lady Holland. Celle-ci lui demanda un jour, par étourderie, si la Nouvelle-Angleterre n'avait pas été peu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

plée par les *convicts* de la mère-patrie. « Je l'ignore, répliqua-t-il, mais je sais que plusieurs membres de la famille Vassall (la famille de lady Holland) y sont arrivés au début et qu'ils se sont établis dans le Massachusetts. » La réponse était de bonne guerre; peut-être eût-elle eu plus de succès à Paris qu'à Londres.

Ce n'est pas à Londres seulement, c'est surtout dans les châteaux qu'il est intéressant d'observer la haute société anglaise. Ticknor fut invité à passer quelques jours à Woburn-Abbey, chez le duc de Bedford, père de lord John Russell. Jamais si splendide résidence ne s'était trouvée sur son chemin. Woburn-Abbey renfermait une splendide galerie de tableaux contenant deux cents toiles dont quelques-unes pouvaient compter parmi les meilleures des écoles italienne et espagnole, une magnifique bibliothèque comprenant les meilleures éditions des classiques de tous les pays. Au dehors, c'étaient des volières, des viviers, des serres, des jardins, un jeu de paume, un manége, une galerie d'antiquités, sans compter le domaine proprement dit cultivé avec la science agricole que les grands seigneurs anglais déploient volontiers, et un parc de onze milles de circonférence où justement se donnait la dernière grande chasse de la saison. Bien qu'il y eût nombreuse société chez le duc de Bedford, trois des assistans, Ticknor, M. Adair, ancien ministre d'Angleterre à Vienne, et lord John Russell, se déclarèrent seuls indignes de prendre part à cette fête cynégétique, ce qui ne les empêcha point d'en admirer les résultats. Le soir, le garde-chasse en grande tenue venait annoncer au dessert que 404 pièces, lièvres, perdrix ou faisans, avaient été tuées. C'était là jeu de grand seigneur, on en conviendra.

Ce n'était point assurément le même monde que Ticknor fréquentait à Édimbourg quelques jours plus tard. Les études philosophiques ou littéraires brillaient encore du plus vif éclat dans la capitale de l'Écosse. Nulle part en Europe, dans la société élégante, si grande place n'était faite au talent, à la culture intellectuelle. L'érudition s'y offrait avec d'autant plus de charme qu'elle y était possédée par des gens de bonne compagnie. Le vieux Playfair s'y faisait encore remarquer par des élans d'enthousiasme associés aux recherches scientifiques. Dugald Stewart, malade de corps et d'esprit, ne paraissait plus; mais Walter Scott, atteint déjà par les infirmités, quoiqu'il n'eût que quarante-huit ans, jouissait de l'incomparable réputation que ses vers lui avaient acquise en Écosse et ses romans dans le reste de l'Europe. Ticknor eut la bonne fortune de passer deux jours à Abbotsford, seul avec la famille du grand romancier. C'était encore à cette époque un modeste manoir, plein des souvenirs de l'ancien temps, la résidence favorite d'un pur jacobite à qui la terre natale a fourni ses meilleures inspirations. « Chaque

pierre de ce domaine, chaque point de vue est le sujet d'une tradition ou d'une ballade qu'il vous récite avec enthousiasme, et ses traits s'illuminent alors d'une façon qui contraste avec le calme habituel de son visage. »

A Abbotsford, on déjeunait à neuf heures; ensuite tout le monde se promenait en écoutant les histoires que Walter Scott racontait à toute occasion. Pendant le dîner, à quatre heures et demie, le joueur de cornemuse en costume authentique de highlander se faisait entendre sous les fenêtres ; le dessert venu, il se retirait après avoir avalé son verre d'eau-de-vie. Le maître de la maison aimait à rester longtemps à table, en causant avec ses hôtes. Puis au salon le musicien rentrait pour faire danser aux jeunes gens les rondes écossaises. On soupait à dix heures, la conversation se prolongeait ensuite jusqu'à minuit sans ennui ni fatigue. Walter Scott menait cette vie patriarcale entouré de ses enfans, qu'il avait élevés lui-même avec soin, mais avec certaines idées préconçues que l'on n'aurait pas attendues d'un poète. Les deux filles avaient l'originalité et la simplicité de leur père; le fils aîné était moins bien doué. « Je lui ai fait donner la dose d'instruction qui pouvait lui être utile, racontait-il à Ticknor; en outre je lui ai appris à être beau cavalier, bon chasseur et à dire la vérité. Ce sera un bon soldat qui servira bien son pays, au lieu d'être un triste étudiant ou un avocat médiocre. »

A son retour vers le sud de la Grande-Bretagne, le voyageur américain ne pouvait manquer de rendre visite aux *lakistes*, ces admirateurs passionnés de la nature dont la poésie simple et touchante était une des gloires littéraires de l'époque. Justement, il avait été présenté à Wordsworth et à Southey qu'il avait rencontrés plusieurs fois en diverses villes de l'Europe. Ce dernier surtout l'attirait par un mélange bizarre de sauvagerie, d'exaltation et d'aptitude universelle. Southey avait alors sous presse une vie de Wesley, il achevait un livre sur le Brésil, une histoire de la guerre d'Espagne précédée d'une introduction sur l'état moral de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne entre 1789 et 1808, plus un poème dont six cents vers sur six mille étaient seulement écrits. Il avait en manuscrit une histoire du Portugal, sur laquelle il comptait le plus pour passer à la postérité, et une histoire des Indes portugaises. « C'est assurément un homme extraordinaire dont j'ai peine à comprendre le caractère, car je ne discerne pas comment des élémens si dissemblables peuvent être réunis, un esprit si prompt avec tant d'application au travail, tant de douceur et tant d'irritabilité nerveuse, un talent si poétique et un savoir si minutieux. Il se considère lui-même comme un écrivain de profession à tel point que pendant les heures consacrées à un travail régulier il

n'écrit jamais rien qui ne soit bon à vendre. Les vers sont un amusement auquel il donne le temps qui précède le déjeuner, son médecin lui ayant ordonné de se lever tard. Quand j'aurai ajouté qu'il lit après souper pour se distraire les cinquante-trois volumes in-folio des *Acta sanctorum*, on aura l'idée d'une industrie que je n'ai encore vue qu'en Allemagne. » Enfin cet homme si laborieux vivait avec luxe à la campagne, entouré de six beaux enfans à l'éducation desquels il sacrifiait la moitié de son temps. N'est-ce pas un singulier poète que ce travailleur universel, et ne valait-il pas la peine de s'arrêter en chemin pour lui faire visite?

Au milieu de ces pérégrinations sans repos et de ces entrevues si variées, Ticknor n'avait jamais perdu de vue l'objet principal de son séjour en Europe. Il avait franchi l'Atlantique, non pour apprendre telle ou telle science en particulier, mais pour s'imprégner des idées européennes, si l'on peut ainsi parler. Les littératures de l'ancien monde étaient alors pour les habitans des États-Unis ce que sont pour nous les littératures des langues mortes dont on comprend le texte à l'aide d'un dictionnaire, dont on ne pénètre pas le sens. A force de voir des personnes instruites, de recueillir leurs opinions, il s'était approprié cette sorte de tradition orale qui se conserve en chaque pays et en fait la véritable originalité. Il se rembarquait pour l'Amérique en mai 1819, après quatre années d'études bien dirigées. Il avait assurément profité de ce long voyage, car il laissait derrière lui des souvenirs durables dans les diverses sociétés où il avait été admis. Nous n'en donnerons pour preuve que la lettre suivante que lui écrivait, à la veille de son départ, une des femmes les plus distinguées du monde parisien, dont la protection bienveillante lui avait ouvert bien des portes, dont la grâce ingénue lui avait inspiré une respectueuse affection :

« Qui sait si les révolutions ne nous amèneront pas dans votre tranquille et beau pays? Je ne vous parlerai pas de notre politique, que vous dédaignez. Je vous dirai pourtant que nous avons de la peine à faire avancer la liberté, quoique avec un ministère à bonnes intentions. Il rencontre des difficultés en haut et en bas, et il n'a pas beaucoup de force pour les vaincre. Vous avez tort de mépriser les efforts d'une nation pour être libre. Toutes les créatures de Dieu sont faites pour une noble destinée, et vous n'avez pas le droit de nous regarder comme des êtres inférieurs. En voilà assez là-dessus. Vos amis les ultras sont toujours en colère, et nous détestent beaucoup. Il y a eu quantité de duels. Ce qui est horrible, les querelles politiques deviennent des querelles privées. Cela n'égaie pas Paris. Le reste est toujours de même, les salons comme vous les avez vus, beaucoup de vanité, peu d'affection... Vous nous avez tous gagné le cœur. Je ne sais pas si vous avez assez de vanité pour être con-

tent du succès général que vous avez eu ici. Au reste, vous avez plus d'orgueil que de vanité, comme nous avons dit. »

Ceci le prouve assez, Ticknor était resté Américain, malgré la fréquentation de tant de personnages exotiques. S'il eût eu moins de force de caractère, s'il eût été moins frappé de l'empreinte nationale, n'est-ce point un Français qu'il serait devenu, malgré ses préventions primitives, plutôt qu'un Allemand, qu'un Espagnol ou qu'un Anglais? Ce qu'on a cité de sa correspondance et de ses mémoires ne porte-t-il pas le cachet de cette légèreté d'expression que l'on nous reproche, de cette précision de pensée que nous aimons à nous attribuer et que lui-même ne nous contestait pas!

Revenir de Liverpool à New-York en trente-sept jours était en 1819 une traversée rapide. Ticknor eut ce petit bonheur. Cependant, en vue des côtes d'Amérique, le vent devint contraire; le voyage menaçait de se prolonger : notre jeune passager profita d'un bateau-pilote qui rentrait à New-Bedford. Quoique sa bourse fût vide, il se fit conduire dans le meilleur hôtel de la ville, demanda quel était le plus riche habitant de l'endroit et s'en fut droit, avec l'imperturbable confiance de son âge, lui emprunter ce dont il avait besoin. Ainsi pourvu, il loua une chaise de poste, partit le soir même, voyagea toute la nuit et rentra sous le toit paternel, en sa chère cité de Boston, dans la matinée du 6 juin 1819. Tandis qu'il parcourait l'Europe, il avait eu la douleur d'apprendre la mort de sa mère. Il lui restait son père, un homme fortement trempé, aux conseils duquel il était redevable, suivant toute apparence, d'avoir vu le monde si jeune avec tant de profit. « Le principal objet de votre excursion, écrivait Elisha Ticknor à son fils peu de jours après le départ de celui-ci, est d'acquérir un savoir solide dans les sciences, dans les arts et dans les belles-lettres, d'apprendre à connaître les hommes et à les dépeindre sur le papier avec assez d'exactitude et d'impartialité pour qu'on vous lise avec plaisir. Vous devez aussi, par ce que vous verrez, apprendre à disposer de votre fortune avec économie, de façon à vivre honnêtement d'une fortune médiocre. Vous n'avez pas quitté votre pays natal dans le seul dessein de voir des vallées et des montagnes, mais bien pour devenir meilleur et plus sage, pour vous rendre utile à vous-même, à vos amis, à votre patrie. » Plus tard il lui disait encore : « N'écrivez pas beaucoup de lettres, mais mettez-y votre meilleur style, des opinions sobres, honnêtes, sans exagération. » Enfin, lorsqu'il était question de son retour : « Nous avons consenti à cette séparation pour votre bien, pour votre bonheur et pour le bien public. Personne ne désire autant que nous voir, embrasser son fils et jouir de sa société; mais nous sentons qu'il faut faire des sacrifices auxquels nous n'avions pas d'abord songé. Vous voyez, mon fils, que je suis assez explicite

pour être compris. Faites en ce moment ce qui vous paraîtra préférable. Soyez heureux et content. Évitez ce qui ne vous rendrait pas meilleur, gardez-vous des tentations, soyez juste et honnête, aimez vos parens, comme vous l'avez toujours fait, et songez à vos amis, qui de leur côté ne vous oublieront pas. »

Ceci montre assez quelle mâle éducation George Ticknor avait reçue avant de quitter Boston, quels sages conseils lui arrivaient sur la terre étrangère, dans quel milieu austère il se retrouvait au retour. Un de ses amis d'enfance disait de lui que ses sentimens étaient si bien contrôlés par sa raison, son esprit si sagement équilibré, qu'il était toujours heureux en accomplissant un devoir. On admettra sans peine qu'il était capable d'occuper avec fruit la chaire de professeur que la corporation de Harvard College lui avait offerte lorsqu'il n'était encore qu'étudiant à Gœttingue.

On n'ignore pas qu'aux États-Unis les écoles d'enseignement primaire sont créées et entretenues par les communes, tandis que les écoles supérieures, les académies, les universités qui, sous des noms divers, tiennent la place de nos lycées et de nos facultés, sont à la charge des états ou vivent sur le produit de fondations particulières. Dans ce dernier cas, qui est le plus fréquent, l'unité, l'organisation, font défaut aux établissemens d'instruction publique. La générosité des bienfaiteurs n'est pas toujours éclairée. Les uns fondent une chaire qui portera leur nom et dont ils fixent le titre, voire le programme; d'autres font un don pour construire une chapelle, un dortoir, une bibliothèque; d'autres encore lèguent des livres ou des collections d'histoire naturelle. Une université se trouve quelquefois, par son origine même, soumise au contrôle de trois corporations indépendantes l'une de l'autre : le collége des professeurs qui délibère sur le régime intérieur de l'institution, le bureau des commissaires élus, qui exerce une surveillance générale au nom de l'intérêt public, le bureau des *trustees* ou curateurs, qui représente les bienfaiteurs de l'œuvre et jouit du droit de régler le budget annuel. Aussi les changemens d'organisation qui doivent obtenir l'adhésion de ces diverses autorités ne s'exécutent-ils qu'avec une lenteur désespérante, à moins que l'opinion publique, toute-puissante aux États-Unis, ne les réclame avec instance.

Une lettre que Jefferson écrivait à Ticknor en 1817 montre bien l'importance que les principaux citoyens de l'Union attachaient à l'instruction, l'initiative qu'ils ne craignaient pas de prendre pour la répandre dans toutes les classes de la société. L'ancien président, retiré dans sa résidence confortable de Monticello, ne s'occupe plus des affaires du gouvernement; à ses yeux, l'enseignement est un objet d'intérêt supérieur qu'aucun homme de doit négliger. Il rêve donc d'organiser un système général d'éducation dans l'état

de Virginie qu'il habite : des écoles primaires gratuites où tous les enfans apprendront les élémens, des colléges pour les langues anciennes et modernes, pour les sciences, la géographie et l'histoire, une université où sera donné le haut enseignement. La législation de l'état ne le seconde pas assez, il s'en plaint; mais il a réuni des souscriptions privées, on construit déjà les bâtimens de cette future université; il ne manque plus que des professeurs, et c'est là ce qui semble l'embarrasser le plus, car la culture intellectuelle était alors peu répandue en Amérique. Il se console en pensant que, s'il n'exécute point en entier le vaste plan qu'il a conçu, il aura du moins fait ce qu'il était en son pouvoir de faire, ce qui est le devoir de tout homme vivant en société.

Les états du nord, le Massachusetts en particulier, étaient plus avancés sous ce rapport que les états du sud. Harvard College a été fondé en 1638, moins de vingt ans après l'arrivée des premiers émigrans, par le révérend John Harvard, qui légua sa bibliothèque et une partie de sa fortune à la petite ville de Newton, désignée depuis sous le nom de Cambridge, à trois milles de Boston. C'est la plus ancienne université des États-Unis; c'en est aussi l'une des plus renommées. George Ticknor y était chargé de deux cours, l'un de belles-lettres, l'autre de littératures française et espagnole. L'enseignement des langues vivantes étant donné par des maîtres spéciaux, il ne lui restait, pour ce dernier cours, qu'à expliquer les bons auteurs, les commenter, faire l'histoire de la langue et des écrivains; ses voyages l'y avaient fort bien préparé. Peut-être eût-il été difficile de rencontrer, même en Europe, même en Espagne, un professeur qui connût au même degré la littérature espagnole. Quant au cours de belles-lettres, l'objet n'en était point défini. Il n'y avait pas à s'occuper des classiques grecs, compris dans le programme du professeur de grec, ni des classiques latins ou anglais, dont le professeur de rhétorique conservait le monopole. L'une des chaires dont Ticknor était titulaire pouvait donc compter pour une de ces superfétations comme il s'en produit dans les académies dont les bienfaiteurs, plus zélés qu'intelligens, font presque tous les frais. Ce n'est pas tout; la règle de Harvard College était telle que les élèves profitaient peu des moyens d'étude mis à leur disposition. Ils étaient mal surveillés, paraît-il, et ils en abusaient. Du reste l'instruction ne pouvait être que superficielle parce qu'elle s'étendait à trop de sujets divers. Au début, lorsqu'il n'y avait que quelques professeurs et un petit nombre d'élèves, ceux-ci étaient tenus d'assister tous à tous les cours. Quoiqu'il s'y trouvât en 1820 20 professeurs et 300 élèves, la règle primitive restait en vigueur : les classes trop nombreuses ne profitaient à personne; les jeunes gens de l'université n'avaient pas la liberté de s'en tenir aux études

qui leur devaient être utiles dans l'exercice d'une profession ou pour lesquelles ils se sentaient un goût déterminé. Ticknor et Edward Everett, avec l'expérience qu'ils avaient acquise tous deux à Gœttingue, déploraient cette fâcheuse organisation. Ils auraient voulu la réformer; mais comment mettre en branle un cénacle de professeurs attachés à la routine qu'ils avaient toujours suivie, et un bureau de commissaires élus à qui les questions d'enseignement étaient étrangères? Les deux amis, secondés par quelques gens instruits, proposaient de diviser l'université en sections, comme elle l'est aujourd'hui, c'est-à-dire d'y instituer une académie pour l'enseignement des humanités, et des facultés de théologie, de droit, de sciences, dont les cours ne seraient pas tous confondus. Ce projet de réforme était prématuré sans doute, puisqu'il ne réussit pas. Ticknor se dégoûta peu à peu d'être professeur en de telles conditions. Il donna sa démission et eut pour successeur le poète Longfellow, qui venait aussi de compléter son éducation en Europe.

Au surplus, les années lui avaient apporté les douleurs et les joies de la famille. Sa mère était morte lorsqu'il était encore en Angleterre; son père peu de mois après son retour. Il s'était marié; il avait eu plusieurs enfans et il en avait perdu. La vie de Boston ne manquait pas d'attraits pour lui, car dans cette ville, dont la prospérité s'accroissait sans cesse, il comptait de nombreux amis. Son patrimoine lui permettait une existence indépendante. Il ne se laissait pas oublier des gens qu'il avait connus en Europe et que les hasards de la vie amenaient quelquefois dans le Nouveau-Monde. Ainsi il avait la satisfaction de recevoir chez lui, en 1824, le général Lafayette, qu'il avait vu à Paris et à Lagrange. Il voyageait d'ailleurs autant que les devoirs du professorat le lui permettaient. Il retournait voir Madison dans sa retraite de Montpellier et Jefferson à Monticello. Ce dernier, vieillard de quatre-vingt-deux ans, lui montrait son dictionnaire grec, usé à force d'être feuilleté, en lui disant : « Quand je ne pourrai plus lire ni monter à cheval, j'aime mieux m'en aller. » Un séjour de plusieurs semaines à Washington lui faisait goûter à nouveau les douceurs de la vie mondaine : « C'est une ville très curieuse, écrit-il à son ami l'historien Prescott, toute différente de ce que l'on voit dans les autres pays du monde. Les habitans, depuis le président (c'était alors John Quincy Adams jusqu'au plus humble citoyen, mènent une vie fatigante. Leur affaire est de recevoir les étrangers, et ils s'en acquittent chacun selon ses moyens, mais toujours d'une façon pénible. Le président donne un dîner chaque semaine à trente ou quarante personnes, dans une salle très froide, au mois de janvier. Il m'a invité : je n'y suis pas allé. J'ai assisté cependant à un dîner d'une douzaine de couverts en l'honneur de Lafayette. Le vieux général s'y est montré

fort agréable; mais cela était en dehors de l'ordinaire... On n'a rien à faire ici qu'à s'amuser, et vous pouvez compter que personne n'y manque. Pour ma part, je n'ai jamais mené une vie si intéressante et si agitée. » Deux ans plus tard cependant, après un nouveau séjour à Washington, il constatait avec regret que la ville était triste, que les divisions politiques y empoisonnaient l'existence.

Au fond du cœur, il songeait toujours à revenir en Europe. Redevenu libre, il eut bientôt pris son parti. Il s'embarquait pour Liverpool au mois de juin 1835 avec sa femme et ses deux filles. Semblable au philosophe antique, il emmenait avec lui ce qu'il avait de plus précieux. On ne naviguait encore en ce temps que par navires à voiles. La traversée fut heureuse, si ce n'est qu'à l'embouchure de la Mersey un coup de vent faillit jeter le navire à la côte. Ce sont de ces incidens que raconte volontiers un touriste qui a vu de près le péril du naufrage et qui s'en rappelle, non sans plaisir, les palpitantes émotions.

II.

A cette époque (juillet 1835), Guillaume IV régnait encore, et lord Melbourne était premier ministre. Il y avait déjà entre les États-Unis et la Grande-Bretagne cette sourde mésintelligence qui dure toujours, que l'on s'étonne de voir subsister entre deux peuples de même origine. Dans un dîner à Holland-House, où Ticknor avait occasion de rencontrer les principaux hommes d'état du moment, lord Melbourne ne lui cacha point que Jefferson, Madison, John Quincy Adams, étaient considérés comme des ennemis de l'Angleterre. Seuls Monroe et le général Jackson, président actuel, passaient pour indifférens. Ces plaintes indisposèrent-elles notre voyageur? Toujours est-il qu'il paraît fort enclin à la critique sur ce qu'il aperçoit du monde officiel anglais. Lord Melbourne est un indiscret qui raconte tout haut que la veille le roi a porté quatorze toasts et fait quantité de discours à sa propre table. Les membres des communes ont mauvaise tenue en séance; ils causent, rient et se promènent sans faire attention à ce qu'on discute. Sir Robert Peel est judicieux, véhément, maître de lui-même et du sujet qu'il traite, mais c'est un orateur de second ordre; son unique talent est de savoir conduire une assemblée délibérante. Au reste, Ticknor ne séjourna guère à Londres cette fois; il ne voulait que passer l'été en touriste dans les îles britanniques et s'en aller en Allemagne pour la saison d'hiver.

Le moyen de transport qu'il avait adopté pourrait figurer maintenant, à quarante ans de distance, dans un musée archéologique. C'était une vaste berline, aménagée à l'intérieur avec l'expérience

des bons carrossiers anglais. Femme, filles, domestiques et bagages s'y entassaient à l'aise, et quatre chevaux de poste conduisaient le tout de relais en relais. Cette lourde machine n'abandonnait pas nos voyageurs, même lorsqu'il fallait traverser la mer. Leur premier trajet fut de Londres à Holyhead, d'où ils s'embarquèrent pour l'Irlande. L'Association britannique, qui tenait alors sa cinquième session à Dublin, avait encore tout l'attrait de la nouveauté; les savans y venaient déjà en foule, et le public ignorant s'y intéressait. C'était donc une réunion curieuse pour des étrangers. Ticknor s'y trouvait en compagnie de sir John Franklin, un marin bien bâti, « dont les façons ne sont pas recherchées, dont la parole dans la conversation ou dans les discussions publiques n'est pas toujours élégante, mais vigoureuse, vive et pittoresque, » d'Agassiz, alors presque inconnu, du professeur Sedgwick, du vieux physicien Dalton, de Babbage, l'inventeur d'une machine à calculer, de Tocqueville et Gustave de Beaumont, qu'il avait connus à Boston lors de leur voyage aux États-Unis. Pour un républicain de l'autre monde, cette réunion avait un intérêt d'autre genre, c'était d'y voir figurer le lord-lieutenant d'Irlande, lord Mulgrave, avec tout l'apparat d'une vice-royauté. Durant son premier séjour en Europe, il avait un peu dédaigné les réceptions des souverains; il n'y était plus aussi indifférent, on le verra par la suite.

Il faut passer rapidement sur une visite à miss Edgeworth, l'ingénieux auteur de livres bien connus, — sur un séjour d'une semaine à Wentworth-House, chez lord Fitz William, où il eut le spectacle vivant de cette existence fastueuse des grands seigneurs à la campagne que chacun connaît, tout au moins pour en avoir lu la description dans les romans anglais. Il apprit là, ce qu'il avait ignoré jusqu'à ce moment, que la chasse au renard, qui réunit à un jour donné les propriétaires voisins, est le meilleur moyen qu'il y ait d'étudier la nature humaine : du moins lord Spencer, jadis chancelier de l'échiquier, lui en donnait l'assurance. L'hiver approchait; la famille Ticknor voulait arriver à Dresde avant la mauvaise saison. Elle prit la route de la Saxe par Bruxelles, Bonn et Weimar, ne s'arrêtant dans cette dernière ville que pour aller en pèlerinage à la maison de Goethe, « monument de la vanité d'un homme qui a passé sa vie, une très longue vie, dans un succès constant, dont les désirs ont été toujours remplis, anticipés même, au point d'en être venu sur la fin à croire que le monde entier s'intéressait à lui. »

Pourquoi ces touristes américains avaient-ils choisi Dresde pour leur quartier d'hiver? Leur ami Washington Irving leur en avait fait grand éloge à son retour d'Europe quelque temps auparavant. Toutefois cette petite capitale n'avait aucun attrait particulier. Ticknor y trouvait sans doute l'occasion de continuer des études qu'il

n'avait jamais négligées, une riche bibliothèque ouverte à tout venant, quelques érudits dont la conversation lui était précieuse; mais les hommes de lettres y vivaient à part, plus agréables à rencontrer dans leur cabinet de travail que dans un salon. Certaines gens s'imaginent encore que le savant allemand est distrait, négligé dans sa tenue, indifférent à tout ce qui sort de ses études habituelles. Ce type de comédie n'est plus guère conforme à la réalité, cependant Ticknor semble n'en avoir pas connu d'autres en 1835. Les artistes, peintres ou sculpteurs, étaient peu nombreux et d'un mérite médiocre. Bourgeois et commerçans étaient tous de moyenne fortune, partant n'entendaient rien à la vie élégante, dont il avait vu quelques spécimens en Angleterre et dont il devait voir plus tard d'autres exemples à Paris. Qu'y avait-il donc pour lui plaire en dehors de la vie de famille qu'il aurait aussi bien menée dans sa maison de Boston? C'était une société raffinée que les hautes classes composaient seules, d'abord la famille royale de Saxe, non moins respectable par ses mœurs privées que par la culture intellectuelle; puis le corps diplomatique qui, dans une si petite cour, ne pouvait être divisé par des dissentimens très sérieux; puis une colonie nomade de Russes et de Polonais qui venaient y chercher pendant l'hiver des distractions ou un climat plus doux.

Cependant on aurait tort de croire que cette société saxonne fût calquée sur celle des autres capitales européennes. Il s'y trouvait quelque chose de patriarcal que l'on eût en vain cherché ailleurs. On dîne à une heure de l'après-midi, on va au bal à six heures du soir, et l'on en sort entre dix et onze; il faut une circonstance bien extraordinaire pour que la veillée se prolonge jusqu'à minuit. Chez les gens de classe moyenne, la maîtresse de la maison s'assoit à peine à table avec les invités, ou, si elle le fait, elle se lève à chaque instant, pour les servir, pour aller à la cuisine; elle est, en un mot, le principal domestique. Chez les gens de cour, cet usage n'est passé de mode que parce qu'on a pris les coutumes étrangères. On n'emploie que le français dans le beau monde; la langue maternelle est abandonnée aux boutiquiers et aux gens de service. Un soir, à la réception de l'ambassadeur de Russie, on parlait allemand par hasard; survient un grand seigneur russe qui s'en étonne: « Je m'en sers si rarement en bonne compagnie! » dit-il; à quoi une dame d'origine germanique lui répond gaîment : « Vous le parlez si correctement qu'il paraît que vous avez beaucoup de pratique. » Tout le monde rit, et personne ne se fâche. Peut-être l'idée de la grande patrie allemande dont on a fait tant de bruit plus tard n'existait-elle alors que pour les professeurs et les érudits, comme Ticknor l'avait constaté vingt ans plus tôt. Quel sentiment de ce genre pouvaient éprouver en ce temps les Saxons, qui

s'étaient battus avec les Prussiens jusqu'à la journée d'Iéna, contre eux quelques mois plus tard, avec les Français pendant la campagne de Russie, et qui, pour finir, étaient venus en France comme ennemis ?

Notre voyageur n'avait assurément aucun préjugé monarchique ; aussi doit-il être cru sur parole lorsqu'il fait l'éloge d'une famille souveraine. Au surplus, il n'en juge que par ce qu'il voit ou par ce qu'il entend dire dans le monde qu'il fréquente. On lui raconte qu'en 1830, à la suite des journées de juillet, il y eut à Dresde une petite émeute pour obtenir une constitution avec le régime parlementaire. Le roi n'a pas d'enfans, son frère Maximilien en a deux : l'aîné, Frédéric, qui est héritier présomptif, Maximilien ayant renoncé à la couronne, et Jean, qui monta plus tard sur le trône en 1854. Les insurgés voulaient que le roi abdiquât en faveur de son neveu Frédéric, qui est populaire; celui-ci se hâta de descendre sur la place publique et de déclarer que, si l'on insistait, il quitterait la Saxe pour n'y plus jamais revenir. Là-dessus, il fut nommé régent, et tout se calma. Le roi, octogénaire, n'a pas gardé rancune à ses sujets. S'il donne un bal, le peuple est admis dans la salle principale, séparé des invités par une simple barrière. Ce vieux souverain danse encore malgré son âge; tous les princes sont affables, toutes les princesses sont aimables; le prince Jean est un érudit qui consacre ses loisirs à traduire le Dante. On comprend en définitive que des touristes américains devaient se trouver bien à Dresde, où, malgré quelques coutumes surannées, rien ne choquait ni leurs sentimens, ni leurs opinions.

Il n'en fut pas de même à Berlin. Humboldt s'y trouvait, mais un Humboldt mécontent d'avoir quitté Paris et se promettant d'y retourner au plus tôt. « Vous savez, disait-il en souriant, j'ai fait marché avec le roi, comme font les cantatrices. Il m'accorde trois mois de congé par an pour les passer où je veux, et ce que je veux c'est Paris. » Bien que pensionnaire de la couronne et employé à l'occasion dans les affaires de l'état, ce savant universel éprouvait en outre le désagrément d'être presque seul libéral au milieu d'une cour absolutiste. La Prusse vivait en ce temps sous un régime bien sévère : les livres étaient soumis à la censure, les journaux ne publiaient que ce qui ne déplaisait pas au ministère; la société se divisait en deux partis politiques fort animés l'un contre l'autre. En quarante ans de règne, au milieu des circonstances les plus critiques, le roi Frédéric-Guillaume III s'était si bien identifié avec son peuple qu'aucune insurrection n'était à craindre, lui vivant; mais il était âgé, et, après lui, la Prusse devait-elle renoncer à tout jamais aux institutions représentatives dont jouissaient déjà la Saxe et la Bavière? Les grands changemens introduits dans les lois du

royaume depuis vingt-cinq ans étaient le prélude d'un gouvernement libre; Scharnhorst, par le décret qui prescrit que tout citoyen sera soldat, a donné à chacun le sentiment de la responsabilité personnelle : Stein, en permettant aux communes d'élire leurs municipalités, a préparé la nation à l'exercice des droits politiques; l'instruction primaire obligatoire a élevé les mœurs publiques. Malheureusement le prince héritier est, dit-on, moins libéral encore que son père, et son ancien précepteur, son conseiller favori d'aujourd'hui, n'est autre que le premier ministre Ancillon.

Lorsque Ticknor rencontre quelque part en Europe un homme d'état tory, suivant son expression, il le juge avec sévérité. On a déjà lu comment il parle de Talleyrand; le portrait d'Ancillon n'est pas plus flatté. C'est un Neufchâtelois que le roi a attiré à Berlin; quelques bons livres de littérature légère ont commencé sa réputation. Devenu précepteur de l'héritier présomptif, il eut parfois l'occasion de donner son avis sur les affaires publiques; puis il fut nommé ministre des affaires étrangères contre son gré, prétendait-il. Il raconte que son seul bonheur est de se rafraîchir chaque matin d'une page de grec ou de latin, ce que Ticknor trouve, avec raison, assez pédant. Il parle bien, il sait faire des phrases; mais il a le tort de trop s'écouter parler. Humboldt, le causeur élégant, l'homme aux aptitudes universelles, s'en moque volontiers. « En somme, conclut notre voyageur, je n'aime pas M. Ancillon. Ce n'est pas un esprit de premier ordre, ni un caractère noble ou élevé. C'est peut-être un ministre compétent pour la besogne de tous les jours; il peut s'en tirer tant que les circonstances ne réclament ni une décision hardie ni beaucoup de sagesse. Il parle avec agrément et fait de jolies phrases; c'est tout. Tel qu'il est cependant, les destinées de la Prusse sont entre ses mains, puisqu'il possède la confiance du roi et que le prince est son pupille. Et les destinées de la Prusse sont importantes en vérité pour l'Allemagne entière et pour toute l'Europe... »

Ticknor arrivait à Vienne un mois après, porteur d'une lettre de Humboldt pour M. de Metternich. Celui-ci était alors en Hongrie; dès son retour, il écrivait à notre Américain pour le prier de venir entre deux et trois heures au palais de la chancellerie. Ticknor y fut à l'heure exacte, un peu surpris dans sa simplicité de l'autre monde de traverser tant d'antichambres et de s'y rencontrer avec tant de gens qui attendaient une audience. Il convient ici de lui laisser la parole, car son récit perdrait sans contredit à être abrégé :

« Enfin les personnes arrivées avant moi furent admises; c'était, d'après ce que je compris ensuite, une députation milanaise; elle fut promptement expédiée. Ce fut alors mon tour. Après avoir franchi une double porte, je me vis dans une belle et grande biblio-

thèque au milieu de laquelle le prince s'avançait à ma rencontre. Il me reçut avec bonté, avec beaucoup de dignité, et, me faisant traverser la bibliothèque, il m'introduisit dans son cabinet, une autre grande pièce avec des livres de tous les côtés, des tables couvertes de papiers, des tableaux aux murs, des meubles massifs, le tout riche et confortable. Il me fit asseoir sur un fauteuil à côté d'une petite table, et s'assit lui-même de l'autre côté. Il fixa alors les yeux sur moi et les détourna à peine tant que je fus là. Il me demanda comment j'avais laissé M. de Humboldt; il me dit que M. de Humboldt parlait de moi comme d'un vieil ami, mais qu'il avait sans doute l'avantage sur moi sous ce rapport, car ils se connaissaient depuis trente-trois ans, et ma figure ne permettait pas de croire que je fusse dans ce cas. Il voulut savoir ensuite par quelle route j'étais venu à Vienne; sur ma réponse que c'était par la voie de Prague, il fit ce dont on m'avait prévenu, il prit un sujet et disserta. Le sujet choisi par lui était la Bohême. Aucune partie de l'Europe n'avait gagné autant que la Bohême depuis vingt ans, etc... Le prince de Metternich a maintenant soixante-trois ans; sa taille est un peu au-dessus de la moyenne; il est bien conservé, assez vigoureux, non corpulent, avec une bonne figure tout à fait allemande, des yeux bleus peu expressifs et un beau nez romain. Ses cheveux sont presque blancs, son attitude est digne et imposante, surtout quand il marche, toujours affable. Sa conversation ne m'a laissé d'autre impression que celle d'un esprit bourré de faits, arrangés en ordre et prêts à servir. Son langage est clair et convenable; il s'exprime bien et d'une façon concise. »

Voilà la première impression. Ce que Ticknor entendait raconter ensuite dans la société des gens de lettres viennois qu'il fréquentait ne l'eût pas réconcilié avec le tout-puissant ministre. La censure existait alors en Autriche, anodine le plus souvent, sévère envers les écrivains qui attaquaient les personnages en place, arbitraire toujours. Par exemple, les hommes studieux, reconnus comme tels, obtenaient sans peine la permission d'introduire en Autriche pour leur usage personnel les livres qu'il était interdit au vulgaire de posséder. Le célèbre orientaliste von Hammer, qui occupait en ce temps de hautes fonctions à la chancellerie impériale, avait eu maille à partir avec cette institution. L'un de ses amis, le comte Auersperg, mort récemment, publiait, sous le pseudonyme d'Anastasius Grün, des poésies mises à l'index; il n'en vivait pas moins tranquille. Le blâme des censeurs signifiait que le prince de Metternich n'aimait pas ces poésies, et rien de plus.

Néanmoins Ticknor ne dédaigna pas de paraître aux soirées du premier ministre, à Schœnbrunn. La résidence impériale était alors très brillante, à cause de la présence du roi de Naples et de l'im-

pératrice Marie-Louise. Metternich y occupait un hôtel dans les jardins du palais. La princesse, quoique affligée par la mort toute récente d'un jeune enfant, n'avait pu se soustraire à la triste nécessité d'en faire les honneurs, ce salon étant en quelque sorte l'un des organes du gouvernement. Elle était gracieuse, au reste, avec une nuance de naïveté que le voyageur s'étonne un peu de rencontrer dans le monde diplomatique. « Je n'aime pas les libéraux en Europe, lui dit-elle; en Amérique, c'est différent. Votre gouvernement est démocratique; c'est un devoir d'y être libéral. » Quelques jours plus tard, dans une autre soirée, il y eut tout à coup une alerte. Un secrétaire annonçait à l'improviste que le roi de Naples daignait rendre visite au premier ministre. Un citoyen des États-Unis n'avait nulle raison de désirer une entrevue avec ce jeune souverain. Quel contraste entre la face blême, la mine niaise et vulgaire de ce triste roi et le grand air de l'imposant chancelier! Ticknor s'en retourna toutefois satisfait. Metternich l'avait invité à dîner pour le vendredi suivant, quatre heures, en ajoutant par surcroît d'amabilité : « Vous aimez les beaux livres, venez à trois heures, je vous montrerai ma bibliothèque. »

C'était en vérité l'un de ces rendez-vous auxquels un touriste curieux n'a garde de faire défaut. Au jour et à l'heure dits, Ticknor se rencontrait dans l'antichambre ministérielle avec von Hammer. « Vous le connaissez? dit Metternich à son hôte lorsqu'ils furent seuls. C'est un homme extraordinaire en son genre; il est unique en Europe; mais, de même que tous les philologues, il est très querelleur. Ce sont peut-être leurs études qui les rendent si nerveux. J'en ai beaucoup connu; je les ai toujours vus en disputes. » Ceci n'était qu'un prélude, qu'une entrée en matière destinée à fournir au grand ministre le thème de sa dissertation du jour. Il serait trop long de reproduire en entier la conversation qui suivit. On va essayer du moins d'en rendre, par une courte analyse, les saillies, l'esprit général. Le récit de Ticknor a un air d'exactitude qui donne envie de le prendre pour un document historique. Notons au surplus que l'entretien paraît avoir été tenu en français.

« Il n'y a rien de plus important pour un homme que d'être raisonnable et modéré, de ne rien désirer au-delà de ce qu'il peut accomplir, ajouta Metternich sans attendre une réponse de son interlocuteur. J'ai l'esprit calme, très calme. Je ne me passionne pour rien. Aussi n'ai-je pas de sottises à me reprocher. On prétend que je suis absolu en politique. Cela n'est pas. Il est vrai que je n'aime point la démocratie, qui est, partout et toujours, un principe dissolvant. Cela ne convient pas à mon caractère. Par caractère et par habitude, je suis constructeur. La monarchie est donc le seul gouvernement qui me convienne : la monarchie seule réunit les

hommes, les rend capables de combiner leurs efforts pour le plus haut degré de culture et de civilisation.

« Je fis observer, continue Ticknor en fédéraliste convaincu, que dans une république, bien que le gouvernement soit de moins de conséquence que dans une monarchie, les individus y ont un rôle plus important. Ils sont plus vraiment hommes, ils ont une intelligence plus active que dans une monarchie qui fait presque tout pour eux. Il écoutait avec attention, car il est toujours poli; puis il répliqua : — Vous parlez de votre pays; moi, je parle du mien. La démocratie vous est naturelle. En Europe, c'est un mensonge, et je hais tout mensonge. Chez vous, c'est un tour de force perpétuel. Vous êtes souvent dans une position dangereuse; votre système s'use vite. — Une jeune constitution se guérit aisément des maladies qui en tueraient une plus vieille. — Oui, oui; vous deviendrez de plus en plus démocratiques. J'ignore comment cela finira; mais vous ne vivrez pas vieux et tranquilles.

« Après avoir un peu parlé de l'Autriche, — notre vieille Autriche, comme il l'appelait toujours, — et loué le dernier empereur, il mit la conversation sur l'Europe et me répéta plusieurs fois cette phrase : L'état actuel de l'Europe me dégoûte. L'Angleterre marche vers une révolution. — Et sur un doute de ma part : — Non, monsieur, elle ne l'échappera pas. L'Angleterre n'a plus de grands hommes d'état. Malheur au pays qui ne produit plus d'hommes capables de diriger ses affaires. Quant à la France, elle a la révolution au dos; mais elle manque aussi d'hommes d'état. Louis-Philippe est le plus capable que l'on y ait vu depuis longtemps. De plus cette nation manque de stabilité. Il y aura vingt-sept ans le mois prochain que je dirige la politique de la monarchie autrichienne; il y a eu pendant ce temps vingt-huit ministres des affaires étrangères en France. — Puis, après de longues dissertations sur la politique française, revenant à son idée première : — Il y a encore une autre raison pour que les démocraties ne me conviennent pas. Je ne me soucie nullement du passé, si ce n'est comme un enseignement pour l'avenir. C'est toujours avec le lendemain que mon esprit lutte. — Il prononça cette dernière phrase avec beaucoup de force, presque avec émotion. Il parlait bien, surtout à la fin, gesticulait souvent, mais il conservait toujours un air digne et un ton séduisant. La conversation dura une heure et demie. Plusieurs fois un domestique était venu le prévenir que le dîner était servi. Enfin il se leva. J'aperçus de nouveau la belle et riche bibliothèque, dont par parenthèse il n'avait pas été question, bien que l'invitation qui m'avait été faite n'eût pas d'autre motif apparent. Je traversai une série de salons, tous magnifiques, et trouvai dans la dernière pièce la princesse avec trois vieilles

dames et deux messieurs. Le dîner fut aussi délicieux que la science culinaire le peut faire. A table, la conversation fut banale. Au milieu du repas, un secrétaire apporta le courrier de Paris et de Londres. Metternich en prit occasion pour montrer qu'il détestait lord Melbourne. Lorsque nous fûmes revenus au salon, le prince s'assit près d'une fenêtre et ne s'occupa plus que des journaux. A huit heures, on se séparait. Courtois jusqu'au bout, il me reconduisit jusqu'à la porte avec force complimens. Cinq minutes après, j'ose le dire, il ne se souvenait plus que j'existais. »

In cauda venenum. Cette dernière remarque, de la part d'un homme si discret dont la plume ne connaît pas les expressions violentes, indique suffisamment que le fédéraliste bostonien n'était pas content de Metternich. Cependant il était injuste cette fois. Le baron de Humboldt lui écrivait de Sans-Souci l'année suivante : « Le prince de Metternich, que j'ai vu à Tœplitz, a été ravi des entretiens qu'il a eus avec vous. Né dans une république, vous aurez pourtant paru plus raisonnable à ses yeux que ce qu'il appelle mon libéralisme. » Ce que pensait au fond ce républicain de naissance des doctrines politiques européennes ou plutôt des mœurs européennes, on l'apprend par une lettre qu'il écrivait peu après à un ami : « Le prince de Metternich, ce phénix des tories, m'a dit et redit que l'état actuel de l'Europe le dégoûte. Il est vrai que les vieux principes, qui donnent la vie et l'essor à la société, sont minés, que la décadence s'annonce de tous côtés, à peine combattue par un appareil gouvernemental trop compliqué. Les rouages se multiplient, le frottement augmente, le mouvement diminue. La machine est enrayée, les ressorts n'ont plus d'élasticité, il n'y a que la force pour la faire encore marcher. Dans les hautes classes, auxquelles le pouvoir appartient, vous ne voyez que faiblesse, présomption et dégradation morale. Ceux qui mènent les affaires redoutent l'avenir, ils temporisent; concessions et sévérité, ils font tout à contre-temps. Les classes moyennes deviennent riches et intelligentes; en bas, avec une instruction incomplète, il y a du mécontentement et de la jalousie. Tous les gouvernemens essaient de s'appuyer sur les classes moyennes, c'est-à-dire de prendre pour base la propriété. C'est une révolution. L'intérêt personnel ne remplace pas le respect de l'autorité. Il reste à voir quel sera le résultat de cette expérience chez des peuples corrompus en haut et dépourvus en bas du sentiment moral, peuples que l'on trouve partout sur le continent, même en Angleterre, sauf quelques réserves. Aux États-Unis, nous avons les défauts contraires; je les préfère. Nous avons à la base la pureté de la vie domestique qui manque ici. Nous avons, dans les régions de la société les moins favorisées, des hommes qui possèdent tant d'intelligence, de volonté, de savoir

que les habitans de ces pays-ci semblent appartenir à une race inférieure. En général, un homme est plus homme chez nous que partout ailleurs. Nonobstant les fautes que la liberté permet de commettre, c'est une satisfaction pour le cœur et pour l'âme de penser qu'il vaut mieux vivre aux États-Unis que de ce côté de l'Atlantique. »

Quel singulier mélange de perspicacité et d'infatuation patriotique! Ce voyageur est un habile médecin des plaies sociales. Il a diagnostiqué la maladie avec une heureuse précision. Il connaît le remède : c'est cette liberté politique dont il est fier que son pays natal ait le privilége d'user quelquefois jusqu'à l'abus. Il n'ose nous le conseiller, parce qu'il doute que notre tempérament ait assez de vigueur pour s'en accommoder. C'est toujours l'homme auquel Mme de Broglie écrivait dix-huit ans auparavant : « Toutes les créatures de Dieu sont faites pour une noble destinée. Vous avez tort de mépriser les efforts d'une nation pour être libre, et vous n'avez pas le droit de nous regarder comme des êtres inférieurs. » Au surplus, il n'était pas en cette circonstance conséquent avec lui-même, car rien à son avis n'annonçait mieux le réveil d'un peuple que le progrès des lettres et des sciences, et il constatait en Europe, en France tout au moins, un rajeunissement des choses de l'esprit dont il ne méconnaissait pas l'éclat et la profondeur.

III.

Partie de Vienne au commencement de juillet 1836, la famille Ticknor consacra les trois mois d'été à des excursions en Autriche, en Bavière, dans le Tyrol. Elle se rendait en pèlerinage à Coppet, qui rappelait à notre Américain non-seulement le souvenir de Mme de Staël, mais aussi celui de son fils Auguste, mort depuis peu d'années et qu'il avait beaucoup connu lors de son premier séjour à Paris. Genève lui apparaissait changée à son désavantage. La société intelligente qu'il y avait fréquentée en 1817 s'était dispersée. Genève était devenue ville de commerce. On y rencontrait plus de gens riches, moins de savans et d'hommes de lettres. A Turin, il retrouvait avec bonheur le comte Cesare Balbo, attaché jadis à l'ambassade piémontaise en Espagne. Balbo s'était fait le protecteur de Silvio Pellico, lorsque celui-ci fut mis en liberté. Petit, modeste, tranquille, Pellico avait moins l'air d'un conspirateur que la mine d'un homme épuisé par un long séjour en prison. Au reste, Ticknor traversait le Piémont sans presque s'y arrêter. Le seul obstacle à son voyage était une épidémie de choléra dans la Haute-Italie. Tous les petits princes de ce pays s'étaient prémunis contre le fléau par les moyens alors en usage. A la frontière du duché de Modène

son passeport était pris avec des pincettes et soumis à des fumigations; la monnaie qu'il avait à payer passait dans un bain de vinaigre; des carabiniers à cheval escortaient sa chaise de poste de brigade en brigade jusqu'à la frontière toscane. Là, c'était pis encore. Cette famille de touristes se voyait obligée à un internement de quinze jours dans le lazaret. Ces procédés sanitaires sont si bien oubliés aujourd'hui qu'on s'étonne d'en trouver la mention dans un récit de voyage d'il y a quarante ans. Ticknor était de bonne composition. Cette réclusion ne lui sembla qu'un repos salutaire dans la vie ambulante qu'il menait depuis son départ d'Amérique. Sauf les musées et les palais que l'on visite en quelques jours, Florence n'avait pas alors de société qui pût retenir des étrangers. Le grand-duc régnant, quoique honnête et bien intentionné, s'était rendu impopulaire en s'abandonnant aux conseils rétrogrades du parti politique qui redoutait une révolution. La comtesse d'Albany, dont le salon avait été le plus agréable de Florence, était morte. La noblesse italienne vivait à l'écart. Qu'on le remarque, ce que notre voyageur recherche dans les villes où la fantaisie le conduit tour à tour est un ensemble de circonstances qu'il est rare de rencontrer réunies; il lui faut la culture intellectuelle parce qu'il est instruit lui-même, la vie élégante ou plutôt confortable dont un Anglo-Saxon de fortune moyenne ne saurait se passer, un milieu sympathique aux idées libérales dont il est imbu. Aussi juge-t-il avec sévérité les mœurs indolentes des peuples méridionaux.

« Les étrangers ressentent vivement l'absence de toute société intelligente, agréable, tant à Florence que dans l'Italie entière. J'ai pensé quelquefois que les Italiens s'en affligeaient eux-mêmes, surtout les personnes distinguées par le rang ou par la naissance, qui vivent tristement à l'étage supérieur, quelquefois dans un coin d'un palais vide et magnifique, sans feu en hiver, sans tapis, sans un mobilier suffisant. S'ils le font, ce n'est point par pauvreté, c'est plutôt par mollesse, par mauvaise habitude; ils s'en aperçoivent, ils en sont quelquefois honteux. Sans doute, dans les classes élevées les fortunes sont souvent compromises, surtout depuis les vingt dernières années. Les gens qui étaient en état de représenter sont obligés maintenant de vendre leurs tableaux, de louer leurs palais. C'est vrai en général à Venise et à Bologne, en partie à Florence. Cela ne justifie pas suffisamment les habitudes sociales de l'Italie, ni la faiblesse de l'instruction, en particulier chez les femmes. »

Ticknor avait passé à Dresde le premier hiver. Pour le second, il s'établissait à Rome dans un charmant logement sur la pente du Monte-Pincio, d'où l'on avait la vue sur la ville entière et les rayons du soleil toute la journée. Il y retrouvait, de même qu'à son pre-

mier voyage, un petit cénacle d'Allemands dont la société lui plaisait par-dessus tout : c'étaient le ministre de Prusse, Bunsen, un ami de jeunesse, marié alors à une Anglaise et déjà père de neuf enfans; puis l'égyptologue Lepsius, le sculpteur Thorwaldsen, l'archéologue Gerhard, d'autres encore dont les noms sont moins connus. Jadis il avait assisté au dîner anniversaire de l'incinération des bulles du pape par Luther. Cette fois il fêtait avec eux l'anniversaire de la naissance de Winckelmann, avec discours, chœurs nationaux, le tout couronné par une ovation à Thorwaldsen, digne vieillard que l'Allemagne revendiquait pour un de ses enfans, bien qu'il fût Danois. Cette colonie germanique était au reste d'une activité remarquable. Après avoir fondé un institut archéologique, elle y faisait des cours sur la topographie de Rome, sur les vases peints, sur les monumens égyptiens. Les réunions se tenaient au palais du ministre de Prusse. Si les Romains ne s'associaient pas à ces divertissemens intellectuels, il convient de dire à leur décharge que, lorsqu'ils avaient essayé d'en faire autant, le gouvernement papal s'y était opposé. A défaut du goût, trop doctoral pour eux, des études archéologiques, les plus lettrés admiraient le Dante, le commentaient volontiers. A l'instigation du comte Ludolf, ministre de Naples, légitimiste fort dévoué d'ailleurs, ils s'étaient réunis douze ou quinze une fois la semaine pour parler de leur grand poète. On en parla si bien que quelqu'un vint un jour leur insinuer que la tendance de cette petite association n'était pas bonne. Ils comprirent d'où venait l'avis et ne se firent pas dire deux fois qu'il y fallait renoncer. En dehors des jouissances intellectuelles, qu'est-ce que Rome offrait aux étrangers? La contemplation des œuvres d'art et des antiquités, les réunions mondaines de l'aristocratie ou du corps diplomatique, les grandes fêtes catholiques de la semaine sainte. Les Ticknor virent tout, avec la curiosité de gens qui viennent de loin; malgré la différence de religion, ils s'émurent en assistant à la prise de voile d'une jeune patricienne et aux cérémonies de la chapelle Sixtine. Puis, le printemps venu, ils se remirent en route, consacrèrent leur été à visiter Milan, Venise, Munich, Heidelberg; ils arrivèrent enfin à Paris en septembre 1837 pour y passer leur troisième hiver.

On s'en est déjà aperçu, Ticknor recherche dans chacune des villes où il fait séjour deux sociétés bien distinctes : d'une part les érudits, et surtout ceux qui se sont adonnés à l'étude des anciennes langues européennes, de l'autre les hommes politiques avec qui l'on peut causer à loisir de questions sociales et religieuses. Tout est pour le mieux, s'il a la bonne fortune de les voir réunies dans les mêmes salons. Paris lui offrait bien des ressources sous ce double rapport. Ainsi Fauriel était à son avis l'homme du monde le plus instruit en ce qui concerne la littérature espagnole des temps pri-

mitifs. Il rencontrait chez le baron de Gérando et chez Ternaux-Compans les savans les plus distingués de l'époque, Jomard, « dont on ne saurait trop admirer la modestie et le savoir, » Jouffroy, « le professeur libéral, » Villemain, devenu célèbre depuis qu'il l'avait entendu à la Sorbonne en 1817, Aimé Martin, « d'une ignorance honteuse pour ce qui a rapport à l'Amérique, » M. Mignet, qu'il s'étonne de trouver si jeune, connaissant les ouvrages déjà sortis de sa plume. Celui qu'il préfère entre tous, c'est Augustin Thierry, presque aveugle, à moitié paralysé, toujours laborieux cependant et préparant, avec l'aide de deux ou trois secrétaires, ses ouvrages sur l'affranchissement des communes ou sur les temps mérovingiens. Il est assez de mode aujourd'hui de critiquer les étymologies suspectes d'Augustin Thierry et la couleur locale plus ou moins exacte dont il eut l'art d'orner ses moindres écrits. C'était nouveau dans ce temps; le lecteur l'en croyait sur parole, heureux de rencontrer l'élégance de la forme alliée à l'appareil d'une érudition sérieuse. Ticknor assistait aussi à une séance de l'Académie des Sciences morales et politiques; il avouait n'avoir vu nulle part une séance académique plus digne ni avoir entendu des lectures plus instructives que l'éloge de Rœderer par M. Mignet, ou un mémoire de Rossi sur la situation du droit civil en France. En dehors de cette région sereine de la haute littérature, il avoue franchement que le reste lui déplaît. Les libraires lui apprennent qu'ils ne gagnent de l'argent qu'avec les rééditions d'auteurs connus, surchargées de gravures ou d'illustrations. La comédie française, depuis Molière, est pleine d'allusions grossières. Au moins le ton général en était autrefois respectable; maintenant le théâtre est immoral. Les romanciers prêchent des doctrines inconvenantes. Comment s'expliquer cela? Est-ce que les classes moyennes, qui vont au spectacle, qui lisent les romans populaires, sont vraiment corrompues? La richesse, l'éducation même, plus répandues qu'autrefois, ouvrent-elles la porte aux passions vicieuses? Il est tenté de le croire. La brièveté de son séjour, le monde exclusif qu'il fréquente, ne lui permettent pas de pénétrer au cœur de la société française et d'en percevoir le véritable esprit. Bien d'autres étrangers se sont trompés à nous juger sur les apparences. Et puis, s'il nous croit moins moraux, s'il soupçonne une sorte de décadence dans les mœurs depuis l'époque de son premier voyage, c'est peut-être qu'en prenant des années il est devenu plus exigeant. Cet humaniste, qui connaît si bien ses auteurs, est à son insu le *laudator temporis acti* du poète latin.

Il y avait encore à Paris quelques-unes des grandes familles légitimistes que Ticknor y avait connues en 1817, par exemple la duchesse de Rauzan, fille de « l'admirable » duchesse de Duras, chez

qui il avait rencontré Talleyrand. Mme de Pastoret y était aussi, pleine de bonté et d'indulgence, uniquement occupée des écoles du premier âge qu'elle avait fondées. Son mari, en qualité de tuteur légal du comte de Chambord, tenait chaque semaine en son hôtel un conseil où les affaires de l'héritier des Bourbons se discutaient. Quoique ce fût connu, personne n'y faisait obstacle. Aussi Mme de Pastoret disait-elle avec grâce aux membres de son parti qui se plaignaient d'être persécutés : « Je crois que nous sommes une forte preuve du contraire. » Quant à Chateaubriand, retiré au-delà de Sainte-Geneviève, à l'extrême limite de la ville, dans une sorte d'isolement sauvage, il reçoit peu de monde et ne va nulle part. Il me reçut avec bonté dans son cabinet, qui n'est pas très confortable. Les rides ont creusé son visage, ses traits sont devenus durs : il a cependant cet air théâtral que ses portraits rendent très bien. Il me parla de Mme de Duras avec affection, — ou du moins il fit semblant d'en éprouver, — et du règne de Louis XVIII avec amertume, ne cachant pas que les choses auraient tourné autrement, si l'on avait suivi ses conseils. Lorsque je m'en allai, il me pria de le venir voir quelquefois, ajoutant avec beaucoup de grimaces qu'il était un pauvre ermite, qu'il n'avait rien à offrir à un étranger habitué aux grands salons de Paris. C'est mon avis, et je n'y retournerai guère. » — On le voit, l'épigramme revient toujours dans ce journal de voyage, sous une forme bien anodine il est vrai, lorsqu'il s'agit des hommes absolus, dont les doctrines blessent les sentimens intimes de notre Américain.

C'était toujours, de même qu'en 1817, à l'hôtel de Broglie que Ticknor allait le plus volontiers et qu'il était reçu avec le plus de familiarité. Mme de Broglie avait toujours le même charme, la même bonté, la même franchise. Le duc avait eu de graves soucis depuis quelques années; on n'est pas premier ministre impunément. Sa confiance dans l'avenir des institutions libérales semblait ébranlée. L'observateur ne s'est-il pas mépris sur ce point? Il avait encore toutefois les allures originales de sa jeunesse, avec un singulier mélange de fierté, de modestie et de cordialité. Ticknor rencontrait avec plaisir dans ce salon « un homme qui a la réputation d'avoir beaucoup de moyens et qui est en quelque sorte le secrétaire du duc, M. Doudan. » C'est, on le sait maintenant, le lettré délicat dont la vie fut volontairement effacée et dont la correspondance posthume a obtenu un succès mérité. M. Guizot s'y montrait aussi souvent. A la façon dont notre auteur en parle, on est tenté de croire que Guizot est le véritable homme d'état tel qu'il l'imagine. Nulle part il ne le dit en termes positifs, mais il le loue sur toutes choses, sauf lorsqu'il s'avise de rechercher les succès de conversation et de montrer dans un salon qu'il a beaucoup d'esprit. On ne l'a pas ou-

blié, Ticknor n'aime pas les hommes d'esprit, peut-être par jalousie. Ce récit d'une visite du matin n'est-il pas un éloge auquel on ne peut guère rien ajouter? « J'ai vu Guizot aujourd'hui. Il est pauvre et vit modestement dans un petit appartement où il lui serait impossible de recevoir grande compagnie; je pense qu'il n'a jamais cherché à faire fortune. Il me fit ce matin beaucoup de questions sur les États-Unis, en me laissant voir qu'il n'avait plus confiance dans la stabilité de nos institutions populaires. Il en était autrement jadis. Il se montra très anxieux à ce sujet; à son avis, ce serait une calamité pour le monde entier si l'expérience de la liberté échouait aux États-Unis. L'autre jour, chez le duc de Broglie, il parlait en homme d'esprit; ce matin, il a parlé en homme d'état. »

Lamartine est jugé plus sévèrement. « Il est franc, sinon tout à fait naturel... Ce n'est pas un grand poète, sans doute; il a le tort de se croire un *politicien*... Il marche sans cesse d'un bout à l'autre de son salon, causant avec une ou deux personnes qui se promènent à ses côtés. En une demi-heure de conversation, deux choses me frappèrent surtout : son ignorance complète de la littérature anglaise contemporaine et la conviction sincère que les progrès récens de la vie matérielle, tels que machines à vapeur et chemins de fer, ont un côté poétique que l'on exploitera plus tard avec succès. » Autant le portrait de Guizot est exact, autant celui de Lamartine est injuste. Pourquoi? c'est que l'auteur est un doctrinaire à sa manière; c'est que, sans être insensible aux manifestations du beau, il ne comprend ni la poésie ni les poètes. Quant à M. Thiers, dont Ticknor avait entendu faire l'éloge par les doctrinaires, malgré la différence des tendances politiques, il convient, dès la première visite, que son attente a été surpassée; nulle part on n'entend causer de façon si brillante et si sérieuse. « J'y allai ce soir à dix heures, écrit-il dans son journal de voyage, avec l'intention de n'y passer qu'une demi-heure et de faire ensuite d'autres visites; j'y suis resté jusqu'à minuit. Il n'y avait que trois ou quatre personnes, entre autres le général Bugeaud et Jusuf, en costume arabe, l'être le plus pittoresque que j'aie jamais rencontré. La conversation était d'autant plus piquante que le ministère était dans l'embarras, et que M. Thiers avait quelque espoir de rentrer aux affaires. Celui-ci avait conscience de la situation : il ne le cachait point. Bugeaud manifestait le désir d'exécuter certaines choses en Afrique si M. Thiers rentrait au pouvoir. Entre les deux, Jusuf allait et venait comme un vrai Arabe, si bien que Bugeaud, impatienté, lui dit : « Vous avez une belle tête, Jusuf; si vous continuez à vous conduire ainsi, vous vous la ferez couper. » Le point en discussion était de savoir si l'occupation française en Algérie devait être militaire ou agricole. Bugeaud soutenait l'un et Jusuf l'autre. Tous

deux montrèrent beaucoup de talent; tous deux finirent par se fâcher, en sorte que M. Thiers eut l'avantage sur l'un et sur l'autre en se servant de leurs argumens, suivant son habitude, pour défendre sa propre opinion. Il fut parfois très éloquent, surtout en démontrant les effets d'une dévastation militaire dans l'Afrique septentrionale. »

C'était, on en conviendra, un homme sagace que cet étranger qui traversait tous les salons de Paris et qui, sur quelques heures de conversation, jugeait ses interlocuteurs avec tant d'impartialité. Il est clair que les incidens de notre politique l'amusaient plus qu'il n'en veut convenir. Au reste, les circonstances le servaient à souhait, car à ce moment (février 1838) le ministère Molé était fort ébranlé. Un soir, comme la crise se déclarait, il veut se donner le spectacle des ambitions en présence. Il va donc d'abord au ministère des affaires étrangères. Les salons sont presque vides; à peine quelques députés s'y montrent-ils un instant. Cependant les ambassadeurs étrangers sont tous là, épiant avec curiosité les indices d'un changement ministériel. Le comte Molé est plus blême que d'habitude, rigide, embarrassé. Il cause longtemps avec Ticknor, qui ne se fait pas illusion sur les causes de cette bonne fortune inusitée. Notre voyageur est un neutre; les attentions que l'on a pour lui ne signifient rien, par conséquent ne compromettent pas la situation. De là il se rend chez M. Guizot, dont l'antichambre est encombrée à tel point que l'on pénètre avec peine dans le salon. Le baron de Barante se montre très animé. Il restera ambassadeur avec Molé; mais il préférerait Guizot et surtout de Broglie, et surtout il préférerait être lui-même au ministère, ce qui est dans l'ordre des choses possibles. Lamartine se remue aussi; on sait qu'il s'exagère l'importance de son rôle politique. Jaubert, Duchatel, tous les doctrinaires en un mot sont en pourparlers. Au milieu de ce monde qui se parle à l'oreille ou dans l'embrasure d'une fenêtre, le duc Decazes, autrefois premier ministre et favori d'un roi, ne reste pas inactif. M. Guizot lui-même conserve l'air digne qui lui est habituel; on ne devine le trouble qui l'agite qu'aux efforts qu'il fait pour avoir l'air plus impassible que d'habitude. L'hôtel de la place Saint-George n'est pas moins encombré, quoique les visiteurs y soient d'un autre parti. On y aperçoit Arago, le maréchal Maison, Odilon Barrot, tous plus gais, plus expansifs que les personnages rassemblés chez M. Guizot. M. Thiers parle à tout le monde, est content de tout le monde, même du comte de Montalembert et de quelques carlistes qui sont venus là on ne sait à quel propos. « Il se remue peut-être un peu plus qu'il ne convient à sa dignité, mais il connaît à merveille sa vocation et son entourage, et lorsque je partis entre minuit et une heure, il ne donnait aucun signe de fatigue. »

C'est si bien un spectacle que Ticknor se donne qu'il ne daigne même pas mentionner le résultat de cette crise ministérielle. C'est encore par curiosité qu'il se fait présenter aux Tuileries. Il s'y rend un soir avec huit ou dix de ses compatriotes accompagnés du général Cass, ministre des États-Unis à Paris. Il y a en outre dans les salles de réception une soixantaine d'Anglais, quelques Autrichiens, des Allemands, des Espagnols, des Italiens et un seul Russe, Tourguénef, qui ose seul braver la mauvaise humeur du tsar contre ceux de ses sujets qui présentent leurs hommages au roi des Français. Lorsque tous ces étrangers sont rangés en ordre sous la conduite de leurs ambassadeurs respectifs, le roi arrive suivi de la reine donnant le bras à la princesse Clémentine, de la duchesse d'Orléans, de Mme Adélaïde et du duc d'Orléans. Ticknor n'avait jamais eu si belle occasion de montrer ses connaissances polyglottiques. Il cause en français avec la reine, en allemand avec la duchesse d'Orléans, en anglais avec Louis-Philippe et avec son fils, qui, par courtoisie, se servent tous deux de cette langue quand ils s'adressent à des Anglais ou à des Américains. En sortant, il laisse voir que cette cour bourgeoise ne lui déplaît pas; il y trouve de la bonhomie et de la bienveillance, et il n'ignore pas que les vertus privées dont il fait le plus grand cas y sont en honneur.

En somme, il déclare qu'il aurait été tout à fait content de son hiver passé à Paris si l'on y avait moins parlé politique. A part quelques salons philosophiques ou littéraires, comme ceux de Jomard, de Gérando, de Jouy, il a vu partout que les opinions politiques décident que l'on ira dans telle maison et que l'on n'ira pas dans telle autre. Selon lui, il y a trop de partis en France. Il n'en voudrait que deux, à l'instar de l'Angleterre et des États-Unis. Aussi croit-il que tout est chez nous dans un état de transition, le gouvernement, la société, la littérature, même la morale et la religion. Il ajoute, en quoi il se montre prévoyant, que cette situation durera plus longtemps que lui. Ce qu'il n'a pas compris, c'est que ce mouvement presque révolutionnaire des idées, cette agitation perpétuelle des hommes et des choses sont notre vie naturelle et que nous y pouvons vivre calmes et prospères.

Rassasiés de plaisirs par trois années de pérégrinations à travers l'Europe, avides de rentrer dans leur pays natal après une si longue absence, nos touristes américains n'attendaient que le retour de la belle saison pour franchir de nouveau l'Atlantique. En attendant, ils voulaient voir une dernière fois l'Angleterre et parcourir l'Écosse. Ticknor était trop bon patriote pour ne pas se sentir joyeux en remettant le pied sur la terre où l'on parle anglais. Tout lui semble beau dans les îles britanniques, en dépit du froid et du brouillard. Les routes y sont meilleures, les chevaux de poste plus alertes, les

hommes plus hospitaliers que partout ailleurs. Il tombait à Londres au milieu d'une société où il comptait déjà beaucoup d'amis : Sidney Smith, l'un des fondateurs de la *Revue d'Édimbourg*, chanoine de Saint-Paul, et l'un des causeurs les plus amusans de la Grande-Bretagne, lord Jeffrey, devenu célèbre depuis son voyage aux États-Unis en 1819, moins hautain et cherchant à montrer dans la conversation plus de bon sens que d'esprit, l'historien Hallam, le poète Southey. Chose étrange, ces écrivains, dont la réputation était déjà faite, ne se louaient pas de l'aristocratie anglaise; ils en parlaient avec amertume, en hommes qui ont éprouvé des déboires de ce côté, tout en continuant de se montrer dans les salons dont le succès littéraire leur a ouvert les portes. Ticknor n'avait aucune raison d'éprouver de pareils dégoûts. Il dînait sans arrière-pensée chez lord Holland ou chez lord Lansdowne, heureux de se mêler aux discussions du jour et sans regretter l'atmosphère exclusivement politique dans laquelle il avait vécu tout un hiver à Paris.

On s'étonnerait qu'un érudit dont le premier voyage en Europe avait eu l'étude pour but n'ait pas visité cette fois Oxford et Cambridge, les deux foyers de la science britannique; mais, il faut bien le dire, il déclare que la nature, les besoins et les ressources de l'éducation populaire sont mal compris en Angleterre, au moins en pratique. S'il pénètre dans ces citadelles du torysme, ce n'est point, comme autrefois à Gœttingue, pour en suivre les cours, ou, comme l'hiver précédent à la Sorbonne et au Collége de France, pour se rendre compte de l'instruction que les auditeurs y reçoivent. A Oxford, c'est la bibliothèque bodléienne qui l'attire le plus; encore n'y trouve-t-il rien, parmi le demi-million de volumes qu'elle contient, qui ait rapport aux origines de la littérature espagnole dont il s'occupe. A Cambridge, il assiste aux solennités de la fête de Pâques, au grand dîner des professeurs dans Trinity-Hall, avec les coutumes du moyen âge et sous les boiseries vénérables qui ont abrité les étudians des siècles passés. Dans les bibliothèques de l'Université et de Trinity-College, il feuillette avec émotion les manuscrits de Newton et de Milton. Ces évocations d'un autre âge lui laissent un regret, c'est qu'une organisation pédagogique si vénérable par son antiquité, des ressources financières si puissantes, des professeurs si studieux ne soient pas mieux appropriés aux besoins de l'époque présente. Hallam, à qui il accorde un jugement sain et droit, quoique un peu novateur, et qui connaît bien d'ailleurs les deux universités pour avoir été élevé à Oxford et pour avoir envoyé son fils à Cambridge, Hallam l'en avait prévenu. L'esprit moderne se détourne de ces institutions surannées qui ne savent pas se réformer elles-mêmes.

On est tenté de croire que Abbotsford était le but principal d'une

excursion en Écosse. « Depuis 1832, quinze à dix-huit cents personnes viennent chaque année visiter cette maison, et le pèlerinage continuera tant que les pierres resteront debout, tant que la langue anglaise sera parlée dans l'univers. C'est maintenant, ce sera longtemps un lieu de tristesse et d'affliction. » Ticknor avait au plus haut point, — il convient de l'en louer, — la mémoire du cœur. De même qu'il s'était arrêté sur la tombe de Mme de Staël à Coppet, sur celle de Lafayette au cimetière de Picpus, de même il voulait revoir ce manoir d'Abbotsford où Walter Scott, qui l'y avait reçu jadis avec bienveillance, était mort pauvre quelques années auparavant. A Édimbourg encore, il retrouvait à chaque pas les souvenirs de l'illustre romancier. Mais la capitale de l'Écosse ne renfermait plus, comme autrefois, une société brillante en talens de tous genres : les uns étaient morts; d'autres étaient partis pour se produire à Londres sur un plus vaste théâtre.

L'époque du retour aux États-Unis était proche. Les dernières impressions de notre voyageur sur les salons de Londres ne sont point cependant sans intérêt. Il y rencontre lord Brougham qu'il n'aime pas, sans qu'on puisse trop en deviner la raison; il s'est laissé dire que c'est un homme rude et violent. Il ne lui déplaît point d'apprendre que le romancier Bulwer, dont la tenue originale l'a peut-être choqué, n'a jamais été reçu dans le beau monde sur un pied d'égalité, bien qu'il soit de bonne famille et que ses écrits l'aient rendu populaire. Le baron Stockmar, secrétaire confidentiel du roi des Belges et de la reine Victoria, lui fait l'effet d'un personnage fin et instruit. Il assiste à une conférence de Carlyle, qui, pour vivre, fait un cours de littérature à une centaine d'auditeurs payant deux guinées chacun. C'est un orateur puissant, plus pittoresque que poétique, souvent obscur. Que citerons-nous encore de ce journal de voyage? Une soirée au club géologique où se réunissent les savans les plus en renom de la Grande-Bretagne; une visite à la splendide bibliothèque de lord Spencer à Althorp. Quelle aubaine pour un bibliophile d'être admis dans ce château, où se cache la plus belle collection de livres qu'un simple particulier ait jamais possédée! Plus de 100,000 volumes! et quels livres! les incunables, les éditions *princeps*, les exemplaires uniques ou rarissimes. C'est au reste une folie et un luxe inutile que cette collection ensevelie, loin des savans ou des amateurs, dans un domaine souvent inhabité du comté de Northampton.

Enfin le jour du départ était arrivé. Le 10 juin 1838, la famille Ticknor s'embarquait à Portsmouth sur un navire à voiles. Le premier bateau à vapeur transatlantique avait accompli sa traversée d'essai quelques mois auparavant. Notre homme était prudent; quoiqu'il n'eût aucune défiance des inventions du génie moderne,

il préférait laisser à d'autres l'expérience d'un mode de transport plus rapide. C'était avec joie qu'il rentrait en sa patrie après trois ans d'absence. D'un commerce prolongé avec les esprits les plus cultivés de l'Europe, il ne rapportait aucun dédain à l'égard de ses concitoyens moins instruits. Au contraire le spectacle d'une prospérité matérielle croissante le rendait fier, parce qu'il l'attribuait au moins autant à l'honnêteté de ses compatriotes qu'à leur travail. Une lettre écrite de Boston au comte Fitz William, trois mois après son retour, porte le témoignage des sentimens patriotiques dont il était animé. « Il est difficile de vous exprimer à quel point je suis frappé des progrès réalisés ici pendant mon absence. Ces trois années, qui ont été marquées par la crise commerciale la plus grave, auraient eu dans d'autres pays des conséquences profondes, peut-être dangereuses. La condition des classes inférieures est ici si confortable, elles ont tant de profits et d'épargnes, par-dessus tout tant d'éducation et d'intelligence, de moralité et de bonheur domestique, que ce qui affecte la condition des riches ne les atteint que fort tard ou même ne les atteint pas du tout. Partout s'offrent à mes yeux des preuves d'amélioration, des maisons en construction ou récemment construites, des villages et des hameaux qui sortent de terre en quelque sorte devant moi, trois chemins de fer à Boston, des bateaux à vapeur dans toutes les directions, tous les signes de l'activité et du succès, activité et succès qui appartiennent non à une classe en particulier, mais au peuple tout entier. L'éducation fait plus de progrès que la richesse. En vérité, si nous sommes capables de conserver au même point la pureté de la vie domestique et de disséminer l'instruction chez tous les citoyens, je ne vois pas ce que nous pouvons demander de plus pour notre pays. Nos institutions libres auront alors de belles chances de durée. Si elles échouent, ce sera par des défauts qui leur sont inhérens et non par la faute des circonstances au milieu desquelles on en aura tenté l'essai. »

Ces paroles sont d'un moraliste qui ne méprise pas les biens de la terre. Il répondait un jour à quelqu'un qui l'interrogeait sur la situation des idées philosophiques aux États-Unis : « Nous sommes des gens pratiques. Si la maladie métaphysique se déclare jamais chez nous, elle sera courte, elle ne deviendra jamais chronique comme chez les Allemands. » On en aura fait plus d'une fois la remarque dans les pages qui précèdent : Ticknor est de son temps. Il n'a rien de nébuleux ni d'alambiqué; il s'élève sans quitter la terre. Cet ensemble de qualités qu'il a su conserver intactes au milieu des sociétés les plus diverses ne donne-t-il pas une saveur particulière aux jugemens qu'il porte sur les hommes et sur les institutions du monde européen?

H. Blerzy.

WILLIAM GODWIN

SA FAMILLE ET SES AMIS

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS

William Godwin, his friends and contemporaries, by C. Kegan Paul. London 1876; King.

Le nom de William Godwin méritait-il d'être tiré sinon de l'oubli, du moins de cette ombre discrète où sont fatalement condamnés les écrivains qui ont essayé tous les genres sans exceller dans aucun, et qui, tour à tour publicistes, moralistes, pamphlétaires et romanciers, semblent par la diversité de leurs ouvrages destinés à faire le désespoir des amateurs de classification? Était-il bien nécessaire de remuer tous les souvenirs que rappelle l'auteur de *Caleb Williams*, et de ranimer les traits à demi effacés de cette figure plus étrange qu'aimable, à tout prendre? C'est là peut-être ce que l'on pourrait demander à M. Kegan Paul, s'il n'avait eu soin de prévenir lui-même l'objection en faisant une place dans son titre aux amis et aux contemporains de Godwin. En effet, ce n'est pas une réhabilitation qu'il a tentée. Depuis longtemps Godwin est apprécié à sa juste valeur et mis à la place qui lui convient. En publiant de nombreux fragmens de sa correspondance, M. Kegan Paul a voulu seulement éclairer d'un jour plus abondant une période intéressante de l'histoire de la littérature anglaise. Si le beau-père et le maître de Shelley, le confident de Coleridge et de Lamb, n'est pas le premier écrivain venu, il faut avouer aussi qu'il doit aux amitiés qu'il sut inspirer une grande part de la curiosité que son nom excite encore. La génération actuelle ne connaît guère ses œuvres que par le titre qu'elles portent, mais la philosophie radicale lui a emprunté plus d'une de ses théories, et pour maint disciple enthousiaste il

a été une manière de prophète et de sage dont l'influence ne peut être contestée. Ami généreux et directeur de conscience à la fois, il a dans sa longue vie groupé autour de lui des jeunes gens avides de recueillir ses enseignemens, et quoique ses élèves aient en général assez mal tourné, leur histoire n'est pas sans offrir de l'intérêt. On y voit apparaître tout un coin de bohème littéraire, longtemps avant que ce nom eût été inventé; parfois même la tragédie s'y mêle à la comédie, et le drame est complet. M. Kegan Paul n'a eu le plus souvent qu'à laisser parler les acteurs eux-mêmes; mais il les introduit sur la scène avec beaucoup d'art. Godwin, bien des années avant sa mort, avait de sa propre main arrangé dans un ordre méthodique ses manuscrits et sa volumineuse correspondance. Telle est la source où le biographe a puisé, se contentant de relier d'un fil léger les extraits habilement choisis qu'il donne au public. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir quelquefois supposé le lecteur plus instruit qu'il ne l'est communément, et d'avoir ainsi laissé à la critique le soin de remplir les lacunes de sa narration.

I.

La théorie célèbre qui fait la part si grande aux influences du milieu ne pourra jamais se servir de l'exemple de Godwin qu'avec beaucoup de restrictions. Cet apôtre de l'athéisme eut pour parens les méthodistes les plus sévères, et ce fut dans l'asile d'une piété toute puritaine qu'il vit le jour, petit-fils et fils de ministres dissidens. Godwin a laissé de son père un portrait auquel on ne saurait reprocher l'enthousiasme. Il nous le représente comme un brave homme qui passait sa vie à cheval pour visiter ses paroissiens, et commençait régulièrement à écrire le samedi soir le sermon qu'il devait prêcher le lendemain matin, mais il ajoute que ce fut avec beaucoup de peine qu'il se décida à quitter « la scène de ce monde sublunaire. » Bon dissident, il avait en abomination l'église établie et il poussait jusqu'au scrupule le respect du dimanche. Un des rares souvenirs que Godwin eût conservés de lui c'était d'avoir été rudement tancé pour avoir profané la sainteté du sabbat en se promenant dans le jardin avec un chat sur les bras. Heureusement Mme Godwin était là pour tempérer l'austérité de son mari par son humeur enjouée. Elle aimait à raconter des histoires piquantes et mettait son ambition dans les reparties heureuses. C'était une excellente ménagère, mais une femme peu instruite : on s'en aperçoit bien quand on lit les lettres très touchantes et très comiques en même temps que jusqu'à la fin de sa vie elle ne cessa d'écrire à son fils pour le ramener à la foi de son enfance.

William Godwin, né à Wisbeach en 1756, était le septième de treize enfans. On aimerait à savoir comment une famille aussi nombreuse put être entretenue avec un revenu qui ne dépassa jamais 1,300 francs : M. Kegan Paul ne le dit pas. Le jeune Godwin paraît avoir été un enfant précoce et qui montrait pour la prédication des dispositions étonnantes, car il n'avait pas huit ans que déjà, monté sur une chaise, il prêchait de petits sermons dans la cuisine. Plus tard, à l'école qu'il fréquentait, son zèle s'exerçait sur ses camarades. Une fois même, pour donner plus de force à son éloquence, il se procura en cachette la clé du temple dissident, et, du haut de la chaire paternelle, adressa ses exhortations à l'un de ses condisciples dont l'âme lui semblait particulièrement en danger. En 1767, on le remit aux soins du ministre indépendant de Norwich, Samuel Newton, qui partageait les opinions religieuses d'un certain Sandeman, connu dans le nord de l'Angleterre pour son calvinisme outré. Godwin prétendait méchamment que Calvin se contente de damner les quatre-vingt-dix-neuf centièmes du genre humain, tandis que Sandeman avait trouvé le moyen de damner quatre-vingt-dix-neuf sur cent des disciples de Calvin. Il faut ajouter que Godwin ne s'est avisé que longtemps après de cette distinction plaisante. Pour le moment, il accepta docilement les doctrines de son nouveau maître. Il est vrai que celui-ci avait pour les faire pénétrer des moyens irrésistibles, parmi lesquels la verge n'était pas un des moindres. La première fois que M. Newton, après une exhortation pleine de métaphores facétieuses, fit voir au petit garçon trop épris de sa personne cet argument tout nouveau pour lui, il lui sembla qu'il tombait du ciel sur la terre. Il faut croire pourtant qu'il finit par s'y habituer, car pendant trois ans il vécut en bons termes avec son rigoureux précepteur. Il sortit même de ses mains si convaincu de la vérité de ses principes, que, lorsqu'il se présenta au séminaire dissident de Homerton, on ne voulut pas l'y recevoir : on le suspectait de *sandemanianisme*. Il alla frapper à la porte de Hoxton College, où l'on fut moins difficile.

Dans l'intervalle, son père était mort, et il avait accepté cette perte avec le stoïcisme qui ne l'abandonna jamais dans les deuils de famille. Ses études théologiques durèrent cinq ans. Il lut, du moins il l'affirme, tous les auteurs de quelque réputation qui ont écrit sur les points les plus discutés de la doctrine chrétienne, se levant à cinq heures du matin et se couchant à minuit par amour de la métaphysique. Pour se détendre l'esprit, il faisait des plans de tragédie, ce qui est un moyen héroïque. En fin de compte, il en resta au calvinisme. Quand il quitta Hoxton, il avait l'esprit muni de toutes les connaissances nécessaires : une seule chose lui manquait; mais il ne s'en aperçut qu'après. L'histoire de son ministère évan-

gélique est aussi courte que mal connue. Il alla d'abord s'établir, comme pasteur dissident, à Ware, dans le Hertfordshire, puis à Stowmarket. Ce fut là qu'il perdit la foi. Il a lui-même noté avec une exactitude minutieuse les différentes phases qu'il traversa avant d'arriver à l'incrédulité complète. Il rencontre d'abord un jeune homme de son âge, Joseph Fawcet, qui avait l'habitude de déclamer contre les affections domestiques et qui n'eut sans doute pas grand'peine à le convertir. En 1782, la lecture du *Système de la nature* fait de lui un déiste. Au printemps de 1783, le livre de Priestley l'incline au socinianisme, et ainsi de suite. Sur quel fondement reposaient donc des croyances si faciles à ébranler?

A la suite d'une discussion qu'il eut avec ses auditeurs de Stowmarket sur une question de discipline ecclésiastique, il reprit sa liberté, et il fit bien. Entre l'hypocrisie, qui lui aurait assuré le pain quotidien, et la franchise, qui ne lui assurait que l'indépendance avec la misère en perspective, il n'hésita pas. Il ne faudrait pas cependant exagérer le mérite de ce choix. La vie littéraire le tentait : il y entra par la petite porte. Il écrivit d'abord dans des recueils oubliés aujourd'hui des articles plus oubliés encore ; il se mit à la solde du libraire Murray, composa des pamphlets pour le parti libéral, fréquenta Sheridan, et néanmoins ne voulut pas se vendre, ce qui était d'autant plus louable qu'il lui fallait quelquefois, pour dîner, mettre sa montre ou ses livres en gage. Deux fléaux, les emprunts et les dettes, ont tourmenté son existence; mais il semble très vite en avoir pris son parti. On dirait presque qu'il croyait, avec le héros favori de Rabelais, que « nature n'a créé l'homme que pour prester et emprunter, » tant était vive sa foi dans la bourse de ses amis, tant il ouvrait naïvement pour autrui la main qu'il venait de tendre pour lui-même. Au reste, en agissant de la sorte, il ne faisait que suivre la coutume et les traditions de patronage littéraire encore en honneur au XVIIIe siècle. Depuis cette époque, les gens de lettres ont pris l'habitude de compter un peu moins sur le prochain et un peu plus sur eux-mêmes, et ce sentiment de fierté bien placée nous rend plus difficile à comprendre ce qui semblait alors tout naturel.

Godwin a été en Angleterre un des derniers représentans de la littérature besoigneuse. Quant à sa générosité, elle était extrême. Au milieu de sa pauvreté, il fut toujours prêt à secourir ceux qui étaient plus pauvres que lui, et surtout les jeunes gens. C'est ainsi qu'au moment où il avait peine à se suffire à lui-même, on le voit recueillir un cousin éloigné dont il voulait faire l'éducation. Malheureusement il ne suffit pas d'aimer la jeunesse pour la bien conduire, et l'histoire des rapports de Godwin avec son élève en fournit la preuve. En la lisant, on voit paraître devant soi l'une de

ces figures de jeune garçon que le roman anglais excelle à peindre, et Dickens eût signé plus d'une des lettres que Tom Cooper écrivait à Godwin. Celui-ci n'était pas un maître toujours facile à contenter. Il avait une façon humiliante de corriger les défauts de son parent, et, de son côté, Tom Cooper n'oubliait rien. Quelquefois même, pour se rafraîchir la mémoire, il couchait ses griefs par écrit, sous forme de mémorandum. Un jour par exemple, sur un bout de papier qu'il laissait traîner à dessein, il traçait les lignes suivantes : « Il (Godwin) m'a appelé... *un misérable sot*... en ma présence. Il m'a comparé... *à une vipère*... Je suis *un tigre*... en mon absence. Il m'a appelé... *une brute*... Il veut *m'écraser*... Croit-il que je me laisserai tranquillement faire? » Et Godwin, enchanté du « degré de sensibilité » que trahissaient ces notes, prenait la plume et répondait pompeusement à son élève qu'il n'avait qu'un désir qui était de faire de lui un homme vertueux, et que sa haine lui était à ce prix indifférente.

Atteignit-il son but? Fit-il de ce nouvel Émile l'être sensible et bon qu'il rêvait en fidèle disciple de Rousseau? Une chose est certaine, c'est qu'il en fit d'abord un mauvais comédien. Avec son assentiment, Tom Cooper se consacra, paraît-il, à la scène. Il fut recommandé au tragédien Kemble, qui lui confia pour commencer un rôle modeste. Il s'agissait de faire partie du cortége de la grande actrice Siddons dans une pièce de Congreve et d'y représenter un personnage muet. Le débutant monta cependant en grade, car il annonce un jour à Godwin qu'il fera dans *Macbeth* la seconde sorcière. De sorcière, on le voit ensuite retomber sénateur dans *Othello*, ce qui était une disgrâce, car il n'avait plus rien à dire. Il est vrai que ses fonctions lui rapportaient une guinée par semaine. Par malheur, le soir où Kemble lui avait enfin accordé un rôle plus en rapport avec son ambition, l'infortuné se troubla au dernier vers, perdit la mémoire, manqua la réplique et fut sifflé. Kemble lui déclara qu'il ne ferait jamais rien de bon sur les planches, et Tom Cooper n'en voulut pas croire un mot. Il s'engagea dans une troupe ambulante où il eut même une représentation à son bénéfice, ce qui, par une suite de circonstances déplorables, lui coûta dix livres sterling. A ce compte-là, l'Angleterre lui revenait trop cher; il finit par partir pour l'Amérique, où longtemps après il donnait encore des représentations à son bénéfice, mais cette fois avec un succès moins illusoire. Ce fut là le premier élève de Godwin. La plupart de ses amis n'étaient pas à cette époque dans une position beaucoup plus brillante. C'était James Marshal, littérateur discret qui faisait des traductions et des index, qui servait de secrétaire à Godwin et partageait avec lui le dernier shilling d'une caisse ordinairement vide. C'était Holcroft, l'auteur comique, qui, n'ayant pas fait fortune au

théâtre, avait l'ingénieuse idée d'aller acheter fort cher en Allemagne des tableaux qu'il expédiait à grands frais en Angleterre et dont personne ne voulait à aucun prix. Ces amitiés, que resserraient les difficultés de la vie, n'échappaient pas à la loi commune et connaissaient les tempêtes. Godwin a toujours aimé « dire à Juda son forfait et à Israël son iniquité. » Il excellait à blesser les gens, étant lui-même fort susceptible. Les deux billets suivans que lui écrivit une fois Holcroft donnent une idée suffisante de la rapidité avec laquelle on passait dans ce monde-là de l'état de paix à l'état de guerre :

« Je ne vous ferai certainement par défaut mardi, Dieu voulant. Si j'avais le pouvoir d'écarter de nous tous les difficultés, oh! l'on verrait de belles choses. Pour l'amour du ciel, ne vous tourmentez point; le temps et les saisons ont d'étranges vicissitudes, et qui peut dire que le soleil ne se lèvera plus jamais? »

« Monsieur, je vous écris pour vous faire savoir qu'au lieu de vous voir à dîner demain, je désire ne plus vous voir jamais, étant bien déterminé à n'avoir plus jamais avec vous *aucun* rapport d'*aucune* espèce. »

Le dîner en question n'avait probablement pas eu le temps de se refroidir qu'à la brouille avait succédé la réconciliation.

II.

Ce fut sans doute à Holcroft que Godwin dut d'être introduit dans le petit cercle d'hommes remarquables dont les doctrines de la révolution française avaient enflammé l'imagination et qui, poètes ou publicistes, rêvaient une nouvelle ère pour l'humanité. Les uns, comme Wordsworth, Coleridge et Southey, séduits par la poésie de la liberté, devaient un jour, reniant devant ses excès leur juvénile enthousiasme, éteindre dans un torysme tempéré les ardeurs d'un républicanisme d'importation étrangère : ils se contentaient alors d'une admiration platonique pour les principes de 89. Les autres, philosophes et gens d'action, comme Thomas Hardy, Horne Tooke, Tom Paine, allaient plus loin et auraient voulu les appliquer en Angleterre. Ils avaient formé, sous le nom de *Corresponding society*, une société qui professait assez de sympathie à l'endroit de la France pour que le gouvernement de Pitt s'en fût ému. Tom Paine avait en 1791 publié son célèbre pamphlet des *Droits de l'homme* comme réponse au livre de Burke sur la révolution française, et bientôt la peur des idées révolutionnaires, dépassant toutes les bornes de la raison, avait envahi l'Angleterre et l'Écosse. Pitt lui-même avait conçu des inquiétudes. Il voyait aux portes le danger social et disait à sa nièce qui lui citait les *Droits de l'homme :*

« Paine n'est pas un sot; mais si je faisais ce qu'il demande, j'aurais demain des milliers de bandits sur les bras et Londres serait en flammes! » De là une suspension de l'*habeas corpus* et des mesures de rigueur qui valurent à l'Angleterre une terreur, mais en petit. Un extrait du journal que Godwin ne cessa de tenir jusqu'à la dernière semaine de sa vie marque bien les limites de la position qu'il prit dès le commencement tout en donnant la nuance de ses opinions politiques :

« C'était l'année de la révolution française. Un grand sentiment de liberté gonflait mon cœur et le faisait battre fort. Depuis neuf ans j'étais républicain en principe. J'avais lu avec satisfaction les ouvrages de Rousseau, d'Helvétius, ainsi que ceux des auteurs français les plus populaires, et je ne pouvais m'empêcher de concevoir les plus vives espérances d'une révolution qui avait eu de tels écrits pour précurseurs. Cependant j'étais loin d'approuver tout ce que j'avais vu même au début. Je n'ai jamais cessé de blâmer le gouvernement de la populace, la violence et les impulsions que se donnent les uns aux autres les hommes rassemblés en multitude. Les changemens politiques que je souhaitais ne devaient provenir que de la claire lumière de l'intelligence, des sentimens droits et généreux du cœur. »

Godwin est donc un philanthrope et un réformateur, mais c'est surtout un théoricien, et, bien qu'il ait vaillamment défendu ceux qui dans la pratique allaient plus loin que lui, il occupe une place à part dans le groupe des *révolutionnaires* anglais. Ceux-ci, de leur côté, en étaient bientôt venus à le regarder comme un prophète et comme un champion. On savait que, de plus en plus attiré par la politique, il préparait un traité destiné à ébranler les piliers de l'ordre social non moins que les voûtes du ciel, et l'on attendait avec impatience le grand œuvre qui vit le jour en 1793. Peut-être serait-il assez oiseux de s'étendre sur ce fameux écrit : quatre-vingts années ont singulièrement diminué les mérites de *la Justice politique*, et, pour en bien comprendre la portée, il faudrait d'abord désapprendre toute l'histoire de la pensée contemporaine et toutes les tentatives de réforme sociale que notre siècle a vu tenter. De ces théories qui paraissaient jeunes alors, de ces utopies où se heurtaient les idées les plus absurdes et les souhaits les plus généreux, une odeur de vétusté se dégage qui n'a rien d'attrayant. Un livre qui a marqué une époque dans la littérature politique du pays, qui a été l'objet des admirations les plus brûlantes comme des critiques les plus dures, un livre qui a fait des disciples et des conversions, ne peut pas être un ouvrage sans valeur; mais combien il est difficile à la distance où nous sommes d'en sentir la puissance et l'originalité!

Le paradoxe y prend un air si déclamatoire et la vérité des façons si brutales! On l'a dit, le grand défaut de cette philosophie, c'est qu'elle est trop ambitieuse, et l'ambition perdit les anges. L'auteur de *la Justice politique* prend la raison abstraite pour règle universelle de conduite, et pour fin le bien abstrait. Le jour où chaque être humain faisant ce qui lui semble bon fera en même temps le bien de la communauté, le grand secret de la politique sera trouvé. En attendant, tout doit céder devant la raison, suprême régulatrice du monde idéal que l'auteur construit. C'est la raison qui doit apprendre par exemple à *la femme de chambre de l'archevêque de Cambrai* qu'il lui faut se laisser brûler dans l'incendie pour sauver son maître, parce que sa propre vie est d'un moindre intérêt pour l'humanité. Et si cette femme de chambre est la mère ou la femme de Godwin, entre elle et l'archevêque, Godwin sauvera celui-ci, parce que la justice pure exige que des deux valeurs la plus petite soit sacrifiée. Quant à l'archevêque, il ne sera tenu envers son bienfaiteur à aucune reconnaissance personnelle, vu que ce dernier aura, comme certain personnage du *Festin de Pierre*, agi pour l'amour de l'humanité. Avec de pareils argumens, on va loin. Aussi, quand l'auteur arrive à la question de la propriété et à celle du mariage, n'est-on pas surpris du tout de l'aisance avec laquelle il fait place nette. La justice veut que les biens de la fortune n'appartiennent légitimement qu'à ceux qui en ont le plus besoin ou à ceux qui en feront le meilleur usage. Étant donné par exemple un morceau de pain, c'est au plus affamé qu'il doit revenir. S'il en est autrement, c'est que la religion, s'accommodant à tous les préjugés et à toutes les faiblesses du genre humain, a substitué la charité à la justice. Le mariage est aussi une propriété, et la pire de toutes, et l'abolition de cette loi funeste, loin d'ouvrir la porte à la dépravation, n'entraînerait avec elle que des conséquences heureuses. Peut-être, dit Godwin, prévoyant une des nombreuses objections que soulève cette opinion hardie, peut-être d'autres que moi préféreront-ils la même personne : il n'y a là aucune difficulté. Nous pourrons tous trouver du plaisir à sa conversation, et nous serons tous assez sages pour considérer le reste comme une bagatelle sans importance. C'est, on le voit, la théorie des *femmes spirituelles* que certaines sociétés américaines pratiquent avec un succès contesté. Il est vrai que Godwin, sur ce point délicat, devait plus tard changer d'avis. Le jour où le philosophe, se trouvant personnellement intéressé dans la question, éprouva, non pas même l'amour, mais seulement une de ces amitiés qui, pour parler comme Fontenelle, ont l'air amoureux, ce jour-là il s'avisa que ses principes souffraient au moins une exception, et, comme tout le monde, il se maria.

Quoi qu'il en soit, le livre de Godwin n'eut pas le succès de scan-

dale qu'il pouvait en attendre : il y manqua la persécution du gouvernement, qui pensait qu'un ouvrage coûtant 3 guinées ne serait jamais très répandu dans le public. L'auteur n'en fut pas moins dès lors regardé par les uns comme le grand adversaire de toute religion et de toute moralité, par les autres comme le maître d'une nouvelle philosophie sociale, et par tous comme un homme extraordinaire. Il avait jusqu'à ce moment vécu dans une retraite dont ses amis seulement connaissaient le chemin. Un procès criminel lui fournit l'occasion d'en sortir. Accusés d'avoir essayé de changer la forme du gouvernement établi par la publication de différens pamphlets, accusés en outre d'avoir fait partie de sociétés politiques qui avaient la même fin en vue, Horne Tooke, Thomas Hardy, Holcroft et quelques autres passèrent en jugement. Godwin ne les abandonna pas dans cette épreuve et montra que son audace n'était pas toute au bout de sa plume. Jour après jour il vint s'asseoir dans l'enceinte du tribunal, à côté de ses amis prisonniers, indifférent aux conséquences de son courage. Il fit plus encore. Il écrivit dans le *Morning Chronicle* une critique impitoyable du réquisitoire du *chief justice*, et rendit ainsi un égal service à la cause de la liberté politique et aux prévenus qui furent acquittés. Dans cette même année, il publiait le plus célèbre de ses romans, *Caleb Williams*.

II.

« Ma vie a été pendant plusieurs années le théâtre de toutes les calamités. Je me suis vu en butte à la vigilance de la tyrannie, sans pouvoir y échapper. Mes plus belles espérances d'avenir ont été flétries. Mon ennemi s'est montré inaccessible aux supplications, infatigable dans sa persécution. Il a fait ses victimes de ma réputation et de ma félicité, et tous ceux qui ont connu mon histoire, refusant de m'assister dans ma détresse, ont exécré mon nom. »

Ainsi débute *Caleb Williams*. A ce style solennel et larmoyant, on reconnaît aussitôt un disciple de Richardson, et la suite du récit ne fait que justifier ce rapprochement. C'est le même procédé d'analyses morales, le même abus de dissertations philosophiques, la même emphase de langage. *Caleb Williams* est l'histoire d'un jeune paysan qui, pris en affection par un homme opulent et devenu son secrétaire, soupçonne qu'un meurtre se cache dans le passé de son maître, et n'a plus dès lors qu'une idée en tête, qui est de découvrir la vérité. Sa curiosité sera punie par la haine de M. Falkland, qui tient à sa réputation et qui, fort de l'impunité que sa richesse lui assure, épuisera sur Caleb toutes les formes de la persécution jusqu'au jour où, vaincu par la grandeur d'âme de ce jeune homme et

par ses propres remords, il avouera son crime devant un magistrat. Cette donnée, qui pouvait être mise en œuvre d'une façon vraisemblable, est présentée par Godwin avec si peu d'habileté qu'on se refuse à y voir autre chose qu'un jeu d'imagination. Les acteurs chargés de la développer s'acquittent de leur rôle avec beaucoup de conscience, mais on ne parvient pas à les croire vivans. Ils se traitent réciproquement de serpens, de monstres, de scélérats, de rebut du monde; on ne fait qu'en rire, car ils n'existent pas. On les a pris d'abord pour des épileptiques, on s'aperçoit bientôt qu'on s'est trompé : ce ne sont que des mannequins pourvus du don de l'intelligence et de la parole. Ils ne mangent, ni ne boivent, ni ne dorment comme les autres hommes; ils dissertent, ils dialoguent en trois points par raisons démonstratives, et le reste du temps ils se regardent penser. Falkland, le héros, commence par tuer en traître un homme qui l'a brutalement outragé, laisse accuser et pendre deux innocens et continue en accumulant les calomnies et les impostures sur la tête de Caleb; il n'en reste pas moins pour celui-ci « le plus noble esprit qui ait vécu parmi les fils des hommes. » Seulement il avait « bu dans sa jeunesse le poison de la chevalerie; » cette fausse idée de l'honneur l'a perdu. Quant à Caleb, c'est une âme « sensible, » on ne peut le contester; mais lorsque la sensibilité se fait sotte à ce point, elle n'inspire pas une admiration très vive. Par ces deux personnages qui sont les meilleurs, on peut juger des autres. Sous ce fatras, une thèse se devine : c'est que la justice n'est faite que pour protéger le fort et pour écraser le faible. Godwin a voulu trop prouver. Et pourtant, quoiqu'il n'y ait ni poésie, ni esprit, ni passion dans *Caleb Williams*, le livre n'est pas une œuvre vulgaire. Il témoigne d'une certaine puissance et donne l'idée d'un cauchemar en plusieurs volumes. Ce genre était alors à la mode. On a depuis tenté de le remettre en honneur, mais on s'y est pris avec plus d'art. Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire quand on compare l'invraisemblable grossièreté des ressorts employés par le romancier avec la perfection de mécanisme que présentent aujourd'hui ces sortes d'ouvrages.

Si Godwin était mort à ce moment, la littérature n'y aurait pas perdu grand'chose, et l'auteur de *Caleb Williams* y aurait gagné de pouvoir partager la gloire incomplète, et par cela même plus touchante, dont le souvenir de la postérité entoure tous ces écrivains enlevés avant l'âge et qui n'ont pas rempli leur destinée. En revanche, l'histoire du philosophe ne présenterait pas l'intérêt qu'elle doit en partie aux personnes distinguées qui s'y mêlent dès lors. En effet, dès que Mary Wollstonecraft paraît, le roman, que Godwin reléguait froidement dans le domaine de la fiction, se montre dans celui de la réalité. C'est une destinée singulière que celle de cette

jeune femme qui, joignant aux dons de l'intelligence ceux de la grâce, commence par le sacrifice et la piété pour finir par la passion et le désordre. Plus encore que Godwin, Mary Wollstonecraft se révolta dans ses écrits contre les opinions de la société; mais quand on lit ses lettres, quand on la suit dans les efforts héroïques de sa jeunesse, il est bien difficile de ne pas croire qu'elle valait mieux que sa réputation et qu'elle a reçu de ce monde moins qu'elle ne méritait. Fille d'un père qui s'était ruiné par ses dissipations, elle était l'aînée de six enfans, pour lesquels elle travailla longtemps comme une esclave. Elle essaya d'abord de l'enseignement, cette grande ressource des jeunes filles pauvres en Angleterre, et commença par tenir une école où les profits furent moindres que les pertes; puis elle se mit à la peinture, quitta le pinceau pour l'aiguille et descendit presque jusqu'au bout cette pente rapide qui va de la gêne à l'indigence honteuse. Elle se raidissait contre les malheurs de tout genre, et vivait moins pour elle que pour les siens. « Les soucis, écrivait-elle, m'ont tellement traquée et j'en vois un si grand nombre devant moi que mon courage est abattu. J'ai perdu toute espèce de goût pour la vie, et mon cœur à demi brisé ne se réjouit qu'à la pensée de la mort. Cependant il se peut que je mette des années à mourir; il me faut donc de la patience, car en ce moment souhaiter ma fin serait de l'égoïsme. » Sa piété la soutenait dans la lutte douloureuse, et elle s'appuyait humblement sur « cette Providence qui ne se contente pas de relever les affligés, mais qui leur donne encore une paix qui surpasse toute description. » La mort de sa plus chère amie sembla briser pour la première fois sa force d'âme; sa santé faiblissait sous tant de chocs, et elle s'apercevait avec une sorte de joie que les murs de sa prison se délabraient et que bientôt la prisonnière serait libre. Ce fut alors que, demandant un nouvel effort à sa brave nature, elle écrivit un pamphlet sur l'éducation des filles. Un éditeur généreux lui en donna 10 guinées, et en même temps ses amis lui trouvèrent une place d'institutrice en Irlande, dans la famille de lord Kingsborough. On peut se faire une idée de la vie qu'elle mena dans le château de Mitchelstown par les extraits suivans de sa correspondance :

« J'ai pour toute société une collection de femmes sottes dont l'humeur turbulente et les rires sans motifs m'épuisent, pour ne rien dire des altercations domestiques que chaque heure voit naître. Mariage et toilette, voilà les sujets traités tour à tour, et dans un style qui n'a rien de sentimental. Hélas! pauvre sentiment, ce n'est point ici qu'il réside. Je souhaiterais presque que mes élèves lussent des romans et fussent romanesques. J'aime mieux, je le déclare, le faux raffinement que point de raffinement du tout. Ces jeunes filles comprennent plusieurs langues et ont lu des char-

retées de livres d'histoire, car leur mère était une femme prudente. Quant à lady Kingsborough, sa passion pour les animaux remplit les heures qui ne sont pas employées à la toilette... Tous les enfans ont été malades de mauvaises fièvres. Sa seigneurie leur a fait une visite de bienséance, et cependant leur état excitait ma compassion, et je m'efforçais de les distraire tandis qu'elle prodiguait à ses chiens les tendresses les plus gauches. Je crois encore entendre son bégaiement enfantin. Elle met du rouge; en un mot, c'est une belle dame sans imagination ni sensibilité. Vous allez vous dire que je ne suis pas sous l'influence de mon sentiment favori, la pitié; il n'en est pas toujours ainsi. Je sais faire la part des circonstances et je m'accommode aux choses : je parle de maris à trouver pour les dames — et pour les chiennes, et je me rends tout à fait divertissante. Et puis je me retire dans ma chambre, j'y construis des figures dans le feu, j'écoute le vent ou je regarde les *Gotties*, cette belle chaîne de montagnes qui nous entoure, et de cette façon le temps se passe dans l'apathie ou dans la souffrance. Je me sens très malade et si découragée que mes larmes coulent par torrens sans que je m'en aperçoive. Je lutte avec moi-même, mais j'espère que mon père céleste aura pitié d'un pauvre roseau brisé, et compassion d'une malheureuse créature dont seul il connaît les chagrins. »

Trois quarts de siècle ont séché l'encre de ces lignes désolées sans en affaiblir l'accent, et depuis, que de mains à jamais inconnues ont tracé dans les larmes le même refrain désespéré! Mary Wollstonecraft ne resta pas longtemps dans la famille du grand seigneur irlandais. Lady Kingsborough, jalouse de l'affection que lui témoignaient ses filles, renvoya l'institutrice, qui se trouva sans asile une seconde fois. L'éditeur Johnson vint encore à son aide. Il lui confia quelques ouvrages à traduire du français, et dans les intervalles de liberté que lui laissait cette besogne, elle écrivit son livre des *Droits de la femme*, qui lui fit tout d'un coup, dans ces jours de pur torysme, une célébrité voisine de celle que donnait le pilori. Ce n'était pas que le livre attaquât ni la religion, ni le mariage. L'auteur demandait seulement l'égalité d'éducation pour les deux sexes, protestait contre l'usage qui fait de la femme le jouet de l'homme, et professait que le bonheur conjugal dépend surtout du rapport des intelligences. Malheureusement ces thèses, fort soutenables en elles-mêmes, étaient développées avec une franchise d'expression qui paraît étonnante sous une plume féminine, et dont la seule excuse est dans la brutalité d'une époque qui appelait les choses par leur nom. En outre le volume, ce qui n'en faisait pas la moindre originalité, était dédié à Talleyrand et portait les marques de la phraséologie révolutionnaire. Il sentait trop la

France, cela seul aurait suffi pour décréditer l'écrivain. Ses sœurs mêmes, pour lesquelles elle s'était sacrifiée, s'écartèrent de Mary Wollstonecraft, en répétant la prière du pharisien. Ce fut vers la France que celle-ci se tourna.

Elle partit seule pour Paris à la fin de 1792; elle n'en devait revenir que trois ans après, mais bien changée. Ce qu'elle fit dans la tourmente, il serait difficile de le savoir. La guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre rendit sa situation d'autant plus critique que les communications d'un pays à l'autre étaient rares et le retour impossible. Les lettres que l'on a d'elle à cette époque ne jettent que peu de lumière sur son séjour à Paris. On a dit qu'elle se mêla de politique, qu'elle fréquenta les girondins. Cela n'est pas invraisemblable; ce qui est certain, c'est que dans l'été de 1793, elle fit la connaissance d'un spéculateur américain, Gilbert Imlay, et que, protégée par lui, elle lui donna son cœur et sa personne. M. Kegan Paul a pris beaucoup de peine pour expliquer cette chute. Il reconnaît que son héroïne eut tort de se confier dans la loyauté de Gilbert Imlay; mais il prouve que les circonstances étaient extraordinaires, que le mariage légal n'aurait pu se célébrer sans danger, qu'il n'aurait pas même été valable, et il ajoute que dans la suite Imlay reconnut Mary Wollstonecraft pour femme dans un document qu'il ne serait pas impossible, « en certains cas, » de considérer comme un acte de mariage. La vraie raison, c'est que l'auteur des *Droits de la femme* en était arrivé à tenir l'affection mutuelle pour un lien suffisant aux yeux de Dieu et des hommes. Sous une influence dont on n'aperçoit que les effets, elle avait passé du christianisme pur au déisme de Rousseau et de l'orthodoxie au système naturel de Godwin. Peu de temps après, les affaires commerciales de Gilbert Imlay s'embarrassèrent, son affection se refroidit et la pauvre Mary découvrit qu'elle avait sous son toit même une indigne rivale. De désespoir elle se jeta dans la Tamise du haut d'un pont, et pourtant elle avait un enfant. Sauvée malgré ses efforts pour périr, elle refusa tout secours pécuniaire de la main d'Imlay. « Je n'ai jamais voulu que votre cœur, lui dit-elle; cela perdu, vous n'avez rien d'autre à me donner. »

Quand Godwin l'aperçut dans le monde, elle était encore sous le coup de son malheur, mais les exhortations de ses amis lui avaient rendu quelque courage. Southey, qui la vit alors, a laissé d'elle un petit portrait que l'on peut croire ressemblant : « De tous les *lions* que j'ai vus ici, c'est Mary Imlay qui fait la meilleure, de beaucoup la meilleure figure. Le seul défaut de ses traits, c'est une expression où se trahit le sentiment de sa supériorité. Ce n'est chez elle ni hauteur, ni sarcasme, mais c'est quelque chose de déplaisant. Ses yeux sont d'un brun clair, et ce sont les

plus expressifs que j'aie jamais vus. » Malheureusement pour Godwin, la plume de Southey ne s'est pas arrêtée là. « Quant à Godwin, ajoute le futur poète lauréat, il a de grands et nobles yeux, et un nez! oh! l'abominable nez. Le langage n'a pas assez de termes de blâme pour en décrire l'effet et le prolongement perpendiculaire. » Ces deux êtres qui, tant par leurs théories que leur conduite, avaient bravé l'opinion du monde, se rencontrèrent pour ne plus se séparer, et comme, à ce que prétend un proverbe anglais, il n'est jamais trop tard pour s'amender, ils finirent par en revenir à l'antique et bonne coutume : ils se marièrent un matin de printemps dans l'église de *Old-Saint-Pancras*. Il faut ajouter que le nouvel époux, fort entêté de ses principes, s'empressa de déclarer à ses fidèles qu'il y tenait autant que jamais malgré cette apparente contradiction, et qu'il ne se sentait pas plus lié qu'avant la cérémonie, déclaration qui n'aurait peut-être pas été du goût de la nouvelle mariée. Au reste, pour mieux prouver à ceux qui le connaissaient l'immutabilité de ses doctrines, il s'en alla demeurer dans une autre maison que sa femme, en haine de ce qu'il appelait la cohabitation. Ce couple original ne se voyait donc que quand il lui plaisait, et remplaçait par la correspondance le commerce de la vie domestique. Tantôt Mme Godwin écrivait à son mari pour lui demander un morceau de gomme élastique, tantôt M. Godwin prévenait sa femme qu'il aurait l'honneur de dîner chez elle. Quant à l'enfant de Gilbert Imlay, Fanny, elle allait de sa mère à son beau-père; seulement il était recommandé formellement à celui-ci de ne pas donner à la petite fille de beurre avec son *pudding*.

Cette union, d'ailleurs parfaitement heureuse, ne dura que peu de temps. Mary Godwin mourut au bout d'une année après avoir donné le jour à celle qui devait être l'épouse du poète Shelley. Qu'aurait-il fallu pour que cette femme, vraiment remarquable, laissât dans la littérature anglaise autre chose qu'un souvenir? Elle avait le talent d'observation, comme le prouve sa correspondance; et l'on trouverait dans les *Droits de la femme* plus d'une ligne éloquente sur l'éducation des enfans. Peut-être ne lui a-t-il manqué que d'avoir rencontré plus tôt Godwin, et de n'avoir jamais rencontré l'Américain Imlay.

La douleur de Godwin fut sincère. Il perdait une compagne de ses travaux qui avait déjà commencé d'exercer sur ses idées une influence heureuse, et qui, si elle avait vécu plus longtemps, lui aurait sauvé les embarras financiers et les méprises dont la seconde moitié de sa carrière fut remplie. Mary Wollstonecraft en effet, bien qu'elle n'eût fait qu'apparaître dans sa vie, y avait laissé cependant des traces de son passage. Elle avait appris une grande leçon à son mari, c'est que l'homme n'est pas une machine dont la

logique puisse régler tous les mouvemens, mais un être soumis à l'empire des sentimens, et Godwin s'était aperçu qu'en ne faisant aucune part aux affections dans son système de philosophie sociale, il avait bâti dans l'espace un monde chimérique. Peut-être faut-il attribuer à ce changement de point de vue, non moins qu'à la difficulté d'élever deux jeunes enfans, le désir de se remarier qu'il laissa percer bientôt.

Il y avait alors à Bath deux sœurs qui, dans des circonstances assez bizarres, s'étaient fait un nom littéraire. Fille d'un acteur, miss Sophia Lee, l'aînée, avait eu, à l'âge de trente ans, la bonne fortune de faire représenter sur le théâtre de Haymarket une comédie fort goûtée, et l'ingénieuse idée d'ouvrir avec les profits de sa pièce une pension de demoiselles. Il faut croire que la société de Bath ne montra point de prévention contre cette alliance extraordinaire de l'éducation et de l'art dramatique, car le pensionnat devint très prospère, et miss Sophia Lee, faisant un pas de plus, aux triomphes de la comédie ajouta bientôt ceux de la muse tragique. Sa sœur, miss Harriet Lee, ne devait pas rester en arrière. Elle s'était tournée vers le roman et, soutenue au début par la collaboration de son aînée, elle avait fait paraître, sous le titre de *Contes de Cantorbery*, une suite de nouvelles qui gardent leur place dans la littérature romanesque de l'Angleterre. Godwin étant venu à Bath au printemps de 1798, y fit la connaissance des deux sœurs et se résolut aussitôt de demander la main de la cadette.

Il ne l'avait vue que quatre fois en tout; il ne s'en crut pas moins autorisé, dès qu'il eut quitté Bath, à lui écrire une lettre que miss Harriet Lee, quelque force d'imagination qu'on lui suppose, dut trouver un peu surprenante de la part d'un homme qu'elle avait à peine entrevu et qui comptait moins d'une année de veuvage. En tout cas, elle la laissa sans réponse. Godwin revint à la charge; il avait affaire à forte partie. Miss Harriet Lee, sans se laisser toucher par le ton de sa missive, prit un crayon, souligna les passages importans, et, en personne méthodique, transcrivit sur la marge le résumé de ses critiques pénétrantes. Le style de Godwin lui avait paru « trahir une vanité désappointée par la rareté des hommages qu'elle avait reçus, plutôt que le découragement. » Le correspondant de miss Lee rentra plus tard en possession de la correspondance; il retrouva la lettre avec les annotations marginales dont elle avait été ornée, et put ainsi se convaincre qu'on l'avait compris, ce qui est toujours une satisfaction. Pour le moment, on lui fit seulement savoir par un billet cérémonieux que sa visite serait bien accueillie. En principe, miss Lee n'avait pas d'objections contre le mariage, mais elle craignait l'opinion du monde et surtout celle de sa sœur; on voit que, pour écrire des romans, elle n'en était pas beaucoup

plus romanesque. Elle redoutait aussi la différence des opinions religieuses, car elle croyait en Dieu. Godwin entreprit de vaincre ses répugnances sur tous ces points avec une ardeur, une ténacité et une confiance en soi-même qui donnent à cette correspondance amoureuse un caractère tout à fait imprévu. C'est, si l'on peut ainsi dire, une série de sermons laïques que le philosophe adresse à celle dont il veut conquérir le cœur. Il lui démontre d'abord qu'elle aurait tort de quitter la vie sans avoir su ce qu'est la vie, façon plus insidieuse que modeste de laisser entendre qu'il était seul capable de lui en faire connaître la valeur, et ensuite qu'en ce qui concerne son développement moral, elle aurait tout à gagner à le prendre pour époux, flatterie dont on peut contester le raffinement. « Quand je vous regarde, lui disait-il galamment, quand je cause avec vous, ce qui me charme c'est bien plus l'image de ce que vous pourriez être que la contemplation de ce que vous êtes. » Miss Lee se montra rebelle à ce conseil : l'idée ne lui souriait pas d'être pour ce Pygmalion une autre Galatée; elle se trouvait suffisamment parfaite telle qu'elle était. Elle se rejetait toujours sur la question religieuse, opposant la foi chrétienne à l'athéisme de son prétendant. Celui-ci s'évertuait alors à lui prouver par des exemples bien choisis qu'il existe une morale indépendante où tous les honnêtes gens peuvent se donner la main, et il lui reprochait de parler en disciple du XIIe siècle. Miss Lee fut encore insensible à cet argument historique. En désespoir de cause, Godwin passa de la posture de suppliant à celle de juge. Dans une péroraison pathétique, il dénonça son endurcissement à la coupable, et s'en lava les mains.

La philosophie devait être vaincue dans cette passe d'armes. Miss Harriet Lee fit réflexion qu'il fallait y regarder à deux fois avant de sacrifier une indépendance de quarante années, et, coupant court à la dialectique de Godwin, elle déclara à ce dernier qu'elle serait toujours son amie, mais qu'elle ne serait jamais sa femme. Elle devait avoir encore plus d'un demi-siècle pour se repentir ou pour se louer de cette résolution, car elle ne mourut qu'en 1851. Afin de se consoler, Godwin écrivit le roman de *Saint-Léon*, qui n'eut pas le même succès que *Caleb Williams*, mais fit de nouveaux disciples parmi les jeunes enthousiastes qui venaient lui demander des conseils et quelquefois aussi de l'argent pour faire leur chemin dans le monde. Les conseils, il en avait toujours une abondante provision; quant à l'argent, lorsqu'il ne possédait pas la somme requise, ce qui était généralement le cas, il l'empruntait. Crabb Robinson, assez méchante langue d'ailleurs, raconte dans son amusant journal qu'une fois, Godwin, qui la veille avait dans un dîner fait la connaissance de l'avocat Rough, vint lui dire : « A propos, croyez-vous que Rough me prêterait 50 livres? j'ai justement be-

soin d'un peu d'argent. — Il n'était pas parti depuis une heure, ajoute Robinson, que Rough arriva pour me demander si Godwin ne pourrait pas lui escompter un billet. » Cette anecdote caractéristique est malheureusement trop vraisemblable, et la scène décrite par Robinson dut se répéter sans doute plus d'une fois dans le cours d'une vie où la gêne fut la règle et l'aisance l'exception. Que Godwin ait été coupable de négligence, de désordre et de générosités déplacées, cela n'est pas douteux. Avec plus de soin, il aurait pu fournir plus honorablement aux besoins de sa famille; mais il aurait fallu qu'on tînt la bourse pour lui. L'idée qu'il ne serait jamais capable de régler ses dépenses sur ses recettes ne fut pas étrangère à ses divers projets de mariage, et, l'occasion d'une nouvelle tentative s'étant présentée, il la saisit avec empressement.

Au nombre des adeptes de ses enseignemens philosophiques il avait jadis compté deux jeunes époux. Maria James, fille d'un marchand anglais de Constantinople, joignait à une grande beauté l'attrait romanesque d'une éducation orientale. L'architecte Reveley l'ayant rencontrée à Rome, où elle étudiait la peinture sous Angelica Kauffmann, s'était épris d'elle, avait obtenu sa main et l'avait emmenée à Londres. En 1799, Reveley mourut subitement. Godwin, qui jusqu'alors n'avait vu dans Mme Reveley qu'une charmante élève, supposa tout d'abord que la séduisante personne ne ferait pas difficulté d'échanger ce titre contre un titre plus doux. Il attendit un mois avant de demander l'autorisation de lui exposer verbalement sa requête, et, sur le refus de Mme Reveley, il mit la main à la plume, ce qui était, on l'a vu, sa ressource préférée. L'aimable veuve avait eu, paraît-il, le malheur de lui faire entendre que l'opinion du monde et la coutume exigeaient qu'elle vécût dans la retraite *pendant quelque temps*. Et Godwin de tonner contre ces servitudes de l'usage qui font de la femme une esclave. Il la pressait de secouer ses chaînes, en d'autres termes, de lui ouvrir la porte. La porte resta probablement fermée, car le mois suivant il en était encore réduit à la correspondance. Dans l'intervalle, Mme Reveley avait repoussé assez loin l'idée de mariage. Godwin entreprit alors de lui démontrer : 1° qu'elle devait l'aimer; 2° qu'elle l'avait aimé; 3° qu'elle était tenue de montrer si elle avait un cœur ou si elle n'en avait pas; 4° qu'il avait l'âme trop vigoureuse pour mourir d'un refus. Cette dernière assertion, peu galante au premier abord, ne l'empêchait pas entre temps de faire quelques allusions capables de flatter une vanité féminine, au risque d'encourir le reproche de contradiction apparente. « Vous êtes invitée, lui disait-il, à faire l'unique bonheur de l'un des hommes les plus connus de son temps... Vous prétendez que vous ne pouvez vivre sans passion, et cependant vous préférez une pure abstraction, le billet inconnu que

vous pouvez tirer dans la loterie des hommes, à l'attachement d'un homme qui a quelques vertus, d'un homme qu'autrefois vous avez aimé, que longtemps vous avez cru aimer. » Si le pauvre Godwin avait eu la connaissance la plus élémentaire du cœur humain, il n'aurait certainement pas employé ce dernier et dangereux argument; en pareille matière, rien n'est plus maladroit que de se prévaloir du passé. Bon ou mauvais, la veuve récalcitrante préféra tirer elle-même son billet de loterie, et ce n'était pas le nom de Godwin qui se trouvait écrit dessus, mais bien celui de M. Gisborne qu'elle épousa. Godwin avait annoncé qu'il ne chercherait pas dans le suicide une consolation à sa mésaventure, il tint parole et même au-delà. Un soir qu'il était assis à son balcon, il entendit une voix de femme s'écrier : « Est-il possible que ce soit l'immortel Godwin que j'aperçois! » La personne qui tenait ce langage était une veuve, Mme Clairmont, déjà pourvue de deux enfans et sans fortune. « L'immortel » Godwin avala l'hameçon : nulle flatterie n'était trop grossière pour lui. Au bout de l'année, il se trouvait l'époux soumis d'une dame acariâtre qui ne devait pas plus cesser de l'admirer que de le quereller. C'était à cette fin prosaïque qu'avaient abouti son éloquence et ses poursuites acharnées; mais au moins son amour-propre était sauf : il n'avait eu qu'à se laisser voir pour triompher.

III.

Les amis de Godwin à cette époque étaient devenus très nombreux. Le plus illustre était certainement Coleridge et le plus aimable Charles Lamb. Le premier était déjà l'auteur de cette étrange et sauvage légende du *Vieux matelot*, que l'Angleterre sait par cœur. Il errait autour des lacs du Westmoreland, célébrés par Wordsworth, et s'occupait à faire connaître aux Anglais la poésie et la métaphysique allemandes sans avoir pu jamais réussir à laisser de lui-même une idée nette, sans avoir donné la mesure de son rare mais incomplet génie. Les lettres qu'il écrivait à Godwin sont intéressantes, car elles ajoutent quelques traits à cette physionomie originale et difficile à saisir dans son ensemble. Peut-être ne s'est-il nulle part mieux peint que dans les lignes suivantes : « Le punch après le vin m'a grisé la nuit dernière; ce n'est pas que j'aie la tête lourde, ni qu'en vous quittant je me sois senti malade ou chancelant; non, c'est parce que l'ébriété produit, et produit toujours sur moi un effet déplaisant : elle me fait parler de la façon la plus extravagante. Or, comme, lorsque je n'ai rien pris, je parle déjà d'une façon assez extravagante pour faire croire que je suis gris, il arrive que la question de savoir quand je suis ou quand je ne suis pas

sous cette influence devient une affaire très délicate. Une idée surgit dans ma tête : aussitôt je la suis par monts et par vaux, à travers bois et à travers champs, avec tout l'intérêt apparent d'un homme qui défendrait ses principes les plus anciens et les plus chers. De ce genre était notre conversation quand je pris congé de vous. Je ne crois pas qu'il soit possible à un être humain d'avoir plus horreur que moi des sentimens et des principes dont nous nous entretenions; personne n'est plus convaincu de leur absurdité; mais toutes les habitudes de penser de ma vie ne peuvent me protéger contre la foule et la presse qui se font dans mon esprit lorsqu'il est monté plus haut que son degré naturel. Mardi, nous causerons plus sagement avec les dames. » Cette « influence, » qui faisait de Coleridge un si merveilleux causeur, est sensible dans tous ses ouvrages : toute sa vie, il s'est grisé de sa parole et de ses pensées, et, comme si cette excitation ne suffisait pas, il lui plut un jour d'y ajouter celle de l'opium.

Charles Lamb n'est pas moins original que l'auteur de *Christabel*, seulement il a l'avantage d'être plus facile à comprendre. Cet humoriste, le plus charmant de tous, vivait alors d'un petit emploi dans la Compagnie des Indes auprès d'une sœur malade et folle, qui dans un accès de démence avait tué sa mère d'un coup de couteau. Godwin aimait à fréquenter ce logis modeste où dormaient des souvenirs si tragiques. Il trouvait du plaisir à la conversation de Lamb, en vertu sans doute de cette loi de sympathie qui attire les contraires, car jamais écrivain n'eut moins d'humour que Godwin. Ce fut à Lamb qu'il demanda conseil pour une entreprise littéraire qui vers 1800 lui tenait fort au cœur. Comme il avait le goût du théâtre et qu'il passait au spectacle une grande partie de ses soirées, il s'était imaginé qu'il avait le génie dramatique. On peut supposer aussi qu'il n'était pas insensible au profit qu'il tirerait d'une pièce favorablement accueillie. Il se mit à l'œuvre avec ardeur. Le sujet d'*Antonio* ne doit pas cependant lui avoir coûté beaucoup de peine, car il était d'une simplicité tout à fait primitive. Une jeune Castillane, Helena, fiancée à Roderigo, l'ami de son frère Antonio, l'oublie pendant qu'il est à la guerre et se marie à don Gusman. Telle est l'exposition. A son retour, Antonio laisse éclater une rage qui conviendrait peut-être mieux à son ami Roderigo, plus directement atteint; il arrache sa sœur au domicile conjugal et demande au roi d'annuler le mariage. Helena, comme moyen terme, sera-t-elle mise au couvent? C'est la péripétie. Le roi, peu versé dans des traditions dramatiques, s'impatiente et déclare le mariage valable. Alors Antonio fend la foule des gardes et tue sa sœur, ce qui est à la fois la catastrophe et le dénoûment. Lamb, malgré sa bonté d'âme, ne put s'empêcher de faire remar-

quer à son ami que son drame manquait d'action. Il lui suggéra même quelques idées brillantes, par exemple « une galerie de portraits d'ancêtres qu'Antonio montrerait à sa sœur l'un après l'autre, avec une anecdote pour chacun. » On sait comment, avec l'instinct du génie, Victor Hugo a, dans *Hernani*, retrouvé cette scène si conforme a l'esprit du vieux théâtre anglais. Pour sauver *Antonio* de la chute qui l'attendait, il aurait fallu plus d'une donnée semblable. Kemble, en sa double qualité de directeur et d'acteur, se montra plus franc et plus difficile que ne l'avait été Lamb. Il ne cachait pas ses tristes pressentimens, et surtout il ne voulait pas se charger du rôle d'Antonio. Godwin fit en plusieurs pages une invocation solennelle à la conscience du comédien et finit par le décider en sa faveur. A la première représentation, la tragédie tomba tout à plat. L'accident fut plus tard raconté par Lamb dans un fragment peu connu dont la manière ingénieuse de l'écrivain fait le principal charme :

« Le soir de la représentation arriva. J'étais assis dans une loge entre l'auteur et son ami Marshall. Godwin se montrait joyeux et plein de confiance. Dans les yeux de Marshall, lequel avait eu connaissance de la pièce en manuscrit, je lisais une certaine terreur. Antonio finit par paraître en la personne de John Kemble, tout raide d'amidon, dans une fraise irréprochable et avec des moustaches où il n'y avait rien à reprendre. La mise de John était toujours dans ces occasions d'une correction provocante.

« Le premier acte se passa dans la solennité du silence. Godwin assura Marshall qu'il devait toujours en être ainsi pour l'exposition, la protase, d'une pièce : les spectateurs étaient dans leur rôle en restant muets; il ne s'agissait que d'introduire les personnages, les passions et les incidens se développeraient dans la suite; jusqu'à ce moment tout applaudissement serait une impertinence; tout ce qu'on pouvait souhaiter, c'était un silence attentif. Le pauvre Marshall se soumit à cette opinion, mais à son honnête et affectueux visage, je pouvais voir qu'un seul applaudissement, même déplacé, lui aurait été plus agréable que tout ce raisonnement. Le second acte, et c'était son devoir, excita un peu plus d'intérêt; mais John ménageait encore ses forces, — par politique à ce que prétendait Godwin, — et l'auditoire mettait dans son attention la plus grande complaisance. De fait la protase était à peine développée. Marshall essuya son front mouillé d'une amicale transpiration : c'était sa manière de témoigner son zèle. Une ou deux fois dans le cours du second acte il avait rapproché les paumes de ses mains et faiblement tenté d'en faire sortir un son, et le bruit solitaire n'avait point éveillé d'écho : « aucun abîme ne répondait à cet abîme. » Godwin le pria instamment de se tenir tranquille. Le troi-

sième acte amena enfin la scène qui devait progressivement échauffer la pièce jusqu'à l'embrasement final de la catastrophe. A l'approche de cette scène, un calme philosophique descendit sur le front serein de Godwin. Les lèvres de Marshall tremblèrent. Il s'agissait d'un cartel et d'une promesse de combat. Le parterre alors, s'élevant à la hauteur de la circonstance, suivant son habitude, se montrait prêt à faire le cercle autour des combattans, quand tout à coup Antonio, qui était le provoqué, prenant sa revanche sur le provocateur, déjoue à la fois l'humeur batailleuse de celui-ci et la légitime attente du parterre avec quelques déclamations contre le duel, déclamations empruntées à la nouvelle philosophie. Le sens moral de l'auditoire était mis à l'épreuve : il ne pouvait pas applaudir, car il était désappointé, et d'autre part l'amour de la morale défendait tout témoignage de mécontentement. L'intérêt se pétrifia, et le jeu de John n'était pas pour le fondre. On était alors dans la semaine de Noël, et la température fournissait des prétextes aux affections asthmatiques. Quelqu'un se mit à tousser; son voisin fut pris de sympathie, et la toux devint épidémique; mais, quand cette toux, à demi artificielle chez les spectateurs du parterre, en vint à se naturaliser parmi les personnages du drame, quand Antonio lui-même (ce n'était pas un jeu de scène indiqué) sembla plus occupé de soulager ses poumons que les angoisses de l'auteur et des amis de l'auteur, alors Godwin « pour la première fois connut la peur, » et se tournant avec douceur vers Marshall, il lui donna à entendre qu'il ne savait pas que M. Kemble fût enrhumé, et cela sans rien perdre de la sérénité de sa contenance, tandis que Marshall suait comme un taureau. »

Ce curieux morceau de critique théâtrale ne réussit pas à convaincre l'auteur que sa pièce était mauvaise : jusqu'à son dernier jour au contraire il soutint que c'était son plus bel ouvrage.

IV.

On a dit avec quelque irrévérence que Godwin, après son second mariage, se trouva dans un intérieur qui ressemblait fort à une ménagerie. C'était tout au moins un singulier assemblage que celui que formait cette famille. Au fonds commun, Mme Clairmont avait apporté un fils et une fille, et Godwin sa propre fille sans compter la fille d'Imlay, qu'il avait adoptée. Le malheureux écrivain s'aperçut bientôt qu'il avait aliéné son indépendance. Cette fois il était réduit à la « cohabitation. » Sa nouvelle épouse avait un caractère impérieux; elle voulait être seule maîtresse dans la maison et tenir à distance les amis de son mari qui ne lui plaisaient pas. Elle avait même pour éloigner ceux-ci des prétextes qui faisaient plus d'hon-

neur à son imagination qu'à sa véracité. C'était par exemple un chaudron d'eau bouillante qui était tombé sur le pied de M. Godwin; le pauvre homme souffrait le martyre et ne pouvait recevoir personne, — ce qui n'empêchait pas qu'on le rencontrât au bout de la rue et sur ses deux jambes. Parfois les choses prenaient une tournure plus grave. Godwin avait prié à dîner l'un de ses amis d'Irlande, le grand avocat Curran. L'invité ayant manqué deux fois de parole, Mme Godwin enjoignit à son mari, sous peine de séparation, d'exiger de M. Curran la promesse formelle qu'il tiendrait ses engagemens. Elle voulait même *quelque chose de plus qu'une promesse*. Godwin, fort embarrassé de satisfaire à une demande aussi vague et aussi pressante, lui représenta qu'elle était dans son tort, et que, si elle le quittait, elle quitterait « le meilleur des maris et le plus capable de supporter le pire des tempéramens. » Cette dernière considération la toucha, car elle ne le quitta pas et continua d'exercer sur lui une influence qui malheureusement ne se bornait pas aux choses du ménage. Comme la plume de Godwin ne suffisait plus à l'entretien de la maison, elle persuada au littérateur de se faire éditeur et libraire. L'affaire se présenta d'abord avec de brillantes apparences. Sous le pseudonyme prudent de *Baldwin*, Godwin se mit à compiler des livres élémentaires d'éducation qui se vendirent en grand nombre. Les chefs du parti libéral, les lords Holland et Lauderdale en tête, ramassèrent par souscription une somme considérable destinée à favoriser l'entreprise, et pendant un certain temps la spéculation fut heureuse. Si elle ne réussit pas jusqu'au bout, c'est sans doute qu'on ne va pas contre sa destinée, car elle réunissait toutes les conditions du succès. Mais Godwin n'était pas fait pour la fortune. Il avait beau admirer dans la Bible la prière d'Agur qui ne demandait à Dieu ni pauvreté ni richesse, il ne devait pas jouir de l'état intermédiaire. Ce fut à cette époque qu'il fit la connaissance de Shelley, sans se douter que celui-ci allait apporter dans sa vie une tragédie plus émouvante que celle qu'il avait mise sur la scène.

Hazlitt, qui était bien plus près de Godwin que nous ne le sommes aujourd'hui, s'étonnait déjà que la réputation du philosophe eût mis si peu de temps à passer de la température de l'eau bouillante à celle de la glace. Il se demandait si c'était seulement un « roseau agité par le vent » que ce Gamaliel aux pieds duquel toute une jeunesse avide de sagesse était venue s'asseoir, et il ne cessait pas d'admirer comment cette *philosophie moderne* avait pu si rapidement de fiancée pleine de jeunesse se changer en douairière décrépite. Si l'on veut se faire une idée d'un culte que nous comprenons moins encore, il faut lire la première lettre que Shelley écrivit à Godwin quand il apprit que le prophète dont il avait dévoré les

œuvres était toujours sur la terre des vivans : « Le nom de Godwin a de tout temps excité en moi des sentimens de révérence et d'admiration. Je me suis habitué à le considérer comme un luminaire trop éblouissant pour les ténèbres qui l'entourent... Vous ne serez donc pas surpris de l'inconcevable émotion avec laquelle j'ai appris votre existence. J'avais mis votre nom sur la liste des morts honorés. J'avais regretté que la gloire de votre existence eût disparu de notre terre. Il n'en est pas ainsi. Vous vivez encore et, je le crois fermement, vous projetez encore le bonheur de l'humanité. »

Le « luminaire » n'était pas éteint; seulement il avait, l'âge aidant, mis un abat-jour sur ses rayons. Shelley en était resté à la *Justice politique*, Godwin avait fait du chemin depuis, mais en arrière. Il avait fini par s'apercevoir que ses principes étaient beaucoup moins innocens qu'il ne l'avait cru d'abord. Il tenta de tempérer l'ardeur du jeune enthousiaste en lui répétant que « chaque forme de société est bonne à sa place. » Shelley ne se laissa pas persuader. Son âme, une des plus étranges qui aient passé dans ce monde, était, il faut l'avouer, d'une autre trempe que celle de Godwin. L'élève brûlait d'essayer à la pierre de touche de la réalité l'idéal rêvé par le maître. Pour commencer, il s'était marié à Gretna Green, ce qui néanmoins était un moyen terme; il allait mieux faire et aux dépens de Godwin. L'histoire a été racontée bien des fois et de différentes manières. Le journal de Godwin ne fournit sur ce point que des faits et des dates. En effet, si l'auteur avait l'habitude de noter fidèlement ce qu'il faisait jour par jour, il se contentait de souligner d'un trait les événemens graves ou d'espacer les mots, seule expression que son stoïcisme permît à ses sentimens. D'autre part, le récit de lady Shelley dans le livre intitulé *Shelley memorials* est, on le comprend, peu impartial sur ce point. Ce qui est certain, c'est que Shelley vint à Londres vers la fin de 1812 avec sa femme, y passa six semaines et vit tous les jours Godwin, et que deux ans après il fit la connaissance de Mary Godwin. Il s'était alors séparé de sa femme, — c'est du moins ce que prétend lady Shelley, — pour incompatibilité d'humeur. Mary Godwin, qui était, au jugement de son père, une jeune fille à l'esprit singulièrement audacieux et très jolie, devint bientôt l'objet des attentions du poète. Elle avait accoutumé, par les chaudes journées de juin, de passer, un livre à la main, toutes ses heures de liberté sous le saule pleureur qui ombrageait la tombe de sa mère, dans le cimetière de *Old-Saint-Pancras*. Ce fut là que Shelley, en termes brûlans, lui fit le récit de son passé et sans doute aussi de son mariage; ce fut là que, suivant l'expression de lady Shelley, Mary Godwin, plaçant sa main dans la main du jeune homme, associa son sort au sien.

Pour parler de façon moins poétique, un matin du mois de juillet 1814, Mary Godwin, accompagnée de Jane Clairmont, abandonna la maison paternelle pour suivre Shelley. Les trois coupables gagnèrent Douvres en poste et passèrent le détroit dans un bateau de pêche, au milieu d'une tempête. L'irritation de Godwin fut, paraît-il, extrême. Ses idées en matière de mariage n'étaient plus les mêmes qu'autrefois, et il s'agissait de sa fille. S'il ne poursuivit pas les fugitifs, c'est peut-être qu'il se doutait que le séducteur pourrait lui répondre qu'il n'avait fait qu'appliquer, pour le plus grand bien de l'humanité, les principes jadis posés par le philosophe. Aussi préféra-t-il envoyer sa femme à sa place. La substitution n'était pas heureuse, car Mme Godwin n'avait aucune influence sur sa belle-fille, qu'elle n'aimait pas. Elle n'obtint même pas que sa propre fille, Jane Clairmont, retournât avec elle, et la « grosse dame, » c'est le nom que Shelley lui donne dans son journal avec une liberté d'esprit tout à fait remarquable, s'en revint seule à Londres. Les deux amoureux et miss Clairmont partirent pour Paris, y achetèrent un âne et, se servant tour à tour de cette humble monture, ils gagnèrent Genève. Dans le récit intéressant qu'il a laissé de ce voyage, le poète raconte qu'il visita, *la Nouvelle Héloïse* à la main, les lieux charmans célébrés par Jean-Jacques. C'était perfectionner les théories de *la Justice politique* et mettre sur la froide prose du réformateur le vernis de poésie et d'éloquence qui lui manquait. On peut admirer beaucoup l'auteur de l'*Epipsychidion*, mais quand on songe qu'il était père de famille et que Mary Godwin n'avait pas dix-sept ans, il devient bien difficile de trouver dans sa conduite les circonstances atténuantes que l'on est convenu d'accorder au génie. Godwin ne fut pas implacable; quand le voyage sentimental eut pris fin, il revit sa fille et Shelley. Quelque temps après, celui-ci se trouva libre : sa femme, miss Westbrook, s'était donné la mort en se jetant dans la Serpentine. Les apologistes du poète ont toujours prétendu que ce fut pour des raisons particulières, et que le chagrin de se voir abandonnée fut étranger à ce suicide. Ils ajoutent que personne plus que Shelley ne déplora ce hasard qui lui permettait d'épouser Mary Godwin. La preuve cependant n'a pas paru suffisante à tout le monde, et bien des gens ont nommé remords la douleur de ce singulier époux.

Un mois auparavant, Godwin avait enregistré dans son journal un autre événement tragique. Fanny Godwin, fille d'Imlay, était une aimable personne. Elle avait le mérite inappréciable de voir le bon côté des choses dans une maison où tout allait de travers et dont la maîtresse ne rendait pas la vie facile à ceux qui en faisaient partie. Spirituelle, intelligente et vive, elle rappelait sa mère Mary

Wollstonecraft par la douceur de son caractère et par un certain penchant à la mélancolie. Elle avait quitté Londres un matin d'octobre pour rejoindre ses tantes dans le pays de Galles, mais elle méditait un plus grand voyage. Quelques jours après son départ, on trouva dans une auberge de Swansea le cadavre d'une étrangère. Sur la table, à côté d'une fiole de laudanum vide, était un billet dont on avait déchiré ou brûlé la signature. Le costume de l'infortunée, les lettres marquées sur ses bas et sur son corset la firent reconnaître, mais la cause de sa résolution suprême, on ne la connut jamais. Un seul mot, *Swansea*, indique dans le journal de Godwin le souvenir de cette fin mystérieuse. Comme toujours, l'émotion refoulée n'a pas laissé de trace, et cependant Godwin aimait cette jeune fille, qui partageait ses travaux. Peut-être aussi commençait-il à s'habituer aux tragédies qui se jouaient dans sa demeure. Une d'entre elles au moins finit par un mariage. Le 30 décembre 1816, Percy Bysshe Shelley épousa Mary Godwin dans l'église de Saint-Mildred. On a supposé que la sanction de la cérémonie religieuse fut imposée à Shelley par Godwin. M. Kegan Paul n'en dit rien, mais il n'a pas publié toutes les lettres que le gendre et le beau-père échangèrent à cette époque, et cette réticence devait faire réfléchir la critique. Quoi qu'il en soit, une fois marié, Shelley disparaît du cercle de Godwin et pour toujours. On sait en effet que le poète, après un séjour de quelques années en Italie, trouva dans les flots du golfe de la Spezzia la fin de son existence tourmentée (1).

Le soir de la vie de Godwin n'offre rien que d'assez triste. On y voit des embarras pécuniaires, une banqueroute, des souscriptions, sans aucune œuvre littéraire de grande valeur. Les amis et les disciples de Godwin meurent les uns après les autres, et son ardeur va s'éteignant. Il est toujours athée, mais il ne veut pas l'on fasse des prosélytes. On a raison, dit-il, de ne pas croire en Dieu, mais on a tort de vivre sans religion. Ce qu'il entendait par ce dernier mot, c'était l'amour de la nature universelle. « Tout ce que je vois, la terre, la mer, les rivières, les arbres, les nuages, les animaux et par-dessus tout l'homme, me remplit d'amour et d'étonnement. Mon âme est pleine à éclater du mystère de ce monde, et ce mystère même ne me le fait que mieux aimer. Voilà ce que j'appelle religion. » On comprend qu'une pareille définition ne satisfaisait pas tous les esprits qui s'adressaient encore au vieillard comme à la source de la sagesse. Parmi ceux-ci, disciples ou curieux, il y en avait qui s'arrêtaient en route ou même qui revenaient sur leurs pas. Ce fut le cas pour un certain Crooke, qui sur son lit de mort

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, l'étude de M. É. Schuré sur Shelley.

devint chrétien et désira que Godwin fût instruit de son retour à la foi de l'Évangile. Il y en avait d'autres qui, tout en le proclamant leur maître, lui apportaient un cœur où la désolation le disputait à l'enthousiasme.

Telle fut lady Caroline Lamb, l'amie de Byron, qui lui écrivait : « A partir de ce jour, je veux essayer de vaincre ma violence et toutes mes passions; mais vous êtes destiné à devenir mon maître. Voici seulement ce qui calme mon ardeur : pour quoi et pour qui tâcherais-je de devenir sage? quel est le but de la vie? quand nous mourons, quelle différence y a-t-il entre un grillon et moi? Oh! si je pouvais, avec les sentimens qui sont maintenant les miens et sans un seul motif d'ambition ou de vanité, si je pouvais enfin me dire que je suis dans la voie de la vérité, me dire que je suis utile aux autres... La seule prière que je répète jamais avec celle du pécheur, et la seule biographie que ma main laissera jamais de moi, c'est que j'ai fait ce que je n'aurais pas dû, et que je n'ai pas fait ce que j'aurais dû. » Que pouvait répondre le directeur de conscience à ce douloureux appel? Contre le mal qui dévorait cette âme désespérée, sa sagesse ni sa « religion » n'avaient de remède. Il n'avait que le stoïcisme à proposer, et ce stoïcisme il le prêchait d'exemple. On ne saurait, en effet, refuser une certaine grandeur aux derniers jours de cette longue vie. Sans cesse harassé par les soucis d'argent et les troubles domestiques, il ne paraît pas que Godwin se soit jamais découragé. Son énergie littéraire fut indomptable, et ce serait faire une longue liste que de nommer seulement les livres qu'il composa dans les circonstances les plus difficiles pour écarter ou pour ajourner la ruine. Économie politique, histoire, romans, biographies, il reprenait tour à tour tous les genres et montrait au moins que l'âge n'avait pas affaibli les qualités d'un style dont on loue encore la fermeté. Il écrivait non pas en vue « du marbre que l'on mettrait sur ses restes, » mais pour donner à sa bouche le pain qui lui était nécessaire. Le moment allait venir où, malgré ses efforts, ce pain même lui aurait manqué, quand des amis obtinrent en sa faveur une petite sinécure du gouvernement. Le patriarche de la philosophie radicale n'était plus qu'un whig inoffensif, et le duc de Wellington lui-même s'intéressait à son sort. Ce fut dans cette retraite qu'il atteignit sa quatre-vingtième année. Un jour, sentant que la fin était proche, il colla sur la dernière page de son journal une feuille qu'il avait préparée peu de temps auparavant : il ne voulait pas laisser son volume sans conclusion. Pour la première fois, devant le terme fatal, l'écrivain se sentit ému, et l'homme retrouva son cœur. De là ces lignes qui terminent un livre de notes peut-être unique par la durée qu'il embrasse, ces lignes où l'on sent confusément s'agiter des pensées qui, suivant le mot

de Wordsworth, sont à une trop grande profondeur pour pouvoir s'exprimer par des larmes :

« 21 août 1834. Avec quelle facilité n'ai-je pas marqué ces pages du sceau des semaines, des mois et des années écoulées, toutes uniformes et toutes vides ! Quelle étrange puissance y a-t-il là : voir à travers une longue suite de temps, et ne rien voir ! Tout cela maintenant n'est que pure abstraction, symboles sans réalité. Rien ici de réellement visible ; c'est un ensemble de chiffres, de signes conventionnels, limites imaginaires de choses que l'imagination ne se représente pas. Il n'y a ici ni joie, ni chagrin, ni plaisir, ni peine. Cependant quand vraiment le temps viendra, quand arrivera le jour amené par le cours de l'année, quels prodigieux événemens marqueront peut-être cette page ! Quelle angoisse, quelle horreur, ou peut-être quelle joie, quelle divine élévation de l'âme ! Ici sont renfermées des fièvres, des tortures horribles « dans leur embryon sacré endormies; » ici se trouvent les plus tristes revers, le dénûment et le désespoir, la faim et la nudité, sans un lieu où reposer la tête, des jours fatigans, des nuits sans fin dans leur insupportable et noire monotonie, toutes les variétés de la misère sous la même teinte sombre, assoupissemens sans sommeil, veilles sans animation, rêves confus sans rien de distinct. Et toutes ces pages ont un air d'innocence et de bonté, toutes se ressemblent. J'y ai déposé quatre-vingts années et vingt-trois jours, et j'y pourrais mettre encore cent et soixante années. Mais à quel endroit la plume, toute prête à poursuivre le récit, tombera-t-elle de mes mains pour ne plus être reprise? » L'instant que Godwin prévoyait n'était plus bien loin. La plume lui tomba des mains le 26 mars 1836. Quelques jours après, il était mort.

Du philosophe et du romancier, il ne reste aujourd'hui qu'un nom. Un système qui abolissait toutes les lois morales et ne laissait subsister que celle qui a pour objet le bonheur, qui supprimait toutes les institutions politiques comme autant d'obstacles, qui voyait dans tout gouvernement une tyrannie et dans toute assemblée nationale la tyrannie de la majorité, ce système n'avait pas grande chance de prendre racine en Angleterre. Quant au millenium promis à l'humanité à la condition qu'elle voulût bien se soustraire aux impostures sociales sous le joug desquelles elle gémissait, le réformateur à la fin de sa carrière semblait en avoir désespéré le premier même en théorie; au fond, il survivait à ses croyances. Il survivait aussi à la réputation de son œuvre littéraire et pouvait prévoir que sa place serait bien petite dans le groupe brillant des écrivains de ce siècle.

LÉON BOUCHER.

LES PRÉLIMINAIRES

DE

LA GUERRE TURCO-RUSSE[1]

I.

Les troupes russes ont franchi le Pruth, les Turcs se concentrent sur le Danube : la guerre a surpris l'Europe au moment où l'Europe croyait toute chance de guerre écartée. Voilà où, après dix-huit mois de négociations, aboutit l'insurrection d'une obscure province dont le vulgaire ignorait jusqu'au nom. Jamais peut-être aussi vaste incendie n'aura été allumé par une aussi faible étincelle; jamais la diplomatie, avec son imposant appareil et sa vaine activité, ne se sera montrée aussi incapable d'éteindre ou d'étouffer le feu de la guerre. Ce n'est point le temps qui lui aura manqué; il y a bientôt deux ans qu'a éclaté la petite insurrection herzégovinienne, et pendant ce long sursis la diplomatie n'est point demeurée oisive. Les premiers à se mettre à l'œuvre ont été les trois empires et les trois chanceliers érigés en une sorte de triumvirat international ou de directoire des affaires européennes, qui s'était donné pour fonction de maintenir la paix et le *statu quo* territorial. Les empereurs ont eu des entrevues et les chanceliers des conférences, le comte Andrassy et le prince Gortchakof ont successivement rédigé des mémorandums solennellement annoncés à l'Europe et l'un après l'autre éconduits par la Turquie ou abandonnés de leurs auteurs. Au con-

(1) Bien que la *Revue* ne partage pas entièrement les appréciations de l'auteur de cette étude, nous n'avons pas moins cru devoir lui laisser toute liberté de parole; la grande connaissance qu'il a de la Turquie et de la Russie lui donnant le droit de juger la question à un point de vue plus personnel.

cert restreint des trois empires a succédé sans plus de bonheur l'action combinée des six puissances. Le second acte de la pièce jouée en Orient a été semblable au premier : en dépit des longs dialogues et des changemens de scènes, l'action n'a point marché; mais voici que le troisième acte commence, les péripéties vont se succéder et la guerre précipiter le dénoûment.

Qui est responsable de cette soudaine et misérable issue de tant de mois de négociations? La Russie et l'ambition moscovite, disent les uns, la Turquie et l'obstination musulmane, répondent les autres. La vraie, la grande coupable, c'est l'Europe, qui n'a pas su s'entendre pour prévenir les hostilités, ou, ayant fait mine de s'entendre, n'a pas su appliquer ou imposer son programme. A travers toutes leurs fautes ou leurs erreurs, Russes et Turcs ont eu une politique suivie, l'Europe n'en a point eue ou n'a point su s'y tenir. Il serait puéril de se le dissimuler, la principale responsabilité de la guerre retombe sur les neutres qui n'ont pas su l'empêcher, sur leur manque de volonté ou de décision, qui lui-même ne tient qu'à leur manque d'union, à leurs soupçons et à leurs défiances. Dans la plupart de ces négociations, à Londres en particulier lors du dernier protocole, les puissances n'ont pu s'entendre qu'à l'aide de formules péniblement élaborées; elles se sont mises d'accord plutôt sur les mots que sur les choses, accord factice et illusoire que doivent toujours suivre de rapides déceptions. Les puissances n'ont pu convenir d'une ligne de conduite, et quand, à force de concessions réciproques, elles ont fini par s'arrêter à un programme comme à la conférence de Constantinople, elles n'ont pu se concerter pour l'action, et leur intelligence est restée stérile, leur programme lettre morte. L'on ne s'occupait que des difficultés de la rédaction, et l'on ne voulait rien prévoir, rien décider en cas de refus de la Porte ou d'inexécution de ses promesses. Ce qui était plus fâcheux encore, les puissances n'apportaient manifestement dans les notes présentées en commun ni la même foi ni le même zèle, les unes témoignant un attachement sincère aux mesures réclamées de la Sublime-Porte, les autres se laissant soupçonner de ne les appuyer que pour la forme, sans confiance dans leur efficacité, sans rancune contre le divan, qui les devait repousser. Au lieu de se laisser intimider par les demandes solennelles des six puissances, la Turquie a pu ainsi n'y voir qu'une sorte de cérémonie officielle, une affaire d'étiquette diplomatique où les gouvernemens, dissimulant mal leur scepticisme, ne prenaient part que par bienséance. Une démonstration énergique eût seule pu détromper le divan. Il est triste de voir qu'après un demi-siècle de progrès l'Europe s'est trouvée moins unie, moins hardie, moins intelligente de ses propres intérêts que sous la restauration, à l'époque où la France et l'Angle-

terre se joignaient à la Russie pour la contenir, et où, pour mettre fin à l'insurrection grecque, les trois gouvernemens imposaient la paix à la Porte et à ses sujets révoltés.

Il est deux puissances qui par une attitude décidée dans les récentes complications eussent pu préserver l'Europe de tout conflit armé : l'une est l'Allemagne, l'autre l'Angleterre. La première pouvait retenir la Russie, la seconde fléchir la Turquie. Je n'essaierai point d'expliquer la conduite de l'Allemagne : peut-être la Prusse est-elle trop liée avec sa grande voisine par les chaînes de la reconnaissance ou par des engagemens anciens pour lui pouvoir faire d'ingrates remontrances, peut-être aussi le nouvel empire n'est-il point fâché de voir le colosse du Nord faire l'épreuve de ses forces et au besoin les user dans une campagne d'Orient; une Russie affaiblie ne serait pour sa bonne voisine qu'une amie plus sûre.

La conduite de l'Angleterre est plus simple, il n'y a point à y chercher malice. Si la Grande-Bretagne n'a point garanti la paix, ce n'est pas faute de bonne volonté. Une chose certaine cependant, c'est qu'une bonne part de la responsabilité de la guerre revient au pays qui désirait le plus sincèrement l'écarter. Le cabinet britannique semble s'être donné pour mission de personnifier les vœux stériles et les velléités impuissantes de la diplomatie européenne. Après avoir, au printemps dernier, par ses justes susceptibilités, fait échouer le mémorandum de Berlin et la politique exclusive des trois empires, l'Angleterre, s'emparant du premier rôle, a pris sur la scène orientale la direction du chœur peu écouté des six puissances. Le cabinet de Saint-James a obtenu la réunion de la conférence de Constantinople; son ambassadeur spécial, le marquis de Salisbury, a parcouru, avant d'arriver au Bosphore, toutes les cours de l'Europe pour établir un accord entre les gouvernemens, et quand à force de sagesse l'accord s'est fait sur un programme modéré, offrant des garanties aux chrétiens sans blesser la dignité de la Porte, l'Angleterre n'a su ni triompher des résistances du divan, ni trouver une satisfaction pour l'amour-propre national de la Russie. On eût dit qu'aux yeux du monde la Russie dût se contenter de voir ses propositions de réformes platoniquement soutenues par l'Europe, et ne point sentir la confusion d'un échec partagé entre tous les gouvernemens éconduits par la Porte. Quelques semaines après, lord Derby signait à Londres un protocole où les puissances se proposaient « de veiller avec soin à la façon dont les promesses du gouvernement ottoman seraient exécutées, » où, « si leur espoir était encore déçu, » les cabinets européens se réservaient « d'aviser en commun aux moyens qu'ils jugeraient les plus propres à assurer le bien-être des populations chrétiennes et les intérêts de la paix générale, » et, en signant ce document, le chef du *foreign office*

avait soin d'annoncer dans une déclaration annexe que, si le protocole ne réussissait pas à maintenir la paix entre la Russie et la Turquie, le protocole était nul et non avenu, comme si, par sa seule rédaction et sans aucune sanction, cet instrument diplomatique eût eu la vertu de mettre fin aux complications de l'Orient.

Le rôle prédominant joué par l'Angleterre dans les dernières négociations n'a eu d'autre effet que de remplir l'intermède entre la dernière guerre serbe et la prochaine guerre russe, et de donner au tsar et au sultan le loisir de s'équiper pour rentrer en scène les armes à la main. Si la Grande-Bretagne s'est contentée de prêcher la paix sans oser se faire obéir, ce n'est point que la vieille Angleterre soit incapable d'action ou de résolution, elle dispose de puissantes ressources et saurait bien le montrer au besoin; c'est que le gouvernement légal et la majorité parlementaire ne se sentaient point en parfait accord avec la véritable souveraine des trois royaumes, avec l'opinion populaire, reine souvent indécise et capricieuse. Le malheur de l'Europe est qu'entre le ministère tory et l'opposition libérale, entre M. Disraeli et M. Gladstone, entre les vieilles défiances britanniques pour la politique russe et les nouvelles répugnances des Anglais pour la barbarie turque, la nation et le gouvernement, tirés en deux sens contraires, n'osant ou ne pouvant céder à leur penchant, sont demeurés paralysés et impuissans. Les conseils de l'Angleterre ont par là perdu toute autorité sur la Porte, qui savait ne rien avoir à redouter d'elle, et comptait de sa part sur un changement de langage et de politique. A la conférence de Constantinople, la Grande-Bretagne avait deux représentans : l'un, l'ambassadeur extraordinaire, qui parlait beaucoup et s'évertuait avec le zèle le plus sincère à faire accepter de la Porte le programme de l'Europe; l'autre, l'ambassadeur ordinaire, qui disait peu de chose et laissait voir peu de confiance dans le succès de la conférence. Pour la Turquie, c'est ce dernier qui est toujours resté le vrai représentant des sentimens anglais et des vues du cabinet de Londres. On raconte qu'avant la guerre de Crimée un ambassadeur avait été chargé par son gouvernement de conseiller à la Porte d'accueillir le mémorandum de Vienne dont les clauses étaient assez analogues aux demandes de la dernière conférence. Le diplomate se rendit en uniforme auprès du grand-vizir, lui donna l'avis prescrit par son gouvernement; puis, sortant de la salle, il quitta son uniforme, remit sa redingote et, rentrant dans le cabinet du grand-vizir, lui donna comme particulier le conseil de repousser le mémorandum qu'il venait de lui recommander comme ambassadeur. L'anecdote peut n'être point exacte, elle n'en peint pas moins l'attitude de certains diplomates à Constantinople, et explique l'incrédulité endurcie des ministres turcs vis-à-vis des

demandes des puissances. Pour triompher d'un tel aveuglement, il fallait quelque chose de plus que des représentations officielles et des notes diplomatiques.

Est-ce le droit des gens, est-ce le respect de l'indépendance ottomane qui ont décidé l'Angleterre et l'Europe à s'incliner silencieusement devant le *non possumus* du divan? On a beaucoup répété que les traités défendaient aux puissances toute intervention effective en Turquie et que le droit international prohibait toute mesure de coercition vis-à-vis d'un état étranger en lutte avec ses sujets ou ses vassaux révoltés. De pareils scrupules semblent singulièrement timorés quand il s'agit des plus hauts intérêts de la civilisation et de la paix générale. Si dans une maison il éclatait périodiquement des incendies menaçant d'embraser les maisons contiguës, le propriétaire serait-il libre d'interdire à ses voisins de l'aider et au besoin de le contraindre à éteindre un feu qui peut les consumer eux-mêmes? La Turquie est pour l'Europe comme une de ces fabriques ou l'un de ces dépôts de matières inflammables que la police est obligée de soumettre à des règlemens spéciaux. En dépit de toutes les théories, l'Europe sera malgré elle pendant longtemps encore dans la nécessité d'intervenir plus ou moins souvent, plus ou moins ouvertement dans les affaires ottomanes. Ce sera beaucoup si elle peut échapper au besoin de mettre la Turquie, comme un mineur ou un incapable, en tutelle ou en curatelle.

Le passé peut à cet égard éclairer l'avenir. De fait, l'immixtion des puissances dans les affaires du sultan a depuis un demi-siècle été continuelle. La Turquie lui a dû plus d'une fois son salut. L'on peut dire que les précédens ont créé un droit d'intervention et que les traités ne l'ont pas abrogé. Si le droit d'intervention individuelle au nom d'intérêts particuliers russes, autrichiens, anglais, a toujours été justement contesté, le droit d'intervention collective a toujours été admis de l'Europe, toujours plus ou moins implicitement reconnu de la Porte elle-même. Quand par le traité de Paris la Turquie fut officiellement admise dans le concert européen, elle s'engagea solennellement à l'exécution du *hatti-houmaïoun* promettant aux chrétiens l'égalité religieuse, militaire et civile. C'est à ce prix que les puissances sanctionnèrent l'indépendance de la Porte et s'engagèrent à ne plus s'immiscer dans les rapports du sultan avec ses sujets. Si ce traité avait un sens, c'était un contrat synallagmatique, n'engageant l'Europe qu'autant que la Porte remplirait ses propres engagemens. Les puissances signataires du traité avaient le droit de veiller elles-mêmes à son exécution, le droit de s'enquérir si la Porte était fidèle à ses promesses, et en cas de besoin elles restaient libres d'aviser aux moyens de suppléer au mauvais vouloir ou à l'impuissance du divan. Le traité de Paris, qu'on

oppose à toute intervention, est sur ce point d'accord avec le bon sens et l'intérêt de la civilisation : ce ne pouvait être pour les abandonner à l'arbitraire musulman que la France avait, les armes à la main, enlevé les chrétiens d'Orient au protectorat exclusif de la Russie. On le vit bien en 1860, après les massacres de Syrie, lorsque la France, représentant du syndicat européen, envoya ses troupes occuper le Liban. Si alors encore la diplomatie, toujours désireuse de sauver les apparences, mit en avant l'initiative du sultan, l'on peut dire que ce n'était qu'une simple fiction juridique (1).

Nous nous sommes habitués depuis la guerre de Crimée à parler de l'intégrité et de l'indépendance de la Turquie comme de deux termes connexes et naturellement liés l'un à l'autre. Or, si l'on veut prendre ces deux mots à la lettre, l'on ne tarde pas à s'apercevoir qu'au lieu d'être le corollaire l'un de l'autre, ils sont inconciliables entre eux. La domination ottomane ne saurait être longtemps maintenue dans ses limites actuelles sans l'appui et l'immixtion de l'étranger, et en maintenant les raïas sous le joug musulman, l'Europe est moralement obligée de ne les point abandonner à l'arbitraire de leurs maîtres. Le seul moyen pratique de conserver l'intégrité de l'empire turc, c'est l'intervention, et le seul moyen efficace d'assurer pleinement l'indépendance de la Porte, c'est de réduire le nombre des provinces soumises à son administration directe, en sorte que les deux termes consacrés de la formule officielle, indépendance et intégrité, au lieu d'être logiquement associés, ne sont en Turquie qu'une alliance de mots s'excluant l'un l'autre.

Dans les dernières complications, les puissances avaient pour intervenir une autre qualité, une qualité incontestée. Depuis que la Porte était entrée en guerre avec des principautés dont l'Europe avait, à diverses reprises, sanctionné l'existence, il ne s'agissait plus seulement des affaires intérieures de la Turquie, mais bien d'une question internationale, au même titre que toute autre guerre. L'Europe était maîtresse d'interposer sa médiation entre la Turquie et la Serbie, entre la Turquie et le Montenegro surtout. Le Cernagore en effet n'est point comme la Roumanie et la Serbie une principauté vassale de la Turquie, il n'a jamais été subjugué par la Porte, et, grâce à sa citadelle de rochers et au bon vouloir des puissances, il a toujours su maintenir son indépendance. Qu'il fût question des principautés ou des raïas révoltés par des années d'oppression, l'Europe tenait de ses traditions et des précédens un droit d'intervention contre lequel la Turquie ne pouvait opposer qu'un

(1) Sur cette question et spécialement sur l'interprétation des articles 7 et 9 du traité de Paris, voyez une substantielle étude publiée en Belgique par M. Rolin-Jacquemyns sous ce titre : *le Droit international et la Question d'Orient*, Gand 1876.

article d'un traité dont elle n'avait elle-même jamais rempli les obligations. Aussi la Porte a-t-elle toujours faiblement contesté ce droit de l'Europe, et, au lieu de s'opposer catégoriquement à ce qu'il fût exercé, l'a-t-elle tacitement reconnu en admettant dans sa capitale même une conférence internationale à la discussion de ses propres affaires. Si l'Europe ne s'est pas servie d'une prérogative que lui conféraient les fautes et l'impuissance de la Turquie, ce n'est certes point par scrupule, c'est par indécision, par manque d'union, par crainte de ne pouvoir maintenir une entente dès qu'on oserait passer des paroles à l'action. C'est ainsi que, pour éviter de tomber dans des complications possibles, la diplomatie a laissé choir l'Europe dans la guerre.

II.

La Turquie ne pouvait toujours répondre à l'Europe par une fin de non-recevoir, elle ne pouvait au printemps repousser impunément le protocole de Londres, comme elle avait l'hiver rejeté les demandes de la conférence de Constantinople, et l'été dernier le mémorandum de Berlin. Après plus d'une année de stériles négociations soulevées par une insurrection aussi vivace qu'aux premiers jours, après des préparatifs militaires de six mois et avec deux armées sur la double frontière turque, la Russie, impatiente de tant de délais, ne pouvait voir venir la belle saison sans prendre un parti. L'armistice, une première fois arraché à la Porte par un ultimatum russe, deux fois renouvelé sous la pression de l'Europe, ne pouvait être successivement et indéfiniment prolongé. Pour échapper à la guerre, la Turquie devait faire la paix avec le Montenegro avant l'échéance de la trêve. On ne saurait trouver les prétentions du Montenegro excessives : en vérité, lui aussi, vu sa position et ses succès, s'était montré modéré. Le Cernagore réclamait deux choses de tout temps reconnues indispensables à son indépendance : un peu de terre en plaine au pied de ses rochers pour faire vivre ses habitans en dehors du pillage et des razzias, un port de mer sur la côte qu'il domine pour n'être plus tributaire des douanes turques ou autrichiennes et ne plus relever des deux empires voisins dans ses communications avec le monde. La Porte, appuyée par l'Autriche, a refusé le petit port de Spizza, dont elle ne fait rien, et le Montenegro a renoncé à cette mer dont il entend les flots battre le pied de ses montagnes. Au lieu d'un port, la Turquie lui offrait la libre navigation d'une rivière d'ordinaire non navigable, la Boïana : le Montenegro s'en est contenté. Le prince Nikita a réduit ses demandes à une rectification de frontière, comprenant Nicksich, pe-

tite forteresse que ses troupes bloquent depuis six mois. Ce que demandaient les plénipotentiaires de Cettinie était un pays de tout temps contesté, sur lequel le Montenegro peut faire valoir des droits historiques, un pays tout entier soulevé contre la Turquie et occupé par les Monténégrins; c'était beaucoup pour la lilliputienne principauté, c'était peu pour le vaste empire ottoman. Il est difficile de croire que ce soit pour Niksich que la Porte risque une guerre qui lui peut coûter la Bulgarie et la Bosnie, la Thessalie et la Crète, la Géorgie turque et l'Arménie. C'est par principe, pour le maintien de sa dignité, que la Porte refuse d'obtempérer aux exigences du knèze de Cettinie. La Porte est dans son droit, mais pour un état comme pour un particulier, dans les transactions extérieures comme dans la politique intérieure, il n'est pas toujours bon de s'en tenir obstinément à son droit et de se faire un devoir de ne pas s'en départir. Dans les joutes diplomatiques comme dans les luttes de partis, l'opportunisme a ses avantages, l'intransigeance ses périls. La cession d'une parcelle de territoire est d'autant plus facile à la Turquie que son empire ne repose que sur la conquête; l'abandon d'une ou deux villes turques ne saurait être comparé à ces sanglantes mutilations nationales auxquelles la force seule peut soumettre un peuple homogène.

La Turquie eût été sage en cédant au péril au lieu de jouer avec lui; mais le Turc a son amour-propre national, le musulman son fanatisme religieux. Il y a des hommes qui pensent, qui sentent, qui parlent à Stamboul, il y a une opinion à Constantinople, et par ce temps de révolution où les softas détrônent les sultans, le chef des croyans est obligé de compter avec l'opinion. Pour aider le sultan à triompher des préventions musulmanes, l'apparition d'une flotte européenne dans la mer de Marmara n'eût pas été de trop. Par malheur, s'il y a une opinion publique à Stamboul, il y en a une aussi à Moscou. Si la première ne permettait aucune concession de la Turquie pour acheter la paix, la seconde défendait au tsar de désarmer sans avoir obtenu quelques garanties pour les chrétiens du Balkan. Nous vivons dans un temps ou tsar et padichah sont obligés de tenir compte du vent qui souffle dans leurs états, et, pour n'avoir point encore de parlement, l'autocrate de Russie ne fait pas moins de cas du sentiment de ses sujets que le premier empereur constitutionnel des Ottomans.

L'on dit souvent : Il fallait donner aux Turcs le temps d'accomplir les réformes exigées d'eux; il fallait, avant de les exécuter comme un débiteur insolvable, leur accorder un délai, un sursis. La Porte ne réclamait qu'un an, deux ans, trois ans au plus pour exécuter ses plans de réforme et renouveler l'empire. En vérité, ce n'était

pas beaucoup exiger pour une entière transformation, et aucune chrysalide n'eût accompli en moins de temps une telle métamorphose. Le malheur est que ce délai, ce répit d'un an ou deux, si court pour la tâche à remplir, était bien long pour les chrétiens, las de toujours attendre, bien long pour la Russie, qui devait l'arme au bras regarder les Turcs à l'œuvre. L'on ne fait volontiers crédit qu'aux débiteurs qui font preuve de ressources ou de bonne volonté. Or, chaque fois qu'il s'est agi de remplir ses engagemens vis-à-vis des chrétiens et de l'Europe, la Porte s'est toujours montrée infidèle à ses promesses ou impuissante à les remplir. « Le *hatti-houmaïoun* de 1856, écrivait jadis le prince Gortchakof, est une traite qui a perdu toute sa valeur pour n'avoir pas été acquittée (1). » Comment s'assurer qu'à l'avenir la Porte fera plus d'honneur à sa signature? Abandonnés à eux-mêmes, les Turcs, depuis Mahmoud, n'ont jamais rien corrigé, rien réformé, et le peu qu'ils ont tenté a plutôt tourné au dommage qu'au profit des chrétiens. La guerre de Crimée a donné à la Porte un sursis de vingt ans : on sait ce qu'a accompli la Russie durant cette période. Qu'a fait la Turquie de ces vingt années de grâce? Les promesses de la paix de Paris, le *hatti-houmaïoun* et les firmans d'Abdul-Medjid sont là; où sont les réformes, où sont les améliorations? La mauvaise administration a persisté, le joug des chrétiens est seulement devenu plus pesant avec les progrès de la centralisation; les taxes se sont alourdies et les dilapidations financières élargies, avec les emprunts avancés à l'incurie ottomane par la naïve générosité des capitalistes anglais ou français. La Porte a installé en Europe, au milieu de ses paisibles sujets de Bulgarie, des bandes de pillards circassiens, et l'Europe n'a rien dit. Les massacres de Syrie sont survenus; j'ai vu, sur les croupes de l'Anti-Liban, des villages de 500 habitans où il ne restait plus que des femmes, les hommes ayant été systématiquement mis à mort. L'Europe a pacifié le Liban et poursuivi l'expérience sans abréger d'un jour le long délai accordé à la Porte. La Crète s'est soulevée, réclamant son annexion à la Grèce, et l'Occident, en prêtant à la Turquie ses capitaux, lui a fourni les moyens de réduire les Candiotes révoltés. En vérité, l'on ne peut dire que depuis la guerre de Crimée l'Europe ait manqué de patience, manqué de longanimité vis-à-vis de la Porte. La France et l'Angleterre ont dépensé 3 milliards et sacrifié 100,000 hommes sur les plateaux arides de la Crimée pour laisser à la Turquie la liberté d'accomplir elle-même ses réformes. Elles lui ont annuellement prêté des centaines de millions pour l'aider dans son travail de régénération : qui

(1) Dépêche de juin 1860.

pourrait dire que cette politique de patience ait réussi? Toute l'histoire de la Turquie proclame que pour ses sujets chrétiens il n'y a rien à attendre que de l'initiative et de la surveillance de l'Europe.

Sous la pression des derniers événemens les Turcs ont, il est vrai, pris un grand parti, un parti vraiment héroïque; ils se sont décidés à faire ce qu'on n'eût jamais osé leur demander : au lieu d'autonomie locale à telle ou telle province, la Porte a octroyé à tous ses sujets une constitution du type le plus moderne, un parlement taillé sur le patron le plus en vogue. Ce coup de théâtre vis-à-vis de la Russie autocratique a paru d'une audacieuse et impertinente habileté. En s'habillant soudainement à l'européenne, la Turquie semblait mettre la Russie au défi d'en oser faire autant. Cela pouvait à Constantinople passer pour un bon tour, mais qu'en devaient penser les esprits sérieux et au fait de l'Orient, qu'en devaient penser les Russes, qui débutent prudemment dans la vie politique par le bas de l'échelle, et non par le sommet, par les institutions provinciales et municipales, et non par des chambres de parade? Certes l'impression ne pouvait être favorable; ce n'est point qu'à la longue le jeu constitutionnel et la comédie parlementaire de la Turquie ne puissent devenir plus dramatiques que ne le souhaitent peut-être les auteurs de la pièce et l'inventeur du libretto: ne serait-ce qu'un effort pour se mettre à la mode du temps, ne serait-ce qu'un changement de costume, cette sorte de travestissement constitutionnel aurait encore son importance, car à la longue le vêtement a son influence sur les états comme sur les hommes, et, en dépit du proverbe, l'habit fait parfois le moine.

Quand, en prenant le masque parlementaire, la Porte ferait autre chose que se déguiser, la constitution turque, loyalement appliquée, ne saurait remplacer pour les chrétiens les garanties réclamées en leur faveur par la conférence. Je l'ai montré ici même, la charte ottomane qui remet tout le pouvoir aux musulmans d'Asie est pour les chrétiens d'Europe moins une garantie qu'un péril, et un péril d'autant plus grand que les fictions constitutionnelles seront plus religieusement respectées (1). Loin d'assurer l'avenir des populations chrétiennes, la constitution de Midhat compromet les minces résultats du passé et les concessions jadis arrachées à la Porte en faveur de ses sujets chrétiens. Pour les raïas en effet, les seules garanties efficaces ont toujours été des mesures locales, un certain degré de *self-government* provincial là où les chrétiens sont en majorité. Or la nouvelle constitution rend toute nouvelle émancipation de ce genre impossible, elle fait plus, elle menace toutes les petites autonomies aujourd'hui existantes. Les priviléges anciens ou ré-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1876, *les Réformes de la Turquie.*

cens, les droits des Mirdites et des Crétois, de Samos ou du Liban, vont être à la merci d'un parlement centraliste et d'une majorité musulmane. La constitution sera pour la Porte un instrument d'unification et de nivellement qui, en passant et repassant sur toute la surface de l'empire, y renversera toutes les barrières et effacera jusqu'aux derniers vestiges de l'autonomie régionale. Les chrétiens mis par les traités internationaux ou les firmans de la Porte en possession de droits particuliers ont pressenti le danger et se sont émus. Ils ont compris que la Porte se pouvait appuyer sur son parlement pour leur enlever leurs priviléges, de même qu'elle s'appuie sur ses chambres novices pour résister aux demandes de l'Europe. L'inquiétude s'est répandue parmi les raïas, jusqu'ici les mieux protégés contre l'arbitraire musulman. En plusieurs provinces, les chrétiens n'ont point voulu prendre part aux élections, et les raïas chargés pour la forme de les représenter ont été désignés par les seuls musulmans. Les Grecs de Crète ont refusé d'envoyer des députés à Constantinople avant que le nouveau parlement n'ait solennellement reconnu leurs priviléges. En Albanie, les Mirdites, la plus puissante des tribus catholiques de la montagne, sont déjà en lutte ouverte avec la Porte. C'est qu'en effet pour une minorité nationale ou religieuse il n'y a point de plus dangereux engin de persécution et de nivellement qu'un parlement et une majorité hostile.

Son peu de confiance dans la constitution turque n'est pas le seul mobile qui pousse la Russie à passer le Danube; elle a, pour refuser à la Porte tous nouveaux délais, des raisons personnelles et pressantes. La première, c'est que voici plus d'un an que la Russie attend les résolutions de la Porte et que depuis des mois elle les attend l'épée à la main avec ses troupes sur le pied de guerre, incertaine du lendemain que lui réservent les résolutions du divan. Pendant que les diplomates turcs discutaient les notes de l'Occident, l'armée russe, campée dans les plaines marécageuses du Dniester et du Pruth, restait inutilement exposée à toutes les maladies qui accompagnent les grandes concentrations d'hommes; le commerce russe était interrompu, le papier-monnaie perdait 30 pour 100, et les faillites financières jonchaient déjà le sol de Pétersbourg et de Moscou de nombreux débris. Un peuple encore tout asiatique comme les Turcs, sans industrie et sans commerce, un gouvernement en pleine banqueroute, qui n'a plus de crédit et plus de souci de ses créanciers, peut à la rigueur prolonger indéfiniment une situation qui a presque tous les inconvéniens de la guerre sans avoir les mêmes chances de ramener la paix. Un état moderne, un état civilisé ne saurait demeurer longtemps dans cette énervante incertitude, arrêté au seuil de la guerre, sans le franchir.

La longue inaction de la Russie, mal comprise ou mal interprétée

de ses adversaires, est devenue pour elle un autre et puissant motif d'action. Ce n'est pas là un paradoxe, c'est une vérité difficile à contester. La modération de la Russie a été attribuée à un sentiment de faiblesse, les scrupules du tsar à des appréhensions sur le sort de ses armes; la patience du gouvernement de Saint-Pétersbourg a été prise pour l'hésitation de la crainte et sa bonne volonté pour un aveu d'impuissance. En voyant le tsar demeurer immobile au bord du gouffre de la guerre, on a cru qu'il n'osait s'y jeter, on a soupçonné les Russes de manquer de confiance en eux-mêmes, en leurs forces, en leur administration, en leurs finances. Cette opinion, imprudemment propagée par les adversaires de la Russie, est devenue une des principales causes de la guerre, en encourageant les Turcs à restreindre leurs concessions et en obligeant la Russie à étendre ses réclamations. Les efforts pacifiques du gouvernement russe, les sentimens de conciliation bien connus du tsar, devaient ainsi, grâce aux fausses interprétations de l'étranger, accroître les chances d'un conflit à mesure même que le conflit semblait s'éloigner. Après les propos tenus sur son compte dans toutes les capitales et les chancelleries de l'Europe, après tous les bruits répandus sur les secrètes faiblesses du colosse du Nord et toutes les railleries plus ou moins contenues sur sa présomption, la Russie ne pouvait sembler reculer devant l'entêtement de la Porte sans perdre ce qui pour un état est aussi précieux que la force matérielle, tout prestige et toute force morale. Cherchait-elle des moyens de conciliation, on l'accusait de vouloir se dérober au combat; c'était la contraindre à élever la voix et à risquer la guerre, ne fût-ce que pour montrer qu'elle ne la redoutait point. De là les exigences de la Russie dans les derniers temps, de là son attitude plus impérieuse et la hautaine déclaration ajoutée à ce protocole que le vulgaire croyait destiné à masquer une retraite, et qui, au lieu d'assurer la paix, devait précipiter les hostilités.

La conduite de la Russie se comprend sans peine, ses détracteurs mêmes l'ont amenée à user des armes dont ils la disaient hors d'état de se servir. Comment justifier l'attitude de la Porte qui a tant à perdre à une défaite à la longue inévitable, et si peu à gagner à une victoire? Quelque déraisonnable qu'elle semble, la politique de la Porte a aussi ses raisons. La première peut-être est encore cette patience inattendue, cette surprenante longanimité de la Russie pendant l'insurrection de l'Herzégovine et la guerre turco-serbe. Plus que personne, la Porte a cru à la faiblesse du *Moskol*, à ses hésitations, à la pénurie de son trésor. Le divan a cru que la Russie faisait mine de vouloir un conflit sans avoir l'intention de le provoquer, et il a trouvé sage et habile de ne pas se laisser effrayer

par un épouvantail, de ne point reculer devant le simple masque de la guerre. Les illusions naturelles à tous les peuples, l'ignorance lettrée et présomptueuse du musulman, les prophéties des devineresses et des astrologues, encore fort en vogue à Stamboul, l'esprit de superstition des oulémas et des softas ont fait le reste, aidés des calculs des politiques ottomans qui n'ont cessé de spéculer sur la division des puissances, sur la tendresse des Magyars, sur un retour de sympathie de l'Angleterre. La détresse financière, qui semblait devoir rendre la Porte accommodante et pacifique, a peut-être été pour quelque chose dans son obstination et son attitude belliqueuse. Après avoir suspendu les intérêts de sa dette, avant même d'avoir encaissé tout son dernier emprunt, le divan en faillite ne peut espérer puiser de nouveau dans les économies de l'Europe. Il sent qu'il n'a plus aucun secours pécuniaire à recevoir de la Bourse et du *Stock exchange*. Comme un aventurier au lendemain d'une banqueroute, la Porte, n'ayant plus rien à attendre de la naïveté de ses créanciers, n'avait qu'à mettre à profit les sommes qu'elle était parvenue à leur soustraire.

Grâce aux milliards des aveugles capitalistes de l'Occident, la Turquie est aujourd'hui dans une situation militaire où elle aura peine à se retrouver de longtemps; elle a une armée bien équipée, des fusils perfectionnés, des canons Krupp, un nouveau matériel. Les folies du maniaque Abdul-Aziz n'ont pas été tout à fait inutiles à l'empire : il lui doit sa marine de guerre et ses beaux cuirassés, qui pourront contribuer à la défense du Danube. Ainsi armé et outillé, ainsi équipé à neuf aux frais de l'Europe, et sentant qu'il ne pourra de longtemps retrouver une pareille bonne fortune, le Turc est singulièrement tenté de s'en aller en guerre et de montrer qu'il n'est pas encore le paralytique dépeint par ses ennemis, ou le vieillard impotent dont un voisin ambitieux n'a qu'à étendre la main pour recueillir l'héritage. Aujourd'hui il peut entrer en lice, dans quelques années il ne le pourra peut-être plus. Voilà pour la Porte un motif de montrer à tous qu'il faut encore compter avec elle, et d'accepter une lutte que ses concesssions ne feraient que retarder. Les indécisions apparentes de la Russie n'ont pu que confirmer le divan dans ses résistances; plus le tsar se montrait modéré et conciliant, laissant réduire par la conférence ses prétentions à un minimum aisément acceptable pour la dignité ottomane, et plus les Turcs, croyant découvrir des incertitudes chez leurs antagonistes, se montraient fiers, susceptibles, intraitables. Il y a des adversaires devant lesquels il ne faut jamais avoir l'air de reculer. Les Orientaux sont du nombre. Les Turcs se laissent aussi volontiers encourager par leurs souvenirs; ils se rappellent qu'en 1828

et 1829 il a fallu aux Russes deux campagnes et bien des fautes de leurs ennemis pour forcer le large fossé du Danube et l'épais rempart du Balkan. Ils se remémorent le long siége de Silistrie en 1854, et aiment à répéter que, pour repousser l'agression russe, la Porte n'avait nul besoin de la France et de l'Angleterre, qu'elle se fût aisément passée de l'Alma et de Sébastopol. Mieux équipés, mieux préparés qu'en 1828 et en 1854, en sécurité du côté de la mer, les Turcs se persuadent que, couverts par le Danube et appuyés au Balkan, ils peuvent dans le quadrilatère de la Bulgarie orientale soutenir longtemps une guerre défensive contre un ennemi mieux pourvu d'hommes que d'argent. On s'est dit à Constantinople qu'en cas de défaite l'on pourrait toujours, grâce à la médiation des puissances, obtenir la paix à des conditions presque aussi douces qu'en obéissant aux injonctions de la diplomatie, et cela avec plus d'honneur, avec plus de respect de la part de l'Europe, avec plus de sécurité pour l'avenir.

L'événement montrera dans quelques mois ce qu'il y a de fondé dans les calculs de la Porte. En fait, la Turquie risque beaucoup en Europe comme en Asie, elle peut perdre plusieurs de ses plus riches provinces; elle n'a pas encore cependant à lutter pour son existence, comme elle le prétend dans sa réponse au protocole. Personne en ce moment ne songe à détruire l'empire ottoman, ni même à rejeter les Turcs en Asie. Les projets de la Russie sont moins vastes, moins inquiétans pour l'avenir. Victorieux ou vaincu, le Turc restera longtemps encore, selon le mot prêté à M. de Metternich, le sublime-portier du Bosphore. Ce qui est en jeu dans la guerre actuelle, c'est le sort des provinces du Danube et de la Save, peut-être aussi de la presqu'île du Pinde. Les Russes engagent la lutte au nom du droit des peuples, au nom de la liberté contre l'esprit d'oppression et l'héritage de la conquête; peut-on espérer que cette campagne n'entraînera pas les défenseurs des opprimés à des conquêtes? Ce ne serait pas la première fois depuis 1814 et 1815 qu'une guerre, entreprise au nom de l'affranchissement des peuples, tournât à leur asservissement; c'est à la Russie de montrer sa sincérité et par là de reconquérir les sympathies que lui vient d'aliéner sa brusque entrée en guerre. Rien, on doit le reconnaître, n'autorise à douter de sa bonne foi, si ce n'est la difficulté de toujours rester maître de sa politique, de toujours résister aux entraînemens de la lutte et à l'enivrement de la victoire qui emporte les peuples et les gouvernemens au-delà de leurs desseins prémédités. « Si je suis contraint d'entrer en Bulgarie, j'en saurai bien sortir, » a dit le tsar à l'ambassadeur d'Italie. La sécurité de l'Europe et l'honneur de la Russie l'exigeront; par malheur, il est sou-

vent moins aisé d'abandonner le sol conquis par les armes que de forcer les retranchemens de l'ennemi. Il en est de la guerre après une victoire comme de l'escalade des rochers escarpés et des montagnes à pic, qui sont parfois plus faciles à gravir qu'à descendre. Il y a heureusement dans le passé des précédens encourageans, les Russes ont déjà en 1829 traversé en vainqueurs le Danube et le Balkan, et ils en sont revenus.

En se bornant à sa mission libératrice, la Russie reconquerra le droit qu'on lui dénie aujourd'hui de se présenter comme l'exécutrice des volontés de l'Europe. L'Occident, quoi qu'en disent ses détracteurs moscovites, n'est point insensible aux souffrances des chrétiens de l'Orient, tous ses vœux sont pour leur affranchissement; mais il ne veut point que la délivrance des peuples opprimés de l'Orient compromette sa propre sécurité, sa propre liberté. Une guerre sur les Balkans peut avoir des contre-coups qui mettent en péril l'équilibre déjà si mal affermi de l'Europe. Si vers l'embouchure du Danube il y a de petits peuples aspirant à l'affranchissement, il y a sur le Rhin, au centre même de l'Europe, des peuples grands et petits dont l'indépendance et la prospérité sont dignes de tout respect et intéressent hautement la civilisation. Ce serait payer trop cher l'émancipation des riverains du Danube que de l'acheter aux dépens de telle ou telle nation libre ou au prix d'une guerre générale. Si tout mouvement en Orient excite de telles inquiétudes en Occident, si, au moment où l'un des grands empires du continent prend en main sur le Danube la cause des opprimés, le reste de l'Europe ne se sent qu'à demi rassuré, à demi satisfait de cette générosité, la faute n'en est ni à notre folle cervelle ni à notre mauvais caractère, la faute en est au trouble latent et au malaise secret de l'Europe, aux secousses des dernières années et aux méfiances laissées par de trop récens souvenirs.

Si, devant la fatale obstination de la Porte, la guerre n'a pu nous être épargnée, elle peut au moins être circonscrite, être enfermée dans un cercle étroit. C'est là l'intérêt de tous, l'intérêt de la Russie, qui, pour ses finances et sa transformation intérieure, a plus que personne besoin de retrouver la paix; l'intérêt des puissances qui pourraient être tentées d'intervenir dans la lutte, et qui en élargissant le champ de bataille laisseraient la guerre remettre tout en question en Europe. Pour ne pas rencontrer devant elle d'autres adversaires que les Turcs, la Russie doit s'appliquer à calmer les défiances de l'Autriche et de l'Angleterre, elle doit se garder de suivre les conseils donnés jadis de Berlin à l'Italie, à l'égard de l'Autriche, se garder de faire une guerre à fond. La sagesse du tsar et le bon sens du peuple russe les empêcheront de chercher à

frapper l'empire turc au cœur; quelque puissent être les provocations de la victoire, ils sauront s'arrêter sur le chemin de Constantinople et ne point courir au-devant des susceptibilités anglaises. Le mieux pour la Russie, comme pour l'Europe, serait d'appliquer par les armes, sans trop le dépasser, le programme de la conférence de Constantinople. La délivrance des Bulgares, et l'occupation de la contrée sise entre le Danube et les croupes méridionales du Balkan, sont une tâche assez belle pour l'honneur du peuple russe, et assez difficile pour la gloire de ses armes. Sur le Danube et sur le Balkan comme en Asie, les troupes du tsar auront à vaincre l'homme et la nature (1). Si pour de tels sacrifices la Russie, qui n'a aucune indemnité pécuniaire à espérer de son adversaire, a besoin d'une compensation territoriale, elle en peut trouver en Asie sur la côte orientale de la Mer-Noire, dans le joli port de Batoum par exemple, qui, pour ses provinces du Caucase réduites au mauvais havre de Poti, serait un débouché précieux et un complément naturel.

Une fois les hostilités engagées, la raison et l'humanité doivent désirer que le sang versé ne soit point stérile pour la vallée du Bas-Danube et pour la liberté des chrétiens. Jusqu'ici, on ne saurait le nier, la diplomatie s'est toujours montrée impuissante à démêler les fils confus de la question d'Orient : elle n'en a jamais su dénouer un nœud qu'après qu'il avait été tranché par l'épée. Rien de durable ne s'est encore fait en Orient sans le secours des armes, et en revanche, ce qui ne peut se dire de tous les conflits, aucune guerre n'y est demeurée sans résultats. La guerre de Crimée a valu à l'Europe l'émancipation de la Roumanie, tout comme Navarin et les campagnes des Russes en 1828 et 1829 lui avaient valu l'indépendance de la Grèce ou pour mieux dire d'une partie de la Grèce. Puisse la guerre actuelle faire faire à cette éternelle question d'Orient un nouveau pas dans la seule voie des solutions rationnelles, dans la voie de l'autonomie des populations chrétiennes; c'est l'intérêt de la civilisation comme du repos futur de l'Europe. Que la lutte reste localisée, que l'affranchissement des chrétiens du Balkan ne coûte rien à l'indépendance d'autrui, et l'Occident se réjouira s'il peut dire au retour de la paix : Il n'y a qu'un peuple libre de plus en Europe.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) L'ouvrage de M. de Moltke sur les campagnes des Russes en 1828 et 1829 fait admirablement connaître le théâtre de la prochaine guerre et les obstacles que doivent rencontrer les Russes. C'est la même lutte qui recommence sur la même scène, mais avec de tout autres proportions, avec des forces incomparablement supérieures de part et d'autre.

LA FAUSSE SORTIE

DU

CHANCELIER DE L'EMPIRE ALLEMAND

Les grands hommes aiment à savoir comment on parle d'eux quand ils ne sont pas là; ils se défient de la gêne qu'inspire leur présence, leurs flatteurs les ennuient, et ils inventent des artifices pour mettre les langues en liberté. Le calife Haroun-al-Rachid s'amusait quelquefois à revêtir un déguisement pour se promener la nuit dans les rues de Bagdad; à la faveur de son incognito, il entrait en conversation avec les passans, et il découvrait ainsi ce que le petit peuple des faubourgs pensait du calife et de son grand-vizir. On raconte aussi l'histoire d'un grand seigneur anglais qui mit à l'épreuve ses amis et ses ennemis en se faisant passer pour mort. Il se fit rapporter tous les commentaires auxquels avait donné lieu la fausse nouvelle, toutes les oraisons funèbres qui avaient été prononcées en son honneur. S'il eut le chagrin de constater que plusieurs de ses amis avaient pris fort gaîment leur parti de son accident, il ne fut pas fâché d'apprendre que quelques-uns de ses ennemis lui avaient rendu justice en disant : « Après tout, cet homme avait du bon. » Argan éprouva un déplaisir et un plaisir du même genre quand, sur le conseil de Toinette, il s'avisa de contrefaire le mort. Sa femme, dont il se croyait adoré, s'écria : « Le ciel en soit loué! me voilà délivrée d'un grand fardeau. Quelle perte est-ce que la sienne, et de quoi servait-il sur la terre? Un homme incommode à tout le monde, fatiguant sans cesse les gens et grondant jour et nuit servantes et valets. » En revanche, Argan eut la joie de se voir pleuré par sa fille Angélique, qu'il accusait à tort d'être une mauvaise fille ; il lui ouvrit brusquement ses bras en lui criant : « Je ne suis pas mort, et je suis ravi d'avoir vu ton bon naturel. »

M. de Bismarck vient de faire la même expérience que le malade imaginaire; il a mis à l'épreuve ses amis et ses ennemis, les gens de

sa maison et les gens du dehors; il s'est procuré la satisfaction de savoir ce que Berlin, l'Allemagne, le monde entier pensaient de lui, et il ne peut se plaindre du résultat de son enquête. Pendant quelques jours, le bruit a couru que le tout-puissant chancelier de l'empire germanique avait donné sa démission. Charles-Quint, accablé de gloire et de dégoûts, avait abdiqué l'empire pour se retirer au couvent de Saint-Just, où il employait son temps à régler des horloges. Personne ne soupçonnait M. de Bismarck de vouloir se retirer dans un couvent; mais on assurait qu'usé par ses glorieuses fatigues, las de lutter contre des compétiteurs incommodes, contre des intrigues de cour qui traversent ses desseins et paralysent ses forces, irrité de ne pouvoir se débarrasser d'agens indociles qui résistent à ses fantaisies, il déposait l'écrasant fardeau de ses honneurs et de ses charges et qu'il avait résolu de s'enterrer à jamais à Varzin pour ne plus s'occuper que d'exploiter ses forêts et de compter ses sapins. Il y avait bien de l'invraisemblance dans ces bruits. Sans doute on n'ignorait pas que depuis longtemps une partie de la cour de Prusse nourrit des dispositions hostiles à l'égard du chancelier et qu'une auguste personne n'a jamais pu se réconcilier entièrement avec lui; mais on savait aussi que l'impératrice d'Allemagne a renoncé à exercer quelque influence sur les affaires, qu'elle se contente de sauver sa dignité par son silence, qu'elle se recueille dans ce bonheur triste, mais fier, que procure aux âmes nobles le sentiment d'être toujours demeurées fidèles à leur caractère et de ne s'être jamais inclinées devant la fortune, et qu'enfin son action se borne à intervenir de temps à autre en faveur de tel de ses amis dont la situation est menacée par des coups de tête ou de boutoir. On savait également que depuis que le comte Arnim a été mis hors de combat, il n'est pas un homme en Allemagne qui se croie de taille à supplanter M. de Bismarck, et ceux qui connaissaient le général Stosch ont souri à la pensée qu'on pût transformer cet administrateur habile et capable en un rival dangereux de César. Le général a été bien surpris et plus chagriné encore que surpris du rôle qu'on lui attribuait; il a trop de mérite pour se méconnaître, et il n'a eu garde de prendre au sérieux les portraits de fantaisie qu'on faisait de lui. Toutefois, malgré l'invraisemblance de la nouvelle, pendant quarante-huit heures l'Europe l'a tenue pour vraie. Plus d'un journaliste a pris la peine de raisonner longuement sur les causes et sur les conséquences d'un événement qui n'avait pas eu lieu; d'autres ont cru le moment venu de prononcer sur l'illustre démissionnaire le jugement de la postérité, et ils ont accompagné leur verdict de considérations plus ou moins flatteuses, plus ou moins équitables. Au milieu de ce grand bruit de plumes courant à bride abattue sur le papier, la France s'est fait remarquer par sa discrétion, par sa réserve, par sa retenue; elle a prouvé qu'elle ne voyait pas dans la retraite de M. de Bismarck un gage

de sécurité pour elle, et, s'il veut être juste, il doit lui dire comme Argan à sa fille : « Je suis ravi d'avoir vu ton bon naturel. »

L'Europe ne tarda pas à se désabuser ; elle apprit bientôt que la démission de M. de Bismarck n'avait point été acceptée, que sa retraite définitive s'était changée en un congé, et bientôt après que ce congé n'en était pas un, que le chancelier se proposait seulement de changer d'air, qu'en son absence il se déchargerait du détail des affaires courantes sur le secrétaire d'état, M. de Bulow, et sur le président de la chancellerie, M. Hoffmann, mais que ces deux personnages ne seraient que ses représentans, ses mandataires, prenant ses ordres, recevant ses instructions, et qu'il garderait la haute main sur tout, la responsabilité et le contre-seing. Ce qui vient de se passer n'est qu'un nouvel accès, plus grave que les autres, de ce mal intermittent, de cette maladie périodique que les Allemands appellent *die Reichskanzlerkrisis*, la crise du chancelier de l'empire; mais cette crise a tourné tout autrement qu'on ne le pensait, même en Allemagne; M. de Bismarck en est sorti triomphant. Il avait éprouvé quelques contrariétés, quelques mécomptes, il avait cru démêler chez quelques-uns de ses agens des velléités de résistance, il craignait que certaines réformes auxquelles il attache une grande importance ne rencontrassent une opposition inquiétante parmi ses collègues du ministère prussien ou dans le sein du *Reichstag*. Il a mis à tout le monde le marché à la main. On lui attribue ce mot : — « Je suis curieux de savoir ce qu'ils feront sans moi. » Il savait d'avance qu'on n'essaierait pas de rien faire sans lui, et l'événement a justifié sa confiance. On l'a jugé indispensable; il a fait ses conditions, elles ont été acceptées et par le souverain et par les partis. Aujourd'hui tout le monde est à sa discrétion, et on peut affirmer que jamais sa situation n'avait été aussi forte qu'aujourd'hui. Il jouait quitte ou double, il a gagné la partie. Ce doit être pour son orgueil une vive satisfaction, et il serait heureux, s'il pouvait l'être. Hélas! il se plaît à répéter qu'il est le plus malheureux des hommes. Plus d'un chancelier lui envierait son malheur; mais il en est des grands politiques comme des grands artistes, ils sont agités d'une éternelle inquiétude qui fait leur supplice. M. de Bismarck n'a pas été mis au monde pour être heureux, ce n'est point sa vocation, et il doit s'en consoler en méditant cette sentence d'un philosophe : — « Il y a heureusement dans ce monde autre chose que le bonheur. »

Un politique d'outre-Rhin nous disait, il y a quelques années : « La constitution de la confédération de l'Allemagne du nord a été faite par un homme et pour un homme; il en résulte que toutes les fois que cet homme a un accès de fièvre, ou qu'il a mal dormi, ou qu'il n'a pas dormi du tout, il y a crise dans les affaires de l'état. » L'empire allemand a emprunté sa constitution à la confédération de l'Allemagne du nord, et ce qui était vrai il y a sept ans l'est encore aujourd'hui. L'homme

qui est chancelier de l'empire allemand et qui seul est responsable de tout ce qui s'y passe est en même temps président du ministère prussien, président du conseil fédéral, et il ne peut se dispenser de prendre une part active aux délibérations du *Reichstag*, et même des deux chambres prussiennes, quand il leur soumet quelque projet de loi qui intéresse les destinées de l'empire. Qu'il vienne à tomber malade, tout languit, ou la confusion se met partout. Quand M. de Bismarck se plaint de sa santé, on peut l'en croire, et il n'est point un malade imaginaire. Les sages prétendent qu'il se porterait mieux, s'il distribuait mieux son temps, s'il réglait mieux sa vie, s'il prenait plus de soin de ses redoutables nerfs. Il ne se couche jamais avant quatre heures du matin, il résiste au sommeil jusqu'à sept heures, il dort jusqu'à midi. A son réveil, les affaires ont eu le temps de s'accumuler, il les aborde avec humeur, avec chagrin ou même avec colère; c'est le terrible réveil du lion, *quærens quem devoret*. Les sages en parlent à leur aise. M. de Bismarck apprît-il à gouverner sa vie, ses heures et ses nerfs, il faudrait un miracle pour qu'il n'y eût jamais de crise dans sa santé et dans les affaires de l'état. Un corps d'airain pourrait seul résister, sans fléchir jamais, à cette charge effrayante d'occupations et de soins qui pèse sur la tête d'un chancelier de l'empire allemand. Cette machine est tout un monde, et le mécanicien qui l'a construite est le seul qui en connaisse le secret, le seul qui puisse la faire marcher et répondre de tout; si un rouage se détraque, c'est à lui qu'on impute l'accident, et c'est à lui de parer aux conséquences. Dès 1869, alors que la machine était moins compliquée, M. de Bismarck se plaignait à un de ses intimes que l'excès des fatigues eût ruiné son robuste tempérament; il lui exprimait sa crainte de ne pouvoir suffire jusqu'au bout à sa tâche, il lui témoignait le désir de trouver une combinaison qui lui permît de sortir du ministère prussien, pour se consacrer tout entier aux affaires de l'empire. Mais, comme l'ont remarqué judicieusement les auteurs d'un livre qui vient de paraître, « le gouvernement de l'Allemagne ne représente pas exclusivement les intérêts généraux de la fédération, il représente surtout les intérêts particuliers d'un état fédéré qui domine les autres; c'est pour cela que l'empire allemand, tout en empruntant les formes extérieures d'un état fédératif, constitue plutôt en réalité une union d'états demi-souverains avec un état souverain (1). » M. de Bismarck ne peut renoncer à diriger les délibérations et la conduite du gouvernement prussien; livré à lui-même, ce gouvernement enverrait peut-être au conseil fédéral des plénipotentiaires qui contrarieraient les vues du chancelier. Malgré qu'il en ait, M. de Bismarck doit gouverner un empire et un royaume. Les intérêts de ce royaume et de cet empire ne sont pas toujours les mêmes, il est tenu de les concilier, sous peine de se voir

(1) *Précis du droit des gens*, par MM. Th. Fruck-Brentano et Albert Sorel, Paris, Plon et Comp., 1877, p. 42.

accusé par les uns d'être un mauvais Allemand, par les autres d'être un mauvais Prussien, et on assure qu'il est difficile d'être à la fois Prussien et autre chose.

Ajoutez à la responsabilité écrasante qui pèse sur cet homme extraordinaire la nécessité où il se trouve de rendre compte de tout ce qu'il veut et de tout ce qu'il fait. Grâce à lui, l'empire allemand n'est pas entré en possession du véritable régime parlementaire; mais on vit à Berlin sous le régime de l'universelle discussion, et tant qu'il habite cette ville terrible dont le séjour lui devient odieux, M. de Bismarck doit passer sa vie à discuter. Il ne discute pas seulement avec son souverain pour obtenir de lui le renvoi de tel fonctionnaire qui manque de souplesse, il discute avec ses collègues dans le ministère prussien pour leur démontrer que ses projets de loi ne sont pas contraires aux intérêts de la Prusse, il discute avec les plénipotentiaires du conseil fédéral pour leur prouver que sa politique n'attente pas à l'indépendance des petits états, il discute avec les députés du *Reichstag* pour les gagner à ses vues d'économie sociale, pour combattre les préjugés de celui-ci, pour calmer les impatiences de celui-là. C'est un pénible et humiliant travail pour cette raison superbe que d'avoir à s'expliquer avec des raisons subalternes, que de se dépenser en paroles pour convertir à ses idées ceux qui ne comprennent pas et ceux qui ne veulent pas comprendre. A mesure que grandissent l'orgueil et le mépris des hommes, s'accroissent aussi l'horreur de parler et l'impatience fiévreuse causée à des nerfs orageux par le bourdonnement d'une mouche. Cet homme de haute taille est condamné chaque jour à se plier en deux pour pénétrer dans des portes basses; il en a comme une courbature d'esprit, et il lui prend par intervalles des fureurs de briser tous les linteaux et de démolir toutes les portes. C'est à quoi pense le lion en se réveillant à midi. On a dit que M. de Bismarck était une figure unique dans l'histoire; c'est que sa situation est unique. Il s'est trompé d'heure, il aurait dû venir au monde avant l'invention des parlemens. Qu'on se représente les souffrances d'un génie césarien, né pour commander et réduit à l'ingrat labeur de convaincre.

Sa tâche serait plus aisée s'il avait une meilleure assiette parlementaire, s'il était parvenu à grouper autour de lui une majorité cohérente, compacte, dévouée à ses projets, et qui s'abstînt de lui marchander son concours. La majorité sur laquelle il s'appuie est indisciplinée, elle le discute et le marchande. M. de Bismarck est un solitaire, la solitude est son élément; la postérité le verra de préférence sous les traits de l'ermite de Varzin, causant avec ses gardes-chasse, avec ses chevaux, et ne communiquant avec le reste de la terre que par un fil télégraphique. Il a dans le tempérament une sorte de sauvagerie romantique, pour qui c'est un plaisir de dompter un coursier fougueux et un mortel ennui de mettre à la raison M. Lasker; mais la principale cause de son isolement

est que, dans le fond, ce grand révolutionnaire a l'esprit tempéré et que, préoccupé de concilier des intérêts contradictoires, il suit avec une énergique persévérance une politique de transaction, trop audacieuse pour les uns, trop timide pour les autres. Il a dû rompre avec ses amis d'autrefois, avec les conservateurs prussiens, qui ne l'auraient jamais aidé à faire l'Allemagne. Il avait décidé dès le principe que le particularisme prussien était le plus tenace, le plus dangereux de tous, et que, pour pouvoir médiatiser les petits états, il fallait commencer par médiatiser la Prusse. Il ne pouvait exécuter ses desseins qu'en liant partie avec les nationaux-libéraux, qu'il aime peu et qui lui reprochent ses ménagemens; ces doctrinaires n'ont de goût que pour les mesures radicales. L'un d'eux disait : « L'Allemagne ne sera faite que lorsque nous serons débarrassés à jamais de toutes ces petites dynasties, qui ne s'occupent que de thésauriser. » M. de Bismarck tient plus de compte de ces petites dynasties, il n'est pas disposé à les jeter si cavalièrement par-dessus bord; il veut bien alléger le navire, mais il n'entend pas le décharger de son lest, et les petites couronnes servent à lester l'empire allemand. Les relations qu'il entretient avec les nationaux-libéraux sont sujettes à bien des difficultés, à bien des tracasseries. Il avait pensé qu'en déclarant la guerre à l'église catholique, il donnerait une satisfaction suffisante au radicalisme de ses alliés; mais les nationaux-libéraux acceptent avec gratitude tout ce qu'il leur donne et lui demandent avec insistance tout ce qu'il est résolu à ne pas leur donner. Ils le mettent en demeure d'instituer un ministère responsable de l'empire; il leur répond : « Le ministère, c'est moi, moi seul, et c'est assez. » Il veut être tout ou n'être rien, et il se refuse à partager la responsabilité avec qui que ce soit, au risque de succomber à la peine. Il adore le fardeau qui le tue.

La constitution de l'empire allemand est incomplète, elle devrait renfermer un article ainsi conçu : « Le chancelier de l'empire est tenu de se porter toujours bien. » Mais M. de Bismarck ne peut s'engager à se bien porter qu'à la condition que ses alliés ne lui donneront jamais aucun ennui et que les fonctionnaires à ses ordres feront tous serment d'être aussi intelligens que dociles, aussi dociles qu'intelligens. Il suffit d'un indiscipliné, d'un faiseur d'objections, d'un ergoteur, pour compromettre sa santé, et s'il ne peut obtenir la mise à pied de l'ergoteur, il parle incontinent de s'en aller. Plusieurs des mesures qu'il a le plus à cœur, le rachat des chemins de fer par l'empire, la réforme de l'impôt, l'établissement de droits compensateurs, avaient été critiquées en haut lieu, et, d'autre part, les dernières élections n'avaient pas répondu entièrement à ses désirs; il avait sujet de craindre que la majorité du *Reichstag*, avant de voter les nouveaux projets de loi, ne s'avisât, selon sa coutume, de lui faire ses conditions, qu'il juge inacceptables. Il a pris les devans, il a offert sa démission, comme il l'avait déjà fait en 1874.

Cette fois, la crise a duré assez longtemps pour qu'on pût passer en revue tous les successeurs qu'il était possible de lui donner, tous les hommes capables de le remplacer et qui ont en eux l'étoffe d'un chancelier de l'empire. Un député du *Reichstag* s'est fait l'interprète de l'opinion publique quand il a dit : « Rien de plus frappant que l'accueil qu'ont trouvé partout les divers projets colportés par les journaux touchant les successeurs possibles du prince de Bismarck. Il y avait dans le nombre des dignitaires de l'empire fort considérés, des hommes éminens qui se sont distingués dans la guerre, dans la paix, dans les délibérations parlementaires, et aucun de nous, si on nous avait demandé lequel de ces hommes était de force à porter le fardeau colossal qui pèse aujourd'hui sur les épaules de M. de Bismarck, n'aurait pu réprimer un sourire. En vérité, après cet examen, tous ces hommes de mérite courent le risque de devenir des personnages presque grotesques. » On ne peut aspirer à remplacer M. de Bismarck sans se couvrir de ridicule, voilà la morale de la pièce qui vient de se jouer à Berlin.

Il ne pouvait venir à l'esprit de personne que l'empereur Guillaume acceptât la démission du chancelier. S'il devait jamais se séparer du grand ministre dont il a su deviner le génie, de ce serviteur providentiel avec qui il a couru tant de hasards et qui lui a mis sur la tête la couronne impériale, il croirait divorcer avec son passé et avec sa gloire. Les souverains de la Prusse ne considèrent que le bien de l'état; ils contractent de bonne heure l'habitude de lui sacrifier leurs aises et leurs commodités. Sans doute l'empereur Guillaume a souffert quelquefois des échappées d'humeur et des haut-le-corps de l'impérieux chancelier, il a pu blâmer ses incartades, ses emportemens, ses rancunes implacables; mais il en a pris philosophiquement son parti et s'est contenté de dire : — « Il est ainsi fait, il faut le prendre comme il est. » — Personne à Berlin ne s'est étonné de son attitude pendant la crise; elle a été ce qu'on attendait. On a été plus surpris de l'intervention active du prince impérial; le zèle qu'il a déployé est pour M. de Bismarck un gage qui a son prix. On savait que depuis 1870 le prince Frédéric-Guillaume s'était rapproché de M. de Bismarck, dont il avait souvent désapprouvé la politique. Ce rapprochement était devenu plus sensible encore depuis le jour où le chancelier avait ouvert sa campagne contre l'église. L'insistance avec laquelle l'héritier du trône de Prusse et de la couronne impériale a représenté à M. de Bismarck que l'Allemagne avait besoin de lui a été fort remarquée. C'était lui dire qu'il serait l'homme du futur règne. Ce point n'est plus mis en question, et c'est peut-être un des éclaircissemens que M. de Bismarck désirait se procurer; il s'est toujours soucié de tâter le pouls à tout le monde, de faire le bilan de sa situation. Le présent lui appartient, l'avenir est à lui.

Comme le souverain, comme la dynastie, le parlement s'est empressé d'affirmer bien haut que M. de Bismarck est un homme nécessaire, et

que ses adversaires eux-mêmes ne peuvent se passer de lui. La séance tenue par le *Reichstag* le 13 avril a été aussi intéressante que significative. Chaque parti avait délégué l'un de ses principaux orateurs pour payer son tribut d'hommages à l'illustre malade, et pour le supplier de rétablir le plus tôt possible sa santé. L'un des chefs de ce parti progressiste, que M. de Bismarck a pris en détestation, est venu déclarer le premier que tous les successeurs présomptifs et présomptueux du chancelier sont des hommes qui ont perdu le sentiment du ridicule. A la vérité, le docteur Hænel a eu soin de représenter au *Reichstag* que la gravité de la crise était un avertissement, qu'une constitution dont le bon fonctionnement dépend de la santé d'un homme et se trouve être à la merci d'une attaque de nerfs demande à être remaniée; mais il a promis, sans se faire prier, d'ajourner indéfiniment toutes les propositions qu'il pouvait être tenté de faire à ce sujet. Après le docteur Hænel, M. de Bennigsen, le chef le plus considéré du parti national-libéral, a rappelé tous les services rendus à l'Allemagne par M. de Bismarck, tous les titres qu'il possède à son éternelle gratitude; il a ajouté que, bien que l'institution d'un ministère responsable de l'empire fût une réforme nécessaire, cette réforme ne devait être tentée qu'avec l'agrément et le concours du chancelier, parce que seul il pouvait la faire accepter de l'Allemagne, et il a conclu qu'il fallait attendre son complet rétablissement pour soulever la question. A son tour, le chef du centre catholique, M. Windthors, a pris la parole et il a nié que le bruit qui avait couru de la retraite définitive de M. de Bismarck eût été un sujet de joie pour les ultramontains allemands. « M. de Bismarck, s'est-il écrié, a prouvé par ses actes que lorsqu'il voudra nous rendre la paix religieuse, il sera plus apte à le faire que personne, et, pour ma part, si jamais des négociations venaient à s'ouvrir pour mettre fin à la lutte, j'aimerais mieux traiter avec lui qu'avec la bureaucratie prussienne. » Par la bouche de M. de Kleist-Retzow, le parti conservateur a dit aux libéraux : « Messieurs, si vous voulez du bien au chancelier de l'empire, si vous souhaitez sincèrement que sa cure de repos lui soit profitable, ne venez pas nous proposer des réformes qui, vous le savez, ajouteraient aux difficultés de sa situation, achèveraient de lui rendre la vie insupportable. C'est à lui, c'est à lui seul, quand il aura recouvré ses forces, de corriger ce qu'il peut y avoir de défectueux dans nos institutions. » Enfin, le représentant des conservateurs libres, le comte Bethusy-Huc, a déclaré que le premier devoir du parlement était de voter les lois qui tiennent au cœur du chancelier, en particulier l'abolition des contributions matriculaires et le remaniement des impôts, et il a déclaré aussi que le retour de la crise ne pouvait être prévenu que si le chancelier de l'empire trouvait dans le ministère prussien cette homogénéité de vues en matière d'impôt et de finances qui est indispensable à l'exécution de ses plans. C'est ainsi que dans cette re-

marquable séance, tous les partis sont venus, dans une attitude inclinée, déposer des couronnes aux pieds de l'homme nécessaire. Ils ont tous dit : — Puisque nous ne pouvons le remplacer, conspirons avec ses médecins pour le rétablissement de sa santé. Abstenons-nous de toute discussion qui lui serait désagréable; ne faisons pas de bruit, ne parlons pas trop haut, ajournons les réformes que nous nous proposions de lui demander, et votons sans plus tarder celles qu'il nous demande et qui ne nous agréent qu'à moitié. Puisque nous avons le bonheur d'avoir à notre tête un grand homme, nous sommes tenus d'en prendre soin; périssent nos espérances pourvu qu'il se porte bien ! — L'Allemagne est un pays où, dans les grandes occasions, le patriotisme l'emporte sur l'esprit de parti. Si le *Reichstag* n'avait pas fait son devoir, le pays l'aurait mis à la raison. Les villes et les campagnes se seraient émues, le *meeting* de Brême aurait trouvé partout de l'écho, et M. de Bismarck aurait prouvé une fois de plus qu'il tient l'Allemagne dans sa main.

S'il se plaint qu'il manque quelque chose à son triomphe, il est vraiment bien difficile. Peut-être dans les loisirs très occupés que lui procureront son congé et les plaines du Lauenbourg trouvera-t-il quelques instans pour relire Shakspeare, qu'il connaît si bien, et en particulier la tragédie de *Coriolan,* qui doit lui plaire entre toutes. Le grand poète y a peint un politique patriote et ambitieux qui a rendu d'éclatans services à son pays, mais qui souffre d'une maladie funeste et incurable, le mépris des hommes. Il n'a de respect que pour Volumnie, sa mère, ni d'affection que pour sa femme Virgilie, laquelle baisse la tête et se tait devant lui, et qu'il appelle en souriant « mon cher silence. » Lorsque le peuple ingrat l'exile de Rome : « Triste meute de chiens, s'écrie-t-il, dont je hais le souffle autant que les vapeurs d'un marais empesté, dont j'estime la tendresse autant que la carcasse d'un mort sans sépulture qui corrompt l'air autour de moi, ce n'est pas vous qui me bannissez, c'est moi qui vous bannis de ma présence. Restez où vous êtes avec vos pensées changeantes; que vos âmes soient à la merci du moindre bruit qui peut frapper vos oreilles! Que vos ennemis, en agitant leurs panaches, vous soufflent au cœur un lâche désespoir! Gardez toujours le pouvoir de bannir vos défenseurs jusqu'à ce qu'ennemis de vous-mêmes, incapables de vous sauver, votre ignorance vous fasse tomber aux mains de quelque nation qui aura raison de vous sans coup férir. Vous êtes cause que, méprisant ma patrie, je lui tourne le dos. Il y a un monde ailleurs. » Ah! que le sort de M. de Bismarck est différent de celui de Caïus Marcius, vainqueur de Corioles! Parle-t-il de quitter Rome, de l'abandonner à elle-même, à son ignorance, à ses pensées changeantes, Rome se met à ses pieds pour le retenir, et si jamais elle était tentée d'oublier ses promesses, il lui dirait : « J'ai voulu te débarrasser de moi; pourquoi m'as-tu retenu? » Il n'a pas définiti-

vement retiré sa démission; il consent à essayer de rétablir sa santé, il s'est réservé le droit de renouveler le crise quand il lui plairait.

« Rome n'est pas l'univers, disait Coriolan, il y a un monde ailleurs. » Qu'il se retire à Varzin ou dans le Lauenbourg, M. de Bismarck porte un monde avec lui, le monde de ses pensées. Il a pris son congé au moment où la guerre éclatait sur les bords du Danube. Un éminent homme d'état prétendait jadis que « les choses, pas menées, mènent à la guerre. » Les affaires d'Orient ont été si peu ou si mal menées que la diplomatie a dû passer la parole aux canons. M. de Bismarck a quitté Berlin avec l'assurance qu'il aurait désormais toute sa liberté d'action non-seulement pour proposer les lois qu'il croit utiles à l'empire et au royaume dont il a la gestion, mais pour faire prévaloir sa politique en Orient. Ce n'est pas seulement le chancelier, c'est le ministre des affaires étrangères qui vient d'obtenir un blanc-seing. En attendant que l'heure soit venue de faire connaître sa pensée, il se dérobe aux curiosités, aux questions indiscrètes, aux sollicitations de la diplomatie; il est rentré dans son nuage, où parfois l'Europe croit entendre gronder la foudre, nuage qui n'est transparent que pour lui et au travers duquel son œil ardent promène ses regards sur toutes les cases de l'échiquier européen.

Personne ne doute en Allemagne ni ailleurs qu'un grand rôle ne soit réservé à M. de Bismarck dans le règlement des affaires orientales et des remaniemens territoriaux qui pourraient en résulter. Personne ne doute qu'à l'heure fatale il n'apparaisse comme le *deus ex machina* et qu'il ne prononce le mot décisif. Quel sera ce mot? Peut-être n'en sait-il rien, peut-être ses combinaisons ne sont-elles pas encore définitivement arrêtées. La politique est pour lui une dynamique, il étudie les forces en jeu, et les événemens déterminent sa conduite. Il est à la fois l'homme des vues lointaines, des longues préparations et des improvisations soudaines et hardies. Le 23 novembre 1872, M. de Balan écrivait au comte Arnim : « Son altesse vous fait remarquer à cette occasion, comme habituel à la politique allemande, le défaut de se préparer trop tôt aux événemens dans une direction déterminée. »

De tous les orateurs qui ont pris la parole dans la séance du 13 avril, M. de Bennigsen était, de l'avis commun, le mieux placé pour pénétrer les impénétrables desseins de M. de Bismarck, et le langage qu'il a tenu était de nature à rassurer l'Europe : « Dans ce moment, a-t-il dit, les yeux du monde entier sont dirigés sur les affaires d'Orient, qui touchent plus ou moins aux intérêts de tous les états. L'Europe tout entière est convaincue que, si l'on réussit à localiser le conflit qui est sur le point d'éclater et à prévenir une collision générale, c'est la politique pacifique du chancelier allemand qui mettra le poids décisif dans la balance. Peu d'années se sont écoulées depuis que nous avons dû rassembler toutes nos forces pour faire prévaloir nos droits sur l'opposition

de l'Autriche et de la France, et cependant, après de si redoutables événemens et de si glorieux succès qui ont excité dans tous les cabinets la jalousie, la surprise et la crainte, nous avons réussi à répandre partout la conviction que l'Allemagne n'est pas une puissance essentiellement militaire et guerrière, mais qu'après avoir reconquis ses anciennes frontières, elle s'est imposé la tâche de poursuivre par des voies pacifiques son développement intérieur, sans nourrir aucun mauvais dessein à l'égard des puissances voisines. C'est l'œuvre de l'empereur et de son chancelier, et voilà pourquoi non-seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe, la retraite du chancelier de l'empire serait considérée comme un événement fatal et inquiétant. » — « M. de Bennigsen, a répondu le chef du centre catholique, a coutume d'être bien informé; puisqu'il a insisté sur la politique pacifique de M. de Bismarck, j'en conclus que cette politique l'emporte aujourd'hui, et personne ne peut s'en réjouir plus que moi dans un moment où les troubles orientaux ont provoqué une guerre ouverte entre deux puissances. » C'est ainsi que dans la séance du 13 avril M. de Bismarck a été célébré comme le génie de la paix, et le 26 avril, les déclarations faites par M. de Bennigsen ont été confirmées par M. Lasker et par M. de Moltke lui-même. Si ces prophéties excellentes s'accomplissent, si M. de Bismarck travaille à localiser la guerre et à préserver la paix générale, si le jour où il sortira de son nuage il se présente au monde une branche d'olivier à la main, le monde lui en aura la plus vive reconnaissance, et la santé du chancelier deviendra aussi chère à l'Europe qu'elle peut l'être à M. de Bennigsen ou au comte Bethusy-Huc.

Il est téméraire assurément de vouloir annoncer et prédire ce que fera M. de Bismarck, tel cas échéant. Nous vivons dans un temps où les événemens semblent se jouer de toutes les prévoyances humaines, où toutes les mesures proposées trompent l'attente de ceux-là même qui avaient cru sauver la paix du monde en les conseillant. On voit dans une comédie représentée avec beaucoup de succès un intrigant politique qui, moyennant finance, emploie des femmes de petite vertu à extorquer leurs secrets à tous les secrétaires de deuxième ou de troisième classe qu'elles peuvent attirer dans leurs filets; ce malhonnête bonhomme, fin comme une dague de plomb, revend très cher à son gouvernement les précieuses informations que lui procurent ses sirènes blondes ou brunes. Les temps sont bien changés; aujourd'hui les secrets de secrétaires, qu'ils soient de première ou de deuxième classe, ne valent pas beaucoup d'argent. Les chargés d'affaires eux-mêmes, les chefs de légations, les ambassadeurs, n'ont pas de peine à ne pas commettre le péché d'indiscrétion, il leur en coûte peu d'avoir l'air d'ignorer ce qu'ils ne savent pas. Il vivent la plupart au jour le jour, et leur tête deviendrait subitement transparente que nous n'en serions pas plus éclairés sur l'avenir prochain de l'Europe. N'avons-nous pas entendu des diplomates

qui revenaient de Constantinople et des ministres des affaires étrangères déclarer d'un ton de certitude que personne ne voulait la guerre, que nous avions devant nous deux ans de paix assurée? Quelques jours plus tard les Russes passaient le Pruth. Pendant de longs mois, l'Europe tout entière s'est appliquée à conjurer cette guerre dont les conséquences probables l'effrayaient; toutes les précautions qu'elle a pu prendre n'ont servi qu'à précipiter le sinistre dénoûment. Mémorandums, conférences, protocoles, ont tourné à mal, et on a mis le feu aux poudres en cherchant à les noyer. Le public européen se demande si tant de bonnes intentions ont été traversées par une politique machiavélique, aussi raffinée dans ses moyens que profonde dans ses calculs, ou si l'irréflexion, les entraînemens, les maladresses n'ont pas tout fait, si les malins ne sont pas des dupes, et s'il ne faut pas répéter avec Voltaire : « Ainsi va le monde sous l'empire de la fortune; elle nous fait jouer en aveugles à un jeu terrible, et nous ne voyons jamais le dessous des cartes. »

Une chose est certaine, l'Allemagne désire sincèrement que la guerre qui vient d'éclater en Orient soit resserrée dans son foyer, et beaucoup d'Allemands, lesquels ne sont pas tous députés au *Reichstag,* sont persuadés que c'est M. de Bismarck qui, après avoir fait la part du feu, l'empêchera de gagner la maison voisine. L'un d'eux nous disait : — « On juge mal le chancelier. Il a jadis étonné l'Europe par son audace, il l'étonnera par sa sagesse et sa modération. Au plus fougueux des tempéramens, il joint cette haute raison qui met un frein à l'esprit d'entreprise et lui interdit de dépasser le but; il a le sens de la mesure, du possible, et il se connaît en vraie gloire. Tenez pour certain qu'il est moins occupé de rêver des agrandissemens périlleux qui compromettraient son œuvre que de la rendre durable, définitive, de bâtir sa maison à chaux et à ciment, de mettre hors d'insulte et hors de discussion le puissant empire qu'il a créé. Il disait en 1874 : « J'ai besoin de dix ans de paix pour faire l'Allemagne. » La guerre générale le dérangerait dans son travail. Vous objecterez peut-être qu'il ne tenait qu'à lui d'étouffer dans sa naissance le conflit oriental et d'arrêter la Russie comme plusieurs d'entre nous avaient la candeur de le lui demander. L'alliance moscovite a joué toujours un trop grand rôle dans ses combinaisons et lui a rendu de trop grands services pour qu'il ne se crût pas tenu de la ménager. Il n'a pas fait cause commune avec les Russes, mais il a usé de tolérance; il leur a dit : « Dieu vous soit en aide! passez le Pruth à vos risques et périls! » Il ne pouvait lui convenir que, ne trouvant pas à Berlin les complaisances, les empressemens auxquels ils pensaient avoir droit, ils allassent chercher ailleurs un allié. Son déplaisir a été vif lorsqu'il a cru s'apercevoir que Saint-Pétersbourg coquetait avec Paris; cette intrigue coupable lui a porté sur

les nerfs. Heureusement la France a fort bien compris que les avances que lui faisait la Russie n'étaient pas sérieuses, qu'elles étaient seulement destinées à exciter les jalousies de l'Allemagne, à la rendre plus souple, plus complaisante aux désirs du prince Gortchakof. Selon l'expression d'un spirituel diplomate, le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait faire jouer à la France le rôle d'une mouche cantharide; mais c'est un rôle qu'elle a eu la modestie ou l'orgueil de refuser. M. de Bismarck n'a pas de raisons pour douter de la sagesse des Français, tant qu'ils seront en république; mais il estime que cette sagesse est le fruit de l'inquiétude, et de temps à autre il croit nécessaire de réveiller les inquiétudes françaises par des tracasseries. Cet homme si audacieux est infiniment circonspect et aussi longtemps que le grand ouvrage de l'organisation intérieure de l'Allemagne ne sera pas achevé, il sera défiant et ombrageux. Il a jugé que dans l'intérêt de l'unité allemande il devait entrer en lutte avec l'église et le particularisme catholique, et que des provinces gouvernées par un clergé ultramontain seraient toujours des provinces d'une fidélité douteuse. Il a aujourd'hui sa Vendée, et quiconque se permet de conspirer avec sa Vendée est à ses yeux son pire ennemi; il n'est pas besoin de vous dire qu'il est dans son caractère d'aimer à détruire ses ennemis, et si jamais il voulait ameuter les Allemands contre la France, certaines imprudences cléricales lui donneraient beau jeu. »

On peut répondre à cela que, de ce côté-ci des Vosges, l'opinion publique n'a pas attendu les avertissemens de M. de Bismarck pour faire justice de certaines imprudences cléricales et des provocations insensées de prélats brouillons qui calomnient l'épiscopat, en faisant croire aux étrangers que les évêques français sont des Français dont la patrie n'est pas en France. Bien que la France n'éprouve point ces craintes perpétuelles, ces appréhensions pusillanimes qu'on se plaît à lui prêter, elle est fermement résolue à ne pas se mêler des affaires de ses voisins, et elle n'aurait garde de conspirer avec les Vendéens d'aucun pays. Elle exige de son gouvernement qu'il n'épouse aucune autre cause que la sienne, et elle se défie de tous les conseils que pourraient lui donner les hommes de parti. Cléricaux ou autres, les hommes de parti ont tous l'esprit monastique, ils ont plus à cœur la prospérité de leur couvent que le bien de leur patrie. Nous avons lu quelque part que quand Mahomet II assiégea Constantinople, les moines s'occupaient beaucoup plus de défendre contre l'hérésie l'éternité de la lumière du Thabor, qu'ils croyaient voir à leur nombril, que de défendre la ville et ses remparts contre les Turcs.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1877.

C'est donc décidé, fatalement décidé, tout aura été inutile. Vainement les empereurs, les chanceliers, les ministres, les diplomates, tous les sages ou ceux qui passent pour sages, auront pendant deux ans mis en commun leur habileté, leur prudence, sans doute aussi leur esprit de conciliation, dans une suite de négociations, de mémorandums et de protocoles : voilà le résultat! L'outre aux tempêtes est rouverte en Orient.

Dût cela ressembler à de l'ingénuité, on nous permettra de dire qu'il y a peu d'aventures plus humiliantes pour la diplomatie. Quoi! six grands gouvernemens qui représentent l'Europe s'agitent depuis deux années autour d'une question qui touche sans doute aux points les plus vifs, les plus délicats de la politique, mais qui avant tout est une question d'humanité et de civilisation. Ils sont ou du moins ils paraissent d'accord sur la nécessité de chercher ensemble un moyen de tempérer la crise orientale en préservant dans tous les cas la sécurité de l'Occident. Ils n'ont que des vues désintéressées, ils ne cessent de le répéter, ils désavouent toute intention, toute arrière-pensée de politique particulière; leur unique objet est la paix! Ils peuvent ce qu'ils veulent, cela n'est point douteux, — et, par une fortune ironique, ces grands gouvernemens, si attachés à la paix, si prodigues de déclarations de bonne intelligence, n'arrivent qu'à constater devant le monde qu'ils se sont livrés à un effort stérile, qu'ils ne se sont même peut-être jamais entendus. Ils n'ont fait qu'ouvrir le chemin où l'une des puissances engagées, la Russie, plus impatiente que les autres, vient de se précipiter, sans se demander si elle est suivie, ce que peut enfanter de conséquences imprévues cette décision redoutable. C'est la triste réalité aujourd'hui ; elle éclate heure par heure dans cette série d'actes qui se succèdent depuis le malheureux et inutile protocole de Londres. L'empereur Alexandre II s'est rendu au camp de Kichenef, où il est allé passer une dernière fois la revue de ses soldats et d'où il a voulu dater

son manifeste de guerre. Le prince Gortchakof, de son côté, dans une circulaire adressée à toutes les cours, s'est chargé de commenter la résolution de son souverain. Le commandant en chef de l'armée du sud, le grand-duc Nicolas, a donné à son tour le signal de la marche en avant, et depuis quelques jours déjà, les Russes, après avoir franchi le Pruth, se hâtent à travers la Roumanie à la rencontre des Turcs. Les armées sont en présence en Asie comme sur le Danube. Les premiers coups de fusil ont été tirés autour de Batoum, vers la frontière de la Géorgie. De toutes parts se dessine l'attaque russe; la campagne est ouverte, et voilà cette éternelle question d'Orient livrée une fois de plus par l'initiative de la Russie au jeu sanglant des batailles, tandis que l'Europe stupéfaite en est encore à s'interroger sur les dernières péripéties d'où est sortie la guerre, sur le caractère de cette lutte nouvelle, sur les conditions où vont se trouver toutes les politiques.

Avant que l'inexorable signal fût donné officiellement, il y a quelques jours à peine, lord Derby parlait devant les pairs d'Angleterre en homme qui n'espérait plus et qui semblait même n'avoir jamais espéré beaucoup. Le chef de l'opposition dans les communes, lord Hartington, disait à son tour qu'il considérait depuis assez longtemps comme « peu probable que ce tissu compliqué de forces à demi civilisées, de rivalités fanatiques de races et de religions, d'intrigues politiques, pût être démêlé autrement que par l'épée... » C'était peut-être aussi le sentiment de bien d'autres qui, en travaillant ardemment, obstinément pour la paix, parce que la paix était l'intérêt souverain du monde, ne pouvaient se défendre d'une anxiété croissante à mesure qu'ils voyaient l'impuissance de la diplomatie se dévoiler, les symptômes inquiétans se multiplier, la situation tout entière s'aggraver. A vrai dire, c'est désormais une question de savoir si depuis le premier moment, depuis le jour où les insurrections de l'Herzégovine, de la Bosnie, ont éclaté et se sont développées, il n'y a pas eu une fatalité secrète déjouant tous les efforts pacifiques, conduisant en quelque sorte la crise d'étape en étape jusqu'au dénoûment. Oui, c'est une question de savoir s'il n'y a pas eu dès l'origine une préméditation plus ou moins déguisée d'intervention, si on n'a pas trop complaisamment cédé à la tentation de profiter des circonstances pour ressaisir l'initiative, la direction, la prépondérance dans ces affaires orientales malheureusement toujours ouvertes à toutes les entreprises.

Qu'on se souvienne un instant de cette série de faits qui se succèdent depuis deux ans, qui sont comme les préliminaires de la crise d'aujourd'hui. En 1875, les mouvemens de l'Herzégovine, de la Bosnie, se produisent; ils naissent, nous le voulons bien, des abus, des extorsions, des violences oppressives de l'administration turque; ils sont aussi visiblement favorisés, soutenus par des influences extérieures. Presque aussitôt les trois empereurs du Nord se réunissent pour délibérer entre

eux, ce qui est déjà un commencement de complication par l'importance qu'une telle réunion donne aux mouvemens insurrectionnels et par le caractère à demi énigmatique de cette action particulière organisée en dehors des autres puissances. De cette délibération sort à la fin de 1875 la note Andrassy, une note mesurée, prudente, énumérant les réformes, les garanties qu'on pourrait demander à la Turquie, et communiquée au reste de l'Europe, qui l'accepte sans y mettre aucune susceptibilité. La note Andrassy a malheureusement le sort de toutes les œuvres modérées : elle ne résout rien, elle échoue devant les exigences des insurgés encore plus que devant les mauvais vouloirs de la Porte. C'est le premier acte diplomatique. Bientôt, en mai 1876, éclate pour ainsi dire le mémorandum de Berlin, programme nouveau, plus accentué, plus étendu que la note Andrassy et laissant déjà percer la menace « d'ajouter à l'action diplomatique la sanction d'une entente en vue de *mesures efficaces.* » Le mémorandum de Berlin, préparé par la Russie, accepté avec plus ou moins d'empressement ou, si l'on veut, avec plus ou moins de réserve par l'Autriche et par l'Allemagne elle-même, est arrêté net par le véto de l'Angleterre; il n'a d'autre résultat que de faire sentir le danger des délibérations particulières et de ramener la question sous la juridiction collective de l'Europe. La Russie n'insiste plus pour le moment. C'est le second acte.

Sur ces entrefaites, tout s'aggrave par les révolutions de Constantinople, par la prise d'armes de la Serbie, du Montenegro, qui se jettent dans la mêlée, et malheureusement aussi par les désordres croissans dans les provinces turques, par ces massacres de la Bulgarie qui deviennent un grief de plus pour la Russie, pour l'Europe civilisée. Un instant, durant cet été de 1876, la Turquie, violemment assaillie, tient tête aux difficultés, et elle est même assez heureuse pour réduire les Serbes aidés par les volontaires russes, pour reconquérir une sorte de prestige des armes; elle s'est ouvert le chemin de Belgrade. Aussitôt la Russie entre en scène comme pour relever le drapeau de la cause vaincue avec les Serbes. Jusque-là, spectatrice passionnée, mais immobile, de la lutte engagée sur la Morava, elle s'est bornée à laisser partir des milliers de volontaires pour la Serbie; maintenant elle réunit pour son propre compte une armée puissante sur le Pruth. Reprenant le programme de Berlin, elle presse l'Autriche d'entrer de son côté en Bosnie, en Herzégovine, pendant qu'elle entrera elle-même en Bulgarie, toujours sans doute au nom de la politique des « mesures efficaces; » elle signifie des ultimatums à Constantinople! D'une heure à l'autre, la guerre entre la Russie et la Turquie peut éclater dès cet automne de 1876, lorsque le cabinet de Londres obtient un dernier répit. L'Angleterre, à son tour, a son programme, elle prépare la réunion d'une conférence européenne où l'on pourra examiner en commun les moyens de pacifier l'Orient, d'obtenir de la Turquie les réformes, les garanties les

plus désirables, d'assurer aux populations chrétiennes de l'empire ottoman des conditions meilleures, sans aller toutefois jusqu'aux interventions et aux occupations armées. C'est la conférence de Constantinople, le troisième acte du drame diplomatique de ces dernières années.

A quoi sert-elle cependant, cette conférence invoquée comme la ressource suprême de la paix? Elle n'est à tout prendre qu'un grand malentendu. La plupart des puissances n'ont évidemment d'autre pensée que d'empêcher la guerre en désintéressant la Russie par les plus amples concessions, en s'efforçant de la retenir dans la sphère d'une action européenne toute morale, assez fortement organisée pour peser sur la Porte-Ottomane; la Russie n'a visiblement d'autre préoccupation que d'entraîner l'Europe à sa suite, de l'amener à préciser des conditions, qu'elle se réserve, quant à elle, le droit d'interpréter et d'imposer, fût-ce par les armes. Le malentendu est sensible, il va éclater d'une manière frappante, et c'est ainsi que se déroule cette campagne diplomatique à travers les réunions des trois empereurs, les délibérations européennes la note Andrassy, le mémorandum de Berlin, la mission Soumarokof, les négociations de Livadia, la conférence de Constantinople, le voyage du général Ignatief, jusqu'à ce protocole du 31 mars d'où se dégage la pensée persévérante d'intervention militaire, qui n'a cessé d'animer la Russie et qui a rendu tout impossible.

Assurément, nous ne dirons pas le contraire, les Turcs n'ont rien fait pour détourner la crise qui les menaçait et ils ont tout fait pour la rendre plus périlleuse. Si un instant ils ont déployé contre les Serbes une vitalité militaire dont ils ont grand besoin aujourd'hui contre les Russes, s'ils ont montré jusqu'au bout dans leur diplomatie une dextérité et une conviction dignes d'une meilleure cause, si en un mot ils ont soutenu cette campagne de deux ans sans trop d'inégalité, ils n'ont pas su même s'assurer les avantages de leur position. Après avoir épuisé le discrédit sous toutes les formes, ils n'ont pas eu la prudence ou l'habileté de se concilier des appuis par des satisfactions opportunes. Ils n'ont pas compris qu'au lieu de pallier des excès qui les compromettent et de chercher un abri contre toutes les réclamations dans des profusions de réformes auxquelles on ne croit pas encore, ils étaient les premiers intéressés à désarmer l'Europe par des concessions précises, pratiques, dont la plupart des cabinets leur auraient su gré. Ils ont mis un fatalisme orgueilleux à tenir en échec la diplomatie, à éluder des propositions, à décliner tous les conseils, même quand ces conseils venaient de ceux qui ont plus d'une fois défendu leur indépendance, et ils se sont exposés à rester seuls dans une lutte terrible qu'il n'y a plus eu aucun moyen de prévenir.

C'est leur faute, ils peuvent l'expier cruellement; mais si les Turcs ont leur part de responsabilité dans des événemens qui ne les menacent pas seuls, qui peuvent menacer l'Europe entière, il n'est point douteux

que les Russes ont, eux aussi, une responsabilité des plus graves et au dernier moment décisive. La Russie a tout compromis en laissant voir à chaque pas dans ces longues négociations, depuis le mémorandum de Berlin, une pensée de menace, l'impatience d'une victoire en Orient. Pour une puissance qui aurait voulu la paix, rien que la paix, elle a trop laissé chez elle les passions nationales s'enflammer pour toutes ces redoutables questions de races, de religion, qui finissent par dominer les résolutions des gouvernemens. Elle a compliqué la situation d'un élément plus délicat encore, le point d'honneur, la susceptibilité d'orgueil militaire, le jour où elle a réuni une nombreuse et vaillante armée en lui montrant un but prochain, en échauffant son dévoûment par des discours comme celui de Moscou. Elle s'est placée dans des conditions où la retraite était difficile, nous en convenons, et lorsqu'enfin, emportée par la logique, elle a cru devoir accompagner le protocole de Londres d'une déclaration qui était un défi, elle n'a pas vu qu'en fermant la dernière issue de conciliation elle restait avec l'initiative du plus périlleux des conflits. Elle n'a pas pris garde qu'elle justifiait la Turquie dans ses résistances en lui donnant le droit de dire que toutes les propositions de réformes n'étaient que le déguisement d'une longue préméditation de guerre.

La Russie est aujourd'hui en marche. Elle peut sans aucun doute expliquer sa résolution suprême par toute sorte de raisons dont le manifeste de l'empereur Alexandre et la circulaire du prince Gortchakof sont l'expression officielle. C'est le programme de la guerre selon la politique de Saint-Pétersbourg. En réalité, sur quoi se fonde la Russie? Elle ne peut évidemment invoquer les traités qui auraient été violés, dont elle irait défendre l'autorité. Le traité de Paris, qui est la dernière transaction réglant les rapports des puissances avec l'Orient, est pour le moment, à ce qu'il nous semble, la moindre de ses préoccupations. C'est elle justement qui méconnaît ce traité dans ses dispositions essentielles, notamment dans celle qui donne pour limite à l'intervention diplomatique et au contrôle de l'Europe la souveraineté indépendante du sultan, l'intégrité des droits de la Porte. Elle intervient par les armes dans les affaires intérieures de l'empire ottoman, et, par une bizarrerie de plus, elle a laissé au divan la ressource de faire un inutile appel à un article aussi prévoyant qu'inefficace. Cet article est celui qui, en cas de dissentiment entre la Sublime-Porte et l'une des puissances, fait une obligation, « avant de recourir à l'emploi de la force, » de mettre « les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice. » C'est le cabinet de Saint-Pétersbourg qui s'affranchit des traités, c'est la Porte qui les invoque. La Russie ne peut, d'un autre côté, alléguer des griefs personnels. Elle n'a ni des injures particulières à venger ni des réparations à demander pour des sévices

infligés à ses nationaux ou à ses intérêts. Si elle considère comme un grief la résistance de la Porte aux programmes qui lui ont été proposés, c'est là un fait qui n'a rien de particulier à la Russie, qui touche toutes les puissances, dont l'Europe réunie est seule juge, et le prince Gortchakof, en tenant toujours à représenter la Russie comme le soldat de l'intérêt européen, ne prétend pas, nous devons le dire, que l'armée du tsar ait reçu un mandat des puissances de l'Occident.

Que reste-t-il donc pour expliquer cette guerre entre les deux empires? L'intervention russe en Turquie est un de ces actes qui se proposent un objet moral. La Russie prend les armes pour la protection ou la délivrance des populations chrétiennes de l'Orient : c'est une croisade! Le grand-duc Nicolas, dans l'ordre du jour qui donne le signal du départ, tient ce langage : « Les chrétiens opprimés par le joug turc se sont soulevés contre l'oppresseur; le sang coule depuis des mois... Nous n'allons pas conquérir, nous allons seulement défendre nos frères opprimés et notre religion... » Délivrer, protéger, soit : c'est une entreprise pleine de noblesse, et la Russie est sincère, nous n'en doutons pas, quand elle dit qu'elle ne veut rien conquérir. Ne voit-on pas seulement ce qu'il y a de redoutable dans une guerre ainsi engagée sans cause positive, sans but précis, avec ce caractère vague et ces proportions indéfinies? Ne sent-on pas ce qu'il y a de menaçant dans une lutte où un empire peut tomber en ruines et où tous les antagonismes peuvent éclater soudainement en se compliquant de toutes les passions de race et de religion? La Russie se flatte d'obéir à des mobiles généreux, elle peut se promettre et promettre aux autres de limiter son action. Par le fait, la guerre actuelle n'a point de sens ou elle est une grande tentative de la puissance russe pour reconstituer, à la faveur des circonstances, son ancien ascendant en Orient. Voilà la vérité, et le premier effet de cette crise, ouverte au milieu du fracas des armes, est nécessairement de réveiller à la fois toutes les questions, de créer d'inévitables inquiétudes, de contraindre toutes les politiques à chercher leur chemin et leur rôle à travers les événemens. C'est le grief que le cabinet de Saint-Pétersbourg donne contre lui à tous les esprits réfléchis de l'Europe, car enfin la Russie ne peut s'y méprendre : quelles que soient ses intentions pour l'avenir, elle commence par se lancer et par nous lancer avec elle dans l'inconnu; pour accomplir son « œuvre civilisatrice, » elle commence par rompre un concert européen auquel elle a paru un moment attacher du prix, et elle ne peut plus faire un pas sans risquer de toucher aux rapports du continent, aux conditions internationales, aux traditions, aux intérêts permanens des principales puissances du monde.

La situation n'est point sans doute au-dessus de la prévoyance et de la bonne volonté des gouvernemens; elle ne laisse pas d'être difficile pour tous. Que vont-ils faire? Jusqu'ici ils ont poursuivi ensemble une

certaine politique qui se proposait de conserver la paix de l'Occident et d'obtenir des réformes, des garanties en Orient. La résolution de la Russie change tout. Pour l'Angleterre, c'est évidemment une déception et une épreuve assez amère. L'Angleterre ne peut voir d'un œil favorable et rassuré une crise qu'elle s'est efforcée jusqu'au bout de conjurer. Elle a aujourd'hui toute sa liberté en face de ce duel qui s'engage. Elle n'a rien négligé pour vaincre les résistances opposées par la Porte aux conseils de l'Europe, à toutes les propositions de réformes. Elle n'a promis aux Turcs ni appui ni secours, elle n'a cessé au contraire de leur répéter qu'ils seraient seuls dans la lutte, qu'ils n'avaient point à compter sur une alliance; mais si l'Angleterre est diplomatiquement libre, elle a ses sentimens intimes, les instincts de sa vieille politique, les traditions qui la lient, et le vrai sentiment anglais n'a pas tardé à se faire jour à travers toutes ces explications plus ou moins réservées qui se succèdent dans le parlement. L'Angleterre n'a rien promis à la Porte-Ottomane, qui s'est trop dépopularisée par ses actes; elle est encore moins avec la Russie depuis la déclaration de guerre, et ce n'est point, selon toute apparence, pour être agréable au cabinet de Saint-Pétersbourg que le *foreign office* a tout dernièrement livré à la curiosité publique un nouveau *Blue-Book* contenant une série de rapports des agens anglais sur la conversion forcée des paysans grecs-unis dans le royaume de Pologne. La coïncidence a pu paraître singulière, d'autant plus que ces actes de la politique russe remontent déjà à quelques années. Lorsqu'on a interrogé le cabinet sur les motifs de cette divulgation, lord Derby s'est borné à répondre sans trop de façon, en faisant un rapprochement encore plus étrange que tout le reste : « Nous n'avions aucune raison de tenir ces documens cachés; les motifs de leur publication ont été les mêmes qui ont amené la divulgation des rapports relatifs aux massacres de Bulgarie. » Lorsqu'on a demandé ces jours derniers au ministère anglais des explications sur cette assertion de la circulaire du prince Gortchakof que la Russie représenterait les intérêts de l'Europe, lord Derby, sans vouloir juger un document émané d'un cabinet étranger, s'est hâté néanmoins de dire : « Nous ne sommes liés en aucune façon par l'opinion du gouvernement russe; nous n'acceptons ni la conclusion ni les argumens contenus dans ce document... » Au fond l'Angleterre n'est liée par rien : elle assiste aux événemens, non sans une certaine méfiance, avec réserve pourtant et probablement avec la volonté de se tenir prête à faire sentir le poids de son influence soit par une médiation opportune, soit de toute autre façon, si les circonstances devenaient pressantes.

L'Autriche, de son côté, est dans des conditions bien autrement délicates qui résultent pour elle de sa position si compliquée en Europe, de ses intérêts directs en Orient, de ses rapports avec le cabinet de

Saint-Pétersbourg aussi bien qu'avec l'Allemagne. Sa diplomatie est obligée de tenir compte de tout, de la diversité des races dans l'intérieur de l'empire comme de la situation générale du continent. Elle aussi, elle se réserve, ne pouvant ni se soustraire entièrement à l'influence des relations d'amitié qui la lient depuis quelques années à la Russie, ni accepter d'avance une abstention systématique ou des coopérations dangereuses. Le comte Andrassy joue habilement cette difficile partie. L'Autriche attend, elle observe; plus que toute autre puissance, elle est intéressée à limiter, à localiser la crise qui vient de s'ouvrir. Qui ne voit cependant qu'il y a un jour possible où des incidens plus ou moins inattendus, soit en Serbie, soit dans les autres provinces turques, soit sur le Bas-Danube, peuvent ne plus lui laisser la liberté de l'inaction et de son savant recueillement? De quel côté ce jour-là l'Autriche se tournera-elle? sous quelle forme se manifestera son action? Il y a, dit-on, à Vienne des influences puissantes qui la pressent de s'allier entièrement à la Russie, d'accepter les offres de coopération que le cabinet de Saint-Pétersbourg lui a déjà faites l'automne dernier par la mission Soumarokof. Ces offres, plus spécieuses que solides, pleines de périls, fécondes peut-être en conséquences redoutables, l'Autriche les a déjà déclinées, elle les déclinerait sans doute encore. Elle peut d'autant moins les accepter que les Hongrois, prépondérans aujourd'hui dans l'empire, ne se prêteraient certainement pas à une coopération ou à une intervention qui servirait la Russie, et qui, dût-elle trouver son prix, n'aurait d'autre résultat que d'accroître les élémens slaves dans la monarchie austro-hongroise. Ce que l'Autriche fera, le comte Andrassy ne le sait pas lui-même peut-être encore. Si elle était appelée à prendre un parti, elle se maintiendrait vraisemblablement dans un rôle indépendant, ni turc ni russe, tout autrichien; elle jouerait dans des temps nouveaux, dans la mesure des circonstances, son rôle européen, traditionnel, de pacification, de préservation et d'équilibre. Pour l'Orient, le comte Andrassy ne semble pas avoir déserté son programme de *statu quo* amélioré; dût-il y ajouter quelque supplément, il en poursuivra autant que possible l'application. Ce sera plus sûr pour la monarchie austro-hongroise que d'entrer dans des combinaisons où des annexions précaires, incohérentes, entraîneraient peut-être des soustractions irréparables.

L'Italie, à son tour, comme l'Autriche, ne semble nullement disposée à se départir d'une attitude de modération attentive, circonspecte et prévoyante. Le ministre des affaires étrangères de Rome, M. Melegari, et le président du conseil, M. Depretis, interpellés par M. Visconti-Venosta, ont eu l'occasion de le déclarer dans le parlement : l'Italie entre dans cette crise libre d'engagemens, résolue à éviter les aventures et à exercer une influence pacificatrice, ayant un sentiment très vif de ses intérêts qui se confondent en Orient comme partout avec les intérêts

de l'Occident. L'Italie n'a aucun traité particulier avec la Russie, comme on s'est plu à le dire; elle n'a de traité de ce genre avec personne. Comme l'Angleterre, elle ne reconnaît dans ces questions d'autre loi internationale, d'autre transaction supérieure que ce traité de Paris, par lequel elle a fait, sous le nom du Piémont, son entrée dans la vie diplomatique de l'Europe, dans le concert des puissances. M. Melegari n'a point hésité à représenter encore aujourd'hui le traité de Paris comme une garantie contre les dangers que la disparition de la Turquie pourrait créer pour l'Europe. Et ce que M. Depretis a cru devoir ajouter, c'est que « l'Italie a réglé honorablement ses rapports avec toutes les puissances, plus spécialement avec celles qui sont ses voisines, et dont elle considère la prospérité comme sa prospérité, comme la condition principale de sa sécurité. » Ainsi la situation de l'Italie est nette au début de cette phase nouvelle des affaires d'Orient.

Quant à l'Allemagne, quel sera son rôle? Quelle est sa vraie pensée? M. de Bismarck a dit plus d'une fois que tout ce qui se passait en Orient ne valait pas qu'on risquât les jambes d'un grenadier poméranien. En réalité l'Allemagne, comme toutes les autres puissances, a des intérêts divers à concilier. Elle a les yeux tournés vers l'Orient et encore plus vers l'Occident. Certainement elle a des liaisons intimes avec la Russie, elle ne pourrait cependant rester indifférente à des événemens de guerre qui modifieraient les souverainetés dans le bassin du Danube. Elle peut retenir l'Autriche, si l'Autriche était trop disposée à prendre un rôle actif; elle est obligée de voir dans la monarchie austro-hongroise une sorte de rempart de l'intérêt allemand du côté de l'Orient. Au fond, il n'est point impossible que la politique de Berlin ne consiste tout simplement aujourd'hui à rendre au tsar le service que la Russie a rendu à l'Allemagne en 1870; c'est un système de garantie. Quel lien y aurait-il réellement entre cette politique et les discours un peu imprévus que M. de Moltke vient de prononcer dans le parlement de Berlin à propos d'une augmentation de cadres dans l'armée allemande? C'est ce qu'il serait difficile de saisir. M. de Moltke ne parle pas souvent, et quand il parle, ce n'est pas sans motif. Les deux discours du feld-maréchal, — et le second n'est qu'une atténuation ou un commentaire du premier, — contiennent deux faits. Le chef d'état-major de l'armée prussienne prend prétexte de l'importance présumée des corps français entre Paris et la frontière pour laisser entrevoir, comme mesure de compensation, une augmentation des forces allemandes dans l'Alsace-Lorraine, et son dernier mot dans son second discours est pour réserver la liberté d'action de l'Allemagne. Tout le monde réserve sa liberté d'action, cela va sans dire, et les déclarations de ce genre ne peuvent avoir aucune signification extraordinaire. Quant à l'importance des forces françaises dans une partie de notre territoire, évidemment les paroles de M. de

Moltke ne s'appliquent à aucun fait saisissable, nouveau ou accompli, ou ayant un sens quelconque, car, s'il y a une puissance au monde qui ne songe pas en ce moment à se jeter dans une aventure, c'est la France. Plus que toute autre nation, la France est disposée à rester neutre, occupée qu'elle est de ses propres affaires. C'est son devoir, c'est son goût. Elle s'est prêtée à toutes les négociations possibles pour arriver à empêcher la guerre, et maintenant que la lutte est ouverte, elle rentre dans son rôle de simple observation, gardant ses relations amicales avec la Russie, fidèle aussi d'esprit à ses traditions de politique occidentale. La France, dans sa situation particulière, avec la mesure spéciale de réserve qu'elle doit s'imposer, est, comme l'Angleterre, comme l'Autriche, comme l'Italie, comme l'Europe, pacifique. Pour toutes ces puissances, la neutralité est le mot d'ordre, et cette neutralité impartiale est la meilleure politique pour limiter la guerre d'abord, pour exercer ensuite à un moment donné, une médiation opportune, rendant enfin la paix à l'Orient, la sécurité à l'Occident.

Certes, si depuis bien des années il y a eu un moment où la France dut veiller sur elle-même, où elle eut besoin de garder son calme intérieur, de réunir toutes ses forces, c'est celui-ci; qui le croirait cependant à voir toutes ces passions, ces polémiques assourdissantes, ces fureurs de parti ou de secte qui se déchaînent à tout propos et sous toutes les formes? Et ceux qui devraient être les plus pacifiques, les plus mesurés ne sont malheureusement pas les derniers à fomenter ces dangereuses agitations. Ainsi, à l'heure où une crise redoutable s'ouvre en Europe, en présence d'événemens où la France peut avoir un rôle délicat et doit mettre le soin le plus attentif à entretenir, à fortifier ses relations, voilà des hommes religieux ou prétendus religieux, des prélats emportés par leur zèle qui ne craignent pas d'entrer en campagne pour protester contre une loi sur les abus du clergé faite en parlement italien, pour demander au gouvernement, aux chambres, d'aller délivrer le saint-père, visiblement captif au Vatican! Voilà un évêque, celui de Nevers, organisant dans son diocèse un pétitionnement, s'adressant aux maires comme à des auxiliaires presque officiels de sa propagande! Depuis quelques semaines, ce mouvement a pris, nous ne dirons pas une extension démesurée, mais une sorte de recrudescence fiévreuse. Qu'en peut-il résulter cependant? Ce n'est là évidemment qu'une agitation artificielle qui ne répond à rien et qui ne peut tarder à s'éteindre, d'autant plus qu'en définitive ce sont trois ou quatre évêques, dans l'épiscopat français, qui font tout ce bruit. Si elle pouvait être prise au sérieux, la première conséquence serait que M. le ministre des affaires étrangères devrait aussitôt entrer en explications avec l'Italie pour lui demander de rendre la liberté au pape, de changer ses lois, et comme l'Italie pourrait bien ne pas se prêter à une négociation semblable, on

serait en lutte réglée. C'est, dit-on, une exagération, une interprétation fausse du pétitionnement : on ne demande pas de déclarer la guerre à l'Italie. Nous le croyons bien; mais alors à quoi veut-on arriver avec ces manifestations et ces mandemens? Non, on ne déclare pas la guerre à l'Italie, on se contente de l'insulter, de la menacer, et on ne voit pas que pour la satisfaction d'un esprit de secte on compromettrait, si on le pouvait, un intérêt de sécurité nationale. On ne compromet pas sans doute sérieusement cet intérêt, parce qu'il est assez visible aux yeux de ceux qui ont à conduire les affaires des deux pays que ce mouvement ne répond à aucune émotion publique; mais on donne tout au moins à nos adversaires un prétexte de dénaturer les sentimens de la France.

Que voyez-vous d'un autre côté? Voici un homme à l'esprit aussi honnête que libéral, un professeur éminent de Sorbonne, M. Saint-René Taillandier, qui arrive dans son cours à la révolution française et qui traite avec une juste sévérité des personnages tels que Robespierre! Aussitôt M. Saint-René Taillandier se voit l'objet d'indécentes manifestations dirigées par des jeunes gens qui se prétendent sans doute libéraux, — et des docteurs républicains aspirant au gouvernement sont d'avis qu'un professeur « payé par l'état » devrait pourtant éviter de blesser le « sentiment national! » Ainsi, on veut bien nous laisser espérer une république assez honnête et assez libérale pour qu'un professeur entouré de l'estime publique n'ait pas le droit de fustiger Robespierre! C'est au gouvernement de faire sentir son autorité au milieu de ces excès contraires. Il l'a déjà fait pour les pétitionnemens cléricaux. M. le président du conseil est intervenu par une circulaire publique, et sans doute aussi on a dû rappeler des prélats abusés à leur mission sacerdotale. Le ministère ne doit pas se montrer moins vigilant à l'égard de cette démagogie turbulente, car enfin, aujourd'hui plus que jamais, il nous doit un gouvernement ayant le souci de notre sécurité intérieure autant que de nos intérêts extérieurs.

CH. DE MAZADE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — *Jean Dacier*, drame en cinq actes et en vers, de M. CH. LOMON.
THÉATRE DE L'ODÉON. — Reprise de *Mauprat*, de GEORGE SAND.

La Comédie-Française vient de représenter un drame qui a obtenu un très franc succès, et qui nous a révélé un jeune auteur dont le talent autorise de grandes espérances. Si la donnée qu'il a choisie n'est pas nouvelle, si elle réveille plus d'une réminiscence, il y a pourtant, dans la manière dont elle est développée, un cachet personnel qui dénote un tempérament dramatique. Voici en quelques mots le sujet de *Jean Dacier*.

Nous sommes en Vendée, en 1792. Les paysans de Valvieille sont moins disposés à s'engager dans les armées républicaines qu'à suivre leur seigneur, qui médite de délivrer le roi prisonnier. Le vieux comte sent qu'il mourra dans la lutte ; qu'importe, il aura fait son devoir. Il sait d'ailleurs que son neveu Raoul aime la comtesse d'un amour chaste et discret, et il se console de sa mort en pensant qu'elle fera deux heureux. Mais voilà qu'un roulement de tambours annonce l'arrivée des républicains; Berthaud, le représentant du peuple, les accompagne. Il proclame la patrie en danger et exhorte les paysans à s'enrôler. Seul, Jean Dacier veut partir. Ce petit paysan rêveur, qui passe pour un simple d'esprit, s'est enthousiasmé pour les idées de patrie, de justice et de liberté qui s'étaient répandues en France. Le sort en est jeté : malgré les reproches de la comtesse, il suivra le drapeau de la république.

Un an s'est écoulé. Nous sommes à Nantes. Le comte est mort. Raoul a échappé aux bleus; il est dans la ville, déguisé, et avec quelques amis projette de sauver la comtesse que le tribunal révolutionnaire vient de condamner à l'échafaud. Pour Jean Dacier, il est maintenant capitaine. Il revient juste à temps pour voir passer la comtesse dans la fatale charrette. En vain il supplie Berthaud de l'arracher à la mort. Il n'y a qu'un seul moyen de sauver Marie de Valvieille, c'est de l'épouser. Jean, qui l'adorait en secret, n'hésite pas; quant à la comtesse, elle croit que c'est une ruse imaginée par Raoul, et elle consent. Quelle n'est pas sa surprise, son indignation, lorsqu'elle apprend que Jean l'aime et qu'il est son maître? Jean Dacier, tout en la respectant, refuse de la livrer à son rival; cependant il laisse échapper Raoul, accouru pour la délivrer. Deux mois ont passé, Marie est restée inexorable, et Jean veut mourir dans la bataille qui doit se livrer le lendemain, quand le hasard met de nouveau entre ses mains Raoul, devenu chef vendéen. Mais le commandant Jean Dacier se laisse fléchir par les prières de sa femme; emporté par un généreux élan, il donne rendez-vous à Raoul au combat qui doit avoir lieu le lendemain, trahissant ainsi le plan des bleus. Berthaud, en apprenant ce qu'il a fait, le livre au conseil de guerre, et il est condamné à mort. Quand l'aube paraît, Jean est fusillé; à la dernière heure, Marie lui a dit qu'elle l'aimait.

Telle est la donnée de ce drame, qui, tout en laissant voir une certaine inexpérience, renferme des scènes émouvantes et traitées avec ampleur. L'exposition est lente, incomplète; l'amour de Jean Dacier pour la comtesse n'est pas indiqué; la situation du comte est assez ridicule. Au deuxième acte, dans la mairie de Nantes, il y a quelques épisodes qui sont d'une longueur extrême. Au contraire, le troisième et le quatrième acte sont hardiment menés. Les situations dramatiques sont nettes, vivantes et bien développées. Seul, le rôle de Berthaud est insupportable : on ne sait ni qui il est ni d'où il vient. Il dit qu'il est né

en Vendée; mais comment est-il venu à Paris? comment le paysan breton s'est-il transformé en conventionnel? L'auteur n'a garde de nous l'apprendre.

Et cependant ce drame n'est pas une œuvre vulgaire. Il suffit de quelques situations émouvantes pour donner la vie à certains personnages. Toute la pièce semble animée par un souffle généreux. Le style est sobre, net et ferme, et souvent il a de l'éclat. C'est un heureux début, auquel la jeunesse de l'auteur donne encore plus d'importance. — M. Coquelin, qui abordait pour la première fois un rôle de héros, s'en est tiré à son très grand honneur.

La reprise de *Mauprat*, qui avait été représenté à l'Odéon en 1853, vient d'avoir lieu sur la même scène, et nous devons nous borner pour aujourd'hui à constater le chaleureux accueil que lui a fait le public. L'espoir de George Sand, qui écrivait peu de mois avant sa mort que son drame de *Mauprat* pouvait obtenir un nouveau succès, se trouve donc réalisé, et l'auteur de *François le Champi*, de *Claudie* et du *Marquis de Villemer* eût été satisfait s'il lui avait été donné de voir avec quelle sympathique émotion le drame a été écouté à travers toutes ses péripéties. La pièce a réussi, et il n'en pouvait être autrement, car l'inspiration en est élevée, et George Sand a su créer pour la mise en scène de l'idée fondamentale des personnages pleins de vie. *Mauprat*, c'est la régénération d'une nature violente et grossière par l'amour. L'effet est grand; en quelques mots, les personnages révèlent les profondeurs de leur être. Il y a dans les principales scènes beaucoup de grâce ou de force, et l'action marche sans s'égarer. C'est du contraste même entre la gaîté du deuxième et du troisième acte et les sombres tableaux du premier et du cinquième, dans cette gradation d'élans sauvages et de rechutes, dans cette lutte de la volonté contre l'instinct, du bien contre le mal, enfin dans le développement partout apparent de l'idée morale, que naît l'intérêt du drame. On a pu lui reprocher de ne pas faire oublier le roman, mais, comme il n'en garde pas moins la marque d'un admirable écrivain, il n'est pas douteux que le drame de *Mauprat* ne fournisse encore une belle carrière.

Le Fils de Louis XV, dauphin de France, 1729-1765, par M. Emmanuel de Broglie.

Voici un livre modeste, écrit par une plume bien jeune, et d'une lecture agréable. La vie du dauphin, fils de Louis XV, est peu connue. L'école philosophique du XVIIIe siècle, la coterie toute-puissante du duc de

Choiseul, l'entourage brillant de Mme de Pompadour et les courtisans de la Dubarry ont contribué à faire un assez maussade renom à la petite cour de Bellevue, évidemment un peu austère et triste, où régnait une dévotion qui faisait contraste avec les mœurs du jour. Ces disparates sont bien saisis et mis en relief dans les pages dédiées par M. Emmanuel de Broglie à la mémoire d'un prince qui annonçait beaucoup de goût et quelque aptitude pour la vie militaire, dont son père se montra jaloux de son vivant, comme Louis XIV l'avait été du grand dauphin. Cependant les traits de cette figure historique n'ont guère été conservés pour la postérité que par le ciseau de Coustou dans le monument fort beau, mais trop déclamatoire, élevé sous les voûtes de la cathédrale de Sens. — Il valait la peine de nous tracer une esquisse plus simple et plus familière de ce jeune ménage royal si exemplaire, placé si près du trône, si retiré sur lui-même, qui vivait volontairement à l'ombre, dans une solitude soigneusement recherchée, non loin des splendeurs de Versailles et des divertissemens de Choisy. C'est comme un joli tableau d'intérieur, faisant pendant par ses teintes adoucies aux toiles plus colorées de Vanloo. M. Emmanuel de Broglie l'a très bien réussi. Un peu de mélancolie semble avoir passé de l'âme du prince, ainsi enlevé dans la fleur de son âge, à celle de l'écrivain qui nous en reproduit la touchante image. « Il ne désirait plus vivre, dit-il en racontant les derniers momens du dauphin : l'ennui, le sentiment de son inutilité, avaient sourdement miné ses forces. Avoir eu tant d'envie de bien faire et n'avoir rien fait, c'était la vraie source de son mal. On meurt rarement de chagrin, mais l'état de l'âme peut exercer une influence sensible sur le corps, et enlever la force de résister à un mal qu'un ardent désir de vivre vaincrait peut-être. Le dauphin ne voulait plus vivre; Il mourut de chagrin de voir l'état penché vers sa ruine sans pouvoir même se consacrer à essayer d'arrêter le mal. » Le lecteur trouvera des détails historiques curieux, de la bonne grâce et de l'agrément sérieux dans ce petit volume.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

UNE RESTAURATION

L'ESPAGNE SOUS ALPHONSE XII.

Le XIXe siècle semble en politique destiné à se consommer tout entier dans une double tâche qu'il ne lui sera peut-être point donné d'achever. Il tient de la révolution deux legs connexes et étroitement liés ensemble ; l'un est la reconstruction territoriale de l'Europe, en dehors de l'héritage de la conquête et sur la base du libre consentement des peuples ; l'autre est la reconstitution intérieure des états européens selon les mêmes principes de droit et de liberté. Dans ses efforts bientôt séculaires pour atteindre au double but, l'Europe a fait bien des pas en avant et aussi plus d'un pas en arrière. Si nous prenons les choses de haut, si nous faisons taire les douleurs de la France injustement victime d'une récente mutilation, nous voyons qu'en Occident le problème gouvernemental, la question purement politique, est depuis longtemps la principale, tandis qu'en Orient la question territoriale, nationale, encore loin d'être résolue, demeure au premier plan, menaçant l'Europe entière de graves et longs conflits. Les états de l'Occident, les trois grands peuples latins en particulier, sont depuis des années à la recherche d'un gouvernement. Dépourvus tous les trois des avantages qu'assure aux peuples une tradition non interrompue, ils ont été obligés de recourir à des tentatives incertaines et à des combinaisons diverses. Sur un sol plus ou moins dénudé par le flot des révolutions, les uns prétendent bâtir de toutes pièces un édifice nouveau, les autres travaillent à relever les ruines du passé ou au moins à reconstruire sur les anciennes fondations. L'Italie, qui,

par une sagesse et une fortune uniques au monde, a conquis à la fois son unité nationale et sa liberté politique, laisse ce double bien sous l'égide de la monarchie parlementaire; la France, si durement éprouvée et si vite relevée, poursuit avec patience sa troisième expérience de la république, pendant que l'Espagne, ayant rapidement traversé sa première phase républicaine, commence sa seconde expérience de la monarchie constitutionnelle.

J'étais allé en Espagne sous le règne de la reine Isabelle, il y a une douzaine d'années; j'y suis retourné l'hiver dernier sous le règne de son fils Alphonse XII. Sans les troupes victorieuses, qui occupent militairement les provinces basques, sans les gares du nord partout brûlées au pétrole par les carlistes, un étranger eût pu oublier la révolution et la guerre civile, oublier le règne d'Amédée de Savoie et la république, pour se persuader que le fils avait régulièrement succédé à la mère. Un tel héritage recueilli sans troubles ni lutte armée n'est déjà plus dans les habitudes de l'Espagne. Chez elle comme chez nous, il n'y a point eu depuis le dernier siècle de fils ayant paisiblement succédé au trône de son père. Chaque avénement de souverain a été accompagné ou suivi de profonds bouleversemens (1). Les dernières révolutions de la France et de l'Espagne présentent un singulier parallélisme; on dirait deux pièces imitées l'une de l'autre, ayant même intrigue, mêmes caractères et ne différant par le dénoûment que pour mieux s'adapter à la scène nationale. Les deux drames se jouaient simultanément sur les deux théâtres voisins; mais, comme pour éviter tout soupçon d'emprunt ou de plagiat, les acteurs espagnols ont eu soin de brusquer la fin et de n'en être jamais au même acte que leurs rivaux français. Comme pour affirmer son originalité et l'indépendance de sa politique, l'Espagne, tout en passant par des événemens analogues, a fait presque constamment le contraire de ce qu'allait faire sa grande voisine. Entrée en révolution avant nous, elle appelait chez elle un monarque étranger pendant que l'insurrection parisienne brûlait les Tuileries. Revenue à la royauté, elle se jetait tête baissée dans la république au moment où, dans l'assemblée de Versailles, se tramaient la chute de M. Thiers et le rappel du comte de Chambord. Une fois en possession du gouvernement républicain, elle en descendait rapidement tous les degrés pour remonter brusquement à la monarchie légitime, vers le moment où la France allait enfin s'arrêter à la république. A travers les coups de main parlementaires et les *pronunciamientos* militaires, l'Espagne, dans ces années

(1) Sur les dernières révolutions de la Péninsule, voyez *l'Espagne politique* de M. Victor Cherbuliez; sur les précédentes, voyez *l'Espagne moderne* et *les Révolutions de l'Espagne contemporaine* de M. Ch. de Mazade.

fiévreuses, semble ainsi s'être hâtée pour nous devancer et avoir mis son amour-propre à ne jamais se trouver à la même étape que nous. La France et l'Espagne se sont, à quelques mois de distance, donné un gouvernement régulier, une constitution qui a la légitime prétention de vivre et de durer; mais, pour sortir de l'ère des révolutions, les deux pays ont pris une porte différente. De ces deux constitutions ainsi contemporaines, l'une monarchique, l'autre républicaine, il sera curieux de voir laquelle aura l'existence la plus longue et la plus calme.

I.

Comment deux pays si voisins et placés dans des conditions analogues, deux pays qui semblaient avoir fait même route, ont-ils inopinément pris deux chemins opposés? Il y a plusieurs causes à cette divergence, plusieurs causes qui, pour l'observateur, rendent la république naturellement plus turbulente, et par suite manifestement plus précaire en Espagne qu'en France. C'est d'abord la configuration géographique de l'Espagne, à la fois mieux séparée du reste de l'Europe et moins bien unie en elle-même. L'on regarde d'ordinaire le régime démocratique comme convenant mieux aux peuples isolés des autres, pourvus d'une frontière incontestée et n'ayant rien à craindre de l'étranger; sur la scène de l'histoire en effet, la concentration des pouvoirs est chez la plupart des peuples le dénoûment naturel d'une existence menacée ou disputée. L'Espagne n'en permet pas moins une observation inverse. Une nation péninsulaire comme elle, ceinte de l'immense fossé des mers, et, sur son seul côté vulnérable, couverte de l'indestructible bastion des montagnes, est peut-être d'autant plus exposée aux discordes intestines qu'elle est plus à l'abri des périls du dehors. Le sentiment de l'unité nationale diminue avec le besoin d'union. Moins dangereuse pour la vie du malade, la fièvre de l'anarchie peut durer plus longtemps au sud des Pyrénées, et par suite la substitution d'une république régulière à une monarchie séculaire y est plus malaisée. La frontière de l'Espagne, qui fait sa sécurité nationale vis-à-vis de l'étranger, fait à l'intérieur sa faiblesse politique. La France, au contraire, tire à cet égard un réel avantage de ce qui fait sa faiblesse militaire. Dénuée sur son flanc oriental de frontière naturelle, et aujourd'hui dépouillée de toute frontière artificielle de places fortes, la France ne saurait sans péril longtemps s'abandonner aux rêves des théoriciens politiques ou aux expériences des empiriques : les grandes démences ou les longues folies lui sont interdites parce qu'elles lui seraient mortelles.

C'est là une vérité mise en lumière par l'histoire même des dernières années. Aurions-nous été tentés de détourner les yeux de l'étranger, que l'étranger ne nous en eût pas donné le loisir. Nous avons des voisins qui ne se laissent pas oublier : lorsque nous sommes le plus occupés de nos propres affaires, le plus enclins à nous absorber dans nos luttes de partis, nous entendons au-delà des Vosges des fanfares guerrières qui viennent nous rappeler à nos périls, à la concorde, à la circonspection. Si la France est relativement sage et modérée, si la république n'y a pas encore couru les mêmes aventures qu'en Espagne, nous en sommes en partie redevables à nos voisins d'outre-Rhin. La presse allemande, avec ses attaques alternativement sourdes et bruyantes, nous rend le plus grand service qu'un peuple puisse recevoir d'un autre; c'est pour nous la voix du veilleur de nuit qui dissipe les songes et ramène à la réalité, ou le cri de la sentinelle qui avertit de l'approche du danger. L'Espagne, dans son isolement, n'a pas de voisin pour l'inviter avec la même autorité à l'union, à la sagesse, à la patience; aussi les passions déchaînées par les révolutions y peuvent-elles plus librement se donner cours, et la démocratie plus longtemps se débattre dans le désordre. Le jour où elle verserait dans l'anarchie, la république aurait encore moins de chance de durée en France que dans la Péninsule, parce qu'elle y compromettrait davantage l'existence nationale.

Un pays dont la cohésion n'est point maintenue par le besoin d'union vis-à-vis de l'étranger se trouve plus aisément menacé de dissolution par la rupture du vieux lien monarchique. La structure du sol espagnol aggrave ce danger pour l'Espagne. Ce cadre national si nettement dessiné par la mer et les Pyrénées est à l'intérieur coupé par la nature en grands compartimens, inégaux, séparés les uns des autres. En dépit des contours massifs de la Péninsule, l'isolement s'y retrouve au dedans comme au dehors. Le relief du sol y dresse entre les diverses provinces des barrières que ne laissent pas soupçonner les côtes peu échancrées de l'Ibérie. Grâce aux plateaux arides et à demi déserts des deux Castilles, la richesse et la population des Espagnes, au lieu de converger vers le centre comme dans la plupart des autres pays de l'Europe, se répandent, se déversent vers le pourtour littoral, vers la périphérie. Sous ce rapport, la France et l'Espagne sont deux pays tout différens, tout opposés : chez l'un, le sang tend à affluer au cœur jusqu'à délaisser les membres; chez l'autre, la vie, active aux extrémités, diminue d'intensité à mesure qu'on se rapproche du centre. Séparée des hautes plaines de Castille par d'épaisses sierras, chacune des régions de l'Océan ou de la Méditerranée a sa vie propre et tend à

une existence indépendante; chacune a son histoire, ses traditions; beaucoup ont leur langue, toutes ont leur patriotisme local. Aussi l'Espagne semble-t-elle menacée, aux jours de révolution, de se désagréger et de se briser en une série de petits Portugal. Près de quatre siècles d'union matérielle sous une même royauté n'ont pu redresser ce penchant naturel à l'isolement, au fédéralisme, au cantonalisme; à chaque révolution, on le voit reparaître sous les étendards les plus divers, sous la bannière fleurdelisée des carlistes basques comme sous le drapeau rouge des anarchistes de Carthagène ou du Ferrol. Dès que le nœud monarchique est rompu, toutes ces provinces, réunies et maintenues en faisceau par la royauté, tendent à se séparer, chaque région et chaque cité prétendant s'autoriser de l'autonomie démocratique et de l'individualisme républicain pour s'affranchir du pouvoir central. En Espagne, la république incline spontanément au fédéralisme, elle rencontre ainsi sur son chemin une pierre d'achoppement de plus. Ayant plus de mal à éviter l'anarchie et à préserver l'unité nationale, une république espagnole est plus vite menacée d'une réaction.

La plaie la plus apparente de l'Espagne moderne, la plaie toujours ouverte des *pronunciamientos* militaires, n'est pas sans relation avec le double isolement intérieur et extérieur de la Péninsule. Dans un pays si bien délimité et si tranquille du côté de ses voisins, l'armée semble depuis un demi-siècle n'avoir plus pour fonction de protéger la nation contre les ennemis du dehors. Tout son rôle se borne à maintenir l'ordre intérieur avec l'unité nationale, elle n'est qu'une grande et nombreuse gendarmerie, et quand elle veut être autre chose, l'armée devient une carrière politique. Tout son rôle est de prêter main-forte aux gouvernemens et au besoin de les renverser, d'étouffer les insurrections et à l'occasion d'en provoquer. Instrumens de la politique, les chefs militaires se sont mis à en faire pour leur compte. Pour l'armée comme pour le pays, la sécurité extérieure de l'Espagne a été un principe d'indiscipline et de discorde. Tranquille du côté de la frontière, l'armée comme la nation redoute moins des aventures où ses chefs ont beaucoup à gagner et où la patrie semble avoir peu à perdre. Avec de telles habitudes, une république, où la première place est toujours à prendre, offre de singulières chances d'anarchie. Tant que les mœurs y autoriseront les *pronunciamientos*, l'Espagne ne pourra s'établir en république sans risquer de tomber au rang de ses filles de l'Amérique du Sud, dont la guerre civile et les coups d'état semblent pour longtemps le régime normal.

Bien d'autres causes contribuent à rendre l'établissement du régime démocratique plus malaisé encore en Espagne qu'en France. C'est d'abord l'ignorance opaque du peuple, qui des formes politi-

ques nouvelles n'attend que des chimères enfantines ou l'avénement de la licence; c'est le peu de maturité intellectuelle de la nation, chez laquelle les idées libérales du dehors et les traditions d'un passé doublement autoritaire se mêlent et se confondent en une sorte de chaos, de désordre inextricable. Les semences apportées par les vents du nord semblent être tombées au hasard sur un sol encombré de broussailles, assez fortes pour arrêter la croissance des germes nouveaux sans l'être assez pour les étouffer. L'Espagne est à la fois hantée des souvenirs du passé et obsédée des pressentimens de l'avenir; nulle part ne miroitent aux yeux tant de lueurs vagues et confuses, tant d'idées troubles et indistinctes, tant de ces notions indécises ou contradictoires, partout si fréquentes à notre époque de transition. Le caractère espagnol apporte, par ses qualités comme par ses défauts, d'autres obstacles au fonctionnement régulier du *self-government* démocratique. La sobriété tant vantée du Castillan, la modicité de ses besoins, son esprit d'endurance, lui rendent le désordre moins sensible et l'anarchie moins funeste, pendant que l'esprit d'aventure, toujours persistant dans la nation, lui fait prendre goût et plaisir aux joutes armées des partis et aux péripéties des luttes intestines. Épris des spectacles émouvans, l'Espagnol regarde facilement les séditions ou les *pronunciamientos* en spectateur curieux, en amateur des beaux coups, de même que, dans les courses de taureaux, la foule bariolée du barbare amphithéâtre crie volontiers *bravo* au *novillo* qui pousse vigoureusement les *toreros* et renverse le *matador*.

Une des grandes différences de l'Espagne et de la France, c'est le besoin de bien-être et par suite le besoin de travail, le besoin d'ordre et de paix de la dernière, qui sous ce rapport est encore singulièrement plus exigeante que sa voisine. La situation économique des deux pays est pour beaucoup dans la diversité de leurs tendances, le cadastre seul en donnerait la raison. A l'inverse de la France, l'Espagne est encore, dans la plupart de ses provinces, soumise au régime des grands domaines, des *latifundia*. Or il est difficile que la démocratie triomphe dans l'ordre politique avant de s'être enracinée dans les lois économiques. Comme en Espagne l'avénement de la démocratie est moins préparé, son règne serait plus dangereux et plus turbulent. Dans beaucoup des régions de la Péninsule, le droit de propriété est demeuré moins bien défini, moins précis, moins absolu qu'il ne l'est dans l'Europe centrale. La terre n'est point toujours entièrement sortie de ce régime primitif encore subsistant en Russie, où la communauté garde ses droits sur le sol (1). Ici, en Estramadure par exemple, les villages avaient

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1876, notre étude sur la propriété rurale en Russie.

conservé jusqu'à la suppression des biens de mainmorte de vastes communaux que les lois de désamortissement leur ont fait vendre souvent à vil prix, et dont à chaque révolution le paysan dépouillé revendique à coups de fusil la possession. Là, en Andalousie par exemple, les grands domaines sont demeurés assujettis par la coutume à des droits de pâture, dont les propriétaires, aidés par la législation, cherchent à s'affranchir, et qu'à chaque occasion le peuple des campagnes prétend faire revivre. La révolution en Espagne se complique ainsi parfois d'une sorte de question agraire; les paysans des campagnes, pleins des souvenirs d'un passé encore récent, renversent les barrières, arrachent les clôtures. En voulant restaurer des droits prescrits et d'anciennes coutumes, le villageois se rencontre dans ses revendications comme dans ses violences avec l'ouvrier des villes, contempteur des droits acquis et apôtre des chimères de l'avenir. Une forme nouvelle de gouvernement, dont le nom sonne d'une manière étrange aux oreilles d'un peuple ignorant et qui se présente à lui comme une ère de réparation universelle, apporte ainsi au fond des campagnes des fermens de trouble qui remuent jusqu'aux entrailles de la nation.

Avec tant de causes de malaise, l'on ne peut s'étonner des tristes et brefs destins de la république espagnole : ainsi faite, c'eût été miracle si elle eût vécu. Par sa configuration géographique comme par le caractère de ses habitans, par ses traditions politiques comme par sa situation économique, l'Espagne, en renversant le trône, était plus particulièrement exposée aux désordres et aux luttes civiles. Son isolement de l'étranger et ses mœurs nationales ont beau y rendre l'anarchie moins funeste et moins intolérable qu'en France, la vieille monarchie catholique est déjà un état trop moderne, trop peuplé, trop pénétré de notre civilisation pour que l'anarchie y puisse durer indéfiniment. Sur le sol de la vieille Europe, la république ne saurait vivre qu'en cessant d'être révolutionnaire, et en Espagne il lui est encore plus malaisé qu'ailleurs de sortir des révolutions qui lui donnent le jour.

La courte république espagnole, si brusquement interrompue par un double *pronunciamiento* militaire, est riche en leçons pour les peuples qui essaient de la même forme de gouvernement. Son histoire, si finement contée ici de son vivant (1), offre une sorte de comédie de cape et d'épée où les événemens se pressent et dont les héros se poussent les uns les autres hors de la scène, une pièce en trois journées à l'ancienne mode espagnole, sans longueurs et sans intermèdes, courant avec une incroyable célérité vers un dé-

(1) Voyez *l'Espagne politique* de M. Victor Cherbuliez.

noûment aisé à prévoir. Ce drame héroï-comique se pourrait intituler *le Certain pour l'incertain* (1) ou « comment les républicains perdent les républiques. » Jamais le fractionnement des partis, la tendance aux extrêmes et l'esprit d'exclusion, jamais la présomption des factions, l'infatuation des hommes et l'aveuglement des coteries n'ont été aussi loin; jamais l'impuissance des agitateurs à calmer les agitations et l'inhabileté des démagogues à contenir la démocratie n'ont été aussi clairement et aussi rapidement mises en lumière. Toutes les convoitises déchaînées dans la nation, toutes les déceptions après toutes les illusions, l'administration dissoute et énervée en face des villes ou des provinces insurgées, le pouvoir émasculé en présence de l'émeute, l'armée décomposée en pleine guerre civile et les cadres brisés en l'honneur des principes démocratiques, tel est le bilan de la république espagnole; au premier jour, les progressistes ralliés au nouvel ordre de choses mis de côté, et les républicains de la veille prétendant au monopole des portefeuilles et des places; au second jour, les plus avancés et les plus turbulens imposant au pouvoir leurs hommes et leur drapeau, si ce n'est leurs théories, Pi y Margal succédant à Figueras et la république fédérale à la république sans épithète; à la troisième journée, l'excès du mal amenant un retour en arrière, les hommes modérés rappelés au gouvernail au milieu de l'orage, Castelar succédant à Salmeron, successeur de Pi y Margal, l'administration retrempée, l'armée raffermie, l'ordre rétabli dans les provinces, et le pouvoir réparateur en butte aux attaques des partis extrêmes, bientôt renversé par les cortès républicaines au moment où il semblait rendre la république viable; les cortès à leur tour dissoutes par les grenadiers du général Pavia pour faire place à une dictature militaire, préface d'une restauration, — telle est l'histoire de la république espagnole, telle est la pièce jouée par ses chefs, comme s'ils avaient d'avance appris leur rôle. La moralité en est d'autant plus frappante que les principaux acteurs étaient plus convaincus, et, malgré leurs fautes, plus intelligens et plus sincères. Il y a parfois des états qui semblent se charger de montrer aux autres les dangers et les misères de tel ou tel système, de tel ou tel régime. C'est ce qu'a fait la république espagnole : elle a pris pour elle le rôle de l'ilote ivre destiné à dégoûter les hommes libres de la débauche révolutionnaire.

L'éphémère république espagnole est une leçon pour les républicains trop pressés d'appliquer toutes les formules républicaines; elle en est une aussi pour les conservateurs, pour les autoritaires

(1) *El cierto para el dudoso,* titre d'une comédie de Lope de Vega.

trop enclins à recourir à la force armée. Quand le général Pavia ferma la porte des cortès, le maréchal Serrano put se croire en état de gouverner avec ses amis, de maintenir avec plus ou moins de tolérance un pouvoir intérimaire sorti d'une illégalité. L'événement montra l'erreur de ce rêve; il est donné à peu d'hommes de faire le Cromwell ou le Bonaparte. L'autorité légale des chambres une fois brisée, il faut installer quelque chose à la place. Un pays qui supporte un coup d'état ne s'arrête pas à mi-chemin dans la voie des solutions, il comprend peu les coups de force au profit d'un président, d'un régent, d'un gouvernement anonyme. Quand on en appelle ainsi aux baïonnettes contre les chambres ou la constitution, il faut avoir sous la main un gouvernement tout prêt, un monarque tout équipé, autrement l'on risque de travailler pour d'autres et de laisser appliquer encore une fois le *sic vos non vobis* du poète. Lorsque les faiseurs de coups d'état ne se soucient point du rôle de Monk, un autre le joue pour eux. Comme les révolutions, les *pronunciamientos* s'appellent les uns les autres. Martinez Campos succède à Pavia, et le maréchal Serrano fait place au jeune Alphonse. Quand on sort de la légalité, on ne peut fermer aux autres la porte qu'on a enfoncée soi-même, et les peuples ne sauraient rester en l'air, suspendus entre la république et la monarchie. Alors c'est le parti le mieux préparé ou le plus audacieux qui recueille l'héritage de la république avortée.

Aux yeux de certains esprits, la monarchie est un remède qui cicatrise instantanément les plaies d'un peuple, comme jadis les rois de France passaient pour guérir les écrouelles en les touchant. C'est beaucoup exiger d'une forme de gouvernement que de lui attribuer de ces vertus miraculeuses : il n'est malheureusement ni panacée sociale, ni spécifique infaillible pour la fièvre révolutionnaire ou l'anémie politique. L'Espagne en est aujourd'hui une preuve. Jamais république n'avait moins bien réussi, jamais restauration n'a été mieux indiquée. La monarchie est revenue en Espagne dans des conditions en tout temps difficiles à trouver ailleurs, impossibles à rencontrer en France aujourd'hui. Alphonse XII avait la bonne fortune de représenter à la fois l'hérédité royale et les libertés constitutionnelles. L'existence d'une autre légitimité qui personnifie uniquement le passé n'est qu'une sauvegarde pour la restauration espagnole, ainsi contrainte de demeurer moderne et libérale pour demeurer elle-même. Le jeune roi a déjà rendu au pays la paix intérieure, il lui fait espérer le rétablissement de sa domination dans les forêts de Cuba comme dans les montagnes basques, et cependant après deux ans de ce gouvernement réparateur, une brume épaisse semble encore couvrir l'horizon politique

de l'Espagne. Les difficultés persistent, les embarras renaissent, et s'ils sont moins apparens, ils ne sont guère moins réels. Le pays, ébranlé par tant de secousses, n'a point dans sa stabilité une entière confiance, l'avenir reste incertain, parce que le changement accompli dans le pouvoir n'a point changé la nation elle-même. Le levain révolutionnaire fermente sourdement au lieu de bouillonner à la surface. Les partis vaincus ne désespèrent point, ne désarment point; pour enlever aux amis de l'ordre nouveau toute inquiétude, et aux adversaires tout courage, il faudrait des années de bon gouvernement. L'apaisement social ou politique d'un grand pays est une œuvre de longue haleine, toujours à recommencer, jamais achevée.

Maintes personnes regardent une restauration comme une fin, un dénoûment. Il en est plutôt de la monarchie comme du mariage, qui dans les romans clôt souvent le récit et dans l'existence réelle n'est d'ordinaire qu'un début. Chaque mode de gouvernement, chaque régime a ses difficultés, toute restauration a les siennes. La plus grande est, en ramenant une dynastie, de ne point ramener tout l'ordre de choses renversé avec elle. Une restauration ne peut être une simple reconstruction du régime abattu par la révolution, une simple rentrée en scène des partis et des hommes expulsés du pouvoir. Un régime politique n'est point une colonne de bronze coulée d'un seul jet ou un monolithe fait d'un seul morceau, que l'on redresse d'un coup, et qui pour se tenir debout n'a qu'à être remis sur son piédestal. La prétention de ressusciter le passé est le grand péril de toute restauration monarchique ou républicaine, car la république peut aussi avoir ses restaurations. Il est malaisé de relever un gouvernement sans l'entourer des hommes ou des partis dont les fautes en avaient provoqué la chute. La difficulté semble plus grande encore avec un jeune prince à peine sorti de l'adolescence, avec un souverain sans expérience, qui semble ne pouvoir avoir d'autres conseillers que les ministres de son prédécesseur.

En Espagne, la monarchie restaurée a dans ses débuts au moins sagement évité cet écueil. Le règne du fils s'est présenté comme un règne nouveau et non comme une simple reprise du règne interrompu de la mère. Le ministre auquel le jeune roi a confié la présidence du conseil est demeuré étranger à la direction des affaires sous la reine déchue. Les portes du palais d'Alphonse XII se sont ouvertes à des hommes qui avaient pris une part directe au renversement d'Isabelle II. La restauration espagnole n'a pas voulu n'être que le rapatriement dans leurs places des fonctionnaires dépossédés de leur emploi. Le roi veut être autre chose que le chef officiel d'un

parti, et la royauté semble résignée d'avance à laisser à l'occasion passer le pouvoir des mains qui ont préparé la restauration aux mains qui l'ont subie. Ce n'est qu'à cette condition, ce n'est qu'en se dégageant des partis qui voudraient le confisquer à leur profit, et en répudiant tout esprit d'exclusion, qu'un régime politique, monarchie ou république, devient vraiment national, et cesse d'être le gouvernement d'une faction pour être celui du pays.

Après deux ans et demi de règne, Alphonse XII en est encore à son premier ministère, car l'on ne saurait compter le court intermède rempli par le général Jovellar; devant la caducité précoce des cabinets républicains, une telle existence semble presque de la longévité. Le cabinet de Madrid a du reste ses difficultés : comme il arrive souvent, les vainqueurs, unis avant la victoire, se divisent après leur triomphe au risque de rendre le succès à leurs communs adversaires. Parmi les hommes qui ont préparé la restauration ont éclaté des dissidences qui, en rompant d'anciens liens politiques, menacent d'accroître le fractionnement des partis déjà si nombreux et si morcelés. L'homme distingué qui est à la tête du conseil des ministres, M. Canovas del Castillo, a voulu fonder, sous le nom de conservateurs libéraux, un grand parti de gouvernement, embrassant les débris des anciens partis ralliés à Isabelle II. Par malheur il n'est pas aisé en politique de gagner du terrain d'un côté sans en perdre de l'autre. M. Canovas del Castillo s'est, par ses infructueuses avances aux *modérés historiques*, les héritiers de Narvaez, par sa bienveillante indulgence pour les carlistes, aliéné quelques-uns de ses amis. Sous le nom de centralistes s'est formé aux dépens des bataillons ministériels une petite phalange de dissidens qui, si elle ne se joint aux constitutionnels commandés par M. Sagasta, aggravera sur l'étroit champ de bataille la complication et la confusion des manœuvres. Dans cette situation, l'on ne peut dire ce que l'incontestable habileté de son chef doit assurer de durée au premier ministère d'Alphonse XII. Le difficile n'est pas de savoir comment le remplacer. En dehors des amis de la première heure et des fauteurs de la restauration, en dehors du petit groupe dissident du centre ou de ces *modérés historiques* dont la politique étroite et réactionnaire a provoqué la chute d'Isabelle, la monarchie espagnole a l'avantage d'avoir en face d'elle des hommes à qui le roi peut confier le pouvoir. L'Espagne a dans les conservateurs libéraux de M. Canovas et dans l'ancien parti constitutionnel de M. Sagasta les élémens de deux gouvernemens, de deux cabinets qui, de même qu'en Angleterre les whigs et les tories, pourraient se succéder et alterner régulièrement aux affaires. Pour tout régime, ce serait là une bonne fortune; l'embarras est de savoir comment peut

s'opérer la transition d'un parti et d'un ministère à l'autre. Ce qui est le plus malaisé en Espagne, c'est le passage régulier et pacifique du gouvernement de la veille à celui du lendemain : à ce point de vue, le nouveau règne ne paraît pas beaucoup en progrès sur ses devanciers. Les avenues du pouvoir sont si bien gardées, si bien occupées, qu'on ne voit guère comment on peut les forcer sans faire violence à la légalité. Pour mesurer l'étendue de cette difficulté, il faut connaître les mœurs politiques de la Péninsule, et aussi la nouvelle constitution de la monarchie espagnole.

II.

Deux reproches principaux ont été faits au gouvernement de la reine Isabelle, deux fautes connexes ont préparé sa chute en menaçant le pays de lui enlever le bénéfice de la défaite des carlistes. Les maximes constitutionnelles proclamées pendant la minorité d'Isabelle II ont été sous son long règne appliquées avec peu de sincérité; l'influence du palais a été prédominante et, par suite des penchans personnels de la souveraine, la puissance du clergé, ébranlée pendant son enfance, tendait à se raffermir au détriment de la liberté religieuse. Ce double danger est un de ceux contre lesquels il est difficile de se garder avec des mesures législatives et des précautions constitutionnelles. Pour y parer, la constitution de 1869, votée avant l'intronisation du roi Amédée, avait dépouillé l'église de tout privilége et réduit la royauté à un rôle tout passif. Une restauration ne pouvait aller aussi loin. La nouvelle constitution a rendu à la royauté tous les droits qu'elle possède dans les monarchies constitutionnelles; mais une charte a beau définir la prérogative royale, elle n'en saurait pratiquement limiter l'exercice. En pareille matière, les textes législatifs importent peu, les mœurs décident de tout; les partis qui ont le plus blâmé l'ingérence personnelle de la reine déchue sont en ce moment, comme nous le verrons, les plus enclins à vanter l'exercice de la prérogative royale et à réclamer l'intervention du jeune souverain.

Il en est autrement de la liberté religieuse; aussi est-ce une des questions qui ont été le plus débattues dans les cortès constituantes. La loi fondamentale de 1869, acceptée par le roi Amédée, avait enlevé au catholicisme romain la qualité de religion d'état : la nouvelle charte la lui a rendue. Le gouvernement de don Alphonse, obligé de donner satisfaction aux conservateurs, ne pouvait disputer à l'église un titre que lui accorde au-delà des Alpes le *statut* du royaume d'Italie. La grande discussion a porté sur la liberté des cultes. En Espagne, les traditions de l'inquisition ne sont pas le seul

obstacle à la tolérance religieuse. Les *auto-da-fé* ont cessé, et le voyageur a de la peine à retrouver dans les villes espagnoles l'emplacement du *quemadero* où tant de victimes ont laissé leurs cendres; le saint-office est aboli, son œuvre reste. L'expulsion des juifs et le bûcher des hérétiques n'ont laissé debout en Espagne qu'un seul culte, en sorte que la tolérance y paraît sans objet, et la liberté religieuse sans utilité pratique. Il n'y a d'autres protestans espagnols que les rares prosélytes des sociétés bibliques, et les seuls juifs de la Péninsule s'abritent à Gibraltar sous le pavillon britannique.

Là est une des grandes différences entre l'Espagne et la France. Chez nous, l'intolérance n'a pu achever son œuvre; le judaïsme, le protestantisme surtout, ont, à travers toutes les persécutions de l'ancien régime, conservé assez d'adhérens pour que la liberté religieuse eût un objet réel et pressant, pour que l'église dominante ne pût prétendre être seule nationale. Ce fait a eu sur le développement moral et intellectuel des deux nations une influence plus grande qu'on ne le suppose d'ordinaire. Si dans les deux pays certain parti cherche à rétablir la solidarité de l'église et de l'état, à confondre dans le présent comme dans le passé le patriotisme avec le zèle religieux, de telles tentatives sont bien plus naturelles, elles ont bien plus de chances de succès dans la patrie de saint Ignace de Loyola et de sainte Thérèse que dans celle de Calvin et de Coligny. La foi catholique est encore, dans l'opinion du plus grand nombre, une condition de la nationalité espagnole. En France, où l'existence des protestans et des juifs s'impose comme un fait, il est malaisé de contester la liberté des cultes; les plus zélés catholiques sont contraints d'admettre la tolérance religieuse comme une des conséquences regrettables, mais nécessaires, de notre histoire nationale. En Espagne, les catholiques peuvent méconnaître l'obligation de concéder des droits à des sectes qui n'existent point sur le sol espagnol; il leur en coûte de renoncer au bénéfice de dix siècles de luttes et de victoires.

L'unité religieuse, tel est le mot d'ordre des adversaires de la liberté de conscience; ce que les défenseurs des droits de l'église mettent en avant, c'est l'intérêt politique, l'intérêt de la nation. « Pourquoi, disent-ils, ajouter une cause de dissension à toutes celles qui nous divisent? A quoi bon abandonner un privilége historique qui a fait la force de l'Espagne, et que lui envie l'étranger déchiré par les querelles religieuses? » La conformité des croyances est ainsi représentée comme le grand lien national dans un pays où tous les autres liens de mœurs, de commerce, de langue même, sont faibles et semblent toujours prêts à se rompre. La religion est signalée

comme le ciment même de l'Espagne, construite par une croisade religieuse, et, sans l'église, menacée de tomber en ruines. A quels hommes, ajoute-t-on, faut-il attribuer la liberté des cultes? Est-ce à des nationaux? Non, c'est le plus souvent à des Anglais, à des Américains, aux missionnaires protestans, aux sociétés bibliques. La tolérance semble ainsi n'être qu'un droit de propagande et d'agitation accordé aux étrangers et parfois aux ennemis de l'Espagne. Ainsi raisonnaient dans les cortès ou dans la presse les nombreux et puissans défenseurs de l'unité religieuse; ils refusaient de reconnaître qu'en bannissant les cultes dissidens, l'Espagne continuait à s'entourer d'une barrière morale plus élevée que les Pyrénées. Ce qui fait l'importance de la liberté des cultes en Espagne, ce n'est pas le petit nombre de prosélytes des missionnaires protestans, ce ne sont pas les prédications des pasteurs réformés, c'est la reconnaissance des droits de la conscience, l'abrogation définitive du monopole religieux de l'église. Sous cette question de la liberté des cultes, en apparence presque toute théorique, ce qui au fond est en débat dans la Péninsule, c'est la liberté de penser, liberté qui, en Espagne comme partout, a bien peu de garanties, si la loi n'admet qu'une foi officielle, qu'une église légale. De toutes les libertés modernes, c'est celle qui de tout temps a le plus manqué à l'Espagne, celle dont le défaut a été le plus fatal à sa grandeur.

La constitution de 1876 sanctionne modestement la liberté de conscience. « Personne, dit l'article 11, ne sera molesté pour ses opinions religieuses, ni pour l'exercice de son culte, sauf le respect dû à la morale chrétienne. » L'exercice des cultes dissidens est autorisé, le privilége des cérémonies ou manifestations publiques est expressément réservé à la religion d'état. Ce serait de l'ignorance que de regarder une telle réserve comme fâcheuse ou peu libérale. En Espagne, de telles restrictions sont encore utiles, ne fût-ce que pour maintenir l'ordre public. Après l'opposition faite par l'épiscopat et le Vatican à cette tolérance restreinte, après les longs débats soulevés dans les cortès, on doit s'estimer heureux si cette clause est résolûment maintenue et respectée. Déjà de récens exemples, à Port-Mahon et à San-Fernando, montrent que ceux qui inscrivent la tolérance dans les lois ne savent pas toujours la pratiquer dans les faits. L'application de la liberté religieuse reste en Espagne, comme ailleurs, une des difficultés du gouvernement, car il faut défendre la liberté contre la double intolérance de droite et de gauche, contre les fanatiques qui ne veulent souffrir d'autres cultes que le leur, et contre les forcenés qui, sous prétexte de liberté, ne voudraient admettre l'exercice d'aucun culte. Le gouvernement doit assurer les droits de la conscience, sans permettre

que la propagande religieuse serve de couverture à des intrigues politiques, ou la polémique des novateurs de pavillon à la contrebande révolutionnaire.

Le clergé catholique trouvera peut-être aussi son profit à la tolérance qu'il dispute aux dissidens. Les adversaires de la liberté sont souvent, on le sait, les plus zélés à s'en servir, et, faute de privilége, les premiers à se prévaloir du droit commun. Il y a une liberté que réclame partout l'église, celle des ordres religieux et des fondations monastiques. Les couvens, on s'en souvient, ont été fermés dans toute la Péninsule, en Espagne comme en Portugal, sous la minorité de doña Isabelle et de doña Maria. Décrétées en pleine guerre civile, la suppression des couvens et la confiscation des biens de mainmorte ont été exécutées avec plus de rigueur dans les états de sa majesté catholique que dans le nouveau royaume d'Italie. Les moines de toute robe ont été chassés des cloîtres somptueux d'où ils avaient si longtemps régné sur les Espagnes, ils ont été dépouillés de leur costume en même temps que de leurs biens. Les rares vieillards que la loi a laissés encore dans leurs anciennes maisons y vivent en simples prêtres, comme desservans de l'église, si ce n'est même en gardiens ou en portiers. Les religieuses mêmes, tolérées dans les hôpitaux, ont été longtemps sans se montrer dans les rues. A mon premier voyage en Espagne, il y a une douzaine d'années, à l'époque même où régnait sur la reine Isabelle la sœur Patrocinio, je ne rencontrai de costumes religieux qu'à Gibraltar, où l'Angleterre offrait un asile aux moines comme aux juifs.

Depuis la restauration, les moines ont commencé à reparaître. Il s'est déjà formé ostensiblement plusieurs communautés d'hommes, et l'on annonçait, il y a quelques semaines, que dans je ne sais quelle ville de province l'autorité avait laissé des capucins promener, aux yeux étonnés des Espagnols, la robe brune de saint François. Les catholiques semblent prêts à se prévaloir de la tolérance religieuse pour rouvrir des couvens et arborer de nouveau les couleurs variées de la vieille milice monacale. A demi vaincu sur le terrain de l'unité religieuse, le clergé va peut-être faire servir sa défaite à la reconstruction de l'active et nombreuse armée violemment licenciée par la révolution. A ce titre, la réapparition dans une ville de province des archaïques et pittoresques costumes du moyen âge serait plus qu'une inoffensive exhibition, ce serait une sorte de manifestation ou l'affirmation d'un droit dont au besoin l'on compte largement user. Déjà on entend parfois parler du retour des jésuites. En Espagne comme chez nous, l'ordre de saint Ignace, bien que banni légalement, a continué d'exister; mais, comme naguère en France, ses membres ne vivent plus ostensible-

ment en congrégation religieuse. Ils sont du reste loin de se cacher; tout récemment, à ses dernières élections, l'académie historique de Madrid admettait dans son sein un père de la compagnie de Jésus. Les mœurs, plus tolérantes que la loi, ne s'opposeront peut-être point à une restauration des ordres monastiques. En tout cas, dans un pays dont les moines ont été si longtemps les vrais souverains et où la vente des biens de mainmorte a été l'œuvre d'une génération encore vivante, la rentrée des ordres religieux sur la scène publique mériterait d'attirer l'attention.

Comme l'Italie, l'Espagne pouvait difficilement rendre à la société laïque le libre usage de ses membres sans rompre violemment les mailles serrées dont l'avait enveloppée le réseau séculaire des institutions monastiques. Aujourd'hui que la révolution est faite, que le sol national est dégagé de tous les liens de la mainmorte, l'érection de nouvelles maisons religieuses semble de longtemps sans danger pour l'indépendance du pouvoir civil ou la richesse de l'état. En pareille matière, la pratique de la liberté paraît assez simple pour qu'on en tente au moins l'expérience. Par malheur, il faut compter avec les préventions des uns et avec les prétentions des autres, avec les imprudences et les ambitions des amis aussi bien qu'avec les appréhensions des adversaires. Tout en étant demeuré fort attaché au catholicisme, le bourgeois espagnol n'est pas sans défiance vis-à-vis d'un clergé qui n'a pas oublié son ancienne puissance. En Espagne comme ailleurs, le profit que certains partis politiques attendent de leur alliance avec elle n'est point sans compromettre l'église. Ce n'est pas toujours sans imprudence que les conservateurs choisissent la religion comme champ de manœuvres, l'église ayant rarement plus à gagner qu'à perdre à se laisser mêler aux luttes politiques. En Espagne, le danger est moindre aujourd'hui ou moins visible qu'en d'autres contrées; il n'en subsiste pas moins. Là comme en tout pays catholique, une des grandes difficultés des gouvernemens modernes est d'assurer la liberté de l'église sans lui abandonner le pouvoir. La difficulté est la même en monarchie et en république, mais le péril est pour chacune d'elles en sens inverse. Pour une monarchie, pour une restauration surtout, naturellement disposée à rallier autour d'elle toutes les forces conservatrices, l'écueil est d'ordinaire trop de condescendance envers l'autorité ecclésiastique, au risque de préparer la chute du trône en le voulant appuyer sur l'autel. Pour une république, pour une démocratie dont le règne est encore contesté, le danger est plutôt dans une défiance excessive et des rigueurs intempestives qui exaltent les passions religieuses, les plus susceptibles et les plus persistantes de toutes. Peut-être, en Espagne

comme en France, l'attitude des partis au pouvoir n'a-t-elle pas été exempte de tout reproche, chacun penchant du côté de son principe. Quoi qu'il en soit, ce qu'on doit désirer pour les deux pays, c'est qu'en dépit des opinions extrêmes, les questions religieuses n'y prennent jamais le pas sur les questions politiques, et que la nation ne s'y laisse jamais, comme en Belgique, ranger au nom de l'église sous deux bannières ennemies.

III.

Une constitution dans une monarchie est toujours faite sur le même plan général. Sauf dans le petit royaume de Grèce, le système des deux chambres et des contre-poids est partout en usage, partout le jeu de la machine est plus ou moins analogue. Ce qui chez les divers états diffère le plus dans le mécanisme constitutionnel, ce n'est ni la forme ni les fonctions du double ressort parlementaire, c'est la matière et pour ainsi dire le métal dont ils sont faits. Ce qui met tant de diversité entre des constitutions d'ordinaire si semblables, c'est moins les prérogatives des deux branches du parlement que leur mode de composition, que l'origine des assemblées représentatives. Là est, en tout pays aspirant à la vie politique, la première et la plus grave question. La révolution de 1868 avait donné à l'Espagne le suffrage universel, la restauration de don Alphonse l'a replacée sous le régime du cens. La grande réforme que n'a pas osé tenter en France la majorité de l'assemblée nationale, les cortès constituantes l'ont en 1876 accomplie dans la Péninsule. Bien des conservateurs au nord des Pyrénées envieront autant à l'Espagne cette restriction des franchises électorales que l'établissement de la monarchie.

Pour des esprits non prévenus, la solution différente du même problème dans les deux états n'a rien d'inattendu. En prenant sur un point d'une telle importance deux routes opposées, les chambres des deux pays n'ont probablement fait que se conformer aux instincts, si ce n'est aux besoins de leur patrie respective. En Espagne, le suffrage universel, introduit par une révolution sans lendemain, n'avait point eu le temps de s'implanter; en France, après une pratique constante de près d'un tiers de siècle, il avait des racines assez profondes pour ne pouvoir être arraché sans déchirer, sans bouleverser le sol même du pays. Entre les deux états, toute la différence n'était point là : le suffrage universel avait rencontré en France une terre manifestement plus propice, manifestement mieux préparée. A cet égard, le peuple espagnol a vis-à-vis du peuple français deux grandes causes d'infériorité : il est plus ignorant, il est plus

pauvre; par là même un vote éclairé et indépendant y est à la portée d'un moins grand nombre de citoyens. Le suffrage universel est le régime naturel d'une société démocratique, le système censitaire est d'autant plus à sa place qu'un pays est moins avancé dans la voie démocratique. Or l'Espagne n'est pas seulement moins riche que la France, la richesse y est partagée entre moins de mains. La distribution de la propriété suffirait à rendre compte de la diversité des lois électorales dans les deux états. La France est le pays de l'Europe où la propriété territoriale est le plus divisée et où la rente nationale est répartie entre le plus de familles; à ce titre elle devait être la première des nations européennes à tomber dans le suffrage universel. Dans la plus grande partie de l'Espagne au contraire, la terre est encore agglomérée en vastes domaines. La substitution ou *vinculacion*, les majorats, ont été supprimés sous le règne d'Isabelle, mais la loi du partage égal n'a pas encore eu le temps de couper les grands domaines et de morceler les champs. L'abolition de la mainmorte et la vente des biens ecclésiastiques n'a pu dans un pays privé de capitaux beaucoup démocratiser la propriété foncière. La grande propriété, qui a été une des causes de la dépopulation de la Péninsule, tient souvent le paysan, l'*aldeano*, dans la dépendance du propriétaire. « Chez moi, me disait un Castillan, tous les villageois sont à moi, et leurs votes m'appartiennent. »

Partout en effet il y a un lien étroit entre l'état politique et l'état économique; le premier ne s'explique jamais que par le second. En des pays tels que l'Espagne, le manque d'indépendance du plus grand nombre fait du suffrage universel un leurre et peut même en faire un péril pour la liberté. Chez une population agricole, souvent dans la main des grands propriétaires et souvent sous l'influence du clergé, le suffrage universel, sincèrement pratiqué, risquerait de tourner contre les idées et contre les partis qui le réclament. Des pays plus riches que l'Espagne, l'Italie, par exemple, sont encore dans ce cas: le meilleur moyen d'y compromettre la démocratie, c'est de leur appliquer prématurément les solutions démocratiques. L'avenir sera probablement partout contraire au cens : le droit de vote est comme une côte, sur laquelle on n'est sûr de s'arrêter que lorsqu'on l'a descendue tout entière. Le suffrage universel est le terme naturel de toutes les réformes électorales; mais parce qu'on y doit aboutir un jour, ce n'est pas une raison de s'y précipiter et de se laisser glisser sur la pente au risque de verser et de choir en arrivant au bas. En Espagne, il est vrai, on ne peut mettre à la charge du mode de suffrage aboli aucun accident fâcheux qui eût été évité avec le frein du cens. Au sud des Pyrénées, le régime électoral semble jusqu'ici ne rien changer aux résultats des élec-

tions; censitaires ou non, elles aboutissent toujours à la même fin, au triomphe du gouvernement. Le corps électoral n'est pour le pouvoir du jour qu'un instrument flexible, qu'un écho fidèle aux injonctions de l'administration. Cette égale docilité du pays sous les régimes électoraux les plus différens montre combien il est peu mûr pour le suffrage universel. La première chose pour l'Espagne est d'apprendre à pratiquer la liberté du vote, et à cet égard le suffrage restreint est certainement la meilleure école. Quand le droit de vote est ainsi un jeu pour les gouvernemens et les partis, ce n'est pas en l'étendant à tous qu'on en rendra l'exercice plus digne et qu'on donnera aux élections la sincérité sans laquelle il ne saurait y avoir de vraie liberté.

En Espagne, le mal est si invétéré qu'il semble difficile d'y porter remède. Toutes les opinions ont leur part de responsabilité dans les pratiques qui depuis trente ans ont vicié les élections jusqu'à faire douter qu'un instrument à tel point faussé puisse de longtemps être redressé. Pression administrative et fraudes électorales, épuration ou élimination arbitraire des listes, intimidation des votans, falsification des votes, tous les procédés inventés en d'autres pays pour diriger les choix du peuple sont entrés dans les mœurs politiques de l'Espagne et devenus d'un usage si général, qu'employés presque également par tous les partis au pouvoir, ils n'excitent plus l'indignation ou l'étonnement d'aucun. Le régime constitutionnel, ainsi corrompu dans sa source, paraît incapable d'être assaini.

En aucun pays, les anecdotes électorales ne sont aussi nombreuses; les héros des plus scandaleuses sont les premiers à les conter et à s'en faire gloire. En voici un exemple que je tiens d'un propriétaire de la province de Santander. Cet homme sans préjugés se vantait de faire toutes les élections de sa commune à l'aide de l'alcade, qui, étant son débiteur, était dans sa main. Un jour, le propriétaire, contrairement à son habitude, se trouva soutenir un autre candidat que celui du ministère. L'embarras de l'alcade était grand, il n'avait point les mains très nettes du côté des bois de l'état, et le gouverneur lui avait laissé entendre que, si sa commune ne donnait pas 300 voix au gouvernement, l'alcade pourrait aller expier ses délits forestiers dans les présides d'Afrique. Le propriétaire ne se tint pas pour battu : « Vous ne pouvez faire une élection contre le gouvernement, dit-il à l'alcade, vous pouvez être malade et me laisser la place. » Ce qui fut dit fut fait. Le magistrat municipal resta au lit tout le jour de l'élection, grâce à une grave indisposition bien et dûment constatée par certificat de médecin. Le propriétaire s'installa dès le matin à l'*ayuntamiento* avec quelques-uns de ses amis, constitua avec eux la *mensa*, le bureau,

et, sans attendre l'heure légalement fixée pour le vote, procéda au scrutin avec ses créatures. Faisant faire un demi-tour de cadran à l'aiguille de l'horloge municipale, le bureau déclara la clôture du vote avant l'arrivée des électeurs de la partie adverse. Le tour était joué, la commune avait donné ses 300 voix au candidat de l'opposition. Le résultat fut expédié au chef-lieu, mais à quoi bon? Le gouverneur ne fut pas assez sot pour s'embarrasser de si peu. Au recensement général des suffrages, il se trouva que les 300 voix de la commune à l'alcade malade appartenaient au candidat ministériel.

Telles sont les mœurs électorales de l'Espagne; peut-être ne faut-il pas cependant prendre de pareilles histoires à la lettre. Dans tous les discours, dans tous les récits d'un Espagnol, il y a toujours une part d'exagération qu'il est prudent de porter en décompte. On ne doit jamais oublier que le français *hâblerie* vient du castillan *hablar*, et que le verbe espagnol qui signifie parler semble dériver du latin *fabulari*. Quoi qu'il en soit, de tels traits, alors même qu'ils ne seraient pas exacts, montrent, de la part de ceux qui les racontent avec une orgueilleuse complaisance, une singulière perversion morale. La campagne est naturellement le domaine privilégié des fraudes électorales, bien qu'elles franchissent parfois les portes des villes. Là aussi le zèle des gouverneurs ou des alcades a recours au besoin à de bizarres procédés. Dans une petite ville d'Andalousie, où la lutte menaçait de mal tourner, l'autorité fit, au moment de clore le scrutin, lâcher un taureau qui, dispersant les électeurs, lui permit de recenser à sa façon les bulletins. Peut-être est-il plus dangereux qu'utile pour un peuple d'avoir dans les mains les armes et l'attirail de la liberté, s'il doit s'en jouer ainsi au risque de se blesser lui-même.

Avec de telles habitudes, on comprend qu'en Espagne le résultat des élections ait peu de valeur aux yeux du pays, aux yeux de l'opinion. Ainsi profanées par les gouvernemens ou les partis, les formes les plus sacrées de la liberté politique perdent le respect des masses et ne sont plus regardées que comme de vaines et menteuses cérémonies. En Espagne, un vote unanime n'affermit pas un gouvernement, chaque parti se tenant sûr du même succès dès qu'il aura dans les mains le même instrument. Dans la plupart des élections, le résultat est si bien prévu qu'en dehors de quelques grands centres l'opposition renonce à la lutte. Cette abstention étant attribuée aux conditions inégales du combat et non à la faiblesse des partis qui refusent de combattre, le prestige de l'opposition demeure intact au milieu de ses défaites électorales, tandis que le pouvoir ne tire de ses triomphes aucune force réelle. Des victoires plus disputées et moins complètes auraient un tout autre prix. En leur ouvrant

librement l'arène électorale, le gouvernement obligerait au moins ses adversaires à combattre avec le scrutin, tandis que, désertant le champ de bataille légal, les partis se réfugient dans les complots, dans les mines sourdes, jusqu'au jour où éclatent insurrections et *pronunciamientos*. Quand les armes permises sont ainsi faussées, que les règles des joutes politiques sont iniquement violées et que le juge du camp est manifestement déloyal, les adversaires recourent aux moyens prohibés, aux surprises, à la ruse, aux guet-apens. Ainsi, en Espagne, la corruption électorale, qui enlevait toute valeur morale aux gouvernemens légaux, a été à la fois la cause et l'effet des coups d'état et des *pronunciamientos* militaires qui, sous le règne de l'oppression légale, s'appelaient les uns les autres. Pour échapper à ce cercle vicieux où elle tourne depuis une quarantaine d'années, il n'y a pour l'Espagne qu'une porte de sortie : la liberté électorale, la sincérité du vote.

Le gouvernement du roi Alphonse semble avoir compris l'erreur des régimes précédens et vouloir renoncer aux traditions corruptrices. Le ministère fait profession de laisser aux élections pleine et entière liberté. Par malheur, de bonnes intentions et de sages paroles ne suffisent point pour extirper des abus presque séculaires. Un gouvernement ne sait pas toujours modérer le zèle de ses agens, et quand il s'agit de son triomphe, l'autorité est rarement très scrupuleuse sur les excès de pouvoir. L'Espagne est cette année en train de procéder à de triples élections, municipales, provinciales, nationales, et pour cette première application de la nouvelle loi électorale, les anciennes plaintes s'élèvent de tous côtés. On a accusé les listes officielles d'inexactitude, on y prétend retrouver des mineurs, des incapables, des femmes, des morts même, et si les morts s'abstiennent dans les villes, ils votent parfois encore, dit-on, dans les villages. Les doléances de l'opposition, jalouse d'atténuer d'avance l'impression de ses défaites, pourraient être regardées comme un calcul, si le cabinet n'avait par quelques fâcheuses mesures donné lui-même du poids aux reproches de ses adversaires. Au milieu des élections municipales, le ministère a destitué le gouverneur de la capitale, homme considérable, longtemps l'un des amis les plus influens et des auxiliaires les plus zélés du président du conseil dans les luttes des cortès. L'impérieux besoin d'unité administrative a beau la justifier, cette brusque résolution fait craindre de la part du cabinet un esprit d'exclusion et des procédés de pression électorale qui, en fermant à ses adversaires la grande route du suffrage, les rejettent comme par le passé dans les noirs sentiers de l'intrigue.

La nouvelle loi électorale n'est peut-être pas non plus sans péril pour la sincérité des élections. Ce que les libéraux lui pourraient re-

procher est ce qui au premier abord semble le plus libéral. La loi nouvelle n'accorde pas seulement l'accès des urnes aux contribuables, à côté d'eux elle admet au vote ce qu'elle appelle les capacités. En cela la restauration espagnole semble plus démocratique que la monarchie de juillet, dont les ministres refusaient si obstinément toute adjonction de ce genre. Par malheur, il n'y a là qu'une ressemblance de mots : sous ce nom prétentieux de capacités, l'on désigne d'ordinaire les professions libérales, exigeant plus de connaissances que de fortune, et, par suite, des hommes remuans, ambitieux, qui, dans les pays modernes, forment souvent l'élément le plus impatient, le plus besoigneux, le plus révolutionnaire. En Espagne, il en est tout autrement; il ne s'agit point là d'une sorte de cens de l'intelligence ou de l'instruction substitué au cens de la richesse. Ce que la loi comprend sous le nom de capacités, ce sont presque uniquement les fonctionnaires publics, ce sont les gens en place et non ceux qui en convoitent, et, par suite, ce sont les hommes les plus conservateurs, les plus dévoués, les plus dépendans. Le droit de contrôler les finances publiques et de voter les impôts est concédé en même temps au contribuable qui alimente le trésor et au fonctionnaire qui émarge au budget, en sorte que c'est un égal titre électoral de payer l'impôt et d'en vivre. Au nombre de ces capacités divisées en éligibles et non éligibles, selon l'importance de la place ou le taux du traitement, sont compris les plus minces employés, les plus petits commis des administrations gouvernementales, provinciales, municipales.

Dans un pays où le manque d'industrie et les préjugés traditionnels, où la routine et la paresse dirigent vers les emplois publics, aux dépens des carrières productives, toutes les ambitions et les convoitises, une telle législation électorale n'est point sans inconvénient. En Espagne plus encore que chez nous, la manie bureaucratique est un des principaux fermens des révolutions, chaque parti ayant à caser tout un état-major de fonctionnaires et une armée d'employés. Dans une comédie appelée *El gran filon*, un écrivain contemporain a vivement décrit cette passion de ses compatriotes, qui, voyant dans les emplois publics la mine la plus accessible et la plus productive, se jettent sur ce riche filon avec la même rapacité que leurs ancêtres sur les mines du Mexique et du Pérou. Contre les adversaires qui convoitent ses dépouilles, les auxiliaires que le gouvernement appelle à la lutte sous le nom de capacités, c'est une sorte de garde prétorienne, c'est la troupe sûre et disciplinée des gens en place. L'intervention dans les luttes électorales de la phalange bureaucratique aurait peu d'importance, si les contribuables armés d'un bulletin se faisaient un devoir de prendre part au combat. Par malheur, il n'en est rien, la constitution a

eu beau restreindre de moitié le nombre des électeurs, ils ne se montrent pas plus jaloux de se servir d'un droit devenu un privilége. L'indifférence pour la chose publique, l'abstention systématique des partis, le scepticisme général, expliquent seuls ce peu d'empressement à prendre part à un tournoi politique dont les vainqueurs sont toujours désignés d'avance. Aux récentes élections provinciales, les premières faites sous l'empire de la loi nouvelle, la capitale même de l'Espagne n'a pas envoyé aux urnes un tiers de ses électeurs. Sur 52,000 électeurs inscrits, Madrid a compté à peine 17,000 votans, et dans ce nombre figurent environ 8,000 employés, c'est-à-dire que près de la moitié des suffrages exprimés appartiennent aux agens du pouvoir. Cette fois pourtant une partie de l'opposition avait eu le courage de ne point se réfugier à l'abri de l'abstention. Une telle proportion d'électeurs et de votans, de voix libres et de voix dépendantes, a quelque chose de peu rassurant pour l'avenir constitutionnel de l'Espagne. Avec de pareilles mœurs publiques, le premier soin d'un gouvernement devrait être d'élargir la voie électorale, d'aplanir à tous les citoyens, à toutes les opinions, l'accès des urnes sous peine de demeurer, avec ses factices majorités parlementaires, à la merci des conspirations de caserne ou des intrigues de palais.

Jusqu'ici les partis aux affaires semblent avoir eu pour politique de se barricader dans le pouvoir comme dans un château-fort entouré de fossés, levant derrière eux tous les pont-levis, de façon à mettre leurs adversaires hors d'état de les chasser autrement que par surprise. L'habitude de voir les avenues du pouvoir si bien gardées et toutes les élections tourner au profit du gouvernement entraîne les hommes politiques aux plus singulières théories constitutionnelles. Renonçant aux pratiques des pays libres, les Espagnols, au lieu de compter sur une majorité parlementaire pour obtenir le pouvoir, comptent sur le pouvoir pour obtenir une majorité. En leur peu de confiance dans les élections, des partis qui s'intitulent libéraux et se regardent comme les héritiers éventuels du ministère actuel, les *centralistes* et les constitutionnels aussi bien que les modérés, en appellent aujourd'hui même à la prérogative royale comme à la seule clé qui puisse ouvrir au pays une issue légale et le faire sortir de l'impasse politique où l'enferme le gouvernement. Les libéraux, ne voyant aucun moyen d'arracher la majorité aux ministres en place, engagent hautement le jeune souverain à retirer sa confiance aux hommes qui jouissent de l'appui des chambres pour la transférer à des partis en infime minorité dans le parlement. Donnez-nous le gouvernement, dit au roi l'opposition, donnez-nous la *gubernacion*, et nous obtiendrons du pays une nouvelle majorité, tant les hommes d'état d'Espagne se sont

accoutumés à regarder les chambres comme le produit de l'administration et non le gouvernement comme le produit des élections et des cortès. Les partis semblent d'accord pour regarder la porte officielle du pouvoir, la grande entrée des ministères, comme inaccessible, d'accord pour monter aux affaires par escalade ou par une porte dérobée. La royauté tire de cette situation un nouveau et dangereux prestige. Faussant la mission constitutionnelle du souverain, l'on recourt à lui comme à une sorte de *deus ex machina* qui doit dénouer toutes les situations, trancher toutes les difficultés. Chose singulière, les partis qui accusaient la reine Isabelle de pouvoir personnel invitent, à quelques années de distance, don Alphonse à s'affranchir de la majorité des chambres; les partis qui ont renversé la mère au nom des libertés constitutionnelles ne voient de salut pour l'état que dans l'intervention arbitraire du fils. Il y a là pour un jeune souverain à peine à l'âge d'homme un rôle difficile, une lourde responsabilité, et pour un pays à peine sorti des révolutions et des coups d'état une perpétuelle menace et d'inquiétantes perspectives.

IV.

Avec de telles mœurs électorales, nul pays n'aurait plus que l'Espagne besoin d'une chambre haute indépendante et considérée. Or la base, le point d'appui qui lui fait défaut dans la chambre des députés, dans le *congreso*, l'Espagne parlementaire le trouvera malaisément dans son nouveau sénat. Bien que ce ne soient pas les modèles qui manquent, la chambre haute est presque partout la pièce délicate, le ressort défectueux autant qu'indispensable du mécanisme constitutionnel. Le sénat espagnol actuellement en voie de formation participe à la fois de la chambre des lords d'Angleterre, du sénat élu de la Belgique, du sénat à vie du royaume d'Italie. Dans son embarras, la constitution de 1876 a emprunté à toutes les théories et à tous les modèles, prenant un trait de chacun, à l'un des sénateurs de droit, à l'autre des sénateurs inamovibles nommés par la couronne, à un troisième des sénateurs périodiquement élus par les provinces ou les corporations. Les constituans espagnols semblent s'être inspirés des idées qui sous le règne de notre dernière assemblée nationale prévalaient dans l'ancienne commission des trente. Le nombre des membres de la chambre haute est fixé à 360 : une moitié doit provenir de l'élection, l'autre moitié se composer de sénateurs de droit et de sénateurs à vie nommés par la couronne. Les membres de droit sont d'abord les fils du souverain, puis les grands d'Espagne possédant un revenu foncier

de 60,000 pesettes ou 12,000 douros (1). Il y aura ainsi dans le sénat espagnol un élément aristocratique et le plus souvent héréditaire. On compte, dit-on, dans le royaume 165 titres de grandesse; en défalquant les titres possédés par des femmes ou par des mâles au-dessous de l'âge sénatorial fixé à trente-cinq ans, il resterait encore 110 candidats à la pairie. De ce nombre, une bonne moitié paraît posséder la fortune requise par la loi, en sorte que plus de cinquante grands d'Espagne pourront siéger de droit dans la haute chambre du pays. C'est là une part d'autorité ou d'influence légale bien considérable pour une aristocratie d'ordinaire sans éducation politique et sans influence morale. Il se peut du reste qu'en accordant à ces grands d'Espagne le libre accès du sénat, les auteurs de la constitution n'aient pas compté les familles qui pourraient réclamer la chaise curule. Le nombre des sénateurs de droit est tel que le nombre de siéges laissés à la libre disposition du gouvernement en est considérablement réduit. Aussi dit-on que lors des récentes nominations faites par la couronne, le ministère n'a pu faire honneur à toutes ses promesses et que les déceptions ont grossi les rangs de ses adversaires.

En même temps qu'aux grands d'Espagne, les portes du nouveau sénat doivent s'ouvrir d'elles-mêmes devant les hauts dignitaires de l'armée, de la magistrature, de l'église. L'armée sera représentée par neuf capitaines-généraux, les services civils seulement par cinq présidens de tribunaux ou de grands conseils administratifs, l'église par le patriarche des Indes et onze archevêques. Dans cette distribution de fauteuils sénatoriaux, c'est le clergé qui, en dépit de ses penchans carlistes et de son opposition à la constitution, a reçu la meilleure part. Comme la chambre des lords d'Angleterre, le sénat espagnol aura son banc des évêques. Aux douze prélats sénateurs de droit viennent s'ajouter en nombre presque égal les élus des provinces ecclésiastiques à chacune desquelles la loi concède un représentant qui, choisi par les délégués du haut clergé, devra toujours être pris dans son sein. En revanche, la constitution décide qu'à la chambre des députés ne pourront être élus que des laïques.

Le plus grand nombre des siéges sénatoriaux est remis à la nomination du roi ou abandonné à l'élection; mais la constitution a pris soin d'enfermer le choix de la couronne ou des électeurs dans d'étroites limites, au moyen de catégories déterminées. Par leur origine, sénateurs à vie et sénateurs temporaires se rapprochent ainsi pour la plupart des sénateurs de droit. Les membres de la haute chambre doivent être choisis parmi les officiers-généraux et

(1) La *peseta*, ou pièce de 4 réaux, vaut 1 fr. 5 cent.; le *duro* vaut 5 pesettes.

les évêques, les ambassadeurs et les conseillers d'état, les députés ayant été réélus un certain nombre de fois, enfin parmi les présidens d'académie. Ces catégories, déjà restreintes, le sont encore davantage par un cens d'éligibilité fixé modestement à un minimum de 7,500 *pesetas* de revenu en terre ou en rente. La partie du sénat soumise à l'élection se renouvelle par moitié tous les cinq ans, le souverain a le droit de la dissoudre tout entière aussi bien que le congrès des députés. Des 180 sénateurs abandonnés à l'élection, une dizaine seront nommés par le clergé, une dizaine par les universités, autant enfin par les académies et les sociétés économiques. Les 150 sénateurs restant sortiront d'une élection spéciale non sans analogie avec le procédé employé par notre constitution républicaine pour la majorité de nos sénateurs. Comme chez nous, ces sénateurs seront désignés par les représentans des diverses municipalités et les députations provinciales, qui correspondent à nos conseils-généraux, avec cette grave différence que l'élection des délégués communaux n'est point concédée à l'*ayuntamiento* ou conseil élu de chaque commune, mais à une assemblée formée pour un quart des conseillers municipaux, et pour les trois autres quarts des principaux contribuables (1). Avec un pareil procédé, les sénateurs à l'élection représentent avant tout la propriété, la richesse, comme les sénateurs de droit les traditions aristocratiques, religieuses ou administratives.

Ainsi trié à l'aide du double crible d'un cens électoral et d'un cens d'éligibilité, ainsi passé au tamis d'étroites catégories d'éligibles, le sénat espagnol sera sans doute assez conservateur. Ce qui de sa part est à redouter pour le gouvernement et la constitution, ce n'est point l'infidélité aux grands principes sociaux ou le manque de dévoûment aux institutions, ce serait plutôt un zèle excessif, un esprit exclusif, une majorité trop fermée et trop compacte. En combinant les nouveaux rouages parlementaires, les mécaniciens politiques de Madrid n'ont peut-être pas assez songé que, pour faire d'un sénat un utile et efficace modérateur, il ne suffisait point de lui donner du poids. En matière constitutionnelle, l'équilibre peut être rompu autant par l'excès de résistance que par le manque de frein. Ce n'est point d'ordinaire par défaut d'esprit conservateur que pèchent les chambres hautes, et le meilleur moyen de leur as-

(1) Cette disposition semble un emprunt aux institutions de la dernière révolution espagnole, qui, en introduisant partout le suffrage universel, avait voulu dans la vie communale en tempérer pratiquement les effets. Dans ce dessein, à côté de l'*ayuntamiento* chargé des affaires administratives, on avait imaginé de créer une *junte* municipale (*junta municipal*) chargée de la partie financière et pour les trois quarts de ses membres composée des représentans des contribuables, à cet effet subdivisés en trois groupes.

surer un grand rôle et une véritable autorité, c'est de les composer de telle façon qu'elles ne demeurent jamais en désaccord avec l'opinion publique. En Espagne, l'équilibre constitutionnel et l'harmonie des deux chambres sont d'autant plus nécessaires qu'un article de la constitution les déclare toutes deux égales en droits, et stipule expressément que les lois de finances même doivent toujours être sanctionnées par le vote du sénat.

En tout autre pays, le mode de formation du nouveau sénat pourrait inspirer quelque inquiétude pour la liberté; dans la Péninsule, de telles craintes sembleraient puériles. L'on n'y a pas assez l'habitude de prendre au sérieux les stipulations constitutionnelles pour beaucoup s'effrayer du mode de composition de la haute chambre. Pour le sénat comme pour le congrès des députés, dès qu'il y a des élections, le gouvernement est assuré de triompher, et dans cette confiance, les partis ont beaucoup moins à se préoccuper des cortès que du palais, des réunions parlementaires que des intrigues de cour qui peuvent les amener au pouvoir. Les constitutionnels, que l'on regarde généralement comme les héritiers naturels du cabinet actuel, donnent déjà à entendre qu'en arrivant aux affaires ils feraient renouveler toutes les élections nationales, provinciales ou municipales faites sous le règne de leurs prédécesseurs. En cas de besoin du reste, un ministère nouveau, constitutionnel ou modéré, ne reculerait pas devant une révision de la constitution. Les Espagnols sont exempts de toute superstition, de tout fétichisme pour les fictions légales. Cette indifférence aux formes constitutionnelles, ce scepticisme politique, est une des grandes plaies de l'Espagne. Si le régime parlementaire n'y fonctionne point d'une manière normale, la faute n'en est pas à la constitution, qui en dépit de ses défauts garantit au peuple espagnol toutes les libertés essentielles, la faute en est aux mauvaises traditions, au manque de mœurs politiques, au peu de scrupule des gouvernemens et des partis.

En tout pays, en monarchie comme en république, la liberté politique n'a pas de meilleur rempart que le respect des institutions. En dehors de là, il n'y a pour une nation ni repos assuré ni liberté durable. Un peuple n'est vraiment sorti de l'ère des révolutions que lorsqu'il possède dans un pacte constitutionnel une sorte d'arche sainte sur laquelle les partis n'osent porter la main sans une religieuse terreur. A cet égard, un peu de superstition n'est même pas inutile. L'Espagne, non moins que la France, est malheureusement étrangère à cette sorte de culte, de religion encore vivante dans les heureuses contrées où la constitution a la force et l'autorité du préjugé : ses institutions sans cesse remaniées ne lui inspirent ni dévotion ni foi. Des deux côtés des Pyrénées, cette espèce d'incré-

dulité ou d'impiété politique enlève à l'avenir toute sécurité. Au lieu de les traiter comme leurs saintes images, comme ces statues peintes et habillées dont ils ne changent les vêtemens qu'après des génuflexions répétées et avec des rites solennels, les Espagnols sont habitués à jouer avec leurs institutions et leurs chartes successives comme avec de vaines et profanes poupées, qu'ils dépouillent ou brisent au gré de leurs caprices sans comprendre les calamités qu'attire sur leur patrie cette sorte de sacrilége. Ce sont là de fâcheuses traditions, c'est là un mal auquel il n'y a d'autre remède que le temps, qui seul peut rendre les institutions vénérables et seul décider si la restauration espagnole est un refuge entre deux tourmentes ou une demeure pour les générations.

L'avenir le montrera; en attendant, ce qu'il faut au sud comme au nord de la Bidassoa, c'est un gouvernement qui vive, qui dure assez pour laisser aux plaies des révolutions le loisir de se cicatriser, assez pour faire pénétrer dans le pays l'habitude et le goût du *self-government* et y rendre impossibles coups d'état et *pronunciamientos*. En Espagne, les républicains mêmes sont intéressés à voir mûrir, à l'ombre du trône, l'esprit et les mœurs politiques sans lesquels leur pays pourra toujours courir après la liberté sans jamais l'atteindre. Les patriotes ne peuvent oublier que la dernière révolution a laissé à la restauration espagnole une tâche immédiate dont elle n'a encore accompli que la moitié. Après avoir mis fin à la guerre civile du carlisme, après avoir dompté les provinces basques encore frémissantes et prêtes aux premiers troubles à un nouveau soulèvement, le gouvernement d'Alphonse XII doit achever une autre guerre civile, et, par les armes et par un régime colonial plus équitable, pacifier la grande île de Cuba. La restauration enfin a devant elle une autre œuvre aussi pressante que malaisée, le rétablissement des finances et du crédit national, ou, pour mieux dire, le développement même de la richesse et de la population, deux choses qui dans la Péninsule se tiennent et ne peuvent croître qu'à l'abri d'un gouvernement à la fois stable et libéral. A l'âge de son jeune souverain, il suffirait d'un règne paisible pour refaire de l'Espagne, en moins d'un demi-siècle, un des grands peuples modernes. Or le relèvement de l'Espagne, joint à la régénération de l'Italie et à la colonisation de l'Algérie, aurait pour résultat d'empêcher l'axe moral de l'Europe de trop se déplacer vers l'est, et, en dépit des progrès des nations slaves et germaniques, de raffermir ou de restaurer dans les deux mondes l'équilibre intellectuel de notre civilisation.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA

MÉTAPHYSIQUE EN EUROPE

DEPUIS HEGEL

II.

UN PHILOSOPHE MISANTHROPE.

Nous avons raconté, dans un précédent travail (1), comment un hégélien de 1830, M. Rosenkranz, avait désiré voir Schelling à Munich en 1838, et combien, malgré ses préventions, il avait été subjugué et ému par la vue de ce grand homme, le contemporain de gloire de Goethe, de Schiller, de Fichte. Voyons maintenant quelle impression produisait le même Schelling trois ans plus tard sur un jeune homme, organe d'une nouvelle génération, et que le bruit du prochain cours de l'illustre philosophe avait attiré à Berlin. Écoutons M. Frauenstædt, et nous verrons tout un monde d'intervalle entre les deux.

« En 1841, nous dit-il, j'étais venu à Berlin pour apprendre cette philosophie de la révélation, si pompeusement annoncée comme une philosophie entièrement renouvelée, comme « devant étendre la conscience humaine au-delà de ses limites présentes, » et construire « une citadelle où la philosophie pourrait désormais s'établir avec sécurité. » Je payai mon frédéric d'or, et, après l'avoir

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

déposé à la questure, j'allai à la demeure du conseiller intime Schelling, rue de Leipzig, pour me présenter à lui personnellement et me faire inscrire. Ayant été introduit dans une grande salle vide, une porte s'ouvrit en face de moi, et je vis entrer un vieillard de taille moyenne, corpulent, couvert d'un long paletot brun, que je pris pour une sorte de vieux serviteur du philosophe. En conséquence je lui demandai si je ne pourrais parler au conseiller intime Schelling. « C'est moi-même, » répondit-il. Je fus confondu. Encore aujourd'hui je ne puis croire que ma maladresse doive être imputée à mon défaut de discernement (1). » Schopenhauer avait jugé à peu près de même de Hegel, car il nous dit qu'il avait la physionomie d'un « vendeur de bière » (*eine Bierwirthsphysiognomie*). Voilà ce qu'étaient devenus en 1840 les héros de la grande épopée philosophique allemande : l'un avait l'air d'un marchand de vin, l'autre d'un domestique. Rosenkranz, tout hégélien qu'il est, est encore sous le charme quand il parle de Schelling; Frauenstædt n'y est plus. Il ne voit plus devant lui qu'un homme vulgaire et épais, là où l'autre avait senti son âme tressaillir et son cœur bondir en présence du génie. Ainsi passent les admirations des hommes. Les noms qui ont ému et troublé notre jeunesse, et que, dans le fond de notre cœur, nous ne prononçons qu'avec un respect tendre et reconnaissant, sont répétés autour de nous avec froideur et ironie. Ils ont perdu leur poésie, et ne sont plus que des dates historiques. Serait-ce une consolation de penser que les gloires nouvelles auront leur chute à leur tour, c'est-à-dire que toute gloire est une fumée? Non, sans doute : la consolation serait plus triste que le mal; mais disons que chaque génération est injuste pour celle qui la précède, et qu'elle paie cette injustice à son tour par celle dont elle sera victime plus tard.

Si M. Frauenstædt avait été si peu ému à l'aspect de Schelling, il n'en fut pas de même lorsqu'il se trouva également pour la première fois en présence d'un autre philosophe, alors peu connu, et qu'il a plus que personne contribué à faire connaître, Arthur Schopenhauer. Mais avant d'avoir vu sa personne, il avait lu son livre, et il nous raconte d'une manière vive l'impression profonde qu'il en avait ressentie. Encore ici nous voyons nettement la rupture éclatante qui sépare les deux moités du XIXe siècle : « En l'année 1836, nous dit-il, j'avais étudié pendant trois ans à la faculté de théologie et de philosophie de Berlin, et jamais je n'avais entendu mentionner le nom d'Arthur Schopenhauer. Quoique Hegel fût mort, les hégéliens vivaient, et du haut de leurs chaires enseignaient avec

(1) Frauenstædt, *Arthur Schopenhauer, Memorabilien*, Berlin 1863, p. 138.

ardeur la doctrine de leur maître. Dans les cours de philosophie les plus fréquentés, j'entendais parler de l'infini, de l'absolu, de l'idée, mais de la « volonté et de la représentation » pas un mot. On nous disait comment l'absolu savoir de la philosophie hégélienne avait « absorbé » (*aufgehoben*) tous les systèmes anciens, comment il avait « dépassé » le système de Kant, et l'avait « vaincu » (*überwunden*) en le dépassant; mais on ne nous disait jamais un seul mot du système de Schopenhauer. Ce ne fut pas pour moi une petite découverte lorsque je vis mentionné quelque part pour la première fois le livre d'Arthur Schopenhauer, *die Welt als Wille und Vorstellung*. Le titre même résonnait à mes oreilles d'une manière obscure et mystérieuse, et je n'eus pas de repos avant d'avoir appris à connaître ce système, qui m'était demeuré si complétement inconnu. Je me procurai le livre. A peine eus-je commencé à lire quelques pages dans ce livre, imprimé sur du vieux papier crasseux, que je laissai de côté tous les autres, et que je ne cessai de m'occuper jour et nuit du *Monde comme représentation et volonté*. Si le titre m'avait paru obscur et mystérieux, beaucoup de choses m'y parurent également obscures et mystérieuses et, pour dire la vérité, paradoxales, et cela n'a rien d'étonnant, car je n'avais pas lu l'ouvrage antérieur de notre auteur, à savoir *la Quadruple racine du principe de raison suffisante*, et je n'avais pas lu davantage Kant dans le texte. Mais ce que je compris suffisait pour m'apprendre que j'avais affaire à un philosophe de haut rang, et j'avais plus appris dans dix pages de Schopenhauer que dans dix volumes de Hegel. »

Ainsi préparé, on ne s'étonnera pas que notre jeune philosophe, lorsqu'il fut en contact non plus avec le livre, mais avec la personne elle-même de l'auteur, en ait subi le prestige avec une force d'impression irrésistible. Citons encore ce portrait caractéristique : « La personne de Schopenhauer me parut au premier abord moins paradoxale que sa philosophie, car, d'après l'étude que j'en avais faite, je m'attendais à je ne sais quoi d'extraordinaire; cependant il y a bien quelque chose de cela, notamment en ce qui concerne la tête. La tête de lion de Schopenhauer faisait reconnaître au premier abord la prédominance de l'intellect bien au-delà de ce qui suffit d'ordinaire au service de la volonté. Le travail gigantesque que cette tête avait exécuté y avait laissé ses traces. Quoique âgé seulement de cinquante-huit ans, Schopenhauer avait la barbe et les cheveux complétement blancs. Mais, si la chevelure annonçait le vieillard, il y avait dans le regard, dans le jeu de la physionomie, dans les gestes et dans la parole tout le feu d'un jeune homme. Les lignes de son visage, notamment le dessin sarcastique de sa bouche,

annonçaient le sage misanthrope, et je l'eusse reconnu, si, même avant de le voir, je l'eusse rencontré dans la rue. En aucun cas, il ne me serait arrivé avec lui ce qui m'était arrivé avec Schelling. » Tel était à l'extérieur Arthur Schopenhauer, et les portraits que nous avons de lui répondent à la description qu'en fait ici M. Frauenstædt (1). Un autre de ses biographes, M. Gwinner, nous dit également : « Son œil avait un tel feu, une telle beauté spirituelle, qu'il étonnait involontairement... Son visage était phosphorescent d'esprit (*phosphorescirte von Geist*). Se taisait-il, on croyait voir Beethoven; parlait-il, on croyait entendre Voltaire. »

Ce personnage si original, ce penseur si vigoureux avait cependant été, sinon complétement méconnu (2), comme il le disait, du moins très négligé et relégué au second plan. L'un de ses premiers disciples, Dorguth, l'avait pour cette raison surnommé « le Gaspard Hauser de la philosophie, » et lui-même aimait à se figurer qu'on avait ourdi contre lui la conspiration du silence; c'est ce qu'il appelait *die Taktik des Secretirens* ou *des Ignorirens*. Conspiration ou non, toujours est-il que, dans les universités et dans le monde, il était peu connu. Dorguth et Frauenstædt, telles furent ses premières « trompettes, » c'est son expression. Frauenstædt surtout, le jeune étudiant enthousiaste que nous avons cité, est celui qui contribua le plus, par ses *Lettres sur la philosophie de Schopenhauer* (1854), à répandre le nom du philosophe. Il fut pour lui ce que Reinhold avait été pour Kant. Une fois déclaré, le succès fut rapide, et passa même à l'état de mode et de vogue. Les femmes s'en mêlèrent, car c'était une philosophie qui parlait beaucoup à l'imagination. Il y avait du mystérieux et du romanesque. D'ailleurs on ne peut contester aujourd'hui que l'on ait affaire, dans Schopenhauer, à une tête puissante. « J'ai appris au monde, disait-il de lui-même (il ne péchait pas précisément par excès de modestie), j'ai appris au monde mainte chose qu'il n'oubliera jamais. » L'avenir décidera de cette prophétie; quant au moment présent, il serait impossible de méconnaître l'influence de notre penseur. Mais, dans cet écrivain, l'originalité personnelle s'unit tellement à l'originalité philosophique qu'on nous permettra d'insister, après quelques cri-

(1) Voyez le portrait qui est en tête de la biographie de M. Gwinner (*A. Schopenhauer aus persönlichem Umgange dargestellt*, Leipzig 1862). Ce portrait est la reproduction du portrait peint qui existe dans la salle à manger de l'*Hôtel d'Angleterre*, à Francfort, où Schopenhauer prenait ses repas.

(2) Il ne faut pas en effet exagérer le silence prétendu systématique qui se serait fait autour du nom de Schopenhauer. Nous avons sous les yeux une *Histoire de la philosophie* d'Ern Reinhold, datée de 1830, et où la philosophie de Schopenhauer est assez longuement analysée. On avait donc fait quelque attention à lui; seulement ses idées n'étaient pas dans le courant du temps.

tiques, sur la personne, la famille, l'éducation, le caractère de notre philosophe. Le curieux ouvrage de Frauenstædt, les *Memorabilien*, déjà mentionné et la *Biographie* de Gwinner nous serviront de guides (1).

I.

Arthur Schopenhauer naquit à Dantzig d'une riche famille de négocians, ancienne et considérée dans cette ville. Son père, Floris Schopenhauer, paraît n'avoir pas été un homme ordinaire. C'était un caractère ardent, impétueux, remarquable, nous dit-on, par une force de volonté qui allait jusqu'à l'obstination. Patricien et aristocrate, il était animé de l'attachement le plus vif pour le droit et pour la liberté, et par là il mérita la confiance et l'amour de ses concitoyens. Il était instruit et versé surtout dans la littérature française et anglaise. Il lisait tous nos auteurs, avec une prédilection particulière pour Voltaire. Il était plein d'admiration pour la vie politique de l'Angleterre et nourrit quelque temps le projet de s'y fixer. Les gazettes anglaises étaient ses lectures familières, et il ne passait pas un jour sans lire le *Times*, habitude qu'il transmit plus tard à son fils. Le principal trait de son caractère était une cordialité pleine de franchise et de liberté. Cet homme éclairé, mais plus remarquable encore par le caractère que par l'esprit, paraît avoir exercé une assez grande influence sur le jeune Arthur, notre philosophe, qui a toujours conservé de lui le souvenir le plus tendre, fait que l'on signalerait à peine si l'on n'avait eu occasion, comme nous le verrons, de lui reprocher au contraire son insensibilité à l'égard de sa mère. Ce qui est certain, c'est qu'on a trouvé dans ses papiers une dédicace à la mémoire de son père, où il exprime avec énergie sa reconnaissance pour l'éducation forte et libre qu'il avait reçue de lui : « Noble et généreux esprit, lui dit-il, c'est à toi que je dois tout ce que je suis... C'est à toi que ton fils doit d'avoir appris à penser ce que disait ton maître Voltaire : Nous n'avons que deux jours à vivre, il ne vaut pas la peine de les passer à ramper devant des coquins méprisables. »

(1) Le premier critique à notre connaissance qui ait parlé en France de Schopenhauer est M. Saint-René Taillandier dans une étude sur *l'Allemagne littéraire* (*Revue* du 1er août 1856). Depuis, M. Challemel-Lacour a consacré à la personne et à la philosophie de Schopenhauer, qu'il avait pu voir lui-même, un très intéressant travail dans la *Revue* du 15 mars 1870. Citons enfin l'excellent petit volume de M. Th. Ribot sur *la Philosophie de Schopenhauer* (1874), qui contient une exposition succincte, mais très nette, de la doctrine de notre auteur. En 1862, M. Foucher de Careil avait déjà publié un livre curieux sur *Hegel et Schopenhauer*. — Le seul ouvrage traduit de Schopenhauer est l'*Essai sur le libre arbitre* (Paris 1877).

Arthur Schopenhauer s'était formé, d'après son propre exemple, une théorie assez particulière sur les rapports d'hérédité entre les parens et les enfans. Selon lui, ils tiennent de leur père les qualités morales, et de leur mère les qualités intellectuelles. Il était très entêté dans cette théorie et n'écoutait guère les objections. Quand on lui citait des exemples contraires, il répondait assez cyniquement : *Pater semper incertus*. Quoi qu'il en soit de cette singulière hypothèse, il paraît qu'elle s'était vérifiée pour lui. Il ressemblait à son père pour le caractère, à sa mère pour l'esprit, et ses deux parens représentaient en quelque sorte les deux principes de son système philosophique : son père, la volonté, et sa mère, l'intelligence. En effet, Johanna Schopenhauer, mère de notre philosophe, était une femme distinguée qui a occupé une place assez brillante et laissé un certain nom dans la littérature de son pays. On a d'elle quelques romans dans le genre de Mme de Souza, des voyages en Angleterre, en Belgique et dans le midi de la France (1), et surtout une monographie, encore estimée, sur le peintre flamand Van-Eyck. Nous la verrons plus tard en relation d'amitié avec Goethe et tous les plus beaux esprits de son temps. Appartenant elle-même à une bonne famille de Dantzig, elle était très jeune lorsqu'elle épousa Floris Schopenhauer, alors âgé de trente-huit ans, et, avec une candeur tout allemande, elle nous apprend que, « si elle était fière de son mari, elle n'avait jamais eu d'amour pour lui, et qu'il n'y avait d'ailleurs aucune prétention. » A peine mariée, et portant déjà dans son sein celui qui devait être Arthur Schopenhauer, elle fit son premier grand voyage, visita l'Allemagne, la Belgique, la France et enfin l'Angleterre, où son mari, dont nous connaissons l'anglomanie, avait décidé de lui faire faire ses couches, afin que son fils, s'il en avait un, naquît citoyen anglais; mais la santé de la jeune femme ne permit pas de réaliser ce projet, et les époux étant revenus dans leur pays natal, Arthur Schopenhauer naquit tout simplement comme ses pères à Dantzig, rue de l'Esprit-Saint, nº 117, le 22 février 1788.

Ainsi le jeune Arthur, avant sa naissance, avait déjà parcouru l'Europe. Son enfance et son adolescence furent également remplies par des voyages, et l'on peut expliquer peut-être par cette éducation le caractère cosmopolite et assez peu patriote de notre philosophe. A l'âge de neuf ans, son père l'envoya au Havre dans la famille d'un de ses correspondans : là il vécut pendant deux années

(1) Ce dernier ouvrage, le seul que nous connaissions de Johanna Schopenhauer, est écrit avec agrément et facilité, mais aussi avec frivolité, et il est très superficiel. Rien de moins semblable au talent du fils, et l'on s'explique parfaitement en le lisant le peu de sympathie qui a toujours existé entre eux.

d'une vie toute française, et il se familiarisa tellement avec notre langue qu'il oublia la sienne, et lui-même nous dit qu'il fut obligé de la rapprendre lorsqu'il fut de retour dans son pays. Cette éducation demi-française eut une assez grande influence sur l'esprit de notre philosophe, et il n'est pas téméraire de supposer qu'elle a contribué à lui donner ce goût de la clarté et de la précision, et cette horreur du jargon métaphysique qui le distingue d'une manière particulière entre les philosophes de son temps et de son pays. Il était très familier avec les philosophes et les moralistes du XVIIIe siècle. Il attribue lui-même à Helvétius, à Cabanis, une influence décisive sur la formation de ses idées. Il cite fréquemment Chamfort, dont la misanthropie amère a beaucoup d'analogie avec la sienne. On a vu qu'il avait respiré dans la maison paternelle l'admiration de Voltaire, que lui-même appelait « le grandiose Voltaire, » et l'on ne peut douter que *Candide* n'ait été pour beaucoup dans la formation de son pessimisme systématique. Son biographe Gwinner conjecture aussi que Chateaubriand, qui était alors dans tout l'éclat de la gloire, lors du séjour de Schopenhauer en France, si jeune qu'il fût alors, a pu avoir quelque influence sur l'esprit du jeune homme par son pessimisme poétique et mélancolique; mais outre qu'aucun témoignage ne justifie cette conjecture, elle est au contraire démentie, selon toute apparence, par l'opposition absolue qui existe entre ces deux natures. La mélancolie religieuse, solennelle et poétique de Chateaubriand devait être absolument antipathique au génie cynique et systématiquement impie du jeune incrédule. Sa mélancolie ressemblerait plutôt à celle d'Obermann qu'à celle de René; mais il ne cite jamais ni l'un ni l'autre, et encore une fois ce sont nos auteurs du XVIIIe siècle, et non ceux du XIXe, dont on retrouve la continuelle influence dans ses écrits.

Ce n'est pas seulement la France que Schopenhauer visita dans sa jeunesse et dont il apprit la langue : il passa également six mois à Londres, étudiant la langue et la littérature anglaise, qui lui devinrent plus tard aussi familières que celles de la France ou de son propre pays. Il savait encore l'italien et l'espagnol, et avait lu les grands classiques dans toutes ces langues. Ses écrits sont remplis de citations empruntées aux moralistes de ces différens pays, et l'on est étonné de l'étendue et de la variété de sa culture littéraire, surtout quand on songe qu'il avait été élevé pour le commerce. Plus tard, il apprit tout seul les langues classiques, le latin et le grec, dont il était si loin de méconnaître l'importance qu'il disait : « Celui qui sait le latin est à celui qui ne le sait pas comme celui qui sait lire à celui qui ne sait pas lire. »

En 1807, Schopenhauer perdit son père, et cette mort changea

d'abord d'une manière importante la direction de sa vie. Il avait commencé son éducation commerciale, et il dut remplacer son père dans son comptoir, quoique la carrière du commerce lui fût antipathique. Pendant ce temps, sa mère, impatiente de quitter Hambourg (1) qui lui déplaisait, se hâta de se transporter avec sa fille Adèle dans le centre intellectuel et brillant, qui était alors le Paris de l'Allemagne, à cette cour dont Goethe était le roi, à Weimar enfin, où ses goûts mondains et littéraires devaient trouver une ample satisfaction. C'est ici le lieu de parler des rapports de Schopenhauer et de sa mère, rapports qui n'ont pas été tout à fait ceux que l'on eût pu désirer.

Nous avons vu que Schopenhauer avait pour son père une tendre et respectueuse piété. Il est à regretter qu'il n'ait pas eu pour sa mère des sentimens semblables. De qui sont venus les premiers torts? Il est difficile de le dire. Schopenhauer se plaignait que sa mère ne l'eût jamais aimé. Il se plaignait surtout qu'elle n'eût pas témoigné à la mémoire de son père une suffisante déférence, qu'elle n'eût pas assez senti la douleur de sa perte : reproche qui, vu l'aveu que nous avons recueilli plus haut, ne paraît pas tout à fait invraisemblable, et son empressement à quitter Hambourg pour aller jouir des délices de Weimar ajoute encore quelque poids à cette imputation. Ce qui est probable, c'est qu'il y avait entre la mère et le fils incompatibilité d'humeur : l'une, femme de lettres et femme du monde, passionnée, comme Mme de Staël, pour les succès de salons, aimant à grouper un cercle brillant autour d'elle, et à l'animer par sa conversation, que l'on dit avoir été très brillante, et peut-être un peu prétentieuse; l'autre déjà misanthrope, détestant les fausses convenances et les faux brillans du monde, penseur en dedans, causeur supérieur, mais cynique, aimant pardessus tout sa liberté, et poussant volontiers la franchise jusqu'à l'insolence : ces deux natures, ces deux esprits se choquaient sans cesse. Le bureau d'esprit que tenait sa mère irritait le philosophe, et l'attitude farouche du jeune homme blessait l'amour-propre de la Corinne allemande. Il est certain que c'était une singulière sollicitude maternelle que celle qui s'exprimait ainsi au sujet du premier ouvrage de son fils : « Ton ouvrage est bon pour un apothicaire. » A quoi le jeune auteur répondait par une prophétie qui s'est réalisée, « qu'on lirait encore son livre quand ceux de sa mère seraient tous oubliés. » — « Et le tien, réplique la Sapho offensée, restera tout entier chez le libraire! » Ce sont là des plaisanteries alle-

(1) Floris Schopenhauer avait transféré la maison de commerce de Dantzig à Hambourg lors du siége de Dantzig.

mandes; mais il faut avouer que voilà une singulière correspondance entre une mère et son fils, et que la jalousie littéraire fait ici un assez vilain effet. Anselme Feuerbach, le jurisconsulte, père du célèbre philosophe de nos jours, nous fait en ces termes piquans le portrait de Johanna Schopenhauer : « Mme Schopenhauer, riche veuve. Fait profession de bel esprit; jacasse beaucoup et bien, mais sans cœur et sans âme; contente d'elle, recherchant les applaudissemens, se souriant toujours à elle-même. Dieu nous garde des femmes dont le génie ne vise qu'à l'esprit! Le siége de la supériorité féminine est dans le cœur. » Ces paroles d'un témoin désintéressé expliquent et excusent en partie la froideur de Schopenhauer pour sa mère. Cependant on comprend difficilement que, recevant communication de ce passage par les soins de Frauenstædt, il réponde : « Merci du passage que vous m'avez envoyé, et que je ne connaissais pas; le portrait n'est que trop ressemblant, et je n'ai pu m'empêcher de rire. » Sans trop forcer les choses, il y a là au moins peu de délicatesse.

En définitive, Mme Schopenhauer aimait son fils à sa manière : « Il est nécessaire à mon bonheur, lui écrivait-elle, de te savoir heureux, mais non pas d'en être témoin. Je te l'ai toujours dit, il me serait trop difficile de vivre avec toi. Je ne te le cache pas, tant que tu seras ce que tu es, je me déciderai à toute espèce de sacrifice plutôt que de m'y résigner. Je ne méconnais pas ce qu'il y a de bon en toi, et ce qui me blesse de ta part n'a pas sa source dans ton cœur, dans ton intérieur, mais dans ta manière d'être extérieure, dans tes opinions, tes jugemens, tes habitudes. En un mot, je ne puis m'accorder en rien avec toi pour ce qui concerne le monde extérieur. Ta mauvaise humeur, tes plaintes sur des choses inévitables, tes pensées obscures, tes jugemens bizarres que tu avances comme des oracles, sans qu'on te puisse faire aucune objection, blessent la sérénité de mon humeur sans que cela puisse te servir à rien. Ta maladie de dispute, tes lamentations sur la bêtise du monde et la misère humaine, me donnent de mauvaises nuits et de mauvais rêves. » Cette naïve expression de l'égoïsme féminin, jointe à un fonds de sensibilité maternelle, explique, mieux que tous les discours, les rapports de Schopenhauer et de sa mère : l'un était un ours assez désagréable, l'autre un bel esprit nerveux. Ils ne devaient s'entendre que de loin. Malgré tout, sauf certaines picoteries, on ne voit pas qu'il y eût rien de bien grave entre la mère et le fils, et les biographes eussent été peut-être mieux inspirés en passant sous silence ces regrettables détails, si intéressans qu'ils soient en eux-mêmes pour l'histoire du cœur humain. Au moins était-il inutile de tirer de là une occasion pour faire, comme

M. Frauenstædt, une longue dissertation contre l'impératif catégorique, et de distinguer ce que l'on doit à une mère en général et à telle mère en particulier (1). Les rapports délicats du cœur ne peuvent être soumis à cette casuistique pédantesque.

Quoi qu'il en soit de cet incident, Mme Schopenhauer se transporta de Hambourg à Weimar en 1806, quatorze jours avant la bataille d'Iéna. En peu de temps, sa réputation d'esprit l'avait déjà mise en rapport d'amitié aves toutes les célébrités de la ville. Son salon devint un centre qui deux fois par semaine recevait des hommes tels que Goethe, Wieland, Werner, les frères Grimm, les deux Schlegel. Elle était aussi très bien vue à la cour. Elle débuta dans la carrière littéraire par sa *Biographie;* elle obtint bientôt les plus brillans succès et devint un des écrivains les plus aimés du public. De toutes ses amitiés littéraires, la plus illustre et la plus durable fut celle de Goethe, qui la voyait souvent et avait pour son esprit brillant et pénétrant la plus grande considération. Ce fut pour le jeune Arthur Schopenhauer l'occasion d'entrer en commerce avec ce grand homme, pour lequel il conserva toute sa vie, lui si méprisant de la gloire d'autrui, la plus profonde admiration.

Pendant ce temps, Schopenhauer était à la tête de la maison de commerce de Hambourg, et ne laissait guère prévoir qu'il serait un des premiers philosophes de son temps; mais ce n'était que par piété pour la mémoire de son père qu'il en avait pris la succession. Dans le fond du cœur, il avait pour la carrière du commerce une répugnance qui dégénéra bientôt en profonde mélancolie. Ici il faut rendre justice à sa mère; ce fut elle qui vint à son secours : elle communiqua à l'un de ses amis de Weimar une lettre désolée du jeune commerçant. Ce sage ami lui répondit qu'il n'y avait pas de temps à perdre et qu'il fallait changer de carrière. A la réception de cette lettre, que lui adressa sa mère, le jeune misanthrope, malgré l'*æs triplex* dont était formé son cœur, fondit en larmes et se décida sans hésiter. Sa mère non-seulement ne lui fit aucun obstacle, mais encore l'encouragea avec une sollicitude toute maternelle. C'est à cette époque qu'il s'appliqua sérieusement à refaire et à compléter ses études classiques d'abord à Gotha, sous la direction de Jacobi et de Dœring, puis à Weimar sous la direction de Passow et de Lenz. En 1809, il se sentit en état de suivre les cours universitaires, et il se rendit à Gœttingue, où il se fit inscrire d'abord à la faculté de médecine et de là bientôt à celle de philosophie. Parmi les professeurs de la première dont il reçut les leçons, on remarque le célèbre

(1) Épictète avait fait la même distinction, mais pour en tirer une conclusion inverse. « Ce n'est pas avec un bon père que la nature t'a uni, c'est avec un père. » Μή τι οὖν πρὸς ἀγαθὸν πατέρα φύσει ᾠκειώθης, ἀλλὰ πρὸς πατέρα.

naturaliste et anthropologiste Blumenbach ; dans la seconde, il reçut son premier enseignement de Schultze, le célèbre auteur d'*Énésidème*. Ce fut son initiation à la vie philosophique.

II.

La philosophie de Schopenhauer a conservé la trace de ses premières études médicales et physiologiques. Il n'a jamais séparé la philosophie de la physiologie ; mais il faisait peu de cas des physiologistes allemands et recommandait surtout la lecture des physiologistes français. Voici ce qu'il écrivait plus tard à ce sujet à son ami Frauenstædt : « Il y a un certain V..., lui dit-il, qui a l'insolence de traiter de superficiels les immortels écrits de Bichat, et sur ce jugement on se croit dispensé de la lecture de Bichat et de Cabanis... Mais, je vous le dis, si Bichat crachait à la figure de ce sieur V..., il lui ferait encore beaucoup d'honneur. Bichat n'a vécu que trente ans ; voilà bientôt soixante ans qu'il est mort, et toute l'Europe lettrée honore son nom et lit ses écrits. Sur cinquante millions de bipèdes, on ne trouve pas encore une tête pensante comme celle de Bichat. Sans doute, après lui, la physiologie a fait des progrès, non par des Allemands (1), mais par Magendie, Flourens, Ch. Bell, et non de manière à faire oublier Cabanis et Bichat. » — Dans une autre lettre, il disait : « Je vous en prie, n'écrivez rien sur la physiologie dans son rapport avec la psychologie sans avoir pris le suc et le sang de Cabanis et de Bichat. Au contraire, vous pouvez laisser sans les lire cent barbouilleurs allemands. En général il n'y a pas de psychologie, parce qu'il n'y a pas de *psyché*, d'âme, et que l'on ne doit point étudier l'homme pour lui-même, mais seulement dans son rapport avec le monde, microcosme et macrocosme tout ensemble, ainsi que je l'ai fait, et assurez-vous d'abord si vous possédez bien votre physiologie, ce qui suppose l'anatomie et la chimie. »

Le professeur Schulze, à qui appartient l'honneur d'avoir introduit Schopenhauer dans les études philosophiques, n'est pas lui-même un inconnu dans l'histoire de la pensée allemande. D'abord attaché à la philosophie de Kant, il s'en était séparé pour retourner au pur scepticisme. Kant, suivant lui, n'avait pas eu raison de D. Hume, et c'est à celui-ci qu'il fallait revenir ; comme Jacobi, il a contribué par ses objections à précipiter le mouvement de l'idéalisme allemand. Telle est l'importance de son livre d'*Éné-*

(1) Quelques années plus tard, Schopenhauer eût sans doute modifié son jugemen et reconnu la part des physiologistes allemands aux progrès de la science.

sidème. Il donna à Schopenhauer un très bon conseil en l'invitant à étudier particulièrement deux philosophes, Platon et Kant, et à se rendre maître de ces deux-là avant d'en étudier d'autres, notamment Aristote et Spinoza, « conseil, disait Schopenhauer, dont je ne me suis jamais repenti. »

De Gœttingue, Schopenhauer passa à Berlin, où l'attirait l'immense réputation de Fichte; mais « cette vénération *a priori*, comme il le dit lui-même, se changea bientôt en raillerie et en mépris. » Quoiqu'on puisse trouver avec raison Schopenhauer dur et injuste pour Fichte, dont il ne comprit jamais la grandeur morale, cependant il faut reconnaître qu'il donnait la mesure de la fermeté et de la décision de son esprit en se révoltant, seul et jeune comme il était, contre le jargon métaphysique et algébrique, contre le dogmatisme pédantesque et barbare dont l'Allemagne était alors enivrée, et que Hégel devait porter bientôt jusqu'à une véritable insanité. Longtemps après, Schopenhauer imitait en raillant son ancien professeur, en répétant comme lui d'un ton doctoral : « La chose est ainsi, parce qu'il est évident qu'elle est ainsi (1). » Nous avons du reste des preuves écrites que l'animosité de Schopenhauer contre ceux qu'il appelle « les trois sophistes, les trois charlatans, » ne vient pas, comme on l'a dit, de la rancune et de l'amour-propre blessé; non, ce fut la révolte d'un esprit net et sain, uni sans doute à un caractère malade, contre le mensonge des formules et le despotisme du galimatias. Dans les notes conservées par lui, prises aux leçons mêmes de Fichte, il reste des traces vivantes de son indignation contre cette philosophie apocalyptique qui remplaçait si souvent les idées par des mots. Quelques-unes de ces notes écrites sur l'heure même sont assez piquantes. A la onzième leçon de Fichte sur les faits de conscience, le jeune étudiant, après avoir d'abord consciencieusement rempli sa tâche, en résumant le discours du professeur, s'arrête tout à coup, et d'une plume irritée : « Misérable! s'écrie-t-il, je voudrais te mettre un pistolet sur la gorge et te dire : Tu vas mourir sans merci; mais, pour l'amour de ta pauvre âme, dis-nous si dans ce galimatias tu as pensé quelque chose d'intelligible, ou si tu nous a pris pour des imbéciles. » Un jour où Fichte avait beaucoup parlé de la vision, de la visibilité et de la pure lumière, Schopenhauer met en note : « Aujourd'hui, comme nous n'avions à notre disposition que la pure lumière et pas de chandelles, il a fallu s'arrêter là. » Un autre jour, Fichte avait parlé de la contemplation de soi-même, de « l'être en tant que contemplation de soi-même, où le contemplateur en contemplant se contemple lui-même de nou-

(1) *Es ist, weil es so ist, wie es ist.*

veau. » L'écolier ajoute : « Ici, pour faciliter cette opération difficile, je propose de placer le spectateur entre deux miroirs (1). »

Fichte ne fut pas le seul philosophe dont Schopenhauer ait suivi les cours à Berlin; il y en avait un autre, non moins célèbre, et qui ne lui était pas moins antipathique : c'était Schleiermacher. Ce qui le repoussait ici, c'était le sentiment religieux, auquel résistait son incrédulité voltairienne. On a conservé également ses notes prises aux cours de Schleiermacher, avec les remarques critiques qui les accompagnent. Quelques-unes témoignent d'un esprit vigoureux et pénétrant. Schleiermacher avait dit dans son cours : « La philosophie a de commun avec la religion la science de Dieu. » Le critique ajoute en note : « S'il en était ainsi, la philosophie devrait supposer le concept de Dieu, tandis qu'au contraire elle doit ou l'acquérir ou le rejeter suivant que la méthode l'exigera, aussi prête à l'un qu'à l'autre. » Schleiermacher disait : « La philosophie et la religion sont inséparables. Nul ne peut être vraiment philosophe sans être religieux, et réciproquement l'homme religieux doit se faire un devoir de philosopher. » A quoi Schopenhauer répond : « Un homme vraiment religieux ne touche pas à la philosophie : il n'en a pas besoin. Réciproquement, aucun homme vraiment philosophe n'est religieux. Il marche sans lisières, à ses risques et périls, mais librement. »

Des trois sophistes ou charlatans, comme il les appelle, c'est Schelling qu'il ménage le plus et dont il paraît avoir fait le plus de cas. « Bruno, Spinoza et Schelling, dit-il, nous ont appris que tout est un; mais en quoi consiste cet un? C'est moi qui l'ai dit le premier. » Son disciple Frauenstædt avait fait un article sur Schelling. Schopenhauer lui répond : « Mille remercîmens pour votre article sur Schelling. Tout ce que vous dites est vrai, mais vous n'êtes pas juste envers lui; vous taisez le bien. Malgré toutes ses farces (*Possen*), et celles plus grandes encore de ses disciples, il a cependant perfectionné l'intelligence de la nature; c'est pourquoi j'ai toujours beaucoup loué en lui. » Cependant, malgré cette part faite à l'équité, il ne le ménage guère : « Les philosophes de la nature, écrivait-il dès 1808, sont une classe particulière de fous. Il y a des fous de nature (*Naturnarren*) comme il y a des fous de toilette, des fous de chevaux, des fous de livres (*Kleidernarren, Pferdenarren, Büchernarren*)... Les doctrines propres de Schelling, l'intuition intellectuelle de l'absolu, l'idéalité de l'idéal et du réel, sont des rêves sans fondement... Au reste, cette philosophie de la nature n'appar-

(1) Au lieu de *Wissenschaftlehre* (science de la science), qui était le nom de la philosophie de Fichte, il proposait de lire : *Wissenschaftleere* (le *vide* de la science).

tient pas à Schelling, mais à Kielmeyer et aux progrès du siècle dans les sciences, notamment en France. Schelling n'est qu'un vulgarisateur. » Plus tard, parlant de la dernière évolution de Schelling, il nous dit : « Schelling a passé de la révélation de la philosophie à la philosophie de la révélation : caractéristique. »

Si Schopenhauer est quelquefois dur pour Schelling, il l'est toujours pour Hegel, et c'est contre lui qu'il a réservé tout le fiel et la violence de sa critique. Il ne tarit pas en boutades piquantes, amères, grossières quelquefois, toujours amusantes, contre ce philosophe, auquel il ne pardonnait pas son règne sans partage sur le monde philosophique. « La philosophie de Hegel, disait-il, est une sagesse de collége, car elle ne contient que des mots, et ce qu'il faut aux jeunes gens, ce sont des mots pour les répéter, les recopier et les rapporter à la maison. — La philosophie de Hegel contient en tout trois quarts de non-sens et un quart de pensée corrompue. Ce qu'il a de plus clair, c'est son intention de gagner la faveur des princes par sa servilité et son orthodoxie. — Pour mystifier les hommes, il n'y a rien de tel que de leur proposer quelque chose dont ils voient clairement qu'ils ne le comprennent pas. — La philosophie de Hegel est un syllogisme crystallisé. — Cet abracadabra, ce wischiwaschu de mots qui, dans leur monstrueuse alliance, imposent à la raison de penser des pensées impensables, paralyse l'entendement. — Lorsqu'un hégélien se contredit de la manière la plus contradictoire, alors il dit : Voilà que le concept a passé dans son contraire! Oh! si cela pouvait regarder les tribunaux! » Il parodiait plaisamment l'emphase avec laquelle les jeunes hégéliens parlaient de l'*Idée*, et il l'appelait *die Uedah!* Les prétentions à l'obscurité et à la profondeur de ses grands contemporains lui étaient si odieuses qu'il leur préférait les modestes philosophes allemands du XVIIIe siècle; et les écrits vieillis, mais sans prétention, d'un Reimarus, d'un Garve, d'un Sulzer, nous en apprenaient plus encore, suivant lui, que ceux des trois sophistes et de leurs disciples.

Puisque nous en sommes aux jugemens de Schopenhauer, qui, même quand ils sont injustes et violens, ont toujours une certaine saveur, recueillons dans ses biographes ou dans sa correspondance les opinions exprimées par lui sur les hommes célèbres, grands ou petits, du passé et du présent. Il vit un jour à une vente publique un portrait de Descartes, et fit remarquer à Frauenstædt son air d'honnête homme : « Personne, dit-il, ne peut rien faire de grand sans être honnête. Tous les grands génies ont été honnêtes. » On lui demandait comment il expliquait l'optimisme de Spinoza : « C'est qu'il était juif, dit-il; les juifs, malgré la persécution qui pèse sur

eux, ont plus de sérénité, plus d'amour de la vie que les autres races. » Il n'aimait pas Leibniz à cause de son caractère remuant et de son goût pour les affaires. Il n'aimait pas non plus sa philosophie : « On nous parle de nouveau de Leibniz comme si c'était une grande lumière. Mon Dieu, lorsque l'on vit comme lui, toujours en voyage et écrivant dans les *Annales de Brunswick*, on n'est pas à mes yeux un grand philosophe. » A l'occasion du jubilé de Leibniz, il disait : « L'académie de Berlin célèbre le jubilé de l'inventeur des monades, de l'harmonie préétablie et des indiscernables. Je lui conseillerais de faire peindre ces trois objets par un peintre habile, d'en orner la salle académique afin d'avoir toujours sous les yeux les découvertes de son fondateur ! » Parmi les anciens philosophes, ceux que Schopenhauer estimait le plus étaient les mystiques : maîtres Eckart, Angelus Silesius, l'auteur de la *Theologia germanica*, étaient ses auteurs favoris. Voyant un portrait de Rancé, l'abbé de la Trappe, il dit en s'éloignant, avec un accent douloureux : « Voilà l'œuvre de la grâce ! » voulant faire entendre par là que celui-là était bienheureux d'avoir été ascète et non philosophe, tandis que lui-même prêchait l'ascétisme sans le pratiquer. En dehors de la philosophie spéculative, ses lectures favorites étaient les épîtres de Sénèque, surtout la cent-cinquième, le *De Cive* de Hobbes, le *Prince* de Machiavel, le discours de Polonius à Laërte, dans Hamlet, les *Maximes* de Gracian, les moralistes français. Les quatre grands romans pour lui étaient : *Don Quichotte*, *Tristram Shandy*, *Héloïse* et *Wilhelm Meister*. Dans un autre ordre d'idées, voici le jugement qu'il portait sur l'empereur Napoléon en 1814 : « Bonaparte n'est pas plus méchant que beaucoup d'hommes, ni même que la plupart des hommes. Il a précisément l'égoïsme habituel aux hommes, qui consiste à chercher son bien aux dépens d'autrui. Ce qui le distingue, c'est une plus grande puissance pour satisfaire cette volonté, un plus grand entendement, une plus grande âme. Avec tout cela, il fait pour son égoïsme ce que mille autres voudraient faire, mais sans le pouvoir. Le plus faible bambin, qui s'attribue le plus petit avantage au détriment de ses camarades, est précisément aussi méchant que Bonaparte. »

Revenons à ses jugemens sur les philosophes ou les écrivains plus ou moins célèbres de son temps. Il disait de Heine : « Heine est un bouffon, mais un bouffon de génie; il a le signe du génie, la naïveté, » — de Feuerbach : « Quelle machine grossière et brutale ! Le plus plat et le plus borné matérialisme. Voilà le fruit de l'hégéliâtrie (*die Hegelei*), » — de Fichte le fils : « J'ai parcouru *l'Ethique* de Fichte; c'est tout un système de la plus plate philistinerie ! » de Kuno Fischer : « Je crois qu'il a cent auditeurs à Heidelberg;

la jeunesse court apprendre là qu'il n'y a ni juste ni injuste, ni bien ni mal. Le ministère de Bade a eu cent fois raison de mettre ordre à cela. Voilà le dernier hégélien, le martyr de son défaut de bon sens. Jamais catholique n'a cru aussi aveuglément à l'église que lui aux délires de Spinoza (1)! » Il n'est pas plus indulgent pour les matérialistes : « Le plus grossier, le plus stupide réalisme obscurcit leur sens. Il ne leur vient pas à l'esprit de faire la part du sujet dans les phénomènes de la nature. La matière chimique est pour eux la chose en soi, et la table des équivalens de Berzélius joue le rôle du bon Dieu. L'homme et les animaux sont des jeux de la matière, des concrétions fortuites, comme les stalactites. » Ailleurs : « Le matérialisme est essentiellement immoral. Il ne fournit pas le plus léger fondement pour la morale. » — « J'ai feuilleté le discours de Moleschott ; c'est un verbiage précieux, affecté pour masquer la brutalité des idées, » et encore : « J'ai lu enfin quelque chose de Moleschott. Je n'eusse pas cru que cet homme célèbre eût écrit cela ; je ne le croirais pas sorti, je ne dis pas même de la main d'un étudiant, mais d'un compagnon barbier! » On se lasse de recueillir tous ces jugemens acerbes, brutaux, tous coulés dans le même moule. Disons encore que nos écrivains français n'échappent pas à l'humeur de notre philosophe. M. Barthélemy Saint-Hilaire est un « cagot. » M. Littré, dans un article sur les tables tournantes, a fait preuve d'une « crasse ignorance. » Il semble vouloir être plus aimable pour M. Saint-René Taillandier, qui est, dit-il, « poli et obligeant comme un vrai Français; » mais il se ravise bientôt : « J'ai lu, dit-il, les quatre pages et demie de Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes*. Bavardage français. Le plus possible sur la personne. Où a-t-il vu que j'aie été tout étonné du bruit que mes écrits font dans le monde? » En effet, Schopenhauer était si peu étonné de ce bruit que son seul étonnement avait été de n'en avoir pas fait davantage jusque-là. Le seul philosophe français contemporain pour lequel il manifeste de l'admiration (encore ne le connaissait-il que par une analyse de la *Revue*) était Jean Reynaud. « Je vois, dit-il à propos de cet article, que ce Jean Reynaud pense tout à fait comme moi, et qu'il naturalise sans avoir eu besoin de Kant et de toute la philosophie transcendantale. Il en appelle à la misère du monde; il enseigne l'innéité du caractère moral, dit que nous avons dû exister avant la naissance, enfin expose des sentimens tout à fait brahmaniques et bouddhiques. Bravo! » Il

(1) On voit que Schopenhauer s'en prend à toutes les idées, même à celles qui sont le plus voisines des siennes : c'est le mot admirable de Molière :

Ses propres sentimens sont combattus par lui
Aussitôt qu'il les voit dans la bouche d'autrui.

y a là sans doute bien de l'illusion, et c'est un jugement assez étrange de transformer Jean Reynaud en bouddhiste et le plus croyant des hommes à la vie future en un apôtre du nirvana. Mais une méprise plus piquante, c'est le jugement porté par Schopenhauer sur l'auteur de l'article en question. « L'auteur de cette critique, dit-il, est un cagot qui argumente contre Jean Reynaud au nom du P. Malebranche et aussi en général au nom de Dieu, toujours Dieu et encore Dieu. Lorsque le vieux Juif paraît, tout est perdu; qu'on lui ferme la porte. » Quel est donc ce cagot, si confit en Malebranche et si plein du bon Dieu qu'il en a fatigué notre philosophe? On n'apprendra pas sans étonnement en France que c'est — M. Taine (1). C'est ici qu'on voit combien il est difficile de se juger d'un pays à l'autre.

Si nous passons maintenant au caractère personnel de Schopenhauer, commençons par relever le trait qui lui fait le plus d'honneur : la sincérité. Sa mère, tout en se plaignant amèrement de lui, disait : « Sa plus grande vertu est l'amour de la vérité. Jamais je n'ai entendu un mensonge dans sa bouche. » Grand éloge pour un philosophe, dit avec raison M. Gwinner, et qui doit racheter bien des fautes. La contre-partie de cette vertu fut la misanthropie systématique que tout le monde connaît, et qu'il s'attribuait lui-même. Mais il distinguait deux espèces de misanthropie : l'une immorale, disait-il, toute subjective, qui porte contre les hommes en particutier; l'autre objective et morale, née de la connaissance de la méchanceté des hommes en général. Il y a entre ces deux misanthropies la même différence qu'entre le suicide et l'ascétisme : l'une est égoïste, l'autre désintéressée. Cette dernière sorte de misanthropie, suivant M. Frauenstædt, était celle de Schopenhauer. Il était, dit M. Gwinner, non pas μισανθρωπος, mais καταφρονανθρωπος, il avait, non la haine, mais le mépris des hommes. Ce qui est certain, c'est qu'un tel homme devait avoir peu d'amis, et il le reconnaissait lui-même; mais, bien loin d'y voir une infériorité, il s'en faisait honneur. « Rien ne prouve moins la connaissance des hommes, disait-il, que de mesurer la valeur de quelqu'un par le nombre de ses amis, comme si les hommes donnaient leur amitié d'après la valeur et le mérite; au contraire, ainsi que les chiens, ils n'aiment

(1) En effet, le premier travail de M. Taine dans la *Revue* est l'étude sur Jean Reynaud (1er août 1855). La méprise de Schopenhauer se comprend du reste parfaitement. Ne connaissant ni Jean Reynaud, qu'il n'avait pas lu, ni M. Taine, alors tout à fait inconnu, il a cru voir dans les objections de celui-ci, effectivement empruntées au père Malebranche, les pensées d'un mystique orthodoxe, tandis que tous ceux qui connaissaient les deux écrivains ne se sont pas, même alors, mépris un seul instant. En réalité, c'était au contraire une protestation, au nom des lois impersonnelles ou volontés générales, contre la personnalité divine, plus ou moins exagérée par Jean Reynaud : c'était la première réaction de la métaphysique contre la théodicée.

que celui qui les flatte et leur donne la pâture. Celui qui sait le mieux flatter a le plus d'amis. » Si Schopenhauer n'aimait pas les hommes, en revanche, comme tous les misanthropes, il aimait les bêtes. « S'il n'y avait pas de chiens, disait-il, je ne voudrais plus vivre! » oubliant que tout à l'heure il voyait en eux le type de la lâche flatterie. Son chien, qu'il avait appelé *Atma* (âme du monde), est devenu célèbre. « Ce qui fait que j'aime la société de mon chien, disait-il, c'est la transparence de son être (*die Durschsichtigkeit seines Wesens*). Voyez, ajoutait-il en le caressant et en le regardant dans les yeux, mon chien est transparent comme un verre. » Sa mort lui causa un grand chagrin : « J'ai perdu mon cher, mon beau, mon noble, mon bien-aimé chien. Il est mort de vieillesse, âgé de dix ans. J'en ai été profondément affligé et longtemps. »

Le mépris des hommes s'unissait chez Schopenhauer à une assez haute opinion de lui-même. La modestie lui paraissait une vertu de philistin. Il ne dissimulait pas beaucoup qu'il se considérait comme un homme de génie. Il s'appelait lui-même le Lavoisier de la philosophie. Ce mépris des autres, cet amour de soi, nous explique la brutalité grossière de sa polémique. Il disait : *Qui non habet indignationem, non habet ingenium.* Cependant il était prudent dans son indignation même, car il avait consulté un juriste de ses amis pour savoir jusqu'où il pouvait aller dans ses invectives contre les professeurs de philosophie sans s'exposer à un procès. Au reste, comme la plupart des philosophes originaux, il détestait les objections. « Je suis fatigué, écrivait-il à son disciple Frauenstædt, de m'épuiser sur des malentendus et de nettoyer les écuries d'Augias. Je puis mieux employer mon noble temps. Épargnez-moi vos scrupules et vos objections. »

Un des traits remarquables de Schopenhauer était encore sa crédulité et sa superstition. Il croyait aux revenans, à la double vue, aux tables tournantes, aux esprits frappeurs; et tout cela avait sa place dans sa philosophie. Sa conversation paraît avoir été supérieure, pleine de feu, d'humour et d'action. Son geste était fréquent et rapide. Il aimait les explications intuitives. Pour ajouter un dernier trait qui ne contredit pas les autres, disons qu'en politique Schopenhauer était absolument un réactionnaire. Il était, dit M. Gwinner, « un aristocrate de la veille. » Il n'avait pas assez d'expressions de mépris pour ce qu'il appelait « la canaille souveraine. » Le libéralisme, la démocratie, le progrès humanitaire, étaient à son point de vue pessimiste des sottises et des chimères. Il n'était pas, à ce qu'il paraît, beaucoup plus dupe du patriotisme. Mais il aimait les arts, et en particulier la musique. Mozart était son dieu, et, quoique Wagner fût un de ses adhérens, il en

faisait peu de cas, et disait de lui qu'il n'entendait rien à la musique. Il était un des habitués de l'Opéra de Francfort, et eût dit volontiers comme un autre misanthrope, Jean-Jacques Rousseau, à une représentation d'*Alceste :* « Allons, la vie est encore bonne à quelque chose. »

Il est temps de nous arrêter, et nous nous sommes déjà laissé entraîner bien au-delà de notre dessein, sur la personnalité de notre auteur. Si Schopenhauer vivait encore, il dirait sans doute de nous, comme il a dit de M. Saint-René Taillandier : *Französisches Geschwätz. Möglichst viel von der Person.* Mais cette personne est si originale, les *Memorabilien* de M. Frauenstædt sont si amusans, la correspondance qui suit est si piquante qu'on oublie volontiers dans Schopenhauer le philosophe pour l'homme, que l'on croit voir et entendre, tant sa figure ressort en traits vivans et accusés. C'est un vrai Alceste, moins généreux par l'âme, moins bien élevé, mais aussi plaisant, aussi hargneux, aussi insupportable. Ils sont l'un et l'autre amusans de loin, l'un sur la scène, l'autre dans ses livres. Rien ne prouve mieux l'idée profonde qu'avait eue Molière en prenant le misanthrope comme sujet de comédie, quelque triste que soit ce sujet. Le triste peut être comique, et même il n'y a de comique que ce qui est triste, car on ne se moque que du faux, et le faux fait partie de la misère humaine. Quelle que soit la valeur de la philosophie de Schopenhauer, il ne s'est pas douté que sa principale valeur est dans sa personne même, qui est un type, et qui par elle seule est déjà toute une philosophie. Aussi, dans sa métaphysique, ce qui est, non le plus vrai, mais le plus intéressant, c'est ce qui vient de lui-même : c'est de toutes les philosophies la plus subjective; elle ne peut se comparer, à ce point de vue, qu'à celle de Pascal ou de Rousseau. Sans doute Schopenhauer, par son éducation germanique, est plus métaphysicien que ces deux philosophes, qui sont surtout des moralistes ou des théologiens; mais il est permis de penser que la métaphysique de notre auteur ne serait guère sortie de l'oubli où elle est restée confinée pendant tant d'années, si les vues abstraites sur lesquelles elle repose n'avaient abouti à une doctrine sur la destinée humaine. Or cette doctrine, c'est l'homme même.

PAUL JANET.

L'ART JAPONAIS

Partout où l'homme a laissé sa trace, on reconnaît son génie à ses œuvres. C'est avant tout dans les créations de l'art qu'il est aisé d'étudier l'histoire morale des nations. Manifestations spontanées de la faculté esthétique qui semble exister à des degrés divers jusqu'aux derniers échelons de l'humanité, les monumens d'un peuple civilisé nous disent plus éloquemment qu'aucun autre témoin, sous leur forme concrète et symbolique, quel était son idéal, comment il concevait la beauté, la vie, l'ordre universel des choses, de quels yeux il voyait la nature, l'homme, Dieu. La vue de l'Acropole en apprend plus long au voyageur sur la sérénité triomphante du panthéisme hellénique que toute la littérature de la Grèce, et quiconque a contemplé les ruines majestueuses de Thèbes peut, sans le secours des égyptologues, reconstituer par la pensée toute la philosophie du siècle des Ousortesen. Plus heureux encore est le curieux qui peut simultanément considérer un peuple dans ses œuvres et partager sa vie journalière, comparer ses actes avec ses productions et étudier le génie de ses maîtres dans le milieu même où il s'est développé. Le moment est venu de résumer les caractères de l'art japonais; il a atteint sa maturité et donné dès maintenant tout ce qu'il était susceptible de fournir. A des symptômes trop certains, on peut reconnaître que l'heure de la décadence est venue; comme l'Égypte, au contact de la Grèce, le Japon, mis en rapport avec l'Europe, n'a su, jusqu'à présent du moins, ni conserver intactes ses traditions classiques, ni les renouveler par une heureuse transfusion des élémens étrangers. On y constate les signes d'impuissance et les dépressions du goût qui caractérisent les basses époques. Tout un noble passé s'en va, toute une période brillante vient de se clore; n'est-il pas à propos d'en recueillir les vestiges et d'en fixer les traits? Tâche délicate, car il s'agit ici non-seulement de compléter pour nos lecteurs la connaissance qu'ils ont du Ja

pon, mais encore de définir une phase particulière dans la vie esthétique de l'humanité, d'en présenter une face inaperçue ou mal connue, de déterminer les lois du beau conçues par une race qui n'a vraisemblablement puisé à aucune des sources auxquelles la nôtre s'est inspirée. Toutes les traditions de l'Europe lui viennent de l'Égypte et de la Grèce, toutes celles du Japon lui viennent de la Chine et de lui-même : parties des deux pôles opposés, la race blanche et la race jaune vont-elles se rencontrer ou s'écarter de plus en plus? Existe-t-il un type immuable, commun à tous, et dont tous se rapprochent? Y a-t-il au contraire un idéal mongol et un idéal âryen? Et dans ce dernier cas, quel rang faut-il assigner aux œuvres et aux préceptes de l'art japonais, par rapport à cette conception du beau absolu que nous regardons volontiers comme universelle et dont la notion nous semble, suivant la belle pensée de Platon, une loi divine oubliée jadis par l'humanité, retrouvée et formulée par les Grecs?

I.

L'architecture d'une nation devrait former le premier chapitre de son histoire. Le penchant à bâtir est en effet plus ou moins développé suivant la valeur des races et le rôle qu'elles s'attribuent dans le monde. Tandis que le sauvage et l'homme médiocre ne songent qu'à se construire un abri d'un jour contre les intempéries, l'homme de haute lignée veut fonder pour l'éternité des édifices de marbre et de granit qui racontent au génération futures sa grandeur et sa gloire; il veut résumer dans un symbole impérissable ses ambitions, ses pensées, ses rêves d'orgueil, et racheter par la durée de ses œuvres la rapidité de son passage sur la terre; 30,000 esclaves expireront au pied des Pyramides; Athènes épuisera son trésor pour élever le Parthénon; Rome écrasera d'impôts les provinces pour se donner des palais de marbre, mais les siècles viendront chacun à son tour saluer devant ces monumens immortels la puissance et la majesté des ancêtres. Parcourez le monde, et, comme ce naufragé qui, en apercevant des figures de géométrie tracées sur le sable du rivage, s'écriait : « Loués soient les dieux, nous ne sommes point tombés chez des barbares! » vous pourrez, au seul aspect des lieux, pressentir les sentimens, le caractère, la valeur morale des hôtes chez qui le hasard vous aura conduit.

Quand un voyageur parcourt le Japon, le tableau qui s'offre à ses yeux est, du nord au midi et de l'est à l'ouest, une nature riante et coquette, un paysage accidenté, des horizons bornés par les lignes hardies des crêtes volcaniques, une interminable série de petites

montagnes enfermant de charmantes vallées, et, par exception, quelques plaines dans le voisinage de la mer; puis, au milieu de ces sites pittoresques, le long des routes peu praticables, des villages et des bourgs aux maisons basses et rampantes, isolées les unes des autres par des jardins et des cours; des villes où les habitations pauvres se massent sur les canaux, les chemins et les fleuves, tandis que les habitations riches disparaissent derrière les murs et les arbres d'un parc; enfin des temples semés dans la campagne ou dans les faubourgs des cités, et des *siro* (forteresses féodales) disséminés dans les diverses provinces. Toutes ces constructions sont conçues d'après un petit nombre de modèles dont l'architecte ne s'écarte jamais. On ne rencontre ni une place publique, ni une maison de ville, ni une bourse, pas même un théâtre, un pont ou un aqueduc d'aspect monumental. L'étranger peut donc affirmer dès le premier abord qu'il est chez un peuple routinier, formaliste, enfermé, soit par les lois, soit par quelques conditions climatologiques, dans un cercle restreint et infranchissable, que la vie publique n'a aucune place dans les mœurs politiques, qu'enfin l'individu ne considère sa demeure que comme un abri d'un jour, et se comporte sur la planète plutôt comme un passant prêt à plier bagage que comme un maître définitif.

Mais si, voulant pénétrer plus avant dans la pensée intime des constructeurs japonais, l'observateur essaie de découvrir, par l'analyse de leurs œuvres, la notion qu'ils ont de l'art et la conception qu'ils se font du monde moral, il sera amené à constater la permanence de certains caractères généraux dont le sens esthétique se laisse facilement saisir. Notons tout d'abord que les plus vastes édifices comme les plus humbles sont en bois, matière dont la nature seule supprime l'idée de durée éternelle qui semble s'attacher d'elle-même à une œuvre architectonique. En second lieu, l'œil cherche en vain les grandes lignes horizontales ou verticales dont les unes reposent pour ainsi dire l'âme du spectateur, tandis que les autres élèvent sa pensée, et dont la prédominance plus ou moins accusée donne leur signification à tous nos monumens. On ne voit ici que des lignes brisées, fuyantes; les piliers disparaissent dans l'ombre immense du toit; la toiture elle-même n'est qu'une série de surfaces curvilignes. L'élévation très simple répond à un plan compliqué; une même façade présente un premier, un second, un troisième corps de bâtiment, enjambant les uns sur les autres comme des maisons mal alignées. Une troisième particularité, commune à toute l'architecture japonaise, est la prépondérance des vides sur les pleins. Temples et *yashki*, maisons de ville et maisons des champs, n'ont pour ainsi dire pas de murailles; la couverture est supportée par des piliers que réunissent des châssis mobiles. Fer-

més, ces châssis garnis de papier n'ont d'un mur que l'apparence maussade sans la solidité réelle et rassurante pour l'œil; ouverts, ils laissent le regard s'enfoncer avec une sorte de malaise dans un intérieur sombre et indistinct, quand le jour est mauvais, ou pénétrer jusque dans les détails les plus intimes de la vie privée, quand la lumière inonde les appartemens. Que ces demeures soient celles des dieux ou des hommes, leurs habitans ont l'air tantôt d'être enfermés dans une cage ou dans une boutique, tantôt de camper sous les regards du passant. Autant les baies larges et nombreuses de nos murailles solides sont gaies et hospitalières à l'œil, autant ces ouvertures continues le lassent par leur monotonie ou l'offusquent par le désordre qu'elles laissent voir au dedans. Un édifice qui étale ce qu'il devrait cacher, ou ne l'abrite que derrière un insignifiant rempart de papier facile à crever du doigt, choque le spectateur comme une bravade. Nul n'a le droit d'exhiber ainsi sa vie sur la voie publique : les dieux ont besoin de plus de mystère, les hommes de plus de réserve; il ne sied qu'au théâtre et au portique d'être ouverts à tout venant. Si l'on peut avec un maître éminent comparer les vides et les pleins aux dactyles et aux spondées d'une prosodie muette, que dire d'un poème composé tout entier de dactyles? Enfin un dernier trait, commun à tout ce qui sort des mains japonaises, est l'absence de symétrie et de proportion. Soudées ensemble ou isolées, les diverses parties d'un même bâtiment ne se correspondent pas de droite à gauche. Le portique n'est pas toujours dans l'axe de l'entrée principale; le chemin dallé qui mène de l'un à l'autre coupe la cour en diagonale, et, quelle que soit la largeur ou la profondeur, la hauteur reste à peu de chose près la même.

Que si nous nous efforçons de rattacher ces caractères généraux à une cause unique, nous serons amenés, dès le début de cette étude, à définir une des qualités dominantes du génie japonais : c'est l'amour naïf et presque déréglé de la nature. Qu'il nous soit permis de nous expliquer. L'art est chez nous le résultat d'une réaction voulue du génie humain contre le désordre incohérent et sublime de l'univers inorganique. Sauf dans le corps des vertébrés, l'ordonnance, la symétrie, n'apparaissent en effet nulle part dans le monde extérieur; si l'artiste lui emprunte les formes qu'il n'est pas donné à l'imagination d'inventer, c'est de son propre fonds qu'il tire la notion et les lois de l'ordre et de l'harmonie. « Les champs et les arbres n'ont rien à m'apprendre, » dit quelque part Socrate dans le *Phèdre*. « La nature dérobe Dieu à notre vue, » ajoute à son tour Jacobi, à la grande indignation de son ami le panthéiste Goethe. En effet, c'est par de là le monde visible, c'est dans les profondeurs du moi que le maître inspiré entrevoit la perfection ab-

solue. Il ne copie pas la nature, il la refait, il la redresse, il la traduit et la dépasse, et s'il lui faut dans la réalité tangible un symbole et un modèle, c'est la symétrie du corps humain, c'est sa beauté triomphante et divinisée par le paganisme antique qui lui en tiendra lieu.

Tout à l'inverse, le naturalisme du Chinois et du Japonais se traduit par une admiration sans critique et sans restriction du spectacle merveilleux qu'offre la planète. Ils n'imaginent pas autre chose, ils ne rêvent pas mieux; ils n'essaient pas de réaliser dans leurs œuvres des lois idéales entrevues dans la conscience, et d'asservir les formes au joug supérieur de l'éternelle raison. Ils ne sont pas tourmentés du besoin de rétablir l'harmonie dans le chaos; l'imitation leur suffit, il n'y a pas pour eux une catégorie du beau, au-delà et en dehors des beautés visibles et palpables; le type ne se sépare pas du signe, ils voient Dieu dans la nature et point ailleurs. Où prendraient-ils du reste l'idée d'une harmonie, d'une symétrie suprême? Dans le spectacle de l'homme? de l'homme, chétive et périssable créature sans grandeur et sans mission, que l'univers écrase et résorbe à chaque heure? Non, l'aspect de la campagne en fleurs, le tumulte imprévu et charmant des cascades tombant des montagnes, des vagues grondant au fond des criques, des torrens qui rongent leurs parois basaltiques, les contrastes et les caprices d'une végétation puissante, voilà les modèles qui s'imposent sans contrôle à leur imagination et inspirent leur art. Comment s'étonner que leur style rappelle ce gracieux et piquant désordre? Puis cette terre si belle est en même temps si hospitalière! On y peut, une partie de l'année, vivre sous la tente, comme les ancêtres mongols, dont l'habitation portative a donné sa forme aux huttes qu'on retrouve encore chez les Aïnos à Yézo. A quoi bon des clôtures pour qui vit si volontiers en plein air?

Tels sont les traits saillans de l'architecture au Japon, et les causes qu'on peut leur assigner; il faut maintenant entrer dans quelques détails touchant chaque genre particulier de monumens.

II.

L'architecture, considérée comme art, date du premier temple. Aux âges de foi, l'homme songe, avant d'orner sa demeure, à embellir celle de ses dieux. Des causes multiples, parmi lesquelles il faut mettre au premier rang le respect inviolable des ancêtres et le culte des mœurs primitives, ont engendré au Japon la simplicité et l'uniformité du style religieux. Il semble que le premier artiste, où, pour être plus exact, le premier maître chinois ait creusé une ornière d'où ses successeurs n'ont jamais pu sortir. Nulle part

même n'apparaît l'effort pour échapper aux formes consacrées. La construction en bois s'y prête mal sans doute, mais pourquoi s'astreindre à n'employer que cette matière? La pierre ne manque pas au Japon; les soubassemens des temples en sont faits, ainsi que les dallages des avenues qui y conduisent. Un peuple créateur n'eût pas manqué d'en essayer l'effet architectonique. Les Grecs, eux aussi, eurent probablement pour premiers édifices des temples de bois; mais avec quelle souplesse merveilleuse ils surent transformer en motifs d'architecture les données de la charpente, et, sans violer les règles hiératiques, émanciper le génie de l'artiste!

Tous les sanctuaires que l'on rencontre au Japon se rangent autour de deux types, le *mya* du culte shinto, le *téra* du bouddhisme. Le *mya* est en bois brut monochrome, de petites dimensions; la toiture, aux surfaces bombées, est faite de petites planchettes de sapin superposées jusqu'à concurrence d'un demi-pied d'épaisseur, et ses deux versans penchés l'un en avant, l'autre en arrière du temple, laissent vide sur chaque côté un tympan garni de planches découpées. Le faîte supporte des pièces de bois rondes placées transversalement. Le *téra* est polychrome, vaste, couvert en tuiles arrondies et savamment imbriquées, qui forment des cannelures du haut en bas du toit. Sauf la ligne de faîte, toutes les surfaces sont courbes, et leurs intersections, garnies de tuiles plus larges, se terminent par des ornemens en terre cuite trilobés que surmontent des cornes de faïence menaçant le ciel. C'est à ces cornes que les Chinois suspendent des sonnettes qu'on ne voit pas au Japon. Sur chacun des côtés, dans l'angle des deux pentes principales, est ménagé un petit fronton d'où part, en décrivant une courbe élégante, un versant latéral, en sorte que, pour le spectateur placé en bas, une couverture à quatre brisis abrite le péridrome. La saillie, égale sur toutes les faces, est d'environ $1^{m},50$. Sauf ces différences, l'économie des lignes est la même dans les deux genres de sanctuaires. Nous nous attacherons particulièrement à ceux du bouddhisme, qui ont été bâtis dans tout le pays avec beaucoup plus de luxe et de magnificence que les asiles oubliés du shinto.

Comme le temple grec, le temple japonais est construit pour être vu de l'extérieur : le fidèle reste à l'entrée pour faire ses dévotions; la toiture se prolonge même au devant de la porte centrale en une sorte de marquise supportée par des colonnes pour abriter ce passant qui appelle le dieu d'un coup de gong, le salue, frappe dans ses mains pour le congédier et s'en va. A l'intérieur, tout est noyé dans une demi-obscurité. L'énorme toiture, qui déborde à l'extérieur sur le monument, l'écrase et en dissimule les détails. Elle est supportée tantôt par des poteaux carrés, tantôt par des colonnes rondes, munies à leur pied d'un simple tore garni de métal et

dépourvues de chapiteau à leur sommet. Les entre-colonnemens larges et les supports grêles, chargés de lourdes plates-bandes, inquiètent le regard. Comme pour ajouter encore à la pesanteur apparente, une énorme solive légèrement cintrée court horizontalement à 0m,50 au-dessous de l'architrave, et réunit entre elles les colonnes; elle fait saillie à droite et à gauche et se termine par une tête d'éléphant sculptée. Souvent l'épistyle, au lieu de reposer directement sur la colonne, en est séparé par une sorte de console formée d'un enchevêtrement de denticules dont les facettes multiples, polychromes, disposées sur plusieurs plans, font péniblement papilloter l'œil. Un membre analogue, indéfiniment répété, sépare quelquefois dans toute leur longueur l'architrave du larmier; souvent même on en voit deux et trois rangs superposés s'élever en s'évasant jusqu'à la toiture, qui semble ainsi assise sur une série de pyramides renversées.

Signalons enfin quelques accessoires qui accompagnent toujours le temple japonais. Jamais en effet on ne le voit se dresser seul, résumant dans son unité la pensée religieuse de la communauté; autour du sanctuaire principal se trouvent d'autres édicules de même style, quelquefois plus ornés, des chapelles auxiliaires, une bonzerie réunie à l'édifice par une galerie à jour, une fontaine pour les ablutions, une pagode à deux, trois et cinq étages, dont tous les vases de Chine ont popularisé dès longtemps la silhouette élégante. Tous ces petits monumens, dispersés dans la même enceinte, éparpillent l'attention et diminuent la puissance de l'effet produit. Il en est au contraire qui l'augmentent en y préparant l'âme du spectateur, comme les sphinx placés en sentinelle aux abords du Serapeum. Le premier est le *tori*. Le tori est un portique composé seulement de deux colonnes plantées en terre sans socle, comme la colonne dorique, légèrement inclinées l'une vers l'autre, et réunies à un pied de leur sommet par une traverse sur champ, libre dans ses mortaises : elles supportent une première solive horizontale bien équarrie, sur laquelle repose une seconde poutre légèrement recourbée en croissant à ses deux extrémités. Rien de plus imposant que la majesté de ces lignes simples, surtout quand le tori est en pierre et joint à l'idée de la grâce celle de la solidité. Le *toro* est un fût de colonne plus ou moins évidé, posé sur un socle et supportant une petite lanterne de pierre ou de bronze que recouvre une légère toiture de même matière relevée à ses angles en volutes élégantes. Enfin les lions de Corée, placés face à face à l'entrée de l'avenue centrale, viennent compléter la physionomie animée et riante des lieux sacrés.

Des verticales trop courtes pour les proportions du monument, écrasées par les saillies exagérées de la toiture, des horizontales perdues dans le demi-jour, des courbes vagues, excentriques, inache-

vées, des lignes brisées, indécises, se contrariant entre elles, donnent au temple l'aspect inquiétant d'une masse désordonnée prête à s'affaisser. On dirait d'une ébauche d'où l'œuvre va sortir avec son caractère et son unité, mais dont le sens ne se dégage pas encore; ce sont formes à naître plutôt que nées. Quand on les contemple avec des yeux habitués aux accens précis et solennels de la plate-bande, de l'arceau roman, de l'ogive, il semble qu'après une langue limpide et claire on entend parler un dialecte barbare et inarticulé. L'esprit ne peut se défendre d'un rapprochement entre ces toits cornus qui se redressent vers le ciel, ces contours bizarres, et les paupières obliques, les figures grimaçantes de ceux qui les ont conçus, sans doute, à leur image. Mais si, parvenu à dépouiller ces souvenirs importuns d'une beauté supérieure, le visiteur se laisse aller à l'impulsion de ce second moi qui est en chacun de nous et qui sent, jouit ou s'affecte, tandis que l'autre juge, approuve ou condamne, si au lieu d'isoler et d'analyser les beautés du style, il contemple le monument dans le cadre où il est enfermé, s'il en considère non plus la grandeur absolue, mais le caractère, les rapports de convenance avec le milieu où il s'élève, l'impression change; à défaut de sublimité, l'artiste y trouve du piquant, à défaut d'une pensée puissante et claire une conception originale dans son incohérence, enfin, en l'absence d'idéal et de sentiment religieux, un goût exquis et profond de la nature.

C'est en effet par cette dernière qualité que se rachètent les architectes japonais, c'est par là qu'ils se distinguent de tous les autres et surpassent même leurs maîtres, les Chinois. Nul n'a su comme eux comprendre la beauté que se prêtent réciproquement l'art et la nature. Tantôt c'est au milieu d'un bosquet de bambous ou de cryptomerias qu'ils cacheront un petit édicule isolé et recueilli, tantôt c'est au milieu d'un parc séculaire ménagé au cœur même de la capitale qu'ils prodigueront les magnificences de leurs grandes pagodes dorées et bariolées, rendez-vous de plaisir aux jours de fête; le plus souvent c'est aux abords de quelque gros bourg, au penchant d'une colline escarpée, comme à Kamakura, qu'ils aimeront à étager les différens corps d'un temple où l'on montera par de vastes escaliers de granit; ou bien, comme à Nikko, dans les gorges abruptes et boisées des montagnes, au milieu des eaux jaillissantes, ils disperseront toute une nécropole dont le voyageur découvrira chaque jour un nouveau fragment enfoui dans quelque recoin inexploré. Point d'éminence qui n'ait son temple grandiose ou modeste, point de sanctuaire qui n'ait, à défaut d'une forêt, sa plantation de cèdres et de sapins. C'est par le goût exquis, comme par les merveilles de la couleur, que l'art religieux des Japonais compense les pauvretés de son dessin et la médiocrité de ses conceptions.

L'absence de vie publique entraîne celle d'une architecture civile. Il peut sans doute exister, et il existe en effet une science du bâtiment très complète, mais il ne saurait y avoir un art proprement dit là où les hommes ne songent à construire aucun monument d'un usage commun, où il ne s'agit que d'élever une boutique pour le marchand, un palais invisible aux mortels pour le prince et le souverain. Aussi l'architecte japonais n'est-il qu'un artisan, un maître charpentier, qui répète constamment, suivant des dimensions plus ou moins vastes, la même maison bourgeoise ou princière. Ici point de fantaisie personnelle, point d'effort vers l'originalité comme dans les villas de Rome et de l'Italie ou dans nos châteaux de la renaissance. Nul n'empreint de son individualité la façade de sa résidence. On ne s'écarte jamais d'un type uniforme; l'habitation, comme le costume, doit être réglée suivant le rang de l'habitant; le marchand enrichi ne doit pas se loger dans une demeure somptueuse; le daïmio ne saurait dormir sous un toit moins vaste que celui de ses pères. Il va sans dire qu'il n'est nullement question ici des bâtisses modernes que l'on voit s'élever aujourd'hui en quelques endroits, d'après des plans étrangers, et dans lesquelles nobles et roturiers rivalisent de mauvais goût.

A l'extérieur, le *yashki* japonais rappelle, avec plus de simplicité, les temples bouddhistes : même toiture, même plan général, même effet produit. A l'intérieur, les artifices de la structure sont moins dissimulés, et l'ouvrier ne cherche d'autres motifs de décoration que l'éloquence des assemblages ostensibles et leur évidente solidité. Dans un pays où il ne se passe pas de mois sans quelque secousse volcanique, c'est une condition essentielle du bien-être domestique que de sentir sur sa tête une charpente inébranlable dont les pièces solidaires se soutiendront mutuellement en cas de choc. Aussi se gardera-t-on bien de dissimuler les poteaux, les solives, les étrésillons, qui doivent rassurer l'œil; souvent même on s'abstiendra d'équarrir les arbres qui fournissent les piliers pour leur laisser toutes les apparences de la force. Tels sont les accens que s'efforce d'exprimer l'architecture et les seuls qu'elle réussisse à formuler. On est stupéfait, quand on pénètre dans le palais des shogun, dans celui des mikados à Kioto, de ne trouver dans ces demeures, où l'imagination se représente des lambris dorés et une somptuosité orientale, que de belles poutres de kiaki, de shenoki, de sapin, simplement rabotées et bronzées par le temps.

Il faut bien que la solidité se manifeste ainsi dans une pièce dont les murs sont formés de châssis mobiles glissant dans des coulisses. J'en eus un jour la démonstration personnelle. Un poteau se dressait au milieu du salon dans le *yashki* que j'habitais à Yeddo; je fis supprimer ce support encombrant qui fut remplacé par des arbalé-

triers placés au-dessus de l'œil du visiteur. Je n'ai vu personne qui n'éprouvât en entrant une vague sensation de vide et d'instabilité. La plupart des pièces de l'appartement ne sont fermées que d'un seul côté par une cloison en torchis; sur les trois autres sont des cloisons de papier qu'on ôte ou remet à volonté. Il n'y a aucun autre moyen de chauffage que des *chibatchi*, brasiers portatifs, pleins de charbon de cerisier incandescent. Aussi rien n'est moins confortable que la maison japonaise, pendant les quatre mois d'un hiver assez rigoureux; rien de plus choquant, pour l'Européen habitué à dérober sa vie derrière d'épaisses murailles, que ces frêles paravens à travers lesquels on est tout à la fois espionné par les domestiques et gêné par leur tapage. Le seul ornement qui meuble un peu la nudité du *yashki*, c'est le *tokonoma*, petit réduit à deux compartimens placé contre l'unique mur solide, et comprenant d'une part un vaste panneau encadré dans la menuiserie où le maître accrochera sa peinture favorite, et de l'autre une étagère à trois planches disposées en gradins avec un placard dans la partie inférieure.

Un des détails les plus pittoresques du *yashki*, c'est la courbure gracieuse du petit auvent qui protége la porte. Tantôt en tuile, tantôt, dans les demeures les plus augustes, en *yane-ita*, lamelles de sapin superposées et semblables à un chaume bien émondé; ce fragment de toit vu de face affecte exactement la forme d'un arc et symbolise évidemment le temps héroïque où le guerrier suspendait son arc à la porte de sa tente en y rentrant. Comme le *tori* des temples, le *mon-gamachi* avertit l'étranger qu'il va paraître devant un grand de la terre.

Le *yashki* est toujours entouré de bâtimens accessoires qui lui font une enceinte continue : ce sont les *nagaya*, destinées à loger les gens d'escorte, les gens d'armes. Ces communs, sans style, s'étendant indéfiniment en longueur sur la rue, n'ont que de petites ouvertures fermées par un grillage de bois. Les murs en sont faits de pisé ou de torchis recouvert de tuiles noires posées sur champ en losanges. Les joints forment des diagonales croisées, dont le réseau saillant et papillotant, analogue au *reticulatum* des Romains, égaie un peu la solitude des rues officielles bordées de ces interminables murailles. De temps en temps, les filles et les femmes des domestiques montrent leur visage à la grille, et le touriste, toujours ami du merveilleux, s'empressait jadis d'écrire sur son carnet qu'il avait aperçu les princesses du harem japonais. Mais, hélas! aujourd'hui le touriste le plus entêté n'a plus lui-même d'illusions, les *yaskhi* tombent en ruines, sont transformés en ministères ou servent d'habitation aux Européens qu'emploie le gouvernement; on n'y voit plus ni hommes d'armes ni princesses, mais de simples et vulgaires portiers. Le rouleau destructeur de la civilisation européenne a déjà

passé par là. N'avons-nous pas vu démanteler sous nos yeux les portes du *Siro*, qui donnaient à Yeddo toute sa physionomie?

Le siro est une forteresse placée au centre, ou au flanc de la ville qu'elle doit protéger, le plus souvent sur une éminence et dans le voisinage d'un cours d'eau qui alimente les douves, quelquefois tout au bord de la mer ou d'un lac, comme Takusima sur le lac Suwa, Hikoné sur le lac Biwa, et tant d'autres. Celui de Yeddo, le plus vaste après celui d'Osaka, a une enceinte continue et repliée en spirale trois fois sur elle-même. Les fossés extérieurs sont au niveau de la marée, qui s'y fait sentir, tandis que les canaux intérieurs, alimentés par des rivières et des sources, ont été creusés dans une colline d'environ 80 mètres d'altitude couronnée de remparts. Le talus interne de ces profonds ravins est recouvert d'un mur de soutènement fortement incliné en arrière, d'un profil semblable à l'éperon d'une frégate. L'appareil polygonal se compose de blocs de granit à prismes irréguliers ajustés sans le secours du ciment, et rappelle les constructions cyclopéennes que les Pélasges élevaient à Tyrinthe il y a trois mille ans. Quoique faisant usage de la pierre depuis des siècles, les Japonais n'ont fait aucun progrès dans l'emploi de cette substance, car on ne peut tenir compte de quelques arches de pont bâti à l'imitation des Hollandais à Kagosima et à Nagasaki; ils se contentent d'aplanir la face externe de chaque bloc, laissant les autres irrégulières, et remplissant les interstices intérieurs avec un blocage à sec de cailloux. L'inconvénient de ce système est qu'en cas de tremblement de terre les cailloux ainsi logés dans les intervalles agissent comme des coins qui repoussent les blocs hors du mur; on peut en effet voir en beaucoup d'endroits les pierres de ces fortifications faire saillie en corbeau sur le parement. Des arbres couronnent ces talus; des poternes fortifiées donnent accès dans l'enceinte, et des tours carrées aux toits courbes, aux murailles blanches, aux lucarnes étroites en défendent tous les angles. Rien n'est plus pittoresque que de voir, par un beau soleil d'hiver, ces étages de forteresses concentriques s'élever en pyramides, jusqu'au donjon central d'où l'on domine toute la ville et la baie de Yeddo, ou de suivre, au clair de lune, ces canaux silencieux où se reflètent les gigantesques murailles de granit. On croit remonter le cours des temps, contempler la gloire d'Assur et de Ninive, et, à défaut d'un sentiment bien défini du bœuf, ce colossal entassement de pierre a la poésie qui s'attache à toute manifestation de la puissance humaine.

On ne saurait parler de l'architecture japonaise sans ajouter quelques mots sur l'art de dessiner les jardins, qui est, ici plus que partout ailleurs, inséparable de celui de bâtir. A part les magnifiques ombrages qui entourent les temples et leur donnent souvent

toute leur majesté, il n'y a pas de jardin public; mais en revanche il n'est si misérable bicoque qui n'ait son petit jardin, son *matsu* soigneusement taillé et épluché, son petit bassin d'eau claire où nagent quelques poissons rouges, son *regard* pour l'écoulement souterrain des eaux. Les palais des daïmios, les résidences des riches marchands comme le fameux Dai Roku, quelques *tchaya* ou maisons de thé dans les environs des villes, sont entourés de parcs disposés avec un goût exquis. Il n'y faut chercher ni les grandes lignes droites, ni les vastes percées d'un Lenôtre; les Japonais n'en ont jamais compris la majesté sévère et le calme solennel. Ils se soucient peu de cette régularité hospitalière qui permet au visiteur nouveau venu de s'orienter et de reconnaître facilement son chemin. Le jardin est un lieu de récréation pour le propriétaire, qui vient s'y reposer seul ou s'y distraire avec ses femmes. C'est un boudoir de verdure et de fleurs, peu engageant pour l'étranger qui sans cesse y a besoin d'un guide. On y rencontre, comme dans le jardin anglais, une série d'accidens imitant en petit la nature, entassés suivant la fantaisie du maître, mais tout est taillé, émondé, châtié avec un soin qui révèle partout la présence d'un jardinier vigilant. Ici, c'est un petit lac que traverse un pont rustique et sur lequel un berceau de bambou soutient une glycine aux grappes pendantes, quelques cygnes s'y promènent gravement; là, c'est un tertre où l'on arrive par une petite rampe tournante; un *toro* marque le coin d'une allée étroite et sinueuse. Un petit édicule se cache dans les sapins, gardé par deux renards de pierre; un kiosque s'ouvre sur une pièce d'eau : c'est là qu'on fera apporter une collation et qu'on passera les heures paresseuses d'un beau jour de printemps à regarder danser les *guésha* au son du *samissen*. Des dalles irrégulières, posées dans tous les sentiers, permettent de les parcourir même en temps de pluie sans se mouiller les pieds. Sur une pelouse fraîche et rasée, un épicéa, un camellia, un érable aux tons fauves, un de ces cryptomerias dont le Japon est si riche, quelque arbre d'une essence recherchée et d'une belle venue se dresse à l'écart; un peu plus loin, des bosquets de pruniers ou de cerisiers promettent à leur heureux possesseur la vue éphémère d'une floraison ravissante au mois d'avril. L'aspect de ces fleurs est si cher aux Japonais, qu'à cette époque de l'année le peuple se porte en foule, pour les admirer, vers certains jardins des environs où sont plantés, pour le plaisir des yeux, des parterres entiers de ces arbres, qui ne produisent pas de fruits sous le ciel pluvieux de Yeddo. L'horticulteur se garde bien ici, on le pressent déjà, de grouper, comme nous, ses fleurs en figures géométriques; il les distribue d'une main discrète par petites masses séparées, ou bien les jette à profusion pour produire quelque puissant effet. Dans

presque tous les beaux parcs, un des bords de la pièce d'eau se relève en un talus rapide, couvert, de la base au sommet, quelquefois sur une étendue de 10 ou 15 mètres, d'azaléas rouges, blancs, roux, dont les tons éblouissans finiraient par lasser l'œil des habitans si leurs corolles ne se flétrissaient en quelques semaines. Le lys, l'iris, le glaïeul, plus persistans, le chrysanthème, l'héliotrope, sont plus clair-semés.

L'artiste japonais mérite une place à l'écart du Français, qui fait de l'architecture végétale, de l'Anglais, qui reproduit purement et simplement la nature avec l'apparence de son désordre, du Chinois, qui s'efforce de la contrecarrer et de la gêner. Notre jardinier sait consulter le génie du lieu, s'associer les effets du site environnant; il ne contrarie pas la nature, mais, chose pire, il la contrefait et la travestit; ses arbres sont trop bien ébarbés pour être de vrais arbres, ses fleurs, jetées avec une si aimable négligence, ne sont pas celles que les champs produisent avec ce même désordre; il n'y a jamais eu tant de sinuosités dans une mare naturelle de 100 mètres carrés; tout cela étouffe et manque d'air et de lumière dans l'espace trop étroit où l'on a voulu entasser trop de choses; nous sommes dans une serre, au milieu des pots de fleurs : ce n'est plus un jardin, c'est un musée de verdure mal rangé. Cette diversité paraît mesquine; à force de découper, d'émietter les élémens de la décoration, on a réussi à faire de petites choses avec de beaux arbres et de grands espaces : au milieu de cette végétation gênée, dans ces sentiers où l'on ne peut aller deux de front, où l'on doit marcher à pas comptés d'une dalle sur l'autre, où l'on rencontre à tout jamais la même surprise au même détour, le même imprévu chaque jour plus prévu et plus insipide, j'étouffe comme dans un salon garni de porcelaines, où l'on n'ose faire un mouvement, et je réclame les larges horizons de la campagne, les lignes prolongées du sol, l'air libre, la tranquillité de la forêt. Mais non, l'impression me poursuit encore! La nature, elle aussi, est petite, chétive, mesquine dans sa grâce et sa gentillesse, franchissons le mot, colifichet. Faut-il s'étonner que le jardinier qui lui demande ses inspirations et la répète sur une plus petite échelle ne fasse qu'une œuvre médiocre et sans grandeur? Non! les œuvres de l'homme reflètent celles de la création qui l'entoure et donnent du même coup la mesure de son génie. C'est dans les longues et larges avenues de Versailles, de Rambouillet, de Fontainebleau, que devaient se plaire des promeneurs comme Louis XIV, Colbert, Bossuet : ce sont de vastes plaines comme celles de l'Ile-de-France qui devaient en révéler à un Lenôtre les accens majestueux; mais ces petites retraites encaissées dans les fleurs, ces éternelles petites mignardises, ces étroites clôtures aux lignes brisées, ont pu renfermer un

voluptueux, oublieux du monde, un philosophe désabusé et résigné à l'inertie, abriter les méditations d'un ambitieux disgracié ou les délassemens d'un soldat entre deux campagnes; elles ne sauraient contenir l'âme impatiente d'un chercheur d'infini; elles ne sont pas faites à la taille d'un peuple épris d'idéal.

Si nous résumons ces premiers aperçus, l'architecture du Japon nous présente donc la contre-partie des qualités que nous sommes habitués à admirer : le caractère spiritualiste, idéal, l'ordre, l'harmonie; elle nous révèle un naturalisme borné, une imitation parfois servile du monde extérieur, une copie souvent maladroite. Sans doute, avant de tirer de ces prémisses une conclusion relativement à la valeur morale de la race, il serait intéressant de suivre le développement historique de l'art, de rechercher dans quelle mesure l'influence considérable des Chinois, le climat pluvieux et orageux, la nature des matériaux, celle du sol volcanique, secoué par les forces intérieures, ont participé à cette médiocrité; mais les documens font absolument défaut pour cette étude : aussi loin qu'on puisse remonter actuellement, c'est-à-dire à quelques siècles en arrière, on trouve les traditions déjà fixées et l'on ne découvre pas d'effort pour en sortir. Et qu'importe d'ailleurs une telle recherche? Saurons-nous jamais à quel degré exact le milieu ambiant peut gêner ou favoriser le développement d'un peuple? ce qu'une nation peut faire en vertu ou en dépit du soleil qui luit pour elle? Peut-être le ciel de l'Attique est-il pour autant que le génie du climat dans l'heureux choix des formes du Parthénon? Mais, sous un ciel plus sombre et plus inclément, Ictinus s'appelle Robert de Luzarches et construit la cathédrale d'Amiens. L'homme de grande race se renouvelle sans cesse de lui-même, et, puisant la conception du beau dans son propre fonds, en poursuit la réalisation à travers tous les milieux. Il n'est pas de la phalange d'élite, celui qui ne sait pas se redresser contre les obstacles et se diriger dans les ténèbres vers la perfection suprême.

III.

Si l'architecture nous aide à préciser les aspirations d'un peuple et les sentimens qu'il éprouve au spectacle du monde extérieur, la statuaire ne nous est pas d'un moindre secours pour démêler sa philosophie et l'idée qu'il se fait de la nature de l'homme et de sa destinée. Réduit pour tout langage à l'imitation presque exclusive de la figure humaine, le sculpteur ne peut déguiser l'aveu des pensées que lui inspire son modèle. L'artiste égyptien ne songe à lui emprunter que des formes symboliques et abstraites par lesquelles il exprimera les idées chères à sa race d'éternelle durée et d'impas-

sibilité; il recommencera une architecture anthropomorphe. L'individu n'existe pas à ses yeux. Le Romain s'attachera à reproduire exactement, pour les transmettre aux âges futurs, les traits de ces maîtres du monde à qui la puissance et la gloire tiennent lieu de beauté et qu'il croirait abaisser en les flattant. Il fera des portraits réalistes de gens positifs sans se mettre en peine de rechercher le type derrière le modèle. L'obscur artiste du moyen âge ne verra plus dans le corps humain que l'enveloppe palpable d'une âme souffrante et militante, et ne s'en servira plus que pour exprimer l'adoration, la prière et la résignation. Placé à égale distance du symbolisme égyptien, du mysticisme catholique et du matérialisme latin, le génie de la Grèce voit dans l'homme divinisé le type accompli du beau, le maître tout-puissant des élémens, l'égal des dieux. Il ne sépare pas l'idée de la perfection morale de l'image de la beauté plastique; Socrate, avant d'enseigner la sagesse, sculpta un groupe des trois Grâces; mais, quelle que soit leur conception de l'homme moral, nous sentons chez tous une tendance à lui prêter un rôle prépondérant dans la vie du globe, à voir en lui le principal facteur de tout ce qui se passe dans le monde. Tous, en multipliant son image dans les temples, sur les places publiques, sur les tombeaux, au portail des cathédrales, attestent la supériorité de la conscience sur l'univers.

Il n'en est pas de même au Japon. A part des représentations hiératiques sur lesquelles nous reviendrons bientôt, on ne rencontre ici aucune de ces statues qui se marient si bien avec notre architecture européenne ou peuplent nos jardins, nos portiques, nos places publiques. La grande sculpture, celle qui représente l'homme dans la grâce de ses mouvemens, la majesté de ses attitudes ou la profondeur de ses pensées, ne tient aucune place dans les mœurs artistiques du pays. On n'y connaît pas l'amour des belles formes, le besoin de grandir l'homme, d'affirmer la dignité humaine par le choix des lignes fines qui la caractérisent, et d'en éterniser le souvenir par le marbre et le bronze. Et en effet qu'est-ce que l'homme dans la philosophie chinoise transmise aux Japonais? Un être tout passif, condamné à la vie et à la souffrance, comme à un stage pénible, avant de rentrer dans le non-moi, de s'absorber dans l'essence universelle qui seule existe de toute éternité. Il n'a point de destinée active, il n'est pas chargé de modifier la face du monde, c'est affaire à l'Intelligence suprême; il n'a, lui, qu'à observer les lois qu'elle dicte et les rites qu'elle exige par la bouche de l'empereur. Esclave résigné des puissances divines et humaines qui l'écrasent, enchaîné pour un temps à cette terre où il ne laissera pas trace de son passage, quel besoin a-t-il et quel droit, — créature éphémère, — de dire aux générations à venir dans une langue immortelle

comment il a porté son fardeau d'un jour? Il peut bâtir des temples pour ses dieux, des palais pour ses maîtres, descendans du ciel, exécuter des images colossales de la Divinité, mais quant à sa personnalité, elle n'est pas digne d'être reproduite et traduite en granit.

On reconnaît à ces traits l'infériorité morale d'une race découragée et inerte, pour qui l'homme tient peu de place et n'a pas de rôle à jouer dans l'éternel devenir de l'univers. A ces causes d'ordre psychologique, il en faut ajouter d'autres purement accidentelles qui devaient à tout le moins gêner, dans une certaine mesure, le développement de la grande statuaire. Le bronze est cher, et le Japon est pauvre; le marbre lui a été refusé; on n'y trouve en fait de calcaire que des granits grisâtres, rugueux, durs à tailler et peu propres au jeu des ombres. C'est seulement à l'instigation et avec les subsides des riches bonzeries que l'artisan a pu vaincre ces obstacles quand il s'agissait d'ériger des représentations de Bouddha; mais il ne s'est plus senti l'énergie de les affronter en l'honneur de simples mortels. De là, deux genres bien différens dans leur inspiration, leur but et leurs dimensions, dont il faut parler successivement, la sculpture religieuse et la sculpture populaire.

L'art religieux a sa plus haute expression dans le type éternellement répété de Bouddha ou Daï-buts, assez vulgarisé aujourd'hui en Europe pour qu'il ne soit pas besoin de le décrire. Celui que M. Cernuschi a rapporté du village de Méguro et qu'il a si libéralement exposé avec le reste de sa belle collection peut être considéré comme un des plus admirables exemplaires de cette grande figure. On la trouve répétée à satiété dans toutes les parties du Japon, tantôt en bronze, tantôt en pierre, presque toujours de grandeur colossale, invariablement assise dans la même attitude, avec des attributs différens, suivant le degré de perfection ascétique que l'artiste a voulu indiquer. Que de fois le voyageur surpris la rencontre en avant d'un *téra*, ou isolée dans la campagne, au milieu d'un petit bosquet de cèdres, et se recueille devant cette apparition surhumaine abîmée dans la contemplation de l'infini! Une pensée lui vient alors qui surgit involontairement devant les œuvres importantes de l'homme : si quelque immense cataclysme venait à supprimer toutes les créations de l'art japonais, à l'exception de ces mille statues identiques, donneraient-elles aux exégètes futurs une idée juste de la puissance créatrice et de l'intensité du sentiment religieux chez cette race disparue?

A cette question, la réponse est double, et nous distinguerons. Oui sans doute, l'uniformité de ces représentations, leur majesté imposante et monotone, leur stature et leurs proportions identiques attesteraient avec exactitude le génie peu créateur, l'invention limitée, le respect hiératique des traditions dans lesquelles l'art et la

religion sont irrémédiablement figés; mais à l'inverse on ferait fausse route en cherchant dans ces traits augustes l'étalon du beau reçu au Japon ou du type national. Le Bouddha n'est pas en effet une création indigène; il n'est pas sorti spontanément de la pensée de la nation, comme le Jupiter olympien ou la Minerve poliade. C'est une importation étrangère qui, jetée sur le sol en même temps que le bouddhisme, s'y est multipliée sans variante, sans addition originale, à mesure que le culte s'étendait. C'est donc à l'Inde, patrie du bouddhisme, qu'il en faut faire honneur. C'est surtout aux plis de la robe du Daï-buts qu'on peut reconnaître sûrement l'emprunt. On retrouve dans cette draperie le style ample et solennel dont le caractère adouci subsiste dans la procession des Panathénées. Partout cette figure s'est répandue avec le bouddhisme, dont elle est la personnification accomplie; partout nous l'avons retrouvée identique; au Japon, en Chine, à Java, à Ceylan. Toutes les races ont adopté et répété dévotement cet archétype qui symbolise admirablement leur foi. Le Bouddha, tel qu'il est représenté, n'est ni un homme ni un dieu, c'est l'essence vivante, c'est une conscience visible, c'est la grande âme de l'humanité abîmée dans la contemplation de l'absolu, et travaillant par une concentration prodigieuse de la pensée à saisir les lois de l'univers.

Comment réaliser par la statuaire une pensée aussi abstraite sans tomber dans la raideur inanimée? Les beaux-arts s'exposent à des aveux d'impuissance lorsque, sortant de leur sphère, ils veulent rendre sensible aux yeux ce qu'il n'appartient qu'à la philosophie et au langage de présenter à l'esprit. La plastique n'a pas de formules pour l'absolu, elle ne vit pas de quintessence. Son rôle se borne à produire le beau d'une manière concrète, c'est-à-dire à à créer des types en montrant dans la vie réelle les accens de la vie idéale. C'est ensuite affaire au spectateur de s'élever de la vue des belles œuvres à la notion générale et abstraite de la vérité et de la beauté. Laissez faire l'âme émue; elle ne faillira pas à sa tâche. L'extrême Orient ne l'a pas compris; à force de vouloir saturer ses figures d'expression, il en a fait des symboles froids et sans vie qui nous étonnent sans nous toucher, parce qu'ils nous sont étrangers. Aussi a-t-il dû, pour racheter ce mépris des formes, cette insouciance de l'anatomie, sculpter dans le granit ou couler en bronze des colosses imposans par leurs dimensions. La solennelle inertie de ces géans d'airain produit en nous l'impression du sublime, en arrêtant notre esprit sur des pensées de puissance éternelle et d'insondable rêverie. Ramenées à des proportions naturelles, ces statues perdent leur caractère et leur sens avec leur énormité. La plus célèbre au Japon, parce qu'elle est la plus grande, est le Daï-buts de Kamakura; les réductions qu'on en rencontre partout ne sont

que d'insignifiantes idoles. Il est d'ailleurs facile de distinguer ici un appauvrissement du sens esthétique, semblable à celui que révèle l'histoire de l'art égyptien. Entre les gigantesques effigies de Kamakura et de Kioto, qui remontent très apparemment au XIIe siècle de notre ère, et les icônes plus modernes datant des Tokungawa (XVIIe siècle), on trouve la même dégradation qu'entre le Chéphren du musée de Boulaq et telle statuette du temps des Ptolemées placée dans une salle voisine. La grande inspiration primitive s'est évanouie; il ne reste plus qu'un cadavre pétrifié; l'art, en voulant s'humaniser sans pouvoir s'arracher à la servitude des formes hiératiques, n'a réussi qu'à s'abaisser. Faute d'un idéal saisissable, il a perdu sa puissance en renonçant à ses dimensions, et cessé de rencontrer le sublime sans atteindre le beau.

Cette dépression est plus visible encore dans les statues diadumènes qui représentent le fondateur de la religion avant sa vocation religieuse, la couronne ou la tiare en tête, la main droite levée, et faisant corps avec un massif de pierre ou de bois qui forme dais au-dessus de lui. Si on les compare avec les représentations identiques, mais bien antérieures, que nous avons vues à Java dans les bas-reliefs de Borobhondhour, on trouve que la raideur et l'immobilité archaïques sont plus accentuées dans les œuvres postérieures que dans les œuvres jaillies spontanément il y a douze siècles de l'explosion religieuse du bouddhisme indien.

Ainsi, pour résumer ces aperçus, dont le lecteur voudra bien excuser le caractère nécessairement intuitif et personnel, le type du Bouddha est sublime sans être beau; ce qu'il a de plus admirable vient d'une source hellénique ou commune avec l'hellénisme; mais transporté au Japon avec la religion indienne, il y a été constamment traité dans le style formaliste dont les Grecs surent si heureusement se dégager. L'artiste japonais n'a pas su transformer et vivifier cette donnée première, pour créer un type original qui traduisît les aspirations particulières de sa race; bien plus, quand il a voulu représenter d'autres mortels divinisés, comme le Jiso-Bosatz qu'on voit sur le champ d'exécution de Kotsu-ku-hara près de Yeddo, il est retombé malgré lui dans la répétition des traits et des attitudes consacrés par la tradition. Mais n'importe! à défaut des accens pénétrans de la vie, ces images impassibles proclament par leur majesté sereine, la vitalité et la grandeur des dogmes philosophiques qui s'enseignèrent à leur ombre. Si elles ne sont pas les œuvres d'un peuple de grands artistes, elles sont les essais d'un peuple et d'une époque sur lesquels un grand souffle a passé. On peut s'écrier en les voyant : *Mens agitat molem.* Un rayon du grand foyer de l'Inde âryenne est venu s'égarer sur le monde japonais.

Aussi quel pénible contraste, lorsqu'à quelques pas de ces grandioses figures, on trouve les Tengu, ces dieux infernaux de la mythologie populaire, grimaçans, ventrus, trapus, difformes, qui gardent l'entrée des grands temples et reçoivent les hommages des fidèles. Un rictus hideux ouvre leur bouche jusqu'aux oreilles, leurs yeux s'écarquillent d'une manière féroce, leur face est boursouflée et tordue, leur posture n'est qu'une contorsion. Il ne se peut rien imaginer de plus grotesque et de plus répugnant que ces démons géans, sortes de croquemitaines de la statuaire, enlaidis encore par les tons violens de la polychromie et menaçant, pour l'éternité, la foule de leur vilaine grimace. Cette laideur voulue et cherchée détone bruyamment au milieu de la vie japonaise, si décente, si nette, si coquette, si délicate. Il fallait exprimer la méchanceté, la cruauté des gardiens qui défendent aux profanes l'entrée du lieu saint. Pour rendre des idées analogues sans déshonorer le corps humain, le génie grec avait trouvé Pan, les faunes, les satyres, toutes sortes de personnifications poétiques qui conservaient leur sens moral sans offrir à l'œil des difformités. Moins bien inspiré, le sculpteur japonais taille dans le bois ces grossières idoles, les affuble de vêtemens, d'armures, et les campe debout comme d'affreux épouvantails sous le portique du téra. Il faut ranger dans la même catégorie le Fudo-sama (dieu guerrier), qu'on voit à Narita et en maint endroit, le sabre au poing, entouré de flammes, brandissant une corde, dont il s'apprête à lier les voleurs. Comment concevoir que chez le même peuple, à la même époque, ces magots soient reproduits aussi fréquemment et avec autant d'amour que le paisible Daï-buts? N'est-on pas porté à croire que, dépourvu d'inspiration originale, et prenant ses modèles partout où il les trouvait, le Japon a imité et reproduit au hasard et sans choix tout ce qui lui venait de l'Inde et tout ce qui lui venait de la Chine?

En quittant le Daï-buts et ses deux étranges acolytes, nous n'en avons pas fini avec l'art religieux et le style hiératique; c'est ici en effet qu'il faut mentionner la tribu nombreuse des saints, des sages et des apôtres de la doctrine de Bouddha, dont on rencontre à chaque instant les statues en bois peint accouplées à celles du divin maître. Le temple des Go-hiaku-Rakkan à Yeddo contient, comme son nom l'indique, 500 de ces statues, semblables à celles que renferme à Canton la pagode des 500 dieux. C'est un musée où le touriste pressé peut se former rapidement une idée assez juste de l'art bouddhiste. Dans le but de glorifier ces saints hommes, presque tous célèbres par leurs pénitences et leurs macérations, la sculpture se fait ascétique; elle renonce au luxe des chairs, à l'exactitude du modelé, au rendu des contours, pour viser exclusivement à l'expres-

sion de la souffrance, de la résignation, des diverses affections de l'âme. Elle brave naïvement la difformité physique, pour mieux produire son effet ; c'est ainsi qu'elle nous offrira des fronts démesurément bombés, des crânes effilés ou semés de grosses bosses pour indiquer le développement de telle ou telle faculté, des oreilles ridiculement allongées en cornets pour nous rappeler sans doute les voix du ciel qui parlent au bienheureux. Issu d'une réaction antipanthéiste, l'art bouddhiste, comme l'art chrétien du moyen âge, divinise l'esprit aux dépens de la matière. Il affecte avec une insistance puérile de ne voir dans le corps qu'une indigne enveloppe de l'âme et de faire des laideurs et des disgrâces de l'un un langage pour exprimer les agitations de l'autre. Il manque en un mot au premier devoir de la sculpture, qui est de faire beau, et se perd à la recherche d'un genre d'éloquence mystique interdit à l'ébauchoir. Que de fois, en visitant ces 500 génies rangés en ordre autour d'un autel central, il nous a semblé, brusquement transporté en France, au pied de quelqu'une de nos cathédrales gothiques, retrouver ces apôtres en prière, ces rois, ces saints et ces martyrs, dont les âmes se lamentent sous le portail de Reims, de Bourges ou d'Amiens! Mais dans notre art gothique, le corps participe du moins tout entier au mouvement; il agit, s'élance, s'agenouille, tandis que les Go-hiaku-Rakkan sont immobiles, et que toute l'expression est systématiquement concentrée dans la physionomie dont la grimace exagérée contraste avec l'inertie du corps.

La polychromie vient ajouter un caractère de réalisme grossier à ces idoles. Sauf les grands Bouddha de pierre et de bronze, les statues sont généralement en bois doré et laqué. Les chairs, peintes en rose, avec une habileté peu commune, font d'autant plus horreur qu'elles font mieux illusion; on se croirait en présence d'un faux cadavre habillé. Le bariolage des œuvres plastiques est un reste de barbarie, qu'on s'explique d'ailleurs chez un peuple de coloristes de premier ordre. C'est encore à la sculpture sur bois et à la polychromie qu'il faut rattacher les têtes d'éléphans et de chimères qui ornent les saillies des poutres, ainsi que les bas-reliefs qui ornent les intérieurs des temples. Ce sont généralement des dragons rampans, des animaux fabuleux, accusant une grande adresse de main, mais une ignorance complète des lois de la perspective; c'est par l'épaisseur réelle que l'artiste nous fait sentir le relief, non par le jeu des ombres qui détachent le sujet du mur; ce n'est pas un dragon de profil qu'il montre à nos yeux, c'est une moitié, une section de dragon appliquée au panneau.

Avec l'art orthodoxe des bonzeries, nous laissons la grande statuaire. Sauf de bien rares exceptions, les sujets d'ordre laïque sont traités en petite dimension, et bien peu de statuettes s'élèvent au-

dessus de 50 à 60 centimètres. Il s'agit moins en effet de représenter des formes que de rappeler quelque légende. Les matériaux employés sont le bois, la terre cuite et surtout le bronze, dont nous ne parlerons en ce moment qu'au point de vue esthétique. On s'attend naturellement à trouver dans cet art civil un plus grand choix de sujets, une plus grande part d'initiative chez l'artiste, une liberté d'expression plus heureuse. Il n'y faut pas trop compter cependant. Si la plastique n'est plus enchaînée ici par les formules hiératiques, elle n'en est pas moins asservie par la routine et répète éternellement les mêmes sujets, dans les mêmes poses et les mêmes attitudes, avec une désolante monotonie. Rarement le modeleur se laisse aller à son inspiration personnelle et recherche dans son œuvre le mérite de l'invention. Un amateur qui ne ferait qu'une rapide visite dans une collection bien choisie serait émerveillé au premier abord de la variété des objets placés sous ses yeux et de la fantaisie capricieuse qui semble présider à la conception de chacun d'eux; mais si, étudiant de plus près et plus longtemps l'iconographie japonaise, il retrouve à chaque pas, copiés avec une servile exactitude, la pose, l'expression, le geste qui l'avaient ravi, cette menteuse fertilité lui paraîtra stérile; ce perpétuel plagiat lui fera l'effet agaçant d'un bon mot répété. Il constatera qu'il tourne dans un cercle borné où rien de nouveau ne s'invente, où le nombre des types représentés est aussi restreint que la manière de les traiter est invariable.

Ces types, qui ne les connaît déjà, qui ne les a vus vingt fois dans les expositions? C'est un guerrier debout ou à cheval sur un lourd destrier, d'un aspect rébarbatif, à longue barbe et portant une lance au fer recourbé; c'est le sage assis sur le dos d'un cerf docile, un rouleau de papier à la main; c'est le *sen-nin* ou saint, voyageant à dos de poisson ou juché sur un cheval : il a le crâne développé au point d'en être difforme; c'est l'ascète à longue barbe, méditant sur son rocher, ou bien le dieu des richesses, Daï-koku, assis sur des sacs de riz; celui de la guerre, Bishammon, brandissant sa lance, tous ventrus, poussifs, burlesques, ricanans. Un homme découvre un thorax nu, dont les côtes sont saillantes à force de maigreur : c'est un héros du renoncement; un pèlerin se reconnaît à sa gourde; un autre est pris par un coup de vent, et ses vêtemens voltigent avec beaucoup de légèreté autour de lui. Il est visible que l'art a eu une époque classique qu'il faut placer au XVIIe siècle, au moment des grands temples de Nikko, de Shiba et des communications fréquentes avec les Chinois et les Hollandais, et que depuis lors il n'a fait que vivre sur son passé, se rééditer sans se renouveler.

Tel qu'il est cependant, quels sont ses mérites? Assurément ce

n'est pas la beauté des formes, ni celle des traits du visage. Nous tenons compte, cela va sans dire, des conditions du milieu. Placé parmi des Mongols, l'artiste ne peut concevoir qu'un type de beauté mongole; mais dans les traits même de sa race, il pourrait distinguer, choisir, et, cherchant dans les détails multiples de la réalité les accens de la vie générique, en constituer un exemplaire idéal de la beauté asiatique, comme l'Égypte en a fait une de la beauté couchite, car d'une race à l'autre l'étalon de la beauté peut changer, mais les lois du beau ne changent pas. Eh bien! non, le Japonais ne fait pas le moindre effort pour voir et montrer le réel par son côté éternel et typique; on ne sent pas chez lui la recherche individuelle, le ressouvenir inquiet d'une beauté supérieure entrevue dans quelque autre monde et poursuivie dans celui-ci; aussi n'aborde-t-il jamais les difficultés du nu. C'est à peine s'il montre à découvert une moitié de torse, une jambe, un bras. Ce peuple, chez qui les deux sexes se baignent en public et en commun, ne sait ce que c'est qu'une nudité sculpturale. Il fait peu de cas de la forme humaine, et ne se met pas en peine de représenter en grand cette enveloppe éphémère d'une âme elle-même chétive et périssable, il ne l'adopte que comme un langage de convention pour représenter une légende, une tradition, un souvenir populaire.

C'est précisément cette absence de beauté qui rend choquante la répétition des mêmes sujets. D'où vient que depuis trois mille ans l'art européen représente des Vénus, des Minerves, des Achilles, des Thésées, sans qu'on se lasse de les admirer? C'est que, sous des noms divers, l'art s'efforce d'exprimer de beaux sentimens par de belles formes, et qu'à chaque nouvelle tentative on attend un nouveau progrès. Mais s'il ne s'agit que de reproduire un *fac-simile* d'une scène célèbre, un monument commémoratif d'une tradition connue, sans souci du but esthétique, le premier exemplaire nous semble piquant, le second nous ennuie, et le troisième n'est plus qu'un fastidieux radotage.

Encore une fois, par quelle secrète puissance réussissent-ils à nous plaire, ces magots difformes, ces vieillards émaciés, ces sages au front glabre, qui n'ont ni muscles, ni squelettes, ni grâce, ni proportions? C'est tout d'abord par l'intensité de leur expression, toujours claire, saisissable, évidente; c'est parce que du premier coup l'œil le moins exercé saisit, à ne pouvoir s'y méprendre, l'intention belliqueuse, guerrière, résignée, réjouie, comique, qu'a voulu exprimer l'artiste. Cette intention, il ne la dit pas, il la crie, il la proclame, il la tympanise. Quand Michel-Ange veut exprimer la méditation, la mélancolie, et nous en offrir les caractères universels et dominans, il est obligé de modérer le geste, d'atténuer le mouvement, de peur de représenter non plus *le Penseroso*, mais

un certain homme et une certaine femme, de restreindre la portée de son œuvre en la particularisant. Le bronzier japonais ne pense à rien moins qu'à nous représenter des idées éternelles et générales, il veut nous montrer un vrai éclat de rire, une vraie mine d'affamé, le vrai embarras d'une vieille femme saisie par un coup de vent, et il ne craint pas d'appuyer sur la note pour en forcer l'effet. Qu'importe l'exagération à qui n'étudie qu'un accident particulier? De là cette éloquence d'attitudes, poussée souvent jusqu'à la charge, mais palpable, comme dans ces petites terres cuites grimaçantes qui représentent à nos étalages des singes avocats, médecins, procureurs, et devant lesquelles tout le monde a souri en passant. A la netteté de l'expression s'ajoutent la vérité réaliste, minutieuse du détail, le rendu scrupuleux et souvent comique des moindres accessoires. Ah! ce n'est pas eux qui songent à dépouiller la réalité des accidens insignifians pour en dégager des types. Leur joie est d'en surcharger, d'en empêtrer leur personnage avec une sorte d'insistance. Sous leur main d'une merveilleuse dextérité, le costume, traité avec une exactitude infaillible, les animaux familiers, les plantes, les instrumens, les attributs, envahissent la composition et submergent, pour ainsi dire, l'agent principal. Ils semblent se complaire à mettre ainsi l'homme aux prises avec la nature et le milieu, à l'écraser, sous le poids de son obésité, du fardeau qu'il porte, de la fatigue qui l'accable. On dirait que cette sculpture *de genre* raille sans cesse, et l'on serait tenté de rapprocher l'effet exhilarant qu'elle produit de la théorie de l'ironie dans l'art professée par l'Allemand Solger, d'après lequel le but de l'art est de révéler le néant des choses finies, des créatures contingentes, en présence de l'absolu et de faire ressortir l'ironie divine.

Il n'existe à notre connaissance qu'un seul spécimen de statuaire civile, en grandeur naturelle et d'un grand style. C'est une statue en bronze, due à Murata Shosaburo Kunihissa, et datant de 1783, représentant un bienfaiteur du peuple, nommé Ban Kurobioë, âgé de soixante-quatre ans. Il est assis, une jambe pendante, l'autre ramenée sous lui, dans une posture très fréquente aux Japonais; il a le bâton de voyage à la main, les yeux sont en porcelaine, la physionomie calme est belle et vivante, la jambe est d'une perfection admirable d'exécution; l'homme va se lever et parler, il est certain que cette fois Murata Shosaburo Kunihissa n'a pas voulu se moquer de nous. Ces accens réalistes, mais énergiques, de la vie, m'ont fait songer au scribe de la ve dynastie, qui est au Louvre, et à ce Cheik-el-Beled de Boulaq, si vivant encore après soixante siècles, si semblable au chef du village qui avait fourni la corvée pour l'extraire, que les carriers de M. Mariette lui donnèrent spontanément ce nom, qui lui est resté.

A part cet exemplaire unique, la statuaire ne sort pas des petites dimensions et des petits effets. Elle nous semble être à l'art, tel que le comprend l'Europe, ce qu'est un vaudeville de Scribe à une tragédie de Corneille. Elle est de petit aloi, parce qu'elle n'a pas d'idéal et borne son effort à l'imitation. Nous ne parlerons pas des figures en bois peint ou en cire vêtues de soie et de coton qu'on montre au temple d'Asakusa. Le musée Tussaud n'a rien de plus horrible que ces spectres ricanans. Quant à la statuaire éléphantine, elle atteste, comme tout ce qui sort des mains japonaises, une habileté sans pareille, mais dans ses dimensions microscopiques elle ne peut avoir qu'un intérêt très secondaire. Il est à remarquer cependant que dans leurs *netské*, comme dans leurs statuettes, les Japonais, débarrassés sur ce terrain de l'asservissement religieux, ont secoué le joug chinois, et se sont fait une manière à eux, facile à distinguer de celle de leurs maîtres, moins raide, moins compassée, plus naïve et plus vraie. Leur tempérament observateur et fin a repris le dessus et dominé la tradition classique; mais leur génie n'a pas su s'élever au-dessus de la sculpture de caractère.

IV.

Tandis que la statuaire se développe chez un peuple en raison de l'importance qu'il prête à l'homme dans l'univers, et de l'admiration qu'il conçoit pour ses formes, en tant qu'image de l'harmonie et de la beauté suprêmes, la peinture peut tirer sa fécondité d'un tout autre ordre de sentimens. Une population attachée au culte des ancêtres, aux légendes du passé, aux traditions religieuses, aime à reproduire et à contempler les scènes dont on berce dès le bas âge l'imagination des hommes. Chacun éprouve un secret plaisir à rencontrer constamment sous ses regards la représentation visible des mythes, des contes de fées, des fables poétiques dont on a amusé son enfance. Qu'on se reporte à notre moyen âge, auquel il faut toujours revenir pour comprendre et expliquer le Japon, qu'on se figure la place que tenaient dans les connaissances du vulgaire l'histoire sainte, les sciences du Nouveau-Testament, les chansons de geste et l'interminable série d'anecdotes apocryphes, qui étaient venues se greffer sur une histoire déjà merveilleuse elle-même; on aura une idée des sentimens du petit peuple au Japon jusqu'à ces derniers temps. Un art qui sait à bon marché faire revivre pour les yeux toute cette légende de prédilection doit donc être naturellement très cultivé et très recherché. Aussi n'est-il pas de pauvre maison où l'on ne trouve quelqu'une de ces aquarelles, sur soie ou sur papier, qu'on appelle des *kakemono*, suspendue au fond de

la plus belle salle. Les sujets sont tous connus, et forment en quelque sorte l'illustration du grand livre de la mythologie nationale, que chacun sait par cœur.

A n'envisager tout d'abord la peinture qu'au point de vue du dessin, il faut y distinguer plusieurs genres qui se déterminent et par le choix du sujet et surtout par l'intention dans laquelle il est traité. Le premier est le genre héroïque : il représente des guerriers, des combattans, des chasseurs, tantôt à cheval, tantôt à pied, le plus souvent couverts de leurs armures, et se livrant, dans l'entraînement de la lutte, à d'épouvantables contorsions; ou bien des mikados et des impératrices, des nobles de la cour, des *sen-nin* ou saints hommes, des bonzes gravement assis dans une complète immobilité, quelquefois encadrés dans un fond d'or. La dimension de tous ces personnages dépasse rarement quelques décimètres, sauf dans les peintures sur bois qui décorent l'intérieur des temples d'Honganji et Honkokudji à Kioto; leurs gestes sont exagérés, leurs mouvemens violens, les attitudes contraintes et compassées; tout, jusqu'aux plis des vêtemens, affecte des contours anguleux et crus; quant à la forme, il faut encore moins la chercher que dans la sculpture. On a grand'peine la plupart du temps, en examinant une composition tant soit peu compliquée, à distinguer de quel corps dépendent telle tête et tel bras. Le sentiment de la mesure et la notion du dessin manquent absolument à cet art outré dans ses allures et purement conventionnel, qui rappelle à un certain point de vue les décorations des tombeaux égyptiens. Ce n'est point par impéritie, ou par ignorance, c'est de parti-pris que le peintre nous représente ces têtes plantées de profil sur un corps vu de face, ces gestes mécaniques, ces poses raides et sans grâce, ces types qu'on n'a vus nulle part, tous identiques, particularisés seulement par leurs attributs. La figuration du corps humain n'est pas à ses yeux un but, mais un moyen; c'est un caractère hiéroglyphique agrandi, un signe conventionnel dont il se sert pour écrire un traité d'histoire. Dans ces compositions traitées avec un formalisme étroit, on ferait en vain effort pour assigner à chaque peintre un style particulier, c'est-à-dire une manière personnelle de voir et de rendre la nature, puisque ni les uns ni les autres ne s'en occupent, et qu'aucun n'a songé de sa vie à prendre un modèle. Il n'y a pas d'écoles diverses comme chez nous. Les maîtres ne se distinguent que par la délicatesse de leur *faire*.

A côté de ce genre héroïque, figé dans les formules, s'en place un plus familier qui, par des degrés continus, descend de la gravité d'une scène patriarcale à la représentation picaresque d'un mendiant en haillons ou d'un baladin sur son tréteau. Voici par exemple

les différentes phases de la culture du riz, l'histoire de trois fils pieux; voici, tracés d'un pinceau moins sérieux, des pèlerins qui montent au Fusi-yama, ou bien un daïmio qui, trouvant un champignon poussé en une nuit dans son jardin, le montre avec stupeur à ses serviteurs ébahis; enfin, descendant encore, nous trouvons les sept dieux populaires se livrant dans la nue, ou sur un bateau en dérive, à la plus folle orgie, au milieu d'éclats de rire homériques. Des croquis jetés en quelques coups de pinceau à l'encre de Chine nous montrent un ronine, l'épée au poing, féroce, guettant son ennemi, et brusquement rappelé à la réalité par la pluie qui l'inonde, ou un lion chimérique portant un farouche samuraï. L'artiste, on le voit clairement, n'a fait aucun effort pour élever son sujet, pour chercher la vérité typique dans la vie réelle; il se tient pour satisfait s'il a rencontré la grimace exacte, rendu le geste, accentué l'intention, dût-il les pousser jusqu'à la caricature. Il cherche plus qu'il ne fuit le grotesque et s'attache avant tout à l'expression comique, non de chaque figure, mais de l'ensemble. On sent percer ici cette pointe d'ironie qui est le fond du caractère japonais et se retrouve dans toutes les œuvres de son esprit. Adorateurs de la nature et railleurs perpétuels de l'homme, ils n'excellent qu'à le ridiculiser avec un entrain, une hardiesse, un *humour* inimitables.

Si dans la représentation de l'homme et des grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf, les Japonais pèchent par un dédain affecté de l'anatomie et du dessin, ils montrent en matière de paysage une ignorance plus complète encore des lois de la perspective et de la composition. Ils n'aboutissent dans leurs grandes machines, quand ils s'essaient aux vues d'ensemble, qu'à superposer maladroitement des montagnes sur le toit des maisons, comme autant de dessins séparés et collés dans le même cadre. Tout vient s'étager au premier plan, au lieu de fuir dans le lointain; bref, il n'y a place à aucune illusion optique. De plus il n'y a aucune unité dans leurs compositions. Les diverses masses, au lieu de se faire contre-poids, sont disséminées au hasard ou accumulées d'un côté, tandis que l'autre reste vide : l'œil n'est pas rappelé par une savante continuation des lignes à un point central vers lequel converge la scène; ce sont des séries de chemins, de ponts, de cascades, qui se succèdent de bas en haut, sans autre motif de s'arrêter que les limites matérielles de l'encadrement. Ils n'ont pas non plus la moindre notion du clair-obscur, des demi-teintes, du jeu des ombres et de leur poésie, du relief qu'elles peuvent donner aux objets. Scènes et paysages, ils peignent tout à teintes plates, comme on peint un vase : ce n'est pas un tableau qu'ils exécutent ainsi sur la

soie gommée, c'est une décoration, et, à vrai dire, c'est comme procédé décoratif qu'il faut chez eux considérer la peinture, pour la juger selon ses mérites et ses prétentions. De l'homme, des grands ensembles, on n'essaie que d'éveiller l'idée dans l'esprit sans se flatter d'atteindre l'exactitude; mais quand il s'agit des fleurs, des oiseaux, ils déploient toute l'adresse de leur pinceau, toutes les ressources de leur palette pour en rendre la grâce et le coloris.

Un faisan posé sur une branche de cerisier, un paon magnifique perché sur un sapin, étalant sa queue au soleil, quelques fleurs groupées ensemble avec une exquise entente des couleurs, voilà les sujets sur lesquels ces artistes, qui sont avant tout des horticulteurs, aiment à déployer les merveilles de leur goût. Ils recherchent surtout l'association de certains animaux et de certains végétaux, fondée sur un penchant des uns pour les autres, vrai ou hypothétique, mais de tradition, et comportant un emblème poétique. La grue accompagne le pin, double symbole de longévité; le moineau est perché sur un bambou; le lion de Corée et la pivoine sont accouplés comme gardiens des temples, la fouine et le saule pour la légèreté de leurs mouvemens; le daim broute un érable, la chèvre un mûrier. Le renard associé au chrysanthème fait allusion à un vieux conte populaire, comme on en pourrait citer mille : un prince royal de l'Inde était hanté par le renard à neuf queues, l'un des plus redoutables, sous la forme d'une belle jeune fille dont il était tombé éperdument amoureux. Un jour, s'étant laissée tomber de sommeil sur un lit de chrysanthèmes, celle-ci y reprit tout à coup sa forme naturelle. Le prince, apercevant ce quadrupède, lui lança une flèche qui l'atteignit au front. Maître renard eut beau revenir sous son déguisement, le prince reconnut au front de sa maîtresse la blessure qui la dénonçait, et fut guéri de sa passion.

C'est surtout par la délicatesse de l'exécution et par l'heureux maniement de la couleur que se recommande le peintre japonais; il en connaît par tradition la science précise; il a appris la loi des contrastes et celle des complémentaires; mais il n'entrevoit pas la poésie, l'émotion de la couleur telle qu'on la comprend devant certaines toiles du Titien : il applique mécaniquement les règles reçues, sans s'élever au-dessus du procédé technique. Tout du reste se réduit à une opération manuelle; ces tiges élégantes, ces pétales légers, jetés avec un apparent laisser-aller, sont exécutés d'après une multitude de modèles fixés d'avance, que chaque peintre possède dans sa tête. Jamais il n'a songé à considérer la nature pour l'imiter directement; il copie éternellement un gabarit déterminé une fois pour toutes. On nous permettra, pour en donner une idée, de pénétrer avec le lecteur dans un atelier japonais.

Quoiqu'un peu souffrant, Genzaburo s'empresse de nous recevoir avec cette politesse démonstrative qui n'abandonne jamais ses compatriotes. Introduits dans son atelier bien propre, bien éclairé, bien rangé, nous pouvons passer en revue les ressources dont il dispose et les modèles ou les ébauches entassés dans de grands placards. Quant à l'attirail d'un aquarelliste, il est fort simple. Dans un petit coffret, quelques pains de couleurs végétales ou minérales, un peu de colle de poisson délayée pour les vernis, un bâton d'encre de Chine, plusieurs pinceaux semblables à ceux dont on se sert pour écrire, en crin gris, effilés du bout, jamais bien gros; quelques grandes soucoupes formant godets, une plus grande remplaçant la palette, une petite terrine d'eau, tout cela étalé par terre à droite du travailleur. Lui s'accroupit à terre allongé sur ses coudes et promène le pinceau sur la feuille de papier étalée devant lui. Il serait trop long et trop compliqué de s'établir sur un chevalet, et d'ailleurs la disposition verticale ne permettrait pas aux grands lavis de sécher convenablement sur le papier ou sur la soie.

Notre homme se met au travail, accoudé dans la position que je viens de dire. La main gauche emprisonne la main droite pour en arrêter le tremblement; le papier commence à se couvrir d'encre de Chine. Voici tout d'abord, en trois coups de pinceau, une forme noire, confuse, qui tout à l'heure représentera un rocher; de là s'élance une tige menue, surmontée d'une roue à jantes évasées; cette roue se transforme en chrysanthème, puis la tige se garnit de feuilles; il s'en détache d'autres fleurs; dans chacune on peut compter le nombre de coups de pinceau; un seul suffit quelquefois pour représenter la révolution d'une feuille tordue. Jetant par-ci par-là une vigueur sans jamais s'y reprendre à deux fois, pour finir le même trait, sans se donner un instant de repos ou de réflexion, l'artiste travaille avec la rapidité et la sûreté d'une mécanique.

Hélas! c'est en effet vers ce but trivial que tendent tous ses efforts. Le mérite consiste dans une très grande habileté de main et une très grande promptitude d'exécution. Pour gagner sa vie, il faut pouvoir en très peu de temps faire un très grand nombre de ces dessins à bon marché, petits *kakemono*, éventails, écrans, imagerie d'enfans, que la femme vend dans la boutique du rez-de-chaussée. On ne tombe pas tous les jours sur un amateur disposé à payer cher quelque grand travail sur soie. Alors du moins le peintre donnera-t-il carrière à son imagination? Pas davantage. Il fera comme celui-ci quand on lui demande un projet de *kakemono*. Il tirera d'un vieux coffret des modèles calqués avec soin sur d'anciennes peintures, et vous offrira de recopier sur soie, à votre choix, celui qui vous plaira le mieux. — Faites tout simplement mon portrait, di-

sais-je à mon hôte. — Il en rit encore. — Mais du moins essayez! Vous voyez mes yeux, mon front, pourquoi ne pas les reproduire? — Et de se tordre plus fort. Peindre d'après nature est une idée qui ne leur vient pas.

On met entre les mains des commençans de petits manuels où les différens traits d'un dessin sont décomposés et indiqués par des carrés correspondant au modèle. L'étudiant divise son papier en autant de carrés, comme une carte géographique, et apprend à les remplir, dans l'ordre indiqué, d'un nez, d'un œil, d'une oreille... On apprend à dessiner des fleurs, des oiseaux, des paysages, des bonshommes, sans avoir jamais mis le nez à la fenêtre ni compté les lignes sur un visage humain. Tout ce qu'il sait, l'élève l'apprend sur des modèles, et il reste élève toute sa vie, — élève des Chinois. C'est eux qui ont imposé à la peinture non-seulement leurs procédés et leurs règles, mais la plupart du temps leurs sujets. Bien des *kakemono* du genre héroïque représentent des personnages et des scènes empruntés à l'hisoire anecdotique de la Chine. Les Japonais s'attachent à un genre compassé qu'ils empruntent à leurs maîtres. Plus on est Chinois, plus on se rapproche de la perfection. Voilà pourquoi les anciens *kakemono* sont si estimés; ils remontent à l'introduction de l'art au Japon et sont dus souvent à des élèves directs des premiers maîtres. Jusqu'à nos jours, on ne s'est préoccupé, depuis cinq cents ans, que de leur ressembler et de les reproduire mathématiquement.

Ainsi, quel que soit le genre que l'on considère, la peinture, conventionnelle et machinale ou négligée et capricieuse, insouciante là de la vraisemblance, ici du dessin, ne cherchant ses effets que dans la couleur, ignorant la noblesse de la figure humaine, atteste à la fois un goût fin de la nature et une pauvreté d'imagination sans seconde, l'amour du fini, l'ignorance de l'idéal.

A la peinture se rattache naturellement la gravure; mais, quoique cet art ait été connu en Chine et au Japon avant d'être découvert par Finiguerra, il n'a jamais dépassé un niveau peu élevé. Il n'a produit que des estampes au trait, confuses, monotones, mal venues, qui servent d'illustrations aux romans, aux petits traités populaires, et des caricatures, quelquefois spirituelles par le sujet, rarement par l'exécution, qu'on vend pour quelques centimes après les avoir grossièrement passées en couleur. Comme exécution et comme goût, cela rappelle notre imagerie d'Épinal, mais n'en est pas moins religieusement acheté dans les magasins parisiens par de prétendus amateurs, victimes d'un engouement bizarre, et trop heureux de se passer à bon marché la fantaisie de quelque objet venu de ce prestigieux pays du soleil levant.

V.

Un aperçu de la musique japonaise devrait compléter cette esquisse des beaux-arts; mais si cet art, le plus subjectif de tous, est plus propre qu'aucun autre à indiquer la température morale d'une nation à un jour donné, elle ne nous fait guère connaître sa chaleur spécifique et constante, sa valeur intellectuelle; il manque pour cela un critérium supérieur, un étalon commun à toutes les races. Autant la musique japonaise paraît barbare à nos oreilles, autant la nôtre déchire le tympan asiatique. Les Grecs, autant qu'on en puisse juger, n'avaient pas un système musical supérieur à celui des Sémites, la moins artiste de toutes les races. Il nous serait d'ailleurs impossible d'exposer les principes de la phonologie japonaise sans tomber dans des détails techniques qui nous écarteraient du but de cette étude. Il nous suffira de dire que les intervalles ne sont pas les mêmes que dans notre gamme, et que les instrumens ne donnent pas avec pureté les sons que l'on obtient sur les nôtres. Très peu de personnes parmi les Japonais connaissent la notation; il faut les chercher parmi les musiciens de la cour, qui jouent seuls la musique sacrée. C'était jadis une charge exercée par des daïmios; elle ne tarda pas à être abolie, et le secret de cet art étrange sera aussi complétement perdu dans quelques années que celui des modes dorien et lydien. Il nous a été donné d'entendre cet orchestre de la cour. Rien ne peut rendre la sensation nerveuse que produit ce long gémissement, comparable à celui d'une foule en larmes, se perpétuant pendant des heures entières avec de très-légères inflexions. Des instrumens à cordes, des flûtes de diverses sortes, des tambours petits et grands, des instrumens à percussion en métal concourent à ce déchirant *lamentabile*. Dans le peuple, on ne connaît que quelques airs transmis oralement d'une génération à une autre, très rhythmiques, d'un caractère gai, d'une allure vive, mais où l'on chercherait vainement une phrase musicale complète. On a peine à comprendre comment des Japonais peuvent supporter ces accens criards et la voix plus criarde encore des *guesha* qui s'en accompagnent, pendant toute une longue journée de ripaille. La musique paraît au Japon un art originaire de la Chine, quoique les Japonais s'en attribuent l'invention. Le mythe qu'ils racontent à ce sujet semble même identique à celui des Grecs sur l'invention de la lyre par Apollon : un des guerriers qui accompagnaient Sinmu Tenno (an 665 avant Jésus-Christ), ayant placé six arcs ensemble, eut l'idée d'en frapper les cordes et réussit à en tirer des sons délicieux. De là naquirent le *wangong* à six cordes, puis

le *koto* à treize cordes, sorte de harpe qui donne les plus beaux sons de tout l'orchestre japonais.

A la musique se rattache la danse, qui nous rapproche des arts plastiques, car elle est avant tout la science du geste et de l'harmonie des mouvemens. Il en faut distinguer au Japon deux genres différens : les danses nobles et sacrées, qu'on ne voit qu'à la cour, dans les représentations de plus en plus rares des *No*, sortes de pantomimes hiératiques, — la danse populaire et profane, qu'on peut voir dans toutes les réjouissances, et que connaissent plus ou moins toutes les jeunes filles. La première, qui réclame l'accompagnement d'un orchestre sacré, est exécutée, sur un rhythme très lent, par des hommes et des femmes en costume de cour, coiffés d'un casque de forme spéciale, vêtus de longues robes flottantes; elle consiste dans des gestes des bras et des flexions de la taille, dont l'ampleur semble encore s'accroître par celle des vêtemens et des sons qui l'accompagnent. Grave, majestueuse, élégante, elle a bien plus le caractère d'un rite célébré en grande pompe, conformément à son origine, que celui d'un amusement inventé pour le plaisir des yeux. Le spectateur le moins initié y pressent un sens religieux; il sait qu'il assiste à la représentation d'un mystère (1). Tout autre est la danse profane, plus vive en ses allures, plus libre en ses poses, quoiqu'elle n'atteigne jamais ni la vivacité de mouvemens, ni la hardiesse de postures que nos danseuses déploient sur nos théâtres. Les robes longues et traînantes ne permettent ni sauts, ni pointes, ni écarts. Des attitudes gracieuses, des mouvemens modérés et comme timides, donnent un charme réel à cette chorégraphie expressive sans être violente. La danse japonaise est, comme le geste chez les Japonais bien élevés, sobre, concise et grave.

Comment concilier tant de mesure dans les attitudes de la mimique avec l'intempérance du rire, de la colère, des larmes, dans la statuaire et la peinture? Ce contraste est un trait saillant des mœurs locales. Élevés à l'école chinoise, les Japonais ont appris de leurs maîtres, déjà vieillis dans une civilisation raffinée, l'habitude de composer leur visage, de se faire un maintien grave et compassé; la pétulance, la brusquerie des manières, leur paraissent le comble de la grossièreté; leur politesse est surtout faite de froideur; ils ont un sentiment délicat de la bonne tenue, que déroutent singulièrement aujourd'hui le contact et l'imitation de nos mœurs de *Yankees*, mais qui ne les trompe jamais quand ils ne sortent pas de leur milieu d'éducation. S'ils s'inquiètent peu des libertés du pinceau et de l'ébauchoir, n'attachant pas comme nous à l'art l'idée

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1876, l'origine de ces mystères.

de sacerdoce, ils ne sauraient voir sans dégoût l'homme s'abaisser par des gestes exubérans, par des postures forcées et des contorsions au-dessous de sa dignité naturelle. A défaut de l'intuition du beau, ils ont un goût instinctif très sûr et très aiguisé de tout ce qui est décent, convenable, eurythmique. C'est ce goût merveilleux que nous allons voir à l'œuvre dans des branches secondaires des beaux-arts, où, selon nous, ils excellent autant qu'ils se montrent inférieurs dans les plus importantes.

VI.

Il y a trois choses, dit Théophile Gautier, dans la confection desquelles aucune nation civilisée ne peut rivaliser de goût avec une race barbare; savoir : un harnais, une cruche et une natte. A son tour, un auteur anglais déclare, sous une forme non moins humoristique, que la perfection dans les arts décoratifs n'a rien d'incompatible avec le cannibalisme et la polyandrie. Il serait peut-être plus juste de dire que la grâce dans les petites choses peut se rencontrer à côté de l'insuffisance dans les grandes, et que sans être barbare un peuple peut être à la fois privé du sentiment intuitif du beau, et doué cependant du goût le plus pur en matière d'ornement, de même qu'un homme dépourvu de génie peut avoir beaucoup de bon sens. Tel est le cas pour les Japonais. Livrés à eux-mêmes et placés à l'abri des conseils et des exemples européens qu'ils n'ont que trop de tendance à suivre sans discernement, ils mettent dans tout l'appareil extérieur de la vie cette bienséance qu'on trouve dans leurs manières quand elles sont restées purement nationales, la mesure qu'une civilisation raffinée exige de tout ce qu'elle emploie. Avant que ces heureuses qualités eussent été sophistiquées par notre contact, ils savaient partout se montrer inimitables dans le choix des meubles, dans l'association des couleurs, dans l'arrangement des décorations. Pénétrez dans l'intérieur d'un Japonais resté fidèle aux anciennes modes, vous ne trouverez dans ces appartemens simples, modestes même, mais d'une élégance discrète, aucune des discordances optiques, aucun de ces scandales des yeux qui déparent presque toujours nos salons bourgeois. Livrez des fleurs à un jardinier, à une jeune fille, ils sauront d'instinct les disposer en un bouquet sans symétrie, qui aura le piquant d'un impromptu. C'est par ce côté que le Japonais l'emporte sur le Chinois. Tandis que celui-ci demeure dans ses arts industriels minutieux, ponctuel, stérilement méthodique, bref un barbare consciencieux, son voisin se livre aux hasards de la fantaisie avec l'abandon d'un artiste. Le Chinois fantaisiste est un ours

en délire et tombe dans le monstrueux; il est rare que le Japonais ne rencontre pas quelque effet agréable ou ingénieux.

Le régal des yeux et, si j'ose le dire, la gastronomie optique, la science du décor, ses applications à la céramique, aux bronzes, aux meubles, au costume même, voilà donc le terrain sur lequel triomphe l'art ou, pour parler plus exactement, l'industrie du Japon, car nous sortons ici du domaine de l'artiste pour entrer dans celui de l'artisan.

Le principe de cette supériorité est la connaissance approfondie des lois de la couleur. Personne n'en possède la théorie et la pratique à un plus haut degré que les Chinois et les Japonais. Pourquoi ces dessinateurs maladroits sont-ils de si habiles coloristes? Pourquoi ces écoliers sans génie sont-ils en un seul point des maîtres? C'est que, pour dessiner, l'homme tire de son moi la beauté des formes et des proportions; il ne se contente pas d'imiter la nature, il la refait sur un patron idéal : c'est affaire d'imagination; la nature au contraire est le premier des coloristes; pour colorier, il suffit de l'aimer et de l'imiter, c'est affaire de procédé. Où pourrait-on d'ailleurs lui demander de meilleurs exemples? N'a-t-elle pas ici des tons plus vifs, plus énergiques que dans nos climats brumeux? En hiver, quand le soleil s'élève peu sur l'horizon et répand ses rayons obliques, si favorables au relief du paysage, l'air, balayé par les moussons, est d'une transparence et d'une pureté incomparables; une clarté tranquille et irisée baigne et caresse tous les objets, leur donne des valeurs plus intenses, une coloration plus chaude. Qui ne s'est senti ému, en parcourant ces contrées bénies du soleil, par l'éloquence muette du décor qui flamboyait sous ses yeux? Quoi de surprenant que, charmés par cette fête de la lumière, les Japonais aient essayé avec bonheur d'en fixer l'éclat dans leurs œuvres? Imitateurs patiens et fidèles de la nature, ils n'ont pas eu d'autre maître. C'est d'elle qu'ils ont appris à chercher l'harmonie optique, non dans les dégradations savantes, mais dans la juxtaposition des tons francs portés à leur plus haute puissance et s'exaltant réciproquement par le contraste; à faire vibrer et chatoyer la couleur par le rapprochement des diverses teintes, en un mot, à étaler hardiment les trésors de leur palette en vue de produire un spectacle joyeux et invraisemblable, une féerie absurde et resplendissante. C'est à cette école qu'ils ont pris l'audace de peindre sur un fond d'or mat des paysages, des oiseaux, semblables à autant de silhouettes entrevues dans l'atmosphère rutilante d'un coucher de soleil. Aussi combien ces décorations jurent à côté des froides couleurs étendues sur nos tissus, nos papiers! Et quel mauvais goût de les rapprocher, comme on le fait si souvent et chez

nous et au Japon! Quel dommage de voir l'imitation européenne gâter ces dons naturels, notre timidité de coloris succéder à cet heureux laisser-aller, le secret des belles nuances se perdre, et la coruscation des anciennes porcelaines faire place à la tiédeur des nouvelles.

C'est dans les vieilles broderies de Kioto, qu'on appelle des *fuksa*, dans certaine grande tapisserie représentant la mort de Bouddha, dans les papiers de tenture, les paravens à fond d'or, les plats anciens ou les soieries à ramages qu'il faut chercher aujourd'hui ces riches décorations; c'est encore dans les papiers gaufrés, imitant le cuir de Cordoue dont on fabrique les blagues à tabac, et qui pourraient fournir des tentures magnifiques sans l'odeur d'huile dont on ne peut les désinfecter, ou bien dans les éventails peints avec une si charmante délicatesse de touche. Il ne faut demander à toutes ces décorations ni dessin, ni formes, ni sujets bien déterminés. La composition n'est qu'un prétexte à d'heureuses combinaisons, un motif à variations chromatiques, où l'absence totale de perspective prévient au premier coup d'œil le spectateur qu'il est devant une œuvre de pure fantaisie, sans réalité même apparente. C'est précisément cette bizarrerie conventionnelle qui rend un pareil art acceptable. Il ne peut subsister qu'à la condition de s'éloigner de la nature; s'il s'en rapproche, s'il la copie niaisement, il tombe, comme nos enlumineurs de papiers peints et de faïences communes, dans une abominable platitude.

La céramique est peut-être de tous les arts industriels celui qui révèle le mieux, par le caractère et la variété indéfinie de ses formes, le style sobre ou abondant, austère ou riant du génie d'un peuple. De la difformité des potiches ventrues et trapues de la Chine à l'élégante cambrure des vases grecs, il y a la distance qui sépare les deux pôles de l'esprit humain. Le Japon s'écarte quelquefois de la Chine pour faire des rencontres heureuses, bien souvent sans savoir s'y fixer. Il fait en ce sens des progrès quotidiens; mais jusqu'à présent, ce qu'on prise le plus dans une poterie, c'est moins sa forme que sa pâte, sa couleur et les particularités de sa fabrication. Que de fois, en furetant dans les échoppes où l'amateur doit faire sa moisson de curiosités, il nous est arrivé, comptant sur quelque bonne aubaine, de saisir avidement un petit objet soigneusement enfermé dans une gaîne de castor et de ne trouver, après l'avoir développé dans l'attente d'un trésor, qu'un vieux pot de teinte uniforme, craquelé, pointillé ou flambé, dont notre inexpérience avait peine à comprendre la valeur et le prix exorbitant; mais c'était quelque faïence d'un bleu lapis, d'un vert céladon ou d'un rouge irisé dont la couleur nuancée sur elle-même ou la cuisson

ravissait les gens initiés aux difficultés du métier. Encore ne trouve-t-on rien de comparable à cette magnificence que les Chinois ont obtenue par l'imitation du porphyre, du jaspe sanguin, de l'obsidienne ou de la serpentine.

Toute la porcelaine employée aux usages communs est à fond blanc avec ornement bleu de cobalt. Cette couleur, choisie par un empereur, dit la légende, à cause de l'agréable reflet vert qu'elle donne au thé, est universellement adoptée. C'est dans la province d'Owari qu'on fabrique en quantités prodigieuses toute cette poterie vulgaire. C'est de là aussi que viennent les belles jardinières à fond gros bleu, à ornemens blancs en saillie, si prisées des indigènes pour leur pâte fine, leur émail uni et leur belle teinte. Kanga fabrique des petites tasses, des théières minuscules, des vases lagènes et des cuvettes ornées de dessins rouge et or d'une grande délicatesse. Inari produit des plats dont les décorations chimériques envahissent un fond d'un ton grisâtre, qui attiédit l'éclat des couleurs. Hizen envoie des plats à grands ramages, dont le fond disparaît complétement sous des teintes bleu de Prusse et rouge brique d'une épaisseur sensible au doigt et même à l'œil, des vases couverts de fleurs, d'oiseaux, de personnages, et aujourd'hui des services de table, copiés sur des modèles anglais, d'un mauvais goût lamentable. Nagasaki est le principal centre d'exportation de la porcelaine du Japon; il en a exporté en 1875 pour la somme de 280,000 francs. On fabrique encore, sous le nom de terre de Hizen, des théières d'argile brune couvertes par endroits d'un émail diversement coloré. C'est à Satzuma seulement que l'on trouvait jadis ces brûle-parfums ventrus et ces pitons d'une pâte tendre où des gerbes de fleurs, d'une adorable exécution, s'élancent sur un fond craquelé d'un blanc œuf d'autruche. Aujourd'hui le vieux satzuma est devenu introuvable; le nouveau est rare. C'est à Yeddo que se fabrique la majeure partie des majoliques vendues sous ce nom, très inférieures aux anciennes comme fini et comme éclat. Enfin Kioto, la ville industrieuse par excellence, n'a pas de rivale dans l'art de marier et de calmer les couleurs sur un fond terre de Sienne.

Il ne faut chercher dans aucune de ces provinces, sauf à Owari, une grande manufacture rappelant Sèvres ou le fameux établissement chinois de King-te-tchin. Comme toutes les autres industries du Japon, celle-là est morcelée et s'exerce sur une petite échelle dans des fabriques multiples et restreintes. Si au penchant d'une colline vous voyez s'élever, sous une petite toiture inclinée, une série de huit ou dix compartimens en brique, étagés les uns au-dessus des autres et communiquant entre eux, de telle sorte que, le feu étant allumé dans celui du bas, la flamme et la fumée puissent

les parcourir tous jusqu'en haut, entrez dans l'enclos, c'est un four à porcelaine, et vous n'en trouverez nulle part de plus considérable. Chaque patron a ses procédés particuliers de malaxage et de cuisson, qu'il tient soigneusement cachés, et de là vient l'infinie variété de la céramique japonaise.

Très supérieurs aux Chinois, sinon pour la transparence et l'homogénéité de la pâte, au moins pour la décoration des porcelaines, qui demande un goût sûr et délicat, les Japonais sont au contraire dépassés par leurs voisins dans les émaux incrustés, où le procédé et la patience tiennent une place prépondérante. Ils ne connaissent pas l'art de champlever, c'est-à-dire de ménager sur l'excipient métallique les filets de cuivre qui doivent former des dessins et séparer les différentes cellules de la matière vitreuse diversement colorée; ils n'emploient que le cloisonnage, qui consiste à promener sur l'excipient un mince fil de cuivre contenant l'émail dans ses volutes. Leurs ornemens rouge brique ou jaune orange sur un fond vert de mer n'ont pu jusqu'ici rivaliser avec les colorations bleu azur, vert clair, blanc sale, des cloisonnés chinois; mais ils font dans cette voie des progrès qui ne resteront pas longtemps inaperçus.

Le bronze ne joue qu'un rôle fort restreint dans les habitudes japonaises comparativement à la porcelaine; il n'y entre qu'à titre de luxueuse inutilité, sous la forme de vases à fleurs, de brûle-parfums, de *chibatchi* ou *brasero;* nous ne reparlons plus de son emploi dans la statuaire. Une bouteille au long col, à la panse aplatie, une fiole mince et allongée, sont les sujets les plus fréquens. Les brûle-parfums ont tous un galbe courtaud et ramassé qui leur vient de la Chine; quelques vases à fleurs ont des cambrures sveltes et énergiques, une ampleur de formes digne de l'art grec. Ce sont les plus anciens; on les reconnaît à la nudité de leurs parois. Les modernes sont au contraire surchargés de sujets en haut relief, d'un style tourmenté et fatigant; le véritable amateur japonais préfère de beaucoup placer sa branche de cerisier dans un récipient plus simple et d'aspect moins compliqué. Le mérite spécial des bronzes japonais, au point de vue industriel, est sans contredit leur belle patine; elle est due non-seulement à la pureté du cuivre employé par les bronziers, exempt d'antimoine et d'arsenic, et chargé d'oxyde de cuivre, mais à la composition de l'alliage et à l'habileté patiente de ces artisans scrupuleux.

On ne saurait s'imaginer dans quelles misérables échoppes et par quels moyens primitifs ils obtiennent ces résultats. Pénétrons par exemple au moment d'une coulée chez l'un des artistes les plus en renom, le vieux Obata. Dans une petite cuisine, un brasier contient les moules, qui sèchent, tandis que le métal en fusion bouil-

lonne dans le creuset sur un fourneau en terre réfractaire activé par un vieux soufflet à manche. L'artisan, en costume de travail, se penche de temps à autre sur le fourneau, ajoutant tour àt our un peu de plomb, un peu de cuivre, un peu d'étain, — car il fait son alliage d'instinct et sans règle fixe, — tandis que l'un de ses fils manie le soufflet et que l'autre lui présente les outils dont il a besoin. On dirait un atelier d'alchimiste, et, pour compléter l'illusion, un entassement confus d'objets de toute sorte, d'outils, de creusets, de vieux débris, de moules brisés, de modèles préparés, et de temps à autre l'antique moitié d'Obata montrant sa tête de sorcière et s'agenouillant devant ses visiteurs pour leur présenter une tasse de thé.

Presque tous les bronzes sont faits à cire perdue. Il faut voir la cire pétrie dans les doigts devenir en un clin d'œil un dragon, la gueule béante, la queue tordue, puis s'achever peu à peu sous le couteau. Quand le modèle retourné, retouché, mis de côté, repris, corrigé, est enfin terminé, on l'enduit d'une couche de terre glaise très humide, puis on applique la terre plus consistante qui prend exactement l'empreinte. Alors ce travail de modelé, qui, après avoir été ébauché en un instant, n'a été achevé qu'au bout de plusieurs mois, qui ne peut être recommencé qu'avec des peines infinies, on le détruit en un clin d'œil. L'instant est solennel : on penche le bloc de terre glaise qui contient la précieuse cire au-dessus d'un brasier; peu à peu la cire fond et tombe goutte à goutte; plus rien ne reste qu'une empreinte vide que va remplir le métal. C'est toujours un moment d'émotion que celui où commence à frémir le bronze en fusion. Il faut si peu de chose pour faire manquer la coulée : un peu trop d'humidité ferait éclater le moule, trop de chaleur ferait adhérer le métal. Les moules remplis sont à mesure couverts de terre afin de hâter le refroidissement; le vieux Tubalcaïn se repose un instant entouré de ses fils. Comment ne pas partager ses anxiétés? Si la cire n'avait pas fondu tout entière! s'il allait manquer une griffe au dragon ou une anse au vase! si la glaise n'avait pas pris fidèlement l'empreinte! si le bronze s'était boursouflé!.. Mais non. Au bout de quelques minutes, le bronze est encore très chaud, mais solide; Obata peut démouler devant les curieux qu'il a convoqués; voici que le moule de terre tombe sous le marteau, et à sa place apparaît un vase. Le bloc sort noir, presque informe d'abord; mais quelques semaines encore de travail, et il sera débarrassé de ses scories, gratté, poli et devenu, après quelques retouches, définitivement immortel; il rappellera, par le fini et la vérité de ses détails, ces descriptions, si chères à Homère et à Hésiode, de boucliers antiques dus sans doute à un art aussi grossier. Poétiques réminiscences qui viennent à chaque heure, en parcourant cette civilisation

plus naïve que la nôtre, s'appliquer sur la réalité comme une laque d'or sur en bambou laqué. C'est précisément le charme secret du Japon qu'on s'y trouve jeté tantôt au milieu du moyen âge, tantôt au milieu de l'antiquité, et qu'on y peut ressaisir le sens de ces souvenirs classiques dont la poésie intime ne se révèle qu'à celui qui les a vécus.

Que de visites il nous faudrait faire, si nous voulions conduire nos lecteurs chez les nielleurs, les orfévres, qui font des bijoux en argent et des ustensiles de parade en or, les armuriers qui fabriquaient jadis des lames célèbres, qu'ils se contentent aujourd'hui de monter avec des gardes neuves ou vieilles artistement travaillées! Dans toutes ces industries, le Japonais déploie les mêmes qualités d'exactitude, de précision, les mêmes saillies d'originalité éclatant au milieu d'habitudes routinières.

On s'étonnera sans doute qu'étudiant le sentiment esthétique dans l'appareil extérieur de la vie nous n'ayons pas parlé encore du mobilier proprement dit; mais autant vaudrait demander à un notaire de dresser un inventaire dans une maison vide. Les meubles sont rares en effet dans un appartement japonais; on s'assoit par terre sur les *tatami*, nattes fines de paille de riz, qui couvrent le plancher; on dort sur un *f'ton*, mince matelas de ouate qui chaque soir est étendu et chaque matin replié dans un placard remplaçant l'armoire absente; la tête repose sur un billot de bois garni d'une matelassure de papier. On écrit sur une petite table basse devant laquelle la personne se tient sur ses talons, l'encrier posé à terre, à côté d'elle. Les meubles ne sont ni bien nombreux, ni bien haut perchés dans cette vie à ras de terre. Le Japon est un pays pauvre, où l'on ne trouve pas cette richesse accumulée par les siècles, qui se traduit dans le luxe des ameublemens; enfin la menace perpétuelle de l'incendie contribue encore à en arrêter l'essor. Ce n'est donc que chez les riches qu'il faut chercher quelques pièces de mobilier. Voici d'abord le *todana*, sorte de commode cubique où l'on serre les habits; le *tantsu*, petite étagère à tablettes et à tiroirs, dont l'asymétrie et la planchette supérieure relevée en corne rappellent l'architecture des temples, puis des cabinets et des coffrets de différentes dimensions et de formes rectilignes sans grande variété; enfin des supports aux lignes sobres, des boîtes à parfums, de petits nécessaires, et l'indispensable *chibatchi*, ce brasier à fleur de terre qui affecte mille formes diverses et répand sa chaleur sans flamme. Point de glaces, ils ne connaissent pas la verrerie. Tous ces objets sont en bois laqué de diverses manières. La laque rouge indique un meuble chinois ou directement imité du chinois. La laque d'or la plus belle et la plus chère atteint des tons

presque métalliques; on ne l'emploie guère qu'à de petites boîtes qui valent jusqu'à 80, 100 ou 200 piastres. Le *nashiji* ou peau de poire, l'aventurine, s'emploient pour des objets plus gros; mais c'est la laque noire qui est la plus usitée. Quand elle atteint une extrême finesse, elle a le poli d'un miroir, et sur cette surface unie l'artiste japonais excelle à représenter en laque d'or, parfois fort épaisse, des arabesques, des feuilles de bambou, des sujets de la mythologie ou de la légende, des paysages au milieu desquels se répète le *mon* (armoiries) du prince auquel est destiné l'objet. La fantaisie se donne en ce genre une carrière sans limite, et les motifs de décoration, n'étant presque jamais tirés que du règne végétal, ont en général autant d'élégance que de hardiesse. Enfin le bois et le carton laqué entrent encore dans une foule d'ustensiles, forment la vaisselle, la coiffure, l'armure et jusqu'à la chaussure. Mais le vieux laque seul mérite l'engouement dont tous les *bibelots* japonais sont aujourd'hui l'objet en Europe. On ne sait plus à présent consacrer des mois et des années à la confection d'un cabinet; il faut produire vite et à bon marché pour l'exportation, et l'on finit par oublier les procédés patiens des anciens laqueurs pour suffire aux commandes de nos marchands de nouveautés. Cette décadence s'accentue chaque jour, et entre les produits envoyés à Vienne et ceux envoyés à Philadelphie, on pouvait constater la dégénérescence du goût qui distinguait jadis l'ouvrier japonais.

En somme, c'est dans les musées et les collections d'Europe qu'il faut aujourd'hui chercher les plus beaux spécimens de cet art agonisant. Presque tout l'ancien stock a disparu du Japon, draîné par quelques commissionnaires et quelques amateurs; c'est à grand'peine que l'on découvre encore une vraie curiosité. Et pour cela, que d'heures il faut passer dans la même échoppe à causer avec le brocanteur, tout en buvant ce thé fade qu'il vous offre, soulevant par-ci par-là une boîte, palpant un bronze ou une porcelaine, feignant d'examiner avec attention quelque médiocrité, tandis qu'on lorgne du coin de l'œil la maîtresse pièce qu'il s'agit d'emporter à un prix modéré.

VII.

Quelque opinion que l'on se forme du tempérament esthétique des Japonais, il est incontestable qu'il a d'ores et déjà atteint son complet développement. Leur génie a rencontré dès à présent sa plus haute expression. Loin d'être comparables aux tâtonnemens d'un peuple naïf qui s'ignore et se cherche, leurs productions portent les signes visibles d'une civilisation mûre et parachevée dont

tous les germes sont éclos, dont toute la séve est utilisée et prête à s'épuiser. Si l'on jette en effet un coup d'œil sur l'histoire de l'art, on voit dès le VIIIe siècle les premières leçons données par les Chinois, puis jusqu'au XIIe siècle une période de progrès lents, troublée par les guerres civiles, du XIIe au XIVe, avec l'établissement des shoguns à Kamakura, un moment d'éclat suivi d'une nouvelle éclipse jusqu'à la fondation du shogunat de Yeddo par Yéyas au début du XVIIe siècle. Depuis lui jusqu'à nos jours, une paix profonde règne au Japon et permet au génie national de s'épanouir à l'abri de tout contact étranger. C'est alors que l'art japonais devient lui-même, qu'il se sépare de l'imitation pure, conservant des maîtres chinois leurs procédés, leurs méthodes, leur science, mais pour les appliquer à des sujets nouveaux, traités dans un style propre, avec plus d'élégance et d'imagination. Il s'accomplit alors un mouvement comparable, toutes proportions gardées, à la naissance de l'art romain au contact de la Grèce. C'est l'âge le plus fécond et le plus brillant de l'histoire de l'art japonais.

Cette histoire est du reste difficile à faire d'une manière précise, faute de renseignemens, faute d'esprit critique chez les amateurs, mais surtout faute de collections publiques. Il n'en faut pas chercher dans une nation qui renie aussi violemment tout son passé, et d'ailleurs combien peut-on compter jusqu'ici de nations arrivées à cette période qu'on pourrait appeler l'âge de réflexion, où elles aiment à regarder dans leurs annales pour y suivre la trace de leur propre développement? Il faut à un peuple un haut degré de culture intellectuelle pour ne pas rougir de sa barbarie primitive. Les vieillards ne reviennent-ils pas plus volontiers que les jeunes hommes sur les scènes et les puérilités de leur adolescence? Toute renaissance est iconoclaste, et bien souvent le règne des collectionneurs est aussi celui de la décadence.

D'ailleurs le respect des souvenirs de cette nature est en raison de la place que tient l'art dans la vie, et nous avons déjà eu l'occasion de dire qu'il n'en tient ici aucune dans la vie publique, puisqu'elle n'existe pas, sauf dans les temples, et encore les fidèles n'y sont-ils appelés que bien rarement à des cérémonies communes. La vie privée elle-même ne comporte guère, excepté à la cour, ces grandes réunions, ces fêtes entre égaux, qui provoquent les œuvres grandioses destinées à un Laurent ou à un Côme de Médicis; on ne se reçoit pas, on ne se donne ni bals ni réjouissances entre daïmios; on s'enferme au milieu de *kerai*, de serviteurs dévoués, et l'on ne songe qu'à satisfaire les caprices d'une fantaisie purement individuelle. L'art n'est pas proscrit de ces demeures silencieuses où règnent une volonté et un goût uniques, mais il s'y rétrécit; il y

prend la mesure du toit bas qui l'abrite et de l'hôte qui l'héberge. Il se fait fantaisiste ou solennel, lascif ou sévère, suivant le caractère du maître; il ne prend pas sa volée pour planer sur tout un public. De là l'absence de toutes les industries relatives à l'embellissement des festins, de là vient encore que les arts décoratifs prennent le pas sur les beaux-arts proprement dits. Le besoin d'orner sa demeure, commun à tous les hommes, se traduit diversement suivant le nombre d'hôtes qu'on y reçoit. Un solitaire aimera mieux une draperie gaie, une peinture murale capricieuse qu'une statue, qu'il serait bientôt las d'admirer sans faire partager son admiration à personne. De son côté, l'artiste n'ayant à satisfaire qu'un homme et non une foule se gardera d'étudier et de rendre des sentimens généraux, de poursuivre dans son œuvre la réalisation d'un idéal commun à tous. Quand Phidias faisait ce Jupiter olympien, si beau que l'on considérait comme un malheur de mourir sans l'avoir contemplé, il savait qu'il allait traduire la pensée du monde hellénique et que toute la Grèce viendrait saluer sa statue. Mais qui viendra jamais saluer dans le yashki, où elle est enfermée, l'œuvre de l'artiste japonais? Aussi l'artiste tel que nous l'entendons n'existe-t-il pas au Japon. Ce n'est qu'un artisan, plus ou moins intelligent, mais de niveau social très inférieur, auquel nul talent ne permet de s'élever à une caste plus haute; il est assimilé aux marchands, qui forment la quatrième classe de la population. Il demeure un ouvrier comme son art demeure une besogne. Quelquefois, il est vrai, à l'ancienne cour de Kioto, des *kugé*, réduits par l'indigence à gagner leur vie, s'adonnaient à des carrières libérales; mais ils se faisaient surtout professeurs de musique, peintres d'éventails, maîtres d'armes ou même de cuisine; jamais il ne leur vint à l'idée qu'une argile grossière pût ennoblir les mains qui la touchent.

Telles sont les conditions dans lesquelles l'art a vécu et atteint sa maturité, toujours plus voisin du métier que du sacerdoce et plus enclin à s'étioler qu'à s'élargir. Faut-il s'étonner après cela d'y constater les caractères et les lacunes que nous avons signalés au cours de cette étude? Faibles dans la conception, inimitables dans l'exécution, maîtres en matière de goût, toutes les fois que la figure humaine est hors de cause, écoliers maladroits quand ils veulent la traiter, les artistes japonais ont moins visé au beau qu'au sublime, qui émeut plus aisément un public moins cultivé; ils l'ont parfois rencontré, mais le plus souvent ils sont tombés dans une emphase ridicule, et, voulant faire grand, n'ont réussi qu'à faire énorme; admirateurs passionnés de la nature, ils ne savent pas y « ajouter l'homme, » suivant la belle pensée de Bacon, ils ne savent que l'imiter avec un scrupule inintelligent ou la défier avec une

naïveté puérile. Leur mépris de la forme rappellerait notre moyen âge, si l'on retrouvait au Japon le sentiment profond qui donne la vie à notre vieil art gothique. Inhabiles à employer la figure humaine à l'expression réfléchie des sentimens, ils se rejettent dans le domaine de la sensation et produisent ces choses jolies à l'œil, éclatantes, coquettes, parfois spirituelles et suffisantes à satisfaire un dilettantisme banal, mais dépourvues de toute haute portée esthétique, que l'on admire tant, que l'on admire trop aujourd'hui! Qu'on y prenne garde en effet! Cet art minutieux mais trivial ne parle qu'aux yeux, ne réjouit que par la bizarrerie des sujets ou la nouveauté des procédés, il n'élève pas l'âme; il est, suivant une expression fort en vogue aujourd'hui, « amusant. » Soit : qu'on s'en amuse donc; mais gardons-nous de cet engouement excessif et quelque peu moutonnier pour des niaiseries exotiques et des industries dépassées depuis longtemps par les nôtres, défendons-nous de cette recherche exclusive qui veut se donner pour un goût élégant, gardons-nous surtout dans nos tableaux, dans nos compositions de toute sorte, de ces imitations et de ces emprunts dont l'afféterie égale la maladresse.

Non, ce n'est pas à l'extrême Orient de nous fournir des modèles. Ce n'est pas à cette source épuisée que notre imagination se renouvellera. L'art japonais comme l'art chinois est un art dépourvu de souffle, d'aspirations élevées, d'élans vers l'au-delà. L'idéal ne s'est jamais pour lui dégagé de la chimère; il prend pour imaginaire ce qui est pour nous la vérité par essence, le beau absolu. Réaliste et prosaïque ou bien fantastique et monstrueux, il ne procède d'aucune conception supérieure et n'en saurait provoquer. Il atteint quelquefois le caractère, rarement le style, jamais le beau. La différence entre le monde bouddhiste et le nôtre, entre les races touraniennes et les fils des Aryas, c'est que nous cherchons encore, nous chercherons à perpétuité, le type éternel de la beauté, — l'idéal; tandis qu'ils ne cherchent plus, ne comprennent même pas nos inassouvissemens, nos révoltes, nos angoisses, et déclarent le cercle des idées définitivement clos. Si loin que puissent aller les progrès de l'extrême Orient dans la sphère matérielle, on ne voit pas jusqu'à présent qu'ils aient porté remède à cette incurable cécité morale. Un avenir lointain apprendra à nos descendans si un long contact et un effort continu peuvent adoucir les lois inexorables de l'ethnologie, ou si au contraire une race porte à jamais l'empreinte du moule primitif où elle a été fondue.

George Bousquet.

LES GRANDS ÉPISODES

DE

L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LE PROCÈS DES MINISTRES.

— 1830 —

II.

LA COUR DES PAIRS (1).

I.

Saisie par la chambre des députés de l'accusation portée contre M. de Polignac et ses collègues, la chambre des pairs s'était constituée en cour de justice. Elle avait confié l'instruction à son éminent président, le baron Pasquier, et à trois de ses membres, MM. de Bastard, Séguier et de Pontécoulant. Cette instruction, ouverte le 26 octobre par l'interrogatoire des accusés, marchait activement, et l'heure s'approchait où pourrait être jugé ce solennel procès qui passionnait par avance la France et l'Europe.

C'était une épreuve difficile pour le gouvernement nouveau. A peine institué, il voyait les factions acharnées à le perdre se réjouir du péril qui se dressait sur ses pas et s'apprêter à en profiter. Chaque jour, la conviction se formait davantage que, pour conjurer

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

ce péril et le vaincre, il était nécessaire que l'homogénéité régnât dans le ministère. Or c'est justement l'homogénéité qui manquait le plus au cabinet imposé à Louis-Philippe au lendemain de la révolution; les préliminaires du procès avaient démontré la diversité comme l'étendue de ses discordes intérieures, la multiplicité des opinions qui s'y trouvaient représentées, « les unes trop accommodantes pour les dispositions publiques et les exigences révolutionnaires, disposées à leur passer beaucoup et à se promettre de leur développement sans gêne une heureuse issue, » les autres résolues à ne considérer la révolution que comme un changement de dynastie, réalisé pour restituer au pays le régime représentatif dans toute sa sincérité, mais non pour disloquer le mécanisme du pouvoir ou affaiblir le principe d'autorité, unique base d'un système libéral, durable et fécond. Une modification ministérielle devenait donc nécessaire; elle était dans le désir de tous les membres du ministère, et à la suite de l'échauffourée du 18 octobre, après divers incidens graves et de laborieuses tentatives pour conserver dans le ministère la plupart de ses membres, MM. Casimir Perier, Molé, Louis, Dupin, de Broglie et Guizot offrirent successivement leur démission au roi. M. Laffitte, ministre des finances, resta chargé de constituer le cabinet nouveau dans lequel M. Dupont de l'Eure conserva les sceaux, le général Sébastiani la marine et le maréchal Gérard la guerre. Avec l'assentiment du roi, M. Laffitte offrit le portefeuille de l'intérieur à M. Casimir Perier, qu'il aurait voulu associer à son œuvre et qu'il s'efforça d'attirer à lui, prêt à sacrifier au besoin M. Dupont de l'Eure; mais M. Perier, duquel on peut dire, sans faire injure à sa grande mémoire, qu'il se gardait pour un ministère de durée et qui ne croyait pas à l'avenir de celui que formait M. Laffitte, refusa d'en faire partie. C'est à défaut de lui que M. de Montalivet devint ministre de l'intérieur (1). Le maréchal Maison eut les affaires étrangères, M. Mérilhou l'instruction publique et les cultes. Peu de jours après, le comte Gérard et le marquis Maison s'étant retirés, on donna pour successeur au premier le maréchal Soult et au second le général Sébastiani, qui céda le portefeuille de la marine au comte d'Argout.

Parmi les hommes que M. Laffitte venait de s'adjoindre et dont il s'était assuré le concours en vue de la crise décisive qui se préparait, il en était un que sa jeunesse, l'éclat de sa carrière ultérieure, le courage dont il fit preuve, l'importance de son rôle pendant le procès des ministres, nous obligent à distinguer dès à présent entre ses collègues, déjà illustres pour la plupart, et au milieu desquels il apparaissait, connu non-seulement par le nom de son père, mais

(1) Mémoires inédits.

encore par de brillans débuts dans la vie publique, nous voulons parler du comte de Montalivet. Né avec le siècle, fils d'un ministre de l'intérieur de l'empire, dont le nom est resté attaché à de mémorables réformes administratives, M. de Montalivet était entré à la chambre des pairs en 1823, par le privilége de l'hérédité. Le droit de vote ne devant lui appartenir qu'à l'âge de trente ans, en 1831, il y avait siégé jusqu'à la révolution avec voix consultative. Admis en 1826 dans la réunion des pairs constitutionnels, il s'était vu chargé plusieurs fois de présenter des amendemens dont l'intervention des plus influens d'entre eux venait ensuite assurer le succès. L'année suivante, il avait fait échec au comte de Peyronnet, candidat au grand collége de Bourges, et à la suite de la révolution de juillet, la 4e légion de la garde nationale le nommait colonel, préférablement à M. Ternaux et au général Bertrand. En même temps, la confiance du baron Louis le chargeait, avec MM. de Schonen et Duvergier de Hauranne, de la liquidation de l'ancienne liste civile et lui confiait l'administration provisoire du domaine de la couronne. Enfin, peu de jours avant son entrée au ministère, il venait de monter à la tribune de la chambre des pairs et d'obtenir de ses collègues qu'ils fissent comparaître devant eux le comte de Kergorlay, un des leurs, auteur d'une lettre insultante pour la royauté nouvelle.

C'est à ce jeune homme de vingt-neuf ans, distingué déjà par M. de Martignac, qui voulait lui ouvrir le conseil d'état et qui, sur son refus, le nomma conseiller général du département du Cher, que M. Laffitte avait fait offrir le poste périlleux de ministre de l'intérieur. Le général Sébastiani était chargé de cette mission. M. de Montalivet commença par décliner l'honneur redoutable et la lourde responsabilité qu'on voulait lui imposer; mais le général insista. Il rappela à son interlocuteur qu'en 1826 M. Laffitte le voulait pour gendre; il ajouta que, si ce projet, dont le poète Béranger avait pris l'initiative en même temps que M. de Kératry, ne s'était pas réalisé, le ministre des finances n'en avait pas moins conservé pour le jeune pair des sentimens de confiance et d'estime. Il énuméra les services déjà rendus par M. de Montalivet, les circonstances qui l'avaient mis en évidence. Ces services justifiaient le ministère d'avoir songé à l'appeler dans son sein, malgré sa jeunesse. Cette jeunesse, au surplus, n'était-elle pas une qualité, après une révolution dans laquelle l'École polytechnique, d'où sortait M. de Montalivet, avait joué un si grand rôle? Pour traverser la dangereuse épreuve du procès des anciens ministres de Charles X, pour lutter avec succès contre les passions aveugles qui s'efforçaient de faire violence à la cour des pairs par un coupable appel à la vengeance du peuple, ce qu'il fallait avant tout, chez le ministre de l'inté-

rieur, c'était l'action, l'énergie, la popularité. M. de Montalivet avait reçu cette triple force de ses études, de ses idées libérales, de l'élection de la garde nationale. Il devait la mettre au service de la France, quand même il trouverait quelque témérité à accepter une mission que, de son côté, le ministère lui offrait, parce qu'il avait la plus grande confiance dans son succès. — M. de Montalivet ne se laissa pas fléchir par ces flatteuses obsessions; mais le même jour le roi, l'ayant fait appeler, lui dit : — Ce n'est pas un ministère que je vous prie d'accepter, c'est une responsabilité. Ne voulez-vous pas m'aider à sauver la vie des ministres? — M. de Montalivet céda sur-le-champ et n'hésita plus à jouer, sur la chance redoutable d'une seule journée, l'avenir de sa carrière politique tout entière (1).

A peine constitué sur ces bases nouvelles, le ministère Laffitte se trouva uni dans un sentiment commun, conforme à celui du roi, et dans la résolution de tout tenter pour repousser les exigences révolutionnaires aussi bien que pour sauver la vie des anciens ministres. L'influence de M. de Lafayette, celle de M. Odilon Barrot, y étaient encore puissantes, surtout dans la personne de M. Dupont de l'Eure; mais elles tendaient à s'affaiblir, et leur échec définitif devait succéder au dénoûment du procès. On sait en effet que, peu de jours après la condamnation de M. de Polignac et de ses collègues, M. de Lafayette fut contraint d'abandonner le commandement suprême des gardes nationales de France, supprimé par un vote de la chambre, et que M. Odilon Barrot un peu plus tard quitta la préfecture de la Seine, où son libéralisme imprudent et complaisant ne pouvait plus tenir contre le libéralisme plus habile et plus ferme de M. de Montalivet. Il convient d'ailleurs d'ajouter que ni M. de Lafayette ni M. Odilon Barrot n'étaient partisans de la peine capitale. Eux aussi voulaient une solution plus humaine et souhaitaient que le sang ne fût pas versé; mais leur erreur consistait à croire qu'on pouvait attendre la clémence de la générosité de la garde nationale et de la population de Paris. Mieux éclairé, le ministère était convaincu que la fermeté de son attitude pouvait seule avoir raison des passions qui commençaient à s'agiter autour de la cour des pairs. Au prix même de sa popularité, et sans la marchander plus que ne la marchandait le roi, qui se vouait tout entier à l'accomplissement de cette œuvre courageuse, il entendait résister à des exigences dont le triomphe eût déshonoré, en l'affaiblissant, le gouvernement de juillet et peut-être préparé sa chute.

Il trouvait des complices dans l'immense majorité de la haute assemblée qui siégeait au Luxembourg, nous aurions dit dans l'una-

(1) Mémoires inédits.

nimité, si cette unanimité n'eût été détruite par la colère d'une douzaine de pairs acharnés contre M. de Polignac, résolus à le sacrifier, et allant jusqu'à prétendre que le sacrifice du principal accusé sauverait les trois autres. A la chambre des députés, où les passions du dehors recrutaient des complices en plus grand nombre, le parti de la clémence trouvait cependant des adeptes éloquens et convaincus. Dans la séance du 9 novembre, quelques phrases de M. Odilon Barrot sur l'adresse au roi contre la peine de mort amenèrent M. Guizot à la tribune. Comme, en s'y rendant, il passait devant M. Casimir Perier, ce dernier lui dit : — Vous ferez d'inutiles efforts; vous ne sauverez pas la tête de M. de Polignac. — M. Guizot s'exprima en ces termes : — Je ne porte aucun intérêt aux ministres tombés, je n'ai avec aucun d'eux aucune relation; mais j'ai la profonde conviction qu'il est de l'honneur de la nation, de son honneur historique, de ne pas verser leur sang. Après avoir changé le gouvernement et renouvelé la face du pays, c'est une chose misérable de venir poursuivre une justice mesquine à côté de cette justice immense qui a frappé, non pas quatre hommes, mais un gouvernement tout entier, toute une dynastie. En fait de sang, la France ne veut rien d'inutile. Toutes les révolutions ont versé le sang par colère, non par nécessité; trois mois, six mois après, le sang a tourné contre elles. Ne rentrons pas aujourd'hui dans l'ornière où nous n'avons pas marché, même pendant le combat. — La chambre accueillit ces paroles avec une émotion sympathique. M. Royer-Collard dit à M. Guizot : — Vous ferez de plus grands discours; vous ne vous ferez jamais à vous-même plus d'honneur. — M. de Martignac, s'asseyant à côté de l'orateur pour le remercier du secours qu'il venait d'apporter aux anciens ministres, ajouta : — C'est grand dommage que cette cause ne se juge pas ici et en ce moment; elle serait gagnée. — Ainsi, devant les clameurs de la rue, commençait une généreuse et humaine conjuration dont il nous reste maintenant à raconter les péripéties et la victoire.

A la cour des pairs, l'instruction judiciaire se poursuivait. De tous les ministères arrivaient au président des pièces à l'appui, propres à éclairer les juges. Des incidens singuliers se produisaient. On recherchait au parquet de la Seine les mandats d'amener que l'ancien ministère était accusé d'avoir dressés contre des députés et des journalistes, et l'on n'en trouvait aucune trace. Un malfaiteur enfermé dans les prisons de Toulouse déclarait spontanément avoir reçu de M. de Polignac l'ordre d'allumer des incendies en Normandie. On l'amenait à Paris pour le mettre en présence de l'ex-président du conseil, et en y arrivant il rétractait sa déclaration, laissant entendre qu'elle était sans fondement, qu'il ne l'avait faite que pour se procurer l'agrément d'un voyage et se ménager une occa-

sion de fuir. Un sieur Lizoire, inventeur de projectiles, prétendait avoir reçu une commande de bombes destinées à être employées contre l'insurrection, et pour démontrer la fausseté de son assertion, il ne fallait rien moins qu'une lettre du général Sébastiani attestant que les engins de Lizoire étaient parfaitement inoffensifs.

En même temps, le président recevait des lettres signées ou anonymes pour et contre les ministres. Nous avons eu la patience de dépouiller aux archives de France le volumineux dossier de ces documens ignorés. L'orgueil de l'homme, sa générosité, sa naïveté, sa sottise, s'étalent là en toute liberté. Voici d'abord les dénonciateurs. Celui-ci a entendu M. de Polignac donner des ordres sanguinaires; celui-là a vu le duc de Raguse tirer sur le peuple. Un troisième n'a rien vu, mais il connaît un individu dont le frère peut fournir des renseignemens précieux. Un quatrième aspire à faire à la cour des révélations importantes; il ajoute « qu'aucun motif de vaine célébrité ne l'a dirigé, bien qu'il attache à cette circonstance de sa vie une importance relative à sa grandeur. » Un médecin veut être entendu le 8 décembre; en réalité il n'a rien à dire et ne cherche qu'à se procurer, comme témoin, un billet d'entrée dans la salle des séances, billet qu'il ne peut obtenir, ainsi que cela résulte des plaintes qu'il adresse le 16 au grand référendaire de la chambre des pairs.

Les griefs privés se mêlent aux griefs politiques. Le subrogé-tuteur de l'héritier de M. de Lally-Tolendal se plaint d'un déni de justice dont son pupille a été l'objet. De bonnes âmes présentent des argumens en faveur des ministres accusés. Un anonyme raconte que le prince de Polignac lui a fait la charité à Londres; un commissaire de police de la Gironde affirme que M. d'Haussez lui a dit un jour être l'ennemi des lois d'exception. Les fous ne manquent pas à la collection. Il en est un qui aspire à présenter la défense des coupables et débute ainsi : « Très nobles et puissans seigneurs, de toutes les ambitions qui ont dévoré le cœur de l'homme depuis qu'il existe, jamais aucune d'elles ne fut plus caractérisée que celle qui me parle déjà depuis l'âge le plus tendre. » Un autre se dit « chargé par Clio de composer l'histoire de la révolution. » Une lettre sans signature dénonce aux pairs la conspiration qui s'organise contre eux pour les massacrer si les ministres ne sont pas condamnés. Un esprit fort demande que la France entière soit constituée en jury pour prononcer sur leur sort. Enfin un philanthrope propose de substituer, en cas de condamnation, deux têtes à celles des condamnés. « Je serai à l'échafaud, s'écrie-t-il, à neuf heures du soir. » A côté de ces folies, les menaces. On écrit de Lyon : « La France et l'Europe entière ont les yeux sur vous. Malheur! malheur! Si les ministres sont condamnés, la Vendée, le Midi et les braves gens

des autres villes de France les vengeront. Malheur à Paris l'infâme! Elle doit être brûlée. Vive Henri V! » On écrit de Paris : « Malheur à vous, si vous ne présentez pas un juste arrêt de mort. Mort ou vengeance! Le peuple attend! »

Puis, c'est une lettre de la duchesse de Raguse, demandant au nom de son mari qu'une enquête soit ouverte afin de rechercher : « 1° si l'ordre confidentiel du 20 juillet était destiné à protéger les ordonnances et en assurer l'effet, ou si au contraire ce n'était qu'une formule militaire en usage depuis dix ans; 2° si l'ordonnance du 25 juillet qui confia le commandement au maréchal lui a été communiquée avant le 27; 3° si les chefs de corps ont eu l'ordre écrit de tirer sur le peuple sans ménagement, ou si au contraire une extrême modération leur avait été recommandée. » Enfin, dans le même dossier, nous pouvons prendre connaissance de trois pièces trouvées après la bataille, dans le jardin des Tuileries ou aux environs. La première est un billet du prince de Polignac au duc de Raguse, l'engageant à faire savoir aux insurgés « que le roi donnera de l'argent à ceux qui abandonneront les rangs de l'émeute et que les autres au contraire seront traduits devant un conseil de guerre. » La seconde et la troisième sont des adjurations adressées l'une « aux Français, » pour les convaincre qu'ils doivent défendre leurs libertés menacées, l'autre à Charles X, le 26 juillet, pour lui faire savoir « que sa tête est mise à prix. » On est heureux de se reposer de ces violences en lisant les lettres éloquentes que l'Académie et le barreau de Lyon adressaient à la cour des pairs afin de recommander M. de Chantelauze à la générosité de ses juges.

Le 29 novembre, l'instruction était close, et M. de Bastard en rendait compte à ses collègues dans un volumineux rapport qui n'est, à vrai dire, qu'une édition nouvelle de l'acte d'accusation, déjà dressé par les commissions de la chambre des députés. Il convient cependant d'observer qu'il y est fait preuve de plus de justice à l'égard des accusés. Les événemens y sont racontés avec impartialité; le désir de rechercher la vérité s'y retrouve à toutes les pages, avec la volonté de ne pas charger les ministres au gré des passions du dehors. De l'examen des ordonnances, il résultait pour le rapporteur qu'en les publiant les ministres de Charles X avaient violé la charte. Il admettait cependant qu'ils n'avaient ni prémédité longtemps à l'avance cette violation criminelle, ni prévu ses résultats. Il cherchait ensuite à distinguer dans leur responsabilité collective la part qui pesait plus spécialement sur chacun d'eux. Il attribuait à M. de Polignac la culpabilité la plus grande. Il déplorait son aveugle confiance, lui reprochait la mise en état de siége de Paris, la résistance opposée par lui à la suspension des hostilités; mais, passant sur ces faits, qu'il appuyait de preuves et de

témoignages, il terminait la première partie de son travail en déclarant que la seule signature des ordonnances constituait à ses yeux le véritable crime de M. de Polignac et de ses collègues. Dans la seconde partie, il s'appliquait vainement à découvrir la cause des incendies de Normandie, dans lesquels il voyait le résultat d'un complot; mais il était obligé de reconnaître qu'il n'existait aucune preuve de la complicité des ministres dans cet exécrable attentat. Dans la troisième partie enfin, il s'efforçait, en démontrant la compétence de la chambre des pairs, de répondre à des observations préjudicielles déjà faites par les accusés et qui devaient être reproduites dans leur défense.

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, la cour des pairs rendit un arrêt par lequel elle traduisait devant elle les ministres accusés, absens ou présens, sans que l'instruction de la contumace pût retarder le jugement des détenus. Elle décida en outre qu'il ne serait admis dans les débats aucun intervenant ou partie civile, tous les droits étant d'ailleurs réservés. L'ouverture de ces débats fut fixée au 15 décembre. On touchait donc à la crise; on entrait dans ce que M. Guizot a heureusement appelé « le défilé du procès des ministres. » Les bonnes volontés étaient prêtes, les dévoûmens allaient s'élever à la hauteur des périls, et ce fut l'honneur et le mérite des hommes mêlés à ces dramatiques péripéties de n'avoir pas perdu un seul instant l'énergie, le courage et l'espérance.

Aux approches du procès, l'agitation augmentait dans Paris. Elle se traduisait par les manifestations bruyantes de la rue, les placards séditieux, par des scènes de violence aux théâtres, dans les écoles, aux portes des deux préfectures, où les ouvriers sans travail allaient demander de l'ouvrage et du pain. Si l'on ajoute à ces symptômes d'un état révolutionnaire menaçant, la détresse des affaires, la multiplicité des faillites, la crainte de la guerre, l'audace de la démagogie, un mécontentement général, l'on pourra se rendre compte de la physionomie de Paris au moment où les anciens ministres de Charles X allaient comparaître devant leurs juges.

II.

Le 10 décembre, à sept heures du matin, M. de Polignac et ses collègues, à l'exception de M. de Chantelauze, que son état maladif retint à Vincennes jusqu'au soir, furent transférés, sous la protection d'une imposante escorte, du château dans lequel ils venaient de passer trois mois au palais du Petit-Luxembourg, où un appartement avait été transformé en prison pour les recevoir. M. de Montalivet présidait à ce transfèrement. Cinq jours après, le 15 dé-

cembre, le procès commençait. Avant l'ouverture de la séance publique, le président Pasquier réunit les pairs en conférence dans la chambre du conseil et leur fit connaître, dans une allocution brève et ferme, l'étendue de leurs devoirs et de leurs droits, en même temps qu'il établissait, par les précédens, que la direction des débats lui appartenait exclusivement (1). Une foule énorme restait groupée aux abords du palais dont les cours et les issues étaient gardées par les troupes de ligne, plusieurs piquets de cavalerie et de forts détachemens de la garde nationale. Deux colonels de cette garde, MM. Ladvocat et Feisthamel, étaient chargés spécialement de veiller à la sûreté des accusés. Sous les ordres du général de Lafayette et du président, le général Fabvier avait le commandement supérieur de toutes les troupes, d'un effectif d'environ 2,000 hommes, y compris la police. Le palais était exceptionnellement fortifié par des grilles et des enceintes improvisées; on n'y pénétrait qu'avec des cartes sévèrement contrôlées. Le ministre de l'intérieur, le préfet de la Seine, le préfet de police exerçaient eux-mêmes une active surveillance de tous côtés, afin d'être assurés que les mesures de précaution ordonnées depuis plusieurs jours étaient rigoureusement observées.

Vers onze heures, la cour entra en séance, et les pairs occupèrent leurs siéges. La salle offrait un aspect saisissant. Le corps diplomatique, la chambre des députés, les cours, les tribunaux, le barreau, les représentans de la presse, les députations des écoles avaient des tribunes réservées. Une foule compacte remplissait les tribunes publiques. Parmi les hommes appelés à tenir un rôle dans ce grand débat, cette foule désignait les plus illustres : entre les pairs, ceux qui avaient été les juges du maréchal Ney; au fauteuil, ce fin et habile baron Pasquier, qui préludait à sa glorieuse présidence de dix-huit ans par une épreuve solennelle de laquelle il devait sortir victorieux; au banc des commissaires, placé à la gauche du président et faisant face aux accusés, MM. Bérenger, Madier de Montjau et Persil, solennels et graves, revêtus de l'ancien costume des députés, dont les manches et le collet n'étaient plus ornés des fleurs de lys; sur les bancs de la défense, M. de Martignac avec son visage sympathique et doux, encadré de longs cheveux et qui trahissait par sa pâleur les émotions de l'ancien ministre sur qui portait la plus lourde part dans la responsabilité de la défense; M. Paul Sauzet, avec sa haute taille, mince et flexible, ses traits altérés et son regard brillant; MM. Hennequin et Crémieux, alors dans tout l'éclat d'une célébrité que la politique laissait encore intacte.

Il fut procédé d'abord à l'appel des pairs : 163 répondirent; 29

(1) Archives nationales.

étaient absens, 19 excusés pour des motifs de santé, 3 parce qu'ils étaient retenus loin de Paris par des missions diplomatiques; le duc de Gramont, à cause de sa parenté avec l'un des accusés; le maréchal Soult et le comte de Montalivet, à raison de leurs fonctions ministérielles; l'abbé de Montesquiou, par suite de son caractère ecclésiastique; MM. de Sémonville, de Glandèves et de Chabrol-Crouzols, parce qu'ils figuraient au procès comme témoins. Après cette formalité, on introduisit les accusés. Leur attitude imposa sur-le-champ le respect. M. de Polignac souriait en adressant autour de lui quelques saluts; M. de Chantelauze se traînait avec peine et semblait accablé; M. de Peyronnet affectait un air affligé, qui n'enlevait rien à sa fierté. Quant à M. de Guernon-Ranville, après avoir serré la main de son défenseur, il se plongea dans la lecture d'une brochure, affectant de ne rien regarder de ce qui se passait autour de lui. La cause s'ouvrit par les questions d'usage aux accusés. Après y avoir répondu, ils déposèrent les protestations et les réserves qu'ils avaient déjà faites touchant l'incompétence de la cour, et que leurs défenseurs devaient développer. Puis le président donna la parole aux commissaires de la chambre des députés. L'un d'eux, M. Bérenger, exposa d'abord l'objet et les moyens de l'accusation, laquelle n'offrait plus qu'un intérêt secondaire, les faits qu'elle avait à dénoncer et les argumens qu'elle devait faire valoir ayant été énumérés longuement dans les deux rapports qui lui servaient de base.

Il n'est pas cependant inutile de signaler en passant le caractère un peu suranné, même pour le temps, de l'éloquence des accusateurs. L'éloquence parlementaire et judiciaire était alors en voie de transformation. Tendant à se rajeunir dans la bouche des Martignac, des Guizot, des Sauzet, des Berryer, des Dupin, elle gardait encore dans l'accent d'hommes tels que MM. Bérenger, Madier de Montjau et Persil, une physionomie solennelle et compassée qui rend aujourd'hui difficile et ingrate la lecture de leurs rapports et de leurs réquisitoires. Au surplus, on n'attend pas de nous que nous insérions ici des documens volumineux où le récit des événemens déjà connus est encadré dans des objurgations passionnées, froidement calculées et débitées froidement; nous n'en devons retenir que ce qui est nécessaire à l'histoire de cette cause mémorable. M. Bérenger résuma ainsi les charges qui pesaient sur les accusés : « La presse périodique détruite, la censure rétablie, les opérations des colléges, audacieusement annulées sous le prétexte d'une dissolution, nos lois électorales abrogées et remplacées par un vain simulacre d'élections, la force des armes inhumainement employée pour comprimer l'indignation et pour assurer le succès de ces désastreuses mesures, voilà les crimes dont la réparation

est due au pays. » A ce premier réquisitoire succéda l'appel des témoins au nombre de 31 à charge et 10 à décharge.

Puis le président procéda à l'interrogatoire des accusés; celui de M. de Polignac devait offrir et offrit plus d'intérêt que celui de ses collègues. Après avoir refusé de s'expliquer sur ce qui s'était passé dans le conseil qu'il présidait et de nommer les ministres rédacteurs des ordonnances, l'accusé nia avoir eu connaissance de manœuvres illégales commises pendant les élections; il se défendit énergiquement d'avoir eu l'intention de violer la charte et prémédité les ordonnances, dont la pensée n'était née que quelques jours avant leur signature, de n'avoir pas concouru de tous ses efforts à arrêter l'effusion du sang. Aucun des ordres donnés à la troupe n'émanait de lui; s'il n'avait pas tenu compte immédiatement de la démarche faite auprès du ministère par des députés pour obtenir la cessation du combat, s'il avait refusé de les recevoir, c'est qu'il ne pouvait leur répondre sans avoir consulté le roi. En revanche, aussitôt après la visite de MM. de Sémonville et d'Argout au maréchal Marmont, et après l'entretien qu'il avait eu lui-même avec les deux pairs, il les avait précédés à Saint-Cloud pour donner sa démission et faire retirer les ordonnances. Quant à l'argent distribué aux troupes sur la place du Carrousel dans la matinée du 29, la distribution en avait été faite sans son ordre, qu'il eût refusé si on le lui eût demandé.

M. de Peyronnet repoussa vivement le reproche d'avoir ordonné des mesures illégales pendant les élections. Il invoqua une circulaire adressée par lui aux préfets le 15 juin, pour leur enjoindre de respecter la liberté des électeurs. Il reconnut avoir rédigé l'ordonnance de dissolution; mais, tout en laissant entendre qu'il s'était efforcé d'abord de s'opposer au système qui avait prévalu, il refusa de faire connaître l'opinion exprimée par ses collègues dans les conseils où ce système avait été discuté. Sur les points de l'accusation qui étaient communs à lui et à eux, il confirma les dires de M. de Polignac.

M. de Chantelauze déclara n'avoir pas désiré le renversement du ministère Martignac, encore qu'il souhaitât alors quelques modifications dans la marche du gouvernement. Il ne nia pas avoir employé des « moyens légaux » pour diriger les votes des magistrats; mais il n'avait mis aucun prix à cet acte de conscience. Il n'avait prononcé qu'une destitution, et encore était-ce pour un motif étranger à la politique. Comme ses collègues, il refusa de divulguer les délibérations du conseil; mais il avoua être l'auteur du rapport sur la presse, tout en faisant remarquer que l'ordonnance contre les journaux n'était que provisoire et devait être convertie en loi. Aux questions que le président lui adressa pour savoir s'il avait

participé à la direction des mouvemens militaires, il répondit par une dénégation formelle. — J'aurais voulu pouvoir arrêter l'effusion du sang, dit-il; plus que personne j'ai gémi du malheur des trois journées et du sort des victimes qui sont tombées; mais il ne m'appartenait pas de provoquer des mesures à cet égard.

M. de Guernon-Ranville, interrogé le dernier, rappela qu'en entrant dans le cabinet du 8 avril, il dit à M. de Polignac que « la charte était son évangile politique. » Il se défendit d'avoir employé des menaces ou des promesses pour obtenir les suffrages des fonctionnaires, et cita une de ses circulaires dans laquelle il les adjurait de consacrer leur influence à faire élire des députés « fidèles au roi et au pays. » Il avoua n'avoir pas partagé l'opinion de ses collègues sur les ordonnances et les avoir combattues. Il ne les avait ensuite signées que pour se conformer à la décision de la majorité. — Dans les deux journées que nous avons passées aux Tuileries, ajouta-t-il, il n'est pas un de nous qui n'eût voulu racheter au prix de son sang les malheurs qui désolaient la capitale; mais en ce moment il était impossible de prendre aucune détermination; ce n'était qu'à Saint-Cloud, en présence du roi, qu'elle pouvait être prise.

Ces interrogatoires avaient occupé la plus grande partie de la première séance. On entendit cependant plusieurs témoins : M. Billot, ex-procureur du roi, qui déclara n'avoir pas participé à l'ordre donné un moment d'arrêter un certain nombre de députés; le maréchal Gérard, qui rendit compte de la démarche faite par lui comme député et par quatre de ses collègues, MM. Casimir Perier, Laffitte, le comte de Lobau et Mauguin, le 28 juillet, auprès du duc de Raguse pour faire cesser le combat; le comte de Chabrol-Volvic, ex-préfet de la Seine, à qui M. de Peyronnet avait dit le 26 juillet « que si le gouvernement était sorti, en vertu de l'article 14 de la charte, de son caractère légal, c'était pour y rentrer très prochainement; » M. de Champagny, directeur du ministère de la guerre, qui attesta la sollicitude déployée par M. de Polignac pour arrêter les incendies de Normandie.

L'audition des témoins continua pendant toute la séance du lendemain. Il y eut ce jour-là des dépositions empreintes du plus dramatique intérêt. Ce fut d'abord M. Laffitte qui, reprenant le récit fait la veille par le maréchal Gérard, présenta un saisissant tableau des angoisses du duc de Raguse pendant le combat et le montra pénétré de l'horreur de sa situation, n'osant prendre sur lui de faire cesser les hostilités, n'attendant qu'un ordre qui n'arrivait pas et qui ne fut provoqué par M. de Polignac que le 29 juillet, c'est-à-dire le troisième jour de l'insurrection, alors qu'elle était déjà victorieuse; puis ce fut M. de Komierowski, aide-de-camp du duc de

Raguse. Il raconta que le maréchal n'avait eu connaissance des ordonnances qu'après la publication, et qu'il avait dû quitter Saint-Cloud le 26 juillet sans pouvoir se procurer *le Moniteur* qui les contenait (1). Il ajouta que le 28, à midi, il avait été chargé par le maréchal de porter au roi une dépêche qui décrivait l'état de Paris et réclamait une prompte détermination, et qu'après une longue attente le roi lui avait ordonné de dire au maréchal « de tenir, de réunir ses forces sur la place du Carrousel et d'agir avec des masses.» Un autre aide-de-camp de Marmont, M. de Guise, confirma ce témoignage et prouva que la cour avait été plusieurs fois informée de la gravité du péril que le défaut de résolution faisait courir à la dynastie. On entendit également M. François Arago rendre compte de ses entretiens avec le duc de Raguse pendant la journée du 28. L'illustre témoin émut singulièrement ses auditeurs en rapportant le trait suivant. En attendant le maréchal qui l'avait quitté pour aller recevoir la députation que conduisait M. Laffitte, il causait avec un aide-de-camp, le chef d'escadron Delarue, et lui racontait qu'en parcourant différens quartiers, il avait vu les troupes fraterniser avec le peuple. La gravité de ce renseignement alarma M. Delarue, qui voulut le faire connaître au prince de Polignac. Il s'éloigna, laissant M. Arago seul; mais il revint au bout de quelques instans et s'écria : — Nous sommes perdus! Notre premier ministre n'entend même pas le français. Lorsqu'on lui a dit que les troupes fraternisaient avec le peuple, il a répondu : « Eh bien! il faut aussi tirer sur les troupes.» — La déposition de M. Arago causa dans l'auditoire une certaine émotion. M. de Martignac, se levant au milieu du trouble de l'assemblée, fit observer à la cour que le témoin n'avait pas entendu lui-même cette criminelle parole et que le témoignage direct de M. Delarue ne pouvait malheureusement être invoqué, cet officier se trouvant à l'étranger.

Mais de toutes les dépositions la plus impatiemment attendue et la plus émouvante fut celle du marquis de Sémonville. Le grand référendaire de la cour des pairs avait à raconter la démarche que le 28 juillet il avait faite, en compagnie de son collègue M. d'Argout, auprès des ministres d'abord, à Saint-Cloud ensuite. Il entra pâle, chancelant, accablé par le poids de ses souvenirs plus encore que par la vieillesse, et, s'appuyant contre le dossier d'un fauteuil apporté à son intention, il commença son récit. Dans sa physionomie, dans sa parole, dans son attitude, dans son geste, il y avait une solennité apprêtée, un peu théâtrale, bien conforme d'ailleurs au caractère de ce spirituel et malin personnage duquel on disait qu'il

(1) Un ordre du roi avait arrêté, le 26 juillet, la circulation du *Moniteur* dans le palais de Saint-Cloud.

était un incomparable comédien; mais sa relation traitait d'événemens d'un si puissant intérêt que l'émotion qu'il laissait voir en parlant devait être aussi sincère que celle qu'on ressentait autour de lui en l'écoutant. Il raconta donc comment, le 28 juillet, il s'était rendu à l'état-major où il avait trouvé le maréchal Marmont en proie au plus visible désespoir; comment ayant demandé à voir le prince de Polignac, et ce dernier étant venu, il lui avait parlé « avec une violence qui touchait presqu'à l'outrage » en lui enjoignant d'arrêter l'effusion du sang. « L'élévation de ma voix et de celle de M. d'Argout, dit-il dans son récit, amena dans le salon où nous étions, d'une part les officiers généraux et les officiers de l'état-major qui étaient dans la première pièce, et de l'autre tous les ministres. Dès ce moment l'entretien, la discussion, je ne pourrais pas dire la dispute, devint général. On pria les officiers de se retirer, et nous restâmes avec les ministres. » Dans ce conseil, M. de Polignac, supplié par le témoin de faire cesser les hostilités, se retranchait derrière l'autorité du roi, « toujours avec le même calme et la même politesse. Les autres ministres semblaient être de notre opinion, mais craignaient de la manifester, à ce qu'il nous a paru. » Enfin M. de Polignac demanda à se retirer pour délibérer avec eux. Pendant ce temps, M. de Sémonville et M. d'Argout proposèrent au maréchal d'arrêter les ministres. M. d'Argout se chargeait de faire connaître à la population de Paris la nouvelle de cette arrestation pendant que le duc de Raguse et M. de Sémonville iraient expliquer leur conduite au roi. Les indécisions du maréchal empêchèrent la réalisation de ce projet. M. de Sémonville et M. d'Argout partirent alors, suivis des ministres, pour Saint-Cloud, où ils virent le roi, et le ordonnances furent retirées.

Dans sa déposition, écoutée religieusement, le grand référendaire de la cour des pairs n'avait trahi aucun des détails de son entrevue avec le roi, détails dont il n'était pas question dans sa déposition écrite et qui par conséquent étaient complétement ignorés des juges comme du public. Sur l'observation du président qui fit délicatement allusion au serment de dire « toute la vérité » prêté par le témoin, ce dernier reprit : « Je crois, j'ai toujours cru que les résolutions que je voulais combattre en entrant dans le cabinet du roi étaient personnelles, anciennes, profondes, méditées, le résultat d'un système tout à la fois politique et religieux. Si j'avais eu un doute à cet égard, il aurait été entièrement dissipé par ce douloureux entretien. Toutes les fois que j'ai approché du système du roi, j'ai été repoussé par son inébranlable fermeté; il détournait les yeux des désastres de Paris, qu'il croyait exagérés dans ma bouche, il les détournait d'un orage qui menaçait sa tête et sa dynastie. Je ne suis parvenu à sa résolution qu'après avoir

passé par son cœur, lorsqu'après avoir tout épuisé, j'ai osé le rendre responsable envers lui-même du sort qu'il pouvait réserver à Mme la dauphine, peut-être éloignée à dessein dans ce moment; lorsque je le forçai d'entendre qu'une heure, une minute d'hésitation pouvait tout compromettre, si les désastres de Paris parvenaient sur son passage dans une commune ou dans une cité, et que les autorités ne pussent pas la protéger. Je le forçai d'entendre que lui seul la condamnait au seul malheur qu'elle n'eût pas encore connu, celui des outrages d'une population irritée. Des pleurs ont alors mouillé les yeux du roi; au même instant, sa sévérité a disparu, ses résolutions ont changé, sa tête s'est baissée sur sa poitrine; il m'a dit d'une voix basse, mais très émue : — Je vais dire à mon fils d'écrire et d'assembler le conseil. »

A la suite de cette importante révélation, M. de Polignac, pressé d'en détruire l'effet, demanda à y répondre. Il avoua que ce fut après la démarche de MM. de Sémonville et d'Argout qu'il reconnut et que ses collègues reconnurent avec lui que deux obligations s'imposaient au cabinet, celle de donner sa démission et celle de retirer les ordonnances. C'est dans ce sens qu'ayant précédé à Saint-Cloud M. de Sémonville et M. d'Argout, il parla au roi. Quant aux paroles qu'on lui attribuait, il en désavouait la signification en rappelant qu'il avait fait, pour mettre un terme à la lutte engagée dans les rues de Paris, tout ce qu'il pouvait faire. M. de Peyronnet appuya ces observations, en rappelant qu'il s'était joint à M. de Polignac pour faire connaître au roi l'opinion du duc de Raguse.

L'audition des témoins fut terminée dans la séance du 18 décembre, et M. Persil, l'un des commissaires de la chambre des députés, procureur-général à Paris, prononça son réquisitoire. Ce long discours, dans lequel, à côté des revendications qu'il fit entendre comme représentant de la loi, trouvèrent place les opinions du député qui, dès son entrée dans la chambre, juin 1830, s'était prononcé contre le ministère Polignac et avait ensuite protesté contre les ordonnances, était divisé en trois parties. La première traçait l'histoire de la révolution, de ses causes, et s'attachait à en légitimer les résultats, en mettant en relief la conduite criminelle des ministres de Charles X, auxquels elle reprochait surtout d'avoir armé les soldats contre des citoyens inoffensifs, des femmes et des enfans, et de n'avoir pas, dès le 28 juillet, arraché au roi la révocation des ordonnances. La seconde était consacrée à démontrer la trahison du ministère, à justifier les bases de l'accusation. Quant à l'objection tirée de la violation de la charte à l'égard du roi, violation qui, selon les accusés, détruisait leur responsabilité, l'orateur y répondait en disant : « La morale la plus commune exige que ceux qui ont commis la faute en supportent les conséquences. » La troisième

partie du réquisitoire énumérait les motifs de la poursuite et résumait ainsi les trois chefs d'accusation : 1° abus de pouvoir afin de fausser les élections; 2° changement arbitraire et violent des institutions; 3° attentat à la sûreté de l'état; excitation à la guerre civile. Le ministère public abandonnait l'accusation en ce qui touchait les incendies. En vain les conseillers de Charles X objectaient les périls de la monarchie. M. Persil soutint qu'au moment des ordonnances aucun péril ne la menaçait, et il apporta la plus âpre, la plus incisive éloquence pour établir la culpabilité personnelle de chacun des accusés. Il conclut en ces termes : « Nous vous demandons, messieurs, la condamnation des anciens ministres parce qu'ils ont trahi les intérêts de la France, livré toutes ses libertés, déchiré son sein en y portant la guerre civile. »

Les deux journées suivantes appartinrent à la défense. Elles ne furent pas les moins brillantes ni les moins glorieuses de ce mémorable procès. Elles tirèrent leur éclat non pas seulement du talent des défenseurs, mais aussi de leur courage et de leur attitude intrépide, au milieu des passions populaires qui grondaient, déchaînées et furieuses, autour du palais du Luxembourg. M. de Martignac, à qui était échue la tâche de diriger les plaidoiries et de traiter les points généraux communs à tous les accusés, parla le premier, au milieu d'un silence sympathique. « Sans vaine rhétorique, sans affirmation de générosité à l'égard de ses anciens adversaires devenus ses humbles cliens, sans étalage de fausse sensibilité sur leur sort actuel ou d'appréhension exagérée sur leurs périls, il se plaça naturellement entre les vainqueurs et les vaincus. Il tint compte aux uns de la difficulté du temps et des hommes qu'il avait lui-même encourue, sans parvenir à la surmonter; il leur tint compte d'un dévoûment honorable même dans ses excès et digne d'une meilleure cause; il demanda compte aux autres de leur victoire et de l'emploi qu'ils allaient en faire. — Le sang que vous verseriez aujourd'hui, leur dit-il, pensez-vous qu'il serait le dernier? En politique comme en religion, le martyre produit le fanatisme et le fanatisme le martyre. Ces efforts seraient vains, sans doute; ces tentatives viendraient se briser contre une force et une volonté invincibles; mais n'est-ce donc rien que d'avoir à punir sans cesse et à soutenir des rigueurs par d'autres rigueurs? n'est-ce donc rien que d'habituer les yeux à l'appareil du supplice et les cœurs au tourment des victimes, au gémissement des familles? Le coup frappé par vous ouvrirait un abîme et ces quatre têtes ne le combleraient pas... En prononçant ces paroles d'un accent solennel et prophétique, M. de Martignac se retourna vers les accusés, les couvrit en quelque sorte d'une commisération respectueuse et les remit entre nos mains avec un mélange inexprimable de grâce et d'autorité

Cicéron lui-même aurait avoué l'action, le geste et le langage (1). »

A M. de Martignac succéda M. de Peyronnet, qui voulut prendre la parole avant son défenseur pour raconter brièvement sa vie, et qui parla pendant quelques instans avec autant de calme que de simplicité. Aux actes reprochés à son ministère, il opposait ses services, des bienfaits ignorés, la liberté ou la vie rendue par lui à 300 condamnés politiques. « S'il me faut une rançon, elle est payée d'avance. J'ai rendu à l'ennemi 300 têtes des siens pour la mienne. » Parlant des ordonnances, il ajouta : « Pourquoi les ai-je signées? Ce secret est dans mon cœur et n'en doit pas sortir. Il y est accompagné d'amertume et de souvenirs douloureux... Le sang a coulé, voilà le souvenir qui me pèse... Un malheureux frappé comme moi n'a guère plus que des larmes, et l'on doit peut-être lui tenir compte de celles qu'il ne garde pas pour lui-même. » Cette allocution attendrie facilitait la tâche de M. Hennequin. Il n'eut plus qu'à suivre, jour par jour, la conduite de M. de Peyronnet, à la justifier par la lecture de documens et de preuves. Il lui rendit un éloquent hommage, allant jusqu'à dire que les couronnes civiques avaient récompensé des services moindres que ceux de son client. « J'ai parlé de couronnes! s'écria-t-il tout à coup. De couronnes! Malheureux, quand la patrie est en deuil! Ah! des couronnes, c'est aux tombes qui se sont ouvertes qu'il faut les offrir, et non pas à l'homme si profondément malheureux de les avoir vues s'ouvrir! »

Le tour de M. Paul Sauzet était venu. En écoutant M. de Martignac trouver des accens généreux et pathétiques pour défendre son ancien adversaire et mettre au service d'une cause désespérée sa persuasive éloquence, l'assemblée tout entière avait été saisie de cet indicible émoi que tout grand spectacle éveille dans l'âme humaine. Elle éprouva une sensation analogue quand elle vit se lever le jeune avocat de Lyon et quand sa voix harmonieuse commença à se faire entendre. M. Paul Sauzet, ce jour-là, se couvrit de gloire. Inconnu la veille, il fut célèbre le lendemain. M. Royer-Collard déclara que, depuis Mirabeau, aucun discours plus saisissant n'avait été prononcé, et l'historien Niebuhr, quelques semaines plus tard, couché sur son lit de mort, oubliait son mal pour se faire lire cette magnifique plaidoirie dont les auditeurs ont conservé un inoubliable souvenir. On ne saurait analyser une telle page; il faut la lire pour l'admirer. M. Sauzet plaida la nécessité, et, avec un art consommé, s'attacha à démontrer que la restauration devait fatalement faire ce qu'elle avait fait, qu'elle ne pouvait pas ne pas le faire. Il y avait guerre entre les Bourbons et la France, et la liberté

(1) Notes biographiques du duc de Broglie, citées dans notre livre, *le Ministère de M. de Martignac.*

de la presse était incompatible avec leur gouvernement. C'est là ce qui justifiait M. de Chantelauze. « Il n'est pas de charte sans article 14, s'écria l'orateur; quand il n'y est pas, la nécessité peut forcer un jour à l'y mettre. C'est la nécessité qui est l'interprétation vivante des chartes. Il faut toujours un pouvoir prédominant. Cette vérité de l'histoire s'appellera : ostracisme, dictature, lits de justice, et chez nous régime des ordonnances. » Puis il développa cette pensée que, la royauté ayant été frappée, les ministres ne pouvaient plus être responsables. Il demandait donc leur acquittement, au nom de la justice et de la pacification des esprits.

Cette plaidoirie, commencée dans la séance du 19 décembre, ne s'acheva que dans la séance du 20. M. Crémieux, défenseur de M. de Guernon-Ranville, eut alors la parole. Il y avait déjà en faveur de son client une réaction générale. Il ne songea donc qu'à le faire absoudre d'un moment de faiblesse, de cette fatale signature, « erreur de son esprit ou concession de son cœur. » Si M. de Guernon-Ranville avait signé les ordonnances, du moins, loin de les conseiller, il les avait combattues. L'orateur touchait au terme de son discours, quand tout à coup une clameur que dominait le bruit du tambour se fit entendre au dehors; bientôt on apprenait que le palais était menacé par la populace et qu'on battait le rappel dans les rues de Paris. En même temps, suffoqué par la fatigue ou l'émotion, M. Crémieux s'évanouit; il fallut l'emporter hors de la salle. La séance se poursuivit cependant au milieu d'un certain trouble. La foule, rassemblée dans la rue de Tournon, poussait des cris stridens. Un moment même, elle parvint à forcer les portes de la grande cour, d'où elle fut expulsée par la garde nationale. C'était à l'heure où M. Bérenger répliquait à la défense. Le président recevait du dehors des informations qui lui étaient apportées de minute en minute. Il interrompit soudain le commissaire de la chambre des députés, et dit : — Je suis informé par le chef de la force armée qu'il n'y a plus de sûreté pour nos délibérations. La séance est levée.

Les accusés furent ramenés dans leur prison; les pairs se retirèrent; mais la foule ne se dispersa que fort tard dans la soirée, et après qu'on eut opéré un certain nombre d'arrestations. Cette foule, qui interrompait ou ralentissait la circulation aux abords du palais, était menaçante. On y remarquait des figures sinistres, des hommes débraillés qui menaçaient du poing les équipages. Plusieurs pairs furent insultés, leurs voitures souillées de terre et de boue. Néanmoins, on n'eut à déplorer aucun accident grave, et la soirée s'acheva paisiblement; mais en prévision de la journée du lendemain, durant laquelle la cour des pairs devait rendre son arrêt, le gouvernement avisait cette nuit même aux mesures à prendre pour

maintenir la sécurité publique, assurer au tribunal suprême la liberté de ses délibérations et protéger la vie des accusés.

III.

Les troubles qui venaient d'éclater avec tant de force dans la journée du 20 décembre étaient la conséquence de la sourde agitation qui régnait depuis cinq mois dans Paris. Ils étaient aussi l'œuvre des associations populaires et des sociétés secrètes qui cherchaient l'occasion de briser le trône élevé soudain, contrairement à leurs vœux, à l'issue des journées de juillet. Quoique prévus et attendus par un pouvoir qui connaissait sa force et ses droits et qui s'apprêtait à tenir tête à toute insurrection, ils tiraient leur gravité de la complicité tacite, mais réelle, d'une partie de la garde nationale, chargée de les réprimer, et surtout des complaisances inconscientes du général de Lafayette et de M. Odilon Barrot, que leur entourage, composé de mécontens, poussait à profiter de ces instans pour faire des conditions et réclamer des garanties.

Dès la veille, en présence des symptômes inquiétans pour la sécurité publique, le général Lafayette adressait aux gardes nationales du royaume une proclamation empreinte de cet esprit de naïve générosité qui lui était propre, mais qui dans ces circonstances ne pouvait être efficace, et qui semblait plutôt la manifestation d'une grande faiblesse et d'une vive inquiétude que celle d'une énergique résolution. « Le général en chef, disait-il, à l'entrée de cette semaine où la gloire de la grande semaine paraît menacée d'être ternie par des désordres et des violences, croit devoir rappeler à ses concitoyens les principes et l'expérience de toute sa vie. Il s'adresse aux citoyens égarés qui croiraient servir la justice en menaçant des juges et en cherchant à se faire justice de leurs propres mains. Il aime sa popularité beaucoup plus que sa vie; mais il sacrifierait l'une et l'autre plutôt que de manquer à un devoir ou de souffrir un crime. » M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, M. Treilhard, préfet de police, tenaient un langage analogue, donnant à entendre l'un et l'autre à ce peuple qu'ils conjuraient de contenir ses colères qu'elles étaient légitimes. M. Odilon Barrot ajoutait, il est vrai, « que le premier acte d'agression violente serait considéré et puni comme crime; » mais cette menace, perdue dans une phraséologie nuageuse, ne modifiait guère le caractère général de ces proclamations. S'attachant à flatter les passions qu'on voulait combattre, elles furent accueillies avec des railleries par les meneurs de l'émeute, avec effroi par les hommes modérés, que ces accens, où la force et la résolution du pouvoir n'étaient pas suffisamment affirmées, alarmaient au lieu de les rassurer. Elles n'empêchèrent

pas la populace, qui devinait sinon des encouragemens, du moins des sympathies parmi quelques-uns de ceux qui s'efforçaient de la contenir, de se porter, comme on l'a vu, vers le Luxembourg, dans la journée du 20, de proférer des vociférations contre les ministres accusés et contre leurs juges, d'injurier même ces derniers à l'issue de la séance de la cour des pairs, levée subitement, tandis que le rappel était battu dans tous les quartiers.

A ce moment, la chambre des députés était réunie et discutait la loi relative à l'organisation de la garde nationale. A la nouvelle des attroupemens qui s'étaient formés dans le quartier latin, M. de Kératry interrompit la discussion et interpella le président du conseil des ministres afin de connaître la pensée du gouvernement sur le caractère de l'émeute naissante. Le discours de M. Laffitte eut un ton d'énergie et de courage qui contrastait heureusement avec les proclamations citées plus haut. Il exposa que de vives inquiétudes s'étaient répandues pour le roi, pour la chambre, pour la France, mais qu'elles étaient exagérées. Le gouvernement connaissait ses ennemis, les ennemis de la loi, et ferait son devoir : « Des hommes qui s'inquiètent peu du sort de quatre accusés, dit-il en terminant, mais qui ne peuvent supporter l'ordre, se sont dit que les lois ne seraient pas observées; ils l'ont dit, et c'est là ce qu'ils veulent. Peu leur importe que tel ou tel individu succombe sous la sévérité de la justice; ce qui leur importe, c'est d'attenter à l'état de choses existant. Voilà le secret des troubles prémédités, s'ils sont réels. Il faut, messieurs, que la brave population de Paris le sache, on n'en veut pas à l'existence des anciens ministres, mais à l'ordre; or, vous pouvez y compter, le gouvernement protégéra l'ordre, parce que, nous le répétons, c'est son devoir. » MM. Dupin aîné et Odilon Barrot, ce dernier par un vaillant et noble langage, bien différent de celui qu'il tenait quand il s'adressait directement au peuple, confirmèrent les assertions de M. Laffitte. « J'ai dévoué ma vie, s'écria M. Odilon Barrot, pour opérer cette révolution que j'ai considérée comme la seule transaction possible entre le pouvoir et la liberté. Je suis prêt à la dévouer encore pour empêcher que la révolution ne soit déshonorée. » M. Guizot, oubliant de récens ressentimens, applaudit aux paroles du préfet de la Seine, et le général Sébastiani acheva de rendre la confiance à la chambre, en déclarant que le gouvernement avait pris les mesures nécessaires à la défense de l'ordre et des lois. L'interpellation de M. de Kératry eut donc le précieux avantage de démontrer qu'en dépit de quelques défaillances plus apparentes que réelles, tous les hommes qui tenaient au gouvernement étaient d'accord pour imposer au pays le respect de la décision solennelle que se préparait à rendre la cour des pairs.

C'est en vue de cette décision, qui devait être prononcée le lendemain, qu'il s'agissait maintenant d'aviser. Depuis l'ouverture des débats, le comte de Montalivet, dans une circulaire aux préfets, dans son appel à la garde nationale, dans toutes ses paroles et tous ses actes, avait donné d'heureuses preuves de tact, de prudence et d'intrépidité. Témoin et confident des angoisses du roi, qui, durant ces heures bruyantes, songeait avant tout au salut des accusés dont le sang, à ce qu'il lui semblait, eût déshonoré l'aurore de son règne, le ministre de l'intérieur avait fait de leur sûreté personnelle l'objet de ses ardens efforts; mais le trouble de la journée, les clameurs qu'il avait entendues autour du Luxembourg pendant cette après-midi du 20 décembre, l'exaspération de la foule venaient accroître tout à coup sa responsabilité au moment où l'issue du procès allait déchaîner toutes les passions et tous les périls. Il n'entendait pas décliner cette responsabilité, mais il voulait être assuré du concours de tous ceux qui, placés à ses côtés ou sous ses ordres, avaient le devoir de le seconder. C'est sous l'empire de ces considérations qu'il provoqua, pour le même soir, la réunion d'une conférence dans laquelle devaient être examinées les éventualités de la journée du lendemain. La conférence se tint vers onze heures au palais du Luxembourg (1). C'est là que se rencontrèrent le général de Lafayette et son fils, le baron Pasquier, président de la cour des pairs, le marquis de Sémonville, grand référendaire, le général Sébastiani, ministre des affaires étrangères, le comte de Montalivet et M. Odilon Barrot. Le maréchal Soult, dont la place eût été naturellement dans ce conseil, se tenait en permanence au ministère de la guerre afin d'être prêt à donner les ordres nécessités par les incidens qui se pressaient d'heure en heure et d'en surveiller l'exécution.

La conférence s'ouvrit sous la présidence du général de Lafayette. Après un exposé de la situation de Paris présenté par le ministre de l'intérieur, et sur la proposition du baron Pasquier, il fut unanimement décidé qu'aussitôt après la clôture des débats engagés devant la cour, et avant que les pairs entrassent dans la chambre du conseil, les anciens ministres seraient immédiatement conduits, par un petit escalier communiquant directement avec le jardin du Luxembourg, jusqu'à des voitures destinées à les ramener à Vincennes, en traversant le jardin uniquement occupé par la troupe de ligne. Le général de Lafayette ne se rallia pas à ce plan sans le discuter avec vivacité. L'occupation du jardin par la ligne et l'exclusion de la garde nationale étaient à ses yeux une injure pour celle-ci,

(1) Ces détails et ceux qui suivent sont empruntés aux Mémoires inédits que nous avons déjà cités.

une insulte à la générosité du peuple. Il alléguait que ces mesures, dictées par la défiance, deviendraient non un acte de sagesse et de prudence, mais une sorte de défi propre à exciter les colères et non à les apaiser : — Vous employez trop d'armée et pas assez de peuple, répétait-il. — Mais il dut renoncer à convaincre la majorité de ses auditeurs, et finit par céder. Il consentit, quoiqu'à regret, à ce que la troupe de ligne occupât seule le jardin à l'heure où les anciens ministres devaient le traverser. De son côté, le baron Pasquier, pour mieux assurer le succès de ce plan si simple et si facile, devait s'efforcer de hâter la fin des débats publics, afin que le transfèrement, qui surexcitait et ameutait tant de mauvaises passions, eût lieu dès la première heure de l'après-midi, bien avant le moment présumé par l'attente publique. On arrêta encore toutes les mesures militaires que dictait la prudence. Des postes devaient être échelonnés entre le palais du Luxembourg et le château de Vincennes, sur la route qu'avaient à parcourir les anciens ministres, afin de prêter main-forte au besoin à leur escorte. Cette escorte devait se composer de deux escadrons de cavalerie. Elle attendrait les prisonniers aux grilles, du côté de l'Observatoire, avec des voitures et des chevaux que M. de Sémonville se chargeait d'y faire conduire. Le président signa, séance tenante, l'ordre de transfèrement des prisonniers. Le général de Lafayette signa également cet ordre, dont on décida de confier l'exécution au général Fabvier. D'ailleurs, le général de Lafayette annonçait le projet de passer la journée sur le théâtre des événemens, comme à un poste de combat.

Ainsi nulle précaution n'avait été négligée; tout était calculé et prévu, et, malgré l'inquiétante gravité des rapports de police que M. de Montalivet trouva au ministère de l'intérieur en y rentrant, il était permis d'espérer que la journée du lendemain s'écoulerait, sinon paisible et sans émotions, du moins sans accident. Toutefois les notes parvenues au gouvernement dès le matin, les prédictions sinistres dont elles étaient remplies, les desseins meurtriers qu'elles attribuaient aux chefs de l'émeute, les doutes qu'elles laissaient planer sur l'attitude de la garde nationale ébranlèrent ces espérances, et chacun se rendit à son devoir, l'âme anxieuse et troublée.

Vers onze heures, le quartier latin offrait le spectacle d'une agitation aussi bruyante que celle de la veille. Les mêmes cris se faisaient entendre. Seulement, le palais était rigoureusement et solidement gardé. La garde nationale et la ligne remplissaient les rues qui l'avoisinent. On ne comptait pas moins de 25,000 hommes en armes, mis sur pied pour résister aux bandes qui avaient résolu de se saisir des ministres accusés et de préluder, en les massacrant, à une révolution nouvelle. Avant l'ouverture de la séance, le président Pasquier fit appeler M. de Martignac, chargé par ses codé-

fenseurs de répliquer pour tous les accusés au réquisitoire, et, lui ayant fait part des résolutions arrêtées la veille, il lui demanda de se borner à une courte réplique. M. de Martignac s'y engagea, bien qu'il eût arrêté déjà l'ordonnance et le plan de son discours. Puis la séance s'ouvrit, et celui des commissaires de la chambre des députés qui n'avait pas encore parlé, M. Madier de Montjau, prit la parole pour résumer l'accusation. Mais tandis qu'accusés, juges et public l'écoutaient au milieu d'un profond silence que troublaient seules les clameurs du dehors, le grand référendaire vint informer tout à coup le président que, contrairement au plan primitivement arrêté, le jardin du Luxembourg avait été envahi par la garde nationale de la banlieue, avant même que la troupe de ligne l'eût occupé. Le général de Lafayette, toujours animé d'intentions généreuses, mais qui ne savait pas plus résister à sa passion pour la popularité qu'à l'influence de son entourage, avait, sans prendre avis de personne, adopté et ordonné des dispositions nouvelles. Maintenant l'attitude et le langage non équivoques des gardes nationaux étaient un obstacle insurmontable au passage des accusés par le jardin, et le ministre de l'intérieur demandait un sursis pour arrêter un autre plan.

Sur cette communication si soudaine et si grave, le président dut, en se contenant et sans rien trahir de l'émotion qu'elle lui causait, s'efforcer aussitôt de substituer à la marche rapide des débats une discussion propre à les prolonger. M. de Martignac seul devint immédiatement le confident de son embarras. La première communication du président lui avait suggéré déjà le plan qui devait rendre sa réplique aussi brève que possible, sans lui rien ôter de sa force. Il fallait maintenant qu'il laissât un libre cours à toute l'abondance de sa parole et qu'il remplaçât un résumé, rendu nécessaire par le dévoûment à la cause, par des développemens que ce même dévoûment lui imposait tout à coup. Ce n'était pas un avocat qu'il fallait pour un tel effort. C'était un homme tout entier, avec son énergie, avec toutes les facultés de son esprit et de son âme. « M. de Martignac fut cet homme, nous dit le témoin oculaire qui a bien voulu recueillir pour nous ses souvenirs. On ne saurait trop l'admirer dans ce drame intime, connu de si peu de personnes. Ce jour-là, il accomplit un grand acte plus encore qu'il ne prononça un éloquent discours. Il y fit d'ailleurs, dans le double effort de la parole et de l'émotion, une si large dépense des forces d'une santé si délicate, que tout à coup un cri s'échappa de sa poitrine : — Nobles pairs, les forces manquent à mon zèle ! — Un tel aveu arraché à ses souffrances, augmentées par un dernier effort devenu nécessaire, ne fit qu'ajouter encore à l'émotion dont la cour des pairs ressentait profondément l'effet sans en connaître toutes les causes. »

Les autres défenseurs n'ajoutèrent que peu de mots à cette éloquente réplique. M. Paul Sauzet, brisé par la fatigue, garda le silence. M. Hennequin fit un suprême appel à la générosité de la cour. Quant à M. Crémieux, il rectifia l'allégation d'un journal du matin qui l'accusait d'avoir, comme tous les autres défenseurs, défendu la légalité des ordonnances. M. de Martignac, en répondant à M. Madier de Montjau, venait de relever déjà cet injuste grief et d'y répondre victorieusement. Après que les accusés eurent tour à tour déclaré qu'ils n'avaient rien à ajouter à leur défense, M. Bérenger prononça ces mots adressés à la cour : « Notre mission est finie. La vôtre va commencer; la résolution de la chambre des députés est sous vos yeux, le livre de la loi y est également. Il vous trace vos devoirs; le pays attend, il espère, il obtiendra bonne et sévère justice. » Le président déclara alors que les débats étaient clos. Les accusés furent ramenés dans leur prison, tandis que, la séance levée, les pairs se retiraient dans la salle de leurs délibérations.

Pendant que se déroulaient ces dernières péripéties du procès des ministres, M. de Montalivet travaillait à assurer leur prompt départ, maintenant compromis et entravé. C'est en arrivant au palais qu'il avait connu les ordres donnés par le général de Lafayette et l'inexécution du plan si minutieusement élaboré la veille. Cette nouvelle, l'aspect de la garde nationale, qui occupait le jardin, bruyante, excitée, et dans les rangs de laquelle on entendait des menaces de mort contre les hommes dont l'imprudence du général de Lafayette lui confiait la défense, jetaient le jeune ministre dans la plus grande perplexité. Si les collaborateurs sur lesquels il était en droit de compter lui refusaient leur concours, que pouvait-il? Le danger était pressant. En venant du ministère, il avait pu se convaincre de l'exaspération de la foule, contenue partout par la garde nationale, mais non apaisée. Cette populace, habilement et perfidement déchaînée, attendait quatre têtes. Elle souhaitait une condamnation à mort, et si le jugement de la cour ne lui donnait pas la satisfaction qu'elle réclamait, il était à craindre qu'elle ne trouvât parmi les gardes nationaux assez de complices pour lui faciliter l'accès de la prison et lui permettre d'exercer ses cruelles vengeances. Il importait donc d'agir, d'agir sans retard et de mettre les anciens ministres à l'abri de ses fureurs. Un court entretien avec le général de Lafayette prouva à M. de Montalivet que le glorieux mais imprudent vétéran de la révolution ne comprenait pas le danger comme lui et osait encore espérer pour le conjurer en la garde nationale, sans tenir compte des souvenirs irritans des trois journées, conservés par celle-ci et qui pouvaient, en présence des anciens ministres de Charles X, se réveiller terribles, malgré le bon esprit dont elle

était animée. Sans manifester d'ailleurs aucune inquiétude, le ministre, s'étant plaint des modifications apportées aux ordres convenus, n'obtint que cette réponse : — Les gardes nationaux ont demandé à être chargés de veiller à la sécurité des accusés. J'ai cru devoir faire droit à leur patriotique réclamation. On ne pouvait leur refuser une place d'honneur (1).

M. de Montalivet s'éloigna; puis, avec l'esprit de résolution qui lui était propre, il s'arrêta au parti de procéder par l'audace et d'agir seul avec les ressources dont il disposait. Il avait auprès de lui, à défaut de M. Odilon Barrot, qui était retourné à l'Hôtel de Ville, où sans doute il jugeait sa présence nécessaire, le général Fabvier, ancien chef de palikares pendant les guerres de Grèce, caractère aventureux, affamé de popularité, mais honnête et vaillant soldat, les colonels Ladvocat et Feisthamel, qui, bien qu'appartenant au parti avancé de la révolution, étaient hommes à remplir bravement un grand devoir. C'est sur les deux colonels qu'il compta, à eux qu'il fit part de ses projets. Préalablement il écrivit à M. Laffitte pour connaître son avis. « Le conseil n'est pas en nombre et ne saurait délibérer, répondit le chef du cabinet; mais il a confiance en vous. Agissez suivant votre inspiration. » La voiture de M. de Montalivet était demeurée à ses ordres; il l'envoya à la porte de la geôle dans la rue de Vaugirard. Le général Fabvier et les cavaliers sous ses ordres allèrent également attendre dans une cour qui précédait cette porte, tandis que M. de Montalivet se rendait à la prison afin de se faire remettre les anciens ministres; mais là une autre difficulté l'attendait. Le concierge réclama la levée de l'écrou. M. de Montalivet, à qui cette pièce manquait, déclina son nom et ses qualités; néanmoins le concierge refusa de lui confier les prisonniers. — Si vous ne cédez pas à mes instances, reprit le ministre, vous céderez à la force. — Soit, mais alors donnez-moi reçu sur le registre et veuillez y déclarer que je n'ai obéi qu'à la violence. — Le ministre signa cette déclaration; puis il descendit avec les quatre accusés, les fit défiler sous les yeux d'une escouade de grenadiers de la garde nationale, réunis dans la cour qu'il fallait traverser, et qui paraissaient animés d'intentions malveillantes. Il atteignit ainsi sa voiture, dans laquelle ils prirent place avec MM. Ladvocat et Feisthamel. Lui-même monta le cheval d'un sous-officier de chasseurs, et se mit à la tête du cortége, ayant à ses côtés le général Fabvier. Puis il se dirigea rapidement sur Vincennes par les boulevards extérieurs et en évitant le faubourg Saint-Antoine. Il eut le bonheur d'accomplir sa courageuse mission sinon sans angoisses, du moins sans accidens, et à six heures, un coup de canon tiré du

(1) Mémoires inédits.

donjon de Vincennes annonçait au roi et aux ministres que les anciens conseillers de Charles X étaient en sûreté, à l'abri des murailles du vieux donjon et de la vaillante épée du général Daumesnil, quand la population de Paris les croyait encore enfermés dans la prison du Luxembourg.

Au cours de ce dramatique incident, tandis qu'autour du palais la garde nationale et la police contenaient les flots pressés d'une population arrachée à toutes ses habitudes, exigeante et cruelle comme les foules, la cour des pairs, retirée dans la salle du conseil, délibérait. Sa délibération fut laborieuse. Le président dut interroger successivement tous les juges sur chacun des accusés. Cent trente-six voix contre vingt-quatre les proclamèrent tous les quatre coupables de trahison. En dépit du réquisitoire, la cour avait décidé qu'il n'y aurait que cette seule question posée et que les autres chefs d'accusation seraient abandonnés. L'application de la peine fut longue à déterminer. En ce qui touchait le prince de Polignac, cent vingt-huit voix se prononcèrent pour la déportation, vingt-huit pour la prison perpétuelle, accompagnée de l'interdiction légale, et quatre seulement pour la peine de mort. Ces quatre voix ne se retrouvèrent pas pour les autres accusés, contre lesquels la majorité décréta la détention perpétuelle et la minorité la déportation. Quand les votes eurent été recueillis, le président se retira pour rédiger le jugement, après avoir fixé à dix heures du soir l'ouverture de la séance dans laquelle il en serait donné lecture. C'est pendant cette longue délibération présidée par le baron Pasquier avec un calme et un courage qui ne s'étaient pas démentis un jour durant ces longs débats que fut prononcée une parole qui témoigne de l'intrépidité dont les juges étaient animés. L'un d'eux crut entendre tout à coup une formidable détonation; c'était peut-être celle qui annonçait l'arrivée des anciens ministres à Vincennes. Il se pencha vers son voisin en disant : — Entendez-vous le canon? — Eh! mon cher collègue, répliqua ce dernier, qu'a de commun le canon avec la délibération qui nous occupe?

A l'heure indiquée, sans tenir compte des clameurs de l'émeute que la garde nationale et la ligne avaient refoulée peu à peu jusqu'au carrefour de Buci d'un côté et jusqu'au Pont-Neuf de l'autre, les pairs montaient sur leurs siéges. Devant les places des accusés restées vides, les défenseurs occupaient leur banc. Les tribunes étaient pleines, car la plupart des spectateurs ne les avaient pas quittées, afin de ne rien perdre des émotions de la journée. Le baron Pasquier, pressé de clore ce solennel procès, se leva dès que tous les juges eurent pris séance et donna lecture d'un long jugement précédé de quatre considérans, lequel déclarait Auguste-Jules-Armand-Marie, prince de Polignac, Pierre-Denis, comte de

Peyronnet, Jean-Claude-Balthazar-Victor de Chantelauze et Martial-Louis-Annibal-Perpétue-Magloire de Guernon-Ranville, coupables de haute trahison; à défaut d'une loi déterminant la peine, y suppléait par l'application des articles 7, 17, 18, 28 et 29 du code pénal, et l'article 25 du code civil, les condamnait à la prison perpétuelle et prononçait, avec la déchéance de leurs titres, grades et ordres, la mort civile pour M. de Polignac, l'interdiction légale pour ses coaccusés (1).

Le lendemain matin dès l'aube, M. Cauchy, greffier de la cour des pairs, se transportait à Vincennes afin de donner lecture de ce jugement aux condamnés. C'est dans la chambre de M. de Polignac, lequel était encore couché, qu'ils eurent connaissance de la condamnation prononcée contre eux. L'ancien président du conseil ne s'attendait pas à un arrêt aussi sévère et ne put se défendre d'une vive émotion à l'énoncé de la peine de la mort civile qui n'était appliquée qu'à lui. M. de Peyronnet au contraire s'attendait à une condamnation capitale et ne dissimula qu'imparfaitement un mouvement de satisfaction. Quant à M. de Chantelauze, il se retourna vers M. de Guernon-Ranville et lui dit avec simplicité: —Eh bien, mon cher, nous aurons le temps de faire des parties d'échecs.

Dans Paris, la nuit s'était écoulée assez calme, troublée seulement par la marche des patrouilles ou les rumeurs des troupes campées autour de grands feux sur les quais et dans les rues entre le Luxembourg et le Pont-Neuf. Les attroupemens qui avaient menacé gravement la sécurité publique s'étaient dispersés vers minuit sans se montrer irrités du transfèrement des ministres et de leur condamnation, bien qu'elle semblât trop clémente à la plupart de ceux qui l'attendaient depuis la veille; mais au matin, ces dispositions pacifiques se modifièrent. On put même craindre que les proclamations du géneral de Lafayette et de M. Odilon Barrot apposées dès le matin sur les murs de la capitale afin de remercier la garde nationale et la ligne de leur attitude de la veille et de rassurer la population ne fussent impuissantes à contenir des passions que surexcitaient sans relâche les propagateurs de désordre. Les rassemblemens de la rue devinrent bientôt si tumultueux que le rappel fut battu. La garde nationale reprit les armes et demeura en permanence sur les points menacés au Luxembourg, aux Tuileries et au Louvre. Comme au 18 octobre, le gouvernement redoutait une marche sur Vincennes. Des rumeurs sinistres circulaient. On disait que la troupe se laissait désarmer, que l'artillerie de la garde nationale avait livré ses

(1) Ils étaient condamnés en outre personnellement et solidairement aux frais du procès, qui furent liquidés à la somme de 921 francs 15 centimes. Le 11 avril 1831, la cour des pairs prononça les mêmes peines contre les ministres fugitifs, le baron d'Haussez, le baron Capelle et le comte de Montbel.

pièces, que les écoles se réunissaient au peuple pour proclamer la république; mais vers midi ces rumeurs furent démenties, et l'on vit descendre des hauteurs du Panthéon une colonne composée de plusieurs milliers d'étudians, qui se promena dans Paris en invitant tous les citoyens à respecter la loi et l'ordre public et délégua vers le roi quelques-uns de ses membres afin de lui exprimer ces sentimens. Cette manifestation, bien qu'elle révélât plus d'un danger et transformât les écoles en pouvoir nouveau avec lequel le gouvernement serait bientôt tenu de compter, s'il n'arrivait à le dominer, apaisa ce jour-là la fermentation naissante et prévint sans doute des troubles nouveaux et sanglans. Le soir, Paris fut paisible; les hauts personnages du gouvernement et des chambres, réunis dans les salons de M. de Montalivet, où l'on vit ce soir-là, empressés à louer le jeune ministre, MM. Royer-Collard, de Martignac, le corps diplomatique, les chefs de l'armée, se félicitaient d'avoir pu, grâce à un concours d'efforts et de bonnes volontés rassurant pour l'avenir, faire franchir heureusement au pays cette crise depuis si longtemps redoutée et assurément redoutable.

Le lendemain, le roi, après avoir adressé dans une lettre au général de Lafayette ses félicitations à l'armée et à la garde nationale, parcourut à cheval tous les quartiers de Paris. Il reçut d'innombrables témoignages de respect et de sympathie d'une population délivrée et rassurée par le triomphe du gouvernement sur le parti du désordre, par le succès décisif des idées d'humanité et de clémence, et surtout par la volonté que venait de manifester l'immense majorité des pouvoirs publics d'en finir avec les forces anarchiques dont la révolution de juillet avait déchaîné les espérances et qui s'étaient liguées pour imposer leurs coupables volontés au trône nouveau ou pour le briser, si elles ne parvenaient pas à l'affaiblir irréparablement en le déshonorant. A ce point de vue, le procès des ministres eut un épilogue qui doit être aussi celui de ce récit. Malgré sa crédule confiance dans les élémens populaires dont nous venons d'exposer la funeste influence et les méfaits, le général de Lafayette avait tenu, durant le procès, un rôle aussi loyal qu'important. La générosité naturelle de son cœur, la droiture de ses intentions, en dépit de quelques imprudences, s'étaient affirmées avec éclat; mais à l'issue de la crise il eut la faiblesse de ne pas se montrer satisfait de l'interprétation donnée de tous côtés à un dénoûment auquel pour sa part il avait noblement concouru, et à la victoire du gouvernement auquel, de concert avec MM. Dupont de l'Eure, Odilon Barrot et quelques autres, il reprochait souvent de renier son origine et d'oublier ses promesses. Son mécontentement éclata peu de jours après, quand, afin de ne pas laisser s'élever dans l'état un pouvoir rival de celui du parlement et de celui de la

couronne, la chambre des députés supprima le commandement supérieur des gardes nationales du royaume que le vieux général avait exercé pendant cinq mois dans une situation exceptionnelle, mais qui, de son propre aveu, devait prendre fin, avec cette situation elle-même. Cette suppression fut prononcée à une imposante majorité avec l'appui du ministère, sans que la chambre voulût adopter l'amendement proposé par les amis du général et qui maintenait exceptionnellement et à son profit personnel les fonctions frappées par le vote. A la suite de ce vote, émis le 24 décembre, M. de Lafayette, sans attendre que la suppression fût devenue définitive par la ratification de la chambre des pairs, envoya sa démission au roi, avec le secret espoir, s'il faut en croire M. Guizot, de se mettre à même de dicter des conditions et d'obtenir pour ses amis politiques « ce qu'il leur avait fait ou laissé espérer. »

Le roi, résolu à n'être le prisonnier de personne, ne voulait pas se donner cependant l'apparence même d'un tort envers un homme protégé à ses yeux par les services qu'il en avait reçus plus encore que par sa popularité. Il essaya donc de le détourner de son dessein, et dans un long entretien d'abord, par l'intermédiaire de MM. Laffitte et de Montalivet ensuite, il lui demanda de conserver le commandement des gardes nationales de Paris et d'accepter à titre honoraire le commandement général de celles du royaume. M. de Lafayette commença par ne donner que des réponses évasives, puis, à une troisième démarche faite auprès de lui par M. de Montalivet, il déclara que conserver son commandement supérieur, même à titre honoraire, serait se mettre en opposition avec le vote de la chambre; que conserver celui de Paris serait se faire le complice de l'inexécution du programme de l'Hôtel de Ville, et qu'en conséquence, il refusait le premier et ne garderait le second qu'autant que ses amis obtiendraient les satisfactions auxquelles ils avaient droit, c'est-à-dire une chambre des pairs choisie par le roi sur une liste de candidats élus par le peuple, une large extension du droit de suffrage et un ministère de gauche. Devant de telles conditions, le gouvernement ne pouvait qu'accepter la démission. C'est ce qu'il fit.

Le même soir, ou plutôt dans la nuit, M. de Montalivet convoqua les colonels de légion et, après leur avoir exposé les motifs pour lesquels M. de Lafayette déclinait les offres honorables du roi, leur présenta le général comte de Lobau dont il avait obtenu le concours, en lui parlant du péril auquel la brusque retraite du commandant général exposait la sécurité publique. L'illustre soldat prit possession de son commandement, simplement, sans phrases. On sait qu'il devait l'exercer avec une salutaire fermeté et dans une sorte d'obscurité volontaire, plus propre à maintenir et fortifier la disci-

pline que ne le pouvaient les verbeux et éclatans discours du héros de l'indépendance Américaine.

C'est ainsi que fut définitivement et résolûment close la crise du procès des ministres, par la victoire de la charte de 1830 et la défaite des dangereuses et vagues utopies de l'Hôtel de Ville dont le général de Lafayette s'était fait le champion sans en saisir tous les dangers. Le règne de Louis-Philippe était destiné à connaître d'autres épreuves. Dès ce moment, on pouvait les prévoir, mais aussi les attendre sans faiblesse, car les péripéties de la première, la plus redoutable, venaient de mettre en évidence le courage du roi et de sa famille et la fermeté des hommes ralliés sans arrière-pensées à sa cause devenue la cause de tous les Français épris au même degré de sécurité et de liberté.

Au moment même où par la nomination du comte de Lobau se dénouait la crise, le 28 décembre, à deux heures du matin, les anciens ministres de Charles X quittaient le château de Vincennes pour être dirigés sous bonne escorte sur le fort de Ham, où ils devaient subir leur peine. Ils firent le voyage dans deux voitures. Le prince de Polignac et M. de Chantelauze occupaient la première avec le commandant de Ham; MM. de Peyronnet et de Guernon-Ranville avaient pris place dans la seconde avec le colonel Ladvocat et l'un des aides-de-camp du ministre de la guerre. Grâce aux mesures prises pour protéger leur route, le voyage s'accomplit paisiblement. On n'eut d'alerte qu'à Compiègne, où l'attitude de la population obligea les conducteurs à traverser la ville au galop.

La captivité des condamnés dura six ans et ne laissa pas d'être rigoureuse. Pressée d'y mettre un terme, c'est seulement au mois de novembre 1836 que la clémence royale, retenue jusque-là par d'implacables nécessités politiques, put accorder leur grâce aux quatre ministres, sans leur imposer d'autres conditions que celles d'une retraite absolue, aggravée pour M. de Polignac d'un bannissement de vingt ans, justifié par la peine de la mort civile prononcée contre lui. Ils vécurent dès ce moment obscurs et ignorés, M. de Chantelauze à Lyon, où il s'éteignit en 1859, M. de Peyronnet à Montferrand, près de Bordeaux, où une attaque d'apoplexie l'enleva en 1854; M. de Guernon-Ranville aux environs de Caen. Des quatre principaux acteurs du drame de 1830, M. de Guernon-Ranville était le plus jeune. Il disparut le dernier en 1866. M. de Polignac avait précédé ses collègues dans la tombe en 1847, à Saint-Germain, oublié déjà comme eux, aussi bien oublié que les passions déchaînées par son imprudence et son aveuglement, et dont il fut la plus illustre victime après le roi Charles X.

ERNEST DAUDET.

DÉSIRÉE TURPIN

I.

La pluie redoublait, cinglante et glaciale, me coupant le visage de ses mille lanières serrées, sous l'impulsion d'un vent furieux qui arrachait aux vagues moutonneuses de gros flocons d'écume pour les éparpiller bien loin sur le galet.

— Ce n'est qu'un grain ! m'étais-je dit d'abord avec l'entêtement du chasseur de marais, décidé à ne pas perdre une seule des précieuses journées qui lui amènent sa proie; mais la bourrasque prenait décidément de formidables proportions, et, à demi aveuglé, hors d'haleine, mouillé jusqu'aux os, je commençai à chercher machinalement un abri autour de moi. Recherche vaine; j'étais sur l'un des points les plus déserts de cette côte picarde où des couches épaisses de cailloux roulés se soulèvent, pareilles à des vagues. Derrière moi, Cayeux ne montrait ses maisons d'argile et de paille dispersées en désordre, sa silhouette étrange de village arabe englouti dans le sable, qu'à travers une brume grisâtre; je connaissais trop bien l'effet de mirage de son phare et de sa haute église, qui dans l'immensité plane semblent toujours proches en s'éloignant toujours, pour me laisser prendre à leur appel menteur. Dans la direction opposée, blotti au fond d'une anfractuosité de la longue ligne de falaises qui, après le Tréport, s'abaisse graduellement, le bourg d'Ault était invisible à une distance presque aussi grande. Que faire, bloqué par la mer à droite, par le marais à gauche?

Le marais en question, bien connu des destructeurs de canards sauvages, remplit, entre les levées successives égalisées par le flot, ouvrage colossal sur lequel s'amoncellent sans cesse de nouveaux projectiles, et les gradins de riche verdure qui remplacent la falaise

jusqu'à Saint-Valery, un vaste espace qu'occupait jadis la mer. Celle-ci, en se retirant, a découvert un sol crayeux de mieux en mieux cultivé à mesure que l'on s'éloigne du galet. Sur certains points cependant, la végétation est purement sauvage et aquatique, fouillis inextricables de roseaux à aigrettes d'argent ou à quenouilles de velours, autour desquels se tordent de minces ruisselets peuplés d'anguilles et de salamandres qui glissent sous les lentilles d'eau et les conferves, tandis que les grenouilles tiennent leur concert plaintif. Quelques flottilles de canards, taillés en bois et montés sur du liége, émaillent la surface des étangs limoneux où sont amarrées de mauvaises barques pour la pêche du gibier. Cette amorce perfide est souvent compliquée d'un appeleur, et les hutteaux d'affût s'échelonnent sur le rivage. Je me proposais d'aller attendre la fin de la pluie dans un de ces terriers, quand une spirale de fumée s'élevant au-dessus des remparts successifs de galet m'avertit soudain du voisinage d'une habitation. Je me dirigeai vers ce signal, en luttant contre les flots houleux de l'océan de cailloux qui me dérobait d'autres flots dont j'entendais le bruit, dont j'entrevoyais par intervalles la crête blanchissante.

— Qui donc, pensais-je, a pu établir son foyer dans ce labyrinthe presque inaccessible? Comment des êtres humains se résignent-ils à vivre au sein de cette crau désolée où ne pousse ni un arbuste, ni un buisson, ni seulement une ronce? — En me rapprochant de la mer, j'aperçus enfin devant moi une ferme considérable. Elle avait, comme le paysage qui l'entourait, un aspect austère, presque sinistre, et sortait du galet qui avait servi à la construire, grise comme lui et pareille à un fort plutôt qu'à une métairie, avec ses murs bas et massifs qui défiaient la tempête, ses ouvertures étroites, son enceinte de véritables fortifications soigneusement entretenues. Le porche principal ouvrait sur un chemin carrossable qui s'en allait rejoindre apparemment la grande route de Saint-Valery au Tréport; j'avais dû, avant de m'égarer, traverser ce chemin, mais sans y prendre garde, car il ne pleuvait pas alors, et je ne pensais qu'à me rapprocher des marécages que hantait mon gibier de prédilection. J'entrai dans la basse-cour; ses hôtes emplumés s'étaient réfugiés sous les hangars, ils caquetaient perchés parmi les fagots; un véritable déluge était en train de noyer le tapis de paille dorée où d'ordinaire ils prenaient leurs ébats; gens et animaux s'étaient mis à l'abri, abandonnant qui son travail, qui sa pâture. Je pénétrai dans la ferme sans avoir vu personne. La vaste cuisine où j'entrai était déserte comme la cour; il y régnait une aisance évidente, plus même que de l'aisance, une certaine richesse, révélée par la surabondance d'ustensiles de ménage qui brillaient comme de l'or. Il

n'y avait qu'un feu mourant dans l'âtre, l'heure n'étant point celle du repas. J'aurais voulu cependant pouvoir me sécher. Une porte était ouverte entre cette cuisine et une autre chambre plus petite, sur le seuil de laquelle je m'arrêtai, partagé entre le désir de conjurer une imminente bronchite et la crainte d'être indiscret.

Près de la fenêtre, une jeune femme était assise; je voyais son profil se détacher nettement, fin, régulier et d'une pâleur brune, sur le mur lavé à la chaux. Elle était vêtue de gros camelot d'Amiens, mais son corset sans manches, bien ajusté, dessinait une taille plus svelte que ne l'ont d'ordinaire les robustes filles de cette contrée. Deux petites galoches scrupuleusement cirées dépassaient le bord de sa jupe, et un ample fichu drapait le contour des épaules, laissant voir un cou incliné, mordu par le hâle, mais d'une forme charmante, ronde et flexible à la fois, sur lequel frisottaient des cheveux drus et noirs.

Cette tête pensive et sérieuse, qui au premier coup d'œil m'avait intéressé, quoique je ne fusse pas d'humeur bienveillante ni admirative, grelottant et trempé comme je l'étais, se baissait vers la tête mutine et drôlement ébouriffée d'un petit garçon qu'elle initiait aux premiers mystères de l'alphabet. Il semblait que l'attention de l'enfant fût des plus difficiles à fixer. Il regardait tantôt les vitres en pleurs, tantôt le plafond où se promenaient dolentes les dernières mouches, tantôt un chien qui, blotti sous la table, le museau en l'air, semblait attendre aussi impatient que lui-même la fin de la leçon pour reprendre des jeux interrompus. Avec une ténacité douce, égale à l'étourderie de son élève, la mère, — une mère seule, pensais-je, pouvait avoir autant de patience, — lui faisait vingt fois épeler le même mot, répéter la même lettre. — Tu vois bien qu'il pleut, disait-elle, c'est le moment de lire. — Tout à coup le marmot battit des mains. Il m'avait aperçu et saluait mon apparition comme un heureux prétexte, le prétexte qu'il cherchait depuis longtemps pour en finir avec l'alphabet. — Un monsieur! s'écria-t-il, un beau monsieur! — En même temps le roquet couché sous la table venait flairer amicalement mon chien, crotté plus encore que moi-même, car depuis l'aube il barbotait dans le marais.

La jeune femme avait levé les yeux, deux beaux yeux d'un gris lumineux, largement fendus, frangés de noir et d'une expression très particulière, douce, assurée, franche surtout, et capable de commander au besoin. — Qu'y a-t-il, demanda-t-elle, pour votre service? — Elle n'attendit pas ma réponse. Jetant un regard rapide et quelque peu inquiet sur mes bottes fangeuses, en ménagère qu redoute de laisser salir le carrelage immaculé de sa chambre : — Je vois! dit-elle souriante, et ce sourire équivalait à un salut de bien-

venue, je vois, c'est une bonne flambée qu'il vous faut. Passez dans la cuisine.

Elle m'y suivit, mit prestement le feu à une brassée de chènevottes, puis, tandis que la flamme rose dansait, pétillait, en léchant les noires parois de l'âtre, la jeune femme avança un siége sous le manteau même de la grande cheminée, elle me débarrassa de mon fusil, de mon carnier. En soulevant celui-ci : — Oh! dit-elle gaîment, il n'est guère lourd; je gage que vous n'avez pas vu beaucoup de canards ni de bécasseaux. C'est qu'il s'agit de partir de grand matin et de connaître les bons endroits! — Elle m'indiqua quelques points particulièrement favorisés; par une belle nuit d'hiver bien froide, il était impossible que le plus mauvais tireur ne fît pas de ce côté un vrai carnage, et le gibier était de toute espèce : pluviers, vanneaux, sarcelles, quelquefois même des oiseaux de passage isolés bien plus rares, des hérons, des oies sauvages, et les belles bernaches donc! mais le bon moment pour tuer celles-là, c'était mars et avril.

Cette hospitalière personne causait volontiers et avec une politesse, une sorte de distinction native qui ne m'étonna pas, habitué que j'étais déjà, depuis quelques semaines de voyage, aux mœurs douces, à l'aisance naturelle et à l'esprit éveillé des habitans de la côte; mais mon interlocutrice avait néanmoins quelque chose de supérieur à tous ceux que j'eusse rencontrés encore, une grâce à part qui s'étendait jusqu'aux notes un peu graves et gutturales de cet accent picard, sans dureté dans sa bouche. A la lueur brillante du feu qu'elle avivait, dans cette salle, mieux éclairée que celle où je l'avais aperçue d'abord, je vis qu'elle n'était plus de la première jeunesse. Ses traits fatigués portaient des traces que l'on pouvait attribuer à la souffrance aussi bien qu'aux années, qui pèsent plus lourdement qu'ailleurs sur le front des rudes travailleuses des champs, en ces parages où les intempéries de la mer s'ajoutent à celles des saisons. Était-ce le climat, était-ce la vie qui lui avait été trop rude? Sa physionomie n'en était que plus frappante; il m'y semblait voir l'empreinte d'une âme forte, éprouvée, mais victorieuse. Désirant la faire parler d'elle-même :

— Je vous demanderai des renseignemens pour mes chasses futures, lui dis-je, les mains étendues vers le feu et enveloppé comme d'un nuage par l'épaisse vapeur qu'exhalaient mes habits. Vous paraissez connaître votre marais sur le bout du doigt.

— Ce n'est pas bien étonnant, dit-elle, je n'en suis jamais sortie; je suis née ici.

Je dus la regarder d'un air de compassion, car elle reprit aussitôt :

— Vous avez l'air de me plaindre; le marais vaut bien un autre pays pourtant!

— Un autre pays triste, fis-je observer.

— Je ne le trouve pas triste, j'en ai l'habitude. Il donne beaucoup à qui sait le cultiver, et au printemps, lorsqu'il est tout en fleurs, rien n'est plus beau!

— Mais l'hiver?.. L'hiver doit vous paraître long!

— Le temps n'est jamais long quand on s'occupe d'un enfant et qu'on a beaucoup de besogne dans la maison. Je mets tous mes comptes en ordre, je file... En effet, l'hiver est terrible. Nous sommes ici comme sur un navire, la tempête roule autour de nous, et il faut se défendre contre elle. On bouche vite avec de la paille et du mortier les brèches que fait le vent, on lutte de son mieux; bien souvent tout de même on craint d'être emporté. L'an dernier notre toiture a été enlevée presque tout entière par les grands ouragans, les murs s'écroulaient, on a sauvé les bestiaux comme on a pu. Au printemps, notre ferme était une vraie ruine; mais, vous voyez, tout a été bien réparé, il n'y paraît plus.

— Il faut, lui dis-je, que votre mari soit un homme résolu pour ne pas se lasser de ce continuel combat, qui doit entraîner nécessairement de grosses pertes, de grosses dépenses...

— Je ne suis pas mariée, répondit-elle simplement; je suis Désirée Turpin. Vous avez certainement entendu parler de mon père défunt, Pierre Turpin, et de mes deux oncles, ajouta-t-elle avec un orgueil naïf. Ils étaient connus de tout le monde et bien aimés dans le pays.

— Maman! vint crier le petit gars en se jetant dans ses jupes tout éploré.

Elle n'était pas mariée, et on l'appelait *maman*. Je l'interrogeai malgré moi d'un regard surpris, et je vis qu'elle rougissait un peu tout en se penchant vers la cheminée pour y jeter une nouvelle charge de chènevottes.

— Maman, disait l'enfant, Criquet ne veut plus jouer avec moi, il ne fait attention qu'au chien du monsieur!

En effet, le petit chien-loup tenait compagnie assidue à mon barbet, qui, couché sur la pierre chaude du foyer, s'était montré médiocrement sensible aux avances de ce rustique jusqu'à ce que son poil fût sec et son premier besoin de sommeil assouvi. Maintenant, les paupières demi-closes encore, il daignait répondre par un grognement de bonne volonté aux invitations de son nouvel ami, qui bondissait autour de lui, le mordillant et l'agaçant pour le décider à quelques cabrioles.

— Eh bien, mon Jeannot, dit la maman interpellée, joue avec

tous les deux. Je suis sûre que le chien-canard est aussi aimable que Criquet à sa manière.

Elle passa la main sur la tête de mon chien, qui lui donna raison en allongeant un coup de langue au marmot et en ouvrant tout à fait ses bons yeux pour regarder celle qui le caressait. Il y a des êtres sympathiques aux hommes, aux enfans, aux animaux, à tout ce qui respire. Cette femme devait exercer sur ceux qui l'entouraient une affectueuse domination et mettre les plus récalcitrans sous le joug de cette énergique bonté qui est la première de toutes les puissances.

Au nom de chien-canard, Jeannot était parti d'un éclat de rire inextinguible. Il se jeta tout de son long sur mon pauvre Fricot, qui continua de le lécher, car il était barbouillé du beurre d'une tartine que les trois camarades, après quelques menues disputes, se partagèrent fraternellement, puis chiens et enfant s'endormirent pêle-mêle.

Une paysanne de haute stature et de démarche presque masculine, l'œil farouche, le visage labouré de rides profondes, enveloppée de la tête aux pieds dans une cape goudronnée toute ruisselante, était entrée cependant à grand bruit de sabots.

— Comme te voilà faite, ma pauvre Gendarme! lui dit Désirée. Veux-tu te chauffer un peu?

Elle lui laissait place sur le banc auprès d'elle; mais l'étrange vieille, à qui ce nom ou ce sobriquet de *Gendarme* convenait si bien, secoua brusquement la tête, s'accroupit devant la cheminée, saisit entre deux doigts crochus un tison et l'appliqua sur la petite pipe courte qu'elle cachait sous sa cape; après quoi elle mit cette pipe entre les deux dents qui lui restaient, et sortit du même pas délibéré, qui pouvait d'abord faire douter de son sexe.

— Quelle singulière figure! dis-je.

— Oui, répliqua Désirée, elle ne ressemble pas à tout le monde! Elle est de Cayeux, et les gens de Cayeux passent pour sauvages; mais la Gendarme, telle que vous la voyez, nous a rendu de fiers services! Quand mon grand-père l'a prise toute petite à la maison pour débarrasser ses parens, des pêcheurs très pauvres, de leur dixième enfant, la ferme n'était pas ce qu'elle est devenue; c'était un méchant corps de garde abandonné par les douaniers. Mon grand-père, qui était pauvre, lui aussi, s'est établi là, faute de mieux, après des malheurs. Il a commencé tout seul à dépierrer, à dessécher, à amender un coin du marais. Ses trois fils l'ont imité; ils ne se sont jamais séparés; on aurait dit qu'ils ne faisaient qu'un tant ils étaient d'accord entre eux, et le résultat de leurs peines, c'est le bien qui est aujourd'hui à moi, qui sera plus tard à Jean-

not, de bonnes terres, je m'en flatte. Les pâtis du marais font de fameux moutons. Quant à la maison, elle est mal située certainement; à cela on ne peut rien, mais mon père y avait ajouté bien des bâtimens qui la rendent commode, et elle ne le serait pas que je ne la quitterais jamais quand même, parce qu'elle a été la sienne, que tout y a été fait par lui. Mais, poursuivit Désirée après cette chaleureuse profession de tendresse filiale, mais je ne vous dis pas combien la Gendarme a aidé mon père et mes oncles à disputer la terre qui nous a rendus riches au galet et à l'eau, et au sable qui souffle des dunes! Elle a partagé leurs efforts comme si elle avait dû avoir part à leurs profits, par attachement, et elle m'a élevée, car j'ai perdu ma mère en venant au monde. C'est une chèvre, ajouta Désirée, qui a été ma nourrice. On prétend que les personnes nourries par des chèvres sont toujours remuantes, et je ne fais point mentir le dicton.

En effet, elle ne restait pas une minute en place, rangeant, donnant ici un coup de balai, là un coup de torchon, vive comme un oiseau. Sa petite taille menue, son pas léger rendaient d'autant plus juste la comparaison.

Je la regardais agir, je l'écoutais parler avec un intérêt croissant et serais resté là de grand cœur sous ce chambranle hospitalier, même après qu'eut cessé le prétexte du mauvais temps. La curiosité maintenant me retenait; mais je découvris bientôt qu'il était impossible de faire parler Désirée quand elle n'en avait pas envie.

— Y a-t-il longtemps, lui-dis-je, que votre père est mort?

— Il est mort l'année de la guerre, répondit-elle. Il n'a pu supporter de voir les Prussiens entrer dans notre pays. Mon père avait été soldat.

— Et vous vivez toute seule, sans homme pour vous protéger dans ce lieu écarté?

Elle fit un geste d'insouciance.

— Il n'y a que des bonnes gens par ici. D'ailleurs, j'ai mes domestiques, et la Gendarme vaut bien un homme pour son compte; et puis, dit-elle en riant et en montrant le petit Jeannot, bientôt nous aurons celui-là. Le luron ne craindra rien, allez!

Elle vit peut-être que j'allais la questionner au sujet de Jeannot, et elle ne se soucia pas de me répondre, car, quittant le banc où elle venait de se rasseoir, elle alla se poser sur le pas de la porte et dit : — Il ne pleut plus! — d'un ton qui me donnait amicalement congé.

Voyant que je reprenais mon fusil appuyé contre le mur : — Vous ne partirez pas, ajouta-t-elle, sans vous être réconforté l'estomac.

Et, rinçant un verre, elle y versa du vin, qui est la boisson de luxe par excellence dans ce pays voué au cidre.

Comme j'en faisais l'observation : — Oh! dit-elle, avec un bruyant cliquetis des clés suspendues à sa ceinture, nous en avons d'autre à la cave, mais celui-ci est le meilleur; on le réserve aux étrangers.

Avant de sortir, je soulevai, pour l'embrasser, maître Jeannot, qui s'était réveillé et qui infligeait à mon chien, en le chevauchant à sa manière, une poignée de poils dans chaque main, un véritable martyre que la bonne bête supportait patiemment.

Il se rejeta en arrière, les deux bras croisés sur ses yeux pour marquer sa profonde confusion.

— C'est un petit sauvage, dit la maman, il faut lui pardonner, presque jamais nous ne voyons de monde par ici. Quand il ira enfin à l'école, il aura de plus jolies façons. J'ai peut-être trop tardé à l'y envoyer.

— Mais non, puisqu'il a en vous un bon maître. Je gage que vos leçons en valent bien d'autres.

— Ah! dame, chez nous tout le monde sait lire. Ce n'est pas comme à Cayeux, ajouta-t-elle du ton de supériorité que les citoyens du canton d'Ault prennent volontiers au sujet de leurs voisins déshérités.

Dans la cour, les poules s'étaient remises à gratter le fumier en gloussant. Le cri bref et strident des courlis du marais déchirait l'air redevenu calme. Jeannot eut beaucoup de peine à se séparer de mon chien, que Criquet reconduisit poliment jusqu'à moitié chemin du bourg.

Désirée Turpin m'avait remis sur la route. A quelques pas de la ferme, je me retournai. Elle était adossée contre la porte, l'enfant à ses pieds, et me suivait du regard bienveillant et ferme de ses beaux yeux gris, des yeux tels qu'on en rencontre deux ou trois fois dans le courant de sa vie, et qui ensuite vous hantent à la façon d'un bon conseil ou d'une bonne pensée.

Le ciel était clair maintenant, et quand j'eus gagné les hauteurs, la mer m'apparut toute rayée de soleil. Les lignes planes et fuyantes du lointain se coloraient doucement de lilas, de bleu et de jaune pâle jusqu'à Saint-Valery, où les sables irisés finissaient par se perdre dans le ruban d'argent de la Somme. Les moulins de la falaise tournaient sous le vent adouci.

En arrivant au bourg où j'étais descendu à l'auberge, mon premier soin fut de m'informer de ce que pouvait être Désirée Turpin, et, de côtés et d'autres, j'appris une bonne partie au moins de son histoire.

II.

Le père de Désirée s'était marié fort tard, si tard que, lorsque sa fille vint au monde, il eût été d'âge à être son aïeul. Ce ne fut qu'après la mort successive de ses frères, vieux garçons comme lui, que le brave homme s'avisa de prendre femme. Le célibat avait été entre eux une sorte de pacte : on disait que les aînés, Léon et François, deux jumeaux, ayant pris de l'amour pour la même fille, s'étaient défendu l'un et l'autre de prétendre à sa main, et que le cadet, Pierre, n'avait pas voulu donner à la maison une maîtresse qui eût peut-être été de trop dans l'étroite intimité fraternelle dont les trois Turpin avaient fait tout leur bonheur. Resté seul, il s'ennuya, ses idées changèrent, la ferme lui semblait désormais vide; bref, il se dit que ce serait grand dommage de ne pas léguer le sol arrosé de ses sueurs à un héritier de son nom. Dans ce temps-là, Pierre Turpin était déjà au faîte de la prospérité. Les filles se disputèrent, cela va sans dire, un si beau parti : aux champs comme ailleurs, il se fait des mariages d'argent, et les Picards n'ont pas le mépris des richesses; d'ailleurs Pierre Turpin n'était pas seulement riche, il était généralement considéré; sa maturité se parait encore de la beauté virile que l'on rencontre fréquemment dans la province qui fournit à notre armée les soldats les mieux bâtis. Il trouva donc une jeune et gentille femme. Celle-ci malheureusement mourut dix mois après en donnant le jour à la petite Désirée.

Désirée devint aussitôt l'unique intérêt, la boussole, pourrait-on dire, de cette vie austère que la tendresse conjugale n'avait traversée que comme un prélude fugitif à la tendresse paternelle, plus profonde et plus absorbante encore. Elle grandit comme une petite fleur dans cette morne solitude, menant la vie la plus saine pour un enfant, en pleine et sauvage liberté, préservée de tous les contacts vulgaires du village, familiarisée dès le berceau avec la mer, qui était comme la compagne de ses jeux, soit qu'elle allât y cueillir des moules ou y pêcher des crabes, soit qu'elle courût sur les grèves à la rencontre du tribut d'algues magnifiques que le flux apporte comme des dépouilles arrachées aux prairies, aux forêts sous-marines.

Jusqu'à l'âge de six ans, elle ne connut que son père, la Gendarme, d'autres vieux serviteurs de la maison et le berger, qui, vêtu de peau de brebis, sa houlette à la main, promène sur la côte empierrée des moutons qu'on pourrait prendre de loin, grisâtres sur le sol gris, pour un troupeau pétrifié.

Vers l'âge de six ans, Désirée accompagna son père à la grand'-

messe du bourg. Fière et intimidée à la fois, elle trottait à ses côtés en belle toilette. Le bourg de quatorze cents âmes lui fit l'effet d'une grande ville grouillante et affairée, le magasin d'épicerie, où se confondent les étoffes, les chaussures et les barils de cidre, représenta un bazar magnifique à ses yeux éblouis, l'église enfin, avec sa tour bigarrée de brique et de pierre, son énorme horloge, son porche roman, les navires suspendus et les figures de bois peint qu'elle renferme, frappa son imagination comme un monument incomparable. Ces pompes religieuses, auxquelles jamais encore elle n'avait assisté, l'aigle du lutrin, les chants accompagnés du fracas des ophicléides, les chapes de velours des chantres, quelque fanées que fussent leurs dorures, la voix grave du curé, M. le doyen, comme on l'appelle, prononçant des paroles mystérieuses, inintelligibles, et surtout le spectacle d'une si nombreuse assemblée, tout cela émerveilla Désirée de telle sorte qu'elle n'eut pas de peine à se tenir tranquille, stupéfaite qu'elle était, jusqu'à la fin du long office, qui avait été pour elle la révélation de toutes les splendeurs divines et humaines. En sortant, son père, qui paraissait tout glorieux de la présenter à l'admiration du bourg, conduisit Désirée devant une des tombes les plus belles du cimetière escarpé qui entoure l'église et lui lut l'inscription gravée sur la croix de pierre :

« Ici repose Désirée-Clotilde Palpied, femme Turpin,
décédée à l'âge de vingt ans. Priez pour elle. »

Puis il lui fit baiser cette pierre en disant : — Ta mère est là, — d'un ton solennel qui pénétra l'enfant de recueillement et de crainte, comme si elle eût senti sur ses lèvres les lèvres froides de la morte.

Bien des gens vinrent saluer Turpin avec déférence. Dans cette partie de la province où il n'existe ni château ni fabriques, le paysan-propriétaire marche en tête de la société; le maître du Corps-de-Garde, — on persistait à nommer ainsi sa demeure, — était donc un des gros bonnets de l'endroit. Chacun le complimenta sur la fraîche petite figure de Désirée, sur sa sagesse à l'église. Désirée apprit qu'elle était jolie et que c'était un mérite de l'être; toute honteuse, elle cachait sa tête dans le vaste pan de l'habit paternel, elle se sentait comme étourdie et finit par pleurer. C'étaient trop d'étonnemens, trop d'émotions, trop d'impressions nouvelles en un jour.

Lorsqu'ils reprirent le chemin du marais, Pierre Turpin et sa fille ne marchaient plus seuls; une jeune femme, propre et avenante, qui suivait la même direction avec son petit gars, les avait rejoints; elle se mit à causer d'un ton plaintif avec le propriétaire du Corps-de-Garde. Elle lui demandait quelque délai pour de l'argent qui lui

était dû : — Je le veux bien, répondait Turpin. Vous êtes d'honnêtes gens, ton mari et toi, des travailleurs; mais plus j'attendrai, vois-tu, plus vous vous mettrez dans l'embarras. Vous m'avez loué trop de terre pour pouvoir venir à bout de la cultiver entre vous deux.

— Et puis, disait la femme, vous nous la louez bien cher, monsieur Turpin.

— Soixante-dix francs le *journal?* De quoi te plains-tu? Est-ce que ce n'est pas de la bonne terre? Je voudrais, ma foi, n'en avoir que de pareilles.

— Oh! sans doute, cela vaut mieux que le bas du marais, mais enfin...

— Mais enfin vous voulez vous enrichir trop vite, mes enfans, et vous manquez de ce qu'il faut pour réussir. Des gens qui n'ont seulement pas de charrue, rien que leurs bras...

— Notre intention est pourtant bonne, monsieur Turpin, interrompit la pauvre femme avec un soupir; arriver à acheter un jour le champ que vous nous louez et à y faire travailler avec nous notre garçon pour n'être jamais forcés de l'envoyer gagner son pain chez les autres.

— Il ne s'agit pas d'intention, répondit Turpin, s'armant de cette rudesse que les petits fermiers rencontreront toujours chez les travailleurs enrichis dont ils dépendent, plutôt que chez les maîtres d'une autre classe qui connaissent moins le prix de l'argent, n'ayant pas eu la peine de le gagner; — il s'agit du fait. Vous vous endettez, et c'est un mauvais commencement.

Les enfans n'avaient pas prêté l'oreille à cette conversation, qu'ils n'eussent d'ailleurs point comprise. Ils marchaient en avant, assez éloignés l'un de l'autre d'abord et les yeux baissés chacun de son côté. Ce fut Désirée qui insensiblement se rapprocha du petit gars; il venait d'attraper un papillon, elle voulut le voir, et il le lui donna. Tandis qu'elle hésitait à saisir ses ailes palpitantes, le captif prit son vol, ne leur laissant aux doigts qu'un peu de poussière et tous les deux de le poursuivre en riant, mais sans succès cette fois. Désirée se désolait. — Je t'en attraperai d'autres, dit le petit gars.

— Comment t'appelles-tu? demanda-t-elle.

— Jean, Jean Paday.

Le silence se rétablit entre eux, mais Désirée tenait désormais la main du petit Jean dans la sienne et osait le regarder. C'était un beau garçon, d'un blond vif, les joues colorées comme un brugnon, bien découplé de tournure et plus grand qu'elle de toute la tête quoiqu'il ne fût guère son aîné que de deux ans.

— Où demeures-tu? demanda Désirée, curieuse comme le sont les petites filles.

Il répondit : — Là ! — en désignant au bas du talus verdoyant que surmontait la route une méchante maisonnette couverte en chaume et entourée de quelques ruches.

Honival, dont faisait partie cette chaumière, est fameux pour son miel. Un bourdonnement continu remplit le hameau qui ne compte que trois ou quatre *ménages*, enclavés dans des champs de trèfle et de luzerne dont les fleurs sucrées attirent les abeilles. Un pan de mur s'écroule à la place qu'occupa jadis une église. Deux ou trois arbres couchés et dénudés d'un côté par le vent de mer indiquent l'appauvrissement de la végétation sylvestre, qui s'efface absolument à mesure que l'on avance dans le marais dont Honival marque la limite supérieure.

— N'entrerez-vous pas vous reposer ? dit Jeanne Paday au père Turpin, votre petite en a peut-être besoin.

Paday, qui avait gardé la maison pendant la messe, se leva du pas de la porte où il était assis la pipe à la bouche, pour joindre ses instances à celles de sa femme. C'était un homme jeune encore, mais usé par la fièvre et dont le visage exprimait un profond découragement. La male chance, disait-il, s'était toujours attachée à tout ce qu'il faisait : si la grêle dévastait un champ, c'était le sien, si une grange brûlait, c'était la sienne ; ses abeilles émigraient dans des ruches étrangères, sa chèvre s'étranglait au piquet, ses poules pondaient moins que celles du voisin, et ainsi de suite. Paday n'avait pas le talent de se faire bien venir ni celui de se débrouiller, il était maladroit ou malheureux et il s'en rendait compte. On le voyait à son air ahuri, timide et méfiant ; la certitude de ne pas réussir qui le poursuivait avant même d'avoir rien entrepris contribuait à son échec en toutes choses. Le seul bien qu'il eût au monde était une femme courageuse et résignée qui, sans jamais se plaindre, l'aidait à réparer les coups du sort.

— Veux-tu t'arrêter ici ? demanda Pierre Turpin à sa fille.

— Oh ! oui, répondit la petite, qui, ayant trouvé un camarade de son âge pour la première fois de sa vie, ne tenait pas à le quitter si vite.

Elle entra donc dans la pauvre maison, mais ce ne fut pas pour s'y reposer. Jean l'entraîna partout, et la fille du riche Turpin, si accoutumée qu'elle fût à l'abondance, trouva moyen d'admirer les détails de cette pauvreté qui lui était nouvelle ; par cela même tout lui paraissait plus joli que chez elle. Pendant une heure, elle resta devant les ruches, accroupie, à questionner Jean avec curiosité ; elle s'extasia sur la poitrine mouchetée, l'œil cerclé de blanc et l'aile verte d'une sarcelle que Jean avait dénichée dans les marais et apprivoisée ; c'était tout ce qu'il possédait en propre, il la mit

dans une cage de bois et pria Désirée de la prendre, bien qu'il lui en coûtât de se séparer d'elle; mais il aimait donner, dit sa mère.

— Eh bien ! dit Désirée, partagée entre le désir d'emporter l'oiseau et le chagrin d'en priver son nouvel ami, tu viendras la voir à la maison.

— C'est cela, tu viendras quelquefois, dit le père Turpin d'un air de condescendance, et nous te garderons à souper. — Il était touché des attentions dont sa fille était l'objet, mais n'en fut pas moins dur avec le pauvre Paday, critiquant tous ses procédés de culture, lui prédisant qu'il finirait sur la paille s'il continuait à s'y prendre aussi mal.

Pendant ce temps Jeanne Paday offrait à Désirée une tartine de miel qui fut trouvée délicieuse, et raccommodait un grand accroc que la petite fille avait fait à sa robe du dimanche en grimpant au grenier pour aller voir avec Jean une portée de petits chats parmi lesquels le généreux garçon l'autorisa encore à choisir le plus beau.

— Si tu te dépouilles toujours ainsi pour les autres tu seras gueux comme ton père, c'est moi qui te le prédis, fit le père Turpin en lui frappant sur la joue.

— J'aime mieux qu'il soit gueux et bon comme son père, dit la Paday, que de le voir riche avec un cœur dur.

Le petit gars sauta au cou de son père et de sa mère successivement. Ces gens-là s'aimaient et possédaient dans leur amour mutuel un trésor qui en valait bien d'autres. Désirée voulut être embrassée, elle aussi, et lui tendit si gentiment son petit museau que tout le monde se mit à rire et que Jean prit l'air honteux.

Sa cage d'une main, le chat dans son tablier, heureuse comme elle ne l'avait jamais été, Désirée se remit à marcher vers sa demeure sans trop sentir la fatigue.

— Je ne te croyais pas si brave, lui dit son père; voyez-vous ces deux petites pattes qui tiendraient dans le creux de ma main et qui jamais ne se lassent !

— Papa, dit Désirée, qui, recueillie en elle-même, semblait poursuivre une idée, tout le monde ce matin à la messe avait des livres, et je n'en ai pas, moi !

— Parce que, répondit son père, tu ne sais pas encore lire.

— Je voudrais apprendre, dit Désirée, dont la petite âme éveillée s'ouvrait à l'ambition.

— On apprend à l'école, et l'école est trop loin. Nous verrons plus tard.

— L'école n'est pas plus loin que l'église, et je suis bien allée à

l'église aujourd'hui, répondit Désirée avec une imperturbable logique.

— Mais tu es trop jeune pour aller seule.

— Le petit gars va aussi à l'école, et il m'a dit qu'il me conduirait, insista Désirée, qui décidément avait réponse à tout.

— Tiens! fit son père. Pourquoi pas? Il a l'air doux et bien tranquille, ce petit Jean!

III.

Depuis lors Désirée partit chaque matin pour l'école, son panier au bras; elle traversait le marais seule parfois, mais plus souvent Jean venait à sa rencontre et tous deux s'en allaient dans le brouillard dont le soleil pompait peu à peu les vapeurs floconneuses. Sur la route, ils rejoignaient les enfans des différens hameaux qui s'échelonnent à de courtes distances les uns des autres, retranchés derrière les haies vives et les bois. Des recrues nouvelles grossissaient peu à peu la procession enfantine jusqu'au bourg, mais Jean et Désirée se tenaient volontiers à part du groupe tapageur et médiocrement pressé d'arriver en classe que formait la majorité des petits écoliers. Ils avaient toujours beaucoup de secrets à se dire, sur leurs jeux, sur leurs bêtes. Jean avait découvert un nid, on irait le voir dimanche, ensemble; Jean savait où trouver les meilleures mûres, et les actinies qui diaprent certains rochers de tous les tons variés de l'anémone, et des coquillages d'autant plus précieux que les bancs de sable accessibles sont rares sur ces côtes de galet; une autre fois son père avait tué un grand oiseau blanc à échasses rouges que jamais encore on n'avait vu dans le pays et que l'on montrerait à M. le doyen pour apprendre son nom. Ce Jean était toujours bourré de nouvelles extraordinaires, et ne les confiait qu'à Désirée, qui était incapable d'abuser de pareils épanchemens en allant, comme n'eussent pas manqué de le faire les autres gars et même certaines filles déterminées, s'emparer avant lui de ses trouvailles. D'ailleurs Désirée se montrait toujours émerveillée, et Jean était sensible à l'admiration. Sur la place du bourg, une scission s'opérait entre les deux sexes, celles-ci allant chez les sœurs, ceux-là chez le maître d'école, mais on se réunissait de nouveau à la sortie du soir pour s'en retourner comme on était venu, avec cette différence que le plus grand nombre des enfans, au lieu de marcher à peu près en bon ordre, se dispersait pour mille aventures. C'était l'heure où Désirée soumettait à Jean, plus avancé qu'elle, les difficultés qu'elle rencontrait dans ses leçons. L'instituteur, homme très intelligent et bien supérieur à la position qu'il

occupait dans ce village, s'entendait à instruire ses élèves tout autrement que les bonnes sœurs. Jean, pénétré de ses enseignemens, les communiquait à Désirée, dont les questions multipliées à l'infini faisaient travailler à leur tour son intelligence un peu lente.

Le temps ne tarda pas à venir où, l'esprit délié de la petite fille ayant fait de rapides progrès, elle aida son compagnon plus qu'il ne l'avait aidée elle-même. Il s'établit entre ces deux enfans une sorte d'éducation mutuelle; ils s'asseyaient à l'ombre des meules de grain qui, telles que d'énormes ruches, se dressent le long du rivage, à distance prudente de la mer toutefois, et, protégés ainsi contre le vent, ils échangeaient leurs cahiers.

En passant à Honival, Désirée ne manquait pas d'entrer chez les Paday, où toujours on lui faisait bon accueil. Jeanne Paday était la première femme qui l'eût jamais caressée, car la Gendarme, bien qu'elle l'aimât plus que tout le reste du monde ensemble, ne savait pas témoigner ce dévoûment par des câlineries; elle avait le ton et les mains rudes, ses chansons de nourrice devaient ressembler quelque peu à la chanson de Caliban. Et puis Jeanne était une mère, et, blottie contre son sein, la petite Désirée pensait peut-être à la sienne qu'on ne lui avait montrée que dans le tombeau. De son côté, Jeanne, qui avait perdu, avant la naissance de son fils, un premier-né, une petite fille, croyait ressaisir celle-ci quand elle tenait Désirée sur ses genoux, et c'était entre la jeune femme et l'enfant une sorte de parenté d'âmes chaque jour plus étroite : — Quand je serai grande, disait Désirée à Jean, je veux ressembler à ta maman.

Quelquefois on était triste dans la chaumière; Jeanne pleurait silencieusement, son mari avait dû renoncer à payer un fermage trop lourd, le père Turpin avait repris son champ, en leur faisant grâce de deux termes en retard il est vrai. De nouveau ils s'étaient vus forcés de *s'esclavager*, selon l'expression du pauvre Paday, après avoir goûté de l'indépendance! Désirée, sans bien comprendre la peine de ses amis, avait imploré son père pour eux, mais Turpin, qui pourtant ne savait rien lui refuser, l'avait fait taire cette fois en lui disant que les affaires d'intérêt ne regardaient pas les petites filles. Paday était donc redevenu journalier; le sentiment de sa déchéance le minait désormais plus encore que la fièvre.

Jean souffrait de voir ses parens malheureux, mais comme on souffre à cet âge, en se laissant distraire par une mouche qui vole. D'ailleurs Désirée s'entendait à le consoler, à l'égayer, et d'abord elle l'accaparait, l'éloignant des autres enfans avec un soin jaloux. Il était son bien, dont elle s'arrogeait le droit de disposer. Désirée avait, avec plus de douceur, l'humeur fière et quelque peu absolue

des Turpin, mais Jean ne regimbait pas contre cette affectueuse domination, car il comprenait lui-même à cette époque les préférences exclusives et se fût affligé si Désirée eût marqué de l'amitié à d'autres que lui-même. Jean appartenait si visiblement à Désirée, Désirée était si empressée de plaire à Jean, tout en le tyrannisant un peu, que le vieux berger du marais, qui les voyait chaque jour revenir bras dessus bras dessous de l'école, ne manquait jamais, quand par hasard ils passaient à sa portée, de crier bien haut :

— Te voilà donc, mignonne, toi et ton petit mari? — Le berger jetait chaque mot dans l'air avec la plus bizarre solennité comme une menace ou un oracle. Son perpétuel isolement l'ayant presque retranché de l'humanité, l'exercice de la parole était devenu pour lui un effort; cette voix caverneuse qui semblait se dérouiller avec peine, et qui bêlait comme celle des moutons, effrayait Désirée. Elle se mettait à courir : — Entends-tu, disait-elle cependant à son compagnon; entends-tu, il dit que je suis ta femme. Et c'est la vérité.

— Non, non, répondait Jean, averti déjà par les discours de ses parens de l'abîme qui sépare ceux qui possèdent de ceux qui n'ont rien. C'est impossible.

— Et pourquoi?

— Tu es trop riche.

— Voilà, dit-elle, éclatant de rire, une belle raison, ma foi! Si tu y tiens, je me ferai pauvre, ce n'est pas difficile! On n'a qu'à tout donner.

Des années s'écoulèrent ainsi, paisibles et tout unies, chaque jour, chaque instant resserrant entre les deux inséparables un lien dont le père Turpin ne s'inquiétait nullement. N'était-il pas naturel que le petit Paday fût plein de prévenances, quand il avait, lui Turpin, obligé ses parens à l'occasion, quand aujourd'hui encore il leur procurait toute l'année du travail, employant Paday au labourage bien qu'il fût plus lambin qu'un autre, et Jeanne à raccommoder le linge, bien qu'elle n'y fût pas très habile? C'étaient là de vrais services. Leur garçon pouvait bien en échange se sacrifier un peu aux caprices de sa petite fille, qui lui faisait l'honneur de jouer avec lui volontiers.

Un dimanche, l'orage les ayant chassés du marais où ils barbotaient à la recherche d'anguilles, Jean et Désirée allèrent demander un refuge aux dunes voisines. La butte de sable à laquelle ils s'étaient adossés les préservait tant bien que mal. Désirée fermait les yeux, cachait son visage dans la poitrine de Jean afin de n'être pas aveuglée par la poussière étincelante qui tourbillonnait autour d'eux; il la retenait blottie contre lui avec le sentiment très agréable de la

protéger. Jamais Jean n'était plus aise que quand il pouvait étendre cette mâle protection sur Désirée. Une accalmie se fit. Fatigués d'avoir tenu tête au vent et au sable soulevé, ils se laissèrent glisser sur les moelleux coussins que leur offrait la dune et restèrent longtemps à regarder les moindres oscillations de l'atmosphère se refléter sur la surface argentée qui ondulait devant eux comme celle des flots, ridée par la brise la plus légère. Les petits cratères ouverts du côté du sud-ouest étaient remplis de coquillages brisés et de menus ossemens blanchis. Un grisart attiré par la chasse aux lapins, aux taupes, aux souris et autres hôtes de terriers tournoyait alentour, effleurant parfois du bout de son aile les cimes de ces monticules mobiles que forme, disperse et rétablit la rafale au gré de son haleine capricieuse. Il fallait que les deux petits compagnons fussent par hasard condamnés au repos pour parler de leurs propres affaires; autrement les objets extérieurs les détournaient vite d'eux-mêmes. Cette fois, l'aridité monotone de la dune le poussant peut-être à la tristesse, Jean exhala tout à coup un gros soupir :

— Qu'as-tu? dit Désirée, se rapprochant de lui encore.

— Voilà, répondit Jean, la fin des vacances, et mon père ne veut pas que je retourne à l'école.

— Que fera-t-il donc de toi? demanda la petite fille alarmée.

— Il me mettra en apprentissage chez un serrurier, au bourg... Mon père dit qu'il ne faut pas que je sois comme lui, que je dois avoir un état.

Le cœur de Désirée se serra; elle voyait la fin de leurs courses quotidiennes jusqu'à l'école, de leurs congés en commun, de leur intimité en un mot.

— Pourquoi, dit-elle d'une voix un peu tremblante, pourquoi apprendre à faire des serrures quand on peut travailler aux champs?

— C'est que nous n'avons pas de champs, nous n'avons rien, vois-tu?

— Comment cela? Tu prétends toujours que je suis riche. Tu l'es donc aussi. Est-ce que tout ce que j'ai n'est pas à toi?..

Ce fut dit avec tant d'abandon et de grandeur à la fois que Jean, vaguement ému, l'embrassa.

— Nous ne nous verrons plus bien souvent, reprit Désirée après un silence, si tu vas au bourg pour y rester.

— Non. C'est là ce qui me contrarie, et puis une autre chose encore; j'aurais voulu avoir deux années de classe de plus, parce que M. Bourdon, — M. Bourdon était l'instituteur, — dit que je commençais à me débrouiller, à bien avancer même; mais le père trouve que c'est assez de lire, d'écrire fin et de compter, qu'il m'a même laissé trop longtemps à l'école, s'il faut en croire M. Turpin...

— C'est l'avis de papa qui le décide?.. Oh! bien alors je le ferai changer, interrompit résolûment Désirée. Mais sois tranquille quand même, mon Jean. Si ce n'est que l'école qui te tourmente, moi j'irai toujours chez les sœurs et je t'apprendrai le dimanche tout ce que j'aurai appris dans la semaine. Je te le promets.

Désirée sentait avec son instinct féminin qu'il ne fallait pas ajouter aux regrets du pauvre garçon en s'apitoyant sur lui. Seulement le soir même elle se plaignit à son père du projet des Paday qui allaient lui enlever son camarade.

— Jean n'est pourtant pas fait pour rester toujours ton joujou, répliqua le père Turpin. Je l'ai dit à ses parens, il n'a déjà que trop fainéantisé...

— Fainéantisé! répéta Désirée, relevant l'insulte, toute rouge d'indignation.

— Eh! je ne prétends pas que Jean soit un paresseux précisément; mais il deviendrait à l'école une espèce de bourgeois qui ferait fi, pouvant travailler de la tête, du travail des mains, et c'est ce qu'il y a de plus fâcheux quand on n'a pas le sou. Toi, tu peux lire tant que tu voudras; si tu perds le goût de la lessive et de la cuisine, tu auras le moyen de payer des servantes pour t'aider; mais Jean, lui, sera de ceux qui servent les autres, à moins qu'on ne lui donne un métier qui devienne son gagne-pain, et il n'y a pas d'autre métier dans le pays que celui de serrurier. J'ai vu des gens s'y enrichir. Il sera de ceux-là si Dieu le veut.

Désirée, sans bien se rendre compte de ce qui retenait sa langue, d'ordinaire prompte à la riposte, n'osa insister davantage; mais la Gendarme l'entendit au milieu de la nuit sangloter dans son lit.

— Tu ne dors pas?.. es-tu malade! lui demanda-t-elle.

— J'ai du chagrin, répondit Désirée sanglotant plus fort.

— Du chagrin? et de quoi donc? fit la Gendarme abasourdie, car la fille des Turpin lui paraissait un être invulnérable à tout, sauf peut-être à quelqu'une de ces incommodités purement physiques qui n'épargnent pas les grands de ce monde.

— J'ai du chagrin d'être si petite, poursuivit Désirée tout en larmes; je voudrais être déjà la femme de mon pauvre Jean... parce que les gens mariés ne se quittent jamais, tandis qu'il va s'en aller au bourg et que moi je reste ici.

— La femme de Jean Paday! s'écria la Cayeusaine d'une voix basse et presque épouvantée, comme s'il se fût agi de quelque sacrilége, toi... Désirée Turpin!.. Que ton père n'entende jamais cela, ma fille!

Désirée fut ainsi confusément avertie de certaines distinctions sociales bien plus multiples qu'on ne le croit d'ordinaire et qu'elle

n'avait point soupçonnées jusque-là, en même temps que de la nécessité de cacher à son père un attachement disproportionné que ses préjugés d'homme riche eussent condamné sans miséricorde. Elle fit son profit des paroles de la Gendarme et s'arma de prudence autant que de courage.

IV.

La serrurerie est l'industrie principale du canton d'Ault; les villages de Béthencourt et d'Escarbotin, de Fressonville et de Tully, de Vallines et de Woincourt, d'autres encore sont renommés pour leurs produits en ce genre. Selon les localités, les petits ateliers se perchent sur la falaise ou se groupent le long d'un chemin ombreux. Au bourg d'Ault, toute la longue rue escarpée qui domine la mer en est garnie; collés les uns contre les autres comme des cellules d'abeilles, ils suivent les accidens du terrain, à hauteurs inégales, dans un désordre pittoresque, sans s'écarter jamais cependant du bord de la falaise. Toutes les devantures en vitre donnent sur la mer qui, pour cette population aux mœurs douces et graves, est un spectacle sans cesse admiré, toujours nouveau. Chaque serrurier travaille séparément chez lui, sans se hâter, en levant les yeux de temps à autre sur les flots changeans qui lui présentent des beautés imprévues, soit qu'ils s'étendent sous les feux du soleil levant, tels qu'un miroir sans bornes que tache au loin çà et là quelque barque de pêche immobile et comme endormie, si petite qu'on la prendrait pour un goëland à l'affût, soit que sur ses transparences verdies glisse le grand bateau à vapeur de Newhaven, laissant traîner derrière lui un panache fumeux, soit encore qu'après la pluie de gros nuages noirs courent et frissonnent sur son sein agité que rayent par intervalles des lueurs menaçantes, ou bien que la grande marée arrive avec son cortége de tempêtes, battant la longue ligne de falaises qui, à perte de vue du côté de Dieppe, dressent leurs blanches murailles.

Le serrurier regarde, silencieux, tout en poursuivant sa tâche, et rien n'est plus intéressant que de voir tous ces visages empreints d'une placide mélancolie et d'un calme rêveur s'élever au-dessus de la petite enclume ou de l'établi, tandis que brillent les lueurs intermittentes de la forge et que dans le silence monte, mêlée au grincement des limes, au retentissement régulier du marteau et au rhythme puissant de la mer, quelque complainte interminable que semble se chanter à lui-même chacun de ces solitaires si voisins les uns des autres. L'heure du repas vient-elle à sonner, tous sortent tranquillement, sans se parler beaucoup, sans que jamais sur-

tout éclatent les grossièretés bruyantes communes dans la plupart des réunions d'ouvriers. Leur dîner sous le pouce, ils vont s'appuyer à la balustrade qui, barrant la rue principale, domine la plage, et, là, ils mangent, en regardant le soleil s'enfoncer graduellement dans la mer. Par les belles soirées d'été, avant de s'endormir, ils vont encore jouir de la phosphorescence des vagues ou du ruissellement diamanté de la lune sur les flots. Cette perpétuelle contemplation donne le secret de leur caractère et du sourire lent, du regard profond qui, chez eux, prêtent aux visages les moins beaux un charme d'expression tout intime.

Tel est du moins le serrurier sédentaire dont les entrepreneurs qui font leur ronde à époques fixes viennent enlever le travail en échange d'un maigre salaire. Sa femme l'aide le plus souvent, elle prépare les pièces qui, habilement rassemblées, forment la serrure. Il y a aussi le limeur, qui s'en va de village en village raccommoder les outils de ses confrères. Celui-ci se distingue par des mœurs toutes différentes : c'est un nomade, il n'a, pour ainsi dire, pas de ménage. Ses enfans errent dans les rues sans surveillance, tandis qu'il bat la campagne avec leur mère. Ces petits vagabonds grossissent au bourg d'Ault la population peu recommandable des Quatre-Rues, faubourg assez mal famé où grouillent les gamins à demi nus, les pêcheuses de moules et de crevettes en haillons, tous les irréguliers du travail, tous les fainéans qui vivent du produit de la mer et, pendant la belle saison, de la charité des étrangers, coureurs de grèves, infirmes de profession, mendians. La partie industrieuse des habitans du bourg les regarde avec mépris et les redoute un peu. On recommande aux enfans de l'école de ne pas frayer avec ceux des Quatre-Rues; en épousant une fille des Quatre-Rues, tout ouvrier déroge. — A l'inconduite, à l'ivrognerie, les honnêtes gens trouvent cette excuse dédaigneuse : — Que voulez-vous? Il est des Quatre-Rues! — On hausse les épaules, et tout est dit.

L'atelier où allait travailler Jean désormais était malheureusement trop voisin des Quatre-Rues. Il n'en pouvait sortir sans rencontrer de mauvais sujets des deux sexes qui dévisageaient le nouvel apprenti en se demandant s'il serait ou non des leurs. Quelques-unes de ces figures suspectes contre lesquelles on l'avait prémuni n'étaient pas désagréables à regarder. Ainsi la première fois qu'il sortit de chez son patron, certaine fillette, blonde et rose, vêtue d'une chemise et d'une cotte trop courte, sans bas ni galoches, éclatante et superbe cependant sous la toison dorée qui lui tombait, inculte, jusqu'aux épaules, quitta en riant une troupe de vauriennes aussi déguenillées qu'elle-même, toutes maigres et tannées à faire

peur, celles-là, et s'avança vers lui avec un effronté dandinement des hanches. Les autres l'observaient, incrédules, et chuchotaient entres elles, attendant ce qu'elle allait faire.

— Tiens! dit la grande blonde, voilà le plus joli gars du bourg malgré ses airs de demoiselle! Laisse-moi t'embrasser, veux-tu?

Avant qu'il eût pu répondre ni se défendre, elle lui avait sauté au cou en l'embrassant aussi brutalement que si elle l'eût mordu; puis elle rassembla les loques de sa jupe dans ses deux mains, et, craignant sans doute d'être poursuivie, s'enfuit, rapide comme une flèche, en riant et en criant : — J'ai gagné! j'ai gagné! — Tandis que ses compagnes, qui apparemment avaient tenu le pari contre elle, la suivaient à toutes jambes, avec des exclamations moqueuses, indignées. — N'as-tu pas honte, Flore! — Et un torrent d'épithètes peu choisies à l'adresse de la Flore en question. Toutes ces petites diablesses se retournaient cependant pour narguer le pauvre apprenti qui était resté immobile, rouge comme braise et planté au milieu de a rue à suivre des yeux la bande agressive; celle-ci montait toujours la pente rapide de la falaise au sommet de laquelle elle finit par s'abattre comme un vol de mouettes. Ces vilaines filles riaient, dansaient, se battaient entre elles, se roulaient sur l'herbe et semblaient l'attendre; mais il pensait à tout autre chose qu'à les suivre : il était confus pour elles. Le dimanche suivant, lorsqu'il retourna au marais, après sa première semaine d'apprentissage, Jean parla de cette aventure à Désirée avec la plus sincère indignation : — Les monstres! s'écria-t-elle en fermant le poing. Est-ce que tu vas les voir tous les jours? Je voudrais tenir cette Flore, je l'étranglerais.

— Bah! pourquoi? Elle ne m'a pas fait grand mal après tout. C'est une petite malheureuse, une fille qui n'a jamais eu ni père ni mère et qui vit de sa pêche.

— Comment la connais-tu si bien? repartit vivement Désirée. Tu t'es donc amusé à parler d'elle avec d'autres?

— Ce sont les apprentis d'à côté qui me l'ont dit. Ils ne la croient pas si mauvaise fille qu'elle le paraît. Comment veux-tu qu'une pareille abandonnée sache se tenir convenablement? Personne ne lui a jamais rien appris, ce n'est pas sa faute.

— Ah! dit froidement Désirée, tu la défends?..

Et elle retira sa main de la sienne. Tout le reste du jour, elle se montra boudeuse comme il ne l'avait jamais vue.

Jean ne savait ce qu'il avait pu faire pour l'offenser, et elle ne comprenait pas elle-même comment, après avoir compté les jours, les heures jusqu'à sa venue pendant cette semaine, longue comme un mois entier, elle ne le revoyait que pour lui en vouloir. Ce fut

leur première querelle. Il est vrai qu'elle ne dura guère, et qu'aucune autre ne la suivit. Jean fut mieux reçu que jamais le dimanche suivant, et on ne parla plus de Flore. En réalité, la conduite de Jean ne donnait prise à aucune critique. Le patron qu'on lui avait choisi, un certain Hannequin, qui, étant le doyen de la serrurerie au bourg, se montrait rarement satisfait, comme c'est l'habitude des vieux, de ce qui se faisait « au jour d'aujourd'hui, » plaçait son nouvel apprenti bien au-dessus de ceux qui l'avaient précédé; Jean travaillait sans perdre une minute et de la bonne manière. — Le curé, dans ses tournées pastorales, s'arrêtait quelquefois pour causer par la fenêtre de l'atelier et il ne manquait jamais de faire au patron, qui n'avait garde de le contredire, l'éloge des bons senimens du petit Paday, plus grand que lui déjà de toute la tête, par parenthèse, et fort à proportion.

La pauvre Jeanne était heureuse pour la première fois de sa vie, heureuse en dépit des rigueurs du sort, heureuse par son fils, pleine de confiance, grâce à lui, dans l'avenir. Elle se trouvait bien seule depuis qu'il logeait chez le père Hannequin; mais Désirée avait soin de remplacer l'absent le mieux possible. Lorsque Jean venait voir sa mère, il rencontrait presque chaque fois dans la pauvre maison d'Honival Désirée Turpin aidant, avec une bonne volonté joyeuse qui le pénétrait d'attendrissement, à mille humbles travaux dont la Gendarme ne lui eût pas permis de s'occuper chez elle. Un jour vint où les soins de l'excellente fille furent plus utiles que jamais. Des maladies de toute sorte ravagèrent le marais vers la fin d'un hiver tiède et humide; Paday le père, qui ne manquait jamais d'amasser du guignon, comme il disait, fut très vite atteint, bien entendu; son tempérament fiévreux et les privations, le souci, l'excès d'efforts, le désignaient au fléau. Puis Jeanne tomba malade à son tour. En dépit des admonestations paternelles, Désirée ne les quittait pas, apportant avec elle tout ce qui pouvait leur être utile. Après l'avoir bien grondée, la Gendarme l'accompagnait toujours pour lui éviter de la peine; elle allait jusqu'à donner aux disparitions fréquentes et prolongées de Désirée des prétextes singulièrement plausibles dont le père Turpin était dupe, d'autant plus qu'il croyait cette sauvage incapable dans sa stupidité de la plus faible invention.

Jean pouvait être assuré que ses parens ne manquaient de rien; Désirée lui avait persuadé qu'il ne fallait pas interrompre ses journées de travail, sous prétexte que, commençant à gagner, il pourrait ainsi payer le médecin et les remèdes, mais ce n'était là qu'un stimulant à son énergie et à sa fierté; elle voulait surtout lui épargner la vue des progrès que faisait le mal. Jean se rendait compte

malgré tout du deuil qui le menaçait. Souvent, étranglé par les larmes, il s'éloignait brusquement du chevet de son père pour s'en aller dans quelque coin obscur donner un libre cours à son chagrin; mais partout où il cherchait à se cacher, Désirée savait le rejoindre comme l'ange même de la pitié et de l'espérance.

Rien ne peut sauver, hélas! ceux que le trépas a marqués de son doigt de glace! Du moins Paday devait-il mourir en bénissant son fils agenouillé auprès de lui; la pauvre Jeanne n'eut pas cette consolation. Elle languit plus longtemps, eut un semblant de convalescence, puis tout à coup, à l'improviste, la lueur vacillante que l'on croyait pouvoir ranimer s'éteignit. Jean, qui était retourné au bourg, fut averti en toute hâte. Il n'arriva pas assez vite cependant pour recevoir son dernier soupir. Déjà Désirée avait fermé les yeux de la morte; elle priait au pied du lit, devant deux cierges allumés, la Gendarme murmurant de sa voix rauque les répons en latin. Jean les écarta toutes deux et, avec une explosion de désespoir farouche, se jeta sur le corps de la douce et patiente créature à jamais endormie, après tant de labeurs dont il avait été l'objet. Cette fois, Désirée lui laissa verser toutes ses larmes. Quand il fut tombé dans cet accablement qui suit les grands coups, elle l'emmena, docile et comme anéanti, s'asseoir sur un petit banc à l'écart, derrière la maison.

— Allons, Jean, dit-elle, du courage!

— A quoi bon? répondit-il en se détournant. Qui donc m'en saurait gré maintenant? J'ai tout perdu...

— Est-ce que je ne te reste pas? fit Désirée d'un ton de tendre reproche; est-ce que je ne serai pas toujours là?..

Elle avait appuyé en parlant sa tête contre l'épaule de Jean, comme elle faisait autrefois. — Désirée depuis peu était devenue plus réservée : elle venait d'avoir seize ans. — Non, dit l'orphelin en secouant cette caresse d'un mouvement brusque, non, tu n'y seras pas toujours,... tu n'y seras même pas longtemps. Une fois mariée, tu auras bien d'autres idées en tête. Je ne compterai plus pour rien...

— Jean, repliqua Désirée, tu n'as pas à craindre cela. Si tu ne veux pas de moi pour femme, je ne me marierai jamais.

La joie soudaine qui se mêla en ce moment à l'immense douleur qu'il éprouvait ne peut se comparer qu'à celle du martyr, qui sur l'échafaud entrevoit le ciel ouvert; puis peu à peu la douleur s'apaisa comme vaincue, et violemment il attira Désirée sur sa poitrine gonflée de sanglots.

— Je t'aime, reprit Désirée. — Jean répéta : — Je t'aime. — Ce mot, qu'ils avaient prononcé si souvent, prenait un sens nouveau,

chacun d'eux avait en même temps donné son véritable nom à une affection si ancienne, dont jamais jusque-là ils n'avaient ni l'un ni l'autre cherché à démêler la nature, et ils se remirent à pleurer, ne sachant plus si c'était d'angoisses ou de délices. Désirée venait de faire connaître à Jean ce sentiment, si beau que les saintes Écritures l'ont consacré dans leur texte, cet amour qu'Isaac ressentit pour l'épouse de sa jeunesse, un amour tel qu'il tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avait causée.

V.

L'occasion se présenta vite pour la fiancée de Jean de tenir ses promesses. Étant connue pour l'une des filles les plus riches du pays, elle devait être très jeune demandée en mariage. Son père s'était promis de ne la donner que le plus tard possible; mais, certain parti, qui se présenta tout d'abord, lui parut si brillant, qu'il résolut de prendre en considération la démarche officieuse de M. le doyen. Ce digne prêtre, professant une égale estime pour les deux familles intéressées, s'était chargé en effet de tâter le terrain. Tout en soupant un soir avec sa fille : — Eh bien! commença Pierre Turpin, te voici donc une femme que l'on pense à courtiser, toi qui me faisais encore hier l'effet d'un petit enfant!

Désirée rougit jusqu'au blanc des yeux. Elle pensa que son père avait peut-être quelque soupçon de son engagement avec Jean. Celui-ci était venu la veille apporter le produit de sa chasse dans le marais. Le plus pauvre est chasseur de ce côté-là, et Jean prenait souvent pour prétexte à ses visites un cadeau de gibier toujours bien accueilli. Donc il était venu la veille et elle l'avait reconduit jusqu'au bourg. Son père les avait-il suivis à leur insu? avait-il surpris des conversations qui n'étaient point faites pour ses oreilles? La chose semblait pourtant peu probable en y réfléchissant; le marais est si plat, si dénué d'accidens et de feuillage qu'on y découvre la plus petite figure à une grande distance. Et puis comment admettre que Pierre Turpin se fût abaissé au métier d'espion?

La fille se reprocha d'avoir eu cette pensée, qu'elle résolut aussitôt d'expier par une entière franchise. Ce n'était pas difficile, car le père paraissait disposé à l'indulgence :

— Dis-moi, continua-t-il, serais-tu disposée à te marier?

— Cela dépend du mari que vous avez à m'offrir, répondit Désirée en souriant comme lui.

— Oh! si tu trouvais quelque chose à reprendre au parti en question, tu serais, ma foi, trop difficile. D'abord le jeune homme est riche...

— Ah!.. fit Désirée, dont le sourire s'effaça tout à coup.

— Autant que toi pour le moins et c'est ce qu'on aurait peine à trouver, ma fille, dans un rayon de plus de dix lieues. Il possède deux bonnes fermes, un moulin, et il héritera d'une tourbière que le père de sa défunte mère a sur ses terres aux environs d'Abbeville; c'est un fameux produit... Tu ne m'écoutes pas, reprit Turpin. Les jeunes filles se soucient peu de l'argent, elles ont tort. Ce n'est pas tout dans la vie, mais...

— Non, mon père, dit vivement Désirée, ce n'est pas tout, bien loin de là, et nous en avons assez, il me semble, pour nous passer de celui des autres.

— Celui des autres en s'y ajoutant ne sera pas de trop, pourvu qu'il soit bien acquis, et je te parle d'honnêtes gens, Désirée, de gens qui nous valent, ce qui n'est pas peu dire encore! Une chose qui te décidera mieux que tout le reste, c'est que le jeune homme a été élevé au collége comme un bourgeois. Il a de l'instruction et des manières.

— C'est trop, mon père, je serais toute gênée avec un si beau mari, étant ce que je suis.

— Toi gênée? Pourquoi donc? Tu auras l'air d'une dame, le jour où il te conviendra d'en être une. Mais quant à avoir un beau mari, oui, tu as raison, tu pourras t'en vanter! Je n'ai jamais vu de gaillard mieux campé sur ses jambes, avec des mains blanches, des moustaches, des cheveux pommadés, tout ce qui s'ensuit... et solide en outre, autant que gentil... Tu hausses les épaules? Les filles ne méprisent pourtant pas ces choses-là... Tu verras! Mais au fait, tu le connais déjà! Nous l'avons rencontré un dimanche au bourg avec son père, le gros Honfroy de Friaucourt, et je t'ai dit : — Ils sont cousus d'or, ces gens-là!

— Est-ce que je me rappelle! s'écria Désirée. Est-ce qu'on connaît un homme pour l'avoir aperçu une fois!

— Bah! vous aurez le temps de faire connaissance. Rien ne presse; on ne te demande pas de te décider aujourd'hui même!

Désirée s'était levée un peu pâle.

— Je ne me déciderai ni aujourd'hui ni plus tard, mon père, ou plutôt, je suis décidée depuis longtemps... J'ai choisi mon mari...

— Toi? balbutia le père Turpin en reculant sa chaise. Es-tu folle? Où donc aurais-tu fait ton choix? Personne ne vient ici à ma connaissance, personne!.. — A son tour, il se leva, blanc de colère et de crainte : — Car tu ne vas pas me dire, malheureuse, que tu es tombée assez bas pour...

— J'aime Jean Paday, interrompit Désirée avec audace. — Ja-

mais on ne lui avait parlé de ce ton dur et méprisant. Sa fierté se révoltait.

— Tu aimes ce meurt-de-faim! dit Turpin en se frottant les yeux comme pour s'éveiller d'un mauvais rêve, tu aimes le fils d'un misérable petit journalier...

— Mon grand-père n'était rien de plus.

— Elle me répond Jean Paday quand je lui parle d'Honoré Honfroy! se répétait à lui-même en bégayant le père Turpin, qui était retombé assis sur sa chaise comme si les jambes lui eussent manqué.

— Si quand vous aimiez ma défunte mère on vous avait parlé d'une autre fille, vous ne vous en seriez guère soucié, répliqua Désirée. Pensez à cela, mon père, reprit-elle d'une voix suppliante, tâchez de vous rappeler votre jeunesse...

Mais la jeunesse du père Turpin était loin, les quelques journées tardives et trop courtes qu'il avait données à l'amour disparaissaient noyées dans une longue vie toute de calculs sensés et quelquefois sordides.

— Tais-toi, interrompit-il hors de lui, jamais je ne prendrai mon parti de te voir descendre jusqu'à un méchant serrurier sans le sou...

— Sans le sou! Vous en revenez toujours là! Un homme peut avoir de pires défauts que la pauvreté. Avouez-le, mon père, vous n'en connaissez pas d'autres à Jean.

— Je ne lui en connais pas d'autres, rugit le père Turpin, quand il est venu dans ma maison comme un voleur pour me prendre ma fille, quand il a comme un lâche abusé de ma confiance! Sot que j'étais de le traiter en homme d'honneur et de croire que tu avais le respect de toi-même, le respect du nom que tu portes, un nom sans tache jusqu'ici!.. Toute sa conduite est infâme, entends-tu, et la tienne ne vaut pas mieux. Il ne remettra jamais le pied ici, et tu épouseras qui je voudrai!

En parlant ainsi, Turpin saisit un verre sur la table et d'un geste violent le brisa, comme il comptait briser la volonté de sa fille.

Celle-ci l'écoutait, consternée. C'était la première fois qu'elle le voyait s'abandonner à un pareil emportement, se montrer injuste et brutal, lui jeter les injures et les menaces au visage.

— Si, aimant Jean Paday, j'épousais Honoré Honfroy, je serais infâme comme vous le dites, répondit-elle, grave et navrée. Jusqu'ici je n'ai eu aucun tort, Jean n'en a pas eu non plus, et nous continuerons l'un et l'autre à bien agir. Il ne remettra plus le pied ici, puisque vous le défendez, je veux vous obéir en tout, sauf pour le mariage... à cela je résisterai toujours, c'est mon droit.

— Et tu te trouveras malheureuse, dit le père Turpin avec une pitié ironique, nous aurons des plaintes, des gémissemens jour et nuit...

— Est-ce que vous ne me connaissez plus, mon père? Je ne me trouverai jamais malheureuse auprès de vous, et si vous entendez une plainte sortir de ma bouche, je consens à devenir Mme Honfroy.

Elle le défiait d'un vaillant sourire.

— Mais tu t'arrangeras pour rencontrer en cachette ce polisson?

— Quand vous ne voulez pas qu'il vienne chez vous? Allons, me croyez vous donc fourbe et menteuse? Je le serais devenue bien vite. Non, Jean n'entendra plus parler de moi qu'une fois, en apprenant que vous lui fermez la maison.

— Je le lui apprendrai bien moi-même!

— Vous ne ferez pas cela, dit Désirée, vous ne voudrez pas l'humilier, en même temps que vous lui causerez un grand chagrin! Si vous lui parliez, ce serait rudement, vous ne pourriez pas rester maître de vous. Et puis je ne me soucie pas de paraître obéir par force; vous devez comprendre cela, mon père. Ce sera moi qui ferai connaître votre volonté à Jean, et il s'y soumettra, comme je m'y soumets.

— Mais tu n'épouseras pas Honoré Honfroy, tu y es bien décidée, même quand ton père t'en prie? dit Turpin essayant un peu tard de la persuasion.

— Ni lui ni un autre, jamais! Vous ne savez pas ce que vous me demandez. Ce serait mon malheur.

— Tiens! s'écria le vieillard en sortant brusquement et en faisant retomber la porte derrière lui avec fracas, j'aime mieux m'en aller, tu me rendrais fou avec tes entêtemens et ta tranquillité!

Pendant des semaines, Pierre Turpin s'arma de rigueur, ne parlant à sa fille que lorsqu'il y était forcé, lui marquant son mécontentement en toute occasion, et l'observant néanmoins avec une inquiétude mêlée de vague remords. Elle était pour sa part, comme toujours, d'humeur douce et sereine; il eût été impossible de démêler le moindre changement dans ses allures. Enjouée, diligente, attentive au ménage, elle semblait ne cacher dans son cœur ni secrets ni chagrins d'aucune sorte. Parfois le père Turpin en venait à croire que la soumission qu'elle avait promise ne lui coûtait guère, qu'elle ne pensait plus à Jean. Elle n'avait point d'autre pensée au contraire; on peut dire qu'elle était avec lui plus que jamais en esprit depuis qu'il lui avait été interdit de le voir. Le matin son premier regard se portait vers la falaise lointaine que surmontait l'atelier des Hannequin. Elle savait qu'à cette même heure Jean regardait du côté du marais, et leurs cœurs se rejoignaient en route.

Dans le courant de la journée, quand elle laissait tomber son ouvrage pour rester immobile, perdue dans une méditation vague, la Gendarme se disait en grommelant : — La voilà encore partie!.. — Un jour elle n'y tint plus, et, interpellant son maître à brûle-pourpoint : — Vous ne voyez donc pas ce qui se passe? dit-elle avec un accent de reproche terrible.

— Eh! que se passe-t-il donc? demanda Turpin. — Le désir de la faire parler des faits et gestes de Désirée, qu'elle pouvait surveiller plus constamment que lui, le dévorait depuis longtemps, mais toujours il était retenu par une sorte de mauvaise honte.

— Elle ne dort pas, je vois sa lumière briller quelquefois jusqu'au milieu de la nuit, elle pleure...

— Ma fille pleure! C'est impossible... Je ne m'en suis jamais aperçu.

— Bien d'autres choses, ma foi, vous ont échappé! Pour ne parler que de ses amours avec Jean Paday...

— Dont tu m'aurais instruit, si tu avais fait ton devoir, vieille!

— Pourquoi? pour que vous la fassiez souffrir plus tôt, elle, mon enfant? Ne comptez pas sur moi pour la garder, Pierre Turpin. Elle me commanderait aujourd'hui d'aller lui chercher son galant que j'irais, aussi vrai que j'existe...

— Mais elle ne te commandera rien de pareil, dit Turpin avec une satisfaction hautaine.

— Oui, sang-Dieu, j'irais le chercher, répéta la Gendarme comme si elle n'eût rien entendu de ces derniers mots, j'irais, quand vous devriez me chasser ensuite.

— Tu es folle, dit Turpin en lui frappant sur l'épaule. Te chasser, toi, après quarante ans?..

— Je vous crois capable de tout depuis que je vous ai vu si dur avec votre propre sang. Vous la tuerez...

— Quelle sottise! Elle est toujours la même!

— Elle sera la même jusqu'au bout, elle a du courage et elle est fière, c'est votre fille; mais un jour vous pleurerez, vous aussi, dit la grande Cayeusaine d'un ton prophétique en secouant sa main osseuse.

Le père Turpin était resté songeur. — Ainsi, reprit-il au bout d'une minute, tu prétends que tu l'as vue pleurer?..

— Plus d'une fois!

Il passa rapidement un doigt sur ses yeux comme pour en chasser lui-même quelque humidité insolite.

— Ma fille serait malheureuse?.. malheureuse par ma faute?.. Non! — Et il frappa du pied pour s'affermir contre lui-même. Non! par sa faute à elle... à elle seule! Dût-elle souffrir, je tiendrai bon, vous le verrez bien!

Cependant les paroles de la Gendarme restaient gravées dans sa mémoire et le troublaient. C'était vrai, Désirée avait les yeux rouges parfois,... mais comme elle savait dissimuler... quelle énergie tenace !

Il l'en estimait davantage et répétait après la Gendarme : — Elle est bien ma fille,... un vrai rocher...

Désirée se désolait beaucoup moins du reste qu'on ne pouvait le supposer autour d'elle. Les grands cœurs ont foi en eux-mêmes et dans les autres ; elle se savait incapable de changer, elle croyait son amant fidèle et patient, elle n'avait pu se résigner d'un coup à douter de la droiture, de la générosité de son père : — Le cher homme s'est emporté une fois, pensait-elle, et maintenant il s'obstine, mais il redeviendra ce qu'il était, si nous savons attendre. — Elle attendait donc, triste sans doute, mais résignée, confiante surtout.

L'événement lui donna raison. Assez longtemps encore ce despote prit un cruel plaisir à éprouver l'autorité qu'il avait sur sa fille, c'était une compensation du moins à la honte qu'il éprouvait de se sentir faiblir ; puis un soir, alors que Désirée se demandait s'il resterait encore bien des jours silencieux et sévère avec elle, le père Turpin s'en alla heurter à la vitre de l'atelier où travaillait Jean. — Sors, grommela-t-il, j'ai à te parler.

Le jeune homme obéit avec un mélange d'empressement et de crainte, s'attendant à quelque scène pénible. Sans rien dire d'abord, Turpin marcha droit devant lui, jusqu'au sommet désert de la falaise, les bras croisés derrière le dos, l'air soucieux ; Jean le suivait tel qu'un condamné que l'on mène au supplice. Il ne l'avait pas vu depuis l'explication dont l'avait informé Désirée.

— Comme te voilà maigre et jaune ! fit tout à coup le père Turpin en se tournant vers lui d'un air railleur. Bientôt on ne pourra plus dire que tu es un joli garçon. As-tu donc été malade?

— Non, monsieur Turpin, répondit Jean. — Il était changé en effet. Le chagrin avait agi sur lui plus visiblement que sur Désirée ; il avait moins de force morale et depuis longtemps était sans espérance, ne travaillant plus, au dire du vieux Hannequin, comme si le but eût manqué désormais à ses efforts.

Tous deux se turent, les yeux fixés sur l'horizon. Le soleil couchant y allumait un incendie ; lentement son globe rouge s'abaissait derrière le rideau de nuages qu'il teignait d'incarnat, pour reparaître ensuite à demi, se dérober de nouveau, rayer de flammes violentes le ciel, puis la mer, et s'abîmer enfin dans le sein de celle-ci, qui un instant ne fut qu'une nappe de feu.

— Il fera beau demain, remarqua le père Turpin d'un air dégagé.

— Oui, répondit Jean, toujours sur la défensive, comme s'il se

fût trouvé en face des feintes d'une bête féroce prête à s'élancer.

— Ah ça, dit le père Turpin ramenant ses bras sur sa poitrine et toisant le jeune homme de la tête aux pieds, tu te permets donc de vouloir épouser ma fille?

— Jamais je n'ai dit cela, jamais je n'ai seulement osé le penser, s'écria le pauvre diable éperdu.

Sa confusion ne déplut pas au maître du Corps-de-Garde. — Au moins, pensa-t-il, ce malheureux comprend la distance qui le sépare de Désirée.

— Tu prétends l'aimer, continua-t-il, c'est la même chose que de vouloir l'épouser, puisqu'elle t'aime aussi. Les honnêtes gens qui s'aiment se marient.

— Monsieur Turpin, dit Jean d'une voix défaillante, ne vous moquez pas de moi! J'ai toujours compris que je n'étais point le gendre qu'il fallait à un homme riche comme vous. Si j'aime Désirée, c'est malgré moi, et je saurai me taire; elle n'entendra plus parler de ma folie, je quitterai le pays, puisque vous l'exigez...

— Pour l'affliger encore davantage, dit Pierre Turpin toujours goguenard, mais quelque peu attendri au fond. Tu ferais là de jolie besogne! A quoi remédierait ton départ? La sotte te trouverait d'autant plus de qualités que tu serais absent... On connaît cela! Sans doute tu n'es pas le mari que j'aurais choisi pour Désirée, je te déclare même franchement que je lui trouve mauvais goût, et que si elle m'avait consulté autrefois, si je pouvais seulement aujourd'hui l'empêcher de penser à toi... Mais ne parlons pas de ce qui est impossible. Je dis donc que tu n'es pas digne de Désirée...

— Personne n'est digne d'elle, interrompit Jean avec vivacité.

— Bien parlé, mon gars, mais écoute : chacun de nous peut gagner sa part de paradis. Je ne suis pas plus fier que le bon Dieu...

— Monsieur Turpin! Qu'est-ce que vous me dites là?.. est-ce que vraiment vous consentiriez?..

— Je dis qu'il dépend de toi de mériter ton bonheur, fit le père avec un mélange curieux de sévérité, d'émotion et de secret dépit, comme si une puissance plus forte que sa volonté lui eût dicté cette réponse. Prouve-moi que tu es un garçon rangé, un bon travailleur... je ne me contenterai pas d'une année d'épreuve, ni de deux, entends-tu bien? Il me faudra être sûr de toi comme je le suis de moi-même...

— Oh! rien ne me sera impossible, s'écria Jean à demi fou de joie. Que faut-il que je fasse?..

— Rien de bien malin. Tu es serrurier. Sois habile et laborieux dans cette partie-là. Tu me diras peut-être que c'est inutile,

si tu dois devenir cultivateur? Mauvaise raison! Quand on réussit sur un point, on est capable de réussir sur un autre. Si tu travailles convenablement le fer, tu travailleras de même la terre, si tu épargnes ton salaire d'ouvrier, tu ne gaspilleras pas ton bien quand tu seras propriétaire. D'ailleurs je t'avertis que tant que je vivrai, et je suis encore vert, Dieu merci, il n'y aura pas d'autre maître au Corps-de-Garde que Pierre Turpin. Fais ton chemin comme tu l'as commencé, montre que tu es capable de te suffire à toi-même. Que je sache bien à qui je donnerai ma fille, quand je te dirai enfin : — Elle est ta femme! — Tu as le temps, blanc-bec! Je ne me suis marié qu'à cinquante ans, tel que tu me vois.

Turpin se mit à rire devant la mine allongée du pauvre Jean. — Allons! rassure-toi, on ne te laissera pas languir jusqu'à cet âge-là; mais vous marier dès à présent, cela n'aurait pas le sens commun, un méchant gars qui n'a seulement pas tiré au sort! Il faudra voir si tu seras bon soldat! A ton retour du service, que diable... Qu'est-ce qui te prend? Tu as l'air de ne pas savoir si tu dois te réjouir!

— Je suis trop heureux, monsieur Turpin, et maintenant vous me permettrez de voir Désirée?...

— Parbleu! puisque vous êtes d'accord... Avec ma permission, cette fois!

Jean faillit tomber aux genoux du père Turpin, et celui-ci dut s'avouer à lui-même qu'il avait, depuis qu'il était parvenu à dominer son orgueil et sa cupidité, l'âme bien plus légère. Il ne voulut point cependant revenir lui-même sur ce qu'il avait dit à Désirée, se refusant ainsi par un reste d'obstination le plaisir de lui raconter son entrevue avec Jean. Ce fut le jeune homme qui le lendemain, dès le lever du jour, apporta la bonne nouvelle à sa fiancée. Elle ne parut pas trop surprise. — Pauvre père! dit-elle, j'étais bien sûre qu'il m'aimait! Comme je vais l'embrasser!

— Embrasse-moi d'abord, s'écria Jean, — et elle ne se le fit pas demander deux fois; — tâche surtout, ajouta-t-il, que ton père nous marie plus tôt qu'il ne l'a dit.

— Oh! quant à cela, répliqua Désirée, il a grandement raison de vouloir attendre. Nous sommes trop jeunes, toi surtout. Que nous importe, puisque nous nous verrons autant que nous voudrons et que nous serons sûrs de l'avenir?

— Je ne peux pas être tout à fait de ton avis, soupira le jeune homme. S'il avait seulement fixé le terme...

— Ne le pressons pas trop. Il a été si bon déjà!

— Sans doute, pourtant...

— A quoi penses-tu? interrompit tout à coup Désirée en repous-

sant de la main sa tête frisée pour le regarder gaîment, droit dans les yeux. Tu n'as pas l'air bien satisfait? Que vous faut-il de plus, monsieur l'ambitieux?...

— Je pense, balbutia Jean, qui ne voulait évidemment dire qu'une partie de sa pensée, quelle joie ce serait pour ma pauvre mère si elle était encore de ce monde...

— Eh bien! interrompit encore Désirée d'un ton presque sévère, qu'as-tu fait de ta religion? Est-ce que la chère femme ne nous voit pas d'où elle est? Crois-tu qu'on soit moins content au ciel que sur la terre?

Jean venait de la quitter pour retourner à sa besogne; c'était le matin, un beau matin de printemps. Elle continuait d'errer à travers le marais, qu'embellissait une magnifique explosion de vie. Des myriades d'insectes diaprés, étincelans, pullulaient dans chaque rayon de soleil; on les voyait monter et descendre parmi les vapeurs roses. Rien ne saurait rendre la beauté de ces tons humides des contrées marécageuses à pareille heure et en pareille saison; un peintre eût voulu les saisir pour rendre l'aurore. L'hépatique fleurissait partout au bord des mares; une musique étrange : cris grêles et tremblotans, bourdonnemens joyeux, soupirs et chansons mêlés en cadence se dégageaient de la forêt de roseaux toute grouillante de nids. Les yeux et les oreilles de Désirée étaient accoutumés à ces bruits, à ce spectacle, elle en savait le sens secret, et de longs entretiens s'engageaient souvent entre ce rêve confus de toutes choses et sa propre pensée.

— Que je suis heureuse! murmura-t-elle soudain. — Et sa voix frémissante se perdit dans le grand chœur d'allégresse qui s'élevait des différens points du marais, où chaque être vivant célébrait ses amours, ses noces ou les fêtes plus douces encore de la maternité.

Le père Turpin cependant venait à sa rencontre. Elle résolut de ne pas lui adresser de remercîmens qui l'eussent embarrassé, irrité peut-être, en lui rappelant qu'il avait dû céder. Sans rien dire, elle prit sa main calleuse et la porta précipitamment à ses lèvres avec une telle effusion de tendresse, de reconnaissance et de joie, que le bonhomme se sentit aussi triomphant pour le moins que s'il avait eu le dernier mot de leur querelle, que s'il eût conduit à l'autel selon ses vœux la riche épousée du bel Honoré Honfroy de Friaucourt.

Th. Bentzon.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'ASIE CENTRALE

ET

LE RÉVEIL DE LA QUESTION D'ORIENT

I. *Clouds in the East : travels and adventures on the Perso-Turkoman frontier*, by Valentine Baker. London 1876; Chatto and Windus. — II. *The Roof of the World, being the narrative of a journey over the high plateau of Tibet, to the Russian frontier and the Oxus sources on Pamir*, by lieutenant-colonel T. E. Gordon. Edinburg 1876; Edmonston and Douglas. — III. *Turkistan : Notes of a journey in Russian Turkistan, Khokand, Bukhara and Kuldja*, by Eugène Schuyler. London 1876; Sampson Low.

C'est en vain que de sages conseillers essaient d'arrêter les conquérans dans la voie des agrandissemens : leurs remontrances, comme celles de Cynéas, sont éternellement destinées à demeurer infructueuses. Les conquérans, hommes ou peuples, sont des instrumens dans la main de Dieu, qui se sert d'eux pour mettre en contact des races séparées par la langue, les mœurs et la religion, pour renverser les barrières humaines à l'aide desquelles les nations essaient de s'isoler, et pour renouveler ainsi la face du monde. A un certain moment de la vie des nations, il semble qu'une secrète et irrésistible force d'expansion les entraîne en dehors de leurs frontières et les jette sur leurs voisins; comme chaque pas en avant crée un nouveau voisinage, de nouvelles inimitiés et de nouveaux sujets d'appréhensions, la nation conquérante, à la poursuite d'une sécurité qu'elle n'atteindra jamais, continue à s'étendre par une succession d'agrandissemens, jusqu'à ce qu'elle se trouve en face d'un autre flot humain assez fort pour l'arrêter.

C'est ainsi que Rome et Carthage, étendant, chacune de son côté, leur domination sur des peuples d'une civilisation inférieure ou

frappée de décadence, se rencontrèrent en Sicile, et, ne voulant s'arrêter ni l'une ni l'autre, engagèrent cette lutte mémorable, dont le dénoûment assura l'empire du monde aux Romains, désormais sans rivaux. C'est ainsi que, de nos jours, l'Angleterre et la Russie, obéissant toutes les deux à des nécessités du même ordre, et contraintes d'assujettir à leur domination des voisins turbulens et inquiets, ont, par des annexions successives, étendu si loin leur empire, qu'elles sont sur le point de se rencontrer au cœur même de l'Asie. Elles sont déjà assez rapprochées l'une de l'autre pour que le choc de ces deux puissances européennes soit la préoccupation dominante des populations asiatiques. Ce n'est point sans dessein que nous venons de rappeler à ce propos les noms de Rome et de Carthage. En effet, la lutte, si elle s'engage, mettra aux prises, comme autrefois en Sicile, deux systèmes et deux politiques. Puissance maritime et commerciale, l'Angleterre, comme Carthage, laisse volontiers aux populations leurs institutions politiques et religieuses et même leur autonomie; elle s'assure la disposition de leurs forces militaires et le monopole de leur commerce : elle n'essaie ni de coloniser, ni de s'assimiler l'Asie. Les Russes procèdent, comme les Romains, par voie d'absorption successive : ils s'établissent fortement au sein des populations vaincues, ils les désarment et les plient à leurs lois; pour leurs voisins, l'alliance russe, justement redoutée et impossible à refuser, est toujours le présage d'une servitude prochaine.

La proie que poursuivent l'Angleterre et la Russie, c'est le commerce de ces heureuses contrées qui, de temps immémorial, ont été réputées les plus riches du monde, où les fleuves roulent de l'or, où les montagnes recèlent des pierres précieuses, où la nature a réuni ses productions les plus variées, le thé, les épices et la soie, où se fabriquent ces tissus d'une finesse et d'une beauté incomparables que tout l'art de l'Europe est impuissant à égaler. Depuis les croisades, l'Europe, qui s'ignorait elle-même, connaît et répète les noms de Samarcande, Kharizm, Boukhara, Khokand, Balkh et Kashgar. Les contes arabes et persans dont notre enfance est bercée abondent en tableaux de la richesse et de la magnificence de ces villes fameuses. Cet éclat, aujourd'hui disparu, était un éclat d'emprunt; malgré la fertilité de leur territoire, ces villes célèbres devaient la splendeur qu'attestent les récits des écrivains et des voyageurs arabes, et dont témoignent les ruines accumulées dans leur enceinte, à leur situation sur la route des caravanes qui venaient y échanger contre les produits de l'Occident les merveilles de la culture et de l'industrie chinoises. Aucune guerre, aucune révolution n'a pu interrompre ces relations commerciales, aussi anciennes que le monde. Vingt fois des conquérans barbares, entraînant à leur

suite des hordes fanatisées, ont promené dans l'Asie centrale, dans la Chine et dans l'Inde la dévastation et la mort; dès que le bruit des armes cessait de retentir, les caravanes reprenaient la route accoutumée, comme on voit au lendemain de la tempête les oiseaux de mer voltiger de nouveau à la surface des vagues apaisées. La puissance qui, reprenant l'œuvre d'Alexandre le Grand, pacifiera l'Asie centrale et y assurera la sécurité des routes commerciales verra se rouvrir à son profit une source de richesse plus abondante et plus certaine que les mines du Mexique et du Pérou.

Avant d'étudier les intérêts et les forces des deux rivaux, il convient de faire connaître le champ-clos où s'engagera la lutte.

Du point où la chaîne de l'Oural commence à s'abaisser, pour descendre graduellement vers la mer Caspienne, part une autre chaîne de montagnes beaucoup plus hautes qui traverse l'Asie dans toute sa largeur et vient finir à l'Océan-Pacifique. C'est l'Altaï, dont les pics les plus élevés atteignent la région des neiges éternelles : les fleuves qui en descendent vont se perdre dans l'Océan-Glacial ou dans la mer du Kamtchatka. L'immense région située au nord de l'Altaï est soumise tout entière, sous le nom de Sibérie, à la domination russe. Parallèlement à l'Altaï court une autre chaîne de montagnes qui part du golfe Persique sous le nom d'Hindou-Koush, prend le nom d'Himalaya quand elle atteint l'élévation des neiges éternelles, et vient finir à la presqu'île de Malacca et à la mer de Chine. Toutes les contrées situées au sud de cette seconde chaîne sont soumises à l'autorité ou à la suprématie de l'Angleterre. Entre les deux chaînes de l'Altaï et de l'Himalaya s'étend l'Asie centrale, c'est-à-dire la Perse, le Turkestan et l'empire chinois, si justement nommé par ses habitans l'Empire du Milieu; mais l'Asie centrale est elle-même divisée en deux régions distinctes. Des plus hauts sommets de l'Himalaya, des vallées de moins en moins élevées descendent vers le nord comme les gradins d'un escalier gigantesque; puis, à partir des plateaux d'Alaï et de Kashgar, le terrain se relève et, par une succession d'autres vallées, remonte graduellement jusqu'aux sommets de l'Altaï. La chaîne centrale à laquelle toutes ces vallées se rattachent prend au sud divers noms : au nord, elle a reçu des Chinois, auxquels elle sert de limite, le nom de Tien-shan ou Huen-shan. Au milieu de cette chaîne s'élève, comme un pilier colossal, un pic isolé, le Tagharma, dont le sommet atteint la hauteur de 7,600 mètres et qui semble soutenir le *toit du monde*. Le ciel prend en effet, aux yeux des populations de ces vallées, dont l'horizon est partout fermé par les montagnes, l'apparence d'un toit appuyé sur les cimes neigeuses, et ils en ont donné le nom à leur pays. Des eaux qui descendent de ces cimes, les unes courent vers l'ouest, et vont se jeter dans le lac d'Aral ou se perdre dans le

Désert-Salé qui entoure la Perse d'une ceinture de sables; les autres, courant vers l'est, vont former les grands fleuves de la Chine, ou aboutissent à des marais au milieu du désert de Gobi, cette immense mer de sables, où les vents soulèvent et promènent sans cesse des dunes gigantesques qui renversent et engloutissent tout sur leur passage. Ces cours d'eau présentent tous la même particularité : presque à sec l'hiver, lorsque l'intensité du froid a fermé les sources qui les alimentent, ils roulent un volume d'eau considérable dès que l'été fait fondre les neiges dans les glaciers. Aussi les caravanes qui veulent passer d'un versant sur l'autre préfèrent-elles la saison d'hiver malgré sa rigueur, parce que les yaks et les moutons qui leur servent de bêtes de somme traversent aisément, sur la glace, les rivières que l'abondance et la rapidité de leurs eaux rendent presque infranchissables pendant l'été. Un autre trait commun à tous les fleuves de l'Asie centrale, c'est que leur volume diminue à mesure qu'ils s'éloignent de leur source, par suite des dérivations qui sont pratiquées pour arroser les terres cultivables. Les deux versans de la chaîne centrale, celui qui regarde la Perse comme celui qui regarde la Chine, sont occupés par des tribus de races et d'origines diverses, mais qui peuvent se ramener à deux types principaux, séparés par la nature de leurs occupations bien plus que par des traits distinctifs. Dans les régions élevées se tiennent les Kara-Kirghiz, qui l'été conduisent leurs troupeaux paître sur les hauteurs, et les ramènent l'hiver autour de leurs villages, dans les vallées les mieux abritées. Le pied des montagnes et la plaine jusqu'à la limite des sables, partout où un cours d'eau permet l'irrigation, sont habités par des tribus de race turque, adonnées à l'agriculture et à l'industrie, lorsque la turbulence de leurs voisins ne les contraint pas à reprendre la vie de maraude et d'aventures. Ces tribus parlent divers dialectes de la langue turque; mais toutes comprennent et parlent le persan. Depuis Abbas le Grand et Nadir-Shah, qui soumirent, tous les deux, à leur domination la presque totalité du Turkestan, la langue persane est demeurée la langue des affaires, et comme un lien commun entre toutes les populations de l'Asie centrale.

Le terrain ainsi reconnu, voyons, en commençant par le versant chinois, quels événemens s'y accomplissent ou s'y préparent.

I.

Toutes les populations du Turkestan professent l'islamisme, mais elles appartiennent, comme les Turcs et les Arabes, à la secte des sunnites, qui considèrent les chiites, ou sectateurs d'Ali, comme des hérétiques, et les détestent presque à l'égal des infidèles. Les Per-

sans, on le sait, sont chiites, et c'est l'inimitié entre les deux sectes musulmanes qui a toujours rendu précaire et de peu de durée la domination de la Perse sur le Turkestan. Nadir-Shah, après l'avoir rétablie, au milieu du XVIIIe siècle, par d'éclatantes victoires, essaya vainement de la consolider. Ce grand homme rêva un moment de réconcilier les deux principales sectes de l'islamisme, en leur faisant adopter, comme moyen terme, la doctrine de Djafar, l'un des douze imans successeurs d'Ali, celle qui s'éloigne le moins de l'enseignement sunnite. Il demanda même au sultan l'autorisation de faire élever à la Mecque, à côté des quatre autels où viennent prier les pèlerins des quatre rites orthodoxes, un cinquième autel qui aurait été celui des Djafariens. La Porte refusa pour ne pas servir les desseins d'un ennemi dont elle avait éprouvé la puissance, et pour ne pas se dessaisir d'un moyen d'influence dans les affaires de l'Asie centrale, où sa suprématie religieuse était acceptée par tous les sunnites. Les faibles successeurs de Nadir-Shah ne surent conserver aucune de ses conquêtes : toutes les tribus du Turkestan reprirent leur indépendance, et recommencèrent à s'épuiser par des luttes acharnées.

Cet état de choses ne pouvait manquer d'attirer l'attention des Chinois, parce que toutes les caravanes qui partent de la Chine à destination de l'Inde, de la Perse et de la Russie doivent franchir sur quelque point la chaîne centrale, dont les tribus turques détiennent toutes les passes. L'empereur Khian-loung, dont le règne, de 1736 à 1795, ne fut qu'une suite de conquêtes, n'eut pas plus tôt dompté la révolte des tribus mongoles, soulevées en 1755 contre son autorité par Dawadgi, qu'il entreprit de soumettre tous les états mahométans voisins de la Mongolie. Ce fut l'œuvre de trois années : Khuldja, Aksou, Kashgar, Yarkand, tombèrent successivement au pouvoir des Chinois. Le sultan de Badakshan, c'est-à-dire de la contrée arrosée par le cours supérieur de l'Oxus et placée par conséquent sur le versant persan, dut se reconnaître tributaire de la Chine et livrer les princes de Kashgar et de Yarkand, qui avaient cherché un refuge dans ses états. La terreur et la consternation se répandirent jusqu'en Perse. En avril 1760, Khian-loung célébra, par une entrée triomphale à Pékin, les succès des armées chinoises. Pour assurer la soumission des populations vaincues, il en déplaça une partie et il établit au milieu d'elles des familles chinoises. Il transporta ainsi une partie de la population du Kashgar, sous le nom de Tarantchis, au-delà de la chaîne du Tien-shan, sur le cours supérieur de l'Ili, où il établit également en 1770 les Torgoutes, tribus cosaques qui quittèrent les bords du Volga pour venir se replacer sous l'autorité chinoise. En 1775, Khian-loung compléta son œuvre en entreprenant de soumettre ou plutôt d'exterminer

les populations musulmanes établies dans les vallées inférieures de l'Himalaya, et en réduisant à l'état de vassalité le Cachemir, le Thibet et les divers états de la Birmanie.

La domination chinoise eut pour résultat d'introduire dans le Turkestan oriental une agriculture plus avancée, certaines industries, un degré de civilisation supérieur, et de développer les ressources naturelles du pays. Sous les successeurs de Khian-loung, princes amollis par le luxe et les plaisirs, l'administration chinoise se relâcha de sa sévérité et de sa vigilance : l'islamisme releva peu à peu la tête et reprit silencieusement, au pied de l'Himalaya, son travail de propagande aux dépens du bouddhisme, qui est aux yeux des musulmans une coupable idolâtrie. A partir de 1840, une sourde fermentation sembla s'emparer de toutes les populations mahométanes de l'Asie centrale. Un prince animé d'un sombre fanatisme, Nasrullah, venait de s'asseoir sur le trône de Boukhara, et, dans cette ville sanctifiée par les tombeaux de docteurs vénérés, il avait rétabli et assuré par des supplices l'observation des préceptes les plus rigoureux du Coran. Les pèlerins, qui viennent chaque année par milliers visiter les saints tombeaux, retournaient dans leur pays, exaltés par les prédications ardentes qu'ils avaient entendues, et réchauffaient à leur tour le zèle religieux de leurs compatriotes. L'attitude menaçante de la Russie vis-à-vis de la Porte en 1853 et l'explosion de la guerre de Crimée vinrent ajouter à cette fermentation des populations asiatiques. Ce n'était pas au souverain de Constantinople, c'était au commandeur des croyans, c'était à la foi musulmane que la guerre était déclarée : ces périls de la foi naissaient de l'oubli où étaient tombés les préceptes du Coran et de la coupable faiblesse avec laquelle les croyans acceptaient le joug des infidèles et des idolâtres. Avec le fanatisme religieux se réveillaient, par une connexité naturelle, le désir et le besoin de l'indépendance. L'affaiblissement de l'empire chinois, abaissé et humilié par les victoires des Européens, déchiré et ravagé par la révolte des Taïpings, semblait annoncer l'heure marquée par la Providence pour l'affranchissement des enfans du prophète.

L'explosion ne se fit pas attendre. Dans les premiers jours de 1856, les populations musulmanes établies au pied des montagnes du Thibet, à l'extrémité de la province d'Yunnan, la plus occidentale de la Chine méridionale, levèrent l'étendard de la révolte. Un plein succès couronna leurs efforts : la presque totalité de l'Yunnan et de la province voisine, le Sé-tchuen, fut arrachée à la domination chinoise. Les Panthaïs, c'est le nom que prenaient ces insurgés, devenus maîtres de l'importante position de Momien, y installèrent un de leurs chefs avec le titre de sultan. Il a fallu près de dix-sept années à la Chine pour replacer l'Yunnan sous son autorité.

Les victoires des Panthaïs déterminèrent le soulèvement d'une autre population chinoise, convertie à l'islamisme, les Dunganis, établis au nord du grand désert et au sud de la Mongolie. En 1862, deux mollahs commencèrent à prêcher la guerre sainte, et, à la tête de quelques centaines de partisans, attaquèrent et prirent la petite ville de Tazgi. Ce fut le point de départ d'une insurrection générale qui embrassa bientôt les deux provinces de Hansu et de Chen-si. La ville d'Amritsi, centre d'un commerce considérable, fut prise d'assaut et saccagée; 130,000 Chinois et Mandchoux y furent passés au fil de l'épée; les immenses bazars et les dépôts de thé que la ville renfermait furent livrés aux flammes. L'insurrection avait également gagné le gouvernement de Khuldja, qui confine à la Sibérie, et où les autorités chinoises avaient découvert, dès 1860, des complots musulmans. Toutes les villes de cette province tombèrent successivement au pouvoir des musulmans, à l'exception de Khuldja, où le gouverneur général chinois s'était renfermé avec 8,000 Mandchoux. Les Dunganis et les Tarantchis se réunirent pour l'assiéger. La ville fut prise d'assaut et la population chinoise massacrée; la garnison mandchoue, réfugiée dans la citadelle, s'y défendit obstinément; lorsqu'elle eut épuisé ses vivres et perdu tout espoir d'être secourue, elle fit sauter la place et s'ensevelit sous les ruines. D'une cité florissante de plus de 30,000 âmes, il ne resta que des décombres. Les Chinois exterminés ou expulsés, la discorde se mit entre les musulmans : les Tarantchis, originaires du Kashgar, établis dans le pays par Khian-loung et adonnés à l'agriculture, voulurent demeurer maîtres de la province, et une lutte s'engagea entre eux et les chefs des Dunganis. Cette lutte se continua avec des fortunes diverses jusqu'en 1870; un corps d'armée russe pénétra alors dans la province, battit successivement tous les prétendans et occupa le pays militairement. En même temps, le gouvernement russe fit savoir à Pékin qu'il était prêt à remettre la province à un commandant chinois, si la cour céleste y envoyait des forces suffisantes pour rétablir et faire reconnaître son autorité. Cette condition n'a pu encore être remplie par la cour de Pékin, soit que l'éloignement et la nécessité de traverser le grand désert y aient mis obstacle, soit qu'elle n'attache pas assez d'importance à cette dépendance lointaine : l'une des plus fertiles contrées de l'Asie centrale demeure donc et demeurera sans doute indéfiniment aux mains de la Russie. Les musulmans de la province de Khuldja se trouvent avoir échangé l'autorité faible et tolérante des Chinois contre le despotisme méthodique et rigide des Russes; mais épuisés par plusieurs années de luttes intestines, ils subissent en frémissant le joug d'infidèles qui, à leurs yeux, ne sont ni moins idolâtres ni moins impurs que les bouddhistes.

L'intervention inattendue de la Russie dans le Khuldja, après que cette puissance y avait laissé écraser les forces chinoises, que le moindre secours aurait sauvées, a été déterminée par la crainte de voir une autre puissance mettre fin à la lutte des Tarantchis et des Dunganis et s'emparer de la province. Cette puissance contre laquelle la Russie prenait ses précautions est le nouveau royaume de Kashgar, dont il nous faut retracer la naissance (1).

Depuis sa conquête par Khian-loung, Kashgar était devenu, comme Amritsi, le chef-lieu d'une province relevant du gouverneur général chinois de Khuldja. Au temps de son indépendance, cette province, où la population est presque exclusivement musulmane, était gouvernée par la famille des Khodjas ou descendans de l'apôtre Makdoum-el-Azam, qui était venue de Boukhara apporter l'islamisme dans cette partie du Turkestan. Après la conquête chinoise, les Khodjas dépossédés s'étaient réfugiés sur l'autre versant de la chaîne centrale, dans la province de Khokand, demeurée musulmane et indépendante. De là ils entretenaient des relations avec leurs anciens sujets. Lorsque le mouvement insurrectionnel gagna les populations du Kashgar, elles appelèrent le représentant de la famille Khodja, Bouzourk-Khan, et l'invitèrent à venir se mettre à leur tête. Bouzourk-Khan organisa aussitôt une expédition. Parmi les chefs khokandiens qui mirent le plus d'empressement à se ranger sous sa bannière se trouvait Mohammed-Yakoub-Khan, né à Piskend, dans la province d'Andijan, et qui s'était illustré par l'héroïsme avec lequel, en 1853, il avait défendu contre les Russes la forteresse khokandienne d'Ak-Masjid, dont les vainqueurs ont fait le fort Pérowski. Il avait soutenu vingt-cinq jours de tranchée ouverte, derrière des murs de terre et sous le feu incessant de l'artillerie. C'était un musulman fervent, animé d'une haine profonde contre les Russes, envahisseurs de son pays et ennemis de sa foi; c'était en même temps un chef militaire brave, intelligent et hardi. Il fut le premier à franchir les montagnes et à attaquer les Chinois; en 1864, il enleva d'assaut la ville de Kashgar, fait d'armes dont le retentissement s'étendit jusque dans l'Inde. Installé dans le palais des Khodjas, Bouzourk-Khan, qui n'avait aucune des qualités du commandement et n'avait jamais paru à la tête des soldats, ne songeait qu'à mener la vie fainéante d'un despote oriental; il se montrait indifférent à la poursuite de la guerre sainte, alors que la domination chinoise croulait de toutes parts. Yakoub-Khan n'hésita pas à déposer son maître, et, sous le titre d'*atalik* ou de général en chef, il reprit les hostilités contre les Chinois. Il leur enleva successivement Ush-Turfan, Aksou et toutes les autres villes du Kashgar.

(1) On trouvera d'autres détails dans la troisième étude de M. H. Blerzy sur *les Révolutions de l'Asie centrale*. — *Revue* du 15 mai 1874.

Il délivra ensuite la province d'Yarkand, puis celle de Khotan, réunissant ainsi sous sa domination tout le Turkestan oriental, à l'est jusqu'au désert de Gobi, et au sud jusqu'aux monts Kuen-luen, c'est-à-dire jusqu'au petit Thibet. Partout la population chinoise fut contrainte d'émigrer ou d'embrasser l'islamisme. Yakoub-Khan fit également reconnaître son autorité par les tribus des Kara-Kirghiz qui peuplent les montagnes, et même par le petit état d'Ouakan, où se trouvent les sources de l'Oxus, situé par conséquent sur le versant occidental, et tributaire jusque-là des Afghans. Remontant ensuite vers le nord, il profita des dissensions des chefs dunganis pour les soumettre à sa domination, s'empara de Karashar, Kutché, Amritsi et des autres villes de la Mongolie musulmane, et il se préparait à envahir et à annexer à ses états la province de Khuldja, lorsque les Russes se hâtèrent de l'y devancer en occupant militairement le pays au nom du gouvernement chinois.

La création d'un grand état musulman dans le Turkestan devait d'autant plus porter ombrage à la Russie que le fanatisme religieux est le principal obstacle à l'affermissement de la domination russe dans l'Asie centrale. Les gouverneurs-généraux de la Sibérie et du Turkestan refusèrent, pendant plusieurs années, de reconnaître Yakoub-Khan, sous prétexte que les Chinois étaient les alliés des Russes et devaient être considérés par ceux-ci comme les légitimes propriétaires de Kashgar jusqu'à ce qu'ils eussent cédé ou abandonné leurs droits. De plus, en 1868, les Russes construisirent sur la rivière Narym, affluent principal du Syr-Daria, à 30 milles d'une des passes par lesquelles on descend dans le Kashgar, une forteresse importante qui pouvait servir de place d'armes pour une campagne d'invasion. De son côté, Yakoub-Khan, ne cachant pas sa haine pour les Russes, interdisait l'entrée de son territoire aux sujets russes et faisait arrêter à la frontière les caravanes qui venaient, soit de la Sibérie occidentale, soit des autres possessions de la Russie. En même temps, il formait une armée de 40,000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, dont il confiait l'instruction à des Polonais, déserteurs de l'armée russe, ou à des officiers indigènes de l'armée anglo-indienne. Il établissait à Kashgar un arsenal et de grands ateliers pour la fonte des canons, la fabrication des fusils et des munitions de guerre. Désireux en même temps d'enlever à la Russie les prétextes dont elle s'est invariablement servie pour chercher querelle aux autres souverains du Turkestan, à savoir la suppression du commerce des esclaves et la délivrance des sujets russes retenus en captivité, Yakoub-Khan eut soin d'abolir la servitude et d'interdire aux marchands d'esclaves l'entrée de ses états.

Ce n'était pas là seulement une précaution contre la Russie, c'é-

tait en même temps une avance à l'Angleterre, dont Yakoub-Khan désirait obtenir la bienveillance et l'appui. Il envoya dans l'Inde un de ses principaux lieutenans, un Khokandien qui avait toute sa confiance, Akrar-Khan, chargé de recruter des instructeurs militaires et des artisans habiles, mais avec la mission secrète de faire des ouvertures aux autorités anglo-indiennes. La lutte des Kashgariens contre la puissance chinoise avait excité un vif intérêt parmi les musulmans de l'Inde : la caravane qui vient annuellement de Kashgar à Lahore alimentait cette curiosité par ses récits, et le rapide développement du nouvel état ne pouvait manquer d'éveiller l'attention du gouvernement de Calcutta. Celui-ci voulut savoir à quoi s'en tenir sur l'importance et les chances de durée de l'œuvre entreprise par Yakoub-Khan, et il envoya à Kashgar en 1870 un de ses agens les plus habiles, M. Douglas Forsyth, avec la mission ostensible de négocier un traité de commerce, et de chercher les moyens de rétablir les communications interrompues entre l'Inde et le Khotan. Il existe, pour se rendre dans le Khotan, une route relativement facile par la vallée de Cachemir et le Rudok; mais elle oblige à traverser un territoire encore au pouvoir de la Chine, et les autorités chinoises, mises en défiance contre les Anglais depuis les rapports de ceux-ci avec les Panthaïs, ont interdit absolument cette voie aux caravanes. L'objet essentiel du voyage de M. Forsyth était de recueillir des renseignemens complets sur un pays où nul Européen n'avait pénétré depuis Marco-Polo. La mission anglaise s'achemina donc à petites journées : elle put se convaincre que les récits du célèbre voyageur vénitien sur les richesses naturelles de cette contrée n'avaient rien d'exagéré. Elle trouva, à sa grande surprise, une population laborieuse et aisée, un état bien ordonné, un souverain intelligent et actif dont l'autorité est obéie sans hésitation jusque dans les gorges les plus reculées des montagnes. Partout des routes carrossables, avec des relais de poste et des maisons pour recevoir et abriter les voyageurs isolés ou les caravanes peu nombreuses, des ponts bien entretenus sur les principales rivières, et partout aussi une sécurité absolue pour les personnes et les propriétés. Rien ne pouvait différer davantage du tableau que les Anglais avaient sous les yeux dans l'Afghanistan et de la peinture que les Russes se plaisent à faire de leurs nouveaux sujets du Turkestan occidental.

Il est évident que la domination chinoise n'a pas été sans compensations pour le Kashgar. Elle y a introduit une civilisation fort supérieure à celle des autres états turcs; elle y a développé l'agriculture, fertilisé le sol par des irrigations bien entendues et amélioré diverses industries. Les tissus de soie et de laine du Kho-

tan donnent lieu à un commerce très étendu. Yarkand est une ville de plus de 40,000 âmes, avec des rues régulières, des maisons bien bâties et à plusieurs étages, des bazars bien approvisionnés; la population y est industrieuse et active, et l'aisance y paraît être générale. Au dire du docteur Bellew et du colonel Gordon, Yarkand, avec ses habitans affairés, avec ses cafés toujours remplis, ses restaurans où des cuisiniers en robe blanche et tablier blanc servent aux consommateurs, sur de petites tables séparées, les mets les plus divers, avec les étalages de ses bouchers et de ses pâtissiers, ses marchands de gâteaux ambulans, promenant leurs marchandises sur un éventaire et appelant les chalands, avec ses rondes régulières d'agens de police, dissipant les attroupemens, faisant livrer passage aux voitures, vérifiant les poids et mesures des marchands en discussion avec leurs cliens, produit l'impression d'une ville européenne transportée au fond de l'Asie, et ne ressemble en rien aux indolentes cités de l'Inde et de la Perse. Moins peuplée qu'Yarkand, malgré l'étendue considérable de son enceinte fortifiée, Kashgar ne compte guère plus de 25,000 âmes, mais elle n'est pas moins prospère : elle est le centre d'un commerce considérable avec le Khokand et la Chine, et le rendez-vous de nombreuses caravanes. La ceinture de jardins bien cultivés qui l'entoure atteste une agriculture avancée et florissante.

Accueillie partout sur sa route avec les prévenances les plus empressées, la mission anglaise fut reçue à Kashgar par Yakoub-Khan avec les plus grands honneurs; mais l'atalik, tout en promettant de donner au commerce les facilités les plus étendues et d'assurer aux marchands anglo-indiens la protection la plus efficace, témoigna quelque hésitation au moment de se lier à l'Angleterre par un traité en règle. Il appréhendait de donner par là de nouveaux griefs au gouverneur-général du Turkestan, qui lui avait plusieurs fois fait proposer un traité de commerce, qui lui avait même dépêché un marchand, puis un officier russe, le capitaine Rheinthal, et dont il avait toujours éludé les ouvertures. L'atalik soupçonnait que des agens russes cherchaient à réveiller dans la population les sentimens d'attachement à la famille des Khodjas, en faisant ressortir que lui-même et les principaux dignitaires de sa cour étaient des Khokandiens, c'est-à-dire des étrangers. Il se défiait également de la fidélité des Chinois, convertis par force à la foi musulmane. Aussi avait-il mis garnison dans toutes les villes importantes; les gouverneurs de province étaient astreints à venir tous les six mois à Kashgar pour verser à son trésor le produit des impôts et pour rendre compte de leur gestion. En outre, il entretenait dans chaque ville, suivant la coutume persane, un *mirza* ou correspondant secret chargé de l'informer de tout ce qui se passait et de lui fournir

ainsi le moyen de contrôler les rapports des gouverneurs. Malgré cette défiance et ces précautions minutieuses, on s'accordait à reconnaître que l'administration de l'atalik était aussi juste et aussi intelligente qu'elle était sévère : l'ordre et la tranquillité régnaient dans tout le pays, la sécurité des routes était complète, les voyageurs et les étrangers trouvaient partout accueil et protection.

M. Forsyth était trop intelligent pour ne pas voir, du premier coup d'œil, que les succès de Yakoub-Khan tenaient à la valeur personnelle de l'homme, et que son œuvre périrait avec lui si la dynastie qu'il essayait de fonder ne recevait d'une consécration politique et religieuse un prestige et une autorité propres à frapper l'esprit des populations. M. Forsyth suggéra donc à l'atalik de demander cette consécration au chef religieux de tous les sunnites, au commandeur des croyans, au gardien du tombeau du prophète, et d'envoyer à cet effet à Constantinople un des princes de sa famille. Non-seulement cet envoyé recevrait des autorités anglo-indiennes toute facilité pour accomplir sûrement et promptement ce lointain voyage, mais l'appui de l'Angleterre lui serait assuré à Constantinople. Ce conseil, donné secrètement, fut goûté de l'atalik, et à peine M. Forsyth avait-il regagné l'Inde, que le confident le plus intime de Yakoub-Khan, Seyd-Mohammed-Kora, s'y rendait sur ses pas pour conclure avec le gouvernement anglo-indien le traité de commerce dont les bases avaient été posées à Kashgar. Cette négociation terminée, il s'embarquait à Bombay, emportant de riches présens pour la cour de Constantinople.

Dès que les Russes eurent connaissance de la présence de M. Forsyth à Kashgar et de l'accueil qu'il y recevait, ils résolurent la perte de l'atalik. L'attaquer eux-mêmes, sans motif, eût été donner un juste grief à l'Angleterre, et ils ne pouvaient annexer à leurs possessions des contrées qu'ils affectaient de considérer comme appartenant aux Chinois, leurs alliés. Ils suggérèrent à leur protégé, le khan de Khokand, d'entreprendre la conquête du Kashgar et de réunir cette province à ses états, lui promettant toute espèce d'assistance. Khudayar-Khan était obligé de ménager les Russes parce qu'il ne se soutenait sur le trône que par leur compromettant appui; mais il les détestait et il se serait reproché de contribuer à la chute d'un prince qui pouvait être le vengeur de la foi et le libérateur des vrais croyans. Non-seulement il déclina les offres intéressées des Russes, mais il fit donner un avis secret à Yakoub-Khan en l'engageant à prendre une attitude plus conciliante vis-à-vis de la Russie. Cet avis, joint aux préparatifs belliqueux que les Russes faisaient au fort Narym, détermina Yakoub-Khan à écrire au général Kaufmann, gouverneur-général du Turkestan, que, si les négociations pour un traité de commerce n'avaient point abouti, c'est

qu'on avait affecté de ne pas le traiter en souverain en lui faisant porter des messages par des marchands asiatiques; mais que, si on lui envoyait un dignitaire russe, comme on faisait pour les khans de Khokand et de Boukhara, il s'empresserait à son tour de faire partir un envoyé pour Tashkend. A la réception de cette lettre, le général Kaufmann envoya à Yakoub le baron Kaulbars, auquel il adjoignit un officier du génie et un topographe, chargés d'étudier les passes qui conduisaient dans le Kashgar, et un négociant qui pût faire un rapport sur les ressources du pays. Ce fut ainsi que le rusé Asiatique amena les Russes à le reconnaître officiellement comme souverain. Yakoub-Khan montra une grande fermeté dans les négociations : « Il ne méconnaissait, disait-il, ni la grandeur, ni la puissance de la Russie; mais, comme tous les braves, il mettait sa confiance en Dieu, et il ne refuserait jamais le combat, parce qu'il serait heureux de mourir pour sa foi ! » Il ne consentit à signer le traité de commerce que lorsque les Russes eurent discontinué tout préparatif et tout envoi de matériel au fort Narym.

Le traité fut signé le 10-22 juin 1872; Yakoub-Khan, reconnu souverain indépendant, sollicita et obtint la faveur d'envoyer un dignitaire de sa cour à Saint-Pétersbourg pour saluer le tsar blanc. Le mollah Tarap arriva donc à Saint-Pétersbourg dans l'été de 1873, fut reçu en audience par le tsar, fut conduit aux revues et traité avec la plus grande considération. L'amélioration de ses rapports avec la Russie ne fit pas illusion à l'atalik sur le péril qui le menaçait, et il prit soin de rétablir et d'augmenter les forts destinés à fermer les passes qui conduisent du Turkestan occidental ou du gouvernement de Khuldja dans ses états. Il attendait impatiemment des nouvelles de Constantinople. Quelque flatteur que fût pour le sultan l'hommage qui lui était rendu du fond de l'Asie, la Porte hésita à l'accueillir de peur de déplaire à la Russie; elle ajournait sans cesse sa décision, et, sans l'appui de l'Angleterre, il est douteux que la mission de Seyd-Mahmoud-Tora eût abouti. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois d'attente que l'envoyé d'Yakoub-Khan put quitter Constantinople, emportant le firman qui étendait sur le Kashgar le protectorat de la Porte et conférait à l'atalik le titre d'émir.

Une seconde mission anglo-indienne attendait dans la vallée de Cachemir le retour de Seyd-Mahmoud-Tora pour l'accompagner à Kashgar. M. Forsyth, devenu sir Douglas Forsyth, était encore le chef de cette mission, dont l'objet ostensible était d'échanger les ratifications du traité de commerce et de porter à Yakoub-Khan des présens du vice-roi, mais dont l'objet réel était d'assister à la proclamation de l'atalik en qualité d'émir. En pieux musulman, Yakoub-Khan se prépara à cette solennité par un pèlerinage au tombeau

d'un des apôtres de l'islamisme dans ces contrées. La cérémonie, dont la présence d'officiers anglais en uniforme releva singulièrement l'éclat, eut lieu, avec la plus grande pompe, à la célébration de la fête religieuse du Curban, le 28 janvier 1874. Le firman d'Abdul-Aziz fut lu publiquement : Yakoub-Khan se reconnut le vassal et le protégé du sultan, dont il ordonna que le nom figurât désormais dans la khutba, c'est-à-dire dans la prière pour le souverain régnant, qui se récite quotidiennement dans les mosquées. Il fit distribuer à tous les assistans et à ses troupes des *tillas*, monnaie d'or valant environ 11 shillings, qui portaient le nom d'Abdul-Aziz et la mention : royaume protégé de Kashgar. Le titre d'émir, conféré à Yakoub-Khan par la plus haute autorité politique et religieuse de l'islamisme, l'élevait au niveau des plus puissans souverains musulmans de l'Asie. La légitimité de son pouvoir, après cette consécration, était désormais au-dessus de toute contestation aux yeux des vrais croyans : la méconnaître devenait un crime religieux en même temps qu'un acte d'insubordination. Le prestige d'Yakoub-Khan s'en accrut d'autant plus que la présence de sir Douglas Forsyth et de son brillant cortége ne pouvait manquer d'être considérée comme le gage des sympathies de l'Angleterre. La mission anglaise, dont faisait partie un des aides-de-camp du vice-roi de l'Inde, le colonel Gordon, prolongea son séjour à Kashgar : le capitaine Biddulph alla explorer la passe qui conduit, à travers la chaîne du Tien-shan, dans la province de Khuldja. Le colonel Gordon, de son côté, poussa jusqu'à 30 milles du fort Narym, par la passe qui mène dans le Khokand. Il n'est pas à présumer que les officiers anglais aient résisté à la tentation de donner à Yakoub-Khan, ne fût-ce que par amour de l'art, quelques conseils pour la mise en état de défense des forts qui ferment les deux routes par lesquelles un corps d'armée russe peut pénétrer dans le Kashgar.

Ces conseils, s'ils ont été donnés, n'étaient point intempestifs, car les Russes n'eurent pas plus tôt connaissance de ce qui s'était passé à Kashgar qu'ils résolurent de renverser Yakoub-Khan, afin de ne point lui laisser le temps de consolider sa puissance et de devenir trop dangereux. Des approvisionnemens furent acheminés vers le fort Narym, qui devait être la base des opérations contre le Kashgar, et les préparatifs se poursuivaient avec activité lorsque l'insurrection du Khokand vint détourner le coup qui menaçait le nouvel émir. Après que l'insurrection eut été comprimée au milieu de flots de sang, les autorités russes recherchèrent avec grand soin quelle part le souverain de Kashgar pouvait y avoir eue, soit par des encouragemens, soit par des envois d'hommes ou d'argent. Elles ne parvinrent à découvrir aucun fait dont elles pussent se faire un grief et un prétexte pour attaquer Yakoub-Khan. La perte de ce-

lui-ci n'en était pas moins résolue dans l'esprit des principaux fonctionnaires russes. Unanimes à en proclamer la nécessité, ils n'étaient divisés que sur les moyens à employer. Les officiers se prononçaient pour la conquête immédiate et l'annexion du Kashgar tout entier. Les dépenses d'une pareille entreprise, après la coûteuse expédition contre Khiva et l'insurrection du Khokand, l'inconvénient d'ajouter aux possessions si étendues de la Russie tous les territoires réunis sous l'autorité d'Yakoub-Khan, l'appréhension de provoquer des observations et des plaintes de la part de l'Angleterre, paraissaient, aux yeux des fonctionnaires plus élevés, des objections sérieuses à une action directe de la Russie. Le retour du Kashgar et de ses dépendances sous la domination chinoise paraissait une solution préférable, les Chinois étant des voisins paisibles et peu disposés à encourager une explosion du fanatisme musulman. Il fallait seulement déterminer la cour de Pékin à faire valoir ses droits et à rétablir son autorité sur ces régions lointaines. La Russie paraît y être parvenue, car une armée chinoise s'est mise en marche depuis plusieurs mois pour attaquer le Kashgar. Yakoub-Khan est allé à sa rencontre, et, en ce moment même, les forces chinoises et musulmanes sont en présence dans le pays des Dunganis. Si la fortune, qui a jusqu'ici couronné tous les efforts d'Yakoub-Khan, ne l'abandonne point, et qu'il réussisse à repousser l'invasion chinoise, son rôle dans les événemens dont l'Asie centrale peut devenir le théâtre sera considérable.

II.

Les possessions russes dans l'Asie centrale, en dehors de la Sibérie et du Caucase, embrassent une superficie de 400,000 milles anglais carrés, c'est-à-dire un territoire égal à celui de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne, de la Hollande et de la Belgique réunies. La création de cet immense empire est presque exclusivement l'œuvre des quinze dernières années. En effet, depuis la mort de Pierre le Grand, l'attention et les efforts de la Russie se sont tournés surtout du côté de l'Europe : la transformation de la Russie en puissance européenne, l'absorption de la Pologne et le démembrement de l'empire turc, tels ont été les objets principaux de la politique russe. Jusqu'à une date relativement récente, le gouvernement de Saint-Pétersbourg se contentait d'une suzeraineté à peu près nominale sur les tribus nomades qui, sous le nom général de Kirghiz, promenaient leurs troupeaux des confins de la Perse à ceux de la Sibérie, et des bords du Volga à ceux de la mer d'Aral. Quelques marques de vassalité et la liberté du passage pour les caravanes asiatiques qui fréquentaient la foire de Nijni-Novgo-

rod, voilà tout ce que la Russie exigeait des tribus les plus voisines de son territoire européen. C'est seulement après 1810 que le gouvernement russe, pour tirer parti des richesses minérales de l'Oural, établit une colonie de paysans russes autour des mines de sel d'Iletsk, et érigea en district administratif un territoire peu étendu, abandonné jusque-là aux nomades. Les premières colonies de Cosaques établies dans la Sibérie méridionale, le long de l'Yrtish, ne datent que de 1824. L'empereur Nicolas est le premier souverain qui se soit préoccupé sérieusement et avec suite de développer la puissance russe en Asie. Il ouvrit des relations directes avec l'empire chinois, et tantôt par les négociations, tantôt par la force des armes, il essaya d'assurer à la Russie le commerce de la Chine orientale par la vallée de l'Amour et par Kiakhta, et le commerce de la Chine occidentale et de la Mongolie par Semipalatinsk, Buktarmy et Petropaulosk, qui lui doivent sinon leur fondation, au moins leur existence réelle et leur développement. Si, de ce côté, les efforts de l'empereur Nicolas n'ont pas été couronnés d'un plein succès, la création de routes carrossables et l'organisation d'un service régulier des postes dans toute l'étendue de la Sibérie n'en ont pas moins été des germes féconds qui commencent à fructifier (1). Désireux de doter la Russie d'une industrie nationale, Nicolas devait chercher à assurer des débouchés à cette industrie naissante. Si elle était trop faible pour affronter la concurrence de l'Europe occidentale, n'était-il pas possible de lui ouvrir les marchés de l'Asie? Or, tandis que les marchands des contrées les plus reculées de l'Asie circulaient librement dans toute l'étendue de l'empire russe, et y recevaient partout accueil et protection, les marchands russes ne pouvaient s'aventurer dans les steppes sans s'exposer à être pillés et souvent à être réduits en esclavage. Deux états musulmans s'étaient peu à peu arrogé une suprématie effective sur tous les nomades de l'Asie centrale. Le khan de Khiva se considérait comme le souverain de tous les Kirghiz établis entre la mer Caspienne et la mer d'Aral. Les khans de Khokand, depuis que ce pays s'était soustrait à la domination chinoise, avaient assujetti au tribut tous les Kirghiz établis au nord de la mer d'Aral et du Syr-Daria, l'Iaxarte des anciens. Les Khokandiens avaient fermé toutes les passes des montagnes par des forts en terre, d'où ils faisaient des incursions fréquentes dans la Sibérie occidentale, pillant et emmenant en captivité les sujets russes.

L'empereur Nicolas prit des mesures énergiques pour mettre fin à cet état de choses. Les nomades furent refoulés du Volga à l'Ou-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1858, *la Sibérie et les progrès de la puissance russe en Asie.*

ral, puis de l'Oural à l'Emba, et un fort fut élevé en 1834 sur les bords de la mer Caspienne pour arrêter les incursions des Kirghiz et des Turcomans, vassaux de Khiva. Une ligne de postes fortifiés, gardés par des Cosaques de l'armée d'Orenbourg, fut établie du fleuve Oural au fleuve Ili, et prolongée ensuite jusqu'au Torgai, puis jusqu'à l'Irghiz, pour aboutir finalement à la mer d'Aral. En même temps, la région au sud de l'Yrtish fut organisée administrativement, et au centre de chaque district furent établies des colonies de paysans russes, protégées par des forts. Les postes avancés de la domination russe furent même portés jusque dans la vallée de l'Ili. Les nomades, dont le domaine se trouvait diminué à la fois au nord et à l'ouest, ne voulurent pas d'abord accepter la suprématie russe. Un chef des Kirghiz sibériens, Khazimof, réussit à réunir dans un effort commun les tribus du gouvernement d'Orenbourg et celles de la Sibérie occidentale, et, de 1838 à 1844, soutint pendant six années contre les forces russes une lutte qui ne prit fin qu'avec sa vie. Deux ans plus tard, les Kirghiz de la Grande Horde, las des exactions des Khokandiens, se placèrent d'eux-mêmes sous la domination russe. Pour protéger ces nouveaux sujets, il fallut porter plus au sud les avant-postes russes : une nouvelle province, celle de Semiretch, fut créée dans la vallée de l'Ili; elle reçut pour capitale une forteresse, Vierny, qui est devenue en vingt ans une ville de 12,000 âmes et un centre commercial important. On reconnut bientôt qu'il était impossible de laisser les passes de montagnes aux mains des Khokandiens, et que, pour assurer la sécurité de la nouvelle province, il fallait porter la frontière russe par-delà les monts Alatau, jusqu'à la rive droite du Syr-Daria. Cela ne se pouvait faire qu'au prix d'une lutte contre les Khokandiens. Quelques détails géographiques deviennent ici nécessaires.

Quatre états, à ce moment, étaient rangés en demi-cercle autour de la mer d'Aral, qui est bornée à l'ouest et au nord par un vaste désert de sable. Le premier, en commençant par l'est, était le khanat de Khokand, qui comprenait toute la vallée du Syr-Daria, et dont les villes les plus importantes après la capitale étaient Khodjent, placée au coude que forme le fleuve lorsqu'après avoir couru de l'est à l'ouest il tourne vers le nord pour aller rejoindre l'extrémité septentrionale de la mer d'Aral, et au nord de Khodjent Tashkend, qui a souvent été le siége d'une principauté indépendante. Au sud du khanat de Khokand, au-delà des monts Zarafshan, qui séparent la vallée du Syr-Daria de celle de l'Amou-Daria, l'Oxus des anciens, était le khanat de Samarcande, récemment conquis par les émirs de Boukhara, qui l'avaient annexé à leurs possessions. En tournant à l'ouest, on trouvait Boukhara, dont l'émir Nasrullah avait fait l'état le plus puissant de l'Asie centrale, soumettant à sa domination

toutes les principautés établies sur le cours supérieur de l'Oxus ou sur les bords de ses affluens. Enfin, au-delà de l'Oxus, dans une oasis protégée par une ceinture de sables, l'orgueilleux khan de Khiva disputait à l'émir de Boukhara la possession des bouches de l'Oxus, et prétendait étendre sa domination jusqu'à la mer Caspienne et jusqu'à la Perse. Tous ces états ont senti successivement le poids des armes russes.

Le premier pas des Russes dans l'Asie centrale fut marqué par la construction en 1847 du fort Raim à l'embouchure du Syr-Daria dans la mer d'Aral. Ce fort était le dernier anneau de la chaîne de postes fortifiés et de colonies de Cosaques qui partait de l'Oural et avait pour objet de couper toute communication entre les Kirghiz établis dans le voisinage de la mer Caspienne et les Kirghiz de la Sibérie. Deux navires démontés furent apportés pièce par pièce en 1848 au fort Raim et servirent à l'exploration de la mer d'Aral, au milieu de laquelle les Russes découvrirent des îles étendues, non-seulement inhabitées, mais complétement inconnues des populations riveraines. L'établissement des Russes à l'embouchure du Syr-Daria fut une nouvelle cause de conflit avec les Khokandiens. La lutte s'engagea : elle eut pour conséquence de faire tomber successivement au pouvoir des Russes les forts que les Khokandiens avaient établis sur le cours inférieur du fleuve; elle se termina par la prise de la forteresse khokandienne d'Ak-Masjid, enlevée d'assaut en 1853 par le colonel Pérovsky. Les généraux russes résolurent alors de prolonger la ligne de postes fortifiés qui s'arrêtait à Raim jusqu'à la rencontre de celle qui avait été établie au sud de l'Yrtish pour protéger les Kirghiz sibériens. On aurait ainsi constitué une ligne non interrompue de postes militaires depuis l'Oural jusqu'à la Mongolie, et rétabli, après plusieurs siècles d'intervalle, une des routes créées par Djinghis-Khan pour servir au commerce de la Chine avec l'Europe et la Perse. La guerre de Crimée vint ajourner à dix années l'exécution de ce dessein. L'insalubrité du fort Raim, inondé à chaque crue du fleuve, contraignit les Russes à transférer à Kazala, à la tête du delta du Syr-Daria, leur principal établissement militaire, qui est devenu une ville florissante. Ils reconstruisirent et armèrent à l'européenne Ak-Masjid, appelée fort Pérovsky, du nom de son vainqueur, et le fort khokandien de Jalek, devenu le fort n° 2, demeura pendant quelques années leur poste le plus avancé. Les Russes se tinrent sur la défensive, assaillis constamment par les Khokandiens, qui désiraient rétablir leur suprématie sur les Kirghiz. Cette lutte incessante donna lieu à quelques faits d'armes héroïques. Au mois d'octobre 1860, le colonel Kolpakofsky, abandonné à ses seules forces pour défendre la vallée de l'Ili et n'ayant avec lui que 800 hommes et 6 canons, surprit dans le défilé d'Urzun-

Agatch une armée khokandienne, forte de près de 15,000 hommes, et la mit en pleine déroute.

En 1864, les autorités russes résolurent de mettre à exécution le plan demeuré en suspens depuis 1853. Les gouverneurs-généraux des provinces d'Orenbourg et de la Sibérie occidentale se concertèrent : une colonne de 1,200 hommes, sous les ordres du colonel Verevkin, partit d'Orenbourg, tandis qu'une colonne de 2,500 hommes quittait la Sibérie sous les ordres du colonel Tchernaïef. La première s'empara de la ville sainte de Turkestan, qui renferme le tombeau d'Achmet-Yasavi, l'apôtre de l'islamisme dans ces contrées et le patron particulier des Kirghiz. Ce tombeau est l'objet d'un des pèlerinages les plus célèbres de l'Asie; il est renfermé dans une immense mosquée construite par Tamerlan à la suite d'un pèlerinage qu'il avait fait lui-même à la tombe de l'apôtre pour appeler les bénédictions du ciel sur son futur mariage avec la belle Tukal-Khanym. En même temps que Turkestan succombait, Aulié-Ata était enlevée d'assaut par le colonel Tchernaïef, et les deux colonnes réunies venaient mettre le siége devant Tchemkent, qui fut également prise d'assaut en octobre 1864. Cette dernière conquête mettait les Russes en possession de tout le cours inférieur du Syr-Daria et suffisait à l'exécution de leurs projets; mais le colonel Tchernaïef, dépassant ses instructions, résolut de profiter de la guerre civile qui déchirait le Khokand : il s'empara encore des forteresses de Niazbek et de Tchinaz pour couper les communications de Tashkend avec Khokand et avec Khodjent, et au printemps suivant il parut brusquement devant Tashkend. Grâce à la puissance de l'artillerie russe, une ville de plus de 100,000 âmes se rendit à un petit corps d'armée de 2,000 hommes.

Pendant que les Russes marchaient de succès en succès, l'émir de Boukhara, à la tête d'une armée, rétablissait sur le trône du Khokand son protégé Khudayar, déjà chassé deux fois par ses sujets, et, pour prix de ce service, il retenait la province de Khodjent. Il aurait voulu également s'approprier la province de Tashkend, et son ambition déçue l'entraîna dans une collision avec les Russes. On a raconté ici même (1) comment la bataille d'Irdjar, en 1866, détruisit le prestige de la puissance boukharienne, et eut pour conséquence la prise de Khodjent et l'annexion de la province entière aux possessions russes. Celles-ci étaient déjà devenues assez importantes pour que le gouvernement de Saint-Pétersbourg reconnût la nécessité de leur donner une organisation particulière. La province de Semiretch fut détachée de la Sibérie occidentale, et forma, avec les nouvelles conquêtes de la Russie, le gouvernement

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1867, *les Russes en Boukharie*.

du Turkestan, à la tête duquel fut placé un gouverneur-général investi des pouvoirs les plus étendus, et notamment du droit de négocier directement avec les états asiatiques et de conclure avec eux des traités sans l'intervention de la chancellerie impériale. Le général Kaufmann ne tarda pas à être appelé à cette haute fonction, qu'il occupe encore.

Une trêve avait suivi la bataille d'Irdjar : il fut impossible d'obtenir l'adhésion de l'émir de Boukhara au traité qui avait été négocié en son nom. Ce prince ne discontinuait pas les préparatifs militaires que lui imposait le fanatisme surexcité de ses sujets, et néanmoins il n'osait commencer les hostilités. Les mollahs de Boukhara, las de ses hésitations, profitèrent d'un pèlerinage qu'il fit pendant les fêtes religieuses du Kurban-Baïram, et proclamèrent en son absence la guerre sainte contre les infidèles. Le gouverneur-général réunit aussitôt les forces dont il pouvait disposer; mais au lieu de demeurer sur la défensive, comme il en avait l'instruction formelle, il fit envahir par les troupes russes la vallée du Zarafshan. Samarcande fut pris; mais à peine la petite armée russe s'était-elle éloignée pour aller à la rencontre de l'armée boukharienne que la ville se souleva et attaqua la citadelle, où il n'était resté que les malades et une garnison de 700 hommes. Tout le pays était en insurrection; les communications de la colonne expéditionnaire avec Tashkend étaient coupées, et si la victoire de Zera-Buleh et la dispersion de l'armée de l'émir n'avaient permis de dégager Samarcande et n'avaient arrêté le soulèvement général qui se préparait, la domination russe dans l'Asie centrale se serait trouvée gravement compromise. Par un traité en date du 5 juillet 1868, l'émir céda à la Russie la province de Samarcande tout entière et s'engagea à payer une indemnité de guerre de deux millions. Le gouverneur-général aurait pu mettre fin au règne de Mozaffer-Eddin et annexer aux possessions russes le Boukharie entière : il n'osa méconnaître à ce point les volontés de l'empereur Alexandre. Le soulèvement de Samarcande lui prouvait d'ailleurs qu'il ne pouvait entreprendre de retenir sous le joug Boukhara et les autres villes du pays sans y mettre de fortes garnisons et sans demander à Saint-Pétersbourg une augmentation considérable des troupes russes en Asie. Il préféra réduire l'émir de Boukharie à l'état de vassal : il soutint ce prince contre la révolte qui éclata comme une protestation contre la conclusion de la paix, et lorsqu'il jugea utile de détrôner les beys de Sharisabs, il donna leurs états à l'émir, qui les réunit aux siens.

Pour s'assurer la tranquille possession de Samarcande, les Russes soumirent, en 1870, et annexèrent toute la vallée supérieure du Zarafshan, Falgar, Matcha, Fareb et Magian, jusqu'aux glaciers où

le fleuve prend sa source. Grâce à cette annexion, ce qui demeurait du khanat de Khokand devint presque une enclave des possessions russes, et toute communication se trouva coupée entre Kashgar et Boukhara. Restait Khiva, qui n'avait point encore senti les atteintes de la puissance russe et dont le souverain puisait dans cette immunité la plus folle présomption. Les tentatives faites par les Cosaques, pendant le XVIIIe siècle, pour s'emparer de Khiva avaient toujours misérablement échoué. Une expédition russe, conduite par le général Pérovsky, n'avait pas eu un meilleur résultat en 1839 : arrêtée dans sa marche par un froid rigoureux, elle n'avait pu franchir la distance qui sépare la mer Caspienne de Khiva : elle avait dû revenir à son point de départ en laissant derrière elle un quart de son effectif, 9,000 chameaux sur 10,000, ses munitions et tous ses bagages. Ces souvenirs rassuraient le khan de Khiva, et l'empêchaient de tenir compte des observations et des menaces des autorités russes. Les Kirghiz s'étant soulevés en 1870 et 1871, il n'hésita pas à les encourager dans leur rébellion, et à leur envoyer des secours. Un châtiment était nécessaire, et en octobre 1872 on fit marcher contre Khiva, sous les ordres du colonel Markozof, un corps détaché de l'armée du Caucase. Le colonel Markozof remonta le cours de l'Attrek; mais dès qu'il eut quitté les bords du fleuve pour s'engager dans le désert, la soif et les privations décimèrent sa petite troupe, et il fut obligé de battre en retraite. Ce nouvel échec compromettait trop gravement le prestige de la puissance russe pour qu'il ne fût pas indispensable de le réparer immédiatement. Le général Kaufmann se rendit à Saint-Pétersbourg, et, malgré l'opposition du prince Gortchakof, qui prévoyait et appréhendait des observations de la part de l'Angleterre, il obtint le consentement de l'empereur à une nouvelle expédition. Un grand conseil de guerre fut tenu à Saint-Pétersbourg. Il y fut décidé que Khiva serait attaqué de trois côtés. Un corps de l'armée du Caucase, sous les ordres de Markozof, devait partir des bords de la mer Caspienne; un corps de l'armée d'Orenbourg, sous les ordres du général Verevkin, devait marcher sur Khiva à travers les steppes; enfin, le corps principal, sous la conduite du général Kaufmann, devait partir de Djizakh, dans la province de Tashkend, traverser le désert de Kyzilkhum en se dirigeant vers le cours inférieur de l'Oxus, non loin duquel est l'oasis de Khiva. Près de 25,000 chameaux avaient été réunis pour ces trois corps d'armée, Khiva étant à 200 lieues de Tashkend, à 310 d'Orenbourg et à 180 de la mer Caspienne. L'événement prouva que l'on n'avait point exagéré les précautions. Le détachement du colonel Markozof s'égara dans le désert et dut revenir sur ses pas, tant le nombre des malades l'avait affaibli; il dut abandonner dans sa re-

traite son matériel et ses bagages et enterrer dans le sable une partie de son artillerie. Pareil sort faillit arriver au corps d'armée principal, commandé par le général Kaufmann en personne : ses bagages, et une grande partie du matériel et des munitions durent être laissés au milieu du désert de Kyzilkhum, sous la garde d'un détachement, pendant que le reste des troupes poussait à marches forcées vers l'Oxus, qui fut franchi avec difficulté. Si l'émir de Boukhara, au lieu de venir en aide aux Russes s'était déclaré contre eux et avait coupé leurs communications, le corps d'armée du général Kaufmann aurait péri par la faim et la soif. La colonne partie d'Orenbourg arriva seule en bon état à Koungrad, sur la mer d'Aral, qui avait été désigné comme rendez-vous général. Ce fut elle qui attaqua la ville et qui y pénétra la première. Le khan se rendit à discrétion. Le général Kaufmann lui accorda la paix, mais aux plus dures conditions. Toute la partie de ses états située sur la rive droite de l'Oxus fut annexée aux possessions russes; l'émir de Boukhara reçut un district qui était depuis longtemps un sujet de contestation entre les deux principautés. Le khan se reconnut le vassal du *tsar blanc*. La navigation de l'Oxus fut réservée exclusivement aux Russes, sans le consentement desquels les barques des Khiviens et des Boukhariens ne pouvaient plus ni descendre ni remonter le fleuve. Les priviléges commerciaux les plus étendus étaient assurés aux sujets russes, dont les contestations avec les sujets du khan devaient être soumises au jugement de l'autorité russe la plus rapprochée. Une indemnité de guerre de 2,200,000 roubles fut stipulée, et comme cette somme eût épuisé le pays, le paiement, avec les intérêts à 5 pour 100, en fut réparti sur une période de vingt années; le premier versement devait avoir lieu en décembre 1873, et le dernier en novembre 1893. Comme un conseil de gouvernement avait été formé dans lequel des fonctionnaires russes devaient siéger à côté des dignitaires khiviens, il est facile de voir qu'une pareille paix n'était qu'une annexion déguisée. On est fondé à croire que, sans les engagemens pris au commencement de 1873 par le comte Schouvalof, lorsqu'il fut envoyé à Londres pour donner des explications au gouvernement anglais, le khanat de Khiva serait devenu tout entier une province russe.

De tous les états voisins de la mer d'Aral, le Khokand, bien que démembré par la perte successive de la rive droite du Syr-Daria, et des provinces de Tashkend et de Khodjent, conservait seul une sorte d'indépendance. Le souverain de cet état, Khudayar, qui avait connu deux fois les amertumes de l'exil, était décidé à ne point aventurer sa couronne dans une lutte dont l'exemple de ses voisins lui avait révélé tout le danger. Il était demeuré sourd aux propositions d'alliance et aux demandes de secours qu'il avait reçues de

tous les khans attaqués ou dépouillés par les Russes. Il se conduisait en tout comme un vassal de la Russie, plutôt que comme un souverain indépendant. Il se contentait d'accabler ses sujets d'impôts, voulant, avec une prévoyance que les événemens ont justifiée, s'assurer une fortune qui le rendît indifférent aux coups du sort. Ses sujets lui auraient peut-être pardonné ses exactions et ses cruautés ; mais ils ne pouvaient lui pardonner sa servilité vis-à-vis des infidèles, et l'abandon dans lequel il avait toujours laissé la cause des vrais croyans. Une première insurrection éclata en 1873 dans la partie montagneuse du pays : elle fut comprimée. De nouveaux soulèvements, en 1874, avortèrent également; mais au mois de juillet 1875, la nouvelle que les Russes se préparaient à attaquer le Kashgar, l'arrivée à Khokand d'une mission chargée de reconnaître les routes du pays et les passes des montagnes, enfin le bon accueil fait par Khudayar à cette mission, exaspérèrent le fanatisme des populations. Une nouvelle insurrection éclata dans la montagne, et le fils aîné du khan, Nasreddin, fut un des premiers à aller rejoindre les insurgés, pour lesquels les villes d'Ush, Namengan, Andijan et Assaké se prononcèrent immédiatement. Le beau-frère et le propre frère de Khudayar, et les corps d'armée envoyés contre les insurgés, se joignirent à ceux-ci. Enfin, la veille du jour où Khudayar devait prendre le commandement en personne, son second fils et le reste de ses soldats passèrent à l'ennemi. Khudayar n'eut d'autre ressource que de quitter sa capitale en toute hâte, avec la mission russe et avec son harem et ses trésors, et de prendre la route de Tashkend, poursuivi chaudement par ses anciens sujets.

La guerre sainte fut aussitôt proclamée, et une grande agitation s'empara de toutes les provinces soumises à la domination russe. Les Khokandiens firent un effort désespéré. Ils réussirent à enlever plusieurs postes russes et à couper les communications de Tashkend avec Khodjent et avec Samarcande. Ils assiégèrent Khodjent, et leurs cavaliers poussèrent jusqu'aux portes de Tashkend, où l'inquiétude fut très grande : on y redoutait un soulèvement de la population indigène. Telle était la surexcitation des esprits, que les propres serviteurs de Khudayar, qui n'avaient dû leur salut qu'à la protection des Russes, parlaient tout haut dans Tashkend en faveur de l'insurrection et appelaient de leurs vœux la destruction des infidèles. Les autorités russes se hâtèrent de faire partir Khudayar et sa suite pour Orenbourg.

Le général Kaufmann, qui était sur les confins de la Sibérie, accourut et rassembla toutes les forces disponibles. Khodjent fut débloqué. La principale armée khokandienne fut battue et dispersée à Makram et la ville de Khokand ouvrit ses portes sans résistance. La plupart des villes ayant fait leur soumission, le gé-

néral Kaufmann crut cette aventure terminée : il conclut avec Nasreddin un traité par lequel il laissait la couronne à ce prince moyennant la cession de Namangan et de toute la province située au nord du Syr-Daria, et une indemnité de guerre de 3 millions de roubles. Mais les principaux chefs de l'insurrection étaient loin d'avoir perdu courage : ils s'étaient réfugiés dans les montagnes où ils recrutaient de nouvelles forces, et les Russes s'étaient à peine retirés que le pays se soulevait de nouveau. Khokand chassait Nasreddin pour avoir traité avec les infidèles. Il fallut recommencer la campagne, reprendre une à une toutes les villes, et quelques-unes plusieurs fois parce qu'elles se révoltaient aussitôt après le départ des troupes russes. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'on réduisit le pays à l'obéissance et que l'on contraignit les derniers chefs de la révolte à faire leur soumission. Une occupation complète du pays était jugée nécessaire, il parut plus simple de le réunir aux possessions russes. Le décret d'annexion fut signé par l'empereur Alexandre, le 2 mars 1876, et le khanat de Khokand devint, à partir de ce jour, la province de Fergana. Les fils de Khudayar et les principaux chefs de l'insurrection furent gardés prisonniers à Tashkend : quant à Khudayar, il continue de vivre à Orenbourg avec la fortune qu'il a sauvée et qu'on n'évalue pas à moins de 25 millions. Il y donne des bals et des dîners somptueux aux autorités russes, dans l'espoir de se faire des amis et des protecteurs, et d'obtenir par leur crédit la restitution de son trône. Jamais espoir ne fut moins fondé.

L'annexion du khanat de Khokand ajouta aux possessions russes un territoire de 60 lieues de long sur 30 de large, d'une admirable fertilité. Le climat est celui du midi de la France. Les céréales, les fruits, le raisin, y sont récoltés en abondance; mais les principaux produits du pays sont le coton et la soie. Les montagnes qui séparent le Khokand du Kashgar renferment du cuivre, du plomb, du minerai de fer et des turquoises. Ces richesses naturelles n'ont pas peu contribué à déterminer l'annexion, dans l'espérance que les impôts à percevoir sur un pays aussi riche pourraient combler le déficit croissant du budget du Turkestan. Les forces russes, qui ne dépassaient pas 36,000 hommes en 1872, avaient dû être augmentées en prévision de l'expédition de Khiva; l'insurrection du Khokand ne permit pas de les diminuer, et aujourd'hui c'est à peine si une armée de 50,000 hommes suffit à assurer la soumission de l'immense région que la Russie a rangée sous ses lois. Le jour n'est pas loin d'ailleurs où il faudra pourvoir à l'occupation permanente de Boukhara et de Khiva.

Le traité avec ce dernier état a produit les résultats que la politique russe en attendait. Méprisé de ses sujets pour avoir traité avec

les infidèles, le khan a encore été obligé de les écraser de taxes pour payer la contribution de guerre qui lui a été imposée. Pour comble de malheur, il s'est vu enlever, en 1875, une partie notable de ses ressources. Il considérait comme ses vassaux les Turcomans qui fréquentent les bords de la mer Caspienne, et il percevait sur eux un tribut. Un ukase, motivé sur la nécessité d'assurer une protection efficace aux colonies russes nouvellement établies sur la côte asiatique de la mer Caspienne, a déclaré territoire russe et érigé en gouvernement-général toute l'étendue de steppes comprise entre l'Emba et l'Attrek. Les Turcomans, qui y font paître leurs troupeaux, sont désormais réputés sujets russes, et c'est à la Russie qu'ils devront payer tribut. Le khan de Khiva, placé entre le mécontentement croissant de ses sujets et la crainte de ne pouvoir remplir ses engagemens, a demandé, dans le courant de 1876, à échanger ses états contre une pension. Le réveil de la question d'Orient et l'appréhension de précipiter un conflit avec l'Angleterre ont seuls empêché le gouvernement russe de consommer l'annexion de Khiva; mais cette solution n'est que différée, et le jour n'est pas éloigné où Mohammed-Rahim ira rejoindre Khudayar à Orenbourg.

III.

Que vaut cet empire si rapidement créé? La Russie trouvera-t-elle dans la possession de l'Asie centrale la compensation des sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle a faits pour conquérir cette immense région, et qu'il lui faudra faire encore pour la maintenir sous le joug? Un observateur intelligent et désintéressé a émis des doutes sérieux à cet égard. M. Eugène Schuyler, qui appartient à l'une des familles les plus anciennes et les plus considérables de l'état de New-York, a représenté pendant plusieurs années les États-Unis à Saint-Pétersbourg. Possédé d'un goût très vif pour l'archéologie et la numismatique, il a consacré la plus grande partie de l'année 1873 à parcourir l'Asie centrale, et, à l'exception de Khiva, il n'est aucune ville importante qu'il n'ait visitée. La protection empressée des autorités russes a aplani devant lui tous les obstacles et lui a ouvert toutes les portes. Parlant le russe et ayant une teinture des langues orientales, préparé à ce voyage par la fréquentation assidue de tous les savans russes qui se sont occupés de l'Asie, il a pu voir plus vite et mieux que personne. La relation de son voyage, publiée à Londres en 1876, n'est point une œuvre littéraire, mais elle est remplie d'observations, de faits et de chiffres puisés aux sources les plus sûres, et elle contient un tableau fidèle de l'administration russe en Asie. Cela eût suffi pour en assurer le succès; les événemens politiques sont venus lui donner un surcroît

d'intérêt, et cinq éditions en ont été épuisées en quelques mois. M. Schuyler appréhende que l'Asie centrale ne soit longtemps encore une lourde charge pour les finances déjà obérées de la Russie. Le budget du Turkestan s'est toujours soldé en déficit, et l'écart entre les recettes et les dépenses s'accroît en proportion de l'augmentation des forces militaires. On ne peut attendre un revenu considérable d'une population de 2 millions 1/2 d'âmes dont une notable partie est vouée à la vie pastorale. M. Schuyler n'évalue pas au-delà de 150 millions de francs la valeur totale des marchandises de transit qui sont apportées par les caravanes, et qui peuvent être soumises au droit de douane ou de passage du quarantième, c'est-à-dire de 2 1/2 pour 100. Quant à l'agriculture, il ne la croit pas en état de se développer et de nourrir une population plus nombreuse; il n'estime pas à 10 pour 100 de la superficie totale l'étendue des terres cultivées ou susceptibles d'être mises en culture, le reste du sol étant ou envahi par les sables ou occupé par les montagnes.

On ne peut se défendre de taxer ces appréciations d'un peu de pessimisme : elles sont en contradiction avec le témoignage unanime des anciens sur la fertilité de cette région, et avec les relations des auteurs et des voyageurs du moyen âge. Nous ne parlons pas seulement des Arabes et des Latins, dont les brillantes peintures pourraient être mises sur le compte de l'imagination, mais surtout des Chinois, dont les descriptions ont une précision et une exactitude que M. Schuyler a souvent constatées. Le voyageur américain rapporte lui-même un dicton universellement répandu dans l'Asie centrale, qu'autrefois un chat aurait pu aller de Kashgar à Samarcande sans quitter un instant les murs des jardins. D'où seraient sorties ces armées formidables, ces avalanches d'hommes que les conquérans asiatiques ont précipitées tour à tour sur l'Inde, sur l'Asie-Mineure et même sur la Russie? D'où ces villes immenses, dont tant de récits attestent la splendeur et dont les vastes enceintes enferment tant de monumens à demi détruits et tant de monceaux de ruines, auraient-elles tiré leur subsistance, si l'étendue du sol cultivable avait été aussi restreinte? Il suffit de lire l'esquisse que M. Schuyler a tracée de l'histoire de ces régions, cette interminable série de guerres, de discordes intestines, de révoltes et de révolutions de palais, pour se convaincre que nulle part l'humanité n'a été outragée par une aussi effroyable consommation d'hommes. Tous les petits despotes de l'Asie centrale ont été des bourreaux, versant le sang à flots, par vengeance, par cupidité ou par caprice. Toutes leurs guerres ont eu la rapine pour objet, le pillage, l'incendie et la destruction pour conséquences. La domination

russe, comme autrefois la domination chinoise, apportera à ces contrées la paix, la tranquillité matérielle, la sécurité des personnes et des propriétés, la liberté des routes. Les caravanes seront plus nombreuses et feront des voyages plus fréquens, la population croîtra dès qu'elle ne sera plus mise en coupe réglée par un despotisme sans souci de la vie humaine. Il suffira de relever les barrages renversés, de déblayer les canaux obstrués ou comblés pour rétablir l'admirable système d'irrigation dont les traces sont partout visibles, et pour rendre à l'agriculture la plus grande partie des terres envahies par le sable. M. Schuyler rend témoignage de l'état florissant dans lequel il a trouvé les colonies de paysans russes établies dans la Sibérie occidentale. Quelques années ont suffi à transformer des districts entiers, à y développer la culture des céréales et à y faire naître le commerce. Pourquoi les mêmes résultats ne seraient-ils pas obtenus dans le Turkestan, lorsque la Russie aura eu le temps d'y introduire le même système de colonisation?

L'humanité et la civilisation n'ont qu'à s'applaudir des progrès de la puissance russe en Asie. Une domination humaine et éclairée est substituée à un despotisme sanguinaire et cupide. Ce ne sont pas seulement les produits européens qui pénètrent en Asie à la suite des soldats et des fonctionnaires russes, ce sont aussi les arts, les habitudes et, peu à peu, les idées de l'Occident. Tashkend est demeurée le siége du gouvernement : sa position centrale la destinait à ce rôle. En quelques années une ville européenne est sortie de terre, à côté de la ville turque, autour du palais et des magnifiques jardins du gouverneur-général. L'hiver, on habite les maisons; mais l'été venu, chacun se transporte dans son jardin, au bord du Tchirtich, et s'y fait dresser une grande tente en feutre, sur le modèle de celles des Turcomans, qui peuvent se diviser en compartimens. Ces abris légers sont impénétrables au soleil : le voisinage de l'eau procure quelque fraîcheur, et il suffit de relever quelques draperies pour profiter du moindre souffle d'air. Tous les voyageurs, le colonel Baker aussi bien que M. Schuyler, reconnaissent qu'il n'est point d'habitation préférable à ces tentes de feutre pour braver les ardeurs d'un été asiatique.

Le gouverneur-général vit entouré d'un faste royal : il se fait traiter comme un souverain. S'il sort, c'est à cheval ou en carrosse, précédé et suivi d'un nombreux et brillant état-major : la voiture de sa femme et de ses filles est toujours accompagnée par une escorte de cavalerie. S'il rentre à Tashkend après une absence, on dresse sur sa route des arcs de triomphe et des trophées, on tire des salves d'artillerie, et on célèbre son heureux retour par des réjouissances publiques et des feux d'artifice. Les indigènes se prosternent sur le passage de l'*yami-padicha* (le vice-empereur). Si de tels hon-

neurs sont rendus au gouverneur-général, et si celui-ci traite d'égal à égal avec les orgueilleux souverains de l'Asie, quelle idée les Orientaux ne doivent-ils pas se faire du *tsar blanc*, dont le gouverneur-général n'est que le serviteur? N'est-ce pas avec raison que ses sujets le prétendent le plus puissant souverain de la terre? On peut conjecturer que c'est la connaissance du prestige dont les Russes ont su entourer leur maître aux yeux des Orientaux qui a déterminé et le voyage du prince de Galles et la fastueuse cérémonie de la proclamation de la reine Victoria en qualité d'impératrice des Indes.

La petite cour de Tashkend est soumise à la même étiquette que celle de Saint-Pétersbourg : l'ordre des préséances y est rigoureusement observé, et le cérémonial des levers, des réceptions officielles et des présentations est réglé avec la plus minutieuse et la plus irréprochable précision. Cette cour en miniature a aussi, au dire de M. Schuyler, ses rivalités, ses cabales et ses intrigues. Les chefs des différens services administratifs, qui jouent le rôle de ministres, se disputent l'influence : les fonctionnaires civils et militaires se jalousent réciproquement. On met mille ressorts en jeu pour obtenir un poste lucratif ou le commandement d'une expédition. Ce qu'un ministre anglais a appelé plaisamment la fièvre de Sainte-Anne, c'est-a-dire la passion des décorations et de l'avancement, sévit avec fureur. C'est à qui découvrira quelque méfait d'une tribu nomade ou d'un bey quelconque pour être chargé du châtiment et recevoir au retour un grade ou une croix de Sainte-Anne. A une certaine période de la conquête de l'Algérie, cette fièvre ne nous était pas complétement inconnue. M. Schuyler est sévère pour les officiers et les fonctionnaires qu'il a vus à l'œuvre dans le Turkestan. Le gouvernement russe envoie volontiers dans cette possession lointaine les esprits inquiets et aventureux, les caractères indisciplinés, les fils de famille dont le jeu ou quelque fredaine ont rendu la position difficile, les fonctionnaires pauvres ou ruinés qui ont besoin de faire ou de rétablir leur fortune. L'administration russe n'a donc pas seulement importé dans le Turkestan ses habitudes tracassières et paperassières, elle y a conservé de fâcheuses traditions d'improbité. Les concussions seraient fréquentes et couvertes d'un voile indulgent. Les fonds de l'état seraient gaspillés et souvent détournés par des administrateurs infidèles : les mêmes fournitures figureraient plusieurs fois sur les feuilles de paiement. Des fortunes illicites seraient faites aux dépens de la nourriture et de l'habillement des troupes. Ce sont là des désordres regrettables, inséparables peut-être d'une organisation hâtive, car la conquête a marché si vite qu'il a fallu en quelque sorte improviser une administration dans les provinces soumises. Ce n'est pas là ce qui peut

mettre en danger la domination russe, et M. Schuyler reconnaît d'ailleurs qu'un ordre plus rigoureux et une comptabilité plus sévère commencent à s'établir.

Un péril plus sérieux est le mécontentement des populations écrasées d'impôts, inquiètes pour leur foi religieuse, et fidèles à des traditions et à des préjugés que l'administration russe heurte sans ménagement. La nouvelle domination, succédant à une longue période de guerres civiles, a été d'abord accueillie comme une délivrance par la population des villes, parce qu'elle apportait avec elle la paix, la fin de continuelles tueries et le terme des exactions incessantes des beys. Ces sentimens n'ont pas tardé à se modifier. Par des proclamations lues aux populations assemblées dans les bazars, les Russes avaient solennellement promis de s'en tenir à la dîme, à la taxe sur les terres et au droit d'entrée dans les bazars; ces impôts étaient les seuls qui devaient être perçus, ils ne devaient pas être augmentés et les bases n'en devaient pas être changées. Aucune de ces promesses n'a été tenue; de proportionnels au rendement des récoltes, les impôts ont été rendus fixes : chaque district doit payer tous les ans la même somme, même quand les récoltes ont été faibles ou ont manqué absolument. En même temps que les anciens impôts étaient rendus plus lourds par un mode de perception inusité, de nouvelles taxes étaient établies en vue de subvenir à des dépenses locales. Quelques-unes, comme la taxe pour l'entretien des routes, ont une destination utile; mais l'Asiatique, peu sensible à des améliorations qu'il n'a point désirées et qu'il n'apprécie pas encore, ne fait point de distinction entre les impôts perçus pour le gouvernement et les taxes appliquées aux dépenses locales : il ne considère que le montant total des sommes exigées de lui par le fisc, et il trouve que la nouvelle administration est plus onéreuse pour lui que celle de ses anciens maîtres. Ce sentiment est d'autant plus naturel que certains préfets russes ne se font pas faute d'ajouter aux impôts réguliers quelques menues perceptions qu'ils opèrent pour leur compte, et d'appliquer à leurs besoins personnels, à l'ameublement de leurs habitations ou à l'entretien de leurs jardins le produit des taxes locales.

Les Russes ont fait table rase des institutions politiques qu'ils ont trouvées établies dans le Turkestan. Au-dessous du khan gouvernant directement un district et suzerain de tout le territoire, régnait dans chaque ville un bey, dont la dignité était l'apanage d'une famille, et qui administrait librement son petit état à la charge d'accompagner son souverain à la guerre, de lui payer un tribut et de lui envoyer souvent des présens. Sous l'autorité du bey, les aksakals administraient les petites localités et les villages. C'était la féodalité pure; les populations étaient façonnées à ce régime, dans

lequel toute famille considérable avait son rang et trouvait sa place : il leur suffisait que le détenteur de l'autorité, à tous les degrés de la hiérarchie, conformât sa conduite aux maximes du Koran. Les exécutions les plus cruelles, ordonnées par un khan contre des ennemis vaincus pour assurer les fruits de la victoire, ou contre des rebelles pour punir une révolte, n'ôtaient rien à sa popularité, étant autorisées par la loi religieuse. A ce régime tout féodal, les Russes ont substitué brusquement leurs institutions locales, si profondément démocratiques. A côté de leurs préfets, ils ont établi des assemblées provinciales électives ; l'aksakal est devenu l'élu de ses concitoyens, il reçoit un traitement sur les fonds de la commune, il a un conseil municipal électif ; le vote des taxes locales et la fixation du budget appartiennent aux assemblées provinciales et communales. Les fonctions des juges indigènes ont elles-mêmes été mises à l'élection. Habitués à voir toute autorité venir d'en haut, les Asiatiques ne comprennent rien au système électif, ils supplient les fonctionnaires russes de leur désigner qui ils doivent élire, et ils ne voient dans les institutions dont on les a dotés que des instrumens d'exactions. Tous les membres des familles influentes se tiennent à l'écart des élections et des fonctions électives, de peur de compromettre leur dignité ou leur popularité, et les Russes se trouvent avoir atteint un but contraire à celui qu'ils poursuivaient.

La haine de la domination étrangère est entretenue et attisée par l'antagonisme religieux. Les populations du Turkestan sont ardemment musulmanes. Le vendredi, les 300 mosquées de Tashkend suffisent à peine à contenir les croyans qui viennent accomplir les rites de la *jumma*. Des ordres religieux et des confréries sans nombre ravivent sans cesse le zèle des fidèles. Les Russes n'apportent aucun obstacle à l'exercice du culte musulman, mais ils ne cachent point assez le dédain qu'ils ressentent pour lui : sans respect pour les préjugés et les croyances de leurs sujets, ils pénètrent dans les mosquées, s'y promènent librement et se donnent le spectacle des cérémonies qui s'y accomplissent. Ils n'hésitent point à s'emparer des édifices religieux pour les approprier à des services publics : c'est ainsi qu'à Samarcande une mosquée a été transformée en salle à manger et en salle de billard pour les officiers de la garnison. La population considère ces actes comme autant d'outrages à ses croyances. Aussi les autorités russes ont-elles été obligées, à Samarcande et à Tashkend même, d'interdire les prédications que les derviches avaient l'habitude de faire en public, parce que ces prédications étaient toujours suivies de désordres. Les fêtes religieuses et les pèlerinages sont pour elles un sujet constant d'inquiétude, et elles surveillent avec la plus grande attention toute tentative pour établir des rapports avec Constantinople. Un de leurs premiers griefs

contre l'émir de Boukhara fut d'avoir, sous prétexte de pèlerinage à La Mecque, envoyé son neveu Mohammed-Jarissak à Calcutta et à Constantinople. Ayant découvert en 1872 qu'un certain Abdul-Haï avait été reçu à Constantinople comme envoyé de l'émir, le gouverneur-général fit de cette mission l'objet d'une correspondance menaçante, et l'émir dut prendre l'engagement formel de s'abstenir désormais de tout rapport direct avec le commandeur des croyans. Malgré ces précautions, les haines religieuses couvent sourdement, et leur intensité se trahit de temps en temps par quelque explosion, comme le soulèvement de la ville de Khodjent en 1872. En 1875, les émissaires des Khokandiens pénétrèrent jusque dans Tashkend, et le bey de Makram séjourna deux jours à Khodjent sans qu'aucun avis fût donné aux Russes. Pour faire courir aux armes une partie de la population, il suffira toujours que la guerre sainte soit prêchée par une voix autorisée. Si les Russes donnent suite aux projets qu'ils paraissent avoir formés d'attribuer au trésor public le revenu des *vacoufs*, c'est-à-dire des biens affectés à l'entretien des mosquées et des fondations religieuses, et de revendiquer pour l'état la nue propriété des terres en transformant les propriétaires actuels en simples tenanciers, des collisions sanglantes sont inévitables. Les succès rapides et constans que les Russes ont obtenus, malgré l'énorme disproportion des forces engagées, s'expliquent par l'effet que les armes de précision et la nouvelle artillerie produisaient sur des masses indisciplinées et aussi mal armées que possible; mais le courage et l'esprit guerrier de la race turque ne sauraient être mis en doute, et déjà l'insurrection du Khokand, comprimée seulement après plusieurs mois de lutte, a montré quels dangers pourraient résulter de la révolte simultanée de plusieurs provinces. Si l'Angleterre, plus prévoyante, avait fourni aux souverains indépendans du Turkestan des armes et quelques bons instructeurs, elle eût créé à peu de frais un obstacle sérieux aux progrès de la Russie.

La domination russe dans l'Asie centrale a donc ses côtés vulnérables dans le fanatisme religieux des populations qu'un souverain étranger peut soulever et dans l'appui inappréciable que la moindre force disciplinée apporterait à une insurrection. Aussi la Russie prend-elle ses précautions : elle ne songe à s'emparer des biens *vacoufs* que pour ruiner et faire tomber les institutions religieuses du Turkestan, et se créer un domaine qui lui permette d'introduire dans l'Asie centrale le système de colonisation qui lui a si bien réussi dans l'Oural et dans la Sibérie. Chaque colon, assujetti au service militaire, est un soldat de plus qui se bat non plus seulement pour l'honneur du drapeau, mais pour sa famille et pour sa terre. En même temps, elle appelle à son aide toutes les ressources de la civilisation. Le service télégraphique s'étend déjà jusqu'à

Tashkend et Khodjent. On étudie l'établissement soit d'un chemin de fer direct d'Orenbourg à Kazala, soit d'un embranchement partant de Tashkend pour aller rejoindre la ligne qui desservira toute la Sibérie. Un autre projet vivement appuyé consisterait à ramener dans son ancien lit l'Oxus, qui se jetait autrefois dans la mer Caspienne, et à établir ainsi une voie navigable à travers la steppe. En attendant, un service de caravanes franchit en vingt jours la distance de Krasnovodsk, sur la mer Caspienne, à Khiva. Toutes ces entreprises profiteront à la civilisation en même temps qu'elles consolideront la puissance russe, mais la force principale de celle-ci est dans les qualités qui font du soldat russe le plus admirable instrument de conquête et de colonisation. Docile autant que brave, facile à contenter, supportant sans se plaindre toutes les fatigues et toutes les privations, prêt à tout, le soldat russe construit les routes, déblaie les canaux et rétablit les digues, il fabrique les briques dont il bâtit ensuite les murailles des forts et les casernes qu'il doit habiter; il confectionne ses cartouches et ses projectiles; il est maçon, charpentier ou fondeur suivant le besoin de l'heure présente, et le lendemain du jour où il sera congédié il conduira avec bonheur la charrue, en bénissant Dieu qui lui a donné des bras vigoureux, et son père le tsar qui lui a donné un carré de terre. Avec de tels instrumens à sa disposition, la puissance russe ne reculera jamais : il lui suffit de quelques années pour rendre définitive la conquête de toute terre où elle a mis le pied.

IV.

« L'attitude de l'Angleterre vis-à-vis de la Russie relativement à l'Asie centrale n'a pas toute la dignité désirable. Ce ne sont perpétuellement que questions, protestations, demandes d'explications et même menaces, — au moins dans les journaux et au sein du parlement, — mais jamais un seul acte. On a jeté les hauts cris au sujet de l'expédition de Khiva; mais quand l'occupation a été un fait accompli, les mêmes hommes et les mêmes journaux ont déclaré n'y voir aucun mal... Il semblerait plus sage et plus digne, au lieu de harasser sans cesse la chancellerie russe par de petites tracasseries, de faire savoir franchement à la Russie quelles limites elle ne doit pas dépasser dans sa marche en avant. Un état de mutuelle suspicion ne présage rien de bon pour les relations des deux gouvernemens. » Ce jugement sévère, porté sur la politique anglaise par M. Schuyler, est manifestement un écho des sentimens qui règnent à Saint-Pétersbourg; mais les oscillations de la politique anglaise entre la fermeté et la faiblesse sont la conséquence des fluctuations parlementaires qui amènent alternativement au pouvoir les hommes

de l'école de Manchester, partisans avoués de la paix partout et à tout prix, et les tories, plus jaloux de maintenir au dehors la puissance et l'influence de l'Angleterre. Suivant les uns, la Russie forme dans l'Asie centrale une pépinière de soldats pour la conquête de l'Inde; suivant les autres, elle prépare de nouveaux cliens pour les filateurs anglais. Comment avec une pareille divergence de vues le langage et la conduite pourraient-ils demeurer les mêmes?

Les Anglais ne sont pas moins injustes que leurs rivaux lorsqu'ils accusent la politique russe de manquer de franchise et de bonne foi. Ils mettent en opposition la célèbre circulaire du prince Gortchakof, de 1866, et les conquêtes qui l'ont suivie, les engagemens pris par le comte Schouvalof au commencement de 1873 et l'annexion d'une partie du territoire de Khiva aux possessions russes. La contradiction que les faits semblent établir entre les promesses et les actes n'est pas intentionnelle. Les documens officiels et surtout les instructions adressées à diverses reprises aux autorités du Turkestan le démontreraient surabondamment. La chancellerie de Saint-Pétersbourg, dont l'attention est tournée presque exclusivement vers l'Occident, et qui est obligée de compter avec l'Angleterre dans le règlement de toutes les questions européennes, n'est point disposée à compromettre le succès des plus graves et plus importantes négociations pour la satisfaction d'ajouter à l'immense empire du tsar le territoire de quelque peuplade turcomane. Les instructions envoyées dans le Turkestan interdisent invariablement toute annexion nouvelle; mais les gouverneurs-généraux, abusant de l'éloignement où ils sont de l'autorité centrale et des pouvoirs étendus qu'il faut bien leur laisser, n'hésitent jamais à placer leur propre gouvernement en face d'un fait accompli qu'ils lui laissent la tâche d'expliquer et de justifier. Les complications locales, les nécessités militaires, l'entraînement de la conquête, ne permettent pas de s'arrêter. Les recommandations de la chancellerie russe ne sont pas plus écoutées à Tashkend que celles du parlement et de Downing-Street ne le sont à Calcutta. Chaque pas que les deux empires font en avant coûte sa couronne à quelque khan de l'Asie centrale ou à quelque rajah de l'Hindoustan.

Les deux gouvernemens ont cherché s'il ne leur était pas possible d'écarter, par un partage anticipé de l'Asie centrale, tout sujet de rivalité et toute occasion de conflit. Au commencement de 1869, dans un entretien avec le baron Brunnow, ambassadeur de Russie, lord Clarendon, tout en déclarant que le gouvernement britannique n'avait pas sujet de s'inquiéter des rapides progrès de la Russie dans l'Asie centrale, ajouta qu'il y avait néanmoins quelque chose à faire pour calmer l'émotion et les soupçons du peuple et des journaux anglais. Il suggéra donc la détermination entre les

possessions des deux empires d'une zone intermédiaire dont la neutralité serait reconnue et garantie par l'Angleterre et la Russie. Le prince Gortchakof accueillit favorablement cette ouverture et proposa comme zone neutre l'Afghanistan. Cela ne faisait point le compte de l'Angleterre, qui protégeait et pensionnait l'émir de Caboul, et qui l'avait rétabli sur le trône d'où il avait été renversé, afin d'avoir la haute main dans l'Afghanistan. A la suite d'une entrevue que lord Clarendon eut à Heidelberg avec le prince Gortchakof, le cabinet anglais décida l'envoi à Saint-Pétersbourg de M. Douglas Forsyth, qui était fort au courant des affaires de l'Asie centrale et des vues des autorités anglo-indiennes. Le gouvernement de Calcutta proposait de garantir, non pas l'indépendance complète, mais l'existence et l'autonomie d'une ceinture de petits états indigènes autour des deux empires, Khélat, l'Afghanistan et Kashgar devant demeurer sous l'influence de l'Angleterre, Boukhara et Khokand sous celle de la Russie. Ce projet fut écarté, mais l'on tomba d'accord que la Russie s'interdirait toute ingérence dans les affaires de l'Afghanistan, et que l'Angleterre prendrait le même engagement au sujet de la région située au nord de l'Afghanistan et abandonnée à l'action exclusive de la Russie. Il fut convenu encore que l'on entendrait par Afghanistan tous les territoires qui avaient reconnu l'autorité ou la suzeraineté de Dost-Mohammed. Il s'agissait d'en déterminer les limites exactes, et de part et d'autre on demanda des renseignemens en Asie. La négociation traîna pendant deux années, malgré les efforts du gouvernement anglais pour arriver à une solution. Enfin le 17 octobre 1872 lord Granville adressa à lord Loftus, pour être communiquée au gouvernement russe, une dépêche portant que le gouvernement anglais, n'ayant reçu aucun renseignement de la part du gouvernement russe, avait dû prendre un parti d'après les meilleurs renseignemens qu'il avait pu se procurer, et s'était arrêté à considérer comme appartenant à l'émir de Caboul : 1° le Badakshan avec sa dépendance, le district d'Ouakhan, le lac Sirikul à l'est et la rivière Koktcha jusqu'à sa jonction avec l'Oxus, devant former la frontière nord de cette province afghane dans toute son étendue; 2° le Turkestan afghan, comprenant les districts de Kondouz, Khulm et Balkh, et ayant pour frontière au nord la ligne de l'Oxus, depuis le confluent de ce fleuve et de la rivière Koktcha jusqu'au poste de Khoja-Saleh inclusivement, sur la route de Balkh à Boukhara : l'émir afghan ne pourrait rien revendiquer sur la rive gauche de l'Oxus au-dessous de Khoja-Saleh; 3° les districts intérieurs d'Aksha, Seripoul, Maimené, Shibberjan et Andkhoï, ce dernier devant former l'extrême frontière de l'Afghanistan au nord-ouest, et le désert qui s'étend au-delà appartenant à des tribus turcomanes indépendantes; 4° l'Afghanistan occidental avec Hérat et

ses dépendances, dont les limites du côté de la province persane de Khorassan étaient trop notoires pour avoir besoin d'être spécifiées.

En réponse, le prince Gortchakof commença par communiquer au gouvernement anglais un rapport du général Kaufmann et un mémorandum rédigé par M. Struve, dans lequel on contestait que le Badakshan et l'Ouakhan fussent soumis à l'autorité de l'émir de Caboul; mais le gouvernement russe avait intérêt à accepter les propositions anglaises, qui lui abandonnaient les points les plus intéressans pour la Russie, la région occupée par les Turcomans Tekkès et l'oasis de Merv. Aussi, dans une nouvelle note, le prince Gortchakof déclara-t-il retirer toute objection relativement au Badakshan et à l'Ouakhan, « pour faire plaisir au cabinet anglais. » Il ajoutait : « Nous sommes d'autant mieux disposés à donner au gouvernement anglais cette marque de courtoisie, que ce gouvernement s'engage à user de toute son influence sur Shir-Ali-Khan pour l'amener à garder une attitude pacifique, comme aussi pour lui faire abandonner toute mesure d'agression et tout projet de conquête nouvelle. Il est indispensable que cette influence s'exerce. Elle repose non-seulement sur l'ascendant matériel et moral de l'Angleterre, mais sur les subsides que Shir-Ali reçoit d'elle. En cet état des choses, nous voyons dans l'assurance que nous donne l'Angleterre une garantie effective du maintien de la paix. » Les choses paraissaient ainsi réglées; mais, lorsque cette correspondance fut communiquée au parlement et publiée, on demanda quelle était l'étendue de l'engagement dont parlait la note du prince Gortchakof, et si l'Angleterre était tenue à une intervention armée pour contraindre l'émir à demeurer en paix avec ses voisins. M. Gladstone déclara à la chambre des communes, le 23 avril 1873, que l'Angleterre n'avait assumé aucune responsabilité et que l'exercice de son influence devait se limiter à l'emploi des conseils et des avis amicaux. Le gouvernement russe envisagea cette déclaration comme un abandon formel de l'arrangement projeté, la Russie ne pouvant garantir l'inviolabilité du territoire afghan si l'Angleterre ne s'engageait de son côté à contraindre les Afghans à respecter les territoires situés au-delà de l'Oxus, territoires appartenant aux vassaux de la Russie, mais que celle-ci considérait déjà comme siens. Le journal officiel de Saint-Pétersbourg fit au sujet du discours de M. Gladstone la déclaration suivante : « Si l'Angleterre a conservé sa liberté d'action, la Russie a aussi conservé la sienne; en conséquence, les deux gouvernemens n'ont point réellement contracté l'un vis-à-vis de l'autre d'obligations gênantes qui puissent avoir pour effet de les placer dans une fausse position. En réalité, les choses demeurent donc exactement au point où elles en étaient avant les négociations de 1869 et de 1872, sauf qu'on s'est mis d'accord relativement aux

limites de l'Afghanistan. A moins d'un nouvel arrangement, la Russie a parfaitement le droit, en cas de troubles sur les rives de l'Oxus, de franchir le fleuve et de châtier les troupes et les provinces de Shir-Ali. »

Pour comprendre la portée de cette déclaration, il faut savoir que la Russie tient en réserve à Samarcande un prince afghan, le neveu et l'ancien concurrent de Shir-Ali, Abdurrhaman, qui lui a disputé pendant cinq années la souveraineté de l'Afghanistan, et qui avait réussi, en 1866, à le chasser de Caboul. L'appui de l'Angleterre sauva seul Shir-Ali en détachant de son rival un certain nombre de chefs afghans. Vaincu définitivement en 1869, Abdurrhaman se réfugia d'abord à Meshed, en Perse, puis il se rendit à Samarcande, où les Russes lui ont permis de séjourner et lui font une pension de 25,000 roubles. Abdurrhaman a dit à M. Schuyler qu'il lui suffirait d'obtenir de la Russie quelques canons et 100,000 roubles pour opérer une révolution à Caboul, où il se flatte d'avoir conservé tous ses partisans, renverser Shir-Ali et tourner toutes les tribus afghanes contre l'Angleterre, en faisant appel à leurs passions religieuses. Un autre neveu de Shir-Ali, Iskander-Khan, avait également cherché un refuge dans les possessions russes. Celui-là fut envoyé à Saint-Pétersbourg, où il reçut un brevet de lieutenant-colonel dans les hussards de la garde. De son côté, l'Angleterre trouverait aisément, en cas de besoin, un prétendant pour chacun des khanats turcomans.

Les deux gouvernemens sont demeurés depuis 1873 dans un état de suspicion mutuelle, évitant soigneusement de se donner l'un à l'autre aucun grief. Aux demandes de secours et aux propositions d'alliances des khans de Khiva et de Boukhara, l'Angleterre a répondu par le conseil de vivre en bonne intelligence avec la Russie. Le gouverneur-général du Turkestan n'écrit jamais à l'émir de Caboul sans joindre à ses lettres une traduction en anglais, marquant ainsi sa conviction que toute sa correspondance est communiquée aux autorités de Calcutta. L'année dernière, un officier anglais, le capitaine Burnaby, qui parle les langues de l'Orient, avait obtenu du ministère de la guerre de Russie un passeport pour le Turkestan; il lui avait seulement été recommandé de ne pas sortir du cercle des possessions russes, et cette recommandation était motivée sur l'impossibilité de le protéger en dehors des localités soumises à l'action directe de la Russie. Cédant à une irrésistible curiosité, le capitaine Burnaby se déroba à la surveillance dont il était l'objet et gagna Khiva à cheval. Les autorités russes ne cachèrent pas leur mauvaise humeur, et comme l'incartade du capitaine Burnaby coïncidait avec le réveil de la question d'Orient, le cabinet de Londres, averti par son ambassadeur, envoya par le télégraphe au capitaine

Burnaby l'ordre non-seulement de quitter Khiva, mais de revenir immédiatement en Angleterre. Cet incident a fait l'objet d'une demande d'explications dans la séance de la chambre des lords du 12 mars 1877.

Au nord de l'Oxus, tous les voyageurs sont considérés comme des espions anglais, et au sud du fleuve comme des espions russes. Ce ne doit pas toujours être à tort : en 1866, lorsque l'Afghanistan était en révolution et que la Russie était en guerre avec Mozaffer-Eddin, khan de Boukhara, le gouverneur-général du Turkestan envoya un agent indigène, Jubal-Khan, porter des assurances de sympathie aux chefs afghans qui venaient de se soulever contre Shir-Ali et de l'expulser de Caboul; au même moment, un lettré hindou, attaché au service civil du gouvernement anglo-indien, s'acheminait vers Boukhara par Djellalabad et Caboul, sous prétexte de négoce, pour étudier la situation des choses en Boukharie. On se surveille donc réciproquement avec une extrême vigilance. Il fallut un ordre exprès du grand-duc Michel pour que le colonel Baker pût visiter le port et la forteresse de Chikislar, que les Russes établissent sur la mer Caspienne, à l'embouchure de l'Attrek. M. Schuyler, bien qu'ayant apporté de Saint-Pétersbourg les plus hautes recommandations, éveillait la défiance des petits fonctionnaires du Turkestan par son désir de tout voir. D'un autre côté, il fut fort surpris de se voir demander un entretien particulier par un Hindou établi dans le bazar de Tashkend et qui l'avait entendu parler anglais. Comme M. Schuyler naturellement ne produisit aucun signe de reconnaissance, la conversation se borna à un éloge de la justice des Anglais et à des plaintes de la mauvaise foi des habitans de Tashkend. Les sentimens des deux armées sont faciles à deviner. Dans son récent ouvrage sur l'Asie centrale, le colonel Terentief parle de la domination anglaise comme d'un chancre immonde sur le beau corps de l'Inde; il regrette que ce chancre n'ait pu être extirpé en 1857, par la révolte des cipayes, et il exprime l'espoir que l'opération sera recommencée avec l'assistance des Russes, et que cette fois elle réussira. Le colonel Baker accuse les Russes de calomnier les Turcomans afin de donner à leurs propres usurpations le vernis d'autant de services rendus à la civilisation. Le capitaine Burnaby demande qu'on organise un soulèvement général des populations asiatiques contre les Russes.

L'attitude réciproque de l'Angleterre et de la Russie est la grande, pour ne pas dire l'unique préoccupation des populations asiatiques. La croyance est universelle en Orient qu'une lutte entre les deux empires est inévitable et prochaine. Le colonel Baker a pu le constater pendant le voyage d'exploration qu'il a fait dans le nord de la Perse en 1873. Le colonel n'a pu se rendre à Merv et à Hérat,

comme il se l'était proposé, les autorités persanes s'étant opposées à ce qu'il poussât aussi loin; mais il est allé jusqu'à la limite du désert. Partout il a trouvé les chefs kurdes très au courant des affaires de l'Asie centrale, et il a été frappé et du sens politique qu'ils montraient et de la rapidité et de la sûreté de leurs informations. Ces chefs entretiennent dans les contrées voisines des correspondans secrets, appelés *mirzas*, qui les mettent au courant des événemens politiques, et leur font passer des avis soit par les caravanes, soit, en cas d'urgence, par des messagers particuliers. Tous ces chefs étaient convaincus que le colonel Baker avait une mission du gouvernement anglais; ils l'interrogeaient sur les intentions de l'Angleterre et sur l'appui qu'on pourrait attendre d'elle quand on aurait à se défendre contre les Russes. Quelques-unes des conversations que rapporte le colonel sont très intéressantes. En voici une avec Alayar-Khan, gouverneur héréditaire de la province de Dereguez :

« — Il ne faut plus parler, continua Alayar-Khan, de la Perse, de l'Afghanistan ou de Boukhara. Il n'y a plus réellement que deux puissances en Asie, l'Angleterre et la Russie, et d'ici quelques années tous les autres états seront des vassaux de l'une ou de l'autre. Vous me parlez de l'Afghanistan comme d'un état indépendant. Vous ne ferez croire cela à personne en Asie. Nous savons très bien que Shir-Ali doit être plus ou moins le vassal de l'Angleterre ou de la Russie. Croyez-vous que nous ne connaissions pas l'importance de Hérat? Quoi que vous puissiez dire ou croire, il n'y a pas un bazar dans l'Hindoustan où l'on ne considérât votre règne comme fini, le jour où cette ville tomberait dans les mains des Russes... Que deviendriez-vous si tous les Hindous se tournaient contre vous, comme ils le feraient certainement si les Russes étaient à Hérat? Je crois à vos richesses, mais non au nombre de vos soldats. Vous reconnaissez que la Russie a une armée beaucoup plus nombreuse que la vôtre. Cela importe peu tant qu'elle est loin, mais elle se rapproche de plus en plus. Votre sûreté consiste à la tenir loin de vous, et cependant vous la laissez s'avancer avec une prodigieuse rapidité : vous en porterez la peine d'ici quelques années, mais il sera trop tard. Voyez quel chemin elle a fait depuis dix ans. Encore dix années, et elle sera à votre frontière, et ne croyez pas que votre peuple demeurera tranquille dans l'Hindoustan, quand elle sera là. Non, vous aurez constamment des intrigues et des guerres. Je crois que vous gouvernez bien, — on le dit ainsi, — et beaucoup mieux que les Russes; vous essayez de faire du bien au peuple que vous avez conquis. Mais vous l'avez *conquis*, et il désirera un changement. Il pourra s'en repentir plus tard, mais cela ne l'empêchera pas de se tourner contre vous.

« Je parlai de l'Afghanistan comme d'une barrière qui s'opposerait à un voisinage trop rapproché. Il se mit à rire.

« — Croyez-vous que les Afghans tiendront un seul moment devant les Russes; 10,000 Russes iront quand ils voudront de Kizil-Arvat à Candahar. Non, nous ne pouvons rien contre eux aujourd'hui. Tout a changé : nous ne pouvons lutter contre vos nouveaux canons, et nous n'avons pas d'instruction militaire. Des troupes anglaises pourraient arrêter les Russes; les Afghans ne le peuvent pas. D'ailleurs, ajouta-t-il, croyez-vous que tous les Afghans seraient pour vous? Ils sont prêts à tout faire pour de l'argent. Vous les paieriez? les Russes aussi. La moitié serait avec vous, l'autre moitié avec les Russes; mais cela n'a pas d'importance. Ils ne pourraient tenir ni contre vous, ni contre les Russes; mais, — et ici il appuya fortement, — comment comptez-vous empêcher la Russie de prendre Hérat, une fois qu'elle sera à Merv? Est-ce que vous allez envoyer des troupes à Hérat?

« — On n'y songe pas pour le moment, lui dis-je, et la Russie n'est pas encore à Merv.

« — Mais elle y sera et avant peu, si vous ne la devancez pas. Vous parlez de la frontière des Afghans, mais où est cette frontière? Elle est tantôt ici et tantôt là; cela dépend de l'homme qui règne à Hérat et à Caboul. La rivière Mourghab descend de l'Afghanistan à Merv. Vous savez bien que, dans ces régions-ci, où il y a de l'eau, des troupes peuvent se mouvoir. Les bords du Mourghab sont fertiles. Jusqu'à quelle distance de Hérat laisserez-vous les Russes s'avancer et s'établir sur ce fleuve? Vous dites que ce ne sera pas de sitôt; mais cela viendra, et vous aurez à combattre quand il sera trop tard, au lieu que, si vous agissiez aujourd'hui, cette heure fatale ne viendrait pas. »

La relation du colonel Baker et le mémoire politique et stratégique qu'il y a joint ont révélé au public anglais l'importance de Merv et de la vallée du Mourghab. Là est en effet le danger pour l'Angleterre. Certains écrivains russes ont accusé l'Angleterre de vouloir se servir du Kashgar et du Pamir pour attaquer les possessions russes, et d'avoir exagéré la difficulté des communications entre ce pays et l'Inde pour endormir la vigilance de sa rivale. Ces accusations sont de pures fantaisies. D'abord le Pamir n'existe ni comme état, ni même comme province. Le colonel Gordon a établi que *pamir* est un nom générique donné par les Kara-Kirghiz à toute vallée suffisamment abritée et suffisamment pourvue d'eau pour qu'ils y puissent hiverner avec leurs troupeaux. Les rapports du colonel Gordon et des capitaines Trotter et Biddulph, appuyés de relevés opérés sur le terrain, démontrent que la passe de Karakorum, à peine accessible aux caravanes, ne peut servir ni aux Anglais pour attaquer le Turkestan, ni aux Russes pour attaquer l'Inde. Un corps d'armée, avec ses bagages et son artillerie, ne saurait entreprendre de franchir une passe située à 5,500 mètres au-dessus

du niveau de la mer, à laquelle on n'arrive qu'en gravissant une longue suite de glaciers, et qu'une poignée d'hommes résolus défendrait contre les forces les plus nombreuses.

Les Anglais n'ont pas non plus sujet de redouter sérieusement qu'une armée russe, après avoir remonté l'Oxus jusqu'à sa sortie des gorges du Badakshan, s'engage dans un pâté de montagnes, coupé de vallées profondes, pour atteindre Caboul et gagner ensuite la passe de Khyber et entrer par là dans le Pendjab. Ils ont fait eux-mêmes l'expérience de ce qu'il peut en coûter à une armée pour prendre une pareille route; encore les difficultés du terrain sont-elles moindres entre Caboul et Peshawer qu'entre Caboul et Balkh. Les caravanes mettent treize jours de Boukhara à Balkh, treize jours de Balkh à Caboul, et douze jours de Caboul à Peshawer. Elles peuvent aller en vingt jours de Boukhara à Caboul, en laissant Balkh de côté et en passant par Khoulm; mais cette dernière route serait absolument impraticable pour les voitures et l'artillerie. Restent donc les deux routes par lesquelles ont passé tous les conquérans de l'Inde depuis Alexandre le Grand : celle qui conduit par Hérat et la passe de Bolan au cœur de la vallée de l'Indus, et celle qui longe les côtes du Golfe-Persique jusqu'à l'embouchure du même fleuve.

La sécurité dont les politiques de l'école de Manchester font profession à l'égard des projets de la Russie pouvait s'expliquer lorsque la Russie, pour attaquer l'Inde, devait faire franchir à une armée les steppes qui séparent Orenbourg de la mer d'Aral, ou faire passer cette armée par la Sibérie et lui faire traverser ensuite le Turkestan pour arriver à l'Oxus. Les difficultés qui ont failli faire échouer l'expédition contre Khiva seraient insurmontables pour une armée un peu nombreuse : l'Asie tout entière ne fournirait pas assez de chameaux pour préserver cette armée de la soif dans la traversée du désert. On soutenait avec quelque fondement que les préparatifs d'une expédition contre l'Inde exigeraient tant de temps et tant d'efforts que l'Angleterre aurait tout le loisir de se mettre en état de défense. Les choses ont singulièrement changé depuis que la Russie a créé des établissemens importans sur la côte orientale de la mer Caspienne, entrepris de soumettre à ses lois les Turcomans Takkès, et projeté l'occupation de Merv, dont Alayar-Khan expliquait si bien l'importance au colonel Baker.

Pour transporter une armée de Moscou à la mer Caspienne, la Russie peut se servir à la fois du chemin de fer et des bateaux à vapeur du Volga. La flotte de la mer Caspienne transporterait en quelques jours cette armée et son matériel, soit à Krasnovodsk, dotée d'un port admirable par son étendue, sa profondeur et sa sûreté, soit à l'embouchure même de l'Attrek au port de Chikislar.

Vingt jours de marche au plus, en suivant la vallée de l'Attrek et le pied de la chaîne du Kurren-Dag, à travers un pays bien pourvu d'eau et abondant en pâturages et en ressources, conduiraient cette armée à Merv, sans fatigue et sans privations. A Merv, séparée de Boukhara seulement par huit jours de marche, elle trouverait les renforts et le matériel dont le gouverneur-général du Turkestan aurait pu disposer; elle renouvellerait ses approvisionnemens et elle marcherait ensuite sur Hérat en deux divisions par la vallée du Mourghab et par la vallée de l'Hériroud. Hérat pris, la route de l'Inde serait ouverte. Si, dans cette entreprise, la Perse était l'alliée de la Russie, comme cela est à présumer, une partie des forces russes débarquerait à Asterabad, et par Sharoud et Meshed atteindrait la vallée de l'Hériroud par une route encore plus facile et plus courte. La marche d'une armée russe sur l'Inde ne peut donc plus être considérée comme un pur rêve d'alarmiste. Les deux puissantes rivales sont maintenant assez rapprochées l'une de l'autre pour que, si la guerre venait à éclater entre elles, l'Asie centrale devienne forcément un de leurs champs de bataille, soit que chacune d'elles provoque un soulèvement parmi les vassaux de l'autre, soit qu'elles mettent directement aux prises des forces européennes.

Les hommes d'état de l'Angleterre doivent comprendre aujourd'hui combien le gouvernement anglais a été imprévoyant et malavisé lorsqu'il a rompu en 1838 avec la politique traditionnelle de leur pays en Orient. Avertie par les projets de Napoléon et de Paul Ier, l'Angleterre avait voulu faire de la Perse le boulevard de l'Inde, et au prix d'un subside annuel de 6 millions elle s'était assuré une influence prépondérante à la cour de Téhéran. Non-seulement le subside fut supprimé, mais l'Angleterre contraignit par la force des armes le shah à renoncer à la conquête de Hérat, que les souverains de la Perse avaient toujours considéré comme une dépendance de leur empire. Le rétablissement de la puissance persane ne pouvait avoir aucun inconvénient pour l'Angleterre. Foyer de l'hérésie chiite, la Perse ne pouvait exercer aucune influence dangereuse sur les musulmans de l'Inde, qui sont sunnites : le même antagonisme religieux a toujours rendu précaire la domination de la Perse sur Hérat et sur les tribus turcomanes. La Perse ne pouvait donc pas devenir redoutable, et si elle avait été laissée libre de satisfaire son ambition en rétablissant sa suprématie sur les petits états qui l'avoisinent et sur les tribus turcomanes répandues depuis Merv jusqu'à la mer Caspienne, la Russie n'aurait eu aucun prétexte pour pénétrer dans cette région. En défendant les droits de la Perse, l'Angleterre aurait assuré sa propre sécurité. L'expédition anglaise dans le Golfe-Persique a brisé aux yeux des Asiatiques le prestige de la puissance persane : elle a jeté la Perse humiliée et

effrayée dans les bras de la Russie, son ancienne ennemie, qui a pris habilement le rôle d'alliée, abandonné par l'Angleterre, et dont l'influence depuis lors domine exclusivement à Téhéran. Les écrivains anglais sont unanimes aujourd'hui à recommander à leur gouvernement l'alliance de la Perse : il faut encourager ce pays à faire valoir ses droits et à rétablir son autorité dans la vallée de l'Attrek, sur les Turcomans Tekkès et sur Merv; comme si ces droits avaient plus de valeur que ceux que l'Angleterre a refusé de reconnaître quand il s'est agi de Hérat. L'Angleterre n'a rien à offrir à la Perse pour la détacher de l'alliance russe. La Russie au contraire peut promettre à la Perse Hérat en cas de guerre avec l'Angleterre, et en cas de guerre avec la Turquie la province de Bagdad, c'est-à-dire la vallée de l'Euphrate, ou la province arménienne de Meshed-el-Ali, dont la capitale renferme le tombeau d'Ali, objet de la vénération de tous les Persans. Ces deux provinces ont fait l'objet de toutes les guerres entre la Turquie et la Perse, et à satisfaire les convoitises de sa vassale la Russie gagnerait de s'ouvrir la route de l'Inde par le Golfe-Persique.

Quelles mesures défensives l'Angleterre peut-elle prendre pour conjurer les dangers qui la menacent? Indépendamment d'une alliance étroite avec la Perse, le colonel Baker, dans son mémoire, recommandait au gouvernement anglais de s'assurer les sympathies des tribus turcomanes en leur achetant tous les chevaux nécessaires à l'armée de l'Inde. Ces tribus seraient amenées à reconnaître la suzeraineté de l'Afghanistan, et quelques bons instructeurs transformeraient les Turcomans en une excellente cavalerie qui couperait les communications et intercepterait tous les convois d'une armée d'invasion. Des résidens anglais, établis à Caboul, Condahar et Hérat, surveilleraient la politique de l'Afghanistan, qui serait rattaché à la cause de l'Angleterre par la création de chemins de fer et le développement de son commerce. Les dépôts de l'armée russe, à Samarcande, étant plus rapprochés de Hérat que les Anglais ne le sont à Shikarpour, l'Angleterre devrait user du droit que lui donnent ses traités avec l'Afghanistan et occuper fortement Quettah, en avant de la passe de Bolan, afin d'être certaine de devancer à Hérat toute force ennemie, qu'elle vînt de la Perse ou du Turkestan. Le colonel Baker réclamait enfin une réorganisation complète de l'armée de l'Inde, et une augmentation considérable de l'artillerie de cette armée.

Le gouvernement anglais a déjà commencé à agir. Il ne considère plus que l'annexion du Scinde et la possession des bouches de l'Indus aient suffisamment garanti l'Inde des dangers d'une invasion par la côte du Golfe-Persique. Les chefs de toutes les tribus du

Beloutchistan viennent donc d'être réunis à Kélat : un subside annuel leur a été assuré, et ils ont pris l'engagement de ne plus inquiéter les populations du Scinde et de faire cause commune avec l'Angleterre contre la Perse ou contre tout autre ennemi. Des négociations ont été ouvertes et se poursuivent encore à Peshawer avec l'émir de Caboul pour déterminer d'une façon plus précise les obligations du souverain de l'Afghanistan vis-à-vis de la puissance à laquelle il doit sa couronne. La mort presque soudaine de l'envoyé de Shir-Ali et la maladie du plénipotentiaire anglais, sir Lewis Pelly, ont inopinément suspendu la conclusion de l'arrangement préparé. Enfin le gouvernement anglais presse l'exécution des chemins de fer de l'Inde, qui doivent être un de ses moyens de défense les plus efficaces. Lorsque les autorités anglo-indiennes croyaient n'avoir besoin que d'assurer la soumission du Scinde et du Pendjab, elles avaient autorisé la construction d'un chemin de fer du port de Kurrachi à Kotri, tête du delta de l'Indus, et d'un autre chemin de fer conduisant de Delhi à Lahore et à Moultan sur l'Indus. Elles avaient refusé d'autoriser l'établissement d'un chemin de fer entre Kotri et Moultan, comme une entreprise prématurée et une dépense inutile : elles estimaient que la navigation de l'Indus pouvait satisfaire à tous les besoins commerciaux du Pendjab; elles avaient également repoussé tous les prolongemens et tous les embranchemens qu'on avait proposé d'ajouter à ces deux voies ferrées. Tout autres sont les idées qui inspirent maintenant l'administration anglaise. La ligne de Delhi au Pendjab a été prolongée, aux frais du gouvernement, jusqu'à Peshawer, à 6 milles de la passe de Khyber. La ligne de jonction entre Kotri et Moultan se construit également aux frais du gouvernement, et rien n'est épargné pour qu'elle puisse être livrée à l'exploitation avant la fin de l'année 1877. Enfin les ordres ont été donnés pour faire les études et commencer au plus tôt la construction d'un embranchement qui conduirait de cette ligne à la passe de Bolan. Le jour n'est donc pas éloigné où une ligne non interrompue de chemins de fer desservira dans toute son étendue l'immense vallée de l'Indus et permettra de transporter en quelques heures à l'une des deux passes qui conduisent dans l'Afghanistan les troupes débarquées à Kurrachi, le port le plus rapproché de l'Angleterre par la voie de Suez. L'Angleterre a d'autant plus intérêt à développer son réseau de voies ferrées dans cette région, que l'ouverture des premiers chemins de fer du Pendjab a déjà exercé la plus heureuse influence sur la conduite des tribus afghanes de la frontière. Assurées d'un débouché facile et avantageux pour leurs grains et leurs bestiaux, ces tribus renoncent de plus en plus aux habitudes de maraude, qui leur attiraient de

sévères châtimens, pour s'adonner à l'agriculture et au commerce, qui les enrichissent. Les chemins de fer que l'Angleterre construit dans l'Inde consolident donc doublement sa domination sur ce pays : ils établissent un lien entre les intérêts indigènes et les siens ; ils fortifient ses lignes de défense.

C'est là la considération capitale. Dans la lutte entre l'Angleterre et la Russie, si elle s'engage, tous les avantages seront pour la puissance qui pourra le plus facilement et le plus rapidement porter ses forces sur des points stratégiques déterminés : le Golfe-Persique, Hérat et Caboul. De cette vérité incontestable découle, par une conséquence forcée, une modification profonde dans les intérêts et la politique de l'Angleterre. Les hommes d'état turcs, malgré la sagacité politique qui distingue leur nation, se sont mépris complétement dans leurs calculs, lorsqu'ils se sont obstinés jusqu'au dernier jour à regarder l'assistance de l'Angleterre comme forcément acquise à leur pays. Leur erreur est venue de ce qu'ils ne tenaient pas compte de deux grands faits qui se sont accomplis depuis 1854, et qui ont déplacé pour l'Angleterre le nœud de la question d'Orient. Ces deux faits sont l'ouverture du canal de Suez et les progrès de la Russie dans l'Asie centrale. Lorsque la Russie n'avait pas dépassé l'Emba à l'ouest et la vallée de l'Ili à l'est, lorsque la vallée de l'Euphrate paraissait la seule route qui pût conduire une armée russe dans l'Inde, et lorsque les vaisseaux anglais ne pouvaient arriver dans le Golfe-Persique que par le cap de Bonne-Espérance, c'était dans la Mer-Noire et à Constantinople qu'il fallait défendre l'Inde. Aujourd'hui que la Russie n'a plus besoin d'emprunter le territoire de la Turquie ni même celui de la Perse, et qu'une marche de soixante-dix jours peut amener une armée russe des ports de la Caspienne dans la vallée de l'Indus, il faut que l'Angleterre puisse lutter de vitesse avec son ennemie, et la Turquie ne lui est plus d'aucune utilité. C'est à Suez et à Alexandrie que sont désormais les avant-postes de l'Inde. On ne fera admettre par aucun Anglais, pas même par M. Gladstone, que le salut de l'empire anglo-indien puisse être mis en péril par l'hostilité, ou même par la neutralité du souverain de l'Égypte. La route de la Mer-Rouge ne saurait être fermée, même un seul jour, aux forces anglaises. La sécurité de l'Inde demande donc que l'Angleterre dispose, à proximité de Suez, d'un grand port où puisse stationner une flotte capable de défendre et le canal et le chemin de fer de la Basse-Égypte. Si la Russie franchit les Balkans ou si elle cherche à mettre la vallée de l'Euphrate entre les mains de la Perse, sa vassale, l'Angleterre sera le lendemain à Suez et à Alexandrie.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LES MÉMOIRES

D'UN

HUMANISTE AMÉRICAIN

GEORGE TICKNOR

Life, Letters and Journals of George Ticknor, 2 vol. London 1876.

III.

LA VIEILLESSE D'UN FÉDÉRALISTE (1).

Jusqu'à présent, dans ces Mémoires d'un littérateur américain, il a plus été question de l'Europe que des États-Unis, on a moins parlé de l'auteur que des personnages fort divers que le hasard plaçait sur sa route. Ce qu'il en reste à raconter sera plus biographique. La seconde moitié de sa vie va s'écouler, sauf quelques voyages de courte durée, dans la ville où il est né, au milieu d'une famille qu'il chérissait et de concitoyens dont il avait l'estime, à l'écart des fonctions publiques, mais avec cette oisiveté laborieuse que tout homme de goût et de savoir sait rendre utile aussi bien à lui-même qu'à ceux qui l'entourent.

I.

On raconte que Macaulay, après avoir fait la connaissance de l'historien Prescott, s'étonnait qu'un écrivain de si grand mérite eût le courage de vivre à Boston. Macaulay était injuste. Quelque accroissement qu'eût déjà pris cette ville il y a quarante ans, elle

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

conservait encore à beaucoup d'égards le caractère puritain dont il a été question au commencement de cette étude. Si l'on y comptait 80,000 habitans dont la plupart étaient sans doute de rudes émigrans plus occupés de faire fortune que de cultiver leur intelligence, il y avait aussi un noyau de gens instruits, hommes politiques ou savans ou artistes, et c'est de ceux-là que Ticknor faisait sa compagnie habituelle. Il faut au moins citer les principaux. C'étaient Webster, l'orateur le plus distingué de l'Union, qui devint vers la fin de sa vie l'un des secrétaires d'état du président Tyler; Everett, professeur de Harvard College, conférencier populaire, absorbé plus tard par la vie politique; le juge Prescott et son fils William, l'historien· Agassiz, que la générosité bien placée de Harvard College avait attiré en Amérique. A son second retour d'Europe, Ticknor avait repris sa place dans cette société sérieuse et modeste. Riche et bien portant, il y trouvait ce qui rend l'existence calme et heureuse. Chaque année, pendant les mois brûlans de l'été, il emmenait sa famille au bord de l'Atlantique, ou dans les montagnes de l'état de New-York, ou près du Niagara. L'hiver se passait dans sa maison de Boston, qu'il avait accommodée à sa fantaisie. La pièce principale de cette maison était la bibliothèque, qu'il avait pris soin de garnir lui-même, surtout de livres espagnols, et dans cette bibliothèque il avait suspendu avec joie le portrait de son auteur favori, Walter Scott. Il entretenait une correspondance suivie non-seulement avec ses compatriotes, mais encore avec plusieurs personnes qu'il avait connues en Europe, avec le géologue Lyell, avec sir Edmund Head, gouverneur-général du Canada, avec le prince Jean (plus tard roi de Saxe) dont les habitudes studieuses et les goûts littéraires plaisaient fort à ce républicain austère.

Ticknor ne rechercha jamais les fonctions électives. Non pas qu'il se désintéressât des discussions politiques : son biographe nous apprend qu'il votait en toutes élections, comme un bon citoyen le doit faire; mais, sans cesser d'avoir confiance dans les institutions libres de son pays natal, il était devenu avec l'âge un peu défiant des opinions bruyantes qui se produisaient autour de lui. Il était trop rigide pour plaire à la masse des citoyens. On en verra d'ailleurs la preuve plus loin dans les extraits de ses lettres que nous aurons occasion de citer. En revanche, il accordait volontiers son concours aux entreprises charitables, hôpitaux, écoles, caisses d'épargne. Le reste du temps, il était tout entier à ses études sur les littératures étrangères, ayant pris pour maxime qu'un homme ne peut être heureux qu'à la condition d'avoir toujours dix ans de travail assuré devant lui. En somme, disait-il peu de temps après son retour d'Europe, Boston est un bon endroit pour y vivre, parce que tout le monde y a de l'éducation et que quelques personnes en par-

ticulier sont de caractère à faire honneur à quelque société que ce soit.

Dès cette époque, l'esclavage était la plus grosse question qui se pût discuter aux États-Unis. On le sait, les Américains s'étaient fait sur ce point en quelque sorte une morale à part, que l'Europe ne voulait point comprendre. Ticknor s'en était aperçu plus d'une fois pendant son séjour en Europe. Ainsi il écrivait de Dresde à son ami Prescott, le 8 février 1836 : « Vous ne sauriez croire combien il est difficile et souvent désagréable pour un voyageur américain de répondre aux questions qui lui sont faites à ce sujet et d'entendre les remarques auxquelles il donne lieu. Des étrangers ne discernent pas la complication causée par nos lois constitutionnelles ou par nos conventions locales. Une fois ou deux, ici ou en Angleterre, j'ai eu occasion de traiter la question à fond avec des individus intelligens qui se sont montrés satisfaits. En général, le fait brutal de l'existence d'une population esclave, sous un gouvernement fondé sur l'égalité des droits, avec la circonstance aggravante que les états libres seraient blâmés de rien faire pour une émancipation immédiate, ce fait est tout ce qu'on en saisit. Sur l'un et l'autre point, on nous condamne en des termes qui vous étonneraient si vous étiez ici. C'est fâcheux, car bien des gens sont disposés par esprit conservateur à trouver mal tout ce que nous faisons... Cette opinion de l'Europe pourrait produire quelque chose de bon ; par exemple si les états du sud y étaient sensibles. Il vaut mieux que le reproche leur en vienne du dehors que de la Nouvelle-Angleterre. Je n'ai pas besoin de vous dire combien ce sentiment est développé dans la Grande-Bretagne ; vous voyez que sir Robert Peel, O'Connell, le *Standard* et le *Morning Chronicle* font chorus, les tories parce qu'ils nous détestent, les whigs parce qu'ils veulent être conséquens, surtout depuis qu'ils se sont débarrassés de l'esclavage dans leur colonie des Indes occidentales plus aisément qu'ils ne le pensaient. Il en est de même sur le continent. Le livre si fin de Tocqueville, qui contient sur nous tant de vérités avec quelques erreurs, — Talleyrand prétend que c'est l'ouvrage de ce genre le plus remarquable depuis *l'Esprit des lois* de Montesquieu, — a exposé la question avec beaucoup d'exactitude, quoique avec beaucoup d'âpreté... De même, les principaux journaux de l'Allemagne répètent ces reproches avec une bonne foi complète ; ils sont cause que l'on se moque souvent de nos prétentions à la la liberté. » Cependant, il termine sa lettre en bon patriote : « Malgré tout, en dépit de l'esclavage et des désordres de cet été, — il y avait eu des troubles à New-York, — qu'il nous est difficile d'expliquer, nonobstant certain philanthrope qui nous parle des Cherokees, il est encore bon d'être Américain. Je n'échangerais pas mon passeport,

signé par un obscur secrétaire du gouvernement fédéral, pour l'un de ceux qui sont dans le même casier au bureau de police de Dresde signés des autorités de France, d'Angleterre ou de Russie. »

Ceci n'est qu'un aperçu. La lettre suivante, adressée à Lyell, nous permet de pénétrer plus avant dans la pensée de Ticknor. On serait tenté de croire, par ce qui précède, qu'il accepte l'esclavage comme un mal nécessaire. Ce qui suit, daté de décembre 1843, fait voir qu'il en a vraiment honte, qu'il en souhaite ardemment la fin :

« Je déteste m'occuper de cette question de l'esclavage, tant elle m'est odieuse sous tous les rapports, tant j'y vois de périls pour notre avenir. Cependant il y a quelques aperçus consolans que je vais vous exposer. La dernière discussion importante sur ce sujet eut lieu en 1831-32 dans la législature de Virginie. Par le ton du débat, chacun croyait à l'émancipation prochaine dans la Virginie, le Maryland et le Kentucky; dans les états du nord, tout le monde s'en réjouissait. Nous espérions au moins que quelque mesure nouvelle contrebalancerait le mal causé par l'extension de l'esclavage au Missouri en 1820. Nous fûmes désappointés. Le parti politique des abolitionistes se montrait déjà. Le sud s'en alarma. Au lieu de regarder la servitude comme un fléau politique et moral, ce qui était admis même par les possesseurs d'esclaves, ce qui avait été proclamé par les débats du parlement de Virginie, la majorité des hommes d'état du sud soutinrent que c'était une institution bonne en elle-même, acceptable avec toutes ses conséquences.

« Nous autres, gens du nord, nous soutenions que les auteurs de la constitution de 1788 n'avaient admis l'esclavage que comme une calamité temporaire qui devait disparaître aussitôt que possible. Washington, Jefferson, tous deux possesseurs d'esclaves, l'avaient dit, l'avaient écrit. Tout le monde le pensait. Toutefois n'oublions pas que cette même constitution est un marché conclu entre le nord et le sud, et que d'après ce marché le sud doit se débarrasser de ce fléau à l'époque et par les moyens qu'il jugera opportuns, la nation entière ne se réservant que le droit d'abolir la traite, ce qui fut fait promptement. Nous nous engageâmes en outre à rendre les esclaves fugitifs; cela se fit d'abord de bon cœur, on s'y refuse maintenant ou on ne le fait qu'à regret. Le vice de cette institution est si profond, si fatal, qu'il n'en sort que du mal, de quelque côté qu'on se tourne.

« Que faire, donc? Je réponds : attendre. D'abord parce que le travail servile ne peut soutenir à la longue la concurrence du travail libre, et que les esclaves finiront par devenir une propriété sans valeur. Il faut encore attendre parce que nous n'y pouvons rien, le pouvoir législatif lui-même serait impuissant. Cette affaire concerne 2 millions et demi d'êtres vivans, tous égaux dans la ser-

vitude. Cela dépasse les forces d'un parlement; c'est trop gros pour lui. Ce problème se résoudra de lui-même par sa propre gravité, et non par des artifices d'invention humaine. Enfin, moi, homme du nord, je veux attendre parce que c'est mon intérêt. Le sud s'affaiblit, nous nous fortifions. Non-seulement les états du sud perdent de leur importance relative dans l'Union, bien plus ils deviennent pauvres. Ils perdent en civilisation, en puissance, en raffinement. Chaque année nous donne un avantage de plus, nous prépare à mieux soutenir la lutte, qui sera d'autant plus douce qu'elle sera plus longtemps ajournée, mais qui ne peut être en tout cas que formidable et désastreuse.

« Cependant je ne redoute pas la lutte par crainte du résultat. Il ne peut y en avoir qu'un seul. L'esclavage sera aboli : si bientôt, avec beaucoup de sang; si plus tard, sans qu'il y ait de sang répandu, je l'espère. Dans l'un ou l'autre cas, que deviendront ces pauvres esclaves? Le sort le plus doux qu'ils puissent obtenir est celui des Indiens, et je leur en prévois un plus rigoureux. La race active et entreprenante à laquelle nous appartenons ne souffrira pas que ces tribus molles et paresseuses encombrent la terre dont elle ne sait tirer parti. Ne vous méprenez pas sur mes sentimens. Je suis pour l'abolition universelle de l'esclavage. Bien qu'il en doive sortir de grands maux, le résultat sera avantageux en définitive. Procédons au moins par les moyens les plus sages... n'oublions pas non plus que la condition des maîtres, à la bien considérer, est à peine plus enviable que celle de leurs serviteurs. »

L'homme de bien dont on raconte ici la vie avait une noble qualité, l'horreur des procédés violens, — sans doute parce qu'il ne cessait d'éprouver une mâle confiance dans la sagesse de ses compatriotes. Une autre question, presque aussi grave que celle de l'esclavage, quoique plus transitoire, agitait alors le monde américain. Il était survenu, dans les états du sud et de l'ouest notamment, une crise monétaire. Dans l'Indiana et dans l'Illinois entre autres, l'argent monnayé faisait défaut à tel point que le commerce ne s'opérait plus que par échange, même pour les objets de consommation courante. Les bureaux de poste conservaient les lettres adressées à de riches fermiers, parce que les destinataires n'en pouvaient payer le port qu'en marchandises que les employés refusaient d'accepter. Les dettes des états ne s'élevaient qu'à 25 millions de dollars environ, somme peu considérable; les impôts étaient faibles. Néanmoins cinq ou six états se virent dans l'impossibilité de payer les rentes à leurs créanciers. Ceux-ci, Anglais pour la plupart, protestèrent avec énergie, accusant les états de répudier leurs dettes par mauvaise foi. L'accusation était injuste assurément; enfin il fallait sortir de cette situation.

Cette question est souvent traitée dans les lettres que Ticknor adresse à ses correspondans européens. A son avis, il n'y a qu'un moyen de terminer cette mauvaise affaire, c'est que le peuple arrive à se bien convaincre qu'il est de son intérêt de payer au plus tôt, et par conséquent qu'il est de son devoir de s'imposer les sacrifices nécessaires pour obtenir ce résultat. Il compte que cela viendra, sinon tout de suite, au moins à bref délai. « Souvenez-vous, écrit-il à sir Charles Lyell, que nous ne réussissons en quoi que ce soit que par la boîte du scrutin et par le suffrage universel. » Toute la question est de savoir si le peuple sera sage et honnête. Il en est persuadé. « Le peuple est roi dans la Nouvelle-Angleterre, plus vraiment roi qu'il ne l'a été nulle part sur la terre depuis l'époque des sauriens et des ichthyosaures qui composaient sans contredit une pure démocratie. » La seule difficulté est de lui faire comprendre où est son véritable intérêt; à peine l'a-t-il compris, qu'il arrive à la rescousse avec une vigueur dont on n'a nulle idée dans les sociétés européennes où le pouvoir se partage entre des gouvernemens et des masses populaires qui ne connaissent rien. Ticknor se rappelle ce que Metternich lui a dit, que dans une démocratie on souffre d'un mal avant d'y appliquer le remède. C'est exact, on n'y connaît pas la législation préventive; mais au fond le peuple ne supporte pas le déshonneur, et, s'il réussit à se tirer d'embarras dans ces questions secondaires, ne doit-on pas avoir confiance en lui dans les affaires plus graves? Burke a dit avec raison qu'il est toujours injuste de faire le procès à une nation tout entière. Si elle se trompe quelquefois, du moins elle ne commet jamais d'erreurs fatales, et, lorsqu'elle s'est guérie elle-même, elle est comme l'homme malade qui se rétablit d'une grave maladie avec une constitution améliorée par le traitement qu'il a suivi.

Ne nous y méprenons point cependant. Ce républicain sincère, convaincu des bienfaits de la démocratie, reste imbu de l'idée que son pays natal est seul capable d'en profiter. Et pourquoi? C'est qu'il y a aux États-Unis, dans la Nouvelle-Angleterre en particulier, un principe qui sauvegarde tout, l'instruction universelle. L'éducation de tous les enfans est une charge de la communauté des habitans. L'instruction universelle est une mesure de police morale et politique qui protége les riches aussi bien que les pauvres. De là les idées saines et religieuses de la population, de là son aptitude à gérer les affaires publiques. Il est inutile qu'il y ait des grands hommes pour conduire le gouvernement d'un grand pays. Voyez ce que furent les fondateurs de la constitution des États-Unis; ils avaient peu de talent, peu de savoir, peu d'habileté; on ne rencontre pas dans l'histoire d'assemblée plus honnête, plus pé-

nétrée de son devoir. C'est à son honnêteté qu'est due la meilleure forme de gouvernement qu'il y ait au monde.

Sur ces entrefaites éclatait la révolution de 1848. On s'en souvient, de tous les hommes d'état que Ticknor avait connus en Europe, Guizot était celui qu'il avait préféré. La *Vie de Washington* par Guizot était à son avis un écrit admirable, plein de sagesse politique; personne n'avait mieux compris la situation de l'Amérique au XVIIIe siècle, personne n'avait si bien rendu justice au noble caractère de Washington. Au surplus, Ticknor poussait à l'extrême la haine des coups d'état et des révolutions brutales. Aussi se montre-t-il sévère à l'égard des insurgés triomphans. La lettre que l'on va lire est adressée au prince de Saxe. Que l'on ne s'en défie point toutefois; elle est en conformité complète avec ce qu'il écrivait dans le même temps à ses amis d'Amérique :

« Vous ne serez point surpris d'apprendre qu'aux États-Unis les gens sages ont compris tout d'abord qu'il ne peut résulter rien de bon des changemens violens survenus en France et dans le midi de l'Europe, parce qu'ils ont vu clairement que les institutions sociales une fois renversées, comme elles l'ont été à Paris en février, mars et avril, ne se rétablissent que sur la base d'un despotisme militaire, en la présence et par l'autorité des baïonnettes. Mais vous serez peut-être étonné d'entendre dire que la grande masse de la population n'a pas eu plus de confiance dans la révolution française que les gens sages eux-mêmes. Les hommes des états du nord ont l'habitude d'un gouvernement vraiment populaire; ils ne voient en France rien de conforme à leur propre expérience, rien qui favorise la fondation d'une république raisonnable, dans laquelle les pouvoirs du peuple seraient limités par de sévères lois organiques, dans laquelle le travail et le capital reposeraient sur les mêmes garanties, où les droits de la minorité seraient protégés par les principes mêmes qui confèrent à la majorité la conduite des affaires. Ils n'ignorent point qu'un peuple qui ne sait ni lire ni écrire, bien plus qui n'a pas assez d'éducation politique pour apprécier les mesures du gouvernement créé par lui, ne peut être un souverain raisonnable et pratique. »

A ce puritain qui nous adressait de si rudes remontrances, n'eût-on pas été en droit de répondre par les paroles de Burke qu'il invoquait lui-même à la défense de son propre pays quelques années plus tôt? Il n'est pas bon de faire le procès à un peuple tout entier. Le peuple de la Nouvelle-Angleterre, auquel il attribue tant de vertus, ne s'était-il pas insurgé, lui aussi, soixante-quinze ans auparavant, contre le pouvoir légitime? Ce républicain prévoyant n'entrevoyait-il pas déjà que le sol de l'Union américaine serait bientôt le théâtre d'une lutte abominable? Il n'est point fâché,

qu'on en convienne, de prendre l'ancien monde en faute; il est un peu jaloux, sans l'avouer, de la supériorité intellectuelle que l'Europe conserve sur l'Amérique. A défaut de poètes, d'artistes, de savans, — ce n'est point sa faute si le Nouveau-Monde n'en produit guère encore, — il prétend que l'on accorde à son pays natal le monopole de la sagesse politique. Pardonnons-lui cette prévention trop exclusive, car il n'invoque du moins d'autres remèdes que l'instruction et l'usage de la liberté, et il ne se retient pas de dire que le pouvoir absolu est un instrument de décadence.

La guerre de Crimée ne lui plaît pas davantage. Il n'éprouve aucune sympathie pour le régime impérial; il déteste les Turcs, qui n'ont jamais mis le pied quelque part sans que le sol y devînt stérile; il regretterait l'accroissement de l'influence russe en Europe. En fils dévoué, il souhaite que la voix de l'Angleterre reste puissante dans les affaires du monde. Comme Metternich, mais dans un autre sens, il se dégoûte de la politique de l'ancien monde, et, comme Chateaubriand, mais avec moins d'exaltation, il désespère de la société européenne. D'ailleurs la situation s'aggrave aux États-Unis, si bien qu'il n'a bientôt plus le temps de songer qu'aux affaires de son propre pays. Il voit poindre le parti séparatiste aux deux extrémités de l'Union, à Boston de même qu'à la Nouvelle-Orléans. Bien entendu, le vieux fédéraliste réprouve ces projets de sécession, parce qu'il prévoit que, entre deux confédérations, l'une au nord, l'autre au midi, fondées sur des principes contraires, la guerre serait imminente, un traité de paix impossible. Son grand espoir est que les états de l'ouest, dont la richesse et l'influence croissent à vue d'œil, s'interposeront entre les deux adversaires. Les pionniers de la vallée du Mississipi n'ont pas admis l'esclavage; ils sont avec les états du nord sous ce rapport; ils ne peuvent, d'autre part, consentir à ce qu'un autre drapeau flotte à l'embouchure du fleuve qui leur sert de débouché. L'ouest, le grand ouest, préservera les états de l'Atlantique des folies d'une guerre civile.

Au milieu de ces préoccupations patriotiques, Ticknor poursuivait un long travail qui devait être l'œuvre principale de sa vie. Il avait entrepris d'écrire l'histoire de la littérature espagnole. Ce sujet, qu'il avait traité pendant quinze ans dans son cours à l'université de Cambridge, n'avait cessé de l'occuper depuis son second retour d'Europe. Il eût été difficile de trouver en Amérique, même en Europe, une collection de vieux livres espagnols comparable à celle qu'il avait amassée. Ses amis lui en envoyaient d'Angleterre et d'Allemagne; il s'était procuré des correspondans, pour cette passion innocente, à Hambourg et à Londres aussi bien qu'à Madrid. « C'est inoffensif, disait-il, cela m'amuse et cela profitera plus tard à quelque bibliothèque publique. » Il s'attachait du reste à mettre

dans la composition de ce grand ouvrage quelque chose d'américain. Ce n'était pas pour les érudits seulement qu'il écrivait, le nombre en est trop faible au-delà de l'Atlantique; il voulait se mettre à la portée de la masse des lecteurs et surtout donner un tableau de la littérature espagnole qui fût en même temps la peinture des mœurs, du caractère espagnols. Ce livre, objet d'une si longue étude, fut publié en 1851 et accueilli avec faveur dans les deux mondes; on le traduisit presque aussitôt en français, en allemand, en espagnol. Ticknor put goûter dès lors les charmes de la réputation littéraire.

II.

La création d'une grande bibliothèque publique avait souvent été un grave souci pour cette petite société de littérateurs et de savans que contenait la ville de Boston. La bibliothèque de Harvard College et celle de l'Athenæum, toutes deux assez bien garnies, n'étaient fréquentées l'une et l'autre que par un public restreint. A New-York, un legs important de Jacob Astor avait permis d'en fonder une dont on avait beaucoup parlé. On se disait que, faute de livres à offrir aux gens qui veulent s'instruire, Boston perdrait bientôt la suprématie intellectuelle dont elle avait joui dans les temps passés.

Raconter la vie d'un Américain est une occasion naturelle de montrer en quoi les idées ou les institutions de l'Amérique diffèrent de nos idées ou de nos institutions. Personne n'ignore que les bibliothèques publiques de l'Europe sont des lieux d'études sérieuses, presque des musées, où se conservent avec soin des livres précieux par leur ancienneté ou par leur mérite intrinsèque. Ces établissemens, trop mal dotés d'ailleurs pour être en mesure d'acquérir beaucoup de livres nouveaux, ne semblent pas destinés à ceux qui ne voient dans la lecture qu'une distraction. Aux États-Unis, il en est tout autrement. On dirait que la commune ou l'état, après avoir assuré l'éducation primaire de tous les citoyens, se croit encore obligé de leur fournir des sujets de lecture, afin que personne ne soit excusable de perdre l'instruction acquise. Voyons en effet ce qu'est aujourd'hui la bibliothèque de Boston, dont nous dirons tout à l'heure les commencemens. Au bout de vingt-cinq ans, elle possède déjà 300,000 volumes avec un budget annuel de plus de 500,000 francs. Installée dans un bel édifice construit pour cet usage, elle offre au public deux salles, l'une où tout le monde est admis, l'autre réservée à ceux qui veulent travailler en repos. Tout habitant de la ville, par cette seule raison qu'il paie les taxes municipales, a le droit d'emporter à son domicile les volumes qu'il a choi-

sis, de provoquer l'achat des ouvrages qu'il désire et que ne contient pas le catalogue. Ce n'est pas tout. Cette bibliothèque, déjà si riche, a des succursales en divers quartiers de Boston, afin que les habitans n'aient guère à se déplacer pour se procurer les livres dont ils ont envie. Il y a même, paraît-il, en certains faubourgs des bureaux d'échange où un employé se rend à jours et à heures fixes pour recevoir les demandes et livrer les volumes demandés. En un mot, la bibliothèque va au-devant du public. Elle se soucie peu que ses trésors soient égarés ou détériorés par l'usage, pourvu que les lecteurs soient satisfaits. Ajoutons cependant que les livres précieux ou rares qu'il serait difficile ou coûteux de remplacer sont exclus de ces prêts au dehors. En somme, c'est un vaste cabinet de lecture pourvu de ressources considérables, et dont la population ouvrière profite beaucoup. C'était le but essentiel que les fondateurs avaient en vue. On a objecté aux institutions de ce genre que la masse du public n'a de goût en général que pour les lectures frivoles, et qu'il est malséant que cette fâcheuse disposition soit encouragée aux frais du budget de l'état ou de la commune; mais, en Amérique aussi bien qu'en d'autres pays où l'expérience en a été faite, on a reconnu que le goût s'épure peu à peu, si bien que les bons livres sont seuls réclamés plus tard par ceux même qui n'y prenaient d'abord aucun plaisir.

Ticknor avait compris dès le début que la bibliothèque de Boston devait être créée sur ce principe; une lettre qu'il écrivait en 1851 à son ami Edward Everett, alors sénateur du Massachusetts, en contient l'exposé tout au long. Celui-ci, qui avait aussi voyagé en Europe, s'en serait tenu volontiers aux habitudes européennes. Ticknor insiste; ce qu'il veut, c'est procurer aux jeunes gens sortis de l'école de nouveaux élémens d'instruction qui puissent s'associer au travail manuel quotidien; il pense que la bibliothèque projetée devra non-seulement recevoir les productions de la littérature amusante dans leur primeur, mais encore en avoir assez d'exemplaires pour satisfaire à tous les besoins. Il faut suivre le goût populaire, dit-il, à moins qu'il ne soit dépravé, et faire naître par ce moyen l'appétit des lectures utiles. Alors ce que les lecteurs voudront sera meilleur; en y aidant un peu, sans contrarier les gens, on les amènera à un degré de culture intellectuelle de plus en plus élevé.

Il y avait déjà dans les greniers de l'hôtel de ville de Boston quelques milliers de volumes donnés par diverses personnes. La plupart étaient des documens officiels, peu attrayans pour les petites gens à qui l'on voulait inculquer l'habitude des bonnes lectures. La caisse municipale avait reçu peu d'années auparavant d'un ancien maire de la ville une somme de 1,000 dollars pour la création d'une bi-

bliothèque publique; on en employait le revenu annuel à l'achat de quelques livres. C'était un bien médiocre commencement, lorsqu'un ancien habitant de Boston, devenu banquier à Londres, M. Bates, offrit 50,000 dollars, à la seule condition que la ville construirait un édifice convenable. Ce don magnifique fut accepté avec ses conséquences. Ticknor était l'un des curateurs (*trustees*) auxquels était confié le soin d'organiser le nouvel établisssement. M. Bates annonçait en outre l'intention d'envoyer des livres lorsque le moment serait venu de garnir les tablettes de l'édifice projeté. Il était utile de s'entendre avec lui sur ce sujet; il fallait choisir des correspondans dans les principales villes de l'Europe en vue des achats à faire. Ticknor se résolut à passer l'Atlantique une troisième fois; il s'embarqua le 18 juin 1856.

Il avait alors soixante-cinq ans. C'était un vieillard qui allait repasser par les chemins qu'il avait parcourus une première fois dans l'adolescence, une seconde fois dans l'âge mûr. Il avait trop d'expérience pour éprouver des impressions bien vives, trop de mémoire pour s'intéresser beaucoup au spectacle du monde européen, dont les mœurs lui étaient connues; toutefois il revenait avec des amitiés, une réputation littéraire, une situation sociale, qui devaient lui ouvrir toutes les portes. Par malheur, il négligea cette fois de tenir un journal de voyage. Les lettres qu'il adressait à sa famille, à ses amis Prescott et Everett, permettent seules de savoir ce qu'il a vu dans l'ancien monde, ce qu'il y a appris et ce qu'il en a pensé.

Après un court séjour à Londres, il traverse Bruxelles et vient se fixer à Dresde, comme en 1836, pour y passer quelques semaines. Le prince, dont les études sur le Dante avaient conquis toutes ses sympathies, était devenu roi de Saxe. La plupart des personnages qu'il avait fréquentés vingt ans auparavant étaient morts ou partis pour d'autres pays; mais Dresde était toujours une cité hospitalière, les Allemands accueillaient les étrangers avec la même bonhomie, la même affabilité. Berlin était devenu une plus grande ville, Humboldt était encore là, bien vieilli sans doute (il avait quatre-vingt-sept ans), toujours libéral et néanmoins tout-puissant à la cour de Frédéric-Guillaume IV, comme il l'avait été sous le roi précédent. A Milan, on dirait que Ticknor ne s'arrête que juste assez de temps pour admirer Radetzky, qui, bien que nonagénaire, tient d'une main ferme le gouvernement militaire du royaume lombard-vénitien. L'ancien fédéraliste n'a-t-il donc plus un mot de critique à l'adresse des vieux tories, comme il appelait les hommes d'état de la réaction pendant ses voyages précédens? Enfin il est à Rome, il s'y installe pour l'hiver. Rome est toujours la résidence qu'il préfère, le « salon de l'Europe, » suivant l'expression de Mme de Staël qu'il aime à se rappeler.

Ici ses observations sont moins concises. La société, à l'en croire, est moins gaie et elle étale plus de luxe qu'en 1836. Ce grave voyageur ne dédaigne pas de critiquer l'ampleur des toilettes féminines qui sont, dit-il, un embarras réel dans les salons. Il remarque avec plaisir que l'attitude du clergé est plus grave, qu'on entend raconter moins d'histoires scandaleuses. Jadis les cardinaux se montraient dans les soirées, même dans les bals; il n'était pas rare d'en voir quatre réunis autour d'une table de jeu. Le pape a désapprouvé cette conduite. Le souverain pontife est détesté de son peuple, ce qui est surtout la faute de ses ministres; en revanche, son caractère impose le respect, la pureté de ses mœurs inspire une meilleure tenue à tous les ecclésiastiques. Ticknor résume d'ailleurs son opinion sur la question romaine, ou plutôt sur la politique européenne, avec la verve qu'il apportait autrefois dans ces tableaux :

« Le cardinal Antonelli, à qui j'ai fait visite au Vatican et que l'on rencontre dans tous les salons, m'a frappé. C'est un homme accompli, d'un abord séduisant, sauf qu'il a plus l'air du monde que celui de l'église. Il a toujours été agréable pour moi; il l'est, je pense, pour chacun dans les relations habituelles. Il est à lui seul tout le gouvernement. Le pape s'occupe avec zèle et dévoûment des affaires spirituelles; le cardinal Antonelli fait tout le reste.

« Il serait difficile que le gouvernement romain marchât sans avoir à sa tête un homme vigoureux et capable, tel que le cardinal Antonelli. Les finances sont embarrassées, on ne peut supprimer aucune dépense; les employés ne sont pas toujours payés : les charges augmentent sans cesse, bien qu'on le dissimule autant que possible. Les troupes françaises sont un lourd fardeau; cependant aucune personne raisonnable ne demanderait à les faire partir, car elles sont indispensables au maintien de l'ordre. Le gouvernement est donc dirigé de la façon la plus hardie, comme si tout était calme; autrement, tout s'arrêterait. La question est de savoir combien de temps cela durera. Dans les circonstances ordinaires, ce serait déjà fini; mais il y a tant de pays en Europe en pareille situation, ou dans une situation presque aussi mauvaise, il y règne une décadence morale si étendue, il y a tant besoin de vigueur et de répression militaire que le joug est le sort commun, nécessaire, pour empêcher que tout ne s'écroule dans la même convulsion. Quelle est la condition de l'Espagne et de l'Autriche, toutes deux en faillite? Dans quel état est la France avec ses vastes ressources et son énergie sans emploi, livrée aux spéculations financières les plus extravagantes dont on ait entendu parler depuis les jours de Law? Il me semble en vérité que la question financière est la première à résoudre, et que la solution adoptée remuera l'Europe plus qu'on ne s'y attend. Il n'y a pas de gouvernement qui ne s'endette chaque

année, simplement pour maintenir l'ordre. Le crédit se maintient encore; à la longue il fera défaut. Alors une révolution est inévitable; je ne puis imaginer qu'il en résulte quelque chose de bon. »

Cette fois, se dira-t-on, cet observateur, sagace d'habitude, s'est trompé. Ce n'est point en effet par la banqueroute que le régime de 1856 a pris fin. Aussi bien que les états de l'Amérique du Nord, les nations européennes se sont toutes accommodées, plus ou moins, d'une dose de liberté dont notre républicain les jugeait incapables. Le système de compression militaire a disparu peu à peu sans que la révolution prît la place qu'il abandonnait. Les peuples de l'ancien monde se sont montrés dignes de vivre sous des lois constitutionnelles; ils ne sont point, sous ce rapport, aussi inférieurs aux peuples transatlantiques que Ticknor le supposait. Au surplus, en traversant le Piémont au printemps de 1857, il y constate déjà une vitalité, une énergie qui contrastent avec ce qu'il y a vu jadis, avec ce qu'il vient de voir dans le reste de l'Italie. Cette défiance de notre aptitude à supporter un gouvernement libre date de loin chez lui; on se souvient de ce qu'il en a dit autrefois. Il a bonne opinion du petit royaume de Sardaigne, sans doute parce qu'il y trouve à l'œuvre le comte Cavour, qui a infusé une vie nouvelle à son pays. A son avis, c'est l'homme d'état le plus distingué de l'Italie. Il cause avec agrément et animation; ses opinions sur toutes choses sont élevées, peut-être mal définies quelquefois, son attitude est naturelle, sans solennité. Il a un œil vigilant, comme lord Melbourne, et une oreille qui ne laisse rien perdre. Les affaires de l'état ne l'empêchent pas de rechercher la compagnie des hommes lettrés. C'est un grave changement, observe Ticknor, dans les habitudes du gouvernement piémontais.

Si notre Américain désespère ailleurs de la politique européenne, c'est sans doute parce qu'il s'aperçoit que ceux qu'il aime et qu'il estime le plus sont obligés de vivre à l'écart des affaires publiques. La société française était en effet bien différente de ce qu'il l'avait laissée aux premiers temps du règne de Louis-Philippe. Il retrouvait, il est vrai, le duc de Broglie, Guizot, Tocqueville, Villemain, puis aussi quelques-uns des personnages du parti légitimiste qui l'avaient accueilli avec bienveillance à ses voyages précédens; mais Paris est bien morne au mois de juin, et la vie de château, même au Val-Richer ou à Gurcy, lui paraît presque triste en l'absence de ces discussions politiques dont il avait jadis apprécié le charme. On se défie toujours un peu d'un vieillard qui fait l'éloge du passé. N'y a-t-il pas cependant quelques traits exacts dans la comparaison qu'il en fait au désavantage de l'époque actuelle?

« Les traditions de la vieille société qui rendaient Paris si agréable sont déjà de l'histoire ancienne. Je l'avais connue en 1817 dans le

salon de Mme de Staël mourante, dans ceux de Mme de Chateaubriand et de Mme Benjamin Constant; puis en 1818 et 1819 dans les salons plus brillans de Mme la duchesse de Duras, de Mme de Broglie, de la comtesse de Sainte-Aulaire, sans oublier les samedis des Tuileries, où la duchesse de Duras, en sa qualité de femme du premier gentilhomme de la Chambre, recevait avec une grâce incomparable; enfin, pendant l'hiver de 1837 à 1838, où Mme de Broglie et Mme de Rauzan tenaient la place de leurs mères, où les salons de MM. Thiers, Guizot et Molé ne rappelaient guère les grâces féminines et l'élégance de l'époque précédente. En 1857, tout était changé. C'était une autre atmosphère. Les vieilles traditions étaient oubliées; les vieilles mœurs avaient disparu. Et qu'y avait-il en place? Paris est à l'extérieur la plus magnifique capitale de l'Europe; cette ville devient plus brillante et plus attrayante de jour en jour; mais que sont devenus les salons? que sont devenus la grâce, l'esprit, la conversation qui imprimait à la langue un caractère particulier et l'avait faite ce qu'elle est? »

En arrivant à Londres, il se retrouvait au contraire, malgré les chaleurs de l'été, dans la saison la plus brillante. Il y avait dans le monde parlementaire qu'il fréquentait le plus volontiers quelques hommes politiques d'un rare talent dont le commerce lui était fort agréable : en tête Macaulay, le lion du moment, qui se partageait avec de Tocqueville, alors en Angleterre, la faveur de cette société distinguée, puis sir George Cornewall Lewis, à la fois littérateur et homme d'état, excellent en l'un et l'autre genre. Ce sont de ces gens dont il se plaisait à dire qu'il vaut mieux les écouter que de parler soi-même. Au reste la situation politique était assez calme pour ne troubler en rien le charme des relations mondaines. Les Anglais manifestaient, suivant leur coutume, quelque irritation contre les procédés du gouvernement fédéral : c'était peu de chose. Les plus mal disposés disaient même que, les États-Unis se fortifiant de plus en plus, il était préférable d'entrer en lutte contre eux le plus tôt possible. Au fond, ces dissentimens n'avaient guère d'importance. La révolte de l'Inde, dont on avait reçu les premières nouvelles, n'inquiétait pas davantage parce qu'on n'en soupçonnait pas encore la gravité. En somme, rien n'attristait les réunions de la saison.

Est-ce encore un effet de l'âge? Ticknor ne se plaint que d'une chose : c'est que les repas d'apparat soient trop fréquens, trop longs, trop abondamment servis. « Les déjeuners, écrit-il, sont formidables : ce sont des dîners déguisés; mais on y a de l'agrément; le vieux lord Lansdowne m'a dit que c'est ce qu'il préfère dans la société. » Les *lunches* sont de même, et les dîners commencent à huit

heures et demie, se prolongent jusqu'à onze heures. En toutes choses, le luxe a fait des progrès qui ne profitent à personne; on ne peut résister au courant. Ce qu'il préférait au fond, c'étaient les soirées, quoiqu'il se plaignît d'être obligé, en sa qualité d'étranger, de rester longtemps dans chaque maison, sous peine de paraître impoli, et de ne pouvoir en conséquence se montrer dans plusieurs salons le même jour. A Londres ou ailleurs, la société européenne a de singuliers attraits pour un homme riche, inoccupé, pourvu d'une certaine réputation littéraire. Il semble que Ticknor, à son troisième voyage, apprécie les mœurs et la civilisation raffinée de l'ancien monde plus encore que lorsqu'il les avait étudiées pour la première fois au temps de son adolescence. Cependant les affections de famille, de vieilles habitudes, le rappelaient en Amérique. Après quinze mois de pérégrinations, que les chemins de fer et les bateaux à vapeur avaient rendues supportables pour un vieillard, il se retrouvait à Boston au milieu d'une agitation dont, en bon patriote, il avait prévu les complications depuis longtemps.

III.

En parcourant l'Europe, Ticknor avait eu le chagrin, une fois de plus, de constater que le régime politique des États-Unis y était complétement méconnu. Certes, en 1856, les idées libérales sont loin d'être triomphantes sur l'ancien continent. Les libéraux, réduits à un rôle d'opposition, ont cessé d'être des hommes de gouvernement; ce fin observateur s'en est bien vite aperçu. La philanthropie, dit-il, est devenue l'un des articles de leur programme depuis la révolution française; aussi maudissent-ils l'esclavage. Ils admirent les institutions des États-Unis, ils désirent les introduire chez eux plus qu'il n'est raisonnable et praticable de le faire. L'esclavage est la seule chose qui les trouble. Le roman de *l'Oncle Tom*, avec ses exagérations épiques, en réalité plus nuisibles qu'utiles à la cause des pauvres nègres d'Amérique, a obtenu en Europe un succès prodigieux. On n'y envisage la doctrine de l'abolition que sous les couleurs les plus fausses.

Les partisans des idées aristocratiques, aussi bien que les gouvernemens qu'ils appuient, redoutent la puissance croissante des États-Unis. Ils ne seraient pas fâchés d'une sécession qui briserait le lien fédéral; ils se réjouiraient d'une catastrophe qui prouverait l'imperfection d'un régime politique dont ils craignent la contagion. Ils se plaisent à mettre en lumière les inconséquences de cette république qui laisse des flibustiers attaquer Cuba ou le Mexique, qui répudie les dettes d'état, qui maintient 3 millions de nègres dans la servitude, en contradiction avec les doctrines du suffrage uni-

versel. L'Union américaine est devenue trop grande; elle est un danger pour la liberté des mers. Qu'aurait à regretter l'Europe si la confédération se brisait en trois ou quatre fragmens? Ce seraient autant de nations distinctes avec qui l'on conclurait des traités de commerce en temps de paix, et que l'on opposerait les unes aux autres en temps de guerre. Voilà ce que l'on pense en Angleterre, en France et dans la plupart des cours européennes, sauf une exception : la Russie préfère que les États-Unis restent ce qu'ils sont; elle n'a aucun sujet de discorde avec eux, et elle n'est pas fâchée d'en faire un contre-poids à l'influence des nations occidentales. En résumé, la dissolution de l'Union américaine est un événement que les uns désirent, que les autres verront d'un œil indifférent. Soit à cause de l'esclavage, soit en raison du développement trop rapide qu'elle a acquis, l'Union n'a pas d'amis sur l'ancien continent.

Ticknor, en homme dépourvu de toute passion politique, n'avait aucune défiance contre le président Buchanan. Cependant il pensait que celui-ci ménageait trop les états du sud; il se plaisait à espérer encore que cette grave question de l'esclavage se dénouerait peu à peu, sans effusion de sang, par le seul progrès des idées. Cavour le lui avait dit à Turin : « Je crois que vous parlerez beaucoup de l'émancipation et que vous émanciperez fort peu. » Aussi ne s'inquiète-t-il réellement qu'aux premiers jours de l'année 1861, après l'élection de Lincoln. Autour de lui, tout le monde est insouciant; le gouvernement même reste inerte devant les menaces des états du sud. Enfin, au premier coup de canon tiré contre le fort Sumter, chacun se réveille. La lettre qui va suivre est en elle-même un tableau des mœurs américaines :

« La plaine est en feu! J'ignorais encore ce que c'est que l'enthousiasme populaire. J'ai vu souvent la foule aux jours de fête, j'ai vu la guerre de 1812 à 1815; ce n'était rien en comparaison de ce qui se passe maintenant. Dans le nord, du moins, il n'y a jamais eu rien de pareil. Certes l'entrain était bien grand en 1775; il n'était pas unanime, intelligent comme il l'est aujourd'hui, sans compter que la population de cette époque était insignifiante par rapport à la population actuelle. Le fait est que le peuple tout entier a compris qu'il s'agit de savoir si l'on tombera ou non dans l'anarchie. Le souverain, — le peuple seul est souverain chez nous, — est entré en fonctions. Partout les affaires sont suspendues. Les citoyens ne s'occupent que des affaires publiques. Tous, hommes, femmes et enfans sont dans la rue avec le pavillon et les couleurs nationales; l'anxiété ne leur permet pas de rester chez eux; les occupations ordinaires sont abandonnées. Il y a partout des *meetings*, dans les villages de même que dans les grandes villes; on vote des subventions pour soutenir la lutte, pour secourir les familles de ceux

qui s'engagent. Chacun accepte la guerre civile, les uns avec empressement comme le seul moyen de trancher une controverse trop prolongée, les autres comme un jugement de Dieu, tous comme un événement inévitable, comme le moindre des maux entre lesquels nous ayons à choisir.

« Ces derniers six mois montrent d'une façon frappante ce que sont nos institutions politiques. Tant que le peuple ne se remuait pas, l'administration, — celle de Lincoln comme celle de Buchanan, — ne pouvait agir avec efficacité. Nous allions à la dérive, maintenant on sent le gouvernail. Si le Maryland ne cède pas, ce sera le champ de bataille où les armées se rencontreront. Si la ville de Baltimore n'ouvre pas ses portes, on la rasera. Du moins telle est l'opinion ici. »

Telle est, au début de cette atroce guerre civile, la première impression d'un vieillard dont la vie déjà longue n'a jamais connu l'exaltation. Ces lignes furibondes ont été écrites par le voyageur raisonnable et modéré qui jugeait l'Europe avec tant de sévérité. C'est le même homme pourtant qui déplorait l'existence des armées permanentes, qui avait horreur des gouvernemens militaires parce que, disait-il, l'histoire de trois mille ans prouve que c'est un obstacle à la civilisation. Cette contradiction s'explique par un seul mot. Ticknor admire par-dessus tout la constitution des États-Unis. Il n'a rien connu, dans ses longs voyages, de comparable à ces institutions républicaines qui ont été créées pour 4 millions de colons groupés sur le littoral de l'Atlantique, qui s'adaptent aujourd'hui aux besoins de 25 millions d'habitans répartis sur la largeur entière du continent. S'il y a quelques mécontens, c'est que les continuateurs de Washington ont altéré la doctrine primitive de l'Union, c'est que les droits particuliers des états ont été sacrifiés aux prérogatives du gouvernement central. Tant de territoires, situés les uns au nord, les autres au midi, les uns sur le littoral, les autres à l'intérieur des terres, ne peuvent être régis par les mêmes lois, parce qu'ils n'éprouvent pas les mêmes besoins, parce qu'ils n'ont pas les mêmes mœurs. Ce vieux fédéraliste regrette que le lien ait été trop resserré; mais c'est tout, et aux publicistes éminens qui, comme de Tocqueville ou Gustave de Beaumont, reprochent aux Américains d'être fanatiques de liberté et prodigues de servitude, il répond que la liberté est la vraie force de ses compatriotes, que la servitude est un legs du passé dont ils sauront tôt ou tard se débarrasser.

Ticknor, qui avait prévu la lutte de loin, avait confiance dans le succès des états du nord. Il avait toujours annoncé que l'esclavage serait une cause d'appauvrissement pour les états du sud. Ce qu'il voyait ou entendait dire était pour le rassurer. Au-delà du Potomac, à part le pain et la viande, la pénurie est extrême, les

denrées de consommation ordinaire hors de prix, l'or a disparu. A Boston au contraire, les charges de la guerre civile sont à peine perceptibles. Personne ne se décourage, même au lendemain des plus cruelles défaites. Si le trésor public et les banques ont suspendu les paiemens en espèces, c'est que le gouvernement de Washington est corrompu ou incapable. Le luxe règne partout dans les états du nord. Ticknor n'aime ni Lincoln ni les ministres qui l'entourent. Au surplus, fidèle aux anciennes maximes de sa vie, il pense que si le nord doit triompher à la longue, ce n'est point parce qu'il lui arrivera tout à coup un sauveur providentiel, c'est parce que le bon droit est de son côté, parce que le peuple se montrera vraiment digne de la victoire et soucieux de s'imposer les sacrifices qu'elle exige. N'exagérons rien cependant. Il semble qu'il ait eu parfois des instans de découragement. La guerre se prolongeait sans résultat. Le congrès avait concédé au président un pouvoir en quelque sorte dictatorial. Ticknor se demande si les États-Unis en seraient arrivés à la situation prédite par Macaulay, à ce point où la liberté doit être sacrifiée pour sauver la société. Il se souvient qu'un autre de ses amis, le docteur Bowditch, lui a dit un jour : « Nous vivons dans les meilleurs temps de la république. Les nations progressent, prospèrent, meurent comme les individus ; il ne leur est pas plus donné qu'aux citoyens dont elles se composent de jouir d'une éternelle jeunesse. » Il faut en convenir, ce zélé patriote eut alors un moment de défaillance. On peut l'en excuser. La vieillesse était arrivée. Il avait perdu ses meilleurs amis; autour de lui, les rangs s'éclaircissaient.

A la demande de la famille de Prescott, mort en 1859, Ticknor avait entrepris d'écrire la vie de cet ami de sa jeunesse. Devenu presque aveugle de bonne heure, Prescott n'avait pu se livrer aux études historiques qui ont fait sa réputation qu'avec l'aide de sa femme et le concours éclairé de quelques amis. Affable comme le sont le plus souvent les infirmes par reconnaissance des soins qu'ils reçoivent, il avait gagné l'affection de tous ceux qui l'entouraient. Ticknor sut décrire avec charme cette existence peu agitée, un peu longuement peut-être, comme un vieillard qui s'attarde à raconter les souvenirs des années écoulées. A mesure qu'il avançait en âge, le vide se faisait dans sa maison de Boston. Il ne restait plus qu'un petit nombre de ses contemporains avec lesquels il avait vécu, qu'il avait toujours retrouvés avec plaisir au retour de longues excursions. Everett, son ancien compagnon d'études à Gœttingue, mourait à son tour en 1865. « Conservez-vous bien, écrivait-il alors au général Thayer, un autre de ses amis d'enfance, je ne puis me passer de vous tous. » Au surplus, la guerre civile avait mis pour lui un abîme

entre le passé et le présent. Les idées politiques qu'il avait soutenues n'avaient plus de partisans. Les États-Unis se transformaient, se développaient dans un autre sens que celui qu'il eût préféré. Ce qui se passait en Europe ne lui convenait pas mieux. Qu'on en juge par cet extrait d'une lettre au roi de Saxe datée du mois de septembre 1867 :

« La situation politique ne devient ni plus calme ni plus rassurante des deux côtés de l'Atlantique. Ici les affaires de l'Europe nous causent beaucoup d'anxiété. Nous ne croyons pas que la guerre entre la France et la Prusse puisse être évitée l'an prochain, nous comprenons à peine qu'elle n'ait pas encore éclaté. La mauvaise humeur des nations n'a pas d'autre façon de se manifester... En considérant combien l'état de choses actuel est incertain, je suis tenté de croire quelquefois que nous vivons à une époque de civilisation décroissante. Il me semble, dans ces momens de tristesse, que nous marchons peu à peu vers la ruine. Toutes les civilisations connues, depuis les Assyriens jusqu'à nos jours, ont péri par la concentration des citoyens dans l'atmosphère malsaine d'immenses cités, par l'accroissement des armées, par la prépondérance de l'esprit militaire, toutes causes qui séparent l'homme du sol qu'il a pour mission de cultiver. De là viennent les révolutions violentes qui ébranlent les idées de droit et de devoir et qui finissent par renverser la société elle-même. Ma consolation est que ces grands changemens ne s'opèrent que par longues périodes, comme les révolutions géologiques. Ma bibliothèque est mon seul refuge... »

Il vécut assez pour assister au début de la grande crise européenne qu'il avait prévue. Le 1er août 1870, il entrait dans sa quatre-vingtième année. Les incidens de la guerre franco-allemande, dont le télégraphe transmettait à toute heure les nouvelles au-delà de l'Atlantique, l'occupaient plus que tout le reste. Hélas! ce n'est point pour la France qu'il faisait des vœux. Il revenait aussi sans cesse, dans la conversation avec ses intimes, sur le sujet favori de ses dernières lettres, sur les inconvéniens engendrés par les grandes armées permanentes et par les gouvernemens militaires. Libéral jusqu'au bout malgré les idées tristes qui l'obsédaient, il convenait que les peuples d'Europe avaient raison d'être mécontens de leurs institutions politiques. Ce fut presque sa dernière pensée. Il s'éteignit le 26 janvier 1871.

H. Blerzy.

REVUE MUSICALE

Rien n'est plus intéressant que de voir les peuples primitifs aux prises avec le mystère de la vie, et d'étudier à ce point de vue leurs langues et leurs mythes. Dans le torrent, le Grand-Esprit réside, les âmes des aïeux errent, pleurent, chuchotent dans le vent; le son est enfant du métal, de la pierre, et dans l'aimant vibre et palpite une âme; puis, tout aussitôt, vient l'énigme qui se dresse et qu'on résout en créant un monde des Esprits, car l'esprit n'est autre chose que la vie dépouillée de son enveloppe première : est esprit toute activité, — flamme, souffle, vapeur, — qui se manifeste en dehors d'une forme visible. Lisez dans le *Sakontala* l'adorable scène où la jeune fille prend congé de la nature et cause avec l'âme de ses fleurs. C'est par cette idée de vie, la première qui s'éveille dans le crépuscule de la conscience, que l'adolescente humanité entre en rapport avec la création! Nous sommes ici sur la pente de la métempsycose; la résurrection des morts, — idée plus simple en ce qu'elle se contente d'une seule transformation, mais en même temps plus abstraite et respirant moins d'abandon, de confiance en la douce nature, — la résurrection nous vient d'une autre partie de l'Orient. Être une fleur et s'enivrer au clair de lune des caresses de la brise du soir, planer dans l'azur et le soleil sur l'aile de l'oiseau, quel joli rêve! « Si l'on pouvait y croire, il serait doux de le penser, » disait Mme de Chevreuse.

Au milieu de la terre est l'île Schamban, où s'élève le mont Mérou, séjour des divinités secondaires et des géans; là coulent des fleuves de lait, croissent des arbres dont les fruits d'or donnent l'immortalité aux êtres ayant accompli la loi de leur évolution. Or il arriva qu'un jour le bienheureux Alim, roi de Lahore, fut appelé au sein de toute cette gloire du paradis d'Indra. Hâtons-nous d'ajouter que le mot de bienheureux ne doit être pris cette fois qu'au sens mystique, attendu que ce monarque, dont les apsâras et les bayadères célestes accueillent l'âme à si grands frais, est au contraire le prince le plus déplorable que de Jodelle à Campistron et de Campistron à Viennet la tragédie

classique ait imaginé; jugez plutôt. Il aimait Sita, ce roi sublime, Sita, jeune prêtresse d'Indra, juste la même qui, par un effet que la métempsycose explique, se nommait Julia dans la *Vestale* de Spontini, et voilà que cette suave enfant, cette vierge promise au plus chaste des hymens, un noble seigneur de sa cour la lui ravit. L'infâme Scindia, oncle de la blanche catéchumène, non content de trahir son roi légitime, l'*immole à sa juste colère*. Penser qu'il y a de ces vers ridicules qui gâteraient les plus belles choses musicales et qui ne peuvent disparaître; des générations d'hommes d'esprit ont beau les sarcler, la mauvaise herbe toujours repousse et reverdit! La « juste colère » de Scindia envoie donc le roi de Lahore au paradis d'Indra voir ce qui s'y passe et danser avec les apsâras. Alim reste froid à ces divertissemens, et tout cet appareil de voluptés le tente peu. « Le paradis doit être en *ut majeur*, disait en bâillant l'impie Auber, et je ne connais pas de ton plus ennuyeux! » Le ciel d'Indra s'ouvre en *sol majeur*, ce qui n'empêche pas sultan Alim d'avoir l'air maussade à ce point que le dieu s'en offusque et lui demande ce qu'on pourrait faire pour le distraire; à quoi le nouvel habitant des régions fortunées répond qu'il voudrait bien s'en aller, et le dieu, non moins indifférent que débonnaire, le laisse partir en mettant cette seule condition au retour du défunt sur la terre, à savoir qu'il n'y sera plus roi et qu'il lui faudra, pour mourir, attendre l'heure de sa bien-aimée, tous les deux étant désormais rivés l'un à l'autre par le même destin. Alim profite à l'instant de la permission et se dépêche d'opérer sa rentrée en ce monde; — ce qui l'y attend, on le devine : l'usurpateur Scindia règne à sa place, l'armée et le peuple baisent la poussière de ses pieds.

Il est vainqueur, il est géant, il est génie!

Sita seule refuse de s'incliner devant l'assassin d'Alim et s'enfonce tragiquement un poignard dans le sein pour se soustraire aux obsessions matrimoniales de cet affreux oncle. Alim de son côté succombe, mais ne le plaignons pas, car le coup mortel qui l'atteint le réunit à sa maîtresse et les jardins du paradis d'Indra ont chance de ne plus l'ennuyer maintenant qu'il ira cueillir les fruits de leurs arbres et boire le chocolat de leurs fontaines en compagnie de la belle Sita.

J'ai voulu dire un mot du poème du *Roi de Lahore*, et ce que j'en ai dit ne donnera qu'une faible idée de ce qu'il contient de pauvretés et de vieilleries. Vraiment, au jour où nous sommes, après *Robert le Diable*, *la Muette*, *les Huguenots*, *la Reine de Chypre*, une pareille pièce vous fait l'effet d'un anachronisme. Comment ces choses-là prennent forme et par quelle succession de petites circonstances elles arrivent devant le public, les gens initiés aux secrets du théâtre seuls le savent. Un musicien habitué à composer des *suites d'orchestre* se réveille un beau matin avec la fantaisie d'écrire un opéra et, n'ayant pas de poème sous la main, il

s'adresse au littérateur quelconque qui lui fournit d'ordinaire des paroles pour ses cantates et des *mélodrames* pour ses élucubrations instrumentales. Des deux côtés, le désir d'aborder notre grande scène est le même. On se met à la besogne, et de cette association d'un symphoniste et d'un versificateur émérite naît une œuvre admirative et platonique, une œuvre de cabinet conçue et exécutée en dehors de toutes les conditions du théâtre et n'ayant pas même la sanction d'un directeur. Le pensum dûment paraphé, on convoque ses nombreux amis, et les cent voix de la renommée informent tout Paris que l'auteur de *Marie-Magdeleine* vient de terminer une grande partition qu'il destine à l'Opéra. L'avis ainsi décoché d'une main habile et sûre, on n'a plus qu'à se recueillir en attendant les événemens qui ne manquent jamais de se dessiner sous une forme ou sous une autre : c'est une danseuse qui se foule le pied, c'est le *Polyeucte* de M. Gounod qu'on renvoie à l'année de l'exposition, ou la *Françoise de Rimini* de M. Thomas qui s'éclipse. Nous n'avons ni Lambert ni Molière, prenons Massenet, puisque la Providence nous l'envoie. J'avoue que, si j'étais le directeur de l'Opéra, cette Providence m'effrayerait un peu, et j'y regarderais à deux fois avant d'accepter de ses mains une œuvre que je n'aurais ni commandée ni contrôlée. Voyons les choses comme elles sont, il est grand temps que de tels abus cessent; peu à peu le relâchement s'est mis dans la plupart des administrations de nos théâtres. Naguère encore le public pouvait se fier à certaines garanties; à défaut de comités de lecture, il y avait la sanction du directeur. Eh bien, cette sanction-là n'existe même plus. Aujourd'hui les auteurs conçoivent ou plutôt complotent leur œuvre à l'écart, dédaignant les leçons de l'expérience, ne se donnant pas la peine d'observer les genres, faisant avec *Cinq-Mars* du grand opéra à l'Opéra-Comique, avec *le Roi de Lahore* de la féerie à l'Opéra, et plaçant leur partition telle quelle sur un promontoire où le flot doit venir la chercher pour la porter ici ou là selon son caprice, de sorte que les directeurs ne savent seulement pas ce qu'ils reçoivent et représentent à si grands frais.

M. Massenet sait son orchestre sur le bout du doigt, il en joue à vous éblouir et si merveilleusement que toute cette virtuosité finit par vous agacer et vous énerver. Comme ces Romains du souper d'Héliogabale qu'une neige de roses étouffait, vous périssez sous une pluie de sonorités étincelantes. Je me demande où s'arrêtera ce raffinement dans le langage, tout ce curieux, ce précieux, ce *lovely*, que nous prenons pour un art de renaissance et qui pourrait bien déjà n'être que du *rococo*. L'art d'écrire, entendons-nous, n'est point toute la musique, pas plus que l'art des vers n'est la poésie. Tous les mystères de la forme, du rhythme, de la couleur sont divulgués, jamais on n'exerça plus facilement les métiers difficiles, jamais la *technique* ne fut portée plus loin, et jamais il n'y eut moins de compositeurs, moins de poètes, moins de peintres dans la haute et souveraine acception de ce terme appliqué à des personnalités

telles que Lamartine ou Victor Hugo, Ingres ou Delacroix, Auber, Hérold ou Boïeldieu. On remarquera que je ne parle ici que des Français, et justement un fait me revient à l'esprit, bien significatif et que je tiens de l'auteur de *la Muette*. Il s'agissait non point d'un sonnet, mais d'une fugue sans défaut, objet non moins rare jadis :

Une fugue en musique est un morceau bien fort,

a dit Regnard, et ce morceau de science accomplie dont s'émerveillait le directeur du Conservatoire était d'un bambin de dix ans. Auber ordonna qu'on fît monter le Mozart en herbe, et quand Halévy le lui présenta, l'illustre vieillard encouragea l'enfant, puis, malicieusement, lui frappant sur l'épaule : « Bravo, mon bonhomme, je te félicite, à la condition que maintenant tu me trouveras un pont-neuf pour mettre là dedans. » Un pont-neuf! une idée! c'est à quoi nous pensons le moins, Brid'oisons que nous sommes, uniquement occupés de la forme, et l'inspiration, que devient-elle dans ce jeu brillant et puéril de syllabes, de sonorités, de valeurs? que devient le grand souffle lyrique et dramatique? Sans elle pourtant point de génie. Qui nous rendra cette divine inconscience d'un Raphaël, d'un La Fontaine et d'un Mozart? Ici j'entends les *jeunes* s'écrier : Vous voulez donc nous ramener aux carrières de l'ignorance et au fortuné règne de la *cadence* et de la *guitare?* Ce que ce dernier mot signifie, ai-je besoin de l'expliquer? On appelle *guitare* dans l'école tout ce qui ressemble à de la mélodie : *Voi che sapete, Casta diva*, sont des guitares, *le Mariage secret, le Barbier, la Dame blanche, le Pré aux Clercs, Rigoletto,* guitares, guitares, guitares! Renier ce qu'on n'a pas et ne peut avoir est une pratique qui malheureusement date de loin, les renards ne l'eussent point inventée que les ennemis de la mélodie l'auraient tout de même érigée en principe; dire que les raisins sont trop verts quand on n'y peut atteindre, quoi de plus commode?

« L'oreille est un mouton, disait Goethe, elle supporte tout; » il faut que cet aphorisme contienne un grain de vérité, puisque des opéras comme *le Roi de Lahore* parviennent à se faire écouter pendant quatre heures : la symphonie, et puis encore la symphonie; il y a des momens où vous croiriez que c'est une gageure, tant ce parti-pris instrumental s'affirme avec ténacité. Ce tapage sous toutes les formes, ce miroitement kaléidoscopique de timbres commence par vous éblouir; bientôt pourtant l'ennui vous gagne et l'on se demande si retourner à Boïeldieu ne serait point aujourd'hui le vrai progrès. L'orchestre de M. Richard Wagner commente le drame, c'est du moins ce qu'on nous raconte; habile à systématiser ses défaillances, l'auteur de *Tristan und Iseult* et du *Rheingold* leur donne pour prétexte sa doctrine; mais l'orchestre de M. Massenet ne commente rien et n'obéit qu'à la fantaisie du prestidigitateur. Illumination sur toute la ligne, fusées, soleils, flammes du Ben-

gale, verroteries chromatiques et pyrrhiques, vous en avez jusqu'à l'aveuglement, jusqu'au vertige. Dès l'ouverture, très mouvementée, très *nerveuse,* la fête commence, et l'auteur trouve le moyen d'accoler l'accord parfait de *mi bémol* avec l'accord de *la majeur,* alliance atroce qui, venant par la force de l'idée, aurait à peine son excuse et qu'on nous présente de gaîté de cœur, pour le plaisir. Même abus des sonorités dans le chœur d'introduction, dans le finale, partout la recherche, le bruit, des placages que les adeptes ne supporteraient pas chez Verdi. Une fleur charmante s'épanouit pourtant au cœur de ce premier acte, je veux parler du récit de la belle Sita :

C'était le soir d'un jour de fête,
Je priais seule ici, soudain j'entends des pas :
Un homme jeune et fier devant l'autel s'arrête...

Et d'abord, que vous semble de ce romanesque du poème? n'admirez-vous pas cet Orient renouvelé des bons vieux *libretti* italiens? Cet homme *jeune* et *fier* qui se glisse ainsi chaque soir dans le temple d'Indra quand l'*Angelus* sonne et que la voix de sa maîtresse lui donne le signal en chantant, ce beau fils ne saurait être qu'un jeune seigneur de la cour du grand roi déguisé en *mamamouchi;* qui sait même s'il ne serait point par hasard Louis XIV en personne se rendant au pieux et tendre appel de la carmélite de Chaillot. N'importe, si le poème, en cette occasion comme en bien d'autres, manque absolument de sérieux, la musique ne plaisante pas. Voyez un peu quelle puissance est pourtant la mélodie, il suffit d'un grain de cet encens pour changer toute une atmosphère, et c'est par elle, par elle seule que ses plus invétérés antagonistes trouvent grâce devant le public. Rien de plus simple que ce récit de Sita au premier acte du *Roi de Lahore*, c'est fait avec trois notes, et ce bout de plain-chant doux et mélancolique va pour un moment avoir raison d'une indifférence contre laquelle lutteront en vain toutes les tempêtes de l'orchestre et tous ses mirages. — Au second acte, les épisodes se multiplient; la scène des soldats jouant aux échecs tandis que des esclaves persanes tournoient au second plan est un joli tableau d'opéra dont M. Delibes pourrait avoir écrit la musique; le morceau qui suit pour deux voix de femmes a de la rêverie et ce charme contemplatif, si délicieux à respirer dans l'hymne à la nuit au dernier acte des *Troyens* de Berlioz. Du reste cette note contemplative reparaît ici trop souvent, elle vient sans qu'on la demande et parfois très mal à propos alors que l'accent dramatique est seul indiqué. Quant au grand duo d'Alim et de Sita, c'est ce qu'un Allemand appellerait de la musique de partitionnaire, il n'y a là ni sens du théâtre ni inspiration, cela cherche tout, vise tout et n'attrape rien.

Le troisième acte ouvre à nos yeux le paradis d'Indra :

Cependant sur le haut de l'olympe on riait;
Les Immortels, sereins sur le monde inquiet,
Resplendissaient debout dans un brouillard de gloire.

Cet acte est l'effet de lumière; ici le ballet prime le drame, et le chorégraphe force la main au musicien, qui par la seule magie du rhythme va se racheter. On a beau prêcher la souveraineté des masses instrumentales, conspuer la mélodie, la *guitare,* il faut autre chose que des dissonances et des convulsions d'orchestre pour mettre en mouvement une phalange de danseuses. *Patuit dea,* le rhythme se montre et triomphe. Il semble qu'à la coupe enchantée s'apaise à l'instant cette soif de symétrie qui vous consume; jamais la célèbre image du cerf altéré de l'Écriture ne s'offrit à l'esprit plus naturellement. Le motif vaut ce qu'il vaut, peu importe; c'est une valse qui pourrait figurer dans *Coppélia,* ou bien encore un fragment en *mineur* sans note sensible, ce qui suffit, nul ne l'ignore, pour établir l'orientalisme d'une mélodie. On nous raconte que celle-ci vient du pays des éléphans et des bayadères, on m'affirmerait qu'elle vient de Bougival que je n'y contredirais pas davantage, la formule étant des plus connues, et ces sortes d'airs nationaux pouvant partout se fabriquer sur commande. Je dois cependant louer l'entrain brillant de cette mise en œuvre. Quel don merveilleux de la sonorité, comme toutes ces arabesques s'enroulent et se déroulent avec souplesse, élégance et vigueur! Notons dans le second pas du divertissement l'emploi si curieux, si *amusant* du saxophone avec sourdine. Même en combattant cet art, en l'attaquant dans ses tendances antimélodiques, antivocales, il est impossible de ne pas admirer ce qu'il ajoute de pittoresque et de charmant à la figuration d'un opéra. Ces irradiations vibrantes, ces flots de résonnances teintés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et se succédant à l'infini, vous donnent par instant l'illusion de jets de lumière électrique qui jailliraient des sources vives de l'orchestre.

Grenade a l'Alhambra, mais le quatrième acte du *Roi de Lahore* a son *adagio* en *ré bémol.* Si vous voulez voir quelle bonne et simple personne est la mélodie et comment elle se venge de ses pires blasphémateurs, allez entendre cette phrase chantée par M. Lassalle; l'invention est peu de chose, mais ce *cantabile* suave, ému, ce *spianato* à l'italienne chaleureux, attendri, mélodique surtout, s'impose à l'auditoire, qui, chaque soir, après l'avoir écouté avec ravissement, demande qu'on le lui répète. Ici, une simple question : tout ce pathétique convient-il le moins du monde au caractère du farouche Scindia, et n'est-ce point là ce que Shakspeare appelle du caviar pour le peuple? Je livre l'objection aux gens d'école, qui se débrouilleront entre eux comme ils pourront. En effet, aucun de ces personnages n'a d'existence qui lui soit propre, nul n'a l'air de croire « que c'est arrivé; » vous les entendez se passer

la mélopée de baryton à ténor, de basse à soprano, j'allais dire de violon à clarinette et de flûte à saxophone, — ondoyans, indéterminés, véritables acteurs de symphonie; jamais ces gens-là ne chantent dans leur rôle, le fauve a des roucoulemens de colombe, la colombe des cris d'aigle; tout le long de ces cinq actes, c'est M. Massenet qui se chante lui-même et voit passer en rêve des combinaisons d'accords qu'il lui plaît d'habiller de costumes indiens et d'appeler des noms de Sita, d'Alim, de Scindia, de Kaled et de Timour. — Très remarquable dans son rôle et comme chanteur et comme tragédien, M. Lassalle dit cet *arioso* en virtuose : sûreté d'intonation, ampleur sans redondance, expression et charme, il y a tout. Sa manière de rester sur la note aiguë au détriment de la mesure est un abus, mais plein de séduction. La voix de M. Salomon a besoin de se faire au style; savoir se gouverner, qualité de plus en plus rare chez les ténors de résistance toujours prêts à forcer, à grossir le son, comme si l'appareil matériel en pareil cas pouvait suffire! M. Salomon, qui d'ailleurs tient convenablement la partie d'Alim, ne sait pas dire un *andante,* et je crains que ce défaut, loin de s'amender, n'augmente encore par son habitude de crier si funeste et dont le médium de sa voix se ressent déjà. Superbe à voir en prêtresse d'Indra, Mlle de Reszké prodigue à son personnage ses riches dons et quelques-uns de ses défauts, énergique, vaillante, passionnée, avec des élans de voix souvent portés à l'excès et de mauvaises habitudes de prosodie que le temps réformera.

Voilà donc la jeune troupe en pleine activité, et c'est au directeur actuel que revient l'honneur de l'avoir formée. Rendons-lui cette justice de le reconnaître. Pendant que tous célèbrent à bon droit les merveilles de la mise en scène du *Roi de Lahore,* qu'il nous soit permis d'insister sur ce sujet, à nos yeux bien autrement important, du personnel chantant. Il s'agissait en effet de reconstituer tout ce monde, de soustraire un théâtre tel que notre Académie nationale à l'intolérable absolutisme des barytons infatués et des cantatrices émigrantes. Cette œuvre d'organisation et d'imperturbable volonté va son train, et les reprises si laborieusement menées des chefs-d'œuvre du répertoire, toutes ces études en commun sous l'œil du maître, n'auront pas médiocrement contribué à fondre entre eux ces divers élémens que le nouvel ouvrage de M. Massenet vient de nous montrer dans un état d'harmonie parfaite.

Reprenons la question musicale. De la symphonie ou de la voix, laquelle des deux au théâtre primera l'autre? N'avez-vous pas remarqué que l'optique de nos sens varie avec les siècles? « Chaque siècle a sa manière d'envisager la nature; l'antiquité, pas plus que la renaissance, ne semble s'être doutée de la beauté pittoresque des Alpes. écrivions-nous ici même jadis en parlant d'un paysage de la Thuringe. Humboldt observe que pas un poète de l'ancienne Rome, pas un historien ne fait mention des Alpes autrement que pour se plaindre de l'impra-

ticable difficulté du passage, et que Jules César emploie en les traversant ses loisirs de voyage à rédiger un traité grammatical : *De Analogia* (1). » Pourquoi dès lors chaque siècle n'aurait-il pas sa manière d'envisager les beaux-arts? Ce ne sont pas les points de vue qui changent, c'est notre œil. Le xve siècle, romantique, pousse vers le haut, l'infini, il voit *pointu;* le xviie étend en largeur ses paysages : Poussin, Claude Lorrain, quelle uniformité systématique, des temples grecs, des bouquets d'arbres, et dans le fond, sur une mer d'azur et d'or, l'inévitable effet de soleil. Opposez à ce canon l'art des vieux peintres allemands et italiens, comme leur perspective se hérisse de pics aigus, d'escarpemens! Derrière le souriant visage d'une madone à l'enfant s'étagent vers le ciel des blocs granitiques, un site montagneux et strapassé encadre l'honnête et prosaïque figure d'un notable de la bonne ville d'Augsbourg; sur une estampe représentant le martyre des onze mille vierges est figurée une Cologne imaginaire ayant pour horizon une ceinture de rochers abrupts et dentelés. Eugène Delacroix, avec sa vivacité suprême de perception et son crayon de flamme, a prodigieusement saisi, fixé dans ses *illustrations* de *Faust* ce caractère pointu particulier au romantisme moyen âge. Et maintenant, qui empêche que ce phénomène climatérique dont notre œil est affecté affecte également notre oreille? On naît sous le règne du beau style, des Haydn, des Mozart, comme on naît sous la période du compliqué. L'instrumental aujourd'hui nous déborde, Beethoven est le grand coupable, j'entends le Beethoven de *Fidelio,* qui le premier apprit aux générations modernes à concevoir *symphoniquement* des choses faites pour être chantées sur le théâtre. Quiconque possède la moindre expérience de l'art musical comprendra ce que nous voulons dire et devinera comme nous, à la simple audition soit vocale, soit orchestrale d'une mélodie, si c'est un maître chanteur qui l'a conçue ou si c'est un maître symphoniste.

Quelles que soient nos prédilections, il y a ce fait à constater que la symphonie prédomine au théâtre : l'esprit de Beethoven, de Schumann, de Berlioz l'emporte, et de cette tradition relèvent aujourd'hui tous les jeunes et les vaillans. Un homme, naguère à leur tête, qui peut-être eût rendu de grands services, c'était Bizet; nature forte, avisée, convaincue, possédant avec la culture moderne un rare bon sens, et par là capable d'imposer certaines transactions. La mort l'a pris en plein progrès, nous pouvons ajouter en plein triomphe; mais, avant de s'en aller, au moins eut-il le temps d'écrire *Carmen,* œuvre caractéristique où l'homme de théâtre se manifeste à côté de l'écrivain et qui semblait promettre à court délai la résurrection d'un Hérold. Cette place, restée vacante de *primus inter pares,* M. Massenet l'occupe à cette heure et ne la doit qu'à son talent : ses *suites d'orchestre,* ses œuvres de piano, mar-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1872, *le Chevalier George à la Wartbourg.*

quées à l'effigie de Chopin et de Stephen Heller, — de Chopin surtout, dont le style le préoccupe jusque dans *le Roi de Lahore*, — ses oratorios de *Marie-Magdeleine* et d'*Ève*, au sujet desquels nous nous sommes expliqué mainte fois, un peu vertement peut-être, mais toujours en reconnaissant le vrai mérite du compositeur, tout cela suffisait pour recommander un artiste à l'attention de la critique et du public. Au théâtre, M. Massenet fut moins heureux; sans parler d'un opéra en un acte, *la Grand'tante*, représenté en 1868 à l'Opéra-Comique, on peut dire que son *Don César de Bazan* passa inaperçu; de cette œuvre, conçue en des proportions largement dramatiques, chose singulière, rien n'est resté qu'une pièce d'orchestre, un entr'acte; je crois pourtant me souvenir qu'il y avait aussi un duo pour baryton et soprano dont le charmant cantabile : *En vous j'avais placé, Madame*, me revenait à la mémoire l'autre soir en écoutant l'*adagio* de Scindia dans *le Roi de Lahore*. Aujourd'hui les portes de l'Opéra s'ouvrent devant M. Massenet, et pareil honneur n'a rien qui doive étonner; il y entre tout naturellement parce que c'est son droit et son tour d'y entrer, et que cette salle, toute vaste et splendide qu'elle soit, il a dans son art assez de sonorités pour la remplir : tâche moins simple qu'on ne croit et à laquelle, — à l'exception de Rossini, de Meyerbeer et d'Halévy, — personne ne suffit, pas même M. Gounod. Il n'est que juste d'ajouter que la partition de *Faust* fut composée en vue du Théâtre-Lyrique. En attendant que *Polyeucte* nous montre jusqu'où peut aller le vieux maître en fait de résonnance, saluons l'autorité primesautière du jeune musicien s'emparant de l'immense vaisseau et l'emplissant d'un grand souffle harmonique. L'effort a réussi, et nous y applaudirons, tout en reportant à Verdi la fière part qui lui revient dans ce succès. Affirmer que sans *Aïda* la partition du *Roi de Lahore* n'existerait pas serait aventureux, et pourtant comment nier l'influence du maître italien partout répandue sur l'œuvre de M. Massenet? Tout d'abord l'analogie des deux poèmes vous saute aux yeux : même caractère hiératique, même orientalisme; des prêtres qui pontifient, des armées qui s'entrechoquent, des princes et des princesses déplorables qui chantent après s'être poignardés, des *adagios* spasmodiques, — vous ne voyez que cela des deux côtés. Mais laissons hors de jeu les *libretti;* interrogeons la musique seule. Que nous chantent ces chœurs et ces finales, toute cette polyphonie instrumentale et vocale, sinon l'étude sévère, approfondie et, disons-le à l'honneur de M. Massenet, la vibrante admiration du chef-d'œuvre de Verdi? Seulement dans *Aïda* l'école tient moins de place; à mesure que le drame se développe, vous sentez s'affirmer l'individualité du maître. Verdi traite épisodiquement ce qui n'a qu'une importance secondaire, et jamais ne subordonne le beau musical à des agrémens symphoniques; les facultés d'assimilation qui distinguent M. Massenet tiennent parfois du prestige; son orchestre, roulant et débordant, réfléchit dans ses nappes toutes les con-

stellations du firmament musical : des aptitudes, du talent, il y en a des trésors, trop peut-être, car le génie en sa jeunesse est d'ordinaire moins habile et moins *malin*. Reste à se demander si l'inspiration viendra. Henri Heine, parlant d'Alfred de Musset, disait jadis : « C'est un jeune homme d'un très beau passé ! » L'auteur du *Roi de Lahore* est un homme jeune d'un beau présent. La grande ligne de vie se dérobe encore sans doute, mais les arabesques sont splendides.

L'Opéra-Comique, à défaut d'autres nouveautés, offre en ce moment au public le spectacle de ses petites querelles domestiques. Comme dans tous les mauvais ménages, on se chamaille. Le directeur se brouille avec son chef d'orchestre, qui, séance tenante, quitte son pupitre et remet ses pouvoirs à son second. Jusque-là, rien de fort extraordinaire; *uno avulso non deficit alter*. Ce que disait Virgile des rameaux de l'arbuste sacré peut aussi bien se répéter à propos d'un bâton de mesure; mais l'occasion se présentait sous des auspices trop favorables pour ne pas être exploitée aussitôt à l'avantage des recettes de *Cinq-Mars*, et dès le surlendemain l'auteur en personne s'asseyait au fauteuil de M. Lamoureux, ex-titulaire de l'emploi. Ce coup de théâtre eût été organisé d'avance qu'il n'aurait pas mieux réussi; l'annonce sur l'affiche de M. Gounod comme chef d'orchestre était un stimulant des plus ingénieux pour le succès d'une œuvre « *sur laquelle repose en ce moment l'existence du théâtre.* » Nous empruntons ces mots au texte même d'une lettre du directeur de l'Opéra-Comique, et nous les soulignons à dessein. Ainsi voilà une de nos premières scènes nationales, un théâtre coûtant à l'état 180,000 francs de subvention, et que la mauvaise fortune d'un ouvrage, d'un seul ouvrage, peut, de l'aveu de son directeur, réduire à fermer ses portes du jour au lendemain. Mais le répertoire alors, qu'en faites-vous?

Est-il vrai, oui ou non, que l'Opéra-Comique possède tout une suite de chefs-d'œuvre, qu'il tient du passé comme la Comédie-Française, un précieux héritage de traditions qu'il importe d'avoir en honneur et de perpétuer? Oui, certes, cela est vrai, et nul n'oserait y contredire; seulement on vous objecte que ce répertoire n'attire aujourd'hui plus personne. Il s'agirait alors de s'expliquer d'où provient cette désuétude et pourquoi tels chefs-d'œuvre, qui naguère sous les administrations précédentes emplissaient la salle jusqu'aux combles, se chantent maintenant dans le désert. Hélas! l'explication n'est que trop aisée. Si les chefs-d'œuvre dont je parle ne font plus d'argent, le mal résulte de la manière dont ils sont exécutés. Je voudrais voir ce que deviendrait le répertoire de Molière et de Racine, de Marivaux et de Beaumarchais, le jour où l'administrateur de la Comédie-Française, ayant peu à peu laissé se disperser son personnel, n'engagerait plus d'artistes qu'en vue de la pièce qu'il a reçue hier, qu'il donnera demain, et sur laquelle après-demain *reposera l'existence du théâtre*. C'est cependant ce qui se passe

à l'Opéra-Comique : jouer chaque année le tout pour le tout, risquer sur le nom d'un auteur le succès, l'existence de son entreprise, réussir vaille que vaille et gagner ainsi la clôture d'été, de tels calculs sont admissibles quand c'est l'*impresario* d'une scène secondaire qui les fait. Qu'un directeur du Vaudeville, après avoir représenté deux cents fois la pièce de M. Sardou, ferme son théâtre pour le rouvrir six semaines plus tard par une autre pièce du même M. Sardou qu'il jouera également deux cents fois, ce ne sont point là les affaires de l'état ni les nôtres, qui ne nous occupons que de la question d'art; mais dès qu'il s'agit des théâtres subventionnés, le point de vue change : l'Opéra-Comique, pas plus que le Théâtre-Lyrique et l'Odéon, n'a le droit au libre exercice. En retour des subsides qu'il accorde, l'état impose des cahiers des charges. Or comment voyons-nous que ces conditions soient remplies? qui s'occupe de veiller au maintien du genre? qui songe à ces traditions d'école que Bizet, dans *Carmen,* cherchait à restaurer selon l'esprit des temps? *Roméo et Juliette, Cinq-Mars,* sont des grands opéras dont la place est ailleurs et qui ne font ici qu'encombrer la voie et rendre impossible la bonne exécution du répertoire en intronisant un système de déclamation lyrique sans rapport avec le théâtre d'Auber, d'Hérold et de Boïeldieu. Et ce fameux avenir des jeunes compositeurs, qui figure sur tous les rapports du budget comme jadis l'indépendance de la Pologne, parlons-en donc un peu. Quel sera le sort des nouveaux dans une entreprise vouée au culte d'une idole unique et qui va tantôt fermer ses portes pour trois mois, après en avoir employé neuf à solliciter, à monter, à jouer, à remanier, à reprendre tel chef-d'œuvre de l'auteur qu'on renomme. Encore une belle invention, ces clôtures annuelles qui ne servent qu'à distendre tous les ressorts d'une administration, qu'à désagréger l'ensemble d'une troupe, et donnent aux comédiens des habitudes de vie nomade! L'Odéon, si je ne me trompe, fut le premier à mettre en pratique cet abus, d'ailleurs complétement d'accord avec la bonne entente des intérêts de la maison, le directeur par excellence devant être celui qui s'arrangera de manière à tenir son théâtre fermé neuf mois pour ne jouer que des reprises pendant le reste de l'année. Il semble que nous plaisantions, et pourtant rien n'est plus sérieux; le mal que nous signalons empire chaque jour, et du train dont on laisse aller les choses il n'y aura plus avant peu, en dehors de l'Opéra, que des scènes d'opérettes et des cafés-chantans. N'avons-nous pas entendu dire, à propos de la reprise de *Fra Diavolo,* que cet ouvrage, un des chefs-d'œuvre du genre, trouverait une interprétation plus convenable soit aux Variétes, soit aux Folies-Dramatiques? Une situation à ce point compromise appelle l'attention de l'autorité supérieure. L'esprit de camaraderie, la condescendance des bureaux, ont tout gâté; il s'agit à présent que la question soit portée devant le ministre, qui jugera à quel

point nous en sommes, et si c'est pour favoriser de pareils résultats que la chambre vote des millions.

Mlle Louise Bertin, qui vient de mourir, n'était pas une de ces musiciennes mondaines et de foi douteuse comme en produisent nos salons d'aujourd'hui. Née d'une famille où l'intelligence ne cessa jamais d'être en honneur, élevée au plein de la plus brillante période d'un siècle que les musiciens, les poètes et les peintres de l'avenir nommeront le grand siècle, elle eut pour conseils et pour maîtres des hommes qui s'appelaient Rossini, Meyerbeer, Ingres, Eugène Delacroix et Victor Hugo. De ce que ses premières œuvres : *le Loup-garou* (1827), *Faust* (1831), *la Esmeralda,* représentées à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Italien, à l'Opéra, de ce que ses premières œuvres, toutes de jeunesse, trahissaient de l'inexpérience, on en a conclu qu'elle ignora jusqu'à la fin la haute théorie de son art. C'est là un préjugé comme bien d'autres, mais beaucoup plus difficile à déraciner, vu que les argumens sur lesquels il s'appuie furent livrés au public, tandis que les pièces vigoureuses qui plaident contre n'eurent qu'un petit nombre d'amis pour confidens. Il est vrai que parmi ceux-là figuraient des maîtres dont le témoignage fait loi, et M. Reber nous dirait au besoin le mérite et l'élévation de toute cette musique de chambre que la studieuse artiste écrivait pendant ses longs loisirs de la campagne et qu'on exécutait l'hiver dans l'entresol du quai Conti par les soins délicats et sous l'habile direction de M. Sauzay. Mozart et Beethoven furent ses dieux, les *nouveaux* l'étonnaient plus qu'ils ne l'attiraient. Condamnée à la vie sédentaire et ne pouvant aller les entendre chez Pasdeloup et chez Colonne, il lui fallait se contenter de la lecture, ingrate épreuve d'où ces œuvres de coloration polyphonique sortaient presque toujours à leur désavantage, ce qui la faisait vous dire en souriant : « Tous ces gens-là sont des poètes, des philosophes, des littérateurs, mais, croyez-moi, ce ne sont plus des musiciens. » Des poètes et de la poésie, personne mieux que Mlle Bertin n'en pouvait parler, et notre prosodie la plus savante, pas plus que le contrepoint, n'avait de secrets pour elle. *Les Glanes* sont un livre plein de talent, où l'élégie se mêle à la haute raison, où vous respirez partout ce sentiment du beau, du bien, du vrai, qui fut le caractère de cette noble vie. Elle aimait à revenir à ces vers éclos aux jours heureux, et les lui rappeler en causant la consolait de bien des mélancolies. En faire une édition toute moderne, dans l'élégant format des poésies contemporaines, était son rêve ; ce vœu a été réalisé.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1877.

L'autre jour, par cette saison douteuse qui n'est plus l'hiver, qui n'est encore qu'un printemps apocryphe, sénateurs et députés sont revenus à Versailles après un mois d'absence, et on ne peut pas dire que cette session se rouvre sous les auspices les plus rians.

Le mauvais sort de l'Europe a voulu que rien n'ait pu détourner ce conflit aux proportions inconnues dont un ministre de la reine d'Angleterre disait tout récemment en pleine chambre des communes : « Il y a des intérêts anglais, il y a des intérêts européens, il y a des intérêts indiens; les intérêts du monde entier peuvent se trouver compromis dans cette guerre. » Si l'action n'est point engagée sérieusement jusqu'ici, si elle ne s'est pas du moins manifestée par des rencontres sanglantes et décisives, il y a depuis plusieurs semaines des armées en marche dans la vallée du Danube ou en Asie. C'est la nouvelle guerre d'Orient avec ses dangers, avec ses éventualités inquiétantes, avec ses conséquences possibles, et comme si ce n'était pas assez du plus grave, du plus redoutable problème d'équilibre agité par les armes, les questions religieuses deviennent de plus en plus un des élémens violens et irritans de la politique. C'est encore un Anglais, un des premiers dignitaires de l'église catholique au-delà du détroit, le cardinal Manning, qui, jugeant l'état présent du monde à sa manière, disait dernièrement : « Ce qu'on appelle la question d'Orient recevra la solution que la Providence lui a assignée, l'indépendance du saint-siége... Le bouleversement européen qui se prépare amènera, au milieu de ses cataclysmes, l'indépendance du souverain pontife... » Voilà qui serait rassurant si ces fanatismes d'église n'avaient l'habitude de tout exagérer, de tout représenter sous des couleurs apocalyptiques ! Toujours est-il que les questions religieuses jouent certainement un grand rôle dans la politique un peu partout et particulièrement en France, où il y a comme une émulation désastreuse d'exagération entre l'esprit clérical et l'esprit radical. Elles se mêlent désormais à tout, à l'administration, à une affaire de budget, à

la diplomatie, aux luttes parlementaires; elles sont l'embarras des gouvernemens, la tentation irrésistible des partis plus que jamais implacables, et c'est ainsi que dès le premier jour de la session qui vient de se rouvrir, sans plus attendre, le conflit a éclaté dans la chambre des députés sous la forme d'une interpellation des gauches au sujet des « menées ultramontaines. » C'est là vraiment ce que nous appelons une session ouverte sous des auspices peu rians entre des complications extérieures, dont le seul spectacle devrait rallier tous les patriotismes prévoyans, et des excitations intérieures qui ne peuvent que diviser.

C'était à peu près inévitable avec le tour que prennent les discussions publiques, nous le savons bien. Il est malheureusement trop visible que depuis assez longtemps, par la plus étrange des confusions, il s'est formé un esprit semi-politique, semi-religieux, aussi compromettant pour la religion que pour la politique, plein de velléités agitatrices, fort disposé à se mettre au-dessus ou en dehors des lois, à ne tenir aucun compte des difficultés, des dangers de la situation faite au pays. Cet esprit, nous en sommes persuadé, n'est réellement ni dans la masse du clergé français, ni dans la masse conservatrice de la nation; mais il s'est assez emparé de quelques-uns des chefs du clergé, de certains groupes des partis conservateurs officiels, pour donner aux uns et aux autres une couleur cléricale, qu'ils arborent du reste dans toutes les luttes, — pour créer une apparence d'agitation. Ce cléricalisme, puisque c'est le nom consacré, a toujours l'air d'entrer en campagne, de préparer des milices pour les conduire au combat, et on ne peut en vérité mieux se représenter un tel esprit que sous la figure de ce jeune officier de cavalerie, qui semble n'être entré à la chambre des députés que pour être le porte-fanion laïque et mondain de l'église. M. le comte Albert de Mun, qui s'est jeté l'autre jour si vaillamment dans la mêlée, son drapeau à la main, est un brillant chevalier du sacerdoce, au cœur loyal, à la parole convaincue et ardente. Il n'a qu'un défaut, il fait de la politique en prédicateur qui développe quelque thèse sacrée sans regarder autour de lui, et quand il s'arrête devant le pape pour saluer « ce grand nom, » pour nous dire tout à coup ce que c'est que la papauté, il a trop l'air de réciter pieusement quelque monologue à la façon d'*Hernani*. Avec cette éloquence plus chaleureuse que substantielle, plus mystique qu'originale, nous sommes un peu loin de Montalembert et de Lacordaire. Des officiers de cavalerie dirigeant les cercles catholiques, déployant dans l'enceinte législative un drapeau de théocratie ou même introduits dans les chaires des églises par la main complaisante de quelques prélats, et devenant les auxiliaires des évêques, tout cela constitue des mœurs assez nouvelles; tout cela peut paraître singulier à des âmes simplement religieuses, et dans ces derniers temps il y a eu évidemment une recrudescence dont une récente allocution du souverain pontife semble avoir donné le signal.

Aussitôt tous les zèles se sont échauffés : mandemens de quelques évêques, protestations contre les lois italiennes, contre la « captivité du pape, » contre « le soldat étranger qui veille aux portes du Vatican, » et contre « les hordes savoyardes » qui sont à Rome, — démarches auprès de M. le ministre des affaires étrangères en faveur de l'indépendance pontificale menacée, pétitions organisées par les comités catholiques pour peser sur les chambres, sur le gouvernement, sur M. le président de la république lui-même, rien n'a manqué. M. l'évêque de Nevers s'est cru autorisé à adresser des circulaires à tous les fonctionnaires civils de son diocèse pour les associer à ses protestations, et comme il faut que partout le plaisant se mêle au sévère, les dames pieuses de France ont été elles-mêmes appelées à manifester! Nos dames françaises sont au courant de tout; elles savent que la loi sur les abus du clergé qui avait été présentée par le garde des sceaux italien, M. Mancini, — et qui vient d'ailleurs d'être rejetée par le sénat de Rome, — était un attentat, qu'elle supprimait « la liberté de communication du souverain pontife avec les catholiques, » qu'elle était de plus « contraire aux engagemens pris par l'Italie envers le monde catholique,... » et en conséquence elles protestaient! La protestation a couru, dit-on, jusque dans des écoles. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les promoteurs, les défenseurs de ces pétitions, de ces démarches, de ces manifestations semblent ne pas se douter, même encore aujourd'hui, de la gravité de ce qu'ils faisaient. C'était, à ce qu'il paraît, tout simple de signaler l'Italie comme la geôlière de la papauté, malgré la loi des garanties que M. le président du conseil a pris la peine de lire l'autre jour à la chambre des députés, — de protester contre des lois discutées par le parlement italien, et qui ne touchent nullement du reste aux communications du souverain pontife avec l'univers catholique! Quand on s'est efforcé de montrer aux manifestans que ce qu'ils demandaient était un acte d'hostilité contre une nation dont la France est et entend rester l'alliée, ils se sont écriés qu'ils ne voulaient pas la guerre avec l'Italie; mais alors que voulaient-ils donc? ou ils ne comprenaient pas réellement la portée de l'acte auquel ils s'associaient sans réflexion, ou bien par passion de parti, pour un intérêt d'église, ils bravaient le péril de troubler, dans un moment comme celui-ci, les relations de la France, d'affaiblir la situation de notre pays dans le monde.

Oui, sans doute, ces manifestations persistantes devaient être arrêtées ou découragées, elles devaient, pour le bien de la paix civile et religieuse, être réduites à leur véritable valeur, et l'interpellation dont les présidens des gauches, M. Leblond, M. de Marcère et M. Laussedat, ont pris l'initiative, que M. Leblond a développée, cette interpellation n'avait rien que de simple. C'était une occasion de dissiper les fantômes, de rétablir la vérité, d'opposer une expression officielle, décisive de la politique française à une agitation que l'esprit de parti et les défiances

étrangères pouvaient exploiter. Il y avait seulement un danger, c'était de prolonger l'agitation en croyant la réprimer, de répondre à des exagérations par des exagérations, en un mot de dépasser le but et de créer par cela même des difficultés nouvelles.

En réalité de quoi s'agit-il dans tout cela? Eh! certainement cet esprit clérical dont on se plaint justement, qui se produit parfois sous la forme de manifestations aussi bruyantes qu'inopportunes, cet esprit existe, et si on le laissait faire, s'il avait autant de puissance que d'ambition, il irait loin, c'est possible; mais il est isolé, il ne répond à rien de réel et de profond dans la société française telle que la révolution de 1789 l'a faite. Il n'est que l'expression passionnée et turbulente d'une minorité au milieu d'une situation religieuse régulière, pacifique, fondée sur des rapports définis entre l'église et l'état, réglée par des lois, et il n'aurait que la force qu'on pourrait lui donner en troublant cette situation, en inquiétant les sentimens conservateurs du pays, en cherchant à le combattre par des passions révolutionnaires, par des manifestations ou des menaces radicales. La force efficace contre l'esprit clérical, ce n'est nullement le radicalisme avec ses discours et ses défis, c'est l'application juste et prudente des lois, le maintien des droits traditionnels de l'état, avec la garantie d'une protection assurée aux sentimens religieux et sincères des populations. A vrai dire, ce qu'il y aurait eu de mieux à l'occasion de cette interpellation de l'autre jour, c'eût été que dès le premier instant le gouvernement vînt préciser cette situation, maintenir l'autorité des lois, revendiquer les droits de l'état et couper court par une déclaration simple et nette à des discussions irritantes. C'eût été aussi de la part de toutes les opinions un acte de sagesse et de patriotisme de se contenter d'une déclaration de ce genre qui aurait montré la puissance de la loi à ceux qui sont trop disposés à la méconnaître et qui dans tous les cas aurait dégagé la France de toute solidarité avec des manifestations compromettantes. On ne s'en est pas tenu là, on a voulu déchirer les voiles, comme on l'a dit. M. le président du conseil a craint sans doute de paraître éluder la difficulté; il n'a pas parlé assez tôt, il a parlé un peu longuement et il n'a pas donné à sa parole l'accent net, frappant, qui prévient ou tranche un débat. La discussion s'est étendue, passionnée, et qu'en est-il résulté? Un discours de M. Gambetta, qui a créé un moment au chef du ministère une situation critique, et un ordre du jour auquel le gouvernement ne s'est résigné que pour éviter un échec, — qui reste peut-être aujourd'hui un embarras de plus.

M. Gambetta est de ces républicains qui se croient souvent obligés de déguiser un acte de modération sous la véhémence des paroles, et qui ne s'aperçoivent pas qu'en mettant la passion dans les paroles ils détruisent d'avance l'effet de la modération dans les actes. Certes, à ne prendre que la substance du discours qu'il a prononcé l'autre jour, il

n'y a en vérité rien d'extraordinaire. M. Gambetta s'est déclaré l'adversaire de toute réforme radicale dans la situation de l'église; il s'est prononcé sans hésitation pour le concordat; il veut simplement défendre la puissance de l'état contre tous les envahissemens, contre toutes les usurpations, et il s'est même emporté contre ceux qui l'accusaient encore d'être passionné lorsqu'il se bornait, prétendait-il, à demander l'exécution des lois « qui ont été appliquées par M. de Vatimesnil, par Mgr Frayssinous, par le gouvernement de Charles X, par le gouvernement de Louis-Philippe, par l'empire... » Le fait est qu'il l'a dit, il l'a dit au moins à sa manière; mais c'est là justement qu'est la faiblesse de la situation qu'il prend dans ces questions toujours délicates. Par le fond de son discours, M. Gambetta est passablement conservateur, il l'est assez pour que quelques-uns de ses amis puissent le traiter de réactionnaire, et en même temps ces idées qui n'ont rien que de raisonnable, il les développe avec l'emportement de ses passions, avec un esprit qui prétend faire des plus simples garanties une arme de combat.

A quoi faut-il s'arrêter? Est-ce à la partie modérée du discours? est-ce à la partie violente et à l'ordre du jour qui en est la traduction exagérée, emphatique? M. Gambetta poursuit le cléricalisme; il y a seulement bien des choses qui sont à ses yeux le cléricalisme, et on dirait qu'il se plaît à multiplier les ennemis qu'il veut détruire. Le sénat, par exemple, est « la citadelle,... le refuge, le réduit » du cléricalisme. Voilà un ennemi! Où était la nécessité de mettre directement et violemment en cause le sénat? Si M. Gambetta a le droit d'accuser le sénat, les sénateurs auront le droit d'accuser la chambre des députés, — et ce sera probablement l'ordre dans la république! Ce n'est pas tout, il y a un autre point où, sous prétexte de déchirer les voiles, M. Gambetta ne montre pas plus de tact. M. Gambetta ne veut pas qu'on puisse dire que le cléricalisme est une minorité, même dans le clergé, que M. l'évêque de Nevers est une exception. C'est là un subterfuge bon pour M. le président du conseil, qui « ne trouve dans son cœur ni dans ses souvenirs aucune parole de réprobation » contre la violation des lois! M. Gambetta veut qu'il soit bien avéré que l'unanimité de l'épiscopat français pense et parle comme M. l'évêque de Nevers. « Il ne s'agit pas, s'écrie-t-il, d'un groupe d'hommes, d'une fraction de l'épiscopat, nous sommes en présence d'une armée qui a un général et qui manœuvre comme savent manœuvrer les armées disciplinées... » Fort bien! voilà un autre ennemi, le véritable ennemi, et, lorsqu'ensuite M. Gambetta résume son discours dans un dernier mot, — « guerre au cléricalisme! » — cela veut dire, à ne pouvoir s'y méprendre : « guerre au clergé tout entier! »

Ainsi guerre au sénat! guerre à l'église elle-même sous le nom de cléricalisme! C'est la pensée qu'on retient vainement, qui éclate à tout propos. Que M. le président du conseil ose dire tout haut qu'il professe « pour la religion catholique et pour le clergé un respect profond et sin-

cère, » un loustic de la gauche s'écrie : « *Amen!* » Que M. Jules Simon se plaise à montrer que l'église a aujourd'hui plus de libertés qu'elle n'en eut jamais, même sous la restauration, un habile du radicalisme murmure avec un soupir de regret : « Hélas! » Que le chef du cabinet représente le gouvernement comme disposé à maintenir les droits de l'état en refusant de reconnaître une bulle pontificale qui a institué récemment un chancelier de l'université catholique de Lille, M. Gambetta lui-même ajoute aussitôt : « Il faut fermer cette université! » Rien de plus expéditif, il faut fermer : voilà qui a du succès auprès de la gauche! M. le président du conseil, quant à lui, a moins de succès quand il remplit le devoir ingrat de dire à ces libéraux : « Non, il ne faut pas fermer cette université... Il suffit de constater qu'il est impossible que des grades soient conférés en France autrement qu'en observant les règles établies par nos lois. » Et ces républicains ne s'aperçoivent pas que par cette pensée de guerre incessante, mal dissimulée, souvent puérile, ils donnent à leurs adversaires le facile prétexte de dire que ce qu'on poursuit en eux ce n'est pas ce qu'on appelle le cléricalisme, c'est le catholicisme lui-même, c'est la religion de la majorité du pays. Ils ne voient pas qu'en se laissant emporter à des ordres du jour qui dépassent le but, ils s'exposent à faire une œuvre violente ou stérile, dénuée de sanction; ils affaiblissent deux fois le gouvernement en se substituant à lui, en le réduisant à une sorte d'acceptation forcée de ce qu'il ne peut approuver, et en mettant dans ses mains une arme dont il ne peut se servir. Que veut-on qu'il fasse de tous ces gros mots de « sécurité intérieure et extérieure » compromise, de répression d'une « agitation antipatriotique? » Quels moyens peut-il sérieusement employer? Si l'on prenait à la rigueur cet ordre du jour, il ne resterait plus en vérité qu'une accusation de haute trahison, et nous ne supposons pas qu'on en soit là. S'il ne s'agissait que de dégager la politique de la France de ce tourbillon de manifestations imprévoyantes et de donner au gouvernement, par un témoignage de confiance, une force nouvelle dans l'exécution des lois, pourquoi ne pas le dire plus simplement sans recourir à des déclamations irritantes? Pourquoi faire une œuvre de parti là où il n'y avait à faire qu'une œuvre de politique et de patriotisme?

C'est la fatalité et le danger de ces luttes mal engagées, rapidement poussées à l'extrême par les passions contraires. M. Gambetta s'écrie que le cléricalisme c'est l'ennemi, et il demande ce qu'on fera pour combattre l'ennemi. M. le comte de Mun, à son tour, déclare que l'ennemi c'est le radicalisme, et il demande comment on entend sauvegarder la paix intérieure menacée par les excès révolutionnaires. Les uns lisent des journaux prétendus conservateurs qui ne respectent ni les institutions ni les alliances de la France; les autres lisent des journaux prétendus républicains qui outragent toutes les croyances et quelquefois les souverains étrangers. Ceux-ci croient servir la république par la

guerre aux cléricaux; ceux-là se figurent discréditer la république en la montrant en lutte avec toutes les traditions conservatrices. Chacun a son préjugé, sa haine de parti. Entre toutes ces exagérations cependant il y a l'intérêt du pays que tout le monde invoque et qu'on ne respecte guère, qui exclut certainement les agitations, les violences de toute sorte, « le fanatisme religieux et le fanatisme antireligieux, » comme le disait naïvement un ordre du jour qui n'a pas même eu la chance d'être mis au voix. Cet intérêt, qui le représente? qui parle pour lui? les partis l'oublient tous les jours; c'est le rôle et le devoir du gouvernement de le défendre, et M. le président du conseil s'efforce assurément de ne pas manquer à ce devoir. Il a particulièrement essayé de le remplir à l'occasion de cette récente interpellalion; il n'a peut-être pas été très heureux, il a parlé du moins avec une modération complète, avec une impartialité supérieure, et chose étrange, surtout peu rassurante, c'est M. Jules Simon qui a eu le langage d'un homme de gouvernement, c'est M. Gambetta que la majorité des gauches a suivi! L'ordre du jour qui a été voté est la conséquence du discours passionné de M. Gambetta bien plus que du discours modéré de M. Jules Simon. La situation peut sembler bizarre, elle l'est en effet plus qu'on ne le croit, et elle a été un instant sur le point de devenir grave. Pour tout dire, M. le président du conseil a failli être victime de sa modération même; M. Gambetta n'a rien négligé pour mettre le gouvernement dans l'embarras en l'accablant de l'ironie de sa protection, si bien qu'un moment, en plein imbroglio parlementaire, on a pu se demander ce qui allait arriver, si une scission n'allait pas éclater. Il a fallu suspendre la séance pour délibérer dans les conciliabules secrets, pour essayer de tout rajuster.

Comment M. le président du conseil a-t-il été sauvé? Un incident providentiel est survenu! M. Gambetta avait fort endommagé la position de M. le ministre de l'intérieur, un journal clérical, par ses attaques injurieuses, a rétabli l'équilibre. Ce journal, exhibé à propos, a provoqué un mouvement aussi naturel qu'inoffensif d'indignation de la part du chef du cabinet et lui a permis d'oublier un peu sa modération de la veille pour se rallier à un vote qu'il ne pouvait plus empêcher. Il est resté avec un ordre du jour passablement embarrassant sur les bras et cette majorité des trois gauches qu'on lui a prêtée, dont il n'est pas maître, qui est assurément destinée à défaire plus de ministères qu'elle n'en fera jamais vivre, car c'est là toujours le mal profond, le mal qui crée ces situations incohérentes d'où sortent les incidens et les mécomptes : il n'y a qu'une apparence de majorité. Cette réunion des trois gauches, que M. Gambetta peut désirer maintenir, puisqu'il s'en sert, n'est qu'un artifice trompeur, périlleux, qui empêche tout. Elle est si peu sérieuse qu'après s'être entendue sur un ordre du jour, elle ne

s'entendrait probablement plus sur la manière de l'interpréter, sur les conséquences qu'on en peut tirer, et si elle s'entendait encore une fois de façon à rendre le pouvoir par trop difficile à M. Jules Simon, après l'avoir rendu impossible à M. Dufaure, elle irait au-devant de crises nouvelles dont ne profiterait certainement pas le crédit de la république, qu'elle prétend servir. Nous ne savons pas si dans l'état des partis, dans la confusion de la chambre, on peut former une majorité avec d'autres élémens mieux coordonnés, sous une inspiration de prudente modération; ce serait au moins à tenter, et c'est ici, les hommes distingués d'un de ces groupes nous permettront de le leur dire, c'est ici que le centre gauche manque absolument à son rôle en prolongeant au-delà de toute mesure une fiction à laquelle il ne croit pas, dont il sent le danger, en faisant sa partie dans cet orchestre assourdissant. Ce qui est certain, c'est que la majorité telle qu'on la représente n'est point de celles qui peuvent donner une force réelle à un gouvernement; elle est de celles qui embarrassent, qui affaiblissent un pouvoir, qui lui font la vie dure, sans fournir même les moyens de le remplacer. C'est ce que les derniers incidens ont mis une fois de plus en lumière.

Et maintenant, après l'interpellation de la chambre des députés, allons-nous avoir une interpellation dans l'autre chambre? Le sénat va-t-il saisir l'occasion d'interroger le ministère sur la portée qu'il entend donner à l'ordre du jour du 4 mai ou sur sa politique intérieure? L'intention paraît avoir existé, puis des doutes sont venus au moins sur l'opportunité, puis on a examiné encore. Si l'initiative avait dû être prise par l'honnête et intraitable marquis de Franclieu, c'est ce qu'aurait pu demander de mieux le ministère, à qui les opinions légitimistes et ultramontaines de l'interpellateur auraient rendu la réponse facile. Il est certain que par son tempérament, par l'esprit qui l'anime, le sénat ne peut se prêter ni à des agressions immodérées contre l'église ni à des manifestations compromettantes pour l'état. M. le président du conseil n'aurait aucune peine à se remettre au vrai point de son premier discours dans la chambre des députés. Peut-être après tout le sénat aurait-il mieux à faire que de prolonger des discussions irritantes, de répondre à des attaques peu réfléchies par des démonstrations d'autorité, d'opposer ordre du jour à ordre du jour, car enfin, qu'on ne s'y trompe pas, tous ces jeux où l'on se plaît à Versailles, qu'on semble vouloir recommencer avec la session nouvelle, ne sont pas d'un intérêt démesuré pour le pays. Ils ne passionnent ni n'amusent le pays industrieux et calme qui les voit avec une philosophie sceptique, qui ne les comprend pas toujours et qui au fond ne demande que deux choses : la paix avec le travail et un gouvernement à demi sensé, même tout à fait sensé si c'est possible, qui conduise ses affaires sans le compromettre

témérairement dans des aventures comme aussi sans le diminuer au milieu de toutes ces complications de la diplomatie et de la guerre qui se succèdent, qui tiennent l'Europe entière en suspens.

C'est là le point grave en effet. Pour le moment, tous les regards sont tournés vers l'Orient, vers ces contrées toujours disputées où la Russie et la Turquie vont se rencontrer une fois de plus les armes à la main. La diplomatie, après avoir été vaincue et déçue dans tous ses efforts, n'a plus qu'à regarder aujourd'hui et à surveiller avec attention les événemens. La Russie est désormais en pleine action, ou du moins en pleine marche de toutes parts; elle a ses têtes de colonnes sur le Danube, sur les divers points où elle se propose sans doute de passer le fleuve, et en Asie elle manœuvre autour de Batoum ou dans la direction de Kars, la clé de la défense de la Turquie de ce côté. Naturellement, avant même que la guerre soit engagée d'une manière sérieuse, les bulletins courent l'Europe. C'est tout au plus si la place de Kars, qui a résisté pendant bien des mois en 1855, devant laquelle les Russes ont essuyé des échecs sanglans, n'a pas capitulé à la première sommation. En réalité c'est une campagne qui commence comme toutes les campagnes de ce genre, qui s'engage cette fois, comme en 1828, dans des conditions particulièrement laborieuses, au milieu des contrées inondées du Danube, où les opérations ne marchent pas si vite. Ces difficultés, ces lenteurs étaient prévues, et il est douteux qu'avant quelques jours il y ait rien de décisif, surtout dans la vallée du Danube, où le point de passage de l'armée russe reste incertain malgré les canonnades peu sérieuses échangées jusqu'ici.

L'action militaire proprement dite en est donc encore à s'accentuer, et déjà, avant d'avoir frappé le premier coup par les armes, la Russie n'en est plus sans doute à mesurer, dans le sentiment de sa responsabilité, la gravité politique d'une entreprise dont tout le monde a voulu la détourner. Elle n'en est pas à démêler tout ce qui peut surgir de questions, de difficultés, de complications, naissant presque irrésistiblement de la guerre, affectant plus ou moins tous les intérêts. La Russie a la ferme résolution de limiter son intervention aux seuls objets qu'elle se propose, nous voulons le croire; elle a eu le soin de définir ces objets, de désavouer toute pensée de conquête ou de prépotence exclusive, de rassurer les cabinets par ses déclarations : soit. On a eu soin aussi de prendre acte de ses engagemens. Ce n'est pas moins l'inconnu qui commence avec la guerre, et, à peine la Russie a-t-elle fait un pas, voilà déjà une première question qu'elle soulève. Elle entraîne dans la lutte les Roumains, dont elle emprunte le territoire, c'était facile à prévoir. La Roumanie à son tour a son ambition, elle veut proclamer son indépendance, s'ériger en royaume, rompre le faible et peu compromettant lien de vassalité nominale qui la rattachait à l'empire ottoman. Or la

Roumanie est une création européenne, elle est sous une certaine juridiction de l'Europe. La diplomatie a bien quelques droits sur la question. Ce n'est point sans doute qu'il ait dû y avoir, comme on s'est hâté de le dire, des observations, moins encore des protestations au sujet d'un fait qui était à peu près inévitable, devant lequel on est d'autant plus désarmé qu'on ne pouvait songer à l'empêcher, qu'il aurait fallu d'abord garantir cette neutralité roumaine. Ce n'est pas moins le premier indice des complications de toute sorte qui peuvent s'élever à chaque pas, qui tiennent désormais et plus que jamais toutes les préoccupations en éveil. Ces préoccupations, elles viennent d'éclater, dans toutes ces discussions récentes des parlemens de tous les pays, où se dessine l'attitude expectante et inquiète des diverses politiques.

De toutes les nations, la France était heureusement celle qui pouvait, avec le plus de facilité, prendre aussitôt sa vraie situation. Dès le premier jour de la session, M. le ministre des affaires étrangères s'est empressé de porter devant les chambres une déclaration résumant la politique française en deux mots : « La neutralité la plus absolue, garantie par l'abstention la plus scrupuleuse. » La neutralité ne peut coûter à la France, elle est la règle en même temps naturelle et réfléchie de sa conduite, elle n'est que la conséquence de la ligne qu'elle a suivie dans toutes les phases de cette crise, évitant de se désintéresser d'une si grande question, évitant aussi de se lier, et, arrivant au bout, libre d'engagemens, maîtresse de sa politique. M. le duc Decazes ne pouvait, sans péril, dévier de cette sage pensée dans ces longues négociations, qui ont eu un si fâcheux dénoûment, et dont tous les recueils de documens diplomatiques français, anglais ou italiens racontent l'histoire. Ce qu'on peut désirer, c'est que la France ne cesse de garder cette impartialité que sa situation lui impose et qui peut lui donner, en certaines circonstances, une autorité nouvelle. Elle n'a point pour sa part à prendre une initiative au moment voulu; elle sera naturellement avec ceux qui s'efforceront de rétablir la paix du monde, et dès aujourd'hui elle est certainement au premier rang de ceux qui ont le désir de voir la lutte se restreindre, se circonscrire dans des limites que la Russie elle-même ne peut vouloir franchir, qu'elle ne franchirait qu'en courant le risque de se mettre en conflit avec une partie de l'Europe. L'Autriche, plus engagée par tous ses intérêts en Orient, l'Autriche, elle aussi, vient de définir sa politique dans le parlement de Vienne. L'Autriche, comme les autres, reste neutre en réservant une liberté d'action dont elle ne songerait à user que si les événemens se rapprochaient trop de ses frontières. L'Italie avait déjà proclamé sa neutralité.

S'il y a un pays dont les résolutions dussent avoir aujourd'hui de l'importance, c'est l'Angleterre, l'Angleterre, qui plus que toute autre puis-

sance a été engagée dans ces dernières phases des affaires d'Orient vis-à-vis de la Russie ; le cabinet de Londres à son tour n'a point hésité à déclarer sa neutralité. Il y a seulement une différence : les autres puissances n'ont point eu à donner des explications spéciales que leur position ne nécessitait pas, elles ont gardé une réserve de langage que tout leur commandait. L'Angleterre, en restant neutre, a voulu définir sa neutralité, en marquer le caractère et pour ainsi dire en tracer les limites. Elle a procédé comme elle procède assez habituellement dans toutes les circonstances de ce genre, sans subterfuge, presque sans ménagement. L'Angleterre, à vrai dire, est dans une situation particulière. Plus elle attachait de prix au maintien de la paix, plus elle a multiplié les efforts pour détourner le conflit, et plus elle ressent la déception d'avoir si peu réussi. Cette déception, elle ne l'a pas dissimulée ; elle n'a nullement déguisé sa mauvaise humeur, elle lui a donné au contraire une expression très officielle, très authentique par la dépêche que lord Derby a opposée à la circulaire publiée par le prince Gortchakof au moment de la déclaration de guerre. Ce n'est pas absolument nouveau; ce que lord Derby dit aujourd'hui, l'Angleterre le disait en 1828 dans une circonstance semblable. Lord Derby y met seulement à l'heure qu'il est un accent particulier de franchise, ou, si l'on veut, de rudesse. Il ne veut pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg s'y méprenne. Il n'admet pas que le protocole du 30 mars fût une œuvre vaine, que toute issue fût fermée à la conciliation, qu'il ne restât plus qu'à procéder par les armes à l'égard de la Turquie. Il ne craint pas d'opposer au cabinet de Pétersbourg le traité de 1856 et de déclarer qu'en « ayant recours aux armes sans consulter ses alliés l'empereur de Russie est sorti du concert européen, » — ajoutant aussitôt qu'il est « impossible de prévoir les conséquences d'un acte pareil. » C'est l'expression de la politique anglaise avec ses jugemens un peu acerbes et ses réserves pour les intérêts britanniques, telle qu'elle vient de se produire d'ailleurs dans un des plus amples débats qui aient occupé le parlement.

C'est M. Gladstone qui avait pris l'initiative de cette grande discussion en proposant une série de résolutions dont la conséquence aurait été d'engager l'Angleterre dans une alliance avec la Russie contre l'empire ottoman; il a été obligé d'abandonner la plus grande partie de ces résolutions sous peine d'être abandonné lui-même par presque tous les libéraux. M. Gladstone a certes mené vigoureusement l'attaque contre le cabinet; mais il ressemblait trop à un grand esprit dévoyé, et en définitive il n'a réussi qu'à offrir à quelques-uns des ministres, à M. Cross, au sous-secrétaire d'état des affaires étrangères, M. Bourke, l'occasion d'exposer une fois de plus la politique anglaise, de caractériser ces intérêts anglais dont on parle toujours. La discussion du parlement a été moins rude que la dépêche de lord Derby; elle n'est encore, d'une cer-

taine façon, que le commentaire plus étendu de cette neutralité où l'Angleterre veut sincèrement rester, mais où elle ne veut pas s'endormir en présence des grandes questions qui agitent le monde. Qui pourrait dire que cette attitude de l'Angleterre, dût-elle passer pour un peu sévère aux yeux de la Russie, ne serait pas utile à la Russie elle-même comme à l'Occident, le jour où renaîtrait une possibilité de paix en Orient?

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Esaïe Gasc, citoyen de Genève, sa politique et sa théologie. — Genève, — Constance, — Montauban, 1748-1813, par M. Ch. Dardier, pasteur à Nîmes. Paris, 1876.

Le nom presqu'inconnu parmi nous que M. Dardier a voulu tirer d'un oubli immérité est celui d'un enfant de Genève, à la fois théologien, réformateur politique et professeur, qui prit une part importante aux agitations de la petite république à la veille et pendant le cours de notre grande révolution, et qui fut plus tard un des premiers professeurs nommés par Napoléon à la faculté de théologie protestante récemment instituée à Montauban. En dehors de l'intérêt personnel qu'inspire la biographie de cet homme de conscience et de talent, physionomie originale et dont on trouverait difficilement le pendant en France même, il y a deux ordres de considérations qui en relèvent pour nous la valeur. Le premier se tire de la lumière que cette biographie, laborieusement puisée à d'excellentes sources pour la plupart inédites, jette sur la vie intérieure de la république genevoise au moment où ses institutions traditionnelles allaient être emportées par la tempête révolutionnaire; le second se rattache aux premières luttes théologiques dont l'église réformée de France fut le théâtre au lendemain même de sa reconstitution et où l'on discerne déjà les germes de la crise dans laquelle nous la voyons se débattre aujourd'hui. Gasc, pasteur d'opinions démocratiques, dut aux événemens plus encore qu'à ses propres efforts de présider au triomphe de la démocratie dans son pays natal; théologien libéral à Montauban, il dut se défendre contre les âpres dénonciations de l'orthodoxie encore très susceptible des protestans méridionaux. Il est vrai qu'aujourd'hui, sans rien modifier dans son *credo,* Gasc passerait pour orthodoxe; mais autres temps, autres mœurs, et surtout autres idées. C'est l'esprit des tendances divergentes qui demeure identique à lui-même. C'est ainsi qu'un libéral du temps de la restauration devrait aujourd'hui changer notablement d'opinions pour n'être pas classé parmi

les réactionnaires; seulement, fidèle à l'esprit qui l'animait alors, il les modifierait beaucoup.

Esaïe Gasc naquit à Genève le 13 mai 1748. Ses parens étaient des Français réfugiés, originaires du Languedoc. Son père doit avoir quitté la France peu après le terrible édit de 1724 qui dissipa les dernières illusions des protestans de France sur les chances d'un adoucissement quelconque aux mesures oppressives de Louis XIV. Il exerça longtemps les fonctions de chantre à la cathédrale de Genève, ce qui, pour le dire en passant, était considéré comme une position fort honorable. Esaïe Gasc étudia en vue de la carrière ecclésiastique, fut consacré en 1772 et appelé au poste de catéchiste. Il était déjà quelque peu hétérodoxe en religion et nettement démocrate en politique. Il était du reste très conforme aux us et coutumes de la république calviniste que les pasteurs prissent ouvertement part aux débats publics. Ajoutons que rien n'était plus compliqué, moins conforme à nos idées actuelles de justice sociale, que l'organisation politique de Genève à cette époque. Il faut regretter sans doute que là, comme en Hollande, en Belgique, dans certaines parties de la Suisse et de l'Allemagne, la révolution française ait terni l'éclat de ses triomphes moraux en blessant le sentiment national et en faisant à la fin peser l'oppression étrangère sur des populations qui avaient eu confiance en elle ; mais on peut vraiment se demander si, sans la refonte totale et forcée qu'elle fit subir à toutes les vieilles institutions locales, ces divers pays seraient parvenus d'eux-mêmes à sortir de l'enchevêtrement gothique où les retenait une organisation surannée, partout basée sur le privilége et l'exception et décidément incapable de répondre aux exigences des sociétés modernes. A Genève, par exemple, sur un territoire moins étendu que beaucoup de nos arrondissemens et sans noblesse féodale, il n'y avait pas moins de cinq à six classes de personnes séparées par d'infranchissables barrières. En tête venaient les *citoyens,* seuls habiles à faire partie du petit conseil ou sénat; puis venaient les *bourgeois,* qui pouvaient être du conseil général (assemblée des citoyens et des bourgeois) et du grand conseil (parlement au petit pied); après eux venaient les *natifs,* puis les *habitans,* puis les *domiciliés,* enfin les *campagnards;* tout cela sur une population qui ne dépassait guère 30,000 âmes! Les dernières classes ne jouissaient d'aucun droit politique, et le mécanisme constitutionnel concentrait de fait l'autorité tout entière entre les mains d'une trentaine de familles.

La carrière politique de Gasc fut à peu près toute absorbée par ses efforts pour réformer la constitution dans un sens plus égalitaire. Vaincu d'abord, il se vit frappé d'un exil de dix ans qu'il passa en Irlande, en Suisse, surtout à Hanau et à Constance, où il remplit les fonctions de pasteur. Rappelé à Genève en 1790 et nommé pasteur d'une paroisse rurale, il continua de revendiquer l'égalité politique de tous les Gene-

vois. Bientôt il dut résigner ses fonctions ecclésiastiques pour se vouer tout entier à la cause de la réforme sociale. L'influence des événemens qui se déroulaient en France contribua forcément à son succès; il fut élu syndic en 1794, s'efforça, sans y réussir toujours, de prévenir les excès de la terreur genevoise qui eut, elle aussi, ses heures néfastes, et enfin en 1798 il se trouva dans la douloureuse nécessité d'apposer son nom au traité de réunion à la France, acte arbitraire, à peine aperçu dans ces temps agités, et qui, comme tous les actes de ce genre, n'a pas porté bonheur au pays annexant. Gasc rentra dès lors dans la vie privée, d'où il fut tiré en 1809 par le décret impérial qui le nommait professeur à Montauban.

De nouvelles luttes l'y attendaient. Gasc avait apporté dans la chaire montalbanaise les doctrines quelque peu sociniennes, surtout au chapitre de la Trinité, qui depuis plus d'un demi-siècle avaient trouvé faveur dans l'école théologique de Genève et qui, dans le temps, avaient donné lieu au célèbre débat avec D'Alembert. Des réclamations violentes ne tardèrent pas à s'élever de divers côtés. Les pasteurs de Nîmes, de cette église aujourd'hui si libérale, se distinguèrent par leur zèle orthodoxe. Gasc tint tête à l'orage avec autant de modération que de fermeté, et l'affaire se termina par un compromis qui pouvait passer pour une victoire du professeur menacé de destitution, car il gardait sa chaire et la liberté de ses idées. Cependant il est clair que la querelle, un moment assoupie, n'aurait pas tardé à se rallumer; mais peu de temps après, le 28 octobre 1813, Gasc succomba à une attaque d'apoplexie.

En fait, cet homme n'est pas parti sans avoir tracé son sillon sur sa route. Il a fortement contribué à faire triompher dans son pays natal les principes d'une démocratie largement appliquée, et qui, favorisée par bien des circonstances de l'ordre politique et moral, a permis à Genève d'atteindre la position brillante et prospère dont elle se glorifie à juste titre. Il a été l'un des premiers parmi les protestans de langue française à élargir les cadres étroits de la théologie calviniste. Son biographe a raconté avec un soin scrupuleux cette existence à la fois modeste et féconde. On ne peut trop louer la peine que M. Dardier a prise pour retrouver, tant à Genève qu'en France, tous les documens, les uns imprimés, les autres écrits, tous disséminés, qui pouvaient l'éclairer. Son récit, bien que très détaillé et toujours appuyé de notes nombreuses, demeure attachant d'un bout à l'autre. ALBERT RÉVILLE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE FONDATEUR

DE LA

REVUE DES DEUX MONDES

FRANÇOIS BULOZ

Lorsqu'une œuvre comme la *Revue des Deux Mondes* est arrivée à ce degré de succès qui fait les créations durables, la première pensée est de se demander de quoi se compose ce succès, comment il s'est formé, étendu et consolidé, par quel ensemble de causes il a échappé aux révolutions publiques et aux crises intimes qui auraient pu lui être mortelles.

Les œuvres de ce genre supposent sans doute bien des conditions. Elles ont besoin de naître dans une atmosphère favorable. Elles ne peuvent se développer et grandir que par le concours habilement recherché ou ménagé de l'élite des talens qui s'élèvent et se succèdent. Même avec la faveur des circonstances et ces concours nécessaires, elles seraient encore à peu près impossibles, ou du moins elles n'auraient qu'un éclat éphémère, si elles ne rencontraient, au moment voulu, un de ces hommes qui semblent nés pour être des fondateurs, qui réunissent les facultés les plus diverses : la volonté, le jugement, l'esprit de suite, l'attention passionnée et infatigable. C'est là justement ce que François Buloz a été depuis la première heure pour cette *Revue*, dont il a fait l'objet de ses soins, la préoccupation invariable et l'honneur de sa vie, — dont la fortune se lie au mouvement du siècle. Son originalité parmi

ses contemporains est de n'avoir point cessé un instant d'être l'homme de la *Revue*, et, sans être par lui-même un écrivain ni un politique de profession, d'avoir créé un des foyers les plus actifs de politique et de littérature. Son mérite est d'avoir maintenu, à travers les agitations et les mobilités, les traditions, le caractère de ce centre d'intelligence toujours ouvert à la raison, à l'étude sérieuse, à l'imagination, à la science, à tous les talens, à toutes les idées de modération libérale, fermé seulement à l'esprit de parti ou de secte, aux utopies et aux vanités despotiques. Pendant quarante-six ans, il a été occupé à cela, et lorsqu'il y a quatre mois nous allions l'ensevelir, ceux qui se rencontraient autour de cette tombe près de se clore ne pouvaient se défendre d'une grave et forte impression : ils avaient sous les yeux la fin d'une des plus sérieuses carrières du temps; ils revoyaient par le souvenir cette vie de travail et de lutte concentrée dans une entreprise unique, dans une de ces créations dont le succès n'apparaît jamais mieux que le jour où, l'ouvrier tombant sur sa tâche accomplie, l'œuvre reste tout entière.

Voici en effet quarante-six ans passés que ce labeur commençait sous l'influence excitante de la révolution de 1830, dans ce premier moment où toutes les tentatives pouvaient se produire. François Buloz avait alors vingt-sept ans. Il était né en 1804 à Vulbens, dans un petit village de ce pays alpestre de Savoie, français à cette époque comme aujourd'hui, et où il devait après un demi-siècle retrouver ses derniers jours de repos. Sa jeunesse, bien que modeste et obscure, n'avait été nullement privée d'instruction. Il avait fait ses études au collége Louis-le-Grand, où il avait eu pour compagnon, entre bien d'autres connus depuis, M. Barthélemy Saint-Hilaire, à qui il est resté toujours attaché, et qui ne lui a pas manqué au jour des derniers devoirs. Obligé, au sortir du collége, d'aller chercher un petit emploi dans une fabrique de produits chimiques au fond de la Sologne, et bientôt revenu à Paris sans plus de ressources, il avait subi la condition de tous ceux qui ont à se créer un avenir et qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Son apprentissage de la vie en Sologne avait été rude et sans profit. A Paris, il s'était fait imprimeur par nécessité, donnant ses journées à sa profession nouvelle, passant ses soirées, souvent ses nuits à écrire des articles de voyages, de biographie, ou à traduire de l'anglais la *Chimie* de Parish, et portant à tout une tenace énergie d'application. Sa nature sérieuse et forte ne pouvait rien prendre à la légère, et en peu d'années il était devenu un correcteur éprouvé, maître de tous les secrets d'un art qui exige autant de savoir que d'attention. Il avait l'expérience de son métier, l'ambition d'aller

plus loin, le goût des entreprises littéraires avec les idées de son temps et une vigoureuse séve de bon sens.

C'était un jeune homme cherchant sa voie à travers toutes les difficultés pratiques de la vie, lorsqu'au mois de février 1831 un imprimeur qui était, je crois, un de ses anciens camarades de collége, M. Auffray, l'associait à la direction d'un recueil qu'il venait d'acquérir. C'est l'origine réelle de la *Revue des Deux Mondes*, qui ne naissait pas sans doute matériellement ce jour-là, qui avait été fondée dès 1829 et s'était même déjà transformée en prenant le titre de *Journal des Voyages*, mais qui n'est devenue une chose sérieuse que par cette association du 1er février 1831 à la faveur de laquelle François Buloz faisait le premier pas dans la carrière. Tout était modeste à ce point de départ déjà si lointain. Ce recueil à l'existence précaire, qui en était à sa troisième transformation en deux ans, ne comptait pas plus de 350 abonnés. Le nouveau directeur ou rédacteur en chef devait recevoir un traitement conforme à la fortune de l'entreprise : il avait 1,200 francs et 2 francs par abonnement! mais il avait l'énergie, la volonté, la résolution de bien faire, la confiance dans cet instrument qu'il recevait si faible, dont il devait fonder la puissance.

Les revues existaient à peine alors en France, ou du moins elles en étaient à s'essayer, à chercher leur vrai caractère et même les moyens de vivre. Elles n'étaient pas devenues encore ce genre littéraire approprié aux sociétés nouvelles, plus varié que le livre, moins éphémère que le journal, participant de l'un et de l'autre, résumant sous une forme périodique la substance des choses, le sens des événemens publics et des mouvemens de l'esprit, rassemblant dans un même cadre l'art, la science, la politique. Sans se rendre entièrement compte, au moins dès le premier jour, de ce qu'il y avait de fécond dans cette idée, François Buloz avait certainement l'instinct de ce que devait être une revue, de ce qui pouvait lui assurer le succès. Il avait devant les yeux, comme modèles, les grandes revues anglaises d'Édimbourg et de Londres, qui étaient devenues si populaires, qui exerçaient toujours une action si profonde dans la politique comme dans la littérature par le choix, par l'éclat des travaux qu'elles publiaient tous les trois mois. Il se disait que ce qui avait réussi en Angleterre devait réussir à Paris, qu'une revue d'une périodicité plus fréquente, entrant dans le mouvement de rénovation qui s'accomplissait en France, ralliant les esprits au lendemain d'une révolution, avait un rôle moral possible en même temps que des chances de succès matériel. Il comprenait surtout que pour une revue sérieuse la première condition d'existence et d'extension était de ne subir aucun joug, de vivre par une sorte

d'impartialité supérieure, par l'indépendance, — et, mieux que tout autre, peut-être précisément parce qu'il n'était rien qu'un homme de bonne volonté, il était fait pour une création de ce genre.

S'il eût été un écrivain engagé dans les luttes du temps, il aurait eu ses préférences, ses exclusions, ses fétichismes, ses fantaisies, et il n'aurait réussi qu'à faire une œuvre d'école ou de coterie. S'il eût été un politique classé, enrégimenté, il serait devenu l'esclave des combinaisons de circonstance, des majorités, des ministères, des ambitions, des intrigues, et il n'aurait fait qu'une œuvre de parti. S'il n'eût été qu'un industriel cherchant l'occasion d'une affaire, il aurait tout subordonné à l'intérêt d'industrie, et il n'y aurait eu qu'une spéculation banale de plus. François Buloz entendait tout autrement la tâche à laquelle il se dévouait. Ce qu'il avait dans la pensée, c'était une œuvre libre, indépendante, ayant par elle-même sa raison d'être, sa force et son inspiration. La *Revue des Deux Mondes* n'a été que la réalisation continue, croissante de cette idée à travers trois ou quatre révolutions, au milieu des difficultés de toute sorte, et si François Buloz, après les humbles commencemens de 1831, est devenu si vite l'âme et la tête de l'entreprise, c'est qu'il a montré aussitôt ce qu'il pouvait. Si malgré le concours des associés successifs qu'il a eus dans les premières années il est resté le seul et réel fondateur de la *Revue*, c'est que seul il lui a donné son caractère, son esprit, sa direction; seul il en a fait, comme il en avait l'ambition, une sorte d'institution permanente de haute culture intellectuelle, un organe accrédité allant porter à tous les coins du monde la langue et les idées de la France. Il a eu l'honneur jusqu'au bout, après avoir eu la peine dès le premier instant.

Tout se réunissait, il est vrai, à cette date heureuse de 1831, dans ce temps de modestes débuts, d'espoirs sans limites et d'efforts aussi désintéressés qu'énergiques. Tout avait un air de nouveauté, le régime qui naissait avec la confiance d'être la victoire définitive, la réalisation sincère du libéralisme constitutionnel, les talens qui grandissaient au théâtre, dans la poésie, dans le roman comme dans la critique et dans l'histoire, les idées qui germaient de toutes parts. S'il y avait un danger, il ne pouvait être que dans l'excès de vie, dans la confusion d'un avénement tumultueux. L'art d'un fondateur de revue était de profiter de ces forces nouvelles, de savoir prendre position, pour ainsi dire, au cœur de ce mouvement, en un mot, de faire dans des proportions plus étendues, avec plus d'ensemble et de suite, ce que le *Globe* avait fait un instant sous la restauration, ce que des recueils plus récens, notamment la *Revue de Paris*, venaient de tenter. Engagé dans cette redoutable partie

sans un nom connu, presque sans ressources, mais avec une vigoureuse trempe de caractère, François Buloz n'était pas homme à être dupe de la vanité et à se figurer comme d'autres que la première condition pour un directeur était « d'avoir des chevaux dans son écurie. » Il ne s'est jamais piqué de prendre attelage pour aller plus vite au succès, pas plus que de mettre le luxe dans ces bureaux de rédaction qu'on lui a si souvent reprochés.

L'homme avait une idée autrement sérieuse de son affaire. Il marchait d'un pas plus sûr, ne négligeant rien, ni démarches ni sollicitations, infatigable aux courses utiles comme au travail, et avant que deux ans fussent écoulés il avait réussi à conquérir les collaborations les plus brillantes. Il avait Alfred de Vigny et *Stello* préludant à *Laurette*, au *Capitaine Renaud*, — Alexandre Dumas et ses *Impressions de voyage*, — Balzac lui-même et quelques-unes de ses nouvelles, Nodier racontant ses voyages au Mont-Saint-Bernard; il avait *les Deux voix* d'Hugo, et *l'Idole*, le *Pianto* de Barbier, et Brizeux. Il allait avoir Alfred de Musset tout entier, George Sand qui se révélait, Mérimée qui devait un jour lui donner *Colomba*. Et puis encore, sans parler de Lerminier, à la voix retentissante, un peu emphatique, bientôt fatiguée, c'était Jouffroy, c'était Augustin Thierry avec ses *Nouvelles lettres sur l'histoire de France*. Sainte-Beuve, Gustave Planche, ralliés des premiers, représentaient la critique nouvelle, vivante, curieuse ou réfléchie, et au besoin vigoureusement armée, à côté des poètes, des romanciers et des historiens. La « chronique, » qui naissait alors, avait pris un nom fait pour le temps : elle s'appelait alors les *Révolutions de la Quinzaine*; elle allait devenir presque une puissance avec Loève-Veimars, un polémiste trop oublié qui avait débuté par des traductions de Heine, par des *Lettres sur les hommes d'état*, et qui par sa verve acérée faisait passer de mauvais momens aux ministres, même à des ministres qui s'appelaient le maréchal Soult, M. Thiers, M. Guizot.

Entre tous ces talens d'ailleurs, entre ces écrivains qui avaient la séve de la jeunesse, le directeur, jeune lui-même, s'efforçait de maintenir un lien, comme une pensée commune de généreuse impartialité dans une libre alliance. C'était la pensée de la première heure, et quand on demandait à quel camp appartenait la *Revue*, si elle était doctrinaire, radicale, catholique, saint-simonienne, romantique du rite de 1828, un de ceux qui écrivaient la « chronique » avant Loève-Veimars, — c'était, je crois bien, Sainte-Beuve ce jour-là, — répondait : « Il y a en ce temps-ci un certain nombre d'esprits studieux, intelligens, qui, après avoir passé déjà par des phases diverses, ressentent l'enfantement d'un ordre nouveau, y aident de grand cœur, mais ne croient pas qu'il soit donné à une

formule unique et souveraine de l'accomplir. Les esprits qui jugent de la sorte ont un rôle à jouer dans l'effort commun. Ils ont à exciter ceux qui doutent d'une issue, à tempérer, à ne pas suivre ceux qui voient à chaque pas un *labarum*. Ils ont à multiplier les points de vue de l'histoire, les documens de l'érudition, les variétés réelles, innombrables qui déconcertent les unités étroites et factices... Ils ont enfin à ne pas laisser dépérir dans ces routes pénibles les facultés délicates, brillantes, l'imagination, l'âme, l'art et toutes les cultures qu'il suggère. C'est une pensée semblable, une pensée de bon sens, d'étude, de tolérance, de progrès laborieux et aussi d'agrément qui anime l'ensemble de la *Revue*. C'est son genre d'unité, et elle tâchera de s'y affermir de plus en plus au milieu de tant d'assertions téméraires et de promesses ambitieuses... » (1er mars 1833.) — C'est l'âge fabuleux et légendaire de la *Revue*, qui se confond avec le premier essor des talens du siècle, avec les années militantes du régime de 1830.

D'autres jours sont venus, mêlés de prospérités et d'épreuves. En réalité, l'impulsion une fois donnée, ce qui arrive désormais n'est plus qu'une suite, un développement ou une série de développemens. Qu'on remarque en effet que depuis le premier jour la *Revue* procède par une sorte de formation successive, étendant par degrés son cadre, sa sphère d'action, sans dévier néanmoins de sa direction essentielle, de la pensée intime qui l'inspire. Elle naît en 1831 : à partir de ce moment, elle passe près de dix ans à conquérir, avec l'éclat littéraire, l'importance politique. Elle n'a pas seulement l'incomparable « pléiade » des poètes, des romanciers, des critiques nés en même temps qu'elle et déjà populaires; elle acquiert d'année en année dans tous les ordres de travaux les collaborateurs éminens : elle compte dans ses rangs, avec Augustin Thierry, Victor Cousin, M. Mignet, qui commence en 1835 ses études sur la réformation, M. Michel Chevalier, qui publie en 1836 ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Léon Faucher, le vigoureux économiste, M. de Carné, l'honnête publiciste d'un torysme sensé dans une monarchie démocratique. Dès 1840, elle hérite d'une autre revue inspirée par M. Guizot et réduite à disparaître; elle reçoit d'un seul coup un « brillant bataillon, » M. de Rémusat, M. Vitet, M. Léonce de Lavergne, M. Duvergier de Hauranne, Rossi, le politique plein de sagacité, qui prend la « chronique » après Loève-Veimars, après M. Lefebvre de Bécour, un des plus vifs esprits, un de nos plus aimables diplomates d'hier. C'est l'élite de 1830 dans la variété de ses talens, dans l'éclat de son activité et de ses succès. M. Thiers lui-même, président du conseil en 1840, est un jour un collaborateur voilé et facilement deviné.

Bientôt cependant, à côté de ces aînés des générations nouvelles, à défaut de ceux qui disparaissent, qui se fatiguent ou se dispersent, les nouveau-venus commencent à se presser. C'est comme un second ban littéraire qui entre en scène : la tradition ne s'interrompt pas! Aux romanciers, aux poètes de la première heure, succèdent déjà ou vont succéder des romanciers nouveaux : Jules Sandeau, avec ses récits d'une séduisante délicatesse, Mme Charles Reybaud, et, avant qu'il soit longtemps, Octave Feuillet, Paul de Molènes, Henry Murger, puis Cherbuliez, ceux qui sont venus plus tard. Les publicistes, les savans, les philosophes et les critiques des commencemens ont, eux aussi, des successeurs ou des émules : Émile Saisset, le pénétrant et ferme penseur, M. Jules Simon, le philosophe d'autrefois, le président du conseil d'hier, Eugène Forcade, notre infortuné Forcade, promis à une si cruelle fin, Alexandre Thomas, un autre naufragé, — Émile Montégut, M. Saint-René Taillandier, M. H. Desprez, qui est aujourd'hui un directeur expérimenté aux affaires étrangères, Henri Blaze de Bury, le poétique historien de Goethe, le brillant critique de l'art musical. Plus d'un nom pourrait dès lors se joindre à ceux-ci en attendant M. Claude Bernard, M. Renan, M. Caro, M. Janet, Beulé, M. Vacherot. Par le fait, la *Revue*, à mesure qu'elle se développe, devient comme une œuvre de tout le monde; elle trouve des collaborateurs un peu partout, dans les académies, dans l'université, dans la société, dans le parlement, dans l'armée et les hautes fonctions, parmi les voyageurs qui savent se souvenir. De plus en plus aussi elle embrasse, avec l'imagination et les arts, l'étude des pays étrangers et de leurs révolutions, les affaires de diplomatie, les questions d'économie sociale. Elle s'alimente de tout, et c'est ainsi qu'elle se fait une constitution assez robuste pour défier les crises, augmentant ses forces par la durée, devenant tour à tour, sans changer de rôle, un foyer de défense publique dans les révolutions de 1848, un asile de libéralisme sous l'empire, liant entre elles plusieurs générations et reflétant dans sa carrière encyclopédique la vie, le mouvement d'un demi-siècle. Comment s'est réalisée cette fortune d'une œuvre créée de rien, progressivement étendue et consolidée? Elle n'a été possible que par la sûreté de la pensée première et par la puissance d'une activité de tous les instans incessamment tendue vers le but.

La vérité est que François Buloz était né avec le génie de ce qu'il entreprenait, génie mêlé d'exactitude, d'âpreté au travail, de sagacité pratique et de dévoûment absolu. Il a réussi surtout parce qu'il a eu d'abord la foi, la passion de la *Revue*, une passion qui ne s'est jamais attiédie ni fatiguée, que les obstacles, les luttes inévitables

n'ont fait qu'exciter et qui, aux derniers jours comme à la première heure, est restée entière. Il n'a pas été seulement un directeur; il s'est dès l'origine identifié corps et âme, de toute l'ardeur d'une forte nature, avec sa création, il a vécu par elle et pour elle. Cet homme aux formes rudes, au fond sensible et droit, avait pour la *Revue* une tendresse inépuisable et naïve, il s'y était attaché sans réserve comme à un être né de son sang. Il croyait à la *Revue*, et comme il l'aimait, il en avait l'orgueil. Il n'avait jamais fait assez pour elle; il jouissait profondément, sincèrement, de ses succès, de même qu'il souffrait de ce qui pouvait lui nuire. Il faut bien se dire que pendant quarante-six ans il n'a peut-être pas passé une heure, à coup sûr pas un jour sans être à sa dévorante tâche, devenue pour lui un besoin, un attrait et un tourment. Rien ne le détournait : habitudes, relations, plaisirs même, se coordonnaient à l'idée unique, à la préoccupation fixe. Tout ce qui l'entourait, — et dès 1835 il s'était créé une famille, — tout ce qui l'entourait, il l'associait et le confondait dans sa pensée avec la *Revue*.

C'était sa vie. Chaque numéro était pour lui un combat, une suite de combinaisons, d'efforts et surtout d'émotions. A peine avait-il échappé à la crise du dernier jour d'une quinzaine, il avait déjà l'œil fixé sur l'étape suivante, prêt à recommencer avec la même fièvre d'action. A mesure qu'il approchait de nouveau de la date terrible, il redoublait d'inquiétude au milieu des difficultés qu'il augmentait quelquefois par un excès de soin, par ses exigences passionnées. Il craignait toujours de ne pas toucher le but périodique; il protestait de l'accent le plus convaincu que la *Revue* allait manquer, qu'elle ne pourrait pas paraître. Et pourtant pendant quarante-six ans elle n'a jamais manqué, elle n'a même jamais subi un retard, — non, pas même pendant le siége ni pendant la commune! Je me souviens qu'en 1871, au lendemain de la reprise de Paris sur l'insurrection, nous allions ensemble à Versailles avec un de ces sauf-conduits nominatifs que l'état de guerre rendait nécessaires. Arrivés avec bien d'autres au bord de la Seine, à Sèvres, nous dûmes remettre le sauf-conduit au chef de poste chargé de garder le passage du pont, et l'officier, revenu peut-être depuis peu d'Allemagne, à la vue du nom inscrit sur le permis, se tourna vers nous avec un sourire d'intelligence en nous demandant si la *Revue* n'avait pas été interrompue, s'il pourrait retrouver les numéros des derniers mois. Notre vieux compagnon de route se sentait à la fois triste et fier de ce simple mot d'un officier inconnu qui lui rappelait ses peines, mais qui lui prouvait aussi que ses efforts n'étaient pas perdus.

Le fond primitif et invariable chez François Buloz était cet intérêt

ardent, intense, qui a été l'âme, le ressort énergique d'une direction appliquée à tout, incessamment préoccupée des mille détails d'exécution aussi bien que de la considération morale et de la propagation extérieure de la *Revue*. Avec la passion qui l'animait, il tenait essentiellement pour la *Revue* à une exécution soignée; il y mettait une attention extrême, et en cela il était servi par la connaissance profonde qu'il avait de la typographie. L'imprimerie trouvait en lui un guide et un maître souvent difficile, à qui rien n'échappait. Corriger des épreuves, cela semble peu de chose; pour lui, c'était une condition de succès, c'était un art, et j'oserai dire que pour les écrivains eux-mêmes il n'y avait pas de garantie plus sérieuse que cette révision patiente, obstinée, à laquelle il se livrait. Il s'inquiétait de tout, du caractère, de la netteté de l'impression, de la disposition d'un titre, de la ponctuation, de ces mille détails qui semblent n'être rien et qui font une exécution supérieure. Il ne publiait pas un travail qu'il ne l'eût revu ainsi et corrigé au moins deux fois. Il lisait tout et il gardait note de tout dans son esprit, au point de pouvoir se souvenir dix ans après de ce qui avait paru dans la *Revue*. Il ne ménageait pas son temps; souvent il passait une demi-journée sur quelques pages, il était malheureux s'il laissait échapper quelque faute, et lorsqu'avec les années il sentait sa vue s'affaiblir, lorsqu'il éprouvait plus de difficulté à lire, il se désespérait, il luttait avec lui-même. Il se plaignait naïvement de trouver les impressions moins bonnes ou les papiers plus mauvais, et il finissait par reconnaître, non sans tristesse, que c'était lui qui vieillissait. « Je ne puis plus lire, c'est mon chagrin, » écrivait-il; mais quarante années durant il a été le lecteur le plus intrépide, le plus sérieux, il avait la religion de son état.

Bien entendu, il ne lisait pas seulement en typographe, il lisait en homme qui tenait à la bonne renommée littéraire et politique de la *Revue* encore plus qu'à la correction matérielle, qui jugeait ce qu'il lisait. Il avait son droit de directeur et il l'exerçait avec une faculté naturelle de critique qui n'était qu'à lui, avec une conscience aussi scrupuleuse qu'indépendante. Il ne faut pas croire qu'il cédât à des fantaisies : il lisait avec une sincérité complète et avec autant de soin que de sincérité. Il avait un mot caractéristique pour définir son rôle, il disait : « Je suis le public, je ne demande pas mieux que d'être instruit ou intéressé; si un travail ne m'intéresse pas ou ne m'instruit pas, il y a des chances pour qu'il ne produise pas un meilleur effet sur les autres, sur le vrai public à qui il est destiné : il faut voir! » Plus d'une fois on s'est plu à parler de ses minuties, de ses exigences, de ce qu'on appelait ses manies de correcteur. On ne sait pas toutes les circonstances où il a donné un conseil utile,

où il a prévenu de véritables méprises, où il a obtenu des améliorations réelles dans un travail insuffisant. Un jour, je l'ai vu, à la lecture d'une épreuve, signaler du fond de la Savoie, dans un article d'une certaine importance, tout un passage où il devait y avoir, selon lui, une erreur des plus graves, — il s'agissait, je crois, de Robert Peel. Le travail était d'ailleurs intéressant, seulement l'erreur, si elle était réelle, devait en affaiblir l'effet. On s'empressa de vérifier, et c'était évident, l'erreur existait, elle put être rectifiée. Un autre jour, il reçoit d'un homme considérable dans la politique une étude d'histoire. A la première lecture, il fait une singulière découverte dont il est obligé de faire part à l'auteur. « J'ai lu votre article, lui écrit-il aussitôt, et, en le lisant, il me semblait avoir déjà lu une partie de tout cela. Chose bizarre en effet, cela m'a rappelé un article sur le même sujet de notre pauvre Labitte. J'ai recouru alors au numéro et, chose non moins singulière, avec l'article de Labitte que j'ai confronté avec le vôtre, j'ai trouvé un travail de vous... Vous n'avez pas eu sans doute connaissance de l'article de Labitte; mais vous vous rencontrez à tel point, vous insistez l'un et l'autre sur les mêmes détails avec tant d'accord, que l'on ne manquerait pas de se demander pourquoi la *Revue* se répète ainsi. Vous concevez mon embarras. Je ne sais que faire. Je crois la publication de votre travail impossible... » Et l'article en effet ne parut pas.

Que de fois, avec ses sévérités de révision, n'a-t-il pas réussi à provoquer un effort heureux, à mettre des écrivains en garde contre des longueurs ou des obscurités, contre quelques-unes de ces faiblesses dont le talent ne se défend pas toujours! Quand il croyait une observation juste, il ne cédait pas aisément, il insistait, au risque d'avoir affaire à ce redoutable ennemi, l'amour-propre d'auteur, et bien souvent, après un premier moment de mauvaise humeur, ceux qui passaient par cette petite épreuve finissaient par convenir qu'il avait eu raison. C'est qu'en effet il avait, avec un instinct sûr, un jugement des plus solides mûri et fortifié par l'expérience des choses et des hommes, par une longue familiarité avec le monde littéraire et politique de son temps. J'ajouterai qu'après avoir fait ses observations, après avoir bien combattu dans l'intimité, dès qu'un travail avait paru, il ne le laissait plus attaquer devant lui. Le directeur continuait son rôle en défendant tout ce qui avait trouvé abri sous le pavillon.

Ce jugement, don de sa vigoureuse nature, François Buloz n'a cessé de le porter dans ses relations avec les écrivains de deux ou trois générations, dans ce qu'on pourrait appeler son gouvernement, car c'était un vrai gouvernement qui a eu ses difficultés, ses luttes,

avant d'avoir sa solidité et ses traditions. Former d'abord, étendre, entretenir les relations littéraires et politiques de la *Revue*, était toujours la grande affaire, la condition essentielle. Buloz, dans cette partie de son œuvre, avait certainement ses rudesses, ses saillies de caractère, ses emportemens que nous connaissions tous; il avait ses inconvéniens avec ses qualités, il en convenait. La première de ses qualités était, avec le respect pour la *Revue*, pour le public, un goût naturel pour le talent. Il aimait le talent pour lui-même, il le recherchait, et il en subissait la séduction avec une sorte d'ingénuité.

Quand il recevait un roman de choix, une belle étude de politique, de philosophie, d'histoire ou de critique, quand il découvrait quelque récit touchant, une merveille comme *le Péché de Madeleine*, il se sentait heureux. La lecture devenait pour lui une véritable jouissance. Toute sa vie, malgré les crises qui ont pu éclater par intervalles, il a été sous le charme de Mme Sand. Lorsqu'il parlait du passé et de ceux qui avaient commencé avec lui, de Loève-Veimars, cet écrivain plein de ressources et d'esprit qui est allé mourir dans l'obscurité d'un consulat, il ne tarissait plus. Sainte-Beuve, Gustave Planche, étaient pour lui des autorités qu'il entourait d'une affectueuse estime. Il regrettait toujours Charles Labitte, mort si jeune après de brillans débuts. Alfred de Musset était son admiration, il le défendait même lorsque l'auteur du *Caprice* n'avait pas encore la popularité qu'il a eue depuis, et dans la *Revue* il se plaisait à garantir de toute atteinte cette poétique renommée (1). En un mot, chez tous ces écrivains comme chez bien d'autres qui se sont succédé, il aimait en dehors de tout le talent : c'était le secret de l'influence qu'il pouvait avoir sur eux et de la confiance qu'ils lui témoignaient souvent à leur tour. On pouvait se quereller parfois, l'habitude était une libre cordialité, et à une époque où tout le monde n'avait pas du génie, où l'on ne se croyait pas au-dessus d'un conseil ou d'une correction, Alfred de Musset pouvait écrire dans une de ces lettres intimes de tous les jours qui faisaient autant d'honneur à celui qui les écrivait qu'à celui qui les recevait : « Ce que vous m'avez dit pour la deuxième partie de *la Confession* (*la Confession d'un enfant du siècle*) me tourmente. Vous avez rai-

(1) C'est M. Paul de Musset lui-même, le frère du poète, qui raconte dans son récent et intéressant volume, — *Biographie de Alfred de Musset*, — que dès 1838 Buloz intervenait spontanément et très discrètement pour faire accorder à l'auteur de *Rolla* les fonctions de bibliothécaire du ministère de l'intérieur. La chose ne marcha pas toute seule; elle finit cependant par réussir, et la nomination fut faite. C'était une position bien modeste, qui n'avait surtout rien à démêler avec la politique; quand vint le 24 février 1848, peu de jours après la révolution, le nouveau ministre de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, destituait brutalement Alfred de Musset!

son, je le crois du moins; mais je ne sais trop comment faire pour y remédier. Si je veux revoir cela moi-même, je n'y ferai rien qui vaille. Il faudrait que vous me trouvassiez quelqu'un qui eût à la fois assez de complaisance et assez de jugement pour s'en charger. Qui? je n'en sais rien... Si je pouvais prier Sainte-Beuve de lire simplement le premier volume, je pourrais ensuite de moi-même faire les corrections sur ses avis. J'ai peur qu'il ne soit froid pour moi à cause des dernières circonstances (au sujet de Mme Sand). Que le diable m'emporte si je lui en veux!.. Faites-moi donc le plaisir de penser un peu comment venir à bout de cela... C'est très important; mais je suis si bête que je ne puis me corriger moi-même. Dites-moi un peu comment faire... »

Ce que je veux dire, c'est que François Buloz portait dans ses relations ce goût vif du talent qui faisait de lui l'ami, souvent le conseiller utile de ses collaborateurs. Il était dans son rôle en aimant le talent, en le recherchant, et il n'avait nullement à coup sûr l'esprit exclusif qu'on lui a si souvent prêté; il n'avait point cette étrange idée de faire de la *Revue* une sorte de citadelle inaccessible ou fermée à tous ceux qui n'auraient pas le mot d'ordre. C'est précisément le contraire qui est vrai. Il n'y avait pas d'homme moins exclusif que lui. Toutes les tentatives sérieuses avaient la chance de trouver auprès de lui un accueil hospitalier. Il y a eu toujours sans doute des hommes à qui leur illustration ou leur notoriété a naturellement ouvert toutes les portes. Les autres n'ont jamais été exclus ou évincés parce qu'ils n'étaient pas encore assez connus. Qu'était Eugène Forcade lorsqu'il a commencé en 1844? Qu'était Émile Montégut lorsqu'il publiait en 1847 son premier article sur Emerson? C'était un jeune et simple étudiant. Buloz ne connaissait ni l'un ni l'autre la veille; le lendemain, il les excitait au travail, il leur faisait la place due à de jeunes esprits pleins de promesses. Je pourrais citer d'autres écrivains tout aussi inconnus alors, qui sont devenus depuis des collaborateurs assidus, et dont l'entrée à la *Revue* n'a pas coûté dix paroles. Qu'on ouvre cette *Table* qui a été publiée il y a deux ans, et qui résume tout un passé, toute une histoire : il y a là quelque chose comme sept cents noms et plus! Ceux qui ont une signification, et ils sont à toutes les pages, représentent les nuances les plus diverses d'opinions et de talens. Presque tous les noms du monde contemporain sont présens à ce défilé : poètes, conteurs, publicistes, diplomates, ministres de la veille ou du lendemain, maréchaux, princes : il y a même une souveraine étrangère, à l'esprit cultivé autant que sympathique à la France.

C'est assurément le contraire d'un système d'exclusion, et quant à ce despotisme dont on s'est plu quelquefois à évoquer le fantôme,

qui aurait tout commandé, tout inspiré, tout réglementé, pour finir par imprimer une couleur uniforme aux travaux admis par la *Revue*, c'est une légende comme tant d'autres, faite avec quelques bribes d'anecdotes. Ceux qui ont vécu longtemps dans la familiarité de l'homme et qui ont pu connaître le fond de sa pensée, comme ses habitudes, ne se sont jamais doutés qu'il y avait là auprès d'eux un si lourd despotisme, — auquel ils auraient pu d'ailleurs si aisément se soustraire. Buloz n'avait pas ce puéril orgueil d'imposer une forme ou des idées; il n'avait pas non plus un assez médiocre sentiment de son rôle pour commander des articles de littérature comme il aurait commandé des articles de ménage dans un établissement d'industrie. Ce qui est vrai, c'est qu'il avait l'œil à tout; il se préoccupait de tout ce qui pouvait intéresser, il interrogeait et avait soin de se tenir au courant de ce qui se passait dans les pays étrangers, des choses littéraires et politiques. S'il y avait des documens, des renseignemens à recueillir, il ne négligeait rien pour les avoir, pour les procurer à ceux qui pouvaient s'en servir utilement. Il préparait ou il provoquait : au-delà, il savait parfaitement à qui il avait affaire. Il discutait avec feu, c'était dans sa nature, il ne prétendait en aucune façon se substituer aux écrivains, surtout quand ces écrivains connaissaient leur art, et s'il faisait des observations, il se hâtait d'ajouter : « Ne prenez pas mal mes critiques, faites pour le mieux! »

Il respectait complétement la liberté des opinions et du talent, pourvu qu'il y eût réellement du talent, chez les plus jeunes comme chez les plus anciens; mais en même temps avec les plus anciens comme avec les plus jeunes, avec les plus célèbres comme avec les nouveau-venus, il y avait des conditions supérieures, une direction générale qu'il voulait inflexiblement maintenir : sur ce point il était intraitable. Il ouvrait un champ assez large pour que toutes les libertés légitimes de l'esprit pussent se produire et que le vrai talent n'eût point à souffrir; il ne voulait à aucun prix livrer ou laisser compromettre les traditions, l'indépendance de la *Revue*. Pour sauvegarder cette indépendance, il aurait tout sacrifié, même des concours dont il sentait la valeur, il se serait résigné à ce qu'il appelait des « séparations douloureuses. » Lorsque vers 1840 Mme Sand inclinait de plus en plus vers le radicalisme, il n'hésitait pas. Après avoir essayé de la retenir, il refusait de la suivre, d'ouvrir la *Revue* à des œuvres d'une inspiration toute révolutionnaire. Ici le goût du talent cédait au jugement. C'est à l'occasion du roman d'*Horace* qu'éclatait la première rupture après sept ou huit années d'intimité. Et qui pourrait dire aujourd'hui que Mme Sand n'aurait pas mieux fait de s'arrêter, que sa gloire d'écrivain ne se serait pas

mieux trouvée de produire quelques œuvres de plus comme *André*, *Mauprat*, ou *la Dernière Aldini*, et quelques livres de moins, comme *Horace* ou *le Compagnon du tour de France?* Qui avait raison du directeur ou du brillant collaborateur entraîné par son imagination, par sa chimère?

Cette indépendance à laquelle François Buloz attachait un si juste prix n'était point assurément aisée à défendre et à sauvegarder au milieu de ce conflit de passions, d'amours-propres, de vanités, qui se donnent rendez-vous autour d'un recueil littéraire. Buloz, avec l'idée qu'il se faisait, ne pouvait éviter de rencontrer des difficultés de toute sorte, d'amasser contre lui les hostilités et les ressentimens. Ainsi une de ses préoccupations était de maintenir à la *Revue*, même à côté des romanciers et des poètes, la liberté complète de la critique, bien entendu d'une critique sérieuse, sans malveillance, exercée au nom de l'art et du goût. C'était à ses yeux une des raisons d'être de la *Revue* et la forme la plus nette de cette indépendance à laquelle il tenait. Sainte-Beuve, Gustave Planche, comme ceux qui leur ont succédé, gardaient tous leurs droits sur le domaine littéraire; mais le jour où Sainte-Beuve effleurait Balzac d'un trait savamment aiguisé et juste, l'auteur du *Père Goriot* ne se contenait plus, il exhalait ses colères, — et voilà la guerre déclarée contre la *Revue*, contre le directeur, qui naturellement acceptait une entière solidarité avec Sainte-Beuve! Lorsque Gustave Planche soumettait à un examen inexorable le théâtre de Victor Hugo et montrait ce qu'il y avait d'artificiel dans ces drames, travestissemens somptueux et équivoques de la nature humaine comme de l'histoire, il soulevait des orages. Il avait manqué à la majesté du dieu, de celui qui allait se déguiser modestement sous le nom d'Olympio! On ne négligeait rien pour réduire « l'insulteur » au silence, et peut-être n'eût-il tenu qu'au directeur d'obtenir pour la *Revue* quelque promesse opulente, roman ou poésies, — à la condition toutefois d'exclure Planche. Buloz maintenait énergiquement l'inviolabilité de la critique, et ici encore, on pourrait répéter comme pour les romans révolutionnaires de Mme Sand : Qui donc avait raison? qui oserait dire aujourd'hui, après plus de quarante ans passés sur certains drames de M. Hugo, que Gustave Planche n'était pas dans le vrai, que le directeur ne faisait pas son devoir envers le public comme envers ses collaborateurs en gardant un asile à une parole libre?

Sans aller toujours jusqu'à prendre ce caractère aigu et personnel, cette question de l'indépendance de la critique ne laissait point dès lors et n'a point laissé depuis d'être souvent, sous plus d'une forme, d'une manière invisible, une des difficultés les plus graves

dans l'intérieur de la *Revue*. On ne sait pas, on ne peut pas soupçonner ce qu'il y a quelquefois de prétentions, d'exigences, de susceptibilités en jeu dans une simple affaire de critique. Des hommes supérieurs, — et les plus désintéressés, les plus graves en apparence, ceux qui sembleraient être au-dessus de ces préoccupations, ne diffèrent pas en cela des poètes, — ont certainement créé plus d'un embarras. Je ne nomme personne. Dès qu'un de ces hommes publiait un livre, il ne voulait pas seulement qu'on parlât de son livre, ce qui eût été tout simple, il tenait à choisir son critique. Il envoyait ses amis en ambassade. C'était toute une campagne organisée pour le soin d'une renommée qui le plus souvent n'avait pas besoin de ces petites tactiques. Si l'on ne se hâtait pas de se rendre au désir exprimé, aussitôt commençaient les froissemens, même quelquefois les menaces. Tel homme de talent du plus haut monde, parce qu'il avait eu quelque succès à la *Revue*, se croyait vraiment autorisé à envoyer des ultimatums et à mettre sa collaboration au prix d'un article sur un de ses ouvrages. Que de tentatives de ce genre! Je ne dis ceci, et encore en effleurant, que pour montrer au milieu de quelles difficultés un directeur sérieux avait à se mouvoir. Buloz, malgré les assauts ou les récriminations que cela lui valait, ne se croyait nullement obligé de céder à des exigences qui n'auraient pas tardé à dénaturer et à compromettre la *Revue*. Il les déclinait fermement ou habilement, non sans recourir parfois à une certaine diplomatie, et il avait même imaginé le pseudonyme de Lagenevais comme un masque léger qu'on se passerait tour à tour, qui, dans des circonstances délicates, pourrait permettre un peu plus de liberté. Le plus souvent il se tirait d'affaire avec les sollicitations en répondant qu'un autre écrivain s'était déjà chargé de l'article qu'on lui proposait, et je me souviens qu'un jour un collaborateur se trouvait ainsi conduit à écrire sur un personnage éminent une étude à laquelle il n'avait pas d'abord songé, qu'il entreprenait en toute indépendance comme en toute déférence, mais qui ne répondait pas précisément aux vues du principal intéressé.

Ce qui est certain, c'est que, si François Buloz n'était ni l'homme exclusif ni l'autocrate qu'on a dit, il n'était pas non plus un complaisant. Il ressemblait, dans la mesure de son originalité, à une sorte d'Alceste gardant son franc parler, maintenant autour de lui les priviléges du franc parler. Il avait seulement une idée qui pouvait lui donner cet air exclusif qu'on lui a si souvent reproché sans raison et qui devait lui attirer toutes les guerres possibles. Il ne voulait pas que la *Revue* pût être considérée comme une maison banale, appartenant indistinctement à tout le monde, et où pouvaient entrer toutes les excentricités, les prétentions, les fantaisies qui se

donneraient pour du talent. Il entendait que cette maison restât un asile sérieux et respecté ; il était parfaitement décidé à la fermer aux prépotences de la vanité, aux tyrannies de secte, aux inventions malsaines, à la fausse littérature ou à la littérature industrielle qui commençait à lever son drapeau. C'était assez pour nouer par degrés contre lui la coalition de tous ceux qui croyaient avoir à se plaindre, qui avaient essuyé une critique ou un refus. C'était plus qu'il ne fallait pour préparer des orages comme celui qui éclatait vers la fin de 1844 contre la *Revue* et son directeur. Alexandre Dumas, dans un moment d'humeur violente, s'excitant lui-même et ramassant tous les griefs, tous les ressentimens, conduisait bruyamment l'assaut comme il aurait conduit une comédie ou un drame.

Pour le coup la *Revue* ressemblait à une place assiégée. Heureusement elle n'était plus déjà facile à prendre, et dans cette lutte elle avait pour défenseur, avec Buloz lui-même, Sainte-Beuve, qui se faisait un devoir de relever ces défis, ce qu'il appelait des « attaques violentes et outrageuses. » Sainte-Beuve, dans des études successives, — *Dix ans après*, — *la Littérature industrielle*, — *Quelques vérités sur la littérature*, — avait déjà signalé les progrès du désordre littéraire qui éclatait maintenant sans frein, et, par les pages nouvelles qu'il publiait sous le titre de *la Revue en 1845*, il se plaisait à venger l'œuvre et le directeur. Il félicitait Buloz de « l'incroyable déluge d'invectives » qu'on amoncelait contre lui. « Nous pourrions bien lui affirmer, disait-il, que ce n'est point tant à cause des inconvéniens et des défauts que toute œuvre collective et tout homme de publicité apportent presque inévitablement jusqu'au sein de leurs qualités et de leurs mérites qu'il est attaqué et injurié avec cette violence; mais c'est précisément à cause de ses qualités mêmes, — qu'il le sache bien et qu'il en redouble de courage s'il en avait besoin, — c'est pour sa fermeté à repousser de mauvaises doctrines, de mauvaises pratiques littéraires, et pour l'espèce de digue qu'il est parvenu à élever contre elles et dont s'irritent les vanités déchaînées par les intérêts... » Et prenant corps à corps les assaillans, montrant toute une race nouvelle « sans principes, sans scrupules, habile et rompue à la phrase, âpre au gain, une race résolue à tout, » Sainte-Beuve ajoutait : « La reconnaissez-vous, et est-ce assez vous marquer par l'effigie cette monnaie de nos petits Catilinas? Que le public qui voit les injures sache du moins à quel prix on les a méritées. Ce qu'à toute heure du jour un recueil qui veut se maintenir dans de droites lignes se voit contraint à repousser de pamphlétaires, de libellistes qui veulent s'imposer et qui, refusés deux ou trois fois, deviennent implacables, ce nombre-là ne saurait s'imaginer. De là les haines; de là aussi

la difficulté de trier les bons et un souci qui peut sembler exclusif parfois et qui n'est que prévoyant. — Il y a dix ans que je ferme la porte aux barbares, disait un jour le fondateur de cette *Revue*. — Nous lui répondions qu'il exagérait sans doute un peu; mais voilà qu'aujourd'hui on se charge de prouver qu'il n'y a que trop de *barbares*, même quand ce sont les habiles qui y tiennent la main... » Cette vigoureuse sortie dispersait pour le moment les assaillans. Alexandre Dumas, avec tout son esprit emporté jusqu'aux iniquités injurieuses, avait fait une triste campagne.

Les violences n'avaient d'autre effet que de mettre plus nettement en relief l'œuvre qu'on voulait ruiner ou démanteler, de rallier sous le feu la masse des vrais collaborateurs qu'on croyait peut-être ébranler. C'était le mot de Sainte-Beuve : « le lien qui, disait-on, avait manqué quelquefois à nos travaux, ce lien existe désormais ; les attaques mêmes du dehors et l'union des agresseurs nous le démontrent. » Et c'est ainsi que, par la contradiction autant que par les efforts des défenseurs, la *Revue* s'affermissait dans ses conditions essentielles, dans son caractère, dans sa pensée plus que jamais avouée : « maintenir publiquement, en face de tous, certaines traditions d'art, de goût et d'étude... » Buloz lui-même, malgré ses exaspérations, ne pouvait que gagner personnellement à ces luttes de toute sorte, bruyantes ou invisibles, faites pour montrer en lui cette « forte qualité » que lui reconnaissait Sainte-Beuve, qui lui attirait de tels outrages, mais qui lui valait aussi l'estime croissante des esprits réfléchis. Il se sentait entouré et appuyé. Il n'avait cessé, pendant les treize ou quatorze années qui venaient de s'écouler au milieu de tous les labeurs, d'étendre ses relations dans le monde politique comme dans le monde littéraire, et dans ces relations utiles, nécessaires, il avait une règle, aussi fine que sensée, qu'il rappelait quelquefois dans l'intimité : « Ayez toujours soin, disait-il, de voir ceux qui sont plus haut que vous ou qui en savent plus que vous, et avec qui vous pouvez apprendre quelque chose. » Cette règle, il l'avait pratiquée avec habileté et avec fruit. Comme directeur, il avait eu plus d'une fois l'occasion de voir de près quelques-uns des chefs politiques du temps, de qui il n'avait pas tardé à se faire apprécier pour son jugement. Je citerai particulièrement deux ou trois hommes à qui il n'a cessé de garder des sentimens assez divers, mais également sérieux et durables à travers toutes les luttes de partis.

Un de ces hommes était le comte Molé. Pendant la coalition parlementaire organisée en 1839 contre le cabinet qui avait pour président M. Molé et pour ministre de l'intérieur M. le comte de Montalivet, la *Revue* avait soutenu sans hésitation, avec une prévoyance

trop justifiée depuis, le gouvernement. Buloz avait vu surtout à cette époque M. Molé, avec qui il a eu longtemps des rapports empreints de sa part d'une sérieuse déférence. Il avait du respect pour l'homme et une intime considération pour ce politique de grande naissance et de grâce supérieure, aux manières graves et simples, à l'esprit juste et pratique. M. Molé a toujours été un de ceux que Buloz se plaisait à consulter dans les circonstances décisives. M. le comte de Montalivet était un autre de ces hommes qui lui avaient inspiré autant de confiance que d'attachement.

Au fond, celui de nos contemporains que Buloz aimait, je pourrais dire de cœur, c'est l'homme illustre auprès de qui il s'est si souvent retrouvé depuis quarante ans et à qui il devait témoigner une sincère, une invariable fidélité jusqu'au bout, dans les dernières, les douloureuses crises de la France, — c'est M. Thiers. Il n'a pas été le seul dans notre temps à subir le charme; plus que tout autre peut-être, il s'est senti toujours attiré par cette lumineuse intelligence, par la séduction d'un esprit infatigable, d'une raison si naturelle et d'un patriotisme qui devait être soumis à de si cruelles épreuves. La *Revue* n'avait pas toujours suivi M. Thiers dans les temps anciens de 1839; elle avait combattu dans un autre camp pendant la coalition. Buloz revenait sans effort, par goût et par affection, vers lui dès le ministère de 1840. Un jour, durant ces mois de l'été de 1840 où une guerre d'Orient semblait près d'éclater, la *Revue* se trouvait avoir pour collaborateur extraordinaire le président du conseil lui-même, et ces rapports de confiance ne cessaient pas avec le ministère de 1840. Sans entrer dans une opposition active sous le ministère de M. Guizot, qui commençait alors (29 octobre 1840) et qui allait être la dernière étape de la monarchie de juillet, la *Revue* restait rapprochée de M. Thiers; elle avait la collaboration de quelques-uns de ses amis les plus brillans ou les plus actifs, M. de Rémusat, M. Cousin, M. Vivien, M. Duvergier de Hauranne.

Certainement, avec la préoccupation constante de son œuvre, Buloz aurait désiré que M. Thiers fît encore ce qu'il avait fait étant président du conseil; il aurait voulu obtenir quelque travail de politique ou d'histoire dont il aurait aimé à parer la *Revue*. M. Thiers n'était pas insensible à ce désir, car il avait pris de Buloz une opinion des plus sérieuses qu'il a toujours gardée. Il promettait, autant qu'il pouvait promettre dans une vie si occupée, et un jour de juillet 1841, étant à Lille, entre une course en Hollande et un voyage en Allemagne, où il allait étudier pour son histoire les champs de bataille de l'empire, il écrivait dans l'abandon de l'intimité cette lettre, dont on tirera, même aujourd'hui, la moralité qu'on voudra:

« Mon cher Buloz,... je songe souvent à écrire pour vous un article sur la question d'Orient; mais j'ai quelque peine à quitter mon travail. Je me dispose cependant à prendre la plume pour vous tenir enfin ma promesse. Je vous dirai qu'avec un goût tous les jours plus vif pour la grande politique, j'en ai tous les jours un moindre pour la petite, et j'appelle petite politique celle qu'on fait chaque jour pour la circonstance. Ce pain quotidien dont on vit à Paris m'inspire un dégoût presque insurmontable. Je suis fort partisan de nos institutions, car je n'en sais pas d'autres possibles; mais elles organisent le gouvernement en un vrai bavardage. L'opposition ne parle que pour embarrasser le gouvernement cette semaine, et le gouvernement n'agit que pour parer à ce que l'on dira la semaine prochaine. Tout le monde est plus ou moins sous ce joug-là, et quiconque veut voir plus loin manque d'à-propos, condition indispensable pour réussir dans ce monde si changeant! C'est donc pour moi un vrai sacrifice que de rentrer dans ce présent si étroit et si agité pour dire ou écrire quelque chose. Je suis heureux où je suis, en faisant ce que je fais... Cependant je ferai un effort pour vous avant de partir pour l'Allemagne... Je ne vois rien de bien important sur notre horizon, sauf la question d'Orient, qui n'est pas une question du moment et qui durera plus que nous tous!.. » J'oserai ajouter que, même avec ceux qu'il aimait et qu'il respectait, dont il se plaisait à écouter la parole, Buloz savait garder la mesure d'indépendance qui convenait à la *Revue*, et c'est parce que la *Revue* restait indépendante même avec eux qu'elle méritait leur estime.

A tout prendre, François Buloz s'est trouvé en rapport avec la plupart de ses contemporains qui ont eu un nom dans la politique et dans les lettres. Ces relations n'ont point été toujours assurément à l'abri des orages. Il y a eu des crises, des chocs de caractères ou d'intérêts, des ruptures ou des incompatibilités. Sainte-Beuve lui-même, un des collaborateurs les plus intimes de la première heure, le défenseur de la *Revue* dans des momens difficiles, s'est éloigné à un certain jour et pendant quelques années pour faire sa campagne des *Lundis*. D'autres se sont séparés pour des susceptibilités, pour des raisons d'opinion. Buloz, dont la vie était un combat, a pu céder parfois à des mouvemens impétueux : soit, et en définitive, de tout cela qu'en est-il réellement? S'il y a eu des scissions irrévocables, la masse de la *Revue* est restée toujours à peu près intacte. La plupart de ceux qui ont commencé avec elle leur carrière ou qui se sont associés un peu plus tard à ses travaux ne l'ont plus guère quittée. Il y a toute une légion de collaborateurs de trente ans, de vingt ans, qu'elle n'a perdus que par la mort. Mme Sand s'est éloignée, puis elle est revenue, et au moment où elle s'est

éteinte elle venait de publier un roman, elle allait se remettre encore à l'œuvre; les rapports intimes de la jeunesse s'étaient renoués d'eux-mêmes. Sainte-Beuve, quelques années avant sa mort, se sentait de nouveau attiré, et il m'écrivait : « L'un des bénéfices de mon retour à la *Revue*, retour qui ne sera complet que lorsque je me trouverai un peu plus libre de mon entrave hebdomadaire, sera de nous y revoir tous quelquefois... C'est encore la *Revue* qui donne les brevets... » Buloz a gardé jusqu'au bout, dans la politique comme dans les lettres, les relations qui lui étaient les plus précieuses, qui l'honoraient; preuve évidente de ce qu'il y avait de juste dans ce que Sainte-Beuve lui-même disait en 1845 : « Quand vous voyez un homme attaqué avec acharnement, avec furie, par toute sorte de gens, soyez bien sûr que cet homme a une valeur et qu'il y a là-dessous quelque bonne et forte qualité en jeu... »

Chose cependant étrange! La *Revue* avait déjà parcouru une assez longue carrière, elle touchait à la quinzième année de son existence; elle avait réuni les talens les plus brillans, elle avait rapidement conquis le crédit politique aussi bien que l'importance littéraire, et malgré tout, sa prospérité matérielle était encore loin de répondre à sa notoriété morale. Elle a eu une croissance régulière, ininterrompue, mais lente. La *Revue* avait commencé avec ses modestes 350 souscripteurs; elle n'atteignait qu'en 1834 le chiffre de 1,000, elle touchait à 1,500 en 1838, elle ne doublait le cap des 2,000 qu'en 1843, et au commencement de 1846 elle ne dépassait pas encore 2,500! C'était peut-être beaucoup pour le temps; en réalité, il n'y avait pas de quoi vivre, ou du moins l'on ne vivait qu'à force d'économie industrieuse. Ce n'était point une affaire. Buloz ne songeait guère alors à des gains opulens; il se contentait d'un modique traitement personnel, et c'est même pour y suppléer que dès 1838 il avait désiré ou accepté, concurremment avec la direction de la *Revue*, les fonctions de commissaire du roi au Théâtre-Français. Il en était là en 1845 lorsqu'en peu de temps survenaient deux circonstances qui ont eu une influence décisive sur les destinées d'une œuvre si laborieusement formée.

Jusqu'à ce moment, la *Revue* avait eu plusieurs phases successives d'organisation intérieure. M. Auffray, le premier associé de Buloz, avait promptement disparu. Un homme que tous nos contemporains ont connu, Alexandre Bixio, était entré dans une société nouvelle, et à son tour il n'avait fait que passer. Une troisième combinaison, formée vers 1834, avait donné à Buloz pour associés M. Florestan Bonnaire, notaire de Paris, et son frère Félix Bonnaire. Cette combinaison, qui avait eu pour effet de réunir dans la

main des mêmes propriétaires, sous la même direction, la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*, cette association avait duré dix ans. Elle avait traversé une période difficile. Un jour, — c'était justement en 1845, — MM. Bonnaire arrivaient assez mystérieusement auprès de Buloz et lui offraient tout à coup une somme respectable, il s'agissait de plus de 100,000 francs, pour le prix de sa part de propriété de la *Revue*. Ils avaient même la somme dans leur portefeuille pour en finir sur l'heure. Je suis bien sûr qu'au fond du cœur Buloz n'avait pas un doute. Il ne pouvait cependant se décider à la légère. La première personne qu'il consultait était Mérimée, qui l'engageait très fort, par des raisons de prudence, à accepter ce qu'on lui offrait. Dans sa famille, il trouvait des conseils plus hardis, plus résolus. Sainte-Beuve, je crois, était aussi consulté, et il détournait vivement Buloz d'abandonner son œuvre.

La question était d'autant plus grave, on peut bien le dire aujourd'hui, que la proposition des frères Bonnaire se liait à quelque combinaison politique; une démarche intime du confident d'un des principaux ministres ne permettait pas d'en douter. On trouvait la *Revue* trop peu ministérielle, trop disposée à incliner vers M. Molé ou vers M. Thiers; on voulait, dans l'intérêt de la politique régnante, une *revue* dévouée, agréable : on n'aurait probablement réussi qu'à la tuer sous le poids du dévoûment dont on lui aurait infligé le devoir monotone! Ce n'était pas de quoi décider Buloz. Guidé par son instinct, soutenu par quelques amis, il n'hésitait plus; mais ici complication nouvelle. S'il refusait, il devait, de son côté, payer à ses associés, pour leur double part de propriété, le double de la somme qu'on lui avait offerte, et seul il ne pouvait assumer cette charge. C'est de là en réalité que naissait l'idée de créer une société nouvelle par actions où entreraient des hommes considérables de la politique, M. Molé, le duc de Broglie, M. d'Haussonville, M. de Saint-Priest, le comte Roger, M. de Rothschild, M. Baude, etc., même des collaborateurs qui acquitteraient leur action par leurs travaux. Assurément ni les uns ni les autres, ni Buloz lui-même, ne se doutaient que ce jour-là ils faisaient la meilleure affaire de leur vie. On voulait simplement maintenir un organe sérieux, indépendant, de politique et de littérature. C'est la société qui existe encore et dont Buloz devenait en 1846 le directeur statutaire. Par cela même, la *Revue* se trouvait constituée dans de plus larges et plus fortes conditions, et je puis bien dire aussi que la force la plus réelle de la société ainsi créée était dans l'homme qui la personnifiait, qui en restait plus que jamais la tête et le bras.

L'autre circonstance, qui avant peu allait bien étrangement et

bien à l'improviste servir la *Revue*, c'est ni plus ni moins la révolution de 1848. Sans manquer à la tâche qu'il considérait comme la première et la plus chère, en s'y fixant plus intimement au contraire par la constitution d'une société nouvelle, François Buloz était resté en même temps, sous le titre de commissaire du roi, directeur du Théâtre-Français. Il n'avait pas cessé d'occuper ces fonctions depuis 1838. Son administration avait eu la bonne fortune de s'inaugurer avec les débuts de Mlle Rachel. Sa position avait été agrandie et fortifiée d'un supplément d'autorité qui lui permettait de vaincre toutes les résistances, toutes les difficultés, même quand ces difficultés devaient se présenter sous les traits de cette séduisante et capricieuse jeune fille de génie qui venait de faire revivre tout à coup la vieille tragédie. Il se flattait de conduire la république de la rue Richelieu, d'ouvrir la scène à quelques écrivains nouveaux, et par le fait c'est lui qui, avec l'aide d'une ingénieuse comédienne revenant de Russie, introduisait au Théâtre-Français *le Caprice* d'Alfred de Musset. Il avait, en un mot, comme un double gouvernement qui touchait aux deux mondes les plus agités, et je crois même qu'un jour on lui reprochait gravement d'avoir dit, dans une audience privée, au roi Louis-Philippe qu'il avait affaire aux deux mondes les plus difficiles à gouverner. La vérité est qu'il s'intéressait au Théâtre-Français comme il s'intéressait à tout ce qu'il entreprenait, mais que cette administration théâtrale de dix ans n'a été et ne pouvait être pour lui qu'un épisode, une diversion dangereuse dans une vie occupée. Il se faisait illusion à lui-même sur les inconvéniens de ce double gouvernement qui divisait ses forces, qui aurait fini peut-être par égarer son activité. Que serait-il arrivé? La révolution du 24 février 1848 se chargeait de trancher la question par une brutale destitution, et les maîtres du jour, en frappant le directeur du Théâtre-Français, ne savaient pas à quel point ils servaient ce jour-là Buloz lui-même aussi bien que la *Revue*, en rendant l'homme tout entier à l'œuvre pour laquelle il était fait et dont il allait avoir désormais à s'occuper sans partage.

Au premier moment sans doute Buloz ne pouvait se défendre d'une profonde impression. Il n'aurait pas été ce qu'il était s'il n'eût ressenti vivement cette catastrophe de février pleine de redoutables mystères, où il voyait, à part une position perdue, une épreuve des plus graves pour la *Revue* elle-même, pour les lettres, pour les intérêts de l'esprit comme pour tous les intérêts de la France. Heureusement il était aussi de ceux qui, à la faculté de s'émouvoir, de s'inquiéter de tout, joignent la faculté de ne se décourager de rien, de se ressaisir très promptement, de retrouver aussitôt leur vigueur naturelle, une force singulière de résistance. Quelques jours étaient

à peine passés que déjà il avait pris son parti, acceptant les conditions laborieuses du lendemain d'une révolution, se remettant à l'œuvre avec une activité qu'enflammaient les circonstances, et, j'oserai presque dire, la nécessité. On le rendait tout entier à la *Revue*, il se consacrait à elle absolument, exclusivement, avec une passion retrempée dans l'épreuve universelle. Dès les mois de mars et d'avril, des hommes comme M. Michel Chevalier, Léon Faucher, étaient courageusement sur la brèche pour tenir tête au socialisme, qui déjà par ses propagandes orgueilleuses et ses excitations meurtrières préparait la sanglante bataille de juin. La *Revue* entrait vivement dans cette lutte qui s'inaugurait au milieu des révolutions éclatant partout à la fois en Italie, à Vienne, à Berlin, comme à Paris.

C'était une crise de plus de trois années pendant laquelle la *Revue* ne cessait de s'affermir et de s'étendre par des efforts habilement dirigés. Son rôle était simple sans laisser d'être difficile : sans regrets inutiles, sans antipathies, sans préventions contre la république nouvelle, elle n'avait d'autre objet que de servir avec indépendance la cause de la société en péril, ralliant les esprits littéraires dans ce grand désarroi, suivant cette politique que Buloz lui-même résumait dans une lettre qu'il m'écrivait au moment de l'élection présidentielle de 1848. La *Revue* n'avait pas cédé à la fascination du « grand nom; » elle n'avait pas voulu soutenir la candidature napoléonienne. Elle ne soutenait pas non plus le général Cavaignac, elle aurait voulu que le parti modéré osât à tout risque avoir son candidat, et Buloz m'écrivait dès ce temps-là : « Ce que l'on repousse chez le général Cavaignac, c'est l'idée hautement affichée de vouloir fonder *sa* république, non la république de tous. Il nous faut au contraire un gouvernement large, impartial, qui nous rende les jours prospères et tranquilles que nous avons vus, n'importe sous quelle forme, pourvu que la grandeur et la liberté n'en souffrent pas et restent intactes. » Vœu bien ambitieux, quoiqu'il semble si simple, et qui n'a point certes encore perdu son à-propos!

Il faut avoir vu Buloz au feu de l'action pour se faire une idée de la ténacité et de la variété de ses efforts pendant ces années d'agitation et de lutte. Il devait nécessairement songer à tout, à la vie morale comme à la vie matérielle de la *Revue*. La vie morale, c'était la rédaction incessamment accrue de tous ceux qui voulaient servir « la bonne cause, » la cause des notions justes, des principes ébranlés, des traditions de liberté modérée et de conservation prévoyante. C'est ce qu'on pourrait appeler la période conservatrice de la *Revue*. En même temps, Buloz se préoccupait d'une question qui a toujours été des plus graves pour le succès matériel tant qu'elle n'a pas été résolue; il se mettait plus que jamais à combattre pied

à pied la contrefaçon étrangère organisée pour exploiter la production intellectuelle française. Plus que tout autre peut-être, par ses voyages, par ses instances, par ses démarches auprès des ministres successifs, par ses notes incessantes, il a contribué à hâter l'abolition de cette audacieuse piraterie, à préparer la négociation des traités qui ont définitivement garanti la propriété littéraire. D'un autre côté, il ajoutait à la *Revue* un supplément, qui était à lui seul un ouvrage considérable, l'*Annuaire*, destiné à résumer périodiquement l'histoire politique, diplomatique, financière, administrative de tous les pays du monde. Ces efforts multiples, incessans, ne restaient pas infructueux. Avant la fin de 1851, la *Revue* avait conquis plus de souscripteurs, — elle dépassait 5,000, — que pendant les quinze premières années de son existence. Ce qui aurait pu être une crise mortelle se trouvait ainsi n'avoir été qu'une crise de croissance, et, par une singularité de plus, ce que la révolution du 24 février 1848 avait commencé, la révolution du 2 décembre 1851 allait l'achever. Le 2 décembre, loin d'arrêter la *Revue* dans son essor, comme Buloz le craignait un instant, ne faisait qu'ouvrir une carrière nouvelle à sa fortune grandissante, et cette fortune, en définitive, elle la devait à la persévérante fermeté de sa direction. Après avoir été conservatrice sans être napoléonienne, sous la république, la *Revue* avait le mérite de rester sous le régime du coup d'état et de l'empire un organe modéré, mais insoumis, représentant dans le silence universel la seule opposition possible, et c'est par là justement qu'elle répondait à une situation où les difficultés n'étaient qu'un stimulant de plus.

Si la révolution de février avait servi la *Revue* sans le savoir, l'empire à son tour la servait sans le vouloir et de plus d'une manière. Il lui rendait le concours de bien des talens détournés ou dispersés par les luttes des dernières années, par les entraînemens ou les obligations de la politique active. En suspendant la vie parlementaire et les discussions de journaux, en supprimant la liberté partout, il fixait l'attention sur cet asile survivant de la pensée indépendante. C'est le caractère, l'originalité de la *Revue* d'avoir accepté dès le premier jour et invariablement gardé ce rôle de libérale indépendance qu'elle a rempli par honneur, et qui, en fin de compte, était le plus habile, qui lui assurait la clientèle du monde intelligent en France et en Europe. Elle n'a eu sous le second empire qu'une prétention qu'elle a justifiée, j'ose le dire : elle a voulu rester debout, gardant toujours une place à ceux qui ont voulu rester debout, suivant la marche des choses sans vaine hostilité comme sans faiblesse, marquant son attitude par un silence significatif et souvent importun quand elle ne pouvait parler. Ce n'était vraiment

pas facile ni même sans péril. Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque et qui ne se sont pas sentis serrés dans ce réseau de répression administrative, de menaces, d'avertissemens de toute sorte dont nous étions enveloppés, ceux qui n'ont vu l'empire qu'après les dix premières années, ceux-là ne peuvent plus guère comprendre ce que c'était que cette vie précaire et disputée sous un régime ombrageux qui pouvait tout, qui voyait presqu'une sédition dans la dissidence, dans les fidélités d'opinion, jusque dans les *regrets*. Il fallait calculer chaque parole, sonder le terrain avant de faire un pas, se former en un mot à une certaine stratégie. Je sais bien qu'il y aurait eu une manière plus simple d'éviter le péril, c'eût été de s'abstenir ou de s'enfermer dans une sphère toute littéraire. Le pouvoir nouveau n'eût peut-être pas demandé mieux. On préférait tenir quand même, et à la rigueur on se sauvait encore par une réserve un peu sceptique à l'égard des affaires intérieures du jour, par des études sur toutes les questions d'histoire, de diplomatie, de finances, en attendant mieux. L'essentiel était de garder le poste, de tenir les mauvais vouloirs en respect par la modération et de ne pas laisser oublier le mot de liberté.

A la vérité, pendant ces années de dure contrainte, il y avait parfois comme des éclaircies. Quand survenaient de grandes questions extérieures, la guerre d'Orient et plus tard la guerre d'Italie, la *Revue* n'hésitait plus à servir ce qu'elle considérait comme un intérêt national, à faire campagne auprès du gouvernement qui portait le drapeau. Elle se prêtait avec empressement à des communications, à des rapports qui lui rendaient faciles de vieux liens avec quelques-uns des principaux représentans de la diplomatie. Elle ne s'est jamais refusée, par une sorte d'opposition renfrognée, à ces relations avec des hommes considérables de la politique même sous des régimes qu'elle n'aurait pas choisis. Au fond, on le savait bien, elle restait ce qu'elle était; elle ne s'aliénait pas, elle gardait toute sa liberté, et au besoin elle en usait sans crainte de déplaire. Assurément c'était un acte de courage à cette époque de publier sous un pseudonyme transparent des travaux des princes d'Orléans, qui avaient été frappés d'un décret de spoliation, et dont le nom seul importunait les familiers de l'empire. C'était si bien un acte hardi qu'un peu plus tard le gouvernement impérial croyait devoir s'armer d'une disposition particulière de loi contre les publications des exilés. Buloz n'ignorait pas qu'il pouvait y avoir un danger sérieux; il ne publiait pas moins dès 1855 cette première étude sur les *Zouaves*, d'un si vif accent militaire et patriotique, et il méritait que quelques années après un de ces princes lui écrivît : « C'est à votre courageuse sympathie que ces articles ont dû leur publicité à une époque où il y avait du danger à les accueillir. Aussi, c'est à

vous que j'adresse le premier exemplaire de cette réimpression en témoignage de reconnaissance... » Ces princes retrouvaient par l'esprit à la *Revue*, selon le mot de M. Saint-René Taillandier, la patrie qui leur était interdite. Lorsque Ampère, appelant le passé à son aide, décochait ses traits contre l'empire sous le voile de l'*Histoire romaine à Rome*, c'était certainement une des piqûres les plus désagréables au gouvernement. Buloz n'aurait pas toujours recherché ce genre de guerre, il acceptait les chances de la liberté de l'esprit.

Le gouvernement ne pouvait s'y tromper, il s'en irritait par instans et il était entouré d'amis empressés à l'exciter ou à exploiter sa mauvaise humeur. Il se défendait sans doute de la tentation d'aller jusqu'à un acte d'omnipotence violente, de frapper la *Revue* qui venait de servir patriotiquement la politique française dans la guerre de Crimée et dont la suppression ne lui aurait pas fait une bonne renommée en Europe; mais il est bien certain qu'il aurait voulu la réduire ou l'intimider, éteindre en un mot ce qu'on appelait un foyer d'hostilités indirectes et d'opposition systématique. Tantôt il essayait, par des intermédiaires, d'acquérir la part de propriété de Buloz, et il s'agissait d'une somme bien autre que celle de 1846; il s'agissait au moins d'un million! Buloz repoussait sans balancer ces offres renouvelées à plusieurs reprises. Il se sentait plus que jamais engagé d'honneur à ne pas se séparer de son œuvre. Tantôt le gouvernement employait d'autres moyens : il suscitait des concurrences, il multipliait les subventions, — subvention du ministère, subvention de l'empereur, — et on allait même jusqu'à tenter d'enlever à la *Revue*, par des promesses ou par des menaces, un certain nombre de collaborateurs, fonctionnaires, professeurs de l'université. C'était un moment où l'on parlait de créer une « littérature d'état, » et celui qui écrit ces lignes se permettait de rappeler dans la *Chronique* au gouvernement qu'avec cela on avait ce qui s'est appelé autrefois de ce nom ridicule de « littérature de l'empire. » Il se permettait aussi de demander ce qu'on reprochait aux rédacteurs de la *Revue;* « ils aiment la liberté, disait-il, ils croient en elle : est-ce donc que la liberté est un nom proscrit? ils croient à son efficacité et à son retour... Par-dessus tout ils tiennent comme au premier des biens à l'indépendance de l'esprit, et là est le lien de tant d'écrivains qui, sans abdiquer leurs opinions, se rencontrent sur le même terrain... Il resterait à savoir si c'est une grande habileté de vouloir persuader aux pouvoirs publics qu'ils ont un ennemi partout où il y a un homme debout, dans les académies, dans les chaires de Sorbonne aussi bien que dans les plus sérieuses publications. » C'était une réponse à toute une campagne de dénonciations et de menaces.

Quelquefois, il est vrai, le gouvernement ne s'en tenait pas là; il

allait plus loin, au risque de recevoir les éclaboussures de ses propres coups d'autorité : témoin cette petite aventure probablement assez peu connue. Un jour de l'automne de 1861, Eugène Forcade, qui écrivait alors la *Chronique*, avait eu une conversation avec M. A. Fould, qui était en ce moment hors du pouvoir et qui avait désiré cet entretien. L'ancien ministre avait fait part à notre collaborateur de ses inquiétudes sur la situation financière du pays; il lui avait communiqué un rapport qui avait été soumis à l'empereur, que l'empereur avait approuvé, qui restait néanmoins encore un secret entre le souverain et son ancien ministre, — et M. Fould demandait à Forcade si, en dehors de toute considération de parti, dans un intérêt public, il voudrait l'aider à éclairer l'opinion. Forcade, sans hésiter, acceptait cette mission, et avec le rapport, avec les documens, avec les chiffres de M. Fould, il écrivait la *Chronique* du 15 octobre 1861, exposé lumineux, véridique et sévère de la situation financière. Qu'arrivait-il? Dès le lendemain, 16 octobre, un « avertissement » lancé par le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, s'abattait sur la *Revue*, frappée pour « s'être efforcée, par les assertions les plus mensongères, de propager l'alarme dans le pays et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement. » Buloz reçut la nouvelle au fond de la Savoie, où il allait déjà régulièrement après chaque numéro, — et sait-on quelle fut sa première pensée? Il se demandait aussitôt comment il pourrait publier la prose du ministre de l'intérieur sans déparer la *Revue;* mais ce n'est pas là le plus piquant de l'aventure. Avant qu'un mois eût passé sur l'avertissement, tout ce qu'avait dit Forcade avait la sanction d'une lettre publique de l'empereur, le rapport de M. Fould était au *Moniteur* et M. Fould lui-même était au ministère des finances, — ce qui n'empêchait pas M. de Persigny, toujours ministre de l'intérieur, d'avoir, un mois auparavant, *averti* la *Revue* pour ses « assertions mensongères. » Et voilà comment allaient les choses en ce bienheureux temps! Le gouvernement impérial ne voyait pas que par ses tracasseries malhabiles, par ses persécutions décousues et au bout du compte impuissantes, il ne faisait que rehausser l'importance, étendre le crédit de la *Revue*, et travailler lui-même à son succès.

Ce n'était pas la lutte qui effrayait Buloz, bien qu'il y ait eu des momens de crise plus aiguë où il en était à se demander sérieusement s'il ne serait pas obligé de transporter la *Revue* hors de France. Cette lutte, il était de trempe à ne pas la craindre; il se préoccupait bien plutôt des moyens de la soutenir. Il y avait dans cette vie laborieuse, jusqu'au sein d'une prospérité croissante, des difficultés que seul il pouvait sentir, qu'il ne sentait certes pas d'une manière vulgaire. Il commençait surtout à s'inquiéter d'un phénomène déjà

visible après dix années d'empire, et ces inquiétudes il les déposait dans une lettre adressée à un personnage des plus éminens résidant à l'étranger; il les exprimait peut-être un peu en vieux combattant agité de l'invincible regret d'un brillant passé, mais aussi en observateur sagace d'un mal qui s'est dévoilé depuis. « Il y a aujourd'hui, disait-il, une chose peut-être passagère qui m'afflige et qui me fait souvent perdre courage : c'est l'affaissement intellectuel du pays. La France n'est plus, je le crains, une fabrique d'hommes, du moins d'hommes pensans et hardis, si elle est toujours une officine de soldats. Il n'y a plus l'éducation politique et publique d'autrefois sur les intérêts et les affaires du pays; on ne se fait guère une idée de l'indifférence des jeunes gens pour toutes ces questions qui étaient notre vie il y a un quart de siècle. Il est vrai que j'en parle un peu au point de vue de ma situation particulière... Quand je vois l'anémie morale qui règne, j'ai des jours de désespoir, je vois la *Revue* impossible et ne songe qu'à la retraite. Puis vient une éclaircie, c'est-à-dire un manuscrit qui annonce un esprit distingué, cela me rend l'espérance, et je me remets à rouler mon rocher; mais où est la belle pléiade de 1830? Rien ne vient la remplacer, le régime du silence n'en fera pas venir une nouvelle, et je ne puis me dissimuler que j'ai une tâche à peu près impossible... » Impossible, il avait toujours eu un peu la faiblesse de croire la tâche impossible, et il ne la poursuivait pas moins avec la même énergie. Il se reprenait bien vite à cette espérance dont il parlait. Quant à la ligne de conduite au milieu de toutes les difficultés, il n'avait aucun doute.

On ne se trompait point évidemment parmi les familiers de l'empire, si on croyait qu'on n'obtiendrait jamais la complicité ou l'abdication de la *Revue;* on se trompait en voyant à chaque page une sédition. La politique traditionnelle de la *Revue*, telle qu'elle s'est faite pour ainsi dire spontanément, telle qu'elle est résultée du concours de tous, n'a cessé de se résumer dans cette indépendance si souvent revendiquée et affirmée, dans la prétention de ne s'asservir ni aux gouvernemens ni aux partis. C'est Buloz lui-même qui, écrivant un jour à un prince pour lequel il avait une affectueuse déférence et racontant un entretien qu'il avait eu avec un ministre de l'empire, disait qu'il avait cru devoir commencer la conversation par ces paroles : « Si les princes d'Orléans étaient aux Tuileries, la *Revue* serait peut-être plus sympathique à un gouvernement selon nos idées; mais elle ne changerait pas de ligne de conduite. Je sais trop ce qu'il en coûte à un organe sérieux d'être à un gouvernement; on ne lui sert à rien et on se perd... » Au fond, sous l'empire comme sous la monarchie de 1830, comme sous la république, Buloz est resté ce que l'on pourrait appeler un vieux

libéral et un vieux patriote. Dans toutes les occasions, cette séve vivace reparaissait. Le libéral était d'instinct, de raison pour les institutions parlementaires, pour les garanties régulières, pour toutes les causes généreuses. Le patriote avait la fibre française. Pour lui, au-dessus des préférences personnelles, au-dessus des formes de gouvernement et des partis, il y avait la liberté et la France. « Pourvu que la grandeur et la liberté restent intactes, » écrivait-il en 1848, — et malheureusement ni la liberté ni la grandeur ne sont restées intactes !

Ce jour-là, François Buloz avait profondément, naïvement souffert ; il avait ressenti toutes les émotions des dernières épreuves de la France, de la lutte militaire, de la défaite, de la guerre civile. Dès le premier moment, il avait fait son devoir. Lorsque éclataient tout à coup le désastre de Sedan et la révolution du 4 septembre, il se trouvait en Savoie, déjà fatigué, menacé dans sa santé. Aussitôt qu'il apprenait la marche des armées ennemies sur Paris, il se rendait malgré tout et sans plus de retard à son poste. Il avait une responsabilité des plus graves, — il n'écoutait que le patriotisme. A ces heures extrêmes qui précédaient le siége, des conseillers sans doute bien intentionnés cherchaient à lui persuader de transporter la *Revue* hors de Paris. — Que ferait-on dans une ville assiégée? La *Revue* allait être séparée de sa clientèle extérieure! Beaucoup de collaborateurs seraient absens! Ces raisons pouvaient avoir leur valeur. Buloz, quant à lui, n'hésitait pas, il tenait à ne pas quitter Paris. Il pensait d'abord que là où paraissait devoir se concentrer la défense nationale, là devait rester la *Revue*, quelque dure que dût être l'épreuve, si terribles que dussent être les difficultés.

Ces difficultés, on ne les prévoyait pas toutes assurément, on n'en pressentait pas encore la durée ; à les prévoir, on n'aurait jamais cru pouvoir les surmonter, et pourtant cinq mois durant la *Revue* les surmontait. Elle était, il est vrai, obligée de se restreindre, et même dans des conditions restreintes elle avait de singuliers embarras. N'importe, elle paraissait toujours, elle trouvait quelques écrivains dévoués et au premier rang M. Vitet, qui n'était pas le moins impétueux parmi nous. Elle ressentait, elle aussi, l'ardeur ou même, si l'on veut, la fièvre de la lutte, et comme d'autres, elle envoyait à travers les airs quelques numéros qui allaient prouver au dehors qu'elle n'avait pas cessé d'exister. Elle ne songeait guère en vérité à raisonner et à critiquer ; elle témoignait de sa fidélité et de son dévoûment à la cause commune en étant tout entière à la défense, en soutenant toujours ceux qui montraient le plus de fermeté et de résolution, et je me rappelle qu'après la crise un homme d'un esprit supérieur, d'une raison éminente, mais calme,

qui était en province pendant le siége, me disait : « Je ne vous cache pas que de loin, même à la *Revue* vous nous paraissiez tous un peu fous. » Il n'y avait du moins dans une telle folie rien que de généreux en ce temps-là. Buloz, en ressentant ardemment tout ce qui se passait, avait nécessairement la première part de bien des difficultés qu'il ne pouvait vaincre qu'à force de volonté et d'industrie, en s'épuisant à la tâche que pour le coup il aurait pu appeler « impossible. » Sans lui, sans son obstination, on aurait été plus d'une fois exposé à s'arrêter, la publication aurait peut-être risqué d'être interrompue par les mille embarras de tous les jours, et c'eût été dommage : il fallait que Paris assiégé, affamé, bombardé offrît jusqu'au bout le spectacle de la première ville du monde, déployant avec ses appareils militaires toutes ses forces morales. La *Revue* n'était pas seule sans doute; elle représentait à sa manière et non sans une certaine autorité assez reconnue la complicité de l'esprit dans la défense. Buloz se faisait un point d'honneur de tenir jusqu'à la dernière heure, et il y réussissait; mais tout était épuisé. Au moment de la capitulation on avait atteint l'extrême limite des ressources, il ne restait plus rien, ni papiers ni moyens matériels d'alimenter l'imprimerie. Un mois de plus, on ne pouvait pas paraître, et directeur, collaborateurs, se sentaient, eux aussi, à bout de forces.

Ce n'était cependant encore que la moitié de l'épreuve, la première étape douloureuse. Au lendemain du siége, il y avait à s'occuper de tout reconstituer, de remettre tout en mouvement. Il fallait attendre le dénoûment, la paix qui était désormais inévitable, les premières résolutions de l'assemblée réunie à Bordeaux, l'issue des négociations dont M. Thiers se trouvait bientôt chargé. Il fallait surtout laisser passer la crise de l'occupation prussienne avant de sortir de la fournaise où nous avions vécu pendant cinq mois, avant d'aller respirer un peu d'air libre et fortifiant.

Alors seulement, dès le lendemain du 15 mars, on pouvait quitter Paris. Buloz avait besoin de s'absenter, je partais de mon côté pour le midi, d'autres partaient aussi, lorsque tout à coup, derrière nous, éclatait l'insurrection du 18 mars! La commune nous trouvait séparés et dispersés, les uns à Paris, les autres en province. Avant qu'on pût se reconnaître, la tempête s'était déchaînée dans toute sa fureur, et ce n'est qu'après quelques jours qu'on pouvait se rejoindre à Versailles avec le gouvernement, avec l'assemblée. Les difficultés auraient été peut-être moins grandes qu'au mois de septembre 1870 pour transporter la *Revue* à Versailles, elles étaient pourtant encore assez sérieuses, et les événemens marchaient d'ailleurs si vite qu'ils devançaient toutes les délibérations. La *Revue*

se trouvait enfermée dans Paris, ayant à supporter le second siége comme elle avait supporté le premier, et, dans cette crise nouvelle, — je ne craindrai pas de soulever le voile, je ne serai que juste, — Buloz trouvait un lieutenant dévoué et hardi dans Mme Buloz, qui était restée à Paris. En femme courageuse, Mme Buloz gardait tout son calme, elle appelait à son aide les amis, les collaborateurs qui étaient présens; elle allait sans s'émouvoir, bravant les mésaventures, de Paris à Versailles. Elle ne craignait rien. Il s'était établi entre les deux villes un certain service qui maintenait une intelligence permanente, qui permettait de continuer la publication, et, chose étrange, la *Revue* semblait d'abord avoir échappé à l'attention des maîtres de Paris. Cela ne pouvait durer. La *Revue* se voyait bientôt menacée de visites inquiétantes que Mme Buloz attendait sans trouble. M. Émile Beaussire, l'auteur d'un courageux article sur les événemens du jour, *le Procès entre Paris et la province*, était brusquement emprisonné, et d'autres, à commencer par le directeur, auraient été certainement arrêtés, s'ils s'étaient trouvés là. Bref, les diplomates de l'Hôtel de Ville finissaient par juger que la *Revue* pourrait nuire à leur considération en Europe, et l'un d'eux le disait dans le langage diplomatique du moment : « Nous ne voulons pas être pris pour des fripouilles ! » Aux approches de la catastrophe, le lendemain du 15 mai, la *Revue* recevait à son tour son arrêt de suppression ; mais il était trop tard. Avant la fin du mois, la commune avait disparu dans le sang et dans l'incendie; elle avait passé comme un mauvais rêve, et la *Revue*, qui n'avait jamais manqué depuis quarante ans, échappait encore une fois à la chance de ne pas paraître, à l'heure fixe, le 1er juin 1871 ! Elle pouvait désormais reprendre ses travaux.

Tant de crises successives, douloureuses, n'avaient pu cependant qu'ébranler profondément François Buloz; elles l'avaient d'autant plus éprouvé que depuis 1869 réellement il avait commencé à se sentir frappé dans tout son être. A cette époque, il avait reçu un coup terrible en perdant un de ses fils, Louis Buloz, jeune homme intelligent, appliqué et dévoué, dont il faisait déjà un compagnon de travail et qui était son espérance. Il avait, il est vrai, un autre fils sur qui il avait le droit de compter, qui devait naturellement recueillir l'héritage de la direction de la *Revue*; le coup n'avait pas été moins rude pour le père. Depuis ce jour, il avait chancelé. La guerre de 1870, l'invasion, le siége, le démembrement, la commune éclatant sur ces entrefaites, l'avaient achevé. Il avait l'esprit inquiet et agité, le travail lui devenait pénible. Il ne trouvait quelque soulagement, quelque repos, qu'en allant dans son pays natal, en Savoie, sur une terre qu'il avait acquise depuis 1859. Il y allait

presque régulièrement le 1er et le 15 de chaque mois, sans craindre les fatigues d'un double voyage. Il se plaisait dans cette propriété, qu'il avait agrandie, améliorée, embellie, et d'où le regard s'étend sur la vallée de Chambéry et sur le lac du Bourget, entre le Nivolet et le mont du Chat. C'était, après la *Revue*, sa dernière passion. Elle lui aurait fait oublier le déclin de ses forces, la ruine croissante de sa robuste constitution, si c'eût été possible; mais, depuis 1872 surtout, il était visiblement atteint d'un mal qui faisait des progrès lents et irrésistibles.

Malgré tout néanmoins il ne cessait de s'occuper des intérêts publics, de la politique, des moyens de réparer les désastres de la France, et si les événemens de 1870 avaient échauffé son vieux patriotisme, il avait gardé dans les crises intérieures qui ont succédé à la guerre la sûreté de sa raison et de son jugement avec ses vieux instincts libéraux. Il portait à M. Thiers un attachement sincère et reconnaissant pour les services que l'illustre président de 1871 avait rendus. Au fond du cœur sans doute il n'a cessé de croire que la monarchie constitutionnelle aurait pu mieux que tout autre gouvernement relever la patrie française de tant de crises meurtrières; il n'avait ni prévention ni malveillance à l'égard de la république, pourvu que la république restât régulière et sensée. Que de fois n'avons-nous pas répété entre nous que désormais, après tous les malheurs qui venaient de passer sur le pays, il n'y avait pour la *Revue* d'autre politique que de s'occuper peu des formes, d'avoir sans cesse devant les yeux l'intérêt national, de défendre la France éprouvée, laborieuse, libérale, mais toujours modérée, contre la fureur des partis! Il vivait, il a vécu dans ces pensées jusqu'au bout, jusqu'aux derniers jours où elles traversaient encore son esprit. C'est l'héritage moral de cette *Revue* qu'il a léguée comme sa création, comme l'œuvre destinée à lui survivre en portant son nom. Ce que la *Revue* a été avec François Buloz, elle le sera avec son fils, chargé aujourd'hui de la direction, avec le concours de ses collaborateurs anciens ou nouveaux, et si c'est pour M. Charles Buloz une manière de continuer la tradition paternelle, c'est pour nous une manière de rester fidèles à notre passé en servant aujourd'hui comme hier dans la *Revue* la grandeur et la liberté de la France.

CH. DE MAZADE.

LES

PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

II. [1]

LE DÉPOT PRÈS LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Les prisons administratives de Paris, — les seules dont nous ayons à nous occuper, — sont au nombre de huit : Mazas, maison d'arrêt cellulaire destinée aux prévenus, — la Conciergerie, qui est la maison de justice, où l'on enferme momentanément les accusés qui doivent comparaître devant la cour d'assises ou les tribunaux correctionnels, — la Santé et Sainte-Pélagie, maisons de correction pour les individus condamnés à moins d'un an et un jour d'emprisonnement, — Saint-Lazare, maison d'arrêt et de correction exclusivement réservée aux femmes et divisée en plusieurs sections, où l'on peut garder sans contact les prévenues, les jugées, les jeunes filles retenues en correction paternelle et les filles publiques; une infirmerie où l'on traite certaines maladies spéciales et contagieuses est annexée à la maison, — la Petite-Roquette, maison d'éducation correctionnelle pour les garçons, — la Grande-Roquette, dépôt des condamnés, où les grands criminels attendent leur départ pour les maisons centrales, la déportation outre-mer ou l'échafaud. En temps

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

normal, tout individu arrêté est écroué d'abord dans une vaste prison attenant au Palais de Justice et qui est le dépôt près la préfecture de police, divisée en deux parties distinctes, l'une destinée aux hommes, l'autre attribuée aux femmes que surveillent les sœurs de Marie-Joseph. Cette énorme geôle, contenant cent quatre-vingt-quinze cellules et de vastes salles, est disposée pour la détention individuelle et pour la détention en commun; nouvellement bâtie dans les dernières années de l'empire, elle est en fortes pierres de taille, triste, sombre et outillée de manière à défier toute tentative d'évasion. Les salles du commun pour les hommes et pour les femmes s'étendent sous le grand escalier du Palais de Justice qui fait face à la place Dauphine.

La façade occidentale du Palais est aujourd'hui dégagée, car l'incendie a détruit toutes les vieilles constructions qui la masquaient encore aux jours de la commune; elle était alors littéralement enveloppée, et le dépôt avec elle, par les bâtimens de la préfecture de police. Celle-ci était un assemblage de maisons branlantes, juxtaposées plutôt que réunies, et que l'on avait utilisées, vaille que vaille, selon les multiples nécessités du service, qui s'y trouvait fort mal. Au bout de la place Dauphine, un vaste porche que l'on pouvait, en cas de besoin, fermer à l'aide d'une porte de fer, indiquait l'entrée de la préfecture; à gauche, au rez-de-chaussée, la loge du portier principal, à côté le poste des officiers de paix; à droite, le bureau des passeports, au-dessus les bureaux de la deuxième division; au-delà du porche, la rue de Harlay-du-Palais, de l'autre côté de laquelle une grande maison où l'on avait installé au rez-de-chaussée le service actif des mœurs auprès du poste des brigades centrales; dans les étages supérieurs, les différens services de la première division et de la police municipale. Un long couloir en bois, rejoignant ces bâtimens annexés à l'ancien hôtel des premiers présidens au parlement, conduisait aux bureaux politiques, au cabinet du préfet et aux appartemens de celui-ci, qui dominaient la cour de la Sainte-Chapelle. Dans la rue de Harlay-du-Palais était établie la *permanence*, où l'on prenait le nom et le signalement des gens arrêtés avant de les envoyer au dépôt, qui était côtoyé de fort près, à l'ouest et au sud, par les masures où la préfecture de police était à l'œuvre jour et nuit.

I. — LE PRÉSIDENT BONJEAN.

Le 18 mars 1871, vers sept heures du soir, M. Coré, directeur du dépôt, acquit la certitude que la préfecture de police et le Palais de Justice avaient été évacués par les autorités régulières;

resté sans ordres, il s'adressa à M. Place, inspecteur-général des prisons de la Seine, et n'en put recevoir aucune instruction. On savait que l'insurrection était maîtresse de Paris, on se sentait bien près de la préfecture de police, contre laquelle un mouvement serait certainement dirigé; on se tint forclos, on enjoignit aux sœurs de Marie-Joseph d'avoir à revêtir des costumes laïques et on attendit. Le personnel des surveillans, presque tous choisis parmi d'anciens sous-officiers, était à son poste. A onze heures du soir, le 101e bataillon, l'un des plus ardens pour la commune, s'empara de la place Dauphine, sous les ordres d'un certain Jollivet, qui fit une tumultueuse perquisition dans la préfecture de police afin d'y découvrir un prétendu dépôt de 40,000 fusils, dont pas un n'existait. Pendant que Jollivet et ses hommes saccageaient les bureaux de la première division, Lullier, qui dès lors prenait le titre de général en chef, arriva à la tête d'une troupe nombreuse de fédérés. Les deux bandes fraternisèrent un peu; on échangea quelques verres d'eau-de-vie, des poignées de main, des vivats, et Lullier, obliquant par la rue de Harlay, passant sur le quai de l'Horloge, entra dans la cour du dépôt. La foule armée qui le suivait s'y précipita comme une trombe. A peine éclairées par un réverbère, les murailles montraient les solides barreaux protégeant les fenêtres; la lourde porte de fer était fermée. On l'attaqua à coups de crosse, à coups de pierres, à coups de pied; chaque heurt retentissait comme une détonation d'artillerie dans l'intérieur du dépôt. M. Coré fit ouvrir la porte et parlementa avec Lullier; les fédérés, surexcités par la victoire et par le vin, vociféraient et demandaient simplement que tous les gardiens fussent passés par les armes.

Un sous-brigadier, nommé Pierre Braquond, homme de sang-froid et d'une rare énergie, dit à Lullier : « Est-ce que vous allez nous laisser égorger par tous ces gens-là? Vous êtes leur chef, dites-leur de respecter de vieux soldats! » Lullier, qui n'était rien moins que cruel, se tourna vers ses hommes et leur fit cette étrange allocution : « Citoyens, vous allez me jurer de ne faire aucun mal à ces employés, je les connais; ce sont de *charmans garçons :* levez la main et jurez de ne point souiller la victoire du peuple! » Les fédérés jurèrent et se mirent à crier : « Nos camarades! nos camarades! Viard! Chouteau! Chouteau! » Lullier les apaisa d'un geste, entra au greffe, suivi de quelques-uns de ses officiers, se fit présenter le registre d'écrou et donna l'ordre de mettre immédiatement en liberté : Prudhomme (Alexandre-Antoine), Viard (Pompée-Auguste), Chouteau (Henri-Louis), amenés le matin même au dépôt sur mandat du capitaine rapporteur du IXe secteur pour cause d'excitation à la guerre civile. Libérés à l'instant même, ils furent

reçus en ovation par leurs compagnons de révolte, surtout Chouteau, qui, dans les bas-fonds du monde révolutionnaire et conspirateur, jouissait d'une certaine notoriété. Cette belle expédition, qui n'avait été que bruyante, une fois terminée, Lullier remonta à cheval, cria à sa troupe : « A notre état-major, place Vendôme! » et s'éloigna.

Le lendemain on apprit que le « général » Duval, ouvrier fondeur appartenant au groupe des blanquistes, était nommé délégué militaire à la préfecture de police, et que Jollivet, installé à la permanence avec le titre de commandant de place, contre-signerait la signature du « préfet. » Le 20, on eut à écrouer soixante-deux gardes républicains (ancienne garde de Paris, ancienne garde municipale), abandonnés le 18 sur les hauteurs de Montmartre et faits prisonniers. Le même jour, vers trois heures, M. Coré reçut une communication du commandant de place : « Ordre au chef du 162e bataillon d'envoyer immédiatement une compagnie prendre possession du dépôt, et de ne laisser entrer ni sortir qui que ce soit de cette maison sans un ordre signé par nous et revêtu de notre cachet. — Jollivet. » Muni de ce papier, un capitaine se présente suivi de cent vingt-cinq hommes. M. Coré refuse naturellement d'introduire cette bande, dont la présence au dépôt et le contact forcé avec les détenus auraient pu avoir les plus graves inconvéniens. Il se rend à la permanence afin d'en conférer avec le commandant Jollivet, qui est tellement ivre qu'il ne comprend rien de ce qu'on lui dit. M. Coré s'adresse alors directement au « général » Duval, qui demande à réfléchir, déclare que la mesure est grave, qu'il a besoin de s'entendre avec Jollivet et qu'il fera connaître sa décision. Une heure après, M. Coré est mandé au cabinet du préfet; il n'y rencontre ni Jollivet ni Duval, et se trouve face à face avec Raoul Rigault, qui vient d'entrer en fonctions. M. Coré fit valoir ses raisons; Rigault l'écouta attentivement et lui dit : — Vous êtes destitué. — M. Coré riposta vertement que, nommé par arrêté mi nistériel, il ne pouvait être révoqué qu'en vertu d'un ordre émanant du ministre de l'intérieur. Rigault répondit : — Nous allons simplifier ces formalités. — Il écrivit quelques mots sur une feuille de papier, remit celle-ci à un homme placé près de lui, lequel appela deux fédérés de service à l'antichambre, escorta lui-même M. Coré jusqu'au dépôt et le fit écrouer au secret dans la cellule n° 182. Le personnage qui venait d'emprisonner le directeur régulier était le nouveau directeur, Garreau, ouvrier serrurier, âgé de vingt-quatre ans, connaissant les prisons pour y avoir séjourné, un peu malgré lui, pendant quatre années. C'était un homme dur, menaçant, haineux et sobre, qui ne fut doux ni aux surveillans, ni

aux détenus, ni aux otages. M. Coré était prisonnier, mais il avait rendu un grand service à tout le personnel du dépôt, car Raoul Rigault, tenant compte de ses observations, prescrivit la retraite de la compagnie fédérée, qui avait reçu de Jollivet mandat de s'emparer de la prison et d'en faire la police.

Le premier otage et le premier des otages fut amené le lendemain. Jusque-là on avait pu croire que les gendarmes, les gardes républicains, les anciens sergens de ville arrêtés étaient considérés comme prisonniers de guerre et qu'on les retenait sous les verrous simplement pour les empêcher d'aller rejoindre le gouvernement siégeant à Versailles; mais dès le 21 mars on dut comprendre de quel sort les gens de bien étaient menacés. Parmi les hauts personnages de la magistrature et de la politique, un homme s'était toujours distingué par ses idées tolérantes en religion, libérales en politique; pendant la guerre, il avait, malgré son âge avancé, donné l'exemple du patriotisme et, toutes les fois qu'il en avait trouvé l'occasion, il avait fait acte de présence aux fortifications et ailleurs. Travailleur infatigable, il n'avait dû sa grande situation, l'honorabilité extrême dont il était entouré, qu'à lui-même et à des efforts que rien n'avait pu ralentir. C'était M. Bonjean, l'un des présidens de chambre de la cour de cassation, petit vieillard alerte, ingénieux, éloquent, très respecté, toujours écouté, aimant le bien naturellement, le faisant avec passion, voué au devoir et à la vertu. Le 21 mars, il avait présidé la chambre des requêtes, — car justice ne chôme; — vers cinq heures du soir, on alla le saisir chez lui et on le conduisit au dépôt. Il donna ses noms au greffe : Bonjean (Louis-Bernard) âgé de soixante-six ans, né à Valence (Drôme); l'ordre d'écrou portait : Au secret le plus absolu. Le président fut enfermé dans la cellule n° 6, où, pendant les seize jours qu'il y resta, il fut, de la part des surveillans et des greffiers, l'objet des attentions compatibles avec le mauvais vouloir agressif du citoyen directeur. M. Coré, du fond de son cabanon, n'avait point perdu toute autorité et ne cessait de recommander à son personnel de redoubler de sollicitude envers M. Bonjean. Deux femmes surtout furent utiles à celui-ci : Mme Coré, qui continuait à habiter son appartement du dépôt, et la femme du sous-brigadier Braquond; autant qu'il leur fut possible, elles adoucirent la très dure captivité du président, lui donnèrent les soins que réclamait souvent le mauvais état de sa santé et réussirent à lui procurer une nourriture moins défectueuse que l'*ordinaire* de la prison.

Si les otages détenus, aux dernières heures de la commune, n'ont point tous été massacrés, si le plus grand nombre a pu échapper à une mort atroce, ils le doivent exclusivement aux greffiers, briga-

diers, sous-brigadiers, surveillans, appartenant à l'administration normale, qui n'ont point abandonné leur poste, ont, dans bien des cas, tenu tête aux fédérés et, au moment suprême, se sont associés à la résistance des prisonniers. Ceci ressort absolument de tous les documens qui ont passé sous nos yeux et nous ont permis d'entreprendre cette étude de pathologie sociale; mais si les surveillans, soupçonnés, injuriés, menacés par les gens de la commune, n'ont point déserté les maisons pénitentiaires dont ils avaient la garde, c'est à M. Bonjean qu'on le doit. Il avait précédé tous les otages religieux, car le premier de ceux-ci fut M. Blondeau, curé de Plaisance, arrêté le 31 mars. Seul, dans sa cellule, assis sur l'escabeau de bois ou étendu sur le dur grabat, M. Bonjean avait réfléchi : il ne se faisait aucune illusion sur la bestialité instinctive et voulue des hommes d'aventure qui s'étaient emparés de Paris; il s'attendait à un nouveau 2 septembre, il croyait à un massacre dans les prisons et était persuadé que la commune entasserait dans celles-ci tout ce qu'elle parviendrait à découvrir de gens considérables par leur position, leur fortune ou leur nom. Il résolut donc, pour assurer quelque protection aux détenus qui ne manqueraient pas d'être jetés derrière la porte des geôles, d'user de toute son influence pour engager le personnel des surveillans à rester courageusement au devoir. La situation de ces braves gens était fort critique et très embarrassante : ils n'ignoraient pas qu'ordre avait été transmis à tout employé du gouvernement de se replier sur Versailles; rester, c'était en quelque sorte s'associer à des faits de révolte; s'en aller, c'était livrer les détenus à toutes les fantaisies de la commune. Cette question, d'où leur avenir pouvait dépendre, les troublait beaucoup; ce fut M. Bonjean qui dénoua la difficulté. Le 29 avril, il avait reçu, pendant une absence de Garreau, la visite de M. Durlin, second greffier à la maison de justice; il l'avait adjuré de ne point quitter la Conciergerie et de veiller sur les pauvres gendarmes qui y étaient enfermés. Cette recommandation ne fut point perdue, nous le verrons plus tard. Il connaissait trop bien l'administration pour ne pas savoir qu'elle obéit à une hiérarchie indispensable et que les surveillans seraient hésitans et anxieux tant qu'ils pourraient ne pas se croire approuvés par leur chef direct; or ce chef direct était à Versailles, et les routes, on l'a vu par l'arrêté de Lucien Henry, n'étaient point positivement libres. M. Bonjean, se fiant sans réserve et avec raison au dévoûment que tous les employés de la prison lui témoignaient, écrivit à M. Paul Fabre, procureur-général à la cour de cassation, une lettre datée du *30 mars 1871, sept heures du matin,* dont le texte même est sous nos yeux et qu'il faut citer tout entière, car elle eut d'inappréciables résultats :

« Mon cher procureur-général, des notes insérées dans plusieurs journaux invitent les employés des diverses administrations de Paris à *cesser tout service dans cette ville*, pour se rendre à Versailles. Je ne sais si ces notes ont un caractère officiel; mais ce qui est évident pour moi, c'est que la mesure dont elles parlent, étendue aux *employés des prisons*, pourrait devenir fatale à une foule d'honnêtes gens actuellement détenus à Paris sous divers prétextes. Cependant, à la lecture de ces notes, beaucoup d'employés hésitent; quelques-uns même, craignant d'encourir la disgrâce du gouvernement, ont déjà abandonné leur service au grand chagrin des pauvres prisonniers. Autant que j'ai pu du fond de ma cellule, j'ai combattu une tendance si funeste, non certes dans l'intérêt de ma sécurité personnelle, dont je ferais bon marché, mais pour celle d'environ deux cents gendarmes, sergens de ville, commissaires de police et autres fonctionnaires, en ce moment détenus au dépôt seulement, dont la sûreté pourrait être compromise par la désertion en masse de l'ancien personnel, composé, vous le savez, d'hommes choisis parmi les meilleurs sujets de l'armée et qui comprennent mieux que ne le feraient peut-être ceux qui les remplaceraient qu'à côté du devoir d'empêcher les prisonniers de sortir, il y a pour eux le devoir plus sacré encore de les protéger contre toute violence illégale. Il me semble impossible que personne à Versailles ait pu avoir la pensée d'exposer les détenus à un aléa si terrible. Veuillez, je vous prie, mon cher procureur-général, donner connaissance à qui de droit, notamment à MM. Dufaure, Picard, Leblond, de cette note écrite à la hâte, après avoir toutefois entendu les observations que vous soumettra le porteur, qui connaît beaucoup mieux que moi tout ce qui intéresse le service des prisons. Votre ami et collègue, BONJEAN. »

Le porteur était M. Kahn, commis greffier au dépôt, qui prit cette note sans enveloppe, la dissimula sous la coiffe de son chapeau et partit pour Versailles, où il arriva sans encombre la veille du jour où l'on devait faire les obsèques de M. Fabre. Il s'adressa alors à son chef hiérarchique, M. Lecour, chef de la première division de la préfecture de police, qui fit immédiatement expédier aux employés du dépôt et à ceux de toutes les prisons de la Seine l'ordre de tenir bon à leur poste et de veiller, autant que possible, à la sécurité des personnes incarcérées sur mandats illégaux. Ce fut cette mesure, sollicitée par M. Bonjean, rapidement adoptée par M. Lecour, approuvée par le général Valentin, alors délégué à la préfecture de police, qui assura plus tard le salut d'un grand nombre d'otages, parmi lesquels malheureusement ne se trouvait plus l'homme éminent qui l'avait provoquée.

Deux fois on essaya de sauver M. Bonjean. Deux fédérés avaient

été arrêtés; leurs camarades adressèrent à Raoul Rigault une lettre pour obtenir leur mise en liberté. Le recto et le verso de la première page seuls étaient couverts; sur le recto de la page blanche, Rigault écrivit : *Ordre de mettre en liberté les deux détenus ci-contre désignés*, et envoya ce lever d'écrou au greffe du dépôt par un planton. L'on vit immédiatement le parti que l'on pourrait tirer de ce mandat mal libellé, où les noms n'étaient même pas indiqués, et qui, en fait, constituait un blanc-seing; il suffisait de faire disparaître le corps même de la lettre et d'écrire deux noms au-dessus de la phrase de Rigault pour justifier une mise en liberté. On alla trouver M. Bonjean dans sa cellule, on lui expliqua brièvement le projet et les moyens de mettre celui-ci à exécution. Le prisonnier répondit : « Je ne veux compromettre personne, mon évasion serait le signal du renvoi de tous les employés du dépôt et de leur remplacement par des gens dangereux. » Une fatalité singulière empêcha son transfèrement à la maison municipale de santé, maison Dubois. Un certificat de M. Legrand du Saulle, médecin attaché au dépôt, avait été présenté à Duval, qui n'en avait tenu compte; la démarche, renouvelée le lendemain, fut favorablement accueillie; Duval approuva la translation; mais, préoccupé à son insu du nom populaire de la maison, il signa *Dubois* au lieu de signer *Duval*. Au greffe du dépôt, on s'aperçut de l'erreur; on retourna promptement à la préfecture, Duval venait de sortir. On s'adressa à Raoul Rigault, qui refusa brutalement et dit : « Bonjean restera en prison tant que Blanqui ne signera pas lui-même son ordre d'élargissement ici, sur mon bureau. » Sans cet étrange contre-temps, M. Bonjean aurait peut-être été sauvé, comme le fut le général de Martimprey, qui, écroué au dépôt le 26 avril, fut transféré le 30 à la maison Dubois.

Il ne suffisait pas à Raoul Rigault et à Th. Ferré que le président Bonjean fût sous les verrous; ils tourmentaient cet héroïque vieillard, qui, dans la solitude de sa prison, pensait à sa femme, à ses enfans qu'il adorait, et qui cependant ne regrettait rien, car il estimait qu'il n'avait fait que son devoir. Un soir, Ferré, Rigault et quelques-uns de leurs amis, après avoir fait un de ces dîners dont la carte à payer s'élevait à 228 francs, et que nous avons signalés, s'amusèrent à visiter le dépôt. Ferré ouvrit le guichet de la cellule n° 6 et dit : « Monsieur Bonjean! monsieur Bonjean! voulez-vous vous sauver? Je suis surveillant, Garreau est couché, voulez-vous filer? » M. Bonjean s'approcha et répondit : « Je suis las, laissez-moi reposer. » Une autre fois, dans la nuit du 4 au 5 avril, le jour même de l'arrestation de l'archevêque de Paris, la veille du transfèrement à Mazas, qui était la première étape vers la mort, les mêmes exécra-

bles polissons revinrent. Ce fut encore Ferré, que Raoul Rigault mettait volontiers en avant, et qui, précisément à cause de sa taille minuscule, ne reculait devant rien, ce fut Ferré qui ouvrit le guichet de M. Bonjean et qui cria : « Eh bien! mon vieux, comment trouves-tu le bouillon? — Qui êtes-vous, vous qui me parlez ainsi? — Nous sommes des gens fatigués parce que nous arrivons de Versailles; nous avons flanqué Thiers dans la pièce d'eau des Suisses, et nous avons empalé le gros Picard; ton tour viendra bientôt, ne t'impatiente pas. — Jeunes gens, répliqua M. Bonjean, laissez dormir un vieillard! » L'employé des prisons, témoin oculaire qui nous a raconté cette scène, nous disait : « Les clés me tremblaient si fort dans la main que Raoul Rigault s'est tourné vers moi en me criant : — As-tu bientôt fini de jouer des castagnettes? » Par un juste retour, Ferré devait plus tard avoir à supporter des avanies pareilles, et celles dont il fut coupable n'excusent en rien celles qu'on lui infligea. Arrêté, écroué transitoirement au dépôt, il écrivait le 11 juillet 1871 à M. Coré, rentré en possession de sa direction : « Je vous prierai de faire cesser la petite taquinerie dont je suis l'objet depuis mon arrivée dans votre maison; à chaque instant on ouvre mon guichet, on me regarde comme si j'étais une bête féroce au Jardin des Plantes, et derrière ma porte j'entends constamment ces aimables exclamations : Canaille, scélérat! on devrait bien le fusiller. » A cette heure, pensa-t-il à M. Bonjean et eut-il un regret? Ce que l'on sait de sa nature permet d'en douter.

II. — LES ARRESTATIONS.

M. Bonjean ne devait pas longtemps rester seul en qualité de « grand otage, » ainsi que l'on disait alors; le 4 avril, les portes du dépôt se refermèrent sur plusieurs membres du haut clergé de Paris : Mgr Darboy et son vicaire, Lagarde, qui n'avait jamais lu l'histoire de Régulus; M. de Bengy, le père Clerc, l'abbé Allard, aumônier des ambulances, l'abbé Crozes, l'aumônier de la Roquette, le défenseur constant et entêté des condamnés, M. de Perny, un missionnaire qui n'a jamais vu chez les sauvages une sauvagerie analogue à celle de la commune, l'abbé Deguerry, le curé de la Madeleine, fort populaire à Paris, avec sa haute taille, ses longs cheveux ébouriffés et sa brusque démarche de colonel de carabiniers, le père Ducoudray, viennent s'asseoir dans les étroites cellules et sont mis au secret rigoureux. Ce n'est pas assez : le lendemain, Mgr Surat, archidiacre de Paris, M. Moléon, curé de Saint-Séverin, sont réunis à eux. Jusqu'aux derniers jours de la commune, il en sera ainsi; partout où l'on pourra saisir un séminariste, comme

le jeune Seigneret, un sacristain, un bedeau, un prêtre ou un moine, on l'enfermera, sans autre forme de procès, parce qu'il adore un Dieu que la commune ne reconnaît pas, et s'il demande pourquoi on l'arrête, on lui répondra : « Voilà quinze cents ans que vous nous la faites, et ça finit par nous *embêter*. » C'est du moins ce que Raoul Rigault répondit à l'archevêque. Ces prêtres étaient bien placés entre les mains de Garreau, qui éprouvait, on ne sait pourquoi, une telle haine contre tout ce qui touchait à la religion, que l'on fut obligé, le 29 mars, de faire partir les sœurs de Marie-Joseph, quoique déguisées sous vêtemens ordinaires, parce qu'il parlait sans cesse de faire fusiller « toutes ces nonnes. »

Chez l'abbé Deguerry, on avait pillé comme dans une ville mise à sac; à l'archevêché, on y mit un peu moins de sans façon. L'archevêque avait été arrêté à son domicile par un capitaine de fédérés nommé Révol, homme assez complexe, à ce qu'il paraît, car, s'il avait porté, sans hésiter, la main sur Mgr Darboy, il fit des efforts sérieux pour obtenir l'élargissement de l'abbé Crozes, qui avait été saisi dans l'antichambre de Raoul Rigault au moment où il venait demander une permission pour visiter un prêtre détenu. Ce Révol fut incarcéré à son tour et écroué à Mazas; il put en sortir le 22 mai, se mêla aux derniers combattans de la commune, et, moins spirituel que la plupart de ses chefs, se laissa prendre et fut exécuté dans les fossés du château de Vincennes, en compagnie d'un prince Bagration, fourvoyé, on ne sait comme, dans cette sanglante mascarade. Il eut quelques égards pour l'archevêque et permit que celui-ci fût amené à la préfecture de police dans sa propre voiture, qui fut immédiatement réquisitionnée comme étant de bonne prise, et servit à promener dans Paris Raoul Rigault, son ami Gaston Dacosta, et parfois aussi quelques péronnelles ramassées un peu partout. Le service auquel les chevaux furent tout d'abord condamnés ne dut point leur paraître une sinécure, car dans les deux jours qui suivirent l'arrestation de Mgr Darboy, ils firent vingt-huit voyages entre la préfecture et l'archevêché; la voiture était devenue voiture de déménagement, car on déménageait l'appartement de l'archevêque. Biens d'église, biens d'émigrés : biens nationaux; — Flourens l'avait décrété au lendemain de la victoire. Tous les ornemens d'église, tous les vêtemens sacerdotaux étaient apportés à la préfecture et jetés pêle-mêle dans les bureaux de la police municipale ou dans ceux de la première division. C'était là une tentation bien forte pour les fédérés libres penseurs, qui s'écriaient puérilement dans leurs journaux : Nous biffons Dieu! Ils ne surent y résister et ne perdirent pas cette occasion de faire une malpropreté de plus; ils coiffèrent les mitres, revêtirent les chasubles, prirent en main les

crosses pastorales, les calices, les ostensoirs, les saints-ciboires, les encensoirs, les croix, les chandeliers, et dans le corridor qui longeait, à cette époque, toute la première division, ils jouèrent à la messe et à la procession. Quand ils se furent bien amusés, les vases et les ornemens furent chargés dans un fourgon et portés à la Monnaie. Ces bravades d'impiété étaient fort à la mode sous la commune; l'autel d'une chapelle que nous ne nommerons pas servait de lit nuptial à Sérizier.

Ces prêtres, ces religieux, nous les retrouverons plus tard à Mazas, où ils furent transférés le 6 avril en même temps que M. Bonjean; nous les retrouverons aussi à la Grande-Roquette, comme nous trouverons à Sainte-Pélagie le pauvre Gustave Chaudey, écroué le 13 avril au dépôt et transporté à Mazas dès le lendemain. La commune appliquait la loi des suspects; son livre d'écrou est intéressant à consulter. Qui jamais pourra savoir pourquoi M. Glais-Bizoin, M. Schœlcher, ont traversé les cellules du dépôt? Les ordres d'arrestation tombent au hasard, comme la foudre tombe du ciel. Le 7 avril, M. Kahn, greffier, est de service; de sa longue écriture renversée, il vient d'écrouer sous le n° 1,801 un certain Victor, arrêté sans motif par ordre du citoyen Chapitel, chef de bureau à la *permanence;* subitement l'écriture change, et le n° 1,802 est l'écrou de M. Kahn lui-même, que l'on enferme dans la cellule n° 11, sur mandat de Th. Ferré, sous prétexte qu'il a proféré des menaces contre les membres de la commune et qu'il entretient des intelligences avec Versailles. Il reste détenu jusqu'au 16 mai. Parfois le registre fait des révélations curieuses et affirme, d'un mot, la vérité de certains faits qui jadis avaient été niés énergiquement. — 2 mai : C... (Eugène), cordonnier, a dénoncé, sous l'empire, le complot des bombes. — Ceci est un aveu qu'il eût été plus prudent de retenir.

La situation des personnes incarcérées était devenue fort inquiétante depuis le 5 avril. Jusque-là on avait pu croire à une sorte d'abus d'autorité commis par esprit de taquinerie malfaisante et par ignorance; mais alors il fallut changer d'opinion, regarder les choses en face et comprendre qu'elles cachaient un péril redoutable. L'issue désastreuse du combat du 3 avril, de la fameuse sortie en masse, avait exaspéré la commune, qui reconnaissait du même coup sa faiblesse congénitale et la force de ce grand parti des honnêtes gens que l'on n'attaque pas toujours en vain. Elle eut immédiatement recours aux mesures excessives; se sentant perdue dans un avenir plus ou moins prochain, elle voulut appuyer sa débilité sur la terreur. Elle fit afficher une proclamation et un décret qui remplirent de stupeur la partie saine de la population restée à Paris : « Les coupables, vous les connaissez; ce sont les

gendarmes et les sergens de ville de l'empire, ce sont les royalistes de Charette et de Cathelineau qui marchent contre Paris au cri de *vive le roi!* et le drapeau blanc en tête. Le gouvernement de Versailles se met en dehors des lois de la guerre et de l'humanité... Toujours généreux et juste, même dans sa colère, le peuple abhorre le sang comme il abhorre la guerre civile, mais il a le droit de se protéger contre les attentats sauvages de ses ennemis, et, quoiqu'il lui en coûte, il rendra œil pour œil et dent pour dent... » Puis suivait le décret : « Article 4. Tous accusés retenus par le verdict du jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris. — Article 5. Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la commune de Paris sera sur-le-champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4, et qui seront désignés par le sort. » C'est sur la proposition de Raoul Rigault, de Th. Ferré, de Gabriel Ranvier, que cette motion fut adoptée; la proclamation qui précède immédiatement le décret est signée : *La Commune de Paris;* c'était affirmer que la commune entière acceptait la responsabilité de cet acte, mais c'était aussi se rappeler que les collectivités sont toujours irresponsables. C'est dans ce document que le mot *otages* est prononcé officiellement pour la première fois; tous les individus qui furent arrêtés comme tels l'ont été en vertu de mandats invariablement signés par Th. Ferré ou par Raoul Rigault. Celui-ci les appelait ses « détenus personnels » et ne tolérait pas que l'on parlât de les mettre en liberté.

Il n'en était pas tout à fait ainsi pour les individus arrêtés sur l'ordre du délégué à la justice, qui se nommait Eugène Protot, et dont les comparses de la magistrature improvisée ne paraissent pas avoir scrupuleusement respecté les décisions. Plus d'un genre d'accommodemens fut possible avec les agens inférieurs de la commune. On avait installé quelques juges d'instruction au Palais de Justice, acteurs d'arrière-plan dans la tragédie que l'on jouait, pris on ne sait où et ignorant tout de la jurisprudence, jusqu'à son nom. Parmi ces gaillards, qui auraient pu étudier le code d'instruction criminelle pour leur propre compte, il en est un qui ne fut point bête. C'était un gros garçon d'une trentaine d'années, à face débonnaire, fort sceptique en toute chose, se souciant médiocrement de la commune et de Versailles, ne voyant dans cette grande subversion que l'occasion de passer quelques bons momens, point farouche, encore moins cruel, et ne dédaignant pas de rendre quelquefois service. Il n'était point insensible aux sollicitations des jolies femmes et avait découvert que la loi, dans certains cas, autorise les magistrats à mettre les prévenus en liberté provisoire sous

caution. Ce fut une révélation féconde pour ce pauvre diable, qui avait traversé la Caisse des dépôts et consignations et n'en était pas sorti les mains nettes. Toutes les fois qu'il le put, qu'il ne se sentit pas trop directement sous les yeux très clairvoyans de Raoul Rigault et de Ferré, il signa un ordre de mise en liberté sous caution; seulement la caution, qui variait entre 500 francs et 2,000 francs, était déposée sur son bureau; prudemment il n'en donnait jamais de reçu et oubliait toujours de la déposer entre les mains de l'autorité compétente, ce qui lui a permis d'avoir la poche suffisamment garnie lorsqu'il décampa prestement après la chute du gouvernement dont il avait représenté la justice. Il ne manquait pas de complaisance pour quelques-uns de ses amis et s'employait volontiers aux négociations délicates. Par son entremise, un notaire de Paris, écroué au dépôt le 5 mai, transporté le 8 à Mazas, recouvra la liberté le 13, après avoir prêté 5,000 francs à une personne qui sans doute en avait besoin.

Les gens de la commune n'ont point manqué aux saines traditions de la terreur; ils ont arrêté leurs adversaires, mais ils se sont bien gardés de ne pas s'arrêter les uns les autres. Le premier qui apparaît sur les registres d'écrou, c'est Charles Lullier. Le 23 mars, il est écroué au dépôt, sans motif, mis au secret néanmoins et placé dans la cellule n° 26; le 18 mars cependant il était général en chef des forces insurrectionnelles; pour lui, comme pour Mirabeau, la roche Tarpéienne était près du Capitole. Celui-là n'appartient pas à l'histoire, il revient de droit à la pathologie mentale : il était fou, absolument fou; sa place était dans un de nos asiles d'aliénés. Il n'en fut pas moins incarcéré par l'ordre et par les soins du comité central. Pourquoi fut-il arrêté? Il est bien difficile de le savoir : parce qu'il ne s'était pas emparé à temps du Mont-Valérien, racontent les uns; parce qu'il a dit de désagréables vérités au comité, répondent les autres; parce qu'il est fou, parce qu'il a voulu se jeter par les fenêtres et qu'il a fallu le protéger contre lui-même, réplique le comité central. Quoi qu'il en soit, il était au dépôt, et y restait. Il eut l'esprit de ne pas y rester longtemps. Le 29 mars, on enferma dans la cellule n° 24, voisine de la sienne, un jeune journaliste, nommé Émile Le Beau, qui, croyons-nous, avait momentanément dirige le *Journal officiel* de la commune; ils se connaissaient, car dans une lettre, rendue publique, Lullier l'appelle son secrétaire. Ils purent sans doute communiquer entre eux par leurs portes complaisamment entr'ouvertes; ils se concertèrent et, dans la nuit du 3 avril, ils s'en allèrent bras dessus bras dessous. Lullier avait son costume de général en chef, son costume de bataille; les sentinelles postées dans la cour du dépôt lui présentèrent les armes.

Le lendemain matin, on fut très surpris en constatant cette double évasion; elle était cependant fort simple. Garreau, en prenant la direction, avait amené avec lui un de ses amis nommé Lécolle, qu'il avait installé comme surveillant, avec la mission secrète de lui rendre compte de la conduite des gardiens. Lécolle, facilement circonvenu par Lullier, avait ouvert la porte de l'infirmerie spéciale des aliénés, qui communique d'une part avec le dépôt, d'autre part avec l'extérieur, et avait ainsi rendu la liberté aux deux détenus. Lullier n'était pas content, il exhala sa mauvaise humeur dans une lettre adressée au journal *le Mot d'ordre* : «... J'ai été mis au secret au moment où Paris a besoin d'hommes d'action et de praticiens militaires. Le dépôt est transformé en prison d'état, et les précautions les plus rigoureuses sont prises contre les détenus... A cette heure, j'ai 200 hommes dévoués qui me servent d'escorte, et trois bons revolvers chargés dans mes poches... je suis bien décidé à casser la tête au premier venu qui viendra pour m'arrêter. » On savait Lullier incapable de manquer à sa parole, on se le tint pour dit et on ne l'inquiéta plus. Émile Le Beau profita aussi de la liberté pour parler au peuple; le 15 avril, il fit afficher une proclamation dans laquelle il demandait que l'on confisquât la fortune des impérialistes, qui se montait à « environ 40 milliards. »

Adolphe-Alphonse Assi, un des associés les plus influens de l'Internationale et qui dans les dernières années de l'empire avait eu la spécialité des agitations parmi les ouvriers des forges du Creuzot, membre de la commune, délégué à la commission de la sûreté générale, président du comité central, presque dictateur, commandant militaire de l'Hôtel de Ville, est amené au dépôt le 1er avril sur l'ordre du général Duval, contre-signé Raoul Rigault. Il avait eu la loyale imprudence de soutenir, au conseil de la commune, que celle-ci outre-passait tous ses pouvoirs et mentait à son programme, qui, se limitant aux libertés municipales, n'avait jamais fait allusion aux choses du gouvernement général dont on s'emparait. Il n'en fallut pas plus pour exaspérer les jacobins et les hébertistes. Assi fut traité de réactionnaire; on lui fit comprendre à mots peu couverts qu'on le soupçonnait d'avoir été agent secret de M. Rouher, et, sur l'injonction de Delescluze, on le mit en cellule. Il ne s'y tint pas tranquille; c'était un homme exalté, emporté, poseur, aimant, lorsqu'il discutait, à promener un poignard autour du visage de son interlocuteur, ivre d'orgueil comme la plupart des fruits secs du socialisme, et d'humeur naturellement violente. La claustration et la solitude du secret augmentèrent singulièrement ses instincts irascibles; il appelait les surveillans à toute minute, faisait venir le directeur et demandait des juges. On lui répondait

qu'il n'y en avait plus; il refusait de le croire, et cependant ce n'était que la vérité. Le dépôt fut enfin débarrassé de cet énergumène de vingt-sept ans, qui faisait plus de bruit lui seul que tous les autres détenus : le 6 avril, on le transporta à la Grande-Roquette; il en sortit le 11 pour être interné sur parole dans l'Hôtel de Ville et devenir aussitôt après directeur du comité des subsistances.

Quel qu'eût été le sort de la commune, Lullier et Assi n'y auraient jamais pu jouer qu'un rôle secondaire, l'un à cause de son caractère incohérent et mobile, l'autre à cause de son ignorance et de sa vanité insensée. Le 2 avril, le lendemain du jour où Assi avait été écroué, la veille de celui où Lullier devait s'évader, le personnel fut surpris de voir arriver Louis Rossel, arrêté par ordre du commandant de la place de Paris « pour cause politique. » Celui-là passait pour un homme de valeur; du moins il en avait l'apparence, apparence trompeuse et qui cachait un vide profond où s'agitaient des rêveries sans but et des projets sans formule. Il ne fut pas longtemps maintenu en prison. Dès le 3 avril, Raoul Rigault, qui voyait en lui un homme d'action prêt à tout, le fit délivrer. Selon lui, il avait été arrêté pour avoir essayé d'introduire quelque discipline dans l'armée de la fédération ; selon le comité central, qui l'envoya sous les verrous, on s'en était promptement débarrassé parce que l'on avait pressenti qu'il visait à la dictature; quelques bons apôtres ont prétendu, après la défaite de la commune, qu'ils avaient cherché à l'annihiler dès le début parce que sa science militaire et ses connaissances spéciales lui permettaient de tenir en échec l'armée française : c'est grand honneur qu'on lui faisait et gros mensonge que l'on proférait. Il avait été arrêté simplement parce que sa nature raide et cassante n'avait point paru se plier aux flagorneries qui seules plaisaient aux maîtres du jour. Raoul Rigault prit sur lui de lever immédiatement son écrou; il devança de la sorte une décision qui n'était point douteuse, car la commune se serait hâtée de rendre à la liberté un homme vers lequel ses regards se tournaient avec complaisance et qui tranchait singulièrement sur les Duval, les Eudes, les Bergeret, les Lisbonne, et autres grosses épaulettes de pacotille révolutionnaire, dont elle était plus embarrassée que satisfaite. Louis Rossel avait du reste, comme l'on dit, donné des gages. Dans l'armée sous Metz, il s'était montré un des plus mécontens; il avait fomenté son petit complot et avait même donné des ordres, comme un dictateur improvisé. Évadé après la capitulation, il était venu se mettre à la disposition de la délégation de Tours et avait laissé entrevoir des prétentions excessives; M. Gambetta le devina sans doute : il reconnut un homme à la fois violent et indécis, sans opinions bien assises et dévoré par une ambition

dont l'intensité s'ignorait peut-être elle-même. Il le nomma colonel d'emblée, mais le chargea d'une mission qui devait le tenir éloigné des opérations militaires proprement dites. Louis Rossel se crut méconnu et fut pris de haine pour les gouvernemens, réguliers ou non, qui dédaignaient les capacités extraordinaires qu'il s'attribuait; être colonel du génie à vingt-cinq ans ne lui suffisait pas. Son mépris hautain apparaît dans les notes qu'il envoie à la délégation de Tours : « J'ai vu des préfets assez variés et des généraux assez uniformes; les préfets tous avocats, les généraux tous empaillés. » Le 19 mars 1871, il était au camp de Nevers; il expédie sa démission au ministre de la guerre et accourt à Paris se mettre aux ordres du comité central; on ne le connaît guère, et cependant il obtient à l'élection le grade de chef de la 17e légion. Il fut incarcéré, comme nous venons de le dire, mais cela ne nuisit pas à sa fortune, puisque le 13 avril il est nommé chef d'état-major au ministère de la guerre. Servir sous Cluseret dut lui paraître humiliant, car il ne professait pour les talens de celui-ci qu'une estime fort médiocre.

Rossel se croyait doué de facultés militaires de premier ordre; or il était tout, excepté soldat. Il eût pu être un écrivain spécial comme Jomini, un géomètre, un mathématicien, un savant, mais il n'aurait jamais pu être un homme d'action; hésitant et troublé devant le fait brutal, il était incapable de mener à bonne fin une opération de guerre. Deux fois il s'essaya sous Paris contre les troupes de Versailles, et deux fois il fut sans initiative, sans énergie et presque ridicule. Les combinaisons plaisaient à son esprit, qui s'en repaissait; il rêvait et n'agissait pas. Cela ne l'empêchait guère d'aspirer aux destinées les plus hautes; dans ses visions, il avait aperçu le profil du général Bonaparte, il avait entendu le *hail* des sorcières de *Macbeth*. Il croyait ingénûment que le troupeau humain était fait pour lui obéir et s'estimait de force à le commander. Il s'était composé une attitude qu'il ne démentit jamais en public; dur et hautain avec ses inférieurs, dédaigneux avec ses supérieurs, il s'appliquait à écrire des lettres publiques insolentes, concises, où les lettrés sentent une recherche d'imitation qui n'est pas de bon aloi. C'est un homme de bronze, disait-on alors. C'était un homme oscillant, timide, mécontent des autres, mécontent de lui-même, et qui s'ouvrait parfois dans des épanchemens intimes dont toute trace n'est pas perdue. La lettre suivante fait foi de l'état de cette âme troublée : « *Ministère de la guerre*. Mes bien-aimés, je suis horriblement fatigué de tout cela, vous n'en serez point étonnés. Aussitôt une révolution faite, un groupe d'incapables s'en empare, chacun demande des fonctions; on a de la sorte un gouvernement

républicain sans républicains, un gouvernement révolutionnaire sans révolutionnaires. Le pays n'est plus qu'un vaste fromage de Hollande où chacun se construit son petit ermitage. Je vais aux avant-postes faire un tour; si je suis blessé, je me trouverai honorablement dispensé de continuer. Je vous embrasse, je vous aime et je vous regrette. — L. Rossel, 17 avril 1871, trois heures après-midi. » Son rôle lui pesait et lui plaisait; il ne sut ni l'accepter résolûment ni le rejeter; aveuglé par son ambition, il s'était précipité dans une impasse où il devait nécessairement périr.

Lorsque la commune, fort soupçonneuse de sa nature, comme en général tous les gouvernemens dirigés par des incapables, eut révoqué Cluseret, Louis Rossel fut nommé délégué à la guerre. C'est là que le personnage se dessine et laisse deviner aux moins clairvoyans le but qu'il cherche à atteindre. Il se soumet en apparence au contrôle administratif du comité central et rend compte à la commune de ses opérations militaires; il flatte ces deux pouvoirs rivaux et s'appuie sur l'un pour neutraliser l'autre; il rêve de les absorber tous les deux, de vaincre l'armée de Versailles, de devenir l'idole du peuple délivré par lui et d'entendre crier : *Ave, Cæsar!* Ce rêve ne fut pas long, car il était prématuré. Rossel ignorait que toute révolution, à son début, obéit à la force centrifuge et qu'il lui faut bien du temps, bien des malheurs, bien des revers pour qu'elle en arrive à s'absorber dans un seul homme; faute d'avoir connu cette loi inéluctable, inscrite à chaque page de l'histoire, il prit la mauvaise route et arriva au précipice plus rapidement encore que ses éphémères et médiocres prédécesseurs. Il avait acquis dans l'armée régulière des habitudes de discipline et de commandement qui se trouvaient singulièrement choquées par les étranges soldats qu'il avait à diriger; il essayait des réformes et poussa l'aberration jusqu'à vouloir faire passer des examens techniques aux officiers fédérés; c'était le comble du comique. On pourra juger du degré d'instruction des officiers qui caracolaient alors dans Paris par la note suivante que je copie sur l'original; elle émane du commandant des *Enfans du père Duchêne* : « *Citoyen se la mest impossible de pouvoir solder cest voiture puisque je n'aie aucune solde des officier puis qu'ils ont disparut depuis 4 jours cela est hors de ma porter; je vous salut.* — Sanson. » Les officiers furent mécontens à la pensée que l'on pourrait leur demander autre chose que de porter des galons, de boire de l'eau-de-vie et d'aller au feu; ils déclarèrent, sans circonlocution, que Rossel était « un propre à rien. » C'était le vrai mot; il ne pouvait rien faire avec les élémens détestables qu'il avait en mains et sa perpétuelle hésitation en présence d'une action sérieuse.

Il sentait qu'il était fourvoyé, mais il n'en voulait démordre, comptant sur un hasard heureux et n'osant peut-être reculer, car il s'était fermé toutes les voies de retour. Du reste, il jugeait bien les hommes : « Je cherchais des patriotes, a-t-il écrit, et je trouve des gens qui auraient livré les forts aux Prussiens plutôt que de se soumettre à l'assemblée; je cherchais la liberté, et je trouve le privilége installé à tous les coins de rue; je cherchais l'égalité, et je trouve la hiérarchie compliquée de la fédération, l'aristocratie des anciens condamnés politiques, la féodalité des ignares fonctionnaires qui détenaient toutes les forces vives de Paris... Ces gueux d'officiers de la commune, trinquant au comptoir avec quelque sergent, gueux déguisés en soldats et qui transforment en guenilles l'uniforme dont on les a affublés... drôles qui prétendaient affranchir le pays du régime du sabre et qui ne pouvaient qu'y substituer le régime du *delirium tremens.* » Il y avait à peine huit jours qu'il était ministre de la guerre et commandant en chef que déjà le dégoût le noyait; il eut envie de faire fusiller sommairement tous les chefs de légion; le peloton d'exécution réuni n'attendait plus que ses ordres, qu'il ne donna pas. Le 9 mai, il envoya sa démission au comité de salut public par une lettre hautaine qui se termine ainsi : « Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas. » On se préparait à déférer au désir exprimé, lorsqu'il se ravisa et disparut.

Sous le nom de Gardemboïs et avec les faux papiers d'identité d'un employé du chemin de fer de l'Est, il s'était réfugié boulevard Saint-Germain, hôtel *Montebello,* où chaque soir il recevait Delescluze, nommé à sa place délégué à la guerre; ce furent ses conseils, tant qu'il fut possible de venir les demander, qui dirigèrent la résistance. La presse révolutionnaire, avec laquelle il avait entretenu d'étroites et fréquentes relations, ne l'abandonna pas; *le Père Duchêne,* redoublant de jurons et d'invectives, lui proposait d'aller soulever Belleville et de renouveler contre la commune l'insurrection que le comité central avait dirigée, le 18 mars, contre le gouvernement régulier. Rossel ne se décida pas, attendit sans doute une circonstance propice, et, pendant qu'il réfléchissait ou rêvassait, l'armée française reprenait possession de Paris. Sa retraite fut découverte; traduit devant le troisième conseil de guerre, présidé par un colonel du génie, il s'entendit condamner à la peine de mort. On fit tout pour le sauver; on prépara un plan d'évasion qui ne put aboutir; des influences très hautes, des influences souveraines, intervinrent inutilement pour obtenir une grâce que l'on était fermement résolu à refuser. Appartenant à l'armée régulière, il avait déserté à l'ennemi, combattu le pouvoir légal et ses anciens com-

pagnons d'armes; on crut que l'implacable discipline exigeait l'exécution du coupable, et tout espoir fut perdu pour lui. Sa mort fut simple et un peu hésitante. Il retenait à ses côtés, il rappelait le pasteur protestant qui adoucissait pour lui les dernières affres. Il cherchait à prononcer quelque parole que l'histoire pût recueillir, ne trouvait rien, et se contenta de dire qu'il reconnaissait que ses juges avaient fait leur devoir; c'est le mot du moine de Saint-Bruno : *Justo judicio damnatus sum.*

III. — LES PREMIÈRES EXÉCUTIONS.

A la fin d'avril, Garreau, envoyé à la direction de Mazas, fut remplacé au dépôt par un parfumeur boiteux nommé Eugène Fouet, qui, tout en promenant sa claudication dans les corridors, devait se demander pourquoi il avait inopinément passé de la manipulation des pommades à une fonction administrative. Pour parvenir à celle-ci, il avait fait un stage rapide au cabinet de Raoul Rigault en qualité de commissaire de police. Le contact direct avec le chef sans pitié de la commune n'avait point modifié son caractère; c'était un homme doux, inoffensif, toujours revêtu du costume civil agrémenté de l'écharpe rouge traditionnelle, sans brutalité pour les détenus, et laissant une initiative précieuse à son personnel. Il ne devint mauvais que dans les derniers jours, lorsque déjà l'insurrection était attaquée dans Paris; il brandissait alors un pistolet, en portait un autre à la ceinture et parlait volontiers de brûler la cervelle à tout le monde; mais, malgré ses menaces, il fit plus de bruit que de mal. Il ne se faisait pas néanmoins une grande idée du devoir professionnel, car sous sa direction des faits se produisirent au dépôt, qu'il est assez difficile de qualifier. Le soir, vers neuf ou dix heures, des employés au cabinet du délégué à la préfecture de police se présentaient au greffe munis de mandats d'extraction indiquant certaines jeunes femmes incarcérées ou amenées dans la journée de Saint-Lazare. On les remettait à l'envoyé de Cournet, de Rigault ou de Ferré, qui les ramenait le lendemain matin et les faisait réintégrer en prison. Le dépôt était donc une sorte de harem bien fourni où les pachas de la préfecture choisissaient intelligemment quelques compagnes de souper. La dernière extraction de ce genre eut lieu le 20 mai et comprenait cinq jeunes filles nominativement désignées.

Comme toute insurrection victorieuse qui n'a point de raison d'être, la commune était destinée à périr; mais pendant qu'elle se maintenait encore, elle dépassa toute mesure dans l'arbitraire; le registre d'écrou du dépôt en fait foi : rien que pour les hommes,

on compte 3,632 entrées du 18 mars au 23 mai 1871; ce jour-là, la prison de la préfecture de police reçoit son dernier détenu, Hélouin (Joseph) brasseur, qualifié d'agent bonapartiste. C'est du reste la qualification que l'on donnait habituellement aux gens arrêtés sans motif. Celui-là était un inconnu sans importance; mais le 21 mai le dépôt s'était refermé sur un personnage qui paraît avoir joué un rôle considérable dans les événemens où Paris trouva sa délivrance. Sous le n° 3440, on écroue Jean Veysset, agriculteur, âgé de cinquante-neuf ans : espion à garder avec soin à la disposition de Ferré. C'était là une précieuse capture pour la commune; elle venait de mettre la main sur un homme entreprenant, énergique, habile, qui avait courageusement risqué sa vie pour faciliter l'entrée de Paris aux troupes de Versailles, et qui avait réussi. Il était soupçonné, surveillé depuis longtemps par les nombreux agens secrets de Raoul Rigault et de Ferré; mais il avait dépisté toute recherche jusqu'au jour où, livré par une misérable portière âpre au gain, il était tombé entre les griffes de Théophile Ferré. Déjà, dans la nuit du 11 au 12 mai, des *Vengeurs de Flourens* escortant un commissaire de police avaient envahi son domicile, rue Caumartin, et, ne l'y découvrant pas, avaient conduit sa femme, Mme de Forsans-Veysset, à la permanence, qui l'avait immédiatement fait écrouer au dépôt. Elle sut n'y pas demeurer longtemps. Connaissant la très périlleuse négociation à laquelle son mari était mêlé, elle avait tout à redouter pour elle, se sentait trop près de Ferré et voulut s'en éloigner. Moyennant une somme de 3,000 francs remise à Cournet, elle obtint d'être transférée à Saint-Lazare, où elle fut placée à *la pistole* avec les femmes des sergens de ville incarcérées.

M. Veysset avait été inscrit au registre du dépôt avec le prénom de Jean; en réalité il se nommait George. Chargé pendant le siége d'une partie de l'approvisionnement de Paris, il avait entretenu forcément de nombreuses relations avec les membres du gouvernement de la défense nationale, relations que l'armistice et la paix n'avaient point brisées. Il rêva de devenir, après le 18 mars, l'intermédiaire entre la commune et le gouvernement de Versailles, de façon à éviter la lutte que l'on redoutait et à remettre Paris à des mains légitimes. Le gouvernement régulier ne repoussa point ses offres et l'encouragea à poursuivre l'accomplissement de son projet. Il avait été question d'abord d'opérer une puissante diversion dans Paris; plusieurs chefs militaires de la commune furent tâtés, ne se montrèrent pas trop rebelles, et peut-être aurait-on essayé d'atteindre un résultat sérieux, lorsque le gouvernement de Versailles, modifiant ses intentions premières, engagea George Veysset à pratiquer un chef de troupes fédérées et à obtenir l'abandon d'une ou de deux

portes de l'enceinte fortifiée. Pour mieux déjouer les recherches de la police, où M. Veysset n'ignorait pas que Raoul Rigault excellait, il avait trouvé moyen d'avoir sept appartemens différens à sa disposition. Il changeait donc constamment de domicile, mais les conciliabules les plus importans se tenaient ordinairement rue de Madrid, n° 29, ou rue de Douai, n° 3. C'était un homme adroit, généreux comme ceux qui savent payer les consciences, et qui rendit à l'armée française l'important service d'acheter les chefs des batteries de Montmartre. Pour bien lui prouver que le marché fait était loyal, on encloua deux pièces de canon sous ses yeux; il versa la somme convenue, 10,000 francs. Le 14 mai, les batteries de Montmartre tuèrent une soixantaine de fédérés à Levallois-Perret, et le *Journal officiel* du lendemain dit avec modestie : « Le tir n'est pas encore bien juste. »

Ce n'était là qu'une sorte d'intermède à la négociation principale qui suivait son cours. Il s'agissait d'enlever le général Dombrowski à la commune, de lui fournir les moyens de quitter la France en emportant avec lui une somme qui serait presque une fortune. Une lettre écrite par un important personnage du gouvernement de Versailles, en date du 10 mai, enjoignait à Veysset d'en finir coûte que coûte avec Dombrowski. Un traité fut conclu comme entre puissances de force égale. Toute la ligne des fortifications, depuis la porte du Point-du-Jour jusqu'à la porte Wagram, serait remise à l'armée régulière. « Le gouvernement de Versailles, de son côté, payait à Dombrowski et à son état-major une somme de 1 million 500,000 francs et leur accordait à tous un sauf-conduit qui leur permettrait de sortir de Paris. La somme devait être payée en billets de la Banque de France ou en papier sur la maison Rothschild de Francfort (1). » Veysset, après l'arrestation de sa femme, s'était réfugié à Saint-Denis, à l'hôtel du *Lapin blanc*. C'est là qu'il recevait un certain Hutzinger, officier et confident de Dombrowski. Le contrat devait être mis à exécution le 20 mai. Ce jour-là, Hutzinger avait rendez-vous avec Veysset, sur la zone neutre de Saint-Ouen, pour prendre les dernières dispositions. Veysset fut amené au lieu désigné par M. Planat, député; il s'aboucha avec Hutzinger. Dombrowski avait prescrit toutes les mesures nécessaires : Hutzinger avait fait retirer les artilleurs et cesser le feu; les bataillons fédérés devaient se replier après avoir abaissé les ponts-levis, sous prétexte de faciliter la sortie du général, qui désirait faire une inspection extérieure; un colonel Mathieu acquis au complot restait chargé de l'exécution de ces ordres. Hutzinger et Veysset convinrent de tout :

(1) Voyez *Georges Veysset : Un Épisode de la commune*, par Mme de Forsans-Veysset, Bruxelles. Landsberger, 1873.

20,000 francs, destinés aux premiers frais de départ et qui devaient être remis à Dombrowski aussitôt après l'entrée de nos troupes dans Paris, furent montrés à Hutzinger par George Veysset, qui les avait en portefeuille. Hutzinger remonta à cheval pour s'éloigner; au moment où Veysset se préparait à rejoindre M. Planat, qui l'attendait dans sa voiture, il fut arrêté et rapidement amené à Paris. Il avait été livré par une femme Müller, qu'il avait été forcé d'employer comme intermédiaire entre Hutzinger et lui (1).

Le malheureux qui avait réussi à faire dégarnir les fortifications et à permettre passage aux troupes régulières entrait au dépôt le jour même où celles-ci, averties par M. Ducatel, pénétraient dans Paris. Dombrowski, se croyant trahi par Veysset, désespéré de se sentir abandonné dans une situation désastreuse, opéra sa retraite; le 22 mai, en passant devant une barricade du boulevard Ornano, il fut atteint au « creux de l'estomac » d'un coup de feu tiré par une femme et ne tarda pas à mourir. On lui fit de pompeuses funérailles au Père-Lachaise, et l'on faillit fusiller, près de son cercueil, un fossoyeur qui ne témoignait pas une douleur suffisamment patriotique.

Le 22 mai, les détenus du dépôt entendirent une lointaine canonnade et ne tardèrent pas à apprendre que la dernière bataille était engagée; ils eurent l'espoir d'être très promptement délivrés, car ils étaient persuadés que les troupes françaises allaient précipiter leur marche en avant; ils partageaient l'illusion de toutes les personnes résidant alors à Paris et l'opinion, assurément fort désintéressée, des insurgés historiographes. « Si la plus belle armée que la France ait jamais eue, dit Lissagaray (*Histoire de la commune*), poussait droit devant elle par les quais et les boulevards totalement vierges de barricades, d'un seul bond, sans tirer un coup de fusil, elle étranglerait la commune. » — « Il est probable, a écrit Rossel, que l'armée aurait pu, en se développant immédiatement, occuper dans la matinée (du 22) la ville proprement dite. » — « Si les Versaillais avaient eu quelque audace, quelque courage, dit Arthur Arnould (*Paris et la commune*), ils auraient pu pendant la nuit et la matinée, par une pointe hardie, occuper les trois quarts de Paris, presque sans coup férir. » D'autre part, un historien militaire sérieux et dévoué à la cause du gouvernement français a dit : « Si l'armée avait pu dans la journée et la nuit du lundi continuer, sans tarder d'une heure, d'une minute, son mouvement offensif

(1) Pour tout cet épisode, consulter la brochure déjà citée; elle paraît écrite avec une grande sincérité et mériter toute confiance. Les différentes pièces justificatives dont elle est accompagnée en font un document réellement historique et une source qui offre toute sécurité.

dans Paris, il est à peu près certain qu'elle eût traversé sans efforts tous ces essais de barricades encore informes et faibles (1). » Ceci était vrai le dimanche soir 21 et le lundi 22; le lendemain tout avait bien changé, et Paris comptait cinq cent quatre-vingt-deux barricades qu'il fallut enlever une à une, ce qui exigea assez de temps pour permettre les incendies et les massacres. Afin d'avoir la certitude d'éviter un échec qui aurait eu d'incalculables conséquences, on avança avec une prudence extrême, conformément à un plan longuement médité et de l'exécution duquel il ne fut plus possible de s'écarter au bout de vingt-quatre heures de combat.

Le nombre des détenus était tel au dépôt que l'on avait été obligé de les réunir non-seulement dans les cellules et les salles communes que le règlement leur attribue, mais qu'on les avait enfermés dans les salles communes des femmes. Celles-ci étaient parquées au premier étage, dans ce que l'on appelle l'*annexe*, section réservée où l'on place de préférence les jeunes filles que l'on veut isoler. Cette partie de la prison, composée de cellules précédées d'un assez large couloir, prenait jour alors sur une étroite cour où s'allongeait la galerie en bois qui joignait les services administratifs de la préfecture de police au cabinet du préfet. Une distance d'un mètre ne séparait pas ce fragile couloir en planches des fenêtres de l'annexe. Les malheureuses prisonnières ne se doutaient pas qu'à deux pas d'elles on prenait de minutieuses précautions pour brûler la prison où elles étaient incarcérées et tous les bâtimens qui l'entouraient. Le 22 mai, vers six heures du matin, un fédéré, faisant fonction de capitaine de place à la préfecture de police, avait visité les caves et les sous-sols de la préfecture; ce citoyen peu scrupuleux, mais docile, exécutait les ordres qu'il avait reçus directement de Ferré. Il rechercha les endroits propices à recevoir les amas de munitions et les tonneaux de poudre destinés à faire sauter les bâtimens d'administration. Les emplacemens, choisis avec discernement, furent une partie des caves, le poste des officiers de paix situé à l'angle de la place Dauphine, près de la porte principale, le poste des brigades centrales établi à côté de la *permanence*, rue de Harlay-du-Palais. Le capitaine s'était fait guider dans cette excursion par un employé subalterne de la préfecture qui fut immédiatement arrêté et conduit au dépôt, car c'était là un témoin qu'il était bon de supprimer jusqu'à l'heure du dénoûment préparé. Ferré, s'il eût dirigé l'opération lui-même, n'aurait sans doute point eu tant de mansuétude et se serait contenté de faire fusiller l'individu dont il était urgent de s'assurer le silence au moins pen-

(1) *Bataille des sept jours*, par Louis Jézierski, Paris 1871.

dant vingt-quatre heures. Il était homme à ne reculer devant rien, et nous allons nous en convaincre.

Ce même jour, lundi 22, vers quatre heures du soir, un peloton de *Vengeurs de Flourens* (1), reconnaissables à leur képi blanc, amena au dépôt un homme vêtu en fédéré, qui fut écroué sous le nom de Jean Vaillot, âgé de vingt-huit ans. Le surveillant de service, pour le soustraire aux mauvais traitemens dont on l'accablait, se hâta de le faire entrer dans la cellule n° 115. Les hommes qui l'avaient escorté restèrent en groupe, dans la cour, devant la porte de la prison, semblèrent se concerter entre eux, firent partir un des leurs dans la direction de la préfecture de police, où Ferré se tenait en permanence en qualité de délégué à la sûreté générale, et attendirent dans la cour. Pendant ce temps, Vaillot écrivait une lettre longue et diffuse par laquelle il réclamait une somme de cinq francs qui lui avait été enlevée au moment de son arrestation. Quel était ce Jean Vaillot? Un fédéré récalcitrant? un garde national compromis dans ce que la commune a appelé la conspiration des brassards? un des cent cinquante artilleurs que le gouvernement de Versailles avait déguisés et fait entrer secrètement dans Paris? Nous n'avons jamais pu le savoir d'une façon positive. Le messager expédié par les *Vengeurs de Flourens* revint, agitant un papier qu'il montra joyeusement à ses camarades. Ceux-ci rentrèrent rapidement au dépôt et communiquèrent au greffier le mandat dont ils étaient porteurs : c'était un ordre d'exécution qu'il est bon de citer pour prouver avec quelle féroce indifférence ces gens-là disposaient de la vie humaine. La feuille de papier est réglée, comme si elle eût été arrachée à un carnet de comptes : « Sans date : *Vengeurs de Flourens : ordre est donné de fusiller immédiatement Vaillot Jean, l'individu pris les armes à la main dans l'affaire du 22 mai 1871.* » Tout ceci est d'une écriture incorrecte et lourde; pas de signature, mais une simple griffe rouge, très difficile à déchiffrer, où cependant on parvient à lire : *Le commandant, Greffier;* timbre : *liberté, égalité, fraternité; bataillon des Vengeurs de Flourens; République française.* Par le travers, sous le timbre : *Commune de Paris, délégué à direction générale, comité de sûreté générale*, on lit : *Le délégué à la sûreté générale n'empêche pas l'exécution ordonnée et au contraire l'approuve.* — Th. Ferré. » Vaillot fut remis au peloton qui l'attendait : lorsqu'il eut pris place au milieu des fédérés, il réclama énergiquement les cinq francs qu'on lui avait pris; un des *Vengeurs* lui répondit : — On va te les rendre, viens avec nous! — On l'en-

(1) D'après les feuilles d'émargement qui ont passé sous nos yeux, les compagnies 1, 2 et 3 du bataillon des *Vengeurs de Flourens* ont été de garde permanente à la préfecture de police de la fin de mars au 24 mai 1871.

traîna sur le quai de l'Horloge, où on le fusilla. Le greffier écrivit à la colonne du registre d'écrou relatant la destination : « Extrait pour être passé par les armes. »

C'est cet inconnu qui ouvre la série des meurtres systématiques commis dans les prisons; celui-ci fut exclusivement dû à l'initiative des *Vengeurs de Flourens*, les autres auront une origine véritablement officielle et seront froidement ordonnés par les membres du comité de salut public réunis en conseil. Il n'en fallait pas moins rappeler que, dès la bataille engagée, la commune fut sans pitié, qu'elle tua tout ce qui lui semblait contraire à sa folie. Elle débute, le 22 mai, par ce pauvre homme ignoré, mais le soir du même jour elle prendra toute précaution pour réunir, près du dernier refuge qu'elle prévoit, les hommes considérables que, depuis six semaines, elle retient sous les verrous, afin de pouvoir les exécuter tout à son aise, lorsque le moment fixé par elle sera venu. Dans ces assassinats, sans excuse comme sans prétexte, le hasard n'a aucune influence à revendiquer; tout fut préconçu, médité et l'on suivit imperturbablement un programme arrêté d'avance.

Dans la journée du 22 mai, soixante-dix-neuf individus furent écroués au dépôt; les motifs d'arrestation sont identiques; on sent que le péril s'accroît autour de la commune et que, non sans raison, elle voit des ennemis partout : « Insultes à la garde nationale, — propagande contre-révolutionnaire, refus de travailler aux barricades, — satisfait que Versailles soit à Paris, — connivence avec les jésuites de Versailles. » Deux ou trois personnes sont incarcérées sous l'inculpation d'avoir tiré des coups de feu, par les croisées, contre les fédérés, entre autres M. Tollevatz, propriétaire de l'hôtel *Henri IV*, situé place Dauphine. La nuit fut triste au dépôt; les nouveaux détenus avaient apporté des nouvelles de la bataille; les troupes marchaient prudemment, maîtresses des quartiers excentriques allongés entre les Invalides et les Batignolles, prenant position et ne portant pas l'attaque à fond vers l'Hôtel de Ville, qui restait la forteresse centrale de la révolte. Les fédérés, de leur côté, ne perdaient point le temps qu'on leur laissait; partout on voyait passer des chariots de munition; l'ancienne banlieue, Ménilmontant, La Villette, Belleville, Charonne, les quartiers situés entre Ivry et Montparnasse, envoyaient leurs contingens vers le centre de Paris, où des barricades improvisées s'élevaient à tout coin de rue et où la résistance paraissait se préparer à être formidable. Tous les membres de la commune s'étaient rendus dans leur arrondissement respectif, seuls le comité de salut public et la délégation de la guerre siégeaient à l'Hôtel de Ville.

La journée du 23 fut relativement calme. Onze individus arrêtés furent amenés, c'était un chiffre bien restreint; la vigilance de

Ferré et celle de Raoul Rigault étaient sans doute occupées à d'autres soucis. On était silencieux; dans les salles communes, on parlait à voix basse; nul bruit dans les cellules; les surveillans, inquiets, mais résolus, se promenaient dans les couloirs. Parfois un greffier sortait, allait jusque sur le quai de l'Horloge, prêtait l'oreille et entendait la fusillade encore éloignée. Il revenait, on lui disait : — Eh bien? — il répondait : — On se bat toujours, — et tout rentrait dans cette sorte d'apaisement troublé qui précède les grands périls. Lorsque la nuit vint, les détenus des salles communes, qui machinalement regardaient par les fenêtres découvrant un coin du ciel, aperçurent des lueurs sanglantes que les nuages semblaient emporter dans leur course; ils crièrent: « Paris brûle! Paris brûle! » On se tassait auprès des croisées pour mieux voir; des surveillans, des greffiers allèrent jusque sur le Pont-Neuf et furent terrifiés du spectacle horrible qui les aveuglait. La Seine, comme un fleuve de pourpre, coulait entre deux brasiers formidables : à droite les Tuileries, dont la coupole venait de sauter, étaient en flammes; à gauche le palais de la Légion-d'Honneur, la Cour des comptes, la Caisse des dépôts et consignations, la rue de Lille, la rue du Bac, brûlaient. Place Dauphine, rue de Harlay-du-Palais, sur les trottoirs, sur le terre-plein du Pont-Neuf, des fédérés dormaient, couchés pêle-mêle. Au milieu des ténèbres éclairées par l'incendie, la bataille se reposait; de ci, de là un coup de fusil tiré par quelque sentinelle avancée troublait seul le silence de la nuit, où l'on entendait le murmure des grandes flammes agitées par le vent d'est.

Dès la première aube du mercredi, 24 mai, la canonnade recommença. L'île de la Cité était entourée d'un vaste demi-cercle de combats; malheureusement les deux bras de la Seine la protégeaient et lui faisaient un rempart que l'armée régulière fut lente à franchir. Celle-ci avançait péniblement, mais avec sûreté; à droite, elle dépasse le Louvre, le Palais-Royal, la Banque, s'arrête devant la résistance de la pointe Sainte-Eustache, mais gagne du terrain vers le square Montholon, le boulevard Ornano et la gare du Nord; à gauche elle file par les rues d'Assas et de Notre-Dame-des-Champs; elle touche au Val-de-Grâce et menace le Panthéon. Le grand mouvement concentrique se dessine nettement; le pivot des opérations est la butte Montmartre, ce fameux mont Aventin, qui la veille a été fort lestement enlevée vers une heure de l'après-midi. La facilité avec laquelle fut occupée cette forteresse réellement redoutable eut, peut-être, pour principale cause les négociations que George Veysset avait si activement dirigées. L'heure de ce malheureux était venue, il allait périr victime de son dévoûment à la cause dont il avait préparé le triomphe.

A huit heures du matin, Théophile Ferré, conduisant un peloton

choisi parmi les *Vengeurs de Flourens*, s'arrêta devant la cour du dépôt. Il était vêtu d'un léger paletot gris à collet de velours noir et tenait en main une badine dont il s'amusait à fouetter son pantalon. Il se tourna vers sa troupe et lui dit : « Tous les sergens de ville, tous les gendarmes, tous les calotins doivent être fusillés sur place, je compte sur vous. » Deux des jeunes fédérés déclarèrent qu'ils voulaient bien se battre, mais qu'ils ne voulaient pas faire si laide besogne. Ferré les traita de lâches; leurs camarades les appelèrent fainéans; ils ne répondirent mot et se retirèrent. Suivi de ses hommes, Ferré entra au dépôt; les fédérés restèrent dans le vestibule que l'on appelle le grand guichet. Ferré pénétra dans le greffe, envoya chercher le directeur, qui arriva, toujours muni de ses pistolets, et se fit communiquer le livre d'écrou; il le parcourut, le feuilleta avec la lenteur ignorante d'un homme qui, pour la première fois, se trouve devant un registre dont il ignore les divisions et les points de repère; puis, posant son doigt sur le nom de Veysset, il dit : Amenez ce détenu. Au bout de quelques minutes, Veysset fut amené par un surveillant. En voyant des hommes armés, en reconnaissant Ferré, il pâlit et devina le sort qui l'attendait. Il fit bonne contenance et dit : « Lorsque j'ai été arrêté, j'avais 20,000 francs sur moi, je désire savoir ce qu'ils sont devenus. — Ça ne vous regarde pas, répondit Ferré; du reste, soyez sans inquiétude, nous allons régler tous nos comptes à la fois. » Les *Vengeurs de Flourens* entourèrent George Veysset, qui de l'œil fit un signe d'adieu à un surveillant. Celui-ci s'approcha de Ferré au moment où il allait franchir la porte et lui dit : « Mais vous n'allez pas fusiller cet homme? — Et toi avec lui, si tu n'es pas content, » riposta Ferré. La troupe s'éloigna et se dirigea vers le Pont-Neuf; arrivée au terre-plein, à côté de la statue d'Henri IV, elle fit halte. Ferré dit à George Veysset : « Vous allez être fusillé; avez-vous quelque chose à dire pour votre défense? » Veysset leva les épaules. On le poussa vers la balustrade; il dit simplement : « Je vous pardonne ma mort! » Ferré commanda le feu : quatre hommes prirent le cadavre, le balancèrent un moment au-dessus du parapet et le jetèrent à la Seine. Ferré dit alors cette énormité : « Il méritait d'être frappé par la justice du peuple; vous voyez, citoyens, nous faisons tout au grand jour! »

IV. — LE SOUS-BRIGADIER PIERRE BRAQUOND.

On espérait, au dépôt, en être quitte avec Ferré, qui n'avait point reparu après l'assassinat de Veysset; il comptait revenir, mais au-

paravant il avait eu quelques ordres à donner et certains préparatifs à surveiller pour assurer la destruction complète de cette préfecture de police où son ami Raoul Rigault et lui avaient trôné en maîtres en faisant bombance et chère lie. Il était près de neuf heures et demie lorsqu'il se présenta de nouveau à la prison; il savait que les minutes étaient précieuses et qu'il devait se hâter s'il voulait accomplir toute l'horrible besogne qu'il s'était bénévolement imposée. Cette fois il n'était plus seul; outre les *Vengeurs de Flourens* qui l'escortaient, il était accompagné de quatre personnes parmi lesquelles on reconnut deux magistrats de la commune. Suivi de sa bande, comme un pacha de ses chaous, rejoint par le directeur Fouet, il entra dans le cabinet réservé, en temps normal, aux juges d'instruction; là, il se fit remettre le registre d'écrou par le sous-brigadier Braquond, qui resta debout derrière lui. On avait apporté une grande feuille de papier, afin d'y dresser la liste des détenus que l'on réservait pour la mort. Ferré se perdait dans toutes ces écritures, Eugène Fouet, aussi inhabile que lui en inscriptions pénitentiaires, l'embrouillait encore involontairement au lieu de l'aider; le greffier de service n'avait garde de paraître, et le sous-brigadier restait impassible en apparence. On gagnait du temps, et à cette heure de fusillade incessamment rapprochée, le temps c'était le salut. Ferré ne voulait pas agir isolément, comme pour George Veysset; il espérait en finir avec tous « les suspects » et offrir aux fusils de ses hommes une fournée complète. Le premier nom qu'il écrivit fut celui de Joseph Ruault, prétendu agent bonapartiste, arrêté depuis le 15 mai par son ordre et écroué au secret sous le n° 3,546, dans la cellule 62. Il écrivit ce nom de souvenir, sans l'avoir vérifié sur le registre. Braquond le lut, s'éloigna d'un air nonchalant, comme un homme fatigué d'attendre; puis, quand il fut hors de vue, pénétra rapidement dans la division cellulaire, ouvrit la porte du cabanon de Ruault, prit celui-ci par le bras, lui dit à voix basse : — A aucun prix, ne répondez à l'appel de votre nom; — puis, en grande hâte, le conduisit au commun des hommes et le poussa, le noya, au milieu de trois cents détenus (1).

Ceci fait, le sous-brigadier revint tranquillement dans le cabinet du juge d'instruction. — Vite, lui dit Ferré, appelez Ruault. — Braquond s'élança dans les couloirs en criant : Ruault! à toute voix. —

(1) Cet homme s'appelait en réalité François Ruault : c'est par erreur qu'il avait été écroué sous le nom de Joseph. Le véritable Joseph Ruault, celui que la commune recherchait avec passion, dont nous parlerons plus tard et qui fut massacré rue Haxo, avait été directement incarcéré le 16 mai à Mazas par ordre de Raoul Rigault et était transféré depuis le 22 à la Grande-Roquette.

Ruault, qui avait été au secret, n'était connu d'aucun des prisonniers parmi lesquels on venait de le jeter brusquement; il se tint coi et ne souffla mot. Braquond appelait de plus belle. Les surveillans qui, pendant toute cette journée, suivirent l'impulsion donnée par Braquond et désobéirent résolûment au brigadier officiel dont ils se méfiaient avec raison, imitant leur chef, qu'ils avaient compris, arpentaient la prison : — Ruault! Ruault! — Nul ne répondait. — Eh bien! et ce Ruault? dit Ferré avec impatience à Braquond, qui revenait en prenant une mine piteuse. — On ne peut pas le trouver, vous entendez bien que tout le monde l'appelle. — Ferré entra en fureur, frappa sur la table, dit : — Vous êtes tous des Versaillais, tous des mouchards : si vous n'amenez pas Ruault à l'instant, je vous fais fusiller. — Braquond fut admirable de sang-froid : — Ça ne vous avancera pas à grand'chose de me faire fusiller. Permettez-moi de vous dire, citoyen délégué, que vous ne savez pas votre métier. Nous vous obéissons parce que nous le devons; mais vous nous faites chercher un détenu qui n'est plus au dépôt depuis longtemps, et c'est pour cela que nous ne pouvons pas le découvrir. — Comment? reprit Ferré, Ruault n'est plus ici, où est-il donc? — Je n'en sais rien, répondit Braquond, mais nous allons le savoir. — Prenant le registre, il se mit à le manier avec la dextérité rapide d'un homme accoutumé aux recherches d'écrou et, indiquant le n° 2,609, il fit lire à Ferré : « Ruault, Gilbert, inculpé d'avoir colporté des chansons bonapartistes, arrêté le 19 avril, transféré à la Santé le 18 mai par ordre d'Edmond Levrault. » Ferré ne remarqua ni la différence des noms de baptême, ni celle des dates de l'arrestation, ni celle du numéro d'écrou; il pesta contre son chef de division. Braquond avait été bien servi par sa mémoire, et il venait de sauver un innocent.

Ferré recommença à fureter dans le registre, tout en disant à Braquond, d'un ton fort radouci, comme un homme qui se sent dans son tort : — Eh bien, puisque Ruault n'est plus ici, — que le diable emporte Levrault! — allez me chercher Michel. — Braquond demanda simplement : — Lequel? — Ferré devint blême, il crut que l'on se moquait de lui; il piétinait de colère. Braquond lui dit, avec cette tranquillité des vieux soldats qui finissent par ne plus s'émouvoir de rien : — Mais oui, citoyen, lequel? Tout le monde se nomme Michel, nous en avons peut-être une demi-douzaine ici. Dites-moi quel Michel vous voulez, j'irai l'appeler. — Sous prétexte d'aider aux recherches, Braquond parvint encore à les rendre plus lentes et plus confuses. Feuilletant le registre d'écrou, il indiquait à Ferré : « Michel, Louis-Pierre, gardien de la paix; Michel, Jules-Alfred, vidangeur; Michel, Xavier, employé; Michel, Henri-Louis, ex-ser-

gent de ville. » Ferré se perdait au milieu de cette quantité inattendue de Michel et ne savait trop lequel choisir; il ordonna d'amener le dernier désigné; on se mit donc à l'appeler avec la certitude qu'il ne répondrait pas. En effet, cet homme, arrêté le 18 mai, était, depuis deux jours, en proie à un excès de délire nerveux : revêtu d'une camisole de force, enfermé dans une cellule de sûreté de l'infirmerie spéciale du dépôt, hurlant et furieux, il battait sa porte à coups de pied et faisait tant de bruit qu'il n'aurait pas entendu l'appel de son nom, lors même qu'il l'eût compris.

Pendant que les surveillans criaient dans les couloirs : Henri Michel! et n'obtenaient pas de réponse, l'inquiétude commençait à gagner les détenus des salles en commun. L'un d'eux, M. Tollevatz, placé dans le commun des femmes, regardait par la fenêtre, d'où l'on découvrait la maison où étaient installés les bureaux de la préfecture de police. A cause de l'élévation de la fenêtre, M. Tollevatz ne pouvait distinguer que le deuxième et le troisième étage, mais il en était si près qu'il eût pu, sans hausser la voix, échanger des paroles avec les gens qu'il apercevait, si la croisée, munie de barreaux de fer, n'eût été close. Or voici ce qu'il vit : huit hommes vêtus en fédérés, paraissant obéir à un neuvième portant un képi galonné, se présentaient à chacune des fenêtres, les ouvraient, versaient sur les chambranles et les boiseries le contenu d'une bouteille qu'ils tenaient à la main; deux ou trois d'entre eux, portant un seau de zinc, y trempaient un large pinceau à l'aide duquel ils badigeonnaient les murs; ils faisaient cela lentement, méthodiquement; M. Tollevatz remarqua en outre que tous avaient le képi rabattu sur le visage, comme s'ils avaient cherché à cacher leurs traits. Il les regardait un peu machinalement, sans trop se rendre compte de leur action; leur chef sembla passer une sorte d'inspection de toutes les fenêtres; puis il prit une allumette dans sa poche, la fit flamber avec un geste vulgairement grossier, en la frottant sur lui-même, et l'approcha d'une des fenêtres dont la boiserie prit immédiatement feu. Ses hommes l'imitèrent et M. Tollevatz comprit que l'on incendiait la préfecture de police. Ce que M. Tollevatz voyait du commun des femmes, les détenus du commun des hommes pouvaient l'apercevoir aussi; ce fut dans toute cette vaste portion du dépôt une rumeur effroyable; on se pressait aux portes et l'on criait : « Au feu! » M. Tollevatz, s'adressant au surveillant de service à la salle où il était enfermé, lui signala le danger et le pria d'aller prévenir le directeur; le surveillant, qui était ce Lécolle introduit par Garreau dès le 20 mars, répondit qu'il n'avait point d'ordres à recevoir d'un détenu, et que du reste ça ne le regardait pas. L'incendie de la préfecture de police devait presque fatale-

ment entraîner celui du dépôt; la situation des détenus pouvait rapidement devenir intolérable.

Cependant on persistait à appeler Michel, qui continuait à donner des coups de pied dans sa porte; Ferré libellait des listes qu'il ne parvenait pas à compléter; les surveillans, comprenant que cette atroce comédie touchait à sa fin, entr'ouvraient les cellules et disaient aux détenus : « Bon courage, ça ne va pas durer longtemps encore. » Tout à coup on entendit des cris perçans et terribles : c'étaient les femmes enfermées dans l'annexe qui devenaient folles d'épouvante en voyant brûler sous leurs yeux la galerie de bois de la préfecture de police; les flammes battaient les murailles de leur section et faisaient éclater les vitres des fenêtres. Les clameurs suraiguës que poussaient ces malheureuses retentissaient comme des appels désespérés dans les vastes couloirs du dépôt. Ferré, visiblement troublé et arrivé au dernier degré de l'irritation nerveuse, s'écria : « Mais faites donc taire ces braillardes ! » A ce moment, un des « magistrats, » compagnons de Ferré, sortit. Le directeur Fouet dit alors au sous-brigadier Braquond d'aller engager les femmes à « prendre patience. » C'en était trop; c'est peut-être cette cruelle niaiserie qui entraîna le dénoûment. Braquond se récria : « Aurez-vous le courage de laisser brûler ces pauvres créatures? — Bah ! répondit Fouet, ce sont les femelles des gendarmes et des sergens de ville, nous en serons débarrassés. » Braquond n'y tint plus; son vieux cœur de soldat honnête se souleva : il joua son va-tout, il joua sa vie et gagna.

Il courut dans le couloir et cria de toutes ses forces : « Ouvrez les portes des cellules, ouvrez les portes des communs ! » Les surveillans obéirent. Ce fut une avalanche humaine qui se précipita dans les corridors; quatre cent cinquante détenus se ruèrent derrière Braquond, qui les maintint en groupe compacte pendant quelques instans et se mit à leur tête en disant : « Allons voir ce que ces assassins vont faire de nous ! » Lorsqu'il revint au grand guichet, il eut tout juste le temps d'apercevoir le dernier des *Vengeurs de Flourens* qui disparaissait par la porte ouverte. Que s'était-il donc passé? Il est assez difficile de le déterminer d'une façon précise; deux versions sont en présence et ne sont point inconciliables. Selon la première, Ferré, entendant bruire le flot des détenus qui s'agitaient dans le couloir, se serait levé tout à coup et se serait rapidement éloigné en entraînant tout son monde. Le feu se rapprochait, les cris des femmes pouvaient faire croire que le dépôt lui-même s'embrasait. Ferré, se souvenant des ordres qu'il avait donnés, se rappelant les amas de poudre qui avaient été entassés au rez-de-chaussée de la préfecture de police, craignant sans doute de voir se

produire une explosion dont il eût été victime, redoutant peut-être aussi d'être étranglé par les prisonniers exaspérés et libres, prit subitement le parti d'opérer sa retraite.

Selon l'autre version, l'étrange juge d'instruction de la commune, qui était sorti du dépôt au moment où Fouet refusait de mettre en liberté les détenus menacés par l'incendie, avait été jusque sur le quai de l'Horloge pour se rendre compte de la situation extérieure. Il avait constaté que les combles de la préfecture de police étaient en flammes; il avait vu une fumée épaisse sortir des fenêtres du Palais de Justice; il avait reconnu que le Pont-au-Change appartenait aux fédérés; mais sur le quai de l'École il avait pu remarquer que les troupes de ligne s'avançaient pour attaquer à revers la barricade du Pont-Neuf, faisant face à la rue Dauphine; il était revenu en toute hâte avertir Ferré; menacé à la fois par une explosion possible, par l'incendie qu'il avait fait allumer, par les troupes régulières qui s'approchaient, Ferré n'hésita pas : il se sauva, escorté de ses amis, de ses *Vengeurs* et du directeur Fouet, qui le suivait en clopinant. Cette scène odieuse avait duré une heure et demie; Pierre Braquond restait maître du champ de bataille et du dépôt.

C'était une véritable victoire, mais elle ne sauvait que les détenus et n'assurait pas le salut de la prison, car le sort de celle-ci était lié à celui de la préfecture de police. Si la préfecture sautait, le dépôt était renversé. Braquond ignorait naturellement les préparatifs faits dans les bâtimens de la rue de Harlay, mais les habitans du quartier ne les ignoraient pas; dès que le départ des fédérés les eut rendus libres, ils coururent au péril et se mirent à l'œuvre. La rue de Harlay et la place Dauphine étaient protégées contre les projectiles par les hautes maisons; les fédérés repliés sur le Pont-au-Change et dans la caserne de la Cité, dans les constructions inachevées du nouvel Hôtel-Dieu, entretenaient une fusillade nourrie contre les troupes de ligne maîtresses de la Monnaie, de la rue Guénégaud, de la place de l'École et du Pont-Neuf; au milieu de ce champ de bataille, la place Dauphine, semblable à une redoute abandonnée, représentait une sorte de terrain neutre où nul combattant n'apparaissait. Les gens du quartier, deux cents personnes environ, dont au moins cent cinquante femmes, avaient compris le danger dont toute cette portion de la Cité était menacée. Les portiers, les boutiquiers, les hommes, les femmes, tout ce qui conservait un peu d'énergie, tout ce qui n'avait point trop complétement perdu la tête s'était instinctivement réuni et formait une équipe de travailleurs intéressés à prévenir un cataclysme dont ils auraient été les premières victimes; on attaquait la préfecture de police embrasée.

Les ordres de Ferré avaient été ponctuellement exécutés; il avait

voulu que la préfecture ne fût plus qu'un peu de cendres, mais il avait prescrit la manière de l'incendier, afin de pouvoir la faire évacuer par les fédérés et de se retirer lui-même en temps opportun. Le feu avait donc été mis dans les étages supérieurs; lorsque gagnant de proche en proche les flammes envahiraient le rez-de-chaussée, bourré de munitions, l'explosion lancerait au loin les vieilles murailles calcinées, jetterait bas le dépôt et renverserait le Palais de Justice déjà en proie au pétrole allumé. On se précipita dans les rez-de-chaussée de la préfecture, au poste des officiers de paix, à la permanence, au poste des brigades centrales, et alors, sous le feu même, commença le sauvetage des poudres. Il fallait se hâter et être prudent, car une traînée filtrant d'un baril mal fermé, des cartouches s'échappant d'un sac troué, pouvaient, en tombant sur le pavé de la rue où pleuvaient les débris enflammés, causer un irréparable désastre. Il y eut là une charbonnière de la place Dauphine, Mme Saint-Chely, une solide Auvergnate du Cantal, qui fut héroïque; manches retroussées, cheveux à la diable, en sueur et haletante, elle emportait sur son dos, comme un sac de charbon, les sacs débordant de cartouches, et, silencieuse, pliant sous le poids, elle les noyait dans le bassin de la fontaine Desaix, qui alors se dressait au milieu de la place. Cela fait, elle revenait en courant, écoutant l'explosion fusante des cartouches que les fédérés avaient semées dans les appartemens supérieurs, regardant les flammes inquiétantes qui descendaient le long des pans de bois; elle disait : — Ah! nous avons le temps! — chargeait un nouveau sac sur ses robustes épaules, le jetait à la fontaine, buvait vite une gorgée d'eau et retournait encore vers la poudrière qu'il fallait épuiser : d'un mot, d'un geste, d'un cri, elle encourageait ses compagnons et ne laissait point chômer le sauvetage. Parmi les habitans du quartier qui, dans cette journée d'angoisse, se dévouèrent au-delà des forces humaines, M. Lebois, coiffeur, dont la petite boutique, située rue de Harlay, faisait face au poste des inspecteurs du service des mœurs, se distingua entre tous. Ce fut lui qui enleva le premier baril de poudre et donna ainsi un courageux exemple que l'on s'empressa d'imiter. Les tonneaux de poudre et plus de douze cent mille cartouches avaient été retirés du foyer qui menaçait de les enflammer; tout péril grave avait disparu; on essaya alors de combattre l'incendie. Ce n'était point chose facile; les instrumens faisaient défaut, car, le matin même, avant d'aller présider à l'exécution de George Veysset, Ferré avait appelé les pompiers qui sont toujours de permanence à la préfecture, et les avait forcés, sous peine d'être fusillés, à emmener leurs pompes : cet avorton odieux avait bien pris ses précautions.

On essaya du moins de sauver quelques meubles, quelques papiers et surtout d'empêcher l'incendie de s'étendre, de gagner la portion de la rue de Harlay encore indemne, et d'envahir la place Dauphine; le vent soufflait de l'est et chassait les flammes contre les maisons d'en face. Du haut des toits, par les fenêtres, on les inondait d'eau que l'on apportait à la main, dans des seaux, dans des vases, dans des terrines, dans tous les récipiens que l'on avait pu découvrir. C'est ainsi que l'on parvint à protéger les bâtimens réservés aux services de la deuxième division, de la comptabilité et d'une partie du secrétariat général. On put aussi, grâce à l'énergique initiative de M. Lebois, traîner loin de tout danger immédiat trois camions de roulage, chargés de caisses, de ballots appartenant à M. Galbrun, commissionnaire-expéditeur, et que la commune avait, on ne sait pourquoi, fait saisir par voie de réquisition au chemin de fer de l'Ouest. Vers la rue de Jérusalem, M. Claude Richard, employé à la sûreté générale, sauvait ses registres, ses papiers les plus importans, et n'était chassé loin du péril que par une explosion qui faillit le tuer. Toute la journée, toute la soirée, les vaillans habitans de la place Dauphine restèrent au poste périlleux qu'ils occupaient volontairement. Les premiers secours leur arrivèrent dans la nuit, à onze heures et demie : c'étaient les pompiers de Maisons-Laffitte; à une heure du matin, les pompes de Rambouillet purent se mettre en batterie contre ce qui subsistait de l'hôtel des présidens au parlement. Comme aux jours de l'insurrection de juin 1848, les forces vitales de la France accouraient pour sauver Paris. Le lendemain, 25 mai, M. Bresson, alors commis principal, actuellement sous-chef à la première division de la préfecture de police, accourant de Versailles, pénétrait au risque de sa vie dans ces ruines en feu, se glissait sous les plafonds près de s'abîmer et parvenait à arracher à la destruction une partie des documens manuscrits appartenant au service des mœurs et aux sommiers judiciaires.

L'enlèvement des poudres préservait le dépôt d'une catastrophe immédiate; mais le péril qui menaçait la prison n'était point conjuré, tant s'en faut : de tous côtés le feu l'entourait. Les détenus auraient voulu fuir; ils tourbillonnaient dans les cours, que de toutes parts dominaient les flammes. Connaissant mal les détours intérieurs de la préfecture et du palais, ils se dirigèrent au hasard, les uns vers le quai de l'Horloge, les autres vers le quai des Orfévres. Les deux quais étaient balayés par la fusillade; quelques-uns de ces malheureux réussirent à s'échapper, d'autres furent blessés, cinq ou six tombèrent morts. La plupart revinrent chercher asile au dépôt, qui leur fut immédiatement ouvert. Dès qu'ils furent rentrés, Braquond avait fait clore la porte et avait défendu

de l'ouvrir sans son ordre. Rapidement il fit une tournée d'inspection pour se rendre compte de l'intensité du danger que la prison pouvait courir. La situation était grave : en face du bâtiment où s'ouvre la porte d'entrée, le *dépôt des objets trouvés* brûlait : comme il y a toujours dans ces vastes magasins une moyenne de vingt à vingt-cinq mille parapluies, on peut imaginer que le feu ne manquait pas d'aliment. La façade méridionale du dépôt, où se trouvaient l'annexe des femmes, la communauté, l'infirmerie des aliénées, était presqu'en contact avec la galerie de bois de la préfecture, qui flambait avec une force extraordinaire; les boiseries de l'annexe commençaient à fumer; le couloir était couvert de matelas; la communauté, abandonnée depuis le 29 mars par les sœurs, servait de magasin à toute la literie supplémentaire de la prison. C'étaient là des matières inflammables qu'il fallait déplacer au plus vite, car si le feu les eût atteintes, elles auraient infailliblement communiqué l'incendie au dépôt tout entier.

Pierre Braquond, avec l'énergie intelligente des hommes qui savent commander quand il le faut parce qu'ils ont toujours su obéir, prit la direction du sauvetage : il divisa ses détenus en brigades, qu'il mit sous les ordres des surveillans, et en hâte, quoique méthodiquement, on arracha les boiseries noircies, on démolit les fenêtres, dont les chambranles se carbonisaient déjà, on transporta dans le grand guichet les matelas, les paillasses, le linge; en un mot on enleva à l'incendie toute prise à l'aide de laquelle il aurait pu se propager. Chacun fit son devoir, et bientôt, dans l'aile la plus compromise, il ne resta plus que les fortes murailles en pierres de taille. Braquond sortit dans l'espèce de rue étroite, qui servait alors de cour au dépôt, pour regarder si de nouveaux périls ne menaçaient pas la prison; il fut épouvanté de ce qu'il vit. La prison est surmontée de deux étages appartenant à divers services du Palais de Justice : ces deux étages, absolument isolés du dépôt, quoiqu'ils lui soient superposés, n'ayant avec lui aucune communication possible, lançaient des torrens de flammes par les fenêtres brisées; une insupportable odeur de pétrole répandue dans l'atmosphère disait assez que le feu n'était pas près de s'éteindre, et qu'il ne laisserait pas vestiges des constructions qu'il attaquait. L'effondrement des murs crèverait infailliblement les plafonds du dépôt et y verserait l'incendie.

Braquond rentra dans le dépôt et prévint les détenus; le péril n'était pas immédiat, et il devait s'écouler de longues heures encore avant que les étages supérieurs s'abîmassent dans la prison; soixante ou quatre-vingts prisonniers voulurent partir tout de suite, sans plus attendre, au risque de tomber sous les balles que les

soldats réguliers et les fédérés échangeaient. Un surveillant nommé Laurent se dévoua; filant sur le quai de l'Horloge et se glissant le long des maisons, il réussit à faire apercevoir un mouchoir blanc qu'il agitait au bout d'un parapluie. La troupe de ligne cessa le feu; les détenus purent être amenés au terre-plein du Pont-Neuf; de là ils furent dirigés sur l'hôtel de la Monnaie, d'où ils regagnèrent les uns leur domicile, les autres les quartiers de Paris où la bataille avait déjà pris fin.

On s'attendait, dans les salles du dépôt, à voir les plafonds s'ouvrir pour laisser passer les flammes, et l'on fut bien surpris d'en voir tomber un torrent d'eau. Le réservoir central fournissant l'eau aux besoins de la prison et du Palais de Justice, entouré, dessoudé par les flammes, venait de crever et laissait échapper son contenu, qui, ralentissant les progrès de l'incendie, se répandait comme une inondation. C'était un inconvénient pour les habitans du dépôt, qui avaient de l'eau jusqu'aux chevilles; mais c'était en quelque sorte le salut, car les plafonds saturés d'humidité, les murailles imbibées, les parquets trempés opposaient désormais à l'incendie une force de résistance considérable. Vers cinq heures du soir, un peloton du 79e de ligne, commandé par un capitaine, se présenta au dépôt et en prit possession; on fit fête aux « pantalons rouges » que l'on attendait avec anxiété depuis deux mois, et l'on passa la nuit au milieu des buées tièdes que l'eau écoulée, chauffée par l'incendie, répandait dans toutes les salles. Le lendemain, les pompes de Riom (Puy-de-Dôme), celles de Chartres, celles de Nogent-le-Rotrou, avaient noyé les deux étages enflammés au-dessus du dépôt et préservaient définitivement celui-ci.

Le 24 mars, Pierre Braquond, humilié d'être commandé par Garreau, révolté dans son cœur contre l'insurrection victorieuse, était entré dans la cellule du président Bonjean et lui avait dit : « J'en ai assez de ce carnaval; je vais partir et rejoindre nos chefs, qui sont à Versailles. » M. Bonjean lui avait répondu : « Comme magistrat, je vous ordonne de ne point quitter votre poste; comme prisonnier, je vous en prie. Si vous et vos camarades vous partez, vous serez remplacés par des insurgés, et l'on nous maltraitera; je vous adjure de rester pour protéger les pauvres détenus. » Braquond avait obéi, il fut fidèle à la consigne que M. Bonjean lui avait donnée; il sauva le dépôt de l'incendie et sut arracher tous les otages, sauf le malheureux George Veysset, à la mort que Ferré leur avait réservée.

MAXIME DU CAMP.

DÉSIRÉE TURPIN

VI. [1]

Jean Paday tira au sort sur ces entrefaites, et un bon numéro lui échut. Décidément le guignon qui avait poursuivi son père ne s'attachait pas à lui. Au contraire, tout le monde parlait de Jean comme d'un garçon prodigieusement favorisé; échapper dans la même semaine au service militaire et obtenir la main d'une héritière telle que Désirée Turpin, c'était trop de bonheur pour un seul. Personne ne s'arrêtait à considérer le revers de la médaille, les longues fiançailles qui remettaient l'accomplissement de ce bonheur à un temps lointain. L'usage des pays du nord est de se fiancer jeune et de se marier tard. C'est assez naturel après tout; le cœur s'ouvre comme un bourgeon d'avril, et on ne contrarie pas son éclosion; mais, pour entrer en ménage, il faut autre chose que de l'amour, il s'agit d'avoir fait quelques économies. Tout en travaillant, on espère, et chaque effort vous rapproche de la réalisation de cette espérance honnête et déterminée. Voilà peut-être pourquoi il y a tant de bons ouvriers et de braves gens. Si le jeune homme, gâté par la prospérité, abandonne sa fiancée pour une femme à grosse dot, si la jeune fille, lasse d'attendre, accepte les vœux d'un autre, l'opinion publique condamne ce parjure; en revanche, elle se montre clémente pour certaines faiblesses. Un enfant vient-il à naître avant le mariage, c'est souvent la famille du père qui le recueille et l'élève, jusqu'au moment de la réparation. D'ailleurs les chutes sont rares, le sentiment de l'honneur étant très prononcé parmi ces populations. Un tempérament calme, une éducation rigide, une piété sans mélange d'exaltation ni de fanatisme, mais profonde sous des apparences aussi froides que régulières, ne contribuent pas médiocrement à l'affermir.

Donc on parlait partout de la chance qu'avait eue Jean Paday.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

La plupart s'en réjouissaient, car l'estime dont avaient joui ses parens s'était reportée sur lui, quelques-uns l'enviaient; une seule personne s'affligea et ne craignit pas de le montrer : ce fut la grande Flore. Les Flore et les Euphrosine, les Adelphina et les Doralice sont nombreuses aux Quatre-Rues, et ces noms précieux forment un amusant contraste avec les haillons de celles qui les portent. Non pas que la grande Flore en question fût parmi les plus déguenillées; si elle était mal vêtue, elle savait du moins donner toujours à ses pauvres vêtemens une tournure pittoresque; elle faisait même sous ce rapport l'admiration des peintres qui viennent s'établir l'été sur la modeste plage d'Ault, et quand elle s'en allait aux crevettes, les jambes nues, sa poitrine rebondie débordant d'un corset rouge mal lacé, la gerbe d'or de sa chevelure, libre de l'entrave du bonnet, tordue en un gros nœud au-dessus de sa tête, les bras au vent, ses fortes lèvres rubicondes entr'ouvertes pour aspirer tous les âpres aromes de la mer qui avait nourri son développement splendide, il était impossible de ne pas se retourner bien des fois pour la voir. Flore le savait, et il y avait dans sa façon de marcher, dans le seul mouvement qu'elle imprimait à la jupe qui couvrait à peine ses membres souples dont le soleil n'avait jamais pu altérer la blonde blancheur, une coquetterie diabolique. Elle en dirigeait de préférence les assauts contre Jean, sur lequel dès la première rencontre s'était fixé apparemment son caprice. Pourquoi? Elle n'aurait su le dire. Peut-être parce qu'il la regardait moins qu'un autre. Aussi que ne faisait-elle pas pour qu'il la regardât! Avant de se rendre à la pêche, son panier sur l'épaule, elle glissait une tête rieuse à travers la fenêtre de l'atelier, en lui adressant quelque agacerie qui rendait jaloux maint camarade de Jean, moins sage que lui ou qui peut-être n'avait pas l'âme occupée ailleurs. Au retour, elle se faisait une couronne et des pendans d'oreilles de goëmon, et ainsi parée avec un art instinctif, hardie comme une bacchante sous ces grappes bronzées, elle l'abordait avec des plaisanteries, lui racontant qu'un de « ces messieurs peintres » lui avait dit qu'elle gagnerait ce qu'elle voudrait à Paris rien qu'à se montrer et à se tenir assise ou debout, tandis qu'on la « tirerait en portrait, » mais qu'elle ne voulait point quitter le pays. Il n'était pas beau le pays, elle n'y trouvait que la misère, n'importe, le gars qui lui plaisait était là! Voulait-il savoir son nom?..

Et elle se sauvait avec un rire strident comme un cri d'oiseau de proie, véritable rire de sorcière, en lui montrant dans sa course des jambes bien tournées.

Un jour elle se baigna en compagnie de toute la horde des Quatre-Rues, sous les fenêtres mêmes de l'atelier de Jean, Dieu sait dans quel costume! Ce scandale a lieu souvent; mais il est rare que les

baigneuses ressemblent à Flore. Le père Hannequin eut beau dire que c'était une honte, il ne resta guère de jeunes ouvriers autour de l'enclume. Jean tourna le dos en frappant du pied : — Tu t'emportes contre ces horreurs-là? lui dit son patron. M. le maire devrait les punir en effet; mais elles n'y voient pas de mal aux Quatre-Rues. Le mieux est de n'y pas faire attention.

C'était le mieux sans doute, mais aussi le plus difficile.

Quand Désirée eut mis Jean au désespoir en lui disant que son père ne voulait plus qu'il vînt au Corps-de-Garde, Flore, qui l'observait sans cesse, fut la première à s'apercevoir de la morne tristesse du jeune serrurier; il ne quittait plus le bourg, évitait d'aller du côté du marais. Un soir qu'il errait à marée basse au pied de la falaise, sur le sable verdi de varech et entrecoupé de blocs de craie visqueuse qui servent de refuge aux crabes, Flore, revenant de donner la chasse à cette vermine, trouva moyen de passer et de repasser auprès de lui à plusieurs reprises. Il finit par lui accorder un signe de tête en murmurant : — Bonsoir! — Bonsoir! répondit-elle avec un sourire qui découvrit ses dents blanches; puis, posant son panier auprès d'elle, comme si elle n'eût attendu que ce mot pour entamer la conversation : — De loin, dit-elle, je ne te reconnaissais pas, tu avais l'air d'une âme en peine. Qu'as-tu donc à battre la grève de côtés et d'autres? Attends-tu par hasard quelque fille à la brune?

— Je n'attends personne, murmura Jean.

— Et on croirait, ma foi! que tu en es fâché! Bah! au mal il y a du remède! Cela ne te sera pas difficile d'avoir une bonne amie quand tu voudras.

Jean ne répondit pas.

— Tu en as peut-être une déjà? Voyez-vous le sournois! Il en a une! Et il paraît qu'elle te fait de la peine?

— Où prends-tu que j'aie de la peine?

— A ta mine piteuse. Les amoureux devraient être pourtant plus gais que les autres. Tu auras mal choisi.

Elle voulait le faire parler, mais c'était inutile. Jean souffrait de voir la pensée de cette fille rôder autour de Désirée, bien qu'elle ne se posât pas encore précisément sur elle.

— Adieu, dit-il.

— Comme te voilà pressé! Cela te contrarie que je sache que tu as une bonne amie?

— Tu ne sais rien.

— Si fait, à ton âge et au mien on n'a jamais de chagrin que pour des affaires d'amour.

— Tu crois?

— J'en suis sûre. Tiens, moi, j'ai enduré le froid et la faim, j'ai

reçu des coups plus que ma part; cela m'était bien égal, je ne sentais rien, j'ai la peau dure comme celle d'un requin, telle que tu la vois avec ses airs de satin, dit Flore en prenant la main du jeune homme pour la poser sur son bras rond et ferme; mon estomac est assez bon pour résister au jeûne, et mes cheveux me tiennent chaud, continua-t-elle en secouant la tête d'un geste brusque qui fit tomber autour d'elle toute sa fauve toison, d'où semblaient jaillir des paillettes d'or; mais il faut qu'un méchant gars passe sur ma route pour m'ôter le sommeil et l'appétit! — Elle poussa un gros soupir.

— Tu es amoureuse? dit Jean un peu narquois.

— Il le demande, s'écria-t-elle, et il en rit!

— Eh bien! tu devrais en ce cas faire moins de gentillesses à tout le monde, au premier venu, tu m'entends bien...

— Tu n'es pas le premier venu...

— Aussi je ne parle pas de moi.

— Je ne fais attention à aucun autre, dit Flore avec force, et cependant, si je voulais, il y a même des messieurs de Paris...

— Va croire les bourgeois, pauvre fille, ce sera ta perte!

— Eh! à quoi me servira de ne pas me perdre, si les honnêtes gens ne veulent pas de moi?

Jean avait relevé son panier et le lui tendait pour lui indiquer qu'elle eût à partir. Malgré le crépuscule croissant, il craignait que quelqu'un ne le vît s'attarder à causer avec une pareille créature. Que dirait Désirée si elle l'apprenait par hasard?... Et puis il était mal à l'aise. Dans cette demi-obscurité, le visage de Flore lui apparaissait ému, adouci, presque timide; l'impudeur de ses vêtemens ne le choquait plus comme en plein jour, sous la brutale clarté du soleil; ce voluptueux désordre ainsi estompé pour ainsi dire, et voilé d'ombre, le troublait au contraire, il était forcé de se l'avouer, car en somme, s'il avait le cœur d'un amoureux fidèle, il avait les yeux d'un jeune homme.

Flore le regarda une seconde, bien en face, avec une expression d'ironie farouche, puis elle lui arracha son panier plutôt qu'elle ne le lui prit des mains.

— Tiens! dit-elle, je les déteste les honnêtes gens! Ils sont cause de tout ce que nous souffrons, chacun de notre côté, car, ne me dis pas le contraire, il y a quelque mijaurée du bourg ou de la campagne qui ne veut pas de toi... oh! je saurai laquelle... parce que ses parens ne lui permettent pas le mariage, ou que M. le doyen lui défend d'avoir un amant. C'est moi qui, à sa place, me moquerais de M. le doyen, comme de père et mère!

Là-dessus, Flore imprima un balancement énergique à son panier et s'en alla, enjambant les flaques d'eau, sautant d'une pierre sur l'autre avec une agilité de chèvre.

Jean resta quelque temps derrière elle à regarder s'allumer les phares dont les clartés différentes scintillaient sur la côte ; le plus éloigné, le phare d'Ailly, s'éclipsait à chaque instant comme une faible étoile qu'obscurcit un nuage. Tout à coup il se surprit pensant aux dernières paroles de Flore; elles exprimaient assurément du courage, de la passion, une certaine grandeur. La malheureuse eût tout bravé pour celui qu'elle aimait, tandis que Désirée se soumettait, le sacrifiant aux injustes volontés de son père!

Cette comparaison que nous venons d'exprimer beaucoup plus nettement qu'elle ne put se présenter à l'esprit de Jean, car la parole ne traduit pas certaines impressions si vagues, si faiblement ébauchées, effacées si vite surtout qu'elles ne laissent pas plus de trace de leur passage que le pli de l'eau n'en laisse sur le sable, cette comparaison lui fit horreur du reste ; il lui sembla profaner en s'y arrêtant ce qu'il y avait de plus sacré au monde.

— Flore ne sait pas ce que c'est qu'un devoir, pensa-t-il aussitôt. Et, donnant ainsi raison à Désirée dans son cœur désolé, il regagna la maison du père Hannequin, en se promettant de fuir désormais les mauvaises rencontres.

Mais il n'était pas facile d'échapper à Flore; elle le guettait partout au passage. S'asseyait-il sur le pas de la porte, elle venait se poser auprès de lui : — Eh bien! mon pauvre gars, tu ne veux toujours pas te consoler?... Elle est donc bien belle, cette fille? Plus belle que moi?...

— Tu sais que tu es belle sans que je te le dise, répondait le jeune homme avec un triste sourire, mais la personne dont tu parles serait vieille et laide que je la trouverais encore sans pareille, entends-tu?

Flore haussait les épaules et s'en allait, en grignotant les prunelles et les poires sauvages qu'elle ramassait le long des chemins, car c'était toujours la même vagabonde que dans son enfance.

Un dimanche, apercevant Jean qui, du haut de la falaise, contemplait le marais, comme Adam banni put contempler le paradis à tout jamais fermé devant lui : — Tiens! dit-elle avec mépris en lui poussant le coude, tu es bête!

C'était la veille du jour où le père Turpin vint dire à Jean qu'il l'acceptait pour gendre. Depuis lors toutes les avances de Flore furent perdues pour le fiancé de Désirée; il ne s'apercevait même pas qu'elle versât des larmes qui pouvaient être de colère aussi bien que de chagrin. Il fallut que son patron le lui fît remarquer en ricanant : — Ma foi! ajouta le vieux serrurier, on peut dire que tu es né coiffé. Tu épouses la plus riche, tu fais pleurer la plus belle. Excusez!

Il est vrai que la belle Flore ne manqua pas une seule fois pour

cela le bal de Fifi, un petit bal assez gaillard et fort mêlé qui a lieu chaque dimanche sous la tonnelle de houblon d'un cabaret de la grande route. Jean, n'étant pas infatué de sa personne, ne pouvait croire qu'elle souffrît de ses dédains comme elle le prétendait; l'eût-il cru, qu'il s'en serait médiocrement soucié, tant le bonheur rend égoïstes les meilleurs d'entre nous; mais ce bonheur absorbant ne dure guère, hélas! A peine le possède-t-on qu'on en veut davantage ou qu'on le veut différent. Jean pouvait voir Désirée chaque dimanche désormais et même passer quelquefois dans la semaine un bout de soirée auprès d'elle; leurs entretiens n'étaient contrôlés par personne, le père Turpin sachant sa fille capable, il le disait avec orgueil, de se garder elle-même. Pendant des semaines, Jean n'en demanda pas davantage, puis Désirée s'aperçut qu'il devenait soucieux. — Ton père, lui disait-il, ne fixera donc jamais de date à notre mariage? J'ai beau le lui demander, il ne me répond pas; tu devrais le presser un peu.

— J'aurais honte de faire cela, répondait Désirée en rougissant.

— C'est que tu ne m'aimes pas, reprenait Jean, répétant peut-être un mot de Flore, qui lui disait volontiers en passant : — Eh bien! elle te laisse encore languir? Elle ne t'aime donc guère?

Désirée levait vers lui ses yeux rayonnans de pure tendresse, mais dans la limpidité desquels passait l'ombre d'un reproche ou d'une inquiétude, je ne sais quelle divination d'un péril inconnu : — Je ne t'aime pas!.. Je t'aime comme autrefois... par-dessus tout. C'est toi qui n'es plus le même, si impatient... et quelquefois...

— Tu vas me reprocher encore, comme l'autre jour, d'être brutal?

— Je n'ai pas dit ce mot-là, répliquait Désirée en rougissant de nouveau; mais, Jean, il faut respecter celle qui doit être ta femme et porter le nom de ta mère. Il y a des momens où je ne te reconnais pas...

— C'est-à-dire que tu ne peux pas me comprendre parce que tu es froide, oui, froide comme une pierre, plus froide que je ne l'aurais jamais cru...

Elle continuait de le regarder d'un air interrogateur et suppliant auquel il ne savait pas résister. Cette chasteté, cette retenue qu'il lui reprochait, étaient justement ce qui la mettait à ses yeux au-dessus de toutes les femmes.

— Pardonne-moi, lui disait-il, je suis content, je ne demande rien de plus. Aie pitié de ton pauvre Jean quand il déraisonne. Pourquoi le père Turpin a-t-il voulu que je reste au bourg au lieu de venir vivre par ici? Cela m'aurait moins coûté d'attendre, si j'avais pu te voir tous les jours.

— Non, Jean, mon père a eu raison, il a été prudent. Cela te coûterait davantage au contraire.

Jean n'eût pas osé témoigner à Désirée autrement que par des plaintes vagues et par une humeur sombre ce qui se passait en lui; il la vénérait bien trop et fût mort de confusion, lui semblait-il, si elle avait pu le deviner, si elle avait soupçonné seulement les orages, les tentations qui venaient assaillir ses vingt-deux ans, cet âge où le sang fermente et bouillonne comme du vin nouveau.

Il laissait Désirée consternée, ne sachant à quoi se résoudre, combattue entre sa pudeur, son amour et une vague appréhension; de son côté, il s'accusait, il se méprisait, puis Flore se trouvait toujours là comme à l'affût, avec des yeux ardens, avides, presque féroces, qui semblaient lire au plus profond de son cœur tourmenté.

Elle venait s'asseoir à ses côtés : — Eh bien! s'écriait-elle, tu as de la patience! Veux-tu que je te dise mon avis sur cette belle demoiselle du Corps-de-Garde qui te tient en laisse comme un petit chien...

— Je te défends de prononcer seulement son nom, répondait rudement Jean Paday, c'est une sainte, entends-tu?..

— Une sainte?.. On adore les saintes, c'est convenu, mais cela n'empêche pas de rire avec d'autres!

VII.

Cet automne-là, Désirée fut malade. On décida qu'elle avait « les fièvres. » Bien des maux qui n'ont rien de commun avec elle sont mis sur le compte de la fièvre intermittente par les habitans de pays marécageux. Quoi qu'il en fût, Désirée tombait en langueur, c'est encore un mot des gens de campagne. Peut-être l'âme était-elle chez elle atteinte plutôt que le corps; le pressentiment d'un malheur inévitable qu'elle n'essayait même pas de définir pesait sur elle. Jean venait la voir comme auparavant, il ne la tourmentait plus de ses impatiences, de ses désirs, de ses reproches, il lui marquait autant de respect que de tendresse; cette tendresse, devenue plus timide, n'en était que plus touchante, et néanmoins Désirée se sentait offensée sans savoir pourquoi par tout ce qu'il faisait et tout ce qu'il disait, par sa gaîté seulement, une gaîté bruyante, forcée, que semblait souvent exciter une pointe d'ivresse. Son regard ne rencontrait plus aussi volontiers le sien, il avait pris une expression craintive; les interrogations trop directes le troublaient. Des paroles libres ou grossières, qu'il n'eût jamais prononcées autrefois, lui échappaient cependant, et il émettait sur bien des choses des idées différentes de celles que Désirée lui avait toujours connues : il semblait que son jugement si clair et si droit s'obscurcît. Quelle influence subissait donc Jean? Désirée se le demandait non pas avec la jalouse inquiétude d'une maîtresse exigeante, mais avec cette sollicitude

quasi-maternelle qui s'unissait chez elle à une virginale candeur. Ce n'était pas en compagnie de ses camarades ordinaires, les ouvriers du père Hannequin, qu'il pouvait boire et se pervertir; elle les connaissait pour de bons gars, un peu étourdis peut-être, mais sobres et honnêtes en leurs propos. Désirée entreprit de confesser Jean, qui si récemment encore lui confiait tout par un besoin irrésistible; hélas! elle s'aperçut vite qu'il esquivait les réponses, qu'il détournait l'entretien, qu'il déguisait la vérité.

On prête un bandeau à l'amour; l'amour transforme au contraire la clairvoyance en divination. Mais dans un grand cœur il est confiant, malgré les pressentimens, malgré les apparences; il ferme volontairement les yeux par pudeur, par générosité, ce qui fait que le vulgaire le croit aveugle. Désirée eût pu bien facilement s'informer au bourg de la conduite de Jean; fi! questionner des étrangers, le surveiller en cachette! Sa fière probité se révoltait à cette seule pensée! Elle cherchait donc à comprendre toute seule et se perdait en conjectures; l'idée ne lui vint pas qu'il eût cessé de l'aimer : comment lui fût-elle venue quand sans cesse il répétait que jamais il n'avait compris aussi bien tout ce qu'elle valait, qu'il voudrait avoir l'occasion de mourir pour elle, qu'il n'était pas digne seulement d'être son serviteur? Cette humilité de sa part était chose nouvelle : autrefois ils marchaient à côté l'un de l'autre comme deux égaux; maintenant Jean se faisait petit, lui disant qu'il n'avait jamais été bon que par elle, que loin d'elle il n'était et ne pouvait être qu'un misérable sans courage et sans raison.

En parlant ainsi, ses yeux s'emplissaient de larmes; elle devait le consoler, le relever : — Allons! disait-elle, tu te calomnies, mon Jean! Je ne te connais pas d'hier! Le bon Dieu t'a donné un cœur d'or qui n'avait pas besoin de mes leçons. Vraiment à t'entendre on dirait que tu as quelque remords sur la conscience. Est-ce un tort envers moi, sans que je le sache? Je te pardonne d'avance, pourvu que tu ne te le reproches plus; mais ne me cache rien... Tu ne m'as jamais rien caché, tu le sais, même tes sottises! Allons, je vais t'aider! Jean, tu as été au cabaret,... tu y es retourné peut-être? J'ai touché juste, n'est-ce pas? Eh bien! tu vois que ce n'était pas si malin à deviner ni si difficile à dire...

— Tais-toi! répondait Jean suffoqué par l'émotion, tais-toi, je t'en prie, tu me fais mal... J'aimerais mieux un coup de couteau.

— C'est donc bien grave? dit une fois Désirée.

Alors il entreprit de la rassurer, il plaisanta, il fit semblant d'être sincère. Ce qui le chagrinait, c'était d'avoir dépensé mal à propos; il était faible, il n'avait pas su refuser aux camarades quelques écus, lentement accumulés, qui devaient servir à l'achat d'un cadeau de noces.

— N'est-ce que cela? s'écriait Désirée. J'aurai bien assez de cadeaux! Ta bonne intention me suffit!

— D'ailleurs, reprenait Jean avec amertume, j'aurai le temps, n'est-ce pas, de mettre encore de l'argent de côté avant la noce!.. On la renvoie si loin! Enfin,... puisque cela te convient...

Ils se séparaient sur ce mot ou sur un autre non moins aigre, et Désirée s'étonnait de sentir toujours peser sur son cœur ce poids indéfinissable dont aurait dû la délivrer l'explication de Jean.

Pierre Turpin ne s'apercevait d'aucun changement dans les allures de son futur gendre. Il trouvait au contraire qu'il se formait, qu'il prenait l'air plus décidé. Le père Hannequin parlait toujours de lui comme d'un bon ouvrier, c'était l'essentiel, et quant à ce qu'on pouvait dire ailleurs, les habitans du Corps-de-Garde ne s'en doutaient pas. Ils vivaient à l'écart de tous les bruits du bourg dans leur paisible solitude. Le père Turpin n'avait du reste qu'une seule préoccupation sérieuse, la santé de Désirée; il n'était pas homme à la laisser languir longtemps sans y apporter remède; le médecin fut consulté, ne parut pas comprendre bien nettement de quoi il s'agissait, et à tout hasard conseilla le changement d'air, ce qui fit que Désirée fut condamnée sans rémission à passer deux mois chez une de ses cousines d'Abbeville qui l'invitait depuis longtemps. Elle eut beau regimber contre la volonté paternelle, celle-ci ne souffrait pas de contradiction. Jean prit cette absence avec assez de tranquillité; on eût dit qu'il en était presque content. Tromper Désirée lui coûtait trop; dès cette époque il était livré par une trahison presque involontaire et cependant irréparable au pire de tous les supplices, le supplice du mensonge perpétuel, incessant.

Abbeville n'est pas une cité absolument insignifiante sous le double rapport des monumens et des souvenirs historiques; elle a le beau portail de Saint-Wulfran et un beffroi du XIIIe siècle, et d'anciennes maisons fort curieuses, outre les importantes manufactures de drap et de tapis qui remontent au temps de Louis XIV. C'est à Abbeville que les premiers croisés défilèrent devant leur chef Godefroy de Bouillon, que Louis XII vint épouser une princesse d'Angleterre, que Louis XIII voua son royaume à la Vierge, et que le pauvre chevalier de La Barre, un enfant, fut mis à mort pour crime d'impiété à l'heure même où commençaient à triompher en France les idées philosophiques; enfin Abbeville est la patrie du tendre Millevoye. — Il faut croire que rien de tout cela n'intéressait beaucoup Désirée, car elle s'ennuya tout de suite chez sa cousine, vieille fille dévote qui renonça pourtant à ses habitudes quasi-cloîtrées pour lui offrir quelques distractions; mais Désirée n'était pas,— elle se plaisait à le dire, —une demoiselle de ville, les pavés la gê-

naient. Quelle qu'elle fût cependant et malgré sa grande modestie, à cause de cette modestie peut-être, cette fille du marais plaisait à tout le monde; le bel Honoré Honfroy, qui, se trouvant par hasard en ville à la même époque, venait quelquefois chez la vieille cousine, était le premier à lui faire des complimens.

— Mon père n'a jamais pris son parti de n'avoir pu arranger un mariage entre nous, dit-il un jour, et maintenant que je vous connais davantage, je sens que je me consolerai bien moins que lui encore de votre refus.

— Vous m'avez fait trop d'honneur, répondit en souriant Désirée, et je vous souhaite une femme bien au-dessus de moi, monsieur Honoré. On ne commande pas à ses amitiés, voyez-vous.

Elle avait une façon de répondre nette, douce et mesurée à la fois, qui, sans irriter, ne laissait pas d'espoir.

Jean lui écrivait et elle écrivait à Jean, mais ni l'un ni l'autre ne devait trouver grande consolation dans cet échange de lettres. Il ne suffit pas de savoir tracer lisiblement les caractères et mettre l'orthographe pour soutenir une de ces correspondances qui trompent l'absence et font faire parfois un pas décisif à des sympathies jusque-là incertaines; le commerce épistolaire n'est une ressource et un plaisir que pour les esprits très cultivés. Rien de ce que Jean et Désirée pouvaient avoir dans la tête et dans le cœur ne se reflétait sur le papier. Découragés, ils finirent l'un et l'autre par garder le silence, et l'ennui de Désirée redoubla. Cependant, si lourd que lui parût son exil, elle s'en trouvait bien au physique; l'effet d'un climat plus doux et d'un repos complet ne tarda pas à se faire sentir pour elle. Sa santé raffermie lui valut un retour d'embonpoint et de fraîcheur; aussi son père, en venant la voir, fut-il charmé de cette bonne mine : — Je devrais te laisser ici longtemps encore, puisque tu t'y plais tant, lui dit-il avec sa malice ordinaire, mais la vérité est que je suis à bout de patience et que je ne peux plus me passer de toi davantage. D'autres pensent peut-être comme moi, tu m'entends... aussi, que tu le veuilles ou non, je te remmène!

— Mais, mon père, je ne vous demandais que cela! s'écria Désirée, se jetant à son cou.

— Je te remmène, reprit le bonhomme, toujours taquin, et je te prépare pour ton retour une surprise... Au fait, pourquoi ne pas te le dire tout de suite? Je l'ai bien dit à Jean! Dame! je me lassais à la fin d'être traité en père dénaturé, bourreau de sa fille...

— Qui a jamais osé...

— Oh! M. Jean se plaignait... ne me soutiens pas le contraire, je l'ai su par la Gendarme. Eh bien! il ne se plaindra plus. Tant pis pour vous... Je vous marie à la Noël...

— Mon bon père...

— Tu as l'air de n'en être pas fâchée non plus! Il fallait me dire que c'était cela qui te tenait, ma fille...

— Mais...

— Il n'y a pas de mais... La Gendarme m'a juré que tu trouvais le temps long. Vos accordailles n'auront cependant pas été plus longues que ne le veut la coutume... De mon temps... mais on s'est mis à la mode des chemins de fer. On prétend aller vite en tout!

Malgré les taquineries de son père, Désirée était éperdument heureuse. Elle allait donc retrouver Jean... le retrouver semblable à lui-même, — car ce n'était que le dépit d'attendre qui l'avait changé, elle s'en rendait compte, à distance, en se souvenant... elle allait le retrouver pour ne plus le quitter jamais... Noël était si proche! Le temps de préparer sa toilette de mariée, tout au plus.

Elle acheta les fleurs d'oranger à Abbeville, et avant de quitter la petite chambre qu'elle occupait chez sa cousine, elle les posa sur ses cheveux noirs avec un premier plaisir de coquetterie; à ce sentiment féminin se mêlait une joie solennelle, assez profonde pour ennoblir jusqu'à la vanité.

Ils revinrent par Noyelles et ce chemin curieux jeté sur des remblais et des estacades à claires-voies dans l'immensité des sables que recouvre le flot à marée haute. Tout en filant, portée par la vapeur sur ce pilotis invisible pour elle, au milieu de l'Océan qui semblait battre les deux côtés du train, elle sentait son cœur plus léger qu'un oiseau. Quel plaisir de revoir la mer! Comme la diligence lui parut avancer lentement de Saint-Valery au tournant de la route du Tréport que marque le cabaret de Fifi! — Jean était là, il la reçut dans ses bras. Elle remarqua qu'il était affreusement pâle. Oh! elle savait bien qu'il avait dû souffrir de son absence, et aujourd'hui la joie, — c'était la joie sans doute, — lui donnait l'air presque égaré.

— Eh bien! lui dit-elle, tu sais...

— Oui, oui... balbutia-t-il en l'interrompant.

— Nous ne nous querellerons plus, mon Jean. J'aurai un mari moins grondeur, n'est-ce pas, que ne l'était mon amoureux?

Il se mit à rire, mais d'un rire nerveux et contraint. Cependant il serrait contre sa poitrine le bras de Désirée, qu'il avait pris sous le sien, si fortement qu'elle s'écria : — Tu me fais mal! On dirait que tu crains que je ne t'échappe...

— Oui, répéta Jean, c'est bien cela...

— Sois tranquille, je n'en ai pas envie. Et pourquoi regarder ainsi autour de toi? Qu'attends-tu donc?..

Il attendait une catastrophe, un malheur, et son attente ne fut pas trompée.

La route descend presqu'à pic vers la mer, avec son talus frangé

d'herbe d'un côté, ses bouquets de bois aux coulées verdoyantes de l'autre. Il n'y a pas de plus jolie vue que celle du bourg, blotti dans la profondeur, avec la folle aigrette de moulins à vent qui le dénonce de loin, et ses maisons de briques rouges, grises et noirâtres qui s'enchâssent comme une mosaïque dans le bleu infini de la mer.

Le père Turpin s'était attardé volontairement peut-être à payer le conducteur de la diligence, et les deux fiancés marchaient devant à une certaine distance. Sur la place de l'église qu'elle traversait au bras de Jean, un éclat de voix moqueur frappa soudain l'oreille de Désirée qui tourna la tête. Trois filles des Quatre-Rues passaient en se donnant la main; au milieu se cambrait la plus grande et la plus belle, une gaillarde au teint allumé dont la narine ouverte palpitait de colère, et dont le sourire insolent montrait des dents acérées comme celles d'un jeune loup : — Les voilà donc, disait-elle très haut, le doigt braqué sur Désirée, les voilà donc, ces richardes qui enlèvent aux pauvres filles leurs amans pour en faire des maris! Bah! soyez tranquilles, on vous prend pour vos sacs d'écus, et vous n'avez, en somme, que le rebut de nous autres!

— Que dit-elle? demanda Désirée, qui n'avait entendu qu'à demi.

Elle s'arrêta court, effrayée par l'altération subite des traits de Jean, par l'expression de haine et de fureur qui couvait dans ses yeux. Il avait tressailli à la voix de Flore, puis levé le poing par un mouvement plein de menaces terribles. Sans savoir au juste ce qu'il voulait faire, Désirée le retint.

— Qu'as-tu? reprit-elle.

Au lieu de répondre, il l'entraîna rapidement et continua de marcher quelque temps encore, muet et farouche; tout à coup il s'arrêta. Le père Turpin, qui avait pressé le pas de son côté, apparaissait au sommet de la route; il allait bientôt les rejoindre.

— Écoute, murmura Jean, écoute ce que je vais te dire. Peut-être bientôt ne voudras-tu plus le croire, mais je t'ai toujours aimée, Désirée, je t'aime toujours et autant que jamais; il faut que tu le saches et aussi une autre chose qui, celle-là, me coûte à te dire...

Désirée appuya la main sur sa bouche : — Plus tard, répliqua-t-elle, quand nous serons mariés. Tu as dit que tu m'aimais?..

— Plus que ma vie et que mon salut...

— Allons, ne blasphème pas... Tu m'aimes, cela suffit. Je n'en veux pas savoir davantage.

VIII.

Il est aisé d'être magnanime en paroles, de se laisser emporter par un élan de générosité inconsciente. Cet élan se soutiendra-t-il? C'est une autre question. A peine Désirée eut-elle quitté Jean qu'elle

souhaita par-dessus tout au monde d'approfondir le secret que si noblement elle avait refusé d'apprendre de sa bouche. Il avait été infidèle, de cela elle ne pouvait douter, mais comment expliquer cette infidélité passagère? quand avait-elle été commise? à quel délire, à quelles obsessions avait-il cédé? Ne fût-ce que pour lui trouver des excuses, elle eût voulu démêler tout ce mystère de trahison qui lui inspirait à la fois de l'horreur, une tristesse profonde et une vague pitié. Aussi n'eut-elle garde d'imposer silence à Flore lorsque, le lendemain matin, sur le galet où elle étendait du linge à sécher, cette dernière s'approcha d'elle en balbutiant d'un air sournois, les yeux hypocritement baissés : — Je vous ai offensée hier et j'en suis fâchée, mademoiselle Turpin. — Vous n'aviez pas le pouvoir de m'offenser, répliqua Désirée avec une certaine hauteur; je ne sais seulement pas ce que vous avez dit...

Elle continua d'étendre son linge en assujettissant chaque pièce au moyen de quatre cailloux avec la plus minutieuse attention, mais elle ne s'éloigna pas, comprenant que ce n'était là qu'une entrée en matière. Plantée devant le Corps-de-Garde, la Gendarme les voyait de loin. D'abord elle crut que cette coureuse de grèves offrait à Désirée quelques poignées de *chevrette* qu'elle venait de pêcher; mais l'entretien se prolongeant, elle s'étonna un peu : Désirée Turpin n'avait jamais lié conversation, cela va sans dire, avec la gent des Quatre-Rues.

Les vagues moutonneuses n'eussent-elles pas mugi très fort, la Gendarme était à une trop grande distance pour entendre un seul mot; mais, grâce à la configuration du sol et à sa vue perçante qui n'avait pas encore baissé, elle distinguait nettement tous les gestes, la curiosité l'excitant, elle continua donc de regarder.

La jeune maîtresse du Corps-de-Garde n'avait plus de linge à étendre; elle se tenait debout et semblait écouter un récit véhément, à en juger par l'attitude de son interlocutrice qui se démenait comme un diable. A plusieurs reprises, Désirée fit mine de s'en aller, mais chaque fois l'autre la retenait par sa jupe d'un air suppliant; il lui arriva même de se précipiter à genoux, et comme Désirée la repoussait de nouveau et reculait de plus en plus, celle qui l'implorait se releva tout à coup, et, par un mouvement brusque, inexplicable, écarta ses bras du corps : la Gendarme vit ainsi se dessiner au soleil toute la haute silhouette de Flore; elle fut frappée du développement singulier que présentaient le buste et les hanches. — C'est une vraie tour que cette coquine-là! grommela-t-elle, inquiète sans savoir pourquoi. — Puis, presque aussitôt, la vieille servante jeta un cri et se mit à courir aussi vite que pouvaient la porter ses jambes raidies par l'âge : il lui avait semblé que Désirée chan-

celait comme si un coup violent l'eût atteinte : — Ma fille! cria-t-elle, ma fille! — Le vent emportait sa voix; mais Désirée, de son côté, revenait rapidement vers la maison; elles se rencontrèrent donc en route et la Gendarme reçut sur sa poitrine la pauvre enfant haletante, éperdue, aussi blême que si elle allait mourir.

— Qu'est-ce qu'on t'a fait? s'écria-t-elle avec un accent de sauvage détresse en écartant son fichu comme pour trouver la trace d'une blessure invisible.

— Rien, dit Désirée, tremblant toujours, rien... Je veux voir mon père, voilà tout... où est mon père?...

— Il est dans la salle depuis un bon quart d'heure, et moi, je t'appelais dehors... C'est comme ça que je t'ai aperçue. Qu'est-ce qui arrive? Parleras-tu?..

Mais Désirée secouait la tête, et, jusqu'à la maison, elle n'articula pas un mot, l'œil fixe, les mains crispées l'une dans l'autre, et ses cheveux, dénoués par le vent, lui battant le visage.

— Sainte Vierge, soupira la Gendarme, ma fille est folle!

Dans la salle, devant le dîner refroidi, Turpin fumait sa pipe en pestant contre les femmes qui se font toujours attendre. L'apparition de Désirée changea le cours de ses pensées. A peine s'il reconnut ce visage altéré d'où la jeunesse s'était effacée soudain. Il jeta sa pipe et courut à elle, mais elle ne lui permit pas de l'interroger.

— Mon père, commença-t-elle, — et sa voix aussi avait un timbre différent, on eût dit qu'elle sortait des profondeurs du tombeau, — mon père, il s'agit de choses graves, très graves.

Elle s'affaissa sur une chaise et, se versant un grand verre d'eau, le vida d'un trait, comme on fait pour chasser l'ivresse; c'était en effet une ivresse horrible, l'ivresse du désespoir qui obscurcissait son cerveau : — Mon père, — elle avait repris maintenant possession d'elle-même, — il n'y a pas de temps à perdre... Je veux vous parler... tout de suite... Jean a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, Jean a séduit une autre fille...

— Ah! c'est M. Jean qui te met dans un pareil état? dit le père, dont l'effroi se transforma tout à coup en colère et qui ne fut pas fâché de laisser tomber cette colère sur le gendre qu'il n'avait accepté qu'à regret. Puis il s'avisa qu'avant tout il fallait consoler Désirée.

— Es-tu bien sûre seulement de ce que tu me dis là? N'est-ce pas quelque propos en l'air qui te sera revenu? Les jeunes gens sont imprudens, et les apparences...

— C'est la fille elle-même qui m'a tout dit, répliqua Désirée.

— Voyez-vous l'effrontée! Comme si la faute n'était pas à elle autant qu'à lui pour le moins,... car tout le pays sait que vous êtes accordés, Jean Paday et toi... elle n'avait qu'à s'informer... Quelle vagabonde est-ce donc?...

— C'est une fille des Quatre-Rues, interrompit Désirée d'un ton de dédain glacial et en ramenant par un geste instinctif sa jupe autour d'elle, comme pour échapper au contact de Flore, puis elle se rappela que la main de Flore avait touché cette jupe et lâcha les plis de l'étoffe avec horreur.

— Oh bien! fit le père Turpin, avec une philosophie toute masculine, s'il ne s'agit que de ça!.. Voyons, Désirée, à ton âge, et si près d'être mariée, il y a des choses qu'on peut te dire! Un caprice pour ces filles-là ne compte guère! Elles ne peuvent pas avoir la prétention de se faire épouser par un brave ouvrier comme Jean, le préféré d'une personne de ta sorte! Et puis les choses ont-elles été aussi loin qu'elle le dit? Il n'aura peut-être voulu que plaisanter un jour en passant... Il y a des finaudes... Tiens, moi-même, avant mon mariage avec ta défunte mère, ne s'est-il pas trouvé une de ces gueuses, la Nanon, qui, Dieu me pardonne, ressemble aujourd'hui à un vieux matelot,... n'a-t-elle pas voulu faire accroire... eh bien! par exemple! Qu'est-ce que je vas te raconter là? Je perds la tête, à mon tour! Enfin, c'est pour te dire que les honnêtes filles qu'on est fier d'épouser font bien de fermer les yeux sur les familiarités que ceux qui les respectent peuvent avoir eues avec des créatures qu'ils méprisaient en les pourchassant. Tous les hommes ne sont pas des saints. Je te dirai même qu'il n'y en a pas un seul qui soit saint à moitié seulement! Et c'est heureux, ma foi! pour les femmes, qui valent mieux qu'eux, et qui, ayant l'occasion de leur pardonner souvent, les mènent à leur aise! Je t'engage, du reste, à confondre ce polisson de Jean... il se repentira, et tu seras maîtresse dans ton ménage. Crois-en les vieux, ma fille.

Désirée l'avait écouté patiemment, comme on écoute quand on a une opinion faite et une résolution inébranlable.

— Tous vos raisonnemens n'y peuvent rien, dit-elle, après qu'il eut achevé. Il y a un enfant!..

— Un enfant!..

— Oui, un enfant qui n'est pas né encore, mais qui va venir au monde bientôt...

— Cela change la question en effet, dit le père Turpin pensif, regardant le bout de ses souliers ; cependant...

— Vous n'allez pas me conseiller de jeter un orphelin dans le ruisseau des Quatre-Rues! dit Désirée, se levant, superbe.

— Que Dieu m'en garde! Mais n'a-t-elle pas menti?...

— Je vous dis, mon père, que je l'ai vue...

— Eh! tu ne me comprends pas... Jean est-il vraiment le coupable... voilà ce que je veux dire!

— Et voilà pourquoi je vous prie de l'interroger, mon père; il ne mentira pas.

— Tu ferais mieux de lui parler toi-même...

— Sur un sujet pareil? Y pensez-vous? Et puis il m'en coûterait trop, s'il avouait... ce qui est la vérité,... quoi que vous supposiez, dit Désirée avec un éclat d'impétueuse douleur qui couvrit son visage de larmes brûlantes, — il m'en coûterait trop de lui signifier que je ne me marierai jamais...

— Avec lui peut-être, le mauvais chien, tonna Pierre Turpin en se levant furieux; mais nous avons, Dieu merci, d'autres épouseurs en réserve...

— Mon père, interrompit Désirée, vous savez ce que je vous ai dit autrefois. N'ajoutez pas à mon chagrin, il est assez grand.

Et elle sortit de la chambre, en passant presque sur le corps de la Gendarme, accroupie, les poings dans les yeux, au seuil de la porte, contre laquelle, sans façon, elle avait collé son oreille, tant qu'avait duré l'entretien. Le jour même, le père Turpin eut une brève conférence avec Jean. — Eh bien? fit Désirée quand ce fut fini.

— Eh bien! dit le bonhomme, il n'a rien nié.

— Je le savais, répliqua Désirée.

Pierre Turpin frappa du pied en étouffant un sourd juron.

— C'est trop bête! gronda-t-il dans sa barbe grise. Ce gueux-là tue ma fille... et il me fait compassion! Si tu l'avais vu, reprit-il en s'adressant à Désirée, tu ne serais peut-être pas décidée comme tu l'es! La vilaine commission que tu m'as donnée là!

Désirée revit Jean Paday, et pourtant elle resta ferme.

Dans la soirée, elle était allée à l'église déposer, sur l'autel de la sainte Vierge, ces belles fleurs d'oranger dont naguère elle se parait d'avance avec une joie si naïve. La nef était toute noire, il n'y brillait que la petite veilleuse suspendue devant chaque chapelle. Sa flamme vacillante faisait jaillir çà et là une paillette du tabernacle doré, de la croix de métal qui le surmontait, ou du torse de sirène en cuivre poli qui décorait la poupe d'un petit navire consacré, que ses cordages balançaient à la voûte sous le regard protecteur de la Vierge, étoile de la mer et secours des naufragés. Parfois, à travers la grande église vide, vibrait comme une plainte; les piliers dégageaient cette odeur de sépulcre propre aux vieilles pierres humides, et Désirée, à genoux sur les marches de l'autel, disait, par une aspiration mentale plus éloquente que toutes les paroles, à celle qui est le refuge des douleurs incurables et des virginités éternelles : — Que ces fleurs se fanent et tombent en poussière à vos pieds bénis, avec le cœur même qui vous les offre et qui est à vous pour toujours.

Un long frisson secoua tout son corps, la fraîcheur de l'église s'était appesantie sur ses épaules comme une pelletée de terre; il lui sembla être déjà morte. La Vierge acceptait ses vœux, elle la pre-

nait toute à elle. Un grand calme, le calme de l'anéantissement suprême, l'envahit. Se signant d'une main glacée, elle se leva pour sortir. Qui donc était là effacé dans l'ombre du porche?.. On eût dit un homme en embuscade... Elle fit un brusque retrait, mais il lui avait touché le bras, et un sanglot humain se mêlait aux sanglots formidables de la mer, dont le fracas remplissait la longue rue déserte.

— Désirée, dit Jean d'une voix rauque et brisée, tout est donc fini?..

— Oui, répondit-elle.

Il raconta plus tard qu'elle lui avait paru blanche, grandie, solennelle, pétrifiée comme une des statues de l'église. Son arrêt retentit, semblable à celui de la justice elle-même.

— Et tu n'as rien à me dire?

— Rien.

Elle passa et disparut dans la nuit pluvieuse et froide.

IX.

Cet hiver-là fut lugubre au Corps-de-Garde, où l'on n'entendait plus un éclat de rire, une plaisanterie ou seulement le bruit joyeux d'une conversation familière. Parfois Turpin et la Gendarme échangeaient tout bas quelques réflexions craintives, comme s'ils eussent parlé au chevet d'un malade.

— J'aimerais mieux la voir se désoler franchement, disait le père.

— Elle me fait peur, ajoutait la vieille servante, elle marche comme une machine, elle vaque à tout, mais on voit bien que son idée n'y est plus.

— Et où veux-tu que soit son idée? répondait Pierre Turpin irrité. Ce n'est pas avec cet ivrogne, ce débauché, ce...

La Gendarme hochait la tête.

— Ma grand'mère contait comme ça l'histoire d'une de ses tantes qui s'était amourachée d'un gabier; mauvais choix du reste, le gabier est léger, c'est son état, un vrai singe! Il vous échappe toujours d'une façon ou d'une autre; ce gabier-là s'était perdu en mer, elle devait bien savoir qu'il ne reviendrait plus, puisque depuis trente ans on n'avait pas de nouvelles de l'équipage, eh bien! elle l'attendait toujours, et avec une figure comme celle de Désirée, une figure... Nous n'avons ici que son corps, Pierre Turpin, fit la Gendarme avec solennité, le reste est aussi loin que si l'extrême-onction et le fossoyeur y avaient passé. Ma grand'mère le disait bien : ces choses-là ne sont pas si rares qu'on le croit; il y a sur la terre plus d'un corps sans âme. Et vous savez que ma grand'mère voyait plus loin que les livres, tout le monde à Cayeux avait confiance en elle, parce que...

— Laisse-moi tranquille avec ta grand'mère et ses visions de vieux cerveau fêlé! Ma fille vit et elle vivra, entends-tu! s'écriait le père Turpin, effrayé malgré lui par le ténébreux galimatias de la Gendarme. Crois-tu, reprenait-il, qu'elle sache ce que fait ce... ce malheureux?..

— Elle sait tout, bien sûr...

— Elle ne va pas au bourg pourtant...

— Elle n'a pas besoin d'y aller ni de rien demander à personne, elle sait! La preuve, c'est qu'elle m'a fait porter de l'argent à M. le doyen pour des messes... à une intention secrète... Voilà ce que j'ai dit à M. le doyen, parce qu'elle me l'avait commandé.

— A une intention?.. — Le père Turpin se gratta la tête, cherchant quelle pouvait bien être l'intention de sa fille. — Tiens! dit-il tout à coup, l'intention de le ramener peut-être. Les femmes sont si drôles, à ce qu'on prétend! Elle regrette d'avoir été dure, maintenant qu'elle voit que le chagrin a fait de Jean un garnement, un vrai garnement, et aussi qu'il a planté là cette mauvaise fille quand même! Tant mieux! La gueuse méritait une punition pour le mal qu'elle est venue apporter ici!

En effet, Jean n'avait pas revu Flore depuis sa rupture avec Désirée. Il savait que le moment était proche,.. un petit misérable de plus allait faire connaissance ici-bas avec le dénûment, la honte, l'abandon, et il s'en souciait peu, il vouait d'avance au contraire une sorte de cruelle rancune à cette cause innocente de son malheur.

Jean était devenu méchant. Il buvait jour et nuit, il se prenait de querelle à tout propos avec ceux qui avaient été ses amis, il ne craignait pas les rixes à coups de poing; sa détestable réputation avait pénétré jusqu'au Tréport, où il allait volontiers s'endetter.

— Voyez-vous, disait le père Hannequin d'un air consterné, il n'est plus capable de rien que de faire la noce et d'assommer les gens, lui, un agneau!..

— Qui aurait pu croire à un changement pareil, s'écriait M. le doyen, et du jour au lendemain encore? Cela fait penser à certaines possessions du diable... Pourquoi n'y aurait-il plus de possédés, mon cher Hannequin?

— Dame! répliquait l'ancien patron de Jean, M. Labret, le médecin, dit que c'est un mal passé de mode...

— M. Labret est un athée, faisait observer tristement M. le doyen; si ce n'est Satan qui a élu domicile chez ce garçon, c'est à coup sûr un de ses suppôts.

Il pensait peut-être à Flore en parlant ainsi. Et les démons de l'ivrognerie, du libertinage, du désespoir tenaient en effet Jean par la nuque, pour nous servir de l'expression du digne prêtre.

Un jour Désirée, qui ne sortait plus sous prétexte du mauvais

temps, se leva tout à coup de sa place au coin du feu, s'enveloppa d'une cape de gros drap et partit sans rien dire à personne. Le vent faillit la renverser plusieurs fois, car on était en pleine grande marée; des masses d'eau énormes se soulevaient lourdement au large et venaient briser à la côte, se dressant telles qu'une montagne d'émeraude pour vomir ensuite l'écume, comme la gueule mugissante d'un monstre, et s'abattre avec un fracas épouvantable, renversant, emportant, dévorant tout devant elles, couvrant le galet à de grandes distances d'une mousse pareille à de la neige, creusant des cavernes dans les flancs de la falaise assiégée, et chantant, d'une voix qui faisait trembler les vitres de tout le bourg, la funèbre chanson des naufrages. On priait dans l'église et dans nombre de maisons pour ceux qui naviguent et aussi pour le littoral menacé, car la veille encore une trombe rapide comme la foudre elle-même avait anéanti une grange; des arbres déracinés jonchaient partout les routes, et les gens bien informés prédisaient que la tempête grossirait encore.

— Tu l'as laissé sortir ! dit le père Turpin à la Gendarme lorsque, revenant de calfeutrer les étables, ses habits déchirés et la barbe en désordre, il ne trouva plus Désirée. Tu l'as laissé sortir ! Le vent est de force à l'emporter dans la mer !

— Il faut qu'ils fassent à leur guise, répondit la vieille d'un air mystérieux. — Sans doute elle pensait à sa grand'tante, la veuve du gabier, et à d'autres créatures tristement privilégiées que la douleur avait dès ce monde rendues impassibles.— Rien n'a de prise sur eux, le vent pas plus que le reste; elle sait où son esprit la pousse...

Si Jean Paday représentait à M. le doyen un possédé, Désirée était évidemment pour la Gendarme une de ces saintes martyres qui marchent, les yeux au ciel, sur des charbons ardens.

L'inspiration à laquelle cédait Désirée poussa celle-ci jusqu'à l'atelier des Hannequin. Arrivée là, elle frappa aux vitres. Le vieux serrurier vint lui ouvrir : — Désirée Turpin ! Par un temps pareil !.. Il n'y a pas un chrétien dehors... Entrez donc ! Qu'est-ce qui vous amène ?

— Je voudrais parler à Jean Paday, votre ouvrier, dit tranquillement la jeune fille.

Personne au Corps-de-Garde ni dans le bourg n'eût osé désormais prononcer ce nom devant elle, et pour la première fois depuis bien longtemps il passait le seuil de ses lèvres.

Le père Hannequin parut embarrassé : — Vous le trouverez ici bien rarement, dit-il; ce n'est plus comme autrefois. Il est plus souvent attablé à boire que debout à travailler.

— J'irai le trouver où il est, répondit Désirée, toujours sans trouble, comme si elle eût parlé de son fils ou de son frère.

— Eh bien! fit le père Hannequin, puisqu'il faut vous le dire, il ne quitte guère le Café de la Gaîté, celui-là ou un autre;... quand il n'est pas au Café de la Gaîté, il est au Café-Français, quand il n'est pas au Café-Français...

— Merci, dit Désirée, se préparant à sortir.

— Mais, mademoiselle Turpin, vous ne pouvez pas entrer là dedans! Voulez-vous que j'aille le chercher?.. Il ne voudra peut-être pas venir, fit le père Hannequin d'un air de doute. Dame! il ne tient pas à rencontrer ses anciennes connaissances. Il a une espèce de honte!

— J'y vais! dit Désirée qui prit congé du vieux serrurier.

Le père Hannequin resta sur le pas de la porte à la regarder, tandis qu'elle marchait contre le vent dans la direction de la Grand'-Rue; puis, frappant la terre de son soulier ferré : — Tiens! dit-il avec force, je ne suis pas méchant, mais il y a quelqu'un à qui j'aimerais tordre le cou! Quand on pense que la sottise d'un instant a pu perdre l'existence entière de deux braves enfans qui se convenaient si bien... Au diable les femmes! Je ne dis pas cela pour Désirée au moins! ajouta-t-il en puisant une prise dans sa tabatière à queue de rat.

Cependant Désirée Turpin avait atteint la petite épicerie sur la façade goudronnée de laquelle se détachent en grosses lettres jaunes ces mots : *Café de la Gaîté.* — Derrière la boutique, décemment garnie de comestibles et d'objets de ménage, se dérobe une salle basse, encombrée de bancs, de tables, d'escabeaux, où résonne parfois une chanson enrouée, où éclate de temps à autre une querelle, et dont les lambris enfumés exhalent une odeur mêlée de cidre, de mélasse, de petit vin bleu et d'eau-de-vie de grain.

Cette salle est réservée à une catégorie de cliens pour l'usage particulier desquels certaine petite porte s'ouvre sur l'une des ruelles, creusées au milieu par un ruisseau, qui débouchent à intervalles irréguliers des deux côtés de la rue principale.

Ayant regardé d'abord à travers l'étroite vitrine enguirlandée de pipes, de chandelles et de sucre d'orge, Désirée resta hésitante devant cette petite porte d'aspect sournois. Au même instant, le hasard voulut que Jean sortît en trébuchant, à la suite d'un autre buveur qui, plus solide sur ses jambes, s'esquiva sans l'attendre, dans la crainte peut-être que cette femme qui, cachée sous sa cape, semblait faire le guet, ne fût la sienne.

Désirée tressaillit à la vue du visage qu'elle avait connu si jeune, si vermeil, épanoui par ce perpétuel sourire qui reflète un cœur gai, une conscience légère. Qu'il était maigre et hâve maintenant, quelle expression mauvaise sur ces lèvres dont le rire était devenu cynique et hardi! Elle en fut épouvantée. C'était lui sans doute, et pourtant

c'était un autre homme, — moins qu'un homme en ce moment où l'ivresse avait fait de lui une brute!

Plus Désirée le regardait, plus elle hésitait à lui parler; enfin, rejetant son capuchon en arrière, elle se plaça devant lui sans prononcer un mot. Ce seul mouvement suffit à dégriser Jean. Il jeta un cri, s'appuya au mur, puis passa la main sur son front à plusieurs reprises comme pour arracher un voile qui obstruait encore la pensée prête à se réveiller chez lui. — Vous! s'écria-t-il. — Puis, reprenant son air méchant : — Je croyais que nous ne nous connaissions plus.

— Si tu as pu croire cela, répondit Désirée, la faute en est à moi sans doute, j'aurai été trop dure et je t'en demande pardon... Jean, reprit-elle, et sa voix se brisa soudain, mon pauvre Jean!..

Il s'était attendu à des reproches, tant de douceur le vainquit. Détournant son visage, il pleura, lui aussi; elle voyait sa robuste épaule se soulever convulsivement. Il ne lui faisait plus peur, elle le retrouvait peu à peu; ce chagrin d'enfant, débordant et naïf, lui rendait le Jean qu'elle avait toujours vu docile à sa voix; elle reprit confiance. Serrant sa main entre les siennes par un geste plein d'affection et d'autorité : — Ce n'est pas le hasard qui fait que nous nous rencontrons, lui dit-elle d'une voix grave, je te cherchais, j'ai à te parler.

Il fixa sur elle des yeux interrogateurs, mais qui exprimaient l'étonnement et la crainte plutôt que l'espérance.

— Tu l'as bien compris, continua-t-elle, ce qui était ne peut plus être, il n'en faut jamais parler dorénavant...

— C'est pour me dire cela que tu es revenue! Comme si je ne le savais pas assez! Tu me détestes maintenant et tu me méprises!..

— Je te plains, voilà tout, et je ne crois pas qu'il y ait personne au monde qui souhaite davantage de te savoir heureux.

— Heureux?.. tu te moques de moi... Vois donc où j'en suis! autant parler de bonheur à un damné! — Il lança ce mot avec une expression telle que Désirée en frissonna. — Mon bonheur c'était toi, toi seule!

— Eh bien, quand le bonheur nous a quittés, il nous reste le devoir, et en l'accomplissant tout entier on peut trouver encore un certain contentement... Sois honnête homme!

— On ne le redevient pas.

— Tu n'as jamais cessé de l'être, sans quoi je ne serais pas ici à te parler. Sois honnête homme, donne un père à ton enfant.

Jean répondit par un geste de colère obstinée.

— Fais cela pour l'amour de Dieu, pour l'amour de moi, poursuivit Désirée avec une ardeur entraînante, pour moi qui te pardonne et qui t'aime et qui de loin t'aimerai toujours si tu veux m'obéir...

Elle vit qu'avec ce mot : je t'aime, elle obtiendrait tout, et elle le répéta bien des fois en marchant de long en large avec Jean dans la rue, sans se soucier qu'on la vît, soutenue par son intention héroïque et par la pureté de son cœur; elle employa toute sa persuasion, toute sa sagesse, toute l'influence qu'elle avait gardée sur Jean à obtenir de lui le pas décisif qui devait dresser entre eux une insurmontable barrière.

Il l'écoutait sans parler, combattu entre la joie, l'angoisse, et son propre entêtement, qui à cette voix, sous ce regard, se fondait comme de la cire au feu.

Enfin il dit brièvement : — Je te le promets... Tu as le droit de disposer de moi. Que ta volonté soit faite.

Et ce ne furent pas des paroles vaines; le dimanche suivant, M. le doyen publia en chaire les bans de Jean Paday et de Flore-Adelphina, avec dispense des deux autres publications d'usage, car le temps pressait et la réparation n'était déjà que trop tardive.

Flore, tout en profitant de la générosité de sa rivale, se promit de faire payer cher à son mari par la suite l'intervention de Désirée Turpin, dont l'avaient avertie quelques caquets du bourg. — Voyez-vous cette princesse ! pensa-t-elle, courroucée. Elle me l renvoie ! c'est bien honnête de sa part.

Du reste elle accepta sans discussion le retour imprévu de Jean, et se présenta sans trouble à l'église dans un état si scandaleux que M. le doyen ne sut pas trouver de mots pour l'allocution d'usage : prêcher les vertus catholiques à cette païenne, c'eût été peine perdue, féliciter Jean Paday d'un pareil choix était au-dessus de son courage. Il leur donna sèchement une rapide bénédiction à l'heure la plus matinale dont il pût disposer et, tournant les talons ensuite, rentra au presbytère honteux comme s'il venait de se rendre complice de quelque mauvais coup. — Cette petite Désirée est meilleure que moi, pensait-il. Jamais je n'aurais osé exhorter Jean... d'autant que ces sortes de mariages ne remédient pas à grand'-chose... Quand on marie un mauvais gars un et une brave fille, il y a des chances pour que celle-ci fasse remonter celui-là jusqu'à elle, mais, quand c'est le contraire, on peut gager que la femme abaissera vite l'homme à son niveau... et notez qu'il ne faudra pas grand effort pour conduire Jean Paday à la dernière dégradation... quand le goût de la boisson les tient... Enfin ! je sais bien qu'il y a un baptême sous roche! Cela donne raison à Désirée. Qu'importe la triste union de cette vie flétrie et de cette vie brisée? C'est de la petite vie qui va poindre que nous devons nous occuper... oui, Désirée, tu dis vrai, tout doit être sacrifié aux innocens...

Tandis que M. le doyen se contredisait ainsi lui-même, la nouvelle mariée entrait d'un pas fier dans le taudis où Jean avait élu

domicile, aux Quatre-Rues, depuis qu'il s'était défait de la maison de son père pour être plus près de sa besogne, disait-il.

— Enfin! s'écria-t-elle, en se jetant sur une chaise boîteuse... me voilà donc tout de même Mme Paday!

Son triomphe ne fut pas long. Il sembla que ces imprudentes paroles eussent évoqué pour Jean, avec d'autres souvenirs peut-être, le spectre de la sainte femme qui avait porté le nom longtemps sans tache dont osait se parer Flore : — Malheureuse! lui dit-il, prêt à la battre dès la première heure de leur ménage, tu feras mieux de ne jamais me rappeler que j'ai offensé ma mère en lui donnant une bru de ton espèce! — Et, comme pour échapper à sa propre fureur, il s'enfuit, laissant Flore stupéfaite plutôt qu'effrayée. — Serait-il déjà pris de vin? dit-elle. Je le croyais à jeun de si grand matin. Bah! il ne m'épouse pas volontiers, bien sûr, mais il m'épouse, c'est tout ce qu'il faut. La chose est faite!

Et sur ce mot elle se mit à rire philosophiquement toute seule.

A la même heure, Désirée disait à son père, avec un enjouement qu'il ne lui avait pas vu depuis des mois et sous lequel il n'était pas assez perspicace pour sentir un peu de fièvre : — Eh bien! quoi? il faut prendre votre parti de ce que je sois tout à vous, à tout jamais... est-ce donc si dur?

— Pardieu! répondait Pierre Turpin, hochant la tête, ce n'est pas le gendre que je regrette précisément; mais j'aurais aimé des petits-fils!

Il soupira, puis, comme l'égoïsme va croissant avec les années chez la plupart, il finit par s'accommoder sans trop de peine à garder en effet sa fille tout entière, sans lutte et sans partage.

Deux ou trois jours après, un enfant vint au monde sous le toit des Paday.

— Voyez donc le beau gars, dit la sage-femme à Jean, c'est tout votre portrait, un gaillard!

D'abord Jean repoussa sans le regarder ce petit être qui lui représentait l'auteur même de sa perte, la cause du lien détesté qu'il traînait comme le forçat traîne sa chaîne; mais il se ravisa. C'était cet atome souffrant et vagissant qui lui avait après tout valu le dernier mot de pardon et d'amour de Désirée Turpin. Il l'embrassa donc avec une sorte de rage. Et à son tour Flore colla ses lèvres souriantes sur le visage de son fils en songeant qu'il lui valait d'avoir un nom, un foyer, d'être mariée enfin.

Le pauvre petit Jeannot ne fut pas embrassé pour lui-même, il ne reçut ni de son père ni de sa mère ce premier baiser de tendre accueil que l'on donne aux enfans mieux nés dans la pure allégresse que cause leur venue. Ce baiser, il appartenait à Désirée de le lui donner plus tard.

X.

Il arrive que les douleurs individuelles se perdent et s'effacent dans un désastre général, comme fait la goutte d'eau dans l'Océan. Ce fut le cas pour toute la France durant la période à jamais funeste de 1870-71. D'abord la nouvelle d'une déclaration de guerre à la Prusse émut médiocrement le bourg d'Ault et ses pacifiques environs; quelques anciens soldats, le père Turpin entre autres, se réjouirent de penser que nous allions appliquer une *frottée* aux Allemands, et racontèrent aux jeunes, pour leur donner foi dans l'avenir, les prouesses passées; d'ailleurs la foi ne manquait pas. Nulle part on ne poussa plus joyeusement le premier et chimérique hourra de victoire; dans ces contrées industrieuses, enrichies par de longues années de paix et de prospérité matérielle, l'empire avait conservé son prestige, le nom de Napoléon restait synonyme d'invincible. — Pourvu seulement que l'on fasse autant de serrures! disaient les serruriers. — Pourvu que les prix du marché ne baissent pas! ajoutaient les cultivateurs.

Les familles qui voyaient partir leurs fils étaient seules à s'affliger. Il ne faut pas demander au paysan une forme bien haute de patriotisme : le sillon arrosé par ses sueurs représente pour lui la patrie; tant qu'il ne le voit pas menacé, peu lui importe le reste; son esprit, faute de culture, ne s'ouvre pas aux abstractions, et les mots sont pour lui sans couleur, sans magie. En revanche, il s'incline docilement devant le fait accompli, habitué qu'il est à voir souvent la grêle, la pluie ou la gelée, des fléaux inattendus, inévitables, comme la guerre elle-même, frustrer son espoir en détruisant les moissons. Bientôt on entendit donc les parens les plus désolés dire en parlant de leur fils : — Sans doute nous aurions mieux aimé le garder à travailler, mais puisqu'il le faut!.. Et de son côté le fils absent se bornait à écrire sans récriminations et sans plaintes : — Le temps me dure. Chacun faisait ainsi passivement son devoir et n'y voyait aucun mérite. En somme, les soldats de ce pays de chasseurs étaient plus délurés que beaucoup d'autres.

Pendant quelque temps, de trompeuses affiches soutinrent cette confiance qui tenait lieu d'enthousiasme, puis un jour vint où la vérité terrible éclata, où la chute de l'empire fit à toute cette population l'effet de l'écroulement d'un monde, où enfin, calamité plus vivement sentie qu'aucune autre, tous les célibataires au-dessous de vingt-cinq ans sans exception furent appelés sous les drapeaux.

— Je partirais, si je n'étais pas marié, disait Jean avec envie.

Ses sentimens ne ressemblaient pas à ceux des autres garçons, qui se lamentaient presque autant d'être enlevés aux travaux de labour

et de semailles que de quitter le toit paternel, où bientôt la plupart devaient fonder une famille. Jean avait des raisons pour penser différemment. Il ne possédait pas de terres, le métier qui lui permettait de gagner sa vie et celle des siens périclitait tous les jours, car, ne songeant guère à bâtir sur le volcan qui s'entr'ouvrait, on n'avait plus besoin de serrures; en outre, raison majeure, il ne pouvait regretter rien de ce qu'il eût laissé derrière lui. Il éprouvait un mal inconnu d'ordinaire aux gens de sa classe, l'ennui, le dégoût de la vie, non pas, bien entendu, à la façon des penseurs ou des blasés qui ne trouvent qu'amertume dans la coupe dont ils ont dédaigneusement mesuré la morne profondeur et qui ne voient au monde rien à désirer; sa souffrance, beaucoup plus simple, était peut-être plus digne de pitié. Il apercevait, à portée de sa main pour ainsi dire et séparé de lui cependant par un abîme, ce qui l'eût rendu parfaitement heureux, la félicité complète, un instant réalisable, presque atteinte, à jamais perdue, et il était condamné au supplice, haïssable entre tous, de retrouver chez lui, sa journée faite, une femme grossière, paresseuse, égoïste et coquette, qui, lorsqu'il était triste, lui disait, narquoise : — Allons! tu penses donc toujours à elle? — qui, lorsqu'il travaillait, s'informait, non moins railleuse, si c'était pour obéir aux ordres de Désirée Turpin qu'il avait une si belle conduite, qui enfin, si l'exaspération l'empoignait à la gorge, lui disait aigrement : — Ce n'est pas moi qui t'ai forcé de m'épouser après tout; tu peux t'en prendre à d'autres... Va quereller celles-là!

Le nom de Désirée était l'arme dont Flore se servait incessamment pour l'humilier, le tourmenter, et quand son enfant, doux et câlin comme le sont souvent les enfans négligés, lui tendait ses petits bras, il sentait que cette caresse ne ferait qu'envenimer son mal : — Que me veux-tu? disait-il au pauvret, qui heureusement ne pouvait le comprendre et qui ne devait jamais se douter que son propre père eût considéré sa venue dans le monde comme la pire des calamités.

On conçoit que Jean, vivant ainsi, n'eût pas craint de mourir. Le coup de fusil qui eût mis fin à ses révoltes, à ses rages, à ses regrets, eût été le bienvenu. Il sentait en outre bouillonner dans son cerveau cette exaltation qui se mêle toujours au désespoir et qui fait des héros quand elle ne fait pas des criminels.

Les affaires se gâtant de plus en plus, il fut question de pousser la levée en masse à ses dernières conséquences, de faire partir les hommes mariés. Jean souriait de la consternation du village tout entier; il dit en pleine rue : — Moi, je suis prêt! — Depuis longtemps les ateliers de serrurerie étaient fermés, il avait dû, comme tous les travailleurs disponibles, retourner aux champs, qui chô-

maient faute de bras. La guerre, même quand elle ne l'a pas encore traversé, se fait terriblement sentir, et d'une façon bien plus saisissante que partout ailleurs dans un pays tel que la Somme, dont l'agriculture, éminemment perfectionnée, forme la principale richesse. Un pays d'herbages conserve son opulente verdure et son bétail, alors même que le travail humain est venu à manquer; mais des blés et des avoines, des trèfles et des luzernes, des betteraves et de l'œillette, il n'est plus question aussitôt que le bras de l'homme a cessé de diriger la charrue. L'élevage principal étant celui des chevaux, la ruine fut complète encore de ce côté-là; toutes ces bêtes, de bonne et forte race, destinées au labour, furent réquisitionnées pour les besoins de la guerre, et un jour arriva où l'on vit les rares travailleurs, clair-semés sur la falaise et dans la plaine, arracher au sol, envahi par les chardons, un maigre produit, en se disant : — Si peu que ce soit, nous serons peut-être forcés de le laisser aux Prussiens!

En effet, ceux-ci approchaient. On s'était battu dans le Pas-de-Calais. Le vieux nom héroïque de Bapaume, associé à un échec des Anglais, aux luttes des Bourguignons et des Armagnacs, aux incendies de Louis XI, aux noms de Charles-Quint et des Guise, de Montmorency et de La Meilleraie, le nom de Bapaume, rival de Péronne, figura de nouveau dans les fastes d'une guerre plus terrible que toutes celles qui l'avaient précédée.

L'émotion devint vive au bourg d'Ault. Il ne s'agissait plus de points géographiques inconnus tels que Metz, Strasbourg ou Paris, mais du clocher lui-même qui était menacé et qu'il fallait défendre; on se tint prêt. Chaque jour, à heure fixe, sur la petite place du bourg, la manœuvre avait lieu; elle s'exécutait assez joliment déjà, quand une nouvelle, aussi imprévue que toutes les autres, fit tomber les fusils des mains qui commençaient à s'en bien servir. L'armistice venait d'être conclu. Ce mot d'armistice ne fut pas mieux compris d'abord que ne l'avait été le reste. Était-ce la fin? Ne s'agissait-il que d'une trêve? Quoi qu'il en fût, pendant quelque temps on cesserait de s'égorger. Ceux qui avaient des proches à la guerre poussèrent un soupir de soulagement. Jean ne fut que désappointé. Il s'était promis de faire quelque acte de courage qui le relevât à ses propres yeux, à ceux de Désirée surtout, il avait rêvé la joie de défendre cette dernière; d'ailleurs, depuis tant de mois que durait l'invasion, la haine du Prussien s'était développée en lui au point qu'il éprouvait ce furieux désir de meurtre qui est, après tout, l'instinct de la guerre : — Si je pouvais seulement, pensait-il, abattre un de ces chenapans-là!.. Mais il est dit que nous ne les verrons pas après les avoir sentis si près de chez nous!

Il se trompait! — Dès les premiers jours de février, le flot étran-

ger se répandit dans la Grand'-Rue, tranquillement, pacifiquement; l'occupation n'entraînerait aucune violence, s'étaient empressées de dire les autorités municipales, en annonçant aux gens de l'endroit qu'ils auraient à loger, avec un général et certain nombre d'officiers d'état-major, deux compagnies d'infanterie, la moitié d'un escadron de hussards du roi, des soldats du train, plus cent vingt chevaux environ! Une invasion véritable au plus fort des hostilités n'eût pas consterné davantage les habitans du bourg. Si la guerre était terminée pourquoi faire peser sur eux cette lourde charge? si elle ne l'était point, il fallait se défendre! Ce dernier mot ne fut lancé du reste que par deux ou trois cerveaux brûlés, dont Jean faisait partie, et à qui la majorité raisonnable eut vite imposé silence. Chacun s'enferma donc chez soi, tandis que le roulement des fourgons, le hennissement des chevaux, et les sons gutturaux d'une langue inconnue remplissaient la Grand'Rue comme un ouragan. A peine si quelque tête effarée entre-bâillait la lucarne d'un grenier pour voir défiler l'ennemi toujours en bon ordre, astiqué ni plus ni moins qu'à la parade. Les uniformes avaient tant d'éclat, les hommes, les chevaux étaient si reposés qu'on les eût crus tout frais sortis d'une boîte de Nuremberg. Quelle différence avec les haillons de nos pauvres soldats débandés! Jean se mordait les lèvres en songeant au plaisir qu'il aurait à tirer sur ces cavaliers superbes. Les hussards du roi avec leur riche uniforme, d'une élégance sombre et sévère, firent sensation. C'est une troupe d'élite presque uniquement composée de beaux hommes. A l'aspect du premier de ces noirs géans, monté sur un cheval noir sinistre autant que lui-même, une vieille femme qui n'avait pas eu le temps de regagner sa maison tomba sans connaissance sur le pavé, comme si on l'eût tuée. Ses deux fils avaient péri à la guerre; il lui semblait voir leur bourreau, ou, comme elle le dit plus tard, la mort qui passait!

La répartition des logemens se fit avec un ordre imperturbable et le plus profond respect de la discipline. Le général prit possession de l'auberge principale; les officiers, qui, appartenant pour la plupart à la noblesse, se distinguaient par la courtoisie de leurs manières, s'installèrent chez les notables du pays, en hôtes polis qui regrettent de se montrer importuns et de ne pouvoir éviter une corvée pénible à ceux qui les reçoivent.

Les soldats, dispersés dans les chaumières, demandèrent d'abord du vin avec une certaine arrogance, mais se décidèrent ensuite assez docilement à ne boire que du cidre. Ils faisaient gagner les cabarets, adressaient aux enfans un sourire débonnaire, et n'insultaient point les femmes, ce qui étonnait fort les habitans, dans la pensée desquels l'apparition de l'ennemi n'allait pas sans un cortége d'incendies, de viols et de pillage. Combien cependant leur présence

était oppressive, odieuse! Un pareil déplacement de troupes dans une localité si peu importante, la promiscuité inévitable de ces égorgeurs de la France qui peut-être avaient trempé leurs mains dans le sang des fils ou des frères du malheureux condamné à les héberger, tout cela était gêne et torture; chacune des paroles qu'ils échangeaient entre eux, chacun des éclats de leur lourde et fréquente gaîté pouvaient être interprétés comme une offense.

Tout était outrage, quoi qu'ils fissent. — Quand ils baignent seulement leurs chevaux dans la mer, disait Jean, c'est comme s'ils la salissaient à tout jamais, et je sens que leurs grosses bottes, quand ils les traînent à travers nos champs, me foulent le cœur jusqu'à l'écraser. — Flore prenait les événemens avec plus de calme; elle avait dès le premier jour souri aux officiers, qui, malgré leur réserve ordinaire, s'arrêtaient, frappés de sa beauté hardie, comme elle souriait naguère aux messieurs de Paris amenés par la saison des bains. Quatre soldats s'établirent dans leur pauvre maison, où il n'y avait pas assez de pain pour eux trois. On tenait compte le plus possible des ressources de chacun, mais encore fallait-il que tous fussent logés. — Bah! dit Flore à son mari, je leur ferai la cuisine, je leur rendrai toute sorte de petits services, et ce sera plutôt un profit qu'une charge.

— Je ne te verrai pas les servir, dit Jean avec dégoût.

Et, en effet, à peine les Prussiens eurent-ils mis le pied dans sa demeure qu'il en sortit, aimant mieux errer comme un vagabond à travers la campagne et coucher sous les hangars par ces froides nuits que rester sous son toit, passif spectateur de ce qu'il ne pouvait empêcher. Il revenait de temps en temps pour s'assurer que sa femme n'avait à se plaindre d'aucun empiétement. S'il en avait été ainsi, tant mieux, car alors il eût pu laisser éclater la rage croissante qu'il cuvait sourdement; mais chaque fois Flore lui disait d'un air réjoui : — Tu n'as pas besoin de te tourmenter! des moutons, de vrais moutons que ces gens-là! Du reste, retourne-t'en, cela vaut mieux. Si tu étais toujours ici, tu ferais quelque sottise, monté comme tu l'es, je ne sais pas pourquoi, par exemple! — Il n'essayait de lui rien expliquer et s'en allait rôder autour du Corps-de-Garde, veillant de loin sur Désirée, qui, elle, eût compris ses pensées!

Une fois, Jean regagna sa maison assez tard dans la nuit. Depuis quelque temps déjà les Prussiens étaient au bourg. Méfians d'abord et lents à s'habituer, ils avaient fini par prendre leurs aises, et on disait même que certaines filles des Quatre-Rues, montrées au doigt pour cela, n'étaient pas trop cruelles à leur égard. Jean put s'assurer de la vérité de ces propos. Le faubourg en question retentissait de rires, de chansons, et dans les maisons closes des voix de femmes se mêlaient à la voix bruyante des soldats.

Jean s'approcha de sa propre demeure et regarda par un volet mal joint, qui permettait d'entrevoir l'intérieur où flambait un grand feu. Là aucun tapage ne se laissait surprendre, mais la scène muette qu'éclairaient les lueurs intermittentes du foyer fit monter à ses tempes un flot de sang qui l'aveugla. Il se frotta les yeux et regarda encore! Au coin de l'âtre était assis un homme, un Allemand, non pas l'un des fantassins flegmatiques à grosses joues de fifres et à crins jaunes qu'il avait dû loger, mais un hussard de bonne mine, tout jeune, presque imberbe, le teint rose comme un teint de femme, les cheveux blond d'argent. Du reste, Jean distinguait à peine ses traits, ne voyant de lui qu'un profil perdu, car il tournait le dos à la fenêtre, un bras autour de la taille de Flore qui, assise sur son genou, se mirait complaisamment dans une vieille glace accrochée à la cheminée. Des boucles d'oreilles toutes neuves se balançaient à ses oreilles et leur éclat la fascinait apparemment, tandis que le hussard lui effleurait le cou de sa moustache naissante en lui disant de ces choses qu'une femme ne peut manquer de comprendre, en quelque langue qu'on les chuchote à son oreille. Ce doux entretien devait être violemment interrompu. La porte céda au plus frénétique des coups de poing, et Jean, s'élançant dans la chambre avec un bond de chat sauvage, fondit sur le Prussien à l'improviste. Un grand couteau traînait sur la table où Flore venait de servir le souper. Avant que le Prussien eût trouvé le temps de dégaîner il était frappé deux fois en pleine poitrine et tombait à la renverse, baigné dans son sang. Mais presqu'à la même seconde Jean roula, de son côté, sur le sol. Aux cris de Flore, l'un des soldats qui logeaient dans la maison était accouru et, arrivé trop tard pour secourir son camarade, l'avait vengé d'un seul coup porté dans le dos de l'agresseur. Tout ce drame n'eut que la durée d'un éclair. Que se passa-t-il dans l'esprit de Flore immobile devant ces deux blessés, ces deux cadavres peut-être?.. — En voyant entrer Jean, sa première impression avait été la terreur sans doute, puis une sorte de joie vague, de brutal triomphe. Il se souciait donc d'elle pour ressentir aussi violemment sa trahison, elle qui avait cru que de sa part tout lui était indifférent? La tigresse qui regarde les deux tigres acharnés à sa conquête s'entre-déchirer doit éprouver quelque chose de semblable à cette sensation, que domina aussitôt chez Flore l'épouvante indicible du mal qu'elle avait fait. C'était son cri : — Au secours! — qui avait tué son mari sans sauver son amant! — Tandis que ses hôtes prussiens allaient chercher le chirurgien et avertir leurs chefs, elle se courba sur Jean, craintive comme si elle se fût attendue à ce que, se redressant soudain, il la frappât à son tour.

Le cœur battait encore! Puis elle jeta un regard sur l'autre... et détourna la tête. Ce beau cavalier qui avait survécu aux périls d'une longue campagne, qui avait maintes fois traversé sans blessure la fusillade en faisant son devoir, était venu, au lendemain de la victoire des siens, après avoir écrit peut-être : — Prompt revoir! — à sa mère, à sa fiancée, à sa patrie, chercher la mort dans une passagère amourette! Il était étendu là tout de son long; ces yeux qui venaient de se fixer sur elle, pétillans de passion et de jeunesse, se retournaient fixes et vitreux; ces lèvres, dont le baiser brûlait encore sa joue comme la marque d'un fer rouge, étaient tirées par un rictus effrayant sur les dents blanches, que souillait une écume sanglante. Flore fit instinctivement un rapide signe de croix, puis, voyant entrer un groupe d'officiers allemands, auxquels la foule des paysans allait bientôt se joindre, elle se retira tremblante dans un coin, le visage caché entre ses deux mains. On eût pu croire que c'était elle qui avait tué les deux hommes gisans à ses pieds. Et elle les avait tués en effet, bien que son bras n'eût point porté le coup. Le sang de la victime, celui du meurtrier, retombaient sur cette femme, plus belle que jamais dans sa terreur profonde.

Le petit Jeannot cependant criait, éveillé par le bruit.

Jean revint à lui dans son propre lit. Il lui sembla secouer un cauchemar, mais une douleur horrible qui le cloua sur son oreiller aussitôt qu'il essaya de se mouvoir l'avertit que ce prétendu cauchemar était une réalité. Ses yeux voilés d'ombre se portèrent lentement vers la fenêtre en face de lui et il entrevit, dans les vagues lueurs de l'aube, un soldat qui se promenait dehors en faction, l'arme au bras. Sa maison était gardée; à la prière de M. le doyen, qui répondait de sa personne, les autorités allemandes la lui avaient assignée pour prison jusqu'au moment où il serait en mesure de répondre à la justice.

Cette affaire avait fait grand bruit; le bourg tout entier craignit un instant d'être puni. Le général prussien s'était montré moins touché du meurtre d'un de ses soldats qu'indigné du scandale qui en avait été la cause première, et il semblait certain que Jean aurait à payer cher l'un et l'autre méfait, à moins qu'un maître plus puissant que tous les vainqueurs et tous les conquérans du monde ne le délivrât auparavant, ce qui d'ailleurs était probable. Le chirurgien n'avait laissé que peu d'espoir.

La première parole de Jean lorsqu'il reprit connaissance fut : — Désirée! — D'un signe il appela le père Hannequin, assis à l'écart, sa tête grise affaissée sur sa poitrine : — Allez,... murmura-t-il, allez la chercher.

Il ne manquait pas là de gens pour le veiller. La chambre était

encombrée de monde, malgré les recommandations du médecin. Hannequin obéit donc sans répondre. En son absence, M. le doyen se présenta; il vint apporter à celui qu'il avait reçu au baptême dès le premier jour de sa vie les consolations de la dernière heure : — C'est donc fini? dit Jean d'une voix faible.

— Désires-tu vivre? répliqua le doyen avec un accent qui voulait dire : — Personne ici ne souhaite que tu te relèves de ce lit, car ce serait pour marcher à l'expiation. — Et Jean parut comprendre.

— Je ne veux pas mourir avant de l'avoir revue, répliqua-t-il pourtant. Qu'elle se dépêche...

— Parles-tu de ta femme? Elle a disparu; on ne sait où elle est.

Il secoua la tête comme pour dire : — Non! — et, — peu m'importe!— Puis tout à coup son regard éteint se ranima, une sorte de fard sinistre empourpra ses pommettes, jusque-là d'une teinte cadavéreuse, — quelque chose qui ressemblait à de la joie, — oui, c'était une joie profonde, ineffable, rayonna sur ses traits défigurés. Désirée venait d'apparaître : — Tu es venue! balbutia-t-il.

Déjà elle était à genoux auprès du lit, elle l'entourait de ses bras, elle appuyait ses lèvres à son front glacé : — Nous retrouver ainsi! sanglotait-elle. — Et le regard de Jean semblait lui répondre : — Nous nous retrouvons... c'est tout ce qu'il faut!...

En ce moment des rumeurs prolongées se firent entendre. Une femme en larmes, échevelée, l'image même du désordre, du désespoir, de l'égarement s'était précipitée dans la chambre : — Laissez-moi, disait-elle à ceux qui voulaient l'arrêter... laissez-moi, qu'il me tue s'il lui plaît... Je veux le voir... je veux...

Hélas! il n'était plus en état de tuer personne! Elle s'arrêta devant ce visage marqué du sceau de l'agonie prochaine et auquel la colère, l'horreur, plus forte qu'une intolérable souffrance prêtait une expression surhumaine. Il s'était soulevé, le bras étendu : — Va-t'en! dit-il d'une voix rauque, qui déjà semblait sortir du sépulcre, va-t'en, maudite!

— Non! s'écria Flore tombant à genoux, non, ne me maudis pas! tu me fais peur, tu me rends folle! J'ai été ta femme, Jean, je suis la mère de ton enfant... ne me maudis pas... j'aimerais mieux être morte... Pardonne-moi, dis que tu me pardonnes. Mademoiselle Turpin, Désirée, suppliez-le pour moi... demandez-lui... il vous écoutera, vous, il ne vous refusera rien, il vous aime tant!..

Elle se traînait dans la poussière, déchirant ses vêtemens; Désirée, frémissante de dégoût et de pitié, se détournait du côté du mur, Jean l'accablait d'un mépris silencieux.

— Ne me maudis pas seulement, répéta la misérable.

— Soit! dit-il, pourquoi te maudire? Tu ne m'es rien! Mais tu m'obéiras, entends-tu? Écoutez! ajouta-t-il en rassemblant toutes

ses forces pour appeler d'un geste impératif les assistans autour de son lit. Cette femme, vous la connaissez, vous savez ce qu'elle a fait,... vous la jugez tous...

— Oui, oui, dirent des voix haletantes que dominait la basse formidable du père Hannequin.

— Eh bien! elle a osé parler de mon enfant... elle n'est pas digne d'être mère;... mon enfant, je le lui retire. Je le donne... je le donne en mourant à Désirée Turpin! — Et si jamais tu le réclames, ajouta-t-il, s'adressant à Flore toujours abîmée dans son angoisse et dans son infamie, que la malédiction qui reste aujourd'hui en suspens sur ta tête t'écrase, malheureuse que tu es!

— Tout ce que tu voudras, Jean, tout ce que tu voudras, je le ferai, bégayait Flore la face contre terre.

— Que Dieu ait donc pitié de toi, prononça le mourant, qui était retombé dans les bras de Désirée.

Celle-ci dit à la foule : — Laissez-nous... laissez-nous seuls. — Et jusqu'au soir de ce jour-là, puis jusqu'à l'aurore du jour suivant elle resta assise auprès de lui, la main dans la sienne, le visage tourné vers la lumière pour qu'il pût la mieux voir. Ils ne se disaient rien. Jean semblait oublier la souffrance et la mort sous ce regard éloquent qui lui répétait la promesse d'un amour indestructible, d'un amour qui survivait au crime comme il avait survécu à l'abandon, et que Jean était sûr de retrouver là-haut de même qu'il était sûr de la miséricorde de Dieu. Une seule fois il articula avec effort : — L'enfant... — Et elle répondit sans le laisser achever : — Sois en paix... Je te le jure. — Après quoi elle alla prendre le petit Jean sur sa couchette et, le berçant d'un bras, continua sa veillée douloureuse. Désirée fut investie ainsi de cette maternité dont elle devait si bien comprendre et remplir tous les devoirs. Le lourd sommeil de Jean, d'abord entrecoupé de gémissemens, devint de plus en plus profond jusqu'à ce que cette stupeur croissante eût fait place à l'éternel repos. Désirée alors baisa ses froides paupières en remerciant Dieu. Elle avait demandé au ciel la liberté du prisonnier, et libre il était en effet.

On ne revit Flore ni dans la maison ni dans le bourg. Ceux qu'avait effrayés son délire crurent qu'elle s'était fait justice en se jetant dans la mer; d'autres, plus perspicaces, pensèrent qu'elle avait fui du côté de Paris avec un bagage mêlé de remords, d'espérances et d'ambitions inavouables. Quoi qu'il en fût, morte ou vivante elle tint parole, elle laissa son fils à Désirée.

Celle-ci avait emporté le petit Jean au Corps-de-Garde. Quand elle le posa sur les genoux de Pierre Turpin : — Père, dit-elle, vous désiriez un petit-fils. Je vous en ai amené un. Le voici.

Th. Bentzon.

LE

SALON DE 1877

I.

LA GRANDE PEINTURE.

Sganarelle disait qu'il y a fagot et fagot; on ne doit pas en conclure qu'il y ait Salon et Salon. Les Salons se suivent et se ressemblent avec une affligeante monotonie : qui en a vu un en a vu dix. Sans s'embarrasser de chercher une voie nouvelle ou d'accuser leur manière avec un plus haut style ou une énergie plus grande, les peintres se traînent à la remorque des autres ou d'eux-mêmes, se laissent aller aux redites banales et aux poncifs surannés, et se contentent d'exposer toujours le même tableau sous un titre différent. Une Pandore dans une grotte succède à une Vérité dans un puits, une Vénus couchée à une Vénus debout, un portrait en robe bleue à un portrait en robe verte, une aurore rose à un crépuscule empourpré, une plaine de neige à un bois couvert de givre, un baptême de hameau à une noce de village, un Christ à la colonne à un Christ au tombeau. Le Salon de 1877 ne fait point exception. Il ressemble au Salon de 1876, de même que le Salon de 1878 ressemblera à celui de 1877. Comme chaque année, on dit, après une visite rapide : Il n'y a rien; comme chaque année, on dit, après une sérieuse étude : Il y a pourtant quelque chose. C'est la même profusion annuelle de tableaux de genre, de paysages, de portraits; c'est le même cortége, pauvre et maigre, de déesses nues et de femmes déshabillées, la même théorie de types bibliques et évan-

géliques qui révèlent moins la recherche du style que celle du prix du Salon ou de la première médaille, les mêmes grandes scènes de l'histoire vues du petit côté de la lorgnette, conçues et traitées d'une façon anecdotique. Ainsi qu'à l'ordinaire, on s'étonne de cette habileté de main, de cette puissance d'exécution, de cet esprit ingénieux, mais on déplore l'absence du style, la pauvreté des conceptions, l'insouci du grand et du beau. Comme toujours aussi, on salue de vaillans débuts, de superbes promesses, — débuts qui sont, hélas! des représentations de retraite, promesses qui ne préparent que des déceptions, car une des caractéristiques des peintres de notre jeune école est l'éclat du début et l'obscurité de la carrière. Il semble qu'ils mettent toute leur force, toute leur âme, toute leur jeunesse dans leur premier tableau, puis, qu'épuisés par un si grand effort ils soient désormais frappés de stérilité. Combien de jeunes peintres depuis dix ans qui par leurs débuts brillans, vigoureux, étranges, fort remarquables et fort remarqués, faisaient espérer des artistes originaux, sincères, maîtres du style ou puissans créateurs, et dont on n'a pu à chaque Salon que constater les défaillances successives! Paresse d'esprit, sinon paresse de main, ils n'ont pour toute ambition que de rester égaux à eux-mêmes, quand ils devraient avoir celle de se surpasser sans cesse. Le génie humain ne saurait rester stationnaire; s'il ne s'élève pas, il décroît. La volonté s'émousse dans les travaux faciles, la pensée s'engourdit dans les conceptions toutes faites, et, si l'habile ouvrier en peinture se retrouve toujours, le grand artiste est à jamais disparu.

Est-ce à dire pour cela, comme on le répète souvent, que l'art français, qui en tout cas tient la première place en Europe, soit en décadence? Oui et non. On prétend que l'esprit court les rues; il serait moins paradoxal, par ce temps de suffrage universel, d'affirmer que le talent court les ateliers. Aujourd'hui tout le monde a du talent. Après trois ans d'école, les élèves en remontreraient à leurs maîtres. La moitié peut-être des artistes vivans n'a point exposé, et on compte au Salon plus de trois mille cinq cents peintures, pastels, dessins et aquarelles. Or dans ces trois mille cinq cents œuvres d'art, deux mille au moins témoignent de vraies qualités. On ne saurait dire ce qu'il y a de science, d'habileté, d'expérience, d'esprit, d'invention, de perfection de dessin, d'éclat de couleur, de magie de clair-obscur, de puissance de modelé et de solidité de touche dans ces petits tableaux, dans ces paysages, dans ces compositions académiques, dans ces portraits même les moins réussis, sur lesquels l'œil, brisé par tant de mètres carrés de toile peinte et par tant de bordures dorées, ne daigne pas s'arrêter. Et croit-on le jury impeccable? S'il a reçu quantité d'œuvres médiocres

ou mauvaises, n'en a-t-il pas refusé beaucoup de bonnes? car, il faut bien l'avouer, quoiqu'il nous en coûte, jusque chez les impressionnistes de l'exposition de la rue Le Peletier, il y a du talent. Peut-être l'art français n'est-il donc pas en décadence; mais il a perdu en élévation ce qu'il a gagné en étendue. Nous n'avons plus que la menue monnaie des louis d'or.

Étourdi par une telle multitude d'œuvres où le talent est manifeste, le public ne sait que penser. Il admire tout indistinctement, ce qui équivaut à ne plus rien admirer du tout. Au Salon, la foule se presse devant le *Marceau* de M. Jean-Paul Laurens, mais elle n'est pas moins compacte devant la *Sortie de Saint-Philippe-du-Roule*, un méchant tableautin de M. Béraud. Et si le *Marceau* n'est pas acheté par l'état, il court grand risque de retourner avec la médaille d'honneur dans l'atelier du peintre, comme ces poètes que Platon chassait de sa république idéale en les couronnant de fleurs, tandis que la *Sortie de Saint-Philippe* trouvera vingt acquéreurs pour un. Certes il faut qu'un peintre ait « l'âme au triple airain, » la volonté acharnée, l'abnégation héroïque pour se contraindre à travailler deux ou trois années à un grand tableau d'histoire qui, même médaillé par le jury et acheté par l'état, lui rapportera trois fois moins d'argent qu'un petit tableau à la mode, auquel il aura passé quelques semaines, ou qu'un portrait à 20,000 francs brossé en dix séances. Aussi voyons-nous la plupart des peintres abandonner la grande peinture pour le portrait ou la peinture de genre. Il ne faut point d'ailleurs condamner les peintres parce qu'ils sont de leur temps. On ne vit de gloire que si la gloire est quelque peu dorée. Pour le public, il n'est point non plus coupable des conditions de la vie présente. Les patriciens de Venise et les riches bourgeois d'Amsterdam, qui avaient des palais, pouvaient y placer sans peine les immenses compositions de Véronèse et les grandes toiles de Rembrandt. Avec leurs petits appartemens, nos contemporains ne sauraient être hospitaliers à ces œuvres de la grande peinture qu'ils ne pourraient faire entrer chez eux qu'en pratiquant une brèche à la muraille. Le public ne peut rien pour la grande peinture. C'est à l'état qu'il appartient de la sauver tandis que de vaillans artistes lui ont encore conservé un reste de vie. Pour cela, que l'état prodigue les commandes dans les monumens publics, et qu'il réserve ses récompenses à ceux qui estiment que l'art n'a pas la mission de représenter un *Montreur d'ours à Aurillac* ou de peindre, sous prétexte de portrait, la robe d'un faiseur à la mode. La peinture de genre, qui vit de la curiosité, et la peinture de portrait, qui spécule sur la vanité humaine, se suffiront toujours à elles-mêmes; il n'est pas besoin qu'on les encourage. Mais il ne convient pas que parmi les peintres les uns aient réputation, argent, honneurs, et que les

autres n'aient que la conscience de leur talent. Encourager la grande peinture et décourager la petite, là est le devoir de l'état. C'est parfois l'injustice qui est la justice.

I.

Par le style, par la grandeur austère de l'impression, par la magistrale simplicité de l'exécution, *la Glaneuse*, de M. Jules Breton, mérite peut-être la place d'honneur entre toutes les œuvres de grande peinture exposées au Salon de 1877. C'est la fin d'une journée de travail. Le soleil disparaît à l'horizon, éclairant de reflets d'une pourpre dorée les contours vaporeux des nuages qui s'amoncellent dans le ciel. Au loin, perdus dans la pénombre crépusculaire, deux femmes se courbent sur les sillons pour ramasser quelques épis tombés des gerbes de blé qui sont dressées d'espace en espace. Dans ce paysage sévère, empreint d'un calme souverain et d'un caractère poussinesque, s'encadre la figure principale. Vêtue d'une chemise de toile bise, qui découvre l'attache puissante du col et laisse à nu les bras à partir du deltoïde, d'une courte jupe d'un noir verdâtre, lustrée par le temps, et d'un tablier bleu relevé à la ceinture, la glaneuse marche vers le spectateur, le corps de face, la tête légèrement tournée à droite. Elle porte avec aisance sur son épaule, accoutumée aux lourds fardeaux, une épaisse gerbe de blé. Sa main gauche s'appuie à la hanche. Le bras droit se détache du corps, s'avance et se replie de l'avant-bras, dans un merveilleux raccourci, afin que la main vienne soutenir l'extrémité de la gerbe. Les pieds nus posent fermement à terre sans souci des aspérités du sol et des rudes tiges des épis fauchés. La tête de la glaneuse, admirablement proportionnée, est petite. Des mèches rebelles de cheveux noirs et drus courent sur son front bas. Les maxillaires s'accusent sous la peau, le nez se modèle par de larges méplats, le menton est accentué avec fermeté. Tout trahit la force et l'énergie. Des yeux noirs et brillans, qui respirent la franchise, éclairent ce visage bruni par le soleil et hâlé par le grand air.

Cette œuvre capitale prouve jusqu'où les vrais artistes poussent la puissance subjective. M. Jules Breton n'a ni copié, ni cherché la beauté plastique en peignant cette paysanne. Et pourtant il a trouvé cette beauté parce qu'il l'avait en lui et qu'il l'a imprimée inconsciemment sur ce corps et sur ce visage. Où un peintre qui n'a que le don d'objectivité nous aurait montré une vulgaire paysanne, tout aussi conventionnelle au point de vue absolu que *la Glaneuse*, M. Breton nous a montré la paysanne dans son caractère général. Il a vu le prototype de l'espèce à travers l'individu. Certes nous n'avons jamais rencontré de paysanne semblable à *la Glaneuse*,

et cependant jamais paysanne ne nous a donné une impression si vive et si pénétrante de la paysanne. Par une admirable alliance du réel et de l'idéal, cette fille des champs est bien une glaneuse, mais elle pourrait être aussi la personnification de la moisson. C'est une Cérès moderne. Un Grec de la grande époque, ressuscité par miracle, qui aurait à peindre aujourd'hui la Démèter χθόνια, — déesse du sol, — la concevrait ainsi. Il ne s'aviserait pas de faire une froide allégorie à péplos rouge et à couronne d'épis. Aussi *la Glaneuse* de M. Jules Breton est-elle une œuvre plus classique dans le sens sérieux du mot que la plupart des vierges en porcelaine et des Vénus en baudruche du Salon de cette année. « Le classique, disait Goethe, c'est le sain. »

Dans une grande figure de femme, qui est moins un portrait qu'une étude, M. George Becker, l'auteur de la *Respha*, montre aussi un don de subjectivité des plus rares. Il a peint, non point une femme dans son individualité particulière, mais la femme dans un de ses types généraux. Elle est debout, de face, vêtue d'une robe blanche largement décolletée des bras et de la poitrine, et elle tient dans ses mains, qui s'entre-croisent au-dessous de la ceinture, une écharpe de soie jaune pâle. A ses pieds s'étend un tapis rose, et derrière elle tombent les plis d'un grand rideau vert d'eau glacé de bleu. Le costume ni le décor n'appartiennent à aucune époque, et le ton mat et un peu éteint du visage ne trahit aucune nationalité; mais cette femme ne serait un anachronisme en aucun temps, dans aucune contrée elle ne serait dépaysée. Ictinus l'eût remarquée dans la théorie des Panathénées et lui eût demandé de poser pour une des canéphores de l'Erechtheïon. César, qui était, comme on sait, « le mari de toutes les femmes, » eût mis à ses pieds une de ces centaines de mille sesterces que lui avaient rapportées ses pillages dans les Gaules. Un pacha contemporain ferait d'elle sa sultane favorite, et à Paris, à une première représentation, à un retour de course, à un bal officiel, on ne pourrait qu'admirer sa beauté majestueuse et sereine, son allure lourde de statue et l'impassibilité marmoréenne de son visage. Après avoir vanté l'effet très grand de la figure de M. Becker, qu'on a d'ailleurs fort mal placée au Salon, il faut louer la belle et originale coloration, le puissant relief de la poitrine, qui palpite au bord du corsage, le ferme modelé et le jeu souple des bras, et l'élégance des mains, encore que ces mains ne soient pas celles d'une petite maîtresse.

Bien qu'ils diffèrent par la manière et par les procédés, il y a une certaine analogie entre M. Jules Breton, M. Becker et M. Feyen-Perrin. Celui-ci est encore un artiste doué de la subjectivité, c'est-à-dire, en meilleur français, un créateur. Il a une perception très personnelle et très poétique de la nature. *La Parisienne à Cancale*,

qu'il expose cette année, est une jeune femm brune, ni jolie ni la ide, mais d'une suprême élégance de tournure. Elle regarde de la plage l'horizon infini de la mer. Une lo gue robe de drap noir moule les formes de son corps comme le ferait un vêtement d'amazone, et sa fière et svelte silhouette se découpe sur le ciel nuageux. A ses pieds, la Manche roule ses vagues verdâtres que ne bleuit pas le soleil absent. Quelle est la plus « ondoyante et diverse, » comme dirait Montaigne, de cette femme ou de cette mer, quelle est celle des deux qui couve le plus de tempêtes? c'est la première idée que ce tableau fasse tout d'abord venir à l'esprit. La touche est large, le dessin précis, la couleur vigoureuse. L'impression très vive se grave dans la pensée. On objectera qu'avec une silhouette de femme se détachant en vigueur sur l'horizon marin, un peintre est toujours certain de trouver l'effet. Qu'on regarde donc deux figures de femmes de grandeur naturelle, debout au bord de la mer, exposées cette année, le *Portrait* de *Madame D...*, par M. Duez, et la paysanne suédoise de *l'Attente*, de M. Hagborg, et on se convaincra que cet effet simple et grand n'est pas à la portée de chacun. Le seul reproche qu'on puisse faire au tableau de M. Feyen-Perrin est de rappeler un peu le beau dessin de Puvis de Chavannes, popularisé par la gravure : *la Ville de Paris investie. La Parisienne à Cancale* est encore une œuvre de style, si on veut bien admettre que le style ne se trouve pas exclusivement dans les saint Sébastien percés de flèches et dans les saint Étienne lapidés.

Voilà tout justement ce qui abuse le jury, ce qui trompe les artistes, ce qui égare le public. Il ne suffit pas, pour faire de la grande peinture, de peindre sur une grande toile. Parce qu'on copie un modèle d'homme ou de femme, qu'on lui ceint la tête d'un nimbe d'or ou qu'on lui met à la main un arc d'ivoire, et qu'on intitule cette composition *Saint Paul* ou *Diane chasseresse*, il ne faut pas s'imaginer qu'on ait fait une œuvre de style. Nous avons l'admiration passionnée de l'art antique et un respect profond pour ses traditions; et nous avons cependant commencé notre revue du Salon par trois tableaux dont les figures sont empruntées à la vie moderne. C'est que nous cherchons avant tout les œuvres de style et que nous les prenons sans parti-pris où elles se trouvent. Quand nous demandons que l'état encourage la grande peinture, nous n'entendons pas que seuls les héros de la fable et les figures de l'Évangile appartiennent au grand art. Le style, qu'on s'obstine à voir un, est multiple. La Vénus de Milo a le style, le *David* de Donatello a le style, *la Pieta* de Michel-Ange a le style, *la Source* de Jean Goujon a le style. Chacun peut avoir ses préférences pour les apôtres de Masaccio ou pour les vierges de Raphaël, mais qui oserait dire que les infantes de Velasquez et les bourgeois de Rem-

brandt manquent de style? On a donné beaucoup de définitions du style. Pour nous, le style est le caractère exprimé dans sa grandeur d'une scène ou d'un type. L'*Homère* d'Ingres, *les Croisés à Constantinople* de Delacroix, les peintures murales à Saint-Germain-des-Prés de Flandrin, sont des œuvres de style; la *Pêcheuse* de M. Vollon, exposée à l'un des derniers Salons, et la *Glaneuse* de M. Breton, en sont aussi; mais il n'y a aucun style dans le *Martyre de saint Étienne* de M. Lehoux, ni dans *la Femme de Loth* de M. Toudouze. Ce sont pourtant de grands sujets traités le premier par un prix de Rome, le second par un prix du Salon, c'est-à-dire par deux artistes nourris dans les traditions de l'art classique.

Les Juifs, comme tous les peuples anciens, suppliciaient les criminels hors de la ville, afin que les corps morts ne souillassent pas l'enceinte de la cité. Pour saint Étienne, le fait n'est pas douteux; il subit le martyre hors de Jérusalem. C'est pourquoi sans doute M. Lehoux le fait lapider dans une rue. Au premier plan, à droite, le saint, terrassé, déjà à demi mort, lève les yeux au ciel et tient les mains croisées dans l'attitude de la résignation. A gauche, un groupe de Juifs achèvent leur œuvre de bourreaux en lançant des pierres contre le martyr. Un ange, couvert d'une draperie d'un bleu cru et ayant au dos une paire d'ailes d'un bleu violâtre plus cru encore, tente de planer au-dessus de cette scène. Il n'y réussit pas, car il est infiniment trop lourd pour cela. Avec ses deux bras étendus presqu'en croix, il semble qu'il se soutienne aux saillies et aux fenêtres grillées des maisons qui bordent les deux côtés de la rue. Le tout est peint dans cette gamme de tons conventionnels et sales, variant pour les chairs entre la brique et le cuir de Russie passé, qu'emploient uniformément tous les élèves à leur première année d'École des Beaux-Arts. Le saint Étienne est d'un galbe si vulgaire et d'une physionomie si repoussante qu'on peut croire qu'il a été lapidé à cause de sa laideur. *La Femme de Loth* de M. Toudouze, d'une couleur moins terreuse que le *Saint Étienne martyr*, est d'une composition plus banale encore et d'un dessin rond et mou. Au milieu de cadavres et de ruines, la femme de Loth, qui vient de se retourner, est frappée par le glaive de l'ange exterminateur. La métamorphose s'accomplit. Immobilisée dans son mouvement, l'imprudente est changée en statue de sel. D'ailleurs M. Toudouze n'a pas cherché à rendre le ton glauque du sel. Ce n'est point une statue de sel, c'est une statue de marbre ou une statue de neige, à moins que, comme adoucissement au châtiment, l'ange n'ait changé la femme de Loth en statue de sel blanc. On s'étonne aussi que cette femme ait besoin de regarder derrière elle pour voir les ruines de Sodome, puisque M. Toudouze l'a placée au centre même de la ville maudite.

Le *Saint Sébastien* témoigne d'un effort généreux dont il faut savoir tenir compte à M. G. Boulanger. Debout au haut d'un escalier de marbre blanc, saint Sébastien, ouvrant son suaire pour montrer son torse couvert des stigmates du martyre, apparaît à Maximien Hercule. « Maximien! crie-t-il à l'empereur, qui à sa vue s'arrête effrayé au bas de l'escalier, Maximien! je suis sorti de la tombe pour t'annoncer que le jour de la vengeance divine est proche. » La figure du saint est d'un beau dessin et d'un modelé savant, bien que d'une anatomie trop accentuée. Les muscles des bras sont tendus comme des câbles, et l'armature de la poitrine menace de percer la peau. La pose du martyr, élevant son suaire au-dessus de sa tête, les deux bras écartés, est trop théâtrale. On dirait qu'il veut faire peur à des petits enfans. Il semble cependant qu'il n'est pas besoin à un spectre de rouler de gros yeux et de prendre des poses; il n'a qu'à se montrer, et cela suffit. La terreur de l'empereur et de ses licteurs est aussi exagérée; ce n'est plus de l'effroi, c'est de l'effarement.

Une scène analogue a été conçue avec plus de sentiment et exprimée avec plus de simplicité par M. Wœrtz. Il s'agit d'une des légendes de la vie de saint François d'Assise. Le pape Nicolas IV, désirant voir le corps du saint, mort depuis soixante ans, descendit dans le caveau où était le tombeau, et y trouva le béatifié « droit sur ses pieds, les yeux ouverts comme un vivant et levés vers le ciel. » M. Wœrtz a traduit fidèlement sur la toile le texte de la *Vie des saints*. Au fond d'une crypte obscure, aux arceaux surbaissés, le saint se tient raide sur ses pieds, tout en n'ayant pas l'air de toucher à la terre. Ses mains, couvertes des longues manches du froc, s'entre-croisent sur l'estomac, suivant la règle des frères mineurs. A droite, un jeune moine, qui porte une torche à la main, tremble de peur, tandis qu'au premier plan le vieux pape est tombé à genoux et se prosterne dans une attitude à la fois pleine de grandeur et d'humilité. A gauche, au pied d'un escalier qu'ils viennent de descendre, un cardinal, un évêque et un diacre regardent cette apparition avec un étonnement religieux. Ce groupe, qui n'est pas bien lié aux autres figures, est le point faible de cette œuvre. La robe rouge du cardinal, d'un éclat trop vif, détonne dans la gamme vigoureuse, mais très sobre, de l'autre partie du tableau, où tout est peint pour ainsi dire sans couleurs, dans un parti-pris de camaïeu brun et fauve. On ne saurait trop louer la figure du pape qui, jusque dans sa pose humiliée, garde la majesté pontificale. La silhouette miraculeuse du saint est aussi d'un très grand effet, qu'augmente encore la vigoureuse ombre portée du corps qui se profile en noir sur la muraille. A la vérité, une apparition qui est elle-même une ombre peut-elle produire une ombre? C'est une

question qu'il appartient aux théologiens de résoudre. Par quel miracle aussi le premier mouvement du jeune moine, qui d'effroi tombe presqu'à la renverse, s'appuyant contre un pilier et levant les bras en l'air, n'a-t-il pas été de lâcher la torche qu'il tient à la main?

Puisque nous sommes dans la légende dorée, signalons le *Saint Jacques le Majeur*, de M. Matout. « En allant au supplice, raconte Jacques de Voragine, saint Jacques le Majeur était si noble et si patient contre les coups et les injures de la multitude, qu'un jeune scribe saisi d'admiration se jeta à ses pieds, le priant de le faire chrétien. » C'est cette scène que M. Matout a peinte dans une toile immense, avec des tons si pâles, si éteints, si atones, qu'ils semblent près de défaillir et de s'effacer tout à fait. Le saint n'a ni dans les gestes, ni dans la physionomie cette noblesse presque divine qui, selon la légende, inspira la conversion du jeune scribe. Il faut croire que ce néophyte était converti d'avance.

« Mascarade à la bédouine, » aurait dit Théophile Gautier devant *le Bon Samaritain* de M. Dupain. Le jeune peintre, à l'exemple d'Horace Vernet, habille en Arabes et en Turcs les personnages de l'Évangile. Voilà pourquoi son tableau manque de caractère et n'a aucun aspect de vérité locale. Est-ce à Bagdad, à Stamboul ou au Caire que se passe cette scène? sous le khalifat de Haroun-al-Raschid, sous le règne de Mahomet II ou sous le gouvernement de Mehemet-Ali? C'est dans le lieu et à l'époque qu'on voudra, sauf à Jérusalem, sous la préture de Ponce-Pilate. On cherche aussi à comprendre pourquoi, dans cette chaude atmosphère et au milieu de ce groupe d'hommes enfouis sous les cafetans et les burnous, le malade qui grelotte la fièvre est le seul qui soit nu. Le bon Samaritain aurait dû songer à faire couvrir le moribond avant de lui chercher un gîte. Les costumes sont d'une couleur riche et hardie, et les parties nues sont magistralement traitées. Le jeu des muscles, l'action des nerfs, les sillons des veines s'y accusent vivement et sans exagération. On voit que M. Dupain sait, mais qu'il ne s'efforce pas de prouver sa science. La figure de l'hôtelier, debout sur le seuil de sa porte, est trop courte; c'est tout au plus si on lui trouverait cinq têtes et demie. Cet hôtelier nain porte d'ailleurs une robe jaune d'un ton superbe. Les étoffes brillantes des Orientaux contraindraient-elles les peintres qui les copient à faire de la couleur malgré qu'ils en aient? Ce qui est certain, c'est que dans le *Saint Gervais et saint Protais*, cette toile théâtrale où il a rendu aux figures leur ajustement classique, M. Dupain a un coloris gris et froid.

La Décollation de saint Jean-Baptiste n'ajoutera rien à la réputation de M. Falguière. Il a conquis, il y a deux ans, ses éperons d'or de peintre; qu'il revienne à la sculpture. C'est dans une grotte

que le précurseur vient d'être exécuté. Les parois ne se tiennent pas. Si elles ne paraissaient cotonneuses, on craindrait de les voir tomber et écraser bourreau et supplicié. L'Hérodiade qui porte dans un plat le chef du saint a l'air d'une fille d'auberge. Le cadavre étendu à ses pieds est d'un ton sale, et le sang coule de ce tronc mutilé comme un flot de bitume. Le bourreau, tourné vers Hérodiade, montre son dos nu et musclé. Nous avons vu si souvent ces figures de dos, cambrées sur les reins, avec le torse nu, que nous ne nous arrêtons plus à les regarder. Pourquoi d'ailleurs prendre un sujet aussi usé que le *Saint Jean-Baptiste*, si on ne sait pas le rajeunir par la majesté du style ou par la puissance de l'exécution? C'est ce qu'a fait M. Henner dans sa *Tête de saint Jean-Baptiste* posée sur le plat classique. Voilà un admirable modelé. Comme on sent la structure du crâne et de la face sous cette peau d'ivoire. Cette petite toile serait un chef d'œuvre si le sentiment égalait l'exécution. On devrait sentir la pensée religieuse du saint emplir encore ce front décoloré, et le dernier acte de foi du précurseur s'exhaler de ces lèvres où se posent les violettes de la mort.

M. Humbert, qui marche vaillamment au premier rang des peintres de la jeune école contemporaine, a suivi pour le Christ de sa *Femme adultère* la tradition byzantine. Ce n'est point le Jésus de l'Évangile dans son aspect humain; c'est le Sauveur tel qu'on le voit en sa raideur hiératique dans les œuvres de l'art primitif. Au contraire, M. Humbert a conçu la femme adultère en peintre naturaliste. Il a prodigué, pour la rendre vivante et réelle, toutes les magies du pinceau. Ce contraste voulu entre la convention et la réalité déroute l'esprit. De là résulte l'effet incomplet de cette scène qui a pour décor l'intérieur d'une chapelle byzantine, toute brillante d'appliques de marbres polychromes et éclairée par deux lampes d'or émaillé, constellées de pierreries. Vêtu d'une robe bleue lamée d'or, dont les plis rigides tombent jusqu'à ses pieds, le Christ s'est levé de son siége de marbre. Sa physionomie a plus de mélancolie que de grandeur. La femme adultère, presque nue, à peine couverte d'un lambeau d'étoffe rose pâle qui lui cache les jambes, se prosterne devant le Sauveur et lui embrasse les genoux. Ses gestes sont de la suppliante, mais ses yeux noyés sont de l'amoureuse. Son corps frémissant, peint par touches larges et grasses, se modèle en puissant relief avec toute l'apparence de la vie. Le gris nacré de la chair, imperceptiblement marbrée de rose aux jointures et aux extrémités, est rendu à merveille dans sa vérité, dans sa transparence et dans son éclat.

M. Bouguereau, dont la manière cependant diffère étrangement de celle de M. Humbert, a conçu dans le style même qu'a adopté celui-ci sa *Vierge consolatrice*. Comme dans *la Femme adultère*,

c'est la même alliance du poncif byzantin pour la figure de la Vierge et de la recherche naturaliste pour la figure de la mère éplorée; mais comme M. Bouguereau a tous les dons, sauf le don de vie, ce contraste est moins criant que dans l'œuvre de M. Humbert. La mère, en dépit de ses yeux rougis par les larmes, de ses bras très étudiés sur le modèle et de ses pieds un peu vulgaires de forme, n'est pas plus vivante que la Vierge. La tête nimbée d'or, le corps drapé de bleu foncé et de rouge, selon les lois de l'hagiographie, la Vierge est assise sur un siége de marbre. Elle tient ses deux mains élevées et grandes ouvertes. Une femme, dont la tunique de deuil est dégrafée à l'épaule, gît presque inanimée sur les genoux de la divine consolatrice. Elle est là dans tout l'abattement du désespoir, le corps affaissé, les bras pendans inertes, la face pâlie et émaciée par les veilles et la douleur. Inconsolable parce qu'elle ne veut pas être consolée, — *inconsolata quia nolet consolari*, — c'est une jeune mère qui pleure son enfant étendu mort aux pieds de la Vierge, sur les dalles de la chapelle. Ce petit cadavre d'un gris livide dans les ombres et d'un blanc de cire dans les clairs est supérieurement modelé. Nous blâmerons toutefois l'écartement disgracieux des jambes. C'est là, sans revenir sur la facture léchée, le seul reproche que l'on puisse faire au tableau de M. Bouguereau, à qui on impute à crime sa manière trop parfaite et sa correction impeccable. — Cela manque d'inexpérience, entendions-nous dire à quelqu'un tandis que nous admirions cette belle œuvre, qui, par la grandeur du sentiment, l'ordonnance simple de la composition et l'impression profonde qu'elle inspire, est sans contredit le seul tableau véritablement religieux du Salon.

Par un parti-pris que rien ne justifie, on affecte de ne voir en Gustave Doré qu'un merveilleux compositeur de vignettes. On lui dénie le droit au travail, lui qui est le travail fait homme; on lui refuse de faire de la grande peinture, lui qui peint à fresque sur le buis des *bois*, lui qui est un des artistes les plus originaux, les plus puissans et les plus inventifs de ce temps. On en veut à Gustave Doré de sa fécondité surprenante et de son génie pittoresque. Aujourd'hui que la plupart des peintres peuvent à peine grouper trois figures qui se tiennent, on s'indigne que Gustave Doré se joue en ces compositions compliquées, fourmillant de figures et dégageant dans leur confusion mouvementée l'unité de l'action commune. Nous aurions aimé à discuter le talent de M. Gustave Doré devant une de ces grandes toiles épiques qu'il prodigue chaque année; mais au Salon de 1877 il n'a exposé qu'un tableau de chevalet qui, en dépit de ses proportions réduites, porte la marque puissante du peintre. L'œil plonge dans une longue rue de Jérusalem qui aboutit devant le prétoire, l'ancien palais d'Hérode où Jésus vient d'être

condamné. Au pied des degrés du palais, Jésus, tout en blanc et chargé de la croix, s'avance entouré d'une escorte de soldats. Devant lui, l'espace est vide, car, pour laisser le passage libre au cortége, des cavaliers romains ont repoussé la foule, qui reflue en tumulte des deux côtés de la rue. Se bousculant, se serrant, se haussant sur les pieds, agitant les bras, criant, vociférant, une multitude d'hommes et de femmes se pressent devant les hautes maisons de style arabe pour voir passer le Juste condamné. Par un parti-pris très hardi de lumière, qu'autorisent l'heure matinale de la journée (il était environ huit heures, selon saint Marc) et la hauteur des maisons, tout le côté droit de la rue se perd dans une ombre intense et tout le côté gauche s'atténue dans la demi-teinte. Le seul point lumineux du tableau, c'est Jésus, éclairé obliquement. Autour de lui s'étend l'ombre. Lui est le rayonnement. La composition est admirablement conçue. Au milieu de cette foule confuse, où s'agitent peut-être cinq cents figures, une seule se détache nettement, une seule apparaît en pleine lumière, une seule est visible : la figure divine du Christ. Et à cause des exigences de la perspective, cette figure, qui est au dernier plan, est naturellement la plus petite de tout le tableau. Gustave Doré est un grand coloriste à la condition qu'il n'emploie pas les couleurs. Quand il veut faire de la couleur, il a beau jeter sur la toile les tons les plus vifs de la palette, ces tons éclatans en eux-mêmes perdent toute leur valeur par une malencontreuse juxtaposition. Mais où Gustave Doré se montre un inimitable coloriste, c'est dans ses vibrantes oppositions d'ombres et de lumière. La couleur proprement dite n'est pour rien là dedans. Avec l'eau-forte ou le fusain, Gustave Doré obtiendrait le même effet de lumière qu'avec le pinceau. Il faut dire aussi que Gustave Doré n'accuse pas avec la précision voulue le caractère des physionomies ni le galbe des figures. Il procède par des à-peu-près, d'une façon décorative, voyant seulement l'ensemble, visant seulement à l'effet. Sa touche est lâchée. Ses corps, d'un beau dessin s'ils sont nus, d'un jet très pittoresque s'ils sont drapés, manquent de relief et de vie. Qu'importe d'ailleurs que Gustave Doré ne soit pas un maître peintre, s'il est un grand artiste?

D'autres peintures religieuses méritent encore sinon une station, du moins un regard. Le *Saint Saturnin martyr*, de M. Chartran, d'une composition symétrique, d'une exécution suffisante et d'une couleur discrète, convient bien à la décoration d'une église. *La Martyre aux catacombes*, du même artiste, est une Ophélie chrétienne couchée dans sa robe blanche sur la terre des catacombes, qu'a jonchée de fleurs quelque main pieuse. Le visage décoloré qu'éclaire le sourire de la béatification a un charme pénétrant. On demanderait une facture moins veule et plus soutenue. M. Ronot a peint *la Colère*

des pharisiens d'un pinceau froid et chétif. Il y a toutefois à louer le groupe des pharisiens attroupés comme une meute furieuse autour de l'aveugle qui rase humblement la muraille. Leur physionomie colérique est d'ailleurs trop accentuée dans le caractère simiesque. Le *Saint Joseph* de M. Becker se distingue par la belle simplicité de l'ordonnance et le beau sentiment des figures. L'enfant Jésus, debout près d'un établi de menuisier, écoute avec une attention presque religieuse les leçons du saint, son maître en l'art de raboter les planches. Ce tableau est loin d'être peint avec la maestria de la figure de femme dont nous avons déjà parlé. Le *Christ* couché de M. Gaillard paraît en bois, et celui de M. Léon Perrault paraît en cire. Les bourreaux n'avaient pas besoin de tuer à coups de flèches le *Saint Sébastien* efflanqué de M. Léon Bourgeois; il allait tout naturellement mourir d'anémie. Il y a d'ailleurs du sentiment dans la physionomie, et beaucoup de naturel et de grâce dans l'abandon de la pose. L'*Adoration des Mages* montre chez M. Bréham l'instinct et le souci de la couleur. Dans sa *Résurrection de Lazare*, d'une composition bien agencée, quoiqu'un peu confuse, et d'une coloration harmonieuse, mais trop sourde, M. Ch. Jadin témoigne d'une rare entente du clair-obscur. Le groupe du Christ et de la femme prosternée devant lui a de la grandeur. La *Judith montrant aux Israélites de Béthulie la tête d'Holopherne*, faiblement peinte, par M. François Grellet, est composée avec une certaine originalité. Dans *les Apôtres au tombeau de la Vierge*, peinture à la cire, M. Alexandre Grellet a trouvé des tons vifs et vigoureux. Le *Saint Paul*, de M. Ponsan, ne convaincra pas l'Aréopage par ses gestes emphatiques; les Aréopagites avaient proscrit de leur tribunal ces faciles effets oratoires. *Les Agapes*, de M. Mazerolle, dont la disposition s'agence avec une science ingénieuse, s'effacent dans une gamme grise et terne. Nous ne disons un mot du *Jésus ressuscitant la fille de Jaïre*, de M. Cormon, que parce que ce peintre a eu un début très remarqué. Il faut se défier de ces débuts trop bruyans. La composition de *la Fille de Jaïre* est banale, l'exécution lâchée, la couleur terne, fausse et quelque peu fantastique. La vulgarité des têtes n'a d'égale que la pauvreté des gestes. Peinte dans une tonalité glauque, la scène semble se passer au fond d'un aquarium.

II.

Les vers d'Hésiode qui chantent la naissance des muses et leur ascension dans l'Olympe ont inspiré à M. Ehrmann une belle page décorative pour le palais de la Légion-d'Honneur. Les figures plafonnent, la composition en hauteur s'agence heureusement, la to-

nalité s'accorde dans les tons clairs sans la moindre dissonance. Au sommet de la composition, Apollon arrête son char flamboyant pour accueillir Uranie, qui, une sphère à la main, s'avance vers lui. Quatre muses, Clio, qu'on reconnaît à son laurier, Polymnie à sa lyre, Melpomène à son poignard et Thalie à son masque comique, s'élancent vers l'empyrée en un groupe harmonieux. Encore retenues à la terre, Terpsichore danse dans une pose charmante, et Euterpe l'accompagne sur la double flûte. Une autre muse, Érato sans doute, mollement couchée sur une nuée blanche, monte vers l'Olympe comme bercée dans un hamac nuageux. Cette figure, vêtue d'une draperie verte, ravit par sa grâce nonchalante et abandonnée. Pourquoi faut-il que le bras, qui tombe du nuage comme d'un lit, soit si raide de forme et de mouvement. Il y a aussi dans le groupe principal un autre bras de bois, celui de la Clio, qui s'élève tout droit comme un poteau indicateur. M. Ehrmann, au demeurant, n'a pas assez soigné les contours des figures. Leur galbe manque d'élégance et de style. L'Euterpe a des jambes d'homme. Les têtes, dénuées de caractère antique, se ressemblent toutes. Sœurs par la naissance, ces muses sont sœurs par le visage. Cela est d'autant plus regrettable que ce type, uniformément reproduit neuf fois, n'est pas beau parce qu'il est joli.

Sous le titre de *Paphos, Danse de l'Hyménée devant la statue de Vénus Uranie*, M. Paul Milliet expose une gigantesque composition allégorique. C'est une sorte d'hymne à la jeunesse. Devant une statue archaïque de Vénus, un jeune homme nu et une jeune fille drapée de blanc dansent au son des instrumens dont jouent autour d'eux les vierges et les éphèbes. Le paysage qui encadre cette scène de l'âge d'or a du style et de la profondeur. Les femmes sont en général bien dessinées et posées dans de gracieuses attitudes. Il faut surtout signaler la femme nue qui frappe sur le triangle et la danseuse, qui nous paraît être plus qu'une réminiscence d'une fresque fameuse d'Herculanum. Les figures d'hommes, par contre, sont d'un dessin sec et incorrect. La tonalité, volontairement assourdie, tourne trop au terreux. Pour cette grande toile, M. Milliet semble s'être inspiré de la manière de M. Puvis de Chavannes, et on ne peut que l'en féliciter; mais M. Milliet ne saurait trop se briser la main à toutes les difficultés du dessin s'il veut aborder ce genre de peinture qui, privée des attraits de la couleur, exige, avec un grand sentiment du style, une ligne sûre et impeccable.

M. Guay a peint dans la manière large et facile des décorateurs du XVIIIe siècle *Latone et les paysans*. Les rustres qui troublent l'eau en piétinant sont bien marqués dans leurs gestes et dans leur physionomie au type de la bestialité. La figure de la Latone est

d'un joli galbe qui n'a d'ailleurs rien d'antique. Avec ses deux enfans aux seins et son air d'ineffable douceur, elle rappelle *la Charité* d'André del Sarto. Ce n'est pas la déesse irritée qui va métamorphoser en grenouilles ces paysans imbéciles et méchans.

M. Hector Leroux est, après M. Gérôme et avec M. Lecomte Du Nouy, le plus savant évocateur de l'antiquité païenne. Il expose cette année un grand tableau avec figures de demi-nature, dont le sujet est poétique entre tous : *les Danaïdes*. Un chemin creux bordé de roches argileuses s'allonge dans la perspective jusqu'aux rives de l'Achéron dont les eaux livides baignent le pied d'une chaîne de collines volcaniques. A gauche de ce chemin, des jeunes filles vêtues de tuniques blanches s'avancent l'une derrière l'autre, portant sur la tête une amphore de terre rouge. Elles se dirigent lentement, leur beau visage empreint de la tristesse résignée et de la gravité passive des bêtes de somme, vers un puits de granit qui ouvre au premier plan sa gueule béante. Une Danaïde qui est arrivée près du puits fatal y verse le contenu de son amphore, tandis que sa compagne, dont l'amphore vient d'être vidée, se penche sur la margelle pour voir si ces quelques gouttes ont fait monter le niveau de l'eau. A droite du chemin, une autre file de Danaïdes s'éloigne dans la direction du fleuve où elles vont de nouveau remplir leurs amphores. Cette ingénieuse composition mérite tous les éloges. Ces deux longues lignes de blanches canéphores qui s'avancent et s'éloignent dans la perspective sont d'un très bel effet. Mais pourquoi les trois figures principales groupées au premier plan n'ont-elles ni dans leur attitude ni dans leur physionomie le caractère antique que M. Leroux a réussi à donner à un si haut degré aux autres filles de Danaüs? Celle qui verse l'amphore prend un mouvement de danseuse; celle qui regarde dans le puits est toute souriante; la troisième a le minois chiffonné d'une tête de Greuze. La couleur grise et blanche du tableau est d'une atonie excessive. Il est juste de dire que les Danaïdes étant des ombres, M. Leroux n'a pas voulu les peindre dans le relief et dans la couleur de la vie. Mais dans son autre tableau, *la Vestale Clodia Quinta*, qui, injustement accusée d'impudicité, prouve son innocence en faisant seule entrer dans le Tibre le bateau de la mère des dieux, il s'agit d'une femme en chair et en os. Or M. Leroux lui donne la même tonalité éteinte et la même silhouette vaporeuse. C'est une ombre de femme qui remorque une ombre de bateau vers une ombre de port. C'est une ombre de tableau.

La *Vénus passant devant le char du soleil*, de M. Machard, aurait pu s'épargner cette petite promenade à travers l'empyrée. Comment un peintre sérieux, un prix de Rome, a-t-il pu imaginer un pareil

sujet, bon tout au plus à servir de frontispice à la relation du voyage scientifique du passage de la planète Vénus? Que veut dire cette alliance hybride de mythologie et d'astronomie? L'Apollon qui conduit le quadrige du soleil est tellement lourd de formes qu'il paraît devoir bientôt subir le sort d'Icare. L'Heure qui arrête les chevaux a un bras qui n'en finit plus, car l'étroite partie du dorsal que découvre l'échancrure de la tunique semble en être la continuation. C'est un bras en trois parties! Les Amours ont une grâce charmante et ineffable, mais ils sont pris à Baudry. Pour la Vénus, qui a la physionomie d'une jolie fille de petit théâtre, elle affecte dans sa pose contournée la silhouette en zigzags d'un paraphe calligraphique.

M. Monchablon a, lui aussi, bien maltraité la déesse de l'amour dans *la Toilette de Vénus :* peinture mièvre et soufflée, composition aussi prétentieuse que banale, galbes ronds, contours secs, coloris dans le goût des chromolithographies. Les Océanides du *Prométhée* de M. Henri-Eugène Delacroix ne sont guère plus séduisantes que la Vénus de M. Monchablon. Elles ont toutefois plus de couleur et plus de vie. Certaines figures sont peintes très largement, d'autres au contraire attestent une exécution des plus lâchées. Maigre, grimaçant, verdâtre, le Prométhée est laid à faire peur aux Océanides. La *Médée* de M. Morot n'est point massive comme certains marbres grecs; elle est hommasse comme certaines Transtévérines vieillies. C'est un amas informe de chairs bouffies. La face est belle, quoiqu'un peu vieille, et pleine de caractère, quoique trop mélodramatique. M. Morot se relève dans le corps de l'enfant vu de dos qui regarde sa mère. Quelle pâte souple et grasse! quelle carnation chaude et éburnéenne! A voir leur structure baroque, leurs museaux allongés, leur coloration fauve, leurs gestes qui n'ont rien d'humain, on prendrait plutôt les *Jeunes Satyres* de M. Priou pour une nichée de jeunes singes. Étendu au bord d'une source, le *Narcisse* de M. G. Courtois y mire complaisamment son image. Il est tout nu, car une draperie rouge, glacée de laque d'un ton très fin, a glissé de son épaule à terre. Cette draperie a bien mal pris son temps. Sa chute malencontreuse découvre un corps grêle et parcheminé qui serait bien à sa place, enveloppé de bandelettes, dans le sarcophage d'une momie de la XIIIe dynastie.

Dans le tableau de M. Dubufe fils, Adonis vient de succomber à l'horrible blessure que lui a faite le sanglier de Diane. Il est tombé sur la lisière d'un bois de myrtes et de lauriers-roses dont les branchages touffus s'écartent sous les mains de Vénus pour livrer passage à la déesse. L'Olympienne regarde le cadavre sanglant de son amant d'un air un peu trop effaré pour une divinité. Cet effarement

se communique à la longue chevelure d'or pâli qui flotte sur son corps nu, comme agitée par le plus impétueux des vents d'orage. Le torse de l'Adonis est bien peint, et la silhouette svelte de la Vénus est très élégante. Il y a des duretés dans le contour et dans les modelés, mais il vaut mieux débuter par des duretés que par des rondeurs. La ligne dure s'assouplira, tandis que la rondeur ne prendrait jamais la fermeté et la précision. Le raccourci du bras qui écarte les branches de myrte est manqué. Que M. Dubufe s'efforce aussi de tenir plus de compte des demi-teintes. Toute la figure de la femme est peinte avec deux tons, l'un pour la lumière, l'autre pour l'ombre. De là résulte la couleur de vieille tapisserie de ce tableau, couleur qui est d'ailleurs fort agréable. Ces réserves faites, nous applaudissons au beau début de M. Dubufe.

La Fortune, de M. Horace de Callias, appartient moins à la mythologie qu'à l'allégorie. Le décor est une ravine encaissée entre des rocs presque à pic. Soutenue dans le vide par ses grandes ailes diaprées, la Fortune passe au milieu du précipice, tenant dans sa main droite levée une corne d'abondance d'où tombe une pluie de pièces d'or. A droite, se retenant de ses mains meurtries et de ses pieds saignans aux aspérités du roc, un homme est parvenu à monter jusqu'à mi-côte. D'un geste désespéré, il tente d'arrêter la Fortune. A peine s'il peut saisir au passage un lambeau de la gaze transparente qui flotte autour de son corps nu comme une nuée d'azur et de pourpre. L'homme est dessiné d'un contour un peu sec et peint d'un ton de brique. Mais il est bien difficile de peindre un homme nu; si on l'accuse dans la grâce, on l'efféminé, dans la force, on l'alourdit, dans la maigreur nerveuse, on l'efflanque. La figure de la femme, qui forme une jolie ligne serpentine, s'enlève très légèrement avec la grâce aérienne d'une danseuse de Pompéi. La flexion du torse, faiblement renversé sur la hanche droite, est charmante. La pâte a de la souplesse et de la fermeté.

M. Louis Collin a mis en scène un épisode du roman de Longus. Assis au fond d'un bois, sur un roc moussu, Daphnis, les reins ceints d'une peau de brebis, apprend à Chloé, en attendant mieux, à jouer de la double flûte. La jeune fille, entièrement nue, est appuyée contre le rocher, tout près du chevrier. Ces deux corps d'éphèbes, rapprochés l'un de l'autre et opposant dans une douce harmonie les tons bruns et hâlés de la chair de l'homme et les blanches carnations de la femme, se groupent heureusement et ont un aspect pudique et charmant. La physionomie de Chloé a une jolie expression de naïveté et de candeur; toutefois des joues trop grasses rendent cette tête un peu commune. M. Collin a un pinceau très chargé en pâte, mais son dessin, souple et élégant, n'est pas exempt d'incorrections. Les pieds sont mous, sans contexture musculaire.

Aux genoux, les rotules accusent des dépressions disgracieuses qui ne sont ni dans la réalité, ni surtout dans l'idéal.

Les femmes nues, déesses, nymphes, allégories ou simples mortelles, sont en nombre au Salon de 1877. Il n'y a pas à s'en étonner. Un corps de femme n'est-il pas le plus magnifique hymne à la beauté que puisse chanter un peintre? Malheureusement dans cet hymne à la beauté que les peintres entonnent chaque année, combien de fausses notes et de sons discordans! Où s'élève la voix forte et pure, au milieu de ces cris rauques, de ces vagissemens incertains et de ces vocalises efféminées? M. Bouguereau conduit faiblement le chœur. Le type de *la Jeunesse* n'est cherché ni dans la beauté pure, ni dans la grâce juvénile. La banalité du sourire stéréotypé de la femme qui regarde l'Amour assis à califourchon sur ses épaules n'a d'égale que la niaiserie de l'expression du petit Erote. Ce mièvre enfant a une jambe si bizarrement disloquée dans le raccourci qu'elle semble lui sortir de la poitrine. La tête de la femme est mal construite, avec un crâne trop bas. Découpée dans une feuille de zinc, une draperie bleue flotte on ne sait comment autour de son corps. Les lignes montantes de ce groupe s'agencent assez harmonieusement, et le modelé est savant et étudié, mais sans accent. Nous avons rendu la justice qu'elle mérite à la *Vierge consolatrice*. Il nous est donc permis de dire que, si la manière lisse, léchée, froide et mince de M. Bouguereau peut convenir à des figures symboliques plaquées sur des fonds d'or ou de marbre, elle n'est pas faite pour accuser dans un corps de femme nue le relief et la vie.

Vue à distance, la petite toile que M. Henner intitule *le Soir* est un chef-d'œuvre d'effet, de relief et de couleur. Une femme nue, peinte de dos, est à demi couchée près d'une mare, au milieu d'une clairière. Les bois et l'herbe, déjà obscurcis par le crépuscule, prennent des teintes vert sombre, presque noires. Le ciel, d'un bleu-vert très intense et d'une transparence infinie, se reflète dans le même ton, à peine atténué, sur les eaux de la mare. C'est une magique symphonie en trois couleurs : le vert bronze des bois et de l'herbe, le bleu du ciel et de l'eau, et le blanc doré du corps de la femme, une rousse à la chevelure rutilante. Si on s'approche, on s'étonne, tout en admirant la pâte si souple, si onctueuse et si solide à la fois du torse de la femme, de la hardiesse des procédés et du laisser-aller de la facture. Le contour bavoché, plein de *repentirs*, mord sur l'herbe, l'herbe empiète sur le contour. Le mollet est trop gros, l'attache de la jambe est étranglée. Les premiers plans, à peine faits, ont été strapadassés d'une touche si furieuse, que les poils de la brosse arrachés se sont incrustés dans la pâte. Nous constatons sans nous en offusquer ces négligences voulues. M. Henner n'a cherché là qu'un effet, et il l'a trouvé et il l'a exprimé

de la plus étonnante façon. Il ne se perd pas dans les détails; il procède par masses à la manière des maîtres vénitiens, du Giorgione et du Bonifazzio, qu'il rappelle extrêmement.

M. Jules Lefebvre est l'antipode de M. Henner. Chez lui, c'est la perfection du dessin, la délicatesse du modelé, la précision extrême du contour. La *Pandore* nous apparaît au fond de sa grotte avec ces qualités accoutumées. Toutefois M. Jules Lefebvre ne s'est pas surpassé. La tête de sa Pandore manque de caractère, et la figure pèche par une proportion trop courte. Pourquoi aussi cercler tout le galbe, des pieds à l'occiput, d'une ligne qui semble tracée avec la pointe d'un burin? Si M. Henner n'accuse pas assez les contours, M. Jules Lefebvre les marque trop.

L'*Ève* de M. Félix Barrias se penche vers une source pour y mirer ses beaux traits tandis que le serpent, enroulé autour d'un arbre, darde vers elle sa hideuse tête en fer de lance. Pour n'être pas très neuve, l'idée de la femme tentée par la coquetterie n'en est pas moins jolie. Les tonalités claires de la fresque qu'a employées M. Barrias ne nous déplaisent pas, quoiqu'elles détonnent un peu dans un tableau de chevalet. Le dessin est élégant et a de la grâce. La *Diane* de M. Schutzenberger suspend à une branche d'arbre sa trousse, son arc et sa tunique spartiate. Elle s'est arrêtée dans un bois ombreux que perce à peine la lumière, et va se baigner dans la source où déjà trempent ses pieds. Le mouvement du bras pour atteindre la branche cambre légèrement le torse en arrière et imprime à cette jolie silhouette une gracieuse ligne serpentine. Dessin très correct et agréable couleur, bien que dans une gamme un peu rosée. Pourquoi M. Schutzenberger a-t-il fait Diane blonde? C'est une hérésie mythologique.

M. Jacques Rizo, qui, en sa qualité de compatriote d'Apelles, ou plutôt de Panænos, car M. Rizo est né à Athènes, et Apelles était Ionien, nous inspire toute sorte de sympathies, a peint l'*Indolence* sous la figure d'une femme nue couchée sur un lit de repos. Son corps un peu maigre, mais d'un galbe élégant et d'une jolie chair blanche, où l'on sent le sang à fleur de peau, s'enlève sur le satin noir et rose du lit. Cette femme nous rappelle la *Femme adultère* de M. Humbert, dans une pâte infiniment moins ferme, à croire que les deux peintres se sont servis du même modèle. Le tableau est d'une jolie coloration, dans la gamme rose; mais le dessin n'est point sûr, et les mains comme les pieds sont d'une peinture trop sommaire. Dans le cortége des femmes peu vêtues passent encore la petite *Psyché* de M. Thirion, si grêle, si chétive, si frissonnante, qu'on aurait envie de jeter un manteau sur cette nudité pauvre et rose; *l'Étude* de M. Dargent, assez bien modelée, mais vieillotte de traits et peu fraîche de ton; *la Vérité* de M. Monvel, une

grosse femme aussi commune de formes que vulgaire d'expression, qui est noyée dans un ton rose lie de vin; une autre *Vérité*, par M. Paul Rouffio, qui ment à son nom, car la Vérité n'a pas ces tons vitreux et ces raccourcis inexplicables; une *Andromède* molle et pâlotte de M. Édouard Sain; la *Salmacis* de M. Landelle, qui n'a que le défaut d'être trop jolie; une *Source* de M. Faure, dont le corps veule s'éclaire par reflets; une *Naïade* à jambes fuselées, par M. Bastien; une *Sappho* échouée sur la grève, le corps gonflé et livide, par M. Bertin; la jeune fille, un peu grêle, de l'excellente *Étude* de M. Dubufe fils; *la Nymphe Écho*, de M. James Bertrand, coloration bise et galbe anguleux (les genoux, les coudes, la nuque, la chute des reins, tout est coupé à angle droit); enfin la *Petite jeune fille*, de M. Pelez. Se tordant sur une table à modèle, cette petite fille est de l'aspect le plus réjouissant en sa structure de batracien.

A l'exemple d'Alfred de Dreux, qui ne peignait que des chevaux de luxe, il semble qu'aujourd'hui les peintres du nu ne veuillent peindre que des femmes de luxe, c'est-à-dire incapables d'enfanter et d'allaiter. Le beau n'est plus l'idéal, c'est le joli, — et quel joli! Toutes ces femmes sont mièvres, chétives, débiles; le col est mince, la poitrine étranglée, le bassin étroit, les hanches grêles, la carnation anémique. Il n'y a pas de sang dans cette chair amollie par le repos et la claustration; il n'y a pas de lait dans ces seins à peine gonflés. Le système musculaire manque à ces figures qui n'ont plus même de nerfs. Ce ne sont point des Vénus, encore moins des Cybèles. Les caresses de Mars les briseraient, et elles seraient impuissantes à porter un enfant dans leurs flancs appauvris. N'est-ce point un signe de décadence que ce mépris du caractère essentiel du type de la femme? Sans parler de Michel-Ange et de Rubens, Raphaël, Titien, Corrège et tous les maîtres ont compris que la plus haute expression de la beauté de la femme est la grâce souveraine de la force.

III.

L'importance du sujet et la valeur de l'œuvre exigent que, sans s'inquiéter de l'ordre chronologique, on commence par le *Marceau*, de M. Jean-Paul Laurens, l'étude de la peinture d'histoire. Si Paul Delaroche était, selon l'énergique expression de Henri Heine, le courtisan des majestés décapitées, M. Jean-Paul Laurens rappelle l'*Old-Mortality* de Walter Scott. Son esprit hante les tombes, et son imagination ne se plaît qu'à évoquer des cadavres. *Le duc d'Enghien*, *l'Interdit*, *le Pape Formose*, *Isabelle de Portugal*, qui ont fait et consacré sa réputation aux dernières expositions, sont

autant de sujets funèbres. Cette année, le jeune maître a peint *le Corps de Marceau devant l'état-major autrichien.* C'est dans une misérable chambre d'Altenkirchen. On a dressé à la hâte, avec un tréteau et un maigre matelas, qu'on a recouvert d'un vieux rideau de Perse et d'un manteau d'uniforme, un lit de parade pour y placer le cadavre du général français. Le héros repose là, sa main gantée sur la garde de son sabre nu. Il porte son célèbre uniforme du 9e chasseurs à cheval, vert soutaché d'argent, avec l'écharpe rose. La tête décolorée a la sérénité souveraine d'un marbre antique. Il semble que la mort ne soit pour Marceau qu'un calme sommeil où il rêve de victoires et d'immortalité. Heureux ceux qui meurent jeunes, frappés en pleine gloire! Devant le cadavre, vu en demi-raccourci, défile, chapeaux bas, l'état-major ennemi. Près du lit, regardant ce Français tombé sous les balles de ses soldats, l'archiduc Charles s'incline tristement. Derrière lui passent une dizaine de généraux autrichiens dont les physionomies diverses expriment toutes le respect et la curiosité. Ces officiers ne pourraient cependant pas dire comme Charles IX devant Coligny mort : « Je ne savais pas qu'il fût si grand, » car M. Jean-Paul Laurens, pour accuser les vingt-sept ans de Marceau, a fait de lui presque un éphèbe grec. Peut-être est-il un peu petit. C'est une faute : dans Homère, les héros sont toujours grands. A droite de l'estrade funèbre, affaissé dans un fauteuil et la tête cachée dans la main, le vieux général Kray s'abandonne à sa douleur. Sa pose, pleine de naturel, est admirablement trouvée, et cette figure est le meilleur morceau de peinture de tout le tableau; mais ce débordement de douleur nous paraît, chez un ennemi, quelque peu exagéré. Qu'on estime et qu'on regrette un adversaire aussi magnanime que valeureux, cela est juste et bien; mais faut-il le pleurer comme un compagnon d'armes? Derrière le vieux Kray se tiennent deux autres officiers qui paraissent appartenir à l'armée française, sans doute des chirurgiens militaires. Par leur costume, qui semble d'un autre âge, perruques poudrées, habits galonnés à longues basques, tricornes, épées en vèrrouil, les officiers autrichiens contrastent vivement avec l'uniforme si martial de Marceau. C'est l'ancien monde à côté du nouveau. Sauf la tête de l'archiduc, qui se dessine en profil perdu, reconnaissable à son nez busqué et à son menton accentué, les têtes des Autrichiens manquent de distinction; on dirait plutôt leurs valets que ces officiers recrutés dans la plus haute noblesse de l'Allemagne. La composition est simple et belle; l'exécution, large, ferme et sobre, est magistrale. M. Jean-Paul Laurens trouve généralement la couleur dans les *noirs;* cette fois, il l'a cherchée en vain dans les *gris.* L'uniformité de la tenue blanche des Autrichiens, rompue par le peintre en demi-teintes grises, et le costume vert et argent de

Marceau produisent une coloration froide que ne réchauffent pas suffisamment la note rouge vif du manteau du général et la note jaune vif du paravent contre lequel s'adosse le lit.

Sauf à ses débuts, M. Jean-Paul Laurens n'avait pas encore exposé de tableaux avec des figures de grandeur naturelle. Son *Marceau* prouve que, quand on a comme lui le dessin ample et précis et la touche mâle et vigoureuse, il ne faut pas hésiter à aborder la grande peinture. M. Laurens a agrandi sa manière; il n'a pas grandi son sujet. Conçue ainsi, *la Mort de Marceau* tourne au sentimentalisme et confine au genre historique. Bouchot du même sujet avait fait une plus grande page d'histoire. Son tableau, aujourd'hui au musée de Chartres, représente les funérailles de Marceau devant les deux armées française et autrichienne rangées en bataille. C'est rappeler ce grand fait des guerres de la république : le général autrichien ne consentant à remettre aux Français le corps de Marceau, tombé blessé à mort entre ses mains, qu'à la condition que l'armée autrichienne s'unît à l'armée française pour rendre au héros les honneurs militaires.

On n'est point accoutumé de voir Sextus Tarquin sous la figure d'un timide amoureux marivaudant avec Lucrèce. C'est pourtant ce qu'a imaginé M. Alexandre Cabanel dans *Lucrèce et Tarquin*. Lucrèce, assise sur une chaise d'ivoire à dossier rond et sans bras, prise des peintures de Pompéi, file de la laine et garde la maison, en digne Romaine qu'elle est. Elle paraît n'attacher qu'une attention médiocre aux déclarations de Tarquin debout derrière elle. Ce qui diminue le mérite de la vertu de Lucrèce, c'est que le Tarquin est bien laid et bien gauche pour jouer les Lovelace. On le prendrait plutôt pour le dernier des affranchis que pour le fils du roi des Romains. M. Cabanel se trompe parfois, mais dans ses tableaux on sent toujours la main d'un maître. Le dessin est sûr, la touche ferme et sévère. Comme tour de force de dessin, il faut admirer l'attache du cou de la figure de Tarquin. La Lucrèce, qui a du caractère dans la pose, sinon dans la physionomie, un peu moderne avec ses yeux en coulisse, porte une robe vert d'eau doublée de violet pâle. Ces deux tons très fins se marient dans une savante harmonie.

La troisième année de la cent soixante-treizième olympiade (an 86 avant Jésus-Christ) fut pour les Athéniens une longue et lamentable tragédie dont le prologue fut la tyrannie de l'ex-maître d'école Aristion et l'épilogue, la ville mise à sac par les légionnaires de Sylla. Avec *les Fugitifs* de M. Léon Glaize, nous n'en sommes encore qu'au premier acte. Des Athéniens, pour échapper à la folie sanguinaire d'Aristion, s'enfuient de la ville terrorisée. Les portes en sont fermées, mais la nuit les remparts ne sont pas si bien gardés qu'on ne puisse se laisser glisser jusqu'au pied des murailles et gagner

la campagne. Les tours massives d'Athènes se dressent dans le ciel étoilé. Des fugitifs, attachés à des cordes que leurs complices postés sur la plate-forme déroulent graduellement, sont suspendus dans l'espace. Deux groupes exécutent cette périlleuse descente. Au premier plan, c'est une jeune mère tenant son enfant serré contre sa poitrine. Le visage de cette femme exprime l'angoisse et la curiosité, sans grimace et tout en conservant la sérénité que le peintre doit toujours marquer quand il s'agit d'un sujet grec. « Femmes, cachez vos larmes, » disait Sophocle. L'autre groupe de fugitifs est formé d'une femme et d'un jeune homme. On ne sait s'ils sont mari et femme, ou amant et maîtresse; mais ce qui est certain, c'est que l'amour a présidé à leur harmonieux enlacement. L'ombre des corps, éclairés par la lune, se découpe en silhouettes noires avec une vigueur d'un effet saisissant sur le granit de la muraille. Tout en admirant la belle architecture des remparts, nous reprocherons à M. Glaize d'avoir créé une Athènes de fantaisie. Les tours qui flanquaient les remparts d'Athènes n'étaient point des donjons; aussi ne s'explique-t-on pas les 100 ou 150 pieds de hauteur que leur donne M. Glaize. Après avoir fait cette réserve au nom de l'archéologie, il ne reste plus qu'à louer cette très originale composition, cette grandeur d'effet, ce mâle dessin et cette forte couleur atténuée par l'harmonie sombre de la nuit.

Pourquoi M. André Roucolle a-t-il perdu 30 mètres de bonne toile et dépensé une grande fougue d'exécution pour peindre une lutte de portefaix sous les yeux d'un grabataire pourri? Le livret dit que c'est *Sylla faisant la veille de sa mort étrangler le préteur Granius*. On savait fort bien que Sylla est mort de la maladie pédiculaire. Il était inutile de peindre cet immonde spectacle dont la description seule qu'a laissée Plutarque inspire le dégoût. M. Moreau de Tours cherche ses sujets tour à tour dans Tacite et dans Touchart-Lafosse, ce qui dénote un vaste éclectisme littéraire. Il a deux tableaux au Salon : *le Fils du Gaulois Civilis perçant de flèches des prisonniers romains* et *Une Fête intime chez le Régent*, — fête très intime en effet, à en juger par le costume sommaire des dames qui égaient cette scène, d'ailleurs d'un joli coloris. *Le fils de Civilis* a de plus sérieuses qualités. Qu'on se figure aux premiers plans une série de saints Sébastiens attachés à terre ou liés à des poteaux, et au fond d'un paysage de style le jeune Gaulois tendant son arc. C'est une savante étude de nu. Puisque nous traversons la vieille Gaule, saluons au passage les Gaulois et les Gauloises de M. Luminais, qui s'est fait avec succès leur peintre ordinaire. Nul mieux que lui ne sait peindre ces hommes aux longues chevelures rousses, aux yeux bleus, à la peau blanche, aux armes étranges et aux costumes bariolés de couleurs vives.

M. Luc Ollivier-Merson, dans ses deux peintures décoratives destinées au Palais de Justice, a montré saint Louis inaugurant son règne par la clémence et le continuant par la justice. La première de ces compositions représente *Saint Louis à son avénement au trône faisant ouvrir les geôles du royaume*. L'enfant-roi, escorté de seigneurs et d'hommes d'armes, assiste à la sortie d'une des geôles. La grille massive en est ouverte par un geôlier que sur sa mine patibulaire on devrait bien envoyer prendre la place de ses prisonniers. Enfans et vieillards s'élancent hors de la prison vers leurs parens et leurs amis. L'un embrasse sa vieille mère, l'autre caresse son chien qui l'a reconnu et qui saute après lui. Deux jeunes gens, leur chaîne brisée entre les mains, s'agenouillent devant le roi et baisent le bas de sa robe blanche. *Saint Louis, malgré les supplications de ses barons, condamne Enguerrand de Coucy*, tel est le titre de l'autre peinture. Ce n'est point sous le chêne légendaire que cette fois Louis IX rend la justice; c'est dans une galerie ouverte, aux arcs surbaissés et aux colonnes trapues. Nous retrouvons à peu près la même composition que dans la *geôle*. Le roi est également assis sur un trône avec une figure également à genoux devant lui : celle du sire de Coucy. La seule différence est que saint Louis montre son profil gauche au lieu de son profil droit, et que le groupe des barons est devant le souverain au lieu d'être derrière lui. Quand nous aurons ajouté que la coloration est discrète et que le dessin serré et précis rappelle un peu la manière de Cabanel, on saura quelles sont les tendances de M. Luc Ollivier-Merson. C'est un chercheur de style, et il y atteint parfois. Mais il nous semble qu'il est inutile, pour accuser le caractère des figures, de les peindre toutes de profil et de leur donner des nez et des mentons en casse-noisette. Nous ne pensons pas que ce fût la mode au XIIIe siècle de se présenter exclusivement de profil, ni qu'en ce temps-là les nez fussent plus longs et les mentons plus osseux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

L'*Attentat d'Anagni*, de M. Albert Maignan, est un fort remarquable tableau dont il faudrait vanter l'originalité s'il ne rappelait trop la première manière de M. Jean-Paul Laurens. C'est la même composition dramatique dans le bon sens du mot, le même modelé vigoureux procédant par ombres vives, la même palette où prédominent le noir, le blanc et le jaune. A la tête d'une troupe de reîtres, Sciarra-Colonna vient pour tuer le pape Boniface VII. Le vieux pontife, dressé tout debout, arrête les bandits de son regard courroucé. La composition en hauteur manque de lien. Tout est sacrifié à la figure du pape. Mais ce vieillard a un si grand caractère de majesté qu'il suffit seul à produire le puissant effet du tableau.

M. Jan Van Beers, qui a l'originalité, vise à la bizarrerie. *Les*

funérailles de Charles le Bon, comte de Flandre, sont certainement l'œuvre la plus étrange du Salon. La nef de l'église Saint-Christophe à Bruges regorge de monde. L'œil ne perçoit rien qu'une longue procession immobile de figures de profil, nobles et barons couverts de soie et d'or, prêtres dans leurs chasubles et leurs étoles brillantes comme des soleils, chevaliers templiers portant la croix rouge sur leurs grands manteaux blancs, hommes d'armes, le pot de fer en tête et l'épée à la main, pertuisaniers en cottes de mailles, arbalétriers en armures de cuir fauve, massiers aux surcots blasonnés, pelotons de piquiers tenant haut les fauchards et les hallebardes, foule de populaire, bigarrée et confuse. Au premier plan, des moines tournant le dos sont agenouillés d'espace en espace dans des attitudes étonnamment variées. Cette rangée de silhouettes isolées, tranchant par leur couleur noire avec les tons éclatans des costumes du cortége, est une véritable trouvaille. Nous allions oublier dans cette ébauche de description la figure principale, le cadavre du comte de Flandre. Il est vrai que M. Van Beers l'a oubliée dans son tableau, car, perdue à l'extrême droite du tableau et à demi cachée par le capuchon d'un moine et par la chape d'un évêque, c'est comme si cette figure n'existait pas. Le défaut capital de ce tableau est de n'être point composé. Il n'a, comme on dit, ni queue ni tête. C'est une longue frise qui pourrait se continuer ainsi à l'infini et faire tout le tour du palais de l'Industrie. Non pas que nous condamnions absolument ces compositions en longueur avec le groupe principal à une extrémité, mais au moins faut-il que, soit par un jeu de lumière, soit par une disposition ingénieuse qu'il appartient au peintre de trouver, le groupe principal se détache nettement et attire tout d'abord le regard. Déplacez le centre de la composition, mais faites en sorte que ce centre existe. Il y a d'ailleurs de rares qualités dans ce tableau; la touche est énergique en dépit de l'aspect un peu mince et un peu plaqué de certaines figures, et la couleur a une grande vigueur. Toutes les figures, au nombre de plus de trois cents, qui grouillent dans cette toile, ont toutes une physionomie distincte et caractérisée. Que M. Van Beers renonce donc à ces compositions bizarres et à ces taches criardes de cadmium et de vermillon. La masse du public qui constate son talent ne demande qu'à venir à lui; il n'a pas besoin de raccrocher les passans par des excentricités de mauvais aloi.

Il semble que les pillards ont agi avec beaucoup de discrétion dans *les Horreurs du pillage* de M. Lesrel, à voir les torsades de perles mêlées à la chevelure flavescente de la jeune femme morte, à voir aussi les aiguières de lapis et les vases d'or et d'argent ali-

gnés en bon ordre sur un bahut dont les deux battans sont correctement fermés. Le livret nous conte qu'un certain prince de Soldi-Moreno ayant appris que la duchesse, sa cousine, venait d'être tuée, et que son corps nu gisait exposé à tous les regards, se rendit, suivi de quelques gentilshommes, au palais des Medina pour faire respecter le cadavre. D'un autre côté, de méchantes langues affirment que ce tableau représentait primitivement un baptême, et que la duchesse, qui est maintenant étendue morte sur l'estrade du lit à colonnes torses, était il y a quelque temps couchée pleine de vie dans ce lit magnifique. Baptême ou pillage, il faut louer la prestance fière, la belle couleur, la brillante exécution du groupe des gentilshommes. La soie des écharpes brodées miroite sur les justaucorps de drap, le velours des hauts-de-chausses frissonne et chatoie au mouvement des jambes, les cuirasses polies jettent leur éclair froid sous les casaques de satin, les collerettes de guipure se fripent au contact des hausse-cols damasquinés, les longues plumes d'autruche tombent des chapeaux comme des lambeaux de mousseline déchiquetée, le cuir des grandes bottes fauves se crispe en mille plis, les gardes des rapières luisent sous les mains gantées et les colliers d'or étincellent aux caresses de la lumière. Cela est flamand et espagnol. M. Lesrel aurait-il donc ramassé le pinceau de Frans Hals, ce maître merveilleux qui dans ses grandes peintures de Harlem allie le relief vivant de Rembrandt à l'élégance cavalière de Velasquez?

M. Lucien Mélingue évoque *la Matinée du 10 thermidor*, la fin d'un monde! Il est six heures du matin. On vient de transférer de l'Hôtel de Ville dans une salle des Tuileries les chefs de la commune vaincue. Sur une table au premier plan, Robespierre est étendu, la mâchoire fracassée, du sang à ses mains et à son célèbre habit bleu, sur une petite table où, selon l'expression de Legendre, « il n'occupe que deux pieds de large, lui pour qui la veille la république n'était pas assez grande! » A côté de Maximilien sont assis, sous la garde de gendarmes, Couthon, Robespierre jeune, Payan, le beau Saint-Just, impassible comme un marbre grec. Une foule confuse vient se repaître de l'agonie du tout-puissant chef de la montagne : on se le montre comme une bête fauve. Des députés de la plaine s'approchent pour s'assurer qu'il n'est plus à craindre; des gardes nationaux, des sectionnaires, des gens du peuple, qui la veille admiraient le tyran sanguinaire, prodiguent au vaincu stoïque les viles insultes et les basses invectives. La composition, bien agencée, se précise dans l'action du drame. L'audacieux raccourci de la figure de Robespierre est surprenant d'effet et de vérité. Encore que le tableau se noie dans une tonalité lie de vin et que certaines figures soient

un peu creuses, il y a là beaucoup de talent. Dans le *Portrait du commandant T...*, du même peintre, le modelé et le coloris sont meilleurs.

Les dernières inondations de Toulouse, et un peu aussi le *Naufrage de la Méduse*, ont inspiré à M. Roll un grand tableau, très dramatique, très saisissant, et qui, en dépit de sa facture trop lâchée et de la vulgarité de certaines figures, gagne à être revu. La plaine est devenue la mer. Les eaux remuées roulent des épaves dans leurs flots verdâtres et bourbeux. Les cimes des arbres, les toits des hautes maisons, les tuyaux de cheminée des chaumières englouties émergent seuls de cette nappe glauque, qui s'étend des premiers plans jusqu'à l'horizon sous un ciel gris balayé de grands nuages noirs. Une barque montée par deux vigoureux bateliers, nus jusqu'à la ceinture, tente d'aborder à un groupe de terrasses et de toits battus par les flots, dernier refuge des inondés. Une femme demi-vêtue, tenant sur ses genoux un enfant évanoui d'effroi, tandis qu'un autre se cramponne à son cou, fixe de ses yeux hagards, pareils à ceux d'une folle, la barque qui vient la sauver. Juchée sur le faîte d'un toit, une vieille femme regarde les sauveteurs d'un air presque indifférent, comme hébétée par la vue de cette scène sinistre. Près d'elle se tient une jolie petite fille, la tête couverte d'un bonnet noir. Ces deux figures semblent descendues d'un cadre de Millet. Au premier plan, un homme nage vers la barque. Tout cela est largement peint, ou plutôt martelé à coups de couteau à palette, dans une couleur sombre et vigoureuse. Le grand nuage noir qui envahit le ciel au milieu de la toile est d'un effet superbe. Que M. Roll se garde de ses impardonnables négligences de dessin et de ses à-peu-près de modelé. Il a un vrai tempérament de peintre, il le doit fortifier par l'étude. Qu'il rende aussi à Géricault et à Millet les figures qui leur appartiennent, puisqu'il en a qui sont bien à lui. La mère affolée tenant ses enfans, groupe principal de la composition, est tout simplement très belle.

A cause de leur dimension, il convient de placer dans les essais de grande peinture un certain nombre de toiles qui par leur sujet appartiennent à la peinture de genre. Au nombre de ces tableaux de genre agrandis s'impose, malgré qu'on en ait, la *Première communion à l'église de la Trinité*, de M. Gervex. Si le jeune artiste n'y prend garde, s'il s'obstine à ne chercher que l'effet en des sujets de genre traités dans les proportions de la peinture d'histoire, sans s'inquiéter du sentiment ni du style, il arrivera bientôt à ambitionner les lauriers de pacotille de MM. Caillebotte, Monet, Degas, Renoir et autres impressionnistes. Tout son talent ne le sauvera pas. Dans sa *Première communion*, il a cherché sans y réussir la fameuse symphonie en blanc majeur. Il n'a trouvé que la symphonie en

gris. Nous n'ignorons pas que le blanc pur n'existe pas par masse dans la nature et que le coloriste ne saurait exprimer un effet contraire aux lois de la couleur. Toutefois il y a dans les degrés de marbre et dans les parois unies des églises, et jusque sur la mousseline des robes de première communion, de larges jets de lumière blanche qu'un pinceau audacieux aurait pu rendre. On doit aussi critiquer les têtes de ces petites filles, d'un faire très lâché, d'une banalité sans égale. Ces enfans ne disent rien, ce qui est leur devoir, mais elles n'en pensent pas davantage, ce qui n'est guère en situation. Le groupe des parens et des amis, hommes en redingotes à la mode et femmes en élégante toilette de ville, qui s'accoudent sur la balustrade de l'escalier en des attitudes gracieuses parce qu'elles sont naturelles, est d'une couleur riche et franche; mais il n'est pas assez poussé au relief pour s'interposer devant les figures du second plan et leur donner leur valeur juste. Ce groupe, qui devrait être comme la clé de voûte du tableau, manque de solidité, ce qui fait que tout le reste ne se tient plus. Les règles de la perspective linéaire sont d'ailleurs mal observées.

M. Gaston Mélingue expose un *Déjeuner chez Molière, à Auteuil*, qui ne perdrait pas à être exécuté en de moindres proportions. Puisque M. G. Mélingue paraît de taille à lutter contre les difficultés de la grande peinture, qu'il fasse donc de l'histoire et non de l'anecdote. Les deux frères ont un talent égal, mais M. Lucien Mélingue sait choisir ses sujets. L'auteur du *Déjeuner de Molière* est d'ailleurs plus coloriste. Le costume de Chapelle, qui déclame au premier plan, éclate en un brillant ramage de couleurs; quel feu d'artifice de gaies nuances! Pour M. Pierre Cabanel, il ne tirera jamais de feu d'artifice. Son *Naufrage sur les côtes de Bretagne* est un tableau mélodramatique composé ou plutôt mis en scène comme à l'Ambigu. C'est peint avec une rare insuffisance de touche et une rare crudité de tons.

M. Jaroslav Cermak donne en plein dans l'actualité. Il a peint des *Herzégoviniens* qui, de retour dans leur village, le trouvent pillé et détruit par les *bachi-bozouks*. De l'église en ruines, il ne reste que des pans de murs. Les tombes du cimetière sont violées; les squelettes gisent épars dans l'herbe drue, et, aimable invention des irréguliers turcs, les têtes des cadavres sont piquées au bout de bâtons fichés en terre. Il y a dans cette toile, qui pourrait servir à illustrer l'*Histoire de la Turquie*, la vive couleur et la facture un peu molle qu'on est accoutumé de trouver dans les œuvres de M. Cermak. *Les Moccoli* de M. de Conninck sont aussi une scène toute contemporaine. Des femmes, penchées à une fenêtre, saluent, en tenant des bougies à la main, la fin du carnaval de Rome. J'appellerais volontiers ce tableau *les Trois chandelles*, car au premier aspect

on est frappé par la lueur vive de trois bougies qui s'agencent en triptyque parfait au-dessus des figures. Il n'y a vraiment là de remarquable que l'ingéniosité du peintre à mouler en fonte sa signature dans les capricieux dessins du balcon ouvragé.

Quelle chatoyante robe bleue porte la jolie Incroyable du *Rendez-vous* de M. Morlon ! mais combien nous préférons à la grâce minaudière de cette grande figure la simplicité rustique et la candeur virginale de la fillette de M. Jundt! Cela s'appelle *Fraises des Alpes*. Noyée dans l'atmosphère vaporeuse de l'aube, une jeune fille, dont le frais visage respire la pureté et l'innocence, tient à chaque main un panier de fraises de bois qu'elle vient de cueillir. Mille fleurettes multicolores émaillent l'herbe encore humide de rosée. Il est fâcheux que M. Gustave Jundt, qui modèle assez bien les figures et qui sait admirablement envelopper les silhouettes dans l'air ambiant, ne soigne pas un peu plus son dessin. Il a donné à sa chercheuse de fraises un bras de bois qui fait une invalide de cette jolie enfant. *Fraises des Alpes* est moins une réalisation qu'une impression, mais c'est une impression sans pareille de fraîcheur et de poésie. M. Jundt, lui aussi, est un impressionniste, de la façon qu'il le faut être. Il donne l'effet de ce qui est une impression dans la nature, tandis qu'au contraire les impressionnistes cherchent à donner l'effet de ce qui dans la nature n'est pas une impression. Nous avons souvent rencontré des passans avec des parapluies, et ils ne nous ont jamais causé la moindre impression. Pourquoi donc *l'Homme au parapluie* de M. Caillebotte nous en causerait-il une?

IV.

Pour être aujourd'hui traitée en genre historique, un peu dans la manière d'Hippolyte Bellangé, la peinture de batailles n'en mérite pas moins une place d'honneur. MM. de Neuville, Detaille, Dupray, Protais, Berne-Bellecour, forment toujours la brillante tête de colonne du régiment; mais, parmi ses compagnons d'armes, M. de Neuville conquiert chaque année au grade nouveau. Le voici passé général avec son *Épisode de la bataille de Forbach*.

Le combat est engagé sur une voie ferrée encombrée de wagons. Il s'agit pour nos soldats de débusquer l'ennemi abrité dans les maisons qui bordent, à la station de Styring, la ligne du chemin de fer de Sarrebrouk. Un mur, trop élevé pour qu'on en tente l'escalade, s'étend le long de la voie. Un seul passage est praticable : une étroite passerelle de fer, absolument découverte, et où on ne peut passer que deux hommes de front. Une grande maison carrée, que les Prussiens, fermant les persiennes, matelassant les

fenêtres, barricadant les portes, crénelant les murailles, ont transformée en une forteresse, s'élève au troisième plan, à quelques mètres de la passerelle, dont elle commande le débouché. Déjà le passage a été tenté, car des cadavres de chasseurs jonchent les marches de l'escalier. Les survivans ne perdent pas courage. Une vingtaine de chasseurs, perdus au deuxième plan dans la fumée, engagent une furieuse fusillade contre les défenseurs de la maison. Au premier plan, embusqués derrière un wagon à bestiaux, quatre autres chasseurs font le coup de feu. L'un d'eux, un clairon, le genou à terre, le corps assis sur le talon, le coude appuyé sur la cuisse gauche, épaule son arme et vise avec un soin qui témoigne sa bonne envie de ne pas perdre sa poudre. Près de ces soldats, un homme d'équipe, qui a ramassé un fusil, prend une cartouche de la main d'un chasseur. Il sait sans l'avoir appris le chargement du chassepot. Celui-là est bien sûr d'être fusillé s'il est fait prisonnier; mais c'est un vieux soldat, un vétéran de Crimée et d'Italie. On ne l'aura pas aisément vivant, et si par aventure il était pris, il ne « bouderait » pas devant le peloton d'exécution. A moitié défilé par un train de marchandises garé, un bataillon du 77e de ligne arrive au pas gymnastique, avec un entrain, un mouvement, une furia superbes. Le commandant, monté sur le marchepied d'un fourgon, lorgne au loin les mouvemens des renforts ennemis que lui fait remarquer le chef de gare, tandis qu'un capitaine qui s'est avancé hardiment dans l'intervalle découvert, entre le train de marchandises et le wagon derrière lequel sont embusqués les chasseurs, montre du doigt aux « pantalons rouges » le périlleux passage qu'il faut franchir. Sur la terre calcinée par la chaleur gisent les blessés et les cadavres au milieu des rails brisés, des sacs et des fusils abandonnés. La fusillade éclate partout en petites taches blanches rayées de feu; les balles égratignent les façades des maisons, brisent les planches des persiennes, tordent le fer des balustrades; une grêle de projectiles s'abat sur le sol, faisant jaillir les grains de sable. C'est un ardent combat au grand soleil d'août, dans l'atmosphère embrasée des coups de feu. Un vrai temps de bataille, où il fait bon se battre, où le soleil est trop brillant pour qu'on pense à mourir. La maison qui vomit la mort est toute rose, et les pantalons et les képis rouges de la ligne achèvent de donner à ce tableau une chaude coloration. En ne montrant pas un seul Prussien, M. de Neuville a pour ainsi dire dégagé la philosophie de cette guerre où nos soldats, frappés de loin, des haies, des bois, des barricades, des épaulemens, tombaient le plus souvent sans avoir vu l'ennemi. Devant cette belle toile, d'une si vivante composition, d'un si héroïque effet, devant ce tableau d'une exécution si large, si libre, si enlevée, devant cette œuvre qui sent la poudre et qui éclate comme une fanfare guer-

rière, la critique est muette. On ne songe même pas à remarquer le bras trop long de l'homme d'équipe, ni ce train de marchandises qui, placé dans l'axe même de la colonne d'infanterie arrivant au pas de course, semble être aussi en marche, poussé par les soldats. C'est un effet d'optique qui prouve le mouvement prestigieux de cette composition.

On devrait mettre la gravure de la *Passerelle de la gare de Styring* dans toutes les casernes. M. de Neuville sait faire aimer la guerre. M. Protais sait la faire haïr. Rien de sinistre et de désespéré comme le tableau dont le titre a la concision d'une inscription tombale : *Août 1870*. Dans l'ombre épaisse d'une nuit noire, un colonel de cuirassiers est étendu mort, la main sur la garde de son épée brisée. Partout autour de lui s'étend la plaine obscure, déserte, mais dont les imperceptibles mouvemens de terrain trahissent des amoncellemens de cadavres. On se rappelle les vers épiques de Victor Hugo :

On pouvait, à des plis qui soulevaient la neige,
Voir que des régimens s'étaient endormis là.

Le second tableau exposé par M. Protais n'a au contraire rien de tragique. *Le Passage du gué* est un épisode des grandes manœuvres de 1876 : la division du général de Brauer franchissant la petite rivière de la Rille. Il y a un certain mouvement dans ces diverses colonnes d'infanterie arrivant de toutes les directions pour se concentrer au bord de la rivière. M. Protais a retrouvé là la gamme criarde qu'il affectionne : les tons rouges des pantalons se détachant sur les tons verts de l'herbe. Toutefois il a mis une sourdine à son pinceau ; les rouges sont moins discords et les verts moins crus que de coutume.

M. Henry Dupray a aussi emprunté aux grandes manœuvres le sujet d'un de ses tableaux. Le nombreux état-major du général Lebrun, auquel s'est joint, pour suivre les manœuvres une foule d'officiers étrangers, occupe tout le premier plan. La plus grande variété d'uniformes, d'attitudes, de physionomies, règne dans cette multitude de cavaliers. Ils suivent du regard ou de la lorgnette les mouvemens d'une ligne de tirailleurs qui, à gauche, au troisième plan, sous une rangée de pommiers, ponctuent leur marche en avant par les petits nuages de fumée des feux à volonté. Au second plan, à gauche, une masse de curieux venus des environs, pour voir la petite guerre à laquelle ils ne comprennent rien, regardent le groupe de l'état-major, et surtout les brillans uniformes des officiers étrangers. Au fond, sous un ciel gris-blanc éclairé de bleu par endroits, plus lumineux que M. Dupray n'aime à faire ses ciels, s'étend le vaste plateau de Dreux sillonné de colonnes d'in-

fanterie. Comme M. de Neuville, M. Dupray accuse chaque année davantage son talent et sa personnalité. Ce tableau, qui de loin a beaucoup d'effet, demande aussi à être vu de près à cause des mérites de l'exécution. La touche est vive et hardie. Les figures et les chevaux sont très étudiés sous l'apparente facilité avec laquelle ils sont enlevés. La *Batterie d'artillerie* du même peintre, traitée un peu en esquisse, est pleine de mouvement. Venant à fond de train de la droite de la toile, la batterie opère une brusque conversion pour aller prendre position, au fond du tableau, en arrière d'une crête. Dans son *Étape de cavaliers*, M. Arus paraît imiter quelque peu la manière de M. Dupray, dans une couleur moins rompue. Il a obtenu un certain effet, d'ailleurs facile, avec sa colonne de dragons s'avançant en perspective; mais il ne faut pas regarder à deux fois cette exécution très lâchée, cette touche aussi lourde que celle de M. Dupray est vive, ces chevaux d'une anatomie hérétique et qui ne sont pas bien certains d'être d'aplomb sur leurs jambes.

M. Berne-Bellecour joue maintenant le rôle de sphinx; il pose des énigmes. Il nous est impossible de rien comprendre à cette composition en casse-tête chinois. Pour décor, une tranchée. Pour personnages, au premier plan à droite, un mobile regardant la campagne par une embrasure, et un adjudant assis contre le parapet; au second plan, un caporal de francs-tireurs debout, le fusil en bandoulière, et un autre franc-tireur fumant sa pipe. Au troisième plan, au bout de la tranchée, un groupe de soldats emportant un homme en bras de chemise dont l'épaule est ensanglantée. Voilà sérieusement la très exacte description de ce tableau. Quel en est le sujet, et, au demeurant, comment excuser cette bizarre composition picturale formée de trois groupes isolés qui ne concourent nullement à une action commune? Lourd, indécis, sans couleur ni relief, le faire du peintre va à l'unisson de cet agencement baroque. — Le livret du Salon nous apprend que le tableau de M. Berne-Bellecour représente la mort d'un officier des francs-tireurs de la Seine. En effet, en y regardant de très près, on s'aperçoit qu'un des soldats qui accompagne le blessé porte à la main un sabre d'officier. C'est ce sabre qui est la clé de cette composition énigmatique; mais quelle singulière façon de mettre en scène la mort glorieuse d'un combattant : peindre son sabre au lieu de le peindre lui-même!

Le *Salut aux Blessés*, de M. Édouard Detaille, est au contraire composé avec beaucoup de clarté et de précision. Mais le peintre a-t-il réalisé sa pensée première? On ferait un livre des vicissitudes de ce tableau, qui a subi, dit-on, trois métamorphoses. A l'origine, paraît-il, c'était un convoi de prisonniers français défilant devant un état-major prussien. On a fait observer à M. Detaille qu'il faut

laisser ces scènes-là aux peintres d'outre-Rhin. Ne voulant pas perdre sa composition, celui-ci alors a interverti les rôles sans changer ni la scène ni le décor. Les Prussiens sont devenus les vaincus et les Français les vainqueurs. Cette fois-là encore, on a dit qu'on ne doit pas donner à la bataille du Mans l'épilogue de la bataille d'Iéna. M. Detaille, qui n'est pas, à ce qu'il semble, ennemi des concessions, a de nouveau modifié son tableau, sans grand'peine d'ailleurs, car il n'a eu qu'à changer en shakos et en bonnets de police les casques pointus et les casquettes plates des prisonniers pour faire de ces soldats des pseudo-Autrichiens. La scène se passe donc maintenant en juin 1859, au grand soleil de Solferino, ce qui ne concorde guère avec le sol détrempé et le ciel hivernal du paysage, ni avec les mobiles qu'on aperçoit dans le lointain, tout étonnés et bien glorieux de prendre part à la campagne d'Italie! Au premier plan, un général entouré d'un état-major disparate, officiers de dragons, de hussards et d'état-major comme aides-de-camp, spahis comme porte-fanion et cuirassiers comme escorte, se découvre devant une colonne de prisonniers qui, conduite par des hussards, la carabine au poing, s'avance du fond de la toile. Les derniers plans sont occupés par une batterie d'artillerie en action et par un bataillon de mobiles rangé en bataille. Comme dans presque tous les tableaux de M. Detaille, l'exécution est soignée à l'excès, minutieuse, léchée, d'une précision pénible et d'une sécheresse laborieuse, sans liberté et sans souplesse. La couleur brille dans les tons clairs comme de la porcelaine et reluit dans les tons sombres comme du bois verni. Le drap et l'acier ont les mêmes *luisans*. C'est un chef-d'œuvre de patience. M. Detaille est le Desgoffes de la peinture militaire. Il nous rappelle ce fameux général du temps jadis qui disait à la veille d'une campagne : « Nous sommes prêts, archi-prêts, il ne nous manque pas un bouton de guêtre. » Il en est ainsi des soldats de M. Detaille. Leur équipement est au complet, les cuirasses sont bien fourbies et les chevaux consciencieusement étrillés. Pas un grain de poussière! Les cheveux sont taillés à l'ordonnance et les paquetages arrangés selon le règlement. Le sergent de semaine ne trouverait rien à redire à cette tenue si correcte. La boue elle-même prend un soin méritoire à moucheter régulièrement les tiges des bottes et les bas des pantalons qui s'effilochent dans la marche avec la plus grande régularité. Il ne manque pas un bouton de guêtre, mais il manque le soldat dans son caractère, dans son mouvement et dans sa vie. Quoiqu'ils paraissent sortir du four de l'émailleur, les jolis soldats de M. Detaille n'ont jamais vu le feu.

HENRY HOUSSAYE.

LA

MÉTAPHYSIQUE EN EUROPE

DEPUIS HEGEL

III. [1]

LA PHILOSOPHIE DE LA VOLONTÉ ET LA PHILOSOPHIE DE L'INCONSCIENT.

Comment la philosophie de Schopenhauer est-elle restée si longtemps négligée et méconnue? et pourquoi a-t-elle tout à coup éclaté, et entraîné l'opinion? C'est un problème curieux. L'hypothèse d'une conspiration du silence est inadmissible, il doit y avoir d'autres raisons. On peut en donner quelques-unes.

La pensée humaine se laisse bien rarement détourner de la direction où elle est engagée avant qu'elle soit arrivée au terme. Le cartésianisme n'a succombé que lorsque Malebranche et ses disciples en ont eu tiré toutes les conséquences idéalistes qu'il contenait. Le condillacisme également n'a succombé qu'après avoir donné toutes ses conséquences. Ainsi de la philosophie allemande. Elle était engagée depuis Kant dans une entreprise dont elle voulait voir la fin; elle a dû épuiser jusqu'au bout l'hypothèse qui explique toutes choses par la pensée, par la pensée seule. Tout ce qui était un progrès nouveau dans cette direction la charmait et la captivait; tout ce qui sortait de cette série de déductions ne l'intéressait pas. La philosophie de Schopenhauer, tout en reproduisant en partie l'idéalisme de Kant, était surtout et dans le fond une réaction réaliste : c'était, sous le nom de volonté, le retour de la chose en soi, exorcisée par l'école de Fichte et de Hegel. Il fallait attendre un temps

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 mai.

de retour pour la pensée réaliste, et ce temps de retour ne se manifesta que vers 1840.

Une autre raison, liée à la première, c'est qu'en 1819, époque où parut le grand ouvrage de Schopenhauer, l'esprit humain était dans une voie de confiance à la raison humaine et d'espérances sans bornes dans ses destinées. Les tendances générales étaient religieuses, d'une religiosité plus ou moins vague, mais sincère. On croyait à la puissance des idées. Le panthéisme humanitaire était aussi optimiste que l'orthodoxie. Dans cette disposition universelle, une philosophie athée, pessimiste, misanthropique, pleine de pitié et de mépris pour l'espèce humaine, une philosophie qui aboutissait en définitive à l'anéantissement de la volonté, et qui plaçait le bonheur suprême dans le nirvana, n'avait aucune chance de toucher les esprits.

Depuis 1848 au contraire, cette veine de confiance illimitée en la raison humaine était épuisée : le désenchantement était venu; c'était l'heure du scepticisme amer, du mépris quiétiste, de l'indifférence souveraine pour les choses humaines. Le pessimisme avait trouvé son moment. En même temps, le grand mouvement idéaliste avait dit son dernier mot : on revenait à la réalité. Schopenhauer, qui prétendait concilier les deux points de vue, répondait encore par là à un des besoins du temps nouveau. Enfin le succès de Schopenhauer peut aussi être considéré comme la réaction de la philosophie mondaine contre la philosophie d'université, dont la dictature s'était imposée si longtemps. On se plut à penser et à dire que la philosophie ne s'enseigne pas, qu'elle est une œuvre tout individuelle, qu'elle s'inspire de la vie, non des livres. Par toutes ces raisons, et d'autres encore, trop longues à énumérer, Schopenhauer s'empara tout à coup des imaginations et des esprits, et conquit sa place et son rang parmi les étoiles de première grandeur en philosophie.

I.

Schopenhauer avait admis sans réserve le principe de Kant et de Fichte, que le monde ne nous est connu que sous les conditions des formes subjectives de notre pensée, formes qu'il ramenait à trois : le temps, l'espace, la causalité. Il a même heureusement résumé tout l'idéalisme allemand dans cette formule : « le monde est ma représentation. » Tout ce côté de sa doctrine n'est que l'expression simplifiée de la doctrine de Kant; voici la différence. Tandis que Kant, au-delà de ces formes toutes subjectives de la représentation, posait comme quelque chose d'inaccessible et d'incompréhensible qu'il appelait « la chose en soi, » *das Ding in*

sich, tandis que Fichte, plus logique, faisait disparaître complétement cette chose en soi, Schopenhauer au contraire la rétablissait, la restaurait sous le nom de *volonté*, et prétendait ainsi concilier le réalisme et l'idéalisme. Comment atteindre cette chose en soi, si tout ne nous est connu que subjectivement? Notre philosophe résolvait ce problème en distinguant le dehors et le dedans. Du dehors, l'être ne nous est connu que tel qu'il nous apparaît; mais par le dedans il nous est connu tel qu'il est, et par là il échappe aux conditions de la subjectivité. « Nous voyons, dit-il, qu'il est impossible de pénétrer par le dehors dans l'essence des choses. De quelque manière qu'on s'y prenne, on n'atteint que des images et des mots. On ressemble à quelqu'un qui tournerait autour d'un château pour y trouver un accès, et qui se contenterait d'en prendre le croquis. C'est cependant le seul chemin que tous les philosophes ont suivi avant moi. » Même l'individu, quand il se considère du dehors, comme il considère les autres êtres, c'est-à-dire au point de vue de l'espace, du temps, de la causalité, n'est encore, comme tout le reste, qu'une représentation; mais il est présent à lui-même d'une autre manière, à titre de volonté : « Le mot du problème est : volonté. C'est ce mot, et ce mot seul, qui lui donne la clé de son propre phénomène et lui en fait voir la signification, qui lui montre les ressorts intérieurs de son être, de son action, de ses mouvemens. Le sujet de la connaissance, qui, comme individu, se manifeste à lui-même par son identité avec le corps, connaît ce corps (c'est-à-dire lui-même) de deux manières différentes : d'une part comme représentation dans une intuition, comme un objet entre les objets, soumis aux lois de l'objectivité, et en second lieu d'une tout autre manière, comme quelque chose d'immédiatement connu de chacun, ce que désigne le mot volonté. Tout acte vrai de volonté est infailliblement un mouvement du corps; cette volonté ne peut vouloir l'acte sans le percevoir en même temps comme mouvement du corps. L'acte et l'action du corps ne sont pas deux états distincts, objectivement connus, unis par le lien de la causalité, et dans le rapport de la cause à l'effet : ils ne sont qu'une seule et même chose, donnée de deux manières différentes, d'une part immédiatement, et de l'autre dans une intuition pour l'entendement. L'action du corps n'est autre chose que l'acte de la volonté objective (1). »

Tel est le point de départ de Schopenhauer, tel est le principe original de sa doctrine. Il se ramène à deux points : le premier, c'est que la chose en soi, le réel, ne peut être saisi par le dehors, mais se saisit lui-même intérieurement dans l'acte de volonté. Le

(1) *Die Welt als Wille,* II Buch, § 18, p. 119 (3e édit., Leipzig 1859).

second, c'est que l'acte et le mouvement corporel ne sont pas deux choses distinctes, l'une cause et l'autre effet : c'est un seul et même acte, qui intérieurement est volonté, et extérieurement nous apparaît sous la forme du mouvement de nos organes. Le corps n'est que la volonté objective. Nous comprendrons mieux cette doctrine, si nous la comparons à une autre doctrine qui nous est plus familière en France, celle de Maine de Biran, avec laquelle elle a d'évidens rapports (1). Comme Schopenhauer, Biran pense que ce n'est pas par le dehors, mais par le dedans, que l'être peut être connu, que c'est en tant que sujet et non en tant qu'objet que la chose en soi nous est accessible. Il pense encore avec Schopenhauer que le sujet se révèle à lui-même comme volonté. Il reproche aux anciens philosophes, même à Descartes, d'avoir conçu l'âme à titre de substance, c'est-à-dire comme un objet qui nous serait quelque chose d'étranger, tout aussi bien que la substance matérielle, et il croit qu'à ce titre nous n'en pouvons rien savoir; mais en tant qu'elle se manifeste dans un acte de volonté, elle se connaît du dedans comme activité vivante, et elle est le seul type que nous puissions nous former de la substance et de la cause. Il est vrai que Biran n'admet pas que la volonté et le corps soient une seule et même chose; mais c'est là une doctrine métaphysique qui n'est pas contenue nécessairement dans le fait intérieur du vouloir : or Biran se renferme dans le domaine de la psychologie. Là même, et tout en distinguant, dans l'acte de volonté, la cause de l'effet, sa doctrine se rapproche encore de celle de Schopenhauer, car il admet, sinon l'identité, au moins l'indissolubilité des deux élémens. Ce qu'il appelle le fait primitif est un fait indivisible, quoique composé de deux termes distincts, d'une part l'effort voulu ou acte de volonté, de l'autre une résistance organique qui se manifeste sous forme de sensation musculaire. Le corps, quel qu'il soit en lui-même, nous est donc donné d'abord comme le point d'application du vouloir, c'est-à-dire comme un objet qui nous est immédiatement uni, et dont nous avons une connaissance subjective par l'effort volontaire, avant

(1) Ce rapprochement est venu spontanément à la pensée d'un savant philosophe allemand, M. le professeur Uberweg, de Königsberg, dont la science doit regretter la perte prématurée. A propos d'une très courte analyse de la doctrine de Biran, que nous lui avions adressée, il nous écrivait en janvier 1868 : « Les profondes spéculations de Maine de Biran sont dignes de la plus haute estime. En quelle année ont paru ses *Rapports du physique et du moral?* Serait-ce entre 1812 et 1818? Il serait intéressant de savoir si Schopenhauer a emprunté quelque chose à ce livre. » La réponse est facile. L'ouvrage de Biran, quoique couronné en 1811 par l'Académie de Copenhague, n'a été publié qu'en 1834. Il est donc évident que Schopenhauer n'a rien pu lui emprunter. Il a cependant connu le livre de Biran, mais après coup, et il ne le cite que pour le critiquer dans le second volume de son ouvrage, paru très longtemps après le premier. Il lui reproche de n'avoir pas vu que l'acte de la volonté et le mouvement du corps sont une seule et même chose.

qu'il nous apparaisse comme quelque chose d'objectif à l'aide des sens extérieurs.

Une fois la volonté saisie en nous-mêmes par le sens intime, Schopenhauer, avec cette facilité d'hypothèse et de synthèse qui caractérise le génie allemand, affirme que l'être qui est en moi sous forme de volonté consciente est le même qui réside au fond du monde extérieur sous forme de volonté inconsciente. Le monde, qui, vu du dehors, n'est autre chose que ma représentation, est en soi volonté. Il faut cependant une raison pour objectiver ainsi la volonté, et pour donner ce nom à la chose en soi au lieu de l'appeler la substance, la force, la matière, ou de tel autre nom. Cette raison décisive et capitale, sans laquelle le système de Schopenhauer n'aurait pas de sens, c'est la finalité dans la nature. A quoi se reconnaît en effet ce que nous appelons volonté? A la poursuite d'un but. Sans but, pas de volonté; sans volonté, pas de but. La cause finale, qui peut être un accessoire dans d'autres doctrines, est ici une partie essentielle du système et même sa base fondamentale. Aussi n'existe-t-il pas en philosophie de cause-finalier plus décidé que Schopenhauer. Il l'est jusque dans le dernier détail. On croirait entendre un Bernardin de Saint-Pierre pessimiste. Il nous offre à ce point de vue une riche moisson de faits et d'exemples, et il tombe même dans les exagérations auxquelles ce point de vue prête facilement.

Si la volonté, qui est la substance de la nature, est une volonté qui poursuit des buts, que lui manque-t-il pour que nous lui donnions le nom de Dieu? Schopenhauer serait-il donc un théiste ou tout au moins un panthéiste? Il repousse ces deux dénominations; il a horreur du théisme, qu'il considère comme un produit du judaïsme, et il méprise le panthéisme comme une hypocrisie. Il semble animé par une sorte de sentiment d'impiété puisé dans la philosophie du XVIIIe siècle. Deux choses manquent à la volonté pour être ce que nous appelons Dieu : elle n'est pas intelligente: elle n'est pas bonne. Elle poursuit un but sans savoir ce qu'elle fait, donc elle n'est pas intelligente. Agissant à l'aveugle, elle fait le mal comme le bien, et même plus que le bien, et le monde dont elle est la cause est le plus mauvais des mondes possibles : donc elle n'est pas bonne. Dans ses conversations avec Frauenstædt, Schopenhauer parle sur le ton le plus méprisant de ce qu'il appelle *der liebe Gott*, le bon Dieu. Nous avons donc affaire en lui à un athée d'intention, sinon de fait, un athée qui croit aux causes finales et au néant du monde.

C'est une doctrine remarquable chez Schopenhauer que l'intelligence est d'ordre secondaire et dérivée (*secundären Ursprungs*), et même tertiaire. La première place appartient à la volonté (*der*

Primat des Willens); le second rang à l'organisme, le troisième à l'intelligence. La volonté est métaphysique, l'intelligence est physique. La volonté est chaleur, l'intelligence est lumière. L'intelligence va se dégradant à mesure que l'organisme devient moins parfait, mais la volonté est tout entière dans le dernier des insectes. L'intelligence se fatigue, la volonté est infatigable. Si la volonté dérivait de l'intelligence, elles devraient être en raison l'une de l'autre; mais les faits sont contraires à cette théorie. Le cœur est supérieur à la tête : c'est dans le cœur et non dans la tête qu'est l'individualité, l'immortalité. L'intelligence est intermittente; la volonté, le cœur, le *primum mobile*, ne s'arrête pas.

Cette théorie du *primat* de la volonté est incontestablement ce qu'il y a de plus nouveau et de plus original dans la philosophie de Schopenhauer. Il en exagère sans doute l'importance en se comparant à Lavoisier et en prétendant avoir fait pour la philosophie, par la séparation de ces deux élémens, volonté et intelligence, ce que Lavoisier avait fait pour la chimie par la séparation des deux élémens de l'eau. Il est néanmoins certain qu'on trouverait peu d'exemples d'une théorie semblable dans l'histoire de la philosophie. Le seul prédécesseur que Schopenhauer se reconnaisse, c'est Bichat. La distinction de la vie organique et de la vie animale, la première engendrant les passions, la seconde les sensations, telle est la base commune de Bichat et de Schopenhauer, car les passions ne sont pour lui que la volonté.

Quel que soit le degré d'originalité de cette théorie du primat de la volonté, on ne peut nier qu'elle ne soit une sorte de rétractation de toute la philosophie allemande, dont Fichte exprimait ainsi le principe en 1794 : « Il n'y a que deux points de départ possibles en philosophie : ou l'intelligence en soi, ou la chose en soi. De là deux systèmes : l'idéalisme ou le dogmatisme. » Or le dogmatisme, celui qui part de la chose en soi, est incapable, selon Fichte, d'expliquer l'intelligence. En effet, « l'intelligence, comme telle, *se voit elle-même*, et cette propriété de se voir soi-même est immédiatement unie en elle avec tout ce qui lui arrive; c'est même dans cette union de l'être et du voir (*des Sehens*) que réside la nature de l'intelligence. Ce qui est en elle et ce qu'elle est en général, elle l'est *pour elle-même*, et c'est seulement en tant qu'elle est pour elle-même qu'elle est intelligence. — Une *chose* au contraire peut être de mille manières différentes; mais si l'on demande : *Pour qui* est-elle de telle et telle manière? personne, pour peu que l'on comprenne la question, ne répondra : Pour elle-même; il faut toujours supposer une intelligence pour qui elle est cela, — tandis qu'au contraire l'intelligence est nécessairement pour elle-même, et, en tant qu'on la pose, on la pose comme telle. Il y a donc dans l'intelligence, pour ainsi

dire, une double série : celle de l'être et celle du voir (*des Zusehens*), de l'idéal et du réel, et c'est dans l'union inséparable de ces deux élémens que consiste son être ; au contraire, dans la chose, il n'y a qu'une seule série, celle qui consiste simplement à être posée comme existante, sans retour sur soi-même. L'intelligence et la chose sont donc absolument opposées l'une à l'autre : elles résident dans deux mondes différens entre lesquels il n'y a pas de pont. Vous n'obtiendrez jamais l'intelligence, si vous ne la supposez pas d'abord comme un premier, comme un absolu (*ein Erstes, Absolutes*). La série de l'être restera toujours simple, et jamais vous ne passerez de l'être à la représentation, car vous faites un saut monstrueux dans un monde entièrement étranger à votre principe (1). » Ainsi, suivant Fichte, l'intelligence ou la pensée est un principe premier, qui ne peut être déduit d'aucun autre. Si on ne la pose pas en soi, on n'y arrivera jamais. Jamais la série simple ne deviendra une série double; jamais l'être ne se repliera sur lui-même. L'être ne fondera jamais la pensée, mais au contraire la pensée fondera l'être, car la pensée est un acte et un acte conscient; or, en tant qu'acte, elle fonde l'être; en tant que conscience, elle fonde l'intelligence. Cette doctrine, selon nous, est la vraie. Il faut placer l'intelligence à l'origine des choses, ou se résigner à ne la rencontrer jamais. Schopenhauer, en élevant la volonté au-dessus de l'intelligence, revenait donc aux vieux erremens du réalisme. Nous soutenons au contraire que les deux élémens sont inséparables, et que la métaphysique de Schopenhauer est une métaphysique bâtarde, à mi-chemin du réalisme et de l'idéalisme; elle n'a été qu'un passage du grand idéalisme allemand au matérialisme restauré.

La volonté étant donc le fait initial, fondamental, la base de tous les phénomènes, le monde n'est autre chose que l'objectivation de la volonté. Mais pourquoi la volonté s'objective-t-elle? Pourquoi ne reste-t-elle pas éternellement en repos dans son unité immobile? Pourquoi produit-elle un monde qui est une illusion et qu'elle prend pour une réalité? Schopenhauer, comme tous les métaphysiciens et tous les théologiens, échoue devant ce problème. Il ne paraît pas même avoir cherché à le résoudre. Il se contente de constater par l'expérience que le monde est un mauvais rêve, sans se demander pourquoi la volonté absolue, qui est libre, s'est avisée de ce mauvais rêve, et qu'est-ce qui l'y a obligée. Toujours est-il que le monde est mauvais et « le plus mauvais des mondes possibles, » que l'optimisme « est la plus plate niaiserie qui ait été inventée par les professeurs de philosophie. » Ce n'est pas l'expérience seulement qui plaide en faveur du pessimisme, c'est le rai-

(1) Fichte's *Werke*, t. Ier, p. 437. *Erste Einleitung in die Wissenschaftlehre.*

sonnement. En effet, « le fond de la volonté, c'est l'effort; or l'effort est une douleur... Tout effort naît d'un besoin; tant qu'il n'est pas satisfait, c'est une douleur, et s'il est satisfait, cette satisfaction ne pouvant durer, il en résulte un nouveau besoin et une nouvelle douleur. Vouloir, c'est donc essentiellement souffrir, et toute vie est douleur. — Le vouloir, avec l'effort qui en est l'essence, ressemble à une soif indestructible. La vie n'est qu'une lutte pour l'existence avec la certitude d'être vaincu. Vouloir sans motif, toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir, et ainsi de suite pendant des siècles jusqu'à ce que la croûte de notre planète s'écaille en petits morceaux. »

Le pessimisme, comme l'optimisme, ne peut se prouver par l'expérience. On énumère de part et d'autre les biens et les maux; mais comment prouver que la somme des uns l'emporte sur celle des autres? C'est là cependant la vraie question. Chacun en juge d'après son humeur; ceux qui ont l'âme gaie et joyeuse trouvent que tout est pour le mieux, surtout lorsque la fortune leur sourit; ceux qui ont le caractère mal fait prennent tout au tragique et ne sont contens de rien. Qui jugera ce procès? C'est donc à des raisons *a priori* qu'il faut recourir. Celle que donne Schopenhauer nous paraît faible. La vie est un effort, dit-il; tout effort est douloureux; donc la vie est douleur. — Mais est-il vrai que tout effort soit douloureux? C'est ce qui est en question. Nous soutenons au contraire que tout effort modéré est plus agréable que pénible. L'effort d'une ascension dans les montagnes par un beau temps, quand on jouit d'une bonne santé, est un plaisir et non une douleur. L'effort du travail intellectuel, quand il est heureux, est le plus grand des plaisirs, et, en général, le plaisir actif qui suit l'effort est plus vif et plus profond que le plaisir passif qui en est privé. Les petites douleurs (les demi-douleurs, comme dit Leibniz) qui se mêlent à l'effort en font ressortir le charme. Ce sont « des petites sollicitations qui nous tiennent toujours en haleine. » L'effort n'est douloureux que lorsqu'il est disproportionné. Ce qui prouve que dans la plupart des cas il n'est pas tel, c'est que l'humanité dure, ainsi que la vie dans le monde. Le mal en effet est essentiellement destructeur. S'il l'emportait réellement, il aurait son remède en lui-même, car il aurait bien vite détruit la vie et, avec elle, la faculté de souffrir.

On sait que le pessimisme de Schopenhauer a été la principale cause de la vogue de ce philosophe en Allemagne. Le monde, juge assez incompétent en philosophie, ne s'intéresse aux doctrines qu'autant qu'elles flattent ses penchans, ses passions, ses inquiétudes. Telle philosophie réussit parce qu'elle encourage et défend les idées religieuses; on ne la considère pas en elle-même : elle est bonne par cela seul qu'elle prend parti pour nos inclinations. Mais il y a

dans le monde autant de révolte contre la Providence que de pieuse soumission à ses décrets; peut-être même la soumission est-elle plus apparente que réelle, et la révolte beaucoup plus profonde et plus répandue que la soumission. Ajoutons encore qu'en Allemagne le principe protestant est favorable au pessimisme, de sorte que le préjugé religieux, aussi bien que le préjugé impie, se trouvaient d'accord pour admirer une doctrine que les grands philosophes ont toujours dédaignée, car l'idée d'un principe absolument mauvais ou absolument fou est bien l'idée la plus antiphilosophique que l'on puisse imaginer.

Admettons cependant avec Schopenhauer que le pessimisme est le vrai, que le monde est le plus mauvais des mondes possibles, quel sera le remède? Pour trouver le remède, il suffit de connaître l'origine du mal. Le mal est dans le vouloir-vivre, le remède sera dans la négation du vouloir-vivre. La volonté est indestructible en elle-même; mais la vie et la volonté de vivre ne sont pas la même chose que la volonté en soi. La volonté s'est trompée en créant le monde, et dans l'homme, quand elle arrive à la conscience, elle reconnaît qu'elle s'est trompée. Une fois là, elle se pose la question : Faut-il affirmer la vie et perpétuer la douleur? faut-il nier la vie et arriver au repos? Voici donc la connaissance, l'intelligence qui n'était jusque-là qu'un phénomène secondaire ou tertiaire, et qui devient maintenant le juge, l'arbitre de la volonté. C'est par elle qu'est venu le vouloir-vivre, et, avec ce vouloir, la douleur et la folie du monde. Comment donc vaincre la vie? Est-ce par le suicide? Non, car la volonté est indestructible, elle se réincarne dans d'autres êtres. Le suicide n'est qu'un affranchissement individuel, égoïste. Ce qu'il faut, c'est un affranchissement universel, désintéressé; c'est ce que fait l'ascétisme. Le vrai remède, c'est l'affranchissement du plaisir, le renoncement aux sens, et surtout au sens qui donne la vie. C'est la chasteté et le célibat qui délivrent le monde en supprimant la génération et la postérité. Schopenhauer cite à l'appui de sa doctrine de nombreux textes mystiques empruntés aux hérésies chrétiennes (1), et même aux docteurs orthodoxes contre le mariage : *Utinam omnes hoc vellent!* dit saint Augustin; *multo citius Dei civitas compleretur*. Ainsi, suivant Schopenhauer, la chasteté libre et absolue, voilà le premier pas dans la voie de l'ascétisme. « Avec la disparition de l'intelligence disparaîtrait le monde, car sans sujet pas d'objet, et si les plus hauts degrés de la volonté (l'humanité) venaient à s'évanouir, il est permis de penser que les plus humbles

(1) Dans un ouvrage curieux de l'Apologétique chrétienne, récemment exhumé et publié, les *Apocritica* de Macarius Magnes, nous apprenons qu'un hérétique nommé Dosithée enseignait également que le monde doit finir par la chasteté : Διὰ μὲν κοινωνίας ὁ κόσμος τὴν ἀρχὴν ἔσχε· διὰ δὲ τῆς ἐγκρατείας τὸ τέλος θέλει λαβεῖν.

(l'animalité) disparaîtraient également. » Ici encore il est facile de reconnaître l'influence de la doctrine protestante, car on sait que dans cette église les défenseurs absolus du péché originel lui attribuent jusqu'à l'origine du mal dans les animaux. Le salut de l'homme est donc le salut de la création tout entière.

Voilà le célèbre *nirvana* dont on a tant parlé, et que Schopenhauer a emprunté au bouddhisme : il consiste en définitive dans la suppression du mariage. Il serait oiseux de faire remarquer combien un tel remède est impraticable, et par conséquent inutile à recommander; fût-il possible, on voit encore combien il est illusoire, arbitraire, fantastique, de supposer que la disparition de l'humanité entraînerait la disparition de l'animalité et de toutes les formes de la vie sur le globe terrestre. Lors même qu'on irait jusque-là, que fait-on du reste du monde, de l'univers tout entier? Sont-ils liés au sort de l'homme, de telle sorte qu'avec l'homme la vie et le mal apparaissent dans l'univers, et qu'avec lui ils disparaissent en même temps partout? Ne peut-il pas y avoir hors de la terre des êtres pensans et sentans? N'est-ce pas revenir au vieux préjugé théologique qui fait de la terre le centre du monde et de l'homme le terme de toute création? Enfin, puisque la volonté n'a pas attendu la permission de l'homme pour s'objectiver, comment croire qu'elle cessera de le faire parce qu'il nous plaira d'arrêter le cours des générations? Puisqu'elle ne sait pas ce qu'elle fait, pourquoi la première cause inconnue, qui l'a sollicitée une première fois à s'incarner, ne l'y pousserait-elle pas de nouveau dans un cercle sans fin? Ajoutez que, si Schopenhauer donne des raisons en faveur du célibat, il n'en donne aucune en faveur de la chasteté, ce qui n'est pas la même chose. Pour supprimer le mal dans le monde, il suffit de supprimer la postérité; mais il est inutile de se priver du plaisir. Les ascètes et les mystiques dont Schopenhauer invoque l'autorité ont des raisons de renoncer aux plaisirs : ce n'est pas que le plaisir soit mauvais en soi, c'est que ce sont des plaisirs inférieurs qui nous éloignent des vrais et purs plaisirs de la piété et de la contemplation. Il n'en est pas de même dans Schopenhauer : la vie n'est mauvaise qu'en tant qu'elle est douloureuse. Évitons donc la douleur; mais pourquoi renoncer au plaisir, si l'on en use sagement, c'est-à-dire avec égoïsme? Au fond, un tel ascétisme pourrait bien aboutir à ne rejeter de la vie que les charges, et de l'amour que ce qu'il a de noble et de généreux.

II.

En passant de Schopenauher à M. de Hartmann, nous avons affaire, sinon à un génie aussi original, du moins à une nature plus

sympathique et plus élevée. Le pessimisme théorique paraît s'unir en lui à des mœurs plus douces. Il n'a point cette misanthropie brutale et cynique qui fait de Schopenhauer un personnage si amusant, mais si insupportable. Il répudie la manière grossière et basse dont Schopenhauer parle des femmes, et déclare que ceux qui ne savent pas respecter les femmes prouvent par là même qu'ils n'ont connu que celles qui ne méritent pas d'être respectées. Il ne paraît pas avoir voulu contribuer pour sa part à la fin du monde, car il s'est marié, il a des enfans, et il nous a donné dans son autobiographie un tableau aimable et piquant de son intérieur. « Dans notre ménage, dit-il, ma femme bien-aimée, la compagne intelligente de mes poursuites idéales, représente l'élément pessimiste. Tandis que je défends la cause de l'optimisme révolutionnaire, elle se déclare hostile au progrès. A nos pieds, joue avec un chien, son fidèle ami, un bel et florissant enfant, qui s'essaie à combiner les verbes et les substantifs. Il s'est déjà élevé à la conscience que Fichte prête à son moi, mais ne parle encore de ce moi, comme Fichte le fait souvent lui-même, qu'à la troisième personne. Mes parens et ceux de ma femme, ainsi qu'un cercle d'amis choisis, partagent et animent nos entretiens et nos plaisirs, et un ami philosophe disait dernièrement de nous : Si l'on veut voir encore des visages satisfaits, il faut aller chez les pessimistes. »

La *Philosophie de l'inconscient*, ouvrage capital de M. de Hartmann, est le livre philosophique qui a fait le plus de bruit en Allemagne depuis une dizaine d'années, et il mérite sa réputation par l'étendue des connaissances, l'intérêt de l'exposition, l'originalité des vues. Même le pessimisme exagéré de l'auteur, et qui, selon nous, est insoutenable philosophiquement, est un point de vue utile à développer et à rappeler. L'optimisme tombe trop facilement dans la banalité et dans l'indifférence; on oublie trop les misères humaines. Paru pour la première fois en 1866, l'ouvrage a eu sept éditions. Un jeune professeur de l'université de France, M. Nolen, connu par un savant travail sur les rapports de Leibniz et de Kant, et très compétent en philosophie allemande, vient de nous donner de la septième et dernière édition une traduction française (1) facile, naturelle, fidèle, faite sous les yeux et avec la coopération de l'auteur, précédée d'une savante introduction où, selon le défaut commun à tout traducteur, il nous paraît un peu trop verser dans le sens de l'original, ainsi que d'une lettre de M. de

(1) *La Philosophie de l'inconscient* (2 vol. in-8°). Dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* on a aussi traduit de M. de Hartmann deux écrits moins importans, *la Religion de l'avenir* et le *Darwinisme*. Ce dernier ouvrage, très curieux, a été traduit par M. George Guéroult. — Voyez aussi, dans la *Revue* du 1er octobre 1874, l'étude de M. Albert Réville sur M. de Hartmann.

Hartmann, spécialement écrite pour le lecteur français, et qui contient quelques observations intéressantes (1).

Demandons-nous maintenant en quoi consiste la philosophie de M. Hartmann. En quoi se distingue-t-elle et de la philosophie de Schelling et de Hegel? en quoi de la philosophie de Schopenhauer? Ce sont des nuances assez difficiles à démêler pour qui ne connaît pas les différentes phases de la philosophie allemande. Nous ne pouvons que nous borner à quelques traits essentiels. Le principe de l'inconscient paraît bien, au premier abord, n'avoir rien de nouveau et être le principe commun de toute la philosophie allemande, ou, tout au moins, celui de Schelling et de Hegel. Ces philosophes n'ont-ils pas considéré la conscience comme un phénomène secondaire né du conflit entre le sujet et l'objet? Le développement de l'absolu était donc inconscient; mais si ces philosophes avaient posé ce principe, ils ne s'étaient pas appliqués à le démontrer. Ils n'avaient pas établi la nécessité d'une inconscience primitive, et même Hegel semblait, dans sa *Logique*, imputer à l'idée absolue une sorte de conscience pure adéquate à l'idée même. Sans doute l'école de Schelling, précisément à titre de philosophie de la nature, avait dû insister sur le spontané dans l'instinct et dans l'organisme. Je ne connais pas le livre de Schubert sur le « côté nocturne » de la nature (*die Nachtseite der Natur*); mais il me semble que cela doit être quelque chose d'analogue à Hartmann. La même école, à titre de philosophie esthétique, avait aussi fait souvent remarquer le côté spontané et par conséquent inconscient du génie et de l'imagination. Néanmoins il est permis de dire que le problème n'avait pas été serré de près, sauf par Fichte, qui avait montré la nécessité de la conscience comme d'un fait premier, mais dont les idées sur ce point avaient été trop oubliées et trop négligées, même par lui. Le problème de la conscience et de l'inconscience avait été recouvert en quelque sorte par tant d'autres problèmes qu'on ne s'y était pas particulièrement attaché, et on ne l'avait pas

(1) Par exemple, M. de Hartmann fait remarquer la grande difficulté qu'oppose la langue française à la création des mots nouveaux. Évidemment c'est un blâme indirect dans sa pensée. Je ne veux pas méconnaître les inconvéniens de ce purisme, qui est peut-être exagéré; mais il faut en voir aussi les avantages. La nécessité de se servir de mots éprouvés auxquels un long usage a donné une signification très nette est extrêmement utile à la netteté de la pensée. Au contraire, un mot nouveau que je ne connais pas, et qui correspond à une pensée nouvelle que je n'ai pas encore, n'apporte à mon esprit qu'une notion vague, et si ce mot n'est lui-même expliqué qu'à l'aide d'autres mots également nouveaux, on voit que le vague s'ajoute au vague. Je ne dis pas que ce défaut soit celui de tous les philosophes allemands; mais c'est assurément une tendance qui doit obscurcir et voiler la pensée. La philosophie de Hegel en est un frappant exemple.

traité pour lui-même. A ce point de vue, le livre de M. de Hartmann constitue une œuvre vraiment nouvelle et surtout écrite dans une méthode toute différente; c'est un livre riche de faits, où une profonde connaissance des sciences expérimentales se manifeste à chaque pas. Ce n'est plus la méthode constructive, tout *a priori*, de la grande idéologie allemande; c'est la méthode inductive, analytique, expérimentale. Il faut distinguer dans ce livre deux parties : la phénoménologie de l'inconscient, et la métaphysique de l'inconscient. Or, quelque jugement que l'on porte sur la seconde de ces deux parties, on ne peut méconnaître la richesse et l'utilité de la première. Toutes les écoles de philosophie peuvent y apprendre, et en particulier le spiritualisme n'a rien à en redouter. Nous sommes depuis longtemps en effet habitués, depuis Leibniz, à admettre l'existence des perceptions obscures et des idées latentes, et une monographie aussi approfondie sur le rôle de l'inconscient dans tous les domaines de la nature est réellement une acquisition pour la science, quelque parti qu'on prenne d'ailleurs sur la nature du premier principe. Il est vrai que Hartmann ne se contente pas, comme Leibniz, de perceptions obscures et qu'il soutient contre lui, et à la lettre, l'existence de perceptions inconscientes; mais ce n'est là qu'une différence dans l'interprétation des faits, les mêmes faits peuvent être reconnus de part et d'autre. On lira donc avec un vif intérêt et une véritable instruction tout ce que l'auteur nous apprend de l'inconscient dans la vie corporelle et dans la vie spirituelle, dans l'amour, dans la sensibilité, dans le caractère et la volonté, dans l'art, dans l'origine du langage, dans la pensée, dans la perception sensible, etc. C'est toute une psychologie de l'inconscient qui vient enrichir et compléter la psychologie du conscient. On ne diminuerait pas le mérite de l'auteur en disant que d'autres philosophes avaient eu la même idée, car autre chose est une doctrine théorique et générale, appuyée seulement de quelques exemples, autre chose toute une science, tout un système, où la série totale des faits, soit dans le domaine physiologique, soit dans le domaine psychologique, est abondamment développée. Cependant, malgré les mérites que nous venons de signaler, nous reprocherons à l'auteur de n'avoir pas encore assez séparé la phénoménologie de la métaphysique. Il devait se contenter de dire, à notre sens : « Il y a de l'inconscient dans la nature, » au lieu de dire, comme il le fait sans cesse : « L'inconscient se manifeste dans la nature, » comme s'il était accordé d'avance qu'il y a un principe appelé l'inconscient, et que l'absolu est ce principe même, tandis que ce sera précisément l'objet de la seconde partie d'établir cette doctrine.

Nous préférons donc de beaucoup la première partie du livre à la seconde. La première, comme analyse expérimentale de l'élément

inconscient ou obscur dans les choses, est une véritable acquisition pour la science. La seconde, quoique pleine de talent, nous paraît une œuvre hybride et artificielle, composée de pièces et de morceaux, et où le désir d'être original est plus frappant que l'originalité elle-même. Cependant la nature de notre étude, essentiellement métaphysique, nous oblige à faire ce tort à l'auteur d'insister plus sur la seconde partie que sur la première. Le lecteur voudra donc bien atténuer les critiques que notre sujet nous impose par les approbations qui portent précisément sur ce qu'il nous interdit.

La métaphysique de M. de Hartmann a pour objet d'établir non-seulement, comme nous le disions, qu'il y a de l'inconscient dans la nature, mais que le principe des choses est inconscient. Il l'est par essence; il l'est d'une manière absolue : aussi peut-il être appelé l'inconscient. Cette dénomination n'aurait aucun sens, si l'on admettait que le principe des choses est la matière. Si en effet le monde n'est qu'une agrégation de particules purement matérielles, c'est-à-dire étendues, figurées, mobiles, dures, impénétrables etc., il n'y a pas lieu de se demander si de telles substances sont conscientes ou inconscientes; la question n'aurait pas même de sens. Elle ne se pose que lorsque l'on s'est élevé au-dessus du matérialisme, et qu'au-delà de la matière on admet un principe supra-sensible, la force. Hartmann non-seulement superpose la force à la matière, mais il réduit absolument la matière à la force. Maintenant la force elle-même, si elle n'obéissait qu'à des lois physiques et mécaniques, n'aurait nul besoin de conscience, et il serait par conséquent inutile encore de la caractériser par l'attribut de l'inconscience. Jamais les physiciens n'ont appelé la force ni consciente ni inconsciente. On n'emploie cette expression que lorsqu'on rencontre des faits qui sembleraient devoir s'expliquer par la conscience, qui sont des apparences de conscience, à savoir des faits d'art, de combinaison et de science. Ici donc, comme dans Schopenhauer, les faits de finalité sont la base et la matière du système. Sans finalité, pas de volonté, et par conséquent nul lieu de se demander si le principe des choses est conscient ou inconscient. Une telle expression suppose tout au moins la volonté; ce n'est pas tout. Si l'on admet avec Schopenhauer que le principe absolu est une volonté, mais une volonté sans intelligence, que l'intelligence est un fait secondaire et surajouté, il serait encore sans signification de l'appeler inconscient, car il va de soi que ce qui n'est pas intelligent n'est pas conscient, et cela est inutile à dire. La question n'a donc un sens que si on admet que le principe des choses non-seulement est une volonté, mais encore une intelligence. Alors il vaut la peine de dire que cette intelligence est inconsciente, précisément parce qu'on est habitué à penser et affirmer le contraire. L'inconscience devient alors un attribut ca-

ractéristique et significatif. C'est ainsi que la philosophie de l'inconscient, qui est propre à M. de Hartmann, se distingue de la philosophie de la volonté, qui est celle de Schopenhauer.

Le principe de Hartmann en effet n'est pas seulement la volonté, mais la volonté unie à l'intelligence. Schopenhauer avait séparé la volonté et l'idée (la représentation, *die Vorstellung*) (1); Hartmann les réconcilie, et il est beaucoup plus près de la vérité. La volonté, selon lui, suppose toujours deux idées : celle d'un état présent comme point de départ, celle d'un état futur comme point d'arrivée. Le vouloir n'a de réalité que par le rapport qu'il établit entre l'état présent et l'état futur. Il n'y a pas de volonté sans objet. Une volonté qui ne veut rien n'est rien. D'où cette conclusion : pas de volonté sans idée : ὀρεκτικὸν οὐκ ἄνευ φαντασίας. Le vouloir n'est que le pouvoir formel ou abstrait de réaliser quelque chose en général. Le contenu de cet acte ne peut être conçu que comme représentation ou idée. Nous devons donc admettre que le contenu de la représentation est toujours une idée : on ne peut parler de la volonté sans parler de l'idée. De là, dit Hartmann, l'étonnante lacune qui se rencontre dans le système de Schopenhauer. L'idée n'y est pas reconnue comme constituant exclusivement le contenu de la volonté; la volonté toute seule, quoique aveugle, se conduit néanmoins comme si l'idée lui fournissait son contenu. Ainsi d'une part les disciples de Schopenhauer se sont trompés en admettant une volonté sans idée; mais les disciples de Hegel et de Herbart se sont également trompés en admettant que l'idée est la volonté. En réalité, ni les uns ni les autres ne suppriment l'élément qu'ils passent sous silence; ils le sous-entendent. Schopenhauer admet implicitement un contenu de la volonté, et ce contenu ne peut être que l'idée; Hegel et Herbart admettent implicitement que l'idée a le pouvoir de se réaliser elle-même, ce qui est au fond l'attribut de la volonté. La doctrine de Hartmann se présente comme une conciliation de Hegel et de Schopenhauer.

La vraie question n'est donc pas de savoir s'il y a une volonté sans idée (ce qui est impossible), mais s'il y a idée sans conscience. Cependant si on se borne à ces termes, on n'atteindra pas encore le dernier problème, car on peut admettre des idées inconscientes et latentes, et ceux qui croient aux idées innées et aux concepts *a priori* admettent bien quelque chose de semblable. La question est plus haute. Il s'agit de savoir, non pas s'il y a tel degré d'inconscience dans l'ordre des intelligences secondes, mais si l'intelligence première est inconsciente en soi, en un mot quel est le pre-

(1) Le traducteur a partout rendu le mot *Vorstellung* par *idée*. C'est une traduction préférable, si l'on veut, pour l'élégance et la rapidité; mais le sens précis est *représentation*. C'est le terme communément admis.

mier, de la conscience ou de l'inconscience. La conscience est-elle un absolu, un premier (*ein Absolutes*, *ein Erstes*), ou n'est-elle qu'un phénomène consécutif, surajouté, extérieur à l'intelligence? Est-elle au contraire le fond, l'essence même de l'intelligence? Voilà la question posée avec une très grande netteté, et traitée avec une vaste connaissance du sujet par M. de Hartmann.

Cependant, tout en reconnaissant la valeur scientifique de son étude, nous dirons qu'il nous paraît plus préoccupé d'expliquer ce que serait la conscience dans l'hypothèse accordée d'une inconscience primitive que de nous prouver que cette hypothèse est la vraie. Ainsi il nous apprend que la conscience exprime la stupéfaction que cause à la volonté l'exécution de l'idée qu'elle n'avait pas voulue. Rien de plus obscur qu'une telle explication. « Cet étonnement, dit l'auteur, n'est pas le fait de la volonté, absolument étrangère à la pensée, et trop aveugle pour éprouver de l'étonnement et de la surprise... L'idée seule de son côté ne peut pas non plus en ressentir : elle n'a aucune raison de s'étonner d'elle-même. L'étonnement doit donc venir des deux côtés de l'inconscient, de la volonté et de l'idée à la fois. » On avouera que c'est là une explication bien alambiquée. Comment deux facteurs, incapables de s'étonner séparément, deviendraient-ils capables d'étonnement par leur réunion? Et d'ailleurs s'étonner ne suppose-t-il pas déjà la conscience? Comment m'étonnerais-je de ce que j'ignore? Le plus grand étonnement sans doute que l'on puisse éprouver est celui du passage du non-être à l'être : or qui a jamais dit que le moment où l'homme est conçu a été pour lui un moment d'étonnement? D'ailleurs avant de m'expliquer (fort obscurément, on le voit) l'origine et la genèse de la conscience, je voudrais que l'on s'attachât à me prouver qu'elle est un phénomène ultérieur et historique, et non le fond même du principe. Or, si je cherche à dégager sur ce point les raisons que donne l'auteur, voici celles qui sont éparses dans son livre et que je rassemble pour leur donner plus de force. Pour qu'il y ait conscience, dit Hartmann, il faut qu'il y ait idée. Je n'ai conscience que d'une idée préexistante. L'idée est logiquement antérieure à la conscience; elle en est le contenu. La conscience suppose l'idée; mais l'idée ne suppose pas la conscience. Celle-ci n'est donc qu'un attribut accidentel et surajouté. — Si l'être universel était doué de conscience, cette conscience universelle ne permettrait pas aux consciences particulières de se former, car nous voyons que dans un tout organique la conscience du tout absorbe celles des parties. — Enfin ce qui paraît être l'argument principal de l'auteur, c'est ce principe fondamental, aussi vrai, dit-il, *a priori* qu'*a posteriori :* à savoir que la séparation des consciences répond à la séparation des parties matérielles, et que l'unité de conscience répond

à la communication de ces parties. Tant que la fourmi d'Australie est entière, les parties antérieure et postérieure du corps n'ont qu'une conscience unique. Coupez-la en deux, l'unité de conscience est abolie, et les deux parties s'élancent l'une contre l'autre pour se combattre (1). Les jumeaux siamois s'interdisaient de jouer au trictrac; ils trouvaient cela aussi peu naturel que si la main droite eût voulu jouer avec la main gauche. Millie-Christine, que l'on a appelées la femme à deux têtes, avaient une conscience commune pour certaines espèces de sensations (2). Si l'on pouvait unir le cerveau de deux personnes par des liens propres à en assurer la communication, elles n'auraient plus deux consciences distinctes, mais une seule. Tous ces faits semblent prouver que la conscience n'est qu'un phénomène corrélatif à certaines lois organiques, et en particulier à la séparation du système nerveux chez les divers individus en même temps qu'à leur unité dans chacun d'eux. Unité de cerveau, unité de conscience; séparation de cerveaux, séparation de consciences. En un mot, la conscience, suivant M. de Hartmann, n'appartient pas au fond essentiel de l'être, mais à ses manifestations, et la multiplicité des consciences n'est que la multiplicité des manifestations phénoménales d'un même être.

En même temps qu'il essaie d'établir ainsi la phénoménalité de la conscience, Hartmann s'attache à prouver l'unité de l'absolu, de l'inconscient, qu'il appelle l'un-tout. Il défend énergiquement le point de vue panthéistique ou monistique; en cela, il ne fait que suivre la tradition philosophique de son pays. Ce qui le caractérise, c'est toujours l'appel à l'expérience. Il invoque toutes les parties de l'histoire naturelle, et en particulier tous les faits relatifs à la génération, pour prouver que l'individualité n'est que phénoménale et non substantielle. L'impossibilité de trouver quelque part dans la nature l'individu absolu, l'individu métaphysique, tel est l'argument fondamental qu'il fait valoir en faveur du panthéisme. Tandis que jusqu'ici, dans Spinoza, dans Hegel et dans Schelling, le panthéisme avait toujours été défendu *a priori* et déductivement, et qu'on croyait pouvoir le réfuter par l'expérience psychologique, c'est maintenant dans l'expérience zoologique que le panthéisme va chercher ses armes. On voit combien l'esprit de la philosophie allemande s'est modifié sous l'influence de l'esprit du temps.

En refusant la conscience à l'Être suprême, en combattant sur ce point ce qu'il appelle le dieu du théisme, M. de Hartmann est loin

(1) M. de Hartmann ne nous dit pas sur quelle autorité il avance ce fait. Un savant compétent nous affirme que, jusqu'à preuve du contraire, le fait lui paraît impossible, étant donnée l'organisation de la fourmi.

(2) Ce n'est pas ce qui paraît résulter de l'étude psychologique à laquelle s'est livré le docteur Fournet à cette occasion.

d'apporter les mêmes sentimens d'animosité et d'impiété qui caractérisent la philosophie de Schopenhauer. Au contraire, dans la comparaison qu'institue l'auteur entre sa doctrine et la nôtre, sa pensée va se présenter sous un nouveau jour qui la rendra plus acceptable qu'elle ne l'avait semblé au premier abord.

Il se demande pourquoi le théisme s'est tant préoccupé jusqu'à ce jour d'attribuer à Dieu une conscience propre dans la sphère de sa divinité, et il donne de ce fait deux raisons, l'une et l'autre, dit-il, également respectables. D'une part, l'homme frémissait à la pensée que, si un Dieu conscient n'existait pas, il n'était plus lui-même que le produit des forces brutes de la nature, l'effet d'une combinaison fortuite qu'une nécessité aveugle a produite sans cause et qu'elle détruira sans raison. En second lieu, on voulait honorer Dieu en lui prêtant toutes les perfections possibles, et l'on craignait de le dépouiller d'une perfection considérée par l'homme comme la plus haute de toutes, la conscience de la personnalité. Ces deux craintes doivent s'évanouir devant la vraie conception de l'inconscient : « Notre impuissance, dit-il, à nous faire une idée positive du mode de connaissance propre à l'intelligence absolue nous condamne à la définir par opposition avec notre manière de connaître, à savoir la conscience, et par suite de ne lui prêter aucun attribut autre que l'inconscience. » Mais l'inconscience n'est pas l'activité aveugle. L'intelligence de l'inconscient est si loin d'être aveugle qu'elle est au contraire absolument clairvoyante et infaillible : elle n'est pas inférieure à la conscience, mais supérieure à la conscience. Elle est *supra-consciente*. L'on n'a donc pas à craindre de voir Dieu diminué par la perte de la conscience. Au contraire, ce serait plutôt ce prédicat qui l'amoindrirait. La seule vraie perfection, c'est une intelligence rationnelle. Or l'inconscient la possède au même titre que le Dieu théiste. La conscience suppose l'opposition du sujet et de l'objet : c'est une limite, et, suivant le critérium des théistes eux-mêmes, nous devons écarter du concept de Dieu toute limitation. Sans doute, pour nous autres hommes, la conscience et la personnalité sont des perfections, parce que nous vivons dans le monde de l'individuation et de ses limites; mais en soi et pour soi la conscience n'est pas une perfection.

Il est évident que la question posée en ces termes prend un tout autre aspect. Autre chose est l'inconscience, autre chose la *supra-conscience*. L'inconscience, c'est la non-conscience; la *supra-conscience* pourrait bien être une conscience supérieure. Si M. de Hartmann admet une intelligence dont il ne peut se faire une idée positive, pourquoi n'admettrait-on pas une conscience dont on ne pourrait se faire une idée positive? S'il a admis l'intelligence dans l'absolu par cette seule raison que la volonté sans intelligence est

incompréhensible, pourquoi n'admettrions-nous pas la conscience dans l'intelligence par cette même raison? Les objections de Hartmann contre la conscience sont les mêmes que celles de Schopenhauer contre l'intelligence. Comme la conscience, l'intelligence paraît attachée au cerveau et au système nerveux. Si l'objection ne vaut pas contre l'intelligence, elle ne vaut pas plus contre la conscience. La *supra-conscience* peut signifier simplement une conscience d'un ordre supérieur à la conscience humaine, ce que le théisme n'a jamais nié. Reste à expliquer l'origine des consciences particulières; mais la difficulté ne subsiste que si l'on veut absolument un monisme rigoureux : or un tel monisme, quoi qu'en dise Hartmann après Spinoza, nous paraît tout aussi opposé à la division phénoménale qu'à la division réelle. Il n'est pas plus facile de comprendre que dans l'un-tout il y ait discord et conflit entre deux facteurs que de comprendre comment Dieu pourrait, par un acte absolu, faire paraître une pluralité de points consciens incommunicables les uns aux autres. Nous sommes là devant le dernier mystère : personne n'en a le secret. Toute métaphysique oscille entre l'anthropomorphisme et l'idéalisme abstrait. Voulez-vous déterminer Dieu, introduire dans son idée un contenu réel, ce contenu ne peut être emprunté qu'aux êtres réels et finis, et à celui qui paraît le plus parfait de tous, l'homme; mais alors il est à craindre qu'on ne fasse de Dieu un homme idéal. Craignez-vous au contraire de rabaisser la nature divine à l'image de sa créature, retranchez-vous successivement tous les traits empruntés à la réalité et en particulier à la psychologie, « vous n'élargissez Dieu, » suivant l'expression de Diderot, qu'en le rendant de plus en plus indéterminé, en le confondant avec l'idée de l'être en général. Chacun fixe la limite suivant la tendance de son esprit. Le métaphysicien se fera une idée de Dieu plus abstraite, le moraliste et le psychologue, plus concrète, et il arrive souvent que les uns et les autres veulent dire la même chose en parlant un langage différent. Celui qui prête à Dieu une conscience n'entend pas du tout par là que ce soit une conscience humaine, mais l'essentiel de la conscience, ce qu'il y a d'absolu dans toute conscience; réciproquement celui qui attribue à Dieu la *supra-conscience* ne nie en réalité que la conscience humaine telle qu'elle est renfermée dans l'individualité corporelle. Où donc est la différence?

Nos objections porteraient plutôt sur le peu de réalité que l'auteur laisse à l'individualité finie que sur la théorie de l'inconscient en soi, entendu comme supra-conscient; mais elles porteraient bien plus encore sur la doctrine du pessimisme, que l'auteur emprunte à Schopenhauer et qu'il ajoute à son système d'une manière, selon nous, tout à fait artificielle, et sans aucune nécessité logique.

Il fait, nous le reconnaissons, un tableau très pathétique et très émouvant des misères de la vie; mais ce tableau, fût-il cent fois plus fort et plus effrayant encore, n'ira jamais plus loin qu'à prouver cette proposition, qui n'a guère besoin de preuve : « Il y a du mal dans le monde; » aucune description, aucune énumération ne peut démontrer que le mal l'emporte sur le bien, si l'on ne commence par admettre ce qui est précisément en question, à savoir qu'il vaut mieux ne pas être que d'être. En effet, quelles que soient les douleurs dont on nous fait l'épouvantable tableau, on pourra toujours répondre que le fait seul d'exister et de vivre compense tout; et lors même que vous nous auriez prouvé que la vie future est une illusion, il n'est pas moins vrai que la vie pendant qu'elle dure vaut mieux que rien. Sans entamer d'ailleurs une discussion sur le pessimisme, qui nous mènerait trop loin, contentons-nous de dire que cette doctrine nous paraît en contradiction avec le principe de l'auteur. Si le monde en effet est une erreur, si la création est, comme il le dit, « un acte de déraison, » comment s'expliquer un tel acte de la part d'un principe auquel, tout inconscient qu'il est, l'auteur attribue une clairvoyance absolue et infaillible? Comment la volonté a-t-elle pu se tromper aussi grossièrement? comment a-t-elle été si absurde? Ce qui rend la contradiction plus étrange, c'est que cette volonté, qui a débuté par un acte aussi déraisonnable que de vouloir créer le monde, recouvre tout à coup sa clairvoyance absolue dans l'exécution de son dessein. L'acte est absurde, et l'œuvre est admirable, de sorte que Hartmann, réconciliant Leibniz et Schopenhauer, l'optimisme et le pessimisme, déclare à la fois que le monde est détestable, et que cependant il est le meilleur des mondes possibles. A un autre point de vue encore, la doctrine nous paraît contradictoire. Si la création est un acte de déraison, c'est qu'il eût été plus raisonnable de ne pas créer. La volonté aurait donc pu se passer du monde, et elle s'en passera un jour lorsque, grâce aux pessimistes, la fin du monde sera arrivée. Mais que devient alors le monisme, le panthéisme, la doctrine de l'un-tout? Un monde qui aurait pu ne pas être, et qui pourra ne plus être, n'est-il pas distinct de l'inconscient, puisque celui-ci pourrait se passer de lui? Lorsque deux choses peuvent être l'une sans l'autre, elles sont distinctes, et nous n'avons pas d'autre critérium de distinction. Il est évident pour nous que, lorsqu'il passe à sa doctrine pessimiste, Hartmann oublie complétement son panthéisme, et qu'il raisonne au point de vue du théisme ordinaire. Au point de vue panthéistique, pris à la rigueur et philosophiquement, l'inconscient n'est rien sans le monde. Dès lors, comment appeler un acte de déraison ce qui est nécessaire, ce qui est un résultat inévitable de l'essence des choses? En quoi un arbre serait-il déraisonnable de

produire des fruits? Il ne serait pas arbre sans cela. Et que fera l'inconscient, lorsqu'il n'y aura plus de monde? que faisait-il quand il n'y en avait pas? Qui ne voit que c'est là se représenter les choses au point de vue théiste? Dans le panthéisme, Dieu est inséparable de ses manifestations. Il n'y a qu'un seul être, et les êtres individuels ne sont que cet être modifié. Le fond de mon être c'est l'inconscient, l'absolu, Dieu. Comment ce fond pourrait-il être misérable? comment la vie serait-elle mauvaise en soi? Car la vie n'est que l'un-tout manifesté dans des conditions finies. Que je souffre, moi individu, de ces conditions finies, je le veux bien; mais en tant que je fais partie de l'un-tout, que je suis lui, et qu'il est moi, que je participe à son essence, je participe par là même au type de toute perfection. Aussi, tous les panthéistes ont-ils été optimistes, et le pessimisme n'est qu'un faux théisme.

En un mot, nous poserons à M. de Hartmann le dilemme suivant : ou votre inconscient est un infra-conscient, c'est-à-dire une nature vraiment brute et aveugle, qui ne sait ce qu'elle fait et qui produit au hasard le mal et le bien, et alors le monde n'est ni le meilleur des mondes possibles, ni le plus mauvais des mondes possibles; il est le seul monde possible : il est ce qu'il est. Il faut en prendre son parti et ne pas s'indigner contre une nature qui n'en peut mais : l'espoir même de mettre fin à la douleur par un prétendu nirvana est une illusion puérile. Vous ne pouvez pas plus anéantir le monde que vous n'avez pu le créer. Tant que la nature aura assez de force pour enfanter des êtres vivans, elle en enfantera malgré vous; la philosophie de Hartmann n'empêchera pas les animaux de s'accoupler et d'avoir des petits : elle n'en empêchera même pas l'humanité. La seule conséquence de ce système est celle que tous les esprits nets et pratiques en ont tirée dans tous les temps. Puisque la vie est un mélange de plaisir et de douleur, et que les hommes l'aiment invinciblement malgré qu'ils en aient, la sagesse consistera à se procurer le plus de plaisirs possibles avec le moins de douleurs possibles, et, comme les plus vives douleurs naissent des affections que nous avons pour les autres, on s'efforcera de les éteindre autant qu'il est possible, sans se priver cependant des avantages de la société, de la famille et de l'amitié : accommodement que les égoïstes de tous les temps ont toujours su ménager. Enfin, si malgré tout cela vous n'êtes pas contens, il vous reste la ressource de vous en aller « comme on sort d'une chambre remplie de fumée, » selon l'expression des stoïciens; mais si vous n'aimez pas la vie, ce n'est pas une raison pour en dégoûter les autres.

Ou bien votre inconscient est un supra-conscient, et vous ne lui refusez, dites-vous, l'attribut de la conscience que dans la crainte de le dégrader. A ce titre, vous lui imputez, comme les théistes, la

plus haute perfection ; vous lui supposez une absolue clairvoyance, une omni-science, une intelligence infaillible. Dès lors il est inadmissible que cet omni-scient soit tombé dans ce que vous appelez un acte de déraison. Comment, étant infaillible, a-t-il pu commettre une si lourde erreur? d'où vient cette chute? Un principe qui s'est égaré à ce point ne mérite que d'être sifflé. Mais qui vous prouve que c'est bien lui qui s'est trompé, et non pas vous? De quel droit votre petite conscience, qui n'est qu'un phénomène dû aux commissures cérébrales, se permet-elle de juger les raisons et les desseins du grand tout? ne peut-il pas avoir des vues que vous ignorez? Vous vous croyez un sage; vous n'êtes qu'un révolté, un démagogue dans la cité de Jupiter.

Dans les deux hypothèses, le pessimisme n'a aucune raison d'être. Si le monde est le résultat du hasard et de la nécessité, il est absurde de se plaindre. S'il est l'œuvre de la sagesse, cela est coupable et impie. Supposer un principe absolument sage uniquement pour lui faire commettre un acte de folie et avoir le droit de se plaindre de lui, est insensé. C'est cela, et non pas son œuvre qui est un acte de déraison. Le pessimisme n'a rien de philosophique. C'est la philosophie du romantisme et des poètes, de Byron, de Shelley, de Lamartine, de Léopardi, traduite en langage d'école. C'est une philosophie faite pour les femmes, qui sont toujours dans les extrêmes. Si on ne leur donne pas une philosophie consolante, il leur en faut une désolante, et quand elles ne croient plus à Dieu, elles croient au diable. Ce sont elles qui ont fait en partie la vogue de Schopenhauer et de Hartmann. Chez ces deux philosophes, c'est la partie la moins sensée qui a eu le plus de succès, parce qu'elle ébranlait l'imagination. M. de Hartmann dit avec raison que la philosophie n'est pas faite pour consoler les gens, mais elle n'est pas faite davantage pour les désespérer : elle est faite pour les instruire. Lorsque vous nous peignez « la sainte indignation, la colère virile qui fait grincer les dents, la rage froide qu'inspire le carnaval insensé de la vie, la fureur méphistophélique qui se répand en plaisanteries funèbres, » vous parlez le langage d'un héros de mélodrame et non celui d'un sage. Le pessimisme, c'est la religion à rebours, c'est la superstition. Au point de vue pratique, il n'y a que deux hypothèses intelligibles et conséquentes : l'athéisme avec l'égoïsme et la volupté; le théisme avec la confiance et la résignation. Le pessimisme n'est qu'un mélange bâtard et adultère de l'un et de l'autre.

PAUL JANET.

LA

QUESTION CRÉTOISE

I.

La Crète est la plus grande et la plus belle des îles grecques. La longue ligne de ses montagnes s'aperçoit de loin au-dessus des flots comme une muraille qui préserve l'Archipel des redoutables vents de l'Afrique. Les Cyclades ont eu une destinée à la fois plus illustre et plus funeste; mais la plupart d'entre elles sont aujourd'hui d'arides écueils, et leurs anciennes capitales ont fait place à de pauvres villages. La Crète au contraire a conservé, seule entre ses sœurs, son vêtement de verdure, et si le bien-être de ses habitans ne peut être comparé à celui de la population des grands pays agricoles de l'Europe, du moins leurs oliviers les font vivre presque sans travail.

L'île est longue de 60 lieues environ; sa largeur varie de 12 à 14 lieues. D'un cap à l'autre, une chaîne de montagnes s'étend comme une épine dorsale gigantesque dont les Monts-Blancs, l'Ida et le massif de Sitia seraient les principales vertèbres. La hauteur de l'Ida atteint 2,400 mètres; celle du reste de la chaîne est un peu moindre. A partir de la ligne de faîte, les pentes abruptes s'inclinent rapidement tout d'abord pour se replier en longues vallées parallèles à la direction générale des sommets; ailleurs des contre-forts descendent perpendiculairement jusqu'à la mer; les gorges qu'ils limitent en se détachant des cimes s'élargissent peu à peu pour aboutir près du rivage à des plaines assez étendues. La plus grande est la plaine de Messara, féconde en chevaux, arrosée par le mythologique Léthé, et longue d'une journée et demie de marche. Les versans montagneux sont arrosés par de nombreux ruisseaux; ils jouissent d'un climat toujours tempéré, même en été; des troupeaux de chèvres et de moutons y trouvent

une abondante subsistance. Là où la contrée s'abaisse vers la mer, la verdure métallique des oliviers donne partout au paysage son caractère particulier. Sur les bords des rivières, elle se confond avec celle des saules et des platanes; dans certains cantons, l'olivier se mêle au châtaignier et au cyprès. Au printemps, les yeux sont éblouis et charmés par le contraste des montagnes neigeuses avec les plaines verdoyantes qui s'étalent à leur pied; les forêts d'orangers dont les fruits d'or brillent sur un feuillage sombre s'étendent jusqu'à la plage, comme une mer verdoyante qui va rejoindre l'étincelante mer bleue. Du sommet dépouillé de l'Ida, on voit à ses pieds l'île et ses deux caps extrêmes, puis d'un côté la mer d'Afrique, de l'autre l'Archipel; s'allongeant dans ces deux mers opposées, les caps et les presqu'îles sans nombre semblent des contre-forts dont les puissantes assises plongent au fond des eaux pour défendre contre la colère des élémens la stabilité du rempart de l'Archipel.

Les villages sont nombreux, pittoresquement situés d'ordinaire, et de loin ils contribuent à l'ornement du paysage; mais l'illusion cesse dès que l'on voit de près leurs pauvres habitations. Bâties en bois, elles escaladent hardiment des pentes fort raides, plantées de sapins. Les villages de la plaine se composent presque toujours de groupes de fermes et de cabanes répandues sur un vaste espace. Il n'y a que quatre villes dignes de ce nom : Candie, La Canée, Rétimo et Hiérapétra. Candie garde quelques monumens de son ancienne prospérité au temps de l'occupation vénitienne; les trois autres villes sont tristes, sales et malsaines. Leurs ports étroits ne reçoivent que de petits bâtimens. Le voisinage des foyers d'insurrection a fait depuis longtemps préférer La Canée comme chef-lieu administratif de l'île à Candie, ancienne capitale et cité plus importante.

La Crète ne fit parler d'elle, dans l'antiquité, que pendant la période dite héroïque de l'histoire de la Grèce. Peuplée d'abord par les Pélasges et les Phéniciens, elle fut colonisée, comme Sparte, par l'invasion dorienne. Des traces du dialecte dorien subsistent encore dans le langage des montagnards. Illustre du temps de Minos et d'Idoménée, elle ne joue aucun rôle dans les affaires helléniques à partir de la guerre de Troie. Les poètes et les historiens de la Grèce ancienne ont été sévères pour ses habitans; un mot de la langue usuelle, cité dans tous les vieux lexiques, κρητίζειν, signifiait mentir, être fourbe comme un Crétois. D'autre part, dans l'épître à Tite, saint Paul nous a conservé un vers grec d'un de leurs poètes qui portait sur ses compatriotes ce jugement peu flatteur : « les Crétois sont des menteurs, de méchans animaux, des ventres paresseux. » Il convient sans doute de professer à l'égard

de ceux d'à présent des opinions plus indulgentes. Ajoutons que le sang hellénique ne se retrouve nulle part ailleurs aussi pur de tout alliage étranger, car la Crète a été préservée en partie, par sa situation insulaire, de l'invasion des barbares et du mélange de sang slave qui coule aujourd'hui dans les veines de la plupart des Grecs du continent et des îles. Après la conquête romaine, les Crétois, toujours habiles à combattre de loin, fournirent des contingens d'archers aux légions. Enlevée au bas-empire par les Arabes en 823, l'île lui revint en 962. Le marquis de Montferrat, puis les Vénitiens, la reçurent en 1204 comme leur part de dépouilles; elle resta vénitienne jusqu'en 1669. Les Turcs, depuis lors, n'ont cessé de la posséder que pendant l'occupation égyptienne de 1833-1841.

La population est évaluée, d'une façon il est vrai assez incertaine, à un peu plus de 200,000 habitans, dont deux tiers de chrétiens et un tiers de musulmans. Quelles que soient du reste leur croyance et la violence des haines qui les divisent aujourd'hui, on peut dire que l'origine de tous est également hellénique. A peine les envahisseurs ottomans sont-ils représentés par quelques familles de Candie qui descendent authentiquement des colons turcs établis dans le pays après la victoire. Les autres sont fils des renégats qu'avait convertis en masse le sabre des conquérans. Comme il est habituel en Orient, ces héritiers des néophytes de l'islam sont de tous les musulmans les plus animés contre les coreligionnaires de leurs ancêtres. Ils n'en ont pas moins, par suite d'une anomalie unique, conservé l'usage du dialecte hellénique, dérivé du dorien, partout employé en Crète; l'immense majorité d'entre eux ignore le turc.

Le paysan crétois vit presque exclusivement du produit par excellence de sa terre natale, l'huile. L'olivier a cette qualité commune avec les arbres de l'Éden biblique, qu'il donne son fruit sans exiger le travail de l'homme. Ce présent de la nature a son danger; il encourage la paresse de la population rurale en lui permettant de vivre dans une sorte de bien-être incomplet et de loisir plus funeste peut-être que les épreuves d'une existence difficile. Le paysan ne prend pas la peine de recueillir les fruits de ses oliviers, c'est là une fonction dévolue aux femmes; pendant les six semaines au moins que dure la récolte, elles travaillent dans les champs du matin au soir; la journée des hommes se passe dans l'oisiveté du café que l'on trouve à chaque village.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'en cas de nécessité le Crétois ne soit pas capable d'un effort; mais son esprit traditionnel de routine est opposé à tout progrès. L'incertitude des événemens est pour la plupart des petits propriétaires un prétexte de n'ensemencer chaque année qu'en vue des strictes nécessités de sa famille. D'ailleurs,

étrangers à toute ambition, indifférens à toute jouissance, sauf au plaisir de boire le *raki* à grands coups, ces paysans n'ont d'autre souci que celui de voir revenir chaque jour à leur heure les repas dont les olives, le fromage et le pain font tous les frais.

Comme en Écosse, les gens des hautes et des basses terres diffèrent ici quant au caractère et quant aux mœurs. Les plus âpres montagnes de la Crète sont les Monts-Blancs; c'est là qu'il faut chercher les *highlanders* crétois. Ce massif presque inaccessible est la citadelle de toutes les insurrections; le nom de son principal district, Sphakia, est resté célèbre. Les Sphakiotes se sont rendus en tout temps redoutables aux Vénitiens, aux Turcs et surtout à leurs compatriotes pacifiques de la plaine, sur lesquels ils percevaient un véritable *blackmail* avant que la police rurale ait été organisée. Pallikare et voleur de bestiaux, c'est tout un. La morale sphakiote ne se fait aucun scrupule de déclarer de bonne prise tout le butin conquis à la pointe de la longue *makhaira*, et comme en Orient les rites sont toujours l'essentiel de la religion, les plus audacieux bandits se croient quittes envers le ciel grâce aux jeûnes prolongés du carême orthodoxe.

L'air des montagnes est d'une merveilleuse pureté; aussi tous sont-ils là exempts des terribles fièvres qui désolent les vallées basses. La race est haute de taille, robuste et fréquemment blonde: les femmes et les filles, quand elles vont à la fontaine, rappellent, par la correction de leurs attitudes, par la pureté des lignes de leurs visages, par la lenteur traditionnelle de leur démarche, les porteuses d'amphores des bas-reliefs antiques. Les Européens se plaisent à ce spectacle plein de réminiscences classiques; mais il va sans dire que la rusticité des beautés villageoises dures au travail ne comporte aucune grâce, ni aucune élégance de mœurs. Il faut aussi leur rendre cette justice, qu'elles ne sont pas vénales, et que l'immoralité est relativement rare dans les campagnes.

Quant aux hommes, avec leur haute taille, leur carrure, leur visage haut en couleur, ils ressemblent aux Suisses de Marignan et de Pavie. Comme les Suisses encore, leurs pères étaient une race de mercenaires. Pendant une longue période historique, l'islam pesait sur eux, et ils n'ont pas pu rester fidèles à cette vocation de leurs aïeux; mais il leur reste de leur origine une humeur inquiète qui les porte à désirer les changemens. Ils se jettent à l'étourdie dans les pires aventures, sauf à reculer au premier choc devant des obstacles dont, avec de la persévérance, ils pourraient triompher. Cette impétuosité aveugle et cet oubli de toute prudence leur ont été souvent funestes. De plus, suivant la tradition antique des archers crétois, ils n'aiment à combattre que de loin, avec leur fusil bien appuyé; dès que l'action menace de s'engager corps à corps,

leur tactique consiste à se dérober. En 1866, ces étranges coutumes désespéraient, paraît-il, les volontaires européens, qui comprenaient l'inutilité de leurs éternelles et inoffensives escarmouches.

Or ces montagnards, à force de guerroyer ainsi, sont aujourd'hui considérablement réduits en nombre. Dans les plaines au contraire, le Crétois est pacifique ; il attend en savourant son raki que l'olive mûrisse, et se chagrine à la pensée de voir la guerre compromettre la récolte et la fabrication de son huile. C'est à tort qu'on se figure en Europe que l'île entière est peuplée dans toutes ses parties de pallikares qui ne soupirent qu'après l'insurrection. En premier lieu, il faut remarquer que, dans la longue histoire de la servitude et des séditions crétoises, une moitié de la Crète, toute sa partie orientale, de Candie au cap Sidhero, n'a jamais joué de rôle; même dans la dernière insurrection, les paysans de cette région ne sont pas sortis de leur apathie. C'est là un fait assez inexplicable, mais qui a été constaté d'une façon continue à chaque révolte. Dans l'occident de l'île au contraire, les insurgés combattant contre la domination ottomane sont sûrs de trouver chez chaque paysan grec, si attaché qu'il soit à ses intérêts matériels, des sympathies ardentes et un concours zélé.

Au-dessus de la classe populaire dont on vient de décrire les deux « variétés, » il y a un certain nombre de propriétaires ruraux qui possèdent des étendues plus ou moins importantes de terres à blé ou de plantations d'oliviers; ce ne sont guère que des paysans plus riches que les autres, et ils n'ont rien du seigneur féodal. De nombreux domaines sont d'autre part entre les mains des beys ou notables héréditaires qui ne vivent pas avec les villageois et qui habitent les villes.

Dans les villes, les Turcs, au contraire de ce qui a été signalé pour les campagnes, l'emportent par le nombre sur les orthodoxes. A La Canée par exemple, on estime qu'il y a 9,000 musulmans contre 4,000 chrétiens. Les beys y forment une sorte d'aristocratie sans priviléges politiques, fondée sur l'influence que donne la possession de la terre. Quelques-uns d'entre eux méritent l'estime générale; or il se trouve que ce sont précisément ceux qui observent le plus fidèlement la loi islamique. Il est certain que, bien interprétés et dégagés des commentaires que leur imposent l'ignorance, le fanatisme et la mauvaise foi, les principes de l'islam ne peuvent que contribuer à l'élévation morale de ceux qui en font la règle de leur vie. Le plus grand nombre, victimes de la défectueuse éducation que reçoivent les jeunes Turcs et de l'ennui d'une existence inoccupée, passent leur jeunesse dans des distractions d'une nature peu relevée et leur âge mûr dans le souci de réparer les brèches de leur fortune. Ils jouent auprès du gouverneur-général le rôle qu'on a

tant reproché à ce parti de la noblesse française qui, sous la restauration, prétendait faire prévaloir son esprit ultra-conservateur et son horreur du changement. Toute réforme les trouve hostiles, et leur influence paralyse souvent les meilleures intentions de l'autorité. Assainir un endroit marécageux, prescrire des mesures de police pour la propreté des villes, renoncer à l'usage d'en fermer les portes la nuit, ce sont là des innovations franques auxquelles ils s'opposent de tout leur pouvoir.

Le commerce, concentré à La Canée et à Candie, est en complète décadence. Le pays ne fait pas annuellement pour 12 millions de francs d'affaires. En dehors des opérations sur l'huile et le savon, il n'y a qu'un commerce de détail que la pauvreté universelle réduit aux plus humbles proportions, et qui conduit trop souvent à la faillite ceux qui s'y livrent; aussi les seules fortunes solides du pays sont-elles en réalité celles des propriétaires fonciers turcs.

II.

Dans ce pays, dont l'histoire vient d'être sommairement rappelée, la décadence croissante de la fortune et de la moralité publique et privée est partout visible. C'est que la Crète, exempte depuis le siècle dernier de la visite des grandes épidémies périodiques, a été exposée pendant la même période aux atteintes d'un fléau également périodique et non moins désastreux, l'insurrection. Le soulèvement de la Grèce continentale en 1821, secondé par les sympathies de l'opinion européenne, a eu pour résultat et pour récompense l'affranchissement du royaume hellénique actuel; au contraire, la guerre civile éclatant en Crète à plus de dix reprises différentes n'a produit que des ruines, l'anéantissement d'une partie notable des forces vives de la race grecque, et le resserrement des liens politiques qui rattachent l'île à la Porte. Calamité plus irréparable peut-être encore, le goût des aventures, les espérances de résurrection nationale sans cesse renaissantes ont fait perdre aux Grecs ces habitudes de travail qui, malgré les troubles des époques plus reculées, persistaient chez eux et avaient pour conséquence la prospérité agricole qu'admiraient Tournefort et Savary. Il est hors de propos, dans une étude où l'on ne s'attache qu'à l'examen d'une question d'intérêt immédiat, de s'appesantir sur les précédens historiques; il suffit de mentionner, sans en faire le récit, les révolutions de la Crète et d'en constater l'influence sur les événemens d'aujourd'hui. La dernière, qui fut en même temps la plus désastreuse, a fini en 1868 par la soumission complète de toute l'île. La Turquie avait dû s'imposer d'énormes dépenses, et avait décimé plusieurs

armées dans cette difficile guerre de montagnes; mais aussi l'ouest de l'île était horriblement ravagé; dans les rangs des insurgés, des milliers d'hommes étaient morts plutôt de froid et de faim dans la neige que sous les balles de l'ennemi.

Ali-Pacha fut à cette époque chargé de réorganiser la Crète et de réparer les maux de la guerre civile. Nul ne s'est mieux entendu à étayer les parties faibles d'un édifice politique, à se faire devant l'opinion le défenseur des causes compromises, à prévenir les suites des défaillances de son pays et des mécontentemens ou des colères qu'il excitait. Il s'agissait, pour mener à bien sa mission, de trouver une transaction qui permît à deux races exaspérées l'une contre l'autre de vivre ensemble, sinon réconciliées, du moins en paix. Il fallait satisfaire les Grecs pour désarmer les agens de la Porte; Ali-Pacha était trop expérimenté pour espérer qu'on pût y réussir; il savait à qui il avait affaire. Toutefois, en ministre habile et patriote qu'il était, il alla au plus pressé, qui était de contenter l'Europe et même de l'étonner. C'est dans ces circonstances qu'il rédigea le célèbre firman de 1868, dit acte organique de la Crète.

Voici comment il conçut cette transaction entre le pouvoir et la population insurgée : il avait soin tout d'abord de déclarer que la Crète restait soumise au droit commun de l'empire, sauf en ce qui concernait les concessions mentionnées à l'acte organique. Or l'acte organique, qui n'accordait aux Crétois l'exercice d'aucun droit politique, proclamait la liberté municipale illimitée. Le principe observé était de donner à chaque district où les chrétiens dominaient un préfet grec avec un lieutenant turc, à chaque district où les Turcs étaient en majorité un préfet turc assisté d'un fonctionnaire grec. Après le gouverneur général prenaient rang dans la hiérarchie du chef-lieu deux conseillers, l'un musulman, l'autre orthodoxe. Partout des conseils de district mixtes, sauf dans les cantons où une seule des deux religions était représentée; à La Canée, une assemblée, sorte de conseil général avec des attributions purement administratives, devait se réunir annuellement. Enfin, jaloux de montrer jusqu'où peut aller un ministre turc quand il s'est engagé dans la voie du libéralisme, Ali-Pacha emprunta aux souvenirs de la révolution française l'une de ses plus extravagantes institutions, l'élection des juges.

Telles sont les bases de l'acte organique. Il est bien inconnu de l'Europe aujourd'hui; mais en 1868 il a fait sensation. Qui n'aurait été ému de voir la Turquie, abandonnant les voies barbares de l'absolutisme, témoigner des intentions si pures et rendre un tel hommage au suffrage universel? La confiance même des créanciers d'un pays capable d'un tel effort dut en être singulièrement affermie.

Le goût de l'imitation européenne gagne en Orient de proche en

proche. Il arrive à ceux qui résident dans les régions encore arriérées d'assister aux phases de cette transformation; or des femmes auparavant charmantes avec leur ample vêtement levantin, qui portaient légèrement le tchartchaf et le féredjé, deviennent ridicules sous les vêtemens étrangers qu'elles s'imposent et ne s'y accoutument jamais : la Crète, avec sa constitution nouvelle, fut aussi gênée que ces timides Levantines. Cependant l'essai d'application du firman se fit sans trouble, et pendant les deux années qui suivirent 1868 on peut dire que la province n'eut pas d'histoire. La terrible répression du soulèvement avait été pour les révoltés une démonstration de leur impuissance, et les avait dégoûtés des aventures. D'ailleurs l'exil et l'émigration avaient éloigné de l'île le plus grand nombre de ceux qui avaient joué un rôle dans la tentative d'affranchissement avortée.

Cependant les rapports entre la Crète et le royaume hellénique, assez fréquens à toute époque, avaient été multipliés par l'insurrection même. Beaucoup de jeunes Grecs crétois se rendirent à Athènes pour terminer leurs études. Après s'être munis de diplômes qui ne passent pas pour très difficiles à obtenir, ils revenaient dans leur pays et entretenaient de là des relations fréquentes avec leurs amis restés dans la petite capitale hellénique. Le patriotisme ardent, exclusif, enthousiaste, est la grande vertu des Grecs; c'est un sentiment parfois capable de relever les pires d'entre eux de leur abaissement, et de les transformer en hommes de dévoûment et de sacrifice. Cet amour si louable de la patrie se complique malheureusement de légèreté de caractère et de trop complaisante confiance en soi-même; dans le cas où la Grèce ne réaliserait pas son rêve, on devra croire que l'impatience qui l'aura empêchée sans doute d'attendre son heure sera pour beaucoup dans cet insuccès.

Ces liens si puissans qui tiennent rapprochés les proscrits émigrés en masse des pays mécontens ou persécutés, comme les Polonais, unissent les Grecs des essaims épars dans toute la Méditerranée, là où la grande patrie a jadis envoyé leurs ancêtres. Avocats, professeurs, médecins, pharmaciens, employés, commerçans, ils forment dans chaque ville turque une colonie; tous, égaux comme jadis les Athéniens, concilient fréquemment, comme eux encore, la discorde dans leurs affaires privées avec une entente politique qui ne comporte pas une dissidence. A Candie et à La Canée, on trouve de petites sociétés constituées sur ces bases; elles n'ont de plus que le peuple que l'éducation, se rapprochent de lui par la simplicité des habitudes et la pauvreté fréquente, et le dirigent avec une autorité non discutée.

Si l'on considère les conditions dans lesquelles s'est formé ce milieu, on ne s'étonne pas d'y voir les esprits entraînés vers l'idée

de la résurrection nationale par une force bien plus puissante que celle qui poussait les Italiens vers l'unité. L'Orient en est encore au moyen âge ; les races s'y juxtaposent et ne s'y fondent pas, venues qu'elles sont des quatre vents du ciel, et ennemies en vertu de leur diversité même. Trop de traditions et de souvenirs ont semé la haine entre elles pour qu'elles se réconcilient jamais. La haine va surtout de l'esclave au maître, du raïa au Turc; quant au mépris, il existe chez les uns et chez les autres en dose égale, même chez les plus humiliés; il est vraisemblable que rien n'approche, par exemple, du secret et silencieux dédain d'un juif levantin de la vieille roche à l'égard des Turcs et des chrétiens dont il baise la main. On a déjà dit que les Turcs et les Grecs de Crète, qui ont la même façon de vivre, la même langue et presque la même origine, sont frères ennemis et se sont fait les uns aux autres, depuis le commencement du siècle, un mal incalculable.

Qu'arrive-t-il de tout cela? C'est que l'anéantissement de la domination turque est considéré par les Grecs instruits comme devant être une revanche de la conquête, et aussi une victoire de la civilisation, puisqu'ils se regardent eux-mêmes comme entrés dans la grande fraternité européenne. Quant au peuple, crédule aux prédications de ses peu édifians caloyers, il pense, tout comme les croisés de 1095, qu'il faut partir en guerre parce que Dieu le veut, et aussi parce que les fortes têtes du chef-lieu sont de cet avis.

Les années s'écoulèrent; à mesure que le temps atténuait la vivacité des souvenirs de la fatale année 1867, l'opposition au gouvernement renaissait et se manifestait de diverses manières. Elle procédait, cette fois surtout, par des revendications de détail; il s'agissait de modifier certaines dispositions de l'acte organique que les chrétiens présentaient comme contraires à l'équité. Ces adresses étaient terminées par des formules de soumission au sultan et d'attachement aux institutions ottomanes; ce langage faisait un contraste étrange avec le ton de menace sous-entendue au reste du document. Le nombre des députés et des juges et leur mode d'élection étaient le principal grief exposé. La population grecque et la turque sont représentées, au sein de l'assemblée et des tribunaux, par des délégués en égal nombre pour les deux races; il paraissait aux orthodoxes que ce système devait être modifié et remplacé par le droit de vote accordé à tout Crétois sans distinction de culte. Comme ils sont les plus nombreux d'un tiers, ils auraient obtenu ainsi dans le conseil général et les cours de justice une imposante majorité de voix. Le gouvernement impérial se refusa à toute modification du firman de 1868.

Quand, au mois de mai de l'année dernière, l'assemblée se réunit, les députés chrétiens déclarèrent que l'acte organique les em-

prisonnait dans des limites trop étroites, qu'ils ne pouvaient délibérer utilement s'ils se bornaient à l'examen des questions d'intérêt local, que l'intérêt local lui-même était subordonné à des réformes de la constitution crétoise, réformes dont ils entendaient qu'on les autorisât à discuter le projet. Le gouverneur-général déclarant qu'il devait en référer à Constantinople, les députés se refusèrent à siéger jusqu'à l'arrivée de la réponse de la Porte. Ils étaient encore en grève quand vint la lettre du grand-vizir. Nul ne sait s'il a voulu donner une leçon à des raïas dont les prétentions lui semblaient déplacées, et si la forme ironique de cette communication officielle était volontaire ou fortuite; toujours est-il qu'après des préambules dont les longues périodes exposaient les motifs des décisions impériales qui allaient être notifiées, une longue énumération des bienfaits passés de sa majesté conduisait à l'énumération des bienfaits à venir. Dans le nombre, on comptait des promesses de tracer des routes, de jeter des ponts, de creuser des ports, de bâtir des écoles; puis, vers la fin, toute tentative de changer l'acte organique était durement désapprouvée, et, sans aucune discussion des argumens de l'adresse, les conclusions en étaient rejetées.

Il ne manqua pas de prophètes pour annoncer l'insurrection certaine comme conséquence de cette fin de non-recevoir; mais les prophètes se trompèrent. Les députés chrétiens refusèrent, il est vrai, de continuer à siéger, et retournèrent chez eux sans avoir nommé les membres des tribunaux supérieurs dont l'acte organique leur confie l'élection; cependant le pays n'en est pas moins resté jusqu'à ce moment parfaitement tranquille.

Le récit de cet incident peut donner une idée des désaccords habituels entre le gouvernement et les mandataires des chrétiens. Il convient aussi de rappeler que les membres chrétiens des conseils de district, qui devaient désigner les deux députés crétois, musulman et orthodoxe, au parlement de Constantinople, se sont refusés à voter. Ils ont donné pour motif de leur abstention qu'étant régis par l'acte organique, la constitution de l'empire ne pouvait être mise en vigueur parmi eux. On objecte à cet argument qu'il n'y a rien de commun entre un acte qui règle le régime intérieur d'une province au point de vue administratif et une constitution politique votée pour tout l'empire; de plus l'acte lui-même, sur lequel s'appuient les réclamations des Crétois, déclare expressément que la Crète reste régie par le droit commun de la Turquie, sauf les priviléges provinciaux mentionnés au firman, et la constitution ne touche pas à ces priviléges.

L'application de l'acte organique a eu pour conséquence de démontrer que les Grecs de Crète eux-mêmes, auxquels il assure des droits accordés pour la première fois par la Porte à des raïas,

n'en sont satisfaits en aucune manière. Si l'on va au fond des choses, il devient clair que les orthodoxes n'ont guère souci des améliorations administratives, mais qu'ils veulent des concessions par lesquelles le gouvernement se désarmerait et dont chacune serait une étape vers la délivrance définitive de ses sujets mécontens. C'est là une vérité que l'on n'ignore nullement à Constantinople, et on y agit en conséquence. S'il est naturel que les Grecs aspirent partout à des destinées indépendantes, la Porte a sans doute le droit de ne pas fléchir devant les tentatives à peine déguisées pour l'affaiblir dans cette partie de ses possessions.

L'autorité, ici plus qu'ailleurs, est exposée à se voir rendre responsable du malheur des temps, et la vieille renommée de barbarie des Turcs accrédite l'idée que les sabots de leurs chevaux empêchent l'herbe de repousser. Il est certain que le commerce est nul depuis quelques années en Crète, que l'agriculture languit, que l'appauvrissement général se décèle par l'absence du numéraire; la cause véritable de cette détresse doit être cherchée dans la situation de l'empire tout entier et la ruine financière aujourd'hui consommée des grandes villes commerçantes comme Constantinople et Smyrne. Il n'y a pas de justice dans l'île; mais si les tribunaux sont impuissans à réprimer les crimes, il faut s'en prendre à la mauvaise volonté de la population, qui se fait un jeu du choix des juges et envoie de propos délibéré dans les tribunaux les moins dignes d'en occuper les siéges. Les écoles se ferment; c'est grâce à l'indifférence des familles grecques : elles ne veulent pas payer la pension de leurs enfans, encouragées qu'elles sont par l'exemple des moines, qui font des difficultés pour payer la faible part de leur revenu attribuée à l'instruction publique. Quant aux fonctionnaires turcs, on ne peut leur reprocher, même dans les districts les plus éloignés, ni un abus de pouvoir ni un fait de corruption; la population se ferait un grief de toute illégalité, les journaux en retentiraient, et l'autorité supérieure serait intéressée à mettre fin au scandale.

Loin d'être un pays persécuté, la Crète, qui ne paie d'autre impôt que la dîme, dispensée du service militaire et de la taxe d'exemption perçue ailleurs sur les raïas, est une province privilégiée. Depuis quatre ans, elle a été gouvernée par deux valis à qui la population n'a jamais témoigné d'autre sentiment qu'une sympathie méritée, bien que les journaux hostiles aux Turcs les aient attaqués sans ménagemens, Réouf-Pacha et Samih-Pacha. La Porte est intéressée à la tranquillité de la Crète; sa condescendance va en certains cas jusqu'à la faiblesse : c'est ainsi que les créanciers étrangers ne peuvent jamais obtenir le recouvrement du capital ni des intérêts des emprunts contractés par les Crétois. Il est donc difficile de prétendre qu'au nombre des argumens que les Crétois peuvent faire

valoir contre leur assujettissement à la Porte, l'oppression de leur nationalité doive être comptée sérieusement.

III.

Après l'échec de chacune des nombreuses démarches entreprises pendant ces deux dernières années par le groupe politique qui se donnait mission de mettre la Porte en demeure au nom des Crétois, les journaux grecs prédisaient la guerre civile. Cette nouvelle causait une certaine émotion à Constantinople; mais ceux qui voyaient les choses de près comprenaient bien qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer et affirmaient contre toute information contraire le maintien de la paix. Les grands mots coûtent peu en Levant, et nulle part la distance n'est plus longue entre dire et faire. Aussi, il y a un mois, à la question souvent posée : — la Crète se soulèvera-t-elle? — pouvait-on répondre hardiment qu'elle ne bougerait pas, si le mot d'ordre ne venait d'Athènes et si l'Épire et la Thessalie ne prenaient l'initiative de la révolte; ces deux conditions du soulèvement, auxquelles la guerre maintenant commencée donne une probabilité plus grande, semblaient alors lointaines encore.

Quand l'on porte ses regards sur l'avenir pour tâcher de pressentir quelle influence les complications actuelles peuvent exercer sur la question crétoise, on arrive à penser que le premier résultat d'une victoire des Turcs sera de maintenir l'île dans la plus complète soumission. Si au contraire la fortune tourne contre eux, et si, comme on a tout lieu de le craindre un cas pareil échéant, la conséquence de la défaite doit être l'affaiblissement du prestige de l'autorité, — si de plus l'écho de l'insurrection éclatant ailleurs se propageait jusqu'en Crète, nulle considération de prudence n'empêcherait les villageois des Monts-Blancs de se grouper à un de leurs rendez-vous séculaires et de commencer les hostilités. Or, dans le cas même où l'autorité turque pourrait être surprise par l'insurrection comme elle l'a été en 1866, cette prise d'armes aurait pour les chrétiens les suites les plus funestes. Les pallikares, qui affluaient il y a dix ans, sont aujourd'hui morts, dispersés ou exilés. La population de Sphakia, de Lakkos, de Mylopotamo, jadis les foyers de la révolte, est diminuée de plus de moitié. Il n'est pas probable que plus de 3,000 ou 4,000 hommes répondent au premier appel : ce seront les zélés; quant aux tièdes qu'un premier succès amènerait dans leurs rangs, ce seraient de médiocres recrues. On ne manquerait pas de donner pour chef à ces bandes un des deux ou trois héros de l'insurrection de 1866, actuellement en exil à Athènes. C'étaient de simples montagnards; mais on peut s'en rapporter à la vive imagination hellénique pour ne plus chicaner,

comme faisaient jadis les jaloux Athéniens, le mérite de leurs exploits aux grands hommes de la nation. On raconte donc sur ces personnages, qui sont aujourd'hui des vieillards, des traits d'héroïsme à faire envie à Léonidas. Il serait préférable, au point de vue des intérêts nationaux, qu'ils fussent confiés à des chefs capables de combinaisons militaires et politiques sérieuses, et non pas à de braves capitaines dont toute la tactique consiste à courir les montagnes sans fin ni résultat.

Quoi qu'il en soit, celui qui aura la responsabilité du commandement se trouvera en présence d'une tâche difficile. Au commencement d'avril, les Turcs avaient encore dans l'île environ 7,000 soldats et 3,000 gendarmes. Toutes les localités qui furent jadis les places fortes de l'insurrection sont aujourd'hui dominées par des tours de pierre qu'on nomme improprement blockhaus, et qui ont en permanence une petite garnison. Debout sur chaque pointe de montagne, ces forteresses sont en vue les unes des autres ; leurs défenseurs, à la première alerte, peuvent se donner un mutuel appui. Tout rassemblement serait immédiatement connu au chef-lieu; l'autorité locale est dès maintenant sur ses gardes.

Si ces raisons ne suffisent pas pour démontrer à quel point il est désirable que la paix ne soit pas troublée dans l'île, on rappellera que depuis une dizaine d'années le zèle religieux des musulmans de Crète a été singulièrement exalté par diverses circonstances. La misère croissante a aigri dans toutes les grandes villes de l'empire l'esprit de la population turque contre les Européens, à qui on impute non sans raison la décadence du commerce et de l'industrie du Levant, car il est bien certain que la concurrence occidentale a porté un coup mortel à son industrie et à son agriculture. Les procédés de la diplomatie des puissances avant et pendant la conférence ont été peu compris et jugés arbitraires et injustes par un peuple qui se rappelle les grandeurs de son passé et ne peut se résigner à sa déchéance; de plus, bien qu'il ne regarde guère au-delà de la frontière, il a mesuré la force du déchaînement d'opinion que les « atrocités » de Salonique et de Bulgarie ont provoqué contre lui ; il a conclu que l'ennemi héréditaire voulait l'expulser de ses conquêtes, les autres puissances laissant faire et applaudissant même comme au spectacle d'un châtiment mérité. Par tout pays, voir discuter son droit à rester là où vingt générations d'aïeux vous ont transmis la maison bâtie par le premier conquérant est chose qu'on ne souffre guère avec patience. Ce qu'il y a d'odieux dans les crimes qui ont indigné l'Europe, parmi ces Turcs les esprits éclairés sont les seuls qui soient capables de le reconnaître; mais ceux-là même ne trouvent pas qu'ils justifient tant de sévérité. Quant à la populace, elle a partout les mêmes penchans qu'en Europe; le fana-

tisme religieux ou politique la trouve toujours prête aux pires excès dès qu'il y a la prime du désordre ou du pillage en perspective. Il suffirait d'un désastre de la Turquie pour compromettre gravement la sécurité de la population chrétienne et des colonies étrangères dans toutes les villes. Qu'un derviche errant, qu'un de ces fakirs privés de raison que la foule regarde avec une superstitieuse vénération proclame dans une mosquée la vengeance de la cause de Dieu et du Prophète, et la foule croirait à un ordre du ciel; le massacre et le pillage seraient inévitables. Il est douteux que les autorités ottomanes puissent l'empêcher. On a vu à Damas, en 1860, Soliman-Pacha indifférent en présence de l'une des plus monstrueuses explosions de fanatisme dont notre siècle ait été témoin; il est vrai qu'il a payé de sa tête cet oubli de son devoir. On ne prétend pas qu'une pareille attitude dans des circonstances analogues soit à présumer désormais de la part des pachas et des autres fonctionnaires : il y a un grand nombre de gouverneurs qui, obéissant aux sentimens d'humanité qui leur sont naturels, comprenant d'ailleurs qu'ils sont responsables, feraient, pour prévenir ou réprimer toute manifestation hostile aux raïas, les plus louables efforts; mais les moyens d'action leur manqueront en partie, car les troupes dont ils disposent, plus portées encore que le peuple des villes et que les paysans à la haine des infidèles, hésiteraient à combattre les vrais croyans leurs frères, même sur l'ordre de leurs chefs. Dans la capitale de la Crète, ainsi qu'à Rétimo et à Candie, l'exaspération des Turcs rendrait probables de terribles représailles contre les chrétiens, si une défaite des armées ottomanes coïncidait avec une prise d'armes des Crétois orthodoxes dans l'un des districts.

D'autres causes contribueraient, au lendemain de la révolution, à provoquer de sanglans témoignages de l'antagonisme entre Grecs et Turcs. Si, comme d'ordinaire, les hostilités commencent à l'improviste, les cantons où les deux races sont mêlées en proportion inégale deviendront le théâtre d'attentats multipliés et de vengeances cruelles. Dans les districts de La Canée, de Rétimo, de Sélino, de Kissamo, il se trouve que quelques groupes de musulmans sont partout établis au milieu des orthodoxes. Ils redoutent beaucoup, dès aujourd'hui, de n'avoir pas le moyen de se réfugier à temps dans les villes; il est certain qu'ils courraient de sérieux dangers, car on est bien forcé d'avouer que, dans les précédens soulèvemens, les insurgés faisaient la guerre de la même façon barbare qui a valu à leurs ennemis musulmans leur réputation d'inhumanité.

La Crète a pu, il y a dix ans, prolonger pendant de longs mois sa résistance; la cause de ce retard de la répression ne doit pas être cherchée seulement dans les difficultés de la guerre de montagnes, dans l'incapacité de certains généraux turcs, ni dans le peu d'em-

pressement qu'ils mettent quelquefois à profiter de la victoire; la lutte a duré parce que les insurgés communiquaient librement avec l'Europe, parce que les volontaires accouraient en foule de Grèce, d'Italie et de France, leur portant ainsi le gage des sympathies de l'Occident. Un moment même, on a pu croire que l'un des arbitres de la politique européenne était converti à leur cause; l'ambassadeur d'un grand pays fit entendre, dit-on, à la Porte qu'il convenait de se résigner à perdre l'île. Mais bientôt les courans de la politique changèrent de direction; l'impossibilité de tenir plus longtemps contre les forces régulières de la Turquie décida les insurgés à déposer les armes.

Il n'est pas probable que, quoi qu'il arrive, ils trouvent aujourd'hui les mêmes encouragemens que lors de la dernière lutte. L'opinion européenne n'était pas alors désenchantée du principe des nationalités proclamé et soutenu par Napoléon III; on n'était pas loin de considérer la communauté de langue et d'origine entre les Crétois et les Grecs indépendans comme créant en leur faveur un droit à l'annexion de l'île au royaume; les théories des frontières nécessaires et des grandes agglomérations nationales, qui ont fait payer si cher à notre pays la faveur qu'elles y ont trouvée, étaient à la mode, et tous ceux qui désiraient des nouveautés se fondaient sur leurs sophistiques formules. L'expérience de la vanité de ces systèmes a éclairé le monde; on raisonne autrement depuis que de terribles leçons ont démontré ce qu'ils valent. Les révoltés de Crète pourront donc s'attendre à ces sympathies vagues que leur vaudra la communauté de religion et l'opinion, générale en Europe, d'après laquelle les Grecs sont dans le Levant les initiateurs de la civilisation et des lumières occidentales; mais les volontaires convaincus, disposés à verser leur sang, ne semblent plus devoir venir en foule, comme jadis, de Trieste, de Gênes et de Marseille. Les garibaldiens ont vieilli, et les déboires de la campagne de 1867 leur ont laissé des souvenirs qui paralyseront beaucoup d'enthousiasmes sincères. Quant aux aventuriers qui se donnent toujours rendez-vous dans les pays troublés, ils ne manqueront pas d'accourir : ils ne pourraient que nuire à la cause insurrectionnelle; comme d'ailleurs le butin à faire est maigre et la vie de pallikare fort dure, ils ne feront pas long séjour.

Il est certain cependant que la Grèce, du moment où elle aura donné le mot d'ordre jusqu'à l'arrivée duquel les Crétois resteront en paix, fera tous ses efforts pour les seconder. Les exploits de l'*Arkadion* et du *Panhellénion* seraient difficiles à renouveler. La flotte ottomane, bien qu'occupée dans la Mer-Noire, pourra expédier une division dans l'Archipel. Les vaisseaux turcs, pourvus d'une formidable artillerie, possèdent une vitesse que ne diminue pas au-

tant qu'on pourrait croire la mauvaise qualité du charbon d'Erékli qu'ils brûlent dans leurs fourneaux. Il est certain que les Turcs, qui font d'admirables soldats, n'ont pas la vocation maritime. Un autre inconvénient de l'institution navale ottomane est l'exclusion, dans les états-majors, de tous les étrangers, à l'exception de l'amiral Hobart-Pacha. Cependant le personnel a été exercé avec soin, assez bien formé aux manœuvres et au tir, et les côtes de Crète seraient moins mal gardées que par le passé. D'autre part les Grecs n'ont pas oublié la tactique de Canaris; incomparables caboteurs et hardis corsaires qu'ils sont, ils s'ouvriront toujours une route pour maintenir les communications régulières entre le continent et l'île. Le concours d'un certain nombre d'officiers de l'armée du roi George, venant servir comme volontaires, serait ainsi assuré, et le ravitaillement de l'insurrection pourrait s'opérer, quoique d'une façon irrégulière; mais la bonne volonté, si sincère qu'elle soit, d'une puissance au budget obéré et qui ne compte que 1,200,000 sujets, pourra difficilement donner gain de cause à ses protégés de Crète.

Si pourtant la Crète obtenait un jour la libre disposition de ses destinées et se donnait à la Grèce, un difficile problème se poserait: que deviendraient les 60,000 Turcs qui l'habitent aujourd'hui? Ils ne pourraient compter sur la générosité des raïas devenus les plus forts; de plus leur fierté se révolterait à l'idée de vivre sous la loi des infidèles. On assisterait sans doute à une émigration en masse, qui satisferait les rancunes des fanatiques et des imprévoyans de l'orthodoxie; mais en réalité le départ des beys, qui représentent toute la fortune du pays, et des cultivateurs musulmans équivaudrait à la ruine de la province. La population est déjà fort clair-semée et ne suffit pas à la culture des terres. Les affaires n'amènent ici l'argent qu'en faible quantité. Les gros traitemens des fonctionnaires et la paie de l'armée, avant l'introduction du papier-monnaie, qui est toute récente, mettaient en circulation un utile supplément de numéraire. La Grèce, qui n'a pas de population surabondante et qui peut à peine équilibrer ses dépenses, ne saurait ni combler les vides d'une émigration, ni venir au secours de la misère financière de sa nouvelle province.

Un autre grand pays d'Europe avait précédé le royaume hellénique dans le rôle d'initiateur des Crétois aux idées d'affranchissement. En 1770, la Russie avait envoyé des émissaires en Crète et fomenté une sédition qui du reste fut assez promptement réprimée. Rien ne peut faire présumer ses intentions en ce qui regarde l'île dans les circonstances présentes. Les agens russes en Crète, tout en laissant comprendre qu'ils n'approuvaient pas le régime auquel les Turcs soumettent leurs sujets, apportaient beaucoup de réserve et de discrétion dans toutes leurs démarches et évitaient avec le

plus grand soin d'intervenir ostensiblement dans les affaires locales. D'ailleurs, depuis que le cabinet de Saint-Pétersbourg a témoigné aux Slaves des sympathies exclusives, on peut constater dans toutes les communautés grecques une certaine désaffection à l'égard des Russes. Le royaume hellénique était jusqu'ici le seul état du Levant créé aux dépens des Turcs, et il dirigeait l'évolution des races chrétiennes de Turquie. Il est menacé aujourd'hui, si l'unité slave se réalise, de voir grandir à côté de lui un empire de 24 millions d'âmes auprès duquel les 3 ou 4 millions de Grecs éparpillés dans toute la Méditerranée constitueront une nationalité sans importance : de là d'interminables polémiques dans les journaux; chacun des deux partis revendique déjà, avant de les avoir conquis, la possession des pays mixtes peuplés de Slaves et d'Hellènes, tels que la Macédoine.

Quant à l'Angleterre, une nouvelle publiée par quelques journaux, mais que rien n'a confirmée depuis, annonçait récemment qu'elle ne permettrait pas et qu'elle comprimerait au besoin un soulèvement dans l'île. Il est au moins douteux que le gouvernement britannique se donne un pareil souci; il est certain pourtant qu'il suit d'un œil attentif ce qui se passe en Crète. Sans doute les Anglais ne désirent pas qu'on touche à l'intégrité de l'empire ottoman; mais si, malgré leurs efforts, la chute de la Turquie devenait inévitable, ils prendraient, conformément à la morale d'une fable de La Fontaine, — leur part des dépouilles du moment qu'ils ne pourraient pas empêcher un partage général. L'Égypte d'abord, la Crète ensuite, semblent les gîtes d'étape qu'ils ambitionnent sur la route des Indes. Les revues ont discuté cette annexion éventuelle, et il en a été question, si nos souvenirs sont exacts, à la chambre des communes; en Crète même, on dit que quelques tentatives ont été faites pour sonder la manière de voir de la population grecque. Elles ont dépassé le but, car en novembre 1875 les Crétois croyaient fermement qu'ils allaient devenir sujets de la reine. Dans leur empressement de changer de régime, ils préparèrent un pétitionnement que les agens britanniques dans l'île ne purent arrêter qu'en démentant dans une forme officielle toute velléité d'annexion.

Il est difficile d'admettre que les Crétois puissent jamais se féliciter de leur réunion aux domaines de la couronne d'Angleterre ou de toute autre grande nation occidentale. Des colons qui viendraient de la Grande-Bretagne s'établir dans l'île et l'exploiter monopoliseraient toute la production locale à l'aide de leurs capitaux; l'indolence crétoise ne pourrait supporter la concurrence de l'énergie anglaise. Les bienfaits qu'apporte avec lui un régime civilisé seraient particulièrement odieux à la génération actuelle des paysans grecs et turcs, aussi bien qu'au petit commerce des villes. Dominés par

une routine inguérissable, ils ne veulent, on l'a vu, ni routes, ni écoles, ni desséchement des marais infects; ils continuent à mettre du plâtre dans leur vin et à gâter de propos délibéré l'huile qu'ils fabriquent. Les Anglais leur imposeraient une police régulière; par-dessus le marché, ils les forceraient à payer leurs dettes et à ne pas faire de la banqueroute une simple opération commerciale, comme il arrive sous la paternelle administration instituée par le firman organique. De plus, s'ils étaient tentés de se révolter contre sa majesté britannique, comme ils ont fait contre les empereurs de Constantinople, contre les Arabes, contre les Vénitiens, contre les Turcs, contre tous leurs conquérans successifs, ils peuvent être certains que la politique anglaise ne fait pas de sentiment quand il s'agit des erreurs de ses sujets égarés. Les Grecs de Crète consulteraient avec fruit, à ce propos, leurs frères de Céphalonie : ceux-ci sont en mesure de leur exposer les moyens humanitaires adoptés par l'Angleterre en 1849 pour consolider dans les îles ioniennes son autorité compromise.

En réalité, il n'est pas vraisemblable que le gouvernement britannique ait des vues sérieuses sur l'ensemble de la Crète, mais il est possible qu'il songe à s'établir dans deux positions maritimes de premier ordre : il s'agit d'abord de la baie de la Sudde, rade immense située, à une heure de La Canée, dans un repli de la côte crétoise abrité par les montagnes d'une presqu'île escarpée, l'Acrotiri. C'est la seule bonne rade de l'Archipel. La baie de Saint-Nicolas, beaucoup moins vaste, a été aussi visitée fréquemment par la marine britannique, et l'on n'aurait pas lieu de s'étonner si, au jour du règlement des comptes, ces deux noms figuraient sur la liste des compensations réclamées par la diplomatie anglaise.

On voit en face de quelles périlleuses aventures la Crète se trouve placée aujourd'hui. La guerre ne lui donnera sans doute que trop d'occasions de s'y lancer; mais tous ceux qui, connaissant ce beau pays, s'intéressent à ses destinées, doivent souhaiter que le fléau de l'insurrection ne vienne pas le visiter de nouveau. Les Grecs même, qui, élevés dès l'enfance dans l'amour de la patrie hellénique, sont les plus impatiens de compléter l'œuvre de l'unité nationale, feraient sagement d'attendre en se disant que le moment n'en est pas encore venu, car le royaume grec ne trouverait nul accroissement de force dans l'annexion d'une province épuisée, et qui coûte aujourd'hui à la Turquie au lieu de lui rapporter.

ALBERT LAURENT.

L'ORAISON FUNÈBRE

CHEZ LES ROMAINS

Quand Agrippine rapporta d'Orient les cendres de Germanicus, et que de Brindes à Rome, de ville en ville, et tout le long de la route, elle eut traversé les douloureux hommages d'une foule de toutes parts accourue et sans cesse renaissante, Tibère, ne voulant pas voir se renouveler sous ses yeux les témoignages d'un enthousiasme qui était une injure pour lui-même, ordonna que les funérailles de son trop adoré neveu se feraient sans pompe. Le peuple murmura : « Où sont les institutions de nos ancêtres? Quoi! on refuse au héros les vers composés pour perpétuer le souvenir de la vertu, on lui refuse encore les honneurs usités de l'oraison funèbre! » C'était en effet un des plus antiques usages de célébrer en des occasions et sous des formes diverses les hommes illustres qui avaient bien servi la patrie, usage si antique que les premiers essais de la littérature romaine s'y rattachent et en sont sortis. Avant qu'il y eût des poètes à Rome, les jeunes garçons étaient amenés dans les festins pour chanter aux sons de la flûte les exploits des héros; avant qu'il y eût des orateurs politiques, on faisait sur le Forum, dans un discours public, du haut d'une tribune, l'éloge funèbre des nobles défunts. La poésie et l'éloquence ont donc leurs lointaines racines dans ces vieilles et patriotiques institutions. Bien plus, comme chaque famille patricienne conservait pieusement dans ses archives privées les éloges funèbres de ses membres, les premiers écrivains qui tentèrent de raconter les annales de Rome furent obligés de recourir, faute d'autres documens détaillés, à ces documens domestiques, si bien que ces vieux usages donnèrent naissance non-seulement à la poésie et à l'éloquence, mais à l'histoire même. Pour ne parler ici que de l'oraison funèbre, cette coutume qui re-

monte peut-être au temps des rois, qui paraît au grand jour dès l'établissement de la république, qui durait encore sous l'empire, en excitant tant de regrets quand par hasard on y dérogeait, une coutume si enracinée tenait au sentiment le plus profond du peuple romain, au culte pour ses grands hommes, qui se confondait avec le culte de la patrie. L'oraison funèbre à Rome n'est donc pas une invention littéraire des temps cultivés, une cérémonie oratoire pour une assemblée de délicats : elle a été naïvement créée par le peuple ou pour le peuple; elle est sortie des mœurs, elle a servi à les fortifier et à les maintenir, enfin elle a été comme une des pièces les plus durables de l'éducation civique.

I.

Rome, qui en littérature a presque tout emprunté aux Grecs, ne leur est pas redevable de l'oraison funèbre. Ce sont les Romains qui ont imaginé ce genre d'éloquence, et sur ce point ils ont devancé les Athéniens eux-mêmes. Cela est affirmé par Denys d'Halicarnasse et par Plutarque, et le témoignage de ces deux écrivains grecs mérite d'autant plus de crédit qu'il est plus désintéressé. Denys assure que la première harangue funèbre fut prononcée à Rome seize ans avant que les Athéniens se fussent avisés de célébrer ainsi les morts de Marathon. Cette première harangue romaine fut celle que fit Valerius Publicola en l'honneur de son collègue Brutus, qui avait chassé les Tarquins. Pour être né sur le sol national, l'éloge funèbre à Rome eut des caractères particuliers qu'il n'eut pas en Grèce. Chez les Romains il était consacré à un homme, chez les Grecs il était collectif, accordé seulement aux guerriers tombés ensemble dans une bataille ou dans une même campagne. Ainsi furent honorés par Périclès les soldats morts dans la guerre du Péloponèse et par Démosthène ceux de Chéronée. De là, selon Denys, un autre caractère distinctif : en Grèce, on ne célébrait que le courage, puisqu'il ne s'agissait que de héros militaires; à Rome, on vantait encore les vertus civiles. On voit ici comment la diversité des institutions s'impose même à l'éloquence. La démocratique Athènes, la république jalouse qui avait inventé l'ostracisme, se garde bien de glorifier ses grands citoyens, de peur d'exalter l'orgueil des familles et de susciter un nouveau Pisistrate; l'aristocratique Rome, au contraire, se fait un devoir d'offrir à l'admiration du peuple les hommes distingués des maisons patriciennes et ne craint pas de les couvrir de gloire : cette gloire rejaillit sur tout le patriciat.

L'histoire de l'oraison funèbre est courte, parce que les écrivains latins des siècles lettrés ne fournissent que bien peu de renseignemens. Leur dédain ou leur silence tient à plusieurs causes. D'abord

ils n'étaient pas en général curieux de connaître les anciens monumens littéraires de Rome, dont ils méprisaient la langue vieillie et rude. Au temps d'Auguste, la délicatesse des esprits négligeait l'antiquité romaine, comme au temps de Louis XIV elle ignorait le moyen âge. L'ancienne éloquence funèbre de Rome passa donc inaperçue, comme du reste l'éloquence politique du même temps, sur laquelle nous saurions peu de chose, s'il ne s'était rencontré dans les siècles de décadence des grammairiens, raffinés aussi, mais à rebours, blasés sur l'art régulier des œuvres classiques et qui, dans leur admiration rétrospective pour la demi-barbarie des vieux âges, nous ont conservé des fragmens et des phrases des plus anciens orateurs. Pour des raisons particulières, l'éloquence funèbre dut même être négligée plus que toute autre. Ces sortes de harangues étaient trop fréquentes, puisqu'on en prononçait à toutes les funérailles patriciennes, et que peu à peu ces honneurs furent prodigués, même dans les municipes, aux plus minces personnages, hommes ou femmes, ainsi qu'en témoignent les inscriptions des tombeaux. L'accoutumance ôtait donc de leur intérêt à ces discours. A cette banalité s'ajoutait celle de la composition, qui ne pouvait guère varier, l'usage voulant que l'on fît toujours avec l'éloge du mort celui de tous ses ancêtres. Combien de fois a-t-on dû faire, dans la suite des temps, celui des Cornélius, des Fabius ou des héros de quelque illustre et nombreuse famille! L'uniformité de ces discours était inévitable. Chose plus fâcheuse, comme la coutume exigeait que le discours fût prononcé par le plus proche parent du défunt, l'orateur, se trouvant désigné par d'autres raisons que son éloquence, pouvait n'être pas éloquent, et c'est bien d'aventure quand il l'était. Enfin l'éloquence funèbre, eût-elle le plus grand éclat, ne pouvait laisser de vifs et durables souvenirs, parce que, calme de sa nature, elle n'offrait pas le dramatique intérêt des grandes luttes politiques et judiciaires qui chaque jour agitaient les esprits; elle était bien vite oubliée au milieu de ce bruit sans cesse renaissant et noyée dans les tempêtes civiles. Si ce sont des étrangers, des Grecs séjournant à Rome, Polybe surtout, qui nous ont laissé sur ces coutumes les plus intéressans détails, c'est que la nouveauté du spectacle leur offrait encore des surprises et parlait à leurs yeux et à leur âme. Nous ne voulons pas peindre en ce moment ce spectacle des funérailles illustres avec leur long cortége de musiciens, de pleureuses chantant les louanges du mort, de chars portant les images de ses ancêtres, immense cérémonie où le peuple était officiellement convoqué, où il accourait comme à la célébration d'un lugubre triomphe; mais c'est au milieu de cet appareil de la mort et de la gloire qu'il faut toujours replacer et se figurer l'éloquence funèbre romaine. Ainsi seulement peuvent reprendre quelque vie les rares

souvenirs épars que nous allons recueillir, avec lesquels on en est réduit à recomposer son histoire.

S'il est vrai, comme l'affirment Denys d'Halicarnasse et Plutarque, que la première oraison funèbre fut celle que le consul Valérius Publicola prononça en l'honneur de son collègue Brutus qui chassa les rois, ce genre d'éloquence eut pour les Romains une glorieuse et touchante origine. Il aurait donc été inspiré par le plus grand événement de l'histoire romaine, il se confondrait avec les plus chers souvenirs de la liberté conquise, et serait comme une des premières parures de la république naissante. Cet éloge de Brutus, ajoute Plutarque, fut si fort goûté du peuple que, depuis, la coutume s'établit de rendre un pareil honneur à tous les grands personnages. Quoi qu'il en soit de cette haute origine, et bien qu'on en puisse à la rigueur douter, parce que les Romains étaient toujours fort enclins à faire remonter leurs plus nobles coutumes à l'établissement même de la république, toujours est-il qu'on rencontre de bonne heure çà et là dans l'histoire romaine la mention d'un certain nombre de ces éloges. L'an 481 avant notre ère, le consul Fabius prononça l'éloge funèbre de son frère Q. Fabius et de son collègue Manlius, tués dans une bataille contre les Véiens. L'orateur était ce Fabius qui avait refusé le triomphe en répondant : « Quand sa maison pleurait son frère, quand la république était veuve de ses consuls, il n'accepterait pas un laurier flétri par les larmes de sa patrie et celles de sa propre famille, » belle phrase qui sans doute est de Tite-Live et non de ce Fabius, trop belle ou plutôt trop apprêtée pour ces temps antiques. En louant les deux héros, dit encore l'historien, il montra beaucoup de générosité, puisqu'il leur donna des louanges dont lui-même avait mérité la plus grande part. Dix ans plus tard, en 471, Appius Claudius, accusé devant le peuple, étant mort avant la fin du procès où il avait par son insolente hauteur déconcerté et fait trembler ses accusateurs mêmes, les tribuns s'opposèrent à son éloge funèbre; mais, sur les prières de son fils, qui réclama « au nom de l'ancienne coutume romaine, » le peuple ne voulut pas qu'on dérobât ce dernier honneur aux restes d'un grand homme, et il écouta son éloge, après sa mort, d'une oreille aussi favorable qu'il avait écouté son accusation pendant sa vie. Il faut que l'usage de l'éloge funèbre fût déjà bien enraciné pour que la foule tînt à celui d'un homme qui lui était si odieux.

De ces discours, il ne reste rien que de lointains et vagues souvenirs. Nous entrevoyons les scènes, mais les paroles nous échappent. Il faut attendre encore près de deux siècles, jusqu'à l'an 221 avant notre ère, pour rencontrer un éloge dont on ait, sinon le texte, du moins le résumé. C'est celui de Lucius Métellus, prononcé

par Quintus Métellus, son fils. Le père avait été grand pontife, deux fois consul, dictateur, maître de la cavalerie, un des quindécemvirs pour le partage des terres, et le premier, disait-on par erreur, il avait montré au peuple, pendant son triomphe, des éléphans pris dans la première guerre punique. Le fils rappelait tous ces honneurs et ajoutait, selon le témoignage de Pline, « que les dix biens les plus grands et les meilleurs, que les sages passent leur vie à chercher, son père les avait possédés dans leur plénitude. Il avait voulu être le premier guerrier de son temps, le meilleur orateur, le plus brave général, diriger sous ses auspices les affaires les plus importantes, être revêtu de la plus haute magistrature, avoir la plus haute sagesse, être le chef du sénat, acquérir une grande fortune par des moyens honorables, laisser beaucoup d'enfans, être le plus illustre citoyen de la république; tous ces avantages, son père les avait obtenus, et aucun autre, depuis la fondation de Rome, n'avait eu un tel bonheur. » On a remarqué que ces biens énumérés rentrent un peu les uns dans les autres. Il semble que l'orateur ait tenu à trouver dans la vie de son père dix avantages et qu'il ait fait servir deux fois les mêmes, sous un autre nom, pour arriver au nombre désiré. On voit là l'inexpérience qui tâtonne et ne distingue pas bien les idées; mais ce morceau a pour nous de l'intérêt, parce qu'on y saisit déjà une certaine velléité oratoire. A l'énumération des titres, qui faisait le fond de ces éloges, s'ajoutent ici des pensées un peu philosophiques. Nous avons sous les yeux comme un plan d'oraison funèbre romaine. Un autre caractère digne d'être noté, c'est que dans ce discours il n'y a rien de triste. Il ne s'agit que d'honneur et de bonheur. Selon les anciens, le bonheur, qui est un don des dieux, faisait partie du mérite.

A peu près vers le même temps, en 213, nous rencontrons un discours qui paraît avoir été touchant, celui où le vieux Fabius, *le temporiseur*, l'adversaire d'Annibal, le bouclier de Rome, rendit les derniers honneurs à son fils qui était mort au sortir du consulat. La douleur d'un père regrettant devant tout le peuple un fils enlevé dans la force de l'âge et dans le premier éclat de sa gloire est plus pathétique que la douleur d'un fils célébrant son père chargé d'années. Il paraît que ce fut un imposant spectacle qui laissa de longs souvenirs. Le vieux Fabius était un vrai Romain des temps antiques dont le langage, dit Plutarque, « était conforme à ses mœurs, tout substance, avec poids et profondeur de sentences et de conceptions singulières et propres à lui. » Chose nouvelle, Fabius, non-seulement rédigea son discours, mais le publia. Cicéron, dans le traité *de la Vieillesse*, fait dire à Caton : « L'éloge que Fabius prononça est dans toutes les mains; lorsque nous le lisons, quel est

le philosophe que nous oserions lui comparer? » Ainsi voilà un éloge funèbre qui a produit une profonde impression même sur des lecteurs, que Cicéron a eu entre les mains et qu'il admirait, non point sans doute pour le style, qui devait être d'une trop antique simplicité, mais pour le ferme langage de la douleur paternelle héroïquement contenue.

Enfin il existe un petit fragment d'un éloge funèbre en l'honneur de Scipion Émilien, le destructeur de Carthage et de Numance, qui fut trouvé un matin mort dans son lit, selon toute vraisemblance, assassiné. Cet éloge, composé en 129 par son ami Lélius, fut prononcé par Fabius, frère de l'illustre défunt. Nous en avons la péroraison, trouvée dans les scolies du *Pro Milone :* « On ne saurait assez rendre grâces aux dieux immortels pour avoir fait naître de préférence dans notre cité un homme d'un tel cœur et d'un tel génie, et on ne saurait assez s'affliger de le voir mort, et de la mort que l'on sait, dans un temps où tous ceux qui avec vous désirent le salut de la république auraient le plus besoin de le voir vivant, Quirites. » Ce fragment a du prix, parce que la parole y a déjà une certaine ampleur. Cette péroraison a frappé Cicéron, qui y fait allusion dans son discours pour Murena et la résume en ces termes : « Quand Fabius, dit-il, fit l'éloge de l'Africain, il remercia les dieux de ce qu'ils avaient fait naître un tel homme dans la république plutôt que partout ailleurs, parce qu'il fallait que l'empire du monde fût où était Scipion. » Ici encore on doit remarquer une chose nouvelle et insolite. Lélius composa ce discours pour être prononcé par un autre. Cela devait plus tard arriver souvent quand l'orateur de la famille n'était pas éloquent. Lélius était le plus intime ami de Scipion, il avait partagé avec lui les périls de la guerre et du Forum; leur union était aussi célèbre que celle d'Oreste et de Pylade. Celui-ci était le plus grand capitaine du temps, celui-là le plus grand orateur, et ce dut être pour les Romains un objet d'admiration de voir cette fidèle amitié survivre à la mort et l'éloquence de l'un, contrairement à l'usage, se mettre encore au service de l'autre.

S'il nous reste peu de fragmens de cette éloquence, nous pouvons du moins nous figurer clairement le plan d'un éloge funèbre, plan pour nous assez étrange, qui n'est pas celui qu'on choisirait aujourd'hui. L'orateur faisait d'abord l'éloge du mort, dit Polybe, et, quand cet éloge était terminé, il abordait seulement celui des ancêtres en commençant par le plus ancien, par l'auteur de la race, et redescendait de héros en héros jusqu'au défunt. On voit que l'ordre chronologique n'était pas ce qu'on recherchait. Dans la première partie du discours, dans l'éloge du mort, on célébrait, dit Polybe, ses vertus et les actions qu'il avait accomplies. Cicéron entre dans plus de détails, et, en donnant les règles du panégyrique

en général, il fait une visible allusion à l'éloge funèbre, puisqu'il adresse ses conseils à ceux qui ont à écrire un discours semblable à celui qu'écrivit Lélius sur Scipion. « On parlera, dit-il, des dons de la fortune comme la naissance, les richesses, la puissance, la beauté, le génie. Si celui dont nous faisons l'éloge a possédé ces avantages, nous le louerons d'en avoir fait un bon usage; s'il en a été privé, nous dirons qu'il a su s'en passer; s'il les a perdus, qu'il en a souffert la perte avec constance. Les actions qui ont été accompagnées de fatigues et de dangers présentent le sujet le plus fécond, parce que la vertu vraiment héroïque est celle qui se dévoue pour les autres. Les honneurs décernés avec éclat, les prix accordés au mérite, donnent aussi beaucoup de lustre aux éloges, etc. » Nous abrégeons ces conseils donnés par Cicéron, qui conduit l'orateur pas à pas avec une sollicitude méticuleuse dont on ne doit pas s'étonner. Chez les anciens, où tout citoyen, fût-il peu instruit ou peu exercé, pouvait être obligé de parler en public, la rhétorique, aujourd'hui si suspecte et décréditée, était une maîtresse secourable qui soutenait les novices et soulageait même les plus habiles. Elle fournissait des cadres où l'esprit n'avait plus que la peine d'entrer. Ces compartimens, tracés d'avance par la rhétorique, font penser à nos papiers administratifs partagés en colonnes que tout employé est à même de remplir et qui le dispensent de tous les efforts qu'exigeraient l'invention et l'ordonnance.

La seconde partie du discours, celle qui était invariablement consacrée à l'éloge des ancêtres, offrait moins de difficultés encore. Ici l'orateur pouvait à la rigueur ne rien fournir lui-même. Il n'avait qu'à consulter les archives de la famille, où s'étaient accumulés de génération en génération, depuis des siècles, tous les éloges prononcés aux funérailles successives de tous les membres défunts. Il avait donc sous les yeux, sous la main, des annales toutes rédigées. S'il lui avait pris fantaisie de faire un très long discours, il lui aurait suffi de mettre bout à bout tous les éloges précédens dont la suite eût ainsi présenté toute l'histoire de la famille; mais ce n'est pas ainsi qu'il devait procéder. Selon toute vraisemblance, il résumait cette histoire, ne rappelait que les faits les plus importans, énumérait les consulats, les triomphes ou les récompenses éclatantes décernées dans la suite des âges à cette succession de héros. Cette simplicité commode du travail, cette rédaction toute faite ou cette sèche énumération de titres honorifiques expliquent comment on pouvait, sans risquer une mésaventure oratoire, charger du discours le plus proche parent, quel qu'il fût, eût-il peu de culture et nul talent. En effet, comme dans la suite des orateurs qui s'étaient succédé il s'en était trouvé certainement un ou plusieurs qui avaient célébré les ancêtres en bons termes, le dernier venu, ayant à traiter

le même sujet, pouvait toujours redire ce qui avait été bien dit une première fois, sans que personne s'aperçût de la redite et du plagiat. Ainsi dans ces discours il n'y avait de vraiment nouveau que la partie consacrée à l'éloge du défunt. Cet éloge allait rejoindre dans les archives, dans le *tablinum* de la famille, les éloges précédens, et de cette manière se formait couche par couche, comme par alluvions, le dépôt de la gloire domestique, dépôt qui dans les temps antiques n'aurait pu se former, si l'usage des oraisons funèbres n'avait pas été établi. Grâce à cet usage, chaque noble famille possédait une suite non interrompue de notices biographiques qui était comme une partie importante de l'histoire générale de Rome. Aussi est-ce là que les premiers historiens de Rome ont dû puiser quand ils voulurent raconter l'histoire détaillée, car les documens officiels, *les Grandes Annales*, *les Annales des pontifes*, étaient nécessairement sommaires et ne contenaient que les faits les plus généraux. De là vient que l'histoire romaine est née dans une de ces maisons patriciennes. Si le premier historien romain a été un Fabius, Fabius Pictor, c'est qu'appartenant à une famille illustre, laquelle de père en fils avait rempli les grandes charges et avait été mêlée aux plus grands événemens, il trouvait sous sa main, chez lui, des documens précieux que tout autre n'aurait pu facilement se procurer.

Cet orgueil des familles, en fondant l'histoire, contribua, il est vrai, à la falsifier. Comme il y avait entre les nobles maisons une émulation de gloire, chacune était naturellement tentée, pour surpasser toutes les autres, d'embellir ses propres annales, surtout dans ces magnifiques cérémonies funèbres où on avait pour témoin tout le peuple, dont il était si utile de capter l'admiration. Les historiens romains furent souvent induits en erreur par ces éloges intéressés. Il faut se rappeler que sur les premiers siècles de Rome on avait fort peu de documens, que les archives privées étaient parmi les plus importans, que les discours prononcés aux funérailles en faisaient partie, et que les historiens ne pouvaient pas ne point les consulter; ils coururent donc le risque d'être souvent trompés par la vanité domestique, et se montrèrent surtout fort embarrassés de raconter des événemens dont l'honneur était revendiqué par plusieurs nobles maisons. Tite-Live se plaint, non sans amertume, avec la gravité d'un auteur dont la bonne foi est perplexe : « Je suis convaincu que les souvenirs du passé ont été altérés par les éloges funèbres, alors que chaque famille voulait tirer à soi la gloire des actions et des dignités. De là sans doute cette confusion dans les œuvres de chacun et dans les monumens publics de l'histoire. » Pour comprendre comment les monumens publics eux-mêmes ont pu être altérés par les orgueilleuses fantaisies des parti-

culiers, on ne doit pas oublier que l'antique histoire de Rome, — les Grandes Annales, — avait été détruite dans l'incendie de la ville par les Gaulois, et que, pour rétablir cette histoire, on fut sans doute obligé de recourir aux archives privées que quelques familles avaient mises en sûreté dans le Capitole demeuré intact. Ainsi les mensonges de la vanité reçurent une sorte de consécration officielle. Pour recomposer leurs vieilles annales, les Romains avaient dû faire, après l'incendie, ce qu'on fit à Paris après le désastre de la *commune*, alors qu'on rétablit, à l'aide de documens particuliers, les registres publics de l'état civil. Cicéron se plaint comme Tite-Live, et de plus montre clairement comment se faisaient ces mensonges : « On y trouve des faits qui ne sont point arrivés, des triomphes imaginaires, des consulats dont on a grossi le nombre, de fausses généalogies. On y anoblit des plébéiens en coulant des hommes d'une origine obscure dans une famille illustre qui porte le même nom ; comme si je me disais issu de M. Tullius, qui était patricien, et qui fut consul dix ans après l'expulsion des rois. » Chose assez plaisante, Cicéron, deux pages plus haut, fait volontairement un pareil mensonge, lorsque, s'adressant à son ami Brutus, son interlocuteur, il lui dit : « Brutus, qui a chassé les rois, est le premier auteur de ta race. » Cicéron savait fort bien que son ami était de famille plébéienne, et, menteur à son tour comme une oraison funèbre, il falsifiait l'histoire pour faire un compliment. Du reste, ces altérations de la vérité historique n'étaient pas toujours réprouvées. Pline l'Ancien est d'avis que placer parmi les images de ses ancêtres des héros qui n'appartiennent pas à votre maison, attribuer ainsi à sa famille des exploits sur lesquels elle n'a aucun droit, cela marque un beau naturel ; c'est montrer qu'on estime la gloire, c'est rendre un hommage à la vertu : *Etiam mentiri clarorum imagines erat aliquis virtutum amor.* Cet hommage malheureusement ressemble beaucoup trop à celui que, suivant le proverbe, l'hypocrisie rend à la vertu, ou à celui que le vol rend à la propriété d'autrui.

Il y avait dans ces discours funèbres d'autres mensonges, ceux-ci plus innocens, puisqu'ils ne portaient pas sur l'histoire proprement dite, mais seulement sur l'histoire fabuleuse, qui appartient à l'imagination, et où il est permis à la vanité de se donner carrière. Dans tous les pays et dans tous les temps, l'aristocratie tient à se rattacher aux héros légendaires, et, quand la religion le permet, aux dieux mêmes. Suétone nous a conservé un fragment de l'éloge prononcé par Jules César aux funérailles de sa tante, où on peut voir un exemple de ces ambitieuses prétentions. César se déclare hardiment issu des rois et des dieux : « Ma tante Julie descend des rois par sa mère et des dieux immortels par son père, car c'est d'Ancus Marcius qu'est sortie la maison royale des Marcius, dont

ma mère portait le nom, et c'est de Vénus que sortent les Jules, souche de notre famille. » Il ajoutait fièrement et non sans quelque grandeur dans le style : « On trouve ainsi dans notre race et la sainteté des rois qui règnent sur les hommes, et la majesté des dieux qui règnent sur les rois mêmes. » C'est à peu près la phrase de Bossuet parlant de Dieu, qui se glorifie de faire la loi aux rois. Simple questeur à trente-deux ans, César avait déjà ces prétentions royales et divines qui, peu de temps après, furent acceptées par l'histoire et par la poésie. C'est sur elles que repose tout l'édifice de *l'Énéide*.

Il ne faut pas s'étonner de cette audace de César, qui brave si fort le ridicule. A Rome, ces choses ne prêtaient pas même au sourire. Pourquoi César ne serait-il pas issu de Vénus, quand d'autres, les Fabius par exemple, descendaient d'Hercule en droite ligne? Plusieurs nobles familles avaient leurs grands parens dans l'Olympe. D'autres prenaient pour aïeule quelque nymphe honorée et devenue l'objet d'un culte rustique. D'autres, n'osant pas se proclamer, comme les Jules, petits-fils de Vénus, remontaient du moins jusqu'à Énée, ce qui revenait au même, puisque Énée était fils de la déesse, mais ce qui prouve chez eux une certaine réserve de langage. Les plus modestes se rattachaient à un des compagnons du héros troyen, trouvant sans doute que c'était encore une origine glorieuse. On profitait des plus lointaines ressemblances de noms pour prouver cette descendance. Ainsi la famille Cæcilia prétendait avoir pour auteur Cæcadès. Pour croire à une pareille parenté de noms, il faut avoir bien envie de descendre de quelqu'un. La science historique à Rome, loin de railler ces généalogies, venait au contraire les confirmer doctement, et le savant Varron entre autres avait composé un livre sur *les Familles troyennes*. Denys d'Halicarnasse affirme aussi que de son temps, au temps d'Auguste, il existait encore cinquante de ces familles. La plupart de ces légendes, devenues de l'histoire, étaient l'œuvre des Grecs. Quand vint le temps où ceux-ci parurent à Rome pour y chercher fortune, leur science de la mythologie, leur art de jouer avec les mots et les noms, et surtout leur complaisance vénale, fabriquèrent aux Romains les plus belles généalogies, et leur fournirent de poétiques ancêtres à un juste prix. On serait même assez tenté de croire que ces malins étrangers, profitant de l'ignorance romaine, se faisaient un plaisir d'abuser la simplicité de leurs vainqueurs en leur faisant parfois adopter une origine compromettante, témoin Galba, qui, devenu empereur, exposa dans son palais son arbre généalogique où sa race se rattachait à Pasiphaé. Quand on se fait soi-même ses aïeux, on pourrait les mieux choisir, et il n'y a pas de quoi se vanter d'avoir pour arrière-grand-père le Minotaure.

Quant au mérite littéraire et oratoire des discours funèbres, Cicéron n'en a pas une haute idée et en parle avec quelque dédain. « Les éloges que nous prononçons au Forum, dit-il, ont la nue concision d'un témoignage dépourvu d'ornement. » Il ajoute ce jugement, qui peut surprendre les modernes : « Une cérémonie funèbre s'accommode peu de la pompe de l'éloquence. » Cicéron ne prévoyait pas que ce genre d'éloquence deviendrait de tous le plus pompeux, et que les discours les plus majestueux et les plus magnifiques qu'il y ait au monde seraient précisément des oraisons funèbres. Mais s'il n'a pas pu soupçonner le développement que ce genre prendrait, il a peut-être bien jugé de ce qu'il fut en général à Rome. Là, comme en célébrant le défunt on faisait en même temps l'éloge de ses ancêtres, qu'on racontait sommairement leur vie, le discours devait le plus souvent ressembler à un sec précis d'histoire. De plus, l'éloge funèbre à Rome resta presque toujours un discours de famille, consacré à la gloire domestique, et par conséquent enfermé en d'assez étroites limites. D'ailleurs le parent, fils ou frère, à qui l'usage imposait cette fonction funéraire pouvait n'avoir pas de talent. Chez nous, l'oraison funèbre est devenue si imposante parce qu'à l'éloge du défunt elle a mêlé de hautes pensées sur les mystères de la vie et de la mort, sur la politique, la morale, la religion, et surtout parce que dans le choix de l'orateur on proportionnait pour ainsi dire le panégyriste au héros, en confiant par exemple la gloire d'un Condé au génie d'un Bossuet.

Cependant il faut n'accepter qu'avec une certaine réserve le témoignage dédaigneux de Cicéron, puisque lui-même, on l'a vu, en plus d'un endroit se montre sensible à la beauté de ces discours et qu'il admire celui du vieux Fabius et va même jusqu'à imiter celui de Lélius. Nous avons peine à croire que ces éloges solennels aient été maigres et secs. Ils devaient au contraire, autant du moins que le permettaient en chaque siècle l'état de l'éloquence et le progrès de la culture littéraire, ne pas manquer d'une certaine emphase. Les fragmens que nous venons de citer sont sur un ton qui n'est pas trop modeste. On peut d'ailleurs s'en rapporter à l'orgueil des familles, qui ont dû se faire les honneurs à elles-mêmes de leur mieux. La preuve qu'on attachait une grande importance à ces morceaux d'éloquence, c'est qu'on tint à les publier avant même qu'on songeât à publier les discours politiques, car les plus anciens monumens écrits de l'éloquence romaine, selon Cicéron, sont les éloges funèbres. On voit d'ailleurs par bien des exemples que, si l'orateur de la famille, désigné par l'usage, paraissait devoir rester au-dessous de sa tâche, on chargeait de composer le discours un orateur en renom. Bien plus, même quand l'orateur de la famille avait du talent, on préférait recourir à un talent

supérieur. C'est ainsi que Lélius, le plus élégant et le plus habile orateur de son temps, écrivit deux éloges de Scipion Émilien, l'un, dont nous avons déjà parlé, pour le frère du défunt, l'autre pour son neveu Tubéron, alors pourtant que Tubéron était un homme fort cultivé, un politique accoutumé à la tribune, qui excellait dans la discussion, mais dont le langage dur et d'une sécheresse stoïque paraissait peu convenir à une grande cérémonie. Cicéron lui-même prêta son talent sans égal à la douleur d'autrui et écrivit pour Serranus, un père qui avait à prononcer l'éloge de son fils, un discours qui rendit, dit-il, ses funérailles très touchantes : *funus perluctuosum fuit.* Que de fois les familles ont dû emprunter le talent des grands orateurs sans que nous le sachions et sans que le public romain se doutât de cet emprunt, qu'on était intéressé à tenir secret!

D'ailleurs dans les grandes solennités, dans ce qu'on appelait les funérailles publiques, honneur décerné, au nom du sénat et du peuple, à d'illustres personnages, l'orateur était désigné par le sénat et naturellement choisi pour son talent. Sous la république, aux funérailles de Sylla, ce fut le plus célèbre orateur du temps, dit Appien sans le nommer, qui prononça l'éloge du terrible dictateur. Sous l'empire, où ces honneurs extraordinaires étaient un peu prodigués, ces éloges officiels n'étaient pas rares, car Quintilien dit « que les oraisons funèbres sont une des fonctions de nos magistrats qui souvent en sont chargés par un sénatus-consulte. » Pour ne citer qu'un exemple, un grand citoyen, Verginius Rufus, qui avait refusé l'empire, fut célébré après sa mort par Tacite sur le Forum dans un discours « qui répandit un nouvel éclat sur les Rostres, » et Pline ajoute « que ce fut le bonheur suprême de cet homme de bien d'être loué par le plus éloquent homme du siècle, *laudator éloquentissimus.* » Ces discours prononcés sur de pareils personnages par de pareils orateurs n'ont pas dû être médiocres, et si, chose que nous ignorons, ils n'ont pas mérité l'admiration, du moins furent-ils admirés par les contemporains.

S'il faut en croire un savant allemand, M. Huebner, nous possédons sans nous en douter une oraison funèbre romaine, l'*Agricola* de Tacite. Selon ce savant fort ingénieux, mais un peu téméraire, Tacite, retenu par des fonctions publiques dans une lointaine province, ne retourna à Rome que quatre ans après la mort d'Agricola, et comme après ce long délai le temps était passé du discours d'usage, il eut la pensée d'honorer du moins son illustre beau-père par un éloge écrit sous forme d'oraison funèbre. Nous aurions donc comme un exemplaire de cette antique éloquence perdue. Cette opinion a paru fort paradoxale et a été combattue par MM. Urlichs, Hoffmann et Hirzel; mais peut-être ne manque-t-il à cette opinion

que d'être présentée avec plus de mesure et d'être mieux défendue. M. Huebner, au lieu de produire à l'appui de sa thèse des exemples peu probans, aurait pu dire que plus d'une fois, quand un homme considérable mourait loin de Rome et par conséquent n'avait pu recevoir les honneurs usités sur le Forum, le parent qui eût été chargé de prononcer son éloge en faisait un sous forme de livre, en donnant plus ou moins à cet écrit le caractère de l'éloge funèbre. C'est ainsi que Brutus, le meurtrier de César, écrivit celui de son beau-père Appius Claudius, mort en Eubée, et celui de son oncle Caton, qui s'était si tragiquement suicidé à Utique. Pourquoi Tacite n'aurait-il pas fait de même? Sans doute l'*Agricola* a un caractère plus historique qu'oratoire. Il renferme des considérations ethnographiques, géographiques, sur la Bretagne, conquise par Agricola, et d'autres détails qui conviendraient peu à un discours funèbre prononcé devant le peuple; mais on conçoit qu'après quatre ans révolus Tacite n'ait pas cru devoir faire un simple discours d'apparat, même sous la forme du livre, et que le futur historien des *Annales* ait déjà cédé à la tentation de faire de l'histoire. Seulement il a été inspiré par les sentimens qu'il eût montrés au Forum comme orateur; il a entrepris, dit-il lui-même, ce livre par piété filiale, *professione pietatis*, et rien n'empêche de croire que la péroraison, par exemple, ne soit semblable à celles qu'on faisait d'ordinaire aux funérailles devant le cercueil : « S'il est un séjour pour les mânes des hommes vertueux, si les grandes âmes, comme les philosophes aiment à le penser, ne s'éteignent pas avec le corps, repose en paix, et, mettant fin à nos faiblesses, à nos regrets, à nos plaintes efféminées, rappelle-nous, nous ta famille, à la contemplation de tes vertus, qu'il n'est pas permis de pleurer. C'est par notre admiration, c'est par d'immortelles louanges, c'est en te ressemblant, si nous en avons la force, que nous devons t'honorer... » Cette belle et touchante apostrophe, qui renferme des sentimens analogues à ceux qu'on lit dans un certain nombre d'inscriptions funéraires et qui semblent avoir été d'usage, donne l'idée de ce que pouvait dire dans la péroraison un orateur à la tribune. Quoi qu'il en soit, nous croyons voir dans cette fin de l'*Agricola* comme un lointain retentissement et un souvenir, involontaire si l'on veut, de l'éloquence funèbre, et si par hasard on admettait que de pareils accens ont parfois retenti sur le Forum, on pourrait conclure qu'il y eut des jours où des éloges romains, par leur élévation pathétique, ont égalé nos oraisons funèbres. M. Huebner aurait pu citer à l'appui de son opinion, selon nous en bien des points hasardée et trop absolue, la péroraison de l'éloge d'Auguste prononcé par Tibère, telle que nous la trouvons dans Dion Cassius et qui est assez conforme à celle de Tacite : « Il ne faut donc pas le pleurer, et,

tandis que nous rendons son corps à la nature, nous devons éternellement révérer son âme comme celle d'un dieu. » Sans doute cette oraison funèbre d'Auguste n'est pas authentique : Dion, selon l'usage des historiens anciens, l'a composée lui-même; mais les auteurs, pour donner quelque crédit à leurs discours inventés, étaient obligés de respecter les coutumes et d'observer les vraisemblances. Si le discours de Tibère se termine ainsi, c'est qu'ainsi se terminaient les discours véritables. La fiction ne peut être que l'image de la réalité.

Nous ne voudrions pas trop exalter un genre d'éloquence dont nous savons si peu de chose et dont nous sommes obligé de deviner les mérites; nous reconnaissons volontiers que ces discours devaient être le plus souvent fort compromis par l'inexpérience des orateurs ou leur jeune âge, car les jeunes gens recherchaient ces occasions funèbres et paisibles pour faire sans encombre leurs débuts oratoires; mais, si on entendait de faibles harangues, on assistait à des scènes dont la diversité devait aux yeux de la foule renouveler l'intérêt. Chez nous, aux grandes funérailles, la cérémonie oratoire est toujours la même et n'offre rien de surprenant. L'orateur est un prêtre, il remplit un religieux office, et, à part le talent, qui peut varier, son apparition, sa personne, son costume, sont aussi prévus que la couleur des tentures qui décorent le temple. Combien plus attachante était la diversité de ces cérémonies à Rome et combien aussi les situations étaient plus touchantes! L'immense et naïve multitude rassemblée sur le Forum était déjà émue quand elle voyait monter à la tribune un fils venant célébrer l'honneur de son père, ou un père qui avait à ses pieds le cercueil de son fils, et quand ce père était le grand Fabius, cinq fois consul, prince du sénat, le sauveur de Rome, que de sentimens civiques à la fois et humains devaient faire battre les cœurs! Bien des scènes extraordinaires pourraient être dépeintes ici, si elles n'étaient pas si connues. Qu'on se rappelle seulement la harangue de Paul Émile, qui n'est pas, il est vrai, une oraison funèbre proprement dite, mais qui mériterait ce nom. Après avoir en peu de jours renversé le puissant royaume de Macédoine et fait prisonnier le roi Persée, il avait perdu ses deux enfans, les seuls qui lui restassent, l'un cinq jours avant, l'autre trois jours après son triomphe, le plus magnifique triomphe qu'on eût jamais célébré. Quand il prononça le discours où il rendait compte au peuple de ses opérations militaires, il ne put s'empêcher de parler d'un deuil domestique qui laissait désormais sa maison vide et, comme il dit, n'y laissait plus que le vieux Paul Émile. Il se proposa comme un exemple des vicissitudes humaines, fit voir que lui le vainqueur était plus malheureux que le roi vaincu, puisque celui-ci, tout captif qu'il était avec ses enfans captifs, avait du moins

la douceur de les voir vivans; mais il n'avait pas, ajoutait-il, le droit de se plaindre, car, connaissant les trahisons ordinaires de la fortune, et sachant que les grandes prospérités sont compensées par de grands revers, il avait formé le souhait que le malheur, s'il devait éclater, tombât sur sa propre famille plutôt que sur la république. Il faut lire dans Tite-Live et dans Plutarque cette harangue d'une si sereine magnanimité, où l'orateur, loin de demander des consolations, semblait vouloir consoler le peuple de sa propre infortune. Comment un tel langage aurait-il pu ne pas produire sur la foule une impression profonde? Voilà des scènes qui ne sont point possibles quand le discours funèbre est prononcé par un orateur d'office et qui doivent leur touchante beauté non-seulement à la grande âme de l'orateur, mais encore à cette circonstance, que l'orateur mène lui-même son deuil.

D'autres scènes, pour nous un peu étranges, mais qui ne semblaient pas telles aux Romains, pouvaient toucher par leur puérilité même quand montait à la tribune un adolescent orphelin ou même un enfant. Octave fit l'éloge funèbre de son aïeule Julie à douze ans; Tibère fut plus précoce encore, n'ayant que neuf ans quand il rendit les honneurs à son père. Aucun ancien rapportant ces faits ne témoigne d'étonnement. Il n'y avait pas trop lieu de s'étonner de cette précocité, puisqu'on savait bien que ces enfans avaient un excellent précepteur, un maître de rhétorique, et que leurs discours n'avaient pas dû leur coûter. Les populations méridionales ne trouvent rien de disgracieux ou de choquant à ces graves enfantillages. Aujourd'hui encore à Rome, la veille de Noël, dans certaines églises, sur une estrade, sorte de tribune, de petites filles de six ans prononcent de longs discours oratoires sur les mérites de l'enfant divin. A côté de ces gentillesses, qui ne laissaient pas de remuer les cœurs, qu'on se figure maintenant l'oraison funèbre de Jules César par Antoine, qui fut tout un drame tumultueux et terrible que Shakspeare a jugé digne de son théâtre. En des temps plus calmes, sous l'empire, peut-on croire qu'il n'y eût pas une immense curiosité quand l'empereur lui-même paraissait à la tribune pour rendre les honneurs funèbres à un membre de sa famille? Auguste y parut plusieurs fois pour célébrer successivement, après leur mort, son neveu Marcellus, son gendre Agrippa, sa sœur Octavie, son fils adoptif Drusus. La multiplicité de ces deuils dans une même famille souveraine pouvait être pour le peuple un sujet de compatissantes réflexions. D'autres oraisons funèbres devaient offrir un grand intérêt politique lorsque le nouveau prince, après son avénement, faisait l'éloge de son prédécesseur, lorsque par exemple l'énigmatique Tibère prononça celui d'Auguste et qu'on put se demander ce qu'il fallait craindre ou espérer. Il y eut même de ces funérailles impé-

riales où la solennité de la mort finit en divertissante comédie, quand le jeune Néron célébra les vertus et la sagesse de l'imbécile Claude. Comme les oreilles avaient dû se dresser pour entendre cette oraison funèbre, artistement composée par Sénèque, discours qu'il était si difficile de faire, plus difficile encore de faire accepter, alors que personne n'avait d'illusions sur les mérites du défunt, Néron moins que personne, alors que plus d'un dans l'assemblée pouvait même soupçonner l'orateur d'avoir empoisonné son héros! La foule, longtemps attentive et décente, n'y tint plus et finit par éclater de rire. D'autre part, le peuple, en entendant louer le meilleur des empereurs, Antonin le Pieux, par le meilleur des princes, Marc-Aurèle, ne dut-il pas se livrer à la joie de ses espérances et goûter les promesses d'un beau règne? Ainsi, dans ces solennités oratoires de la mort nécessairement uniformes, l'âge, le talent, la situation de l'orateur ranimaient la curiosité, et des scènes sublimes, pathétiques, piquantes même, offraient à la multitude un intérêt que ne peuvent avoir nos régulières cérémonies.

Ce serait un rapprochement bien forcé que de comparer les éloges romains avec nos oraisons funèbres, puisque un des termes de la comparaison nous fait presque entièrement défaut, mais il convient pourtant de hasarder ici quelques réflexions. Nous ne nous refusons pas à croire, avec Cicéron, qu'en général ces éloges ont été médiocres; ils devaient l'être le plus souvent, comme du reste ils l'ont été chez nous. Si nous n'avions pas eu par le plus glorieux hasard un Bossuet pour prêter à l'oraison funèbre son enthousiasme et sa poésie biblique, et si par la plus extraordinaire conjoncture Bossuet lui-même n'avait pas rencontré les sujets les plus dignes de son éloquence, une révolution inouie, la chute d'un trône et d'une église, puis toutes les fragilités de la jeunesse, de la beauté, de la grâce réunies dans une seule personne royale, enfin l'héroïsme et le génie de celui qui passait pour le premier des capitaines, pense-t-on que l'oraison funèbre occuperait une grande place dans l'histoire de notre littérature? Qui lit aujourd'hui celles de Mascaron, de Fléchier, de Bourdaloue, véritables orateurs pourtant, mais dont tout le talent n'a pu donner une vie durable à des discours qui, par leur nature même, semblent devoir ne pas longtemps survivre aux morts? L'orateur romain n'avait qu'un avantage, mais il était grand, c'était de pouvoir exalter franchement, sans restriction et sans scrupule religieux, les vertus et les grandeurs humaines, devant une assemblée de citoyens, une foule populaire prompte à s'émouvoir, pour qui d'ailleurs les louanges accordées au défunt étaient en même temps les louanges de la patrie. Chez nous au contraire, au temps de Louis XIV, l'orateur sacré, à la fois prêtre et homme de cour, ne

sait comment concilier les devoirs et les bienséances de son double caractère, obligé tour à tour d'exalter les grandeurs devant les grands et de les abattre devant Dieu, et, dans cette perplexité oratoire, il est même certain de ne pas persuader son cercle restreint d'invités composé d'ambitieux et de courtisans, lesquels ne croient pas à la vanité des grandeurs et y croient si peu qu'ils aspirent dans le moment même aux dignités que la mort a rendues vacantes, et durant le discours où on feint de mettre en pièces la gloire du défunt ne pensent qu'à en recueillir pour eux-mêmes les précieux débris. Orateur et auditoire sont également dans une sorte de contrainte, et après eux le lecteur, dont l'esprit se rend avec peine à ces discours toujours un peu mensongers qui ne reposent pas sur une véritable sincérité historique, où la flatterie est d'autant plus choquante qu'elle est prodiguée au nom d'une austère religion qui la réprouve, où de plus, par une trop visible contradiction, on méprise la gloire tout en glorifiant outre mesure le héros. De là une éloquence brillante, mais sans crédit, où le sermon fait tort à l'histoire et l'histoire au sermon, une pompe convenue, décoration passagère et périssable qui ne dure guère plus longtemps que les catafalques, les titres, les inscriptions et tout ce que Bossuet appelle les vaines marques de ce qui n'est plus.

II.

Les honneurs de l'oraison funèbre furent accordés même aux femmes. Au temps de Camille, après le sac de Rome par les Gaulois, la république voulut, pour accomplir un vœu, envoyer un vase d'or à Delphes, et comme l'or manquait, les dames de leur propre mouvement offrirent leurs bijoux : « en récompense de quoi, dit Plutarque traduit par Amyot, le Sénat ordonna qu'elles seraient louées publiquement de harangues funèbres après leur trépas, ni plus ni moins que les grands et honorables hommes. » Ce témoignage de Plutarque, bien qu'il soit conforme à celui de Tite-Live, a embarrassé quelquefois les historiens de la littérature romaine, parce qu'il est en désaccord avec celui de Cicéron disant que pareil honneur a été rendu pour la première fois par Catulus à sa mère Popilia, en l'an 102, au temps de Marius. Cette contradiction n'est qu'apparente et s'explique. Plutarque parle d'un privilége extraordinaire et personnel qui fut officiellement octroyé aux généreuses matrones qui avaient fait le sacrifice, d'un droit qui naturellement s'éteignit avec elles, tandis que Cicéron mentionne la première oraison funèbre qu'un orateur ait faite en l'honneur d'une dame, de son autorité privée. Cet exemple devint coutume, et

depuis toutes les matrones âgées reçurent cet honneur. Le grand novateur, Jules César, innova sur ce point en célébrant, le premier, une jeune femme, son épouse Cornélie, ce qui lui valut l'amour du peuple « comme homme débonnaire et de nature cordiale. » Ainsi peu à peu l'usage devint général, et les grandes familles purent, sans distinction de sexe ni d'âge, honorer d'un discours public leurs membres défunts.

L'éloge des femmes devait être aussi simple que l'était leur vie. Bien que la matrone romaine fût plus libre que la femme athénienne, qu'elle ne fût pas enfermée dans un gynécée et qu'elle eût le droit de paraître dans les compagnies, son vrai mérite et sa gloire étaient de passer pour une bonne et exacte maîtresse de maison, de présider au travail de ses servantes, de travailler elle-même de ses mains. Dans un temple, celui du dieu Sancus, se trouvait une statue en bronze, image de Caia Cæcilia, femme de Tarquin l'Ancien, et à côté d'elle ses sandales et ses fuseaux précieusement conservés, comme symboles de son assiduité à la maison et de son travail journalier. Cette statue, qu'on voyait encore au temps de Plutarque, représentait l'idéal proposé aux dames romaines. C'est aussi de cette façon que nous apparaissent dans l'histoire les dames dont on veut nous donner une noble idée. La sœur d'Horace est en train d'achever un vêtement pour son fiancé Curiace; la chaste Lucrèce inspire au jeune Tarquin un amour furieux, étant vue tard dans la nuit au milieu de ses servantes avec sa quenouille, en matrone accomplie. Même dans les temps de décadence et de corruption, l'idéal subsiste, et le maître du monde, Auguste, se pique encore de ne porter que des vêtements filés par sa femme ou sa sœur, ou même par ses filles, qui pourtant, s'il en faut croire la chronique légère de Rome, étaient loin de passer tout leur temps à filer.

En lisant les nombreuses inscriptions recueillies sur les tombeaux des femmes, on peut se figurer quelles vertus on aimait en elles, et par suite quel devait être le ton de leur éloge funèbre : « Elle fut très bonne, très belle, pieuse, pudique, soumise. » On ajoutait : « Elle garda la maison, *domiseda*, elle fila la laine, *lanifica*. » Ce dernier mot était pour les Romains si caractéristique qu'il finit par exprimer non plus un travail, mais une vertu, et par prendre un sens purement moral, comme on le voit par les mots qui l'entourent. Rien ne fait mieux comprendre ces sortes d'éloges qu'une épitaphe qui doit être fort ancienne, à en juger par la langue et l'orthographe, et qui est un chef-d'œuvre de simplicité décente. C'est la pierre du tombeau qui parle : « Passant, bref est mon discours, arrête et lis. C'est ici le tombeau d'une belle femme. Ses parens l'appelèrent Claudia. Elle aima son mari de tout son amour :

elle mit au monde deux fils ; elle laissa l'un sur la terre et l'autre déjà enfermé dans le sein de la terre; elle fut aimable en ses discours et noble dans sa démarche; elle garda la maison et fila la laine. J'ai dit; passe! » En latin, cette épitaphe est charmante parce que le contraste d'une vieille langue et d'une orthographe archaïque avec la délicatesse du sentiment lui donne plus de grâce. On y trouve même un trait exquis, quand la pierre qui parle, après avoir arrêté le passant, l'engage à continuer bien vite son chemin de peur qu'une présence prolongée ne profane le repos et le silence d'une si pudique et discrète personne.

Par cela que la vie des femmes était enfermée en d'étroites limites et que, pour être parfaite, elle devait être partout la même, leurs éloges funèbres étaient uniformes. Il n'y avait point là des différences d'actions, d'honneurs de titres, comme dans les éloges des hommes. Une longue inscription, celle de Murdia, laisse voir que le panégyriste a quelque scrupule de redire ce qui a été déjà dit tant de fois; après avoir épuisé la liste des vertus féminines il conclut avec une sorte de découragement : « Enfin elle était semblable à toutes les honnêtes femmes. » Il expose même longuement la cause de son embarras, non sans noblesse : « L'éloge des femmes honnêtes est toujours à peu près le même dans sa simplicité, parce que leurs qualités naturelles, non altérées sous la garde de leur propre surveillance, n'exigent pas la variété des expressions, et comme on ne leur demande à toutes que la même bonne renommée et qu'il est difficile à une femme de se donner des qualités nouvelles, sa vie ne pouvant guère sortir d'une paisible uniformité, elle cultive nécessairement des vertus communes, pour ne pas risquer, en négligeant une de ces vertus, de ternir toutes les autres. » L'orateur est embarrassé de dire du nouveau et le déclare ingénument. Eh bien! par une assez étrange fortune, la modeste gloire de ces existences cachées, dont on était en peine de parler, est parvenue jusqu'à nous, tandis que les éloges des hommes les plus illustres ont péri. Le temps a englouti les oraisons funèbres des consuls et des triomphateurs en respectant celles de quelques matrones. Ce fait peut s'expliquer. Les éloges des hommes, par cela qu'ils étaient publiés, n'avaient que l'éphémère durée du papier ou du parchemin, tandis que ceux des femmes, qu'il eût été malséant de faire passer de main en main, étaient gravés sur la pierre durable des tombeaux. Leur brièveté relative permettait ce mode de publication, et le caractère sacré des sépultures mettait de chastes mémoires à l'abri des profanes et indiscrets propos. M. Mommsen a fait voir que trois longues inscriptions que nous possédons en grande partie, consacrées à Turia, à Murdia, à Matidia, ne sont autre chose que des

oraisons funèbres transportées sur la pierre. L'éloge de Murdia offre une particularité curieuse : un fils y célèbre les vertus de sa mère, laquelle s'est remariée et a eu d'autres enfans. L'orateur, qui est d'un premier lit, remercie sa mère de ne pas l'avoir frustré au profit de ses frères nés d'un autre père. Il fait ainsi au public des confidences de famille, il parle longuement d'affaires, en vrai Romain. On ne s'attend pas à rencontrer dans une oraison funèbre des détails tels que ceux-ci : « Elle institua héritiers tous ses fils à titre égal, en réservant une part à sa fille. On reconnaît son amour maternel à cette sollicitude, à cette égalité de partage. A son mari, elle légua une certaine somme d'argent pour relever le droit de la dot par un témoignage d'estime. Pour ce qui me concerne, elle se rappela le souvenir de mon père, et, s'inspirant de lui et de sa propre droiture, après estimation faite, elle me laissa par testament un prélegs, non pour me préférer à mes frères en leur faisant tort ; mais par égard pour mon père, en mémoire de sa libéralité, elle résolut de me rendre ce que, au jugement de son mari, elle possédait de mon patrimoine, tenant ainsi à ce que ces biens, dont elle n'avait que le dépôt, redevinssent ma propriété, etc. » A travers ce style formaliste courent des effusions de tendresse et de reconnaissance. Une pareille oraison funèbre ne pouvait être faite qu'à Rome, où on mêlait les affaires au sentiment. On est tout étonné de se sentir touché par cette élégie, qui semble avoir été composée dans un greffe, et par ce langage si méticuleusement précis, que nous sommes aujourd'hui accoutumés à lire sur du papier timbré et non sur un tombeau.

Une autre inscription qui présente les mêmes caractères, l'éloge de Turia, est plus précieuse encore et plus instructive. Est-ce une longue épitaphe ou bien une oraison funèbre? Il serait hors de propos de discuter ce point, puisque dans les deux cas ce serait toujours un hommage funèbre rendu à une matrone. Dans cette inscription, remarquable par son étendue et par les intéressans détails qu'elle renferme, un mari, un personnage consulaire, Lucrétius Vespillo, célèbre les vertus de sa femme, dont le rare dévoûment lui a sauvé la vie durant les proscriptions du triumvirat. Ayant perdu ce modèle des épouses après quarante et un ans de mariage, il épanche avec ses regrets les secrets les plus intimes de sa maison. Pour mettre en lumière la délicatesse de sa femme en affaires, il parle de testamens, de partages, de dots, en établissant si bien les distinctions du droit, que cette épitaphe est devenue aujourd'hui le texte de savantes discussions juridiques. Il fallait que le public romain fût bien familier avec la langue du droit pour qu'on se crût autorisé à l'entretenir d'affaires domestiques si compliquées. De

même que, dans les funérailles des hommes qui avaient joué un rôle politique, on se plaisait à dérouler toute la gloire de la famille, ainsi, dans les éloges plus modestes des femmes, il semble qu'on se fît un devoir de montrer jusqu'à quel point la famille était honnête, et d'étaler à tous les yeux les arrangemens, les contrats, les comptes entre parens comme des témoignages de cette honnêteté. Évidemment le public prenait grand intérêt à voir dévoiler ces mystères qu'aujourd'hui on se garderait bien de divulguer. L'éloge funèbre devenait ainsi une suite de confidences, parmi lesquelles il y en avait parfois d'assez surprenantes sur le ménage et les plus secrets entretiens des époux. Ainsi dans cette inscription le mari nous révèle un touchant entretien qu'il eut avec sa femme au sujet d'une proposition qu'elle lui fit un jour et qu'il repoussa avec horreur, mais qui fait bien connaître l'abnégation héroïque de cette épouse sans pareille : « Désespérant de ta fécondité, affligée de ne pouvoir me donner des enfans, ne voulant pas que ce mariage stérile m'ôtât à jamais l'espoir d'une postérité, tu me parlas de divorcer pour ouvrir ma maison vide à la fécondité d'une autre épouse..., me promettant de regarder les enfans qui naîtraient comme tiens, ajoutant que notre patrimoine resterait commun, qu'il n'y aurait pas séparation de biens, que ceux-ci demeureraient comme par le passé sous ma main, que tu leur donnerais encore tes soins, si je le voulais; qu'ainsi il n'y aurait rien de changé dans notre communauté et que désormais tu aurais pour moi les sentimens d'une sœur... Je dois avouer que cette proposition me transporta de colère et me mit hors de moi... Parler entre nous de divorce! nous séparer avant que la loi fatale de la mort nous sépare! te figurer que tu puisses cesser d'être ma femme! Ai-je donc le désir et le besoin d'avoir des enfans au point de manquer à ma foi conjugale? mais pourquoi en dire davantage? Tu demeuras ma femme, car je n'aurais pu céder à ton vœu sans me déshonorer et sans faire notre commun malheur. » Cette très longue inscription, dont les fragmens rempliraient bien dix pages de nos livres, est tout entière, sous forme d'une apostrophe, adressée non au public, mais à la défunte. Cette forme inusitée, bien que fort remarquable par sa continuité, n'est pas ce qui nous étonne le plus. Ce qui frappe surtout, c'est la confiance, l'abandon, la familiarité avec laquelle on expose à tous les regards les sentimens d'une femme, de sa propre femme, jusqu'à rappeler les conversations conjugales sur le sujet le plus délicat. Et pourtant ce n'est pas un homme simple qui parle, c'est un personnage consulaire, ce que nous appellerions un homme du grand monde. Dans ces éloges funèbres, il y a une candeur peu discrète, bien que toujours noble.

Les Romains n'étaient pas retenus dans leurs rapports avec le public par le bon ton, le bel usage et les mille réserves de la sociabilité moderne. Ce sont précisément ces épanchemens familiers qui donnaient tout leur prix à ces sortes de discours ou d'inscriptions. Au lieu des jugemens généraux en termes vagues que les bienséances modernes imposent à l'éloge funèbre d'un particulier, les Romains entendaient ou lisaient l'histoire de toute une vie et, quand il s'agissait d'une femme, l'histoire d'une vie d'autant plus intéressante qu'elle s'était passée à l'ombre du foyer, et que pour la première fois le voile était levé sur un mystère domestique. Apprendre les secrets d'une famille, des détails sur sa fortune, sur l'arrangement de ses intérêts, sur les sentimens du mari et de la femme et apprendre tout cela par la bouche du mari lui-même, c'était assurément un très grave plaisir qui en tout pays tiendrait en éveil l'attention populaire. Je ne sais quel honnête Romain disait un jour qu'il voudrait habiter une maison de verre pour que chacun pût voir ce qu'il y faisait; l'éloge funèbre à Rome, grâce à la simplicité antique, avait souvent quelque chose de cette transparence.

Nous venons de recueillir les rares et menus fragmens de toute cette éloquence funèbre qui a paru à des critiques anciens et modernes assez chétive, et qui pourtant n'est pas indigne d'une sérieuse attention. Pour en comprendre la grandeur et le prestige, il ne faut pas se la figurer dans les siècles lettrés, au temps de Cicéron par exemple, en un temps où l'honneur de ces éloges, accordés à tout le monde, était devenu banal, où les discours étaient tenus devant une populace sans patrie et sans naïve simplicité, et où d'ailleurs l'éclat de l'éloquence politique et judiciaire éteignait tout autour d'elle. On doit se représenter l'oraison funèbre à l'époque des guerres puniques, alors que ces solennités oratoires étaient le privilége des illustres familles, et quand il y avait encore un vrai peuple romain, à la fois inculte et capable de nobles émotions. On fait mal l'histoire de la littérature quand on juge les discours destinés à la foule selon leur valeur littéraire, uniquement au point de vue de l'art, sans se rappeler les circonstances, les mœurs, les usages, le degré de culture, les sentimens des auditeurs. Nous autres lettrés, nous sommes toujours tentés de chercher partout le talent, même dans les siècles où il n'y avait pas encore de nom pour désigner la chose. Mais y a-t-il grand talent en général dans les œuvres populaires? En trouve-t-on toujours dans les discours, dans les prières, dans les chants patriotiques, dans tout ce qui a ému la multitude? Si dans deux mille ans on retrouvait tout à coup les vers de *la Marseillaise* perdue, qui pourrait croire facilement

que ces faibles rimes ont excité un si furieux enthousiasme et ont versé à des millions d'hommes l'ivresse de la gloire et de la mort? Pense-t-on qu'à Rome, dans les temps les plus anciens, les orateurs politiques même, pour produire de puissans effets, aient eu besoin de beaucoup d'art ou de talent naturel? Nous connaissons quelques-unes de leurs harangues ou de leurs phrases; elles nous paraissent ternes et froides, mais elles ont été vivantes en leur temps, en leur lieu. Telle phrase épaisse et lourde a pesé dans la balance de la politique, telle autre qui est rude a été toute-puissante par sa rudesse même, telle invective grossière a mis l'état en péril, telle maxime banale l'a sauvé. Si l'orateur a été sec, c'est que le public n'était pas exigeant, et que la brièveté était plutôt le signe de la force. Le temps, l'opportunité, l'état des esprits et des âmes, l'ignorance même, tout cela a pu prêter à certains discours qui nous paraissent abrupts une vertu que toutes les rhétoriques du monde ne sauraient donner. Il en fut ainsi de l'oraison funèbre, qui devait son imposant caractère non à l'art de l'orateur, mais aux grands sentimens qu'il éveillait dans l'immense et naïve assemblée. L'honneur des nobles familles, la gloire de Rome, la religion de la mort, la cérémonie de l'appareil funéraire, voilà surtout ce qui parlait aux imaginations et aux cœurs. Si l'éloquence n'était pas dans le discours, elle était dans le spectacle. Seulement, pour comprendre ces sentimens populaires, il faut se remettre sous les yeux la scène des funérailles. Nous osons dire qu'une oraison funèbre de Bossuet, fût-ce celle du grand Conde, qui n'avait pour théâtre qu'une église et pour auditoire qu'un public choisi, produisait un moindre effet que le simple discours d'un Romain parlant sur le Forum, du haut de la tribune, ayant pour auditoire tout le peuple attiré par la splendeur des funérailles patriciennes et pour témoins les images des ancêtres, on serait tenté de dire les ancêtres mêmes, quand on se rappelle ces curieux et presque incroyables détails que nous fournit l'histoire.

On sait que dans les grandes maisons on rangeait le long de l'atrium, en des armoires semblables à de petites chapelles, les portraits des personnages qui avaient illustré la famille, des bustes en cire, autrefois moulés, après leur mort, sur le visage même des héros, de vrais portraits, auxquels on ajoutait la couleur du teint, et parfois des yeux de verre, pour mieux représenter les apparences de la vie. Au-dessous de chaque buste, on lisait une inscription relatant les titres honorifiques, les hauts faits accomplis, une sorte d'histoire abrégée dont l'orateur, dans son oraison funèbre, ne manquait pas de faire usage. Le jour des funérailles d'un membre de la famille, on tirait tous les bustes de leur retraite vénérée; ils

faisaient partie du cortége, mais non pas, comme on croit souvent, portés sur des piques ou des javelines. Non, la figure de cire pouvait, grâce à un mécanisme commode, se détacher du buste même et, comme nos masques, s'appliquer sur un visage vivant. Des acteurs chargés de représenter chaque personnage s'affublaient avec noblesse de cette figure empruntée. De plus, chacun de ces acteurs devait imiter la démarche et les gestes traditionnellement connus du grand homme dont il jouait le rôle. C'était comme une sublime mascarade dont personne n'était tenté de sourire, et qui produisait, au moins sur ceux qui la voyaient pour la première fois, une extraordinaire impression. Tous ces acteurs portant chacun le costume qui convenait à la dignité de l'antique héros dont il était l'image, la robe de pourpre, si celui-ci avait été consul, la robe d'or s'il avait été un triomphateur, montaient chacun sur un char au milieu du plus magnifique appareil. Les consuls en effigie étaient précédés de leurs licteurs avec les faisceaux renversés, le triomphateur voyait devant lui la file des chars qui portaient aussi l'image du butin fait jadis sur les ennemis par lui vaincus. Il y eut six cents chars aux funérailles de Marcellus, à celles de Sylla six mille. Enfin venait, étendu sur un lit de parade, porté sur les épaules de ses fils ou de ses parens, le défunt couvert de ses vêtemens d'apparat, et, s'il était dans un cercueil fermé, au-dessus se trouvait son image en cire. Ici commence la scène oratoire qui nous occupe. Ce long cortége une fois arrivé au Forum, on plaçait le mort contre la tribune aux harangues, quelquefois couché, le plus souvent debout; les ancêtres, ces morts vivans, descendaient de leurs chars et allaient s'asseoir sur des chaises d'ivoire rangées en demi-cercle au pied de la tribune. Alors l'orateur, qui était un fils, un frère ou un parent du défunt, prononçait son discours devant ce sénat d'aïeux en présence desquels il semblait qu'il ne fût point permis de mentir. On comprend dès lors de quel noble intérêt pouvait être un pareil discours, si inculte qu'il fût, déclamé par un orateur ému de son propre deuil, qui, dans la revue des gloires de sa famille, promenait la main sur toutes ces têtes héroïques, les désignant du geste l'une après l'autre. La simple énumération des titres prenait une majesté pathétique quand on avait ainsi sous les yeux le héros qui les avait mérités. Combien aussi la vue de ce mort debout pouvait émouvoir, on le vit bien aux funérailles de Jules César, quand tout à coup son effigie, mue par un ressort caché, se mit à tourner lentement, montrant de tous côtés les vingt-trois coups de poignard et les blessures saignantes du grand homme. Le peuple, à cette vue, emporté par une pitié furieuse, courut aussitôt mettre le feu au palais où César avait reçu la mort.

Polybe, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, et qui, comme étranger, a été peut-être plus sensible à l'émouvante nouveauté de ces scènes, leur attribue un grand effet moral. C'est une bonne fortune pour nous, en pareil sujet, de pouvoir nous appuyer sur les paroles d'un témoin si véridique, de tous les historiens le moins déclamateur. Il fait part de ses impressions, et, comme s'il voulait répondre d'avance à toutes nos curiosités, il nous dit de point en point quels sentimens les différentes parties du discours funèbre éveillaient dans la foule. Pendant la première partie, consacrée aux vertus et aux actions du défunt : « Voyez ce qui arrive, dit-il, les assistans se rappellent, se remettent sous les yeux tout ce qu'il a fait, et non-seulement ceux qui ont pris part à ces actions, mais ceux-là même qui n'y ont point participé sont tellement émus, que le deuil d'une famille devient le deuil du peuple. » Dans la seconde partie, dans l'éloge des ancêtres : « Ainsi la renommée des citoyens vertueux se renouvelle sans cesse et devient immortelle ; ainsi se fait connaître à tous et passe de bouche en bouche, à travers les générations, la gloire de ceux qui ont bien servi la patrie. » Ce qui paraît avoir encore plus touché Polybe, c'est l'apparition des ancêtres : « Non, dit-il, il n'est pas de plus beau spectacle pour un jeune homme épris de la gloire. Voir la réunion de tous ces hommes célèbres par leur vertu, les voir en quelque sorte revivre et respirer dans leurs images, quel puissant aiguillon! Non, on n'imagine rien de plus beau. » Cet effet produit par les images sur la jeunesse romaine est constaté aussi par Salluste, non pas, il est vrai, sur la jeunesse de son temps, dont le cœur n'était plus ouvert à l'enthousiasme; Salluste parle non de ce qu'il a vu autour de lui, mais de ce qu'il a appris, et renvoie précisément au temps de Polybe : « J'ai souvent entendu dire que Q. Maximus, P. Scipion et les autres grands hommes de notre république avaient coutume de déclarer que la vue des images de leurs ancêtres allumait dans leur âme un ardent amour de la vertu. » Ces témoignages, surtout celui de Polybe, parlant de ce qu'il a vu, prouvent qu'il ne s'agit pas ici d'une fastueuse et vaine cérémonie faite uniquement pour es yeux.

La vue des ancêtres debout sur leurs chars avec l'appareil de leurs dignités, en exaltant les âmes d'élite, ne laissait pas indifférente la multitude même, qui, devant ce long cortége et ce défilé des siècles, se familiarisait avec les annales de Rome. On s'accoutumait à reconnaître les hommes illustres, à les distinguer les uns des autres, à mettre les noms sur les visages, on se les montrait du doigt : Celui-ci a vaincu Annibal! celui-là a détruit Carthage! On ne peut guère imaginer un meilleur cours populaire d'histoire ro-

maine. Quand par hasard, pour une cause ou une autre, une image manquait, la foule la cherchait des yeux. Ainsi, lorsque César, aux funérailles de sa tante Julie, qui avait été la femme de Marius, eut la hardiesse de faire reparaître l'image proscrite du grand proscrit, qu'on n'avait plus revue depuis la victoire de Sylla, on battit des mains, on applaudit le jeune audacieux « d'avoir en quelque sorte ramené des enfers les honneurs de Marius en la ville de Rome après un si long temps qu'on les avait tenus ensevelis. » Sous le règne de Tibère, aux obsèques de Junie, femme de Cassius et sœur de Brutus, parmi les nombreuses images de vingt familles illustres, le peuple sut bien remarquer l'absence des deux meurtriers de César, ce qui fait dire à Tacite « qu'ils brillaient entre tous par cela même qu'on ne les voyait pas. » Ces grands spectacles n'étaient donc pas perdus même pour le peuple. C'est ici le moment de remarquer avec quel sûr instinct de sa grandeur future Rome a tenu de bonne heure à faire connaître aux citoyens sa propre histoire. En un temps où l'écriture était à peine connue, ou du moins n'était pas vulgaire, les grands pontifes étaient déjà chargés d'inscrire sur un tableau blanc les principaux événemens de l'année et d'exposer ces annales dans leur maison ouverte, « pour que le public, dit Cicéron, pût toujours les consulter, *potestas ut esset populo cognoscendi.* » Avec les mêmes sentimens, les nobles familles laissaient voir dans la partie la plus accessible de leur demeure les bustes de leurs membres célèbres avec une instructive légende historique. Ensuite, qu'étaient les oraisons funèbres, sinon des biographies et des fragmens d'histoire romaine? Enfin ce cortége des ancêtres n'était-il pas en chair et en os une parlante évocation du passé? C'étaient là de belles institutions civiques en un temps où il n'y avait pas de livres. L'idée morale et patriotique y domine; on pensait que, pour produire des héros, le plus sûr moyen est de mettre l'héroïsme des pères sous les yeux des enfans; on le pensait et on le disait expressément, selon Valère Maxime : « Si on place à l'entrée des maisons les images des ancêtres avec leurs titres, c'est pour avertir les descendans, non-seulement de lire, mais d'imiter les vertus. » Que dans ce dessein les Romains aient parfois trop embelli leurs annales, qu'ils y aient glissé de glorieux mensonges, cela ne peut étonner chez un peuple qui mettait le patriotisme bien au-dessus de la vérité. Peut-être aujourd'hui sommes-nous tombés dans un excès contraire.

Sous prétexte de vérité stricte, nous avons trouvé un savant plaisir à diminuer nos gloires, allant, nous aussi, jusqu'à l'hyperbole, mais en sens inverse, à l'hyperbole du mépris; en vers, en prose, dans les livres, sur le théâtre, nous avons déchiré nos grands

hommes et usé de notre culture littéraire pour ravager consciencieusement le plus beau patrimoine de la patrie. D'autre part, pendant des siècles en France, on n'a pas même tenté d'apprendre au peuple sa propre histoire, et même on semble avoir voulu la lui cacher. Les grossiers Romains au temps des guerres puniques étaient mieux tenus au courant de leurs annales que nos multitudes dans les siècles les plus lettrés. Le plus pauvre quirite, sans ouvrir un livre, pouvait voir à de certains jours l'histoire romaine passer dans la rue. Tandis que nous ne pouvons donner à nos enfans d'élite que des livres illustrés de portraits, les jeunes Romains nobles avaient sous les yeux les images en relief des hommes illustres, empreintes fidèles de leur visage, avec leurs titres de gloire. Leur maison renfermait donc à la fois des annales et un musée historique, que de temps en temps un orateur expliquait dans une oraison funèbre, un musée vivant qui sortait quelquefois de son immobilité séculaire et marchait sur le Forum.

Il nous a semblé qu'un genre d'éloquence si antique, si national, si naturellement sorti des institutions d'un grand peuple, ne mérite pas le silence où les historiens de la littérature l'ont laissé, et qu'en prenant la peine d'ôter au sujet ses épines, en montrant quelles furent les infirmités et les grandeurs de cette éloquence, on pourrait en faire une assez lucide histoire qui ne manquerait pas d'un certain intérêt, sinon littéraire, du moins politique et moral; mais, pour faire cette histoire il faut accorder quelque chose à l'imagination et par elle décrire ce que des documens, certains sans doute, mais rares et incomplets, nous laissent seulement entrevoir. Il ne suffit pas en effet de recueillir comme des ossemens desséchés dans la poussière des âges les témoignages épars, les fragmens, les inscriptions, et de les ranger froidement en ordre, à leur date, en de méthodiques compartimens; ils ne prennent toute leur valeur que si à leur aide on recompose l'être moral dont ils sont comme les débris. Il faut donc par la pensée ranimer ces restes inertes, les replacer dans leur monde disparu, se représenter avec vraisemblance la vie dont nous n'avons plus sous les yeux que les vestiges éteints, deviner enfin les sentimens et les émotions d'un peuple depuis si longtemps enseveli, en recourant à une science assez incertaine, il est vrai, et qui n'a pas de nom, mais qu'on pourrait appeler l'archéologie des âmes.

CONSTANT MARTHA.

L'ÉRUDITION DANS LE ROMAN

Trois Contes, par M. Gustave Flaubert. Paris 1877.

Ce n'est peut-être pas toujours, dans les lettres, une bonne fortune que de débuter trop bruyamment, avec fracas, demi-scandale, et de s'imposer d'abord, de haute lutte, à l'attention publique. M. Flaubert en est un bon exemple. Voilà tantôt vingt ans qu'il a soulevé la plus vive mêlée de discussions autour de *Madame Bovary;* depuis lors c'est vainement qu'il a transporté ses lecteurs des herbages de la Normandie jusque sur les ruines de Carthage, qu'il les a ramenés de Carthage à Paris, et de Paris remmenés aux déserts de la Thébaïde; ils l'ont suivi, mais, pour eux comme pour tout le monde, il est resté l'auteur de *Madame Bovary*. Rien n'y a fait, ni *Salammbô*, ni l'*Éducation sentimentale*, — et quant à ce malheureux essai dramatique du *Candidat*, comme aussi pour cette composition bizarre, ennuyeuse, informe, de *la Tentation de saint Antoine*, ce qu'on en peut dire de moins sévère, c'est qu'il est étonnant que l'éclat de leur insuccès n'ait pas fait seulement pâlir la renommée de *Madame Bovary*. Et vraiment, si les pères pouvaient être envieux de leurs enfans, de la figure qu'ils font dans le monde, surtout si l'on ne gardait pas un souvenir à toujours flatteur des premiers murmures de la popularité naissante, nous croirions volontiers que M. Flaubert se fût plus d'une fois voulu mal d'avoir débuté par *Madame Bovary*.

Voyez en effet la différence; retournez la chronologie des œuvres et supposez que M. Flaubert eût commencé par *la Tentation de saint*

Antoine, continué par *Salammbô* : sans doute, sur la singularité de l'une et l'autre tentative, ce n'était qu'un seul cri; mais aussi ce n'était qu'un accord sur la rare puissance d'imaginer et de peindre dont elles portaient témoignage. Là-dessus, éclairé par la critique, averti de son originalité vraie, l'auteur s'avisait un jour qu'il faisait fausse route : en effet, ce n'est pas la peine de savoir calquer la réalité comme à la vitre, et de s'être étudié laborieusement à fixer d'un mot les moindres apparences des choses, les plus fugitives et les plus ondoyantes, si l'on n'applique enfin ce curieux talent qu'à décrire les jardins imaginaires d'Hamilcar et le temple conjectural de Tanit ou de Baal-Eschmoûn. N'est-ce pas bénévolement compromettre le profit littéraire de tant de travail et de persévérance obstinée, que d'ôter au public les moyens de constater, au doigt et à l'œil, l'exactitude et la minutie de l'imitation? Un peintre, s'il est capable de reproduire au vif quelque intérieur parisien ou normand, ne saurait s'attarder longtemps à représenter sur la toile des intérieurs étrusques ou carthaginois. M. Flaubert brisa donc avec l'érudition et l'archéologie : c'est alors qu'il essaya du théâtre, et ce fut sa dernière erreur. Le roman moderne, le roman de mœurs contemporaines était là, mal remis de la perte de Balzac, « tirant l'aile et traînant le pied; » M. Flaubert s'en empara vigoureusement et nous donna l'*Éducation sentimentale*. A la vérité, bien des défauts encore : les longueurs du récit, l'abondance excessive de la description, l'insignifiance des personnages, la vulgarité des aventures, la lenteur de l'intrigue, péniblement nouée, plus péniblement dénouée, choquaient et nuisaient surtout à cet intérêt de curiosité que nous cherchons toujours un peu dans le roman, que nous avons raison d'y chercher. Il restait à faire un dernier effort, M. Flaubert le fit. Il ne craignit pas de s'exiler en province; il fut du comice agricole, il entendit jouer *Lucie de Lammermoor* sur le théâtre de Rouen, il vit de ses yeux cette belle tête phrénologique à compartimens, qui devait orner plus tard le cabinet de l'officier de santé d'Yonville; même, il pratiqua le pharmacien Homais, son laboratoire et son capharnaüm, sa fille Athalie, son fils Napoléon; il fréquenta chez Tuvache, le maire, chez Binet, le percepteur, et de ce monde pesamment bourgeois, de ces mœurs de province, il tira son chef-d'œuvre, et le chef-d'œuvre peut-être du roman réaliste. Car on peut discuter le genre, on peut lui contester ses titres, n'y reconnaître qu'une descendance illégitime, une forme inférieure de l'art; on ne saurait nier ni la valeur de l'artiste, ni l'importance de l'œuvre, ni l'influence qu'elle exerce encore sur le roman contemporain. Oui! c'est bien ainsi qu'il semble, — à distance, — que les romans de M. Flaubert eussent dû se succéder, dans un bel ordre, chaque effort nouveau marquant un nouveau pas de l'auteur vers la perfection de son genre, et chaque œuvre nouvelle offrant à la critique une occasion nou-

velle de louer, de motiver ses éloges et d'y ajouter un éloge nouveau; mais la logique ne gouverne pas les hommes comme elle fait les idées; au contraire, c'est plaisir pour l'imagination que de mettre en défaut les plus solides raisonnemens du monde, et voilà pourquoi les trois nouvelles ou les trois *Contes* que vient de publier M. Flaubert : *un Cœur simple*, *Hérodias*, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, sont certainement ce qu'il avait encore donné de plus faible.

Ce n'est pas, à la vérité, parce que le cadre est plus étroit : avouons cependant qu'il y a quelque surprise, dont on se défend mal, à voir un écrivain qui finit par où les autres commencent, ayant jadis commencé par où les autres finissent. Mais enfin ni le temps ni les dimensions ne font rien à l'affaire. Que M. Flaubert autrefois n'ait pas consacré moins de six ans à préparer *Salammbô*, certes, c'était une querelle d'Allemand, s'il en fut, que de lui tourner ce scrupule de perfection en reproche, et nous ne serions guère moins ridicule que jadis M. Fröhner, si nous nous étonnions par exemple qu'*Hérodias* ne remplit pas autant de pages que *Salammbô*. Sans doute il n'eût tenu qu'à l'auteur d'étendre les proportions de ses nouvelles ou de ses contes jusqu'au cadre du roman, et c'est un talent si rare de nos jours, une ambition si peu commune de vouloir et de savoir faire court qu'il faudrait plutôt remercier M. Flaubert, chef d'école, pour l'exemple et la leçon qu'il donne. Il suffit que, dans le temps où nous sommes, la sobriété ait cessé d'être une vertu littéraire; n'allons pas en faire un défaut, — et souvenons-nous que « c'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage. »

Ce n'est pas non plus que les qualités ordinaires de M. Flaubert soient moindres dans ces trois contes, ou ses défauts accoutumés plus choquans. Peut-être toutefois, comme on dirait que dans ces récits de courte haleine M. Flaubert se fût interdit résolûment de mettre un soupçon d'intérêt dramatique ou romanesque, défauts et qualités tranchent-ils avec plus de vigueur; mais en somme il entre dans le talent de M. Flaubert trop de volonté, trop de parti-pris et d'artifice pour qu'il se rencontre dans ses œuvres de ces brusques inégalités, de ces hauts où n'atteignent et de ces bas où ne tombent que les esprits mobiles, plus capables « *d'être agis* » que d'agir, et de recevoir l'impression des choses que d'imposer aux choses leur façon de les voir. On retrouvera donc dans *un Cœur simple* ce même accent d'irritation sourde contre la bêtise humaine et les vertus bourgeoises; ce même et profond mépris du romancier pour ses personnages et pour l'homme; cette même dérision, cette même rudesse et cette même brutalité comique dont les boutades soulèvent parfois un rire plus triste que les larmes, — comme dans *Hérodias* on retrouvera cet étalage d'érudition, ce déploiement de magnificence orientale, ces couleurs aveuglantes, ces lourds parfums asiatiques

et ces provocations de la chair qui sont, s'il était permis de joindre les deux expressions, la poésie du réalisme.

Dans la forme, ai-je besoin de dire que c'est toujours la même habileté d'exécution, — trop vantée d'ailleurs, — le même scrupule ou plutôt la même religion d'artiste, mais aussi la même préoccupation de l'effet, trop peu dissimulée, — la même tension du style, pénible, fatigante, importune, les mêmes procédés obstinément matérialistes? Les lecteurs de M. Flaubert n'auront pas de peine à reconnaître, dans *un Cœur simple*, les longues énumérations monotones : « Au matin, la ville se remplissait d'un bourdonnement de voix, où se mêlaient des hennissemens de chevaux, des bêlemens d'agneaux, des grognemens de cochons; » dans *la Légende de saint Julien l'Hospitalier* ces litanies interminables de noms et de costumes : « Il combattit des Scandinaves recouverts d'écailles de poissons, des nègres munis de rondaches en cuir d'hippopotame, des Indiens couleur d'or..., les Troglodytes et les anthropophages; » dans *Hérodias* ces comparaisons multipliées : « Elle dansa, comme les prêtresses des Indes, comme les Nubiennes des cataractes, comme les bacchantes de Lydie. » S'ils cherchent bien, ils reconnaîtront ces effets encore d'harmonie imitative : « Ses sabots, comme des marteaux, battaient l'herbe de la prairie, » qualifiés, comme on le sait, de vaine et puérile affectation chez les écrivains du temps jadis, admirables, à ce qu'il paraît, dans la prose de M. Flaubert. C'est que dans l'école moderne, quand on a pris une fois le parti d'admirer, l'admiration ne se divise pas, et l'on a contracté du même coup l'engagement de trouver tout admirable. Il est donc loisible à M. Flaubert d'appeler Vitellius « cette fleur des fanges de Caprée; » quels rires cependant si c'était dans Thomas qu'on découvrît cette étonnante périphrase, et comme on aurait raison!

Maintenant rien de tout cela ne nous est étranger : nous retrouvons M. Flaubert, mais nous le retrouvons tel que nous le connaissons de longtemps, et c'est précisément, c'est surtout de quoi nous nous plaignons. Certes si ces trois *Contes*, après tout, ne nous rappelaient qu'une manière d'artiste et des procédés de composition connus, bien loin qu'il y eût là prétexte seulement à critique, au contraire il faudrait louer une vigoureuse organisation qui, du premier effort ayant donné toute sa mesure, persiste résolûment dans ses qualités et dans ses défauts, parce que ses défauts eux-mêmes sont une part, — et quelquefois la meilleure part, — de son originalité. Malheureusement ce n'est pas une manière, ce sont des paysages, des scènes entières, des visages connus qu'ils nous rappellent, ces trois *Contes;* les mêmes dessins sur les mêmes fonds, les mêmes tableaux dans les mêmes cadres, et ceci c'est la marque d'une invention qui tarit. Comme un peintre qui, s'avisant un jour de mettre de l'ordre dans ses portefeuilles, y reprendrait les

études, les ébauches dont il s'est autrefois servi pour la préparation d'une grande toile, on dirait que M. Flaubert, ayant retrouvé les croquis, les notes, les fragmens qu'il avait jadis rassemblés pour composer *Salammbô* et *Madame Bovary*, leur a donné la dernière main pour en former ce mince volume.

Voici, par exemple, *un Cœur simple*. C'est l'histoire d'une pauvre fille dont les qualités domestiques sont la fortune de Mme Aubain, sa maîtresse, et le désespoir de « ces dames » de Pont-l'Évêque. « Félicité, comme une autre, avait eu son histoire d'amour » qui s'était dénouée par une trahison, Théodore, — car il n'est pas jusqu'aux noms qui ne soient les mêmes, — l'ayant abandonnée « pour épouser une vieille femme très riche, Mme Lehoussais, de Toucques. » Vous reconnaissez cette vieille femme très riche, elle s'appelait jadis Mme Dubuc, et ce fut la première femme de Charles Bovary. C'est à la suite de ce dénoûment que Félicité est entrée au service de Mme Aubain. Travaillée d'un besoin machinal d'affection et de dévoûment, — je dis *machinal*, mais M. Flaubert écrit *bestial*, — Félicité met toute sa tendresse en Virginie, la fille de la maison; quand le couvent la lui enlève, c'est un neveu, découvert par hasard à Trouville, qui remplace à demi l'absente dans son cœur. On demandera pourquoi Trouville? Parce qu'il manquait encore à la galerie de M. Flaubert quelques marines, un retour de la pêche, une marée basse, « des oursins, des godefiches et des méduses. » L'enfant grandit, il s'éloigne à son tour, le mousse devient marin et chacun de ses voyages renouvelle au cœur de Félicité de terribles angoisses. Quand il meurt en lointain pays, je conviens, si l'on veut, que c'est de main de maître que M. Flaubert nous peint en quelques lignes la douleur de la pauvre tante; mais pourquoi faut-il que nous connaissions si bien le paysage où le désespoir de Félicité s'encadre? « Les prairies étaient vides, le vent agitait la rivière, au fond de grandes herbes s'y penchaient comme des chevelures de cadavres flottant dans l'eau. » Mêmes images et mêmes mots que dans *Madame Bovary* : « La rivière coulait sans bruit..., de grandes herbes minces s'y courbaient ensemble et, comme des chevelures vertes abandonnées, s'étalaient dans sa limpidité. » Virginie disparaît emportée par une fluxion de poitrine, et, dans la maison vide d'enfans, il ne reste plus que la servante et la maîtresse unies d'une même douleur. Il y a ici dans le conte de M. Flaubert un mouvement d'émotion vraie; signalons-le; dans six volumes, c'est le premier, c'est le seul qu'on rencontre : « Un jour d'été, en inspectant les petites affaires de Virginie, elles retrouvèrent un petit chapeau de peluche, à longs poils, couleur marron... Félicité le réclama pour elle-même. *Leurs yeux se fixèrent l'une sur l'autre* et s'emplirent de larmes; enfin la maîtresse ouvrit les bras, la servante s'y jeta, et elles s'étreignirent, satisfaisant leur douleur dans un baiser qui les égalisait. »

Mais quoi! dans ces quelques lignes M. Flaubert ne trouve-t-il pas le moyen de nous apprendre « que le chapeau était tout rongé de vermine? » D'ailleurs, comme toujours, le récit va tourner à la caricature. Félicité, pour satisfaire son besoin de dévoûment, donne à boire aux soldats qui traversent la ville, elle soigne les cholériques, elle « protége les Polonais, » elle panse le père Colmiche, « un vieillard passant pour avoir fait des horreurs en 93, » jusqu'au jour où cette grande ardeur d'aimer se concentre enfin tout entière sur un perroquet qu'on lui donne. Dans une nouvelle de quatre-vingt-huit pages, les aventures du perroquet n'en occupent pas moins d'une douzaine, depuis son entrée dans la maison jusqu'à sa mort et son empaillement. C'était bien peu; aussi tient-il encore plus de place empaillé que vivant. « Les vers le dévorent, une de ses ailes se casse, l'étoupe lui sort du ventre, » il n'en est pas moins la dernière affection de Félicité. Elle trouve à son corps d'émeraude, à ses ailes de pourpre, une vague ressemblance avec l'image du Saint-Esprit. Sa dernière pensée de vieille fille est pour « Loulou, » et quand elle expire par un beau jour d'été, un jour de procession, humant sur son lit de mort les parfums de l'encens avec « une sensualité mystique, » elle croit voir « dans les cieux entr'ouverts un gigantesque perroquet planant au-dessus de sa tête. » C'est sur ce mot que finit *un Cœur simple;* des trois nouvelles, c'est de beaucoup la meilleure.

La Légende de saint Julien l'Hospitalier nous transporte au moyen âge. Elle mérite bien d'être analysée tout au long. Il manquait un vitrail à la collection réaliste, quelque chose de très laid et de très gothique.

Dans un vieux château, sur la pente d'une colline, habitent le père et la mère de Julien. A force de prier Dieu, un fils leur est venu, que de mystérieuses prédictions ont promis à de hautes et pieuses destinées. Sa mère l'élève donc dans la crainte du Seigneur, et son père dans le métier des armes, chacun nourrissant l'espoir intérieur de voir un jour l'enfant archevêque ou capitaine. Or Julien a le goût du sang : sa première victime est une souris blanche, puis ce sont les oisillons du jardin et les pigeons du colombier. En grandissant, il devient chasseur; il apprend à reconnaître « le cerf à ses fumées, le renard à ses empreintes, le loup à ses déchaussures; » plaisirs faciles d'ailleurs, qui ne lui suffisent pas longtemps, et le voilà battant les bois, « tuant des ours à coups de couteau, des taureaux avec la hache, des sangliers avec l'épieu. » Enfin un matin d'hiver, dans une forêt fantastique, et depuis les premières lueurs du jour assouvissant sa soif de sang et sa rage de tuerie, comme adossé contre un arbre, il contemple « *d'un œil béant* l'énormité du massacre, » un cerf se présente, suivi d'une biche et d'un faon. Julien bande son arbalète, abat le faon, la biche, et vise au cerf, qu'il atteint en plein front. Mais cet animal surprenant, « solennel

comme un patriarche et flamboyant comme un justicier, » s'avance sur le chasseur et lui dit par trois fois : « Maudit! maudit! maudit! un jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et ta mère. » Épouvanté de la prédiction, Julien renonce à la chasse; puis, un jour, comme il détachait une épée d'une panoplie, ayant par maladresse failli tuer son père, un autre jour ayant par mégarde cloué contre un mur, en tirant de la javeline, « le bonnet à longues barbes » de sa mère, il abandonne la maison paternelle et s'engage dans une troupe d'aventuriers qui passait.

Il devient bientôt fameux; on le recherchait : « Tour à tour il secourut le dauphin de France et le roi d'Angleterre, les templiers de Jérusalem, le suréna des Parthes, le négud d'Abyssinie et l'empereur de Calicut! » tant et si bien qu'ayant sauvé des musulmans espagnols l'empereur d'Occitanie, celui-ci donna sa fille à ce vaillant guerrier. Passons les descriptions de palais, de jardins, de chambres et de vêtemens. Au milieu de son nouveau bonheur, une inquiétude ronge le gendre de l'empereur d'Occitanie. Il voudrait chasser, et il n'ose. Cependant « un soir du mois d'août, il entendit le jappement d'un renard, puis des pas légers sous sa fenêtre, et il entrevit dans l'ombre des apparences d'animaux. La tentation était trop forte; il décrocha son carquois » et partit. Or ce même soir, tandis qu'il est en chasse, un vieil homme et une vieille femme frappent à la porte du château. Le père et la mère de Julien, car ce sont eux, sont accueillis par sa femme, qui les couche elle-même dans son propre lit,... et Julien avançait toujours à travers l'obscurité. Tout à coup derrière lui bondit un sanglier, puis un loup, puis des hyènes, puis un taureau, une fouine, une panthère, un chouras, t toutes ses victimes d'autrefois, toutes les bêtes de la création, désormais invulnérables à ses flèches comme à son « sabre, » formant autour de lui un monstrueux cortége, une sarabande infernale, mais pourtant joyeuse, où les singes le « pincent en grimaçant, » et l'ours « d'un revers de patte lui enlève son chapeau, » reconduisent au seuil de son palais le malheureux chasseur suffoqué d'une rage impuissante et d'une fureur d'halluciné. A la clarté de l'aube encore incertaine, en approchant du lit, comme il se baisse pour embrasser sa femme, « il sent contre sa bouche l'impression d'une barbe, » et c'est alors qu'éclatant de colère il dégaîne, frappe, tue son père et sa mère : la prédiction est accomplie.

Comme il a quitté la maison paternelle, il fuit maintenant son palais, et s'en va « mendiant sa vie par le monde. » Il raconte son histoire, et les hommes, les bêtes même évitent son approche, et c'est en vain qu'il a « des élancemens d'amour pour les poulains dans les herbages. » Il arrive sur les bords d'un fleuve que nul n'ose plus traverser. Par dévoûment il devient passeur, il s'élève une misérable cabane, et quand, après avoir terminé son travail quotidien, il s'assoupit de lassitude, son sommeil est traversé de visions funèbres. Une nuit qu'il dormait, une

voix l'appelle : cette voix « avait l'intonation haute d'une cloche d'église. » Le vent souffle et les flots font rage : c'est un lépreux qui veut passer l'eau. Le lépreux entre dans la cabane. Il a faim, et Julien lui donne à manger; il a soif, Julien lui donne à boire; il a froid, Julien allume du feu ; il veut dormir, et Julien le met dans son lit, il se couche à côté de lui, le réchauffant de son corps « et s'étalant dessus complétement, bouche contre bouche, poitrine contre poitrine. » Le lépreux, c'est Jésus-Christ, et le toit s'envole, et le firmament se déploie, et Julien « monte vers les espaces bleus. » — « Et voila l'histoire de saint Julien l'Hospitalier, telle à peu près qu'on la trouve, sur un vitrail d'église, dans mon pays. » Et voilà ce qu'on appelle aujourd'hui le dernier mot de l'art. Le moyen âge était un peu usé, il avait tant servi! Je doute que *la Légende de saint Julien l'Hospitalier* le rajeunisse et le remette en faveur. Il faut croire à l'histoire du *Bienheureux Labre* pour oser la raconter. Et vraiment, si M. Flaubert n'a pas voulu railler ou soutenir quelque gageure, c'est bien ici la plus singulière erreur d'artiste qu'il eût encore commise.

L'histoire d'*un Cœur simple* nous rappelait *Madame Bovary :* c'est à *Salammbô* que nous ramène *Hérodias,* fantaisie d'érudition sur un sujet bien connu des peintres, variations d'un très savant homme sur la décollation de saint Jean-Baptiste. Évidemment cette antiquité sémitique et ce monde oriental, ces laokanann et ces Schahabarim, les syssites de Carthage et les marins d'Éziongaber, ces oripeaux voyans et barbares, « les caleçons bleus étoilés d'argent » et les « caleçons noirs semés de mandragores; » ces régals carthaginois, « les langues de phénicoptères avec des graines de pavot assaisonnées au miel, » et cette cuisine juive, « les loirs, les rossignols, les hachis dans des feuilles de pampre, » tout cela, tout ce *bibelot,* comme l'appela Sainte-Beuve en un jour de justice, évidemment séduit, fascine et tient M. Flaubert en arrêt. Une fois peut-être cette ambition d'évoquer de leur cendre les civilisations éteintes et de faire revivre les races disparues pouvait tenter la curiosité d'un artiste et solliciter l'imagination d'un archéologue inventif; mais deux fois, mais trois fois, c'est passer la mesure. C'était assez de *Sa ammbô,* c'est trop d'*Hérodias.* Le galbanum et le cinnamome, les « vasques de porphyre » et les « colonnes en bois d'algumim » pouvaient une fois surprendre et amuser le lecteur : c'est lui supposer une patience à l'épreuve, un excès de complaisance et de naïveté, de croire qu'il y prendra deux et trois fois plaisir.

L'érudition n'est pas toujours et partout à sa place. Quelques détails d'une authenticité certaine et beaucoup de conjectures, d'ailleurs généralement probables, ne font pas après tout que les Hamilcar et les Salammbô, les Hérode et les Salomé aient meilleure figure dans les romans de M. Flaubert que les Cyrus et les Onésile ou les Intapherne et

les Anacrise dans les romans de Mlle de Scudéry; mais il y a lieu surtout de s'étonner que M. Flaubert ne veuille pas voir qu'en dépit de l'érudition la plus sûre, des recherches les plus patientes et des trouvailles les plus heureuses, portraits, tableaux et descriptions de ce genre seront toujours et nécessairement faux, pour cette simple raison qu'ils n'ont pas été vus par le peintre. Est-il donc si rare, même quand l'artiste ne prétend qu'à nous représenter ce que nous avons sous les yeux, qu'ayant noté les moindres détails avec la dernière précision, l'œuvre ne réussisse au total à produire qu'une impression confuse et ne nous donne enfin que le spectacle de ce qu'il y a peut-être de plus pénible à voir au monde, l'effort stérile d'un grand talent qui se fourvoie? Eh oui! quoi que M. Flaubert avance, quelque détail qu'il nous donne, on le sait, il a son texte et son autorité. Pline lui est garant qu'on arrosait de silphium les grenadiers de la campagne de Tunis et de telle croyance aux « escarboucles formées de l'urine des lynx. » Je le crois donc s'il nous dit que l'on mangeait à Carthage des oiseaux à la sauce verte; je le crois encore s'il nous affirme que la vaisselle d'Hamilcar était d'argile rouge, rehaussée de dessins noirs; je le crois toujours s'il lui plaît que dans cette vaisselle on mangeât ces oiseaux; mais je dis que ce rapprochement, ce placage de couleurs criardes : « on leur servit des oiseaux à la sauce *verte,* dans des assiettes d'argile *rouge,* rehaussées de dessins *noirs,* » pour avoir été réel, n'en est pas cependant plus vrai, ni surtout plus esthétique. C'est comme le latin de nos colléges: une brusque métaphore de Tacite y rencontre une belle, limpide et souvent verbeuse expression de Cicéron, Salluste y heurte Tite-Live, et c'est du Tite-Live, et du Salluste, et du Cicéron, et du Tacite, et cependant ce n'est pas du latin.

Ajoutez que si l'érudition de M. Flaubert est solide, l'usage qu'il en fait ne laisse pas de prêter souvent à la critique. Par exemple, cette érudition est quelquefois impertinente, et c'est un soin bien superflu, si l'on parle de faisceaux, d'ajouter en façon de commentaire : « Les faisceaux, des baguettes reliées par une courroie avec une hache dans le milieu. » Cette érudition a quelquefois le tort d'obscurcir ce qui serait de soi parfaitement clair, et sans autre utilité que de donner prétexte à M. Flaubert de placer une expression technique : « Les convives emplissaient la salle du festin. Elle avait trois nefs, comme une basilique. » Pourquoi « comme une basilique? » Elle avait trois nefs comme une salle qui a trois nefs, sans doute, et je ne vois pas bien ce que la comparaison ajoute au renseignement. Cette érudition est quelquefois incohérente. M. Flaubert nous montre Salomé qui danse : « Ses bras arrondis, nous dit-il, appelaient quelqu'un qui s'enfuyait toujours. Elle le poursuivait, plus légère qu'un papillon, comme une Psyché curieuse, comme une âme vagabonde. » Mais ce souvenir d'une *Psyché curieuse*

et d'une *âme vagabonde*, à l'esprit de qui donc peut-il bien revenir parmi ces spectateurs qui sont Vitellius, Hérode, « des montagnards du Liban, douze Thraces, un Gaulois, deux Germains, des chasseurs de gazelles, des pâtres de l'Idumée, le sultan de Palmyre et des marins d'Eziongaber? »

Ces observations de détail ont ici leur intérêt. S'il fallait en effet caractériser d'un mot la manière et le talent particulier de M. Flaubert, ce serait peu de lui reconnaître vingt autres qualités, il est avant tout et par-dessus tout un érudit dans le roman.

Et d'abord il a jusqu'à la manie le goût de l'information précise, de l'expression technique et il l'a jusque dans les choses les plus insignifiantes : il ne parlera d'art qu'en termes d'atelier, comme de chasse qu'en termes de vénerie. Mais ce n'est pas dans le détail seulement, c'est dans l'ensemble qu'il importe ses qualités et ses défauts d'érudit. Nouvelles, contes ou romans, il les compose comme on ferait un *Mémoire :* un plan très simple, facile à suivre; peu d'idées générales, ce qu'il en faut pour étayer une démonstration; peu d'épisodes, parce qu'il ne faut pas perdre le fil conducteur, beaucoup de digressions, parce que les digressions sont l'intérêt, souvent même l'objet d'un vrai *Mémoire.* Combien sont-ils en effet les *Mémoires* qui se réduisent à tenir la promesse de leur titre? L'interprétation d'un papyrus ou d'un simple cartouche hiéroglyphique devient une occasion de récrire l'histoire d'Égypte; et de la discussion d'un fragment de poterie, c'est plaisir de voir sortir toute une théorie de l'art et de la religion grecque. On a de ces surprises en lisant M. Flaubert. Au fond, je pense qu'il ne lui importe pas beaucoup que saint Antoine résiste ou succombe à la tentation, mais il nous aura longuement raconté l'histoire du dieu Crépitus, et, pourvu qu'il nous décrive à loisir le temple de Tanit, en dissertant savamment sur la cosmogonie phénicienne, il ne lui soucie guère qu'Hamilcar extermine les mercenaires et que Narr' Havas épouse Salammbô. C'est qu'il a de l'érudit et de l'antiquaire le mépris du présent et le dédain de l'action. Ce sont les choses mortes qui l'attirent comme une énigme, un problème à résoudre, et si parfois il prend aux choses vivantes un semblant d'intérêt, c'est qu'il y voit la matière de l'histoire et de l'archéologie de l'avenir.

Aussi son style, même quand il se colore, même quand il s'élève, rappelle-t-il toujours la sécheresse d'un document d'archives. L'émotion en est absente, comme d'ailleurs le drame est absent de ses romans, Il est remarquable que pas un romancier n'use et n'abuse comme lui du discours indirect : « Le Tétrarque était tombé aux genoux du proconsul, chagrin, disait-il, de n'avoir pas connu plus tôt la faveur de sa présence; il aurait ordonné... Vitellius répondit que le grand Hérode... » Ce n'est plus une entrevue, c'est le compte rendu, c'est la sténographie

d'une entrevue, procédé d'historien toujours et manière d'érudit. Bien plus, et même quand il traite le roman contemporain, M. Flaubert reste un érudit. A vrai dire, un roman comme l'*Éducation sentimentale* est en dehors de la critique littéraire; il n'a de valeur que comme témoignage sur l'époque de notre histoire contemporaine où M. Flaubert a placé son action. Si quelque curieux, dans cent ans, a par hasard l'occasion d'en parcourir quelques pages, il y trouvera tout faits cent tableaux qu'il serait autrement obligé de restituer d'une manière conjecturale et divinatoire, avec le secours de renseignemens dont ce serait un travail déjà fastidieux que de faire la critique et de déterminer l'emploi. Certainement le détail peut avoir un jour son prix de savoir que vers 1847, on se déguisait en Pritchard : on le retrouvera dans l'*Éducation sentimentale*. Il n'est pas jusqu'à *Madame Bovary* dont le mérite réel ne soit bien moins dans l'intérêt de curiosité que le roman soulève que dans l'abondance, dans la profusion de renseignemens qu'il contient. Le tableau est complet. Prenons-le pour ce qu'il est : une peinture des mœurs de province, tournée systématiquement au grotesque; rien n'y manque, et l'œuvre est achevée. Ce n'est pas une œuvre d'art : le choix, la mesure, les proportions, le charme y font défaut; est-ce même du roman? je n'oserais en répondre. En tout cas, c'est une œuvre forte, une de ces œuvres destinées à vivre comme l'expression d'un temps, d'une génération, de trente années d'histoire, et je crois que c'est tout ce que l'auteur a voulu. On l'a dit ici même, et mieux que nous ne saurions le redire : toutes les *Salammbô* du monde et les *Éducation sentimentale* ne prévaudront pas contre *Madame Bovary*. Bien mieux : elles vivront peut-être, elles aussi, pour servir de commentaire et d'explication à *Madame Bovary*. Comme on a mis en appendice le compte-rendu du procès intenté naguère à l'auteur, témoignage de l'innocence et de la pureté de ses intentions, on y mettra désormais *un Cœur simple*, qui dira quelles patientes études, quelles monographies laborieuses ont permis à M. Flaubert de donner ce relief et cette intensité de vie aux personnages de *Madame Bovary*. Allons! tout est bien qui finit bien; M. Flaubert n'aura pas à se repentir d'avoir débuté par son chef-d'œuvre et d'en avoir vécu!

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LA

POLITIQUE CONFESSIONNELLE

EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

Dans son *Introduction à la science sociale,* un éminent philosophe anglais, M. Herbert Spencer, a consacré quelques pages intéressantes à l'examen de ce qu'il appelle « le préjugé théologique; » il a signalé l'influence que ce préjugé exerce sur les actions humaines et sur la conduite des sociétés. Le préjugé théologique consiste à croire que la théologie possède tous les secrets de la vie présente aussi bien que de la vie future, à considérer le respect du dogme, la ferveur et la soumission dans la foi et la pratique de certaines observances comme une meilleure garantie du bonheur des peuples qu'un bon code civil, que de sains principes d'économie politique et même que l'obéissance aux lois de la morale universelle. M. Spencer rappelle à ce propos l'entretien qu'eut le célèbre voyageur Palgrave avec le wahabite Abd-el-Kareem, qui lui représentait qu'il y a de grands et de petits péchés, et que le premier des grands péchés est d'adorer un autre Dieu qu'Allah. « J'en conviens, lui répondit M. Palgrave, l'énormité d'un tel péché est incontestable; mais si c'est là le premier, il doit y en avoir un second. Quel est-il? — Fumer du tabac, répliqua-t-il sans hésitation. — Et le meurtre, l'adultère, le faux témoignage? — Dieu est clément et miséricordieux, repartit le wahabite; ce ne sont là que de petits péchés. » Il y a partout des Abd-el-Kareem; l'Arabie n'est pas le seul pays où les théologiens se plaisent à raisonner savamment sur la distinction des grands et des petits péchés, et ce ne sont pas seulement les missionnaires wahabites qui enseignent que le libre examen est un crime, que les désobéissances de l'esprit perdent les peuples, mais qu'en revanche certaines peccadilles ne tirent pas à conséquence, pourvu

qu'en les commettant on ait soin d'épurer ses intentions. Il y a quelques années, dans le feu d'une controverse qui passionna nos voisins d'outre-Manche, on entendit des évêques anglicans déclarer que la prospérité du royaume-uni dépendait de son fidèle attachement au *credo* d'Athanase; ils assuraient, comme le tenant de la meilleure source, que tout irait bien, si l'état obligeait ses prêtres à menacer des peines éternelles quiconque se permettait d'argumenter contre le mystère de la sainte Trinité; ils affirmaient avec la même confiance que, si l'état se montrait coulant sur les points de doctrine et laissait se propager dans les veines du corps social le mortel virus de l'arianisme, c'en était fait de la Grande-Bretagne, de son commerce, de ses colonies et des consolidés.

M. Spencer, qui est un penseur sérieux, a l'habitude de faire le tour des questions qu'il étudie. Après avoir fait leur procès aux préjugés théologiques, il a signalé les inconvéniens d'un préjugé tout contraire qu'il appelle le préjugé antithéologique. Beaucoup de bons esprits, qui n'aiment guère la théologie et ne se défient pas assez de leurs illusions, s'imaginent volontiers que la religion n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de conscience ou de cœur ou d'habitude, et en quelque sorte une occupation purement domestique, mais que dans ce siècle de critique et de lumières les dogmes ne peuvent plus exercer aucun empire sur les combinaisons des hommes d'état ou sur le gouvernement des sociétés. Le XVIIIe siècle a été le siècle des grandes idées, des grandes réformes, des grandes espérances et des généreuses illusions; il rêvait pour le genre humain l'avénement d'un âge d'or, le règne universel de la tolérance et de la raison. C'est à son école que se sont instruits les libéraux de notre temps, et sur la foi de leurs maîtres ils se flattaient que dorénavant les controverses, les querelles dogmatiques ne dérangeraient plus le ménage des peuples, qu'il n'y aurait plus de croisades ni de conflits religieux, que les diverses confessions s'appliqueraient, chacune à sa manière, à édifier les âmes, et s'abstiendraient soigneusement de troubler les états, que les consciences se contenteraient de revendiquer leurs droits en renonçant au triste avantage de s'opprimer les unes les autres. Que les libéraux sont loin de compte, et quel cruel démenti donnent à leurs pronostics les événemens qui se passent! Voltaire n'était pas optimiste comme son siècle; le 14 août 1776, il écrivait à Diderot : « La saine philosophie gagne du terrain depuis Arckangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs plus douces. »

Oui, les mœurs sont devenues plus douces, mais le fanatisme est encore de ce monde, et rien n'est plus déraisonnable que de croire au règne universel de la raison. Il était écrit au livre des destins que, con-

trairement aux prédictions des philosophes, des libéraux, des économistes, nous assisterions à une recrudescence des passions religieuses, et que la théologie jouerait de nouveau un grand rôle dans les affaires de l'Europe. C'est une guerre sainte, c'est une croisade que fait aujourd'hui la Russie sur les bords du Danube; du moins elle nous défend d'en douter, elle n'admet pas que nous la soupçonnions de mêler des arrière-pensées de conquête au zèle qu'elle déploie pour ses coreligionnaires qui gémissent sous le joug du croissant et pour les intérêts de la sainte église orthodoxe. En Occident, grâce à Dieu, on ne se bat pas, mais on se dispute beaucoup. A Rome comme à Madrid, à Genève comme à Berlin, les questions ecclésiastiques sont sur le premier plan, et la politique européenne menace de revêtir un caractère confessionnel qu'elle n'avait pas eu depuis le XVIe siècle. Le fanatisme est un revenant, et ce revenant est parfois embarrassé de sa personne; il se sent désorienté, dépaysé dans une société renouvelée par les idées de 89, il se doute qu'il s'est trompé de siècle, qu'il a mal choisi son heure pour reparaître parmi les vivans; mais il ne laisse pas de payer d'audace, il soutient que la maison est à lui, que c'est à la révolution d'en sortir. C'est une erreur en politique de ne pas croire aux revenans, et c'est une imprudence de ne pas compter avec eux.

Le pape Pie IX disait l'autre jour aux pèlerins allemands qui étaient venus déposer à ses pieds leurs hommages et leurs présens : « Votre nation, mes très chers fils, a été autrefois sujette à de graves maladies morales que le monde connaît et que vous-mêmes vous détestez. » De quelle maladie morale voulait parler le saint-père? Apparemment il faisait allusion à cet esprit de tolérance qui, sous l'influence de la philosophie, s'était répandu de proche en proche dans toute l'Allemagne, contagion funeste dont les catholiques eux-mêmes n'avaient pas su se défendre. La tolérance est fille de la tiédeur, et elle produit l'indifférentisme, qu'un autre pape flétrissait jadis, en le traitant « d'opinion perverse d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce fût, pourvu que les mœurs fussent droites et honnêtes. » Pie IX a expliqué aux pèlerins, qui ne demandaient qu'à l'en croire, que Dieu s'occupe toujours de guérir les nations malades, et que pour les sauver « il leur parle tantôt avec un accent plein de suavité qui pénètre dans le cœur, et tantôt comme un aquilon furieux; » puis, tournant le doigt vers Berlin et appelant l'ennemi par son nom, il ajoutait : — « J'ai entendu dire à d'honnêtes et bons catholiques prussiens qu'il était nécessaire que quelqu'un vînt pour réveiller les peuples trop abandonnés à l'inertie. Eh bien! Dieu s'est levé, et il a envoyé un fléau comme il avait fait il y a tant de siècles. Alors il fit paraître un Attila pour réveiller les peuples, et aujourd'hui c'est par le moyen d'un nouvel Attila qu'il a réveillé la généreuse nation germanique. Ce nouvel Attila, qui croyait détruire, a édifié; ce nouvel Attila, qui voulait par

tous les moyens voir détruire sur toute la terre la religion de Jésus-Christ, a donné une nouvelle vigueur à votre foi. » Qu'a pensé M. de Bismarck de ce hautain défi? La mansuétude, la longanimité, ne sont pas les traits dominans de son caractère; il n'est pas non plus dans ses habitudes de mépriser aucune attaque ni de dire en souriant : Je ne me sens pas atteint. Il a coutume de ressentir les insultes, de relever le gant qu'on lui jette, de rendre avec usure les coups qu'on lui donne. Ceux qui le croyaient disposé à négocier avec l'église, à revenir sur les lois de mai, à se relâcher de ses rigueurs à l'égard des évêques, doivent faire leur deuil de cette chimérique espérance. La guerre que l'empire germanique a déclarée au prisonnier volontaire du Vatican n'est pas sur le point de finir, elle va se poursuivre avec plus de violence que jamais. Cette lutte à outrance entre la première puissance militaire du monde et un vieillard qui ne mesure plus ses paroles est un des faits les plus graves de la politique contemporaine; elle influera sûrement sur les destinées de l'Allemagne, et il est à désirer qu'elle n'ait pas de conséquences fâcheuses pour la sécurité de ses voisins.

Personne ne prévoyait en 1871 que le nouvel empire germanique ne tarderait pas à se brouiller avec la papauté, et qu'avant peu l'Allemagne serait en proie aux dissensions religieuses. Catholiques et protestans avaient rivalisé de zèle et d'ardeur pour combattre « l'ennemi héréditaire; » ils étaient revenus de leur heureuse campagne la main dans la main, remportant les plus riches dépouilles, couverts de la même gloire et du même sang; rien n'unit tant les hommes qu'une haine commune et qu'un butin à partager. Au surplus, ceux qui connaissaient ou se flattaient de connaître M. de Bismarck le jugeaient capable de tout, sauf de faire jamais de la politique confessionnelle. Plus d'un chrétien évangélique lui avait reproché sa tiédeur pour la bonne cause, son indifférence ironique pour les questions de catéchisme, son superbe scepticisme d'homme d'état qui plane dans la nue et n'attache pas plus d'importance à une querelle de sacristains qu'à une discussion dans une fourmilière. S'il n'avait consulté que ses traditions de famille, l'empereur Guillaume se serait imposé de grands sacrifices plutôt que d'attenter à la paix religieuse qui, depuis vingt ans, régnait dans ses états. La politique ecclésiastique qu'on y pratiquait s'appelait *le paritarisme :* c'était un système de respect également bienveillant pour tous les cultes; le gouvernement les protégeait, les patronnait et leur demandait en retour de l'aider à combattre le radicalisme, la démagogie, les passions révolutionnaires. La Prusse était un des pays du monde dont le saint-siége avait le plus à se louer; il entretenait avec Berlin les meilleures relations. Comme nous le disait naguère un ministre wurtembergeois, un souverain protestant, luthérien ou évangélique, est bien placé pour avoir de bons rapports avec Rome, car un souverain protestant a cet avantage qu'il ne peut être accusé d'être un mauvais catholique. A la

vérité, il y avait eu sous le règne de Frédéric-Guillaume III un grave conflit à propos des hermésiens, et de violentes discussions au sujet des mariages mixtes; l'archevêque de Cologne fut emprisonné, et le pape fulmina contre le roi. La bonne entente se rétablit à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, à qui les protestans reprochèrent plus d'une fois ses complaisances excessives pour le catholicisme. Dans la séance du 4 février 1874, M. de Bismarck disait aux catholiques de la chambre des députés : « Pendant une période de vingt années, vous avez eu la paix telle que vous l'entendez, telle que vous la désirez, c'est-à-dire qu'on vous a permis d'exercer la domination la plus absolue, et de placer vos avant-postes jusque dans le ministère même. » On ne s'attendait point à ce que cette paix fût troublée de sitôt. O vanité des conjectures humaines! Il y eut un moment, après la guerre franco-allemande, où la curie romaine s'imagina que le souverain hérétique qui venait d'être proclamé empereur d'Allemagne avait reçu du ciel la mission glorieuse de rendre à l'église, abandonnée ou trahie par les puissances catholiques, les plus éclatans, les plus précieux services. Dans les premiers mois de 1871, on caressait au Vatican l'espoir que Guillaume Ier allait prendre dans ses puissantes mains la cause du saint-siége, et qu'éclairé d'une lumière miraculeuse, il emploierait l'épée de Sadowa et de Sedan à restituer au pape son pouvoir temporel. En ce temps, on n'avait garde de le traiter d'Attila; on lui faisait des avances, on lui offrait de l'eau bénite; on voyait en lui le moderne Cyrus, suscité de Dieu pour délivrer de sa dure captivité le peuple d'Israël, pour le soustraire à la main pesante de Balthazar et le rétablir dans l'héritage de ses pères. On avait rêvé, on se réveilla; on s'était abusé grossièrement, on se plaignit d'avoir été trompé.

Les gens qui attribuent volontiers les grands effets à de petites causes ont expliqué la brouillerie entre Berlin et le saint-siége par des piques d'amour-propre, par de mesquines rancunes, par de petites influences occultes. On a dit que le chef du centre catholique, M. Windthorst, n'avait jamais eu le don de plaire au chancelier de l'empire, et que M. de Bismarck était parti en guerre contre le Vatican pour faire pièce à un homme qui lui inspire une insurmontable aversion. M. de Bismarck est sujet à prendre les gens en grippe, et ses antipathies personnelles ont influé quelquefois sur sa conduite; mais on nous persuadera difficilement qu'il se soit lancé dans une entreprise pleine de difficultés et même de périls par la seule raison que le visage de M. Windthorst ne lui revient pas. D'autres ont avancé qu'il avait cédé en cette occasion aux instances réitérées de quelques hommes marquans du parti libéral, tels que MM. de Bennigsen et Miquel. On a prétendu aussi qu'en ouvrant une campagne contre l'église, les coryphées du parti libéral avaient voulu faire une habile diversion et détourner l'attention publique de certaines aventures financières, de certains coups de bourse

compromettans où ils avaient eu la main. « Le *Culturkampf*, lisons-nous dans un livre récemment publié, est arrivé fort à propos pour occuper le peuple et lui cacher les exploits de pillards que méditait la sequelle libérale. Le *Culturkampf* est le paravent derrière lequel se sont embusqués les faiseurs. La preuve en est que toutes les feuilles qui faisaient les réclames les plus actives en faveur des entreprises de bourse sont celles qui ont le plus attisé la lutte religieuse (1). » On soupçonnait depuis longtemps quelques personnages politiques d'avoir été les complices des spéculateurs et des loups-cerviers les plus malfamés de Berlin. Le *Culturkampf* est un torrent aux eaux troubles, qui charrie beaucoup de limon. Dans notre siècle, la religion se commet trop souvent en mauvaise compagnie, plus d'un fanatique est doublé d'un courtier marron, et quand tel prêcheur de croisade a fini sa harangue, l'auditoire pensif secoue la tête en se disant : Il y a du tripotage dans cette affaire. Toutefois l'auteur du livre curieux que nous venons de citer déteste trop cordialement les libéraux de son pays, son langage est trop passionné pour que nous admettions sans réserve ses explications, qui nous paraissent un peu artificielles.

M. de Bismarck ne fait jamais rien d'inutile ; quoi qu'il entreprenne, il consulte et son propre avantage et l'intérêt de l'œuvre monumentale qu'il a fondée. Si après quelques hésitations il a engagé le combat contre l'église romaine, c'est qu'il y a vu le moyen de fortifier à la fois l'empire qu'il a créé et sa situation personnelle en Allemagne. Il se comparait un jour à un chasseur de canards sauvages qui s'avance avec précaution dans le marais et ne quitte l'îlot où il a pris terre qu'après avoir cherché du pied une motte de gazon, une souche capable de le porter. Quand il dut se détacher du parti conservateur, dont les préjugés et les regrets contrariaient ses vues sur l'organisation de l'Allemagne, il se chercha un autre point d'appui ; il ne pouvait le trouver que dans le parti libéral, dont il se gagna l'adhésion en épousant ses sympathies et ses antipathies confessionnelles. On peut admettre aussi qu'il démêla de bonne heure dans la coalition formée au sein du *Reichstag* par le centre catholique et les *patriotes* bavarois un esprit de défiance, d'opposition et des tendances particularistes qui excitèrent ses ombrages. Un autre motif plus puissant détermina sa conduite : il était fermement résolu à être maître dans sa maison. Le jour où l'évêque d'Ermeland révoqua un professeur ecclésiastique du lycée de Braunsberg, qui protestait contre le dogme de l'infaillibilité, il s'avisa qu'il y avait dans l'empire un étranger qui se permettait d'y parler haut et d'y donner des ordres, et sans doute il pensa au proverbe allemand qui dit : « Ayez deux femmes sous votre toit, une souris et deux chats, un os et deux chiens, et vous n'aurez pas une heure de repos. »

(1) *Politische Gründer und die Corruption in Deutschland*, von Dr Rudolph Meyer, Leipzig 1877.

Apparemment M. de Bismarck n'avait pas prévu dès le principe la longue durée et toutes les péripéties de la lutte dans laquelle il s'engageait. Il s'était proposé jadis d'appeler M. de Ketteler au siége archiépiscopal de Cologne et de lui conférer la dignité de prince-primat de l'église catholique, servant d'intermédiaire entre Berlin et le Vatican; il ne soupçonnait pas alors qu'avant peu il citerait devant ses tribunaux tous les évêques prussiens. Il espéra qu'il suffirait de quelques coups d'autorité pour désarmer tous les mauvais vouloirs, pour faire plier toutes les têtes rebelles. Un jour, dans une séance du parlement, le centre ultramontain lui causa par ses chicanes un vif mouvement d'irritation; les mouches ultramontaines s'entendent à piquer, et M. Windthorst est un taon d'une assez belle taille. L'un des confidens intimes du chancelier, M. de Keudell, aujourd'hui ambassadeur en Italie, crut devoir avertir charitablement un de ses amis catholiques en lui disant : « Prenez-y garde, ne poussez pas à bout le chancelier, vous ne vous doutez pas des mesures qu'il est capable de prendre contre vous. » Rome ne céda pas, et la vivacité de l'attaque s'accrut avec l'opiniâtreté de la résistance. L'étranger qui se permettait de donner des ordres dans la maison de M. de Bismarck avait fait depuis peu proclamer son infaillibilité par un concile. Rien n'est plus agaçant, rien n'est plus irritant qu'un ennemi qui a la prétention de ne pouvoir se tromper.

A ceux qui lui rappelaient qu'il avait été jadis un chaud partisan de la paix religieuse, M. de Bismarck répondait : « Il est possible que j'aie changé, mais je n'ai jamais eu honte de modifier mes opinions chaque fois que les circonstances m'ont amené à reconnaître que les choses ne peuvent pas aller comme je le voudrais. Il serait injuste d'exiger de moi pendant un quart de siècle une opinion absolument invariable. Depuis que je suis ministre, j'ai appris à subordonner aux besoins de l'état mes convictions personnelles. » Il ajoutait que, si sa politique ecclésiastique avait changé, c'était la conséquence du changement qui s'était fait dans l'église elle-même, depuis qu'elle avait adopté un nouveau dogme qui modifiait profondément ses relations avec la puissance civile. Dès le 14 mai 1872, il avait écrit dans une dépêche confidentielle adressée au comte Arnim que les décisions du dernier concile avaient eu pour effet de substituer partout le pouvoir pontifical à la juridiction épiscopale, que les évêques n'étaient plus que des instrumens, des agens sans responsabilité propre, qu'ils étaient devenus à l'égard des gouvernemens « les fonctionnaires d'un souverain étranger et d'un souverain qui, en vertu de son infaillibilité, est un monarque absolu, plus absolu qu'aucun autre monarque de la terre. » Le 17 décembre 1873, il disait à la chambre des députés : « C'est une situation fort grave que nous a faite le concile du Vatican. Désormais nous ne pouvons édicter aucune loi sans qu'elle ait reçu l'approbation du pape, ou tout au moins on nous conteste le droit d'édicter une loi que le pape a condamnée.

Cette situation n'est possible que dans l'état clérical, et on se propose d'étendre le système de l'état clérical à l'univers entier, c'est-à-dire à tout pays où réside seulement un catholique. » Au surplus, il se défendait toujours d'avoir voulu, de gaîté de cœur, susciter un conflit confessionnel. « Si le conflit a éclaté, avait-il dit précédemment, prenez-vous-en à l'action, non de l'église catholique, mais du parti qui gouverne aujourd'hui cette église et qui prétend soumettre la société moderne à sa domination. Ce parti a inauguré une politique attentatoire aux droits de l'état, et je ne pouvais, comme ministre, assumer la responsabilité d'une plus longue patience. » Après cela, il se déclarait prêt à faire la paix, mais il entendait en dicter les conditions. L'église ne les a point acceptées; ni les amendes, ni les séquestrations de biens, ni les suspensions de traitemens n'ont pu vaincre sa résistance. M. de Bismarck espérait la réduire en l'affamant; elle n'est jamais plus riche que dans ses détresses, elle convertit le cuivre en argent et l'argent en or, l'abondance des aumônes lui refait un trésor, et elle dit à ceux qui la nourrissent : — Ne vous effrayez point, Attila voulait détruire, il a édifié.

Que l'abolition du pouvoir temporel ait été un grand bien pour les Romains, trop longtemps soumis à un détestable gouvernement, et pour l'Italie, qui avait besoin d'une capitale il n'est pas permis d'en douter; mais il est certain aussi que cette révolution, la plus importante, la plus définitive du siècle, a causé beaucoup d'embarras aux gouvernemens étrangers et compliqué leurs relations avec le Vatican. Lorsque le pape était un souverain temporel, il était lié par une étroite communauté d'intérêts à la cause des rois et des empereurs; dans tous les pays, la politique conservatrice trouvait en lui un allié, et le souci qu'il avait de conserver son patrimoine était un frein efficace contre l'abus qu'il aurait pu faire de son autorité spirituelle. En 1869, l'impératrice Eugénie disait à une personne de son entourage gagnée à la cause italienne : « C'est dans notre intérêt plus encore que dans celui du souverain pontife que nous ne permettons pas aux Italiens d'aller à Rome, car il nous importe que le souverain pontife soit des nôtres. » Depuis qu'il a perdu ses états, le pape n'est plus occupé que de sa mission apostolique, et les considérations d'une politique vulgaire ne le gênent plus dans l'expression de sa pensée. Il possède désormais l'absolue liberté de la parole et de l'anathème. Lamennais écrivait jadis : « Le vicaire de Jésus-Christ se trouve, dans l'exercice de ses fonctions divines, dépendant des relations et des intérêts du prince temporel. A cause de sa faiblesse relative dans l'ordre purement politique, obligé de ménager les plus dangereux ennemis de l'église, malgré lui il est entraîné dans un système de concessions qui s'élargit sans cesse. Il tend les mains, et un autre le ceint et le conduit où il ne voudrait pas aller. » Ce temps n'est plus; réduit à sa puissance spirituelle, le pape a pu s'affranchir de toutes les précautions diplomatiques, il n'est plus solidaire des pouvoirs établis, et n'ayant

plus rien à perdre, il n'a plus rien à ménager. Il y a désormais au Vatican un tribun infaillible, lequel cite à sa barre tous les gouvernemens; en vain surveille-t-on ses lèvres, il en tombe des paroles enflammées qui allumeraient des incendies, si nous vivions dans un âge de foi.

Ce tribun infaillible est d'autant plus libre que la loi des garanties, votée par les chambres italiennes, lui a attribué le privilége de l'exterritorialité; il n'est le sujet de personne, et il ne répond de rien qu'à lui-même. Lorsque cette loi fut promulguée, Pie IX se plaignit que ses ennemis l'avaient traité comme le Christ, qu'ils l'avaient revêtu des insignes d'une souveraineté dérisoire, qu'ils lui avaient mis sur les épaules un manteau d'écarlate et dans la main un roseau en guise de sceptre. Il sait bien lui-même tout ce que vaut ce roseau, et il a prouvé plus d'une fois qu'il savait s'en servir pour frapper ses ennemis au visage et pour parer tous les coups qu'ils essayaient de lui porter. En vertu de la loi des garanties, le Vatican est un lieu clos et sacré, un refuge inviolable. Si, comme on le dit, le pape est en prison, il est maître absolu dans sa prison, et le gouvernement italien n'oserait pas frapper à sa porte pour lui transmettre les réclamations d'Attila, qui se déclare offensé par ses invectives. A plusieurs reprises, M. de Bismarck a protesté contre la loi des garanties; il a insinué au gouvernement italien qu'il serait bon d'en modifier les clauses et de garantir à leur tour les puissances étrangères contre les provocations pontificales. Le gouvernement italien a fait la sourde oreille; sa politique ecclésiastique est bien différente de celle qu'on pratique à Berlin. L'Italien n'est pas jeune, et il n'a aucun des défauts de la jeunesse; il se défie des mesures précipitées et violentes, il est peu disposé à se servir d'un sabre pour résoudre une question délicate. Son bon sens un peu sceptique prend son parti de bien des choses, et juge que les affaires humaines ont bien des faces, que la patience est le meilleur remède aux situations embrouillées, qu'il faut savoir tirer les négociations en longueur, que tout finit par s'arranger; le temps, c'est de l'espérance pour tout le monde. L'Italien a le génie des transactions, des compromis, et sa première qualité est qu'il sait attendre. Un diplomate français, qui se piquait de sang-froid, avait une femme vive, acariâtre, avec laquelle il se prenait quelquefois de querelle; honteux de s'être fâché, il s'écriait avec dépit : « Ce qui est insupportable, madame, c'est que vous m'obligez à élever la voix et à forcer ma pensée. » Quelque déplaisir que puissent causer au gouvernement italien les véhémentes sorties du saint-père, il ne perd jamais son sang-froid, il n'a garde d'élever la voix ni de forcer sa pensée; il secoue ses oreilles, il attend, et il dit à M. de Bismarck : Prenez patience comme nous. Mais le chancelier de l'empire a un tout autre tempérament, et la longanimité transalpine lui agrée peu; il a le goût des moyens rapides, des mesures expéditives, des solutions sommaires. Feu le marquis Gino Capponi nous racontait jadis que, Massimo d'Azeglio

se trouvant à Florence au moment d'une révolution, on fit appel à ses bons services et qu'il répondit : « Je ne demande pas mieux que de vous aider, pourvu que ce soit à cheval. » Comme Azeglio, M. de Bismarck a toujours le pied à l'étrier, il est toujours prêt à monter sur ses grands chevaux, il n'en a pas de petits.

Comment finira la lutte à outrance engagée entre l'empire germanique et le Vatican, personne ne le sait; mais il n'est pas besoin d'être un prophète pour pressentir les dangers qu'amasserait sur sa tête l'imprudent qui s'aviserait de prendre parti dans cette querelle. M. de Bismarck se plaint d'avoir affaire à un ennemi insaisissable, sur lequel il n'a pas de prise. Le jour où le Vatican aurait conclu un traité avec une des puissances catholiques, qui lui fournirait un général et des soldats, M. de Bismarck saurait à qui s'en prendre; il crierait joyeusement à l'Allemagne : La bête est lancée! et il sonnerait l'hallali. Le malheur est que la curie romaine ne se contente pas de remplir le monde de ses protestations; elle cherche autour d'elle un champion qui épouse son malheur, en lui sacrifiant généreusement ses intérêts et sa sûreté, elle cherche une épée dévouée et soumise, à laquelle elle donnera sa bénédiction et qui en retour s'engagera à ne rentrer dans le fourreau qu'après avoir combattu jusqu'au bout le saint combat et avoir remis le saint-père en possession de son trône. Peut-être se flatte-t-on au Vatican que cette épée sera celle de la France. Le Vatican s'abuse; la France a pu commettre de grandes fautes, mais elle n'a pas encore montré qu'elle eût le goût du suicide.

Ce qui vient de se passer confirmera peut-être dans leurs illusions les têtes exaltées de la curie romaine; elles oublient la France de 89 pour ne plus songer qu'à la fille aînée de l'église, et elles s'imaginent que la république septénaire leur appartient corps et âme, qu'elles en peuvent disposer comme de leur bien. Une parole tombée des lèvres du saint-père a décidé du sort d'un cabinet. Saint Pierre n'eut qu'à dire un mot à Ananias, Ananias tomba à la renverse et rendit l'esprit; quelques jeunes gens le prirent, l'emportèrent et l'ensevelirent, ce qui inspira une grande crainte à tous ceux qui furent témoins de ce miracle. Il a suffi au pape Pie IX de se plaindre en présence de quelques pèlerins que M. Jules Simon lui avait donné un démenti, et M. Jules Simon est tombé; on l'a pris, on l'a emporté, on l'a enseveli. M. Jules Simon a été complice de sa mauvaise destinée, il a péri par où il avait péché. En plus d'une rencontre, il avait coqueté avec l'église, il s'était plu à lui prodiguer les témoignages d'admiration et de dévoûment; les coquetteries mènent plus loin qu'on ne pense, l'église les considère comme des engagemens. Une légende du moyen âge raconte qu'un jeune chevalier jouait un jour à la paume dans une villa près de Rome. Comme son anneau le gênait, il l'ôta et fit la mauvaise plaisanterie de le passer au doigt d'une statue, qui représentait je ne sais quelle sainte; puis il se

remit à lancer la balle. Quand il revint à la statue pour lui reprendre son anneau, il s'aperçut avec terreur qu'elle avait recourbé son doigt et qu'elle entendait garder à jamais l'alliance qu'il lui avait donnée. Ces sortes de légendes ont toujours un fâcheux dénoûment, le héros finit toujours mal; M. Jules Simon a mal fini.

Il ne faudrait pas toutefois exagérer l'importance de cet incident, ni en tirer des conclusions excessives et hasardeuses. Il y a en France un monde bien étrange, où l'on professe des opinions bien étonnantes. Les habitués de ce monde ou de cette coterie, beaucoup plus bruyante que nombreuse, qui, par un concours de circonstances particulières, se trouve exercer quelque influence sur les affaires publiques, avaient frémi d'horreur et d'indignation en entendant le président du conseil déclarer à la tribune que le saint-père est peut-être moins malheureux et moins prisonnier qu'il ne le prétend. Un grand sacrilége avait été commis, une malédiction planait sur la France, un acte expiatoire était nécessaire pour conjurer la vengeance céleste. L'acte expiatoire a été accompli, la chambre des députés a été prorogée, la salle de ses séances a été fermée, on la purifiera par des aspersions. Du même coup le cabinet a été changé; on n'a pas détruit la république, mais, selon le mot d'un diplomate, on tâchera d'avoir « la république de Charles X. » La coterie mystique dont nous parlons demanderait volontiers à la France de sacrifier la meilleure part de son sang et, s'il le faut, de doubler sa dette, pour rétablir le pouvoir temporel. Sans doute ceux qui rêvent ces grandes choses n'ignorent point que le peuple qui se fera le champion du cléricalisme aura contre lui non-seulement les armées de l'Allemagne et de l'Italie, mais toutes les idées du siècle et les répulsions de toute l'Europe. L'isolement auquel ils condamneraient leur pays, les antipathies et les armées de l'Europe ne sont point pour les effrayer; ils estiment que la bénédiction du saint-père suffit à tout, et ils comptent sur un miracle du ciel pour mener à bonne fin leur croisade.

Les salons où l'on agite ces beaux projets ne décideront pas des destinées du pays. En vain les ennemis de la France affectent de voir en elle le suppôt de l'ultramontanisme et de répéter tous les jours qu'elle est prête à partir pour la guerre sainte; ils la connaissent peu ou, pour mieux dire, ils ne veulent pas la connaître. Quelque besoin que le ministère du 17 mai puisse avoir du secours des cléricaux, quelques marques de bienveillance qu'il soit disposé à leur donner, il ne les consultera point dans les questions de politique étrangère. Le président du nouveau cabinet est un homme d'état beaucoup trop sérieux pour régler sa conduite sur des cailletages de dévotes ou sur les rêveries apocalyptiques de quelques énergumènes. Il sait que la France est affamée de paix, qu'elle a pris en horreur les aventures et les aventuriers; il sait surtout que, si son gouvernement lui proposait de faire une guerre de religion, elle le considérerait comme le pire de ses ennemis. Le

nouveau cabinet a déclaré qu'il ne changerait rien à la politique étrangère suivie jusqu'ici; peut-on s'en étonner? C'est la seule possible. Il sera même tenu de faire à l'Allemagne et à l'Italie plus d'avances que ses prédécesseurs; il s'attachera à dissiper les préventions qu'il inspire, à se défendre du mauvais et injuste renom qu'il s'est acquis; il multipliera les assurances, il aura toujours peur qu'on ne le croie pas sur parole. Pourquoi ne le croirait-on pas? Le 17 mai est un bien autre gage de paix que l'Exposition universelle annoncée pour l'an prochain. En provoquant une crise dont il n'a pu méconnaître l'inquiétante gravité, M. le maréchal de Mac-Mahon s'est condamné à dépenser à l'intérieur toute la force de son gouvernement, et il s'est mis dans l'impossibilité d'exercer au dehors aucune action ni même aucune influence. Pouvait-il donner une meilleure garantie de ses dispositions pacifiques qu'en se réduisant volontairement à l'impuissance?

En 1871, l'Autriche eut un ministère clérical présidé par le comte de Hohenwarth, et un journaliste de Vienne écrivait en ce temps : « Le nouveau ministère ne fait pas de bruit, il ne s'agite pas, il ne s'échauffe pas, il ne se blesse de rien, il ne se plaint de rien, il n'exige rien, il ne demande rien. Quand on lui parle, il répond, mais pour vous renvoyer à l'avenir qui se chargera de vous donner les explications que vous désirez. Quand vous lui dites qu'il n'a pas votre confiance, il vous représente d'un ton tranquille qu'il trouve cela tout naturel, mais qu'il s'en remet à sa bonne conduite du soin de vous faire changer d'avis. Il n'aspire qu'à exister, là se bornent ses prétentions. » Telle sera, selon toute apparence, la conduite du ministère du 17 mai en tout ce qui concerne ses relations avec les puissances étrangères; sa politique sera peut-être embarrassée, elle ne sera embarrassante pour personne, il réservera toute son action pour l'intérieur. M. Geffcken, auteur d'un savant livre sur les rapports de l'église et de l'état, affirme, comme le tenant d'un diplomate qui prétendait lui-même le savoir d'original, que, le comte Pozzo di Borgo s'étant rendu auprès de Charles X pour lui représenter que la signature des ordonnances mettrait sa couronne en danger, le roi lui repartit : « Ne craignez rien, hier encore la sainte Vierge est apparue à Polignac. » Sur quoi l'ambassadeur russe se prit à dire : « Quand les ministres ont des apparitions, les rois sont perdus. » On peut se rassurer, ni les ministres du 17 mai, ni leurs préfets, ni leurs sous-préfets, n'auront des apparitions, et tel évêque aura beau les en prier, ils ne feront pas de la politique mystique.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1877.

C'est donc une fatalité ! La France est donc condamnée à vivre dans de continuelles et brusques oscillations, allant d'une crise à une autre crise, d'un pôle à l'autre pôle de la politique, sans pouvoir se fixer un instant ! Vainement sa situation, ses malheurs, les intérêts de son avenir, l'état du monde, lui font du repos, du recueillement attentif une nécessité : elle est rejetée violemment et à l'improviste dans le tourbillon. L'autre jour, au moment où l'on ne s'y attendait guère, la bourrasque a soufflé, et en quelques heures, du soir au matin, avant même que le parlement, Paris, la province, aient pu savoir réellement de quoi il s'agissait, tout a changé encore une fois dans nos affaires, le nouveau coup de théâtre s'est trouvé accompli. Un ministère a été emporté; à la politique de transaction suivie depuis un an a succédé une politique de résistance et de lutte; les chambres, à peine réunies, ont été ajournées au milieu d'une émotion universelle, et depuis quinze jours on est à s'interroger sur l'origine et les péripéties intimes, sur la signification et les conséquences de ce qui gardera désormais dans l'histoire de nos tristes agitations intérieures le nom de l'acte du 16 mai.

Tout en vérité a été conduit assez militairement dans cet imbroglio, qui, sans être absolument inexplicable, n'est pas le moins étrange de tous ceux que nous avons vus se succéder depuis quelques années. C'est le 16 au matin que M. Jules Simon, président du conseil et ministre de l'intérieur, recevait de M. le maréchal de Mac-Mahon une de ces lettres qui ne laissent pas à un chef de cabinet le choix d'une décision, et ici, dès ce point de départ, une première question pourrait s'élever. Comment cette lettre par laquelle M. le président de la république reprochait sans ménagement à M. Jules Simon son attitude devant la chambre des députés, sa faiblesse dans des discussions récentes sur l'abrogation de la loi de la presse, sur la loi municipale, comment cette lettre impatiente, presque emportée, s'est-elle trouvée aussitôt livrée à une

agence de publicité pour être répandue sans plus de retard dans Paris? Ce te divulgation prématurée était dans tous les cas une aggravation; elle dénotait, ou que M. le maréchal de Mac-Mahon avait autour de lui des amis décidés à lui rendre toute retraite impossible, ou que M. le président de la république, de son propre mouvement, avait pris son parti sans retour, même en présence de l'opposition qui ne pouvait manquer de se manifester, qui éclatait en quelque sorte instantanément dans la chambre des députés.

Dès ce moment, la crise apparaissait dans ce qu'elle avait de décisif et d'irréparable. Vainement, sous le coup qui les atteignait et qu'ils auraient dû peut-être un peu mieux prévoir, les différens groupes de la majorité républicaine essayaient-ils de se réunir pour opposer une sorte d'ordre du jour préventif de défiance à tout ministère qui se formerait en dehors des conditions strictement parlementaires : M. le président de la république était visiblement résolu à ne pas rester en chemin, il ne s'arrêtait même pas à un semblant de négociation, à quelque combinaison nouvelle de transaction. S'il faisait appeler M. le duc d'Audiffret-Pasquier, c'était lorsqu'il avait déjà donné son congé à M. Jules Simon; s'il témoignait le désir de voir M. Dufaure, c'était pour la forme, et M. Dufaure ne voyait aucune nécessité de se prêter à des conversations inutiles. A dire vrai, M. le maréchal de Mac-Mahon avait probablement dès la première heure son ministère tout prêt, tel qu'il s'est trouvé constitué avec M. le duc de Broglie comme président du conseil et garde des sceaux, avec M. de Fourtou comme ministre de l'intérieur, avec un sénateur bonapartiste, M. Brunet, comme ministre de l'instruction publique, avec M. le vicomte de Meaux, M. Caillaux, M. Paris; M. le duc Decazes et M. le général Berthaut sont restés comme des survivans du dernier cabinet dans la combinaison nouvelle. La transition ne pouvait assurément être plus soudaine et plus complète. En quelques heures, sans préparation, sans raison apparente, tout se trouvait déplacé, interverti dans la direction de la politique intérieure de la France. Il y avait un ministère de la gauche modérée, il y a aujourd'hui un ministère de la droite arrivant au pouvoir avec la pensée évidente de réagir énergiquement contre tout ce qui s'est fait depuis un an, réduit dès sa naissance à éviter un conflit immédiat par une prorogation parlementaire, portant avec lui les chances d'une dissolution de la chambre des députés, c'est-à-dire d'une inévitable agitation. Voilà les faits : la lutte est désormais engagée, elle n'était certainement pas désirée. L'erreur, l'imprudence de cet acte du 16 mai qui a éclaté si inopinément, dont les conséquences échappent maintenant à tous les calculs, c'est d'avoir tout remis en question sous prétexte de tout raffermir et d'avoir dépassé, par une sorte d'impatience irritée, le but qu'une prévoyance conservatrice fort avouable pouvait se proposer.

C'était bien évident : la situation telle qu'elle a été faite par les partis depuis un an, depuis les élections dernières, cette situation n'offrait pas toutes les garanties possibles; elle était de nature à inquiéter ceux qui la regardaient avec un peu de sang-froid, et les gauches, qui protestent aujourd'hui si vivement, qui laissent éclater leur surprise, devraient se demander si elles n'ont pas contribué elles-mêmes à ce qui leur arrive. On n'a cessé de le leur dire; on n'a cessé de leur répéter qu'un jour ou l'autre ces emportemens, ces représailles de partis victorieux, ces incohérences, ces puérilités, ces propositions décousues, ces fantaisies agitatrices qui se multipliaient, deviendraient autant de prétextes qu'on exagérerait, dont on se ferait une arme contre la majorité républicaine, contre l'autorité de la chambre. C'était bien simple à prévoir, et les habiles de la gauche ne l'ont pas prévu. Ce n'est point assurément que cette chambre ait fait tout ce qu'on lui reproche. Elle est arrivée à Versailles toute chaude encore d'une lutte ardente, avec les illusions et l'inexpérience d'une assemblée nouvelle; elle avait, si l'on veut, la jactance de la victoire, l'impatience de se montrer, de déployer son activité républicaine, et en définitive, à voir les choses de près, elle a été généralement plus modérée qu'on ne le croyait. Elle n'a pas consenti à couvrir d'une amnistie les crimes de la commune; elle ne s'est pas laissé entraîner dans les aventures financières. Lorsqu'on a voulu l'engager dans un conflit avec le sénat au sujet des prérogatives des deux assemblées sur le budget, elle a résisté, elle a évité le conflit. Quand on lui a présenté une proposition qui touchait aux institutions militaires, à la loi de recrutement, elle s'est arrêtée une première fois, et, quand cette proposition a été renouvelée, elle a rencontré sur son chemin la patriotique expérience de M. Thiers, qui ne la laisserait pas passer, qui, hors du pouvoir comme au pouvoir, est toujours le gardien vigilant des intérêts de l'armée. Non sans doute, en réalité, la chambre n'a rien fait de sérieusement menaçant. Elle a fait une chose qui n'est peut-être pas moins dangereuse pour une assemblée : elle a passé son temps à se donner de mauvaises apparences. Sans aboutir le plus souvent à rien d'utile, elle a eu l'air de toucher à tout, de vouloir tout ébranler, et justement à propos de cette loi sur la presse qui a un rôle assez imprévu dans la crise du moment, dont M. le maréchal de Mac-Mahon a cru devoir parler, elle a procédé avec un tel décousu qu'on finit par ne plus se reconnaître dans ce gâchis de propositions, de contre-propositions ou d'abrogations. Le malheur de la chambre a été de ne pas trouver en elle-même les élémens d'un sérieux parti de gouvernement et de ne rien négliger au contraire pour rendre le gouvernement impossible à tous les ministères. C'est là tout ce qu'a produit cette union des gauches qui n'a jamais été qu'une combinaison de circonstance au profit de quelques meneurs ou le masque de l'anarchie dans la majorité.

Et quand on s'indigne aujourd'hui contre ceux qui ont profité d'une faute incessamment commise depuis que la chambre existe, lorsqu'on s'élève avec amertume contre cette assertion que les derniers ministères n'auraient pas trouvé « une majorité solide acquise à leurs propres idées, » ce n'est plus qu'une protestation inutile, une vaine récrimination. Mieux vaudrait reconnaître, ne fût-ce que pour s'éclairer de l'expérience, que cette inconsistance d'une majorité mal pondérée est justement ce qui a rendu plus facile la dernière révolution ministérielle. Nous nous souvenons d'un temps où des républicains croyaient servir la république par l'élection Barodet à Paris; ils prétendaient plus ou moins naïvement donner de la force à M. Thiers contre les royalistes de l'assemblée. Le lendemain éclatait le 24 mai 1873, et les victorieux de la veille, en protestant contre la conséquence de leur étrange victoire, convenaient tout bas, mais un peu tard, qu'avec plus de modération ils auraient peut-être mieux réussi à servir la république et à fortifier M. Thiers. C'est l'éternelle histoire des partis. Il n'y a pas eu de vote contre le dernier ministère, dira-t-on, la majorité ne lui a pas refusé son appui, la chambre ne lui a jamais manqué dans les occasions décisives. Un vote matériel marchandé, accordé avec toute sorte d'arrière-pensées ou d'équivoques ne suffit pas. Ce qui aurait eu une efficacité bien plus réelle, c'eût été une majorité vraie, éclairée, comprenant la situation, se prêtant à toutes les transactions nécessaires dans un intérêt supérieur. Cette majorité n'a jamais existé ni pour le dernier cabinet ni pour celui qui l'a précédé, c'est de toute évidence.

S'il y avait un homme qu'on dût désirer maintenir au pouvoir, une fois la constitution mise en mouvement et consacrée par les élections, c'était M. Dufaure. Celui-là offrait la garantie de son intégrité, d'un nom honoré : il était et il aurait pu rester le porte-respect du régime nouveau; il avait de plus l'avantage d'inspirer toute confiance au chef de l'état. Qui ne se souvient des mille difficultés qui lui ont été créées, des tracasseries dont il a été harcelé, le plus souvent pour des puérilités véritables, pour des détails de crédits? M. Dufaure a été réduit un instant à s'épuiser dans de misérables querelles, jusqu'au jour où, fatigué, il a rejeté le fardeau du pouvoir, et il y a des républicains intelligens qui se sont sentis soulagés : ils avaient renversé M. Dufaure, c'était quelque chose! Lorsque M. Jules Simon était à son tour appelé au ministère le 12 décembre 1876, on aurait dû tout au moins se souvenir de l'expérience de la veille et donner au nouveau président du conseil toute la force morale dont il avait besoin pour dominer les difficultés intimes du gouvernement, puisqu'on parlait toujours de ces difficultés; on aurait dû lui ouvrir un crédit illimité de confiance dans la mission délicate qu'il avait à remplir; on devait songer enfin que la présence de M. Jules Simon au pouvoir compensait et au-delà les concessions que les cir-

constances devaient lui imposer. M. Jules Simon n'y a peut-être pas mis toute l'habileté possible; mais, sauf au début, où on lui a épargné le péril d'un conflit avec le sénat, on ne lui a sûrement pas facilité sa tâche. Que parle-t-on aujourd'hui de concours de la majorité, de votes qui n'ont pas été refusés? Est-ce que M. Gambetta se préoccupait de soutenir le président du conseil lorsqu'il le traitait avec une si singulière hauteur dans la discussion sur les « menées ultramontaines, » lorsqu'il lui reprochait la mesure de son langage, l'oubli de son passé et de ses idées libérales, lorsqu'il semblait se moquer des marques de respect du ministre pour les choses religieuses? Est-ce qu'on fortifiait le chef du cabinet en le plaçant entre sa modération de la veille et la nécessité de subir, pour éviter un échec, un ordre du jour qui devait être un embarras? est-ce que dans cette dernière affaire de la loi de la presse, au lieu d'aller étourdiment se jeter sur un écueil, on n'aurait pas dû comprendre ce qu'il y avait de délicat à paraître émousser la répression en matière d'injures contre les souverains étrangers? Est-ce qu'un président du conseil garde toute son autorité au milieu des complications intimes qui peuvent l'assaillir, lorsqu'on le sait obligé de compter chaque jour, incessamment, avec M. Gambetta ou avec tout autre chef de groupe, lorsqu'on le voit réduit à louvoyer, à éluder une discussion, à laisser passer dans la chambre des députés des choses qu'il se réserve de faire échouer ou d'abandonner dans le sénat? Il est tout simplement exposé à ce qu'on lui demande un jour ou l'autre « s'il a conservé sur la chambre toute l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues, » et ce jour-là les meneurs d'une majorité incohérente sont exposés eux-mêmes à être pris dans leurs propres piéges.

La vérité est que les partis se croient tout permis pour satisfaire leurs passions ou leurs fantaisies, et que ce qui leur manque le plus, c'est le sentiment de la responsabilité. Ils se font un jeu d'affaiblir des ministères, même quand ces ministères représentent leurs opinions. Ils laissent à M. Dufaure le temps de franchir son étape, ils ne lui accordent pas un jour de plus. Il y a d'habiles diplomates républicains qui ne cachaient pas qu'ils entendaient se servir de M. Jules Simon pour les élections des conseils généraux et des conseils municipaux, — en se réservant une session supplémentaire pour le renverser. Les partis se figurent qu'ils peuvent impunément commettre toutes les fautes, et puis voilà ce qui arrive : l'événement trompe tous les calculs, un ministère tombe, une révolution de pouvoir s'accomplit, et on proteste. Le mal n'est pas moins fait. Eh bien! soit, nous en convenons, il y a eu depuis un an des méprises nombreuses dont le cabinet de M. Jules Simon a été la victime. La majorité de la chambre, par inexpérience, par entraînement ou faute de direction, ne s'est pas montrée à la hauteur de son rôle de parti de gouvernement dans l'intérêt de la seule république possible, d'une ré-

publique sérieusement conservatrice. Nous admettrons tout; mais en fin de compte il n'y avait rien de perdu. Ni la paix intérieure ni la paix extérieure n'étaient menacées; les grandes institutions du pays ne risquaient pas de rester sans défenseurs même dans la chambre, et si tant est qu'il y eût une situation confuse, indécise, à rectifier ou à raffermir, le meilleur moyen n'était pas certainement de recourir à une sorte de révolution, à des actes d'omnipotence personnelle, à des combinaisons ou à des procédés dont le principal inconvénient est de laisser tout craindre, parce qu'ils dépassent toute mesure. On a voulu combattre un danger et on a créé un autre danger; à des difficultés qui n'avaient rien d'insoluble, dont on aurait eu raison avec un peu de patience et de fermeté, on a opposé un expédient de politique qui devient une menace moins par lui-même que par les cons équences imprévues auxquelles il peut conduire : voilà la vérité!

Non, sans doute, cet acte du 16 mai, qui a éclaté si brusquement, n'est ni une révolution véritable, ni un coup d'état. Il n'est pas, il ne peut pas être la victoire d'une politique de cléricalisme, qui conduirait fatalement à des complications extérieures visibles pour tout le monde. Il n'est point par lui-même une violation de la légalité. Ni M. le président de la république, ni les nouveaux ministres, ne peuvent avoir la pensée de constituer une dictature dont ils seraient les premiers accablés, et ce n'est point probablement sans intention que M. le maréchal de Mac-Mahon a tenu à dire dans le message par lequel il a annoncé la prorogation aux chambres : « Je n'en reste pas moins, aujourd'hui comme hier, fermement résolu à respecter et à maintenir les institutions qui sont l'œuvre de l'assemblée de qui je tiens le pouvoir et qui ont constitué la république. Jusqu'en 1880, je suis le seul qui pourrait proposer un changement, je ne médite rien de ce genre; tous mes conseillers sont, comme moi, décidés à pratiquer loyalement les institutions, et incapables d'y porter aucune atteinte. » Ainsi le gouvernement entend ne porter aucune atteinte aux institutions qui ont organisé la république, il n'en médite même pas la révision régulière. Le gouvernement ne veut pas se laisser entraîner et compromettre par les manifestations cléricales, M. le maréchal de Mac-Mahon a fait déclarer, dès le premier jour, qu'il les réprimerait énergiquement. Le gouvernement d'aujourd'hui n'a pas d'autre politique extérieure que celle du gouvernement d'hier. « Sur ce point, aucune différence d'opinion ne s'élève entre les partis. Ils veulent tous le même but par le même moyen. Le nouveau ministère pense exactement comme l'ancien, et, pour attester cette conformité de sentimens, la direction de la politique étrangère est restée dans les mêmes mains. » Il n'y a rien de changé, ni dans la politique extérieure, ni dans les institutions, il n'y a qu'un ministère conservateur de plus; ce qu'on veut, c'est arrêter au passage un programme de

radicalisme auquel on prétend ne s'associer « ni de près, ni de loin, » ni pour aujourd'hui, ni pour demain. — Rien de plus net assurément. M. le maréchal de Mac-Mahon précise sa pensée dans son message, M. le duc de Broglie la confirme dans une circulaire aux procureurs-généraux. L'intention ne va pas au-delà de la légalité; mais c'est là précisément ce qui fait que l'acte du 16 mai et les combinaisons qui s'y rattachent semblent d'autant plus démesurés; c'est parce qu'ils sont démesurés qu'ils ont excité l'inquiétude, qu'ils ont réveillé partout le sentiment des luttes et des périls qui naissent de la triste et implacable logique des situations violentes.

On s'est malheureusement donné du premier coup toutes les apparences du défi, de la menace, et ici, on nous permettra de le dire avec une simple et respectueuse liberté, M. le président de la république a cédé à un dangereux emportement, il s'est trompé. Accoutumé à parler en soldat plus qu'en politique, il ne s'est pas rendu compte visiblement de ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cette lettre qu'il a cru devoir adresser le matin du 16 mai à M. Jules Simon, qui a imprimé aussitôt son caractère à la crise. Si M. le maréchal de Mac-Mahon croyait avoir à se plaindre de la manière dont ses conseillers responsables représentaient le gouvernement devant les chambres, rien n'était plus simple : il pouvait réunir ses ministres, s'expliquer ou réclamer des explications dans l'intimité du conseil. Il restait libre après cela de changer son cabinet, même de choisir un ministère de combat décidé comme lui à courir les chances d'une dissolution de la chambre. Il n'y avait dans tous les cas aucune raison sérieuse pour recourir en toute hâte à cette sorte de procédé sommaire d'exécution qui vient d'être employé probablement pour la première fois dans les relations d'un chef d'état avec un président du conseil en présence d'un parlement. La lettre du 16 mai a pu sembler d'autant plus étrange que peu de jours auparavant M. Jules Simon, ayant à combattre ceux qui voulaient introduire le nom du chef de l'état dans les débats parlementaires, avait tenu ce langage : « Je ne puis m'empêcher de dire à la chambre que le respect profond que, malgré les dissentimens politiques, j'ai de tout temps professé pour le caractère de M. le maréchal président de la république, n'a cessé de s'accroître depuis que j'ai l'honneur de le voir de plus près, et je suis heureux de cette occasion qui m'est offerte de dire quelle respectueuse admiration m'inspire de jour en jour davantage sa conduite politique... »

Franchement le congé du 16 mai était une réponse singulière, il aurait pu tout au moins être donné sous une autre forme, ne fût-ce qu'en souvenir d'une collaboration de cinq mois dans le gouvernement du pays. On n'agit pas ainsi, et s'il y a une chose à regretter, c'est que M. le duc de Broglie, pour la dignité de la vie parlementaire, pour la

dignité même des fonctions dont il recueillait l'héritage, n'ait pas cru devoir intervenir dès le premier moment pour atténuer ce qu'il y avait eu de par trop militaire dans cet éclat. La franchise de M. le président de la république s'y serait prêtée sans nul doute, et M. le duc de Broglie se serait fait honneur; il aurait peut-être adouci ou simplifié une situation où M. le président de la république a eu un peu trop l'air d'un homme qui retrouve sa liberté, qui éprouve un certain plaisir à pouvoir dire avec de nouveaux ministres : Ma politique, mon gouvernement, etc. Tout cela, qu'on y prenne garde, n'est pas sans gravité. Il en résulte une complication qu'on n'avait peut-être pas prévue, qui se mêle désormais à toutes les autres complications. Jusqu'ici, par une sorte d'accord universellement accepté, M. le maréchal de Mac-Mahon restait au-dessus de tous les débats et de toutes les luttes de partis; il était peut-être le chef de gouvernement le plus respecté, le plus incontesté qu'il y ait eu en France. Maintenant il s'est jeté de lui-même dans la lutte avec ses couleurs, avec un drapeau de gouvernement personnel qu'on ne sait trop comment définir au milieu de tous les drapeaux qu'on promène devant nos yeux. C'est là un premier danger de cet acte du 16 mai, et le ministère nouveau, par la manière dont il s'est constitué, par la nature de ses alliances, par la fatalité de ses engagemens et de ses entraînemens, n'est peut-être pas fait pour atténuer ce danger. C'est la lutte avec ses conséquences qui de toute façon, dans tous les cas, peuvent dépasser singulièrement la volonté même des auteurs de la journée du 16 mai.

Le nouveau ministère ne peut s'y tromper : M. le duc de Broglie est assurément un esprit éminent et délié, M. de Fourtou peut être un homme habile et résolu; ni l'un ni l'autre ne peuvent changer les conditions dans lesquelles ils ont accepté le pouvoir. Ils sont pris dans une crise à laquelle ils se sont associés, qu'ils ont appelée, favorisée, et dont le dénoûment appartient à l'imprévu. Si parfaitement légale que soit d'une certaine manière son origine, le ministère n'est pas moins né dans des conditions irrégulières, en dehors de toutes les règles parlementaires, ayant dès ce moment la certitude d'une majorité absolument hostile dans la chambre des députés et ne sachant pas même s'il trouvera d'un autre côté, dans le sénat, une petite majorité pour le suivre jusqu'au bout de ses desseins. Voilà la situation créée par l'acte du 16 mai! Et sur quoi peut s'appuyer le ministère pour sortir de là, pour vaincre les difficultés de toute sorte qui se dressent devant lui? Toute sa force est dans une coalition artificielle, violente, discordante, qui est elle-même un péril. Il s'agit de faire vivre ensemble légitimistes, bonapartistes, cléricaux, constitutionnels peu difficiles, en obtenant le vote des uns et des autres, sans leur demander, bien entendu, d'abdiquer leurs espérances et leurs ambitions. M. Thiers disait

un jour en 1872 qu'il passait sa vie à empêcher les partis de se dévorer. Les partis peuvent oublier un instant de se dévorer quand ils y sont intéressés; ils reviennent vite à leur naturel implacable, ils ne pardonnent pas à qui ne fait pas leurs affaires. M. le duc de Broglie l'a éprouvé une première fois au 16 mai 1874 en tombant du pouvoir victime de la défection d'une de ces majorités d'artifice. Il est aujourd'hui dans la même situation, aux prises avec les mêmes difficultés, soutenu ou compromis par les mêmes alliés, et naturellement ce que les bonapartistes ont à lui demander pour prix de leur concours, c'est d'en finir au plus vite, de ne pas s'arrêter à de vulgaires détails de légalité, de déblayer en un mot le terrain pour la résurrection de l'empire; ce que les légitimistes réclament à leur tour, c'est qu'on sache tirer parti de ce qu'on a fait, qu'on ouvre la porte à la « fortune de la France, » et la fortune de la France, c'est la royauté légitime, c'est M. le comte de Chambord. Les uns et les autres veulent des gages, des garanties, des places de sûreté, et au premier refus ils ne laissent pas de devenir hargneux; déjà ils commencent à gronder et à menacer. M. Jules Simon était accusé récemment d'être le prisonnier de M. Gambetta et des radicaux, parce qu'il y a des radicaux dans la majorité; M. le duc de Broglie est-il bien sûr de n'être pas le prisonnier de ses alliés bonapartistes ou légitimistes, avec cette différence que ceux-ci ne sont qu'une minorité dans le parlement?

Chose étrange, c'est pour la sauvegarde des intérêts conservateurs, a-t-on dit, que le 16 mai a été fait : on veut être un gouvernement conservateur; on veut en même temps rester dans la légalité, ce qui au premier abord semble assez simple pour des conservateurs, et, par la plus bizarre des anomalies, on ne vit que par l'alliance de ceux qui méditent tout haut la ruine de la légalité et des institutions, qui demandent chaque jour à grands cris quand on en finira avec la république! On prétend apaiser, rassurer le pays en prenant pour auxiliaires tous ceux qui sans se cacher cherchent la réalisation de leurs espérances à travers des crises et des révolutions nouvelles! Étonnez-vous donc que l'opinion, agitée, émue de tant de reviremens et de combinaisons qui la surprennent, ait de la peine à se reconnaître dans ces confusions, qu'elle reste ébranlée et peu confiante même après le premier moment passé, qu'elle se demande enfin avec une évidente anxiété depuis quinze jours ce qu'on veut faire, où l'on veut décidément en venir!

C'est, nous le savons bien, la fatalité du ministère de n'être pas complétement maître de ses résolutions, d'être réduit à ne décourager aucune espérance parmi ses alliés de la première heure. Il s'est placé dans cette condition. Il a gagné un mois par la prorogation; il n'a plus maintenant que quinze jours avant le retour des chambres, et il a nécessairement un parti à prendre. Il ne semble pas disposé à recourir à cet

expédient d'une prorogation nouvelle, bien qu'à la rigueur il restât encore dans la loi, dans la constitution, en prorogeant de nouveau le parlement pour un mois. La question se poserait donc dans toute sa gravité entre le gouvernement et les partis dès la rentrée des chambres, aussitôt après le 16 juin, et, dans la situation créée par l'acte du 16 mai, cette question ne peut être que celle de la dissolution, sur laquelle le sénat aurait tout d'abord à se prononcer. C'est le sénat qui dira le mot décisif. Qu'arriverait-il cependant si, après un examen sérieux, après la discussion approfondie qui ne pourra manquer de s'engager, le sénat se décidait à ne point sanctionner une proposition de dissolution? Ce serait, dès le premier pas, le désaveu des changemens du 16 mai. Le gouvernement n'en est pas sans doute à prévoir cette éventualité; il a dû tout calculer, et s'il va jusqu'à proposer la dissolution, c'est qu'il sera, ou il se croira évidemment, en mesure d'avoir une majorité dans la première chambre. S'il y a une raison qui puisse sérieusement peser sur la détermination du sénat, c'est cette considération qu'au point où en sont les choses il ne reste plus qu'un arbitre pour trancher ce dangereux différend, le suffrage universel. C'est le seul moyen de sortir d'une crise inextricable, — voilà vraisemblablement ce que signifiera le vote du sénat.

La dissolution est donc prononcée, nous le supposons, ces préliminaires sont franchis; mais c'est ici que la vraie question se pose, que tout se complique. En réalité, c'est une lutte engagée entre tous les groupes formant aujourd'hui la majorité républicaine de la chambre des députés et tous les partis plus ou moins conservateurs, impérialistes, légitimistes, etc., appuyés par toutes les influences administratives concentrées autour du scrutin. Deux cas peuvent se présenter. Si ce sont les candidats de la majorité républicaine actuelle qui l'emportent, qui sont réélus, on ne peut se dissimuler que la situation deviendrait singulièrement grave non-seulement pour le ministère qui aurait tenté l'aventure, qui n'aurait plus qu'à disparaître assez piteusement, mais pour M. le président de la république lui-même, qui a été engagé dans ces conflits plus qu'il ne l'aurait fallu et par ses propres déclarations et par les défis imprudens de beaucoup de ses amis. Si c'est le gouvernement qui triomphe aux élections, il se trouvera dans une position qui ne sera pas moins singulière et qui ne sera certes pas des plus rassurantes. Dans tous les cas, d'après les calculs les plus plausibles, il ne pourrait avoir qu'une majorité dont la partie la plus considérable serait bonapartiste. Un ministère présidé par M. le duc de Broglie aurait fourni des recrues à l'empire! Il ne faut pas regarder si loin, dira-t-on : ce serait une majorité conservatrice, et, les bonapartistes fussent-ils plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui, ils n'auraient pas la puissance d'enlever une solution; ils seraient neu-

tralisés par les autres partis conservateurs. Ce ne serait rien de plus que la situation actuelle prolongée avec la constitution telle qu'elle a été faite, de sorte qu'en définitive la république, après être née de l'impuissance des partis monarchiques, continuerait à vivre de cette impuissance. Fort bien! Ainsi c'est pour arriver à ce résultat, à cette constatation nouvelle de l'impuissance des partis monarchistes et de la nécessité de la république, c'est pour en revenir là qu'on aurait remué le pays, réveillé toutes les inquiétudes, engagé le chef de l'état lui-même dans une crise peut-être sans issue et ouvert des luttes où toutes les passions extrêmes vont se trouver aux prises pour se disputer une fois de plus notre malheureux pays! Avouons-le, il y a pour les esprits sensés et patriotiques un insupportable supplice dans ces conflits à outrance que les partis se plaisent sans cesse à raviver au moment où ils seraient le moins opportuns. On a toujours la prétention d'en imposer, de dompter la raison publique avec ces dilemmes qui ne sont après tout que des jeux de polémique : la réaction conservatrice au risque d'aller jusqu'à l'empire ou le radicalisme avec tout ce qu'il entraîne. Eh bien! non, tous ceux qui se sentent quelque fierté doivent refuser de courber leur raison devant ces dilemmes prétentieux. Aujourd'hui comme hier, entre le radicalisme et la réaction au nom d'un intérêt conservateur mal compris, il y a la politique modérée, libérale, patiente, celle qui aurait pu faire vivre la monarchie constitutionnelle, si les royalistes ne l'avaient tuée d'avance, celle qui peut continuer à faire vivre la république, si les républicains veulent bien s'éclairer de l'expérience récente, éviter les fautes qu'ils ont commises et se plier aux conditions d'un gouvernement sérieux. Il y a en un mot la politique du pays paisible, sensé et laborieux.

Qu'on en finisse une bonne fois avec les fantômes et les déclamations! Mais dans tous les cas, c'est bien assez de nous débattre entre nous, sans faire intervenir l'étranger dans nos querelles intérieures. Franchement l'étranger joue un trop grand rôle dans les polémiques depuis quelques jours. Qu'on doive avoir toujours l'œil fixé sur certains points extérieurs, tenir compte de ce qu'on dit, de ce qu'on pense au dehors, ce serait une puérilité de l'oublier; mais, quel que soit notre gouvernement, c'est notre affaire, c'est à nous de le rectifier ou de le remplacer. C'est bien le moins que dans des intérêts de partis on ne donne pas soi-même des alimens aux suspicions étrangères. C'est bien assez se servir de l'Allemagne et de l'Italie. On a bientôt compris à Rome que la crise qui venait d'éclater en France pouvait avoir sa gravité, qu'elle était digne d'attention, mais qu'elle ne devait pas conduire à des complications dont aucun gouvernement français ne pourrait avoir aujourd'hui la pensée. M. Depretis, M. Melegari, l'ont dit dans le parlement italien. Une lettre du roi Victor-Emmanuel à M. le maréchal de

Mac-Mahon ne laisserait, dit-on, aucun doute sur la cordialité des rapports entre la France et l'Italie. Qu'on tire simplement de tout ceci une moralité, c'est qu'au lieu de s'épuiser en querelles stériles on ferait mieux de travailler à donner à la France le gouvernement libéral et modéré dont elle a besoin pour n'inspirer que de la confiance à ses alliés dans les affaires du monde.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE CLIMAT DE LA NORVÉGE.

La Végétation dans les hautes latitudes, par M. Eug. Tisserand, inspecteur-général de l'agriculture. Paris 1876.

Les régions boréales de l'Europe sont, sous le rapport du climat, bien moins déshéritées qu'on ne le croit communément. L'énorme bloc de granit qui s'appelle la Norvége est sans cesse réchauffé par le *gulf-stream*, dont les flots tièdes baignent les côtes scandinaves jusqu'au cap Nord; à Christiania, sous une latitude qui est celle de la pointe méridionale du Groënland (60 degrés), la température moyenne de l'année est encore de 5 degrés. D'un autre côté, la longueur des jours, pendant l'été, compense jusqu'à un certain point la faible élévation du soleil; la somme de rayons que reçoit le sol scandinave en un jour solsticial, quand le soleil reste vingt heures au-dessus de l'horizon, est en définitive plus considérable que la radiation que nous envoie, à la même époque, un soleil plus élevé. C'est ce qui permet à la Norvége de cultiver des arbres fruitiers et de nombreuses essences forestières, — de produire du froment jusqu'au 64e degré de latitude (c'est-à-dire à la hauteur du détroit de Hudson), de l'avoine jusqu'au 69e parallèle, du seigle encore plus loin, et de l'orge au-delà du cercle polaire. Mais la végétation sous les hautes latitudes offre en outre des particularités fort curieuses qui dépendent évidemment des conditions climatologiques spéciales à ces contrées et qui ont été récemment étudiées et signalées par M. Schübeler, professeur à l'université de Christiania. M. E. Tisserand les a constatées à son tour dans un voyage à travers la Norvége, et le savant inspecteur-général de l'agriculture en a fait l'objet d'un mé-

moire auquel nous allons emprunter quelques détails qui méritent d'être connus.

Les principaux produits de la culture sont, en Norvége, le froment d'été, le seigle, l'orge, l'avoine et les pommes de terre. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la précocité des graminées indigènes et la courte durée de leur période de végétation. Les semailles de blé d'été se font ordinairement dans la dernière semaine de mai, et la moisson a lieu vers la fin du mois d'août; mais toutes les variétés semées à la même époque n'arrivent pas à maturité en même temps. D'après M. Schübeler, la durée moyenne de la végétation est de 90 jours pour le blé indigène, de 97 jours pour le blé de Victoria, de 105 jours pour le blé de Toscane. Dans les années les plus hâtives, le blé indigène, semé le 24 mai, a pu être moissonné mûr le 6 août, — après 74 jours seulement de végétation; les deux autres variétés ont exigé, dans les mêmes conditions, 77 et 100 jours respectivement. Or, d'après M. Boussingault, le blé de mars exige, pour mûrir en Alsace, 131 jours, avec une température moyenne sensiblement plus élevée; à la ferme de Fouilleuse, près de Paris, on a trouvé en moyenne 139 jours, et à Alger M. Tisserand a constaté que le même blé demandait 142 jours pour mûrir.

Pour l'orge, la durée de la végétation varie, à Christiania, entre 77 et 105 jours, la moyenne est de 90 jours; mais des semences importées d'Alten (70° latitude nord) et mises en terre à Christiania ont donné des épis mûrs 55 jours après la semaille. Cette précocité extraordinaire disparaît, il est vrai, après trois ou quatre générations : la graine perd peu à peu l'avance qu'elle avait pendant les premières années, et la moisson n'arrive pas plus tôt que pour l'orge ordinaire. Les semences d'orge venues des contrées méridionales présentent un phénomène inverse : elles exigent beaucoup plus de temps que l'orge du pays pour mûrir, mais elles gagnent peu à peu, et au bout de trois ou quatre générations elles sont *entraînées*, elles arrivent aussi vite à maturité que l'orge indigène. A la ferme de Fouilleuse, la durée moyenne de la végétation est, pour l'orge, de 120 jours; à Alger, elle est de 135 jours. A Vincennes, M. Tisserand a trouvé 109 jours pour l'orge ordinaire et 72 jours seulement pour l'orge importée d'Alten, qui, semée le 7 avril, a pu être récoltée le 18 juin : elle était en avance sur l'orge indigène de 37 jours.

Des expériences instituées par M. Schübeler, au jardin botanique de Christiania, sur du maïs, de l'avoine, des pois, des haricots, des graminées de prairie, ont donné des résultats de tout point semblables. Le fait est donc désormais hors de contestation : la durée absolue de la végétation des plantes cultivées diminue à mesure qu'on remonte vers le pôle; les semences venues de l'extrême nord fournissent des variétés précoces qui ne perdent leur avance qu'au bout de plusieurs généra-

tions ; les semences importées du midi donnent d'abord des moissons tardives, mais les plantes sont acclimatées au bout de trois ou quatre générations, et elles arrivent alors à maturité en même temps que leurs congénères.

Ces faits d'ailleurs ne ressortent pas seulement d'expériences continuées pendant un certain nombre d'années par M. Schübeler et des collaborateurs qu'il a su intéresser à ses recherches, ils sont confirmés par la pratique courante. On sait que l'instruction est très répandue en Norvége; il n'est pas rare de trouver, dans les fermes des paysans, des livres tenus avec soin et contenant, pour chaque année, les comptes de recettes et de dépenses de l'exploitation rurale, avec de nombreux détails sur les rendemens, les circonstances météorologiques, l'époque des semailles et des moissons, etc. Il existe des domaines qui ont ainsi trente et quarante années d'observations régulières. M. Schübeler a pu notamment compulser les précieux registres d'observations de quatre fermes échelonnées entre le 60e et le 70e parallèle de latitude nord : ce sont les fermes de Halsnö, de l'école d'agriculture de Bodö, de Strand et de Skibotten. Il a constaté que la durée de végétation diminue à mesure qu'on remonte vers le nord; ainsi, par exemple, l'orge à quatre rangs exige 117 jours pour mûrir à Halsnö, 102 à Bodö, 98 à Strand, 93 seulement à Skibotten (69° 1/2 latitude nord). Les féveroles demandent 157 jours à Halsnö, 127 seulement à Bodö, et ainsi de suite. Le phénomène est donc général, l'influence de la latitude très marquée.

Cependant il ne faut pas oublier que, dans les régions les plus septentrionales, le climat devient déjà rigoureux; la culture régulière n'y existe plus qu'exceptionnellement, dans les localités les mieux abritées, comme le district d'Alten, qui est situé par 70° de latitude, au fond d'un beau fiord. A Alten, l'orge, semée du 15 au 20 juin, arrive à maturité en 80 jours; on en a même récolté une fois 55 jours après la semaille. De même, à peine débarrassée de son manteau de neige, la prairie est déjà verte, et au bout de 60 ou 70 jours, l'herbe est bonne à être fauchée. Cette précocité des végétaux du nord est mise à profit par les agriculteurs suédois et norvégiens. Gagner quelques jours sur l'époque habituelle de la moisson est en effet une grosse affaire dans ces pays, où le climat est rude, où les gelées arrivent dès le mois de septembre et empêchent parfois les grains de mûrir; une semence qui donne plus vite ses épis y suffit pour assurer la récolte. « Aussi, dit M. Tisserand, les céréales des hautes latitudes et surtout les orges d'Alten sont-elles très recherchées dans toute la Norvége pour les semailles. Avec elles, la moisson se fait, la première année, à Christiania, de vingt à trente jours plus tôt qu'on ne l'obtiendrait avec les grains du pays; pendant les années suivantes, l'avance va en diminuant, et au bout de trois ou quatre ans il faut renouveler la semence. » Sur la côte méridionale du Groën-

land (sous le 60e parallèle), on emploie aussi des semences d'Alten; les orges venues de contrées situées au-dessous du 68e degré ne conviennent plus; elles donnent des épis, mais les froids arrivent avant la maturité, et on ne récolte que de la paille gelée. Les cultivateurs islandais tirent également leurs semences des parages d'Alten ou du littoral de la Mer-Blanche. Les districts les plus septentrionaux de la Norvége sont donc les grands fournisseurs de semences pour d'autres pays froids situés sous des latitudes moins élevées, et notamment pour les provinces méridionales du royaume scandinave, qui en échange les approvisionnent de leurs céréales pour les besoins de la consommation. Une mauvaise récolte dans le nord est considérée comme une calamité, parce qu'elle compromet la reconstitution des semences; celles de Christiania, semées à Alten, donnent des plantes qui n'arrivent pas à maturité, et ce n'est que par une sélection répétée qu'on parvient à en retirer du blé hâtif, mûrissant dans le temps normal que le climat offre pour le développement de la plante. On se sert pour cela de semences prises aussi près que possible du cercle polaire, et, si on n'en trouve pas, on essaie d'acclimater des semences plus méridionales en opérant par étapes de 4 ou 5 degrés de latitude; à chaque station, la plante gagne une avance de plusieurs jours, et elle arrive finalement à destination avec les qualités requises pour donner du bon grain dans un temps très court.

Le développement hâtif des plantes n'est pas le seul symptôme d'une influence spéciale due aux conditions particulières du climat boréal; M. Schübeler a encore constaté que les graines qu'il obtenait de semences venues du sud augmentaient de poids et de grosseur; au contraire, quand des graines venues du nord sont semées dans une contrée plus méridionale, on en voit diminuer le volume et le poids. Les semences du Danemark, de l'Allemagne ou de France ont toujours donné des graines plus grosses et plus lourdes qu'elles-mêmes à Christiania, et l'accroissement a été encore plus sensible sous une latitude plus élevée, tandis que les semences de Christiania, semées à Breslau, ont fourni des graines beaucoup plus petites; pour l'orge par exemple, le poids moyen du grain est tombé de 33 à 25 milligrammes.

Ce sont les hydrates de carbone qui se forment avec le plus d'abondance dans les tissus des végétaux en Norvége; ces principes s'y développent beaucoup plus que les matières azotées. C'est donc surtout la réduction de l'acide carbonique par les feuilles qui paraît s'accélérer sous les hautes latitudes, et comme elle s'accomplit sous l'influence de la lumière, il est naturel d'attribuer l'activité extraordinaire de la végétation boréale à la persistance de la radiation solaire pendant les longs jours de l'été.

D'autres remarques confirment cette conclusion. Plus on avance vers

le nord, plus les feuilles des végétaux grandissent, comme pour absorber une plus forte proportion de rayons solaires. M. Grisebach, dans son livre sur *la Végétation du globe,* rapporte que, pendant un voyage en Norvége, il a pu constater que la majorité des arbres à feuillage avaient déjà sous le 60e degré de latitude des feuilles plus grandes qu'en Allemagne; celles du peuplier-tremble atteignaient généralement une largeur de 5 centimètres. M. Ch. Martins a fait une observation analogue sur les légumes cultivés en Laponie. A Alten, les feuilles des pois avaient près de 30 centimètres de longueur, celles des betteraves 52 centimètres. D'un autre côté, M. Grisebach s'est assuré que l'accélération de la croissance des graminées sous l'influence du climat scandinave porte exclusivement sur la période comprise entre la germination et la formation de la fleur, que par conséquent elle s'applique aux organes verts, tandis que la phase comprise entre la floraison et la maturation du grain a la même durée en Norvége et en Saxe. Dans les Alpes, d'après Tschudi, cette dernière phase s'allonge même à mesure que la station est plus élevée. C'est qu'en effet la chaleur joue aussi son rôle dans le développement du végétal, surtout pendant la dernière période, où s'achève le travail organique commencé sous l'action instigatrice des rayons lumineux. C'est pour cela que, sur le littoral norvégien, une distance assez faible de la mer suffit à produire une différence sensible dans la durée de la période de végétation.

Là où l'action de la lumière se manifeste d'une manière bien visible, c'est dans le coloris général de la végétation. A mesure qu'on remonte vers le nord, la couleur des grains devient plus foncée sous le climat de la Norvége. Les blés blancs à teint clair brunissent; après quatre années de culture, les grains du midi ressemblent aux grains du pays. Même changement pour les haricots : les variétés blanches deviennent jaunes, brunes ou vertes; les graines blanches, avec un tout petit point noir, importées d'Allemagne, deviennent complétement noires ou brunes sous le 66e parallèle. Le musée de l'université de Christiania possède une collection d'échantillons de graines qui montrent ces changemens successifs. De même dans le nord la coloration verte du tissu est plus intense : arbres, arbrisseaux, légumes, tout est plus foncé. La couleur des fleurs se fonce également; les fleurs qui sont blanches ou jaunes sous nos climats prennent en Norvége des teintes rouges ou dorées. Il y a là une analogie évidente avec la flore alpine, qui se distingue aussi par la vivacité du coloris, et la cause est la même : c'est toujours le soleil. Sur les Alpes, il est plus ardent, parce que ses rayons traversent un air moins épais; mais dans les contrées boréales il est plus persistant, grâce à la longue durée des jours. Dans les deux cas, la somme de rayons que reçoivent les champs pendant les mois les plus chauds de l'année est supérieure à la moyenne qui est le partage de nos cli-

mats, et il en résulte une végétation plus active et une plus chaude coloration.

M. Tisserand constate encore que les principes aromatiques des plantes se développent d'une manière remarquable dans les hautes latitudes. Les légumes, — le céleri, le raifort, l'ail, le persil, le cerfeuil, l'oignon, etc., — ont une saveur d'autant plus forte qu'on s'avance davantage dans le nord, et le voyageur a d'abord quelque peine à s'y habituer. Les cuisiniers de France ou d'Allemagne qui s'établissent à Stockholm ou à Christiania sont obligés de changer totalement leurs habitudes pour tenir compte de ces différences. C'est dans le district d'Alten que se récoltent les graines de cumin les plus odorantes : il s'en exporte plus de 250,000 kilogrammes par an. La lavande et la menthe poivrée de Throntiem sont plus riches en essence que ne le sont les mêmes plantes en Angleterre. Le tabac de Norvége est exceptionnellement fort. On sait que la flore des Alpes est également renommée pour la richesse du parfum; « elle possède, dit M. de Tschudi, comparée à celle de la plaine, une proportion plus forte de plantes aromatiques, depuis l'auricule jusqu'à la mousse des rochers à odeur de violette. » Toutes ces analogies si frappantes entre la flore alpine et la flore scandinave trouvent leur explication, nous l'avons déjà dit, dans les conditions physiques qui, sur les montagnes comme sous les hautes latitudes, augmentent la somme de lumière que les plantes reçoivent pendant l'été.

Il est certain que, même pour nos climats tempérés, une étude approfondie de l'influence que les variations de la lumière exercent sur les récoltes offrirait un très grand intérêt. On a commencé en France des recherches dirigées dans ce sens, et les résultats obtenus jusqu'à présent n'ont fait que confirmer l'importance du rôle que joue la lumière dans les questions climatologiques.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

IV.

LE SYSTÈME MILITAIRE ET L'ARMÉE (1)

La Russie a été longtemps regardée comme un état essentiellement, exclusivement militaire. Tout y paraissait organisé pour l'armée et à son image; les institutions civiles n'y semblaient pas seulement subordonnées, elles semblaient presque n'y point exister. Au lieu de codes et de législation, on n'y voyait que des règlemens ou des commandemens, et la discipline y paraissait tenir lieu de loi. L'Europe se représentait la Russie comme une vaste caserne où du haut en bas régnait la consigne, comme un camp démesuré où des millions d'hommes ne faisaient que se transmettre un mot d'ordre. Il y a toujours eu dans ce point de vue une singulière exagération; depuis le règne d'Alexandre II, il ne garde plus aucune part de vérité. L'armée, si elle en est jadis sortie, a été ramenée dans son domaine propre; au lieu de dominer et d'annihiler la société civile, elle en a elle-même ressenti l'influence et elle a subi une transformation. S'il est aujourd'hui en Europe un état essentiellement militaire où tout soit soumis aux intérêts, aux traditions, à l'esprit du ministère de la guerre, ce n'est point la Russie.

Les réformes qui, depuis la guerre de Crimée, ont tout modifié dans l'empire, n'ont nulle part pénétré plus avant que dans l'ar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, et du 1er janvier 1877.

mée. Le système militaire a été entièrement renouvelé sous une double impulsion, sous l'influence des idées libérales qui, depuis l'émancipation des serfs, prévalent en Russie, sous l'influence des modèles étrangers et du régime prussien en voie d'être imité de tous les peuples de l'Europe. La Russie s'est efforcée en même temps de mettre ses institutions militaires en harmonie avec ses institutions civiles et d'élever son armée au niveau des armées des pays voisins et des progrès de l'art de la guerre en Europe. Comme chez nous, ces deux causes ont agi en même temps et dans le même sens; comme chez nous, la transformation commencée est loin d'être achevée, loin de donner encore tous ses résultats. La guerre a surpris la Russie dans ce travail de réorganisation, et ce n'est point là une des moindres causes des hésitations apparentes du gouvernement de Saint-Pétersbourg dans les derniers mois.

I.

L'armée russe était restée jusqu'au dernier quart du XIXe siècle ce qu'elle était au XVIIIe, ce que l'avait faite Pierre le Grand. C'était encore une armée de serfs : les hautes classes, les classes privilégiées, nobles, prêtres, marchands, étaient exempts du service; le paysan et l'artisan des villes ou petit bourgeois (*mechtchanine*) y étaient seuls soumis. Dans les campagnes au moins, il n'y avait pas de conscription, pas de tirage au sort; dans chaque village, le seigneur d'abord, la commune ensuite, désignaient arbitrairement les recrues destinées à l'armée. Pour la commune et pour les autorités locales, le service militaire était un moyen de punition ou de vengeance; pour le paysan, c'était une sorte d'exil, d'ostracisme, dont on usait sans scrupule. D'ordinaire on prenait les jeunes soldats dans les familles les plus nombreuses, parfois on choisissait les contribuables en retard ou les mauvais sujets que l'on voulait éloigner. En cela comme en toutes choses, la commune était l'instrument habituel et indispensable du pouvoir central; pour le recrutement comme pour l'impôt, le *mir* répondait solidairement de tous ses membres. L'état lui demandait tant d'hommes, d'ordinaire 4 par 1,000 âmes, et le *mir* fournissait son contingent sans que le jeune homme arraché au lieu natal ou le père de famille privé de ses enfans eussent le moindre recours contre l'arbitraire du seigneur ou de l'assemblée communale.

Le service était long, on entrait dans l'armée à peu près comme dans le clergé, pour la vie. Le soldat, enlevé à sa famille et à sa commune, encourait une sorte de mort civile. Avant la guerre de

Crimée, la durée du service était de vingt-cinq ans; depuis on l'avait successivement abaissée à vingt, à quinze, à dix ans. L'armée ainsi recrutée formait une sorte de classe dans la nation. L'homme appelé sous les drapeaux perdait ses droits de paysan ou de bourgeois, il était *militaire* et restait tel aux yeux du peuple, aux yeux de la loi, même après sa sortie du régiment. Le *moujik* une fois rasé ne revêtait plus le *touloup* de sa jeunesse, le plus souvent il ne quittait plus sa capote et vieillissait avec elle. Sa femme, quand il était marié avant d'être appelé au service, devenait *femme de soldat*, et à ce titre elle avait au village où elle demeurait, loin de son mari, des devoirs et des droits particuliers. Ces femmes, veuves du vivant de leur époux, tombaient le plus souvent dans la misère et dans le vice, si bien que le nom de femme de soldat était une sorte d'injure. Dans les statistiques russes, les soldats en congé illimité ou ayant fini leur temps figuraient avec leurs femmes et leurs enfans parmi la classe militaire (*voennoé soslovié*), à côté des hommes sous les armes et avec toute la population cosaque (1). C'est ainsi que dans la nomenclature officielle on trouvait sous cette rubrique militaire de 4 à 5 millions d'âmes, ce qui amenait parfois en Occident de singulières méprises. On donnait le chiffre de la classe comme celui de l'armée, sans s'apercevoir que ce chiffre était pour plus de la moitié composé de femmes et d'enfans.

Sous le régime de l'ancienne loi, le service était aussi dur que long. Le soldat était souvent mal nourri par une administration qui s'enrichissait de ses privations, souvent mal traité par des chefs d'une autre classe, sans lien intellectuel ou moral avec lui. Dans sa vieillesse, il était d'ordinaire abandonné à tous les hasards et à la charité publique. Cette armée de serfs était regardée par la loi comme un instrument de punition, et le camp ou la caserne comme une maison de discipline. Le knout et les verges y régnaient en maîtres. On y envoyait les vagabonds, les voleurs, les faussaires, les condamnés ou les suspects politiques. Les jeunes gens des classes privilégiées, coupables de tendances révolutionnaires, étaient par ordre supérieur enrôlés comme simples soldats; c'était pour eux la perte de tous leurs priviléges de naissance et une dégradation civile. Le service militaire était un objet d'effroi même pour les serfs, auxquels il procurait un affranchissement nominal. Dans chaque village, les parens et les amis accompagnaient de leurs bruyantes lamentations, jusqu'aux extrémités de la commune, les recrues, que d'ordinaire ils ne devaient plus revoir. On les pleurait comme des morts et avec une sorte de rite, avec des chants traditionnels, fort

(1) Voyez le *Statistitcheskii Vrémennik* de 187. et de 1875.

analogues aux chants des funérailles (1). Au régiment, le paysan russe, avec ses instincts de sociabilité et ses habitudes de solidarité, ne demeurait cependant pas longtemps isolé; ses camarades lui servaient de famille, et il trouvait dans son bataillon comme une commune nouvelle. Dans cette armée d'anciens serfs sujets aux verges, il n'y avait guère d'autre principe de force morale que la religion. Le soldat était fort enclin aux sectes, sa triste existence à demi claustrale le portait au mysticisme. Ces hommes, que vingt ans de service et une sévère discipline semblaient avoir transformés en automates armés, colportaient dans toutes les parties de l'empire les hérésies bizarres et les naïves utopies qui couvaient silencieusement au fond du peuple russe.

L'armée ainsi recrutée avait une physionomie toute spéciale; bon nombre des qualités ou des défauts signalés chez les troupes russes provenaient autant du régime militaire, de la longueur et de la dureté du service que du caractère national. Ainsi en était-il peut-être de la résignation et de la patience, du manque d'initiative, de l'espèce de passivité ou d'insensibilité du soldat, réduit par la discipline et les verges à l'apparence d'une machine vivante. Ainsi en était-il peut-être aussi des pertes énormes qu'infligeaient aux armées russes en toute campagne les privations et les maladies. Le système du service prolongé ou de l'appropriation exclusive des hommes au métier de soldat semble en Russie n'avoir que fort médiocrement réussi. Il est vrai que le moujik ainsi enrégimenté pour vingt ans était d'une profonde ignorance; il est vrai que ses chefs étaient souvent coupables d'incurie ou d'immoralité. Autrefois l'entretien des hommes était abandonné aux chefs de corps, ce qui était une cause de corruption pour les chefs, de misère pour les soldats, de faiblesse pour l'armée. Les levées prescrites n'étaient pas exécutées, les gouverneurs chargés d'y veiller s'entendaient avec les chefs de corps pour ne pas fournir l'effectif indiqué, et ceux-ci bénéficiaient de la nourriture des troupes qui n'étaient point sous les drapeaux. Une bonne partie de l'armée n'existait que sur les états du ministère, et les hommes réellement présens sous les armes étaient débilités par la maigre pitance que leur allouaient leurs colonels. Magnifique à Pétersbourg sous les yeux du souverain, l'armée russe n'était qu'une ombre ou un fantôme dans les provinces écartées. Avec ces effectifs toujours incomplets, chaque guerre amenait de tristes déceptions, d'irréparables mécomptes. Un tel régime était aussi vicieux au point de vue militaire qu'au point de vue civil.

La guerre de Crimée montra que dans une pareille armée tout

(1) Voyez M Ralston, *Songs of the russian people.*

était à refaire, le mode de recrutement, le mode d'entretien des troupes et toute l'administration militaire. L'incorporation des hommes et la présence des soldats sous les drapeaux durent être soumises à un contrôle plus sévère. Une réforme secondaire en apparence fut un progrès considérable. L'entretien des troupes fut enlevé aux chefs de corps, aux généraux, aux colonels, pour être remis à une intendance instituée à cet effet. Grâce à cette mesure, les officiers n'ayant plus d'intérêt à diminuer le nombre de leurs soldats ou à réduire la ration, les effectifs sont devenus plus complets, les hommes sont mieux nourris. Pour empêcher le retour des anciens abus, il a été récemment créé un *contrôle de l'armée*, subordonné au contrôleur général de l'empire en même temps qu'au ministère de la guerre. Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de vérifier l'emploi des sommes d'argent et du matériel destinés à l'armée, de surveiller les marchés militaires, ainsi que toutes les fournitures de vivres, d'habillement, de munitions. Les trésoreries et les caisses des receveurs et des payeurs, les dépôts d'objets d'équipement, les arsenaux, les parcs d'artillerie, les ateliers et les hôpitaux militaires sont soumis à la visite et à la révision des contrôleurs de l'armée. A l'aide de cette nouvelle administration, le gouvernement espère couper court aux désordres et aux prévarications qui dans les guerres précédentes ont porté aux troupes russes des coups plus rudes que les canons étrangers. « Ce qui a vaincu la Russie en Crimée, écrivait dernièrement le plus populaire des journaux de Saint-Pétersbourg, ce ne sont pas les armes de l'Occident, c'est l'administration de l'armée russe. » Il y avait là un ennemi intérieur dont l'empire se devait défaire à tout prix avant d'oser de nouveau affronter les champs de bataille (1).

Les réformes administratives accomplies par Alexandre II n'étaient que des réformes préliminaires ou accessoires. La réduction de la durée du service et le principe de l'obligation devaient, en la rajeunissant, transformer et régénérer entièrement l'armée. C'est ce qu'a tenté la loi de 1874. L'introduction d'un tel ordre de choses dans un pays aussi vaste, parmi une population aussi diffuse et aussi variée, présentait de singulières difficultés. Aussi la loi du 1er janvier 1874 a-t-elle été longtemps à l'étude. En Russie, les lois militaires ou civiles ne peuvent pas comme en France être appliquées également et simultanément à tous les points du territoire.

(1) Nous regrettons de devoir dire que l'article ci-dessus mentionné et peut-être excessif du *Golos* a valu à cette feuille une suspension de deux mois. La Russie n'est malheureusement pas le seul pays où des attaques contre les vices d'une administration civile ou militaire risquent d'être punies comme des attaques contre le gouvernement et la patrie.

La plus grande partie de la Russie d'Asie et quelques portions de la Russie d'Europe restent donc, provisoirement du moins, en dehors des mesures édictées par les nouveaux règlemens. En outre certaines populations, les Cosaques des frontières du sud en particulier, conservent leur organisation propre, améliorée ou modifiée selon l'esprit de la loi nouvelle. Sauf ces exceptions, tout sujet russe peut vers sa majorité être appelé sous les drapeaux. La durée totale des obligations militaires est pour l'armée de terre de vingt ans, dont six dans l'armée active, neuf dans la réserve, cinq dans la milice ou armée territoriale.

Avec 80 millions d'habitans et un service actif de six ans, tous les hommes soumis à l'appel ne sauraient figurer sous les drapeaux; aucun budget ne suffirait à une telle dépense. En général, plus un pays est vaste et peuplé, et moins le service universel et obligatoire peut y être exécuté à la lettre, alors surtout que l'on croit une longue période d'initiation et d'éducation militaire encore nécessaire pour un peuple ignorant. Strictement appliqué, le principe de la loi nouvelle donnerait à la Russie une armée active de 4 millions de soldats (1). En laissant de côté les provinces soumises à un régime spécial et tous les cas d'exclusion, la classe annuelle offre un chiffre de 700,000 jeunes gens. Le service étant de six ans et le budget de l'armée, quelqu'enflé qu'il ait été, ayant des bornes, il faut faire un choix entre ces jeunes gens. Ce choix, selon les principes de l'esprit moderne, est remis au sort : c'est le sort qui, de même qu'en France, partage le contingent en deux portions dont l'une entre dans l'armée active pour six ans, dont l'autre passe immédiatement dans la milice, où elle reste nominalement inscrite pour vingt ans. Avant les dernières années, le chiffre de la levée effective n'était que de 150,000 hommes; en 1875 on l'a porté à 180,000, en 1876 à 196,000. La durée du service actif impose au chiffre des recrues des limites qu'il est malaisé de franchir. On ne saurait accroître les levées annuelles qu'en diminuant le temps passé sous les drapeaux. Il en a été question en Russie, la presse a souvent parlé de réduire à quatre années le temps demandé au soldat. On est arrêté par le manque d'instruction, le manque de préparation de la masse des conscrits qui, pour les neuf dixièmes, sont encore complétement illettrés, les nouvelles écoles étant encore loin d'être à la portée de tous; puis, au dire

(1) Il est à remarquer que grâce au grand nombre et à la mortalité des enfans, la Russie présente, au point de vue militaire comme au point de vue économique, un excédant des âges improductifs, surtout de l'enfance sur l'âge adulte. Voyez V. Ja. Bouniakovski, *Antropobiologitcheskiia isslédovaniia i ikh prilogéniia k mougkomou naseleniiou Rossii,* Saint-Pétersbourg 1874.

de certains officiers, le climat restreint beaucoup le temps d'exercice; dans une grande partie de l'empire la moitié de l'année peut seule être employée utilement à l'instruction des hommes. Quand on songe que pendant longtemps on a demandé quinze ans, puis dix ans pour former le soldat russe, on comprend que dans les cercles militaires le terme de six ans soit défendu comme un minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre sans danger pour l'armée. Il n'est point douteux cependant qu'avec les progrès de l'instruction le temps de l'apprentissage militaire ne puisse un jour être abrégé. Malgré toutes les difficultés inhérentes à la grandeur de son territoire et à la dispersion de sa population, la Russie a déjà fait des tentatives pour implanter peu à peu chez elle le principe de l'instruction obligatoire, qui partout paraît le corollaire et l'auxiliaire naturel du service obligatoire.

II.

Avec une telle pépinière d'hommes, la Russie peut avoir un large système d'exemptions, et ménager les forces intellectuelles et productives du pays. Les causes d'exemption admises en France sont, pour la plupart, également reçues en Russie. Il y a en outre, pour certaines conditions de famille ou de position, pour les chefs d'industrie ou d'exploitation agricole, des sursis ou des dispenses de service. Les hommes ayant droit à ces avantages sont partagés en trois catégories qui ne peuvent être incorporées que successivement, au fur et à mesure des besoins, et seulement si le nombre des jeunes gens appelés est insuffisant. Le remplacement moyennant finance est aujourd'hui interdit; la substitution entre frères ou entre proches parens est tolérée.

Le gouvernement russe a combiné la loi militaire de façon qu'elle servît au progrès de l'instruction et par là permît, en abrégeant le temps passé sous les drapeaux, d'appliquer plus rigoureusement le principe de l'obligation. La loi reconnaît tacitement l'instruction populaire comme la meilleure préparation à l'apprentissage militaire, aussi a-t-elle gradué la durée du service selon le niveau des connaissances individuelles. D'une manière générale, le service actif est d'autant plus court que le soldat est plus instruit; son séjour au régiment est en proportion inverse de son instruction. C'est là ce qui fait l'originalité de cette législation russe. Par de telles faveurs, la loi n'accorde pas seulement une sorte de prime aux diverses écoles et aux divers degrés d'enseignement; elle réduit peu à peu, et d'année en année, la durée même du service. Pour les jeunes gens pourvus d'un certificat d'études dans les écoles primaires, la

durée du service est abaissée de six à quatre ans. Le nombre des hommes munis de ce modeste diplôme ne constitue aujourd'hui qu'un dixième environ du contingent annuel; mais ce nombre grandira chaque année, en vertu même des exemptions légales, jusqu'à former un jour la moitié, puis la majorité des conscrits, en sorte que, si rien n'est changé, le service dans l'armée active se trouvera progressivement et insensiblement abaissé à quatre ans, abaissé d'un tiers. Ce serait là un grand résultat atteint sans secousses, au double profit du développement intellectuel du pays et de ses ressources militaires, car avec un service d'un tiers moins long, un tiers d'hommes en plus pourraient être exercés au maniement des armes.

Le gouvernement n'a pas voulu seulement encourager les écoles primaires ou préparer la réduction graduelle de la durée du service; aux divers degrés d'instruction, il a concédé des immunités diverses, en sorte qu'à chaque gradin de l'échelon correspond un allégement des charges militaires. Les élèves des écoles techniques, industrielles et commerciales, des écoles *reales*, comme disent les Allemands, ne servent que trois ans, les élèves des gymnases ayant achevé leur cours d'études classiques ne servent qu'un an et demi. Pour les jeunes gens enfin qui reçoivent des universités une instruction supérieure, le séjour dans l'armée active est réduit à six mois. Pour chaque catégorie, il y a naturellement à la sortie des écoles des examens et des certificats d'études. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'esprit d'un tel système. Peut-être toutes ces immunités ne sauraient-elles être maintenues dans leur étendue actuelle; le principe n'en est pas moins beaucoup plus rationnel, plus démocratique et plus équitable que le principe dont on s'est inspiré chez nous pour notre volontariat. En Russie, les connaissances et les aptitudes des jeunes gens sont seules à décider du temps que réclame d'eux l'état pour les initier au métier de soldat (1). Il est inutile également d'insister sur l'impulsion qu'une telle loi peut donner aux études, à tous les degrés de l'enseignement; il me suffira de dire qu'en Russie les effets en sont déjà partout sensibles. Le service obligatoire deviendra ainsi pour l'empire

(1) Il existait naguère des quittances de recrutement délivrées aux communes pour chaque recrue enrôlée en sus de leur contingent légal. Ces quittances pouvaient être vendues par les communes et libéraient du service leurs propriétaires. La nouvelle loi devait mettre fin à ces exemptions et à ce commerce. Un décret a interdit la vente de ces quittances postérieurement au 1er octobre 1874. A partir de cette date, ces titres d'exemption ont cessé d'être négociables pour ne plus servir qu'au porteur ou à l'un de ses frères ou cousins. Aussi dit-on qu'en cette année 1874 de riches marchands en ont acheté à gros deniers pour leurs fils nouveau-nés.

le grand moyen d'éducation nationale, le grand agent de civilisation et de progrès.

Les faveurs accordées par la loi à l'instruction n'ont point pour seul but la diffusion des lumières, elles ont une autre intention ou une autre conséquence d'une égale portée. En même temps qu'un encouragement à l'étude, cette loi est un procédé d'unification, un agent de russification des diverses nationalités répandues sur le vaste pourtour des frontières russes. Toutes les immunités édictées au profit des jeunes gens lettrés le sont au profit de la langue nationale. D'un bout à l'autre de l'empire, dans les provinces à demi germanisées de la Baltique comme dans la Bessarabie aux trois quarts roumaine, chez les vingt peuples du Caucase comme dans la Pologne ou dans la Lithuanie, c'est en russe que le paysan doit savoir lire, en russe que l'étudiant des universités doit subir ses examens. On comprend quel parti peut tirer d'une telle mesure un gouvernement centraliste, quel stimulant peut recevoir de pareils règlemens l'étude de la langue officielle chez les populations d'origine étrangère qui du nord-ouest au sud-est entourent la vieille Russie d'une large ceinture de peuples bigarrés. Les races qui se sentent le moins russes sont attirées à l'idiome de leurs maîtres par le désir de servir le moins longtemps possible sous les drapeaux de la Russie. Des provinces ou des districts où la langue de Moscou était presque inconnue ou inusitée lui ont soudainement voué une attention spéciale. C'est ainsi que dans les steppes du sud des colons allemands, demeurés depuis près d'un siècle dans l'ignorance dédaigneuse de l'idiome de leur nouvelle patrie, se sont empressés d'appeler dans leurs écoles des maîtres de russe.

L'étendue de l'empire n'était pas le seul obstacle à l'établissement du service obligatoire; la diversité des races et la variété des traditions nationales en étaient un autre. La plupart de ces sujets d'origine étrangère, de ces *allogènes*, *inorodtsy*, comme disent les Russes, n'ont pas attendu la récente réforme pour être astreints au service. Il y avait cependant sur les confins ou dans l'intérieur de l'empire plusieurs groupes de population que des priviléges anciens ou récens dispensaient de porter les armes. De ce nombre étaient certains Tatars, de ce nombre étaient la plupart des colons allemands qui, à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe, étaient venus se fixer en Russie. Le plus souvent ces derniers ne s'étaient laissé attirer dans l'empire qu'à la condition de demeurer à perpétuité exempts du service militaire. De telles franchises ne sauraient se perpétuer indéfiniment. Il vient un jour où, en dépit de leur origine, des immunités aussi contraires au droit commun semblent à la masse de la nation une choquante inégalité.

Pour conserver ces priviléges, qu'ils regardent comme des droits légitimement hérités de leurs ancêtres, il ne reste alors aux intéressés qu'un moyen souvent interdit, l'émigration.

Le nouveau régime militaire est ainsi devenu pour certaines populations une cause de mécontentement, de désaffection. Aux antipathies nationales se joignaient les préjugés religieux. Les musulmans et les juifs, les uns et les autres fort attachés à leurs rites, craignaient de ne pouvoir sous les drapeaux demeurer fidèles aux minutieuses prescriptions de la loi de Moïse ou de Mahomet. Parmi les colons de la Nouvelle-Russie se distinguaient, par leurs habitudes laborieuses, les mennonites, ou frères moraves, auxquels leur pacifique religion défend de porter les armes. Ils avaient jadis quitté la Russie pour échapper à cette inhumaine obligation, et beaucoup ont repris le chemin de l'ouest et délaissé l'Europe, livrée tout entière au démon des grandes armées, pour faire voile vers les États-Unis ou le Canada. Les Tatars de Crimée, déjà si réduits par les émigrations successives, ont aussi tenté de quitter une terre où ils étaient contraints de servir sous les aigles du tsar chrétien. Les campagnes du sud de l'empire sont encore trop mal peuplées pour que le gouvernement ne désirât point y maintenir ces industrieuses populations chrétiennes ou musulmanes; aussi a-t-il vis-à-vis d'elles mêlé les moyens de persuasion aux moyens de rigueur, parlementant avec les Moraves ou les Tatars pendant qu'il faisait garder les côtes de la presqu'île Taurique pour arrêter la désertion des anciens maîtres de la Crimée. Aux mennonites il envoya le général Totleben, aux Tatars de Crimée le prince Voronzof; aux uns et aux autres, il a fait de sages concessions, leur accordant des tempéramens au moins provisoires. Les mennonites ont été confirmés dans leurs priviléges pour une vingtaine d'années encore, les Tatars de Crimée ont été, comme les Bachkirs de l'Oural, autorisés à servir dans des escadrons particuliers, où ils seront libres de remplir tous les rites du Koran et échapperont au danger d'être nourris de viande de porc.

Ces antipathies nationales ou religieuses pour le métier des armes ont amené le gouvernement à une mesure qui au premier abord semble peu en harmonie avec le principe de la loi nouvelle. D'après un décret de juin 1876, les jeunes gens reconnus impropres au service ou faisant défaut sont remplacés par des jeunes gens du même culte, et en cas d'insuffisance du nombre de ces derniers on ne leur donne point de remplaçans. Ce système, qui peut paraître contraire à l'égalité, a précisément pour but de répartir également les charges militaires entre les diverses races, les diverses nationalités, dont en Russie, comme en Orient, la religion est le plus souvent encore la marque extérieure. C'est une précaution

pour que les orthodoxes, pour que les chrétiens ne soient point victimes des répugnances militaires et de la désertion des musulmans ou des juifs. En établissant une sorte de solidarité entre les différens membres de chaque confession, le décret de 1876 intéresse la communauté elle-même à l'exécution de la loi et à la régularité du recrutement. Ce sont, semble-t-il, les israélites plus encore que les musulmans qui ont amené le gouvernement à cette défiante mesure. On connaît l'ordinaire aversion des fils de Juda pour le métier des armes; en Russie, ce sentiment est d'autant plus vif que les juifs sont plus nombreux, moins mêlés au reste de la population, plus attachés à la lettre de la loi mosaïque. Il n'est aucun effort, aucune ruse, aucune fraude dont un juif polonais ne soit capable pour échapper à la conscription. En 1876, sur une classe de près de 700,000 hommes, il y a eu dans toute la Russie 18,000 jeunes gens à ne pas répondre à l'appel; sur ce nombre, près d'un tiers, près de 6,000 (5,875) étaient israélites. De tels faits expliquent l'obligation récemment imposée à chaque culte de combler les vides laissés par ses adhérens.

La variété des races et des religions de l'empire doit naturellement donner à l'armée russe moins d'unité, moins de cohésion qu'à beaucoup d'autres armées européennes, qu'à l'armée française en particulier. C'est là un fait incontestable; près d'un quart des soldats rangés sous les aigles russes ne se donnent point à eux-mêmes le nom de Russes. Il ne faudrait pas croire pour cela que les armées du tsar fussent un amas confus et hétérogène de peuples divers, sans autre lien que les chaînes de fer de la discipline. La Russie à cet égard diffère entièrement de l'Autriche-Hongrie. Dans l'armée comme dans l'état, le groupe russe orthodoxe forme une masse assez compacte, assez puissante pour se subordonner tous les élémens secondaires et imprimer à l'ensemble un caractère d'unité et de cohésion. L'armée russe est une armée nationale. Il est des populations frontières qui, en cas d'invasion, pourraient faire à l'ennemi un bienveillant accueil; il n'est probablement aucune tribu qui, sur le champ de bataille, déserterait les aigles impériales.

Dans la guerre actuelle, les Tatars et les musulmans peuvent seuls inspirer des soupçons; pour qu'ils fissent courir à la Russie quelque danger, il faudrait que les Turcs réussissent à porter la guerre au Caucase ou en Crimée, comme la Porte le tente en ce moment à Soukhoum-Kalé. Les musulmans de l'empire ont pour la plupart envoyé au tsar des adresses de dévoûment, offrant leurs bras pour réprimer les barbaries de leurs coreligionnaires turcs et appelant dans leurs mosquées les bénédictions d'Allah sur les armes du tsar. Il ne faudrait pas faire grand fonds sur ces protesta-

tions officielles, si la plupart de ses sujets mahométans n'avaient une trop grande conscience de la force de la Russie pour oser lui susciter des embarras à l'intérieur. L'unité de foi a du reste sur beaucoup de ces musulmans une bien moindre influence qu'on ne l'imagine d'ordinaire en Europe. Les Tatars de l'intérieur, habitués depuis des siècles à la domination russe, n'ont aucune hostilité contre un gouvernement d'ordinaire tolérant et équitable vis-à-vis d'eux. Si dans l'Asie centrale ou au Caucase il y a quelques soulèvemens contre la Russie, ce sera chez les tribus récemment subjuguées et sous l'impulsion des souvenirs de leur ancienne liberté autant que sous les excitations du fanatisme. Les Russes n'ont à cet égard rien de sérieux à redouter en dehors du Caucase et du Turkestan, — et sur l'un ou l'autre versant de la chaîne caucasique, les tribus musulmanes sont aujourd'hui trop réduites et trop disséminées pour couper aisément les troupes du tsar de leur base d'opérations, tandis que dans le Turkestan les Russes, appuyés sur leurs lignes de forts, peuvent se maintenir sur la défensive pendant toute la durée de la guerre de Turquie.

Le service obligatoire devait apporter un grand changement dans l'armée russe; ce n'est point cependant que la composition des troupes ait beaucoup varié. Le paysan forme toujours le fond des régimens. Parmi les jeunes gens enrôlés en 1876, moins de 3,700, c'est-à-dire moins de 2 pour 100, appartenaient aux classes dites privilégiées naguère exemptes du service (1). Ce qui élève le niveau moral du soldat, ce n'est pas le faible appoint fourni par les classes supérieures, en plus petit nombre encore en Russie qu'ailleurs, c'est la présence sous les drapeaux de l'élite des classes inférieures, de l'élite des paysans, dont les plus riches ou les plus intelligens trouvaient jadis moyen de se faire exonérer par le seigneur ou la commune. Ce qui a le plus modifié l'armée et l'esprit du soldat, c'est la réduction de la durée du service, c'est surtout la transformation sociale opérée dans l'empire depuis l'abolition du servage. A plus d'un égard, l'armée russe garde encore son ancien caractère. Ainsi une chose à remarquer, c'est le grand nombre des conscrits mariés. Des 192,000 hommes enrôlés en 1876, 70,000 environ, c'est-à-dire plus de 35 pour 100, étaient mariés (2). Si élevée que semble cette proportion, elle est en baisse sensible : en 1875, elle était encore de plus de 37 pour 100 du contingent. La pratique du

(1) Ces chiffres et ceux qui suivent sont empruntés aux comptes-rendus officiels publiés au commencement de février 1877.

(2) Le contingent à fournir par la classe de 1876 s'élevait à 196,000 hommes; sur ce nombre, il n'a été enrôlé que 192,400 soldats, l'insuffisance ayant été d'environ 3,000 hommes, dont 2,488 israélites.

service obligatoire retardera probablement les mariages précoces encore en usage dans les campagnes où souvent l'homme est pourvu d'une femme aussitôt qu'il arrive à l'âge adulte. En attendant, si l'on tient compte des troupes irrégulières et des réserves, les célibataires sont probablement en minorité dans les deux armées russes d'Europe et d'Asie. C'est là un fait à noter, car avec tant d'hommes arrachés à leurs femmes, si ce n'est à leurs enfans, les grosses armées et les longues guerres apportent dans un pays une cause de plus de perturbation et de souffrances. Il faut se préoccuper des femmes et des familles abandonnées derrière eux par tous ces jeunes époux; il faudra bientôt songer aux veuves et aux orphelins des milliers de morts qui laisseront leurs os sur les rives marécageuses du Danube ou sur les montagnes arides de l'Asie-Mineure. Il y a là tout un champ d'activité et de bienfaisance trop étendu pour l'état; c'est aux assemblées provinciales, aux communes rurales surtout, de veiller au soulagement de toutes les misères amenées par de telles séparations. L'esprit de solidarité, si puissant encore dans les classes inférieures du peuple, aura là de quoi s'exercer (1).

Dans un pays où les serfs ont longtemps formé le gros de l'armée, l'introduction du service obligatoire ne pouvait demeurer sans effet sur le traitement du soldat, sur la discipline. Le traitement matériel et moral des hommes s'est amélioré, la discipline adoucie. Le knout d'abord, les verges ensuite, avaient cessé d'être les instrumens habituels du commandement longtemps avant la nouvelle loi militaire. Le knout, qu'en Occident l'on persiste à reprocher à la Russie, était supprimé bien avant la guerre de Crimée; les verges l'ont été en 1863. Depuis lors l'usage n'en est plus toléré que dans les compagnies de discipline. Le soldat russe, devenu un homme libre, n'a plus à redouter les châtimens de l'esclave; il est traité d'une manière humaine, avec plus de politesse peut-être qu'en Allemagne ou en France, grâce aux formes polies et aux formules patriarcales du langage. Aujourd'hui il n'y a pas plus de peines corporelles dans l'armée russe que dans les autres armées de l'Europe, qui parfois ont conservé la chose sans garder le nom, la salle de police et la cellule, où les hommes sont contraints de demeurer exposés aux froids de l'hiver en vêtemens d'été, étant souvent une véritable peine corporelle. En Russie, l'abolition des verges a dans les premiers temps, dit-on, amené un certain relâchement de la discipline. Les esprits chagrins prétendent même encore que la

(1) Les divers groupes de la population donnent parfois une sorte d'indemnité aux conscrits de leur classe. A Kalouga par exemple, les *méchtchanes*, ou petits bourgeois, ont en 1876 alloué une indemnité de 2 roubles à chacun des leurs appelés à tirer au sort et 15 roubles à chacun des enrôlés.

salle de police, les arrêts et la prison sont impuissans à suppléer aux châtimens corporels. De telles appréciations semblent dénuées de fondement. Partout dans l'empire, l'étranger est frappé de la déférence du soldat pour ses chefs. Le petit nombre de recrues des classes jadis privilégiées, dont l'influence inspirait des inquiétudes aux vieux officiers, a montré d'ordinaire une soumission exemplaire. Les statistiques militaires témoignent elles-mêmes par des chiffres que la discipline n'a souffert ni du service obligatoire ni de la jeunesse des soldats. En 1870, le nombre des condamnations montait à 2,84 pour 100, celui des désertions à 0,52 pour 100. En 1874, le nombre des condamnés n'était plus que de 1,76 pour 100, celui des déserteurs de 0,34 pour 100. Le niveau intellectuel de l'armée s'est élevé d'une façon sensible, grâce, il est vrai, à l'élévation du niveau même de la nation. Les progrès sont remarquables dans toutes les sphères. Le soldat a l'esprit plus ouvert, et son instruction est plus facile; il commence à connaître le sentiment de la dignité et le sentiment de l'honneur. La transformation morale de l'armée est incontestable : nulle part ne sont plus visibles, plus frappans, les effets de l'émancipation.

III.

La réforme militaire inaugurée en 1874 ne saurait avoir produit tous ses résultats. C'est seulement au bout de quinze, au bout de vingt ans même, si l'on comprend le dernier ban de la milice, que la Russie sera en possession de l'armée qu'elle attend de ses nouvelles institutions. L'organisation récente n'a presque pas augmenté l'effectif de paix, elle n'a pu davantage accroître les réserves, qui étaient la principale lacune de l'ancien système. L'effectif nominal est de 775,000 hommes, il était d'environ 750,000 avant 1874. A ce chiffre s'ajoutaient alors comme aujourd'hui une nombreuse cavalerie cosaque, l'armée du Caucase et l'armée d'Asie, ce qui donnait un total nominal, il est vrai, d'un million d'hommes, qu'avec les réserves l'on pouvait en cas de guerre porter à 1,300,000 ou 1,400,000 hommes. Si élevé que soit ce chiffre, il était inférieur aux forces dont pouvaient disposer des états bien moins peuplés que l'empire russe. La nouvelle organisation doit mettre fin à cette infériorité relative, et rendre à la Russie une supériorité numérique en rapport avec le nombre de ses habitans.

En comptant tous les hommes de vingt à quarante ans soumis au régime militaire, après avoir défalqué tous les cas d'exemption, les statisticiens arrivent à un chiffre total d'au moins 9 millions

d'hommes (1). Rien ne fait mieux ressortir ce qu'a d'excessif dans un grand empire, ce qu'aura d'insoutenable à la longue le régime militaire imposé à l'Europe par le système prussien. Avec une certaine population, avec 80 ou 100 millions d'habitans, ce système, renouvelé des cités antiques par un pays alors peu étendu et mal peuplé, risque de devenir tout théorique, tout fictif, l'état ne pouvant aller jusqu'au bout des ressources humaines mises à ses ordres par la loi. La Russie est loin d'avoir aujourd'hui les réserves inépuisables dont elle pourra disposer dans une vingtaine d'années. La masse de ses habitans mâles est encore, au point de vue militaire, une matière brute, non dégrossie, sans instruction, sans préparation d'aucune sorte.

Comme en France aujourd'hui, les hommes soumis au régime militaire se divisent en deux parties ou en deux armées, subdivisées chacune en deux bans. Il y a d'abord l'armée proprement dite, comprenant l'armée active et la réserve, puis la milice, qui correspond à notre armée territoriale. L'armée active est formée de six contingens annuels, dont le chiffre, fixé chaque année, varie selon les besoins ou les ressources. La Russie a débuté dans ses nouvelles institutions par un contingent de 150,000 hommes, porté en 1875 à 180,000, en 1876 à 196,000. En prenant pour moyenne le chiffre minimum, on obtiendrait pour six ans le total de 900,000 hommes, réduit d'un dixième environ par la mortalité ou les maladies. Comme nous l'avons vu, l'effectif nominal de l'armée active est aujourd'hui légèrement au-dessous de 800,000 hommes. Des raisons d'économie décident souvent le ministre de la guerre à faire passer les soldats de l'armée active dans la réserve avant l'expiration de leurs six années de service. En outre de ces libérations anticipées, l'autorité militaire peut accorder des congés temporaires qui ne doivent point dépasser la durée d'un an, mais diminuent proportionnellement le nombre des soldats sous les drapeaux. De là, en temps de paix, des effectifs fort réduits, des régimens peu nombreux, des compagnies qui parfois ne semblent que des cadres vides.

La réserve doit être composée de neuf contingens annuels, c'est-à-dire des hommes de vingt-six à trente-cinq ans, ayant servi dans l'armée active. Le ministère a, pendant leur inscription dans la réserve, le droit de rappeler deux fois les réservistes à l'activité pour les exercer à des manœuvres dont la durée ne doit pas dépasser six semaines. Les employés du gouvernement et des principales lignes de chemins de fer sont presque seuls exempts de ces manœuvres.

(1) Bouniakovsk', *Antropobiologitcheskiia isslédovaniia*, Saint-Pétersbourg 1874.

En calculant les neuf contingens de la réserve à 135,000 hommes, on obtient un total de 1,200,000 hommes, diminué d'au moins un dixième par la mortalité et les exemptions. Avec les 800,000 soldats de l'armée active, cela donnerait une armée disponible de près de 1,900,000 hommes, auxquels il faut adjoindre encore près de 200,000 Cosaques fournis par un recrutement spécial. Ce sera 2 millions d'hommes environ, 2 millions de soldats instruits et exercés que mettra aux ordres du tsar la loi nouvelle. Ce n'est naturellement pas après trois années que les réformes adoptées en 1874 peuvent donner de pareils résultats : ce ne sera qu'après quinze ans d'application, c'est-à-dire vers 1890.

Il faudra cinq années de plus pour que la loi militaire fournisse à la Russie tout ce qu'elle en attend et remplisse les rangs de la milice, dont l'organisation complète n'exige pas moins de vingt ans. La milice (*opoltchénié*) doit être composée des anciens soldats de trente-cinq à quarante ans sortis de la réserve, et des hommes de vingt à quarante ans que le sort ou les exemptions légales ont libérés du service dans l'armée active. La milice russe doit ainsi comprendre deux classes d'hommes fort différentes, les uns ayant longtemps servi, les autres dénués de toute instruction militaire. Ces derniers resteront de beaucoup les plus nombreux tant que la durée du service ne permettra pas d'augmenter les levées annuelles. L'armée territoriale se divise en deux catégories, en deux bans qui, en cas de guerre, doivent avoir un emploi différent. L'un est, comme la landwehr allemande, destiné à renforcer au besoin les troupes régulières sur le théâtre de la lutte; l'autre, comme le landsturm prussien, a pour unique mission le service de garnison et la défense du sol national en cas d'invasion. Le premier ban comprend les anciens soldats de trente-cinq à trente-neuf ans et les plus jeunes des hommes favorisés par le sort. Au deuxième ban, qui sert de réserve au premier, appartiennent les miliciens de vingt-cinq à quarante ans n'ayant jamais servi. Ce dernier serait ainsi une force purement nominale. Il est donc inutile de supputer les millions de combattans que peut fournir à la Russie sa milice. Le premier ban, qui en cas d'insuffisance de la réserve peut être versé dans l'armée active, donnerait à lui seul près de 1 million d'hommes, dont avec le mode actuel de recrutement la moitié la moins nombreuse et la plus âgée aurait seule l'habitude des armes.

La mobilisation de cette armée territoriale a beau sembler inutile dans les circonstances actuelles, un règlement de l'année 1876 en a déjà prévu quelques détails. Les hommes du premier comme du second ban doivent être appelés au service d'après des catégories d'âge, en commençant par les plus jeunes. L'équipement du dernier

ban, la fourniture des chevaux et du train, le casernement, l'indemnité des officiers et des médecins, en un mot tous les frais de la mobilisation sont mis à la charge des provinces. Des sacrifices pécuniaires considérables sont ainsi imposés aux assemblées provinciales. Dans plusieurs gouvernemens, on évalue à près d'un million de roubles les frais de la mise sur pied de la milice, et comme cette somme approche souvent du total de leurs budgets annuels, les provinces n'y pourraient faire face qu'au moyen d'avances du trésor. En compensation de ces charges, les choix pour les postes d'officiers sont, dans chaque gouvernement, confiés aux *zemstvos* ou assemblées provinciales, les officiers supérieurs étant seuls soumis à la confirmation ministérielle. Les sujets ne manqueraient point; l'on sait qu'en Russie beaucoup de nobles croient devoir encore commencer leur carrière par l'armée, qu'ils quittent ensuite. Ces anciens officiers seraient un élément précieux pour la formation des milices.

L'organisation des forces russes telle que nous venons de la décrire n'embrasse pas tout l'empire. En Asie, là même où elles ont été introduites, les institutions nouvelles ont subi de notables modifications. La durée totale du service y est abaissée de quinze à dix ans, dont sept années dans l'armée active et trois dans la réserve (1). Les régions les plus écartées de la Sibérie, du Turkestan et du Caucase, demeurent exemptes du recrutement ou soumises à un régime spécial. Le royaume de Pologne, récemment privé de tout vestige d'autonomie, est assujetti aux mêmes règles que la Russie d'Europe. Dans le grand-duché de Finlande, qui, au lieu d'être une province russe, est demeuré un état annexe de l'empire, le service obligatoire va être prochainement introduit, d'accord avec la diète finlandaise, dont le gouvernement impérial a voulu attendre la sanction. Il restera encore en Europe même de vastes contrées en possession d'un régime militaire spécial. Ce sont les provinces méridionales, dont les habitans portent le titre de Cosaques, et forment sous ce nom, depuis des siècles, des troupes irrégulières.

La Russie trouve trop d'avantages militaires et financiers au régime particulier des Cosaques pour l'abroger; elle s'est contentée de l'améliorer et de le mettre en harmonie avec ses récentes institutions. Les Cosaques placés sur les frontières du sud de l'ancienne Moscovie, dans des steppes longtemps désertes, avaient jadis pour mission de protéger les confins de la Russie contre les incursions des peuplades barbares, aujourd'hui pour la plupart sujettes du

(1) Il en est de même dans la marine.

tsar (1). Cette sorte de garde-frontières de Cosaques s'est étendue en Europe et en Asie avec l'extension des limites de l'empire. On y a même fait entrer quelques tribus d'origine étrangère. Les progrès de la puissance russe dans la Transcaucasie et l'Asie centrale ont fini par laisser le gros des Cosaques en arrière, bien en deçà des frontières qu'ils devaient défendre. Le rôle de ces populations guerrières s'est ainsi peu à peu complétement transformé. En cessant d'être aux avant-postes une sorte de cordon militaire ou de barrière continue contre les incursions des Tatars, des Circassiens ou des Kirghiz, les Cosaques sont devenus pour l'armée russe une réserve aguerrie et toujours disponible, obligée, en échange de certains priviléges, de s'équiper et de se monter elle-même. Exempts, pendant la paix, du recrutement comme de l'impôt direct, ils devaient, en cas de guerre, fournir des contingens d'autant plus nombreux que plus grandes étaient leurs immunités. Il semble que, chez ces communautés de tout temps vouées aux armes, les charges dussent être égales, et que, pour être obligatoires, les exercices militaires en temps de paix, le service à l'ennemi en temps de guerre, n'aient pas dû attendre la loi nouvelle. En fait, il n'en était pas toujours ainsi; chez plusieurs de ces Cosaques s'étaient introduits les priviléges, les exemptions, le remplacement. L'une des récentes mesures du gouvernement a été de les supprimer et d'assurer le fonctionnement régulier du service. Ces réformes, appliquées en 1875, ont été l'occasion d'une courte émeute de l'armée de l'Oural (2).

Les Cosaques sont, selon les régions, divisés en armées (*roiska*) du Don, du Kouban, du Terek, d'Astrakan, d'Orembourg, de l'Oural, de Sibérie, du Transbaïkal et de l'Amour. Les Cosaques du Don sont de beaucoup les plus importans par leur nombre comme par leur position la plus rapprochée de l'Europe. Naguère le contingent de l'armée du Don se recrutait par engagemens volontaires; les hommes qui partaient recevaient des autres, tous légalement appelés au service, une indemnité qui se payait sous forme d'impôt. Les règlemens nouveaux abolissent cette sorte d'exonération, chaque Cosaque est tenu au service personnel, à partir de dix-huit ans, pour vingt ans. Les trois premières années sont consacrées à l'étude du

(1) Le rôle des Cosaques a bien changé avec l'histoire; nous n'en parlons ici qu'au point de vue militaire, rappelant au lecteur que, depuis les Zaporogues de l'Ukraine, les turbulens sujets de la Pologne, jusqu'aux Cosaques du Don, les complices de Stenko Razine et de Pougatchef, les Cosaques ont longtemps formé des communautés militaires à demi indépendantes.

(2) L'ancienne organisation des Cosaques peut être rapprochée de celle des anciens confins militaires de l'Autriche-Hongrie; mais le régime des premiers était d'ordinaire moins sévère, moins exclusivement militaire que celui auquel étaient soumises les populations serbo-croates des confins autrichiens.

jeune Cosaque, qui passe ensuite dans l'armée active, où il reste inscrit pendant douze ans, n'en servant effectivement que quatre. Pour les Cosaques du Don, comme pour les habitans du reste de l'empire, la durée du service peut être réduite proportionnellement au degré d'instruction. Dans les autres armées cosaques, les anciennes dispositions n'ont pas été partout abrogées, le service reste de vingt-deux ans, dont quinze dans l'armée active.

En dehors des Cosaques, les tribus du Caucase, chrétiennes ou musulmanes, fournissent des troupes qui méritent davantage le nom d'irrégulières. Il y a par exemple à l'armée du Danube un régiment de montagnards du Terek, les uns Ossètes, les autres Ingouches, tous volontaires, les premiers en partie chrétiens, les derniers tous musulmans. Dix jours ont suffi pour la mobilisation, chaque cavalier est monté sur son propre cheval et équipé à ses frais; à la place de leur fusil à pierre, ils ont seulement reçu des carabines à tir rapide. Chaque homme touche une solde de 10 roubles par mois outre la nourriture et le fourrage. Sauf trois, tous les officiers sont indigènes; plusieurs ne savent ni lire ni écrire. Chacune des deux sections ossète et ingouche a son étendard particulier, et c'est sous leur bannière nationale que ces peuplades guerrières sont menées au combat contre leurs coreligionnaires de Turquie (1).

Les troupes irrégulières de la Russie, les Cosaques en particulier, mettent à sa disposition près de 200,000 cavaliers, et avec les réserves peut-être 300,000, c'est-à-dire la plus nombreuse cavalerie du globe. Grâce aux distances, il est vrai, une bonne partie ne saurait guère être employée que dans une guerre défensive ou dans des campagnes d'Asie (2). On peut se demander quelle est la valeur de pareilles troupes dans des guerres européennes; les opinions à cet égard sont en Russie même assez différentes. Les Cosaques ont leurs apologistes, leurs admirateurs convaincus, ils ont aussi leurs détracteurs. Le temps, grâce aux réformes actuelles, doit de plus en plus donner raison aux premiers. Les Cosaques ne sont déjà plus aujourd'hui une cavalerie orientale, asiatique, semblable aux *bachi-bozouks* de la Turquie, sans discipline ni instruction militaire. Les cavaliers de la steppe ne méritent plus beaucoup aujourd'hui le nom de troupes irrégulières : astreints à un service assez long, ce sont déjà pour la plupart des soldats exercés, aussi propres à la grande guerre que tout autre cavalerie légère.

(1) Ces détails sont tirés d'une correspondance de Kichenef du 1er mars 1877, publiée par le *Messager officiel* russe.

(2) Les Cosaques fournissent surtout de la cavalerie; ce n'est pas cependant pour ces fils de la steppe une vocation exclusive. On compte parmi eux des artilleurs et des fantassins, et, comme beaucoup vivent de la pêche sur les grands fleuves, ils sont au besoin marins ou nautoniers.

Jadis les Cosaques du Don n'avaient point d'organisation militaire permanente, les hommes retournaient aux champs après deux ou trois années de service sans qu'il restât trace des *sotnias* auxquelles ils avaient appartenu. Aujourd'hui ils sont en tout temps formés en escadrons et en régimens, dont plusieurs, endivisionnés avec la cavalerie de la garde ou la cavalerie de ligne, font réellement partie de l'armée régulière. Les Cosaques du Don forment à eux seuls en temps de paix 21 régimens et 8 batteries à cheval, en temps de guerre 62 régimens et 22 batteries; c'est plus de 50,000 cavaliers avec 30,000 environ de réserve. Les autres armées cosaques pourraient fournir un nombre proportionnel de régimens. Les steppes du sud-est, si riches en chevaux, offrent ainsi à l'empire une nuée de cavaliers habitués à l'équitation dès l'enfance, également propres à harceler les troupes ennemies qui oseraient pénétrer sur le sol national et à masquer la marche d'une armée victorieuse en inondant le pays envahi. Hardi et rusé, endurci et frugal, vrai centaure et excellent tireur, le Cosaque est aux yeux de ses panégyristes l'idéal du soldat à cheval. Quelques-uns de ses admirateurs ont été jusqu'à proposer de supprimer toute autre cavalerie pour employer les économies ainsi réalisées à perfectionner une organisation qui coûte beaucoup moins à l'état.

L'armée russe manque encore des réserves que lui devra fournir la loi nouvelle. Des états moins vastes et moitié moins peuplés, comme l'Allemagne ou même l'Autriche-Hongrie, pourraient aujourd'hui mettre en mouvement un nombre supérieur de soldats exercés. On ne peut dire cependant que les hommes fassent défaut à l'armée du tsar. En ajoutant les troupes du Caucase et de l'Asie à celles de la Russie d'Europe, on trouve que sur le pied de guerre l'armée régulière doit compter plus de 1,500,000 hommes outre 200,000 de troupes irrégulières. Avec de telles forces sur le papier, combien la Russie peut-elle jeter de soldats hors de ses frontières? Ses armées, on le sait, se sont de tout temps grandement réduites à la mobilisation et dans les marches. Il y a une dizaine d'années à peine, des critiques militaires affirmaient que le colosse du Nord aurait besoin de beaucoup d'intelligence pour réunir sur un point donné 200,000 hommes (1). Dans la guerre actuelle, la Russie est parvenue à mettre en ligne sur deux points différens deux grandes armées; c'est là encore aujourd'hui un effort difficile pour toute puissance militaire (2). Si les succès des Russes ne répondent pas

(1) Rustow, *die Russische Armee,* Wien 1867.

(2) Voici quelle serait en ce moment la distribution des forces russes. L'armée du Danube compte sept corps de 40,000 hommes chacun, soit au moins 250,000 hommes. On a mobilisé il y a trois mois neuf nouveaux corps, soit 325,000 hommes environ. La réserve de l'armée du Danube prise dans les circonscriptions du midi représente

à leurs espérances, la faute n'en sera pas au nombre de leurs troupes, mais à l'organisation, à l'administration, aux services accessoires, à l'instruction des soldats ou des officiers, car on n'a pas encore tout dit d'une armée quand on en a compté les hommes.

IV.

Les deux armées russes qui opèrent aujourd'hui contre la Turquie répondent à une division déjà ancienne et naturelle des forces de l'empire. Obligée de regarder à la fois vers l'Europe et vers l'Asie, comme l'aigle à deux têtes de son écusson impérial, la Russie a eu autrefois en temps de paix deux armées plus ou moins complétement organisées : l'une, la plus considérable, cantonnée de façon à pouvoir être portée sur les frontières européennes; l'autre, la moins nombreuse, mais longtemps aguerrie par de continuels combats, campée dans les provinces du Caucase et destinée à servir en Asie. De ces deux armées, l'une, dite naguère la première armée active, avait depuis des années cessé d'avoir une organisation permanente; la seconde, l'armée du Caucase, n'a pas, depuis la soumission de la Circassie et du Daghestan, cessé d'être constituée comme à la veille d'une guerre.

En dehors du Caucase, la Russie dans ces derniers temps n'avait plus ni armée ni corps d'armée organisé d'une manière stable; la garde impériale faisait seule exception. Cette lacune pouvait d'autant plus surprendre que de 1811 à 1864 la Russie a été, avec la Prusse, le seul des états de l'Europe à laisser en temps de paix ses forces militaires divisées par corps d'armée. Ce système fut abandonné quelques années après la guerre de Crimée, comme s'adaptant mal aux conditions particulières de la Russie et à son mode de recrutement. On y substitua une répartition régionale qui subsiste encore aujourd'hui. L'empire est partagé en quatorze circonscriptions ou arrondissemens militaires (*voiennyié okrouga*) dont dix en Europe, un au Caucase, trois en Asie. Le pays des Cosaques du Don, qui reste en dehors de ces circonscriptions, en porte le nombre à quinze. Le commandant de chacune de ces quatorze régions a près de lui un comité ou conseil de guerre, il a sous ses ordres toutes les troupes cantonnées dans l'arrondissement, il doit veiller à toute

140,000 hommes. Il reste la garde, 50,000 soldats, l'armée de Pologne, 90,000, les circonscriptions de Moscou et de Kazan, 60,000, non encore formés en corps d'armée. Ajoutez à cela l'armée du Caucase, 160,000 soldats environ, et les contingens cosaques non encore attachés aux différens corps d'armée, et vous arrivez à 1,100,000 ou 1,200,000 combattans que l'on pourrait diriger sur les frontières. Pour garder l'intérieur, il resterait les troupes de Sibérie et du Turkestan, les réserves des Cosaques, les garnisons des places fortes, les bataillons de dépôt, et en cas de besoin la milice.

l'administration militaire et au rappel des soldats en cas de mobilisation. Ce système avait l'inconvénient de n'être point favorable à une prompte mobilisation, à un rapide passage au pied de guerre. L'exemple de la Prusse a montré que, pour être toujours prête à entrer en campagne, une armée doit en temps de paix être autant que possible constituée comme en temps de guerre. De là l'utilité de corps d'armée permanens, pourvus d'état-majors fixes et comprenant des troupes de différentes armes. Pour en faciliter le recrutement et la mobilisation, ces corps d'armée doivent, autant que faire se peut, correspondre aux circonscriptions territoriales destinées à entretenir ou à compléter leur effectif à l'aide des recrues et des réserves locales. C'est ce qui existe en Prusse, où l'organisation tactique de l'armée et l'administration locale militaire sont calquées l'une sur l'autre, de façon que corps d'armée, divisions, régimens, se recrutent en temps de paix et se complètent en temps de guerre sur les lieux mêmes où ils sont cantonnés. Ce système territorial, une des grandes causes de la supériorité de l'armée prussienne, ne saurait être rigoureusement appliqué en Russie. Les dimensions de l'empire, l'immense développement des frontières, l'éloignement des régions les plus peuplées du théâtre probable des opérations militaires, la nationalité de la plupart des provinces occidentales, sont autant d'obstacles à la formation de corps d'armée toujours cantonnés dans les lieux où ils se recrutent et également répartis sur la surface de l'empire. La dislocation, la répartition normale des troupes, ne saurait être conforme à la répartition territoriale de la population; par suite, les circonscriptions de l'administration militaire locale et les divisions stratégiques ou les corps d'armée ne peuvent toujours concorder ensemble.

Le retour aux corps d'armée permanens était déjà arrêté en principe lorsqu'en face des complications orientales il a été procédé à la formation d'un certain nombre de ces corps. Sur le territoire russe, les chefs de corps restent subordonnés aux commandans de la circonscription dans laquelle séjournent leurs troupes. Pour être à la portée du théâtre possible de la guerre, les troupes russes sont d'ordinaire échelonnées le long des frontières occidentales de l'empire ou le long des chemins de fer qui pourraient au besoin les transporter sur le point menacé. De là en tout temps l'inégalité des forces réparties dans les diverses circonscriptions : ce manque de concordance entre les différens corps d'armée et les circonscriptions de recrutement rend naturellement la mobilisation plus lente et plus difficile. Pour parer à ce défaut, les troupes régulières sont divisées en troupes de campagne ou troupes mobiles (*podrijnyia voïska*) et troupes locales ou sédentaires (*mestnaïia voïska*). Les premières, tenues en garnison en temps de paix et toujours endivi-

sionnées, forment en temps de guerre les corps d'opération; les secondes, toujours cantonnées dans les lieux où elles se recrutent, doivent en temps de guerre fournir des troupes d'étapes et renforcer les troupes de campagne, ou, en cas de besoin, former de nouvelles brigades, de nouvelles divisions.

Dans un empire comme la Russie, la mobilisation de l'armée présente des difficultés inconnues des états plus petits et à population plus dense; la grandeur des distances rend la concentration des troupes plus longue et plus dispendieuse. Les ressources de la Russie sont ainsi réduites et paralysées par son étendue même. Aucun état européen n'a autant de peine à ramasser ses forces pour les diriger sur un point donné. On pourrait dire qu'en règle générale les forces disponibles d'un pays sont en raison directe de sa population et en raison inverse de la grandeur de son territoire. Cela est particulièrement sensible en Russie, où la richesse en hommes est en grande partie compensée par la dispersion des habitans et la difficulté de les réunir. Les distances que doit parcourir le conscrit ou le réserviste avant d'arriver au lieu d'incorporation, les distances que doivent franchir les soldats enrégimentés avant de parvenir sur le théâtre des opérations, sont énormes. Ainsi s'explique que dans toutes ses guerres la Russie ait vu ses troupes affaiblies par les marches fondre sur les chemins avant d'être arrivées en présence de l'ennemi.

Aux obstacles dressés par les colossales dimensions de l'empire s'ajoutent en certaines saisons les obstacles apportés par le climat. Les mois les plus défavorables sont les mois de transition, le printemps surtout, quand les fontes de neige rendent le traînage impraticable. Il y a alors des semaines entières où tout transport est impossible, où, avec la meilleure volonté, des hommes rappelés au service ne sauraient rejoindre immédiatement leurs corps. Les mesures administratives les plus précises sont à cet égard impuissantes. On a pu s'en apercevoir l'automne dernier lors de la mobilisation d'une partie des forces russes. Dans les villes et les grands centres, l'opération s'est passée avec une extrême rapidité. Les ordres arrivés le soir étaient exécutés dans la nuit, et les hommes rappelés par le télégraphe se trouvaient réunis à l'aurore. En Russie en effet, dans les provinces occidentales surtout, le rappel des réserves se fait ainsi souvent à l'improviste, de nuit, par surprise, comme si l'on voulait être sûr de ne laisser échapper personne. Par là cette mobilisation précipitée et nocturne peut ressembler à une sorte de *presse* des soldats comme celle dont use l'Angleterre pour ses matelots. Dans les villes pourvues d'une nombreuse police ou gendarmerie, ce système réussit aisément et donne des résultats surprenans. Dans les campagnes, il n'en peut être de même, il faut

toujours compter avec les distances et avec le climat. Les hommes une fois réunis, il reste à les transporter sur le terrain de la lutte, et là commencent des difficultés d'un autre ordre.

Les chemins de fer ont singulièrement changé les conditions de la guerre moderne. En aucun pays, ils ne pouvaient rendre plus de services qu'en Russie, parce qu'aucun n'avait plus besoin de raccourcir les distances. Les 20,000 kilomètres de voies ferrées que possède aujourd'hui l'empire ont été tracés dans un intérêt stratégique autant que dans un intérêt commercial. La Russie n'en est plus au temps où il lui était moins aisé de faire parvenir des défenseurs à ses propres frontières qu'à la France et à l'Angleterre d'y porter l'invasion. Il suffit d'un regard sur une carte des chemins russes pour voir que tout y est concerté pour faciliter aux troupes nationales l'attaque et la défense. On n'a qu'à considérer les mailles lâches et espacées de ce réseau, sensiblement égal en longueur à notre réseau français sur une surface presque dix fois plus étendue, pour comprendre que les armées du tsar n'ont encore là que des moyens de concentration bien imparfaits. L'insuffisance est plus grande encore qu'elle ne le semble à l'œil, car la plupart de ces longues lignes russes n'ont qu'une seule voie, et les compagnies ne sont pas riches en matériel. Si considérables que soient les résultats acquis, l'on peut dire qu'il reste encore davantage à faire. Pour une guerre offensive, les chemins de fer ne sauraient offrir à la Russie que des avantages; il n'en serait peut-être point de même pour une guerre défensive. Dans le dernier cas, il n'est pas certain que le mince réseau serve plus à la défense du sol qu'aux attaques d'un envahisseur. Avec une ligne de chemins de fer, Napoléon eût peut-être évité la retraite de 1812.

Dans la guerre actuelle, la Russie n'a, pour atteindre les frontières de l'empire ottoman, qu'une ligne tortueuse et brisée, évidemment insuffisante aux transports militaires. La Bessarabie, qui, dans tout conflit avec la Turquie, est en Europe la base naturelle des opérations, n'est reliée au centre de l'empire que par un embranchement latéral, manifestement destiné à l'exportation des grains par Odessa, plutôt qu'à la concentration des troupes impériales sur le Pruth. Au nord du Caucase, la Russie possède aujourd'hui, de Rostof sur le Don à Vladikavkaz sur le Terek, une voie nouvelle aboutissant au pied même des montagnes, à l'entrée de la grande brèche du défilé de Dariel. Au sud du Caucase, la Russie n'a encore, de Tiflis à Poti, qu'un premier tronçon d'une ligne parallèle à la chaîne, uniquement destinée à relier dans l'avenir la Caspienne à la Mer-Noire, et sans valeur stratégique dans une guerre contre la Turquie. En vérité, si les chemins de fer russes ont été combinés pour faciliter la concentration des troupes, ce

n'est certes pas du côté de la Turquie, du côté du Danube. La moindre inspection de la carte montre clairement que, si le cabinet de Saint-Pétersbourg avait de longue date sur la presqu'île des Balkans les vues ambitieuses qu'on lui prête, il n'a dans la construction de ses chemins de fer rien fait pour en préparer l'exécution. Ce défaut de voies et moyens, joint aux rares difficultés présentées par le terrain, suffit à expliquer la lenteur des opérations sur le Danube ou en Asie.

V.

En aucun pays les fêtes militaires ne sont plus belles qu'en Russie. On ne saurait, il est vrai, juger de l'armée russe par les régimens que l'étranger voit figurer dans les revues de Saint-Pétersbourg ou de Krasnoe-Sélo. La garde impériale en particulier, qui présente des spécimens de toutes les troupes régulières ou irrégulières de l'empire, est un corps d'élite auquel rien dans les provinces ne saurait se comparer. Les souverains de la Russie ont mis depuis longtemps une sorte de coquetterie à réunir autour d'eux de beaux hommes et des soldats bien dressés. Ce serait une erreur que de croire, comme on l'a souvent écrit, qu'en exposant dans leur capitale leurs plus beaux régimens les tsars voulaient faire illusion à l'Europe. Le temps n'est plus où l'on pouvait dire que dans le domaine militaire comme en toutes choses, la Russie n'était qu'une façade ou un décor trompeur. Les troupes de l'intérieur, moins luxueusement équipées et peut-être moins minutieusement exercées, ne sont probablement pas en valeur réelle beaucoup inférieures à celles de la capitale. Le soldat, alors même que ses vêtemens semblent laisser à désirer en fraîcheur, se fait d'un bout à l'autre de l'empire remarquer par sa bonne tenue. Les chefs militaires, à l'exemple du souverain, y ont toujours mis leurs soins. Comme les princes de Prusse, les grands-ducs de Russie se sont traditionnellement fait un devoir de veiller à la stricte exécution des règlemens militaires et aux exercices des hommes. Cet ennuyeux métier de sergent instructeur est partout le plus utile que les mœurs modernes aient laissé aux princes, c'est du moins celui où il est le plus difficile de les suppléer. La réduction de la durée du service ne semble pas en Russie avoir nui à la discipline ou à l'instruction de la troupe; tout le monde est d'accord au contraire pour remarquer le bon esprit et l'intelligence des jeunes soldats enrôlés sous l'empire de la loi nouvelle, et pour les préférer aux vétérans de l'ancien système qui doivent bientôt disparaître des rangs.

L'on n'attend pas de nous des détails sur l'organisation ou l'équipement des différentes armes, infanterie, cavalerie, artillerie,

génie. Nous noterons seulement qu'un grand nombre des régimens d'infanterie sont encore divisés en trois bataillons de cinq compagnies chacun, et qu'à ce système on doit partout substituer celui de quatre bataillons à quatre compagnies. Pour l'armement comme pour tout le reste, l'armée russe est encore dans une phase de transition. Le ministère a adopté pour l'infanterie le fusil Berdan; mais en attendant que les manufactures de l'état aient pu fournir un nombre suffisant de ces armes perfectionnées, une grande partie des fantassins en sont encore au fusil Krink, qui n'est qu'une sorte de fusil à tabatière. L'artillerie a été pourvue de pièces se chargeant par la culasse, et pour la plupart en bronze. Le nombre des canons fondus dans les dernières années est considérable. Grâce aux efforts récens, l'artillerie à pied et à cheval est nombreuse et excellente; de l'avis des hommes du métier, elle peut soutenir la comparaison avec les meilleures de l'Europe.

La véritable supériorité de l'armée russe est cependant dans sa cavalerie, qui, pour le nombre comme pour la qualité, n'a peut-être point d'égale. Cette arme est soumise à un commandement supérieur spécial, appelé *inspection générale de la cavalerie* et dernièrement aux mains du grand-duc Nicolas. Pour se mieux prêter à toutes les opérations de la guerre, les divisions de cavalerie russe sont d'ordinaire formées d'un régiment de dragons, d'un régiment de uhlans, d'un de hussards, et d'un de Cosaques; chaque division a son artillerie. La cavalerie légère a dans l'armée régulière une grande prépondérance, accrue en temps de guerre par les nombreux régimens de Cosaques. Les chevaux, bien que souvent petits et ne payant pas de mine, sont d'ordinaire rapides et endurcis à la fatigue. La Russie est du reste aussi riche en chevaux qu'en hommes; en Europe seulement, en dehors de la Pologne, de la Finlande et de quelques gouvernemens du nord, on y comptait, il y a quelques années, 15 millions de chevaux. Avec de telles réserves, la remonte ne saurait être dans l'embarras. Par un excès de précaution on a cependant là aussi adopté la conscription des chevaux qui sont soumis à un recensement périodique, et en cas de guerre peuvent être levés moyennant indemnité dans l'ordre d'un tirage au sort. D'après une lettre que je reçois des bords du Volga, il y a en ce moment des paysans qui refusent tout argent pour leurs chevaux pris par la remonte. Dans le seul district de Nijni, il se serait rencontré une dizaine de ces exemples de patriotisme (1).

Le nombre des hommes et l'armement des troupes ne sont pas les seuls élémens de la supériorité militaire; il en est un autre au-

(1) Notons ici que dans l'armée russe il n'existe pas de train spécialement organisé. Chaque corps a son train particulier; il a été question de changer ce système, mais la réforme, si elle a été adoptée, n'a pas encore été mise à exécution.

quel tous les progrès scientifiques ou mécaniques de l'art de la guerre n'ont fait que donner plus d'importance, c'est l'instruction. Toutes les ressources matérielles qu'exige la guerre moderne, les multitudes d'hommes qu'elle met en mouvement, n'ont fait qu'y accroître le rôle de l'esprit, de la science. A la prendre dans son ensemble, l'armée russe, encore pour les neuf dixièmes composée d'illettrés, reste, au point de vue de l'instruction, fort inférieure à toute autre armée européenne. Le soldat, il est vrai, compense en partie cette infériorité d'éducation par sa vive intelligence naturelle et par une variété d'aptitudes déjà remarquée au dernier siècle du prince de Ligne. Ce qui décide du sort de la guerre, c'est du reste moins le nombre des soldats lettrés que les connaissances des officiers, que la science de l'état-major. A cet égard, la Russie est loin d'être aussi arriérée qu'elle le demeure encore pour les écoles populaires. Les classes sociales qui fournissent les officiers, et en particulier le haut état-major, ne le cèdent en rien pour l'éducation au milieu où se recrute le commandement des autres armées de l'Europe. Le gouvernement a, dans les dernières années, fait de sincères efforts pour améliorer le recrutement des officiers et rehausser le niveau de leur instruction.

La prédominance dont l'état militaire a longtemps joui en Russie semble devoir attirer dans les rangs de l'armée l'élite sociale et intellectuelle de la nation. L'étranger se représente souvent la Russie comme un pays où règne et gouverne le sabre, où tout se courbe devant les épaulettes. L'on cite le *tchine*, l'assimilation des fonctions civiles aux grades militaires, comme une preuve de cette prépondérance de l'armée. C'est là un malentendu ou un préjugé. Le temps est passé où tous les emplois étaient aux mains d'anciens officiers, où il fallait être général pour occuper un haut poste, où en dehors de la diplomatie il semblait n'y avoir en Russie qu'une carrière, le métier des armes. La subordination des fonctions civiles a cessé, elles aussi ont été émancipées, et l'armée me semble avoir moins perdu que gagné à leur affranchissement.

Tout, en effet, n'était pas bénéfice pour elle dans cette souveraineté, cette domination exclusive de l'armée ou de ses chefs. On y entrait sans vocation, comme dans le chemin obligé de la fortune. L'uniforme n'était pour les ambitieux ou les jeunes gens à la mode qu'une sorte de déguisement, un costume de circonstance. On prenait les épaulettes, comme naguère à Rome la soutane, pour faire carrière, sans goût, sans aptitudes pour le métier. Beaucoup des généraux attachés aux administrations civiles n'avaient de militaire que leurs galons. Un des résultats naturels des réformes du règne d'Alexandre II devait être de séparer l'armée de l'administration, l'élément militaire de l'élément civil, et, en les renfermant l'un et

l'autre dans leur sphère, de les rendre à leur spécialité. C'est ainsi qu'en réduisant son rôle dans la société ou le gouvernement, on a fortifié dans l'armée les études techniques et l'esprit militaire. Le niveau intellectuel des officiers a pu s'élever pendant que s'abaissait leur niveau social, et leurs connaissances militaires s'approfondir pendant que se rétrécissait le cercle de leur activité.

Il y a quelques années, la masse des officiers russes était peu instruite. Les programmes d'admission des écoles spéciales ont été étendus tout en augmentant le nombre des élèves. La durée des cours des écoles de *junkers* est de deux ans, mais jusqu'aux derniers temps le peu d'instruction d'un grand nombre de jeunes gens obligeait à consacrer presque exclusivement la première année à l'enseignement général, de sorte qu'il ne restait guère qu'un an pour les études techniques. Les listes d'entrée dans ces écoles montrent que la composition sociale de l'armée est en train de varier. Le nombre des élèves appartenant à la noblesse est en diminution sensible; en 1872 il était encore de 81 pour 100, en 1875 il était déjà tombé à 72 pour 100. C'est là encore un des symptômes de la transformation sociale de la Russie; il n'y faudrait pas voir une cause d'affaiblissement pour l'armée. Les jeunes gens des classes non privilégiées qui entrent au service n'ont à compter pour leur avancement que sur leur travail, tandis que la noblesse peut encore au régiment se fier à quelques priviléges ou à des protections. La différence du niveau social se fait toujours cependant sentir dans les relations mondaines : sous ce rapport, il y a une grande inégalité entre la garde et la ligne : les officiers de la première, tous sortis de bonnes familles, sont d'ordinaire les seuls reçus dans le monde. A cet égard, les prérogatives de la garde et l'existence de corps privilégiés ne sont peut-être pas sans inconvénient.

Si l'instruction de la masse des officiers laisse parfois encore beaucoup à désirer, l'état-major peut soutenir la comparaison avec celui des autres armées de l'Europe. Rien n'a été négligé pour son instruction théorique et pratique. A l'exemple de la Prusse, le ministre de la guerre a institué pour l'état-major des voyages stratégiques auxquels peuvent prendre part les officiers supérieurs des régimens et dont le ministère de la guerre publie souvent les résultats. Une chose dont on a fait un certain bruit en Occident et en Russie même, c'est le grand nombre d'officiers de sang et de nom allemands qui se rencontrent dans l'armée et spécialement dans l'état-major. On se rappelle cette prétendue statistique d'un journal de Pétersbourg qui sur 100 officiers supérieurs en relevait près de 80 d'origine germanique. Il ne faut pas prendre de tels chiffres à la lettre; le nombre des officiers de race allemande a de tout temps été considérable dans les hauts rangs de l'armée russe, il s'explique

par les traditions militaires et la fréquente supériorité d'instruction de la noblesse des provinces baltiques. Ce serait un étroit et imprudent chauvinisme que de voir là une anomalie ou un danger pour l'empire. Beaucoup de ces officiers n'ont d'allemand que le nom, et presque tous ont leurs intérêts et leurs affections en Russie : l'injuste méfiance de leurs compatriotes moscovites pourrait seule les en détacher. De Munich à Totleben et à Kauffmann, le riche sang germanique a fourni à la Russie comme à la France un bon nombre de ses plus illustres généraux, et, pour la plupart, ces Allemands-Russes au service du tsar sont aussi bons Russes que Kléber, Kellermann ou Ney étaient bons Français.

Les écoles militaires ne sauraient en Russie suffire au recrutement des officiers. Le niveau peu élevé de l'instruction générale, la séparation des diverses classes sociales y rendent plus difficile de pourvoir à tous les grades, à tous les emplois militaires dont les nouvelles lois ont encore accru le nombre. Une institution déjà ancienne et spécialement remaniée, le volontariat, est chargée de combler ces vides et de satisfaire aux besoins nouveaux. Ce volontariat n'a rien de commun avec ce qu'on appelle du même nom en France ou en Allemagne. Tandis que le nôtre a été institué dans l'intérêt des carrières civiles, des études ou de l'industrie, le volontariat russe a été créé dans l'intérêt du recrutement de l'armée; c'est pour elle une pépinière d'officiers et de sous-officiers. Les droits et l'avancement des jeunes gens entrés au service avec ce titre d'*okhotniki* varient suivant leur degré d'instruction; ils sont à cet égard classés en trois catégories, mais ne sont également promus à un grade qu'après examen. En cas d'échec dans ces épreuves successives, les volontaires demeurent soldats ou sous-officiers pendant toute la durée du service légal. Le nombre de ces aspirans à l'épaulette est d'une douzaine de mille; en dehors des armes spéciales, plus de la moitié des officiers subalternes sortent de leurs rangs.

En Russie comme ailleurs, le recrutement des officiers présente peut-être encore moins de difficultés que celui des sous-officiers. Sous l'ancien système militaire, avec un service de quinze ou vingt ans, il était aisé d'avoir de bons cadres; il n'en est plus de même aujourd'hui. La nouvelle organisation a considérablement augmenté les besoins en même temps qu'elle réduisait le nombre des hommes aptes à l'emploi. Là, comme partout, on s'est ingénié à trouver des moyens de retenir les vieux soldats sous les drapeaux, leur offrant des avantages matériels et des distinctions honorifiques, chevrons et médailles d'or et d'argent, leur permettant le mariage, accordant même à leurs femmes un logement dans les bâtimens mili-

taires et à leurs enfans des secours pécuniaires. Aux sous-officiers qui consentent à un rengagement, on accorde une haute paie, variant de 60 à 84 roubles par an, et on leur réserve en outre certains emplois civils. Après dix ans de service, ils touchent une gratification de 250 roubles, après vingt ans ils ont droit à une pension ou à 1,000 roubles une fois payés. Là, comme ailleurs aussi, en dépit de toutes ces amorces à la cupidité ou à la vanité, le nombre des rengagemens est insuffisant, et le recrutement des sous-officiers demeure précaire.

Sous quelque face que l'on étudie son état militaire, on trouve la Russie en voie de transition. Ni pour l'instruction des hommes, ni pour l'armement, ni pour le nombre des soldats, l'armée russe n'est ce qu'elle sera dans quelques années; elle est surprise par la guerre en flagrant délit de reconstruction. Cela ne veut pas dire qu'elle soit désorganisée : en touchant à tout, la nouvelle loi s'est gardée de tout bouleverser. Dans l'armée comme dans l'administration, dans les institutions militaires comme dans les institutions civiles, les réformes en Russie n'entraînent point des révolutions. Si les défauts, si les abus y sont moins vite redressés, les remèdes employés y produisent moins de désordre, moins de désarroi. L'armée a eu les avantages de la situation politique du pays, le bénéfice de la stabilité du pouvoir et de l'esprit de suite. Un fait à cet égard résume toute son histoire : le ministère de la guerre n'a point changé de direction depuis une quinzaine d'années; c'est le même ministre, M. Milutine, qui pendant toute cette période a conduit les réformes, les adaptant aux enseignemens des dernières grandes guerres, cédant sans entêtement ni précipitation aux leçons souvent variées de l'expérience, et dans le même dessein obéissant parfois tour à tour à des principes différens.

La Russie eût eu tout avantage à voir la guerre retardée de quelques années, dont chacune eût grossi ses ressources et fortifié ses réserves. Aujourd'hui elle est encore plus propre à la guerre défensive qu'à une campagne offensive; plus l'empire est vaste, et plus ses troupes ont de chemin et d'efforts à faire pour sortir de chez lui. Comme l'immensité de son territoire, qui plus d'une fois a englouti ses envahisseurs, le caractère de ses soldats, leur soumission, leur résignation, leur esprit de sacrifice, semblent assurer à la Russie plus de succès dans la défense que dans l'attaque. Si dans l'état actuel de ses ressources il y aurait pour elle imprudence à entrer en lutte avec une des grandes puissances militaires du continent, la Russie a pu sans présomption faire la guerre à la Porte. En Asie comme en Europe, les Russes rencontrent dans la disposition du terrain des obstacles formidables, mais ils ont ce qu'il faut pour en

triompher, une énergie soutenue, de la patience, un courage calme sachant braver les maladies et les lentes fièvres aussi bien que le feu de l'ennemi; avec la guerre moderne, qui tend de plus en plus à faire du soldat un instrument mécanique, un pion de damier, la passivité si souvent signalée du Russe peut du reste, pour l'offensive même, devenir une qualité. Dans une campagne contre les Turcs, les Russes peuvent éprouver des revers, ils peuvent même perdre des batailles, ils ne sauraient rester vaincus.

C'est à la prudence du cabinet de Saint-Pétersbourg de savoir circonscrire le champ d'opération de ses troupes et retenir en dehors du conflit les puissances qui pourraient être tentées d'y intervenir. La modération de la politique russe est en ce moment la première condition du succès des armes du tsar. En tout cas, quel que soit le sort de la guerre actuelle, la Russie gardera en face même des plus graves périls un grand et précieux avantage. L'armée et la nation ont un bon, un solide moral, elles ont une foi vive dans la justice de leur cause et dans les destins de la patrie. Toute guerre contre l'étranger, chrétien ou musulman, catholique ou protestant, devient facilement en Russie une guerre religieuse, une guerre sainte. Pour le peuple, le combat contre le croissant, contre l'oppresseur des Slaves orthodoxes est une sorte de naïve croisade. Si l'enthousiasme a ses périls, il a aussi sa force et son héroïsme. Il n'est aucun sacrifice dont toutes les classes de la nation ne soient capables; une conviction tour à tour calme et ardente adoucira singulièrement pour elle les maux de la guerre. Le soldat et le peuple sont soutenus par deux sentimens, ailleurs souvent éteints ou divisés : la foi religieuse et le patriotisme qui, dans les masses populaires, se confondent ensemble. S'il se rencontre çà et là des esprits turbulens qui dans un revers national accueilleraient sans regret une occasion de révolution, s'il est quelques hommes qui, dans des réformes politiques, dans une constitution, verraient un dédommagement d'un insuccès militaire, le gros de la nation est étranger à de telles pensées ou à de tels calculs. Le temps est encore loin où l'ennemi du dehors pourrait rencontrer des auxiliaires dans des émeutes de Pétersbourg ou dans une commune de Moscou. La Russie garde encore la grande ressource, la grande force des âges passés, l'unité des sentimens, l'unanimité des âmes et des volontés. Le peuple le plus nombreux de la chrétienté en est le moins divisé; en ce sens on peut dire que le vaste empire russe possède encore aujourd'hui une force morale supérieure à sa force matérielle.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'AGE DU BRONZE

ET

LES ORIGINES DE LA MÉTALLURGIE

I.

Nous ignorons la date où a commencé l'humanité; nous n'avons aucune base sur laquelle on puisse fonder la chronologie des temps primitifs. L'histoire ne date que d'hier, encore ne nous présente-t-elle chez tous les peuples que des origines fabuleuses. Il n'y a pas plus de réalité dans les premiers événemens racontés par Tite-Live que dans les généalogies des héros grecs. Adam et Ève sont un mythe agréable, emprunté peut-être à la Perse, au temps de la captivité; leurs descendans sont la personnification de familles ou de tribus. La chronologie égyptienne remonte à peu près à six mille ans avant notre ère; mais elle est aussi précédée d'un long passé mythologique. Il en est de même de l'Inde et de la Chine. Et puis, qu'est-ce que six mille ans? En voilà bientôt cent d'écoulés depuis la révolution française, et cela peut-il sembler long à qui que ce soit? Aujourd'hui d'ailleurs les événemens vont vite, les progrès sont rapides, parce que nous tenons entre nos mains des forces physiques et morales d'une puissance énorme, au moyen desquelles nous transformons la terre et nous-mêmes. Quand les hommes, nos aïeux, ne les possédaient pas, leur marche était lente, leurs conquêtes petites et précaires. Comment passer la mer, comment traverser un grand fleuve sans bateau, et comment construire un bateau, si l'on n'a pas quelques outils de fer ou d'une autre matière assez dure pour travailler le bois, en adapter les pièces et les rendre imperméables à l'eau? Que l'on passe en revue tous les objets dont nous usons aujourd'hui pour nous vêtir, nous loger, nous nourrir, nous transporter d'un lieu à un autre, pour nous procurer la lu-

mière, la chaleur, le livre et tant de produits es sciences et des arts qui ornent la vie, on verra qu'il n'en est pas un seul qui ne suppose la possession et l'emploi perfectionné des métaux.

Tout le monde sait aujourd'hui que les hommes ne les ont pas connus de tout temps. Il y eut une longue, une immense suite d'années, durant laquelle ils n'en possédèrent aucun, si ce n'est peut-être quelques grains d'or que la nature leur donnait spontanément et qu'ils ramassaient çà et là dans le sable des rivières et le lit des torrens. C'est cette période que l'on a nommée l'*âge de la pierre;* en effet, les outils que ces infortunés ont laissés, comme témoignage de leur industrie et de leur dénûment, sont tous de pierre dure, de silex, de diorite, d'obsidienne, de trachyte. La longue durée de cette enfance de l'homme est attestée par les couches terrestres où l'on trouve ces objets : non-seulement on en recueille sous des épaisseurs de terre qui ont demandé un grand nombre de siècles pour se former, mais la période géologique actuelle n'était pas commencée que l'homme existait déjà, cherchant sa vie parmi les mammouths, les ours des cavernes et d'autres animaux dont les espèces n'existent plus.

Il fallut d'abord qu'un homme, ayant choisi quelque pierre pour la rendre tranchante, la frappât au moyen d'une autre pierre de manière à en détacher des écailles. Ce fut là le premier marteau et la première hache, et, tous les instrumens d'alors ayant été fabriqués par ce procédé, on a nommé *période de la pierre brute* le temps qu'a duré cette industrie rudimentaire. Peu à peu on s'aperçut que certaines pierres pouvaient par un frottement prolongé en user d'autres qui étaient cependant plus dures qu'elles, et l'on substitua pour la confection des outils le frottement à la percussion. On fabriqua de la sorte des haches et des ciseaux parfaitement affilés; on perça des cailloux roulés, très durs et très résistans, auxquels on put adapter un manche. Des pierres plus petites, d'une matière plus fine ou d'une couleur plus agréable, furent percées et façonnées, et devinrent des colliers. Les armes se firent de la même manière. C'est cette deuxième période de l'humanité qui a reçu le nom de *période de la pierre polie* ou *néolithique*.

Dès le commencement, ou du moins de très bonne heure, les hommes essayèrent aussi de façonner l'argile pour en former des vases de différentes sortes. Ce travail se faisait à la main pendant toute la durée de l'âge de la pierre : l'ouvrier pétrissait l'argile avec ses doigts, dont l'empreinte se voit encore sur les plus anciennes poteries de ces temps reculés. Il fallut de longues observations et des moyens d'action nouveaux pour que le potier conçût l'idée d'utiliser le mouvement et pût construire une machine tour-

nante : en réalité, le tour paraît avoir été inconnu pendant toute la période dont nous parlons; mais la cuisson des vases de terre fut pratiquée de très bonne heure, car du moment où les hommes surent allumer le feu, ils purent voir dans leurs foyers l'argile se prendre en morceaux et devenir insoluble par la cuisson. Les argiles noires, rouges ou jaunes, que la nature leur fournissait en beaucoup d'endroits, leur permirent de colorer ou de peindre ces vases grossièrement modelés; ils en polirent la surface encore molle au moyen de lissoirs de pierre, et gravèrent à la surface des dessins variés.

Puis vint le premier métal : disons le premier métal usuel; ce fut le bronze. La connaissance de l'or précéda certainement celle du cuivre, parce que l'or se rencontre à l'état natif dans beaucoup de pays. Il en fut sans doute de même de l'argent, dont l'extraction n'offre pas de grandes difficultés; peut-être faut-il en dire autant du plomb, car du moment où un globule de métal fut trouvé dans les cendres du foyer, l'homme qui l'aperçut dut vouloir connaître le minerai d'où il était sorti, et, l'ayant découvert, il en chercha de pareil dans la montagne. Les matières qui peuvent se produire d'elles-mêmes dans les foyers, par la simple cuisson des minéraux, durent être découvertes les premières : tels sont le plomb et le verre; le verre artificiel, ordinairement bleu, se montre en effet parmi les objets de parure des plus anciens temps. Au contraire, quand l'extraction d'un métal exige ou une très haute température ou une opération chimique, on peut admettre qu'un tel métal ne fut découvert que longtemps après les autres et à la suite de longs et infructueux essais. Le cuivre se trouve à l'état natif, mais en fort petites quantités; la pyrite de cuivre ressemble à l'or, cependant on n'en tire le métal que par des opérations compliquées; il en est de même de l'étain. Enfin, lorsqu'on est en possession de ces deux matériaux, il faut, pour en former le bronze, une dernière fusion qui n'est pas sans difficultés. L'idée même d'allier deux métaux ne se présente pas non plus tout d'abord, et, quand on l'a conçue, il faut encore chercher dans quelles proportions ils doivent être employés pour produire un métal nouveau, plus utile que chacun d'eux.

Le bronze apparut en Occident quand le travail de la pierre polie avait atteint toute sa perfection. Nous possédons dans nos musées des instrumens de pierre dure antérieurs à l'arrivée du bronze, et que nos ouvriers ne feraient ni mieux, ni autrement; seulement ils les feraient plus vite, parce qu'ils ont des moyens d'action et des procédés que les anciens hommes n'avaient pas. Fabriqué d'abord en très petite quantité, le bronze ne devint usuel qu'avec le temps. Ceux qui le fabriquaient, en quelque pays d'ailleurs qu'ils résidas-

sent, ne pouvaient le livrer qu'en échange d'objets de même valeur, mais d'un usage différent. Ces objets d'échange devaient souvent faire défaut; il fallut qu'on les découvrît ou qu'on se les procurât en assez grand nombre pour créer une sorte de commerce. Par le fait, ces échanges se produisirent, car les découvertes dont nous parlerons tout à l'heure ont démontré que la quantité de bronze a été en augmentant, que l'on a fait avec ce métal beaucoup d'instrumens qui jusque-là s'étaient faits de pierre, que l'on en a inventé de nouveaux, et qu'un moment est venu où la substitution du bronze à la pierre a été, pour ainsi dire, complète.

L'*âge du bronze* se confond dans ses commencemens avec la période de la pierre polie. Il y a donc une période de transition où les deux matières se font, pour ainsi dire, concurrence l'une à l'autre, et qui peut au même titre être comprise dans l'âge de la pierre ou dans celui du bronze. On se tromperait néanmoins si l'on croyait que le métal fit entièrement disparaître la pierre dure lorsque celle-ci eut été définitivement vaincue. Elle continua d'être employée à certains usages, et elle s'utilise encore dans plusieurs pays d'où ni le bronze, ni même le fer n'ont encore pu la faire disparaître. Ainsi ces petites lames allongées d'obsidienne ou de silex à double tranchant, auxquelles on a donné le nom de couteaux, servent encore dans la péninsule hellénique, en Asie-Mineure, en Palestine et ailleurs sans doute, à garnir des pièces de bois que le paysan traîne sur l'aire pour battre le blé et hacher la paille. Ils ont la même forme que dans l'âge du bronze, et ils sont fabriqués par les mêmes procédés; mais la prédominance du métal sur la pierre et l'abandon de celle-ci dans la plupart des cas où elle était employée caractérisent la longue période qui suivit celle de transition et qui constitue l'âge du bronze proprement dit.

De même que ce métal s'était substitué à la pierre, il arriva qu'un métal nouveau vint faire concurrence au bronze et tendit à le remplacer dans tous les cas où il avait sur lui des avantages évidens. Des découvertes qui remontent à une vingtaine d'années seulement, et qui depuis lors se sont répétées dans presque toute l'Europe, ont fait connaître la période de transition du bronze au fer. Elle diffère de celle qu'on a nommée le premier âge du fer et qui était signalée depuis longtemps. Durant celle-ci, le fer est déjà maître de la place et n'a plus qu'à se perfectionner lui-même. La période transitoire est marquée par la substitution lente et progressive du nouveau métal à l'ancien, et par une influence réciproque de l'un sur l'autre. Quand le fer apparut en Europe, il eut la même destinée qu'avait eue le bronze plusieurs siècles auparavant. Il fut une matière rare et précieuse; il ne perdit de sa valeur que par son abondance croissante, et quand il put fournir les outils, les us-

tensiles et les armes, où le bronze seul venait d'être employé. Les plus anciens objets de fer qu'on ait trouvés sont des bijoux et des parures, car dès ces temps reculés il y eut des riches et des pauvres, et ceux-là seuls pouvaient acquérir des objets de fer qui avaient d'autres objets de valeur à donner en échange. Ne voyons-nous pas le même phénomène se produire sous nos yeux? Nous avons assisté, il y a quelques années, sinon à la découverte, du moins à l'extraction économique de l'aluminium. Ce métal, jusque-là confiné dans les laboratoires, est devenu un produit industriel; mais comme la préparation en est encore coûteuse, il vaut deux fois l'argent et ne fournit guère que des parures et des ustensiles de luxe. Cependant il n'est pas moins répandu que le fer dans la nature : il est la base de toutes les argiles; de plus il a des qualités qui peuvent, qui doivent le faire préférer dans certains cas à l'argent, au cuivre, au fer même. Il suffira pour cela que de nouveaux procédés d'extraction le rendent aussi abondant que ces derniers.

Le fer n'a point fait cesser l'usage du bronze, puisqu'il dure encore, l'aluminium ou tout autre métal ne ferait point abandonner le fer; mais une matière nouvelle peut répondre à certains usages mieux que celles qui l'ont précédée, et c'est pour cela qu'elle en prend la place. On a fabriqué longtemps des haches de pierre, puis on a cessé d'en faire quand on a pu s'en procurer en bronze; les haches de bronze ont régné seules pendant des siècles, puis ont disparu quand le fer est devenu assez commun pour lutter avec elles sur le marché. La période de transition du bronze au fer est parfaitement caractérisée sur un grand nombre de points dont nous parlerons. Il ne peut plus aujourd'hui rester aucun doute sur la réalité de cette phase, on commence même à connaître de quelle manière ce passage s'est accompli, et quelles routes les métaux ont parcourues pour atteindre, d'étape en étape, jusqu'aux régions les plus reculées de l'Europe septentrionale; mais avant d'exposer ces grandes découvertes de nos jours, je dois esquisser la marche même que la science a suivie dans l'étude des âges antérieurs à toute histoire.

II.

Nous n'avons pas à retracer ici le tableau des découvertes relatives à l'âge de la pierre et aux hommes de ces époques vraiment primitives. Les savans du premier empire et de la restauration avaient nié l'existence de ce qu'alors on appelait l'*homme fossile:* la science et la religion s'unissaient pour en repousser même la possibilité. On n'a point oublié les luttes qu'eut à soutenir Boucher de Perthes quand il annonça la découverte des restes d'un

tel homme dans les alluvions anciennes d'un département du nord. Sa découverte fut poursuivie par le sarcasme des uns et le fanatisme des autres jusqu'au jour où une nouvelle génération de savans en reconnut l'authenticité. Bientôt on trouva de tous côtés des squelettes d'hommes fossiles et des restes de leur industrie. Le nom de Lartet demeure attaché à l'exploration des cavernes du Périgord et du Languedoc, les noms de Thomsen et de Nilsson aux antiquités préhistoriques du Danemark, et le nom de Keller aux habitations lacustres de Zurich. Depuis lors Boucher de Perthes est regardé comme le créateur d'une science nouvelle qui forme le passage entre la géologie et l'archéologie des temps historiques.

Cette science toute récente est aujourd'hui en possession d'un nombre immense de faits observés; elle a conscience de sa méthode, ses cadres sont tracés, ses résultats généraux peuvent déjà s'apercevoir. Parmi les hommes qui ont le plus concouru à ses premiers développemens, on ne rencontrera qu'un petit nombre d'érudits; presque tous sont des hommes de science, des géologues, des physiologistes, des ingénieurs, des chimistes, et parfois même des amateurs cultivant la science pour le plaisir qu'ils y trouvent et pour charmer leurs loisirs. Les textes avaient été longtemps l'unique moyen d'investigation dont on crût pouvoir disposer; mais les textes les plus anciens sont en réalité très récens, si on les compare à ces longues périodes qu'a traversées l'humanité dans son enfance. Les auteurs grecs les plus anciens, ceux qui, sous le nom réel ou supposé d'Homère, nous ont légué *l'Iliade* et *l'Odyssée*, vivaient dans l'âge du fer; ils racontaient des événemens déjà bien éloignés d'eux et qui, s'ils sont réels, s'étaient accomplis selon toute apparence en plein âge du bronze. Cela n'empêche pas l'auteur de *l'Iliade*, et bien plus encore celui de *l'Odyssée*, de mettre le fer entre les mains de ses héros; les poètes transportaient ainsi dans le passé une chose qu'ils avaient sous les yeux et que le passé n'avait point connue. L'Égypte n'avait pas encore fourni les documens qu'elle commence à nous livrer; on ignorait que les quatre premières dynasties au moins sont antérieures à la connaissance du fer dans ce pays. Les hymnes du Véda, pour servir comme documens scientifiques, devraient d'abord être classés suivant un ordre chronologique et rapportés, si cela est possible, à des époques certaines et déterminées : l'indianisme paraît encore loin de pouvoir rien affirmer à cet égard. Quant à la Genèse, on sait que son origine est un objet de discussion entre les savans, que si les uns, fidèles à l'orthodoxie, l'attribuent simplement à Moïse, les autres en rejettent l'authenticité et la considèrent même comme formée par la réunion en un même livre de deux traditions opposées. Quoi qu'il en soit, et en admettant l'authenticité de la Genèse, on est du moins certain que son auteur n'avait

aucune idée de l'âge du bronze et à plus forte raison de l'âge de la pierre, car il y est dit que Tubalcaïn, premier métallurgiste dont elle fasse mention, « fut forgeur de toute sorte d'instrumens d'airain et de fer. »

Enfin les auteurs anciens ne le sont pas assez pour avoir eu des notions précises sur les temps primitifs, où l'on ne connaissait pas l'écriture, sur un passé qui se comptait peut-être par dizaines de siècles. Il se peut qu'il restât des traditions se perpétuant d'année en année; mais le passage du *Prométhée* d'Eschyle où il est parlé des premiers hommes, de leur vie dans les cavernes et de la découverte des métaux, est trop vague pour pouvoir servir de base à une induction scientifique. En réalité, les anciens étaient dans une situation moins bonne que la nôtre en face de ce passé qu'aucun document ne leur révélait, car ils n'avaient ni les méthodes que nous possédons, ni les faits innombrables que toutes les contrées du monde peuvent nous fournir, ni ce travail en commun qui s'accomplit sur toute la surface de l'Europe par le secours des voies de communication et de la typographie.

Les Grecs ne faisaient point de fouilles. Les Romains ont violé un grand nombre de tombeaux, non par amour de la science, mais pour en retirer les objets précieux qu'ils convoitaient, qui ont été refondus ou qui ont disparu avec eux. L'église romaine, qui succéda à l'empire, n'a jamais favorisé les sciences positives. Le moyen âge était fort occupé de métallurgie, mais le but qu'il poursuivait était celui du roi Midas : la pierre philosophale devait transformer en or tous les métaux; le moyen âge est mort dans sa stérilité. L'esprit moderne, qui est, à proprement parler, l'esprit scientifique, après avoir conquis, avec Bacon et Descartes, ses vraies méthodes, a marché régulièrement dans la série de ses découvertes. En possession des sciences abstraites, il a pu appliquer le calcul à la réalité, et fonder la physique et la chimie. Puis il a abordé cette nouvelle série d'études qui ont pour objet les êtres vivans, il a créé la physiologie des plantes et des animaux et enfin la science de l'homme, dont l'archéologie préhistorique est le premier chapitre.

Il y avait longtemps que les paysans et les ouvriers connaissaient l'existence des instrumens de bronze, les ramassaient et les vendaient, quand les savans songèrent à les recueillir et à former des musées. La première collection créée fut celle de Copenhague. C'est Thomsen qui, dès 1836, classa les objets de toute sorte retirés des dolmens, des tumuli et des tourbières du Danemark, et fonda le *Musée des antiquités du Nord*, la plus belle collection préhistorique de l'Europe. Un Suédois, Sven Nilsson, profitant du travail accompli par Thomsen et de la connaissance qu'il avait lui-même des peuples barbares de l'Océanie et des autres contrées non encore ci-

vilisées du globe, rapprocha leurs industries de celle des ancêtres danois et, de 1838 à 1843, créa l'*ethnologie comparée*. Ce n'est pas à dire que les sauvages d'aujourd'hui soient de même race que les anciens habitans de l'Europe; mais les conditions de leur existence sont analogues, et ils satisfont aux mêmes besoins par des moyens semblables. En effet, il existe encore sur la terre des peuplades qui ne connaissent pas l'usage des métaux ou qui les reçoivent seulement en petites quantités et comme objets de luxe; elles n'ont rien à donner en échange au commerce du reste du monde.

C'est Thomsen et Nilsson qui distinguèrent les premiers l'âge de la pierre de celui du bronze; ils avaient constaté dans les contrées du nord toute une classe de tombeaux où, avec les squelettes et de grossières poteries, on ne trouve que des objets de pierre sans aucune trace de métal. Dans d'autres, il se trouvait des objets de bronze ayant manifestement la même destination que ceux de pierre et les ayant remplacés. Dans d'autres encore apparaissait le fer, reproduisant, à peine modifiées, les formes du bronze des autres sépultures. Il parut évident que, si les hommes de la première série avaient eu le bronze, ils l'eussent employé de préférence à la pierre, et que, si ceux de la seconde avaient eu le fer, le bronze eût été délaissé par eux.

Ainsi furent établies les premières distinctions entre les trois âges préhistoriques. Les années qui suivirent les confirmèrent. Deux ans après en effet, M. Worsaæ, Danois, dans son livre sur *les Temps anciens du Danemark*, s'appliqua à élucider les nombreuses découvertes de l'âge du bronze faites dans ce pays. Cependant, jusqu'à l'année 1853, un très petit nombre d'écrits vinrent augmenter le corps d'une science qui sembla confinée dans le nord de l'Europe. On n'a guère à citer sur l'époque du bronze que le mémoire de M. Simon, de Metz, sur la découverte de Vaudrevanges, commune voisine de Sarrelouis; on y avait trouvé quatre haches, un moule, un glaive, un mors de cheval, quatorze bracelets et beaucoup d'autres menus objets, tous de bronze. C'était un vrai trésor, mais il n'apportait à la science que peu d'idées nouvelles.

La Suisse fit le second pas. En 1853 furent reconnues dans le lac de Zurich, et bientôt après dans d'autres lacs de ce pays, ces anciennes habitations sur pilotis auxquelles on a donné le nom de *palafittes*. A cette découverte, d'une immense portée scientifique, reste attaché le nom du docteur Keller. Elle confirmait pleinement les principes énoncés en Danemark et en Suède dix ans auparavant. Ces habitations présentèrent en effet, non plus les uns à distance des autres, mais superposés, les trois âges préhistoriques. Dans les couches supérieures de débris, on trouvait le fer mêlé au bronze; dans les couches moyennes, gisant au-dessous d'elles, le

bronze seul avec les objets de pierre dont ce métal n'avait pas aboli l'usage; enfin des couches les plus profondes, reposant sur le sol même du lac, on ne retirait que des objets de pierre sans aucun reste de métal. En même temps, on constatait une marche progressive de la civilisation par le perfectionnement des formes, soit dans les poteries, soit dans les objets métalliques. Il n'était plus possible d'élever aucun doute sur la succession des âges, ni sur les caractères essentiels de chacun d'eux. Les habitations lacustres de la Suisse prouvaient enfin que ces trois périodes de l'ancienne civilisation n'étaient pas propres aux pays du nord, mais qu'elles s'étaient étendues à des contrées plus méridionales.

Cette même année 1853 fut féconde pour les sciences préhistoriques. Pendant que M. Keller sondait les lacs de la Suisse, on découvrait à Villanova, près de Bologne, une nécropole à laquelle on donna le nom, peut-être un peu risqué, de proto-étrusque. Elle fut examinée et décrite avec le soin le plus scrupuleux par le comte Gozzadini, qui la fit connaître l'année suivante, et qui depuis cette époque a été de découverte en découverte. La nature des objets trouvés dans ce cimetière prouva qu'il était postérieur à la dernière période du bronze, mais antérieur aux Étrusques, avec lesquels ses morts avaient été jusque-là confondus. C'est à la suite des fouilles de Villanova que se constitua dans la science le *premier âge du fer :* cet âge avait suivi la période de transition du bronze au fer, répondant à la couche supérieure des palafittes, et avait précédé, peut-être immédiatement, la période étrusque, qui s'étend jusque dans l'histoire.

Ainsi se trouva rattaché, par une série pour ainsi dire continue d'anneaux, le passé de l'homme à son présent. L'archéologie proprement dite est une branche de l'histoire; elle en est la portion peut-être la plus solide, puisqu'elle rassemble des faits réels et non pas seulement des textes, souvent altérés, parfois mensongers. Par ses commencemens, elle se mêle avec les études préhistoriques, comme les trois âges préhistoriques se mêlent deux à deux à leurs points de succession. En remontant d'âge en âge, on arrive à l'âge de la pierre non polie; au-delà s'étend une suite probablement fort longue d'années aboutissant à l'homme des terrains quaternaires, peut-être même tertiaires, c'est-à-dire aux époques géologiques antérieures à celle où nous vivons. C'est à ce point de la science que commencent les théories, comme celles de M. Darwin, sur l'origine de l'espèce humaine et sur les formes animales qui l'ont précédée et suscitée.

En 1857, M. Troyon, en popularisant les découvertes de Keller, avait appelé l'attention sur le problème des origines du bronze; mais, pour en tenter la solution, il fallait que le matériel d'une

science encore bien récente s'accrût d'une multitude de faits nouveaux et que l'étude embrassât un grand nombre de pays. Après la Suisse, la Savoie et l'Italie fournirent les premiers contingens. M. le professeur Desor sonda dès l'année suivante les eaux du lac de Neufchâtel, et peu après, en 1860, M. Morlot ayant fait connaître en Suisse les travaux exécutés en Danemark et en Suède, un grand mouvement fut imprimé à ce genre de recherches dans les pays du midi. MM. Gastaldi et Desor visitèrent cette même année les lacs de la Lombardie et trouvèrent dans les tourbières du Lac-Majeur des objets semblables à ceux des lacs de la Suisse. Dans le lac de Varèse, en 1863, MM. de Mortillet, Desor et Stopani reconnurent la période de transition de l'âge de la pierre à celui du bronze. Les palafittes du lac de Garde n'ont été aperçues que dans ces dernières années autour de la forteresse de Peschiera.

Mais dès 1862 MM. Strobel et Pigorini signalèrent, non loin de Parme, des dépôts d'engrais exploités par les cultivateurs sous le nom de *terramares* et y constatèrent la présence d'anciennes habitations lacustres; en effet, les pilotis existaient encore, entourés de matières organiques et de restes nombreux d'industrie humaine; la nature de l'alluvion démontrait que l'eau avait séjourné dans ces parties basses de l'Émilie, maintenant desséchées, et l'on ne pouvait douter que là s'était jadis développée une civilisation identique à celle des lacustres de la Suisse. Nous ne pouvons citer ici les noms de tous ceux qui, à partir de 1860, ont contribué à l'avancement des études préhistoriques; leur nombre a été croissant à mesure que l'intérêt de ces recherches a été mieux compris et que la méthode à suivre a été mieux connue. Disons seulement que les fouilles se sont rapidement étendues à toute l'Europe et que le désir de contribuer au progrès de la science de l'homme a suscité de savans explorateurs dans toutes les contrées de l'Occident : en Autriche, Ramsauer et de Sacken; en Hongrie, Romer; Wild en Irlande; Aspelin et Bogdanof en Russie; en Angleterre, Evans, Franks, J. Lubbock. En France, j'ai déjà cité M. de Mortillet, qui vint un des premiers; à ce nom nous devons ajouter ceux de MM. A. Bertrand, Costa de Beauregard, Cazalis de Fondouce, l'abbé Bourgeois, et de M. Chantre, à qui nous empruntons la plupart de nos informations.

En 1862, Napoléon III fonda le *musée de Saint-Germain*. Cette collection devait réunir les antiquités gallo-romaines, pour lesquelles des recherches sur César avaient donné à l'empereur une prédilection particulière; mais le directeur ne tarda pas à agrandir l'idée, obtint des secours plus larges et put bientôt offrir au public un musée préhistorique comparable à celui de Copenhague. Il est à regretter qu'une collection de ce genre soit reléguée à 20 kilomètres

de Paris et soit, par là, soustraite aux regards du public; les savans de Paris n'en profitent pas; le musée n'est pas fréquenté comme il devrait l'être.

Deux ans après, M. de Mortillet commença la publication des *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, ouvrage d'un intérêt majeur qui, en 1869, passa sous la direction de M. de Cartailhac. Dès 1865, sur la proposition de M. de Mortillet, fut fondé le *Congrès ethnographique*, assises auxquelles sont convoqués tous les savans de l'Europe : ce congrès change d'année en année le lieu de ses réunions; il a déjà visité, outre la Spezzia, son point d'origine, Neufchâtel, Norwich, Copenhague, Bologne, Bruxelles, Stockholm, Pesth; on propose pour une des prochaines réunions Athènes, Smyrne ou Constantinople.

L'élan imprimé aux études préhistoriques par ces trois créations toutes françaises fut notablement accru par l'exposition universelle de 1867, où un grand nombre de produits des industries primitives avaient été rassemblés. Celle de 1878 sera plus importante encore, puisqu'on se propose d'y réunir des collections entières provenant de tous les pays; l'Allemagne seule sera absente.

Le nombre des livres et des mémoires relatifs aux anciens âges et particulièrement à l'âge du bronze est déjà très-considérable; les collections publiques ou privées répandues dans toute l'Europe sont très nombreuses; il est presque impossible à un seul homme de les visiter toutes sans y consacrer beaucoup de temps et d'argent. Le moment était donc venu d'en dresser une statistique aussi complète que possible et de donner sur chacune d'elles les renseignemens les plus propres à faciliter les recherches ultérieures. C'est ce que vient de faire, nous pouvons le dire, avec un plein succès, M. E. Chantre dans un grand ouvrage intitulé *l'Age du bronze* (1). Un des trois volumes dont il se compose est entièrement formé de tableaux où sont classés dans un ordre méthodique tous les objets de l'âge du bronze trouvés en France et en Suisse avec l'indication de leur provenance et du lieu où l'on peut les voir aujourd'hui; leur nombre s'élève en ce moment à près de 33,000. Les autres volumes renferment en outre un grand nombre de renseignemens sur les autres parties de l'Europe où des objets en bronze ont été recueillis. Si un travail analogue à celui de M. Chantre était fait pour chacune d'elles, il est à croire que les conclusions adoptées par ce savant seraient puissamment confirmées, car elles reposent sur une connaissance approfondie de presque toutes les collections européennes, quoique son but ne fût pas d'en donner les statisti-

(1) *L'Age du bronze, recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, Paris, J. Baudry; 3 vol. in-4° et un atlas in-folio de 80 planches.

ques. Comme aucun ouvrage de ce genre n'avait encore été publié sur les âges préhistoriques, il est à croire que celui-ci fera époque dans la science et sera le point de départ de recherches nouvelles et méthodiquement dirigées.

III.

Nous devons maintenant faire connaître les lieux où se sont rencontrés les produits de l'industrie du bronze. Les premiers pas de la science ont été difficiles et incertains, parce que les trouvailles se faisaient au hasard, par les mains d'hommes inexpérimentés : ils vendaient les antiquités au poids, quelquefois ils les détruisaient. Ainsi en 1859 dans une propriété de M. de Gourgue, près de Bordeaux, « les cultivateurs, en rentrant des champs, racontèrent à leur maître que dans la journée ils avaient trouvé un mort, qu'ils avaient essayé de lui briser la tête à coups de sabot, mais qu'elle était si grosse et si dure qu'ils n'avaient pu y réussir qu'avec leurs pioches. » Ils rapportèrent cependant une hache, une épée, de gros fils d'or et des fragmens de poteries. Voici ce qui arriva en 1865 pour la célèbre fonderie préhistorique de Larnaud (Jura). « Brenot fils, en sarclant des pommes de terre, découvrit un morceau de métal vert qui excita sa curiosité et celle de ses compagnons. Ils se mirent à fouiller le terrain et trouvèrent une quantité d'objets du même métal dans un espace d'un mètre carré environ. Le lendemain Brenot père alla avec un échantillon trouver à Lons-le-Saulnier un chaudronnier qui lui dit que ce bronze valait 1 fr. 40 cent. le kilo. Sur l'avis de cet homme, Brenot fut offrir sa trouvaille à un véritable amateur d'antiquités, M. Z. Robert, qui s'empressa de l'acquérir. Elle se composait d'environ dix-huit cents pièces, pesant 66 kilogrammes et demi. » Tout ce bronze avait donc failli repasser par le creuset du fondeur. Il est maintenant au musée de Saint-Germain, dont il forme un des groupes les plus intéressans. Citons encore un fait. La fonderie antique de Vernaison (Rhône) fut trouvée en 1856 dans la propriété de M. D... Le poids total des bronzes était de 16 kilogrammes; mais le directeur du musée de Lyon à cette époque n'en conserva qu'une faible partie : « Nous avons fait choix, dit-il, des objets complets ou mutilés les plus dignes de figurer au musée; le reste a été rendu à M. D..., qui se propose de faire fondre une urne commémorative avec une inscription qui rappelle le souvenir de cette découverte. » Malgré ces périls dont la science préhistorique est environnée, les gisemens de bronze en France, en Savoie, sont déjà si nombreux et si bien caractérisés que M. E. Chantre a pu les classer en catégories que nous partagerons nous-même en deux groupes : les gisemens visibles et les gisc-

mens cachés. Les premiers sont les grottes, les dolmens et les palafittes, ou habitations lacustres; les autres sont les trésors, les fonderies, les stations isolées et les sépultures en plein champ.

On sait que les cavernes furent les premières habitations des hommes et qu'ils y séjournèrent non-seulement pendant tout l'âge de la pierre, mais aussi pendant celui du bronze. On trouve des grottes habitées dans toute l'Europe. Les plus intéressantes peut-être sont celles du centre de la France et des rives de la Meuse. Celles-ci ont l'avantage de se présenter à trois niveaux différens, répondant à trois hauteurs successives du fleuve qui a baigné leur seuil. Les plus hautes offrent, superposées, des couches de débris humains de trois époques consécutives : celles du métal, de la pierre polie et de la pierre brute. Celle-ci, qui est au-dessous des deux premières, ne se rencontre plus aux deux autres hauteurs, qui étaient alors cachées sous les eaux, car la Meuse à Dinant n'avait pas moins de trois lieues de largeur. Elle offre, mêlés aux restes humains, des os de mammouth, d'hyène, d'ours, de renne, animaux qui peuplaient alors la France et la Belgique; les habitans de ces cavernes modelaient des vases de terre, mais ignoraient l'art de les cuire, quoiqu'ils connussent le feu. M. Dupont (1), à qui nous empruntons ces détails, estime que, durant la période des mammouths, la largeur de la Meuse à Dinant tomba de 12 kilomètres à 400 mètres, qui est la distance des cavernes du milieu. Elle n'en a plus aujourd'hui que 30. Les couches moyennes, qui gisent au-dessus de celle du mammouth, répondent à l'époque du renne : les grottes que l'on nomme dans le pays trous des Nutons, de Chaleaux, du Frontal, en sont de frappans exemples; les débris d'industrie humaine y sont emprisonnés sous une couche d'argile jaune qui les recouvre. On n'y trouve plus d'ossemens de mammouth ou d'hyène, mais seulement ceux d'espèces encore vivantes : le loup, le renard, le cerf, le chamois, le renne. Il n'y a pas encore de pierres polies, on n'y observe aucune trace de métal, les poteries y sont faites à la main et n'ont pas été cuites; de petites pierres, des fragmens d'os, des dents d'animaux ou des coquilles fossiles percées d'un trou fournissaient la parure de ces populations.

La troisième couche, répondant aux cavernes inférieures sur les rives actuelles de la Meuse, est celle de la pierre polie; c'est l'époque des dolmens et de certaines cités lacustres de Suisse, de Savoie et d'Italie. L'argile jaune a disparu; le renne, l'élan, l'aurochs, le castor, ont disparu également. Les haches de pierre sont polies et percées pour recevoir un manche; les poteries sont cuites : cette époque n'a laissé que peu de débris dans les cavernes, mais on en

(1) *L'Homme pendant l'âge de la pierre.*

trouve en grand nombre sur l'argile des champs. C'est alors qu'apparaît le bronze, qui, rare en Belgique, se rencontre abondamment dans les contrées du midi.

Les cavernes de l'âge du bronze, en France et en Savoie, sont de deux sortes, celles qui ont servi d'habitations et les cavernes sépulcrales naturelles ou artificielles. Comme sur la Meuse, les grottes habitées du midi se rencontrent le long des rivières et appartiennent généralement à la période de transition entre la pierre polie et le métal. Elles sont peu nombreuses; parmi les plus importantes sont celle de Saint-Saturnin, grande station néolithique au-dessus de Chambéry, celles de Savigny, près d'Albens, de la Salette et de la Louvaresse (Isère). Les populations de la période néolithique, qui virent l'arrivée du bronze, paraissent avoir habité dans la plaine, sur le bord même des rivières. Les berges de la Saône nous offrent de nombreuses stations dont les époques successives se montrent à des niveaux superposés; c'est surtout aux confluens et dans le voisinage des gués qu'on peut les apercevoir.

Là où les eaux étaient tranquilles et où le niveau n'en subissait que de faibles variations, c'est-à-dire près des lacs, les hommes de ce temps ont fait plus. Ils ont quitté la terre ferme et ont établi sur l'eau des demeures soutenues par des pilotis. On n'en observe pas le long des rives escarpées des lacs, parce que l'eau y est trop profonde, mais on en trouve sur les plages de sable ou de terre où l'eau n'a que peu de profondeur et qui ressemblent aux gués des rivières.

Quels motifs ont pu déterminer ces hommes à s'isoler au milieu des lacs? Nous l'ignorons encore; on peut espérer que des observations nouvelles permettront de résoudre ce problème. Quoi qu'il en soit, nous voyons que cet usage subsista longtemps, puisque les palafittes des Alpes comprennent non-seulement l'époque du bronze proprement dite, mais celles qui l'avaient précédée et celle qui marque l'arrivée du fer. Il y a des palafittes de l'âge de la pierre au lac de Zurich, de l'âge du bronze au lac Léman, de l'âge du fer au lac de Neufchâtel, et chacune de ces périodes y est parfaitement caractérisée. Certaines habitations lacustres appartiennent aux deux époques de transition qui marquent le commencement et la fin de l'âge du bronze, de sorte que, très certainement, l'usage d'habiter sur les eaux s'est continué sans interruption durant un laps de temps considérable. Comme les habitations sur pilotis existaient aussi dans l'Italie du nord et dans l'Italie centrale, il sera intéressant d'explorer les lacs du midi de l'Europe, de la Grèce, de l'Asie-Mineure, et de déterminer la limite jusqu'où cet usage s'est étendu.

Les hommes de l'âge de la pierre consacraient déjà des grottes naturelles à leurs sépultures, tandis que d'autres cavernes leur ser-

vaient d'habitations. Ainsi, sur la Meuse, le trou du Frontal était le cimetière des hommes qui habitaient le trou des Nutons. Cette mode durait encore à l'arrivée du bronze. C'est ce que prouve la Grotte des morts, près de Sauve (Gard). Dès 1795, d'Hombre-Firmas l'avait signalée à l'attention des géologues; mais elle ne fut fouillée qu'en 1869. M. Tessier mourut pendant ce premier déblaiement, qui, au nom de la Société scientifique d'Alais, fut achevé par MM. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard. La grotte est une sorte de puits vertical creusé par la nature dans une brisure du lias inférieur. On en retira un grand nombre d'ossemens d'homme, de renard, de loup, de sanglier, de cheval, de mouton, tout un mobilier funéraire, composé d'armes et d'outils en silex, en os, en corne de chevreuil, une grande quantité de bijoux en jais, en marbre noir ou vert, en spath, en albâtre, un poinçon de bronze et de nombreuses perles de métal, dont beaucoup sont restées mêlées avec les décombres. Citons encore parmi les grottes naturelles de la première époque du bronze celles de Labry et de Banière (Gard), qui ont fourni les mêmes objets que la précédente, et de plus un poignard, une pendeloque et un bracelet de bronze, les grottes de Gonfaron et de Chateaudouble (Var). Celle de Saint-Jean d'Alcas (Aveyron), aperçue en 1838, fut fouillée en 1865 par M. Cazalis. Elle est en partie artificielle. Devant l'entrée avaient été mises deux grandes dalles s'arc-boutant en forme de toit et laissant une ouverture triangulaire; l'une des deux a malheureusement été emportée par le propriétaire de la grotte, qui en a fait un seuil à son four. Parmi les nombreux objets rejetés au dehors avec les terres par cette même personne, on recueillit, au milieu des ossemens et des silex, deux haches de pierre polie, des perles, une spirale et un anneau de bronze.

Les grottes sépulcrales artificielles ont reçu le nom d'*allées couvertes*. On les trouve surtout en Provence, creusées dans les petits massifs calcaires qui s'élèvent comme des îlots dans la plaine fertile des environs d'Arles. Elles se composent d'une galerie ovale taillée à ciel ouvert; les parois en sont inclinées l'une vers l'autre; le dessus est couvert de grandes pierres plates qui ont dû primitivement être surchargées de terre. L'une d'elles, la grotte de Cordes, que l'on nomme aussi grotte des Fées, fut tour à tour considérée comme une caverne gallo-romaine, comme une prison sarrasine, comme un monument druidique, enfin comme une grotte sépulcrale d'origine asiatique ou phénicienne. « On y descend d'abord, dit M. Cazalis, par des escaliers fort grossiers, dans une avant-cour aujourd'hui découverte, qui s'étend en croix sur la direction générale comme la garde d'une épée. De là on pénètre, par une galerie de 6 mètres de longueur, dans la grotte proprement dite. Celle-ci,

large de 3m,80 à l'entrée, va en se rétrécissant; les parois sont en surplomb. Cette tranchée, qui a 24 mètres de longueur, est recouverte par des dalles rapportées et le tout surmonté d'un tumulus aujourd'hui bien amoindri. La longueur totale ne mesure pas moins de 54 mètres. » Malheureusement le mobilier funéraire de cette grotte avait été dispersé, et l'on ne put en déterminer l'époque que par la ressemblance qu'elle offrait avec la grotte du Castelet, située dans le voisinage. Celle-ci contenait 60 centimètres de terre et de cailloux roulés, apportés, selon toute apparence, de la vallée du Gardon. Sur ces cailloux étaient déposés les ossemens d'une dizaine d'individus avec des instrumens de silex et de bronze et une coupe en poterie assez fine, pétrie à la main.

Les *dolmens* ont été longtemps et arbitrairement regardés comme des autels druidiques, terme vague qui, avec les mots « celtique » et « gallo-romain, » répondait à toutes les questions. Depuis qu'on en a rencontré, non plus seulement dans l'Europe occidentale, mais dans toute l'Europe, en Afrique, en Asie, des théories nouvelles ont eu cours. Quelques savans les ont regardés comme des transformations spontanées de l'idée de caverne; d'autres ont cru reconnaître, d'après leur distribution à la surface de l'ancien continent, les migrations d'une race errante qui, refoulée de l'Asie centrale, aurait suivi la Baltique, s'arrêtant d'abord en Scandinavie, et qui ensuite, chassée des régions du Nord, de l'Irlande et de l'Angleterre, serait arrivée dans la Gaule, puis dans le Portugal et enfin en Afrique. Nous ne pensons pas que les dolmens aient été jusqu'à présent l'objet d'assez nombreuses observations en Afrique et dans toute l'Asie, ni même dans plusieurs parties de l'Europe, pour qu'une théorie quelconque puisse être déjà démontrée.

Ces monumens, auxquels on a donné l'épithète de mégalithiques, appartiennent presque tous à la période de la pierre polie; un assez grand nombre datent de l'arrivée du bronze. En général, ceux du nord sont les plus anciens, et, si l'on juge de leurs dates relatives par la quantité et la nature des bronzes que l'on en a retirés, leur antiquité va en décroissant du nord au midi. Cela ne prouve pas que les dolmens soient dus à une race descendant lentement des contrées septentrionales : cela indique plutôt que le bronze, apporté des pays méditerranéens, n'a pénétré que peu à peu jusqu'à ceux du nord. Le nombre des dolmens du midi de la France qui ont fourni du bronze est de 147; ils sont presque tous situés dans la région des Cévennes, à une médiocre distance de la Méditerranée. Plusieurs dolmens de la Marne et des environs de Neufchâtel en ont aussi donné. Ceux de Bretagne, sauf un très petit nombre qui a fourni un peu de métal, sont généralement de la période néolithique.

Les 147 dolmens où du bronze a été trouvé, mêlé à des objets de pierre, à des poteries de la seconde époque et à d'autres objets dont il sera question plus tard, ne forment qu'une minorité dans le grand nombre de ceux qui ont été fouillés. Dans le midi de la France seulement, on en a ouvert 700 dans l'Ardèche, 300 dans l'Aveyron, 160 dans la Lozère. On peut en conclure avec vraisemblance que, si tous appartiennent à la période de la pierre polie, la population qui les a élevés a vu arriver chez elle, mais en petite quantité, le premier métal usuel. Si elle l'avait eu en abondance, elle aurait fait en bronze une foule d'armes, d'instrumens et même de bijoux qu'elle faisait encore avec des pierres, des coquilles, de la corne ou des os, car avec une scie de silex on fait en un jour et en se donnant beaucoup de peine le travail que l'on fait en une heure avec une scie de bronze, en quelques minutes avec une scie de fer, en quelques secondes avec une scie d'acier mise en mouvement par une force mécanique. Supposons qu'aujourd'hui règne encore l'usage d'ensevelir avec soi les objets dont on a fait usage pendant la vie, et que dans cinq ou six mille ans on ouvre nos tombeaux : on y trouvera beaucoup de scies circulaires en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne, moins en Italie, surtout au sud, moins encore en Espagne, une ou deux en Grèce, pas une peut-être dans toute la Turquie d'Europe et d'Asie. Nous ne voyons pas cependant qu'il existe chez nous aucune migration. Ce sont les industries elles-mêmes qui se propagent, et non les populations qui se déplacent; quelques hommes passant d'un pays dans un autre suffisent pour opérer cette propagation. La composition mobilière des dolmens est uniforme; mais à mesure qu'on avance du nord vers le sud, la quantité de bronze augmente; il semble donc qu'il existait dans les régions méditerranéennes ou au-delà un pays d'où le bronze était apporté et se répandait peu à peu vers le nord-ouest européen.

Nous avons à parler maintenant, d'après les faits nombreux réunis et groupés par M. Chantre, des gisemens de bronze qui sont cachés sous terre et que le hasard fait découvrir. Ils sont de deux sortes, les *fonderies* et les *trésors*, auxquels on peut ajouter certaines stations ou centres d'habitation encore mal déterminés et un grand nombre de sépultures en plein champ dont rien n'annonce la présence. Une fonderie consiste ordinairement en une simple cavité creusée dans le sol et contenant le matériel plus ou moins complet d'un fondeur de bronze : des lingots de métal, des culots, des masselottes, des scories, puis des fragmens d'objets ayant servi, ou ces objets eux-mêmes usés, déformés, hors de service, enfin des creusets, des moules, des pinces, quelquefois des objets neufs sortant du moule et inachevés. De telles fonderies ont été découvertes

sur beaucoup de points en Europe, mais particulièrement en France, en Savoie et en Allemagne. On peut recourir à l'ouvrage que je viens de citer, si l'on désire connaître la place et la statistique de chacune d'elles. La fonderie de Larnaud peut servir de type à toutes les autres : j'ai déjà raconté comment le fils du cultivateur Brenot la découvrit en 1865, et comment, offerte en vente par son père à un chaudronnier de Lons-le-Saulnier, elle fut sauvée par M. Zéphirin Robert. Après avoir figuré pendant l'exposition de 1867 dans un magasin du boulevard des Filles-du-Calvaire, elle fut achetée par le musée de Saint-Germain. La vitrine où elle est exposée a été classée et étiquetée par M. Chantre, qui en donne dans son grand ouvrage le catalogue et la description détaillée.

Le principal intérêt de la collection faite à Larnaud consiste en ce que toutes les pièces qui la composent sont contemporaines : or ces pièces sont au nombre de 1,485, et l'époque à laquelle on doit les rapporter est évidemment la fin de l'âge du bronze. C'est ce que démontre la comparaison avec celles des autres fonderies, et surtout avec les objets recueillis dans les palafittes de la Savoie. Partout la dernière époque du bronze y est caractérisée par le martelage, par la présence de plaques ou feuilles métalliques obtenues par la percussion et non plus seulement par la fonte. D'un autre côté, ce qui rattache l'atelier de Larnaud à l'époque où le bronze était encore le seul métal usuel, ce sont les ciseaux à froid, faits de bronze dur pouvant couper l'autre bronze, comme l'acier coupe le fer. Puisque le bronze le plus résistant l'est cependant moins que ce dernier métal, peut-on douter que les ciseaux à froid eussent été faits avec du fer, si le fer eût été connu ou du moins assez usuel pour cela? Nous signalerons d'autres preuves démontrant plus clairement encore l'époque à laquelle il faut rapporter la fonderie de Larnaud.

A cette même période appartiennent plusieurs autres fonderies, parmi lesquelles nous citerons celle de la Poype, située sur les hauteurs qui dominent le Rhône au sud de Vienne. Une partie des bronzes avait été vendue à un marchand de Lyon, au prix du vieux cuivre; elle fut achetée par M. Chantre, qui, sur des indications précises, reprit les fouilles et put en doubler les produits. La fonderie de Goncelin est aussi dans des hauteurs qui avoisinent l'Isère, ainsi que celles de Thodure et de Bressieux. La plupart des autres stations de ce genre sont également dans le voisinage des rivières et probablement à une petite distance des centres alors habités. Ce qu'elles offrent de plus remarquable peut-être, c'est leur uniformité dans toute l'Europe. Elles marquent, selon toute vraisemblance, le passage ou le séjour plus ou moins prolongé d'ouvriers

faisant tous partie de la même caste, pour ainsi dire, et qui n'étaient pas fixés dans le pays comme l'eussent été des ouvriers indigènes. En effet, les fonderies sont toujours dans des lieux isolés; on ne rencontre autour d'elles aucune trace d'habitation. Sans doute les habitations peuvent disparaître, les maisons de bois se réduisent en poudre, les pierres mêmes sont avec le temps dispersées et utilisées ailleurs. Mais il est un produit de l'industrie humaine qui ne disparaît jamais et qui témoigne de la présence de l'homme jusque dans les siècles les plus lointains : ce sont les terres cuites et surtout la poterie brisée. Sa persistance est telle qu'en examinant de près le sol qui en contient les fragmens, on peut souvent déterminer la place et l'étendue de cités disparues depuis des siècles nombreux. Or les fonderies des néolithiques ne sont jamais entourées de pareils débris. Il n'y a jusqu'ici d'exception que pour quelques habitations lacustres où s'exécutait sur place le travail des métaux; mais là des hommes du pays avaient pu être initiés à ce travail par les ouvriers voyageurs.

Cette initiation paraît en effet rendue probable par l'existence de certains centres habités auxquels on a donné le nom de *stations*. Celles que l'on connaît sont d'une très petite étendue; le plus souvent elles se trouvent en quelque sorte alignées le long des rivières, comme on le voit par exemple sur les rives de la Saône, entre Châlons et Tournus; mais il en existe aussi d'isolées. Telle est la plus importante de toutes, celle de Saint-Pierre-en-Chastre, dans la forêt de Compiègne. Elle est située sur un plateau calcaire dominant la plaine marécageuse du Vieux-Moulin. Fouillée en 1860 par M. Viollet-Le-Duc, elle fournit entre autres choses plus de cinq cents objets de bronze. Tous furent d'abord attribués indistinctement à des armées gauloises. Depuis lors la science ayant marché en avant, on reconnut que, parmi les objets de pierre, de bronze ou de fer recueillis en cet endroit, il fallait établir des distinctions, que tous étaient fort antérieurs à César, qu'il ne s'y trouvait presque pas d'armes, et que toute la série du bronze était identique à ce que fournissaient les autres gisemens de cet âge dans toute l'Europe. Un examen attentif et d'utiles comparaisons permirent de conclure que la station de Saint-Pierre avait probablement existé pendant plusieurs siècles et qu'elle avait vu, sinon l'arrivée du bronze dans ce pays, du moins la belle époque de ce métal et les commencemens de l'âge du fer.

Mais l'intérêt que présentent les stations s'efface en quelque sorte devant celui des *trésors*, parce que les trésors semblent démontrer la réalité de ces fondeurs ambulans dont les fonderies suggèrent en effet l'idée. Les plus importans ont été trouvés dans les Alpes, aux cols des montagnes, d'autres près de Moulins et de Gannat, deux

dans la Meurthe, un près de Sarrelouis; en tout vingt-neuf en France, comprenant plus de 1,350 pièces. Ces trésors se composent uniquement d'objets neufs, n'ayant jamais servi, quelquefois attachés plusieurs ensemble et tirés du même moule à plusieurs exemplaires. On les rencontre dans de petites cavités creusées exprès, où leurs possesseurs paraissent les avoir cachés pour peu de temps. Le plus souvent ces trésors, ceux des Alpes du moins, se trouvent dans des lieux élevés, non loin de passages fréquentés par les voyageurs passant d'un pays dans un autre. Rien dans le voisinage n'indique soit une fonderie, soit une station quelconque, les lieux d'où on les a rapportés sont des déserts (1). Peut-on voir dans ces dépôts momentanés autre chose que des assortimens pour le négoce? N'ont-ils pas été placés dans ces cachettes par les mêmes hommes qui, dans les vallées, refondaient les produits détériorés de leur industrie? Si tout nous porte à croire que telle est bien l'origine des trésors, il ne resterait plus qu'à déterminer le sens où marchaient ces ouvriers pour savoir s'ils allaient, par exemple, de France en Italie ou d'Italie en France. On verra tout à l'heure que ce difficile problème n'est peut-être plus insoluble aujourd'hui.

IV.

Nous devons maintenant parler des industries de l'âge du bronze dont les gisemens comparés entre eux ont révélé l'existence, la nature, les procédés et les époques relatives. Parmi elles, il y en avait d'indigènes. Certainement les hommes de ces temps anciens se construisaient eux-mêmes leurs demeures, qui furent de bois à partir de l'époque où ils quittèrent les cavernes. Celles qu'ils élevèrent sur la terre ferme ont disparu sans laisser de traces; mais si les maisons des lacs ont été détruites, il nous est du moins resté les pilotis sur lesquels elles étaient édifiées. Ceux des époques antérieures au métal étaient plus près de la rive et moins saillans au fond des eaux. Les autres furent établis au-delà des premiers et ont en Savoie une plus forte saillie à laquelle on peut aisément les reconnaître. Les pièces de bois qui reposaient sur les pilotis et formaient le plancher du fond étaient assemblées avec eux par des tenons et des mortaises; ainsi donc les haches et les ciseaux de pierre

(1) Le trésor de Réallon, qui est maintenant au musée de Saint-Germain, fut trouvé près de ce village, non loin d'Embrun, à 1,080 mètres d'altitude. Le col est à 2,519 mètres. « Ce passage, très anciennement fréquenté par les piétons, conduit de Saint-Bonnet à Embrun, par Orcières. » Le trésor de Beaurière fut trouvé par un cultivateur; ce village, de l'arrondissement de Die, est situé sur un ancien passage de montagnes, au col de la Cabre, sur la route de Luc. Beaucoup d'autres trésors avaient été déposés dans les parties supérieures des rivières, quelques-uns aussi dans la plaine.

pouvaient couper et entailler d'assez grosses pièces de bois. On faisait des planchers en fendant des troncs d'arbres; les scies de pierre n'ont que quelques centimètres de long, et celles de bronze n'atteignent pas trois décimètres; les unes et les autres ne pouvaient servir qu'à de petits ouvrages. De ceux-ci plusieurs échantillons ont été retirés des lacs de la Savoie; ce sont des cuillers, des manches d'outils, des tiges de fuseau, des espèces de sabots, une écuelle à anse, une portion de baquet.

Le grand nombre de ces pesons en terre cuite que l'on désigne par le nom italien de *fusaïoles* indique que l'usage de filer et de tisser était fort répandu; on a discuté longuement sur l'usage de ces petits cônes percés d'un trou suivant leur axe, mais le doute n'est plus possible depuis qu'un fuseau complet a été retrouvé au lac du Bourget. Nous-même avons observé des restes manifestes de bois consumé dans les trous de plusieurs pesons trouvés en Troade par M. Schliemann. Enfin cet instrument est celui dont on se sert encore dans tout le midi de l'Europe et dans tout l'Orient. Avec ces fuseaux de bois et de terre, on obtenait des fils assez déliés, comme le prouve la petitesse du chas de plusieurs aiguilles de bronze. Les tissus délicats se sont détruits sous l'eau, à plus forte raison dans la terre; mais quelques fragmens de tissus plus grossiers, des mailles de filet, du fil, des cordes, des paquets de filasse, se sont conservés dans la boue des palafittes du Bourget. Le lin que l'on employait alors est l'espèce à feuilles étroites, différente de celle que nous cultivons. Au tissage, on peut rapporter la fabrication des corbeilles de jonc, de roseau et d'osier, la confection des nasses de pêcheurs et de ces larges claies dont on garnissait les parois des maisons pour en soutenir les enduits.

L'industrie locale qui a laissé le plus de traces dans les gisemens du bronze, excepté dans les trésors et les fonderies, c'est l'art de modeler l'argile. Nous avons vu que les poteries des premières époques de la pierre n'étaient pas cuites, mais seulement séchées au soleil. La cuisson s'introduisit durant la période de la pierre polie, et se perfectionna pendant toute la durée du bronze. Néanmoins les plus anciens des vases de cette période étaient mal cuits, le plus souvent brûlés d'un côté et presque crus sur l'autre face; on dirait que ces poteries étaient cuites à feu nu et non sous un réverbère, quel qu'il fût. Les plats et les assiettes n'avaient presque pas été au feu. Ce n'est que sur la fin du bronze, lorsque déjà le fer tendait à le supplanter, qu'apparaît l'usage de la roue du potier. Quelque simple que soit cette machine tournante, elle exigeait certains moyens de fabrication que les hommes n'avaient pas eus auparavant. L'idée même de faire passer l'argile entre les doigts, au lieu de la pétrir, supposait un certain progrès

dans la civilisation. Ce progrès paraît ne s'être accompli qu'après l'arrivée du fer. Les espèces de vases fabriqués par des procédés aussi élémentaires étaient pourtant assez variées. Les uns, de dimensions différentes, servaient à la conservation ou au transport des liquides, d'autres à poser les alimens, à les cuire ou à les mettre en réserve. Il y avait aussi des vases à boire, parmi lesquels figure le rhyton, des lampes construites d'après le même principe que toutes les lampes grecques et romaines, des anneaux de terre pour poser les vases à petit fond, enfin des moules à fromage, percés d'un grand nombre de trous, comme ceux de nos jours, et qui prouvent que les hommes de ces anciens âges usaient déjà de cet étonnant aliment.

Quant à l'ornementation des poteries, elle a mérité de la part des savans une attention particulière, car elle a subi pendant l'âge du bronze des transformations utiles pour la chronologie et qui se reproduisent sur les objets de bronze contemporains. Les grossières poteries de l'âge de la pierre n'avaient pour tout ornement que des lignes droites gravées à la pointe et formant des zigzags plus ou moins irréguliers. Plus tard ces dessins se régularisent, les lignes sont parallèlement tracées à l'aide de burins à plusieurs pointes, et les figures deviennent géométriques. L'usage des cercles concentriques existe dans toute l'Europe à l'époque du bronze. La croix simple, multiple, ou à quatre points, ou enfermée dans un cercle de manière à former une roue, les étoiles, les triangles, les dents de loup, se diversifient à mesure que les années s'écoulent. Les figures ne sont plus seulement gravées à la pointe, elles sont souvent imprimées au moyen d'un timbre, soit en métal, soit en terre cuite ou en pierre. Le swastika, sorte de croix à branches coudées, et le méandre, qui est une suite de swastikas, se rencontrent surtout dans la période de transition du bronze au fer. Pendant le premier âge du fer et plus tard dans les temps historiques, cette figure acquiert une importance considérable chez tous les peuples de race âryenne. Il est donc intéressant de constater son apparition en Occident dès l'époque du bronze. C'est alors aussi que les potiers commencent à peindre certains vases avec des ocres rouges ou jaunes ou avec cette couleur noire qui, perfectionnée, devint un des caractères de la céramique des Grecs. Enfin les populations lacustres employèrent avec habileté un genre de décoration qui tomba plus tard en désuétude. Sur le fond noir de certains vases en terre fine, ils appliquaient de très minces feuilles d'étain coupées en lanières étroites, les fixaient avec de la résine et en formaient des dessins variés et brillans. Il sera intéressant de rechercher jusqu'en Orient, où probablement on la découvrira, l'origine de cette ornementation métallique.

L'industrie du bronze caractérise la période dont nous nous occupons. En parlant des fonderies, nous avons dit quelques mots du matériel des fondeurs. On n'y a trouvé jusqu'à présent qu'un petit morceau de minerai de cuivre, et nulle part en Europe on n'a vu la trace d'un fourneau ni d'un appareil d'extraction. On est donc en droit de penser que le métal était apporté du dehors soit à l'état brut, soit déjà façonné. En effet, les lingots de bronze se rencontrent pour ainsi dire partout où des fondeurs ont stationné; ils ont la forme de petites barres carrées ou de marteaux ayant vers le milieu un trou de suspension. Il est à noter que l'on ne trouve guère de cuivre pur (1) et que très peu d'étain, tandis que dans toute l'Europe le bronze a sensiblement la même composition. C'est ce qu'ont démontré les analyses faites par MM. Wibel et Fellemberg et par M. Damour; la proportion de l'étain y est à peu près d'un dixième. Il faut en excepter les ciseaux à froid et un ou deux autres objets de bronze dur, qui partout contiennent jusqu'à un quart d'étain pour trois quarts de cuivre. Cette uniformité de composition de l'alliage dans toutes les parties de l'Europe en prouve l'unité d'origine et l'importation; mais nous reviendrons sur ce sujet.

Les fouilles ont mis au jour, outre les lingots et les culots de métal, un grand nombre de moules en schiste, en stéaschiste, en grès, en terre cuite ou même en bronze. Beaucoup d'entre eux ont des formes sur deux ou sur quatre côtés, et chacune de ces faces en offre plusieurs les unes à côté des autres. Les creusets sont en terre mêlée de quartz broyé et contiennent souvent des traînées de métal. Les uns ont la forme conique de nos creusets de laboratoire; les autres sont comme des tasses évasées munies d'un bec pour verser la fonte dans les moules. Tous ces récipiens ne pouvaient contenir qu'une petite quantité de métal; leurs formes et leurs dimensions sont les mêmes dans toute l'Europe.

Les objets que l'on fabriquait avec ces moyens si rudimentaires peuvent se partager en trois classes : les outils et ustensiles, les armes et les parures. Parmi les premiers, il faut citer d'abord les haches faites primitivement à l'imitation des haches de pierre, puis s'emmanchant par le haut au moyen d'une douille ou d'ailerons et d'un anneau qu'une corde reliait à la tête du manche. On peut, d'après la superposition des couches dans les habitations lacustres et les stations, suivre ces transformations et en fixer les époques relatives. Les ciseaux, les couteaux et les gouges pour la menuiserie, les faucilles plus ou moins recourbées, les scies à manche, les vrilles, les pinces de bijoutier, sont les outils le plus souvent retirés de tous les gisemens. Il faut y ajouter les rasoirs, faits d'abord

(1) Il paraît cependant que la Hongrie et la Grèce en ont fourni des exemples.

en pierre dure, puis en bronze, et remplacés dans la dernière période par les rasoirs de fer. Cet instrument n'avait point la forme qu'on lui donne aujourd'hui; il était demi-circulaire avec le tranchant du côté de la courbe. Puis on en fabriqua de doubles, opposés par leurs diamètres et réunis par une queue plus ou moins ornée, formant avec les deux une seule et même pièce de métal. Les transformations des rasoirs peuvent aussi servir à reconnaître l'âge relatif des gisemens où on les a rencontrés.

Le cheval était-il déjà domestiqué à l'arrivée du bronze? Il est probable qu'il fut dompté durant la période de la pierre polie; cependant il est possible qu'il l'ait été beaucoup plus tôt. S'il n'eût existé qu'à l'état sauvage, on s'expliquerait difficilement le grand nombre d'ossemens que l'on voit dans certaines stations de la première période de la pierre, à Solutré par exemple. Cette station, qui s'élève non loin de la Saône, au-dessus de Mâcon, offre, dit-on, les squelettes de 100,000 chevaux, la plupart jeunes, et qui ont servi à la nourriture des habitans du lieu. Quoi qu'il en soit, les mors de bronze, trouvés d'abord dans les pilotis du lac de Brienne et ensuite dans toute la France, témoignaient qu'à l'époque néolithique le cheval était asservi. Les plus anciens de ces mors sont en deux pièces mobiles l'une sur l'autre au milieu de la bouche de l'animal; ce sont des mors brisés. Plus tard les quatre pièces sont mobiles, quoique chacune des deux pièces extérieures soit percée en son milieu par la traverse et figure par conséquent deux branches égales. Cette seconde espèce de mors caractérise notamment les *terramares* et a été savamment étudiée par le comte Gozzadini; elle exerce, comme on le sait, moins d'action sur le cheval que le mors à branches fixes. Il semble donc que dans l'âge de la pierre le cheval, à moitié dompté, ait été élevé pour la nourriture de l'homme, qu'asservi dans la seconde période de cet âge, il ait été monté et peut-être attelé, et qu'enfin, au moins en Italie, sur la fin de l'âge du bronze, il soit devenu assez docile pour se laisser guider par un simple filet.

Les armes ne sont pas la partie la moins intéressante de nos collections de bronze; ce sont elles peut-être qui caractérisent le mieux les phases successives de ce métal. On les trouve partout, en Europe et en Asie; ainsi est réfutée l'opinion qui les attribuait naguère aux Gaulois. Les palafittes, les fonderies et les trésors leur ont donné leur place définitive dans l'âge du bronze, car, si elles ne paraissent d'abord qu'en petit nombre à cause de la rareté du métal, elles se multiplient ensuite au point de remplacer entièrement les armes de pierre. Plus tard le fer se montre sur beaucoup de points de l'Europe, mais en petite quantité et comme objet de luxe. Peu après il exerce à son tour une influence appréciable sur les

armes de bronze, dont il modifie les formes et les dimensions. Enfin le bronze est tout à fait abandonné. Les épées et les poignards des premiers temps du bronze étaient à soie et non à poignée métallique. On nomme soie dans la coutellerie la pointe de métal qui traverse le manche sur sa longueur et qui est ordinairement rivée à son extrémité. Souvent dans ces armes primitives la soie ne pénétrait pas profondément dans la poignée; elle était large, courte et percée de deux ou de plusieurs trous que des rivets de métal traversaient. On fit ensuite les poignées en métal, soit sans garde, soit avec une garde figurant une croix, et toute l'arme était fondue d'un seul morceau. La Suisse, le Danemark et la Suède ont offert des épées à antennes, c'est-à-dire garnies de deux cornes saillantes et recourbées à l'extrémité de la poignée au-dessous de la main. Enfin les grandes épées, dont la longueur atteint 75 centimètres et qui se sont rencontrées dans presque tout l'Occident, avaient des poignées de corne, de bois, ou d'os et imitaient les épées de fer qui ne tardèrent pas à les remplacer. La France a produit jusqu'à présent 650 épées et poignards de bronze, la Suisse 86, la Suède 480; mais on en recueille dans toutes les parties de l'Europe.

Les dolmens et les grottes sépulcrales du Languedoc et du Vivarais, les palafittes des lacs de Neufchâtel et de Varèse, ont donné des pointes de flèche en bronze, imitant celles de silex qui les avaient précédées et se rapportant à la transition de la pierre au métal: elles caractérisent cette époque, comme le rasoir caractérise la transition du bronze au fer. Ces petites pièces de métal furent d'abord plates et s'adaptaient par une soie à une fente de la hampe, à laquelle elles étaient fixées par une ligature. Les pointes à douille, qui étaient comme de petites lances, ne se sont guère rencontrées en nombre que dans le lac du Bourget. Ailleurs du reste les flèches sont ordinairement dispersées, ce qui tient sans doute à la nature même de cette arme.

C'est dans la seconde période de l'âge du bronze que l'on fabriqua des armures de métal, c'est-à-dire des casques, des boucliers et peut-être des cuirasses. On les faisait auparavant en cuir et en lames de bois. Mais à l'art de fondre le métal s'ajouta celui de l'étendre et de le modeler sous le marteau. C'est cette période que M. de Mortillet désigne par le mot « chaudronnerie. » Cet art ne s'appliqua pas seulement à la confection des armures, mais encore à celle du tranchant des armes et des outils et d'une multitude d'objets de parure. Ceux-ci dépassaient de beaucoup en nombre, surtout quand le métal était rare encore, les instrumens utiles. Les épingles se ramassent par centaines. La fonderie de Larnaud a donné 214 bracelets, le lac du Bourget plus de 600; on en a retiré un grand nombre des dolmens du midi de la France. Les plus anciens

d'entre eux sont ovales; les plus récens sont ronds; ceux qui datent de la grande époque du bronze sont ouverts; ils sont fermés aussitôt que se fait sentir l'industrie du fer. On ne trouve aussi le grand anneau de cou, nommé *torques* par les Romains, qu'après l'apparition de ce dernier métal. Les bagues sont rares dans toute l'Europe; mais les anneaux, les chaînettes et les boucles se trouvent partout en très grand nombre. Les pendeloques ne forment pas la classe la moins curieuse des objets de parure; il en est de même de ces autres ornemens ou amulettes auxquels ont a donné le nom de *rouelles*. Ces deux genres d'objets, aussi bien qu'un certain nombre de têtes d'épingles, ont un caractère manifestement symbolique; disons seulement ici que ces figures symboliques sont à peu près les seuls indices que l'on trouve d'une religion quelconque à l'époque du bronze. Ajoutons qu'elles ne sont pas indigènes, mais qu'elles tirent leur origine de l'Asie. Il en est de même des *sistres*, tubes ou tiges creuses de métal, garnies de neuf ou de douze anneaux et qui étaient fixées au bout d'une tige de bois à la façon d'un fer de lance. On en conserve plusieurs dont deux ont été trouvés en France, trois au lac du Bourget, les autres à Christiania, à Wladimir et à Yavorlaw. Ces sistres ressemblent, non à ceux de l'Égypte, mais à ceux des prêtres du Bouddha, qui eux-mêmes les tiennent d'une antique tradition âryenne.

V.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les conditions générales du problème relatif aux origines de la métallurgie en Europe. Par les faits qui viennent d'être exposés en abrégé et qu'ils trouveront énumérés et décrits un à un dans le grand ouvrage de M. Chantre, mais surtout en voyant dans nos musées les objets eux-mêmes, ils s'assureront que le problème est désormais bien posé, que la méthode à suivre est parfaitement définie, que la recherche des bronzes primitifs et l'examen scrupuleux des gisemens d'où on les tire est le principal sinon le seul moyen de marcher à une solution, qu'enfin le travail accumulé d'une multitude de gens instruits sur tous les points de l'Europe a déjà fourni à la science des bases larges et solides. Cet immense labeur que nous venons de résumer en quelques pages commençait il y a quarante ans, et n'est devenu actif et général que depuis une vingtaine d'années.

L'Europe n'a pas dit son dernier mot; mais tout le monde sent aujourd'hui que les origines de la métallurgie doivent être cherchées hors de ses frontières. Quand les hommes de guerre laisseront à la science quelque loisir, quelque sécurité et quelque argent, l'Orient de l'Europe et l'Asie deviendront le champ des recherches

savantes. On voit en effet que c'est en Asie, et probablement dans l'Asie du sud-est, qu'il faut chercher la provenance première des métaux; mais pour la découvrir avec certitude, il faut que, par des investigations analogues à celles qui sont faites en Europe depuis vingt ans, on trace en quelque sorte les routes que l'industrie et le commerce des métaux ont suivies.

Ces routes, du moins pour le bronze, convergeront sans doute vers un point unique. En effet, si l'Inde méridionale et la Tartarie avaient simultanément fourni ce métal, nous verrions dans les diverses collections de l'Europe deux types différens et probablement deux alliages différens pour les objets similaires; le contraire a lieu : sauf les différences locales nées avec le temps, les produits sont les mêmes dans tous les pays de l'Occident, depuis la Sicile jusqu'aux extrémités de la Suède et de la Russie. La composition du bronze, connue par un grand nombre d'analyses où l'approximation a souvent été faite au dix-millième, est la même partout. Les procédés industriels sont identiques. Partout aussi on trouve les trois époques successives de l'âge du bronze : celle où il apparaît comme une rareté au sein d'une population occupée à polir la pierre, celle où le métal a remplacé définitivement cette dernière pour certains usages où il lui est manifestement supérieur, enfin celle où le bronze est à son tour en concurrence avec un métal nouveau, le fer, qui finit par le supplanter. Une telle uniformité dans un temps où il n'y avait ni chemins ni sécurité, où les races qui peuplaient l'Europe n'étaient pas encore mêlées et avaient leur génie et leurs besoins particuliers, enfin l'absence de l'étain en Europe, sauf le pays de Cornouailles, où l'on ne remarque aucune trace d'exploitation remontant à une telle antiquité, l'absence aussi de toute exploitation du cuivre dans ces temps reculés : n'est-ce pas là plus de raisons qu'il n'en faut pour admettre l'origine étrangère de la métallurgie?

Pour en fixer le point de départ, on pourrait dès à présent procéder par élimination et montrer que ni l'Asie septentrionale, ni le Caucase, ni la Tartarie, ni l'Égypte n'ont pu fournir le bronze à la vieille Europe. En rétrécissant toujours le cercle, on serait amené, comme l'ont été quelques savans, à regarder l'Asie-Mineure comme la voie par où le commerce du bronze a passé et l'Inde comme son lieu d'origine. Mais l'Inde elle-même est grande : du cap Comorin à l'Himalaya, la distance est à peu près celle de Marseille à Pétersbourg. De plus l'Inde ne produit pas son propre bronze, elle le tire du dehors. En suivant cette méthode, qui n'est pas très scientifique et qui a déjà égaré plusieurs savans dans des directions opposées, il est du moins un principe dont il faut tenir compte : c'est que le bronze, qui est un alliage difficile à produire, a dû naître dans une

contrée qui en fournissait les élémens. Or l'Inde ne produit pas d'étain. C'est la presqu'île de Malacca et Banca qui sont encore aujourd'hui les deux grands centres de production de ce métal. C'est donc là qu'aboutirait la méthode d'élimination. Nous ne voulons pas dire qu'elle se tromperait; mais au fond elle ne ferait que proposer une hypothèse vraisemblable. La science dont nous venons de retracer les traits généraux en avait essayé d'autres.

Les érudits avaient tenté de résoudre le problème au moyen des textes; malheureusement les textes les plus anciens sont modernes eu égard à des époques aussi reculées. De plus les auteurs de ces textes, quand leur personnalité même n'est pas un sujet de doute, n'étaient pas assez bien informés, puisque aucun d'eux n'avait une notion quelconque des trois âges qui se sont succédé dans l'humanité. C'est donc vainement qu'en 1866 M. de Rougemont, avec l'aide des textes seuls, prétendit résoudre dans son cabinet le problème pour la solution duquel les savans sondaient alors les lacs, retournaient le sol des plaines et creusaient les montagnes. Cet érudit, pour qui la Genèse était une autorité suffisante en métallurgie, désigna la Phénicie comme le pays d'où le bronze européen avait été tiré. Mais il n'y a de mines ni d'étain ni de cuivre en Phénicie; les cuivres les plus voisins étaient dans l'île de Cypre, qui alors n'était pas phénicienne. De plus, les Phéniciens n'ont jamais été des industriels, ils n'étaient que des marchands. On ne saurait montrer un seul bronze phénicien antérieur au fer. Ajoutons que les figures symboliques des bronzes de l'Europe sont toutes étrangères à la Phénicie, et que l'auteur du chapitre IV de la Genèse n'avait que des notions vagues sur l'origine des métaux.

Il n'y a donc pas d'autre méthode à suivre que l'observation et la comparaison des faits. Or, si les faits énumérés tout à l'heure démontrent l'origine étrangère et unique de l'industrie du bronze, les différences locales permettent de partager l'Europe en trois groupes, l'ouralien, le danubien et le méditerranéen, puis chacun de ces groupes en provinces. En tenant compte des époques successives indiquées par la superposition des couches dans les palafittes et les stations, on peut déterminer l'état relatif de cette industrie dans les différentes provinces de chaque groupe à chacune des trois époques de l'âge du bronze. Enfin la nature des objets associés dans les couches montre les phases successives par lesquelles cette industrie a passé.

Or les premiers bronzes vendus en échange de l'ambre, des fourrures, des cuirs ou d'autres produits locaux aux polisseurs de pierre, ont été des bijoux et des amulettes. On peut, au moyen de comparaisons, suivre la marche du commerce des bijoux de pays en pays dans chaque province. On y voit ensuite paraître les ustensiles et

les armes, dont on peut suivre également la propagation. Enfin arrive l'ère de la chaudronnerie, c'est-à-dire du martelage du bronze, succédant à la simple fusion et lui faisant subir une opération complémentaire. Ces trois séries d'observations, portant sur les milliers d'objets conservés dans les collections publiques et privées, ont fait voir que, si on laisse de côté le groupe ouralien, qui se rattache directement à l'Asie, les provinces du groupe danubien recevaient le bronze des régions moyennes ou inférieures du Danube, tandis que celui de la Savoie, de la France et d'une partie de la Suisse venait d'Italie par les sentiers des Alpes. Le courant danubien s'est étendu jusque sur les lacs de la Suisse orientale; c'est à lui que se rapportent les bronzes trouvés dans les palafittes de Zurich. Mais ceux de la Savoie ont été apportés par le courant italien. C'est à l'industrie danubienne qu'appartiennent les bronzes de l'Allemagne, du Danemark et de la Suède, et en grande partie ceux de l'Angleterre et de l'Irlande. L'industrie italienne a d'abord rempli le bassin du Rhône, s'est étendue d'un côté sur la Savoie, de l'autre autour des Cévennes, puis elle a pénétré dans le nord de la France et a fait sentir son action jusque dans la Grande-Bretagne. Voilà ce que démontrent les faits.

Comment s'opérait cette propagation de la métallurgie? Les fonderies et les trésors répondent, incomplétement sans doute, à cette question. Les premières nous montrent en effet des ouvriers étrangers venant installer leur petit atelier en plein champ, non dans les centres habités, mais dans le voisinage. N'ayant pas eux-mêmes une demeure permanente, ils allaient sans doute d'un lieu à un autre : là ils exécutaient la refonte des vieux objets et en coulaient de nouveaux. Le déchet était comblé au moyen de bronze qu'ils apportaient en lingots ou en barres avec eux. Les trésors ressemblent singulièrement à des pacotilles de marchands nomades : comment expliquer autrement ceux que l'on trouve aux cols des montagnes, à des hauteurs inhabitées? Mais ces trouvailles nous indiquent aussi que ces infortunés ne sont pas revenus et qu'ils ont succombé quelque part ailleurs à la violence ou à la misère. Et pourquoi ces fonderies elles-mêmes ont-elles conservé leurs moules, leurs creusets, les lingots et les objets brisés qui devaient être refondus? Pourquoi ces ouvriers les ont-ils laissés derrière eux en se retirant? Ou plutôt n'ont-ils pas eux-mêmes été victimes de la haine ou de la cupidité? On n'oubliera pas qu'au témoignage d'Hérodote il y avait de son temps une sorte de corporation ou de caste composée de fondeurs ambulans et qui venaient d'Asie. Pendant tout le moyen âge, ces étrangers, d'un autre type que les hommes d'Occident, ont fréquenté nos villes et nos villages. Leur vie nomade, leur langue inconnue, leurs habitudes étranges et

leur religion, qui semblait être le paganisme, faisaient d'eux des objets de méfiance et de haine, quoiqu'on eût besoin de leurs services. Ils étaient tués sans pitié. La grande industrie moderne les a presque bannis des pays les plus civilisés; mais ils parcourent encore l'Orient, le midi et le nord de l'Europe, sans compter l'Asie tout entière : ils viennent, comme les hommes des fonderies de bronze, s'installer pour quelques jours dans les champs autour des centres habités. Là ils portent, comme on sait, des noms divers suivant le pays : tsiganes en Hongrie, zingari en Italie, bohémiens en France, gyphtes ou égyptiens en Grèce, gypsies en Angleterre, gitanos en Espagne. Ils ne sont pas en concurrence les uns avec les autres; ils forment une corporation dépendant d'un chef unique. C'est de ce chef, résidant à Pesth, qu'ils reçoivent le métal, et ce chef le reçoit lui-même d'un autre qui réside à Témesvar; mais d'où celui de Témesvar le reçoit-il?

Il est probable que le rapprochement des faits de l'âge du bronze et des mœurs des étameurs modernes aidera les savans à découvrir les chemins suivis par l'ancienne métallurgie. Les voies du commerce ne se modifient pas profondément, là où les grandes inventions de nos jours n'ont pas encore pénétré. Les procédés se perpétuent; en Orient les mêmes castes fournissent toujours des hommes aux mêmes métiers. Or il est démontré que les tsiganes sont originaires de l'Inde; nous savons d'un autre côté que les castes n'étaient pas encore constituées au temps du Véda, mais qu'il y avait déjà des corps de métiers parmi lesquels celui du fondeur occupait certainement une place importante; mais ces fondeurs étaient-ils de race ârienne? faisaient-ils partie de la nation conquérante qui dans sa marche vers le sud-est n'avait pas encore atteint la vallée du Gange ni dépassé la Saraswatî? On voit combien les problèmes s'étendent et se multiplient, et combien il est maintenant nécessaire de poursuivre au-delà de Pesth, dernier lieu de réunion du congrès anthropologique, les recherches qui se font depuis un quart de siècle en Occident.

Le point de départ du courant italien n'est pas mieux connu. Les fouilles ont bien démontré que l'industrie rhodanienne procède de l'Italie, et que l'Italie a marché plus vite que les pays situés plus au nord; mais l'industrie du bronze n'était pas plus originaire de l'Italie qu'elle ne l'était de la France ou de la Savoie. Par quel chemin les fondeurs pénétraient-ils dans la péninsule? Venaient-ils de la Grèce ou des îles? Et quand on aurait démontré qu'ils venaient de la Grèce et que celle-ci a précédé l'Italie dans la civilisation à l'époque du bronze, il faudrait savoir d'où la Grèce recevait le bronze. Le tirait-elle de l'Asie-Mineure, ou de Cypre, ou d'Égypte,

ou d'un autre pays? Du moment où l'on franchit l'Adriatique, le problème se présente dans son intégrité, puisque les pays au-delà de cette mer n'ont pas encore été fouillés. Les découvertes faites à Santorin par M. Fouqué et par l'École française, et surtout les grandes fouilles de M. Schliemann en Troade et à Mycènes jettent sur la question de vifs rayons de lumière, mais n'en donnent pas encore toute la solution. On ne peut l'attendre que de fouilles nouvelles opérées sur une multitude de points dans la péninsule hellénique, dans les îles et sur l'immense surface de l'Asie. Dans ces contrées en effet, on devra retrouver la contre-valeur commerciale fournie par les hommes d'Occident en échange du bronze que les Orientaux leur apportaient. Ces objets d'échange devront consister surtout en ambre jaune, matière précieuse qui se conserve sans altération dans la terre et dans les tombeaux.

L'étude comparée des religions fournira à la science un contingent utile, car nous savons déjà que les figures symboliques de certains bronzes trouvés en Occident appartiennent à la race âryenne et viennent de l'Asie centrale ou de l'Inde; tels sont le swastika, la croix, la roue, le croissant, le disque, les étoiles, les nombres. Ces signes nettement caractérisés seront comme autant de jalons plantés dans tous les lieux où on les retrouvera, et ces jalons, marqués sur la carte du monde, donneront un tracé des voies métallurgiques. La linguistique peut déjà fournir quelques renseignemens; peut-être ne faut-il pas beaucoup attendre d'elle, car les noms donnés aux métaux par les Aryas d'Occident n'ont pas toujours la signification qu'ils ont eue en Orient; mais, comme dans l'Inde par exemple les noms désignant un même métal, un même produit industriel, une même figure, sont souvent très nombreux et toujours significatifs, on pourra tirer de leur comparaison des conséquences qui compléteront ou éclaireront les autres données de la science. C'est à ce titre surtout que l'étude des textes, dont on a d'abord abusé, pourra devenir fructueuse. Quoi qu'il en doive être, les savans admettent aujourd'hui que les voies métallurgiques de l'Europe, celle du Danube et celle de l'Italie et du Rhône, sortent du continent européen et tendent à converger vers un centre asiatique non encore déterminé; mais ils admettent aussi que l'époque où le bronze s'est introduit en Europe parmi les populations de la période néolithique est encore à l'état d'époque géologique et ne peut être inscrite dans une chronologie quelconque. Deviendra-t-elle jamais une date réelle, ou du moins approximative? On l'ignore, mais on l'espère.

ÉMILE BURNOUF.

PARLEY PRATT

I.

— Oui. J'avoue que je serais curieux de voir votre héros de roman.

— Héros de roman? Que vous voilà bien, vous autres Français! Vous ne voyez partout que romans et aventures. Ne pouvez-vous donc vous en tenir à la réalité, prendre les choses comme elles sont, les gens comme on vous les dépeint, et vous contenter du terre à terre de la vie réelle? — En parlant ainsi, mon interlocutrice haussa imperceptiblement les épaules et souligna ce mouvement par un geste intraduisible de la bouche et des yeux qui exprimait une amicale commisération pour mon ignorance des idées et des mœurs américaines.

— Mais oui, héros de roman, repris-je. Je le répète et j'y tiens, quoi que vous en ayez. Il n'a pas plus de vingt-cinq ans; c'est vous qui le dites. Il arrive du fond de l'Océanie, vous le trouvez un beau matin poétiquement endormi sur la plage la plus prosaïque du Nouveau-Monde; il vous prend pour un bon ange descendu sur terre exprès pour lui venir en aide, vous le recevez chez vous, et votre mari lui donne une incompréhensible hospitalité. Héros de roman, puisqu'il n'a pas un dollar dans sa poche, qu'il vient on ne sait d'où pour aller on ne sait où. Si tout cela ne constitue pas le héros de roman, qu'est-il donc, et de quel nom le baptisez-vous?

— C'est tout simplement un de mes compatriotes dans le dénûment, un jeune homme séparé de sa famille et de ses amis, comme il y en a des milliers dans cette ville de San-Francisco que vous qualifiez à tort de prosaïque, car il s'y déroule plus de drames que vous ne croyez. Vous ne sortez pas une fois sans coudoyer de curieuses gens et de curieuses histoires, et dans cette métropole des déclassés, des esprits aventureux, des ambitieux, des impatiens de fortune, qu'y-a-t-il d'étonnant à trouver sur la plage un jeune homme endormi, sans argent et sans amis?

— Très bien; jusque-là rien d'étonnant. Je me charge d'en découvrir dix tous les matins, sur la plage ou ailleurs, aussi bien logés que votre... protégé; cela ne suffit pas en effet à constituer un roman. Mais vous le trouvez là, vous, vous vous intéressez à lui; en échange du sable fin et du ciel étoilé, vous lui donnez une chambre, un *home* enfin. Quand je vous demande qui il est et ce qu'il fait, vous prenez un air mystérieux. Je ne m'en dédis pas, c'était tout simplement un vagabond hier; je ne sais pas ce qu'il sera demain, mais, puisque vous me demandez de le voir, de lui donner appui ou conseil, soit, j'y consens. Envoyez-le-moi demain, si vous pouvez, ou mieux encore je passerai chez vous dans la soirée, ce qui me procurera le plaisir de voir votre mari, de vous demander une tasse de thé et de vous remercier d'avoir songé à moi pour vous rendre un service.

Mon aimable visiteuse se déclara satisfaite de cet arrangement, qu'elle ratifia par une cordiale poignée de mains; elle se retira, me laissant seul à mes réflexions, qui ne furent pas de longue durée, et à mes occupations, qui m'absorbèrent rapidement. A San-Francisco, à l'époque dont je parle, la vie était si remplie que donner dix minutes de son temps à une conversation qui n'était pas d'affaires était chose anormale et insolite.

Éléonore Mac-Lean était une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, aux traits fins et distingués, mariée à un employé supérieur de la douane de San-Francisco, avec lequel je m'étais trouvé en relations, et ces relations, chose assez rare dans ce milieu peu sociable, avaient amené des rapports suivis et amicaux. Je les connaissais depuis deux ans, et leur intérieur m'avait plu; il cadrait bien avec leur histoire courte et très simple. Ils s'étaient connus à la Nouvelle-Orléans. Mac-Lean, jeune employé dans une maison de commerce, avait rencontré miss Éléonore Lawton chez des amis communs. Il s'était épris d'elle non-seulement pour sa beauté, mais aussi pour ses qualités sérieuses. Sous un fonds de gaîté et d'enjouement, elle cachait un esprit fin, des principes arrêtés et une tendance religieuse très prononcée. Peut-être la poussait-elle à l'excès. Les inégalités sociales, le culte des intérêts matériels, l'indignaient. Elle se sentait attirée par les pauvres et les malheureux, et rêvait volontiers des réformes impossibles. Ce léger défaut n'empêcha nullement Malcolm Mac-Lean de faire sa cour à miss Lawton. Il lui avoua son amour, et, assuré du sien, il s'adressa aux parens. Ainsi le veut l'étiquette américaine. On ne parle au père ou à la mère que sûr de l'assentiment de la jeune fille, et comme c'est elle et non sa mère qui se marie, on s'imagine que la chose la regarde tout d'abord, et qu'elle doit être la première consultée. M. et Mme Law-

ton, en vrais parens américains, répondirent au jeune homme que, si miss Éléonore voulait bien de lui, ils n'avaient rien à dire, puisqu'il était majeur, vacciné, membre d'une église, employé et en passe de faire son chemin. On ne lui demanda ni ce qu'il avait ni ce qu'il gagnait, cela ne les regardait pas, puisqu'ils ne donnaient rien à miss Éléonore, sauf leur bénédiction. La jeune fille confirma à ses parens le choix de son cœur, dont d'ailleurs elle n'avait nullement fait mystère, et un mois après Éléonore Lawton devenait Éléonore Mac-Lean.

Trois années s'écoulèrent, qui ne furent marquées par d'autres incidens que la naissance de deux enfans. La fortune des jeunes époux ne suivait pas toutefois une marche aussi rapide, et Mac-Lean, soupçonnant qu'en fait de progéniture il ne s'arrêterait peut-être pas en si beau chemin, se décida, après consultation avec sa femme, à chercher ailleurs une position plus lucrative que celles que la Nouvelle-Orléans pouvait lui offrir. On ne parlait alors que de la Californie, de ses mines d'or, de ses immenses ressources agricoles. Mac-Lean sollicita, par l'entremise de ses amis, une place dans l'administration. Il était jeune, actif, marié, ce qui est une recommandation aux États-Unis, et il appartenait en outre au parti démocrate, alors au pouvoir. Sa demande, bien appuyée, fut accueillie, et au commencement de 1850 il arrivait à San-Francisco, prenait possession de son poste et s'installait avec sa famille dans une modeste maison de North Beach.

On avançait vite alors en Californie, quand on ne reculait pas. Mac-Lean, intelligent, probe et ambitieux, marcha donc rapidement. Sa femme était économe, son traitement élevé, les placemens avantageux. Il mit de côté, acheta à vil prix des terrains qu'il revendit cher, et en 1852, à l'époque où je le connus, il était sinon riche, du moins fort à son aise et en passe d'aller loin. Sa famille s'était augmentée avec ses ressources, et quatre enfans égayaient cet intérieur heureux et prospère. J'ajouterai, pour en finir avec cette description d'un ménage californien, que Mac-Lean adorait sa femme, et que, contrairement à l'usage de ses compatriotes, il buvait peu, ne se grisait jamais et ne jouait pas.

Dans la soirée, je me rendis, suivant ma promesse, chez Mme Mac-Lean. Assis près d'elle, dans le salon, était un jeune homme d'environ vingt ans, raide comme un piquet, droit comme un I. Ses cheveux plats, ses habits dans lesquels il flottait, ses genoux rentrés en dedans, ses coudes anguleux, lui auraient donné l'air d'un franc imbécile, si le front haut, la bouche pincée et le sérieux du regard n'avaient corrigé ce que la première impression avait de grotesque.

— Permettez que je vous présente... mon héros de roman, me dit Mme Mac-Lean, ces derniers mots à voix basse; puis, tout haut: M. John Brigham Young.

Le jeune homme se leva comme mû par un ressort, me secoua la main à deux ou trois reprises sans articuler un son et se rassit.

Après quelques mots échangés avec la maîtresse de la maison et son mari, je me tournai vers le nouveau venu et lui demandai depuis quand il était arrivé et où il allait. On questionne beaucoup aux États-Unis, et nul ne s'en formalise.

— Je suis arrivé avant-hier des îles Sandwich à bord du *Restless*, me répondit M. Young. N'ayant pas d'argent pour payer mon passage, j'ai travaillé comme matelot. Débarqué sans un dollar dans ma poche, j'ai dû coucher sur la plage; mais Dieu n'abandonne pas les siens. Madame m'a recueilli, et dans quelques jours je repars.

— Où allez-vous?

— Droit dans l'est. Je retourne à la Nouvelle-Jérusalem, à la ville du Lac-Salé. Je désirerais, si possible, m'engager comme conducteur de chariot dans quelqu'une des caravanes qui se dirigent vers le Colorado.

— Mais vous ne serez encore qu'à moitié chemin, lui dis-je, et vous ne pouvez songer à traverser sans ressources le désert.

— Dieu y pourvoira. — Puis, sans se faire autrement prier, il me dit qu'il était le dix-septième fils de Brigham Young, le chef des mormons. Son père lui avait intimé l'ordre de se rendre à San-Francisco et de là dans l'Océanie pour y prêcher la religion nouvelle. Il s'était acquitté de sa mission, que n'accompagnait aucune autre traite que celle que le prophète avait tirée sur la Providence. John Young s'en était contenté. Il avait vécu comme il avait pu, mais enfin il avait vécu. Tout indiquait chez lui une ténacité rare, une foi opiniâtre, des convictions ardentes. Il était évidemment du bois dont on fait les sectaires. Quand je l'interrogeai sur les pays qu'il avait visités, je n'en pus tirer aucun renseignement autre que ceux qui avaient trait à sa mission religieuse. En dehors de cela, il n'avait rien vu : le pays, le climat, le sol, les productions, les mœurs des habitans, lui étaient inconnus. Il était allé là, il avait prêché; la parole porterait ses fruits. Puis, s'exaltant à mesure qu'il parlait, il nous fit un sermon et le termina par une apostrophe passionnée dans laquelle, prédisant la grandeur future des mormons, il vouait San-Francisco et le reste du monde à Satan.

J'étais étonné. Je regardais de temps à autre Mme Mac-Lean, dont le visage trahissait une émotion contenue, et son mari, qui écoutait avec une impatience mal déguisée. Une fois son discours fini, John Young se leva brusquement, alluma un bougeoir et se retira sans ajouter un mot.

— S'ils sont tous comme celui-là, me dit Mac-Lean après un instant de silence, ils donneront du fil à retordre à Washington. Savez-vous, ma chère, ajouta-t-il en se retournant vers sa femme, que je serai bien aise le jour où nous serons débarrassés de cet hôte incommode. Il ne fait pas bon recueillir chez soi, dans une famille chrétienne, les gens qu'on rencontre endormis sur la plage.

Mme Mac-Lean s'excusa avec une hésitation visible. Je pris congé.

— Le temps est beau, je vais vous reconduire, me dit Mac-Lean.

Nous sortîmes ensemble, et naturellement John Young fut l'objet de notre entretien. Quelques mots échappés à Mac-Lean trahirent des préoccupations si singulières que je m'autorisai de notre amitié pour le questionner.

— Eh bien, oui, dit-il, je suis inquiet. Depuis quelque temps déjà, je trouve Éléonore changée. Son affection pour nous est toujours la même, elle s'acquitte de tous ses devoirs comme elle sait le faire, ajouta-t-il avec une nuance de légitime orgueil. Ma maison est admirablement tenue, mes enfans parfaitement soignés, mais plus que jamais elle se préoccupe de questions religieuses; elle prête une oreille attentive aux discours de ce fou, et, il y a deux mois, elle a voulu suivre les conférences que l'apôtre mormon comme il se désigne lui-même, Parley Pratt, a faites chez Samuel Brannan. J'y suis allé une fois pour l'accompagner, et jamais je n'ai entendu débiter plus de billevesées dans un temps si court. Il y avait là une centaine d'imbéciles qui écoutaient bouche béante, et lorsqu'au retour j'exprimai sans me gêner mon opinion, je vis qu'Éléonore ne la partageait pas, et qu'elle souffrait de ce qu'elle appelait mon irrévérence pour des convictions respectables. Vous verrez, continua-t-il avec une indignation qui m'amusait, qu'il faudra qu'un de ces jours nous organisions un nouveau comité de vigilance pour nous débarrasser de ces imposteurs.

— En attendant vous leur donnez asile. C'est logique?

— Eh non! c'est absurde, et vous avez raison. Trouvez-moi vite une caravane où caser mon homme. Je lui mettrai dix dollars dans la poche, ce sera une économie, et peut-être, ajouta-t-il en se parlant à lui-même, aura-t-il la chance de se faire scalper par les Sioux, ce sera toujours un de moins.

Sur ce souhait charitable, nous nous quittâmes. Deux jours après, j'écrivis à Mac-Lean pour l'aviser que j'avais fait ce qu'il désirait, et lorsque je retournai passer la soirée avec lui, je le trouvai seul avec sa femme et ses enfans.

— John Young est parti sans même me remercier, dit-il, et j'espère que la Providence se chargera de lui à l'avenir; pour moi, j'en ai assez.

Cet incident avait laissé peu de traces dans mon souvenir, lors-

que quelques mois plus tard je lus dans les journaux que le célèbre orateur mormon Parley Pratt prendrait la parole dans une réunion publique convoquée chez Samuel Brannan, un des plus riches négocians de San-Francisco, ancien charretier, devenu depuis armateur, banquier, et qui concentrait alors entre ses mains tout le commerce de la Californie avec la Chine et le Japon. On affirmait en outre qu'il était l'agent financier de Brigham Young. Ce qui était certain, c'est qu'il se disait hautement mormon, et qu'il mettait au service de la religion nouvelle sa maison, son crédit et son influence. Pour cette réunion il avait prêté un vaste magasin en briques, récemment achevé et encore vacant, qui pouvait contenir plus d'un millier d'auditeurs.

Je m'y rendis à l'heure indiquée. Une foule compacte s'y pressait, attirée par la curiosité, ainsi que le dénotait son attitude peu révérencieuse. Les plaisanteries, les commentaires de toute nature qu'échangeaient entre eux les spectateurs ne permettaient à ce sujet aucun doute. Çà et là quelques petits groupes recueillis, absorbés en eux-mêmes : c'étaient les vrais fidèles. Bien que les hommes fussent en grande majorité, je remarquai dans cet auditoire plus de femmes que je ne m'attendais à en trouver. Dans un angle de la salle, angle peu éclairé, bien que rapproché de l'estrade, je reconnus Mme Mac-Lean. Elle ne me vit pas et ne prêtait aucune attention à ce qui se passait autour d'elle; son esprit était évidemment ailleurs, elle attendait.

L'orateur parut, et le silence se fit immédiatement. Les Américains ont d'instinct le respect de la liberté individuelle et l'amour de la parole. Sous quelque forme qu'elle se présente, discours, sermon, lecture, conférence, ils accourent et écoutent. Les thèses les plus bizarres, les opinions les plus extraordinaires peuvent se produire sans provoquer ni murmures, ni contradiction. La parole est chez eux l'objet d'un fétichisme égal à celui qu'inspire aux bouddhistes tout fragment de papier écrit ou imprimé. La pensée humaine s'est incarnée là, on s'incline devant sa manifestation, ce qui n'implique nullement l'adhésion.

Parley Pratt approchait évidemment de la soixantaine. Grand, maigre, les yeux profondément enfoncés sous des sourcils épais et grisonnans, la taille un peu déjetée à droite, il se présenta sans embarras, ni gaucherie. Vêtu d'une longue redingote noire dans laquelle son buste osseux jouait à l'aise et qui tombait autour de ses jambes maigres en plis peu gracieux, il ressemblait à s'y méprendre à un de ces prédicateurs ambulans des états de l'ouest, habitués à prêcher dans les *camp meetings* des forêts, sur un tronc d'arbre, à un auditoire avide de métaphores hardies, d'images ampoulées et de malédictions sonores. Bref, je dois l'avouer, la première im-

pression n'était pas favorable ; elle ne dura guère. Dès les premiers mots, on sentit un homme convaincu, passionné, mais habile à se dominer. Cette ardeur contenue grondait sourdement en lui et se trahissait par momens à l'éclair de son regard, aux plis de ses lèvres, à son geste sobre, mais plein de hardiesse. La note qui dominait c'était l'autorité. Il avait un faux air de prophète. Évidemment cet homme ne doutait de rien, pas même de lui. Dès le début, il s'empara de son auditoire, et il ne le lâcha plus. Il le prit par les nerfs, le secoua, le tordit, le remua dans tous les sens. Les temps étaient proches, les jours étaient comptés, malheur aux retardataires! Il fallait tout quitter, tout abandonner, secouer de ses pieds la poussière de cette ville maudite, chercher Dieu, entendre sa voix, s'enfoncer dans les vastes solitudes de l'Utah, se rallier au peuple élu, lui demander la vérité dont il était l'unique dépositaire. Sa parole incisive et tranchante frappait à coups redoublés sur l'esprit et le cœur de ses auditeurs. Il ne cherchait nullement à prouver, à discuter ; il affirmait, en homme qui ne craint pas de contradicteurs, une théologie, une psychologie, une morale à lui.

Son intrépidité ne reculait devant aucun problème, devant aucune solution. Il aborda avec une incomparable aisance la question de la polygamie. Après les exemples obligés que tous les mormons prétendent puiser dans l'histoire des patriarches, il dépeignit sous des couleurs austères ce rêve d'une imagination dévoyée. Dans cet abaissement volontaire de la femme, dans cette humiliation d'un sexe devant l'autre, il montra le triomphe du renoncement, l'abnégation, et dans ce partage honteux l'abdication des sens au profit du sentiment religieux, la mortification de la chair et de la vanité.

L'auditoire n'était pas moins curieux à observer que le prédicateur. La plupart de ces gens-là étaient des mineurs, hommes de vie rude et dangereuse, dangereux eux-mêmes dans un pays où la loi n'existait encore que de nom, où la raison du plus fort en tenait lieu ; mais dans cet étrange milieu social, en apparence réfractaire à toute civilisation et à toute contrainte, surnageait un sentiment que l'on retrouve partout et dans toutes les classes aux États-Unis, un fond religieux, un respect inné de toutes les vérités surnaturelles. Parley Pratt le savait et s'en autorisait.

Le discours fini, la foule s'écoula paisiblement. Mme Mac-Lean se retira une des dernières. Je la rejoignis à la sortie et lui offris de l'accompagner chez elle. Elle accepta. Chemin faisant, je lui parlai de ce que nous venions d'entendre ; mais elle était préoccupée et me répondait par monosyllabes. J'étais moi-même distrait. Ce diable d'homme avait soulevé tant de questions, remué tant d'idées, mis en avant des solutions si imprévues, qu'il me semblait sortir d'une maison d'aliénés. Des fragmens de phrases hantaient mon esprit,

déroutaient ma logique, et je me demandais comment pouvait être fait un cerveau aussi bizarrement meublé. Nous trouvâmes Mac-Lean au salon. En m'apercevant, il posa sur la table une brochure.

— Vous venez du *meeting?* me dit-il.

— Oui, et je ne serais pas fâché d'en secouer quelque peu l'impression. J'ai besoin de causer avec un homme de bon sens pour me remettre des élucubrations de Parley Pratt.

— Vous tombez bien. Tenez, et il me tendit la brochure.

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Lisez... au hasard... tout haut. Je comprendrai peut-être.

La brochure avait pour titre : *le Livre d'Abraham, traduit du papyrus par Joseph Smith.* J'ouvris et je lus : « Je suis devenu un héritier légitime, un grand-prêtre, possédant le droit qui appartient aux pères; il m'a été confié par les pères, il est venu des pères dès le commencement des temps, oui, dès le commencement, ou avant la fondation de la terre jusqu'au temps présent, même le droit du premier né sur le premier homme, qui est Adam, ou le premier père, par les pères, jusqu'à moi... »

— Dites donc, est-ce que cela dure longtemps ainsi?

— Oui, il y en a cinquante pages, toutes de la même force, peut-être un peu moins claires.

— Ah! vous les avez lues?

— Lues,... non, parcourues. Si vous voulez les lire, je vous donne la brochure.

— Dieu m'en garde! je deviendrais fou. Mais quelle idée avez-vous eue d'acheter cela?

— Je ne l'ai pas acheté. Je l'ai bel et bien trouvé chez moi en rentrant. C'est un envoi de ce John Young que le ciel confonde, e qui se rappelle à mon souvenir par ce lumineux écrit. Savez-voust avec quoi Joseph Smith a lu cela?

— Avec ses yeux, je suppose.

— Pas du tout. Il prétend avoir découvert dans une citerne de l'Illinois six plaques de bronze avec des caractères anciens et que personne ne pouvait déchiffrer. A côté se trouvait l'*urim thummim.*

— Vous dites?

— Je dis l'*urim thummim,* une paire de besicles divinatoires. Il s'en servit, et ces caractères obscurs devinrent tout à coup intelligibles pour lui. Au pied levé, il en dicta la traduction, dont vous venez d'avoir un échantillon.

Éléonore nous écoutait en silence.

— Comprenez-vous mieux que nous, chère amie? lui dit son mari.

— Non,... mais peut-être... en cherchant bien.

— Ne cherchons pas, reprit-il, et laissons cela. Parlez-moi du

meeting. Que pensez-vous de Parley Pratt? Ce n'est pas sans me faire violence que j'ai permis à Éléonore d'aller l'entendre.

— Vous êtes si bon, Malcolm! lui dit-elle en glissant sa main dans la sienne et en le regardant avec un doux sourire.

Il retint sa main et se tourna vers moi, attendant une réponse à sa question.

— Parley Pratt est un fanatique, c'est aussi un orateur, mais la logique et lui sont brouillés à mort. Il peut entraîner, c'est possible; quant à convaincre, c'est autre chose. Il vous a sur la polygamie en particulier des aperçus tout nouveaux. Suivant lui, cette bienheureuse institution est le triomphe de l'esprit sur la matière. Je m'étais toujours figuré que c'était l'avilissement de la femme; il paraît que je n'y entends rien, et que c'est à la fois son relèvement et son apothéose.

— C'est là sa thèse? Vous ne plaisantez pas?

— Nullement. A l'entendre, les mormons sont les plus chastes des hommes; la polygamie est pour eux un devoir et une lourde charge. Sur ce sujet, il est devenu presque lyrique; il nous a dépeint la femme mormonne enfermée dans sa maison, l'oreille close aux bruits du monde comme à ses tentations, ne vivant que pour son mari, ses enfans, et ce qu'il appelle ses « sœurs d'affection. » Une noble émulation l'anime; elle ne s'endort point dans la sécurité trompeuse d'un lien unique et infrangible, elle veut toujours plaire, toujours progresser, et elle finit par aimer celles qui rendent heureux celui qu'elle aime, et leurs enfans, qui sont les siens, d'un amour surhumain qui est déjà le commencement d'un bonheur céleste. C'est bien cela, n'est-ce pas, dis-je en me tournant vers Éléonore?

— Oui,... c'est à peu près ce qu'il a dit.

— Vous savez, je ne garantis pas la lettre, mais l'esprit.

— Bravo! s'écria Mac-Lean en éclatant de rire.

— Ah! cela vous enchante?

— Certainement. Ne voyez-vous pas que, plus ils accumuleront de sottises et de divagations, moins les mormons seront redoutables?

— C'est un point de vue, et vous avez peut-être raison, dis-je en me levant.

La soirée était avancée, je pris congé de mes amis et rentrai chez moi.

II.

Je passai trois semaines sans revoir les Mac-Lean : une affaire imprévue me força de partir pour San-Diego. Je leur écrivis pour les

en prévenir et leur indiquer la date probable de mon retour. J'espérais bien être retenu moins longtemps; mais, à l'époque dont je parle, les communications n'étaient pas faciles : les diligences versaient fréquemment, les routes étaient peu sûres. Les bandits dans les plaines, les ours dans les bois, circulaient en pleine liberté et gênaient les voyageurs. Il s'ensuivit pour moi un retard de quelques jours; quand je revins à San-Francisco, je trouvai une lettre de Mac-Lean : il m'invitait à venir dîner chez lui le jour même et insistait vivement pour m'avoir. « N'y manquez pas, écrivait-il, Parley Pratt sera des nôtres. »

— Parley Pratt? En voilà bien d'une autre! m'écriai-je. Quelle singulière idée et quel singulier convive!

Ma curiosité était éveillée. J'envoyai un mot à Mac-Lean pour lui dire que j'étais de retour, et qu'il pouvait compter sur moi. Avant l'heure indiquée, je passai à son bureau. Il m'attendait, et nous fîmes route ensemble.

— Dites-moi, Mac-Lean, est-ce que vous faites collection de mormons? Après John Young, Parley Pratt! Sérieusement, est-ce bien prudent de recevoir tous ces gens-là, et ne craignez-vous pas...

— Je vous comprends, interrompit-il. Non. Je crois agir sagement. Il n'est rien tel que de regarder certaines choses et certains hommes bien en face. Ce qui est dangereux de loin ne l'est pas toujours de près. Éléonore a l'imagination vive, passionnée. Elle se brouille la tête avec ses utopies humanitaires et ses exaltations religieuses. Je veux lui faire toucher du doigt la sottise de ces théories mormonnes. A nous deux, nous pousserons l'apôtre, et une fois lancé il divaguera tout à son aise.

— Est-ce que votre femme vous a reparlé de lui?

— Souvent. Son discours a produit sur elle une impression dans laquelle je démêle un fond de curiosité et d'antipathie. J'entends satisfaire l'une en augmentant l'autre. Ce soir, je l'espère, la cure sera complète, si vous voulez bien m'aider.

— De tout cœur.

— Vous savez l'influence qu'exerce sur l'esprit d'une femme un ton d'autorité et de conviction. Elle a entendu Parley Pratt discourir tout à son aise, sans interruption, sans contradicteurs. Il a pu glisser sur les questions difficiles, esquiver les objections qu'il soulevait et en imposer par son fanatisme. Qu'elle le voie de près, qu'elle pénètre la fausseté de ses doctrines, et la lumière se fera dans son esprit.

— Soit,... vous avez peut-être raison, après tout. Vous êtes le meilleur des maris et le meilleur juge en cette question.

— Vous savez, reprit-il avec émotion, combien j'aime Éléonore; nous sommes si heureux ensemble. Ces maudites théories se sont

infiltrées dans son esprit, c'est à moi de la guérir, car vous pensez bien, ajouta-t-il en souriant, que ce n'est pas par sympathie que j'invite ce convive. Est-ce que l'on peut en avoir pour un pareil fou?

— Non, certainement non, et pourtant...

— Quoi?

— Mais il a huit femmes déjà, ne le savez-vous pas?

— Si... Je l'oubliais. Les malheureuses! Et comment expliquez-vous qu'il en ait trouvé huit?

— Moi? Je n'explique rien, mon cher ami. Quand il s'agit des femmes, je n'explique pas, je constate.

Mme Mac-Lean nous attendait. Elle me reçut avec l'amitié cordiale qu'elle me témoignait toujours, et m'interrogea sur mon voyage, dont je lui racontai les incidens pittoresques. Son mari nous quitta pour embrasser ses enfans et s'habiller. Nous restâmes seuls.

— Vous savez, me dit-elle, que nous attendons Parley Pratt?

— Oui. L'avez-vous revu depuis le *meeting?*

— Une seule fois : il est venu un soir solliciter une souscription en faveur de pauvres émigrans mormons qui manquaient de tout; Malcolm lui a remis cent dollars et l'a invité pour aujourd'hui.

— Il est généreux, Malcolm.

— Généreux et bon, n'est-ce pas?

— Et quelle impression vous a produite l'apôtre?

— Peu satisfaisante, je l'avoue. Je n'ai pu m'empêcher de dire à mon mari, après son départ, qu'il me déplaisait et que je l'avais jugé beaucoup plus favorablement au *meeting*,

Allons, repris-je à part moi, Mac-Lean a raison, et nous recommençons la fable des bâtons flottans. — Notre hôte nous rejoignit, et peu d'instans après Parley Pratt arriva.

Il salua gauchement et me tendit une main longue et rugueuse dont la propreté me parut suspecte. Je le trouvai laid, mais en observant de près, le front était vaste et beau. Le regard, abrité sous d'épais sourcils, était vif et perçant. Il l'arrêta fixement sur Éléonore avec une expression qui me parut un peu trop... patriarcale. L'impression produite sur la jeune femme ne lui échappa point. Il devina la faute commise et s'étudia à la réparer.

Nous nous mîmes à table, et bientôt la conversation s'engagea, prudemment d'abord du côté de Parley Pratt, qui peu à peu s'anima et en arriva, poussé par Mac-Lean et par moi, à nous développer ses théories. Il nous entretint des révélations faites à Joseph Smith et à Brigham Young. Je pensais à l'*urim thummim* et souriais à part moi. Enfin il aborda la question de la polygamie. C'était là que nous l'attendions, bien décidés à ne pas le lâcher.

— Je ne vois pas, lui dis-je, que sur ce point les révélations de

vos prophètes fassent faire un pas en avant à la morale chrétienne.

— Parce que vous vous placez, pour les juger, à un point de vue trop étroit. En ce moment, la force et le nombre dominent; il faut donc que nous soyons forts et nombreux afin de reconquérir l'ascendant sur les gentils et de reconstruire la Jérusalem nouvelle où tous les peuples de la terre doivent se rencontrer. Quelle gloire, ajouta-t-il l'œil brillant, quelle gloire pour une faible femme de contribuer à cette tâche et de donner des soldats à la grande armée du Dieu des batailles!

— Admettons votre idée pour un moment. Est-ce que la polygamie est bien nécessaire pour cela?

— Oui, car le mormonisme seul peut relever la femme.

— Je ne comprends plus du tout.

— Voyez, reprit-il avec un enthousiasme qui me parut sincère, ces victimes de votre ordre social, ces vieilles filles chastes mourant sans laisser de traces, ces filles perdues, que la paresse et l'égoïsme ont jetées en proie à la débauche, et qu'un vrai mormon eût sauvées en les rendant épouses et mères, enfin ces pauvres femmes épouses de maris indignes, vieux ou indifférens, stériles avec un cœur altéré de maternité, veuves par le fait, enchaînées à un cadavre par la loi cruelle de la monogamie que les hommes du siècle soutiennent parce qu'elle leur laisse tous les plaisirs des sens et les affranchit des charges qu'entraîne le péché.

J'observai Éléonore. Elle était douloureusement émue et ne put retenir une expression d'étonnement.

— Est-ce donc, continua-t-il, la première fois que vous avez réfléchi à ces choses? Parce que vous êtes jeune, heureuse, qu'une illusion charmante dore votre existence, vous ne voyez pas ce qui se passe auprès de vous. C'est pourtant la réalité que je vous ai montrée.

— Non, dit Mac-Lean. Vous nous avez montré les conséquences du vice et vous le légalisez. Voyez, vous aussi, les peuples polygames descendre de plus en plus, la femme chez eux devenant un jouet, les enfans grandissant dans l'abandon et l'apathie, ou pis encore dans la jalousie et la haine.

— Parce que la foi ne règne pas dans les âmes, interrompit l'apôtre. Ne croyez pas que je défende la satisfaction des appétits matériels, c'est tout le contraire qu'enseigne notre religion; l'abnégation en est le principe et la base.

Il partit de là pour opérer une retraite habile. — La polygamie n'était pas, nous dit-il, une loi absolue; en usait qui voulait. — Puis insensiblement il amena la conversation sur la ville du Lac-Salé, nous raconta les péripéties du voyage entrepris par Brigham Young à la tête des mormons persécutés et traqués, leur installation dans

l'Utah, les merveillles accomplies par cette poignée d'hommes, une ville créée dans le désert, ce désert fertilisé, les écoles et les temples s'y élevant de toutes parts. Il nous peignit le zèle, le dévoûment des missionnaires mormons partant sur un signe du prophète, évangélisant d'un bout du monde à l'autre. Il fut réellement éloquent, car il était convaincu, et je vis que Mme Mac-Lean l'écoutait avec un intérêt croissant.

Vainement j'essayai de ramener la discussion sur les théories qui répugnaient à la conscience et à la droiture de notre compagne. J'avais affaire à un adversaire rompu à toutes les ruses et qui ne se laissait pas entamer. Il avait trouvé le défaut de la cuirasse, il avait deviné une âme sincère et loyale, en proie à une exaltation religieuse maladive, que le dévoûment, le sacrifice attiraient d'instinct, et à qui les formules austères et froides du méthodisme ne suffisaient pas. Il insista habilement sur la prospérité matérielle des États-Unis, sur le culte de l'argent, l'indifférence aux souffrances physiques et morales, pour faire mieux ressortir le désintéressement des mormons, leur mépris de la richesse. Il les dépeignit se recrutant parmi les pauvres, les ignorans, les déshérités de ce monde, et au milieu de cette foule, un petit nombre d'hommes et de femmes plus instruits, plus éclairés, prêchant, convertissant, enseignant, relevant ces malheureux et consacrant leur vie à cette lutte obscure, mais féconde, contre la misère et l'ignorance.

C'était à nous, mais c'était pour elle qu'il parlait : il suivait sur son visage les émotions qu'il faisait naître; insistant sur certains points, glissant sur d'autres, il fit vibrer aussi la fibre patriotique, si puissante chez les femmes américaines. Il parla de ce nouvel état qui grandissait, qui se peuplait et qui faisait appel à toutes les sympathies, à tous les dévoûmens.

La déroute était complète, et je n'y pouvais rien. Autant vouloir saisir une anguille. Il savait fort bien qu'il ne nous convaincrait pas, et il ne l'essayait pas. Parfaitement indifférent à ce sujet, il poursuivait son but : les femmes sont peu soucieuses de la logique, qui les gêne d'ordinaire et qui est à leur imagination ce que la cage est à l'oiseau; aussi en faisait-il bon marché. Il se garda pourtant bien, ce que j'espérai un moment, de se perdre dans les abstractions nuageuses et de nous réciter le livre d'Abraham. Il fut enthousiaste, persuasif, éloquent pour elle, souverainement absurde pour nous, et la soirée s'acheva ainsi en me laissant bien convaincu qu'il était fou à lier, mais fou dangereux pour une femme comme Éléonore.

Il sut s'arrêter à temps et partir à propos. C'était le comble de l'habileté.

— Eh bien! me dit Mac-Lean en me reconduisant chez moi, que pensez-vous?

— Je pense qu'il eût mieux valu laisser l'apôtre chez lui, et que votre idée n'a pas été heureuse. J'ai fait ce que j'ai pu, comme je vous l'avais promis; mais voyez-vous, mon cher ami, quand des hommes discutent de pareilles questions devant une femme, ce n'est pas toujours au bon sens qu'elle décerne le prix. Le bon sens, c'est vous et moi: mais il nous a battus, et je serais bien aise de savoir votre apôtre sur les bords du Lac-Salé, à un millier de lieues d'ici.

J'espérais que mon vœu se réaliserait; cependant les semaines s'écoulèrent, et Parley Pratt ne partait pas. Les journaux avaient annoncé qu'un convoi de mormons allait se mettre en route sous sa direction; mais pour une cause ou pour l'autre il resta à San-Francisco, multipliant les *meetings* et les conférences. Je voyais assidûment mes amis de North Beach; par une sorte de convention tacite, nous ne parlions plus de lui ni de ses doctrines. Mac-Lean évitait ce sujet, je l'imitai. Il me paraissait plus absorbé que jamais par sa famille et par ses affaires, s'occupant beaucoup de ses enfans, toujours tendre et affectueux pour sa femme. Éléonore était changée : je la trouvais parfois triste, taciturne, agitée, mais je ne me reconnaissais pas le droit de l'interroger. Un jour, il me sembla la voir sur la plage de North Beach, sans ses enfans, qu'elle quittait rarement, rentrant chez elle, son voile baissé, la démarche inquiète. Une autre fois, désireux d'entretenir son mari d'une affaire importante, je me rendis chez lui à l'heure où parfois il venait prendre le *lunch* avec les siens. Je croisai Parley Pratt dans la rue solitaire qu'ils habitaient. Son mari, retenu par ses occupations à son bureau, n'était pas venu, me dit-elle, ce jour-là. Je ne lui parlai pas de ma rencontre, et elle ne prononça pas le nom de l'apôtre.

Un dimanche matin, Mac-Lean vint me voir. Sa visite me surprit. Je devais dîner chez lui ce jour-là même, et, très occupé dans la semaine, il consacrait ses journées de repos à sa famille. Je le trouvai pâle et soucieux.

— Êtes-vous libre aujourd'hui? me dit-il.

— Entièrement et tout à vous : j'hésitais entre une visite à faire de l'autre côté de la baie et une promenade solitaire à los Lobos; la visite peut attendre, et la promenade aussi.

— Sacrifiez-moi la visite et faisons la promenade ensemble; j'ai à vous parler.

Une demi-heure après, nous avions dépassé les collines qui séparent San-Francisco de la mer, et nous longions la plage qui mène au Golden-Gate.

— Mon cher ami, me dit-il, je suis sur le point de prendre une

résolution qui me coûte horriblement, mais elle me paraît absolument nécessaire : je songe à envoyer ma femme et mes enfans aux États-Unis. Ma belle-mère est âgée, elle a perdu son mari il y a deux ans, et elle désire revoir sa fille. J'ai longtemps reculé devant ce sacrifice, les circonstances me l'imposent.

Je restai stupéfait; rien jusqu'ici n'avait pu me faire prévoir une pareille résolution. Maintes fois je les avais entendus tous deux blâmer ces séparations alors très fréquentes à San-Francisco, où la cherté de la vie et les difficultés de toute nature condamnaient beaucoup d'hommes mariés à laisser leur famille aux États-Unis jusqu'au moment où ils pouvaient l'appeler près d'eux. Mac-Lean était riche, ses affaires prospéraient, sa femme et lui s'aimaient tendrement. L'idée me parut absurde, et je le lui dis.

— Vous me blâmerez moins quand vous saurez tout.

Il me raconta alors que, loin de diminuer, l'exaltation de sa femme augmentait. Elle avait revu Parley Pratt. Ce dernier avait poursuivi son œuvre diabolique. La nature élevée d'Éléonore, son enthousiasme, sa passion de dévoûment et de sacrifice, ses élans humanitaires, la position élevée qu'elle occupait à San-Francisco, faisaient d'elle une recrue hors ligne, une conversion tout à la fois précieuse et bruyante, un éclatant succès pour l'apôtre et ses doctrines. Longtemps l'âme droite et loyale de la femme s'était révoltée contre le secret que lui imposait Parley Pratt; un jour était venu où elle avait parlé. Elle se sentait la foi, elle voulait se consacrer à l'œuvre mormonne.

— Ah ça, voyons, repris-je en l'interrompant, je ne comprends plus du tout. Prétendez-vous dire que votre femme veut vous quitter, vous qu'elle aime, pour suivre ce saltimbanque de soixante ans qui a déjà huit femmes?

— Vous ne comprenez pas et ne comprendrez jamais nos femmes américaines, me dit-il avec amertume.

— Je l'espère bien, ajoutai-je à part moi... Pardon de mon interruption, mon ami. Continuez. Je finirai peut-être par y voir clair.

Il reprit son récit. Éléonore lui avait donc tout avoué, tout raconté. Elle espérait le convaincre, le convertir à son tour, le décider à émigrer au Lac-Salé. Elle l'aimait, lui et lui seul, elle espérait qu'il l'aimerait assez pour se joindre à elle, qu'ils emmèneraient leurs enfans. L'apôtre, faisant la part de la faiblesse humaine, lui avait dit que, son mari répugnant aux doctrines polygames, elle resterait sa seule, son unique femme.

A part moi, je trouvais la concession gracieuse, mais je me gardai d'interrompre, tout en me demandant ce qu'eût fait en pareille occurrence un mari français; puis je réfléchis qu'une femme française n'aurait jamais eu une pareille idée.

Mac-Lean l'avait écoutée jusqu'au bout; ensuite, avec une affectueuse douceur, il avait tenté de la ramener à des idées plus saines, sans succès, il en convenait. Elle s'était refusée à lui donner sa parole de ne plus recevoir Parley Pratt, ne voulant pas promettre ce qui froissait sa conscience. Convaincu alors du danger qu'elle courait, il avait parlé de ce voyage aux États-Unis. S'il l'ordonnait, elle obéirait, mais avec un chagrin profond de se séparer de lui.

Il se tut. La contraction de ses traits, le tremblement de sa voix, trahissaient en lui une souffrance intime et poignante. J'avais bien des objections à lui faire; mais à quoi bon? Si cruelle que fût pour elle et pour lui la solution qu'il indiquait, je n'en voyais pas de meilleure à lui suggérer. Je me sentais sur un terrain qui m'était inconnu. Le fanatisme ne se discute pas, on ne raisonne pas avec l'incompréhensible, et du moment qu'il m'était démontré qu'Éléonore n'aimait pas et ne pouvait aimer Parley Pratt, qu'elle aimait son mari, et j'en étais convaincu, je ne voyais pas qu'il pût faire autrement ou mieux que de la déplacer et d'attendre du temps et d'un changement de milieu la guérison d'un accès de folie.

Je le lui dis et me mis tout à sa disposition. Ses mesures étaient déjà prises. Il avait réalisé les sommes nécessaires pour le voyage et pour l'installation de sa femme et de ses enfans à la Nouvelle-Orléans. Redevenu maître de lui-même en m'entretenant de ces détails pratiques, il refoulait ses émotions, comme honteux de s'être trahi un moment.

Huit jours plus tard le *California*, sortant de la passe, faisait force de vapeur pour dépasser les îles Farallones avant la nuit et pour gagner le large. La grande houle de l'Océan, soulevé par une brise qui fraîchissait d'heure en heure, se heurtait contre les flancs du navire. Debout sur le pont avec ses enfans, Éléonore contemplait d'un œil sec et ardent les rocs micacés du cap de los Lobos. Elle regardait sans voir, ou, si ses yeux voyaient quelque chose, c'était un papier froissé qu'un inconnu lui avait remis au moment du départ et qu'elle serrait convulsivement dans ses mains après l'avoir lu et relu. Il ne contenait que ces quelques mots : « Il est temps. Le Seigneur vous appelle. Ne regardez pas derrière vous. Je vous attendrai à Saint-Louis du Missouri jusqu'au 15 juin. » Le papier était signé : Parley Pratt.

Ce même soir, Mac-Lean, assis dans son fauteuil accoutumé, essayait vainement de lire. Les mots se brouillaient sous son regard troublé. Il vint un moment où l'homme fort, le stoïcien, se sentit vaincu. Ses yeux tombèrent sur un des jouets favoris de sa petite Lizzie. Ce souvenir matériel de l'enfant qu'il adorait fondit la glace. Mac-Lean pencha sa tête sur ses deux mains et pleura.

Le lendemain et les jours suivans, j'essayai vainement de le dé-

cider à quitter sa maison et à venir habiter près de moi. Il ne pouvait s'arracher au souvenir de son bonheur passé. Les ombres d'Éléonore et de ses enfans hantaient pour lui ces pièces tristes et muettes où il avait passé près d'eux des soirées si douces. Mac-Lean n'était cependant pas homme à se laisser terrasser même par un coup si rude, ni à trahir au dehors sa profonde souffrance. Il reprit sa vie active et ses occupations habituelles avec un redoublement d'énergie fiévreuse et d'opiniâtre volonté. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer cet héroïsme, car je savais seul ce qu'il éprouvait. Insensiblement j'avais pris l'habitude de passer toutes mes soirées avec lui. Il m'en était reconnaissant. Nous causions longuement d'elle et de ses enfans : il se berçait de l'espoir qu'un jour viendrait où les yeux d'Éléonore se dessilleraient, où elle comprendrait le néant de ces fausses promesses et de ces théories absurdes; elle lui écrirait, lui ouvrirait son cœur à lui, son mari, le père de ses enfans : elle viendrait reprendre sa place vide au foyer conjugal. Il entendrait encore sa voix si douce et si affectueuse; le bruit charmant des enfans animerait de nouveau cette solitude où il l'attendait. Puis il me parlait de ses plans d'avenir : ses affaires prospéraient. Éléonore avait longtemps désiré un jardin pour leur jeune famille; il se proposait d'acheter un terrain vacant qui touchait au sien; il y ferait planter des arbres et des fleurs. Prévenu de son retour, il lui réserverait la surprise de renouveler l'ameublement, les tentures, de l'entourer de tout le luxe et le confort possibles. Pour cela, il lui fallait travailler, travailler sans relâche, et alors il se plongeait dans ses calculs. Pour être plus libre, il avait donné sa démission du poste officiel qu'il occupait et avait pris un intérêt dans une maison de banque. Son coup d'œil juste, sa probité bien connue, ses nombreuses relations, lui ouvraient une perspective brillante, et pour moi, qui connaissais sa ténacité et le but qu'il poursuivait, je ne m'étonnais pas de l'entendre citer comme un des hommes d'avenir de San-Francisco.

Deux mois après le départ d'Éléonore, nous reçûmes enfin des nouvelles. Je trouvai Mac-Lean ce soir-là lisant et relisant les lettres qui les lui apportaient. Il me tendit celle de sa belle-mère. Elle lui écrivait que sa femme et ses enfans étaient arrivés à bon port; elle avait trouvé Éléonore changée, pâlie et maigrie, mais sa santé commençait à se remettre des épreuves de la séparation et du voyage. Prévenue par lui de la situation, elle avait évité tout ce qui aurait pu agiter sa femme. Elle s'était consultée avec le ministre méthodiste, qui avait fait l'instruction religieuse d'Éléonore. Sous peu, il viendrait la voir, il tâcherait de sonder la profondeur du mal et de la ramener aux croyances de son enfance. Elle comptait beaucoup sur lui, sur sa propre influence, sur sa fille, sur le milieu dans

lequel elle se retrouvait pour hâter une guérison morale dont elle ne doutait pas. Venaient ensuite des détails sur la mère et les enfans, détails insignifians en apparence, si précieux lorsqu'on est séparé. Cette lettre me laissa une impression saine et satisfaisante

— Elle m'a écrit aussi, me dit-il en me voyant fermer le pli. Pauvre enfant, elle souffre cruellement, comme moi; mais, ajouta-t-il avec tristesse, il faudra du temps,... plus de temps peut-être que je ne pensais pour réparer le mal que ces misérables ont fait.

Je conclus de ses demi-confidences que, si la lettre de sa femme lui renouvelait les assurances de son affection, elle trahissait aussi l'empire des mêmes préoccupations. Les nouvelles se succédèrent à intervalles réguliers. Je ne vis aucune des lettres d'Éléonore, mais je compris par ce qu'il me disait qu'elle redoublait près de lui d'instances et de sollicitations pour l'amener à ses idées. Évidemment ni sa mère, ni le pasteur n'avaient pu l'ébranler. Tous deux dans leurs lettres s'étonnaient de cette résistance obstinée. Je me l'expliquais en supposant qu'elle devait être en communication avec Parley Pratt, et je ne me trompais pas. Cette situation pouvait-elle se prolonger longtemps, une crise n'était-elle pas imminente? Il en avait, lui aussi, le pressentiment, mais il ne la croyait pas si prochaine. Il songeait à quitter la Californie, à retourner près des siens; sa place était auprès d'elle. Ils quitteraient l'Amérique même, s'il le fallait, ils iraient s'établir en Europe, où elle voudrait, mais il ne pouvait plus vivre ainsi.

Un matin, il me fit prier, toute affaire cessante, de passer chez lui. Je le trouvai très ému. Sans mot dire, il me tendit un pli; je l'ouvris. Sa belle-mère lui disait : « Éléonore est partie hier, seule, laissant dans sa chambre la lettre ci-jointe à votre adresse. J'ignore où elle est. Courage, et que Dieu vous garde! » La lettre d'Éléonore contenait ces mots : « L'heure est venue. Je pars, il le faut. Pardonnez-moi, vous que j'ai tant aimé! Le Seigneur m'appelle. Pourquoi me condamnez-vous à choisir entre vous et lui?

« ÉLÉONORE. »

Je m'attendais à une explosion de rage et de colère. Il n'en fut rien. Je lui serrai la main en silence, il pressa la mienne à la briser.

— Venez ce soir, dit-il enfin.

— Je viendrai, repris-je, et je le laissai seul.

Que se passa-t-il pendant ces longues heures? Je l'ignore. Quand je revins le soir, sa figure portait les traces profondes de la lutte qu'il avait soutenue, mais qui n'avait pas brisé son énergie. Je devinai un homme qui avait pris une résolution sur laquelle rien ne le ferait revenir. Il n'y avait plus à discuter avec lui, il fallait le laisser agir.

— Le départ du *steamer* est annoncé pour après-demain, me dit-il. Je pars avec lui. J'ai cru pouvoir compter sur vous et disposer de vous.

Je fis un geste d'assentiment.

— Mon homme de loi prépare une procuration générale qui vous donne tous pouvoirs. Vous réaliserez ma part d'intérêt dans la maison de banque en temps utile. J'en ai retiré tous les fonds dont je puis disposer, car j'ai besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Vous vendrez ma maison et le mobilier, sans en rien excepter et aussi promptement que possible. Cette vente étant imminente, je puis emprunter sur cet immeuble dix mille dollars que vous rembourserez avec les intérêts sur le prix que vous toucherez. Mieux que personne, vous êtes au courant de mes affaires : réalisez les achats de terrain que j'ai faits dans ces derniers mois; d'ailleurs, je vous remettrai les titres de propriété, une liste exacte et détaillée de tous mes placemens. Liquidez et gardez les fonds jusqu'à ce que je vous avise.

J'acceptai sans hésiter, sans le questionner, le mandat qu'il me confiait. Il avait craint des objections, des remontrances.

— Vous êtes un véritable ami, me dit-il; merci.

En pareil cas, les meilleurs sont ceux qui se taisent et agissent, pensais-je à part moi. Je ne sais pas encore bien ce qu'il veut faire; mais il a son idée, et il la suivra, dût-elle le mener au bout du monde.

Deux jours après, le même vapeur qui, huit mois auparavant, avait emmené la femme et les enfans, partait avec Mac-Lean à bord.

III.

Transportons-nous à Saint-Louis de Missouri. A l'époque où se passe cette histoire vraie, le chemin de fer du Pacifique n'existait pas même à l'état de projet. Saint-Louis était le rendez-vous général et le point de départ des émigrans des états de l'est pour les rives du Pacifique. Sentinelle avancée de la civilisation, la ville s'étalait à l'aise au milieu des vastes prairies qui se déroulaient sans interruption pendant des centaines de lieues jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses.

Le 14 juin 1856, une agitation inaccoutumée régnait aux environs de Saint-Louis. A deux milles au nord-ouest s'élevait un vaste campement de mormons sous la direction de Parley Pratt. L'ordre du départ avait été donné pour le lendemain. La plaine fourmillait d'hommes, de femmes, d'enfans, d'animaux et de véhicules de toute espèce. La plus étrange diversité régnait dans les vêtemens, les

types et les idiomes de cette multitude, où l'Irlandais coudoyait l'Allemand, le Norvégien l'habitant du pays de Galles et quelques rares représentans des races latines. Ces derniers étaient en grande minorité; les races saxonnes et scandinaves sont celles parmi lesquelles le mormonisme recrute le plus d'adeptes. Les pays froids, les climats tristes et brumeux où la terre récompense en marâtre le travail de l'homme, rendent son imagination plus accessible aux promesses fallacieuses, plus disposée à chercher au loin ce que la nature lui dispense d'une main avare. L'élément américain se distinguait au premier coup d'œil : on le reconnaissait à ces vastes chariots de l'ouest, lourdes et pesantes machines admirablement installées, où toute une famille se loge aisément avec son mobilier et les vivres d'une année, maison roulante, forteresse au besoin, percée de meurtrières, traînée par vingt grands bœufs du Missouri, au pas lent, mais ferme, et qui ruminaient accroupis dans les hautes herbes odorantes. A côté, la famille irlandaise, depuis l'aïeul jusqu'à l'enfant à la mamelle, tous couverts de haillons, s'abritant à l'ombre d'une misérable carriole attelée d'un âne et d'un cheval. Quelques vieux coffres, une marmite, des sacs de pommes de terre, des barils de porc salé constituent toute leur fortune. Les hommes feront la route à pied, quatre mois de marche. Les femmes et les enfans reposeront à tour de rôle dans la voiture.

Au milieu de cette foule bruyante et affairée, une femme, épuisée par la fatigue et les émotions, se glisse timidement en demandant où est Parley Pratt. On lui répond avec respect, et on indique à Éléonore, car c'est elle, une tente grossière située au milieu du camp. Un émigrant *yankee*, ému de sa pâleur et de son trouble, s'offre à lui servir de guide. Soulevant la lourde toile qui retombe en portière, elle se trouve enfin en présence du mormon.

Assis sur un escabeau rudement charpenté avec des bûches à peine équarries, auprès d'une table grossière, l'apôtre a sous les yeux un tracé de la route des caravanes; des points teintés en rouge indiquent les passages difficiles. Des lettres ouvertes, d'autres encore cachetées, des papiers encombrent la table. Son front large et dénudé se plisse sous l'empire d'une préoccupation constante. Sa tête ascétique s'appuie sur une main nerveuse et maigre, et telle est l'absorption que révèle d'ailleurs son regard fixé sur la carte qu'il n'entend pas la respiration oppressée d'Éléonore.

— Me voici, dit-elle après un instant et d'une voix étouffée.

— Éléonore Mac-Lean!

— Oui.

— Seule..., et vos enfans?

— Mes enfans?... — Ici la voix de la mère se brisa, et ce fut avec effort qu'elle ajouta : — Ils étaient un peu jeunes, un peu

faibles, pour les exposer aux dangers et aux fatigues de la route. Je les ai laissés entre les mains d'une excellente femme.

— Des gentils?... dit l'apôtre avec ironie.

— Oui, mais elle a été mère, elle les traitera bien, dit Éléonore, comprimant par un effort surhumain les larmes qui l'étouffaient. Et moi... me voici... prête à faire ce qui servira le mieux notre cause.

Parley Pratt attacha son regard sur Éléonore comme s'il eût voulu sonder les abîmes d'abnégation de ce cœur déchiré qui s'immolait volontairement.

— Vous avez enseigné autrefois? dit-il enfin à Éléonore.

— Oui. On trouvait que j'avais le don de bien enseigner, répondit-elle avec la même expression de détachement de sa personnalité qu'une religieuse emploie pour parler de sa vie mondaine.

— Ce don sera précieux pour nous. Dans cette foule qui nous entoure, ajouta-t-il avec un pli dédaigneux de sa bouche austère, combien qui ne savent même pas lire, qui sont incapables de déchiffrer la bonne nouvelle! L'ignorance est redoutable. Je ne crains pas les persécutions, reprit-il en redressant avec fierté sa haute taille affaissée, je ne crains pas le martyre. Le sang des saints est la rosée céleste qui féconde la terre et qui suscite des néophytes; mais ce que je crains, ce que je redoute comme le plus terrible des dangers, c'est l'ignorance, la lèpre spirituelle, les ténèbres de l'intelligence, qui feraient notre ruine et le triomphe des gentils.

Parley Pratt s'était levé sous l'empire de cette terreur évoquée par son imagination; ses grands bras étendus semblaient repousser un ennemi. Éléonore le considérait comme les Romains d'autrefois regardaient la Sibylle en proie à son délire prophétique.

L'accès dura peu; l'apôtre était trop essentiellement Américain pour rester longtemps dans la région de l'enthousiasme, il revint promptement au positif. Pour la seconde fois, depuis le commencement de leur entretien, son regard s'arrêta sur Éléonore, et il s'aperçut de la pâleur de son visage : entre la fatigue et la douleur, la pauvre femme était près de s'évanouir.

— Vous souffrez, Éléonore, asseyez-vous, dit-il vivement en lui offrant l'unique escabeau que contenait sa tente; votre corps a besoin de repos et peut-être de nourriture.

Elle ne put répondre que par un signe affirmatif.

— Attendez un instant; je vais chercher quelqu'un... Sans doute je trouverai une femme qui pourra s'occuper de vous jusqu'à ce que nous ayons pu disposer...

Il revint bientôt accompagné d'une Irlandaise portant une tasse de thé qui ranima Éléonore. Pendant que celle-ci, reprenant possession d'elle-même, répondait avec effort à la curiosité vulgaire

de l'Irlandaise, Parley Pratt, pensif, regardait ce groupe sans le voir et paraissait plongé dans ses préoccupations. Il était en réalité fort embarrassé : la société de l'Irlandaise répugnait évidemment aux instincts délicats de la jeune femme; il n'osait l'envoyer à Saint-Louis même, dans la crainte qu'on n'eût déjà organisé la poursuite et qu'on ne la lui arrachât.

Lorsqu'enfin les soins et un peu de nourriture eurent rendu quelques forces à Éléonore, il congédia l'Irlandaise, et avec la décision d'un esprit habitué à dominer : — Éléonore, dit-il, il faut que nous soyons unis dès ce soir.

Elle tressaillit, et un nuage rose colora son visage pâli par tant d'émotions.

— Comprenez-moi bien, ajouta-t-il d'un ton grave. La passion n'a que faire ici; il faut que nous soyons unis spirituellement pour éviter le scandale; il faut que nos deux esprits n'en fassent qu'un et travaillent pour le Seigneur sans être troublés par les suggestions du démon. Vous commencez aujourd'hui une vie nouvelle, vous mettez la main à la charrue pour cultiver le champ; malheur à celui qui regarde en arrière! Celui qui aime son père ou sa mère ou ses enfans ou son mari plus que moi n'est pas digne de moi, a dit le Seigneur, le Dieu jaloux...

Éléonore trembla visiblement; ses mains crispées et jointes autour de ses genoux se serrèrent convulsivement. Tout en elle trahissait la lutte intérieure par laquelle la pauvre néophyte cherchait ou à ressaisir le passé dont le souvenir déchirait son cœur, ou à s'élancer, libre d'attache, dans un avenir que son imagination égarée colorait d'une splendeur surnaturelle.

Parley Pratt épiait le reflet de ces agitations sur le visage d'Éléonore. Il lui restait un dernier coup à frapper pour assurer son empire sur l'esprit de la jeune femme.

— Le temps presse, lui dit-il avec solennité. Dieu lui-même frappe à la porte, il faut ouvrir. Une mission vous attend à Utah. J'ai reçu ce matin une lettre de Brigham Young; il se plaint du manque d'instructeurs pour l'école supérieure. Une classe composée d'une centaine de jeunes femmes dont la plupart savent à peine écrire attend encore une institutrice. Il faut là une intelligence spéciale qui, ayant égard à la position de ces femmes déjà presque toutes mariées, leur fasse un cours particulier, assez pratique pour qu'elles en trouvent l'application immédiate, assez spiritualisé pour élever leurs âmes à la hauteur qui convient aux mères des saints et pour éteindre chez quelques-unes les révoltes grossières des sens et les suggestions d'un amour égoïste. Vous seule pouvez remplir cette tâche. A votre arrivée à Utah, la femme de Parley Pratt sera reçue à bras ouverts. Je vais appeler notre frère Orson afin qu'il

nous unisse dès ce soir, et que vous puissiez reposer sous ma tente sans scandaliser ceux qui sont faibles dans la foi.

Éléonore, entraînée, subjuguée par l'irrésistible ascendant que cet homme étrange avait acquis sur sa volonté, inclina la tête en signe d'assentiment; mais aussitôt qu'il l'eut quittée, elle tomba à genoux, cachant son visage entre ses mains, et un cri de désespoir s'échappa de ses lèvres : Malcolm! mes enfans... mes enfans!

C'est ainsi, anéantie dans une douleur qui n'avait même plus le soulagement des larmes, que Parley Pratt et Orson la trouvèrent. Ils avaient tous deux intérêt à mettre cette attitude sur le compte du recueillement, et la cérémonie du mariage, fort courte d'ailleurs, fut accomplie sans retard.

Dès qu'elle fut terminée, Parley Pratt, s'approchant de la pâle épousée, lui prit les mains. Éléonore, fascinée par le magnétisme de son regard qu'elle sentait peser sur elle, leva les yeux pour le recevoir et y puiser le fanatisme nécessaire pour la soutenir. L'apôtre eut un sourire de triomphe en voyant cette nouvelle preuve de sa puissance; mais son visage austère reprit promptement la gravité qui lui était naturelle. Avec le sérieux d'un prêtre officiant à l'autel, il inclina sa tête vers Éléonore et déposa un baiser sur ses lèvres : — Sois la bienvenue, dit-il lentement, tu es vraiment chair de ma chair et os de mes os. Dieu nous bénisse et nous fasse travailler ensemble à avancer son règne. Repose-toi maintenant. Demain, je viendrai t'éveiller pour le départ. Frère Orson m'offre l'hospitalité sous sa tente.

Le lendemain la caravane s'ébranla tout entière et défila sous les yeux de Parley Pratt, entouré des divers chefs de section choisis par lui, chargés d'exécuter ses ordres et de maintenir une discipline rigoureuse au milieu de cette multitude. Organisateur habile et guide sûr, l'apôtre connaissait par expérience les difficultés et les dangers d'un pareil voyage. Au-delà de Saint-Joseph, situé à deux cents milles de Saint-Louis, on pénétrait sur le territoire des Indiens. Prévenus par leurs espions, ils suivaient comme des nuées de corbeaux les caravanes qui se hasardaient à franchir le désert. Montés sur des chevaux rapides, ils scalpaient et dévalisaient les traînards et faisaient parfois des pointes hardies sur les flancs du convoi lorsqu'un chariot embourbé ou un essieu brisé en arrêtait la marche et créait un moment de confusion. La nuit surtout, ils profitaient habilement des moindres négligences pour jeter le désordre dans le campement, enlever le bétail au pâturage et forcer ainsi les émigrans à abandonner leurs wagons, qu'ils pillaient à loisir.

Il fallait régler la marche sur l'allure des plus faibles, maintenir une distance suffisante entre chaque section, répartir avec intelli-

gence les hommes les plus braves et les mieux armés, se faire précéder par des éclaireurs, protéger l'arrière-garde, forcer ou diminuer les étapes, suivant la nature du pâturage, l'abondance ou la rareté de l'eau. Pas de routes tracées; on avançait d'après la boussole, se guidant par des indices que pouvait seul reconnaître un œil exercé. Des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique, Parley Pratt était réputé l'homme le plus expérimenté et le chef le plus énergique; aussi le grand-prêtre des mormons, Brigham Young, lui confiait-il le soin de diriger ces vastes convois de plusieurs centaines d'hommes et de milliers d'animaux qui chaque année venaient rallier les bords du Lac-Salé, grossir le nombre des habitans et augmenter la richesse de la Nouvelle-Jérusalem.

Éléonore ne pouvait s'empêcher d'admirer et de subir le prestige que cet homme singulier exerçait autour de lui, prestige qui grandissait chaque jour à mesure que des difficultés sans cesse renaissantes révélaient mieux la sagesse de ses dispositions, l'indomptable ténacité de son caractère et son sang-froid à toute épreuve. Depuis le jour de son prétendu mariage, Parley Pratt, devinant le combat qui se livrait dans l'âme de la jeune femme, la répugnance que lui eût inspirée toute démonstration de tendresse et les souvenirs qu'elle eût évoqués, avait tenu vis-à-vis d'elle la conduite la plus habile et la plus prudente. Il s'était attaché à conserver à leur union le caractère purement mystique du premier jour. Aux yeux de tous, Éléonore était sa femme, mais elle ne l'était que de nom. Pour occuper son imagination, pour satisfaire ses instincts de dévoûment, il lui avait confié la surveillance des femmes et des enfans. A chaque halte, Éléonore allait d'un groupe à l'autre, soutenant, encourageant les plus faibles et les plus pauvres, adorée des enfans, qui avaient promptement deviné sa nature aimante et auxquels elle prodiguait les caresses d'un cœur de mère séparée des siens. Aux campemens du soir, elle les réunissait autour d'elle pour laisser aux femmes le loisir de préparer le modeste repas de toute la famille. Parley Pratt passait, l'air sévère et hautain, donnant d'une voix brève des ordres promptement exécutés. Quand il arrivait près du groupe dont Éléonore était le centre, son front s'éclaircissait, son regard devenait plus doux; il lui adressait quelques mots d'encouragement, d'approbation, parfois un conseil, une recommandation.

On etait à la fin d'août. La caravane mormonne, déroulant au milieu des plaines sans fin sa longue file de wagons, atteignait les rives du Nébraska entre le Fort-Laramie et les Pics-Noirs, rochers aux formes bizarres qui indiquent le gué du fleuve. Au-delà s'étendait, entre le Nébraska et les Montagnes-Rocheuses, un sol accidenté, entrecoupé de mamelons et de vallées étroites qui offraient

de sérieux obstacles à un convoi aussi nombreux. Les pâturages étaient maigres, l'eau rare, le bois y faisait défaut pour la cuisson des alimens; aussi Parley Pratt avait-il décidé une halte d'une quinzaine de jours sur les bords du fleuve. Ce temps de repos était nécessaire pour les femmes, les enfans et les malades; il ne l'était pas moins pour les animaux épuisés, qui pourraient se refaire au milieu de ces riches prairies, où ils trouvaient le pâturage et l'eau en abondance. Les chariots demandaient des réparations; il fallait raccommoder les traits rompus, les harnais déchirés, et se préparer aux fatigues de la dernière partie du voyage.

Le site était admirablement choisi. Le fleuve, décrivant une courbe rapide en forme de fer à cheval, présentait sur trois côtés une barrière difficile à franchir pour les Indiens, et qui n'exigeait que peu de surveillance. Le camp n'était accessible que sur un point, et quelques sentinelles placées sur les hauteurs des Pics-Noirs dominaient la plaine et pouvaient donner l'alarme en temps utile. De ce côté, les chariots barraient le passage et opposaient à toute attaque une ligne de défense bien gardée. Rien n'échappait à l'œil vigilant de Parley Pratt, ni un essieu faussé, ni une roue avariée, ni un wagon mal chargé. Du matin au soir, il inspectait lui-même ces détails vulgaires dont dépend souvent dans les prairies le salut d'une caravane. Chacun travaillait sous ses ordres, suivant ses forces, ses aptitudes, les hommes aux gros ouvrages, les femmes à réparer les vêtemens usés, au blanchissage, aux soins des enfans.

Éléonore le secondait avec intelligence et déployait toutes les ressources de sa nature active et de sa sollicitude dévouée. Elle apportait à sa tâche une ardeur fiévreuse qui trahissait le désir d'échapper à ses préoccupations et à ses souvenirs. Quel étrange contraste entre sa vie présente et sa vie passée! Son mari, ses enfans, son intérieur si heureux et si gai, échangés contre les fatigues, les périls de cette existence nomade; l'inconnu qui se dressait devant elle, l'avenir vers lequel elle marchait sans oser le regarder en face! Pourtant, loin de diminuer, sa ferveur religieuse grandissait; tout contribuait à l'exalter. Le milieu dans lequel elle vivait, le silence des prairies, l'ombre des grands bois, les prières ardentes récitées matin et soir, les allocutions brèves et passionnées par lesquelles Parley Pratt terminait chaque journée, le chant des hymnes qui s'élevait ensuite le soir au milieu de ces vastes solitudes où l'homme se croit plus près de son Dieu, tout cela agissait puissamment sur son imagination et lui faisait oublier quelques instans les souvenirs doux et cruels qui venaient l'assiéger dans les longues heures de la nuit. Pourquoi Dieu ne s'était-il pas révélé à elle plus tôt? pourquoi avait-elle connu, aimé cet homme

qui avait été et qui était encore son mari, loin de qui l'entraînait une inexorable fatalité, qui n'avait pu ni voulu la suivre? Vainement elle se répétait que, plus le sacrifice est pénible, plus il plaît à Dieu, plus il y a d'héroïsme à l'accomplir; son cœur se révoltait contre les sophismes de son imagination dévoyée. Elle était la femme de Parley Pratt, cette pensée l'obsédait, et, si mystique que fût le lien qui l'enchaînait à lui, elle le subissait avec une indignation que ses prières ne calmaient pas, et qu'elle cherchait à oublier en s'oubliant elle-même pour se dévouer aux autres.

Quand ces tristesses redoublaient, elle se disait que Dieu lui rendrait la tâche plus facile et récompenserait son sacrifice. Il ouvrirait les yeux de son mari comme il avait ouvert les siens. Malcolm partirait, il la rejoindrait avec ses enfans. Brigham Young romprait cette seconde union sans consécration; n'était-elle pas toujours maîtresse d'elle-même, libre de son amour? Après tant et de si rudes épreuves, ils se retrouveraient réunis, loin de ce monde où dominait le culte des intérêts matériels, dans cette Jérusalem nouvelle, refuge des saints des derniers jours, dont Parley Pratt décrivait si souvent les merveilles; là elle retrouverait tout son bonheur, entourée de ses bien-aimés, sauvés par elle et par elle amenés à la vraie foi.

Pendant ce temps que faisait Mac-Lean? Arrivé à New-York après une traversée de vingt-huit jours par l'isthme de Panama, il n'avait fait que toucher barre et se diriger rapidement sur la Nouvelle-Orléans. Là il avait séjourné deux semaines; sans rien dire de ses projets à sa belle-mère, qui attribuait son retour à son désir d'embrasser ses enfans et de prendre à leur sujet les dispositions rendues nécessaires par le départ d'Éléonore, il avait en effet consacré ce temps à étudier minutieusement les meilleures mesures à prendre pour leur éducation et leur séjour près de leur grand'mère. Cela fait, il prit congé d'eux, les embrassa avec une tendresse passionnée, donna ordre que ses lettres me fussent adressées à San-Francisco, et, prétextant un voyage d'affaires dans l'ouest, il quitta la Nouvelle-Orléans.

Il ne parla pas d'Éléonore et ne questionna personne de la maison ou de l'entourage de Mme Lawton, qui respecta son silence, convaincue qu'il ne voulait plus entendre parler de sa femme et qu'il ne lui pardonnerait jamais. La vérité est, comme on le sut plus tard, qu'à peine arrivé à la Nouvelle-Orléans, il s'était adressé à un des *detectives* les plus habiles et l'avait mis en campagne avec des instructions précises et détaillées. Il s'agissait de retrouver les traces de sa femme et, une fois trouvées, de les suivre. Était-elle retournée à New-York, partie pour San-Francisco pour de là

gagner San-Bernardino, port des mormons sur le Pacifique, ou bien, suivant son idée sans détours, avait-elle été rejoindre la caravane à Saint-Louis? Mac-Lean inclinait vers cette dernière supposition. Son agent penchait pour la première; mais, après avoir suivi une fausse piste, il finit par découvrir la vérité : Éléonore était bien partie pour Saint-Louis. Le capitaine du *Star of the West*, bateau à vapeur qui faisait le service entre la Nouvelle-Orléans, Natchez et Memphis, reconnut au signalement donné par l'agent une passagère qu'il avait reçue à son bord à la date indiquée et dont l'attitude l'avait frappé. A Memphis, on retrouva l'hôtel où elle était descendue. Elle en était repartie après deux jours de repos nécessités par la fatigue et l'épuisement, et s'était embarquée de nouveau pour Saint-Louis.

Tenu secrètement au courant, Mac-Lean fit ses derniers préparatifs et la suivit. Arrivé à Saint-Louis, il y apprit qu'Éléonore avait rejoint les mormons la veille de leur départ. Il n'y avait pas d'erreur possible. Sa mise, son air de distinction, ses traits fins et délicats, sa tristesse, avaient frappé tous ceux qui l'avaient vue, et le contraste entre cette jeune femme et les émigrans rendait les souvenirs particulièrement précis. La caravane avait près de six semaines d'avance sur lui, mais la lenteur avec laquelle elle devait se mouvoir, le tracé qu'elle suivrait pour éviter les cours d'eau trop rapides et les accidens de terrain, lui donnaient la certitude de la rejoindre bien avant son entrée dans le territoire d'Utah.

Mac-Lean n'était pas homme à compromettre le succès de ses plans par un excès d'impatience. En véritable Américain, il connaissait le prix du temps; mais, rassuré de ce côté, il prit toutes ses mesures avec une énergie froide et concentrée. Dès le lendemain de son arrivée à Saint-Louis, il se rendit avec son agent auprès du juge et obtint de lui, après examen des papiers dont il était porteur, une sommation à Parley Pratt de remettre entre ses mains la personne d'Éléonore Lawton, sa légitime épouse. Au milieu des solitudes de l'ouest, cette sommation n'avait d'autre valeur que celle que lui donneraient des hommes déterminés, armés de carabines à longue portee. Si la loi n'eût pas été pour lui, je crois bien que Mac-Lean s'en serait passé; mais il l'avait de son côté, et il s'en servait.

Muni de cet ordre légal, il s'adressa au sheriff pour obtenir l'autorisation de lever un *posse comitatus*. Là où l'exécution de la loi paraît de nature à rencontrer quelque difficulté, et c'était bien le cas, le sheriff autorise la levée d'un certain nombre d'hommes de bonne volonté chargés de prêter main-forte. En peu de jours, son agent lui eut racolé dans les cabarets de Saint-Louis une cinquan-

taine d'individus, trappeurs, chasseurs de buffalo, *rangers* ou vagabonds des prairies, qui, pour le prix qu'on leur offrait, n'auraient pas hésité à essayer d'enlever Brigham Young lui-même au milieu de sa capitale. Mac-Lean fit un choix parmi ces *desperados*; il acheta les mules et les provisions nécessaires, examina soigneusement les montures et les chevaux de rechange; quant aux armes, c'était inutile, ces gens-là en connaissent trop bien la valeur et, si misérables qu'ils soient, ils ont toujours des carabines excellentes, de la poudre de première qualité et des balles fondues pour eux avec un soin tout particulier.

Il enrôla vingt-cinq hommes, tout surpris d'apprendre qu'au point de vue légal leur expédition était en règle. Cela ne laissait pas de les étonner, mais ils étaient bien payés; puis une fois n'est pas coutume, et après tout on leur en saurait bon gré le jour où ils auraient quelques démêlés avec la justice. L'air résolu de Mac-Lean leur plut et leur en imposa. Il les avisa qu'il casserait la tête au premier qui lui désobéirait, et ils virent qu'il était homme à le faire.

Ces préparatifs terminés, la petite troupe s'ébranla et franchit rapidement la distance qui la séparait de Saint-Joseph. Là on fit une courte halte employée par Mac-Lean à se renseigner aussi exactement que possible sur la direction prise par les mormons. Quelle qu'elle fût, c'était au gué du Fort-Laramie que Parley Pratt devait tenter de franchir le Nébraska, et ce fut vers ce point que Mac-Lean se dirigea en droite ligne, peu soucieux des Indiens qui ne s'attaquent d'ordinaire qu'aux convois, et qu'il comptait dérouter par la rapidité de sa course ou intimider par une résistance énergique. Ses calculs ne furent pas trompés, et son escorte, s'enfonçant de plus en plus dans l'ouest, diminuait chaque jour la distance qui la séparait de son but.

A Council-Bluffs, au passage du Missouri, ils retrouvèrent les traces de la caravane mormonne. Pour alléger les chariots, Parley Pratt avait fait abandonner les caisses vides, les objets avariés qui gisaient sur le sol. A l'inspection de la localité, les trappeurs déclarèrent qu'il n'y avait pas plus de six semaines que le convoi avait passé là. Trente-deux jours après son départ de Saint-Louis, Mac-Lean aperçut enfin à l'horizon les Pics-Noirs; c'était là ou près de là qu'il espérait rejoindre les mormons.

Sur ses ordres, on fit halte. Deux éclaireurs partirent et revinrent au coucher du soleil lui annoncer que Parley Pratt et les siens avaient établi leur campement sur le bord du Nébraska.

La journée du lendemain devait être décisive. Mac-Lean réunit ses hommes et leur donna ses instructions précises : ordre d'avoir

toutes les armes en état, de renouveler l'amorce des carabines, et surtout de lui obéir en tout. A la pointe du jour, on se mit en route.

Vers midi, les sentinelles firent prévenir Parley Pratt qu'une troupe d'hommes bien armés et bien montés se dirigeait vers le camp. Leur petit nombre ne permettait pas de croire à une attaque; d'ailleurs ils s'avançaient rapidement, en gens qui ne cherchent pas à se cacher.

Par mesure de prudence, le chef mormon fit prendre les armes, puis, avec une faible escorte, il sortit du camp pour s'assurer des intentions de ces nouveau-venus.

Arrivé à portée de balles, Mac-Lean fit faire halte aux siens et s'avança seul. Parley Pratt l'imita, et bientôt les deux hommes se trouvèrent face à face. A ce moment seulement, Parley Pratt reconnut Mac-Lean. Une lueur fugitive éclaira son visage, qui reprit aussitôt son masque impassible. — Que voulez-vous? dit-il.

— Au nom de la loi, je vous somme de remettre entre mes mains Éléonore Lawton, ma femme.

— Et si je vous dis qu'elle n'est pas ici?

— Je vous répondrai que vous avez menti.

Parley Pratt tressaillit. — Et vous auriez raison, reprit-il après un moment de silence pendant lequel ils se mesuraient du regard. Éléonore est ici, par sa volonté; mais elle n'est plus Éléonore Lawton, elle est ma femme.

— C'est faux.

— Je ne mens jamais; elle vous le dira elle-même : la croirez-vous?

Mac-Lean se tut. Parley Pratt fit signe à un des hommes de son escorte, qui le rejoignit; il lui dit quelques mots à voix basse, et ce dernier rentra dans le camp. Il revint quelques instans après : Éléonore le suivait.

Elle eut un éblouissement en reconnaissant son mari. — Malcolm! s'écria-t-elle, Malcolm... Enfin! — Et elle se précipita vers lui, les bras ouverts.

Il l'arrêta d'un geste si énergique, qu'elle s'affaissa sur elle-même, les yeux fixés sur lui, tremblante, éperdue.

— Ce que dit cet... homme est-il vrai? Il affirme que vous êtes sa... femme?

Éléonore ne répondit pas, son cœur battait à briser sa poitrine, un nuage s'étendait devant ses yeux.

— Parlez. Je le veux. Cet homme a-t-il dit vrai?

Elle se redressa par un violent effort de sa volonté. — Oui,... mais...

Mac-Lean ne la regardait plus. Sa carabine s'abaissa lentement

entre ses mains crispées. Parley Pratt se sentit perdu; mais son œil eut un éclair encore de défi et de triomphe. Le coup partit. Il tourna sur lui-même et s'abattit de toute sa hauteur, la face contre terre. La balle lui avait traversé le cœur.

Une détonation terrible répondit à ce coup de feu. Les balles des mormons sifflèrent sans l'atteindre aux oreilles de Mac-Lean; mais il sentit son cheval s'affaisser sous lui. Ses hommes, le voyant en danger, ripostèrent aussitôt. Deux d'entre eux tombèrent pour ne plus se relever. Mac-Lean avait mis pied à terre. Sur un signe, ses compagnons relevèrent Éléonore évanouie et la prirent sur un de leurs chevaux. Mac-Lean, impassible, les regardait faire; puis, saisissant une des montures de rechange, il disparut, suivi des siens, dans la prairie.

Les mormons ne pouvaient songer à les poursuivre. Orson, devenu par la mort de Parley Pratt chef de la caravane, fit relever le corps du prophète et décida qu'il serait ramené en Utah pour être enseveli dans le temple. Sur ses ordres, on hâta les préparatifs du départ, et le surlendemain le camp était levé.

Quelques heures après cette tragédie, Éléonore revint à elle; mais la secousse reçue par cette organisation frêle et surexcitée avait été trop violente : Éléonore était folle.

Mac-Lean la ramena à petites journées à Saint-Louis, et de là à la Nouvelle-Orléans. Après l'avoir remise entre les mains de sa mère, il alla se constituer prisonnier, en déclarant qu'il avait tué Parley Pratt.

Conformément aux lois, il passa en jugement et présenta lui-même sa défense. Une foule immense assistait aux débats. Mac-Lean, reconnu coupable de meurtre, mais dans le cas de provocation et dans l'exercice de ses droits, fut condamné à cinq dollars d'amende et mis en liberté, aux applaudissemens de la population.

Le lendemain il se mettait en route pour San-Francisco, où il me raconta ce qui s'était passé.

Peu après je quittai moi-même la Californie et me fixai aux îles Sandwich. Il partit pour l'Europe. Que devint-il? Je l'ignorai longtemps. Un jour je reçus de lui une lettre; il m'écrivait de la Nouvelle-Orléans : « Éléonore est morte, ma vie est brisée, il ne me reste plus qu'à la suivre. A ceux qui se refusent au suicide, Dieu offre toujours une cause à défendre. Les états du nord nous forcent à la guerre. Homme du sud, je vais défendre nos frontières. Adieu, mon ami, vous n'entendrez plus parler de moi. »

Il se trompait. J'appris que le 2 mai 1863 Mac-Lean avait été tué en défendant avec une poignée d'hommes désespérés les hauteurs de Fredericksburg.

C. DE VARIGNY.

LA MÈRE DE HENRI IV

Le Mariage de Jeanne d'Albret, par M. le baron Alphonse de Ruble. Paris 1877.

I.

Jeanne d'Albret n'eût pas été une femme des plus remarquables, elle mériterait encore d'exciter la curiosité historique comme la mère d'Henri IV. On cherche aujourd'hui chez tous les grands hommes les traits de leurs ascendans : on ne les explique pas de cette façon, car le grand homme et l'homme lui-même restent toujours chose inexplicable; du moins on jette des jours sur les côtés stérieux de l'âme humaine, on illumine ce qui est ténébreux, on met des traits d'union entre ce qui semblait incompatible. Le caractère d'Henri IV notamment offre des bizarreries, des contrastes inouis. Sa figure est si familière que ces contrastes ont cessé de nous choquer; mais, si on voulait l'étudier en quelque sorte comme une figure nouvelle, combien n'aurait-on pas lieu d'être surpris en voyant une légèreté presque coupable avec tant de sérieux et parfois même tant de solennité, une complaisante faiblesse avec un courage si sain, si robuste, si héroïque, un si singulier mélange d'ingratitude et de fidélité, de hauteur et de trivialité, de ruse et de loyauté! Sans doute il vivait dans des temps difficiles, et plus d'une fois dans sa jeunesse son orgueil fut contraint de couver sous la cendre des humiliations les plus douloureuses : la complexité des temps se reflète dans les caractères, et les bizarreries de la fortune font les hommes bizarres. Pourtant il est permis de chercher aussi le secret d'Henri IV dans l'histoire de ses ancêtres. S'il y avait en lui beaucoup d'Henri d'Albret, il y avait aussi, heureusement pour

sa gloire et pour notre pays, beaucoup de Jeanne d'Albret, la fille de Marguerite d'Angoulême, la nièce de François Ier.

M. Alphonse de Ruble a entrepris de raconter dans les plus petits détails la vie de Jeanne d'Albret : cette tâche n'avait pas encore été remplie avec le soin qu'on apporte de nos jours aux études historiques. M. le marquis de Rochambeau a publié pour la Société de l'histoire de France un recueil de lettres de Jeanne d'Albret; mais la reine de Navarre n'avait pas encore trouvé un bon biographe. M. de Ruble a consciencieusement fouillé les dépôts manuscrits de nos bibliothèques, les archives nationales, les archives de Bruxelles, les archives de Pau, celles de la ville de Dusseldorf, et il a mis au jour un grand nombre de pièces et de lettres encore inédites. Dans le premier volume qu'il a publié, il ne mène Jeanne d'Albret que jusqu'à son mariage avec le duc de Vendôme. Comme il s'écoulera peut-être bien du temps avant que M. de Ruble ne puisse compléter son ouvrage, nous n'avons pas voulu laisser passer inaperçu un livre qui, bien qu'il n'embrasse que la jeunesse de la reine de Navarre, jette un jour nouveau sur des épisodes très importans de notre histoire. Avant d'épouser un prince de la maison de Bourbon, Jeanne d'Albret avait en effet failli épouser le fils de l'empereur Charles-Quint; elle avait épousé le duc de Clèves, et, si les alliances royales et princières ont encore conservé de nos jours une haute importance politique, au XVIe siècle elles décidaient du sort des états. L'empereur, les ennemis allemands de l'empereur, le roi de France, voulaient tous disposer, au gré de leurs ambitions et de leurs projets, de la main de la jeune princesse d'Albret.

Le petit royaume, assis sur les Pyrénées, qui se nommait la Navarre n'était plus sous François Ier ce qu'il avait été autrefois. Entré dans la maison royale par le mariage de Jeanne, héritière de la Navarre et de la Champagne, avec Philippe le Bel, il avait été détaché du royaume au commencement du XIVe siècle, et les mariages l'avaient fait passer successivement dans les maisons d'Aragon, de Foix, d'Albret. Ferdinand le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, qui poursuivait l'œuvre de l'unité espagnole, enleva en 1512 à Jean d'Albret toute la Haute-Navarre, c'est-à-dire la partie de la Navarre qui est au sud des plus hautes chaînes pyrénéennes. La maison d'Albret n'eut plus qu'une pensée, qui fut de reprendre la partie espagnole de son ancien domaine. Les rois de France au contraire, voyant la Haute-Navarre aux mains de l'Espagne, devaient naturellement songer à réunir à la France la Navarre française. Ce petit coin de notre territoire devint ainsi un des centres, un des nœuds de la politique européenne : les plus grandes affaires s'y rattachèrent, comme elles se rattachaient à la Savoie, où se trou-

vait aussi une maison ambitieuse assise sur les montagnes et toujours prête à changer ses alliances au gré de ses ambitions.

Jeanne d'Albret est née le 7 janvier 1523, au château de Pau. Sa mère, Marguerite, sœur de François Ier, est une des princesses les plus célèbres de la maison de France. Qui ne connaît les *Marguerites de la marguerite des princesses, très illustre royne de Navarre* et *l'Heptameron des nouvelles de très haute et très illustre princesse, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre?* La Société de l'histoire de France a publié les lettres de cette princesse. Henri d'Albret, roi de Navarre, est resté dans la pénombre historique. Son père, Jean d'Albret, avait été un bon allié de la France. Sa fidélité lui avait coûté cher, car, ayant refusé le passage de ses états au duc d'Albe pendant la querelle entre Louis XII et Jules II, il s'était vu contraint d'abandonner la province de Pampelune : le duc d'Albe s'en était saisi, et le roi d'Espagne avait déclaré qu'il la garderait « tout le temps que nous le jugerons convenable au succès de notre sainte entreprise, nous réservant exclusivement de décider à quelle époque et de quelle manière nous devrons plus tard faire la restitution dudit royaume à ses premiers maîtres. »

Il n'est pas étonnant qu'Henri d'Albret, fils d'un prince spolié par l'Espagne, suivît François Ier dans la guerre d'Italie : il fut, comme le roi de France, fait prisonnier à Pavie et tenu avec d'autant plus de rigueur que Charles-Quint espérait obtenir de lui une renonciation à ses droits sur la Navarre. L'empereur était en effet tourmenté entre son ambition et sa conscience : il avait l'âme timorée, et il voulait se mettre en règle avec Henri d'Albret. Celui-ci, avec le secours d'une dame et d'un gentilhomme béarnais, François d'Arros, réussit à descendre d'une tour du château de Pavie sur une échelle de corde, il trouva des relais préparés et arriva heureusement à Lyon, sans qu'on eût pu l'atteindre dans sa fuite.

François Ier, quand il signa le traité de Madrid, n'en dut pas moins abandonner son allié et s'engager « à ne luy bailler, directement ou indirectement, aide, faveur ou assistance contre ledit seigneur empereur. » Il n'était pas libre quand il faisait ces promesses, et il témoigna son amitié à Henri d'Albret en lui accordant la main de sa sœur Marguerite. Il était toutefois plus soucieux des intérêts de son royaume que de ceux de son beau-frère et ne regardait pas sans envie le Béarn. L'héritière d'Albret devenait à son insu un instrument de politique. Charles-Quint avait les yeux sur elle ainsi que François Ier. Marguerite rêvait de la marier au dauphin de France, mais celui-ci mourut le 12 avril 1536. Son frère, qui devait devenir Henri II, avait épousé en 1533 Catherine de Médicis ; restait un troisième prince, nommé le duc d'Orléans, que Fran-

çois Ier voulait marier à une fille du roi d'Angleterre ou à une fille de Charles-Quint, qui aurait apporté le Milanais en dot. Le roi de France n'offrait à sa sœur pour gendre qu'Antoine de Bourbon, un cadet pauvre et qui semblait sans avenir. Henri d'Albret commençait à ouvrir l'oreille à des propositions plus flatteuses de Charles-Quint; François Ier en fut informé, et il n'hésita pas à s'emparer de sa nièce. Il la retira du château d'Alençon et l'emprisonna, on peut bien se servir de ce mot, dans le triste donjon de Plessis-les-Tours, où Louis XI avait caché ses terreurs et ses remords. Il est permis de croire que ce séjour, en jetant son ombre sur l'enfance de Jeanne d'Albret, ne contribua pas peu à donner à ses pensées le tour sérieux qu'elles gardèrent toute sa vie. Sa santé d'ailleurs était débile et causait de fréquentes inquiétudes à ses parens.

François Ier et Charles-Quint étaient alors en paix : une trêve de dix ans avait été signée à Nice, et l'empereur, désireux d'aller punir les révoltés de Gand, n'hésita pas à demander au roi de France à traverser ses états. Toutes les étapes de son voyage sont connues; François Ier fit parade de magnificence et de prodigalité : il semblait qu'il voulût accabler son rival de sa générosité. L'empereur fut reçu à la frontière par le duc d'Orléans, et près de Bayonne par le dauphin; on le mena à Bordeaux, à Poitiers; le roi l'attendait à Loches, avec la reine, Henri d'Albret et la reine de Navarre, la dauphine Catherine de Médicis et la duchesse d'Étampes. Les fêtes se succédèrent à Chenonceaux, à Amboise, à Blois, à Chambord, à Orléans, à Fontainebleau. Paris vit enfin le grand ennemi de la France; l'empereur y resta une semaine; il passa aussi quelques jours à Chantilly chez le connétable. Le roi de France ne prit congé de lui qu'à Saint-Quentin.

L'orgueil des compagnons de Charles-Quint, vêtus de couleurs sombres et montés sur des chevaux rustiques, avait souffert de toutes les splendeurs qu'on avait étalées devant eux. L'empereur s'était trouvé un moment à court d'argent; on l'avait vu souvent malade, toujours grave et préoccupé. Il avait fait des réponses évasives à toutes les ouvertures que ses hôtes lui avaient faites relativement au Milanais; réservé avec tout le monde, il n'avait eu de caresses que pour Henri d'Albret. Arrivé à Bruxelles, l'empereur, délivré de l'hospitalité française, dit à son frère Ferdinand, roi des Romains, et à sa sœur Marie d'Autriche, reine de Hongrie, qu'il n'avait pas promis le Milanais à François Ier, qu'il avait seulement offert de donner sa fille avec un apanage au duc d'Orléans. Il demandait en retour la main de Jeanne d'Albret pour son fils. Il chargea son ambassadeur, François de Bonvalot, d'ouvrir une négociation à ce sujet. François Ier se crut joué et ne cacha pas sa colère;

mais Henri d'Albret et Marguerite témoignèrent d'une joie imprudente.

La rancune de François Ier trouva des satisfactions immédiates; il chercha parmi les ennemis allemands de l'empereur et découvrit un prétendant à la main de Jeanne d'Albret : c'était le duc de Clèves, prince âgé de vingt-quatre ans, dont la sœur allait épouser Henri VIII d'Angleterre, héritier de Charles d'Egmont, dont Charles-Quint n'avait jamais, en vertu des constitutions impériales, voulu reconnaître les titres à la possession du duché de Gueldre. Pendant que Charles-Quint était en route pour Gand, ce jeune prince, inquiet et désireux de plaire à François Ier, avait demandé secrètement la main de Jeanne d'Albret. Il alla pourtant trouver l'empereur à Gand et en fut très mal reçu; Charles-Quint lui reprocha de s'être mis en possession de ses états sans attendre l'investiture impériale. Le duc de Clèves envoya ses agens en France et en Béarn, et François Ier pesa de toutes ses forces sur le roi de Navarre pour le déterminer à accepter un gendre allemand. Il promit d'attaquer l'empereur en Biscaye et en Roussillon en même temps qu'en Italie. On signa à Arras un traité où le roi de France et le duc de Clèves s'engageaient à former une alliance *salvo semper jure sacri imperii* (les Allemands avaient exigé cette réserve). Le même jour fut signé le contrat de mariage de la jeune princesse Jeanne avec le duc. Ce contrat était un vrai traité, car le duc de Clèves et sa femme future s'engageaient à « ne traiter de la querelle du royaume de Navarre sans l'exprès vouloir et consentement du roy très chrétien et de ses successeurs. » François Ier prenait ainsi ses précautions contre une réconciliation du duc de Clèves et de l'empereur.

Ce coup de politique était hardi : il engageait dans les liens de la France un prince à qui sa naissance faisait une place des plus importantes dans ces régions du nord, où nous avions toujours besoin de secours contre l'empire, et à qui son mariage donnait une province sans cesse convoitée par l'Espagne. Albret et Clèves étaient comme deux pôles du royaume de France, ou plutôt comme deux épées dirigées vers le formidable ennemi qui nous menaçait au nord comme au sud. Il faut bien le reconnaître, la politique française avait été trop occupée de l'Italie; les Valois se sentaient comme entraînés vers les pays du soleil, ils convoitaient le Milanais, le Béarn, bien plus vivement que les électorats ou les Flandres. Le plus noble sang de la France coula en vain en Italie; pour le Béarn, il devait fatalement tomber un jour dans le cercle de l'attraction française : c'était un fruit qu'on pouvait laisser mûrir. Sur la frontière du nord au contraire, la France trouvait des résistances presque invincibles : c'est là que devait se porter son principal effort;

aussi n'est-il pas étonnant que le mariage de Clèves séduisît l'esprit un peu fantasque, mais toujours lucide et patriotique, de François Ier. Henri d'Albret était contraint de dissimuler; il était entré dans la ligue que François Ier préparait contre l'empereur, avec l'électeur de Saxe, parent du duc de Clèves, avec le landgrave de Hesse et le roi de Danemark; il n'en continuait pas moins des négociations secrètes au sujet du mariage de sa fille avec l'Espagne. Il se servait dans cette négociation d'un Navarrais, don Juan Martinez Descurra. Il eut lui-même une entrevue secrète avec Bonvalot le 9 avril 1540, dans la campagne, près de Watteville. Le Béarnais se plaignit du roi de France, dit qu'il n'avait signé qu'à regret les accords avec le duc de Clèves, que, pour sa fille, on pouvait l'enlever, la soustraire au roi de France; il demanda que le secret le plus absolu fût gardé à l'endroit de sa femme, la reine de Navarre.

On possède toutes les lettres que Bonvalot écrivit à l'empereur pour rendre compte de cette curieuse négociation. Le Béarnais spécifiait pour lui-même la restitution de la Navarre espagnole. Jeanne d'Albret était en ce moment près d'Abbeville avec sa mère; on devait la mettre à cheval et la mener en Flandre. Charles-Quint hésitait et ne prenait point de parti. « Le génie de Charles-Quint, dit M. de Ruble, se mouvait mal à l'aise au milieu des affaires qui exigeaient une prompte solution. Ce grand homme, opiniâtre dans ses desseins, doué d'une fermeté qui lassait ses ennemis, poussait jusqu'au défaut la lenteur et la circonspection naturelle à la race flamande. A la guerre, en Italie et en Allemagne et deux fois en Provence, il avait échoué par une prudence exagérée. Toujours tiraillé entre sa pénétration et ses larges vues, il était si frappé des argumens pour et contre qu'il ne pouvait se résoudre; il perdait le temps à discuter avec lui-même. Aussi, quand il avait tout prévu, tout combiné, quand il s'était tout dit, l'heure d'agir était souvent passée. » Charles-Quint envoya le traité préparé par Descurra au conseil d'état d'Espagne. Le conseil, n'approuvant pas la restitution de la Navarre, chercha toutes sortes de raisons pour rejeter le traité : l'enlèvement de la princesse était une mesure violente et difficile; les propositions de Descurra n'étaient-elles pas des piéges? pouvait-on compter sur la discrétion d'Henri d'Albret vis-à-vis de sa femme et du roi de France? Bref, toute résolution fut ajournée, et, sans décourager entièrement Descurra, on le promena dans un dédale de lenteurs et de délais. Charles-Quint ne trouva pas sans doute qu'il fût digne de lui de dérober l'héritière de Navarre à la France. Il se préparait à une grande lutte. Soliman allait envahir la Hongrie, les princes de l'empire étaient divisés, catholiques et protestans étaient prêts à se déchirer. L'empereur était troublé,

mais son esprit sérieux répugnait à des moyens peu avouables. Il s'inquiétait des déchiremens de la chrétienté, et convoqua la diète de Worms pour tenter, dans une sorte de concile princier, de soutenir l'unité dogmatique chancelante. Cette conférence était en même temps une haute cour de justice impériale et devait trancher notamment l'affaire du duché de Gueldre. On comprend que le duc de Clèves n'y apporta pas les mêmes préoccupations que les docteurs comme Mélanchthon et Jean Eckius, appelés par les princes. Il montrait aux docteurs des lettres mystiques de la reine Marguerite, mais il travaillait surtout à ameuter les princes contre l'empereur. Charles-Quint ordonna à la diète de Worms de se dissoudre; il convoqua une nouvelle diète à Ratisbonne pour le printemps suivant. Il envoya au duc de Clèves une citation où il lui intimait l'ordre de comparaître devant sa personne avant quarante jours, pour lui rendre compte des « inexcusables moyens » par lesquels il occupait et détenait contre les constitutions, droits et lois du saint-empire, le duché de Gueldre. Le duc de Clèves dut prendre un parti, il laissa croire qu'il irait à la diète de Ratisbonne et y comparaîtrait en accusé; puis il convoqua inopinément la chambre des états de Dusseldorf, et l'informa qu'il avait signé des conventions matrimoniales avec Jeanne d'Albret et sous l'agrément de François Ier. Il prit la poste immédiatement après, déguisé, avec trois amis seulement, et se rendit en France. Il y arriva, sans être arrêté par les officiers de l'empire, le 20 avril 1541. Le secret du mariage était désormais dévoilé. François Ier et Marguerite de Navarre firent bon accueil au prince Guillaume; mais il était, et à juste titre, inquiet des dispositions du roi de Navarre.

Henri d'Albret était en Béarn; il était parti mécontent de la cour de France et ne cherchait plus qu'à éloigner le mariage avec le duc de Clèves. Il avait trouvé un appui précieux dans les états de Béarn : ceux-ci avaient protesté contre l'alliance avec le prince allemand. Cette curieuse remontrance, conservée aux archives de Pau, est publiée dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. de Ruble. Les états remercient le roi de les consulter, conformément aux anciennes coutumes, sur le mariage de la princesse destinée à porter la couronne de Béarn : « Ledit duc de Clèves est prince de grands biens, ayant en puissance beaucoup d'hommes et sujets de service pour guerre quand besoin serayt, ayant aussi parens et alliés les principaux et les plus grands princes d'Allemagne et électeurs de l'empire. » Les états vont jusqu'à dire qu'au cas de la mort de l'empereur le duc de Clèves, avec l'alliance du roi, aurait chance d'arriver à l'empire; mais ils prévoient que, plus le duc de Clèves serait grand en Allemagne, moins le Béarn aurait chance de voir et conserver sa princesse; les états n'auraient que peu de secours à

attendre d'un prince occupé de grands intérêts éloignés, et séparé de la Navarre par tout le royaume. « Il vaudrait trop mieux, disent-ils à Henri d'Albret, pour la conservation de votre dict état et de vos dicts subjets, que ledit sieur roi (le roi de France) *vous donnast quelqu'ung de son sang que le plus grand prince de la chrétienté.* » Ils lui rappellent qu'il n'a jamais voulu chercher d'autre alliance que celle du roi de France, qu'il a été nourri avec lui, qu'il l'a suivi à Pavie et qu'il y a été pris avec lui : « Vous aviez bien moyen lors de recouvrer votre royaulme par les offres et promesses qui vous feurent faictes dudict empereur. » Les états de Béarn, on le voit dans cette curieuse remontrance, plus français qu'Henri d'Albret, lui faisaient gloire d'avoir toujours repoussé l'alliance de l'empereur; ils ne donnaient pas seulement une leçon à leur souverain, ils en donnaient une à François Ier en lui montrant ce qu'il devait à la Navarre. S'ils ne voulaient ravoir la Navarre espagnole que de ses mains, ils croyaient avoir le droit de demander un prince de son sang pour perpétuer la lignée souveraine du Béarn.

François Ier, habitué à commander en maître, ne tint aucun compte de cette remontrance : il était plus ardent au mariage du duc de Clèves que le duc lui-même. Il amena le prince au château de Plessis-les-Tours; la jeune princesse n'avait encore que treize ans, mais elle montra dès cet âge tendre la ténacité de son caractère. Elle ne voulait pas s'exiler dans le nord; avec l'adresse d'une femme et d'un enfant, elle pria François Ier de ne point la priver du bonheur de rester dans son royaume. Elle fut doucement intraitable. Le roi se fâcha : elle menaça d'entrer au couvent, de se jeter dans un puits; François Ier tourna sa colère sur Mme de Lafayette, gouvernante de la princesse, et sur son gendre, M. de Lavedan; il jura qu'il ferait couper des têtes. Le roi envoya à la jeune princesse le cardinal de Tournon, le maréchal Annebaut, pour la sermonner. Jeanne savait à demi que son père avait d'autres desseins sur elle; mais elle se sentait délaissée, car Henri d'Albret et la reine Marguerite étaient arrivés et n'avaient pu résister au roi. Chaque jour était une fête nouvelle : le jour même où les fiançailles furent célébrées, Jeanne rédigea une protestation qu'elle fit signer de deux témoins obscurs, familiers de sa maison : « Je désavoue le mariage qu'on veut faire de moy au duc de Clèves... » Le jour du mariage, un peu avant la cérémonie, elle écrivit une nouvelle protestation.

M. de Ruble se demande si ces protestations furent dressées à l'insu de François Ier. « Il y a, dit-il, si peu de franchise dans la politique de ce prince qu'on ne peut percer le mystère. Il est possible qu'elles aient été autorisées par le roi comme un acte de précaution pour le cas où sa politique, qui commandait aujourd'hui l'exécution

de ce mariage, commanderait plus tard de le dissoudre.» Les terribles colères du roi contre sa nièce ne prouvent pas grand'chose, car ces éclats s'accordent fort bien avec des desseins secrets. Le roi tenait au consentement de Jeanne; il n'était peut-être pas fâché d'avoir une arme secrète contre le prince allemand. Le mariage ne pouvait être consommé à cause de l'âge de la princesse, et, en deux ou trois ans, tout pouvait changer en Europe.

Le mariage fut un vrai mariage de théâtre; la sainteté du sacrement fut blessée par des réserves et des dissimulations réciproques. La débile enfant qu'on traînait à l'autel avait une couronne d'or sur la tête et était comme écrasée sous le poids d'un long manteau cramoisi doublé d'hermine et de jupes en toile d'or et d'argent couvertes de pierreries. Elle ne voulut pas marcher à l'autel, et l'on vit alors, sur l'ordre du roi, le grand connétable de Montmorency la saisir et l'y porter. Brantôme raconte que le connétable, honteux du service qu'il venait de rendre, dit en retournant à sa place à ses amis : « C'est fait désormais de ma faveur, adieu lui dis. » La reine Marguerite, qui le détestait, n'avait pu dissimuler sa joie. Tous les ambassadeurs, excepté Bonvalot, assistèrent à cette scène étrange. Après les festins et le bal vint le simulacre du mariage. « Le soir, dit Bordenave, l'historien de Jeanne d'Albret, l'espous fut mené en la chambre et au lict de l'épousée, auquel il mit l'un pié seulement en la présence de l'oncle et des père et mère de la fille et de tous les grands seigneurs et dames de la cour, qui ne bougèrent de là qu'ils n'eurent mis dehors le povre espous pour aller coucher ailleurs; ainsi il n'eut de tout ce mariage que du vent. »

Il restait à conclure des arrangemens diplomatiques : le duc de Clèves et sa femme s'engagèrent à ne rien aliéner des états de Navarre, de Béarn, de Bigorre et de Foix, sans l'autorisation du roi de France. Les articles de l'alliance entre François Ier et le duc de Clèves furent l'objet de longs débats : François Ier voulait une alliance offensive, et les plénipotentiaires du duc, se retranchant derrière les états de Gueldre, de Juliers, de Clèves, cherchaient à la rendre simplement défensive. Le duc repartit pour l'Allemagne sans avoir donné pleine satisfaction au roi et arriva heureusement à Dusseldorf.

II.

François Ier travaillait à faire alliance avec Soliman et avec la république de Venise. Antoine Rincon, agent du roi auprès du Grand-Turc, était occupé à aller de Turin à Venise pendant les fêtes du mariage de Jeanne d'Albret. Soliman était entré en campagne en Hongrie, et Rincon allait le rejoindre avec un Génois du

parti français, César Frégose. Martin du Bellay, seigneur de Langey, qui tenait le Piémont au nom de François Ier, les mit tous deux en garde contre le marquis du Guast, le gouverneur du Milanais. Le bateau qui portait Rincon et Frégose fut attaqué sur le Pô, et les deux agens français furent massacrés.

François Ier demanda justice de cet attentat au droit des gens; Charles-Quint arriva à Milan, et le pape évoqua l'affaire devant lui en sa qualité de promoteur de la trêve de Nice. L'empereur comparut en personne devant le pape; il n'avait point ordonné le crime, et promit de faire justice. Il était sur le point de s'embarquer pour Alger. Au moment où les lys s'alliaient au croissant, il se préparait à porter la croix en Afrique et à délivrer la Méditerranée des pirates qui l'infestaient. On sait l'issue malheureuse de cette noble entreprise; Charles montra après le désastre son intrépidité calme et sa patience ordinaire : la tempête avait détruit presque toute sa flotte et son armée, il revint presque seul à Carthagène, vaincu, non abattu par la fortune. Il lui fallut tout de suite préparer la guerre sur terre, et de tous les côtés à la fois, en Italie, en Roussillon, dans le Luxembourg, dans le Brabant et la Flandre.

Depuis son retour en Allemagne, le duc de Clèves n'avait cessé de réclamer sa femme, il avait monté sa maison. La jeune princesse s'était retirée à Plessis-les-Tours après la cérémonie. Sa santé était mauvaise, le chagrin lui avait donné la jaunisse; elle eut ensuite des vomissemens et des hémorragies; sa maigreur était effrayante. Elle essayait de se prendre d'affection pour le mari qu'on lui avait imposé, et lui écrivait quelquefois : « Et pour ce que celuy qui nous garde c'est Dieu, je vous envoye une ensaigne de l'image de celuy où est notre espérance, vous suppliant l'avoir pour agréable; ausy j'envoye deux livres d'heures à ma sœur, mademoiselle de Clèves, que je vous prye luy bailler, atandant que moy-mesme luy en porte. » Nous la voyons déjà dévote et cherchant dans les choses saintes une consolation pour les choses terrestres. Elle vivait isolée, loin des intrigues des cours de France et de Navarre. Son père, reparti pour le Béarn, avait rattaché le fil de ses négociations avec Charles-Quint, il se servait toujours de Descurra et avait fait entrer l'évêque de Lescar dans des plans qui ne tendaient à rien moins qu'à ouvrir la Guienne aux armées impériales. Le désastre d'Alger vint déranger ces projets : François Ier, qui avait eu vent des intrigues d'Henri d'Albret, en profita pour engager entièrement le roi de Navarre dans sa cause; il lui fit les plus belles promesses et envoya le dauphin, avec une belle armée, dans le Roussillon.

La guerre avait partout recommencé; dans le nord, le duc de Clèves, après de longues hésitations, avait enfin jeté le gant à l'em-

pereur ; le duc d'Orléans et le duc de Guise étaient entrés dans les Flandres ; Charles-Quint avait menacé naguère le duc de Clèves « de le rendre le plus pauvre de la chrétienté, disant haut et clair qu'il quitterait plutôt sa couronne que de luy laisser un poulce de terre. » (Mémoires de du Bellay.) Maintenant c'était le duc de Clèves qui, croyant Charles-Quint perdu, disait « qu'il ferait ung trou ès pays de l'empereur dont on parlerait pendant cent ans. »

Les armées alliées du duc d'Orléans et du duc de Clèves vivaient mal ensemble. Les Allemands, campés entre Mézières et Reims, pillaient le pays : on leur avait fait accroire qu'ils marcheraient contre les Turcs ; le nom seul de l'empereur valait une armée, ils répugnaient à la pensée qu'il faudrait se battre contre celui qui, dès cette époque, était l'image de la patrie germanique. Les Français eurent des succès si faciles qu'ils ne gardèrent pas bien leurs conquêtes ; Antoine de Bourbon prit les places de Flandre sans trouver presque d'obstacle ; le duc d'Orléans s'empara de Luxembourg, prit Arlon, Montmédy, et ne trouva de résistance que devant Thionville. Trompé par de faux rapports qui l'informaient que Charles-Quint allait chercher François Ier dans le midi de la France, il quitta sa conquête et partit en poste pour le Roussillon pour se trouver aux côtés de son père.

De ce moment, tout alla mal dans le nord. Les mercenaires du duc de Clèves demandaient sans cesse de l'argent ; le duc lui-même ne songeait qu'à se justifier de sa révolte devant les états d'Allemagne. Charles-Quint le ménageait encore, dans l'espoir qu'Henri VIII, après le supplice de Catherine Howard, pourrait reprendre Anne de Clèves ; mais au début de l'année 1543, il se trouva plus libre, quand le roi d'Angleterre signa avec lui un traité d'alliance offensive et défensive contre la France. Granvelle annonça à la diète que l'empereur allait bientôt combattre lui-même contre les Turcs : il demandait seulement quelques semaines, avant de se mettre au service de la chrétienté, pour punir un vassal coupable. Les nombreux amis du duc de Clèves réussirent pour un temps à retenir la colère impériale : on fit une trêve qui fut mal observée, et l'armée du duc de Clèves remporta deux victoires, l'une sur le duc d'Arschott, dans le duché de Juliers, une autre sur le duc de Nassau. François Ier, entré avec 35,000 hommes dans le Hainaut, s'empara de Landrecies. Il prétendait conduire Jeanne d'Albret dans ses états de Clèves au milieu de son armée triomphante. Mais Charles-Quint était arrivé, après avoir traversé l'Italie. Le 22 août, il parut avec une armée formidable pour le temps devant Dueren, la principale place du duché de Juliers. Les Espagnols (il y en avait 10,000 dans son armée) entrèrent par la brèche dans la ville, sous le feu des compagnies hollandaises. La ville fut mise au pillage ; l'empereur

avait ordonné qu'on respectât les églises, mais le feu qui prit aux maisons mit tout en cendres.

Cet exemple jeta la terreur dans tout le pays : Juliers se rendit, toutes les villes firent leur soumission. Venloo voulait résister, et le siége allait commencer quand arrivèrent au camp impérial le sire de Brunswick et le coadjuteur de l'archevêque de Cologne pour offrir leur médiation entre Charles-Quint et son vassal. François Ier approchait : l'empereur consentit à pardonner au duc de Clèves et à le recevoir. Celui-ci se présenta le lendemain et resta longtemps à genoux devant l'empereur. Charles-Quint le renvoya à Granvelle, qui signa avec le duc le traité de Venloo; le prince rebelle était contraint de livrer deux places en garantie, d'abandonner l'alliance française, de joindre ses troupes à celles de l'empereur, de remettre tous ses états à l'empereur, qui les lui rendait en partie comme fiefs.

Le duc écrivit à François Ier pour lui annoncer les termes du traité : il ajoutait que, renonçant à l'alliance de la France, il revendiquait pourtant sa femme française. François Ier entra dans une grande colère en recevant ces nouvelles; Marguerite, sa sœur, ne dissimula pas sa joie : il lui sembla que sa fille était délivrée. Jeanne d'Albret écrivit elle-même à l'envoyé du prince : elle lui rappela les rigueurs dont on avait usé envers elle pour lui arracher un consentement à une union contraire à sa volonté. « Je me délibéray prendre mon seul recours à Dieu, lequel m'a faict cette grâce que le seigneur de Clèves a fait contre luy-même chose qui tient le roy et mon père quiètes et deschargés de la volonté et de la promesse qu'ils luy pouvaient sur ce avoir faicte. Ne reste plus que à vous respondre de madicte volonté de laquelle je crois que, qui en demanderait à monseigneur de Clèves, il saurait bien que en dire. » Le duc de Clèves n'avait réclamé sa femme que pour la forme, car pendant les grands événemens qui suivirent sa défaite nous le voyons occupé de nouvelles négociations matrimoniales. Pourtant François Ier prétendait le tenir pour engagé à son alliance et se servait de la princesse de Béarn comme d'une arme contre lui. Dans le traité de Crespy (17 et 18 septembre 1544), il fut spécifié que le roi de France ferait délivrer à l'empereur les deux protestations faites par Jeanne d'Albret au moment même de son mariage. Granvelle reçut ces protestations : il n'en fut pas satisfait et demanda une nouvelle déclaration faite devant notaire. La princesse la donna à Alençon : « N'ay voulu ny entendu prendre pour mary ledit duc de Clèves, comme aussi je ne le veulx ni entends prendre pour mary, et ce que j'ai dit de bouche a esté par force et contrainte, tout ainsi qu'il est contenu ausdites protestations, et encore je y persiste. »

L'empereur était à la fois inflexible et timoré; il ne se décidait

que lentement et voulait toujours avoir l'excès du droit de son côté. Il exigea que le duc de Clèves s'adressât au pape pour faire annuler le mariage religieux. Il fallut aussi que Jeanne renouvelât ses déclarations devant l'autorité ecclésiastique. Elle le fit le jour de Pâques, le 5 avril 1545, avec la plus grande solennité, devant le cardinal de Tournon, l'archevêque de Vienne, les évêques de Coutances, d'Angoulême, de Mâcon, l'ambassadeur de l'empereur, Jehan de Saint-Mauris; la main sur l'Évangile, elle jura qu'elle persévérait dans les sentimens contenus dans ses protestations et déclarations antérieures.

L'empereur et le duc de Clèves entamèrent une négociation avec Rome; on fit confidentiellement valoir auprès du saint-père l'intérêt qu'il y avait à donner contentement au duc de Clèves pour le retenir dans la religion catholique, qu'il faisait parfois mine de vouloir quitter. Le 12 octobre, Paul III signa le bref : « Nous dissolvons et séparons toi et Jeanne, nous vous délivrons des liens mutuels du mariage, et nous t'accordons à toi avec une autre femme, à elle avec un autre homme, la licence et faculté de contracter un autre mariage légitime. » Le duc de Clèves demanda immédiatement la main d'une nièce de Charles-Quint. On lui accorda Marie d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, qu'il épousa le 26 juillet 1546 à Ratisbonne.

Jeanne d'Albret était libre : qui pouvait désormais aspirer à sa main? Son père n'avait jamais renoncé à l'alliance avec Charles-Quint; il caressait toujours le rêve d'une union qui lui rendrait la Navarre espagnole. Quand parut le bref de Paul III, Henri d'Albret fit de nouvelles ouvertures à Saint-Maurice, l'ambassadeur d'Espagne; elles furent assez froidement reçues. La reine Marguerite entrait dans les projets de son mari, elle faisait assidûment sa cour à la reine, sœur de Charles-Quint. Elle essaya même d'emmener sa fille en Béarn, prétendant que les scandales de la cour de France lui seraient d'un fâcheux exemple. François Ier décida que Jeanne resterait à Plessis-les-Tours quand sa mère serait en Béarn. Henri d'Albret et Marguerite retournèrent dans leurs états, laissant la princesse de Navarre sous la garde du roi de France.

Les seuls princes français qui pouvaient épouser Jeanne d'Albret étaient le duc d'Orléans, le fils préféré du roi, le duc de Vendôme et le comte d'Aumale, qui devint duc de Guise. François Ier avait de grandes ambitions pour le duc d'Orléans, dont Brantôme dit « qu'il était prompt, bouillant et aimant à faire toujours quelque petit mal..., tout bouillant de guerre, bravant, piaffant, orgueilleux, trop esveillé. » Le duc d'Orléans avait fait une brillante campagne dans le Luxembourg en 1543, mais il s'y était conduit de la façon la plus étrange. A peine maître de Luxembourg, il était entré pour son

propre compte en négociation avec les princes allemands et avait protesté de son grand désir de voir « le saint Évangile presché partout le royaume de France. » Il demandait à entrer dans la confédération germanique. Charles-Quint et François avaient tous deux soufflé sur ces chimères; le premier avait rétabli son autorité dans les duchés de Clèves et de Juliers; le second avait pris lui-même le titre de duc de Luxembourg. Le roi destinait son fils à une fille de l'empereur et se promettait le Milanais de cette union; mais le jeune prince, âgé seulement de vingt-trois ans, tomba malade à l'abbaye de Forestmoutiers, près d'Abbeville, et mourut au bout de sept jours de fièvre. François Ier était inconsolable : « Lors il joignit les mains contre le ciel, y adonnant aussi son regard et dit avec bien grande exclamation : « Mon Dieu, que t'ay-je fait, en quoy t'ai-je despleu de m'avoir osté celluy par lequel la chrétienté pouvait demeurer en perpétuel repos et quiétude, celluy qui eust nourri la paix et tranquillité entre les princes? » (Lettre de l'ambassadeur d'Espagne.) Charles-Quint écrivit à François Ier une lettre de condoléance, et François Ier lui répondit en « priant Dieu vous donner grâce de n'avoir jamès besoin d'être consolé en tel endroict ny de sentir quelle douleur cest de la perte d'un fils. »

Il y avait toute chance pour que Jeanne d'Albret, qui avait six années de moins que le duc d'Orléans, épousât ce prince s'il avait vécu, car jamais Charles-Quint n'eût consenti à donner le Milanais en dot à une princesse de sa maison. Restaient le duc de Vendôme et le comte d'Aumale. Le premier, Antoine de Bourbon, gouverneur de Picardie, s'était bien comporté dans la campagne de 1543, mais le comte d'Aumale, son lieutenant, l'avait éclipsé et avait déployé ces qualités qui devaient plus tard l'illustrer comme duc de Guise. Il courtisait la mort, se montrait dans les tranchées vêtu de blanc, avançait jusque sous les murs des villes assiégées : il avait été blessé au siége de Luxembourg.

François Ier n'eut pas le temps de chercher lui-même un époux pour Jeanne d'Albret. Ses derniers jours furent affligés par la mort accidentelle du comte d'Enghien, le jeune vainqueur de Cérisoles, par les froideurs du dauphin, dont la maîtresse, Diane de Poitiers, était l'ennemie de la duchesse d'Étampes. Le roi mourut sans faire ses adieux à sa sœur Marguerite, qui était dans le Béarn et qu'il avait toujours aimée d'une affection tyrannique, mais sincère. Henri II, monté sur le trône, dut s'occuper de chercher un mari pour Jeanne d'Albret : rien n'attirait plus la reine de Navarre à la cour de France; le connétable, son ennemi, avait repris le pouvoir avec cette sorte d'âpreté qui succède aux longues disgrâces : Henri II envoya en Béarn le cardinal d'Armagnac, qu'il savait aimé de la maison d'Albret. Le cardinal était chargé de demander la main de Jeanne ruop

Antoine de Bourbon; mais le comte d'Aumale s'était déjà mis sur les rangs. Les deux maisons de Bourbon et de Lorraine se disputèrent la Navarre avant de se disputer la France.

Henri d'Albret alla au sacre du roi avec sa fille, qu'il avait prise en passant à Plessis-les-Tours : la reine Marguerite, malade, était restée en Poitou. Henri II hésitait; le duc de Vendôme était de plus grande maison, mais Diane de Poitiers travaillait pour la Lorraine. Il consulta Jeanne elle-même : la princesse savait, comme tout le monde, que le frère cadet de François de Lorraine, Claude, marquis de Mayenne, allait épouser Louise de Brézé, fille de Diane de Poitiers; mise en demeure de choisir par le roi entre le prince de Bourbon et le prince de Lorraine, elle se contenta de lui dire : « Voudriez-vous, Monseigneur, que celle qui me doit porter la queue fût ma belle-sœur, et que la fille de madame de Valentinois vint à me côtoyer? » La leçon était sévère dans la bouche d'une jeune femme, et adressée à celui qui affichait hautement ses amours avec madame de Valentinois. Henri II la prit en bonne part et donna son assentiment au mariage avec le prince de Bourbon. Il y avait une difficulté : le roi de Navarre ne voulait ni de Lorraine ni de Bourbon; il demanda un délai de quelques mois; il vint, quoique travaillé de la goutte, assister au sacre de Henri II et parla d'emmener sa fille. Le roi n'y voulut pas consentir.

Henri d'Albret songeait toujours à une alliance avec Charles-Quint. Il envoya divers agens en Espagne pour sonder le terrain. A défaut d'un prince de la maison d'Autriche, il eût encore préféré le prince de Piémont à un prince français. Charles-Quint appréciait les qualités de la jeune princesse de Navarre; dans un testament qu'il fit le 18 janvier 1540 il en parle à son fils comme d'une épouse « d'un extérieur agréable, vertueuse et parfaitement élevée. » Il lui dit que, s'il ne peut épouser la sœur du roi de France, « il faudrait à mon avis tourner vos regards sur la princesse de Navarre, pourvu que l'on obtînt une renonciation à toutes prétentions sur le royaume de Navarre, et que l'on pût faire sortir de France la princesse. »

Quand le roi de France, revenu d'un voyage en Piémont, fit son entrée solennelle à Lyon, parmi les princesses du cortége, un témoin cite Marguerite de Navarre et sa fille, dans une litière couverte de velours noir. Antoine de Vendôme se tenait à cheval à la portière. Henri II décida à Lyon que le mariage ne devait plus être retardé. Il écrivit à ce sujet une lettre au connétable, qui était à ce moment à Bordeaux, et qui peut-être l'informait des projets d'Henri d'Albret. Il dit au connétable que l'ambassadeur de l'empereur était venu voir la reine de Navarre et le chancelier pour les

persuader de rompre le mariage de M. de Vendôme. « Je feré ce que je pouré, afin de fayre les noces ou pour le moyns les fyansailles à Moulins, et vous asure quy les fera ou par amour ou par forse, et si ne le fayt, souvené-vous de ce que je vous dys. »

Moulins était la ville principale du duché de Bourbon; au xve siècle on y avait élevé un grand château ; la couronne l'avait confisqué après la condamnation du connétable. C'est là que Henri II avait donné rendez-vous au roi de Navarre. Celui-ci était arrivé, en maugréant, voyageant à petites journées. Sa résistance était à bout : sans doute il avait perdu toute espérance du côté de Charles-Quint. Le roi de France lui offrit de l'argent, une rente sur les recettes de Gascogne. Le Béarnais était besoigneux; il sermonna Antoine de Bourbon sur son luxe et ses folies, et lui recommanda d'adopter les habitudes économes de la cour de Navarre. Le mariage fut célébré le 20 octobre 1548; la jeune princesse ne fut pas cette fois traînée à l'autel. « Vous asure, écrivait Henri II, que je ne vys jamais maryé plus joyeuse que sete-sy, et ne fyt jamais que ryre. » Antoine de Bourbon était beau, brave, séduisant; Jeanne d'Albret ne connaissait pas encore ses défauts. Les longs ennuis de Plessis-les-Tours allaient finir pour elle, comme les incertitudes qui tourmentaient et fatiguaient son âme délicate. Elle fit certainement bon visage à Pierre de Ronsard, qui lui offrit un épithalame.

Quand mon prince épousa
Jeanne, divine race,
Que le ciel composa
Plus belle qu'une grâce,
Les princesses de France,
Ceintes de lauriers verts,
Toutes d'une cadence
Lui chantèrent ces vers :
O hymen! hyménée,
Hymen, ô hyménée, etc.

Les jeunes époux partirent pour Vendôme; ils y restèrent quelques semaines avant d'aller en Béarn. La reine Marguerite ne jouit qu'un an du bonheur de sa fille : elle mourut le 21 décembre 1549. Elle avait presque regardé comme une mésalliance le mariage de sa fille avec un « sire des fleurs de lys; » mais elle aimait sa fille d'une affection tendre et la voyait heureuse. Le prince lorrain que Jeanne avait dédaigné allait devenir un des arbitres et maîtres de la France; mais la reine de Navarre allait bientôt donner elle-même le jour à celui qui devait triompher des Guises et s'appeler Henri IV.

AUGUSTE LAUGEL.

LE

SALON DE 1877

II [1].

PORTRAITS, TABLEAUX DE GENRE, PAYSAGES.

LA SCULPTURE.

V.

A entendre Pascal, « le moi est haïssable, » mais à voir les innombrables portraits du Salon, il ne paraît pas que le moi soit haï. C'est un envahissement. Dans telle salle, il y a trente-deux portraits sur quatre-vingts toiles exposées; sur tel panneau, on compte huit portraits pour neuf paysages, natures mortes, peintures religieuses, tableaux d'histoire et de genre! Aussi le Salon a-t-il quelque peu l'aspect d'un gigantesque album de portraits-cartes dont chaque feuillet serait un panneau. La manie du portrait prend un caractère épidémique; elle gagne chacun. Il ne suffit plus d'avoir un portrait de face ou de profil, on en veut un autre de trois quarts, un autre de profil perdu. On a son image sur toile et sur bois, à l'huile, à l'aquarelle, au pastel, au fusain, en marbre et en terre cuite. On ne se contente pas d'ailleurs du portrait de sa tête; on veut le portrait de sa robe, de ses diamans, de son chien, de son cheval, de ses décorations, de son uniforme, de son bel habit de conseiller de préfecture. *Vanity fair!* dirait Thackeray, « Vieux habits, vieux galons! » dirait Thomas Vireloque, à la vue

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

de cette galerie de portraits, qui est aussi un musée de costumes. Ils sont là tous, depuis le dolman jusqu'à la tunique, depuis la robe rouge fourrée d'hermine jusqu'à l'habit à la française, depuis la pelisse de renard bleu jusqu'au veston de cheval, depuis « la robe princesse à traîne en queue de paon » jusqu'au « paletot fermier-général garni de jais clair-de-lune. » C'est à croire qu'afin de se voir sous toutes les faces, on finira par se faire peindre de dos, et que, pour avoir un costume qui ne puisse changer de mode, on arrivera à poser dans celui-là même que la duchesse de Ferrare avait pris pour le Titien. Mais peut-être les peintres s'opposeraient-ils à cette fantaisie, car il semble que les chatoiemens, les reflets et l'éclat des étoffes de soie tentent plus leur pinceau que les tons mats de la peau nue.

On craignait que la photographie ne tuât l'art du portrait; bien loin de l'avoir tué, elle l'a fécondé. On veut avoir sa photographie pour l'album ou pour la cheminée, mais pour le panneau du grand salon il faut le portrait en pied ou en buste. On tient surtout à ce que ce portrait soit d'abord exposé. C'est pour cela que les peintres hors concours ont à peindre plus de portraits qu'ils ne le peuvent. Grâce à leur signature, qui n'est plus justiciable des sévérités ou des caprices du jury, on est assuré de se voir sur la cymaise au Salon de peinture. Il se raconte à ce propos une curieuse historiette. Une fort jolie femme sollicitait en vain depuis plusieurs mois un peintre en renom pour qu'il fît son portrait. De guerre lasse, celui-ci lui dit enfin qu'il n'avait pas le temps de faire de portraits, mais qu'il avait l'idée de peindre une tête de Jane Grey sur le billot; il ajouta que le type de la jeune femme était celui-là même qu'il avait rêvé de donner à la femme d'Henri VIII, et que, si elle y consentait, il la peindrait ainsi. Cette bizarre convention a été acceptée. Et voilà pourquoi nous verrons au Salon de 1878 la tête de la comtesse sur un billot. « Cette fable montre, » comme disait Ésope, qu'on ne se prête pas moins aux fantaisies des peintres de portraits qu'on ne se soumet à leurs prétentions sur la question d'argent.

Mais de plus sérieuses bonnes fortunes se présentent parfois aux portraitistes. N'est-ce point une heureuse aventure que de peindre un portrait qui pour le présent comme pour l'avenir soit un tableau d'histoire? Il en est ainsi du *Portrait de M. Thiers*, par M. Bonnat, auquel le nom illustre du modèle assurerait la première place parmi les portraits du Salon, si le talent grandissant du peintre ne la réclamait pas.

M. Thiers est debout, de face. Sa main gauche s'appuie à la hanche sans affectation, et le bras droit tombe naturellement le long du corps. Il est vêtu d'une redingote noire boutonnée qui

dessine comme dans la nature sa taille ramassée, mais toujours ferme et droite. La tête, avec sa couronne de cheveux d'un blanc très vif, à reflets d'argent, ressort en puissant relief. Les traits crient la ressemblance. C'est bien là cette tête si bien proportionnée, comme celle des hommes dont l'équilibre des facultés, — ce que les Grecs appelaient l'harmonie, — est la caractéristique : ce front large où, plus que l'âge, la pensée a gravé ses rides; ce nez à l'arête pleine, aux narines coupées carrément et dont le peintre a accusé la saillie par une ombre portée, vigoureusement projetée sur la lèvre supérieure; cette bouche où la lèvre inférieure un peu charnue s'avance en recouvrant le bord de la lèvre supérieure très mince, droite et pareille à un trait de pinceau; ce menton dont l'ossature puissante trahit la volonté et l'énergie; ces joues un peu alourdies, mais sans mollesse, qu'entoure un faux-col empesé; ces yeux vifs et lumineux, si perçans sous le verre de légères lunettes, soutenues par une flexible armature d'acier; cette haute arcade sourcilière, remplie par une paupière épaisse et dont l'arc s'accentue par le froncement des sourcils clair-semés. M. Bonnat s'est surpassé dans ce beau portrait. La tête est peinte très franchement par larges méplats. Les plis de la peau du front, les reliefs et les dépressions qui s'accusent dans les chairs des joues, les rides qui se creusent perpendiculairement aux deux coins de la bouche, tout cela est accusé sans exagération et sans minutie. Le seul reproche qu'on puisse faire à M. Bonnat, — sans parler des mains, mains soufflées de goutteux, comme coupées par des plis aux jointures des phalanges, qui ne sont nullement celles du modèle, — c'est d'avoir peint M. Thiers dans un des aspects les moins habituels de sa physionomie. Ce front plissé, ces sourcils froncés, ces commissures des lèvres qui s'abaissent dans un caractère de tristesse, donnent au visage une expression soucieuse et assombrie qui n'est pas celle qu'on est accoutumé de voir à M. Thiers. Peignant un homme de Plutarque, M. Bonnat a immobilisé dans le bronze cette physionomie si vivante et si mouvante. Un peu plus d'animation dans les traits, un peu plus de vivacité dans le regard, un peu plus de vie dans la carnation, et ce portrait serait la saisissante effigie de ce grand homme que n'atteignent ni les années ni les événemens.

Quelle plus féconde et quelle plus heureuse collaboration que celle de MM. Meissonier et Alexandre Dumas! Égale bonne fortune pour le peintre et pour le modèle. Comme on devait s'y attendre, M. Meissonier a composé ce portrait en tableau. C'est un portrait; c'est aussi un intérieur. M. Alexandre Dumas est peint de face, assis près d'une massive table de chêne sculpté, surchargée de livres, de papiers et d'objets d'art. Le torse un peu en arrière, la tête lé-

gèrement inclinée de côté, il appuie l'avant-bras droit sur la table et tient ses deux mains entre-croisées à hauteur de ceinture; la jambe gauche ramenée sur la droite s'avance en raccourci. L'auteur de la *Dame aux Camellias* n'est pas courbé sur l'ouvrage. Loin de là, il y tourne presque le dos; mais il ne travaille pas moins pour cela, car il regarde et il pense. La tête, d'une ressemblance parfaite dans les traits et dans l'expression, sinon dans la carnation, trop poussée au rose, est traitée magistralement, par touches aussi fermes et aussi larges que dans un portrait de grandeur naturelle. Les mains sont aussi d'une facture mâle et accomplie. Peut-être sont-elles un peu grandes, rappelant ainsi certaines épreuves photographiques où les mains, en saillie en avant du corps, ont été grossies par l'objectif. La tonalité générale est trop rose, surtout dans les ombres. La localité n'est pas toujours juste. Ainsi on ne sait si la table et la chaise sont en chêne, en acajou ou en quelque bois inconnu.

M. Alexandre Dumas est à sa table de travail; voici M. Émile Augier dans un caractère plus intime encore. M. Édouard Dubufe a peint l'auteur de *l'Aventurière* dans la robe de chambre de Molière. C'est un portrait bien peint et bien éclairé. Mais M. Émile Augier a la tête mâle et accentuée d'un bronze de la renaissance; M. Dubufe n'en a pas précisé avec assez d'énergie les lignes statuaires.

Le portrait en buste de Mme M..., par M. Alexandre Cabanel, est une œuvre achevée. Le corsage blanc, bordé de fourrure, s'enlève sur la teinte plate du fond, d'une pourpre assombrie. Le visage, encadré d'une chevelure très noire, est d'une rare distinction et d'un profond sentiment. Ce dessin si précis, ce modelé si ferme et si délicat, rappellent la manière des maîtres florentins. Pas d'éclat de couleur, pas de relief vigoureux, et cependant à côté du portrait de Mme M... les autres portraits exposés dans cette salle disparaissent. Les têtes surtout ne se tiennent plus; elles sont atones, dénuées de vie, en carton-pierre ou en baudruche.

C'est dans la lumière diffuse du grand air que M. Paul Baudry a très hardiment posé son portrait du général C... de M... La figure fièrement campée, et la tête, d'une vive expression de « crânerie » militaire, se modèlent par larges plans, dans un accord de tons clairs à peine rompus par d'imperceptibles demi-teintes. M. Baudry a traité ce portrait d'une façon un peu décorative, en ces tonalités d'aquarelle très vigoureuses qu'il a adoptées pour quelques-unes de ses peintures du nouvel Opéra. Vêtu de la petite tenue d'officier-général, képi, pelisse soutachée de noir avec étoiles d'argent aux manches, culottes rouges et grandes bottes, le général est descendu

de cheval à la grand'halte d'une étape. Il s'appuie du bras sur la selle d'un bel alezan. La tête de l'animal, vue en raccourci, paraît sortir de la toile. L'effet est poussé jusqu'au trompe-l'œil, à ce point qu'on craint pour la bordure supérieure du cadre, que rasent les oreilles du cheval, un de ces violens mouvemens de tête habituels aux pur-sang, qui le briserait. Au troisième plan, un trompette d'ordonnance en selle sur un cheval gris pommelé se prépare à sonner la marche, et au fond, dans le creux d'un vallon verdissant, on aperçoit une colonne de hussards, qui a mis pied à terre. M. Baudry expose aussi le portrait d'une petite fille en robe bleue avec écharpe blanche. La physionomie, très fraîche et très enfantine, n'a pas cet air boudeur que les peintres sont accoutumés à donner aux enfans qui posent. Il semble au reste que M. Baudry ait tout sacrifié à cette charmante tête; la facture des jambes est molle et celle des mains trop sommaire. Et quel singulier fond le peintre a choisi : la plinthe de sapin peinte en chêne et le hideux poêle de faïence blanche à bouches de chaleur de cuivre qui déshonore nos salles à manger. Cette jolie enfant, à qui on a refusé l'entrée du salon, était-elle donc en pénitence?

M. Chaplin n'a pas choisi un fond aussi prosaïque pour son charmant portrait de femme : c'est un fond de ciel bleu, martelé de blanc, très clair et très lumineux, qui, se blanchissant encore à l'entour de la tête, l'éclaire et la fait transparaître en pleine lumière. La jeune femme est vêtue d'une robe de satin noir, moirée de reflets, traitée avec beaucoup de largeur et de souplesse. Elle tient à la main gauche un chapeau de feutre gris orné d'une longue plume blanche, et la main droite, armée d'un fouet de chasse, repose sur la tête d'un haut lévrier d'Écosse à poils touffus. C'est une blonde; ses cheveux ont cette teinte cendrée, si finement nuancée, à laquelle on a le tort de préférer le ton flavescent, qui semble toujours artificiel, des chevelures à la mode. Des boucles rebelles, jouant librement sur le front au-dessus de sourcils fournis et foncés, tranchent dans une douce et fraîche harmonie avec les tons roses et transparens de la peau. Les peintres qui voient en gris, en rouge ou en noir refusent à M. Chaplin le droit de voir en rose. Le rose n'existe-t-il donc pas dans les œuvres de la nature comme dans celles de l'industrie? Ils s'indignent que le peintre peigne rose une robe de satin rose; faut-il donc qu'il la peigne verte? Au reste, dans ce portrait, M. Chaplin n'a pas abusé du rose, dont seul il sait rendre l'éclat et le ton juste, — les autres peintres le traduisent par le lie de vin pâli. Sauf les carnations, très vives, très lumineuses et très vivantes, tout est tenu dans une gamme sobre et vigoureuse. Le portrait de M. le duc d'Audiffret-Pasquier est plus accusé encore

dans la sobriété du ton et dans la simplicité de la silhouette. La pose est naturelle, il n'y a à reprendre qu'un peu d'indécision dans le faire des chairs. La tête de la femme est modelée avec beaucoup plus de hardiesse et de fermeté. Il est vrai que ce portrait de femme, baigné d'air, plein de couleur et de vie, et qui a quelque chose de la grâce cavalière d'une figure de Reynolds, est une œuvre de maître.

Parmi les portraitistes, il en est qui peignent des portraits; il en est d'autres qui ne peignent que des robes et des fonds : M. Clairin est de ceux-ci. Comme cette robe de satin violet brille en éclatans reflets, comme ce fauteuil de peluche verte chatoie, comme ce beau rideau mordoré miroite, comme ce tapis de moquette orange flamboie! Malheureusement la tête pâlotte de la petite fille s'efface dans cette orgie de couleurs et semble peinte avec du lait doux. Et voyez l'étrange attitude que M. Clairin a donnée à son modèle! Est-ce là la candeur naïve et l'adorable gaucherie de l'enfance? Cette petite fille prend une pose de conquérant. Elle a la main sur le dossier d'un fauteuil, comme un général sur un affût de canon. Elle frappe du pied, elle piaffe, pourrait-on dire. A voir les gonflemens du rideau et les furieuses ondulations de la chevelure blond-chanvre, il semble qu'il fasse grand vent dans cet appartement si bien calfeutré! M. Clairin mérite plus d'éloges pour son portrait d'un conseiller à la cour de cassation. Le rouge de la robe, exalté par le vert rompu d'un rideau, éclate avec une vigueur superbe. C'est un effet de couleur très franche et très simple, qui vaut mieux que toute la rhétorique de rapports, d'alternances et de juxtapositions quintessenciées du portrait de la petite fille. Au nombre des portraits de fond et de robe, on n'aurait garde d'oublier les deux toiles tapageuses de M. Benjamin Constant, qui cependant avait peint avec tant de talent le *Mahomet II*. Riches étoffes, brillans ajustemens, tentures somptueuses, magnifiques fauteuils, vases de Chine, cornets du Japon, émaux cloisonnés, mais de têtes, point. M. Blanchard, lui aussi, nous paraît avoir ces tendances; mais s'il cherche des fonds, au moins ne leur sacrifie-t-il pas les portraits. Il tient les accessoires dans une gamme atténuée qui ne frappe pas le regard au détriment de la figure. Son portrait de la duchesse de Castiglione-Colonna, peint avec science et avec goût, a la grande allure et l'air royal du modèle. La duchesse est vêtue d'une robe brune sur laquelle s'arrondit une écharpe de crêpe de Chine d'un violet attiédi, ramagée de fleurs et d'oiseaux. Au second plan, on distingue sur une table massive, au milieu d'autres objets, le buste de Bianca-Capello, ce bronze de Mme Colonna, qui sculpte et qui peint comme si elle n'était ni belle ni duchesse.

M. Carolus Duran a exposé un très beau portrait d'enfant et un portrait de femme qui appelle la discussion, bien qu'il porte aussi la marque du grand talent du peintre. Tout d'abord la forme de la toile, qui affecte la figure d'un carré long, n'est point heureuse. Étendue sur une chaise longue de velours blanc festonné de dessins rouges et verts, Mme de L... a le coude appuyé sur un large coussin de satin cerise, dans une pose quelque peu prétentieuse. La robe blanche qui l'habille semble trop fripée pour une étoffe de satin; d'ailleurs cette robe manque d'éclat. Le rideau gros-vert qui descend au fond est au contraire d'un ton très riche. On s'offusque à tort de la note vibrante du coussin; le ton est trop franc pour détonner. Au demeurant la figure vaut mieux que le décor. Le visage, la poitrine, les bras sont pleins de relief et de vie, et ces grands yeux bleus vous regardent avec une fixité vivante. Plus simple de composition et d'ajustement est le portrait d'enfant. Vêtu d'une robe de velours brun ornée d'une collerette de guipure, il se détache en vigueur sur un grand rideau bleu d'outre-mer, à reflets verts, d'une intensité extraordinaire. Il porte à ses jambes nues de petites chaussettes mal tirées d'un bleu-vert qui rappelle dans un note plus adoucie le magnifique ton du rideau. Il est debout, les mains entre-croisées au-dessous de la taille, dans une pose très naturelle. Ce petit garçon est un blond à yeux noirs. M. Carolus Duran excelle à peindre ce type anormal qu'accompagne presque toujours une chaude carnation. Aussi dans quelle éclatante harmonie son pinceau a modelé ce visage, ces bras nus et cette petite poitrine décolletée! Ce qu'il faut surtout admirer, c'est la franchise et la hardiesse de la touche. Les lèvres, le nez, les yeux, tous les contours de l'intérieur du galbe sont accusés avec une audace, une sûreté, une précision et une largeur sans pareilles. M. Carolus Duran n'a jamais mieux fait. Voici un portrait qui a la couleur et le dessin, la lumière et le relief, l'effet plastique et l'apparence vivante, pourquoi, au risque d'être contredit, ne pas oser dire que c'est un chef-d'œuvre?

Le mot chef-d'œuvre, qui d'ailleurs n'a peut-être pas dans les arts la même signification que dans les lettres, nous le répétons non pas avec plus de conviction, mais avec moins de crainte des contradictions, devant le petit portrait d'enfant de M. Paul Dubois. C'est un profil de petite fille s'enlevant en relief sur un fond neutre. On ne voit que le haut du buste, couvert d'une robe vert foncé avec un grand col blanc attaché par un nœud de ruban marron. Une abondante chevelure châtain, retenue au sommet de la tête par un autre nœud marron, tombe en boucles sur les épaules. On ne saurait dire la chaude harmonie et la couleur vigoureuse de ces tons sobres

et rompus. Le modelé du visage a la fermeté de la statuaire et la souplesse grasse de la peinture. Les méplats largement marqués se fondent dans le moelleux de la pâte; les joues s'arrondissent avec un relief surprenant. Et quelle intensité de vie dans ce regard fixe et dans cette bouche frémissante! On dirait un Holbein, ou un Antonello de Messine, avec plus de souplesse et de charme. Peut-être y a-t-il plus de mâle vigueur dans cette petite tête d'enfant, qui place M. Paul Dubois au premier rang des peintres contemporains, que dans le fameux *Chanteur florentin* qui a fait sa réputation comme sculpteur. L'autre portrait de M. Paul Dubois, celui de la princesse de B..., mérite aussi beaucoup d'éloges. La couleur est sobre et vigoureuse, le modelé ferme et large, l'ajustement d'une simplicité de haut goût. Une légère critique toutefois : la jupe, où ne se joue pas la lumière, paraît plaquée contre le fond.

Le portrait du doyen des notaires de Paris, par M. Cot, est largement peint et vigoureusement modelé. L'habit à la française, les culottes, le large rabat de dentelles, les manchettes plissées, costume officiel des notaires, y donnent un certain caractère XVIIIe siècle qui ne messied pas. Le portrait de M. Cambon par lui-même rappelle par la tournure les portraits du XVIe siècle. Drapée dans un grand manteau de drap à collet de velours noir qui n'est d'aucune époque, la figure vue de profil se détache en silhouette sur une teinte plate de vert clair. Quoique ce corps soit d'un relief un peu mince, et que le visage et les mains trahissent trop de mollesse d'exécution, ce portrait aurait bon air dans la galerie des portraits de peintres du musée des Offices. Le portrait du grand-rabbin de France indique chez M. Alphonse Hirsch de très sérieux progrès. La figure est bien posée; la facture est ferme et précise; les mains, le fauteuil, les livres sont enlevés avec liberté. La tête, encore d'un modelé un peu dur, a beaucoup de relief. M. Isidor est, paraît-il, très ressemblant. Or c'est, quoi qu'on en puisse dire, un grand mérite pour un portraitiste que de savoir donner la ressemblance. Que M. Alphonse Hirsch assouplisse encore son pinceau, et il marquera parmi les peintres de portraits. Un autre portrait plein de qualités, mais d'une exécution également un peu dure, c'est celui de M. Léopold Flameng, par son fils François Flameng. Le lumineux aquafortiste est peint en tenue de travail, vareuse et béret, devant une table où il s'occupe à faire mordre un cuivre. La tête, bien modelée par larges méplats, n'a pas toutefois la souplesse de la chair. La préparation des mains est excellente, mais il eût fallu y revenir, et surtout faire disparaître le fâcheux raccourci du pouce droit, dont la seconde phalange est étranglée.

Le pinceau héroïque de M. de Neuville semblait bien fait pour

peindre M. Paul Déroulède, dont on a lu les valeureux *Chants du soldat* et dont on connaît l'intrépidité sur les champs de bataille de 1870. Toutefois M. de Neuville n'a pas réussi ce petit portrait en pied. Il y a là une profusion d'équipement déplacée. La capote roulée en sautoir autour du corps, la lorgnette, le revolver, la cartouchière au ceinturon, et la canne dans la main, le jeune lieutenant de chasseurs ainsi accoutré fait involontairement songer à Robinson Crusoé partant pour explorer son île. Nous savons trop bien que l'officier d'infanterie doit, comme Bias, porter tout avec lui; mais de ce que cet attirail est nécessaire en campagne, il ne s'ensuit pas qu'il le faille reproduire dans un portrait. Il y a de M. Titeux un petit portrait en pied, celui du colonel G..., qui est de beaucoup plus simple. Pour ne porter que son sabre, le colonel n'en a pas un aspect moins martial. M. Portaëls a peint aussi un portrait de M. Déroulède, qui, en dépit d'une facture un peu veule et d'une couleur un peu terne, mérite d'être signalé.

Le portrait de M. Rubé par M. Mathey a plus d'effet que de fond, comme la peinture de tous ceux qui de près ou de loin tiennent à l'école impressionniste. La pose est fort originale. Le prestigieux décorateur est debout, piétinant sur une immense toile qu'il a déjà à demi couverte des ramures feuillues d'une forêt d'opéra. Un bon portrait aussi est celui de M. A. B... par M. Miralles. Il y a là de la couleur, de la vie et beaucoup de ressemblance. La tête, vivement éclairée, s'épanouit en pleine lumière; mais que cette facture « pignochée, » procédant par petites touches juxtaposées et substituant la mosaïque à la peinture, est agaçante! Le portrait de M. Régnier par M. Escalier nous cause la même irritation, quoique la spirituelle physionomie du grand comédien soit bien exprimée. Certes nous n'aimons pas les portraits lissés, léchés et vernis, où on peut se mirer comme en une glace; mais encore faut-il qu'on puisse voi un portrait de près, et qu'une peinture empâtée par places, par d'autres laissant à nu le gros grain de la toile, n'ait pas l'aspect d'une mosaïque dégradée. M. Édouard Bertier a deux portraits de femme, empreints d'une grâce simple et d'une distinction aristocratique, qui rappellent par leur délicate sobriété de tons et leur sérieuse science de modelé la manière de Cabanel. Le grand portrait en pied de Mme la générale T... est surtout digne d'éloges. Le galbe est élégant, le visage est fort ressemblant, et le bras nu se détache en plein relief sur le noir de la robe. Dans le portrait de lady S... par M. Bastien-Lepage, il n'y a guère à louer que l'étoffe de la robe, supérieurement rendue en ses chatoiemens satinés, et la merveilleuse facture des mains. Plaquée contre une tapisserie, la figure semble en faire partie, tant elle manque de vie et de relief. On a

dit trop de bien de l'étude bizarre intitulée *Mes Parens*, du même artiste. Une couleur terne, un modelé sans accent, une prétentieuse recherche de naïveté dans les attitudes, ne méritent pas tant d'admiration. Cette pochade d'atelier a tout l'air d'une gageure. Dans un portrait de femme, vêtue de bleu et se détachant sur un fond bleu, M. Parrot donne une réédition de *Blue-Boy*. C'est la symphonie en bleu très audacieusement modulée en ses plus vibrantes et ses plus fines harmonies.

Une vigoureuse coloriste, c'est Mme Madeleine Lemaire. La figure qui a pour titre *Manon* est le plus brillant ramage de couleurs vives, d'une densité éclatante, juxtaposées avec une hardiesse et une franchise toutes viriles. On chercherait en vain la main d'une femme dans cette peinture robuste. Cette fille haute en couleur, à l'allure décidée, aux yeux hardis, n'est pas la délicate Manon Lescaut du roman qui séduisit Des Grieux par « la douceur de ses regards et son air charmant de naïveté; » c'est la Manon « délurée » de la chanson des gardes-françaises, moitié grisette et moitié cantinière. Le portrait de Mme A... est peint dans une gamme plus adoucie. C'est une Anglaise aux carnations diaphanes et rosées, vêtue d'une robe blanche. Il y a beaucoup d'éclat dans les *blancs* et beaucoup de transparence dans les chairs. Chaplin, dont Mme Lemaire est l'élève, pourrait contre-signer ce beau portrait. Mlle C. de Mendeville, une autre élève de Chaplin, débute par un portrait de femme. Le modelé manque de dessous, et la figure est faiblement dessinée, mais la couleur chaude et vigoureuse révèle aussi une mâle coloriste.

Le portrait de M. Faure en costume d'Hamlet, figure plaquée, sans proportion, sans relief, sans air, sans vie, et qui n'est pas d'aplomb sur ses jambes, démontre définitivement l'inanité du prétendu tempérament de M. Manet et l'insuffisance de ses études premières. Ce portrait ridicule clôt la nombreuse série des portraits à sensation du Salon de 1877. Mais il faut encore citer, soit à cause du nom du peintre, soit à cause de la valeur de l'œuvre, un certain nombre de portraits : les deux beaux portraits d'hommes de M. Henri Lehmann, qui est toujours le maître qu'on sait; celui de Mlle M... par M. Eugène Faure, d'un grand charme d'impression, mais si pâle et si atone que la figure va rentrer dans la toile; le portrait de M. Mollart par M. Feyen-Perrin, dont la physionomie manque un peu d'accent; le portrait de M. Dugué de la Fauconnerie, par M. Giacomotti, bien posé et bien vivant, mais trop poussé au rouge; un vigoureux portrait de femme, par M. Tony Robert-Fleury; le général d'Aurelle de Paladines, par Mlle Nelly Jacquemart, peintre qui nous paraît en pleine décadence; un portrait, par

M. Jacquet, d'une rare insuffisance de modelé, — les mains sont littéralement à l'état d'ombres; une jolie figure de femme, par Mme Henriette Brown; un charmant portrait de jeune miss, par M. Sargent, d'une claire harmonie et auquel on ne peut reprocher que des mains fuselées; un portrait de M. E. Thirion qui se recommande par les mêmes qualités et pèche par les mêmes défauts que celui de M. Sargent; un portrait d'enfant, imitation flagrante de la manière de M. Paul Dubois, par M. Wencker; une figure crayeuse, par M. de Winter, et une figure empourprée, par M. Vély; deux têtes de femmes, d'un coloris très fin, d'un modelé très délicat et d'une grâce charmante, par M. Léon Erpikum; le portrait de M. Mathieu Meusnier, par M. Monginot, peu ressemblant, mais d'une vigoureuse couleur; le portrait de M. Gambetta, par M. Healy; le portrait de M. Pierre Véron, par M. Jules Goupil; le portrait de M. Scheurer-Kestner, par M. Jean Benner, lumineux et accusant le relief, quoique d'une facture un peu molle; enfin de bons portraits, par MM. Parrot, Xydias, T. de Mare, Amand Gautier, Pérignon, Bonnegrâce.

On doit aussi ranger sous la rubrique portraits quelques études de grandeur naturelle qu'on ne pourrait placer dans une autre catégorie, et quelques scènes qui ne sont qu'une réunion de portraits. La *Muse des bois*, tête d'étude de M. Hébert, a la grâce morbide, les tons bistrés et le beau caractère des figures du peintre de *la Mal'aria*. Quelle pauvreté d'invention dans *la Veuve*, de M. Lematte! une grande Italienne, à l'épaisse chevelure noire et au teint cuivré par les caresses du soleil, tenant dans ses bras un petit enfant blond aux carnations dorées. Cette composition sans personnalité rappelle certaines figures de M. Landelle, avec une couleur plus chaude. Le tableau, très largement peint dans une gamme un peu rose, intitulé : « Ne dîne jamais en ville, » par Mme Louise Dubréau, représente un vieillard attablé dans quelque crèmerie où l'on trouve des « ordinaires » à 40 centimes. Devant lui, sur la table sans nappe, une assiette ébréchée, encore à moitié pleine, une fourchette de fer, un gros morceau de pain et un numéro du *Petit Journal*. Le vieillard se verse à boire lentement, regardant couler le liquide rouge avec la plus vive satisfaction. « Il est, comme on dit, bien à son affaire. » Mais à voir cette longue barbe blanche, ces traits réguliers, cette tête de vieux modèle en un mot, on devine sans peine quels sont les moyens d'existence de ce brave homme : il pose les saint Jérôme dans les ateliers.

Sous le titre de *la Lecture*, M. Fantin-Latour a peint deux jeunes femmes assises, coupées à mi-jambes par la bordure du cadre. L'une, le coude gauche appuyé sur une petite table et la tête, vue de face,

légèrement inclinée et soutenue par la main gauche, lit dans un livre qu'elle tient à la main droite; l'autre figure est de profil, le corps droit sur la chaise, les mains posées sur les genoux, écoutant la lectrice. La couleur très sobre, le dessin très précis, le modelé intérieur très ferme, tout est empreint de cette simplicité poussée jusqu'à l'austérité qui caractérise la manière de M. Fantin-Latour. C'est un artiste sincère et puissant, auquel on ne saurait trop rendre justice. *Le Déjeuner sous la tente*, par Mlle Louise Abbéma, réunit cinq ou six personnages autour d'une table surchargée des reliefs d'un repas. Assez rudimentaire, la composition est un peu théâtrale : c'est ainsi que les acteurs se groupent sur la scène quand ils viennent de manger les poulets en carton du magasin des accessoires. Les grandes feuilles vertes des aloès, des caoutchoucs et autres plantes de serres tranchent crûment avec les vêtemens des convives, éclairés par la lumière diffuse. Aucune figure n'est à son plan. L'enfant en gris et rose du premier plan rentre dans la toile, tandis que deux personnages du troisième plan ressortent en taches noires. Il y a pourtant des qualités de couleur et même de dessin dans cette grande toile, car Mlle Louise Abbéma est une impressionniste qui sait dessiner. C'est en quoi elle se distingue singulièrement dans l'école, car pour les impressionnistes convaincus, c'est l'absence du dessin qui est « la probité de l'art. »

VI.

Plus qu'aucune autre, la peinture de genre subit les caprices de la mode. Les sujets qui attiraient le public il y quelques années le laissent aujourd'hui fort indifférent. L'anecdote historique a fait son temps, les néo-grecs s'en vont, comme leurs dieux, les turqueries sont surannées, le sujet sentimental n'a plus d'action, la ferraille moyen âge et la friperie Louis XIII et Louis XV sont démodées. Aussi ne s'arrête-t-on guère devant *la Nièce de Don Quichotte*, peinture assez froide de M. Comte, ni devant la *Charrette de Manon Lescaut* de M. Outin, qui est pourtant une pittoresque illustration à la Tony Johannot, avec un frais coloris en plus. On passe rapidement aussi devant *la Lecture* de M. Plassan, devant *la Partie de dés* de M. Pascutti, devant la *Première prière* de Mme Louis Enault, d'un joli sentiment et d'une agréable couleur. On ne donne enfin qu'un regard distrait à *la Boutique de draperie au dix-septième siècle* de M. Willems, aux *Tambours de la république* de M. Jiménez, au *First engagement* de M. Saintain, au *Passage d'Espagne* de M. G. Colin, et à tant d'autres œuvres intéressantes qui eussent autrefois attiré la foule. C'est surtout devant les petits tableaux que le bon

goût et le mauvais goût du public se donnent libre carrière. Aujourd'hui la faveur est à l'exécution sèche et minutieuse ou à la facture extrêmement lâchée. Pas de milieu entre MM. Lambron et Léo Hermann, qui peignent, comme on grave, à la pointe sèche, et MM. Gœneutte et Gonzalès, qui ont des contours bavochés, un modelé intérieur à peine ébauché et des fonds à l'état d'esquisse. Pour les sujets, la vogue est aux scènes de la vie contemporaine comme *la Sortie de Saint-Philippe-du-Roule* de M. Béraud, ou le *Boulevard Rochechouart* de M. Gœneutte, ou aux compositions égrillardes, pour ainsi dire à double entente, si on nous passe cette locution démodée, comme *le Nouveau Commis* de M. Vibert ou *la Visite imprévue* de M. Van den Kerckhove.

M. de Nittis est le chef, sinon le maître, de la nouvelle école des « croqueurs en plein vent. » Lui au moins a de l'esprit, de la couleur, une sérieuse connaissance de la perspective linéaire et le don de la perspective aérienne. Sa *Vue du Pont-Royal* est, après tout, un fort joli tableau. Le point de vue est pris de l'angle du Pont-Royal et du quai Voltaire. A gauche, c'est la Seine avec ses bateaux-mouches et ses chalands, puis le pont des Saints-Pères découpant les cercles de fer de ses arches, puis au loin le quai du Louvre, le quai de l'École et la lourde silhouette de la Tour-Saint-Jacques qui s'estompe dans un ciel d'octobre. A droite, c'est tout le quai Voltaire fuyant dans la perspective. Voici les maisons, les boutiques, les kiosques bariolés d'affiches des marchandes de journaux, les baraques des surveillans de voitures, les arbres de la berge dont les branchages dépouillés s'élèvent au-dessus des parapets surchargés des boîtes à livres des étalagistes. Au premier plan, contre le parapet du pont passe une bonne conduisant deux *babys*. Non loin d'elle, deux vieux bibliophiles bouquinent avec passion; l'un feuillette une brochure; l'autre regarde avec une grosse loupe si cet in-12 est sans défaut. Un élégant s'est arrêté près du kiosque pour acheter le journal du soir. Le trottoir est encombré de passans; sur la chaussée courent les fiacres, les camions et les omnibus. Tout cela vit, marche, s'agite et grouille dans l'air et dans la lumière. Les premiers plans manquent de fermeté; la bonne et les enfans, par exemple, sont d'une facture trop lâchée; mais les fonds s'éloignent avec une singulière impression de vérité optique.

Parmi ceux qui s'inspirent avec plus ou moins de liberté de M. de Nittis, il faut citer M. Poirson, M. Jean Béraud, M. de Thoren, M. Victor Gilbert, M. Duez, M. Hayon, M. Sicard, M. Gœneutte, M. Kaemmerer, — j'en passe et de plus mauvais! Il y a une vive couleur et une certaine vigueur de modelé dans *le Marché de Maubeuge* de M. Victor Gilbert. Un autre marché, celui du *Quai Saint-Aubin*,

à Lyon, par M. Sicard, est un effet du matin très frais et très vaporeux. *La Jetée de Trouville* de M. Poirson, qui représente le bateau de promenade pour le Havre rentrant au port, est agencée avec beaucoup de pittoresque et enlevée d'une touche spirituelle. M. de Thoren, dans le *Mois d'août à Trouville*, a croqué d'une façon très amusante les baigneuses de Trouville, nageant et sautant à l'envi, et il a eu le bon goût de les peindre toutes fort jolies. M. Kaemmerer n'aime pas les sacrifices. Dans sa *Partie de crocket*, toutes ses figures en pleine lumière et vêtues de costumes clairs ont la même valeur de ton, ce qui fait naturellement qu'elles paraissent toutes au même plan. Au reste cette gamme de tons clairs vivement éclairés est des plus offensantes pour les yeux; il faudrait voir ce tableau à travers un verre enfumé. *L'appel des balayeurs devant le nouvel Opéra*, de M. Gœneutte, révèle un impressionniste tout à fait convaincu : facture lâchée, modelé nul, composition enfantine, couleur terne, figures sans aplomb et fonds sans perspective. Et pas le moindre esprit pour racheter cette triviale, servile et fausse interprétation d'une scène parisienne. *La Sortie de Saint-Philippe-du-Roule*, de M. Jean Béraud, ne vaut guère mieux. La rue est trop large, c'est une place. Tout est d'un ton faux, car il faut remarquer que plus le peintre veut sortir de la vérité conventionnelle et peindre la vérité absolue, et plus il s'éloigne de la nature qui l'aveugle. L'asphalte a le gris des sables des mers du nord; cela n'a jamais été un trottoir. Beaucoup de figures ne sont pas à leur place; il en est de même des maisons qui s'étagent dans la perspective. On doit pourtant reconnaître que M. Béraud pose spirituellement ses personnages et qu'il sait se servir des *noirs* avec hardiesse et succès; mais quand ce genre de peinture n'est pas animé par un coloris vif et vivifié par l'air ambiant, en dépit de l'entente pittoresque de la composition, de l'attitude naturelle des figures, de l'aspect plus ou moins discutable de vie et de mouvement, il n'a pas plus de valeur au point de vue de l'art qu'un croquis de l'*Illustration*. On est tenté de dire avec Diderot : « Petits sujets, petits esprits; petits peintres, petite peinture. »

Toutefois peut-être préférons-nous encore les impressionnistes, qui ont au moins le mérite de la sincérité, à tous ces petits peintres espagnols qui imitent Fortuny sans s'apercevoir qu'ils sont à l'auteur des *Fiançailles* ce que les maravédis ou les cuartillos sont au doublon. Rien de plus irritant que ces à-peu-près de peinture ternes par endroits et scintillans par d'autres, que ces figures chiffonnées et bavochées qui ont la précision d'une statuette de neige et la consistance d'une colonne de fumée, que ces couleurs papillotantes piquées au hasard de rehauts de lumière. Nous verrions sans regret

partir pour l'Espagne *les Cadeaux de noces* de M. Gonzalès, *le Jongleur japonais* de M. Lonza, *la Convalescence* de M. de Los Rios, *les Favoris de la cour* de M. Cazanova, bien que ce dernier ait une touche plus grasse et plus solide que ses confrères, et les *Fleurs de parc* de M. Brunner-Lacoste, un Français travesti en Castillan.

Maintenant que le critique a, lui aussi, sacrifié à la mode du jour en parlant tout d'abord des tableaux qui intéressent le plus le public, qu'il lui soit permis d'arriver à des œuvres d'un art un peu plus sérieux. La *Meta sudans*, de M. Émile Lévy, représente une fontaine où les lutteurs viennent après les jeux du cirque faire leurs ablutions. Les uns se frottent avec le strygile, d'autres se plongent dans les piscines, d'autres essuient l'eau qui les couvre. Au premier plan, trois beaux jeunes gens demi-nus s'avancent pareils à des dieux, — *incessu patuere dii.* — Celui qui marche au milieu du groupe a une carnation blanche très hardie et très vraie. Au fond, sur une litière portée par des Éthiopiens, passe une jeune femme richement vêtue, une Lesbie ou une Délie, qui remet à une esclave une de ses tablettes. Voici un message d'amour destiné sans doute à l'un de ces beaux lutteurs. La couleur a de la fraîcheur et de l'harmonie, et si les figures du second plan sont d'une exécution trop sommaire, celles du premier plan sont modelées avec fermeté et précision.

L'Audience chez Agrippa, par M. Alma-Tadéma, nous transporte sur le vaste escalier de marbre d'un palais romain. Agrippa en descend les marches, suivi d'une foule de cliens et d'amis. Deux scribes, rasés comme des esclaves, se lèvent de leur table et s'inclinent profondément à la vue du gendre d'Auguste. Au premier plan, trois hommes regardent descendre le cortége en se disant à l'oreille quelque fine raillerie. Seul le manque d'harmonie dans l'exécution dépare ce charmant tableau. On croirait qu'il a été peint par deux mains différentes. Les fonds, l'escalier, les dalles, sont traités avec la précision fatigante habituelle à M. Alma-Tadéma; ses figures au contraire ont une liberté de touche qu'on ne lui soupçonnait pas. Non moins curieux du passé que M. Alma-Tadéma, M. Henri Motte ne s'arrête pas aux Grecs et aux Romains; il remonte jusqu'aux civilisations disparues des peuples de l'Asie et de l'Afrique. Il a peint cette année *Samson et Dalila* dans une gamme un peu terne. La composition est bizarre. C'est en tout cas une page curieuse d'archéologie, moins comme restitution que comme invention, car il existe bien peu de documens précis sur le costume des soldats philistins! Les deux tableaux de M. Hillemacher, *Phidias* et *Archimède*, ne sont pas moins intéressans au point de vue archéologique. Mais il ne suffit pas de draper des personnages antiques

selon le modèle des statues et de peindre les accessoires d'après les planches des dictionnaires d'archéologie; il faut encore savoir imprimer aux figures le caractère antique. C'est ce que n'a pas fait M. Hillemacher. C'est au contraire ce que fait si bien M. Lecomte du Nouy. Malheureusement pour nous et pour lui, M. Lecomte du Nouy a délaissé cette année la Grèce antique pour l'Égypte contemporaine, dont il a peint un des aspects dans la *Porte du Sérail au Caire*. Cette désertion a nui à son talent. On dit avec raison qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe; pourquoi donc ceux qui y ont victorieusement élu domicile veulent-ils toujours quitter Corinthe?

M. Édouard de Beaumont a eu l'idée de peindre une famille de sirènes, comme Eugène Fromentin avait eu celle de peindre une famille de centaures. C'est un joli tableau d'un lumineux coloris, aussi agréable que faux. L'écume, les carnations, le ciel, les rochers, les nuages, tout a le ton de la nacre qui s'irise au soleil de reflets roses et bleus. Sans quitter les horizons marins, regardons la nymphe des *Récifs* de M. Jean Aubert, dont les vagues bercent mollement la voluptueuse nudité. — Charmante figure du plus moelleux modelé et de la plus harmonieuse couleur. La chair a des gris satinés très fins et très lumineux.

Leys a fait un moyen âge où toutes les figures émaciées, anguleuses et compassées se meuvent et agissent avec une raideur hiératique. M. Adrien Moreau a imaginé un autre moyen âge. Tout y remue, tout y sourit, tout s'y épanouit; le galbe rond remplace le galbe effilé, la face souriante succède au visage refrogné. M. Adrien Moreau gagne ainsi en vie ce qu'il perd en caractère. Il a cependant le tort de ne pas assez varier ses têtes. Il a un type de femme qu'il reproduit sans cesse; dans les *Tsiganes*, ce type se trouve répété quatre fois. Au reste, on doit louer dans ce tableau le pittoresque décor, la composition ingénieuse, la bonne couleur assourdie et le mouvement souple et vivant de la danseuse. M. Firmin Girard a, lui aussi, mis une sourdine de son pinceau. *Le Montreur d'ours à Aurillac* papillote moins que ses précédens tableaux; mais il semble que quand M. Firmin Girard n'emploie plus les tons luisans de l'émail, des pierres précieuses et du dos des scarabées, il reste un bien chétif coloriste. L'éclairage de son tableau est mal compris. Le groupe principal se perd dans les demi-teintes, et ce sont les groupes de droite et de gauche qui ont toute la lumière. Les personnages ont du naturel et sont pittoresquement posés, et, quoiqu'un peu molle, la touche est parfois spirituelle.

On connaît le sujet du tableau de M. Vibert, *le Nouveau Commis*. Un grand benêt à cheveux roux présente ses papiers au maître du

logis, droguiste ou herboriste à en juger par les plantes séchées qui pendent à la cheminée, les bocaux qui sont rangés sur une planche, et le crocodile empaillé qui se balance au plafond. Le digne boutiquier est encore à table, à côté de sa femme, une jolie commère coquettement attifée. Homme défiant et ombrageux, il a déjà lu les certificats et autres papiers du nouveau commis, mais avant de l'arrêter, il fixe sur lui un regard inquisitorial. La jeune femme, au contraire, regarde ce nouvel hôte avec une expression d'intérêt qui n'a pas été interprété à l'honneur de sa vertu. Quoique cette petite toile ne nous plaise pas au dernier point, nous sommes forcé d'en reconnaître les qualités. Les figures sont modelées avec fermeté et dessinées sans sécheresse, et l'ensemble séduit par sa vive couleur. Dans *la Sérénade*, M. Vibert a la main moins libre et moins souple. M. Worms marche de pair avec M. Vibert. Sa couleur est pourtant plus froide, et son modelé a moins d'accent. Il expose deux tableaux : *la Fontaine du Taureau à Grenade*, composition un peu vide, où l'exécution magistrale de la vieille fontaine de marbre, avec ses mascarons frustes et ses statues dégradées, est particulièrement à louer, et *la Fleur préférée*. Un amateur de jardin montre à un ami un pot de fleurs qu'il vient de prendre à terre. Le bonhomme est Espagnol, mais il aime les fleurs avec la passion d'un bourgeois de Harlem.

M. Frappa continue à nous initier aux mœurs des moines italiens. Dans la *Récréation*, ces bons pères luttent ensemble au milieu du jardin du cloître. Un autre petit tableau, peint comme avec la pointe d'une aiguille, montre un moine qui emploie son temps, entre la messe et les vêpres, à lire Rabelais. Étendu sur la balustrade d'une galerie à hauteur d'appui « il s'esclaffe de rire » à la lecture des hauts faits de Pantagruel. Il y a plus de solidité de pâte et plus de liberté de touche que jamais dans les deux spirituelles compositions de M. Eugène Giraud : *la Salle des Pas-Perdus* et *le Retour du cabaret*. *L'Avant-dîner*, par M. Alfred Didier, est un joli tableau d'une exécution très poussée et d'un fin coloris. Dans ses scènes empruntées à la vie familière de l'antiquité, M. Heullant se montre l'étourdissant coloriste qu'on sait. *La Visite* de M. Jules Goupil est un bon tableau, d'une exécution froide, presque austère qui ne convient guère au sujet. On est accoutumé de voir les scènes du directoire sous un tout autre aspect. *La Becquée*, de M. Rougeron, est une peinture impressionniste, très vive et très hardie. Le *Récit de chasse*, de M. Munkacsy, est moins poussé au noir que ses tableaux des années passées. Il y a là du relief et de l'air. *Une vente à l'hôtel Drouot*, par M. Fichel, est encore un tableau à succès. Le portrait de Me Pillet, qui conduit la vente, et de quelques amateurs bien connus sont assez ressemblans, quoique alourdis, mais la tona-

lité est terne, la peinture est creuse. *L'Atelier de M. Gérôme*, par M. Maxime Faivre, est une œuvre de début, sans être pourtant une œuvre de débutant. Traité en figures de demi-grandeur, le cortége d'un baptême bressan arrivant sous le porche d'une église est un sujet ingrat qui n'a pour lui ni le caractère, ni le pittoresque. Mais M. Aimé Perret a peint cette scène avec une extraordinaire intensité de lumière. Avec la *Leçon de danse* dans un salon de la restauration, M. Émile Adan a cherché l'esprit; il n'a trouvé que l'esprit glacé d'une comédie de Picard. M. Vannutelli a peint d'une façon plus spirituelle les évêques, les diacres, les chantres et les enfans de chœur de la *Procession à Venise*. Un sirocco irrévérencieux bouleverse l'ordre de la procession, s'engouffre dans les soutanes, fait bouffer les chasubles et voler les surplis.

VII.

Le paysage s'accuse de plus en plus dans la liberté et dans la spontanéité. Le paysage dit de style est bien près de disparaître tout à fait, et ce n'est pas M. Paul Flandrin, un de ses derniers adeptes, qui le fera regretter. M. Achille Benouville, lui aussi, cherche et souvent trouve les belles lignes du paysage classique, mais non point au détriment de l'air, de l'effet et de la vérité de l'impression. Son *Lac d'Albano* est à tous égards une œuvre très remarquable, empreinte d'un grand caractère. Les berges et les talus des premiers plans, fermement modelés, font s'éloigner dans la perspective aérienne la nappe d'eau du lac, la plaine où joue le soleil et le massif bleuâtre de montagnes qui se dresse à l'horizon sous un ciel léger, estompé de nuages blancs.

M. Daubigny expose un *Lever de lune;* ce n'est point un de ses meilleurs tableaux. Le feuillé des arbres qui se masse durement dans l'ombre crépusculaire n'a pas la légèreté et le frémissement de la nature. D'ailleurs ces paysages sublunaires, privés de l'éclat de la couleur, sont un écueil pour les peintres. M. Bauverie cependant a admirablement rendu un lever de lune au-dessus d'un étang couvert d'ajoncs, qu'environnent deux collines embrumées. Cela a beaucoup de caractère et provoque une vive impression.

Les deux tableaux de M. Lansyer sont d'un sentiment très différent. L'un est une vue prise aux environs de Lille. Une vaste plaine détrempée, sillonnée par le cours capricieux d'une rivière, s'étend sous un ciel gris, lourd de pluie. Deux moulins à vent qui profilent sur l'horizon leurs grandes ailes déchiquetées animent seuls ce site désolé. Dans la seconde toile, le peintre nous transporte en avril, au plus épais fourré de la forêt de Fontainebleau. C'est un enchevêtrement de troncs moussus et de folles ramures, de buissons et

de jeunes pousses. Pas la plus petite éclaircie de ciel à travers ce feuillage d'un vert tendre qui tamise les rayons du soleil et qui bruit au souffle du vent. Une jeune femme, égarée dans la sentimentale compagnie d'un beau cavalier, jette la note rose de sa robe dans cette gamme verdoyante. Rien n'égaie et n'exalte le vert des paysages printaniers comme une petite tache rose. Voyez l'effet charmant des touffes de bruyères dont M. Champion a semé l'herbe drue de son *Site en Limousin*.

Les arbres de la *Prairie de Pont-Aven*, traités par M. Pelouse dans la manière de Corot, ont de la légèreté. L'air circule librement à travers les branches et agite les feuilles; les grandes lignes de l'horizon se noient dans les brouillards de l'aube. Mais les premiers plans manquent de fermeté. Il y a particulièrement un rocher en coton qui demanderait à être plus accentué dans la dureté du granit. M. Pelouse montre plus d'originalité, de puissance et de poésie dans le *Lavoir de Daour-Gazin*. C'est une grande mare assombrie par les ombres crépusculaires, autour de laquelle sont assemblées des lavandières. Le site est dominé par une colline marneuse presqu'à pic, qui découpe durement sur le ciel sa crête aiguë.

La *Matinée d'été*, de M. Émile Breton, luit sur un étang ombragé de grands arbres, sur une chaumière perdue dans la verdure. La gamme très montée de ton est hardiment verte. On est en plein été, à l'époque où les feuilles atteignent leur vert le plus intense. C'est au contraire au printemps, dans une forêt humide de rosée et toute parée des teintes fraîches et claires des nouvelles feuilles que M. Langerock a conduit ses petits dénicheurs de fauvettes et de pinsons. Voici maintenant la forêt en automne, par M. Asselbergs, avec son chaud feuillage qui s'est jauni, empourpré et bronzé au feu du soleil. Voici enfin, fermant le cycle des quatre saisons, la forêt en hiver, car M. Rapin aime l'arbre pour l'arbre, dans sa forme plus que dans sa parure. Il a peint le bois de Cernay en décembre. Des squelettes d'arbres, à peine ornés à leurs cimes de quelques feuilles mortes, enchevêtrent leurs branches dénudées. Le contour des troncs élancés, le capricieux dessin des rameaux et des brindilles, tout cela est étudié et rendu avec une rare précision, d'une touche libre et légère.

Le paysage de M. Montenard, qui est d'un ton très vigoureux, fuit dans la perspective avec une juste impression. C'est une mare où s'abreuvent deux vaches; au fond s'étend la lisière d'une forêt clair-semée qu'illumine l'ardente lumière de midi. M. Montenard expose aussi une *Vue de la Seine à Bercy* qui révèle en lui une tendance à « l'impressionnisme » dont il doit se garder. Les fonds, qui ont du lointain et de l'air, sont à peine indiqués, et le fleuve clapotant et irisé est traité en légers frottis, trop transparens même pour

exprimer la fluidité de l'eau. La *Vue du Pont-Neuf*, que M. Lecomte a prise de la berge du quai Conti, embrassant de l'œil la pointe ombragée de la Cité, les arches du Pont-Neuf, son terre-plein décoré de la statue d'Henri IV et les maisons du quai de l'École, a de l'effet et de la lumière; mais les constructions de la rive droite ne sont pas à leur plan; on ne sent pas le bras de la Seine qui coule et qui s'interpose entre la pointe de la Cité et la place du Louvre. On remarque le même défaut de perspective et un manque d'espace analogue dans le tableau de M. Busson. La colline à laquelle s'adosse *le Village de Lavardin* menace d'écraser les chaumières et les habitans. La perspective est infiniment mieux rendue dans la *Rue de Riom*, par M. Van Elven, d'une architecture si pittoresque et d'un effet de pluie si juste.

Où circule l'air, où brille la clarté fluide, où baigne l'atmosphère laiteuse du matin, c'est dans les *Plaisirs d'été*, panneau décoratif de M. Bellavoine. C'est à Poissy ou à Chatou. Le cours de la Seine fuit dans une perspective infinie. Au premier plan, une yole légère traverse le fleuve, montée par une jolie Parisienne qui rame et par un canotier qui tient la barre. Le rose tendre de la robe de la jeune femme s'allie en une harmonie exquise avec le gris fin de l'eau. A gauche, sur la berge ombragée de grands arbres, trois personnages pêchent à la ligne. Les fonds s'éloignent, noyés dans une vapeur lumineuse. Le panneau qui fait pendant à celui-ci représente, sous le titre de *Bouderie*, une terrasse où deux jeunes époux, assis sur un banc rustique, se tournent le dos. La vue qu'ils ont du haut de cette terrasse qui surplombe la vallée de la Seine est bien faite cependant pour les arracher à leur méchante humeur : Paris à vol d'oiseau, sa mer de toits où se trace le sillage de la Seine, ses îlots de verdure, ses clochers, ses flèches, ses colonnes qui s'élèvent pareils aux mâts des navires.

M. Jules Didier, qui a si brillamment débuté il y a quelques années par le *Pâturage à Ostie*, expose une *Vue de la forêt de Compiègne* : une clairière avec de grands arbres qui s'élèvent à droite sur un tertre moussu, et avec les masses ombreuses de la forêt à gauche et au fond. De vives déchirures de lumière traversent la feuillée et marquettent le sol de taches fauves. Les arbres sont très bien étudiés, et leur structure est savamment exprimée sous les touffes de verdure qui l'enveloppent. Nous aimons beaucoup les *Seigles en fleurs*, de M. Moullion. Rien qui soit plus juste d'effet et plus vif d'impression que ces vastes nappes vertes, semées de coquelicots, qui s'étendent à l'infini, en frissonnant aux caresses de la brise. M. Bellée devrait transplanter dans ce champ printanier ses frais *Pommiers en fleurs*, poudrés à blanc par avril.

MM. César de Cock, Borchard, Péraire, Hugard, Sauzay, aiment

les sous-bois ombreux et humides, les rivières et les lacs perdus sous les voûtes de verdure. Ils excellent à en exprimer la poésie mystérieuse, la pénétrante fraîcheur, la lumière attiédie, à en peindre les lignes vaporeuses et les transparences fluides. Il semble qu'ils emploient un pinceau imprégné de rosée. Ces peintres procèdent plus ou moins de Corot. Au contraire, MM. Lambinet, Harpignies, Alexandre Defaux, Tancrède Abraham, Renouf, Ségé, Louis Japy, Paul Colin, prennent leurs inspirations chez Troyon et chez Rousseau, chez Jules Dupré et chez Daubigny. Les plans sont vigoureusement modelés, les feuillées se massent en lignes précises, les terrains, les monticules, les arbres, les nuages sont arrêtés dans leurs formes. Cela a plus de solidité et moins d'effet, plus d'ampleur et moins de grâce, plus de beauté et moins de poésie.

Le *Souvenir des Alpes*, de M. Gustave Doré, est trop vrai pour ne pas paraître fantastique. Ces sites sauvages, ces cimes de monts blanchies par la neige et bleuies par l'aurore, ces hauts sapins dépouillés et tordus par les ouragans, semblent toujours inventés. Le public ne croit qu'à ce qu'il a vu, ou, pour mieux dire, à ce qu'il voit journellement. La même réflexion s'applique au *Ruisseau sous bois* de M. Coosemans. Des arbres, des roseaux et des herbes aquatiques émergent de la nappe d'eau où se reflètent les silhouettes des aulnes et des saules pleureurs. C'est à ne plus distinguer l'eau des arbres, à confondre les choses et leurs reflets. Le tout est noyé dans une tonalité glauque; on dirait un de ces paysages sous-marins que se plaît à décrire le populaire auteur des Voyages imaginaires.

Le soleil d'Orient éclate dans le *Souvenir d'Asie-Mineure*, de M. Pasini. Quelle vigueur et quelle richesse de ton ! Dans la cour d'un vieux *conak*, entourée d'un grand mur blanc, un homme coiffé d'un turban rouge jette des poignées de grains à une nuée de pigeons qui s'est abattue autour de lui. M. Washington a peint avec une grande intensité de lumière les *Hauts plateaux de l'Algérie*. La neige qui les couvre forme une opposition vibrante avec le bleu ardent du ciel. Quelques cavaliers en burnous rouges animent ce lumineux paysage. La grande toile de M. Guillaumet, qui représente un *Marché arabe en Algérie*, est peinte d'une touche large et libre dans les tonalités claires, mais sans éclat, de la lumière diffuse. La *Vue du Nil*, de M. Mouchot, est dans une gamme embrasée. M. Théodore Frère a envoyé du Caire une *Vue de la Haute-Égypte*. Une petite caravane entre dans une oasis dont les palmiers se découpent sur un ciel de soufre et de safran. Ce tableau n'est qu'une carte de visite d'un absent, mais elle est cornée au bon coin.

Il nous faut quitter les orientalistes pour les peintres de marine. Les *Grèves de Cancale*, de M. Eugène Feyen, gaîment animées par

des figures de pêcheuses, baignent dans une lumière intense. Il vient de cet horizon comme d'âcres bouffées d'air salin. M. Napoléon Lepic manie maintenant le pinceau comme son aïeul, le général Lepic, maniait l'épée. La médaille qu'on a décernée à sa marine était bien méritée. C'est une plage des mers du nord, à marée basse. Des bateaux pêcheurs sont ensablés; la mer monte en écumant, et ses vagues se brisent contre les carènes des navires en poussière d'eau impalpable. Ce tableau, très hardi, est d'une juste impression. Voici encore deux vues méditerranéennes de M. Appian, deux marines éblouissantes de M. Mazure, et le *Zuiderzée*, de M. Clays, qui a la transparence magique d'un Turner.

Avec les vaches de la *Source de Neslette*, M. Van Marcke est certain d'obtenir la prime d'honneur à tout concours régional. Les deux admirables bêtes! Elles viennent de boire à la source, et, toutes tranquilles, elles se sont arrêtées à l'ombre d'un gros arbre et se frottent l'une à l'autre. Il est impossible de peindre les animaux avec plus de relief et plus de vie, ni d'une pâte plus grasse et plus ferme. M. Vuillefroy est aussi un animaliste d'un grand mérite. Dans son *Souvenir du Morvan*, un groupe de bœufs au pelage roux s'avance vers le spectateur, dans toute l'apparence de la vie. On voit marcher les bœufs et on les entend mugir. N'allez pas leur montrer du rouge!

Dans une immense toile, M. Blaise Desgoffe a méthodiquement posé, sans aucun souci du pittoresque, une partie du bric-à-brac du musée des Souverains : le casque et le bouclier de Charles IX, l'éperon de Charlemagne, une carabine du xve siècle, un missel enluminé, et beaucoup d'autres choses. Ces divers objets sont appuyés contre la grille d'entrée de la galerie d'Apollon du Louvre! C'est toujours la même exécution patiente, minutieuse, impassible, froide et léchée, qui, bien qu'on se l'imagine, ne rend nullement l'apparence des objets. Voyez les feuillets de parchemin du missel, où le peintre a copié avec un soin méticuleux les miniatures et les caractères gothiques : ne sonneraient-ils pas comme du fer-blanc ou de la tôle vernie si on y touchait? Ce n'est pas tout de préciser la forme et la couleur des objets, il faut faire sentir leur matière plus ou moins dense, plus ou moins diaphane, plus ou moins fluide, leur être, en un mot.

Comparez *les Crevettes* de M. Bergeret. Le peintre a-t-il exprimé de la même façon l'enveloppe transparente, inconsistante, presque membraneuse des crevettes et la rude et solide carapace des langoustes? C'est là un tableau peint de main de maître. Une sorte de cloyère pleine de crevettes roses et grises s'ouvre sur un lit de poissons crus, à côté d'une énorme langouste. Il y a une harmonie d'une

finesse exquise dans les rapports du rose pâle des chevrettes grises, du rose vif des crevettes roses et du rouge de la langouste. Cette toile, qui sent la marée, a l'éclat charmant d'un tableau de fleurs. M. Bergeret a peint aussi des prunes et des raisins dont il a merveilleusement rendu la pulpe humide et la peau satinée. Les asperges de M. Claude ne le cèdent pas pour l'exécution aux crevettes et aux fruits de M. Bergeret. M. Philippe Rousseau a posé sur une nappe blanche, avec une maestria à la Chardin, un couvert, un plat rempli par un gros jambon anglais, un flacon de pickles et un morceau de pain. Le repas est frugal, mais en joignant à ce jambon les asperges de M. Claude, les langoustes, les crevettes et les prunes de M. Bergeret, on pourrait faire au Salon de 1877 un agréable déjeuner. On pourrait même, après le repas, se couronner à la mode antique avec les primevères et les chrysanthèmes de M. Lejouteux.

VIII.

Les Grecs, qui sont restés nos maîtres en sculpture comme en tant d'autres choses, avaient compris que la lumière est une des conditions de l'art statuaire. Qu'on regarde les fragmens mutilés des frontons du Parthénon, le bas-relief de la Victoire sans ailes, les plus belles statues antiques. Par la lumière éclatante épandue sur les parties en relief, par les demi-teintes s'atténuant sur les parties fuyantes, par l'ombre s'épaississant sur les parties en retraite et dans les plis des draperies, fouillés jusqu'à dix centimètres de profondeur, les maîtres grecs arrivaient à ajouter un nouveau relief au relief naturel de la ronde-bosse. Ils obtenaient une apparence de vie et de mouvement; ils poussaient au dernier degré de puissance l'animation vitale du marbre. C'est surtout au point de vue de la magistrale distribution de la lumière que la statue de M. Chapu mérite les plus grands éloges. La lumière éclate sur le visage, court sur le bras, fait resplendir la poitrine et glisse en un jet puissant sur la cuisse, dont elle accuse le relief sous la draperie. L'ombre baigne le dessous du menton et accuse à gauche tout le contour extérieur de la figure, qu'elle fait ainsi apparaître en relief, donnant leur plus grande valeur aux parties éclairées. Mais ce que les Grecs dans leur souverain instinct de l'harmonie, qui se traduit en art par la pondération des lignes non moins que par le mouvement normal du geste et par l'expression juste de l'action, pardonneraient avec peine à M. Chapu, c'est la conception de l'œuvre. Qu'est cette statue destinée à un monument funéraire, celui de Daniel Stern? Est-ce donc *la Pensée* que représente cette figure drapée qui, fixant

sur le ciel un regard inspiré, relève de son bras droit au-dessus de sa tête, dans la pose adorable d'une néréide ou d'une danseuse d'Herculanum, le pan de son *himation*, et tient dans la main gauche, affaissée le long de la cuisse, un rouleau de papyrus? Ce n'est point dans cette attitude que méditent les humains, les dieux ou même les symboles. La tête et le bas du corps appartiennent à Polymnie, mais le buste et le bras sont de Terpsichore. La décision du jury, qui a décerné à M. Chapu la médaille d'honneur, sera cependant approuvée. *La Pensée* est une belle statue d'un galbe élégant, d'une savante exécution, d'un harmonieux agencement et d'un choix de formes exquis et mâle.

Si on voyait dans les longues galeries du Vatican ou au milieu d'une salle des *Uffizzi* ou du *British Museum* le *Mariage romain* de M. Guillaume, nul doute qu'on ne le prît pour l'œuvre d'un maître gréco-romain. On ne saurait pousser plus loin l'inspiration et l'interprétation de l'antique dans son caractère de grandeur et de simplicité. Les époux sont assis à côté l'un de l'autre sur une escabelle jumelle recouverte d'une peau de brebis. La femme met sa main droite dans celle du mari, qui la lui a tendue. L'homme est vêtu de la toge, qu'il porte, un pan passé autour des reins et l'autre ramené sur la tête, selon la manière particulière qu'avaient les Romains d'ajuster la toge et qu'ils appelaient le *cinctus Gabinus*. L'épousée a le long *flammeum*, qui, descendant du sommet de la tête, dont il ne découvre que l'ovale du visage, enveloppe en entier le vêtement de dessous et descend jusqu'aux pieds. Le Romain a la mâle beauté des bustes. A son expression de dignité et de résolution, on sent l'intrépide défenseur de la cité, le maître puissant et bienveillant du foyer, le sûr compagnon du voyage de la vie. Les yeux chastement baissés, la jeune femme exprime la soumission fière et la joie contenue. Elle sera l'austère gardienne de l'honneur conjugal, l'épouse respectée du citoyen, la mère vénérée des nombreux enfans que demande la patrie. M. Guillaume a montré un Romain et une Romaine non pas seulement dans leur ajustement et dans leurs traits, mais dans leur caractère et dans leurs sentimens. On ressent devant ce beau groupe l'impression profonde qu'inspirent les œuvres qui atteignent à la grandeur par la simplicité. Cela repose de tant de figures maniérées et contournées, et de tant de sujets de pendules qui accrochent le regard au milieu du jardin. Les arêtes un peu dures et les reliefs un peu accentués du plâtre de M. Guillaume s'atténueront dans le marbre qui enveloppe la forme et donne la vie aux figures. Clésinger l'a dit : La terre c'est la vie, le plâtre c'est la mort, le marbre c'est la résurrection.

Encore que Perraud pour son bas-relief des *Adieux* se soit in-

spiré de l'antique jusqu'à la servilité, il n'a pas réussi à en exprimer la grandeur souveraine et la grâce austère. Ce n'est qu'un thème irréprochable, sans force et sans originalité, une scène glacée que n'anime pas la vie et que n'agite pas le mouvement. Heureusement pour sa mémoire, Perraud laisse un chef-d'œuvre : *l'Enfance de Bacchus*. Cabet laisse aussi un beau marbre qu'il a appelé *1871*. C'est une femme à genoux qui pleure sur la patrie mutilée. L'artiste qui l'a sculptée avec tant de talent et tant de sentiment mérite d'avoir sur sa tombe cette statue tumulaire.

M. Antonin Mercié expose le plâtre du haut-relief qui, coulé en bronze, remplacera au guichet du Louvre la statue équestre de Napoléon III qu'on a enlevée à la révolution du 4 septembre. Le sculpteur a symbolisé le *Génie des Arts*. C'est un beau jeune homme nu, accusé dans le type apollonien, monté sur un Pégase qui se cabre. Devant le Génie vole une muse drapée, tenant à la main un rameau de laurier. A voir ce groupe dans son ensemble, c'est une œuvre superbe; à le juger dans ses détails, il ne saurait être exempt de critiques. On se laisse aller d'abord à admirer le feu et les belles lignes de la composition, le jet superbe des draperies, le furieux mouvement et le galbe élégant des figures, le relief et la lumière du groupe. Puis, bientôt revenu de cette admiration spontanée, on raisonne et on se demande pourquoi M. Mercié a paralysé le mouvement du cheval en y asseyant son génie dans la pose d'un acrobate. Voici Pégase qui, on le peut dire sans jeu de mots, ne vole plus que d'une aile. On remarque aussi de choquans défauts de proportions dans les figures du cavalier et du cheval. Le cheval a l'encolure beaucoup trop courte pour son énorme corpulence. Le génie a le bras trop gros, si on le compare à la cuisse gauche, infiniment trop grêle. Cette disproportion est accusée encore davantage par le jeu de la lumière qui s'accroche sur le bras, le modelant par larges plans, et au contraire glisse sur la cuisse en l'amincissant. Le pied du génie est aussi bien lourd. Par contre, il faut louer sans restriction la figure de la muse, d'une grâce charmante, d'une légèreté aérienne et drapée avec un art accompli. N'est-ce point d'ailleurs une innovation hardie en sculpture que ces trois figures volant dans le vide et dont par conséquent les pieds ne reposent sur rien. Dans un tableau, cela est fort admissible; des figures peuvent s'enlever dans l'espace, baignées d'air et enveloppées d'azur; mais la statuaire a des lois plus étroites qui exigent que toute figure en ronde-bosse, qui n'est point seulement une apparence comme une figure peinte, repose sur quelque chose. Après avoir formulé ces critiques, on est heureux de retrouver sa première impression et de donner les plus sincères éloges à cette œuvre, où la

grâce et le style le disputent à la force et à l'originalité, et où M. Mercié s'est montré, comme par le passé, un grand artiste.

La composition du groupe de M. Blanchard, *Hercule et Omphale*, est trop théâtrale, la scène « trop amenée, » comme on dit en argot de coulisses. Si le héros porte-ciel s'est étendu à terre, c'est tout exprès pour permettre à Omphale de le fouler aux pieds et pour former ainsi un groupe statuaire. La figure d'Omphale, qui, le pied droit posé sur la poitrine d'Hercule, relève de ses deux mains au-dessus de sa tête la peau de lion dont elle va envelopper son beau corps nu, est d'un galbe souple et onduleux. Il est regrettable que l'attache des pieds soit si lourde et les pieds si plats. La tête a de la grâce; mais celle d'Hercule est de la dernière banalité. M. Blanchard n'aurait-il pu choisir pour Hercule une couche un peu moins dure qu'un lit de rochers aigus? Si le groupe était posé sur quelque tertre ou sur quelque coussin, il gagnerait en naturel et en vraisemblance. Il faut croire que c'était dans son palais ou dans ses jardins, et non sur la cime du Tmolus, que la reine de Lydie folâtrait ainsi avec Hercule.

La *Cassandre à l'autel de Minerve*, de M. Aimé Millet, est conçue dans un sentiment plus vrai et dans une attitude plus naturelle. La prêtresse d'Apollon, poursuivie par Achille durant le sac de Troie, s'est réfugiée près de l'autel de Minerve, haut monolithe quadrangulaire surmonté d'une statuette de la déesse. Presque nue, car ses vêtemens sont tombés dans la lutte, elle embrasse l'autel. Vue dans le sens de la statue, la figure est presque de profil, le haut du corps appuyé contre le piédestal sacré, la hanche en avant et la tête renversée, implorant la déesse. L'affolement de la terreur et du désespoir est exprimé avec énergie. Quelles que soient la cambrure des reins et la flexion du torse, la silhouette garde dans ses lignes l'eurythmie statuaire. L'exécution un peu dure, sans moelleux et sans souplesse, et le marbre veiné de gris dont s'est servi le sculpteur, n'accusent pas assez la vie. Mais la *Cassandre* n'en est pas moins une œuvre puissante et belle.

Nous avions remarqué le *Sarpédon* de M. Henri Peinte avant que le prix du Salon, qui a été décerné à cette statue, ne vînt lui donner son heure de célébrité. Le héros lycien est nu, debout, occupé à bander son arc « fatal aux Achéens. » Cette svelte silhouette a de l'élégance, et le modelé est bien étudié sans cependant être très poussé. Il y a de l'hésitation dans le choix des formes, des tâtonnemens dans l'exécution. Cette figure a quelque chose d'androgyne; si on la regarde de dos, on ne sait si c'est un éphèbe ou une amazone. Cet effet ne provient pas seulement de la coiffure, où les cheveux très longs sont noués comme ceux des femmes au sommet de

la tête; l'absence de volonté dans le type y contribue aussi. On trouverait encore bien des défauts de détails. Le pouce de la main qui tient le bois de l'arc est trop long, et le jeu des muscles mal rendu de l'autre bras fait paraître ce bras comme bistourné.

M. Moreau-Vauthier, dans une belle statue de *Néréide*, a évité d'une façon très ingénieuse un écueil que plus d'un de ses confrères n'aurait pas même aperçu. Un peintre eût pu représenter la nymphe marine assise sur les flots; mais un sculpteur devait craindre que la mince volute d'une lame ne parût point à l'œil assez consistante pour soutenir un corps de marbre. C'est pourquoi M. Moreau-Vauthier a assis sa Néréide sur une grande coquille univalve portée par la mer. La fille de Nérée prend une pose facile, le corps de trois quarts, la tête tournée à gauche, la jambe droite tombant naturellement le long de la coquille et la jambe gauche repliée en arrière. Cette statue ne perdrait pas à être décapitée par la bombe d'un Morosini, car, sauf la tête, d'un type vulgaire et d'une physionomie maussade, c'est une charmante figure, d'un modelé moelleux et vivant. Le dos surtout est admirable de rendu. On sent l'imperceptible tressaillement des muscles sous l'enveloppe frémissante de la chair.

L'*Omphale endormie* de M. François Roger est aussi une statue qui a le charme et la grâce. La Lydienne est vue de face, étendue nue sur un lit de repos, dans une attitude abandonnée que le sculpteur a su rendre très chaste. Le corps prend de souples flexions en une ravissante ligne serpentine. Bien que le talent du sculpteur s'y manifeste, nous aimons moins la *Biblis changée en source* de M. Leenhoff. La tête est belle, la pose simple et noble, mais par l'absence de poitrine supérieure, la figure paraît plate. Tout serait à louer dans la *Phœbé* de M. Denécheau, l'élégance du galbe, le naturel de l'attitude, le talent du praticien, si le sculpteur n'avait eu l'idée bizarre de coucher cette figure dans un croissant de lune. Avec l'aide des couleurs, un peintre nous montrerait sans aucune peine la lune dans son plein ou dans un de ses quartiers; mais un sculpteur qui découpera le croissant lunaire dans un bloc de marbre ne représentera jamais qu'une colossale tranche de melon. La ronde-bosse n'est pas apte à rendre les astres, les auréoles, les sillons de foudre, les jets de flamme et toutes ces choses fugitives ou intangibles.

Sans nous égarer à chercher le sens de la symbolique quintessenciée de M. Gustave Doré, qui fait tenir à Éros le fil de Lachésis, contentons-nous de parler du groupe *la Parque et l'Amour* au point de vue de l'effet et de l'exécution. La svelte et gracieuse figure de l'Amour est modelée avec une délicate précision, bien surprenante

de la part d'un homme qui, pour la première fois, a pétri la glaise et manié l'ébauchoir. La Parque n'a pas la même valeur. L'anatomie des pieds et des mains y est accentuée comme en un modèle d'écorché. La physionomie douloureuse n'est pas dans le caractère traditionnel de la Parque. La composition, bien que peut-être un peu primitive (deux figures exactement l'une derrière l'autre) s'agence en lignes heureuses. Le défaut capital de ce groupe est de ne point tourner; il semble que le dos de la Parque soit encastré dans un mur. On dirait plutôt une métope en demi-relief qu'une satue en ronde-bosse.

La statue de proportion presque colossale que M. Ludovic Durand a intitulée *Libre* représente un homme nu assis par terrre, les jambes croisées, et tenant dans ses mains une chaîne brisée. La physionomie est peu animée, et nous doutons que cet homme pût être plus triste s'il symbolisait l'esclavage au lieu de la liberté. Cette figure est modelée avec une rare puissance; M. Ludovic Durand est un dompteur de marbre. C'est la flamme qui manque à cette statue, d'une grande valeur d'exécution. Le plâtre d'une autre statue du même artiste, la *Captive*, est une femme nue qui se tient debout, les mains liées derrière le dos. La figure est bien posée, le modelé accuse la vie, et la tête a du charme. Le *Mercure* de M. Maximilien Bourgeois est d'un galbe élégant et d'une belle attitude, mais les formes sont peut-être un peu chétives pour le dieu de la palestre. L'*Achille* de M. Lafrance n'est pas un Grec. Cette courte figure et ce masque vulgaire sont d'un prétorien de Néron. Le *Mime-dompteur*, groupe de M. Schœnewerk, est une sculpture large et vigoureuse, d'un caractère bien français. Quelle puissance de vie en cet homme accroupi qui menace d'une mince baguette une panthère rampant à ses pieds! On sent que l'homme est le maître de la bête. Le *Charmeur* de M. Bayard de la Vingtrie prend une pose qui a de l'élégance et qui aurait aussi du caractère, si l'abus qu'on en a fait ne l'avait rendue banale. Le *Faune* de M. H. Moreau a de rares qualités de modelé et de mouvement. L'*Icare essayant ses ailes*, de M. Mabille, est d'une exécution moins savante et moins poussée, mais il y a une vraie originalité dans cette svelte figure, qui s'enlève avec une singulière légèreté. L'*Hylas*, de M. Morice, dont le plâtre a été si justement médaillé au Salon de 1875, a subi avec succès l'épreuve du bronze.

M. Félix Richard expose le modèle d'une *Baigneuse*, qui mérite le marbre. A demi assise sur un rocher, la jolie baigneuse regarde, avant d'entrer dans l'eau où déjà trempe son pied, si quelque Actéon, moins mythologique que celui de Diane, ne vient pas surprendre le secret de sa nudité. La pose est pleine de naturel et de

grâce. D'un bon choix de formes et d'un souple modelé, accentué dans la vie, cette figure méritait une médaille. La *Nicéa* de M. Varnier a un galbe fort gracieux et fort élégant, mais il faudrait le remplir; le modelé y est par trop sommairement indiqué. La *Fillette* de M. Marquet de Vasselot est une jolie statue qui ne pèche que par l'indécision du type. Les formes ne nous semblent pas suffisamment accusées dans le caractère de l'enfance ou dans celui de la nubilité. L'*Ariadne*, de M. Perrey, affecte une pose contournée qui sied peu à la statuaire. La *Musique* de M. Delaplanche, imitée des figures de Raphaël, n'en a ni les lignes sévères ni le beau caractère. En dépit de son costume très mythologique, on dirait une chanteuse des rues qui racle du violon. L'*Invocation*, de M. Truphème, est de proportions trop courtes, et rien n'égale la banalité de cette molle physionomie. La *Vestale*, de M. de Gravillon, est étrangement construite; le torse, d'une gracilité excessive, n'appartient pas aux jambes, qui sont robustes de structure et très en chair. M. de Gravillon a sans doute voulu imiter Zeuxis, qui prenait trois modèles différens pour peindre une seule figure.

Ce n'est point à l'antiquité, c'est au moyen âge que M. Gautherin emprunte ses types; il a modelé *Clotilde de Surville* avec son enfant dans les bras. C'est une svelte figure, dont la physionomie expressive est pleine de sentiment. La facture un peu raide, qui rappelle la manière des artistes de la fin du XIVe siècle, s'accorde avec le sujet. Dans le même parti-pris d'archaïsme, il faut signaler le bas-relief des *Druidesses*, par M. Henri Cross. La statue de M. Chafrousse est au contraire tout à fait moderne. Elle s'appelle *une Contemporaine*, et elle est vêtue d'une robe à traîne, recouverte d'une tunique à la mode du jour. Les profils seuls sont jolis, car la tunique, qui n'a pas à l'endroit du ventre les modelés multiples de la chair nue, forme une surface plane d'un aspect disgracieux. La *Lydie*, de M. Cambos, qui réplique au *Donec gratus eram*, est habillée à la romaine; mais, en sa pose cavalière, on la prendrait également pour une contemporaine. Le *Pêcheur*, de M. Génito, est, hélas! lui aussi, un contemporain. Pourquoi faut-il qu'il y ait du talent dans une figure aussi abjecte et aussi repoussante?

On loue avec raison la belle statue de Berryer, de M. Chapu. Le sculpteur a dissimulé en partie le costume moderne, si étriqué et si anti-statuaire, à cause surtout du pantalon, — « ces sacs informes, » comme disait Euripide en parlant des braies des Asiatiques, — sous les plis amples d'une robe d'avocat. La figure est magistralement posée, le geste est noble, quoique peut-être un peu emphatique, et la tête se relève avec une expression vivante de fierté et de puissance. Après la personnification de l'éloquence dans l'homme

vient celle de la poésie. Dans sa métamorphose du plâtre au bronze, la statue de Lamartine a perdu le malencontreux laurier qui avait si singulièrement poussé sous les pas du poète. Il faut féliciter M. Falguière de ce sacrifice. Bien que l'ajustement paraisse un peu étrange, cette statue a une belle tournure en son élégante silhouette. Ingres, une autre grande figure de ce siècle, est modelé en forme de métope avec la fermeté et la précision habituelles à M. Guillaume.

Parmi les nombreux bustes qui ont la prétention d'orner l'allée centrale, il en est bien peu qu'on doive regarder. Voici un ravissant buste de femme, par M. Franceschi, plein de grâce et de vie. L'œil s'anime, la bouche sourit, la narine frémit, le sein soulève le corsage, la chevelure ondule avec légèreté sous l'ébauchoir vital du sculpteur. Voici une tête d'enfant, par M. Paul Dubois, qui, comme modelé, comme physionomie et comme coiffure, rappelle singulièrement, mais avec une puissance moindre, le profil que nous avons admiré dans les salles de la peinture. Voici le buste romantique de Carpeaux, par M. Hiolle; le buste plus romantique encore de Verdi, par M. Genito. Voici enfin les jolis bustes de MM. Aizelin, Allouard, Portalis, Adam Salomon, et un charmant médaillon de M. Lecomte du Nouy.

Le jury a décerné une première médaille au petit *Ismaël* de M. Just Becquet. C'est la justice qui a dicté cette décision. Depuis Rude on n'avait pas exprimé avec une telle science et un tel art le corps nu d'un adolescent dans son mouvement et dans son apparence de vie; mais tout en louant la valeur de l'exécution, nous ne saurions faire trop de réserves sur le choix du sujet et sur le caractère du type. Ce type maigre, débile et chétif est malheureusement fort en honneur parmi les statuaires comtemporains. Au Salon, on peut compter jusqu'à quarante de ces adolescens nus ou demi-vêtus, debout ou étendus. Et le jury semble encourager les artistes dans ce choix de formes antiplastiques, car il n'a de récompenses que pour ces figures qui ne sont ni des éphèbes venus de la palestre, ni des amours descendus de l'olympe, mais des gamins déshabillés. Plus de dix de ces souffreteux adolescens ont été médaillés ou mentionnés, ou achetés par l'état : *l'Amour piqué*, de M. Idrac, *l'Épave*, de M. Cougny, *l'Age sans pitié*, de M. Hoursolle, le *Jeune David*, de M. Icard, le *Saint Jean*, de M. Laoust, le *Jeune martyr*, de M. Decorchemont, *l'Abel mort*, de M. Garnier, et tant d'autres malingres créatures. Il semble qu'on veuille exiler la femme de la terre du marbre au profit de l'enfant. Or n'y a-t-il pas plus de puissance, d'ampleur, de noblesse, de grâce forte, de richesse de formes et de véritable beauté dans un corps de femme que dans toutes ces chétives nudités d'adolescens?

On répète assez volontiers que la sculpture a aujourd'hui la suprématie sur la peinture. Cette opinion très arbitraire, le sérieux examen du Salon de 1877 ne permet pas de s'y associer. Où donc s'affirme la prétendue supériorité des sculpteurs? Au point de vue de l'exécution seule, trouve-t-on beaucoup de marbres qui l'emportent sur le portrait de M. Thiers par M. Bonnat, sur le *Saint Jean-Baptiste* de M. Henner? Au point de vue du style, il y a peu de sculptures qui égalent la *Glaneuse* de Jules Breton. Si la statuaire, le plus concret de tous les arts, en est aussi le plus idéal et le plus élevé, cela tient à son essence même, à son but, à ses traditions, à la matière qu'elle emploie, et nullement aux sculpteurs contemporains. Savoir gré aux statuaires de rester fidèles au nu et à la draperie, ce serait louer un prisonnier de son humeur casanière. Les sculpteurs sont emprisonnés dans un cercle de certains sujets et de certains types dont ils ne peuvent sortir; il ne saurait y avoir de bambochades ni d'essais impressionnistes en statuaire. Mais si les sculpteurs n'osent pas renoncer aux types consacrés, avec quelle licence les interprètent-ils! Il y a bien peu d'œuvres qui, comme le *Mariage romain* de M. Guillaume, soient conçues d'après les lois raisonnées et pondérées de la statuaire. On fait voler des figures massives, on donne à des muses des poses de danseuses, on place des dieux dans des attitudes d'équilibristes. On confond l'esthétique du sculpteur avec celle du peintre, et on fait de la peinture en marbre. On cherche le pittoresque, la grâce, l'effet, la sentimentalité, on imagine des attitudes contournées et des silhouettes bizarres, on exprime des musculatures forcées ou des gracilités chétives. Mais qui précise la beauté des formes dans la sévérité des lignes, qui marque la simplicité des attitudes, qui accuse la grandeur du caractère, qui a souci de l'eurythmie statuaire, qui entend cette maxime d'Aristote, que nous voudrions voir graver au seuil des ateliers : le beau est dans l'ordre, τὸ καλὸν ἐν τάξει ἐστί? Si on songe aux exigences de leur art, les sculpteurs n'ont pas un idéal plus élevé que celui des peintres, et leur excuse est moins valable, car la peinture, qui est multiple, a mille moyens et mille buts, au lieu que la sculpture, qui est une, n'a qu'un seul moyen et qu'un seul but : l'expression du beau. Platon a dit dans le *Timée :* L'artiste qui, les yeux fixés sur le beau immuable, en reproduit les formes et le caractère, fera une œuvre impérissable, tandis que celui qui se laisse séduire par les trompeuses apparences ne créera que des œuvres éphémères.

HENRY HOUSSAYE.

LE

MARI DE SUZANNE

I.

Eh bien, oui, c'est vrai, je me marie. Je t'ai fait un secret d'une nouvelle que tu aurais dû connaître avant tous, toi, le meilleur et le plus ancien de mes amis; j'ai mal agi, pardonne-moi.

Je me marie. Lundi, je comparais devant M. le maire. Mardi, je recevrai la bénédiction nuptiale, et mercredi matin je me réveillerai membre de la grande confrérie. Quel réveil, mon ami! J'aurai toutes les peines du monde à ne pas prendre la réalité pour un rêve. Je n'ai pas voulu que tu fusses de la noce, et c'est pourquoi je ne t'ai pas averti. Je t'ai exclu avec préméditation. Certes, ta place était marquée dans ces cérémonies qui commencent pour moi une vie nouvelle; mais ta présence eût évoqué dans ma mémoire des souvenirs qui m'eussent profondément troublé, et que je désire écarter à tout prix; tu aurais joué le rôle du spectre de Banquo s'asseyant à la table du festin. Plus tard, quand je serai bien en possession de mon nouvel emploi, quand je pourrai dévisager sans effroi les revenans, je t'appellerai près de nous.

Mais j'y pense! Je te parle depuis dix minutes de mon mariage, et je n'ai pas encore songé à te présenter ma femme. J'épouse Mlle Suzanne de Haintenois. Tu connais sa mère, je crois; tu as dû la rencontrer chez la baronne. C'est là que je la vis, l'hiver dernier. Un beau matin, la baronne, qui ne perdait aucune occasion de m'induire en tentation matrimoniale, me dit sans préambule : — Mlle de Haintenois est vraiment charmante; c'est la femme qu'il vous faut. — Je ne lui répondis que par un éclat de rire. La baronne est tenace; elle revint plusieurs fois à la charge, si bien que je finis par lui déclarer net que je n'entendais pas me marier.

L'été arriva; je bouclai ma valise et je me mis en route avec Félicien. On t'a raconté les incidens du long voyage que nous fîmes; mais on ne t'a pas dit sans doute l'étrange humeur où est tombé ce pauvre Félicien; tu dois en savoir quelque chose du reste, tu l'as déjà vu, avant ton départ pour l'Afrique, plongé, par la vue d'un enfant qui passait, dans d'amoureuses extases ou dans de mélancoliques rêveries. C'est, paraît-il, une maladie fort répandue parmi les vieux garçons : prends garde à toi! elle est contagieuse, je viens d'en faire l'expérience. Me vois-tu, dans ce long tête-à-tête, forcé par Félicien de m'arrêter devant tous les bambins, de les admirer, de les embrasser? — Marie-toi, lui disais-je; tu seras père.

— Je ne puis pas.

— Pourquoi? Tu es libre; tu as une position brillante. N'es-tu pas un des premiers médecins de Paris?

— Je me suis laissé absorber par le travail. Il est trop tard aujourd'hui : l'heure est passée. Ah! si j'avais encore ton âge!

On eût dit que la Providence s'en fût mêlée et qu'elle eût rassemblé sur notre route, pour nous railler, tous les voyages de noces et toutes les lunes de miel de la terre. Pendant que Félicien écoutait avec ravissement, dans les auberges, les piaillemens de la marmaille, j'écoutais, moi, les baisers qui se donnaient dans tous les coins. Si les nouveaux mariés savaient l'envie que ces choses-là font aux célibataires, ils auraient peut-être la pitié de les leur cacher. Bref, je finis par donner la réplique à mon compagnon; je ne pouvais plus regarder sans attendrissement les couples bourgeois qui cheminaient, la main dans la main, les yeux dans les yeux; je me prenais à rêver d'un joli ménage, peuplé d'enfans joufflus qui me tendaient leurs petits bras rosés, ou bien à me faire de la morale.

Tu te moques, n'est-ce pas? Je reconnais que l'aveu dans ma bouche peut paraître plaisant; mais sois franc. N'as-tu pas quelquefois senti toi-même des désirs nouveaux s'éveiller en toi? N'as-tu pas perdu ton joyeux scepticisme? Tu fais encore le fanfaron, mais avoue que les amours faciles ont cessé de t'amuser, que cette liberté où nous voyions à vingt ans le plus précieux des biens n'a plus d'attraits pour toi, que tu as souvent soupiré en rentrant le soir dans ta chambre de garçon, où personne ne t'attend, et que, sortant des plus riantes parties, tu t'es écrié avec l'accent désolé de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités! » C'est la crise, mon ami.

J'étais en pleine crise quand je rentrai à Paris au commencement de l'hiver. Je repris ma vie mondaine, mes plaisirs, mes amours et mes liaisons, croyant y trouver l'oubli des mélancolies que Félicien m'avait mises en tête; mais j'apportais partout avec moi

de la lassitude et de l'ennui. Je revis Mlle de Haintenois; les conseils de la baronne me revinrent à la mémoire. Ne me demande pas de te conter ce qui se passa. Je vécus pendant trois mois dans un rêve, sans me demander où j'allais et sans comprendre ce qui m'arrivait. Je me réveillai un jour, vers les quatre heures du matin, au sortir d'un cotillon; je traversais le pont de la Concorde, serrant fiévreusement contre mes lèvres un petit bouquet parfumé de chaudes senteurs, qui m'avait été abandonné dans un serrement de mains. Je passai une longue heure, accoudé sur le parapet, regardant couler l'eau, où je croyais voir l'image de ma vie passée qui fuyait lentement et s'éloignait pour ne plus revenir. Que veux-tu? on est poète à certains momens. Je courus dès midi chez la baronne, qui, triomphante, consentit à me servir d'ambassadeur. Le soir même, je savais que ma demande serait agréée. Et depuis ce moment, je suis le plus heureux des hommes et le plus étonné. Je ne puis me mettre en tête que je vais passer à mon tour dans le camp des maris.

Je suis parvenu à décider Mme de Haintenois à s'enfermer chez elle; Dieu sait quels méchans propos et quels sots commentaires elle eût entendus. Elle voulait faire le mariage en grande pompe, à la Madeleine; par bonheur, elle possède dans le Poitou une petite bicoque : je lui ai donné l'envie de célébrer des noces seigneuriales. Demain nous partons pour nos terres, et nous nous marierons en présence de nos vassaux, de nos vavassaux et de nos serfs, d'excellens fermiers dont les bons visages ne me rappelleront rien du passé ; mais avant de partir, il a fallu hier signer le contrat, dans une réunion de deux cents personnes. Sur ce chapitre, je n'avais pu obtenir la moindre concession. J'ai dû affronter, le sourire aux lèvres, tous les complimens et tous les étonnemens. Jeanne est venue; elle est entrée au bras de son mari; elle était fort pâle, et, quand elle s'est approchée de moi, je me suis senti la gorge serrée par une poignante émotion. Oh! je ne l'aime plus, sois bien tranquille! Mais je ne l'avais plus vue depuis le jour où mon mariage s'était décidé, et je me croyais sincèrement quelques torts envers elle. Elle m'a serré le bout des doigts et m'a dit, en tenant les yeux baissés : — Je vous félicite, soyez heureux...

Je ne sais pourquoi, ce souhait m'a donné le frisson. J'avais l'attitude d'un condamné; je voyais autour de nous bien des regards malins et curieux, j'ai balbutié quelques mots. Son mari m'a interrompu en me tapant familièrement sur l'épaule. — J'étais bien certain que tu en viendrais là, mon cher Gaston; sois heureux autant que je le suis... — Il riait d'un rire large et sonore; il n'a jamais eu le moindre soupçon, il se croit le plus aimé des maris, et c'est fort

naïvement qu'il souhaite son bonheur aux autres. Non, tu ne peux deviner quel effet cela m'a produit.

J'ai frémi tout à l'heure quand j'ai lu, en tête de ta lettre, l'inévitable *tu quoque* dont on me poursuit de toutes parts et qui me fait l'effet d'une menace. Je me marie, prie pour moi!

II.

Je t'avais fait promettre que tu passerais ton congé près de moi, aux Sauves. Et me voilà forcé de quitter brusquement les Sauves pour aller habiter Paris! Est-il donc écrit que nous ne devions jamais nous revoir? Eh quoi! je suis marié depuis deux ans, je suis le père d'un gros garçon, et tu ne connais encore ni ma femme, ni mon fils!

Je ne t'ai envoyé, depuis mon retour de Florence, que de très courtes lettres; tu ne peux pas t'imaginer, célibataire égoïste, combien on a peu de temps à soi, quand on aime sa femme! Je n'ai pu te raconter ni la colère terrible de Mme de Haintenois, quand elle a vu mon voyage de noces, auquel elle avait généreusement assigné une durée de trois mois, se prolonger indéfiniment dans les délices d'une installation qui menaçait de devenir éternelle, — ni les enchantemens de la vie nouvelle qui s'est tout à coup révélée à moi, — ni le charme de cette retraite amoureuse où j'ai trouvé, au milieu du plus beau pays qui soit, l'oubli des souvenirs qui me poursuivaient, — ni l'émotion profonde de mes premiers espoirs de paternité, — ni notre retour, à la veille du grand événement, — ni notre installation dans cette charmante bicoque poitevine où je me suis marié, — ni ma joie, quand j'ai tenu pour la première fois dans mes bras mon petit Pierre, faisant des grimaces que je trouvais adorables et poussant des vagissemens où je croyais reconnaître les plus douces harmonies du paradis. Mme de Haintenois est installée ici depuis la naissance de Pierre, et, en dépit de tous les vaudevilles, nous faisons le meilleur ménage qui soit; j'ai eu, mercredi dernier, avec elle ma première altercation. C'était après le déjeuner, nous étions seuls; elle me demanda à brûle-pourpoint : — Vous ne comptez pas passer votre vie entière dans cette masure?

Je fus, je te l'avoue, si étonné par cette question, que je ne trouvai d'abord rien à répondre. — La vie entière, non...

Elle profita de ma surprise et poussa droit au but. — Vous vous installerez cet hiver à Paris, n'est-il pas vrai?

J'avais eu le temps de me remettre de la première alarme. Je me hâtai d'interrompre, pour n'être pas débordé. — Oh! rien ne presse; je doute même fort que Paris me revoie cet hiver. Je me trouve très bien ici, entre ma femme et mon fils.

Ma belle-mère n'est pas patiente : c'est là son moindre défaut. Sa joue se colora d'une lueur qui annonçait des batailles, et elle braqua sur moi son lorgnon : — Vous parlez sérieusement? Vous voulez vivre en sauvage?

— En sauvage, non certes; mais l'isolement et la vie tranquille ne me déplaisent pas. Je ne vois pas pour quelle raison j'irais me jeter de nouveau dans le tourbillon de Paris.

— Pour la meilleure de toutes les raisons : parce que Suzanne a vingt-deux ans, et que vous ne pouvez pas la séquestrer au fond d'une province.

— Suzanne a son enfant.

— Voilà bien le raisonnement de tous les maris! Ils croient avoir donné à une femme toutes les félicités de la vie en lui confiant le soin d'un bébé.

— Cependant, madame...

— Suzanne sera une excellente mère; l'éducation que je lui ai donnée ne me laisse aucune inquiétude à cet égard; mais je ne l'ai pas élevée pour le métier de nourrice ou de gouvernante. Vous venez de passer deux années en tête-à-tête, c'est assez; votre devoir de mari est de la rendre au monde et de ne pas la priver, pour satisfaire vos instincts de sauvagerie, des succès qui l'y attendent.

Des succès! Je n'avais jamais songé à cela. Je me contentai de murmurer : — Quels succès?

Le lorgnon lança des éclairs; je compris, mais trop tard, que je venais de risquer une provocation maladroite. — Comment! quels succès? Ne dirait-on pas, à vous entendre, que ma fille est bête et laide? Quels succès? Mais tous ceux, je crois, que peut espérer une jeune femme, jolie et spirituelle.

— Je connais le monde, et je sais trop où mènent ces succès dont vous paraissez si désireuse, pour les souhaiter à ma femme.

— Si je vous comprends bien, vous venez de dire là une fière sottise. Sommes-nous donc, ma fille et moi, d'une famille où l'on ignore ses devoirs?

— Je sais par expérience que le monde est pour les jeunes femmes un terrain semé de piéges où tombent les plus honnêtes et les mieux gardées...

Je parlais avec une grande animation. Mme de Haintenois me fit un signe de la main pour m'ordonner le silence. On entendait la voix de Suzanne, qui revenait en fredonnant un ronde villageoise dont le refrain endormait chaque jour l'enfant.

— Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ajouta rapidement Mme de Haintenois. Puisque vous vous armez de l'expérience que vous a donnée votre vie de garçon, vous ne devez pas ignorer que l'ennui est le plus pernicieux des conseillers.

Suzanne entra. Elle s'arrêta sur le seuil, pour nous regarder curieusement : — Êtes-vous graves ! De quoi parlez-vous ?

— Nous parlions de politique, dit Mme de Haintenois en reprenant la lecture de ses journaux. Ton mari est un entêté qui ne veut pas entendre raison.

L'ennui ! Ma femme s'ennuyait donc ? Ce mot, habilement lancé, m'avait bouleversé ; je restai pensif toute la journée, au grand étonnement de Suzanne, qui ne comprenait pas qu'on pût se laisser absorber à ce point par la politique. Je résolus d'en avoir le cœur net, et je me livrai pendant plusieurs jours à une enquête minutieuse. Je fus obligé de reconnaître, en examinant les choses de près, que cette existence tranquille et cette solitude devaient offrir peu d'attraits à une jeune femme qui n'avait pas encore pu apprendre le prix et les joies du repos ; je vis clairement que, si la vivacité de mon affection et la nouveauté de ses devoirs maternels élevaient en ce moment une barrière contre l'ennui, elles ne l'empêcheraient pas de s'introduire un jour ou l'autre dans la place. Je sais trop ce que j'ai dû à l'ennui pour n'être pas en garde. Ce matin même, j'ai annoncé à Suzanne notre départ pour Paris. Ma belle-mère triomphe, et je suis, moi, mon cher ami, en proie à la plus noire des mélancolies.

Mais je ne te parle que de moi, et je t'oublie. Tu sais que tu me dois trois semaines entières de ton congé ? Aux Sauves ou à Paris, peu importe. Dès que je serai installé, je t'enverrai mon adresse. Tu iras peut-être auparavant à Rennes, chez ta sœur ? Je n'ai pas le droit de m'y opposer ; mais je te défends formellement de traverser Paris, même en courant, sans venir voir ma femme et mon fils.

III.

Je sors de l'hôtel du Louvre : j'espérais t'y trouver encore ; mais on m'apprend que tu as déjà quitté Paris, sans attendre les trains du soir. Quel fâcheux contre-temps ! Étais-tu donc si pressé de revoir Rennes, et ne pouvais-tu me donner quelques heures ? Il est vrai que l'accueil qui t'a été fait ce matin chez moi a dû te surprendre péniblement ; nous t'avons reçu comme un importun, au lieu de t'ouvrir les bras comme à l'ami qu'on attend impatiemment depuis de longs mois. Et tu n'as pas deviné que j'allais, ma méchante humeur passée, accourir près de toi, te donner une explication, te demander pardon, te ramener triomphalement au sein de la fête de famille qui t'attendait ? Tu es parti brusquement, fâché peut-être, me laissant à mon remords et à mon embarras.

Tu es tombé tout à l'heure au milieu d'une querelle. Nous avions

tous le cœur gros et les nerfs irrités. J'ai eu tort de ne pas te dire franchement ce qui se passait; mais je ne pouvais pas m'expliquer en présence de ma femme : c'eût été recommencer la discussion à laquelle ton arrivée avait mis fin. Je vais tout te confier maintenant. On dansait hier chez la baronne. Je déteste ces bals que j'aimais tant, et rien ne me met plus en rage que de livrer aux étreintes du premier venu les épaules nues et la taille de ma femme. Tu ne comprends pas cela, célibataire! Aussi je n'insiste pas; si je hais cet abominable usage mondain, c'est bien à cause du plaisir que vous y prenez, toi et tes pareils, et que j'y prenais moi-même quand je faisais partie de votre corporation.

On dansait donc; je rongeais mon frein dans le petit salon bleu, surveillant du coin de l'œil le tourbillon des valseurs, où Gontran venait d'entraîner Suzanne; ce Gontran a des airs vainqueurs qui m'exaspèrent. Quelqu'un s'approche; c'est le mari de Jeanne. Nous causons le plus amicalement du monde; je t'ai déjà dit, et rien n'est plus vrai, bien qu'il te plaise d'en rire, que j'ai pour lui beaucoup d'amitié. Jeanne passe devant nous, tournant dans les bras d'un officier de hussards, comme jadis dans les miens. Elle regarde son mari; elle me regarde ensuite bien en face, pour la première fois depuis mon mariage, et, nous voyant réunis, laisse errer sur ses lèvres un sourire où éclate je ne sais quel triomphe. Elle passe, son mari n'a rien vu; mais je me sens remué jusqu'au fond de l'âme, car j'ai parfaitement compris la satisfaction de vengeance qui l'a égayée, quand elle m'a aperçu tenant compagnie à son mari et attendant à mon tour ma femme, qu'un Gontran fait valser. Je tourne brusquement le dos au pauvre homme, qui ne devine rien. — Tu parais contrarié? me dit-il. Es-tu souffrant?

— Non; je quitte ce salon.

— Je te suis.

Il ne voit donc pas que sa présence m'est un supplice, que je lis sur son joyeux visage le terrible *Mané, Thécel, Pharès* dont le sourire de sa femme m'a fait comprendre le sens? La fatalité s'en mêle; la valse de Strauss que joue l'orchestre, et que je n'avais pas reconnue d'abord, est celle dont les accords accompagnèrent ma première déclaration.

J'aperçois Suzanne, assise en un coin; Gontran, à côté d'elle, l'œil émerillonné, la bouche arrondie, lui débite des fadaises qu'elle écoute en riant. Des sottises, c'est sûr; mais je connais le pouvoir de ces sottises. J'interromps brusquement la conversation; je prends le bras de Suzanne, je l'emmène, laissant très impolinent ce beau diseur de sornettes empêtré dans un madrigal. Au lieu de se fâcher, il sourit; ma colère l'amuse et le flatte. Il a cru, l'impertinent, que

je lui faisais l'honneur d'être jaloux! Suzanne m'interroge avec anxiété. — Que se passe-t-il?

— Rien.

— Tu n'es pas content, je le vois bien. Veux-tu que nous partions?

Ma foi, je saisis la balle au bond, sans réfléchir. — Partons.

— Mais encore, tu ne me dis pas...

— Plus tard. Chez nous.

Nous voici chez nous, tranquillement installés au coin du feu. Pendant la route j'ai réfléchi; j'ai compris que j'avais eu tort. Aussi je perds contenance, quand elle me demande de sa voix bien franche : — Me diras-tu maintenant le motif qui t'a fait ainsi quitter le bal?

— C'est peu de chose : une bagatelle déjà oubliée.

— Tu as un secret que tu ne veux pas me confier.

— Non.

— Ne mens pas; je sais tout.

Et elle me menace du doigt en souriant : — Tu t'es fâché parce que ton ami Gontran me faisait la cour.

Je voudrais nier; mais ma confusion parle plus haut que tous mes démentis embrouillés.

— Oh! le vilain jaloux! continue-t-elle. Et comme il mériterait d'être puni!

— Ne plaisante pas, de grâce.

— Rassure-toi; ton ami Gontran est un fat, et je n'ai pas entendu un mot de ses contes à dormir debout.

Elle m'embrasse si gentiment et en riant de si bon cœur que je me sens tout à fait rassuré. Je finis par rire comme elle, et nous passons une heure délicieuse.

Ah! mon pauvre ami, je l'ai bien payée ce matin. J'étais inquiet, nerveux, sans trop savoir pourquoi. Seul, dans mon cabinet, en face de mes livres, je me suis demandé si je ne venais pas de faire une grosse maladresse en montrant mes craintes, et d'entr'ouvrir moi-même la porte à l'ennemi. Que veux-tu? J'ai la tête pleine d'histoires du temps passé qui reviennent sans cesse troubler ma tranquillité. Vers midi, j'ai vu entrer Mme de Haintenois : — Gaston, m'a-t-elle dit après un silence solennel, j'apprends des choses sur lesquelles mon devoir me commande de provoquer une explication. Vous fîtes, hier soir, à Suzanne une scène de jalousie.

Je lui ai coupé la parole. J'étais armé de résolution. — Pardon, madame. Ceci est affaire entre ma femme et moi.

— Votre femme! Ne dirait-on pas que Suzanne vous appartienne exclusivement et que j'aie cessé d'être sa mère? Suzanne est ma

fille, et j'ai un droit tout au moins égal au vôtre, sur ce qui peut toucher à son bonheur.

— Elle n'est pas malheureuse.

— Dieu merci! nous n'en sommes pas encore là; mais votre jalousie nous met en bon chemin.

— Je ne suis nullement jaloux; seulement, je ne me sens pas toujours d'humeur à permettre qu'on lui fasse la cour.

— Il vous fallait, avec ces idées-là, épouser quelque Cendrillon, trop heureuse de passer sa vie sous le manteau de la cheminée. Vous avez voulu une femme jolie, élégante; vous devriez être fier de ses succès. Quand Suzanne m'appartenait, je n'avais pas de plus grand plaisir que de la voir courtisée.

— Je suis son mari, et vous voudrez bien reconnaître, je l'espère, que la situation n'est pas la même.

— Il est flatteur pour un mari de voir sa femme entourée d'adorateurs.

— Cela ne me flatte en aucune façon.

— Vous n'avez pas supposé, je pense, que Suzanne, en devenant votre femme, perdrait sa beauté, ou que vos amis cesseraient de s'en apercevoir? Elle a embelli encore, et, pour dix amoureux qu'elle avait, je lui en connais cent aujourd'hui...

O la vanité maternelle! C'était là pour elle un sujet d'orgueil et de triomphe, et elle ne voyait pas qu'elle me torturait le cœur! J'ai arrêté d'un geste ce flux de paroles : — Je vous répète, madame, que ces détails sont inutiles. Suzanne a eu tort de vous mettre au courant d'une petite aventure conjugale dont le dénoûment nous a fait rire.

— Suzanne a bien fait; une fille doit tout dire à sa mère, et cette affaire a plus d'importance que vous ne vous l'imaginez. Suzanne pousse la bonté jusqu'à la faiblesse; mais, heureusement pour elle, je suis là; je ferai respecter ses droits.

— Quels droits? Vous avez, madame, des mots qui me déroutent.

— Je parle comme je dois le faire, et je m'étonne que vous ne me répondiez pas sérieusement, car tout ceci est vraiment fort sérieux. Vous avez usé et abusé des plaisirs du monde, avant votre mariage : vous êtes las et ennuyé; mais Suzanne n'est pas dans la même situation, vous ne pouvez pas raisonnablement songer à empêcher de prendre sa part des joies que vous avez eues.

J'ai regardé Mme de Haintenois, sans trouver un mot à dire, tant étaient grands ma surprise et mon effroi; mon visage a sans doute expliqué clairement ma pensée, car elle s'est levée, et m'a dit sur un ton de dépit singulier : — En vérité, vous avez une façon de comprendre les choses qui rend toute discussion impossible. On

dirait que vous ne savez à qui vous parlez. J'ai rempli mon devoir. Faites vos réflexions.

Elle est sortie, me laissant fort penaud. Tu es arrivé sur ces entrefaites; je t'ai paru maussade, préoccupé. Quand je suis allé annoncer ta visite à Suzanne, je l'ai trouvée près de Pierre, elle avait les yeux rougis par les larmes; j'ai compris sans peine ce qui s'était passé : sa mère lui avait fait croire que j'étais un nouveau Barbe-Bleue. Je n'ai pu retenir un mouvement d'impatience, et, ma foi, je crois que sans ta présence nous nous serions querellés tout de bon. Comprends-tu maintenant, et nous pardonnes-tu? Après ton départ, nous avons eu une longue explication. La paix est faite, plus le moindre nuage; je saute en voiture, je cours te chercher. Parti! Tu sais que c'est très mal, ce que tu as fait là, et que je t'en garderai rancune?

IV.

J'ai reçu ce matin la lettre que tu m'as écrite de Rennes. Quelle évérité! Tu me racontes qu'avant de quitter Paris, tu as vu Félicien, qu'il s'est plaint amèrement de moi, qu'il t'a parlé à mots coverts de certains soupçons que j'ai conçus. Là-dessus tu te fâches,et tu m'envoies sur l'amitié un sermon en quatre points. Tu prêches fort bien; mais tu es bien prompt aussi à condamner. Écoute, et juge!

A mon retour d'Italie, Félicien vint passer quelques jours aux Sauves, toujours en proie à la mélancolie que nous connaissons, épris de tous les enfans que le hasard met sur son chemin. Pour la centième fois, je lui dis : — Marie-toi! Et pour la centième fois il me répondit : — Trop tard! J'ai laissé passer l'heure... Il me raconta que, suffisamment riche pour pouvoir abandonner sa clientèle, il s'était uniquement voué à l'étude des maladies de l'enfance, qu'il avait trouvé ainsi le moyen de vivre au milieu du petit monde qu'il adore. Aussi je ne fus pas étonné de le voir accourir, quand mon fils naquit; il avait l'espoir d'être le parrain; mais nous avions déjà fait choix d'un oncle de ma femme : il s'en alla désolé. Dès que nous fûmes à Paris, il reparut; il voulut veiller sur la santé de Pierre, qui se portait le mieux du monde; j'y consentis en riant. Alors commença une assiduité de tous les jours, dont Suzanne et Mme de Haintenois s'amusaient fort, ravies par la bonhomie de ce vieux garçon qui jouait à la paternité; moi-même, j'y pris plaisir d'abord, me disant : — C'est sa manie!

Un beau jour, une idée singulière me traversa l'esprit; je la repoussai, elle revint. Je luttai; mais j'avais beau me défendre, ce

qui m'avait paru fort naturel d'abord, m'étonnait et m'inquiétait Je n'osais ni parler de mon soupçon, ni même me l'avouer à moi-même. Je reçus Félicien avec un visage contraint, dont j'exagérai à dessein l'expression, dans l'espoir qu'il entendrait à demi-mot; mais il ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre. Enfin, un matin de la semaine dernière, comme il partait en promettant de revenir le lendemain, je pris tout à coup une résolution, et je lui dis, non sans balbutier : — Pourquoi demain? Pierre n'est pas malade.

Il me regarda avec surprise. Je détournai les yeux pour ne pas voir le reproche de son regard.

— Que veux-tu dire? Tu trouves mes visites trop fréquentes?

Il y avait tant de loyauté dans son émotion que je me sentis une folle envie de lui tendre la main; mais j'entendis en ce moment, à côté, dans le salon, la voix de Suzanne, et il n'en fallut pas plus pour me rendre à ma préoccupation. Que dis-je à Félicien? Je ne sais pas. J'essayai de lui démontrer que ma femme était trop jeune et trop jolie pour que cette intimité pût se prolonger sans donner lieu à des médisances. Je m'embarrassais dans mes phrases; il m'écoutait attentivement.

— Je veux tout savoir. Quelque méchant propos a-t-il été tenu?

— Non.

— Alors tu me soupçonnes?

Je mentis. — Je n'ai aucun soupçon, et je ne te parlerais pas ainsi, si j'avais à me plaindre de toi; mais mon devoir est de mettre ma femme à l'abri des calomnies.

Il haussa les épaules et partit; je vis bien que mon explication ne lui paraissait pas franche, et j'en eus honte. Le lendemain, il ne vint pas; je ne l'ai plus revu.

J'ai passé, ces derniers jours, par des alternatives continuelles de remords et de contentement, m'applaudissant tantôt du coup de tête que je venais d'exécuter, et m'en faisant d'autres fois un violent reproche. Ta lettre m'a fort ému, je veux bien te le confesser; mais elle m'a aussi forcé de réfléchir de nouveau. Certes je ne crois pas Félicien capable de préparer de longue main une trahison; mais je sais par expérience quels entraînemens et quels accidens sont à craindre. Tu me fais un crime de n'avoir pas dans son amitié une confiance absolue, et tu ne trouves pour me confondre qu'une seule et unique phrase : — Un ami de vingt ans!

Tu as donc oublié que j'étais l'ami du mari de Jeanne? Je crois l'amitié de Félicien parfaitement sincère et solide, mais sais-tu bien que j'étais pour le mari de Jeanne un ami de jeunesse, que je lui étais très étroitement attaché?

Explique si tu peux, et réponds si tu l'oses.

V.

Je cherche en vain dans la longue gronderie que tu m'envoies la réponse que j'attendais. Tu parles en célibataire, mon cher ami, et le mariage apprend tant de choses! Tu me demandes ce qu'il me manque pour être parfaitement heureux? Rien, j'ai tout ce qu'il faut pour l'être; mais je sens comme un remords du passé, et je suis poursuivi par la crainte d'être puni.

On a vingt-cinq ans, on est amoureux, on a l'excuse de la passion, de l'entraînement, de l'exemple, de la complicité indulgente qu'on trouve partout autour de soi; on ne regarde pas au-delà du présent : aimer la femme d'autrui, s'en faire aimer, ne semble-t-il pas que ce soit la chose la plus naturelle et la moins coupable? Puis un jour, plus tard, marié, assis entre sa femme et son fils, à l'heure où l'on sait ce que tu ne sais pas encore, où l'on connaît la puissance de tous les liens noués par le mariage, on découvre, en songeant au passé, qu'on a commis sans s'en douter une mauvaise action.

C'est aux Sauves, à notre retour de Florence, que j'ai réfléchi pour la première fois : j'étais si heureux que j'ai eu peur de mon bonheur : j'ai songé qu'un jour ou l'autre, il me faudrait peut-être le défendre contre les lâches entreprises d'un voleur d'amour, qui viendrait me le disputer pour satisfaire une vanité, un désœuvrement, un caprice des sens, et je ne me suis pas reconnu d'abord dans le portrait de cet ennemi imaginaire auquel je vouais mon exécration. Que de fois, en ces derniers temps, cette pensée est venue troubler mes joies! J'ai des remords, de vrais remords, entends-tu bien? J'en ai depuis que je suis mari et père, depuis que je m'enivre des affections que j'ai indignement dérobées à d'autres, sans avoir conscience du mal que je faisais. Ah! si jeunesse savait! Je crains, tant la faute me paraît grande aujourd'hui, qu'il n'y ait un châtiment. Comprends-tu, et ne me trouves-tu pas trop absurde? Je lutte autant que je puis; j'entasse raisonnemens sur raisonnemens. Tout ce que tu me dis, je me le suis dis cent fois. Suzanne n'est point coquette, elle a une intelligence droite et honnête, elle m'aime sincèrement; pourquoi m'alarmer? Tout à l'heure, ta lettre à la main, je me suis posé à haute voix toutes les questions dont tu t'armes pour me tranquilliser : — N'es-tu pas pour ta femme le meilleur des maris? — Oui. — Mais ma mémoire maudite a ajouté immédiatement : Le mari de Jeanne était aussi pour elle le meilleur des maris. — N'es-tu pas sûr de l'amour de Suzanne? — Sans doute; mais Jeanne avait aimé aussi son mari. — Pour quelle raison ta

femme te préférerait-elle le premier venu? Es-tu laid, bête, fâcheux? — Non, certes; mais pourquoi Jeanne m'a-t-elle préféré à son mari, que je ne valais sous aucun rapport, je puis bien m'en faire moi-même l'humiliant aveu.

Tu trouves que j'ai toutes les raisons du monde d'être tranquille. Je suis entièrement de ton avis, — quand par hasard j'échappe aux souvenirs d'un passé où je commence seulement à voir clair. Enfin n'y pensons plus. Aussi bien me voici au bout de mon papier, et je n'ai plus que deux lignes pour te raconter que j'ai vu Félicien avant-hier. Je suis allé à lui, je lui ai serré la main; je n'ai rien trouvé à lui dire tant j'étais embarrassé; mais son regard affectueux m'a prouvé que mon étreinte avait été comprise. Es-tu content de moi? Il n'a pas encore repris ses visites pourtant, et je lui en sais gré. Que veux-tu! Tu n'espères pas sans doute me guérir en un jour?

VI.

Un mois entier de tranquillité. Je fais des progrès, n'est-il pas vrai? J'ai cru que le vieil homme était mort; hélas! il s'est réveillé ces derniers jours. J'ai un long récit à te faire; tu as voulu être mon confesseur; ne t'en prends qu'à ton amitié pour moi, si je t'ennuie.

Jeudi dernier, sortant du ministère de la justice, où j'étais allé faire une sollicitation pour un parent de province, j'aperçus Félicien, qui traversait la place Vendôme. Il était trois heures environ; c'est l'instant où chaque jour Suzanne conduit Pierre prendre ses ébats dans les allées des Tuileries. Il se dirigeait vers la rue de Castiglione; il marchait à grands pas. Une curiosité que je cherchai vainement à combattre me conseilla de le suivre. Il gagna les Tuileries, fit quelques pas sur l'asphalte, consulta sa montre, et, se jetant à gauche, s'engagea dans le quinconce, examinant attentivement les groupes d'enfans qui jouaient autour de lui, s'arrêtant pour contempler les gros bébés joufflus ou pour caresser les bambins qui lui lançaient leurs cerceaux dans les jambes. Il cherchait évidemment quelqu'un qu'il était sûr de trouver, qu'il avait peut-être l'habitude de rejoindre à cette place. Je le vis tout à coup se baisser pour embrasser un petit garçon, qu'il souleva dans ses bras : c'était Pierre. Je me blottis derrière un arbre, comme un malfaiteur guettant le passant attardé à qui il va demander la bourse ou la vie. Félicien était à vingt pas de moi, toujours portant mon fils, qu'il faisait sauter et qui riait aux éclats. La bonne, qui était assise, se leva et s'approcha. Où était Suzanne? Je la cherchai des yeux, et ne la voyant pas, j'eus d'abord un mouvement de joie; mais la réflexion vint

vite : sans doute il l'attendait, elle allait arriver. Je ne perdais aucun de ses mouvemens. Il tira de sa poche des cornets pleins de friandises, que Pierre grignota à belles dents; puis, au bout d'une dizaine de minutes, il le déposa sur une chaise, et s'éloigna rapidement du côté de la grande allée, non sans s'être retourné plusieurs fois, pour recevoir les baisers que l'enfant lui envoyait sur le bout de ses petits doigts roses. Je m'aperçus en ce moment que j'étais l'objet de l'attention d'un groupe de bonnes, qui m'examinaient malicieusement en chuchotant et en riant; je compris le ridicule de ma position, et je partis.

Je marchai longtemps au hasard, sans parvenir à calmer l'agitation qui s'était emparée de moi. En réalité, il n'y avait rien, dans ce que je venais de voir, qui dût me donner de bien grands soucis; connaissant la manie de Félicien, je ne pouvais lui en vouloir d'avoir cédé à la tentation d'embrasser mon fils. Mais je croyais apercevoir dans les détails de cette petite scène la preuve d'une habitude presque quotidienne. Suzanne ne m'en avait jamais rien dit; il y avait donc entre elle et Félicien un secret et une complicité dont j'étais la dupe? Et puis, pourquoi n'était-elle pas près de Pierre? Où était elle?

Le lendemain, à l'heure habituelle, ma femme et mon fils partirent pour les Tuileries. Je sortis peu d'instans après eux; je voulais me mettre de nouveau aux aguets, voir si Félicien reviendrait, si, comme la veille, Suzanne s'absenterait. Mais quand j'aperçus de loin les grands marronniers, je fus pris d'une belle colère contre moi-même, et je tournai les talons. Suzanne rentra vers cinq heures; je lui demandai de l'air le plus tranquille que je pus composer : — Tu es restée près de Pierre?

— Certainement.

— Tu ne l'as pas quitté un seul instant?

— Je suis allée faire quelques emplettes aux environs.

Elle s'en allait donc tous les jours, à la même heure! Je ne sais que trop, hélas! quels prétextes commodes fournit aux femmes ce devoir d'emplettes qu'elles se sont adroitement réservé dans la répartition des soins du ménage.

Le lendemain, je me réveillai plus inquiet que je ne l'avais encore été. Je pris, pour échapper à mes angoisses, la résolution de ne plus m'arrêter à des scrupules de délicatesse, et d'employer tous les moyens nécessaires pour connaître la vérité. Je sortis de bonne heure, feignant des occupations qui devaient m'emmener dans les quartiers les plus éloignés. A trois heures, j'étais aux Tuileries. Je vis arriver Suzanne. Je me cachai derrière un massif, près du petit bassin. Elle s'assit; puis, au bout d'une demi-heure, laissant Pierre

avec la bonne, elle se leva et se dirigea vers la rue de Rivoli; je me lançai sur ses traces; elle marchait d'un pas rapide; j'avais peine à la suivre. Elle gagna la rue de Richelieu : je me faufilai entre les voitures et les omnibus, n'osant lui laisser prendre dans cette cohue une trop grande avance, et craignant, d'un autre côté, de me faire voir, je heurtai maladroitement plusieurs passans qui m'interpellèrent avec plus ou moins de politesse; mais j'étais trop préoccupé, je n'entendis pas ce qu'ils me disaient. Au coin de la rue de Montpensier, elle sembla hésiter et s'arrêta; je fus obligé, pour n'être point aperçu, de me jeter derrière les arcades de la Comédie-Française. Je me sentis, en ce moment, cloué au sol par une émotion violente; sur le trottoir où était Suzanne, je vis arriver Gontran. Je demeurai immobile, haletant, les yeux fixés sur cet homme. Il n'était plus qu'à deux pas de Suzanne. Il passa à côté d'elle, ôta son chapeau et salua respectueusement; elle inclina la tête, et ils continuèrent leur route en sens inverse, sans se retourner. Je ressentis d'abord une ineffable impression de soulagement, puis une angoisse atroce. Peut-être cette indifférence n'était-elle qu'une ruse destinée à me dérouter? J'étais bien caché pourtant. Quand Gontran fut hors de vue, je repris ma course. J'arrivai à temps pour voir Suzanne disparaître sous une porte-cochère, à l'angle de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Je restai bêtement sur place, regardant la maison de haut en bas; une modiste occupait le premier étage, il y avait un passementier au second; l'allée était noire. Que faire? Entrer, interroger le concierge? Attendre sans rien savoir, sans rien pouvoir deviner? Une grosse main, gantée de jaune, me tira de ma perplexité en me tombant lourdement sur l'épaule, tandis qu'une voix bien connue me criait dans un bruyant éclat de rire : — Je t'y prends, vilain jaloux!

C'était le mari de Jeanne. Lui, dans un pareil moment! Avant que je fusse revenu de ma surprise il passa son bras sous le mien et m'entraîna. — Gontran m'avait bien dit que tu étais jaloux; je ne l'avais pas cru. Suivre sa femme!

Je fis un geste de dénégation. Il riposta vivement : — Je marche derrière toi depuis un quart d'heure. J'ai tout vu.

— Encore...

— J'ai tout vu, te dis-je. Tu n'es pas raisonnable; un mari ne fait pas cela. Est-ce que je suis Jeanne? est-ce que je la surveille? J'ai confiance en elle et je la sais incapable...

J'eus un tressaillement. Il me regarda. Je ne sais quelle pouvait être l'expression de mon visage, mais cette rencontre, cette confession, à laquelle les circonstances donnaient un caractère si plaisant et si douloureux en même temps, m'avaient profondément remué. Il

ne comprit rien à mon agitation et continua tranquillement : — J'ai remarqué ton émotion tout à l'heure, quand Gontran a passé près de ta femme. Un ami ! Tu soupçonnes un ami !

Cette fois, je baissai la tête.

— Tu pâlis, reprit-il, tu rougis, tu as la fièvre. Eh bien ! je vais te rassurer en deux mots. Ta femme est chez sa modiste. Je connais la maison, Jeanne n'en sort pas; elle y passe des journées entières. Quand ces dames s'occupent de leurs chiffons, elles oublient tout.

Il eut un long et franc accès de gaîté; je le regardais avec stupeur. Fallait-il le plaindre, fallait-il l'envier? Je savais où Jeanne avait, pendant deux années entières, passé les après-midi qu'elle feignait de donner aux chiffons. Elle m'avait souvent parlé, je me rappelle, d'un magasin de modiste qu'elle traversait en courant, pour détourner les soupçons, et d'où elle s'échappait par une porte dérobée. Et c'était là que je venais de voir entrer Suzanne ! Je lâchai brusquement le bras du mari de Jeanne : nous étions arrivés près du square Louvois, et je remontai, le laissant ébahi. — Tu vas reprendre ton poste d'observation? Non, n'est-ce pas? Ce serait très mal.

Je ne lui répondis que par un signe de main qui ne promettait rien de très précis. J'entendis encore son gros rire. Il se moquait de moi; il trouvait ma jalousie ridicule ! Je retournai examiner la maison de la modiste; je vis les deux portes, je passai une heure entière à les surveiller. Suzanne était évidemment sortie. Voyant que ma longue station commençait à exciter la curiosité des voisins, je me décidai à reprendre le chemin des Tuileries, pour y attendre son retour. Près de la grille, je fus fait prisonnier par deux petits bras qui me serraient étroitement les jambes.

— Père ! père !

Je me trouvai en présence de ma femme et de mon fils, qui quittaient le jardin. Suzanne était donc immédiatement revenue : cela me rassura. En marchant à côté d'elle, silencieux, affaissé sous le poids de tant d'émotions, je remarquai que Pierre portait un immense polichinelle. — Qui t'a donné cela?

— M. Félicien.

Je ne pus réprimer un geste de colère. Suzanne devina sans doute ce qui me faisait serrer les poings; elle s'empressa d'ajouter : — M. Félicien a vu Pierre pendant mon absence. Il gâte notre fils; il ne le rencontre jamais sans lui donner des jouets ou des bonbons.

— Il vient donc souvent le voir aux Tuileries?

— Oui, souvent. Tu sais combien il adore les enfans. Il a de petits malades dans le faubourg Saint-Germain, qu'il va visiter tous

les jours, dans l'après-midi. En traversant le jardin, il s'arrête souvent près de Pierre.

— Tu ne m'avais jamais dit cela.

— Je ne le vois que fort rarement; il vient ordinairement à l'heure où je n'y suis pas.

Et elle ajouta avec la plus grande tranquillité : — Je n'ai fait aujourd'hui qu'une courte visite à ma modiste. Ne vois-tu pas que j'ai changé mon chapeau en route? Comment trouves-tu celui-ci? Il est neuf. Dis-moi qu'il est joli.

Nous rentrâmes. Mes nerfs s'étaient peu à peu détendus. Assis dans mon petit salon, entre ma femme et mon fils, réfléchissant à ce qui s'était passé depuis le matin, j'en vins à me demander si je n'avais pas été en proie à un abominable cauchemar, si je n'avais pas confondu le passé et le présent, si je n'avais joué le plus méchant rôle du monde et le plus ridicule. Un coup de sonnette violent me tira de ma rêverie consolante; je tressaillis, comme s'il m'eût clairement annoncé un danger. Mme de Haintenois entra. — Je quitte Mme de Verceil, me dit-elle sans autre préambule, en marchant droit sur moi d'un air de provocation.

— Jeanne!

La surprise de l'attaque m'avait arraché ce cri; Suzanne, aux prises avec Pierre qui voulait enjamber les chaises pour aller plus vite embrasser sa grand'mère, Suzanne ne l'entendit heureusement pas.

Mme de Haintenois eut un soubresaut, puis, braquant son lorgnon, elle répéta avec un accent que je n'oublierai jamais, gros de menace et de malice: — Je quitte Jeanne... oui, Jeanne.

Je ne soufflais plus mot.

— Son mari est rentré tout à l'heure, continua-t-elle après avoir joui de son triomphe. Il nous a raconté en riant qu'il vous avait surpris dans la rue, suivant Suzanne, l'espionnant, la livrant par votre jalousie à la médisance. Je n'en ai rien cru d'abord; mais il a tant affirmé que j'ai bien dû me rendre.

— M. de Verceil vous a dit la vérité.

Je fis un pas du côté de Suzanne; mais Mme de Haintenois me barra le chemin. Elle était écarlate; si elle eût pu me foudroyer du regard, j'eusse été à l'instant même réduit en poudre.

— Ainsi c'est vrai, vous l'avouez?

— Je donnerai des explications à Suzanne, si elle m'en demande, mais à elle seule.

Je fis là une imprudence; mieux eût valu laisser passer l'orage. Je ne te répéterai pas tous les reproches dont je fus accablé; Mme de Haintenois parlait avec une volubilité qui ne permettait pas de l'in-

terrompre. Le pauvre Pierre, effrayé par ses gestes, s'était réfugié en pleurant près de sa mère, qui, pâle, les yeux humides, cherchait à le consoler, tout en m'interrogeant du regard : son reproche muet me préoccupait beaucoup plus que la véhémente philippique de Mme de Haintenois. Mon sang-froid, au lieu de calmer ma belle-mère, l'irrita malheureusement, et je l'entendis dire ceci : — Ce ne sera que justice, quand vous aurez ce que vous craignez, et si Suzanne m'en croit...

Ah! cette fois, je perdis patience, et sans l'intervention de ma femme, qui se jeta entre nous, je crois que j'eusse répondu peu respectueusement. J'eus peur moi-même de ma colère, et je sortis pour aller m'enfermer dans mon cabinet, que je me mis à arpenter fiévreusement. Eh quoi! au moment où le calme rentrait dans mes esprits, fallait-il que cette malencontreuse querelle vînt de nouveau m'apporter le trouble et l'inquiétude! Au bout d'une demi-heure, Suzanne entra; elle était fort émue.

— Ma mère vient de partir; je l'ai calmée. Tu ne lui garderas pas rancune, n'est-ce pas? Tu sais combien elle m'aime; elle s'est laissée emporter; bien certainement elle ne désire ni ne pense ce qu'elle a dit.

Suzanne s'arrêta, comme si elle eût été effrayée de devoir répéter la menace ridicule qui m'avait été faite. Puis, tout à coup, son visage changea d'expression, ses yeux se firent presque supplians, et, s'approchant de moi, elle me demanda : — Gaston, réponds-moi franchement. Ce que M. de Verceil a raconté à ma mère, est-ce vrai?

Je répondis, comme un coupable, à demi-voix : — Oui.

L'idée ne me vint pas de nier; je savais que je ne la tromperais pas par un grossier mensonge.

— Vous me suivez dans la rue; vous surveillez mes démarches; vous croyez donc que je vous trompe, que j'ai un amant?

Elle n'avait prononcé ces derniers mots qu'avec une douloureuse hésitation.

— Non.

— Pourquoi cette défiance? Pourquoi cet espionnage, puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom? Vous ai-je donné quelque motif de soupçonner ma fidélité?... Voyons, parle, Gaston, qu'ai-je fait, que me reproches-tu?

— Je n'ai rien à te reprocher.

— Alors?

— Tu ne peux comprendre ce que j'éprouve. J'ai peur.

— Peur que je ne te sois infidèle? Tu supposes donc que je ne t'aime pas?

Elle se cacha le visage dans les mains, et j'aperçus deux grosses larmes brillantes descendant lentement le long de ses doigts effilés. J'avais la tête en feu, et je ne parvenais plus qu'à grand'peine à rassembler mes idées. Je fis un appel énergique à tout ce qui me restait encore de tranquillité et de lucidité. — Je sais que tu m'aimes; mais je sais aussi que les jeunes femmes, jolies et séduisantes comme toi, sont facilement entraînées par le plaisir, par la coquetterie, par l'attrait de l'inconnu. J'ai beaucoup vu le monde, je l'ai vu de près, j'y ai perdu la confiance.

— Tu ne me crois donc pas une honnête femme?

— J'ai vu d'honnêtes femmes céder à des entraînemens.

— Ah!...

Il y avait dans la façon dont elle dit ce « Ah!... » quelque chose de méprisant qui me coupa la parole.

— Je ne sais, me dit-elle, à qui vous faites allusion, et je ne tiens pas à le savoir; mais j'espérais tenir dans votre affection une autre place que les personnes dont vous parlez; je ne pouvais certes m'attendre à vous voir confondre dans une estime commune votre femme et vos maîtresses...

— Suzanne! Ce n'est pas...

— De grâce, n'insistez pas. Vous me faites là plus de mal que vous ne pensez; vous me faites douter de vous et de moi-même.

Je voulus expliquer à Suzanne ce qui se passait en moi; je n'en dis que la moitié, n'osant tout confesser; je fus maladroit, brutal; elle ne me comprit pas.

— Vos théories, me dit-elle, m'effraient, et je n'y entends rien. Encore une fois, me soupçonnez-vous?

— Je te l'ai déjà dit : je ne soupçonne pas; j'ai peur...

Il y eut quelques minutes de silence qui me parurent durer un siècle. Elle froissait, pensive, des papiers épars sur ma table. Nous entendîmes, dans la chambre voisine, la voix de Pierre, qui, ennuyé de sa solitude, appelait sa mère. Elle marcha lentement vers la porte.

— Où vas-tu? lui demandai-je.

— Je vais amuser notre fils.

Elle ne pleurait pas. Mais quand la porte se fut refermée, j'entendis un sanglot qui me fendit l'âme. Je ne sais quelle honte me retint et m'empêcha de la rejoindre.

Vingt-quatre heures se sont écoulées, et je me trouve toujours dans le même trouble. Suzanne avait ce matin les yeux rouges; mais elle n'a parlé de rien, et je suis prudemment resté muet. Mme de Haintenois est venue dans la journée, et aucune allusion n'a été faite aux événemens de la veille. Que n'es-tu ici près de moi! Nous

causerions de tout cela ; tu me donnerais de bons conseils. Au fait, pourquoi ne reviens-tu pas?

VII.

Quelle nouvelle surprenante m'apprends-tu là? Tu épouses, à la fin du mois, ta cousine Solange! Voilà pourquoi tu étais si pressé de quitter Paris et pourquoi tu restes enfoui en province! Cette belle philosophie, du haut de laquelle tu me sermonnais, va donc subir l'épreuve du mariage? Ma revanche se prépare. Le mariage est la sagesse et le bonheur : tu seras heureux; mais, entre nous, tu n'as pas mené jusqu'ici la vie d'un saint; tu as pris le bien des autres; tu sauras à ton tour comment le remords vient et comment on est puni. Oh! je sais que tu ris; mais rira bien qui le dernier rira.

Je te verrai au théâtre, où nous irons ensemble, te lever brusquement parce que ta femme aura passé trois fois de suite sur le coin des lèvres le bout de l'éventail, et parce que tu te seras tout à coup rappelé que c'était là le signe par lequel on t'avertissait jadis, à la barbe du mari, qu'on t'attendait; tu te pencheras par-dessus le bourrelet de la loge pour découvrir l'ennemi caché, et n'apercevant que des indifférens, entendant l'éclat de rire étonné de ta femme, tu te rasseyeras honteux, furieux contre toi-même, irrité par le souvenir dont tu auras été le jouet, rassuré, mais encore meurtri par la douleur qui t'aura pendant une seule minute brisé le cœur, et je te dirai à voix basse : — J'ai passé par-là; je sais que cela fait souffrir.

Tu sentiras une vague menace dans les complimens que te feront tes meilleurs amis sur la beauté de ta femme, et tu te surprendras à détester ce qui te la fait aimer.

Il t'arrivera, en trouvant chez elle une caresse nouvelle, une marque d'affection inattendue, des soins plus empressés, de songer que tu as dû jadis l'impunité aux ruses affectueuses qui servent à toutes les femmes coupables, et qui endorment dans des chaînes de fleurs la surveillance des maris; tu murmureras : — Que se passe-t-il donc? — Et quand la réflexion d'une seconde t'aura montré l'odieuse injustice de ton soupçon, quand elle aura chassé le nuage de ton front, tu verras ta femme dépitée, attristée par ton accueil froid; tu ne pourras rien lui expliquer; ce sera une grande heure de tendresse perdue. Hélas! ces heures que l'on perd, on ne les retrouve pas; chacune emporte un peu de confiance et de bonheur.

J'en fais en ce moment la triste expérience; depuis nos dernières

explications, Suzanne est triste, rêveuse; nous avons eu coup sur coup plusieurs querelles, et l'autre jour elle m'a dit en pleurant : — Je sais bien que vous ne m'aimez plus!

C'est Mme de Haintenois qui lui met cette idée en tête, parce que j'ai cru devoir refuser quelques invitations, et qui me fait passer à ses yeux pour un tyran jaloux. Il y a entre nous une sorte de contrainte qui a remplacé le charmant abandon d'autrefois; Suzanne ne me pardonne pas les terreurs dont je lui ai fait l'aveu. Je voudrais l'enlever en même temps que mon fils, l'emmener avec lui à Florence, recommencer une nouvelle lune de miel, loin de Paris et de ses salons. Mais Mme de Haintenois nous rejoindrait. Suzanne ne lui appartient-elle pas plus qu'à moi, n'est-elle pas son bien, son orgueil, sa gloire, n'est-elle pas mise au monde uniquement pour faire admirer son esprit, sa beauté, tous les dons qu'elle tient de sa mère? Mme de Haintenois est plaideuse; elle me ferait, s'il le fallait, condamner par arrêt à laisser courtiser ma femme!

Je suis un égoïste; je te conte mes soucis, comme si tu n'étais pas à la veille de te marier; tu n'as que faire en ce moment de mes doléances et de mes prophéties. Tu es le meilleur des amis; tu oublies la vilenie que je te fis en te cachant mon mariage, et tu veux que je sois ton témoin. J'accepte de grand cœur. J'arriverai la veille de la signature du contrat, comme tu le désires; je m'en fais un vrai devoir d'amitié.

VIII.

Je viens de t'envoyer une dépêche à laquelle tu ne comprendras pas grand'chose, — si ce n'est que je rebrousse chemin et qu'il ne faut pas m'attendre. Je t'écris cette lettre sur une table boiteuse, dans une petite gare villageoise dont j'ignore le nom et où je suis descendu tout à l'heure. Je pourrais inventer une excuse, te faire croire qu'une maladie subite m'a empêché de continuer ma route; j'aime mieux ne pas te tromper.

Comme je m'y étais engagé envers toi, j'ai pris tantôt à Paris le train de midi. En arrivant à la gare, je me suis trouvé en face du mari de Jeanne, qui s'en allait, en tenue de campagne, pour visiter ses terres. Je suis parvenu à lui échapper. Cette rencontre m'avait un peu agité; j'ai passé les premières heures du voyage à lire consciencieusement les journaux; puis, ayant épuisé toute la provision de papiers imprimés que j'avais emportée, je me suis mis à songer; je me suis rappelé, pensant à ton mariage, nos amitiés de jeunesse et ce temps de joyeuse indépendance où nous poursuivions gaîment le plaisir sans souci; j'ai vu défiler devant mes yeux à demi clos

notre petite bande d'amis, que la mort a déjà décimée, que les hasards de la vie ont dispersée, et dont nous restons, avec Félicien, les trois derniers débris. Sais-tu quelle singulière idée m'a tout à coup passé par la tête? Je me suis demandé pourquoi Félicien ne venait pas, comme moi, signer au contrat. Je me suis rappelé ce que tu m'avais dit déjà, dans ta dernière lettre, — qu'il se contenterait d'assister dans deux jours à la grande cérémonie, la santé de ses petits malades ne lui permettant pas de quitter Paris. Cette explication, que j'avais trouvée d'abord fort plausible pour qui connaît sa manie, a éveillé subitement en moi un soupçon odieux, qui m'a donné le frisson et dont j'ai eu honte.

Le train s'est arrêté, et j'en ai vu descendre le mari de Jeanne. Il m'a de nouveau cherché de l'œil; mais je me suis caché; il s'est éloigné, se dirigeant, en chantonnant, vers le *break* qui l'attendait en dehors de la gare. Il s'en va ainsi chaque mois, insouciant, confiant, heureux, voir ses fermiers. Pendant qu'il s'éloignait, nous nous sommes remis en marche, et je suis retombé dans mes rêveries; c'est Jeanne qui les a cette fois occupées. Les impatiences avec lesquelles nous attendions ces excursions qui nous laissaient trois jours de délivrance et de liberté, nos joies, nos émotions, et cette terreur délicieuse qui nous faisait redouter à toute heure un retour terrible, tout cela m'est revenu comme une bouffée de jeunesse... Puis j'ai senti une impression étrange, une sorte de réveil. J'ai voulu chasser les pensers qui me torturaient le cerveau; mais ils l'occupaient victorieusement. Ah! mon ami, la vilaine hallucination! Je te donne ma parole que j'ai tout fait pour la combattre. J'ai relu vingt fois mes journaux, j'ai essayé d'engager la conversation avec mes compagnons de voyage assoupis; ils m'ont répondu par des monosyllabes ou des grognemens, et ils ont refermé les yeux; je me suis récité des vers, je me suis posé des problèmes insolubles; peine inutile. Que faire? Allais-je porter avec moi jusqu'au bout du voyage cette douleur et cette fièvre? allais-je exposer à tes moqueries mon triste visage? Quelle honte pour moi, si j'allais trahir imprudemment le secret de ma préoccupation! Une idée m'a tout à coup traversé l'esprit : pourquoi ne retournerais-je pas à Paris, sous l'un ou l'autre prétexte, pour rentrer chez moi, le soir, sans être annoncé, pour surprendre Suzanne, tranquillement endormie près du petit lit de Pierre, pour les embrasser, pour reprendre le train demain matin, débarrassé à tout jamais de mes diables bleus, par cette épreuve qui les défie? Ma foi! aux grands maux, les grands remèdes. A la première station que nous avons rencontrée, je suis descendu sans hésiter et sans demander où j'étais. J'attends ici le train qui doit me ramener à Paris tout à

l'heure. Demain, dans l'après-midi, je serai près de toi : notre amitié y perd quelques heures de bonne causerie; ne les regrette pas, songe plutôt que je t'arriverai content et prêt à rire avec toi de la folie qui me tient aujourd'hui. Elle sera courte heureusement; depuis que ma résolution est prise, le calme me revient. Dieu! quelle bonne nuit je vais passer, et que je serai donc heureux demain!

IX.

Parviendrai-je à te raconter le drame poignant dont les émotions me font encore trembler? J'ai les yeux obscurcis par les larmes, et ma plume peut à peine se guider sur le papier. Je riais moi-même, hier, de mon enfantillage, et j'étais certes bien loin de supposer qu'un pareil dénoûment lui fût préparé. Il était onze heures passées quand je me suis retrouvé, le soir, sur le pavé de Paris; j'avais imaginé en route, pour expliquer mon retour, un conte qui ne manquait pas de vraisemblance. Je m'étais exercé à le raconter d'un ton très naturel, ma seule inquiétude était de ne pouvoir supporter le regard franc de Suzanne, de rougir et de lui laisser deviner le secret honteux de ma petite comédie. Pour retarder cette heure difficile, j'ai fait la route à pied, lentement, répétant ma leçon, m'enivrant d'avance de la surprise et des baisers.

Enfin, voici ma rue, voici la maison. Je lève les yeux : les fenêtres du salon de Suzanne sont éclairées. Quoi! si tard! Qu'y a-t-il? Je sonne, j'entre précipitamment, sans donner au concierge le temps de me reconnaître. Je gravis l'escalier, j'ouvre la porte, j'écoute, j'entends un bruit de voix; je cours droit au salon : il est vide, mais je vois, jetés négligemment sur un fauteuil, un chapeau d'homme, un pardessus, une canne, — c'est la canne de Félicien, un jonc que je lui donnai moi-même avant mon mariage. Mes pressentimens ne m'avaient donc pas trompé! Un frôlement de jupons me fait tourner la tête : la femme de chambre de Suzanne vient d'entrer. En m'apercevant, elle pousse un cri de terreur. — Monsieur est revenu! Monsieur sait donc...

— Je sais tout. Répondez, et surtout ne faites pas de bruit. M. Félicien est ici?

— Oui.

— Depuis longtemps?

— Madame l'a fait chercher vers six heures.

— Où est-il?

— Dans la chambre de madame.

— Vous allez rester ici. Je vous défends de sortir et de faire du bruit : il y va de votre vie.

Je laisse cette fille ahurie, terrifiée. Je sors et je l'enferme. Je vais à mon cabinet; je détache un pistolet d'une panoplie. J'ai la tête en feu, la gorge serrée par les sanglots; je me rappelle confusément mes soucis de la journée. Eh quoi! ce n'était pas une hallucination? Deux minutes d'une terrible angoisse, qui me semblent avoir la durée de deux siècles... Ah! je ne croyais pas que l'on pût souffrir ainsi! Je suis bien éveillé; ma douleur est bien réelle, il faut que j'aille jusqu'au bout. J'arme le pistolet; je me dirige vers la chambre de Suzanne. La porte est entr'ouverte. Je m'arrête sur le seuil. Félicien, près du grand lit bleu, se tient penché, presque agenouillé; Suzanne est debout à côté de lui; j'étends le bras, je mets le doigt sur la gâchette.

Félicien se relève, tenant un mouchoir sur la bouche : — Sauvé, dit-il à demi-voix.

— Mais vous êtes perdu peut-être, fait Suzanne.

Ils se sont retournés et m'ont aperçu; un double cri s'échappe; le pistolet me tombe des mains : je viens de voir sur le lit mon petit Pierre, couché, livide, les yeux fermés. Je me précipite; mais Félicien m'arrête : — Cette arme!.. Tu as supposé...

Il hausse les épaules et me repousse avec mépris. Suzanne est déjà dans mes bras : — Gaston!.. Que fais-tu?.. Il vient de sauver notre enfant au péril de sa vie.

En quelques mots haletans, elle m'apprend que Pierre, dont on m'avait caché depuis deux jours l'état maladif pour ne pas retarder mon voyage, a été atteint, après mon départ, d'une angine couenneuse, que, depuis les premiers symptômes, Félicien le veille, qu'il a dû faire une incision à l'artère, et qu'à l'instant même il vient de conjurer une crise mortelle en y appliquant les lèvres. J'écoute, muet, paralysé par l'émotion. Voilà l'homme que j'accusais! Tout à coup mon fils tourne vers moi ses grands yeux bleus, m'appelle d'un sourire et me tend les bras. Je cours à lui, je l'étreins et je fonds en larmes. Il nous réunit, sa mère et moi, dans une longue caresse, dont le souvenir me fait encore frissonner. Au bout de cinq minutes d'une délicieuse extase, je me relève. Je vais à Félicien, qui, dans un coin de la chambre, le dos tourné, examine froidement le pistolet, qu'il a ramassé et qu'il me montre avec un sourire amer. Malgré sa résistance, je l'entraîne près du lit; je lui noue autour du cou les bras de l'enfant, et je dis : — Pardonne-moi.

Je vois son visage inondé de pleurs. — Je te pardonne; ne parlons plus de cela, fait-il simplement.

— Mais toi-même... Le danger...

— Un vieux garçon, inutile à tous, peut mourir.

— Je veux que tu vives, pour mon fils...

Il sourit à travers ses larmes. — Je vivrai, en doutes-tu? Il y a une providence pour les médecins.

Et là-dessus tout tourne autour de moi; je m'évanouis...

J'ai bien souffert pendant ces quelques heures; mais cette souffrance, je la bénis, car elle m'a guéri. Pierre va beaucoup mieux, il est sauvé; après-demain je pars avec Félicien; nous arriverons à temps pour assister à ton mariage. Tu ne me parleras pas du passé, n'est-ce pas? Je veux tout oublier; mais une dernière fois, vois-tu bien que je n'avais pas tort, et qu'il y a réellement un châtiment? La douleur de cette dernière épreuve a largement payé la faute que j'avais commise; je suis tranquille aujourd'hui. J'ai fait à Suzanne une confession complète; il a bien fallu, la première émotion passée, que j'expliquasse ma conduite; elle m'a écouté silencieusement et m'a dit, quand j'ai eu fini : — Je te plains.

Non, je ne suis pas à plaindre, car, dès que Pierre sera rétabli, nous nous mettrons en route pour Florence : Suzanne m'a promis d'obtenir, par ruse ou par force, le consentement de Mme de Haintenois. Nous y resterons le plus longtemps possible, et je te réponds bien qu'au retour, la blessure, cicatrisée, ne saignera plus. Tu m'as dit, dans ton dernier sermon, que tu conservais précieusement mes lettres, pour avoir l'histoire complète de ma folie. Si tu veux, nous écrirons à la dernière page du cahier, comme moralité, l'article du code qui punit le complice de la femme adultère; nous ajouterons un paragraphe additionnel : « Il est en tout cas condamné à n'aimer plus que sans confiance, » et en guise de commentaire, j'attesterai, sous la signature du « mari de Suzanne, » que c'est une peine cruelle.

GEORGE VAUTIER.

L'ARCHIPEL

DES PHILIPPINES

III [1].

L'INDUSTRIE, LE COMMERCE, LA SITUATION POLITIQUE.

I.

Dans les colonies en général, il y a peu de manufactures, et les îles Philippines ne font pas exception à la règle. On a vu pendant vingt ans fonctionner à Manille une magnifique raffinerie de sucre dont la maison Cail avait fourni le matériel, mais elle vient de disparaître sans laisser de profit à ceux qui la créèrent. Il y a une fonderie anglaise ne livrant à la consommation que des produits insignifians, une fabrique à vapeur de cordages dirigée par des Américains, et c'est tout. Les appareils à distiller, à décortiquer, à broyer la canne à sucre, appareils que l'on commence à employer dans le pays, sont rares et de provenance anglaise et française.

La confection des cigares occupe 3,000 ou 4,000 ouvrières, celle des cigarettes un millier d'hommes. Les principales manufactures sont situées à Manille et dans la province voisine de Cavite. Les *cigareras*, nom que l'on donne aux femmes chargées de la manipulation des tabacs, sont divisées par ateliers, et chaque atelier est sous la surveillance d'une matrone. Lorsque les cigares sont mis en

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 15 avril.

caisse par quantités de mille, la surveillante enferme dans chaque boîte un papier portant le mois et l'année de la fabrication, le numéro de l'atelier et son nom à elle. On sait peut-être que le tabac des Philippines est battu entre deux pierres et à tour de bras par les ouvrières qui font les *puros* ou cigares sans mélange. Ce choc des cailloux uni au bavardage de quelques milliers de femmes produit de loin comme un roulement de galets sur une plage. L'aplatissement des feuilles fait perdre quelque chose de l'arome du tabac, arome qui est encore gâté par la colle de riz dont une partie du cigare est enduite. J'ai souvent entendu dire que les *puros* contenaient de l'opium, c'est une erreur. Aux Philippines, où cette drogue n'est pas cultivée, l'opium coûte 3,000 francs environ le *picul* ou les $62^{k},500$. A ce taux-là, il serait difficile de vendre des cigares à 40 ou 50 francs le mille.

La culture du tabac, au lieu d'être libre comme à la Havane, est ici monopolisée par l'état; c'est ce qui perpétue une fabrication routinière, peu favorable au perfectionnement des cigares. Le tabac est aussi exporté en fardeau d'un quintal chaque, et sans être élaboré. Afin d'éviter une concurrence fatale aux manufactures royales de la colonie, ce tabac doit être expédié par les acheteurs au-delà du cap de Bonne-Espérance et de la Mer-Rouge. Les maisons étrangères, auxquelles il est vendu à la suite d'enchères publiques, l'expédient généralement en Belgique et en Angleterre. Là, la feuille des Philippines est mélangée à des produits de même nature provenant du Brésil. On en fait ces cigares lisses, doucereux et fades que les garçons de café ou de restaurans offrent aux amateurs parisiens comme étant d'une provenance havanaise.

La moitié des cigares élaborés aux Philippines est consommée sur place par la population, et cette moitié est énorme. Tout le monde fume, hommes et femmes, depuis l'âge de dix ans jusqu'à la mort. Rien de plus étrange que de voir dans un bal les vieilles métisses espagnoles savourer béatement d'énormes *puros*, et les enfans, à peine sortis de nourrice, jouer dans la rue un *purito* aux lèvres. Fumer et mâcher le bétel est une nécessité pour les indigènes, bien supérieure à celle de manger du riz.

On fabrique dans les ateliers de la capitale et de Cavite neuf classes de cigares, qui se vendent de 9 à 40 piastres fortes le mille dans les bureaux ou *estancos* du gouvernement. On n'attend pas pour fumer les différens types de cigares de Manille qu'ils soient secs, et ils n'en sont pas plus mauvais. J'en reçus en France, il y a peu d'années, quelques milliers ayant la forme des cigares de la Havane; je les fis sécher pendant deux ans, et je déclare n'avoir rien fumé de meilleur. Comment se fait-il que les tabacs de même pro-

venance à bouts coupés soient détestables à Paris? C'est que pas un agent français n'en surveille la livraison à Manille comme cela se fait à Cuba. L'administration espagnole, n'étant soumise à aucun contrôle, nous a livré pendant longtemps ce qu'elle avait de plus mauvais; aujourd'hui il y a amélioration.

La vente du tabac en feuilles, qui en 1867 était de 1,437,047 piastres, s'est élevée en 1874 à 2,200,073; celle des cigares, qui en 1867 avait donné à l'exportation le chiffre de 857,451 piastres, a atteint en 1874 celui de 1,260,134, ce qui représente pour ce produit seulement, manufacturé ou non, une somme de 3,460,207 piastres ou en francs 17,301,000. C'est un résultat minime qui pourrait être quadruplé, si les entraves du monopole n'y mettaient obstacle.

Les provinces qui produisent le meilleur tabac sont celles de Cagayan et de la Isabela du nord; Mindanao, Visayas et Nueva-Ecija viennent ensuite. Leurs produits sont supérieurs à ceux du Brésil et de toute autre provenance américaine. En 1870, la première de ces provinces a donné 279,285 fardeaux, représentant une valeur de 456,831 piastres. Les terrains où les tabacs sont cultivés présentent pour les deux provinces Cagayan et Isabela une étendue totale de 15,000 hectares. Le sol en est montagneux, d'un parcours difficile, et ce n'est que dans les vallées humides, au bord des rivières et des lacs, que sont les plantations les plus riches.

A une époque où l'usage de fumer est devenu pour notre trésor le plus clair et le plus important des revenus, il n'est pas inutile de dire ici quelles sont les conditions requises aux Philippines pour obtenir de bons tabacs.

Afin qu'une terre puisse être bonne à recevoir une certaine quantité de graines, il faut qu'elle soit légèrement inclinée, divisée en quadrilatères, débarrassée des plantes ou racines parasites, et que chaque carré soit entouré d'un fossé peu profond et coupé en tranchées de 2 pieds de large. La terre doit être légère, aussi fine que celle dite de bruyère, sans quoi elle ne se mélangerait pas aisément avec la graine du tabac, laquelle est, comme on sait, fine comme de la poudre de chasse. Avant d'être déposée avec soin sur sa couche, la semence doit être lavée, puis mise dans un linge pendant le jour, de façon que l'humidité qu'elle contient puisse s'évaporer tout à fait. Avant de la répandre, on doit mélanger la graine avec un peu de cendres. Lorsque la plante commence à se montrer, le terrain doit être tenu proprement, arrosé tous les jours en temps de sécheresse, protégé contre les oiseaux par des broussailles, enfin garanti des grands vents et des orages par des nattes. En deux mois, les plants ont acquis une hauteur de 5 à 6 pouces, et chaque tige est fournie de quatre ou six feuilles. C'est alors qu'il faut les

enlever avec soin du semis pour les replanter. En supposant que la semence ait été faite en septembre, c'est vers le milieu de novembre que doit se faire la transplantation. En octobre, on fait un nouveau plant, par crainte de voir le premier sans résultat, et aussi pour obtenir des tabacs qui seront destinés à être transplantés dans les terres basses.

Le sol qui est destiné à recevoir les jeunes pousses doit être quelque peu calcaire, et enrichi préalablement de fumier ou plutôt de débris végétaux, à une profondeur de 2 pieds. Plus les racines sont enfoncées en terre, mieux la plante y croît. De tous les terrains destinés à la culture des tabacs aux Philippines, celui de Cagayan est le meilleur, parce que chaque année, comme les deltas du Nil, il est couvert d'eau, et qu'il en reçoit une couche de boue qui le rend très productif. Les plantations qui se font dans les vallées de cette province sont plus favorisées que celles qui se font sur les hauteurs. Les premières sortent de terre avec rapidité; les feuilles en sont larges, fortes, pleines de suc, et ont une magnifique apparence, pendant que les secondes n'atteignent jamais un grand développement et ne donnent que des produits inférieurs. Il arrive parfois dans les bonnes terres qu'en janvier et février, et quelquefois en mars, les eaux viennent à recouvrir les plantations; alors tout est perdu. N'oublions pas de dire que les champs destinés à la culture du tabac doivent être labourés trois ou quatre fois, hersés au moins deux fois, et que chaque plant doit être séparé des plants voisins par un espace de 3 pieds. En les enlevant du semis, il faut avoir bien soin que la terre qui tient aux racines ne se détache pas. Généralement, on donne un léger abri aux jeunes plantes, pour les protéger contre les ardeurs du soleil, et pour les faire humecter plus longtemps de la rosée du matin.

Une espèce de ver-coquin est très nuisible aux plantations des tabacs; la pluie leur est également très contraire, parce qu'elle enlève aux feuilles la substance gommeuse qui est si nécessaire à leur arome. Du reste, toute récolte faite en mauvais temps est détestable, et on reconnaît aisément qu'elle s'est effectuée dans des conditions défavorables lorsque les produits sont tachés de petits points blancs. Toutes les feuilles cassées ou malades doivent être radicalement enlevées de leur tige. Ce sont les plus élevées d'entre elles qui sont le plus tôt mûres; pour être coupées, il faut qu'elles aient une couleur jaune obscur. Cette opération ne doit se faire que par un temps très sec, jamais lorsque l'atmosphère est humide, jamais lorsque le soleil n'a pas eu le temps d'absorber la buée qui les humecte chaque nuit. Lorsque les feuilles sont coupées, on les transporte sous des hangars, dans des chariots couverts; là, elles

sont étendues sur des bambous de façon que l'air circule facilement tout autour. Ce séchage est la partie la plus délicate de toutes ces manipulations; il ne doit cesser que lorsque les feuilles dégagent un parfum très pur de tabac. La pratique seule l'emporte de beaucoup ici sur la théorie.

Chaque habitant des provinces de Cagayan et d'Isabela, aussitôt qu'il a atteint l'âge de dix-huit ans, est contraint par la loi de planter, pour le compte du gouvernement, 4,000 boutures de tabac, sur une étendue de 70 ares. Il ne peut semer que du tabac. Peu de familles indiennes réussissent à observer cette inique ordonnance parce qu'il leur est difficile de trouver des terrains cultivables à portée de leurs habitations. C'est ce qui arrive pour une région de la province de Cagayan, connue sous le nom de Itaves; le sol y donne une feuille d'un arome exquis, d'une finesse, d'une couleur et d'une élasticité parfaites; mais il reste en friche faute de bras. La situation qui est faite à ces indigènes, situation qui dépasse en arbitraire ce que les Hollandais exigent des habitans de Java, éloigne les travailleurs. La plupart émigrent. Comment en serait-il autrement? Le gouvernement néglige presque toujours de les payer, et, s'il le fait, c'est en papier-monnaie et parfois avec un an de retard; aussi la crainte d'une disette y est-elle perpétuelle. C'est encore le gouvernement espagnol qui fixe le prix du tabac acheté aux producteurs, et qui interdit toute autre culture que celle dont il a le monopole. Le trésor colonial gagne à ce système, paraît-il, 25 millions de francs; certes c'est un joli denier; mais l'Espagne y perdra deux des plus belles provinces de sa colonie en les transformant, faute de population, en un désert.

Quelques-unes des tribus insoumises, celle des Igorrotes principalement, tribus qui vivent dans la grande cordillère au pied de laquelle se trouvent placées Cagayan et Isabela, ont aussi des plantations, fournissant d'excellens produits. Ces sauvages viennent hardiment les vendre aux habitans des villages chrétiens depuis qu'une loi récente le leur a permis. Rien de mieux; mais la race soumise doit journellement être tentée de suivre sur leurs hauteurs les Igorrotes indépendans.

Parmi les industries du pays, voici celles pour lesquelles les Indiens montrent plus d'aptitude. C'est d'abord la fabrication des cordages, très active aux environs de Manille et dans la province d'Ilocos. La matière première est d'une abondance extrême; elle est tirée d'une espèce de bananier appelé *abaca* dans le pays, chanvre de Manille en France, et *musa textilis* dans le monde savant. Les produits que donne la corderie à vapeur de Santa-Mesa jouissent d'une grande réputation sur les marchés voisins de l'Indo-Chine,

de l'Australie et même de la Californie. Malgré cela, on préfère travailler ce chanvre en Europe, et nous voyons dans la statistique commerciale de 1874 qu'il en a été exporté pour plus de 23 millions de francs. Les cordages, qui se fabriquent en dehors de l'établissement de Santa-Mesa, sont obtenus à l'aide d'appareils fort simples et semblables à ceux de nos petites corderies de France.

La fabrication des voitures de luxe et des chariots à buffle occupe dans l'archipel des milliers de bras. A Manille, où il y a des ateliers dirigés par des Américains et des Français, on vend des calèches qui peuvent rivaliser avec celles qui sortent des ateliers parisiens de Binder. Il y a peu d'Espagnols et de riches métisses sans voiture et sans chevaux. Les femmes européennes, et les créoles particulièrement, sont convaincues qu'elles n'ont pas assez de forces pour marcher pendant une demi-heure; on ne les voit parcourir nonchalamment les rues qu'à l'époque de la semaine sainte, lorsqu'il est défendu aux véhicules de toute sorte de rouler, — à l'exception des cabriolets des médecins, et encore doivent-ils aller à pied dès qu'ils entrent dans la ville militaire. Il y a vingt ans, un sous-lieutenant avait un équipage; une paire de chevaux coûtait 100 francs, une *vittoria* 300 francs, et on avait un bon cocher, monté à la daumont, pour 10 francs par mois. Aujourd'hui ces prix ont quintuplé, ce qui n'empêche pas que tous les blancs aient une écurie.

Malgré le voisinage de la Chine, la porcelaine dont on se sert aux Philippines vient d'Angleterre et de France; seuls les Chinois ne veulent user que de celle de leur pays. Comme ils ont le même dédain pour les autres produits européens, ces parasites font aussi venir de chez eux leurs chaussures, leurs vêtemens et jusqu'à leurs fausses nattes. Les Indiens fabriquent pour leur usage, mais en nombre considérable, des plats et des assiettes brunes d'une extrême rudesse et sans verni, des briques pleines et creuses très recherchées pour la construction des maisons.

La pêche est l'industrie la plus répandue, car le poisson est très abondant dans l'Océan-Pacifique, dans les lacs et aux embouchures des rivières. L'Indien se sert du filet, du carrelet, de la drague et du harpon. Cette industrie s'exerce la nuit, à la lueur de torches rougeâtres qui remplissent les baies et les fleuves de clarté et d'animation. Rien n'est plus pittoresque que la rade de Manille par une nuit obscure et orageuse : c'est à croire que chaque lame roule un fanal. Les pêcheurs s'entendent fort bien à établir des *corralès* ou réservoirs de poissons partout où la mer est abritée du vent et n'a pas de profondeur. Comme sur nos côtes méridionales, bientôt dépeuplées, grâce à la faiblesse et à l'indifférence de l'adminis-

tration, les Indiens enlèvent à l'Océan et livrent chaque jour à la consommation d'énormes quantités de poissons à peine formés : c'est la *poutina* des rivages méditerranéens; on en fait à Manille une sorte de saumure peu goûtée des Européens. Dans plusieurs provinces, à Batangas et dans les Visayas, on fait beaucoup de salaisons, et celles qui proviennent de ces contrées sont excellentes, bien supérieures à toutes celles qui arrivent en assez grande quantité d'Europe aux Philippines. Tout le monde sait que ce genre de nourriture, s'il est excessif, vicie le sang, et les Indiens des Philippines, comme beaucoup d'autres races ichthyophages de l'Océanie, sont atteints de maladies cruelles; la lèpre, qui se perpétue encore dans ces parages, s'y maintiendra à coup sûr tant que la vie matérielle n'y sera ni plus saine ni plus variée.

Il est une autre pêche, celle des huîtres perlières; elle se fait au sud des Philippines, dans la mer des Visayas, et sur les côtes de l'île de Mindanao, à l'aide d'appareils à plongeurs ou de longs râteaux en bambou. Non-seulement ces riches mollusques donnent la nacre, mais encore la perle qui s'y trouve enfermée. Toutes les huîtres ne procurent pas de beaux produits, mais dans chacune d'elles il y a des petites perles qui ne sont pas sans valeur. Les Chinois en raffolent et les paient chèrement; les grosses, d'un orient parfait, vont presque toujours décorer les chapeaux des mandarins. On pêche dans les mêmes parages le *balate*, ou l'holothurie, qui, desséchée, fait aussi les délices des *Célestes*. Aux sommets des falaises escarpées des îles Paragua et de Calamianes, on voit voltiger les petites hirondelles connues sous le nom de salangane. Pour atteindre leurs nids, les Indiens courent souvent le danger d'être précipités à la mer, et c'est ce qui explique les prix élevés que donnent les gourmets de la Chine de ce produit. Les insulaires excelleraient dans les travaux de l'art nautique s'ils avaient été dirigés par un gouvernement plus actif que ne l'est celui d'Espagne. L'arsenal maritime de Cavite, dans lequel se trouve un grand bassin de carénage, n'emploie pour la construction ou la réparation des navires de guerre espagnols que des ouvriers du pays. On ne peut s'imaginer leur aptitude pour ces travaux, qui pour la plupart exigent des connaissances spéciales; en quelques mois, on voit des Indiens devenir, par imitation seulement et comme par instinct, d'excellens charpentiers et d'habiles calfats. Malheureusement ces dispositions naturelles n'ont pas été utilisées, et dans une contrée où les bois de construction navale abondent, c'est à peine si l'on trouve deux ou trois chantiers qui méritent cette dénomination. Sans maîtres, sans études, les indigènes n'en construisent pas moins des goëlettes, des bricks, des *prahos*, des *cascos*, sorte de gabares

non pontées, de magnifiques pirogues de 30 à 40 pieds de long, et un grand nombre d'autres embarcations plus ou moins importantes.

Une autre industrie du pays est celle de la préparation des fibres textiles : on en fait des nattes, des chapeaux, des voiles pour embarcations légères, des porte-cigares, des sacs à café, à sucre et des hamacs. C'est dans les provinces de Bulacan, Pangasinan, Moron, Batangas, Capiz et Romblon, que l'art de tresser les fibres végétales est le plus développé. C'est à Bulacan que se fabrique cette quantité considérable de chapeaux qui est exportée annuellement en Europe et aux États-Unis d'Amérique. Le chapeau dit de *nito*, tiré de l'écorce d'un jonc très solide, se tisse aussi dans la province de Camarines. Cette coiffure est assurément supérieure à toutes celles qui proviennent de Panama : elle a la légèreté, la flexibilité et le bon marché que n'a pas sa rivale d'Amérique.

La natte est d'un usage général dans une contrée où la paillasse classique ne peut être employée en raison de la chaleur qu'elle dégage. Avec un drap aussi léger que possible, elle compose le lit d'un Européen; les Indiens n'ont pas d'autre couche, le drap excepté. Ces nattes, fraîches au toucher, fines et ornées de dessins aux couleurs vives, sont tressées par les petites mains des femmes des districts de Moron et de Tanay. Les plus chères ne valent que 7 ou 8 francs, les ordinaires 1 ou 2. L'emballage des sucres et des cafés, les voiles en latanier dont on se sert pour les embarcations du pays, celles qui s'étendent sur le sol pour sécher et blanchir le sucre au soleil, donnent lieu à des transactions importantes. Malheureusement les travailleurs, au lieu d'employer des textiles d'une grande force, comme celui de l'abaca, ne se servent que de ce qu'il y a de plus inférieur en ce genre.

Bien au-dessus de ces fibres grossières il faut placer les tissus dont l'ananas a fourni la trame délicate. Afin de donner plus de longueur et de force aux feuilles dont on veut extraire les fibres pour le tissage, les Indiens enlèvent le fruit de la plante longtemps avant sa maturité. Lorsqu'ils jugent que les feuilles ont atteint leur complet développement, ils les coupent, les livrent à des ouvrières qui les étendent sur une planche et qui les raclent une à une avec un tesson en porcelaine, de façon à en détacher la substance textile. Lorsque les fibres sont détachées, on les lave, on les sèche au soleil, on les lisse avec un peigne ordinaire de femme, puis on les divise en écheveaux de quatre qualités différentes. La première, appelée *lupi*, sert à fabriquer les tissus les plus fins du monde. Rien de plus aérien, de plus doux que ces souples étoffes appelées dans le pays *tegidos de piña*. On en fait des mouchoirs, des canezous et des robes. Une Indienne n'est réellement heureuse que

si elle possède un de ces jolis objets, dont la valeur n'est bien grande que lorsqu'ils sont ornés de broderie. Un mouchoir peut valoir alors de 50 à 100 francs. En 1867, une métisse de Manille envoya à l'exposition universelle de Paris une robe en fibres d'ananas dont la mise à prix fut fixée à 15,000 francs. C'est sa majesté Isabelle II qui en devint l'heureuse propriétaire, si nos souvenirs sont exacts.

J'ai visité des ateliers de brodeuses dans les faubourgs de la capitale; les ouvrières étaient âgées tout au plus de douze ans. Sous la direction de maîtresses habiles, les doigts de ces fillettes créaient avec une patience angélique des festons superbes. Dans la crainte que le vent n'embrouille les fils, celles qui sont chargées des broderies les plus délicates sont contraintes de s'abriter sous des moustiquaires. Le croira-t-on? ces fées ouvrières ne gagnent en général que 50 centimes par jour; le salaire le plus élevé est de 1 fr. 25 c. Cette misérable rétribution et le prix exagéré des broderies sont cause que cette industrie s'éteint; si elle vit encore, c'est parce que chaque étranger qui passe à Manille désire emporter comme souvenir un échantillon de cette charmante industrie.

II.

Jusqu'en 1837, époque à laquelle la douane espagnole établit un droit uniforme de 7 pour 100 sur les importations, les tissus étrangers ne se vendaient presque pas aux Philippines. Grâce à cette réforme, les Indiens peuvent porter un pantalon et une chemise les jours de fête. La France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse couvrirent la colonie des produits de leurs manufactures. Pendant longtemps, notre pays n'y eut pas de rival pour les étoffes mélangées de soie et de coton, connues autrefois à Manille sous le nom français de *saya Lagravère*; les jaconas de Mulhouse et les mérinos de Reims éliminaient aussi ceux des autres marchés. Malheureusement l'élévation de la main-d'œuvre en France, les hauts tarifs de nos chemins de fer, et l'active concurrence de la Suisse et de l'Allemagne nous firent beaucoup de mal. On devait croire que l'industrie indigène allait disparaître sous les produits manufacturés qui, comme une avalanche, tombaient d'Europe sur les Philippines : c'est le contraire qui est arrivé. L'entrée des fils et des filasses d'Angleterre destinés aux métiers du pays n'a pas été au-dessous de 900,000 livres en 1874.

Il est donc évident que les tisserands indigènes font de grands efforts pour s'affranchir des cotonnades anglaises; ils réussiraient, si le gouvernement local les y encourageait par des primes ou abaissait son tarif des douanes sur les matières premières. Aujourd'hui,

quel que soit leur zèle, la fabrication du pays est loin de suffire aux nécessités de la consommation, et d'ailleurs les Indiens ne savent même pas comment on donne de l'*apprêt* aux tissus. Ceux qu'ils fabriquent sont excellens, durent bien plus longtemps que les articles d'Europe; mais comme les premiers coûtent plus cher, c'est au bon marché que vont les acheteurs. Les filamens dont on se sert pour la fabrication des étoffes du pays, indépendamment des fils qui viennent de l'étranger, sont tirés de l'arbre coton indigène, de l'abaca ou chanvre de Manille, et d'autres végétaux riches en substances textiles. Les provinces d'Ilocos et de Bataan possèdent beaucoup de cotonniers, et c'est dans ces provinces, ainsi que dans celles d'Ilocos et de Batangas, que la fabrication est le plus active. Les *guinarès*, mélange d'abaca et de coton, se fabriquent principalement à Capiz, à Antique et dans l'île de Négros. Les tissus dans lesquels il n'entre que de la soie, — celle-ci vient de Chine, — se font à Ilocos, à Batangas, à Iloilo et à Caloocan. Les Indiennes comme les créoles sont leurs propres couturières, et la confection des robes et autres vêtemens de femme est loin d'avoir ici l'importance que cette industrie offre en Europe. La bijouterie indigène emploie beaucoup de mains. Je ne me souviens plus du nom d'un fripon, d'un compatriote, osons le dire, qui le premier importa aux Philippines une pacotille de bijoux dorés. Sans scrupule il la vendit aux Indiens comme si cette bimbeloterie brillante eût été de l'or véritable; sa fortune faite, l'aventurier décampa. La fraude ne fut découverte que plusieurs années après son départ; mais depuis, et quoiqu'il y ait fort longtemps que ce vol ait été commis, tous nos bijoux sont traités avec dédain et acceptés avec défiance. L'expression de *oro francès* est équivalente chez les Indiens à celle de similor chez nous. Inutile de faire remarquer que les Espagnols et les créoles n'ont pas cette prévention, et qu'ils préfèrent la bijouterie française en raison de sa forme gracieuse à toutes celles que les Anglais et les Allemands importent.

Longtemps avant ce larcin audacieux, les *plateros* ou orfévres du pays avaient la coutume de fondre les vieilles onces espagnoles; c'est avec ce métal, d'un titre supérieur, qu'ils composent encore leurs bijoux, lesquels manquent complétement d'originalité. Si l'on songe qu'il n'y a pas une femme aux Philippines qui ne porte un reliquaire, des boucles d'oreilles et un peigne en or, on peut se figurer quelle quantité d'ouvriers il faut pour suffire à un usage si général. Les femmes riches ne voudraient pas porter le plus petit objet de luxe en bijouterie fausse; les plus élégantes font incruster des perles, des diamans, des coraux, dans leurs peignes et dans leurs boucles d'oreilles, dont les formes depuis un temps immémorial

n'ont jamais varié. Les ateliers des orfévres sont pour la plupart situés dans le riche faubourg de Santa-Cruz de Manille; les femmes y sont en aussi grand nombre que les hommes. Plusieurs tentatives ont été faites par leurs plus habiles ouvriers pour arriver à émailler l'or, mais sans réussir; il faudrait qu'un artiste européen leur enseignât cet art pour qu'ils y fissent des progrès, mais jusqu'à ce jour, pas un maître ne s'est présenté. C'est une mine riche et nouvelle à exploiter.

Une industrie qui nécessite un grand nombre de bras et donne lieu à un vif mouvement d'affaires est celle de la fabrication du rhum, de l'eau-de-vie du cocotier et du vin de *nipa*, nom d'un palmier qui croît sans culture dans les jungles. C'est une branche de négoce récente dans le pays, en ce sens qu'avant 1860 la vente des spiritueux était monopolisée par le gouvernement, qui n'en retirait que des embarras et des ennuis. Depuis que la liberté de distillation a été concédée aux particuliers, et cela en échange d'une patente payée par les fabricans, on est frappé du développement que cette exploitation a pris. C'est par millions de piastres que se soldent aujourd'hui les transactions qui se font de province à province, entre celles qui produisent le rhum et celles qui donnent le vin de nipa. Le rhum de la capitale est exquis, et nos escadres de l'Indo-Chine viennent souvent à Manille y faire de forts approvisionnemens. Mais cette réforme a porté un coup funeste à l'importation des eaux-de-vie communes de France; nous n'y envoyons plus que quelques centaines de caisses des grandes marques de Cognac et d'Angoulême. Comment l'Espagne ne voit-elle pas qu'en cessant de monopoliser les tabacs comme elle a cessé de monopoliser les alcools, elle en retirerait un avantage énorme? Ce serait la métamorphose de l'archipel aux trois quarts inculte, l'apathie des Indiens aiguillonnée par leur intérêt, et une grande source de revenu pour la Péninsule.

Une industrie bien étrange et qui ne se trouve que sur ce point du monde est celle qui est en usage aux environs de Manille, sur les bords du Pasig, au village des *Pateros* (1). Là, sur une étendue de deux lieues, à gauche et à droite de la rivière, l'œil découvre des cages en bambou, abritées par des toitures en feuilles desséchées de palmier. Des centaines de mille de petits canards y vivent fort à l'aise, remplissant l'air de leur bruyant caquetage, attendant l'heure où ils pourront aller s'ébattre sur le sable ou piquer une tête dans l'eau dormante du Pasig. On nourrit cette multitude emplumée avec du riz de mauvaise qualité et des mollusques qui se pêchent dans un lac voisin. Le prix de chaque petit canard, âgé

(1) Village des éleveurs de canards.

tout au plus de deux ou trois jours, est de 10 centimes l'un; mais le plus grand bénéfice des éleveurs est celui qui se fait sur les œufs vendus frais, cuits ou salés. Les indigènes, et principalement les Chinois, en font leurs délices. L'incubation n'est nullement confiée à des hommes-couveurs, comme l'affirme sérieusement Dumont-d'Urville. La ponte est mise simplement sur une couche de son, et la chaleur naturelle qui s'en dégage suffit à la vivification des germes. Les mollusques servant de nourriture aux petits canards seraient depuis longtemps épuisés, si les Indiens ne savaient la manière de reproduire les premiers tout aussi abondamment que les seconds. Il suffit pour cela d'établir dans le lac voisin de Bay, aux endroits peu profonds, de longues estacades couvertes de ramées et d'y placer une poignée de mollusques reproducteurs. En un mois, les branchages sont couverts de petits coquillages, et l'éleveur n'a qu'à secouer les estacades pour recueillir en quelques minutes la nourriture de ses élèves. C'est le système employé par M. Coste pour la reproduction des huîtres. Comment, avec une patience semblable, l'Indien est-il si inhabile lorsqu'il s'agit d'élever le gros bétail? Nous ne pouvons l'expliquer, car les pâturages sont superbes et sans valeur à quelque distance de la capitale. Toujours est-il que les bœufs et les porcs, — il n'y a presque pas de moutons, — conduits par les marchands de bestiaux aux abattoirs donnent une viande détestable et sans saveur. Il en est de même de la volaille, dont il faut manger tous les jours faute de mieux sous trois ou quatre formes différentes. Dans quelques provinces on trouve des chevaux d'une taille assez haute et d'une vigueur étonnante, mais c'est l'exception; on peut juger de l'état général de la race chevaline aux Philippines, lorsqu'on saura qu'on a pu fournir une centaine de ces quadrupèdes à la Cochinchine française au prix de 60 francs la pièce. On explique pourquoi ces animaux n'acquièrent jamais une grande vigueur par l'usage qu'ont les Indiens de ne jamais les laisser se coucher dans les écuries, de ne les nourrir qu'avec de l'herbe verte et d'altérer continuellement l'eau qu'ils boivent en la mélangeant avec de la mélasse; c'est peut-être le seul pays du monde où les chevaux boivent de l'eau sucrée.

Les indigènes, malgré leur indolence habituelle, aiment à se dire attachés à une administration quelconque ou à paraître appartenir à une profession qui leur donne un certain relief. Ils encombrent les bureaux des douanes, ceux du palais du gouverneur, des maisons de commerce et les tribunaux. Ils y font peu de besogne et ne gagnent qu'un salaire minime. Mais leur idéal, leur ambition suprême, c'est de devenir un jour assez bons artistes pour faire partie d'une bande de musiciens en renom, et assister ainsi à toutes les fêtes, nourris, proprement vêtus et bien payés. Il n'y a pas un

seul village des Philippines qui n'ait son corps de musique, dont l'entretien est supporté moitié par le curé, moitié par les notables. Il y a des villes où l'on compte trois ou quatre musiques, et de plus un orchestre d'instrumens à cordes appartenant à la fabrique des églises et qui doit marcher derrière les chantres aux processions. La capitale a huit faubourgs; chacun d'eux possède deux bandes composées de 30 individus, sans compter les élèves toujours prêts à remplacer ceux qui s'absentent. D'après cela, on peut affirmer qu'il n'y a pas moins de mille familles qui vivent de l'art musical dans la seule province de Manille. Le fait suivant, dont je garantis l'authenticité, démontrera à quel point les artistes en ce genre sont nombreux. En 1859, l'administration chargée de dresser l'état général des tributaires passa une circulaire aux gouverneurs des provinces pour les prier de l'aider dans son travail de statistique manufacturière et commerciale; l'administration les invita aussi à lui dire s'il conviendrait d'abolir l'impôt tributaire que paie annuellement chaque Indien, pour le remplacer par une patente qui frapperait les industriels. Comme on a pu le voir, les manufactures sont si rares que les colonnes de l'état modèle dans lesquelles devaient être mentionnées les professions revinrent toutes en blanc à la capitale; mais le gouverneur de la province de la Pampanga, peu mélomane sans doute, porta dans ladite colonne *huit cents musiciens!* Cette nécessité de posséder une musique est tellement absolue, que dans les villages trop pauvres pour acheter des instrumens en cuivre, on y supplée par des flûtes, des hautbois et des basses en bambous fabriquées par d'ingénieux Indiens. Seul le chef de musique, qui a appris à Manille les airs en vogue, possède une petite clarinette qui sort invariablement de nos manufactures parisiennes. Très souvent un de ces pauvres artistes, obéissant à un curé indigène, m'a prié de fredonner quelques airs français; sans les noter, il les retenait après quatre ou cinq auditions, et le lendemain j'étais certain d'entendre nos airs d'opérette les plus connus accompagner la marche d'un enterrement, d'un mariage ou une sortie de grand'messe. C'est la France seule qui fournit aux Philippines l'énorme quantité d'instrumens qu'on y emploie. L'importation, qui n'était en 1867 que de 75,000 francs, s'est élevée en 1874 à plus d'un 1/2 million. Et qu'on ne s'imagine pas qu'on entend dans ces lointains parages une musique détestable; les professeurs européens qui dirigent les orchestres ou les bandes militaires ont toujours fait les plus grands éloges des artistes indigènes.

Il y a bien aussi des charpentiers, tailleurs, maçons, peintres en bâtimens, constructeurs d'*anloagues* ou maisons en bambou et palmier; mais ils ne sont tout cela que si les circonstances l'exi-

gent, à la suite, par exemple, d'un incendie ou d'un tremblement de terre. Pour remplir tous ces offices, aucun apprentissage ne leur est nécessaire. Les métiers obligeant le corps à trop de mouvement ou à un repos trop absolu sont abandonnés aux Chinois, qui, dans l'archipel, ont accaparé la fabrication des chaussures, le colportage, le transport des fardeaux, et, ce qui vaut mieux, l'achat et la vente en gros des produits du pays. Les Indiens, jaloux des richesses des *Célestes*, ne perdent jamais une occasion de les injurier ou de les piller. Il en résulte des rixes sanglantes à la suite desquelles le Chinois est généralement battu; mais qu'importe une volée de coups de bâton si le Chinois qui la reçoit peut retourner dans son pays avec une fortune! Actif, laborieux, économe, aidé par les énormes crédits que lui font les maisons étrangères, le Chinois doit forcément s'enrichir, tandis que l'Indien, flâneur, hospitalier, artiste, amoureux de toutes les nouveautés, sans crédit aucun, reste toujours pauvre, mais aussi toujours content de son sort. Puisque nous venons de parler des Chinois, ajoutons qu'ils habitent Manille au nombre de 40,000 environ. Grâce à leur activité, le commerce s'est beaucoup développé dans les provinces, et sans eux la colonie espagnole ne ferait aucun négoce important. La façon dont un Asiatique fait fortune aux Philippines est originale. Lorsqu'il y arrive, soit du Yunnan, de Canton ou de Shanghaï, le pauvre diable est gueux, affamé, à peine vêtu, mais certain de trouver, aussitôt débarqué, un emploi de portefaix chez un de ses riches coreligionnaires. Ses débuts consistent donc à transporter journellement de maison en maison, et sur ses épaules bientôt polies comme l'ivoire par le frottement des bambous, une lourde balle pleine de marchandises diverses. Un autre Chinois le surveille et l'accompagne, mais celui-là sait déjà l'espagnol; *il fait l'article* aux cliens en présence du porteur muet et impassible. De cette façon, le nouveau débarqué apprend l'espagnol en l'entendant parler devant lui pendant de longues heures; il se tient au courant des objets qui conviennent le mieux à la vente, et il apprend aussi à connaître la demeure des personnes solvables. Après deux ans de ce métier fatigant, deux ans pendant lesquels il a souffert toute sorte d'injures de la part des cliens et de leurs domestiques, notre Chinois quitte enfin le misérable costume avec lequel il est arrivé à Manille; il s'habille d'un vêtement en calicot blanc, d'une coupe scrupuleusement chinoise, prend un éventail à la main, passe à son tour la balle à un collègue qui débute, et se présente ainsi métamorphosé dans les maisons où il sait d'avance qu'il y a quelque négoce à faire.

Après trois ou quatre ans de colportage, lorsqu'il a amassé à force

de privations et d'économie un petit pécule, le même Chinois, en compagnie de deux ou trois coreligionnaires, loue un petit magasin, et va plein de confiance aux maisons étrangères pour leur demander des marchandises à crédit. Il est rare qu'on les lui refuse. Si les débutans sont seulement à peu près exacts dans leurs premiers paiemens, on leur livrera bientôt plus de valeurs qu'ils ne voudront en prendre. Un crédit de 30,000 à 40,000 francs est chose fort commune. Cette confiance des maisons étrangères dans la bonne foi des Asiatiques est d'autant plus extraordinaire, qu'ils ne signent aucun engagement à échéance fixe et qu'ils peuvent prolonger le paiement d'une dette pendant deux ou trois ans. Cette manière d'opérer est inqualifiable et imprudente au dernier degré; elle cause d'énormes faillites ou plutôt des liquidations désastreuses, car lorsqu'un marchand chinois fait banqueroute, c'est peine inutile que de chercher à vouloir en tirer quoi que ce soit. La dette arriérée ou flottante de ces rusés marchands en résidence à Manille peut être évaluée en ce moment à 10 millions de francs. Quoiqu'ils soient justiciables des tribunaux espagnols, le gouvernement nomme l'un d'eux, le plus riche, *capitan de los Chinos;* il est en quelque sorte responsable de la conduite politique de ses compatriotes. Le capitan porte la veste bleu d'azur, et la *vara,* bâton de commandement, lorsqu'il se présente officiellement au palais ou qu'il exerce ses fonctions. Il est très fier de son titre. Malheureusement les Indiens en rient et ne manquent jamais une occasion d'insulter un Chinois. Un jour, l'un d'eux fut injurié quelques instans après avoir reçu du gouverneur l'investiture de sa charge; pâle de colère, il retourne au palais, remet son bâton entre les mains du gouverneur en disant que, puisqu'on ne sait pas le faire respecter, sa dignité l'oblige à donner sa démission. Le capitaine-général, pour le calmer, fut contraint de publier un *bando* par lequel il était défendu sous des peines sévères d'invectiver les Chinois. Comme la municipalité leur a concédé, pour enterrer leurs morts, une butte magnifique, couronnée de bambous, on ne voit pas à Manille, comme à San-Francisco de Californie, les Célestes défunts reprendre la route de leur pays. Le jour des Trépassés, les Chinois se rendent en masse aux tombes de leurs amis décédés pour les couvrir de plats de riz et de viande. Les Indiens, peu délicats, pillent ces offrandes et les mangent joyeusement sur place. On ne peut leur en vouloir, car jamais le clergé ne leur apprit de respecter un *infidèle* mort ou vivant.

A la fin de 1874, l'administration des douanes des Philippines s'est décidée à publier une statistique du commerce extérieur de l'archipel. Depuis 1867, pareil travail n'avait été obtenu, et il est probable qu'il ne sera pas repris de quelques années. Les employés des administrations s'y renouvellent à chaque changement de mi-

nistère à Madrid, de là la difficulté d'entreprendre et de mener à bonne fin des travaux qui demandent de la suite et du temps. Voici les entrées et les sorties relevées en 1874 :

Produits espagnols sous pavillons espagnols.	441,284 piastres.
Produits étrangers sous pavillons espagnols.	11,614,357 piastres.
Produits étrangers sous pavillons étrangers.	1,648,613 piastres.
Total de l'importation.	13,704,254 piastres.

Produits de la colonie par navires espagnols pour l'Espagne.	1,611,677 piastres.
Produits de la colonie par navires espagnols pour l'étranger.	5,086,739 piastres.
Produits de la colonie par navires étrangers pour l'étranger.	10,605,561 piastres.
Total de l'exportation.	17,302,977 piastres.

Le mouvement total en marchandises a donc été de 31,007,231 piastres, soit en francs 155,036,155, la piastre étant calculée au taux de 5 francs. On voit aussi que l'exportation dépasse l'importation; de là le taux peu élevé de la piastre, puisqu'au lieu de recevoir de l'argent nous avons à payer l'excédant des exportations. La statistique commerciale de 1867 n'avait donné pour l'exportation et l'importation qu'une somme totale de 19,669,578 piastres; la différence en faveur de 1874 est de 60 pour cent; c'est une jolie progression pour les Philippines, où le gros commerce, à l'exception de deux ou trois maisons espagnoles, est malheureusement pour l'Espagne entre les mains d'Européens, d'Américains et de Chinois, très sujets à faillir.

Les eaux-de-vie de luxe, les chaussures, les conserves alimentaires, les instrumens de musique, le papier, les chapeaux et quelques tissus de soie proviennent de France. Les cacaos et les farines sont tirés d'Amérique; mais c'est l'Angleterre qui à elle seule fournit les fers, la bière et presque tous les tissus de fils et de coton. La valeur des filasses et des fils s'élève à plus de 4 millions de francs, représentant un poids total de 465,000 kilogrammes. Cela semble bien indiquer que les Indiens font des tentatives réelles pour s'affranchir des produits manufacturés de la Grande-Bretagne. La Chine de son côté a fourni en 1874 aux manufactures indigènes 60,000 livres espagnoles de soie en écheveaux.

Les chapeaux, les cafés, l'essence de ylang-ylang, les cigares à bouts coupés, sont les seuls produits d'exportation qui viennent en assez grande quantité en France; les autres vont presque tous en Angleterre, sauf les tabacs en feuilles, qui sont habituellement dirigés sur Anvers et sur Hambourg. Beaucoup de cigares, auxquels les Anglais donnent le nom de *sheroots*, ont aussi leur débit aux Indes-Orientales, en Australie et en Californie.

Mais il est d'autres industries fort importantes qui ne figurent pas

dans le tableau commercial publié par les douanes espagnoles. Je veux parler du riz, des huiles du cocotier, du charbon de terre, des bois de construction et d'ébénisterie, des gommes, des résines et des autres produits du sol qui se consomment sur place. Le riz est le pain des Indiens; aussi donnent-ils tous leurs soins à la culture de cette céréale. Il n'y en a pas moins de quatre-vingts espèces dans l'archipel; les uns exigent des terrains secs et élevés, d'autres des terres momentanément inondées. Le riz se sème en juin lorsqu'il doit croître dans des terres fangeuses, et déjà en décembre on peut le couper; celui qui vient dans des terrains secs n'a besoin que de trois mois pour arriver à maturité; l'Indien, s'il est actif, en obtient aisément deux récoltes. Pour détacher l'épi de la tige, il suffit de le fouler aux pieds; hommes et buffles y sont employés. Pour décortiquer le grain, on le place dans un grand cylindre en bois profondément creusé, puis deux personnes, munies chacune d'un long pilon, le battent jusqu'à ce que le riz se montre blanc et débarrassé de son enveloppe dorée. Des spéculateurs européens ont bien importé à Manille des machines à battre, mais les indigènes ont de la répugnance à s'en servir. En 1850, un morceau de terre transformé en rizière et d'une valeur de 500 piastres produisait un revenu net de 8 3/4 pour 100; mais comme on peut, avec de l'activité, faire deux récoltes, ce revenu est aisément doublé. Aujourd'hui encore, si les grains manquent en Chine ou dans les colonies voisines de Manille, ce magnifique rendement peut être réalisé.

Le cocotier, quoique abondant dans tout l'archipel, ne se trouve pas dans la province de Manille, et cela par ordre du gouvernement. Avec le fruit, le vin, l'écorce et l'huile que produit ce palmier, l'Indien n'avait nullement besoin de travailler pour se nourrir, boire, s'habiller et s'éclairer. Afin d'obliger l'indigène indolent à s'occuper aux alentours de la capitale ou à s'y employer pour vivre, les Espagnols ont dû prendre cette mesure radicale; elle ne s'étend pas aux provinces limitrophes. Chaque cocotier produit annuellement quarante noix environ : de leurs blanches amandes, on extrait de l'huile à brûler excellente; on tire encore du cocotier des textiles, une sorte de vin dont les Indiens sont excessivement friands, et beaucoup d'autres choses utiles aux naturels. Un cocotier en plein rapport, s'il croît en plaine, donne à son propriétaire une rente annuelle de 5 francs; dans la montagne, le rendement n'atteint que la moitié de ce chiffre, sans doute en raison de la difficulté que l'on éprouve à y faire venir des travailleurs. Si le cocotier fournit à l'Indien les moyens de vivre sans travail, le bambou, de son côté, lui offre spontanément et partout ce qu'il lui est nécessaire pour élever sa hutte, fabriquer ses armes légères, les canaux de ses rizières et même des instrumens de musique. Trois arbres à peine suffisent

d'ailleurs pour nourrir, habiller et abriter un indigène. Il semble que ce n'est point pour l'habitant de ces contrées heureuses que la rude loi du travail de la terre ait été faite. Ici point d'hiver, pas de saisons stériles à époque déterminée, mais un ciel toujours clément et une nature incessamment féconde. L'homme n'y est cependant pas meilleur que sur notre continent, puisque dans les parties non conquises de l'île les tribus se livrent entre elles des combats sans trêve.

Il y a des mines de charbon dans les provinces de Cébu et d'Albay; malheureusement elles sont loin de produire ce qu'on pourrait en attendre. Le pétrole se trouve sur le mont Atclan d'Iloilo. La seule source connue, située à une hauteur de 3,000 pieds, n'est pas exploitée; elle sort des interstices d'une terre argileuse pour aller se perdre sans profit dans le sol à quelques pas de là. Les sauvages qui habitent la montagne, ayant un jour approché une lumière de l'essence minérale, s'enfuirent épouvantés en la voyant jeter une clarté soudaine; ils la laissèrent brûler pendant plusieurs mois sans oser en parler en personne. Un jour pourtant ils se décidèrent à aller dire à un Espagnol que sur les hauteurs qu'ils habitaient il y avait de « l'eau qui brûlait. » C'est ainsi que cette source fut découverte. Aujourd'hui les sauvages racontent à ce sujet que les âmes de leurs ancêtres se réunissent depuis un temps immémorial dans les profondeurs du mont Atclan; leurs divinités n'ont point voulu les laisser dans les ténèbres, et elles ont donné à chaque mort une grande torche enflammée dont la lueur ne s'éteindra jamais; d'âge en âge le nombre des âmes et celui des lumières est devenu considérable : il n'est donc pas étonnant de voir des flammes s'échapper par momens des flancs de la montagne.

L'or roulé ou adhérant à des fragmens de quartz se trouve dans les provinces de Cagayan, Misamis, Albay et Nueva-Ecija. Dans la grande île de Mindanao, au sud des Philippines, on le rencontre abondamment en fines paillettes qui servent de monnaie aux farouches insulaires. Partout ailleurs ce sont les sauvages Igorrotes qui s'occupent principalement de son extraction. L'Indien, trop indolent pour laver les sables aurifères, se contente de ramasser une grosse pépite qui lui permet, s'il la trouve après quelques jours de recherches, de vivre pendant plusieurs mois sans rien faire. Le poids total et annuel de l'or recueilli aux Philippines est évalué à 16,000 onces, ce qui représente une valeur de 1,280,000 francs. Une grande partie de ce métal sert à la confection des bijoux; les Chinois en emportent aussi beaucoup avec eux lorsqu'ils retournent définitivement en Chine. Un de nos compatriotes, M. Oudan de Verly, est le seul qui se soit occupé sérieusement d'exploiter quelques riches filons à Caraga, dans l'île de Mindanao; il est mort

avant d'avoir pu faire venir d'Europe les machines pour l'extraction et le lavage du minerai. On ne s'expliquerait pas l'indifférence des Espagnols pas plus que celle des chercheurs d'or pour les richesses minières des Philippines, si l'on ne savait que les terrains aurifères sont au pouvoir des sauvages. Si M. Oudan de Verly a su se faire accepter par eux, c'est parce qu'il avait appris leur langage et avait vécu à leur manière.

Le fer et l'aimant se trouvent partout; mais, à l'exception de quelques fourneaux d'une lente production, on n'en tire aucun profit important. Le cuivre n'a été découvert qu'à Mancayan; une société de capitalistes fait exploiter la mine, fondre le minerai sur place, mais sans en tirer autre chose, jusqu'à présent, que des pertes. Le soufre est tout aussi abondant dans les volcans éteints ou en activité qu'il peut l'être à Naples. A Taal, les parois d'un petit cratère, au fond duquel je me suis fait descendre, sont tapissées d'une épaisse couche de soufre : des fumerolles blanches s'élèvent sans cesse de son centre, et on dirait que le volcan n'est qu'un monceau de ce minéral en lente ignition.

III.

Le gouvernement supérieur des Philippines se compose d'un gouverneur général, d'un directeur d'administration civile et d'un directeur des finances. Le premier, pris dans les plus hauts grades de l'armée espagnole, est chargé de la surveillance politique des fonctionnaires; il a le pouvoir exécutif, le droit de grâce et la direction des relations internationales; il a aussi sous son commandement immédiat les employés civils et la haute main sur les mutations des alcades et autres magistrats. Le second est à la direction des contributions municipales et provinciales; le troisième n'est qu'une sorte de payeur et de receveur des finances de l'état.

Chaque province des Philippines, y compris celle des îles Mariannes, a son gouverneur ou son alcade chargé de l'administration intérieure de la région qu'il commande; il y rend la justice au civil comme au criminel. Ces fonctionnaires, presque toujours relevés de leurs charges lorsqu'il y a un changement de ministère à Madrid, sont Espagnols péninsulaires et avocats. Le recouvrement des impôts est confié par les alcades et d'office aux plus riches Indiens ou métis des provinces; ces receveurs indigènes prennent alors le titre de *cabezas de barengays;* ils sont responsables des rentrées, et l'on peut aisément se figurer combien ce mode de perception est ruineux et vexatoire pour un grand nombre de notables. Beaucoup refusent ces onéreuses fonctions, mais leur mauvaise volonté est très mal vue en haut lieu; si les récalcitrans ont un jour besoin de justice

ou de la protection des alcades, elle leur est difficilement accordée.

Dans chaque ville ou village fonctionne un conseil municipal, nommé par les principaux habitans. L'élection des membres de ce conseil, élection à laquelle préside l'alcade assisté du curé, se fait au scrutin secret et avec une certaine solennité. Le *gobernadorcillo* ou petit gouverneur, le *teniente* ou son second, et les alguazils, sont également nommés à l'élection et pris dans le conseil. Pour être valables, les élections doivent être soumises à l'approbation du gouverneur civil. Si un alcade fait un rapport contraire aux élus, si le curé ne les trouve pas assez orthodoxes, les choix sont cassés.

Il y a à Manille un tribunal suprême appelé la *Real Audiencia*. Indépendamment de son président appelé régent, la *Real Audiencia* se compose de dix juges et d'un procureur ou commissaire du gouvernement; ce dernier est assisté dans ses fonctions par cinq substituts. Ce tribunal révise les sentences capitales rendues par les tribunaux des provinces; il en approuve les conclusions ou les casse. Il ne juge cependant pas en dernier ressort les causes civiles qui lui sont soumises, et les parties intéressées peuvent encore faire appel à Madrid. Les procédures, depuis l'instruction judiciaire, l'audition des témoins, l'accusation, la défense, jusqu'à la sentence, se font par écrit. La plus petite affaire rapporte au trésor, rien qu'en papier timbré, une fort belle somme; le gain pour l'état est énorme lorsqu'un procès est poussé en cassation jusqu'à Madrid! La justice est gratuite pour les pauvres, mais les petits plaideurs aimaient mieux, il y a peu d'années, porter leurs différends devant les curés, qui tranchaient souvent les questions en faisant donner par leurs sacristains quelques coups de rotin à ceux qu'ils jugaient de mauvaise foi. Le cheval de bois sur lequel montait le patient pour recevoir les coups sur l'épiderme se voit encore aujourd'hui à la porte de beaucoup de couvens. Pas un condamné ne murmurait, car rarement la sentence était appliquée à faux par le curé; ce dernier connaît à fond ses paroissiens, il parle leur langue, tandis que l'alcade, fraîchement débarqué de Madrid, ne sait que l'espagnol, et des interprètes gagnés d'avance n'ont aucune peine à égarer le jugement des juges nouveaux dans le pays. Les étrangers, y compris les Chinois, sont jugés par les tribunaux du pays, et en certains cas d'après les lois des Indes, lois plus favorables en somme aux indigènes qu'aux Espagnols.

Lorsqu'un Chinois est appelé en qualité de témoin devant un tribunal, voici la manière dont il prête serment. On lui fait faire d'abord sa déposition à haute voix, puis on lui demande s'il a bien dit la vérité, et s'il osera, pour appuyer son témoignage, couper la tête à un coq d'une blancheur immaculée. « Songe, lui dit l'alcade par l'intermédiaire d'un interprète également asiatique, songe que, si

tu as menti, le sang que tu vas verser peut être celui de tes parens, et que ta famille restera à jamais victime de ton parjure! » J'ai vu des Chinois effrontés se troubler, pâlir et se rétracter, d'autres couper la tête du malheureux volatile avec la sérénité que donne une conscience tranquille.

La statistique judiciaire de 1872 nous apprend que pendant cette année 4,200 condamnations ont été prononcées, dont la moitié pour des attentats à la propriété. Ce chiffre officiel est encore bien au-dessous de la vérité. Et pourtant aux Philippines l'indigène trouve partout et toujours de quoi vivre et se vêtir gratuitement. Dans ces contrées bénies du ciel, couvertes d'arbres à fruits, exemptes des rigueurs de l'hiver, où la noix de coco apaise la soif et la faim, la misère est inconnue. Pourquoi y a-t-il donc un si grand nombre de délits? Parce que la tolérance pour les fautes y est poussée à sa limite extrême, que les moyens de ramener la paix dans une conscience coupable y sont plus abondans que partout ailleurs, parce que la loi y protége les jeux de hasard, et qu'enfin le gouvernement y dirige lui-même des loteries mensuelles. Ajoutez à cela la répulsion que l'Indien éprouve pour le service militaire et la vive passion qu'il ressent pour les femmes. C'est surtout pour ces dernières qu'il devient le plus souvent criminel. Un indigène ne reculera devant aucun attentat, soit pour se venger d'un amour dédaigné, soit pour s'en rendre digne par des largesses en dehors de ses ressources ordinaires. C'est à la veille des grandes fêtes et des jours où les combats de coqs sont autorisés, quelques heures avant le tirage des loteries gouvernementales, que les larcins sont plus fréquens. Si un Tagale qui m'avait servi pendant deux ou trois ans avec fidélité devenait tout à coup négligent dans le service, bien attifé et finalement voleur, je n'avais aucune peine à lui faire avouer que c'était l'amour et le jeu qui l'avaient ainsi métamorphosé. La passion éteinte et le jour des loteries passé, j'aurais pu lui confier toute une fortune sans qu'il y touchât.

Ce qui fait aussi que beaucoup de délits restent impunis aux Philippines, c'est qu'on y professe une indulgence générale pour les criminels. Espagnols, métis, Indiens, s'efforcent d'atténuer la gravité d'une faute au point de plaindre beaucoup plus celui qui la commet que celui qui en a été la victime. Un négociant fait-il une banqueroute frauduleuse, commet-il un faux, on ne parle de lui qu'avec pitié et l'on n'entend que ces mots : *pobre, pobrecito tambien!* Ah! le malheureux, le pauvre malheureux! Au frontispice de la prison de Manille, on lit ces mots en lettres d'or : *Soyez sévère pour le crime et plein de miséricorde pour le criminel.* Nulle part aphorisme n'a été plus souvent mis en pratique qu'aux Philippines. Dans les provinces, loin de l'œil de la justice, on rencontre

des Espagnols, blancs ou de couleur, ayant déjà subi des condamnations ou de réputation suspecte; personne ne les repousse, et des gens d'une honnêteté proverbiale les reçoivent parfaitement. L'exemple le plus étonnant de cette tolérance est celui qui me fut fourni par un Anglais israélite, ancien *convict* de Sydney, apostat, et ayant fait plusieurs mois de séjour dans la maison d'arrêt de Manille. Il était reçu partout et traitait journellement d'affaires importantes avec les plus honorables maisons étrangères et espagnoles de la capitale. *Pobrecito!* me répondait-on quand je disais qu'il fallait s'en défier, ou que je m'étonnais de la confiance qu'on lui accordait.

Lorsque, selon les coutumes espagnoles, il y a un condamné à mort en chapelle, des dévotes vont de maison en maison demander un sou, — une seule personne ne doit pas donner davantage, — pour lui faire dire des messes. Pour peu que le *reo* ait obtenu quelque célébrité par ses crimes, chacun va le voir, lui apporter des cigares, du café, des confitures, et causer avec lui de sa fin prochaine. Le bourreau vient également s'entretenir avec celui auquel il devra dans quelques heures ôter la vie. Il faut que l'on sache, pour comprendre cette tolérance, que l'exécuteur des hautes œuvres des Philippines est lui-même un condamné à mort, aucun individu libre ne voulant accepter de plein gré ces terribles fonctions. Un homme condamné au dernier supplice a donc la chance d'avoir la vie sauve si, au moment de l'expiation, il y a une vacance de bourreau, mais à la condition de devenir bourreau lui-même. Comme il pourrait échapper à sa sinistre charge par la fuite, on l'habille de la tête aux pieds d'une étoffe de couleur écarlate, et une garde composée de cinq soldats, la baïonnette au fusil, ne le perd pas un seul instant de vue. Il est arrivé parfois que l'exécuteur des hautes œuvres, ex-coupeur de bourse, reconnaisse dans celui qu'il doit supplicier un ancien compagnon de brigandage. Il surgit de ces rencontres des querelles comiques. Un jour, il y eut entre un condamné à mort et son bourreau une altercation si vive dans une *capilla*, qu'une bataille à coups de poing s'ensuivit. Le premier en sortit vainqueur, mais le second s'en consola en criant bien haut que le lendemain il aurait sa revanche. Cela s'est passé au village de Imus, dans la province de Cavite, et j'étais à dîner chez l'alcade lorsque le gardien du criminel vint tout essoufflé nous raconter le scandale. Le jour suivant, en allant de la chapelle à l'échafaud, les deux héros de cette anecdote ne firent que s'adresser de mutuels reproches. Jamais patient ne fut plus consciencieusement expédié.

Au nombre des crimes les plus fréquens, il faut mentionner les attaques à main armée contre les voyageurs isolés, et les assauts

sauvages que des bandits, le visage noirci, livrent nuitamment aux populations des campagnes. Au moment où de riches provinces jouissent d'une quiétude profonde, on apprend tout à coup que des bandes d'Indiens, composées de 30 à 40 individus, se réunissent, cachés dans les bois ou dans des sites d'un accès difficile, à quelques kilomètres d'un des plus riches villages. Ces groupes de malfaiteurs sont formés de soldats déserteurs, de contumaces et d'évadés des bagnes; on leur donne le nom de *tulisanes*. Ils ont un capitaine auquel est due une obéissance absolue; si le chef est suivi d'une femme, elle prend le titre de *capitana*, et chaque bandit est tenu de lui obéir. Le moindre des méfaits de ces Indiens vagabonds est d'arracher aux Européens qu'ils rencontrent les armes dont ils sont porteurs, ou de couper la langue aux *alguazils* indigènes les plus acharnés à les poursuivre. C'est lorsque la nuit est claire, au moment où la lune est dans tout son éclat, qu'ils vont surprendre un village endormi, piller les maisons des plus riches habitans, violer les jeunes femmes, tuer les vieillards, et mettre le feu au *pueblo* afin que la population, occupée à éteindre l'incendie, ne puisse les poursuivre. On les a vus également se réunir pour venger les mauvais traitemens infligés à l'un d'eux par un maître injuste et violent.

Les chefs des *tulisanes* sont remarquables par leur bravoure. Dans les rencontres qu'ils ont avec les soldats, on les voit s'exposer au feu avec une intrépidité rare; ce courage est dû à une singulière croyance. Chaque capitaine porte au cou une amulette, un *antin-antin* qui préserve des balles : c'est tantôt une médaille de la Vierge ou d'un saint, une vieille monnaie, un scapulaire, d'autres fois un objet bizarre comme un coquillage ou le noyau d'un fruit. Malgré de foudroyantes déceptions, la foi de l'Indien en son *antin-antin* est tellement enracinée que rien ne peut la lui enlever; elle donne une audace aux criminels qui leur a valu bien souvent le succès.

Une nuit, et par un beau clair de lune, je chassais les roussettes que l'on trouve en grand nombre suspendues par les pattes aux branches des cotonniers; tout à coup je me vis entouré par une trentaine de *tulisanes*. C'était à dix lieues de la capitale, et j'étais accompagné dans ma chasse nocturne par un opulent Indien chez lequel j'avais été invité à venir passer quelques jours. Je vis bientôt que mon hôte était en très bons termes avec ceux qui venaient de surgir si opinément autour de moi. « Vous n'avez rien à craindre, me dit mon compagnon à voix basse, et si je vous ai conduit ici, c'est que j'avais promis au capitaine de ces gens-là de leur montrer un fusil se chargeant par la culasse, arme qui lui est complétement inconnue. » Je tendis aussitôt mon « Lefaucheux » à un individu qui se trouvait devant moi, et qui me saluait timidement. La chemise de cet In-

dien était, — chose rare, — rentrée dans son pantalon à bandes de satin; un *bolo,* long poignard contenu dans une gaîne en bambou, pendait à son côté droit au moyen d'une ceinture en soie de Chine, son *salacot,* — sorte de chapeau chinois en cornes de buffle transparentes, et enrichi d'ornemens en argent, — couvrait sa tête. Ce *salacot,* d'un diamètre très grand, laissait entièrement dans l'ombre la figure de celui qui le portait. Après que le *tulisan* eut attentivement examiné mon fusil, je lui offris quelques cartouches en l'engageant à s'en servir; il accepta tout joyeux, et je le vis abattre aussitôt plusieurs énormes chauves-souris. Au moment où il me rendit mon arme. et pour qu'il n'eût jamais envie de me la reprendre, je lui expliqnai qu'elle ne pouvait lui être d'aucun usage en raison de la charge toute spéciale qu'elle nécessitait. Il savait déjà sans doute que les cartouches des fusils Lefaucheux arrivaient d'Europe à Manille toutes faites, car je ne le vis exprimer aucun désappointement. Après m'avoir salué de nouveau, le jeune bandit disparut avec ses compagnons dans un bois de bambou. Mon hôte m'avoua alors que ce chef de *tulisanes* était son frère, condamné à mort par contumace pour avoir assassiné une femme dans un accès de jalousie. « *Pobrecito,* ne manqua-t-il pas de me dire, *no es lastima?* Pauvre garçon ! n'est-ce pas pitié ? »

Dans le chiffre de la statistique judiciaire que nous avons donné, on remarque qu'il n'y a eu qu'un accusé pour outrage à la religion. En 1842, l'exaltation d'un fils du pays, promoteur d'un schisme religieux, motiva cependant la répression aussi sanglante qu'inutile d'un millier de malheureux. Un jeune Indien de la province de Tayabas vint à Manille à cette époque avec le désir d'entrer dans les ordres monastiques et d'en suivre la règle; mais depuis le commencement de ce siècle cette faveur a été refusée aux indigènes, et Apollinaire, — c'est le nom du jeune Indien, — dut borner son ambition à se faire admettre dans la confrérie de Saint-Jean-de-Dieu, composée entièrement de fils du pays. Après un certain temps passé avec les compagnons de son ordre, Apollinaire retourna dans sa province afin d'y établir un culte tout à fait spécial en l'honneur du bienheureux Joseph, le saint époux de la Vierge Marie. Par ses lectures, ses études et son assiduité aux prêches à l'époque où il était à Manille, Apollinaire était devenu un grand prédicateur, et la foule, avide de son éloquence, se portait dans tous les lieux où il annonçait la célébration d'une neuvaine en faveur de son saint favori.

Les moines franciscains, qui desservaient les principales cures de la province de Tayabas, devinrent bientôt jaloux de l'ascendant que le nouvel apôtre exerçait sur leurs ouailles. Ayant appris qu'Apollinaire sollicitait à Manille l'autorisation de former une confrérie,

ils se rendirent auprès du gouverneur et de l'archevêque pour la lui faire refuser. Non-seulement le gouvernement n'accorda pas le privilége demandé, mais encore il ordonna à l'alcade de Tayabas de jeter en prison ceux des dévots qui assisteraient aux prédications. Apollinaire se retira sur une montagne, où son premier soin fut d'élever une chapelle. La foule l'y suivit, et des provinces environnantes accoururent des milliers de curieux avides de l'entendre. C'est alors que l'apôtre perdit la tête. Il proposa à ses disciples d'élire un archevêque et cinq évêques pour desservir le temple qu'il venait d'édifier. Son nom sort le premier de l'élection, mais bientôt, peu satisfait de son titre, Apollinaire se fit proclamer pontife suprême par les cinq évêques.

La nouvelle qu'un pape indigène venait d'être élu se répandit dans tout l'archipel. Autant par curiosité que par dévotion, chaque fidèle voulut aller visiter la sainte montagne et le nouveau souverain spirituel. Les moines crièrent au sacrilége, accusèrent Apollinaire de dépasser Luther en hérésie et supplièrent le capitaine-général de disperser par la force la tourbe fanatique. L'alcade de Tayabas, Vital, reçut l'ordre de se rendre avec la garde urbaine au sanctuaire et d'en déloger ceux qui s'y trouveraient. Ces derniers étaient nombreux; il y eut résistance, et, dans la mêlée, Vital fut tué. Ce qui n'avait été qu'un pèlerinage, un prétexte à voyage, devint alors une révolte sérieuse. Le brigadier Huet reçut aussitôt l'ordre de partir avec de la cavalerie pour la province de Tayabas et d'y détruire les révoltés. Ceux-ci se fortifièrent, montèrent quelques petits canons sur la hauteur; leur résistance ne fut pas longue. Tout être vivant rencontré sur le plateau fut sabré : Apollinaire, à genoux, un Christ à la main, tomba le premier. Les vieillards, les femmes et les enfans, réfugiés dans l'église, furent également passés au fil de l'épée. On enterra un millier de cadavres. Ceux des Indiens de la province qui craignirent d'être inquiétés gagnèrent sans idée de retour les montagnes des tribus insoumises; un instant, on craignit que toute la région ne se dépeuplât.

Il y a un épilogue non moins sanglant à ce drame. Les soldats du 3e régiment de ligne, en garnison à Manille, étaient composés en grande partie d'indigènes de Tayabas. Un des leurs, le sergent Samaniego, les réunit, leur retrace la tuerie de leurs proches sur la montagne sainte, les injustices dont ils sont victimes, et les exalte au point de les entraîner à prendre d'assaut la forteresse de Manille. Les insurgés y rencontrent des déportés politiques récemment arrivés d'Espagne. Au lieu de les massacrer, Samaniego les enferme dans une enceinte voûtée afin que ses compagnons, surexcités par le triomphe, ne leur fassent aucun mal, compassion bien extraordinaire chez un soldat qui ne se révoltait que pour se venger

des Européens! Le gouverneur d'alors, le général d'Orea, prévenu dans sa maison de campagne de ce qui se passait à la ville, réunit autour de lui les régimens restés fidèles, et donna à son tour l'assaut à la forteresse, qui, faute d'un nombre suffisant de défenseurs, ne pouvait offrir qu'une faible résistance. Samaniego, blessé au moment où il dirigeait contre les troupes régulières le feu d'une pièce de canon, lutta jusqu'à la mort; mais ses compagnons, en le voyant expirer, perdirent leur sang-froid. Le cri de « sauve qui peut! » fut bientôt jeté, et les insurgés durent se déclarer vaincus. Ceux que l'on trouva les armes à la main furent fusillés sans jugement. D'autres, que l'on découvrit dans les combles quelques heures plus tard, passèrent dès le jour même du banc des accusés à celui des suppliciés.

Il y a eu d'autres soulèvemens aux Philippines; mais, comme ceux que nous venons de relater, ils ont été locaux et ne se sont jamais propagés de manière à faire courir un grand danger à la domination espagnole, à l'exception cependant de deux dont nous allons parler. Les insurgés se sont contentés presque toujours de châtier ceux dont ils croyaient avoir à se plaindre. Pour les faire rentrer dans l'ordre, il a suffi généralement d'envoyer un régiment indigène au centre des provinces révoltées, ou d'ordonner le remplacement des fonctionnaires détestés.

IV.

C'est notre première révolution qui obligea l'Espagne à donner la vie politique aux créoles des possessions d'outre-mer aussi bien en Amérique qu'aux Philippines. Lorsqu'on apprit à Manille que les *hijos del pais* auraient désormais le droit de se faire représenter aux cortès, un souffle de liberté les électrisa, et ils acclamèrent avec enthousiasme le régime constitutionnel que la Péninsule, devenue à son tour révolutionnaire, venait d'adopter. Mais cette période n'eut qu'une courte durée; la réaction ne tarda pas à relever la tête, et le despotisme absolu des rois espagnols plongea les colonies dans de nouvelles ténèbres. L'Espagne perdit alors une grande partie de ses possessions d'Amérique; la crainte de voir un Bolivar ou un Iturbide surgir aux Philippines fit qu'elle y appliqua un système des plus dangereux. C'est surtout à l'égard des créoles qui avaient salué avec trop d'ardeur, de 1820 à 1823, le retour du régime représentatif que se manifesta une défiance odieuse. Des Espagnols, *hijos del pais*, des métis, de pauvres Indiens furent déportés sans interrogatoire et sans un simulacre de jugement. On vit des capitalistes, des prêtres, des avocats enlevés brusquement à leurs foyers, jetés en prison ou envoyés sous bonne

garde aux présides d'Europe pour le seul fait d'avoir trop hautement exprimé leurs regrets politiques. Il est vrai que l'innocence de ces malheureux fut reconnue, des indemnités leur furent même accordées, leurs persécuteurs désavoués; mais le mal était fait, et le souvenir de ces proscriptions ne s'est plus effacé.

C'est vers cette époque que débarqua à Manille un nouveau gouverneur, le capitaine-général Martinez, accompagné d'un grand nombre de sous-officiers. D'ordinaire ce n'est pas avec des sergens qu'un pareil personnage arrive aux Indes. On sut bientôt qu'il réservait à ces subalternes les grades de lieutenans et capitaines dont divers créoles étaient investis. La menace de cette spoliation, qui indiquait une grande méfiance à l'égard d'officiers honorables, fit une vive impression dans l'armée; mais l'exécution de cette mesure était loin d'être facile. Or voici ce qu'imagina Martinez pour y procéder d'une manière en apparence légale. Lorsqu'une nomination d'officier est faite dans la colonie par le capitaine-général, ce dernier remet au titulaire un brevet provisoire qui doit être échangé contre un brevet définitif, signé à Madrid de la main du roi. Comme les communications entre l'Espagne et les Philippines se faisaient alors par la voie de Mexico, qu'elles n'avaient lieu qu'une fois par an, beaucoup d'officiers indigènes négligeaient de faire venir leurs diplômes de Madrid. Martinez déclara tout à coup, par un décret à jamais resté célèbre aux Philippines, que ceux d'entre eux qui ne pourraient lui présenter leurs titres définitifs devaient se considérer comme mis d'office à la retraite. L'indignation fut grande chez les chefs indigènes que cette disposition atteignait. Un jeune capitaine du nom de Novalès, sujet distingué, se fit bientôt remarquer par la véhémence de sa protestation. Très aimé et très influent dans son régiment, ses amis, créoles comme lui, loin de le calmer, le chargèrent de prendre en main leurs causes, offrant de le soutenir par les armes, s'il le fallait. Novalès hésitait encore lorsqu'une nouvelle injustice vint mettre un terme à son indécision. Un ordre du général lui enjoignit de s'embarquer pour l'île lointaine de Mindanao dans un bref délai, ordre qui, à cette époque, équivalait à un exil. La veille de son départ, Novalès apprend que, par une circonstance qu'il considère comme providentielle, son frère Mariano Novalès, lieutenant d'infanterie, commande la garde qui est à la forteresse, et que son ami intime, Ruiz, un autre officier, garde les portes de la ville militaire. Novalès réunit les mécontens, proclame l'indépendance des Philippines, et, comme Iturbide à Mexico, se fait proclamer empereur. Le premier soin des rebelles est de s'emparer des clés de la ville, déposées la nuit chez le lieutenant du roi. Celui-ci, comme un brave soldat, défend son dépôt, mais est tué dans la lutte. Novalès se présente ensuite à la tête des

siens à la citadelle, où son frère est de service : il compte y entrer sans coup férir; mais contre toute prévision, Mariano Novalès résiste, une lutte acharnée et sanglante s'ensuit. L'insurrection allait triompher lorsque le général Martinez accourut avec un renfort de troupes fraîches et entoura les insurgés, trop peu nombreux pour résister. Novalès, Ruiz et quinze autres rebelles furent faits prisonniers et passés par les armes à l'entrée de la petite place de l'Archevêché. Ainsi se termina cette échauffourée, qui fit courir un danger sérieux à l'influence et à l'autorité espagnoles. Sans la fidélité du frère de celui qui était le principal instigateur de la rébellion, peut-être en était-ce fait des Philippines. Nous croira-t-on? Mariano Novalès, le lieutenant fidèle, fut conduit à l'échafaud avec son frère et les autres insurgés; il eût partagé leur sort, si la clameur publique, sur la place même de l'exécution, n'eût empêché son supplice. On commit néanmoins l'injustice de lui retirer son grade.

Cet événement, au lieu d'éclairer le gouvernement, ne fit qu'augmenter sa défiance à l'égard des indigènes, créoles, métis et Indiens. La ligne de démarcation entre ces derniers et les péninsulaires ne fit que se tracer davantage. Plus que jamais, les ministres éphémères de l'Espagne lancèrent leurs créatures à la curée du riche budget colonial, éloignant ceux qui étaient le plus en droit d'y prendre part. Pour parer aux dangers qui devaient naître d'une semblable politique, on fit partir de la Péninsule pour Manille tout un régiment de soldats européens; mais les désordres auxquels ils se livrèrent aussitôt après leur débarquement dans l'honnête et paisible cité menacèrent de ruiner le prestige du nom espagnol. Il fallut les faire repartir. Quel hommage rendu à la vertu des Indiens! Quel contraste entre ces hommes de l'ancien monde et les doux indigènes de ces contrées nouvelles! Désormais il ne resta plus dans la citadelle que 300 artilleurs blancs, force d'ailleurs plus que suffisante pour la préserver d'un coup de main.

L'épuration de l'armée, c'est-à-dire l'armée sans officiers créoles dans ses rangs, et l'administration civile livrée à des Européens avides, ne purent contenter les conquérans. Il restait encore aux indigènes des curés de leur race et de leur pays, on songea à les supprimer ou du moins à sévir contre les plus patriotes. Pour arriver à ce résultat, il fallait exaspérer le clergé séculier en le dépouillant de ses prébendes, le compromettre aux yeux du pouvoir, et faire monter sur l'échafaud ceux des prêtres indiens qui murmureraient ou tenteraient de se soulever. Il semble que ce plan machiavélique ait été en tout point exécuté; mais, pour en suivre la trame, quelques courtes explications sont nécessaires.

Dès les premières années de la conquête, les principaux diocèses

des Philippines étaient desservis par des curés indigènes et des moines de l'ordre de Saint-Augustin. Les ordres monastiques qui, avant 1835, époque de leur suppression, encombraient l'Espagne, ayant eu connaissance du sort heureux qui était fait en Océanie à leurs collègues, ne tardèrent pas à s'y présenter, réclamant leur part de propagande religieuse et de profit. Pour éviter des compétitions trop vives, le gouvernement dut désigner lui-même les provinces qui convenaient le mieux aux nouveaux arrivans. La Pampanga, une des plus riches, quoique appartenant depuis de longues années au clergé indigène, fut livrée aux moines augustins; celle de Cavite aux dominicains, les Visayas aux récollets, l'île de Mindanao aux jésuites, Zambalès et d'autres districts aux franciscains.

Grâce à la protection que les évêques accordaient aux prêtres indigènes, plusieurs d'entre eux purent néanmoins conserver leurs postes; mais en 1870 de nouvelles spoliations eurent lieu, et l'archevêque de Manille crut devoir protester en ces termes auprès du gouvernement de Madrid : « L'injuste pratique de dépouiller le clergé séculier produit dans le pays un véritable scandale. Ne craint-on pas de l'exaspérer? N'a-t-il pas assez souffert et doit-on craindre davantage pour lui dans l'avenir? Qui osera soutenir que son ancienne fidélité ne se changera pas bientôt en haine? Ces hommes ont pu croire pendant longtemps qu'il n'y avait entre les fils du pays et les moines qu'une rivalité de race et de profession, mais aujourd'hui c'est leur suppression entière qu'ils ont à redouter. Qui ne remarque le changement qui s'opère dans leurs idées et la colère qu'ils laissent éclater lorsqu'on leur parle de ceux qui les dépouillent? Plusieurs prêtres indiens n'ont-ils pas donné à entendre que, si les Américains ou les Allemands s'emparaient des Philippines par suite d'une guerre avec l'Espagne, ils recevraient en libérateurs les ennemis du pays? Le danger est d'autant plus grand que ces pasteurs sont plus que les blancs en relations directes avec leurs troupeaux, et que les accusations qui ont été lancées contre leur conduite n'ont jamais été prouvées. » Après avoir envoyé cette protestation en Espagne, l'archevêque fit venir dans son palais le curé de la cathédrale de Manille, don José Burgos, un créole, et l'engagea à formuler avec ses amis un acte de fidélité et d'attachement à l'Espagne. Burgos, après quelques hésitations, se rendit au désir du prélat et s'employa avec ardeur à recueillir des adhérens. Plus tard cet écrit passa pour un manifeste des plus audacieux, et ceux qui l'avaient signé, au nombre de 300, furent presque tous qualifiés de traîtres, de révolutionnaires et de flibustiers.

Le gouvernement de Madrid, comme d'habitude, ne tint aucun

compte des observations de l'archevêque et de la déclaration des prêtres séculiers. Ceux-ci, après la révolution de 1868, profitant de la faculté d'écrire que leur assurait la liberté de la presse en Espagne, résolurent de se défendre dans les journaux de la Péninsule. Mais le capitaine-gouverneur des Philippines défendit l'entrée des publications européennes dans la colonie. Le *Correo de Ultramar*, journal espagnol qui se publie à Paris et qui n'a aucune couleur politique, ne fut même pas excepté.

A cette époque eut lieu à Manille une manifestation qui montre à quel degré les indigènes de toute condition étaient exaspérés. Quelques créoles avaient obtenu du gouverneur que les restes d'un illustre Espagnol, don Simon de Anda et Salazar, restés ensevelis sous les décombres de la cathédrale à la suite d'un tremblement de terre, fussent transportés dans l'église de Saint-François. La patriotique conduite de cet homme énergique mérite d'être racontée. En 1762, l'Angleterre étant en guerre avec l'Espagne, l'amiral Cormick se présenta avec 13 vaisseaux et 6,830 hommes de débarquement devant la capitale des Philippines pour s'en emparer. A bord de l'escadre se trouvaient 350 soldats, nos compatriotes, que les Anglais avaient faits prisonniers à Pondichéry. Guidés par un sergent français nommé Bretagne, quelques-uns d'entre eux réussirent à recouvrer leur liberté et à se joindre aux Espagnols. Les autres Français eussent suivi en masse cet exemple, si deux de leurs émissaires n'eussent été massacrés aux portes de la ville par les Indiens, qui les prirent pour des ennemis. Malgré une sortie vigoureuse dirigée par un officier français, M. Faller, alors au service de l'Espagne, les Anglais pénétrèrent dans la place après y avoir jeté 5,000 bombes. Manille fut livrée au pillage pendant quarante heures. Ce n'est pas tout : l'amiral, qu'avait irrité la résistance, fit savoir aux vaincus qu'il les passerait au fil de l'épée si 20 millions ne lui étaient comptés. Chacun se cotisa, et cette somme, énorme pour l'époque, fut versée entre les mains du terrible Cormick.

Au moment de l'arrivée de l'escadre anglaise devant Manille, les Philippines avaient pour gouverneur intérimaire un archevêque, ancien récollet, nommé don Manuel Antonio Rojo. Prévoyant que la ville allait tomber au pouvoir des Anglais, le prélat nomma Simon de Anda lieutenant du roi et l'envoya en province avec mission d'organiser la résistance. Simon quitta Manille à dix heures du soir, sur une embarcation grossière du pays, n'ayant avec lui qu'un domestique indigène, 5,000 piastres et 40 feuilles de papier timbré. Un ardent patriotisme l'animait, et son activité parvint à suppléer aux armes et à la flotte qu'il lui eût fallu pour chasser les Anglais. Simon de Anda était alors âgé de soixante ans, il était juge au tribunal de la *Audiencia* et jusque-là il n'avait rien su de l'art de la guerre.

S'il ne put créer une grande armée faute de munitions, du moins il cerna si bien Manille que les Anglais n'osèrent jamais en sortir, et durent avoir recours pour y subsister aux vivres de leur flotte. Des Chinois, gagnés par l'or des envahisseurs, voulurent profiter de la circonstance pour se soulever, mais Anda sut aussi les réduire. Après quinze mois de luttes journalières arriva la nouvelle que la paix avait été signée entre les deux puissances rivales, et les Anglais se retirèrent. Anda, qui avait pris le titre de gouverneur-général des Philippines, se vit alors disputer par l'archevêque Rojo une autorité si justement acquise. Poursuivi, calomnié, jeté en prison, le pauvre juge mourut à l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu de Cavite, entouré de quelques Indiens qui l'aimaient et qui lui fermèrent les yeux.

Quand arriva le jour de la translation, les habitans en masse, et comme s'ils eussent obéi à une consigne secrète, se rendirent en habits de deuil au lieu de la cérémonie. Le cortége funèbre partit de la cathédrale en ruines, suivit les rues principales et entra, au milieu d'un concours immense de population, dans l'église de Saint-Augustin où devait être chantée l'absoute avant la translation du corps à Saint-François. Pendant le trajet, des essences et des fleurs furent jetées à profusion sur le cercueil. Au moment où l'office des morts allait commencer, on vit tout à coup un jeune abbé du pays se détacher du groupe que formaient ses collègues. Il tient à la main une grande couronne de lauriers et d'immortelles, s'incline en passant devant le capitaine-général étonné, monte les degrés du catafalque et déploie sur le drap mortuaire un large ruban sur lequel chacun peut lire ces mots : *Le clergé séculier des Philippines à don Simon de Anda y Salazar*. A peine le jeune prêtre, pâle d'émotion, est-il descendu de l'estrade qu'un étudiant en gravit à son tour les degrés et place sur le cercueil une nouvelle couronne. Il est imité par une foule de *gobernadorcillos* qui, au nom de leurs villages, viennent payer un tribut au patriote persécuté. On rechercha l'auteur de cette manifestation, mais personne n'osa le désigner ouvertement. L'opinion publique en rendit responsable le curé don José Burgos, le même auquel l'archevêque avait demandé un acte d'adhésion et de fidélité à l'Espagne. On verra bientôt à quel point cette rumeur lui fut fatale.

Le capitaine-général, don Carlos Maria de la Torre, frappé de ce qui venait de se passer dans l'église des Augustins, se décida alors à faire quelque chose en faveur de la colonie. A cet effet, il nomma une *junta*, composée des fonctionnaires dont les traitemens dépassaient 20,000 francs. Il y adjoignit divers moines et six créoles, conseillers d'administration. Pas un métis, pas un Indien, ne furent appelés pour représenter leur caste si intéressante et si nombreuse.

En même temps le gouvernement créait à Madrid une commission chargée d'étudier les mêmes problèmes que ceux qui étaient soumis à la junte de Manille. Quand les études furent terminées, on trouva que des deux côtés les solutions étaient identiques. Voici le résumé des réformes jugées nécessaires : modification du tarif des douanes et réforme dans la manière de les appliquer, — suppression du droit différentiel imposé aux pavillons etrangers, — réduction des droits d'exportation sur les produits du pays, — permission accordée aux étrangers de s'établir aux Philippines, d'acquérir des immeubles, d'exercer leur culte en toute liberté et même d'y posséder des navires de commerce portant le pavillon espagnol, — création d'un conseil chargé d'informer le ministre des colonies à Madrid de ce qui intéressait l'archipel, — réforme de l'enseignement primaire et supérieur, — formation d'une école d'administration civile destinée à empêcher le renvoi en Europe et en masse des employés à chaque changement de ministère, — révision des contributions directes, — enfin abolition du monopole des tabacs.

Grâce à la présence au ministère d'outre-mer de l'honorable don Segismond Moret et Prendersgat, quelques-unes de ces réformes s'accomplirent. La révision des tarifs des douanes donna en 1874 une augmentation de 60 millions sur 1867, soit 60 pour 100 d'augmentation. Avant la loi nouvelle sur les étrangers, on ne voyait en rade de Manille que deux petits bateaux à vapeur; aujourd'hui on en compte une douzaine d'un assez fort tonnage. Le monopole de l'enseignement enlevé aux ordres monastiques permit, d'un autre côté, aux créoles d'étendre le cercle étroit des carrières libérales auxquelles il leur était permis de prétendre.

L'arrivée en 1871 du général Izquierdo y Gutierez à Manille coupa court à toutes les autres améliorations. Le parti indigène réformiste n'en continua pas moins sa croisade dans les journaux de la Péninsule. C'est peut-être à la violente polémique qui s'engagea alors entre le clergé séculier et le clergé régulier qu'est due la politique de combat inaugurée par le nouveau général : système fatal qui devait aboutir à une révolution et à une rigoureuse répression.

Le jour de la prise de possession de son mandat, don Rafaël Izquierdo fit connaître clairement quelles étaient ses tendances et les instructions qu'il apportait de Madrid. « Je gouvernerai, dit-il aux fonctionnaires civils et religieux qui l'entouraient, avec une croix et un sabre à la main; » puis, désignant les portraits de Magellan et de Legaspi, qui décoraient son salon, le général exprima le regret de ne pas voir à côté de ces grands hommes les fondateurs des ordres monastiques dont il avait devant lui les représentans. Il était impossible de mieux imiter le langage des capitaines qui conquirent le Mexique par le fer et l'Évangile.

En parlant de l'instruction publique, j'ai dit qu'une « société des Arts et Métiers » devait s'ouvrir à Manille en mars 1871; sous prétexte d'étouffer en elle le germe d'une école libre, le général Izquierdo en suspendit l'ouverture la veille du jour même où elle devait être inaugurée. Par une loi récente, les moines avaient été autorisés à rompre leurs vœux; mais ceux qui voulurent user de ce droit se virent expulsés et privés de leurs biens. Il y avait dans les administrations civiles et militaires plusieurs employés métis et indigènes occupant des postes assez élevés, on les en dépouilla. Dans la municipalité figuraient quelques péninsulaires trop partisans des réformes, on exigea leur démission. Les cours martiales de l'artillerie et du génie avaient pour assesseurs et greffiers des fils du pays, leurs charges furent supprimées. A toutes les époques, afin d'éviter une rivalité dangereuse entre les deux seuls bataillons d'artillerie qu'il y ait à Manille, l'un composé d'Européens et l'autre d'Indiens, une stricte séparation entre les deux races avait été maintenue. Cependant, si un péninsulaire était nommé sergent et qu'il y eût une vacance de ce grade dans le bataillon des indigènes, elle lui était donnée. Comme il n'y avait eu jamais d'injustices ou de passe-droits, l'accord le plus parfait avait constamment régné entre les deux bataillons de couleurs distinctes. La fureur réformiste du général vint détruire cette ancienne confraternité d'armes : elle fut rompue le jour où il ordonna la fusion des deux corps, avec cette différence que les artilleurs européens formeraient les premières compagnies et les artilleurs indiens les secondes. Ce changement eût été peut-être sans importance, si le général n'avait commis la faute énorme de réserver aux blancs la faculté de remplir seuls les places de caporaux et de sous-officiers qui devenaient vacantes. Les artilleurs espagnols avaient eu aussi, de tout temps, une plus haute paie et une meilleure nourriture que les Indiens; cette inégalité n'avait pas été remarquée; mais, depuis la fusion, elle devint une source incessante de récriminations fâcheuses.

A Manille, les journaux ne disent absolument que ce que la censure les autorise à publier, aussi personne ne protesta contre ces changemens; mais les créoles avaient à Madrid des correspondans, et la presse de la Péninsule se fit l'écho de leurs amères critiques; les journaux *la Discussion*, et *el Eco Filipino*, qui recevaient secrètement les communications, furent encore une fois détenus à la poste. Les directeurs des feuilles prohibées imaginèrent de les introduire en les envoyant sous enveloppe à leurs abonnés. La ruse ne tarda pas à être découverte, et ceux qui en étaient les complices innocens furent tenus pour suspects, menacés d'être traités en conspirateurs. Ce qui mit le comble à l'irritation du gouvernement colonial, c'est la violente sortie qu'un député, don Rafaël de Labra, fit

contre lui à la tribune des cortès. Cet intègre et intelligent représentant, l'habituel défenseur des possessions d'outre-mer, osa prédire la perte des Philippines, et peu s'en fallut qu'il ne devînt prophète. La mesure suivante précipita l'insurrection.

Les Indiens sont soumis à la prestation et paient un tribut annuel; mais les ouvriers attachés aux maîtrises de l'artillerie, du génie et de l'arsenal maritime de Cavite, ont été exemptés de ces charges depuis un temps immémorial. Ces artisans sont pris parmi les soldats de l'infanterie de marine, et pendant tout le temps qu'ils restent sous les drapeaux, aucun grade ne leur est donné. Sans préambule, un décret du gouverneur civil apprit à ces vieux serviteurs que le privilége dont ils devaient jouir en prenant leurs retraites était supprimé, et qu'ils seraient assujettis désormais à l'impôt et à la prestation. Peu de temps après que la nouvelle fut rendue officielle, 40 soldats de l'infanterie de marine, unis à 22 artilleurs, s'emparèrent à Cavite du fort San-Felipe. Les officiers qui voulurent s'y opposer furent tués, et à dix heures du soir, heure à laquelle les insurgés entrèrent dans le fort, leur premier soin fut de tirer le canon pour annoncer leur victoire à la ville endormie. Dès le lendemain, au lever du jour, les mutins, qui avaient compté sur la révolte du régiment d'infanterie n° 7, en garnison en ce moment à Cavite, s'aperçoivent avec terreur que les soldats restent fidèles à leur drapeau. Du haut des murailles, les rebelles les appellent, leur font des offres brillantes, les supplient de remplir la promesse qui, disent-ils, leur a été faite d'entrer dans le mouvement, mais c'est en vain. En voyant qu'au lieu de venir à eux, le régiment s'apprête à les attaquer, ils s'enferment dans la citadelle avec l'espoir que Manille leur enverra des partisans. Mais personne ne parut.

La ville de Cavite, capitale de la province de ce nom, est située à 12 kilomètres de Manille. Comme elle est placée à l'entrée de la baie, on y va par eau, de ce dernier point, en une heure par bateau à vapeur, et à pied en trois ou quatre heures. C'est là que se trouve l'arsenal maritime, et que les navires de guerre espagnols jettent habituellement l'ancre lorsqu'ils y arrivent d'Espagne. La nouvelle de la sédition parvint dès le lendemain matin à la capitale, où, qu'on le remarque bien, aucune agitation ne régnait. Une colonne composée de deux régimens d'infanterie, d'une brigade d'artillerie avec quatre canons, et placée sous les ordres du général don Felipe Ginovès Espinar, partit aussitôt pour combattre l'insurrection. Plusieurs attaques contre la forteresse furent tentées, mais sans succès. Les feux des insurgés étaient bien combinés, et, pour éviter une perte d'hommes, on se décida à réduire les émeutiers par la famine, chose aisée, car San-Felipe ne contenait aucune provision de bouche. Le blocus le plus vigoureux fut donc établi, et bientôt les assiégeans

eurent l'agréable surprise de voir un pavillon blanc flotter sur un des bastions de l'enceinte. Le général fit alors former deux colonnes pour livrer un assaut immédiat. Au moment où les troupes s'ébranlèrent, la porte principale du fort s'ouvrit, et donna passage à un petit groupe d'insurgés qui portaient un pavillon parlementaire. Le second gouverneur laissa arriver la députation à quinze pas, puis ordonnant à ses soldats de faire une décharge générale de leurs armes, les parlementaires tombèrent foudroyés. Comme la grande porte par où étaient sortis les mutins était restée ouverte, les soldats, enlevés par leurs officiers, la franchirent au pas de course; les insurgés n'opposèrent pas de résistance sérieuse, ce qui ne les empêcha pas d'être pour la plupart passés par les armes. On fit grâce à un moine européen que l'on trouva dans l'enceinte, et dont la présence en un pareil lieu et en pareille compagnie ne fut jamais expliquée. Deux officiers espagnols, prisonniers depuis plusieurs mois à San-Felipe, et qui avaient pris parti pour le mouvement, perdirent la vie : l'un fut fusillé par ordre du général Espinar, l'autre se fit sauter la cervelle.

D'après plusieurs récits dignes de foi, les projets des conjurés étaient connus de beaucoup de personnes aussi bien dans la capitale qu'en province. Ce qui donne une apparence de vérité à ces versions, c'est que le jour même où à Manille on apprenait les événemens de Cavite, les prisons s'ouvraient déjà pour recevoir le curé de la cathédrale, José Burgos, Augustin Mendoza, curé de Santa-Cruz, Mariano Gomez, curé de Bacoor, Feliciano Gomez, Antonio-Maria Régidor, éminent avocat, conseiller municipal, Joaquin Pardo de Tavera, conseiller d'administration, Enrique Paraiso, Pio Basa, anciens employés, et José Basa. Quelques jours après, une nouvelle série de prêtres créoles et indigènes était conduite à la forteresse. La terreur fut telle parmi les indigènes que beaucoup d'entre eux n'osèrent plus venir sur les marchés apporter leurs denrées. Une commission d'Espagnols péninsulaires se rendit au palais pour faire remarquer au gouverneur que, si une pareille proscription continuait, c'en était fait de la prospérité des Philippines, mais le général Izquierdo ne voulut pas la recevoir. L'arrivée en rade de bâtimens de guerre français, anglais, américains et italiens, accourus pour protéger leurs nationaux, ne fit qu'augmenter le trouble qui régnait dans les esprits. Le régiment d'artillerie indigène fut désarmé et embarqué subitement sur un navire de guerre pour l'île de Mindanao; il fut remplacé par 2,000 soldats expédiés d'Espagne en toute hâte.

Les quelques sergens et soldats faits prisonniers dans le fort San-Felipe passèrent en conseil de guerre et furent aussitôt fusillés, une moitié à Manille et une moitié à Cavite. Les soldats d'infanterie de

marine, réclamés par l'amiral, et également condamnés à mort, eurent leurs peines mitigées en dix années de travaux forcés à Mindanao et dans l'île de la Paragua, séjours mortels à ceux qui y travaillent un sol encore vierge. Les prêtres, les avocats et les commerçans inculpés furent jugés par un conseil de guerre spécial; on désigna pour *fiscal*, ou commissaire du gouvernement, un commandant d'infanterie, gouverneur de province en disponibilité, don Manuel Boscaza. Des défenseurs d'office, officiers d'infanterie, leur furent donnés avec un délai de vingt-quatre heures pour préparer la défense. On n'accusait pas les insurgés d'avoir voulu fonder un empire, comme Novalès, aux Philippines, mais de s'être proposé d'y préparer l'avénement de la république, d'accord en cela avec les chefs du parti avancé espagnol.

Après huit heures de débats, le conseil de guerre condamna à la peine du *garote* ou de la strangulation les trois prêtres José Burgos, Mariano Gomez et Jacinto Zamora. Un Indien, nommé Saldua, qui espérait obtenir sa grâce en récompense de ses délations, fut également condamné à mort, Enrique Paraiso, José Basa Enriquez, à la peine immédiate, c'est-à-dire à dix années de travaux forcés; les vicaires Mendoza, Guevara, Gomez Feliciano, Laza, Desiderio, Dandan, les avocats et commerçans Regidor, Pardo, Paterno, Mauricio et plusieurs autres à la même peine, mais elle devait être subie aux îles Mariannes, et pendant une période variant de deux à huit ans. Les autres accusés, Indiens obscurs, étaient au nombre de deux cents environ; soixante-dix d'entre eux, qui avaient été condamnés au *garote*, virent leurs peines commuées en dix années de travaux forcés. L'un d'eux cependant fut exécuté : c'était un sergent des guides, malfaiteur de la pire espèce.

Ce jugement en masse de créoles, de métis et d'Indiens par un même conseil de guerre a été une grande faute. Jusqu'ici ces différens types de la race indigène avaient vécu en défiance les uns des autres : on leur a appris en les jugeant ensemble que leurs intérêts étaient solidaires. Les survivans auront dû se dire que leurs anciennes rivalités devaient faire place à une entente générale, afin de pouvoir combattre un jour avec avantage leur ennemi, c'est-à-dire leur maître.

C'est le 15 février 1872, à onze heures du soir, que le conseil de guerre rendit sa sentence; mais avant de se retirer pour recueillir les voix, le président du conseil demanda aux accusés s'ils avaient encore quelque chose à dire pour leur défense; Burgos et Zamora protestèrent de leur innocence, soutenant que jamais ils n'avaient eu de rapports avec les insurgés de Cavite, et qu'il n'était résulté des débats aucune charge positive contre eux. Le curé Gomez, vieillard de soixante-onze ans, d'aspect vénérable, se borna à dire qu'il était

certain que ses juges le tenaient pour innocent, mais voyant qu'on lui avait refusé de le confronter avec ses accusateurs, de lui donner un avocat de son choix, et même le droit de présenter sa défense lui-même, il jugeait inutile à la fin du procès de chercher à influencer des esprits si fortement prévenus contre lui.

Les accusés furent conduits à la forteresse, et le lendemain matin à cinq heures l'arrêt leur fut notifié par le commissaire du gouvernement. Burgos et Zamora étaient des jeunes hommes de trente ans; aussi la lecture du jugement fit sur eux une profonde impression. Le premier éclata en sanglots, le second devint fou subitement et ne recouvra plus sa raison. Quant à Gomez, il écouta la terrible condamnation avec sa tranquillité habituelle. Le commissaire du gouvernement leur dit qu'on allait les conduire en *capilla*, où ils auraient à se préparer à la mort pour le lendemain matin. Une voiture fermée avait été commandée la veille pour transporter les *reos* dans la petite église située dans la plaine de Bagumbayan, à quelques pas de la place d'exécution. Comme elle n'arrivait pas, et que la foule devenait de plus en plus compacte aux alentours de la citadelle, le commandant du fort offrit son équipage, l'un des plus élégans de la ville. Deux sergens d'infanterie prirent à la main les rênes des chevaux pendant qu'une compagnie de soldats formait un carré dont la voiture était le centre. En avant et en arrière, le cortége était précédé et suivi par un piquet de cavalerie.

Ce n'était plus un triste convoi de criminels, c'était une marche triomphale : l'élégante calèche aux chevaux fringans et dont les harnais aux plaques d'argent étincelaient au soleil levant, les livrées du cocher et des valets de pied d'une forme irréprochable, le bruit et l'éclat des armes, les Indiens en foule agitant au vent leurs mouchoirs, saluant au passage ceux qui allaient mourir pour avoir rêvé l'indépendance du pays, complétaient l'illusion. Dès que les condamnés furent descendus de voiture, on leur ôta leurs vêtemens sacerdotaux, et, comme à des malfaiteurs de la pire espèce, on leur mit des fers aux pieds et aux mains. Presque aussitôt arriva le quatrième condamné à mort, Saldua; son visage était souriant, et chacun racontait qu'en quittant la prison il avait dit à sa famille : « A bientôt ! » En ce moment apparurent à l'entrée de la chapelle des prêtres indigènes et des moines espagnols de l'ordre des récollets; ils venaient, selon l'usage, offrir les secours spirituels aux futurs suppliciés. Le commissaire du gouvernement, Boscaza, qui ne quittait plus un seul instant ceux dont la veille il avait obtenu la condamnation, eut le courage de leur dire avec ironie : « Ce n'est sans doute pas à des prêtres espagnols que vous voudrez vous confesser? — Vous vous trompez, s'écria le père Gomez, rien de mieux pour nous entendre ! » Burgos fit choix d'un jésuite; un frère de la

congrégation de Saint-Vincent-de-Paul prit en pitié Zamora et ne quitta le pauvre insensé qu'au pied de l'échafaud.

On sait déjà que les chapelles où se trouvent confinés les condamnés à mort restent ouvertes au public jusqu'à l'heure de l'exécution. Pendant toute cette journée du 15 février et jusqu'à l'aurore du lendemain la foule ne cessa d'y venir et de s'y renouveler. Le 16, les indigènes des provinces immédiates de Balucan, de la Pampanga, de Cavite et de la Laguna, accoururent pour voir une dernière fois ceux qu'ils appelaient tout haut, « leurs pères, leurs trois chers martyrs. » Vêtus pour la plupart de deuil, ils occupaient, au nombre de 40,000 environ, l'espace qui séparait la prison des quatre échafauds. A sept heures, le lugubre roulement des tambours apprit à la multitude que le cortége se mettait en route, et il se fit alors un silence général. Saldua, toujours le sourire aux lèvres, vêtu d'un domino blanc, marchait en tête; après lui, l'un à la suite de l'autre, venaient les trois prêtres. Burgos pleurait comme un enfant, saluant de la tête les amis qu'il reconnaissait dans la foule; Zamora, le regard indécis, n'avait aucune conscience de ce qui se passait autour de lui; quant au père Gomez, l'œil bien ouvert, le front haut, il bénissait les Indiens qui se précipitaient à genoux sur son passage. Toutes les têtes étaient nues; toutes les bouches priaient; des Espagnols péninsulaires qui se trouvaient là en curieux découvrirent leurs fronts.

Saldua monta le premier sur l'échafaud; sa quiétude ne l'avait pas abandonné, mais son regard cherchait au loin avec une impatience mal déguisée le messager qui devait lui apporter sa grâce. Il ne vint pas, et le bourreau l'enleva pour jamais à ses espérances. Le père Gomez fut appelé; le récollet, son confesseur, lui conseilla à voix haute d'accepter avec courage le sort terrible que lui faisait la justice humaine, et de se recommander à Dieu. « Mon père, répondit le septuagénaire, je sais qu'une feuille d'arbre ne s'agite pas sans la volonté du Créateur; puisqu'il demande que je meure en pareil lieu, que sa volonté s'accomplisse! » Zamora en entendant qu'on prononçait son nom, monta sur l'échafaud sans mot dire, et prit place, comme on le lui indiquait du doigt, contre le fatal poteau; l'infortuné ne livra que son corps à l'exécuteur : depuis deux jours son âme s'était affranchie du supplice. Il ne restait plus que le père Burgos; il était créole, et son crime avait été considéré comme ayant un caractère de gravité plus grand que ceux commis par ses compagnons. En l'obligeant à mourir le dernier, les juges avaient voulu aggraver sa peine. Il gravissait les degrés de l'estrade, lorsque tout à coup ses yeux rencontrèrent ceux du commissaire Boscaza; le condamné s'arrêta, et, reprenant sa sérénité, il dit: « Je vous pardonne, monsieur, et puisse Dieu vous pardonner

comme je le fais! » Burgos reprit sa marche et vint s'asseoir tranquillement sur la banquette fatale. Tout à coup, il se met debout, et s'écrie à haute voix : « Mais quel crime ai-je commis? Est-il possible que je meure ainsi? Mon Dieu, il n'y a donc plus de justice sur terre? » Aussitôt une dizaine de moines d'ordres différens se précipitèrent vers lui, l'entourèrent de leurs bras, et l'obligèrent à s'asseoir de nouveau en le suppliant de mourir en chrétien. Le malheureux obéit, mais en sentant qu'on l'attachait avec des cordes, il se leva encore en disant : « Mais je suis innocent! — Jésus-Christ l'était aussi, » répliqua un des moines. A ces paroles, la résistance de Burgos cessa. Avant de serrer l'écrou, l'exécuteur vint s'agenouiller devant le condamné : « Père, lui dit-il, pardonnez-moi si je vous tue. Je ne voudrais pas le faire. — Je te pardonne, fils, mais je te prie de remplir ton devoir. » Le bourreau se signa, et une minute après Burgos n'existait plus.

La foule, qui avait entendu les protestations du dernier supplicié, avait été vivement impressionnée. Lorsqu'elle vit le bourreau s'agenouiller, elle suivit son exemple et se mit à réciter à voix haute la prière des agonisans. Plusieurs Espagnols, en entendant ces voix s'élever confusément, en voyant le mouvement pieux des Indiens, crurent à une démonstration et se mirent à courir épouvantés vers la ville de guerre. Ceux qui les virent s'enfuir, pâles de crainte, les imitèrent, et il s'ensuivit une panique qui fit des victimes. Quelques minutes après, le capitaine-général, don Rafaël Izquierdo, qui attendait au boulevard du *Presidio* la fin du drame, apparut, précédé d'un bruit de fanfares, sur le champ funèbre, à la tête d'un brillant état-major; le gouverneur venait passer en revue la garnison qui avait été sous les armes depuis le lever du jour.

En terminant cette étude, qu'il me soit permis de dire aux ministres de la Péninsule que ce n'est point par la terreur que l'Espagne s'attachera la population indigène de l'archipel des Philippines. Il ne faudrait pas cependant beaucoup de concessions pour gagner au roi Alphonse l'affection de ses doux sujets du Pacifique. Il suffirait de leur accorder une représentation aux cortès et le droit, — commun à tous les Espagnols, — d'occuper un emploi dans les administrations civiles, religieuses et militaires de l'état. C'est pour s'être refusée à des revendications de cette nature que l'Espagne, au commencement de ce siècle, a perdu le plus grand nombre de ses colonies, et que Manille, « la perle de l'Orient, » a failli se détacher de sa couronne.

EDMOND PLAUCHUT.

UN LIVRE FRANÇAIS ET UN LIVRE ALLEMAND

SUR L'ALLEMAGNE

I. *Histoire de la formation territoriale des états de l'Europe centrale*, par M. A. Himly, 2 vol. Paris 1876, Hachette. — II. *Deutschland nach seinen physischen und politischen Verhältnissen geschildert*, von Prof. Dr Daniel, 2 vol., Leipzig 1870.

Il y a, pour un Français, péril à parler sur l'Allemagne, car nos voisins font attention aux moindres paroles qui se disent chez nous à leur propos. Si encore ils ne feignaient pas de prendre pour une manifestation de l'esprit français des fantaisies échappées à des plumes sans autorité! mais ces grands critiques ne veulent pas faire de ces distinctions. Il y a quelques mois, l'Allemagne a été mise en colère par la lettre d'un coiffeur de Paris qui, sollicité d'entrer en relations d'affaires avec un coiffeur berlinois, exigea au préalable la restitution de l'Alsace et de la Lorraine. Les journaux les plus graves, je pourrais dire leurs noms, reproduisirent la lettre de notre compatriote, où ils trouvèrent un argument pour que l'Allemagne refusât d'envoyer les produits de son industrie à notre exposition universelle. On ne peut nier malheureusement que nos voisins n'aient quelquefois contre nous de plus sérieux griefs. Tel récit d'un voyage en pays allemand est fait pour entretenir chez nous des illusions en exagérant les embarras de l'Allemagne sans montrer sa force, en raillant ses vices sans louer ses vertus, et les sarcasmes qu'on y prodigue aux princes et au peuple ne peuvent manquer de réveiller des haines qui n'ont pas le sommeil lourd; mais les Allemands n'ont-ils aucun reproche à se faire, pareil à ceux qu'ils nous

adressent? Ils se fient évidemment à notre ignorance des choses du dehors, car ils nous fournissent tous les jours ample matière à réplique. Les préjugés, l'injustice, le mensonge, ne sont pas relégués derrière tel cours d'eau ni confinés dans telle race : il faut démontrer cela de temps à autre, non pour taquiner un peuple qui n'est pas endurant, mais pour défendre notre honneur scientifique, qui est une partie de notre honneur national. Une occasion de cette sorte nous est offerte par la publication du livre de M. Himly, professeur à la Faculté des lettres de Paris, sur l'*Histoire de la formation territoriale des états de l'Europe centrale* : les Allemands ont un livre tout semblable, qui jouit chez eux d'une grande autorité, celui de M. Daniel, professeur à l'École royale pédagogique de Halle. On verra bien, en comparant les deux œuvres, si c'est chez l'écrivain étranger qu'il faut chercher l'amour désintéressé de la vérité, cette vertu allemande sur laquelle les prétentions des Latins sont si vaines, au dire des Allemands.

I.

M. Daniel ne perd pas de temps pour se faire connaître : dès qu'il a décrit les frontières de son pays, on sait ce qu'il veut. Il hésite un peu à marquer la limite orientale et reconnaît que, depuis Tacite, on n'a jamais bien su à quoi s'en tenir sur ce point; mais ailleurs pas d'incertitude : la frontière, c'est, au midi, la chaîne des Alpes, du lac de Genève au golfe de Fiume; au nord, la Baltique et la Mer du Nord jusqu'à Calais; à l'ouest, les collines qui vont du cap Gris-Nez à l'Argonne, l'Argonne, le plateau de Langres, les Faucilles, le ballon d'Alsace, les hauteurs entre Rhin et Rhône, le Jura, jusqu'au lac de Genève. La frontière du nord enveloppe sans hésitation le Danemark; celle du sud, la Suisse; celle de l'ouest, la Flandre française, partie de la Champagne, ce qui nous reste de la Lorraine, partie de la Bourgogne, la Franche-Comté, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande. L'auteur a mis un soin particulier à tracer sa ligne de démarcation entre la France et l'Allemagne; il s'excuse sur la nécessité où il est réduit de parler net et haut : Le pire sourd, dit-il, est celui qui ne veut pas entendre.

Par respect pour les préjugés, M. Daniel a omis les parties du territoire français qui ont été par nous usurpées au-delà de nos frontières naturelles, mais il considère la Belgique, la Hollande et la Suisse comme « les états extérieurs de l'Allemagne, » à laquelle ils ont appartenu jadis, et qui « déplore aujourd'hui encore la perte de ces nobles membres. » Il ne prétend pas que ces membres, à leur tour, se souviennent d'avoir appartenu au corps germanique; même il tance le Danemark, qui met son « orgueil de marmouset » à vouloir vivre dans l'isolement; mais il trouve en Belgique et en Hollande des sympathies notables :

d'ailleurs, ajoute-t-il judicieusement, alors même que, dans les pays extérieurs, on ne se rendrait pas un compte exact de l'état des choses, cet état ne serait pas modifié. La tâche de l'Allemagne est de reconstituer l'empire allemand du moyen âge, et la Belgique, la Hollande, la Suisse, dont il faut respecter l'indépendance, sont naturellement attirées vers une Allemagne fédérale et forte. La « fatalité » les y pousse : c'est là qu'elles trouveront asile contre l'ambition de la France.

M. Himly parle aussi des pays extérieurs; son titre, meilleur que celui du professeur allemand, l'y autorisait et le dispensait même de toucher à la question des frontières naturelles : il l'a fait pourtant à propos du Rhin, et l'on voit bien ici la différence des deux esprits.

M. Daniel décrit à merveille le grand fleuve qui, « de sa source à son embouchure, appartient tout entier à l'Allemagne, » le fleuve héroïque qui brise en trois endroits le rempart des montagnes, le fleuve historique dont les rives, tantôt gracieuses et tantôt terribles, mirent dans l'eau rapide les vignes célébrées par les poètes, les ruines des vieux châteaux, les flèches des hautes cathédrales. Le Rhin, c'est le fleuve chéri de l'Allemand, le « fleuve de son cœur. » Des milliers d'hommes le viennent voir : il leur laisse la nostalgie de ses bords, mais aussi la nostalgie de la grandeur passée de la patrie. Qui s'arrête sur ses rives sent son cœur battre plus fort dans sa poitrine; les vieilles légendes envahissent sa mémoire, et il se surprend à chanter les jeunes chansons : « Vous n'aurez pas notre Rhin allemand! »

A cet enthousiasme, je ne trouve rien à redire. J'aime les chansons patriotiques des Allemands : elles n'ont servi que contre l'étranger, et l'émeute ne les a point flétries; elles expriment autre chose que de vagues sentimens et marquent le point fixe où commence l'ennemi. Il n'est en Allemagne si humble école où l'on ne chante *la Garde au Rhin*, si pauvre paysan qui ne sache qu'outre les obligations ordinaires de la vie, il y a celle de défendre le Rhin. Voilà qui doit être envié à nos voisins, mais laissons-leur la grossièreté qui dépare leur patriotisme et leur fait dire des sottises. « Le Français, dit Arndt, n'est pas digne d'avoir le Rhin. Il ne s'en sert que pour y naviguer et bâtir des forteresses sur ses bords; encore naviguerait-il avec autant de plaisir sur quelque canal de Hollande, pourvu qu'il trouve le boire, le manger, un joli minois de femme et de la compagnie pour bavarder. » M. Daniel recueille cette ridicule boutade, et il ajoute : « Cela est excellent. » Il serait trop aisé de répondre que les Allemands n'ont pas négligé de bâtir des forteresses sur les deux rives, et que les quais de leurs villes rhénanes, enveloppés de murailles malpropres, cachent le fleuve au regard, car pour contempler le Rhin allemand, il faut aller sur les ponts, après avoir donné un liard au péager. Un Français ne salue pas avec moins d'émotion le rocher de *Lorelei* que ne font ces familles allemandes, si fort occupées sur

les bateaux à s'abreuver de café au lait, entrecoupé de gorgées d'eau de Seltz. Nous aimons le Rhin, nous aussi. Hélas! nous l'avons aimé avec trop de désintéressement, en artistes, en philosophes. Comparez aux paroles haineuses qu'on vient d'entendre quelques lignes empruntées à la description de la France, qui ouvre le second volume de l'histoire de Michelet. Après avoir parlé de la Lorraine, l'historien s'arrête tout d'un coup : « Je m'abstiens, dit-il, de franchir la montagne, de regarder l'Alsace. Le monde germanique est dangereux pour moi. Il y a là un puissant lotos qui fait oublier la patrie. Si je vous découvrais, divine flèche de Strasbourg, si j'apercevais mon héroïque Rhin, je pourrais bien m'en aller, au courant du fleuve, bercé par leurs légendes, vers la rouge cathédrale de Mayence, vers celle de Cologne et jusqu'à l'Océan, ou peut-être resterais-je enchanté aux limites solennelles de quelque camp romain, de quelque fameuse église de pèlerinage, au monastère de cette belle religieuse qui passa trois cents ans à écouter l'oiseau de la forêt. »

M. Himly fait, non pas œuvre de poète, mais œuvre de science. Après avoir décrit le bassin du fleuve par des traits si précis, qu'il semble en mettre sous nos yeux la carte en relief, il montre que le Rhin n'est pas une frontière naturelle et n'a jamais été une frontière politique. Ce fossé, si large qu'il soit, n'isole pas les deux peuples, comme ferait un désert, une haute chaîne de montagnes ou l'Océan. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours « des empiétemens ethnographiques et politiques se sont opérés sans cesse d'une des rives sur l'autre. » Il y a eu sur ces deux rives des Celtes et des Germains. « Les Romains, à peine maîtres des Gaules, y annexèrent, sur la rive droite, la vaste étendue des champs décumates. Plus tard, les Francs et les Alamans furent à la fois transrhénans et cisrhénans. Les nombreux évêchés de la vallée, à l'exception de celui de Bâle, étendirent leurs circonscriptions diocésaines sur les deux bords du fleuve. L'empire de Charlemagne, celui de ses successeurs, les chefs du saint-empire, celui de Napoléon Ier, n'ont pas respecté la frontière du Rhin; aujourd'hui encore la Hollande et la Prusse, la Hesse grand-ducale et la Bavière sont à cheval sur le fleuve. » L'exacte vérité, c'est que « dans cette contrée intermédiaire, la nature a laissé un libre jeu au développement historique des peuples et des états, » et c'est parler un langage humain que d'ajouter : « Le droit et la morale sont d'accord pour condamner, de quelque côté qu'elles viennent, de prétendues revendications, faites sans égard pour les vœux des populations, au nom de certaines nécessités ethnographiques et géographiques. » Ce langage peut-il encore être entendu? La notion de ce qu'on appelait jadis le droit est fort obscurcie. Pénétrés par l'esprit d'une philosophie nouvelle, nous portons avec raison dans l'étude de l'histoire la théorie du combat pour l'existence. Alors il faut dire que le pays du

Rhin est la frontière toujours disputée entre deux grands et puissans peuples, en vertu de cette loi fatale qui veut que des peuples voisins soient des peuples ennemis. Il a passé à plusieurs reprises de l'Allemagne à la France et de la France à l'Allemagne, de la France affaiblie des derniers carolingiens et des premiers capétiens à l'Allemagne plus forte des empereurs saxons, franconiens et souabes, de l'Allemagne divisée, épuisée par les guerres du XVIe et du XVIIe siècle à la France une, forte et saine de Louis XIII et de Louis XIV. Ce pays est à qui le mérite : dans l'éternel concours ouvert entre la France et l'Allemagne, il est le prix de la vertu, selon le sens antique du mot, qui signifiait aussi la force.

II.

L'écrivain français et l'écrivain allemand, qui suivent la même méthode, présentent, après la description générale du sol, un résumé de l'histoire d'Allemagne. Le premier a le mérite d'une impartialité parfaite. On lui pourrait même reprocher de faire honneur aux anciens Germains de toutes les vertus que leur prête Tacite, sans prendre garde que l'historien romain a mis à décrire le caractère de ce peuple primitif un peu de cette poésie qu'il a versée sur les forêts sacrées dont les Germains révèrent, comme d'invisibles divinités, le silence et l'ombre, sur ces grandes plaines désolées, *mœsti loci visuque deformes*, sur ces bords de l'Elbe où la *Germania* s'est dressée pour interdire la route à Drusus, sur cet océan qui est la limite du monde : les premières clartés du soleil couchant s'y heurtent à la surface de l'onde avec les premiers rayons du soleil levant; les étoiles en pâlissent, et, au dire du populaire, l'habitant du rivage entend le bruit que fait, en sortant de l'eau, le char de Phœbus; il distingue les rayons dont la tête du dieu est couronnée. Ce serait un plaisir enfantin que de chercher à rabaisser les Germains du temps d'Arminius, pour faire pièce aux Allemands du temps de M. de Bismarck; mais il faut reconnaître qu'il y a du roman dans le livre de Tacite, où l'on trouve d'ailleurs des renseignemens historiques si précis. Les Germains ont les mœurs et les coutumes des peuples à l'âge de l'enfance. De nos jours, grâce à l'exploration du monde, une vaste enquête se poursuit sur l'humanité entière, et des matériaux s'accumulent pour une histoire comparée de l'homme. La doctrine qui nous soumet sans réserve aux lois fatales de l'ethnographie ne résistera pas à la démonstration expérimentale de cette vérité qu'une quantité de faits semblables se retrouvent chez des peuples de toutes races, et les historiens, sans dédaigner les secours précieux que leur offrent les sciences auxiliaires, rapprendront à tenir compte surtout de l'histoire.

Loin que les coutumes des anciens Germains leur soient propres, on les retrouve, à l'heure présente, en vingt endroits, par exemple dans

l'Arabie du sud et dans le Turkestan, où le chef qui se sent d'humeur à mener quelque expédition guerrière groupe autour de lui de fidèles musulmans, comme le chef germain enrôlait des compagnons, qu'il payait avec du pillage, *materia munificentiæ per bella et raptus*. C'est encore une erreur aujourd'hui démontrée que de voir dans ces coutumes l'origine de la féodalité : les relations de patronat et de clientèle ne naissent-elles pas naturellement, chez les peuples jeunes ou dans les états vieillis, partout où les lois générales n'existant pas encore ou bien étant devenues impuissantes, c'est la protection qu'on cherche, et non la liberté (1)? Il n'y a pas si longtemps que les Japonais étaient encore en pleine féodalité; c'était l'état des Gaulois avant la conquête romaine, et M. de Laveleye a montré naguère aux lecteurs de la *Revue* une féodalité d'espèce singulière chez les vieux Celtes d'Irlande (2). Enfin les forêts allemandes ne recélaient point la source unique des libertés modernes. A l'assemblée grossière de la tribu germanique, où les sentimens se marquent par le choc des armes ou par des grognemens, je préfère celle des Grecs homériques, debout derrière le cercle de pierres polies où siégent les rois et les sages, écoutant l'orateur inspiré par Minerve. Pour admettre que les Germains aient eu le dépôt des institutions de l'avenir, il faut croire que Dieu le leur a confié par un décret spécial. M. Daniel irait peut-être jusque-là; mais on regrette que M. Himly n'ait point apporté l'habituelle sûreté de sa critique dans l'étude de coutumes où il voit jusqu'à « la pondération des pouvoirs. »

C'est le seul endroit où il faudrait retoucher dans les cent quarante pages employées par M. Himly au résumé de l'histoire d'Allemagne. Il est difficile de demeurer précis dans un morceau de cette sorte : M. Himly a fait ce tour de force. Le long duel entre Rome et la Germanie, où la première perd bientôt l'offensive; cette invasion de l'empire, qui commence à l'amiable par l'entrée des barbares dans les légions et par l'établissement des colons germains sur les terres romaines, pour s'achever par les mouvemens désordonnés de peuples entiers qui forcent toutes les frontières; l'épuisement, après ce grand effort, de la Germanie, bientôt entamée par les Slaves et les Avares qui occupent la moitié orientale de son domaine primitif; la barbarie persistant jusqu'au jour où les Francs, après avoir établi leur domination en Gaule, se retournent contre la mère-patrie, dont ils achèvent sous Charlemagne la conquête, entreprise par Clovis; le christianisme dépossédant la religion d'Odin; les anciens évêchés reparaissant dans les vieilles villes romaines; des évêchés nouveaux et des monastères fondés en terre païenne, au milieu des bois qu'on défriche; la collaboration des missionnaires,

(1) Voyez les études de M. Fustel de Coulanges, dans la *Revue* du 15 mai 1873 et du 1er août 1874.

(2) Voyez la *Revue* du 15 avril 1875.

des soldats, des comtes et des évêques carolingiens pour faire de l'ancienne Germanie l'Allemagne, dont l'existence indépendante commence au traité de Verdun : tous ces préliminaires sont exposés simplement et avec une abondance de renseignemens géographiques précieux pour ceux que les mots importunent quand on ne leur fait pas en même temps voir les choses.

Libre, l'Allemagne cherche un temps sa voie. Pendant un siècle, à peu près, la royauté, qui est très faible sous les derniers carolingiens, ne sait ni arrêter les Normands, Slaves et Hongrois, qui continuent l'invasion, ni maintenir l'unité dans le royaume, où se forment des duchés quasi-indépendans; mais la grande période de l'histoire allemande s'ouvre, quand la dignité royale redevenue élective s'arrête dans la maison de Saxe pour passer ensuite à celles de Franconie et de Souabe. L'Europe orientale appartient alors aux Slaves, qui sont barbares, et aux Byzantins, qui sont décrépits; l'Italie est en désordre, la France en pleine féodalité. Le royaume d'Allemagne, qui a pour annexes ceux de Lorraine et d'Arles, va de l'Elbe à l'Escaut, à la Meuse et au Rhône. Les rois allemands, devenus rois d'Italie et empereurs, ont pour vassaux des rois. Singulier gouvernement que le leur, ridicule, si l'on considère les prétentions à la monarchie universelle, le goût des oripeaux, des titres fastueux et pédantesques, mais grand, si l'on réfléchit que cet empereur sans capitale et qui chevauche, sa vie durant, à travers son royaume, est un juge, redresseur de torts, serviteur armé du Christ, et, après le pape ou avec lui, l'homme le plus considérable de la chrétienté. Nos rois, dans leur royaume, hommes de sens pratique, font une utile besogne : ils préparent l'avenir, pendant que les empereurs jouissent du présent; mais, dans le présent, Frédéric Ier Barberousse occupe une place bien plus haute que Philippe-Auguste de France. C'est un roi germain, un suzerain féodal, un chevalier chrétien, un Charlemagne et un César; c'est un jurisconsulte ancien et un poète du moyen âge; il parle comme Théodose, mais c'est sur le régime des fiefs qu'il légifère en langue impériale; il dispute au pape le *dominium mundi*, et va mourir en Orient, sur la route du Saint-Sépulcre où il conduit les chevaliers d'Occident. Frédéric Ier est un des plus grands personnages que l'on rencontre dans l'histoire de la civilisation : il a en lui tout l'esprit d'un temps.

Cependant les empereurs allemands, occupés à regarder si loin, laissent l'Allemagne se décomposer à leurs pieds. Il y a longtemps que les vieux duchés sont morcelés : dans chacun d'eux, les comtes, les seigneurs ecclésiastiques et laïques, les bourgeois des villes d'empire deviennent indépendans. Mille causes favorisent le progrès de la féodalité. Les empereurs paient en priviléges l'appui dont ils ont besoin : contre les grands, ils ont recours aux petits, et, pour dompter quelques rebelles, ils arment des légions d'indociles, si bien que leur gouverne-

ment, si fort en apparence, est en réalité très faible. Sous Frédéric II Hohenstaufen, empereur d'Occident, roi de Germanie, roi d'Italie, roi d'Arles, roi de Sardaigne, roi des Deux-Siciles, roi de Jérusalem, l'anathème pontifical, qui déjà plusieurs fois a tâté cet empire, d'où sont sortis tant d'oppresseurs de l'Italie et d'ennemis de la papauté, le fait crouler.

Il faut la science exacte et lucide de M. Himly pour nous expliquer, à nous Français, dont l'histoire a été du composé au simple, et qui ne pouvons plus supporter l'idée d'une complication, la complication étrange où l'Allemagne a dès lors vécu, avec ses dynasties princières, subdivisées en branches co-régnantes, à faire le désespoir des généalogistes de profession, avec ses principautés ecclésiastiques, abbatiales ou épiscopales, avec ses villes libres d'origine épiscopale ou d'origine royale. Au-dessus de tout cela, une royauté, plus élective que jamais, le droit de suffrage ayant été attribué au XIVe siècle par la Bulle d'or aux archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, au roi de Bohême, au comte palatin du Rhin, au duc de Saxe et au margrave de Brandebourg. Ces électeurs du saint-empire portent des titres pompeux : les dignités d'archiéchanson, archiécuyer tranchant, archimaréchal, archichambellan sont réparties entre les laïques; les trois prélats sont archichanceliers des royaumes de Germanie, d'Italie et de Bourgogne. Réunis, ils sont les « sept flambeaux de l'empire, » et les « sept colonnes du temple; » mais l'empire, en dépit de ces flambeaux, est dans les ténèbres : il n'y règne d'autre droit public que celui du poing, suivant l'énergique expression allemande (*Faustrecht*); le temple, malgré ses colonnes, s'écroule en plus d'un endroit, et le sage gouvernement de nos rois s'étend, provinces par provinces, sur le royaume d'Arles. Pourtant l'Allemagne vit, et l'énergie de la vie nationale est attestée par le commerce, l'industrie, le progrès des métiers, des arts et de l'intelligence allemande.

C'est au commencement du XVIe siècle qu'est fait le premier effort sérieux pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos. La dignité impériale s'est arrêtée dans la maison d'Autriche, dont les chefs porteront jusqu'en 1806 le titre d'*empereur romain élu, toujours auguste*. Maximilien, acceptant la constitution fédérative, que le temps a rendue inébranlable, divise l'empire en dix cercles, établit un pouvoir exécutif central, un tribunal d'empire, un impôt d'empire. Il fait décréter par les diètes une paix perpétuelle; mais il ne réussit que très médiocrement, et la réforme ne tarde pas à bouleverser l'Allemagne. Trois groupes de frères ennemis s'y forment : catholiques, luthériens, calvinistes. La guerre est partout. En vain les Habsbourg s'efforcent à deux reprises de créer une vraie monarchie. Charles-Quint, qui voulait faire des princes laïques du saint-empire des grands d'Espagne et transformer les princes ecclésiastiques en chapelains, est vaincu par l'allié des protestans, Henri II

de France, « le champion de la liberté germanique et des princes captifs. » Quatre-vingts ans plus tard, dans la première moitié de la guerre de trente ans, Wallenstein, vainqueur, parlait d'établir en Allemagne un maître unique; mais la France, intervenant une fois encore, arrête l'Autriche victorieuse et lui impose ce traité de Westphalie où, pour prix de notre sang et de la liberté religieuse sauvée, elle obtenait la cession définitive de Metz, Toul, Verdun et celle de l'Alsace. Nos armes avaient en même temps assuré l'indépendance de la Suisse et des Pays-Bas.

Ces traités de Westphalie ont réglé, pour un siècle et demi, la condition de l'Allemagne, et les historiens allemands ont raison de déplorer cette condition, qui était ridicule. Qu'était-ce qu'une chambre impériale qui, lorsqu'elle arrivait par hasard à terminer un procès, ne trouvait personne capable d'exécuter ses arrêts? que cette diète aux trois colléges : le collége électoral, vraie conférence de diplomates, dont chacun pensait à l'intérêt d'un état particulier, et point du tout à celui de l'Allemagne, — le collége des princes, avec son banc ecclésiastique et son banc laïque, où l'on recueillait 94 voix viriles, c'est-à-dire données par une seule personne au nom d'un seul état, et 6 voix curiales, dont chacune était le produit de la cotisation de plusieurs petits princes, — enfin le collége des villes, où siégeaient sur le banc rhénan et sur le banc souabe les représentans de cinquante et une républiques? Qu'était-ce qu'un empereur dont toute l'autorité consistait à convoquer la diète et à en ratifier les *recez*, et qui avait pour revenu fixe la taxe sur les juifs de Francfort et de Worms, et l'impôt annuel des villes libres impériales, en tout, dit-on, 13,884 florins et 32 kreuzer? qu'un empire enfin ouvert de toutes parts à l'ennemi, et qui, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, servit de champ de bataille à l'Europe? M. Himly, qui a dressé la liste des membres des trois colléges de la diète et celle des membres des assemblées des dix cercles, montre bien que dans cette Allemagne en désordre s'annonce pourtant une sorte de hiérarchie. Les plus petits territoires tendent à disparaître, absorbés par les plus gros. Un certain nombre d'états moyens, comme Wurtemberg, Bade, Bavière, Hesse, Nassau, forment déjà une petite Allemagne; enfin l'état brandebourgeois-prussien, sorti plus fort de la guerre de trente ans, devenu royaume au commencement et grande puissance à la fin du XVIIIe siècle, tient tête à la monarchie austro-hongroise des Habsbourg, et commence à grouper autour de lui l'Allemagne du Nord. Ainsi se préparait l'avenir; mais comme il aurait marché lentement dans ce pays incapable de se donner une constitution par ses propres forces, si la révolution française et l'empire après elle n'avaient, à force de coups terribles, réveillé l'Allemagne de sa léthargie!

Quels changemens de 1789 à 1815! Pour s'être mêlés à nos affaires intérieures, sous prétexte que les décrets de l'assemblée constituante

abolissaient des droits garantis aux membres de l'empire en Alsace, la Prusse et l'Autriche, réconciliées contre nous, sont vaincues tour à tour : les traités de Bâle, de Campo-Formio et de Lunéville nous donnent la rive gauche du Rhin. Pour dédommager les princes dépossédés, le *recez* de 1803 sécularise les principautés ecclésiastiques et médiatise les villes libres : la simplification commence. Le vieil empire n'est plus qu'une forme surannée du passé : elle s'évanouit après Austerlitz. Alors viennent les remaniemens de territoire, ordonnés par Napoléon, la suppression d'une foule d'états qui gênaient l'empereur ou dont il avait besoin pour les combinaisons d'une politique qui s'acharnait contre l'impossible : en 1806, institution de la confédération du Rhin, où disparaît une quantité de petites principautés souveraines; en 1807, création du royaume de Westphalie; en 1810, annexion à l'empire français de territoires qui, des rives du Rhin, s'étendent jusqu'au littoral de la Baltique. Là s'arrêta « ce jeu de provinces, » comme dit M. Himly. « Le grand niveleur avait déblayé le terrain, et fait à jamais disparaître la majeure partie des épaves d'un ordre de choses qui s'était survécu à lui-même. » A force de triturer l'Allemagne ancienne, Napoléon avait préparé l'Allemagne moderne, comme Charlemagne avait fait l'Allemagne du moyen âge.

En 1815 apparut le progrès accompli. Tous les princes dépossédés eurent beau réclamer : il n'y avait plus de place au soleil pour ces revenans. Des centaines d'états qui existaient en 1789, trente-neuf survivent et comptent dans la confédération germanique. La nouvelle constitution de l'Allemagne était imparfaite encore; elle laissait subsister dans plus d'un canton le spectacle de la polyarchie féodale; la diète était une lourde machine, difficile à mouvoir; mais l'Allemagne avait du moins une organisation militaire défensive assez redoutable pour que personne, durant un demi-siècle, n'ait songé à l'attaquer. Ce progrès ne suffisait pas aux patriotes allemands, qui, non contens de la gloire intellectuelle acquise par leur pays, ou plutôt surexcités par cette gloire même, rêvaient l'unité, pour avoir la force. Leur rêve semblait loin de s'accomplir. Ils avaient contre eux toute l'histoire de l'Allemagne et sa géographie, car « il manque à l'Allemagne un phénomène physique dominant, qui impose une unité supérieure au plateau danubien, à la vallée du Rhin et à la plaine de la Basse-Allemagne. » Contre eux encore était la nature même de l'esprit germanique, car « le particularisme tudesque, qui a aidé à constituer des peuples complétement autonomes dans les hautes vallées des Alpes et à l'embouchure des grands fleuves néerlandais, avait, de tout temps, tenu profondément séparées les tribus de la Haute-Allemagne et celles du bas pays; depuis le XVIe siècle, la scission religieuse avait entraîné à sa suite l'antipathie confessionnelle, entre l'Allemagne du Nord, presque entièrement protestante, et l'Allemagne du midi, restée en majeure partie catholique. » Contre eux en-

fin conspiraient les intérêts dynastiques des princes, jaloux de leur souveraineté, et la vigilance de la Sainte-Alliance, qui défendait son œuvre, restreignait peu à peu les rares libertés octroyées par les princes allemands, et imposait silence aux réclamations des vétérans de 1813, en même temps qu'aux chansons patriotiques des étudians.

Nos révolutions de 1830 et de 1848 ne produisent en Allemagne que des agitations stériles : les députés du parlement de Francfort sont des gens qui rêvent tout haut. Mais au milieu de ces événemens continuait, tantôt cachée, tantôt éclatante, la rivalité de la Prusse et de l'Autriche. La Prusse, plus propre par la religion et par la race à l'œuvre de l'unification de l'Allemagne, y prélude par la politique des intérêts en créant le Zollverein, et l'achève de nos jours par la politique de fer et de sang que dirige un des plus hardis génies des temps modernes. Dans cet exposé de l'histoire contemporaine, pas une parole passionnée n'est échappée à l'écrivain français; il n'a pas fait une récrimination inutile : il a dit la vérité toute simple.

III.

L'écrivain allemand ne s'est pas entendu à si bien faire. Son « excursion à travers l'histoire d'Allemagne » n'est guère bien conduite. A part quelques bonnes pages sur la période moderne, c'est une œuvre d'orgueil sans critique. On n'y manque point par exemple d'attribuer Charlemagne aux Allemands tout seuls : c'est une prétention que manifestent presque tous les écrivains germaniques, abusant de ce que le berceau de ce grand homme est dans le pays d'outre-Meuse et sa tombe à Aix-la-Chapelle, où les sacristains montrent son crâne pour 3 francs 75 centimes. M. Himly avait dit justement que le premier des empereurs-rois n'appartient en propre ni à l'une ni à l'autre nation : « Roi des Francs et empereur d'Occident, Charlemagne résume à la fois la tradition de l'ancien monde romain et l'invasion germanique qui en a triomphé. » Dans l'histoire du moyen âge, M. Daniel ne veut voir que les pompes du saint-empire, et il perd, à citer les termes de l'hommage fait par Henri II d'Angleterre à Frédéric Barberousse, un temps qu'il eût mieux employé à montrer les défauts des institutions. Il passe vite sur les choses les plus importantes, et s'arrête longuement pour reprocher au pauvre Rodolphe de Habsbourg de n'avoir pas compris « la magnifique conception de la puissance impériale embrassant le monde entier, » d'avoir sacrifié les droits de l'empire sur la partie du territoire pontifical qui de Radicofani s'étend jusqu'à Ceperano, d'avoir donné la Provence en dot à sa fille Clémence et perdu pour jamais ce beau pays. Notez que Rodolphe était un vaillant, mais très petit prince, choisi par les électeurs à cause de sa faiblesse même.

Ceux-là seuls peuvent le blâmer de n'avoir point gardé la Provence et l'Italie, qui seraient capables de reprocher à la république d'Andorre de ne point s'annexer l'Espagne et la France. « On objectera, dit M. Daniel, que Rodolphe a cédé ce qu'il ne pouvait garder; en homme de sens, il a renoncé à l'idéal et aux fantômes, méprisé les charmes de la sirène Italie... Mais, s'il en allait toujours ainsi, il faudrait renoncer à penser grandement; il n'y aurait plus par le monde que prudence et calcul de marchand !.. Au temps de Rodolphe, rien n'était perdu, même en Italie; tout pouvait être regagné, pourvu qu'un homme de grand cœur travaillât sous la couronne de Charlemagne. On fait une pure phrase, quand on dit que l'Italie a été une annexe inutile et dangereuse pour l'Allemagne. Il n'y a pas si longtemps que la politique allemande ne pouvait se passer d'exercer son influence sur les affaires italiennes. Il est vrai qu'on nous considérait comme d'odieux usurpateurs, dans ce pays où l'on nous a reconnus et craints jadis comme possesseurs, par la grâce de Dieu, de la couronne de fer! »

C'est ainsi que se trahit partout un insatiable appétit de grandeur et de puissance. Qui donc a parlé de notre orgueil, à nous Français? Avons-nous jamais parlé de nous comme les Allemands parlent d'eux-mêmes. Sur une carte dressée au XVIe siècle, le géographe Münster imprime ce titre : « Allemagne, par la grâce de Dieu, siége de l'empire romain, patrie des beaux-arts et des métiers, source de mainte invention nouvelle, mère d'une foule de héros et de personnages hautement sages et savans, temple pur de la vraie crainte de Dieu et de toute vertu. » — « L'Allemagne au-dessus de tout, de tout sur la terre! » chante le peuple allemand. M. Daniel nous explique les causes de cette supériorité. L'Allemagne, c'est le pays du milieu; elle est « bienfaisante à tous, à personne redoutable. » Elle est le centre matériel, car elle relie les membres épars de l'Europe, dont elle assure l'unité. Elle est le centre intellectuel, car c'est elle qui a transmis à l'Orient et au nord le christianisme et la civilisation. Personne n'a eu un plus noble paganisme que le sien; personne n'a mieux qu'elle compris le christianisme. Elle est le centre historique, car chez elle ont été décidées toutes les grandes questions européennes. Elle est le cœur de l'Europe, qui est le cœur du monde : l'Allemagne est donc le cœur du genre humain; de là vient que son génie est universel. « Comme le cœur a besoin de tout le corps, l'Allemagne a besoin du monde entier; » mais le corps à son tour à besoin du cœur : « Il importe au monde que le cœur soit bien portant, car les maladies de cet organe sont les pires de toutes... »

Le peuple allemand a dans le caractère, — je continue à citer, — de merveilleux contrastes. Il a au plus haut degré l'amour de la maison et de la famille, et les mots par lesquels il l'exprime ne se trouvent pas en français. « Le Français chantonne, il est vrai : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille, » mais il ne connaît pas le proverbe :

« Nulle part on n'est mieux qu'entre ses quatre pieux. » Et pourtant quel peuple aime plus se déplacer? Où trouve-t-on comme en Allemagne ces joyeux voyages d'étudians et d'écoliers? Qui envoie plus d'émigrans aux pays lointains? — L'étranger, le Latin surtout, accuse l'Allemand d'être très matériel. Il est vrai que l'Allemand aime beaucoup à boire et à manger; il est, comme a dit Luther, « chevauché par le démon de la soif. » Pourtant quel peuple a de plus hautes pensées, se tourmente plus à la recherche de l'idéal, est plus capable de sacrifier gaîment à une idée et ses biens et sa vie? Le Français se moque des rêveries allemandes, mais son mot : « C'est du haut allemand » prouve son impuissance à comprendre la nature germanique. L'Anglais lui-même, encore qu'il soit de même race, est bien inférieur : l'Allemand qui met le pied en Angleterre se sent tout de suite, par comparaison, l'homme de l'esthétique et de l'idéal. — L'Allemand, dans beaucoup de circonstances de la vie, a tout l'air d'être la prose personnifiée; pourtant il a chanté avant tous les autres peuples : son oreille est ouverte à toute harmonie, si légère et si lointaine qu'elle soit, et son cœur à la pleine intelligence et au sentiment profond de la poésie. — L'Allemand, dit-on, a le tempérament flegmatique, et c'est du sang de poisson qui coule dans ses veines; mais quand il est saisi par la vieille fureur teutonique, sa colère est autrement redoutable que celle du Latin, criard et gesticulant. — A ces contrastes on en pourrait ajouter d'autres encore, dit toujours M. Daniel. C'est le fait d'une nature superficielle et plate que de ne pouvoir contenir toutes ces contradictions. Profonds et sérieux étaient les vieux Germains, qui par là se distinguaient des Celtes, et les Allemands sont demeurés profonds et sérieux comme les vieux Germains. Ils sont les meilleurs interprètes de l'humain et du divin. Le respect des choses saintes est une vertu allemande. En dépit des mauvais exemples venus du dehors (inutile de faire remarquer que le dehors, c'est la France, comme le Latin c'est le Français), l'Allemand a gardé le sentiment profond de l'honneur, du droit, de la morale : « L'honneur est si délicat chez lui, comme a dit un ancien philosophe, que la moindre chose suffit à l'offenser! » Un Allemand débauché, par exemple, trouve dans sa conscience un remords que ne sent jamais le Latin de son espèce. Jamais l'Allemand n'oublie que le mal est en contradiction avec son être. Cette haute valeur d'une nature parfaite se retrouve dans les deux sexes et à tous les âges : l'homme allemand est plein de droiture et de loyauté; le jeune Allemand, rude et fermé en apparence, a de la moelle dans les os, de l'idéal plein la tête, le cœur à la vraie place; la femme allemande est le joyau de toutes les femmes de la terre; la jeune fille allemande est la plus gracieuse, la plus belle, la plus pure des fleurs; la maison allemande est le temple de la discipline, du sérieux, mais aussi de la douce et confiante bonne humeur. Tel est le portrait que M. Daniel trace du peuple allemand. L'écrivain ne nie point cepen-

dant qu'il n'y ait des ombres au tableau, et peut-être avons-nous eu tort de l'accuser prématurément de partialité : M. Daniel avoue que l'Allemand n'a point une exacte idée de sa propre valeur, et il lui reproche de trop admirer l'étranger et ce qui en vient. Voilà un défaut dont il s'est personnellement affranchi.

IV.

Après l'exposé de l'histoire générale de l'Allemagne, les deux écrivains passent en revue les différens états de l'empire. M. Daniel aurait beaucoup à prendre dans le livre français, ici encore. Il verrait par exemple, en étudiant le résumé de l'histoire de la Prusse, comment un Français, écrivant l'histoire d'un peuple qui nous a si cruellement fait payer sa victoire, sait reconnaître que ce peuple a mérité sa fortune. A un autre point de vue, en lisant le chapitre consacré à la Suisse, il s'initierait à l'art, un peu négligé par lui, de faire toucher au lecteur les relations intimes qui unissent la géographie à l'histoire, et d'expliquer clairement des choses difficiles; mais nous ne pousserons pas plus loin la comparaison entre les deux ouvrages. On a bien vu ce que nous voulions montrer.

Nous nous garderons de conclure que tout le monde en France pense aussi sagement que l'écrivain dont nous avons loué l'œuvre, et que tous les Allemands aient l'orgueil grotesque qui dépare le livre de M. Daniel. Des deux côtés, des hommes de raison calme et forte apprécient comme il convient les qualités différentes des deux nations, et pèsent avec de justes poids la part qui revient à chacune d'elles dans l'œuvre commune de l'humanité. Ils connaissent les lois de l'histoire que le vulgaire appelle les inconstances de la fortune, et qui, ne souffrant point l'égalité entre les puissances de la terre, veulent qu'on soit tour à tour élevé, puis abaissé. En France, ces hommes acceptent la défaite et ses conséquences; en Allemagne, ils reconnaissent la légitimité des efforts que fait notre pays pour se relever. Des deux côtés aussi se trouvent des esprits faux et des âmes passionnées; mais c'est une injustice que de rejeter sur nous seuls des torts qui sont au moins partagés.

Que dirait-on en Allemagne si, dans un livre de science et d'éducation, nous parlions de nous comme M. Daniel parle de ses compatriotes? si nous revendiquions pour nous seuls toutes les vertus, petites ou grandes, et que, par surcroît, nous ne fussions satisfaits qu'après avoir opposé à chacune de ces vertus un vice de nos voisins? Certes nous avons le droit, nous aussi, d'avoir la nostalgie de notre grandeur diminuée, de notre gloire amoindrie, et de jeter un triste regard au-delà des Vosges. Le mal qui nous a été fait est incalculable. La France avait concilié en elle-même bien des oppositions de races et de tempéramens. Elle avait cet inappréciable privilége que chacune de ses fron-

tières était une transition. La Provence, n'est-ce pas déjà l'Italie? un même peuple n'habite-t-il pas les deux revers des Pyrénées? le Normand, agriculteur, industriel et marin, ne ressemble-t-il pas par le génie à l'habitant de cette Angleterre qu'il a un jour colonisée? notre département du Nord n'est-il point une petite Belgique, laborieuse et riche? et que d'analogies entre le Franc-Comtois et son voisin de Suisse! L'Alsace complétait ce bel ensemble d'un pays, un dans sa variété, dont les enfans, contens de vivre sous la même loi, s'entendaient, bien qu'ils parlassent flamand au nord, celte à l'ouest, basque et provençal au midi, allemand à l'est. L'ensemble n'existe plus; à l'est, au lieu d'une transition, il y a une brèche, menacée, mais aussi défendue par des fusils toujours chargés. Que dirait-on en Allemagne, encore une fois, si nous revendiquions des provinces qui si longtemps ont vécu avec nous et fourni à notre patrie tant d'artisans de sa gloire, avec cette âpreté que met M. Daniel à réclamer les « états extérieurs » et une si large portion du sol qui nous est resté? Passe encore, si ce livre était unique en Allemagne; mais ce professeur fait école chez nos voisins : il n'est si maigre auteur qui ne prenne modèle sur lui, et je pourrais citer un atlas populaire que la médiocrité de son prix fait pénétrer partout : la portion de la Lorraine, restée française, a sa teinte spéciale, qui la distingue de la Champagne et la confond presque avec la partie annexée; au lieu de Nancy, on y lit *Nanzig*. Ce sont là sans doute des fantaisies de pédagogue, et des livres de classe ne sont point œuvres politiques; mais nous avons de trop bonnes raisons pour nous défier d'une érudition qui est armée en guerre, et d'une philologie qui fait des annexions.

Le livre du professeur français témoigne au contraire qu'on sait porter, chez nous, des jugemens où une douleur légitime ne prévaut pas contre la vérité. M. Himly, à l'endroit où il parle de la frontière du Rhin, paraît craindre que sa sincérité ne lui attire « d'amères récriminations. » Il se trompe. Son livre n'est pas pour le vulgaire : les lecteurs y trouveront sans peine la preuve d'un travail poursuivi durant de longues années, et, s'il en est qui aient fait une étude spéciale de quelque partie de cet immense sujet, ils admireront la sûreté d'une science qui n'a omis aucun détail de quelque importance, ni reculé devant aucune difficulté. L'auteur s'adresse à ceux qui voudront, l'atlas en main, l'esprit attentif et recueilli, se laisser guider par lui à travers les obscurités d'une géographie et d'une histoire compliquées. Ceux-là n'ont pas besoin que l'on flatte en eux les mauvaises passions, l'amour-propre mal entendu et la haine. Ils veulent simplement savoir et comprendre; ils remercieront l'auteur d'avoir voulu simplement expliquer et enseigner.

ERNEST LAVISSE.

POÉSIE

LE LABOUREUR.

C'est par un chaud matin de printemps. La nature
Joyeuse a revêtu son manteau de verdure.
Tout resplendit. Au loin, à l'horizon changeant,
Le chemin se déroule en un long fil d'argent.
Quelles gaîtés avril cache dans la campagne !
Sur un buisson en fleurs, la fauvette accompagne
De sa chanson le bruit frais du ruisseau qui fuit;
La goutte de rosée au grand soleil reluit,
Et c'est comme une perle à la pointe des branches;
Plus loin, dans un filet tressé de mailles blanches,
Que les fils de la Vierge étendent sous le bois,
Se débat follement une mouche aux abois,
Pendant qu'un lièvre roux, très épouvanté, rôde,
L'oreille droite, au fond du taillis d'émeraude.

Pourtant le laboureur trace son dur sillon.
Que lui fait le soleil et son joyeux rayon?
Que lui fait la nature, et son cadre splendide?
Il prépare, tirant son cheval par la bride,
Le blé noir que cent fois lui rendra la moisson.
Ah! certe, il aimerait écouter la chanson
De la fauvette, ou bien la douce jaserie
Du ruisseau; son regard à travers la prairie

Se plairait à jouir du radieux matin :
Mais sa tâche l'attend! Qu'importe le satin
De la mousse, pour lui, l'esclave volontaire?
Il se dit, en creusant le sillon dans la terre :

« — Tout à l'heure j'aurai terminé mon travail,
« Quand mes jeunes chevaux, fumans jusqu'au poitrail,
« Seront las, je viendrai, pour retrouver haleine,
« Jouir de ce tableau merveilleux de la plaine... »

C'est bien. Le laboureur travaille. Le soir vient,
Le sillon est creusé : joyeux, il se souvient,
Et regarde... La nuit s'est partout épandue;
La chanson de l'oiseau, qu'il avait entendue,
A cessé, le ruisseau jase seul en courant;
Le bois sombre a perdu son reflet transparent,
La campagne a vêtu son linceul d'ombre épaisse,
Et l'horizon noirci dans le brouillard s'abaisse.
Le paysan, courbé sous son âpre devoir,
A peiné tout le jour sans qu'il ait pu rien voir!

Ainsi pour l'homme; ainsi pour l'existence humaine.
Dix ans, trente ans, on porte une pesante chaîne,
La chaîne du travail qui ne veut pas cesser!
Que de choses on voit à ses côtés passer!
Que de plaisirs, d'amours, qui vous feraient envie!
Impossible. On travaille, on consume sa vie.
On se dit : « — Je pourrai jouir de tout demain. »
Et courageusement on poursuit son chemin...
Mais lorsque l'on pourrait réaliser son rêve,
L'inévitable mort paraît, qui vous enlève,
Et l'homme s'aperçoit, quand le soir est venu,
Qu'il a vécu longtemps sans avoir rien connu!

ALBERT DELPIT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1877.

Le jour du mois de mai où a éclaté en France une révolution de pouvoir si imprévue, M. le président de la république disait dans le message par lequel il annonçait aux chambres ses résolutions et la formation d'un nouveau ministère : « Pour laisser calmer l'émotion qu'ont causée les derniers incidens, je vous inviterai à suspendre vos séances pendant un certain temps. Quand vous les reprendrez, vous pourrez vous mettre, toute autre affaire cessante, à la discussion du budget, qu'il est si important de mener bientôt à terme. D'ici là, mon gouvernement veillera à la paix publique... » Cette trêve, qui sous la forme d'une prorogation parlementaire a suivi « l'acte du 16 mai, » est maintenant près d'expirer. D'ici à deux jours, les chambres vont se retrouver à Versailles pour discuter le budget ou pour toute autre chose. Un mois s'est écoulé, un mois entier laissé à l'apaisement des esprits, à la réflexion, aux négociations et aux combinaisons. Les partis ont eu le temps de s'interroger et de se consulter, d'organiser la campagne qu'ils se proposent d'engager dès la première heure de la session. Le ministère, lui aussi, a eu le temps de s'établir, de changer des préfets et des sous-préfets, de se préparer aux éventualités dont son avénement peut être le prélude, et, grâce à Dieu, il n'a pas eu à doubler les patrouilles pour protéger la « paix publique » sur laquelle il avait promis de veiller. Le pays lui-même à son tour, le pays enfin a eu le temps de voir le spectacle de loin, d'écouter les commentaires sans trop comprendre peut-être le secret de tous ces mouvemens inattendus.

Oui sans doute, pendant ce mois de prorogation tout le monde a eu le temps de voir, de réfléchir, et, à tout prendre, il y a quelques exagérations qui ont disparu. Les craintes de coup d'état, si elles ont jamais existé, ont singulièrement diminué. Les nuages extérieurs sont moins sombres, s'ils ne sont pas complétement dissipés. La tension universelle est peut-être moins violente qu'il y a un mois, on est moins disposé à

voir tout en noir et à pousser tout à l'extrême, nous le voulons bien. Au fond, c'est d'une malheureuse évidence, rien n'est changé. La situation reste telle que l'a faite une manifestation d'autorité présidentielle qui en elle-même n'a point dépassé la légalité, il est vrai, mais qui a été la révélation, le commencement d'un conflit dont personne ne peut pressentir ni l'étendue, ni les péripéties, ni les conséquences. Qu'on ne s'y trompe pas : l'acte du 16 mai 1877 est forcément bien plus compliqué et bien plus grave que l'acte du 24 mai 1873, dont il paraît être le renouvellement ou la continuation.

Il y a quatre ans, l'assemblée était souveraine, elle pouvait tout, rien n'enchaînait sa puissance, et le pouvoir nouveau qu'elle venait d'élever par un vote avait une majorité assurée. C'était régulier dans des circonstances extraordinaires. Aujourd'hui il n'y a plus d'assemblée souveraine; il y a une constitution qui règle tous les pouvoirs, dont on ne peut s'écarter, fût-ce par une interprétation bien intentionnée, qu'au risque de glisser une fois de plus dans l'inconnu, et le ministère est certain d'avance de rencontrer dès les premiers pas une majorité hostile dans la chambre des députés. Le ministère du 17 mai 1877 est né pour engager la lutte, pour gouverner non pas avec la majorité légale, mais contre elle ou malgré elle. Le conflit existe même avant d'avoir éclaté officiellement dans les discussions parlementaires qui vont s'ouvrir, et il a semblé prendre aussitôt le caractère le plus dangereux d'irréconciliabilité. Comment va-t-on sortir de là à ce moment prochain et décisif de la fin d'une première prorogation? Le gouvernement est-il résolu quand même à dissoudre une chambre qui peut avoir commis des fautes, mais à l'égard de laquelle M. le président de la république n'a pas eu l'occasion de recourir à son droit constitutionnel d'avertissement par le renvoi d'une loi quelconque à une seconde délibération? Le ministère est-il sûr, dans tous les cas, d'être suivi jusqu'au bout par le sénat, dont la complicité ou « l'avis conforme » lui est nécessaire? Avant d'aller plus loin, a-t-il suffisamment évalué les conditions de la bataille qu'il se dispose à livrer, que sa présence aux affaires rend à peu près inévitable? A-t-il prudemment calculé toutes les chances, tous les périls de cette intervention directe du pouvoir exécutif se portant personnellement au combat et risquant de s'interdire en quelque sorte toute retraite? Voilà la question fort complexe qui va s'agiter dans deux jours. Elle est aussi délicate que redoutable. Elle n'excède pas rigoureusement la légalité, si l'on veut, elle l'épuise du premier coup; elle est l'enjeu suprême et désespéré de toute une situation, et il est certes bien permis aux esprits qui gardent leur sang-froid de se demander, jusqu'à la dernière heure, si ces luttes poussées à fond répondent aux vrais intérêts, à l'instinct du pays, s'il n'eût pas mieux valu, s'il ne vaudrait pas mieux encore s'arrêter au seuil des aventures.

Que va-t-on faire dans ces prochains conflits de parlement? Cette question, qui va être agitée, est évidemment une question mal engagée de toute façon, et elle ne peut avoir qu'une solution périlleuse précisément parce qu'elle est mal engagée. Il n'est point douteux que dans des conditions différentes, mieux définies, mieux préparées, moins troublées et moins violentes, la dissolution de la chambre des députés aurait pu apparaître comme une mesure naturelle et utile, provoquée, nécessitée par l'impuissance d'une majorité incohérente. Le pays, même après avoir nommé cette chambre, n'aurait rien vu d'extraordinaire dans une dissolution ainsi accomplie; il aurait probablement écouté l'appel fait à son bon sens et à sa patriotique raison. Encore aurait-il fallu, pour tenter cette partie toujours délicate, éviter tout ce qui aurait pu ressembler à une aventure et s'appuyer sans subterfuge sur l'inviolabilité de la loi constitutionnelle. Puisque la république existe, c'est aux institutions de la république fidèlement sauvegardées qu'il aurait fallu demander la force et l'autorité nécessaires pour réclamer du pays une chambre offrant plus de garanties aux intérêts conservateurs et ayant un peu plus l'esprit de gouvernement. Que prétend-on au contraire? On vit sous la république, on ne croit pas pouvoir la détruire, et depuis le 16 mai on ne cesse de représenter la dissolution comme une machine de guerre contre la république elle-même. On prétend fonder une politique sur des équivoques, des arrière-pensées et des passions de partis également empressés à se mettre en dehors de la légalité constitutionnelle, à poursuivre le régime existant de leurs hostilités ou de leurs railleries. Le gouvernement peut se trouver gêné quelquefois par ces démonstrations, il les voudrait peut-être moins vives et moins bruyantes. Il proteste quant à lui de son attachement à la légalité, de ses bonnes intentions, il met tout cela dans ses messages, dans ses déclarations, dans ses circulaires et jusque dans ses conversations soigneusement livrées au public; mais c'est là justement ce qu'il y a d'étrange, c'est ce qui fait la faiblesse de sa position. Le ministère offre le spectacle d'un pouvoir qui ne peut décemment donner l'exemple du mépris de la loi et qui n'a cependant d'autres alliés que ceux dont les ambitions, les espérances audacieusement avouées, sont la négation la plus complète des institutions légales. Le ministère a besoin de tout le monde, c'est possible; il peut se croire obligé par la fatalité de ses engagemens à ménager ou à ne pas décourager ses alliés légitimistes ou bonapartistes, soit; mais avec cela on n'a pas une politique, on vit quelques jours de plus et on risque de compromettre les intérêts conservateurs eux-mêmes dans de désastreuses équivoques.

Le gouvernement est, plus qu'il ne le croit, la victime de la situation fausse qu'il se fait par ses alliances. Comment obtient-il en ce moment l'appui des légitimistes du sénat pour la dissolution? Rien n'est en vé-

rité plus singulier. On vient de le voir récemment. Des hommes fort respectables du parti légitimiste jugent tout simple d'aller trouver le chef du cabinet et M. le président de la république lui-même. Ils ne se sentent pas assez représentés dans le gouvernement, ils voudraient une place de sûreté dans le ministère; mais ceci, on ne peut le leur accorder, ce serait donner un fâcheux exemple de mobilité ministérielle et laisser supposer trop de connivences cléricales. Les respectables plénipotentiaires de la légitimité, sans être absolument édifiés sur la valeur des motifs qu'on leur oppose, n'insistent plus sur le portefeuille; ils veulent du moins des garanties contre les surprises et, ils ne craignent pas de dire le mot, contre les coups d'état ou coups de main, de quelque nom qu'ils se nomment : prorogation nouvelle des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon, présidence à vie, etc. Ils ne veulent pas être joués comme ils pensent l'avoir été au 20 novembre 1873, lorsqu'ils croyaient ne nommer qu'un lieutenant-général chargé d'ouvrir la porte au roi de France. Ils tiennent à ce qu'il soit bien constaté que la place sera libre au moins en 1880, époque où ils comptent que la monarchie de M. le comte de Chambord sera restaurée définitivement et sans remise. Là-dessus les dignes et naïfs négociateurs reçoivent pleine satisfaction; on se hâte de leur donner l'assurance qu'il n'y aura ni présidence à vie, ni restauration impériale, ni restauration d'aucune espèce, que rien ne sera changé jusqu'en 1880, qu'ils sont libres de réserver leurs espérances, qu'on n'y fera aucun obstacle; même on leur promet que là où les candidatures légitimistes auront des chances dans les élections, elles seront appuyées par le gouvernement. En vérité, si les historiographes des choses plus ou moins secrètes du temps ne mentent pas, c'est ainsi que tout se passe! Un régime politique étant légalement établi, des hommes de parti se croient autorisés à aller demander au gouvernement s'il ne songe pas par hasard à se mettre au-dessus des lois, s'il ne rêve pas de consulats à vie qui pourraient gêner la restauration de Louis XVIII, nous nous trompons, de M. le comte de Chambord, — et le gouvernement croit nécessaire de rassurer ces consciences timorées en leur déclarant qu'il ne médite aucun attentat! Ainsi on traite ensemble sans façon des plus grands intérêts de l'état. Moyennant cet échange d'explications diplomatiques le ministère n'a plus rien à craindre, il aura le contingent légitimiste pour la dissolution. M. le duc de Broglie aura peut-être complété sa majorité sénatoriale encore incertaine; il semble ne pas s'apercevoir d'un autre côté que c'est là un assez dangereux préliminaire pour des élections, que, s'il y a une alliance faite pour compromettre le gouvernement auprès des masses rurales, c'est celle d'un parti qui est assurément fort honorable et souvent aussi naïf qu'honorable, mais qui à tort ou à raison est le plus impopulaire dans les campagnes.

A peine le gouvernement s'est-il expliqué avec les légitimistes cependant, il est obligé de s'entendre avec les bonapartistes, ou plutôt toutes ces négociations marchent ensemble. Les bonapartistes, quant à eux, n'ont pas tant de scrupules sur les coups d'état et ne font pas tant de façons. Ce qu'ils sont portés justement à exalter dans « l'acte du 16 mai, » ils ne le cachent pas, ils le disent même indiscrètement, c'est un faux air de brumaire ou de décembre, c'est la violence faite au parlement. Qu'on leur donne après cela des préfectures, des sous-préfectures, des justices de paix, ils se chargent du reste, et comme dans beaucoup d'arrondissemens c'est leur candidat qui, aux dernières élections, a serré de près le député républicain élu, ils se croient déjà sûrs de la victoire. Ils voteront pour la dissolution tant qu'on voudra, pourvu qu'on se donne le temps de réorganiser partout la pression administrative. Ils soutiendront provisoirement le ministère, ils l'accablent de leur appui. Le ministère est brave et se croit habile, nous le savons. Il n'ignore pas ce qu'il y a de dangereux dans les concours qu'on lui offre; il ne croit point pouvoir s'en passer, et il les accepte en se disant que, les bonapartistes dussent-ils revenir en assez grand nombre par la dissolution, ils ne seraient pas encore assez nombreux pour refaire l'empire. C'est possible. Qu'on nous permette seulement une simple réflexion : deux fois en quelques années, le 24 mai 1873 et le 16 mai 1877, on a cru pouvoir se servir des impérialistes sans penser les servir, et deux fois ils ont su, plus que tous les autres conservateurs, profiter de ces crises imprévues pour retrouver une place dans le gouvernement, pour étendre de nouveau leur influence. Allez un peu plus loin aujourd'hui, supposez, à la suite de la dissolution qu'on poursuit, des élections favorables au ministère et une majorité dont la fraction la plus considérable serait bonapartiste : ce ne serait pas encore l'empire, non sans doute; mais enfin le jour où il y aurait presque partout des préfets de l'empire, où l'on aurait réhabilité les lois et les procédés de l'empire, où les candidatures officielles auraient été remises en honneur, et où les impérialistes, sans former la majorité si l'on veut, seraient assez nombreux pour dominer les délibérations, pourrait-on nous dire ce qui arriverait? M. le président de la république lui-même aurait beau s'en défendre, il risquerait vraiment de n'être plus qu'un maréchal de l'empire occupant le pouvoir jusqu'en 1880, en attendant mieux.

M. le duc de Broglie peut sacrifier à un intérêt du moment pour avoir sa dissolution d'abord, puis une majorité qu'il espère pouvoir manier, il ne se propose point à coup sûr de rétablir le régime napoléonien; il se retournerait au besoin, comme on dit : contre un péril nouveau, il chercherait un appui dans d'autres alliances, parmi ceux qui ont concouru une première fois à prononcer la déchéance de l'empire. Eh bien! ce qu'on ferait devant le péril pressant, que ne le fait-on dès aujour-

d'hui? Pourquoi ne rectifierait-on pas spontanément une politique qui du premier coup, dans une impatience de réaction, a visiblement dépassé le but? Pourquoi ne chercherait-on pas résolûment un point d'appui dans les institutions existantes, parmi ceux qui veulent les maintenir et les fortifier, au lieu de chercher une force artificielle, précaire et dangereuse dans une coalition de partis ennemis qui n'ont d'autre pensée que de ruiner, de détruire le régime actuel pour s'en disputer l'héritage? En d'autres termes pourquoi ne se mettrait-on pas une bonne fois sérieusement à l'œuvre pour fonder cette politique conservatrice de la république qu'on n'a pas réussi jusqu'à présent à dégager, peut-être parce qu'on s'est trop dit de parti-pris qu'elle n'était qu'une chimère? C'est là justement la question qui dès demain va reparaître dans les chambres, qui doit surtout être abordée dans le sénat le jour la dissolution sera discutée, si décidément elle ne peut pas être évitée.

La situation est certes des plus délicates, des plus graves. Tout peut dépendre de la première séance où les partis et le gouvernement vont se rencontrer face à face, se mesurer du regard et peut-être se heurter aussitôt. Si quelque chose est de nature a précipiter les événemens, c'est que la majorité de la chambre des députés, rendant guerre pour guerre, se laisse immédiatement emporter à des manifestations tumultueuses, violentes, irréparablement hostiles. Que, dès la première heure, sans mesurer ses coups, elle pousse la lutte à fond, qu'elle multiplie les ordres du jour offensans, qu'elle refuse le budget, la question sera bientôt tranchée, la proposition de dissolution ne se fera pas attendre. Qu'aura gagné la chambre à prendre cette attitude, à céder au ressentiment? Elle aura donné des armes contre elle, elle aura offert un prétexte de plus de répéter que c'est elle qui met obstacle à tout, qui va jusqu'à interrompre les services publics. Ce ne sera pas vrai, elle n'aura fait que relever un défi, elle ne sera pas moins représentée devant le pays comme aggravant la crise et envenimant le conflit. La meilleure politique pour elle, c'est de se contenir, de réprimer des irritations même légitimes, de se borner à l'essentiel pour maintenir sa dignité et de voter, si on le lui demande, les parties les plus urgentes du budget. Elle peut tout cela, elle peut expédier les affaires sans se départir d'une certaine sévérité de contenance vis-à-vis du cabinet. Elle ne livre rien, ni son droit ni ses prérogatives, elle reste à l'état d'observation. On ne s'y trompera pas, on ne prendra pas sa prudence pour une abdication; on y verra tout simplement un sérieux esprit politique et le sentiment de responsabilité qui s'impose aux majorités parlementaires comme aux gouvernemens. Après tout, que peut-il en résulter? De deux choses l'une : ou bien la dissolution serait ajournée faute de prétextes suffisans donnés par la majorité républicaine, et ce ne serait point, en vérité, un grand mal, la situation serait encore plus embar-

rassante pour le cabinet que pour la chambre; ou bien, malgré tout, le ministère voudra aller jusqu'au bout sans raisons nouvelles, sans provocation, et il gardera devant le pays la responsabilité d'une initiative hasardeuse, d'une agitation électorale de trois mois, d'une crise pénible inévitablement infligée à toutes les affaires.

Qu'on y réfléchisse bien à ce moment extrême, dans ces quelques heures qui nous séparent encore de la prochaine réunion des chambres : c'est tout simplement une affaire de conduite. S'il y avait dans le gouvernement une pensée suspecte, quelque dessein menaçant de violence et de coup d'état, alors il n'y aurait plus à délibérer, il n'y aurait qu'à résister ou à prévenir, si on le pouvait. Fort heureusement il n'en est rien, il n'y a aucune menace sérieuse, aucune intention de trancher le conflit par la force, et la meilleure garantie qu'on puisse avoir de la sincérité des déclarations du gouvernement, c'est qu'il n'y a nulle part une possibilité de coup d'état. Il ne reste donc qu'une situation où, selon le mot si souvent répété, si juste de M. Thiers, la victoire doit encore une fois rester aux plus sages, et la modération de la chambre des députés serait aujourd'hui d'autant plus opportune, d'autant plus efficace qu'elle commencerait par peser sur le sénat le jour où il aurait à se prononcer définitivement sur une proposition de dissolution.

Il ne s'agit pas de céder à des impétuosités de parti et à des passions de combat, de livrer une fois de plus la France aux conflits des politiques extrêmes toujours prêtes à s'entre-choquer; il s'agit au contraire de préserver le pays de ces chocs dangereux, qui n'ont d'autre résultat que de créer des situations sans issue, de ménager la possibilité des transactions nécessaires, et sous ce rapport, les derniers événemens eux-mêmes, ces événemens de mai, sont faits pour éclairer tout le monde : ils ont pour tous ceux qui veulent voir une moralité évidente, frappante, ils prouvent que, si la solution de nos difficultés n'est pas dans ces brusques explosions d'autorité, dans ces soubresauts de réaction, elle n'est pas non plus dans les prétentions incohérentes d'une majorité mal réglée, trop disposée à suivre tous ses caprices et ayant comme un goût invincible d'agitation. Non; la solution n'est ni dans les coalitions arbitraires, éphémères de bonapartistes, de légitimistes, de cléricaux, marchant ensemble au combat contre les institutions, ni dans le radicalisme, compromettant ces institutions par ses intempérances. Qu'on se plaise à troubler le pays de ces dilemmes, à le placer sans cesse entre M. le maréchal de Mac-Mahon et M. Gambetta, c'est une fiction intéressée des partis extrêmes. S'il y a une solution, elle est, aujourd'hui comme hier, comme il y a deux ans, comme il y a cinq ans, dans l'intervention active, croissante de ces partis moyens sensés qui s'agitent perpétuellement entre toutes les extrémités sans réussir à se rejoindre, dont la dispersion ou l'inertie est justement une des

causes de ces oscillations violentes, incessantes, dans lesquelles nous nous débattons à la recherche d'un équilibre toujours fuyant. Là est la vraie force modératrice sans laquelle tout reste à la merci de ceux qui poursuivent des victoires de parti.

Ce n'est pas facile, nous le savons bien, de rapprocher, de réunir en faisceau ces opinions modérées et pour ainsi dire centrales : elles sont presque aussi séparées que les opinions extrêmes. Elles forment des groupes distincts, elles ont des attractions différentes, des habitudes, des relations, des engagemens, des susceptibilités qui aggravent les divergences. Les constitutionnels, qui se rapprochent de la droite, craignent de se livrer, et ils ont la naïveté de demander aux autres ce qu'ils ne veulent pas faire eux-mêmes. Ils veulent que le centre gauche se rende à merci, qu'il commence par reconnaître leur supériorité, qu'il rompe d'abord tous ses liens avec la gauche. Ils négocient de temps à autre, ils gardent des intelligences, ils ont des velléités, et au premier incident qui dérange leurs combinaisons, ils se replient effarés sur la droite, dont ils restent après tout les prisonniers. Ils votent de mauvaise humeur souvent, mais ils votent sous le prétexte de ne pas se séparer du parti dont ils devraient être les modérateurs, dont ils ne sont fréquemment que les alliés inquiets et mécontens. Le centre gauche, à son tour, sent bien qu'il ne remplit pas son vrai rôle, qu'il n'est pas à sa vraie place, avec ses vrais alliés; mais il craint, lui aussi, de se livrer. De même que les constitutionnels lui demandent avant tout de se séparer de la gauche, au moins des radicaux, il demande de son côté aux constitutionnels de se séparer d'abord de la droite, et comme la réponse est toujours à la merci des incidens qui se succèdent, on n'aboutit à rien. Au moindre mouvement, le centre gauche fait comme les constitutionnels, il se replie précipitamment sur son corps de bataille, sur la gauche, dont il reste le prisonnier. Au besoin il parle plus haut que les autres pour se faire compter; au fond, il a le sentiment de sa position effacée et subordonnée, des fautes qu'on commet, auxquelles il se croit obligé de s'associer. Le plus clair est que des deux côtés ce sont des forces perdues qui, au lieu de se rapprocher et de s'unir, comme elles pourraient, comme elles devraient le faire, vont s'égarer dans des camps opposés sans profit et sans gloire. Ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici ou ce qu'on n'a essayé du moins que d'une manière décousue et inefficace, ne peut-on pas le tenter sous la pressante influence de la nécessité? ne comprend-on pas que pour des nuances, pour des susceptibilités, peut-être pour des questions d'amour-propre et d'importance personnelle ou par indécision on compromet un intérêt essentiel?

Quelle est donc la différence si grande, si fondamentale entre les hommes du centre droit et les hommes du centre gauche? Les uns et les autres acceptent sans subterfuge les institutions qui existent; les uns et

les autres sont attachés au régime parlementaire : la plupart l'auraient préféré peut-être avec la monarchie constitutionnelle, ils entendent le garder avec la république. Tous ont des opinions libérales, des instincts sérieux d'ordre et de conservation. Que faut-il de plus pour grouper des partis sous un même drapeau? — Cela n'aurait servi à rien dans ces derniers temps, ira-t-on; le centre droit et le centre gauche réunis et marchant ensemble n'auraient été qu'une minorité! C'est là justement le malheur que des partis sérieux ne voient que le succès immédiat et ne sachent pas se résoudre à être momentanément une minorité! Supposez que dans la chambre il y eût depuis un an un parti modéré et modérateur sérieusement organisé, agissant avec suite, opposant une attitude nette et décidée à toutes les entreprises extrêmes, sans s'inquiéter de toutes les combinaisons des stratégistes de couloirs : ce parti, rien que par son existence, eût probablement empêché tout ce qui est arrivé, et il suffirait aujourd'hui à dénouer une crise devenue peut-être inextricable. On ne sait pas ce que peut à un moment donné dans la marche des affaires publiques un noyau d'hommes obstinés à faire entendre le langage de la raison, sachant résolûment se conformer à un plan de conduite et se séparer de ceux qui ne craignent pas de jouer les destinées de leur pays dans des querelles passionnées et stériles. C'est impossible, ajoutera-t-on, cette union des centres n'est qu'une chimère, c'est la pierre philosophale de la politique; cela ne s'est jamais vu, cela n'a jamais réussi, bien qu'on l'ait souvent essayé! Qu'est-ce donc qui a réussi de notre temps et sous nos yeux? Est-ce la droite légitimiste ou la droite bonapartiste ou même la coalition imprévue de ces deux droites? La politique qui a reçu le nom de politique de « l'ordre moral » a-t-elle obtenu de si merveilleux succès, et M. le duc de Broglie, s'il tente des élections, est-il bien certain de triompher avec le drapeau qu'il vient de relever encore une fois? Le radicalisme, de son côté, a-t-il été si heureux et si habile dans les campagnes qu'il a organisées contre des ministères qu'il aurait dû soutenir, et dont il a préparé la chute? Quand même il réussirait aux élections, est-il bien certain qu'il servirait efficacement la république? Il faut pourtant dire la vérité telle qu'elle est : M. Gambetta peut être un orateur habile, adresser des harangues à la jeunesse des écoles, prononcer des discours à Amiens ou à Abbeville; il peut se faire une position d'apparat comme chef à peu près reconnu des gauches, et cependant il est clair comme la lumière que, s'il venait un moment prochain où M. Gambetta disposerait de la direction des affaires publiques par une majorité imbue de son esprit, la république aurait probablement ses jours comptés, parce qu'à tort ou à raison la France n'en est pas à se croire suffisamment garantie dans ses intérêts et suffisamment représentée dans le monde par M. Gambetta! Est-ce que tous les partis opposés qui se disputent l'em-

pire peuvent promettre plus qu'ils n'ont déjà donné? La politique de l'alliance des modérés a l'avantage de n'avoir point été sérieusement mise à l'épreuve, et de plus elle a certainement le mérite de répondre aux plus profonds instincts du pays, aux plus intimes nécessités de sa situation intérieure et extérieure.

Au fond, quelques efforts que fassent les partis extrêmes pour gagner l'opinion à leur cause, et nous oserions même dire, quel que soit le résultat apparent des élections, le pays reste toujours modéré. Il l'est par ses sentimens, par ses intérêts, par sa nature, par ses traditions. Si on lui présente une politique qui puisse mettre en doute les conséquences générales de la révolution française, il n'est point douteux qu'il reculera, et c'est pour cela qu'il est instinctivement en garde contre les retours à la monarchie traditionnelle. Il peut donner des voix par des raisons personnelles ou locales à M. Chesnelong, à M. de Franclieu, à M. le duc de Bisaccia, à coup sûr ceux mêmes qui donnent ces voix ne croient pas voter pour la restauration de M. le comte de Chambord, pour le rétablissement des influences ecclésiastiques, pour la guerre avec l'Italie dans l'intérêt du pape. C'est contraire au tempérament public. Si on prétend soumettre le pays à un régime d'agitation et de perturbation sous le nom de radicalisme, il est bien certain qu'il n'en voudra pas davantage, et eût-il voté pour des radicaux, il ne tarderait pas à les abandonner. L'histoire des affaires intérieures de la France est pleine de ces contradictions populaires qui ne sont qu'apparentes. Le pays répugne aux extrêmes. Ce qu'il demande toujours en réalité, c'est qu'on ne l'inquiète pas, qu'on ne le promène pas sans cesse à travers des crises qu'il ne comprend guère, qu'on le laisse reprendre ses forces dans la paix par le travail, par l'industrie et le commerce. Ce qu'il veut, c'est qu'on ne le mette pas perpétuellement en présence de ces fantômes d'ancien régime et de révolution dont il n'a que faire, qu'on s'abstienne de le troubler dans sa libre sécurité, qui après tout est son premier bien. Évidemment quand, sous prétexte de stabilité, on ébranle tout du soir au matin, le pays ne comprend plus. Lorsque dans un prétendu intérêt conservateur on fait appel à des partis qui ouvertement préparent à leur profit ou rêvent des révolutions nouvelles, le pays se défie, et aux prochaines élections M. le duc de Broglie est certainement exposé à se trouver compromis par ces alliances à l'aide desquelles il a fait et il soutient son ministère.

Le pays ne veut aujourd'hui ni guerres, ni révolutions, ni restaurations abusives, ni crises inutiles; il veut la paix au dedans et au dehors. C'est à cette situation que répondrait la politique de l'alliance des modérés libéraux, parce que seule elle tient compte des instincts divers, des intérêts complexes de la France, parce que seule elle ne peut être suspecte ni de connivences bonapartistes, ni de complaisances pour les

agitations de cléricalisme. Assurément l'empire, malgré les progrès qu'on lui laisse faire en lui demandant son concours, n'est pas près de rentrer à Paris par la porte triomphale de l'Étoile. Il a toujours contre lui le souvenir des ruines qu'il a laissées, des désastres nationaux dont il a été le premier et unique auteur, et ce ne sont pas des adversaires qui peuvent être appelés en témoignage de ses fautes ; les révélations les plus décisives, les plus accusatrices viennent de ceux qui l'ont servi avec fidélité jusqu'au bout. Que de fois n'a-t-on pas dit qu'en 1866, à ce moment de Sadowa, où a été préparée réellement la catastrophe de la France, si on n'avait rien fait, si on avait laissé tout faire, c'est qu'on n'était pas prêt, c'est qu'on ne pouvait pas même réunir un corps d'observation sur le Rhin? On l'a dit, on l'a répété, et pour atténuer la responsabilité du souverain, on s'est plu à tout rejeter sur le ministre de la guerre du temps. On a laissé même circuler les insinuations les plus violentes, les plus injurieuses contre le vieux soldat qui avait la direction des affaires militaires à cette triste époque. M. le maréchal Randon est mort pendant le sinistre hiver de 1870; mais il a laissé des *Mémoires* qu'on publie aujourd'hui et où il prouve que tout ce qu'on a dit n'est qu'une fable. Le ministre de la guerre, loin de se croire et de s'avouer impuissant, avait soumis au contraire à l'empereur un plan de mobilisation de l'armée; il se croyait en état de réunir en un mois plus de 400,000 soldats, et il offrait de mettre immédiatement en marche 80,000 hommes. Le plan de mobilisation était sous les yeux de l'empereur, le décret de convocation des chambres pour le vote des subsides avait été préparé et devait paraître le lendemain 6 juillet. Que se passait-il dans la nuit du 5 au 6? Toujours est-il que du soir au matin les résolutions avaient changé, malgré les efforts du ministre de la guerre et de M. Drouyn de Lhuys; on ne faisait plus rien. Le maréchal Randon en éprouvait un vif sentiment d'amertume qu'il ne cachait pas, et depuis M. de Bismarck s'est cru obligé d'avouer que, si à ce moment la France avait fait un mouvement sur l'Allemagne du Sud, les Prussiens auraient été forcés de revenir aussitôt couvrir Berlin et de renoncer à leurs succès en Autriche. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'évidemment la responsabilité des désastres qui ont accablé la France ne pèse à aucun degré sur le serviteur fidèle qui offrait ce jour-là les forces dont on avait besoin; elle retombe tout entière sur le souverain, sur l'empire, sur le régime à l'ombre duquel a été préparé la ruine. Franchement, croit-on effacer si vite de la mémoire du pays un passé si récent et si cruel? Croit-on qu'il soit prudent à des hommes publics de fonder leurs combinaisons sur une alliance avec les partisans les plus obstinés d'un régime qui a attiré de tels malheurs sur la France? Ne vaudrait-il pas mieux dès ce moment, sans plus de retard, s'occuper de replacer la politique française dans des conditions

plus rassurantes pour l'inviolabilité des institutions, pour la sécurité intérieure et pour la liberté de notre action extérieure?

Il est vrai que l'action extérieure de la France ne semble point avoi pour le moment à se produire d'une manière directe et sensible. Les ombrages que les événemens intérieurs avaient pu susciter au dehors, un peu dans tous les pays, sont heureusement à peu près dissipés. On n'attribue plus sérieusement une portée diplomatique à une crise dont les effets doivent rester circonscrits dans le cercle de nos affaires françaises. Il n'y a donc plus que l'éternelle et invariable complication de l'Orient; mais ici les événemens n'ont pas l'air de se précipiter autant qu'on l'aurait cru. Les opérations de l'armée russe en Asie se développent sans doute avec méthode, avec succès, sans rien d'éclatant néanmoins, et quant à la guerre en Europe, on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'à la mi-juin l'armée russe en est toujours à préparer le passage du Danube. Tout semble indiquer que cette grande action militaire, si lentement engagée, est destinée à durer, et sans doute aussi à se compliquer en chemin d'incidens diplomatiques difficiles à prévoir. Que sortira-t-il, par exemple, des explications récemment échangées entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et le cabinet de Saint-James au sujet des conditions mises par l'Angleterre à sa neutralité? On ne peut guère le préciser, et lord Derby vient de se tirer d'affaire dans un discours en racontant qu'un jour quelqu'un disait à Canning qu'on aurait tôt ou tard la guerre. « Bien, répondit Canning, je préférerais l'avoir plus tard que plus tôt! » C'est aussi, à ce qu'il paraît, l'avis peu compromettant de lord Derby.

CH. DE MAZADE.

Un grand deuil pour tous ceux qui aiment la France, en même temps que les bonnes et belles choses, est la mort de la reine Sophie de Hollande. « *La dernière des grandes princesses,* voilà le titre de l'étude qu'il faudrait faire sur elle, » me disait hier un des hommes qui l'ont le mieux connue, et qui seul pourrait dire tout ce qu'il y eut de sincérité, d'ardeur désintéressée, de hautes aspirations dans cette âme d'élite, victime à tant d'égards de notre siècle de fer. Elle eut en effet au plus haut degré les qualités que le trône exalte, mais ne crée pas. La moderne philosophie, qui fait consister la destinée de l'homme en un effort perpétuel vers la raison, peut ne pas toujours convenir à ceux que le sort a voués aux devoirs humbles; c'est par excellence la philosophie des souverains. La reine Sophie, y joignant le tact délicat de la femme, répondit victorieusement à ceux qui croient que l'unique perfection des reines est la grâce tendre et abandonnée d'une Marguerite de Provence ou la résignation d'une Jeanne de Valois.

Elle appartenait à cette grande époque de la race allemande où tant de fortes qualités, masquées durant des siècles par la rudesse ou par une sorte de gaucherie, arrivèrent à révéler tout à coup une forme inconnue jusque-là de l'aristocratie humaine. Ce qui caractérisait au plus haut degré cette manière nouvelle de sentir et de penser, c'était la chaleur de l'âme, quelque chose de noble, de généreux, de fort, impliquant le respect de soi-même et des autres. La société française du XVIIe et du XVIIIe siècle avait donné le modèle de ce qui peut s'appeler politesse, esprit éclairé. Goethe et ses contemporains, tout en rendant hommage à notre brillante initiative, montrèrent que Voltaire, malgré sa gloire méritée, n'était pas tout, que le cœur est un maître aussi nécessaire à écouter que l'esprit. La religion ne fut plus le servile attachement aux superstitions du passé, ni aux formes étroites d'une orthodoxie théologique; ce fut l'infini vivement compris, embrassé, réalisé dans toute la vie. La philosophie ne fut plus quelque chose de sec et de négatif; ce fut la poursuite de la vérité dans tous les ordres, avec la certitude que la vérité à découvrir sera mille fois plus belle que l'erreur qu'elle remplacera. Une telle sagesse rend celui qui la possède ardent et fort. L'éducation virile que reçut la reine Sophie à la cour de Wurtemberg, sa riche et ouverte nature, lui inculquèrent de bonne heure ces grands principes comme une foi, mais une foi qui ne sait pas ce que c'est que nier et haïr.

Son existence en fut toute pénétrée. L'esprit allemand d'alors ressemblait à Jéhovah, qui, selon la belle expression de Job, « fait la paix sur ses hauteurs. » On ne voulait rien détruire; on prétendait tout concilier. La reine resta fidèle à cet esprit, même quand il fut renié par plusieurs de ceux qui l'avaient proclamé. Elle se montrait empressée à faire accueil à tout ce qui éclosait de bon dans le monde entier. Le préjugé national était ce qu'elle craignait le plus; loin de parquer l'éducation morale de l'homme dans les données d'une race et d'une langue, elle rêvait comme Herder un échange réciproque de tous les dons de l'humanité. Sa sympathie ne s'arrêtait que devant le médiocre et le mal; alors elle ne comprenait plus.

Sa vie se passa ainsi à aimer. Elle aima d'abord le noble pays qui l'eut pour souveraine, et qui, mieux qu'aucun autre, a connu son esprit et sa bonté. Elle aima la Hollande, non-seulement parce que le sort lui en avait fait un devoir, mais parce qu'elle vit tout d'abord ce qu'a de providentiel cet estuaire sacré, asile de la liberté, où tant de fois l'esprit humain a trouvé un refuge contre les pouvoirs trop forts du reste de l'Europe. Qui peut dire que cette mission, il n'aura pas à la remplir encore?.. La Hollande lui rendait bien son affection. Jamais souveraine ne fut plus populaire. Personne ne comprenait mieux qu'elle l'âme de la nation, sa grandeur passée, ses devoirs à venir. Elle était fière

plus rassurantes pour l'inviolabilité des institutions, pour la sécurité intérieure et pour la liberté de notre action extérieure?

Il est vrai que l'action extérieure de la France ne semble point avoi pour le moment à se produire d'une manière directe et sensible. Les ombrages que les événemens intérieurs avaient pu susciter au dehors, un peu dans tous les pays, sont heureusement à peu près dissipés. On n'attribue plus sérieusement une portée diplomatique à une crise dont les effets doivent rester circonscrits dans le cercle de nos affaires françaises. Il n'y a donc plus que l'éternelle et invariable complication de l'Orient; mais ici les événemens n'ont pas l'air de se précipiter autant qu'on l'aurait cru. Les opérations de l'armée russe en Asie se développent sans doute avec méthode, avec succès, sans rien d'éclatant néanmoins, et quant à la guerre en Europe, on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'à la mi-juin l'armée russe en est toujours à préparer le passage du Danube. Tout semble indiquer que cette grande action militaire, si lentement engagée, est destinée à durer, et sans doute aussi à se compliquer en chemin d'incidens diplomatiques difficiles à prévoir. Que sortira-t-il, par exemple, des explications récemment échangées entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et le cabinet de Saint-James au sujet des conditions mises par l'Angleterre à sa neutralité? On ne peut guère le préciser, et lord Derby vient de se tirer d'affaire dans un discours en racontant qu'un jour quelqu'un disait à Canning qu'on aurait tôt ou tard la guerre. « Bien, répondit Canning, je préférerais l'avoir plus tard que plus tôt! » C'est aussi, à ce qu'il paraît, l'avis peu compromettant de lord Derby.

CH. DE MAZADE.

Un grand deuil pour tous ceux qui aiment la France, en même temps que les bonnes et belles choses, est la mort de la reine Sophie de Hollande. « *La dernière des grandes princesses,* voilà le titre de l'étude qu'il faudrait faire sur elle, » me disait hier un des hommes qui l'ont le mieux connue, et qui seul pourrait dire tout ce qu'il y eut de sincérité, d'ardeur désintéressée, de hautes aspirations dans cette âme d'élite, victime à tant d'égards de notre siècle de fer. Elle eut en effet au plus haut degré les qualités que le trône exalte, mais ne crée pas. La moderne philosophie, qui fait consister la destinée de l'homme en un effort perpétuel vers la raison, peut ne pas toujours convenir à ceux que le sort a voués aux devoirs humbles; c'est par excellence la philosophie des souverains. La reine Sophie, y joignant le tact délicat de la femme, répondit victorieusement à ceux qui croient que l'unique perfection des reines est la grâce tendre et abandonnée d'une Marguerite de Provence ou la résignation d'une Jeanne de Valois.

Elle appartenait à cette grande époque de la race allemande où tant de fortes qualités, masquées durant des siècles par la rudesse ou par une sorte de gaucherie, arrivèrent à révéler tout à coup une forme inconnue jusque-là de l'aristocratie humaine. Ce qui caractérisait au plus haut degré cette manière nouvelle de sentir et de penser, c'était la chaleur de l'âme, quelque chose de noble, de généreux, de fort, impliquant le respect de soi-même et des autres. La société française du XVIIe et du XVIIIe siècle avait donné le modèle de ce qui peut s'appeler politesse, esprit éclairé. Goethe et ses contemporains, tout en rendant hommage à notre brillante initiative, montrèrent que Voltaire, malgré sa gloire méritée, n'était pas tout, que le cœur est un maître aussi nécessaire à écouter que l'esprit. La religion ne fut plus le servile attachement aux superstitions du passé, ni aux formes étroites d'une orthodoxie théologique; ce fut l'infini vivement compris, embrassé, réalisé dans toute la vie. La philosophie ne fut plus quelque chose de sec et de négatif; ce fut la poursuite de la vérité dans tous les ordres, avec la certitude que la vérité à découvrir sera mille fois plus belle que l'erreur qu'elle remplacera. Une telle sagesse rend celui qui la possède ardent et fort. L'éducation virile que reçut la reine Sophie à la cour de Wurtemberg, sa riche et ouverte nature, lui inculquèrent de bonne heure ces grands principes comme une foi, mais une foi qui ne sait pas ce que c'est que nier et haïr.

Son existence en fut toute pénétrée. L'esprit allemand d'alors ressemblait à Jéhovah, qui, selon la belle expression de Job, « fait la paix sur ses hauteurs. » On ne voulait rien détruire; on prétendait tout concilier. La reine resta fidèle à cet esprit, même quand il fut renié par plusieurs de ceux qui l'avaient proclamé. Elle se montrait empressée à faire accueil à tout ce qui éclosait de bon dans le monde entier. Le préjugé national était ce qu'elle craignait le plus; loin de parquer l'éducation morale de l'homme dans les données d'une race et d'une langue, elle rêvait comme Herder un échange réciproque de tous les dons de l'humanité. Sa sympathie ne s'arrêtait que devant le médiocre et le mal; alors elle ne comprenait plus.

Sa vie se passa ainsi à aimer. Elle aima d'abord le noble pays qui l'eut pour souveraine, et qui, mieux qu'aucun autre, a connu son esprit et sa bonté. Elle aima la Hollande, non-seulement parce que le sort lui en avait fait un devoir, mais parce qu'elle vit tout d'abord ce qu'a de providentiel cet estuaire sacré, asile de la liberté, où tant de fois l'esprit humain a trouvé un refuge contre les pouvoirs trop forts du reste de l'Europe. Qui peut dire que cette mission, il n'aura pas à la remplir encore?.. La Hollande lui rendait bien son affection. Jamais souveraine ne fut plus populaire. Personne ne comprenait mieux qu'elle l'âme de la nation, sa grandeur passée, ses devoirs à venir. Elle était fière

d'être associée à tant de gloire, et quand, dans quelques jours, elle reposera à Delft, à côté du Taciturne, qu'elle admirait, son tombeau sera un sceau de plus au pacte d'union de la Hollande et de la maison d'Orange, c'est-à-dire à la charte fondamentale de la nationalité du pays.

Elle aimait aussi la France. Le jour de son mariage, en 1839, à Stuttgard, le ministre protestant qui prêchait crut devoir relever son sermon par une diatribe contre Napoléon. Un jeune homme de dix-sept ans, cousin germain de la princesse, se leva et sortit. Ce fut dans cette petite cour un esclandre, une grosse affaire. « Si j'avais pu, j'aurais fait comme lui, » dit-elle. La grandeur de l'épopée française, comprenant deux parts indissolubles, la révolution et l'empire, s'était de bonne heure emparée de son imagination. Elle nous aimait avec nos défauts. Nos écrivains, nos artistes, nos hommes d'esprit, lui étaient familiers; elle les connaissait souvent mieux que nous. Même notre démocratie, elle en était curieuse. Elle craignait tant de passer inattentive à côté de ce qui peut avoir quelque chance d'avenir! Pauvre France! elle lui pardonnait, car elle savait qu'une grande âme est derrière ses fautes et qu'un jour l'enfant prodigue sera préféré à ceux qui n'ont jamais péché.

C'est ainsi que cette reine, la plus allemande peut-être des princesses de notre siècle, n'a eu que de la sympathie pour ce que des fanatiques appellent l'ennemi de race. Elle aimait à la fois la France et l'Allemagne, et elle avait raison. Les nobles choses, loin de s'exclure, se tiennent et s'appellent, et nous maintenons que les grands Allemands d'autrefois reconnaîtraient bien plus leurs vrais fils spirituels dans ceux qui depuis dix ans protestent contre une politique violente que dans ceux qui se laissent éblouir par ces coups de force. La reine souffrit cruellement le jour où elle vit ce qu'elle avait adoré comme une aspiration à la justice devenir une négation brutale de tout principe idéal. L'unité allemande avait été son rêve; mais elle la voulait autrement faite. Elle reconnaissait à peine l'Allemagne de sa jeunesse dans cette imitation des défauts de notre premier empire, dans ce dédain transcendant de toute générosité, dans cette façon de reprocher aux autres d'imiter les exemples de réforme intérieure que l'Allemagne en ses beaux jours a donnés à tous les peuples.

Cette vie ardente se consumait elle-même; une sorte de feu intérieur dévorait une nature que rien ne laissait insoucieuse. Ce n'est pas que la reine ne sût se reposer. Sa tranquille Maison du bois, près de La Haye, respirait le calme et la sereine gaîté. Des études historiques, où elle se complaisait et par lesquelles elle cherchait à se distraire des appréhensions du présent, étaient pour son esprit un régime excellent. Néanmoins des symptômes graves se manifestaient du côté du cœur. Au mois de décembre dernier, quand la reine vit Paris pour la dernière

fois, ses amis s'effrayèrent. La douce et tranquille atmosphère de La Haye la remit un peu. Une fête organisée par quelques amis de la philosophie pour célébrer l'anniversaire de la mort de Spinoza l'intéressa vivement. Elle voulut y assister en esprit, et fit exposer dans la salle de la réunion un portrait, le seul peut-être authentique du penseur hollandais, qui ne quittait jamais sa chambre. Le soir, elle rappelait la belle maxime de ce grand sage : « La philosophie est la méditation, non de la mort, mais de la vie. » Sa mort a été en Hollande un deuil public. Sa vie, nous la méditerons peut-être un jour, quand il sera possible en pensant à elle de faire la part à autre chose qu'à la douleur et aux regrets.

ERNEST RENAN.

ESSAIS ET NOTICES.

Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, étude historique par le comte de Baillon. Paris 1877.

Il y a deux opinions dans l'histoire sur Henriette-Marie de France : l'une, que Bossuet, dans son *Oraison funèbre*, emporté par le torrent de l'éloquence, a sans doute poussée jusqu'à l'excès de la louange officielle, et l'autre, tout opposée, qu'un illustre historien protestant, dans son *Histoire de la révolution d'Angleterre*, a peut-être accusée jusqu'au dénigrement. Comme d'ailleurs on jugeait la reine uniquement sur ses actes publics et le rôle extérieur qu'elle a joué dans l'histoire politique de son temps, l'une et l'autre opinion, dans une certaine mesure, selon ce qu'on pensait des révolutions d'Angleterre, pouvaient se soutenir et se justifier. Cependant la personne elle-même était assez mal connue : sa vie intime, ses sentimens de femme, sa pensée de derrière la tête, les secrets de ses résolutions et les causes de ses actes nous échappaient. Il y avait là certainement oubli, « négligence injuste de l'histoire, » et c'est une heureuse idée du comte de Baillon que d'avoir voulu réparer cet oubli dans un livre composé tout entier d'après des documens nouveaux, et pour la plupart inédits, du moins en France. Les matériaux étaient là tout prêts : pour la jeunesse de la reine et les années de prospérité, une *Vie d'Henriette-Marie*, publiée par miss Agnès Strickland dans un grand ouvrage sur *les Reines d'Angleterre et d'Écosse*, qui mériterait d'être plus connu, s'il faut juger par le profit qu'en ont tiré les historiens récens d'Élisabeth et de Marie Stuart; pour les années de luttes et de misère, une correspondance importante, cent quatre-vingt-une pièces, découvertes en partie depuis 1857 au British-Museum, dans un manuscrit de la collection harléienne, par une autre

chercheuse anglaise, mistress Anne Everett Green, le reste provenant des diverses collections de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg; enfin, pour les dernières années, les années d'isolement et de repos dans la dévotion, les mémoires manuscrits du père Cyprien de Gamaches, l'un des aumôniers de la reine. C'était amplement de quoi composer une biographie d'Henriette de France, agréable à lire, et que l'on peut désormais tenir pour à peu près complète.

Cette histoire d'une reine débute comme un roman d'amour. Ce roi d'Angleterre, jeune, beau, spirituel, encore gai dans ce temps-là, qui va chercher femme à Madrid, qui s'éprend de la reine, à qui l'on donne le charitable avis « que c'est la mode en Espagne d'empoisonner les galans des reines, » et là-dessus qui s'enfuit comme un aventurier; cette fille de France qui l'a vu passer sous un déguisement et qui murmure avec un soupir « que le prince n'avait pas besoin d'aller si loin pour trouver une femme; » les pourparlers qui s'engagent d'une cour à l'autre, mêlés d'un peu de mystère et enveloppés de ces formes galantes, presque précieuses de l'époque; un prétendant évincé qui déclare « que, s'il ne s'agissait pas d'un aussi grand roi, il couperait la gorge à son ambassadeur, » et, quand la politique enfin croit avoir aplani tous les obstacles, le pape épuisant tous les moyens de retarder l'union qu'il ne peut empêcher, et déclarant « qu'il ne donne son autorisation que pour éviter le scandale de voir une fille de France mariée sans la bénédiction pontificale, » le roman n'est-il pas complet, et que trouve-t-on qu'il y manque?

C'est à Douvres qu'eut lieu la première entrevue des époux. Sur les dix heures du matin, comme la reine déjeunait, on annonce l'arrivée du roi. La reine se lève, elle descend deux marches et va se jeter aux pieds du prince; mais lui la relevant doucement et la couvrant de baisers : « Sire, dit-elle, je suis venue dans ce pays de votre majesté, pour être usée et commandée de vous, » et elle fondit en larmes. Cependant le roi la regarde : elle lui paraît plus grande qu'on ne la lui avait dépeinte, et son regard s'abaisse involontairement, comme pour s'assurer qu'il n'est pas dupe d'une illusion de la mode; avec une vivacité d'enfant, elle étend un peu la jambe : « Sire, je m'appuie sur mes pieds, et l'art n'y est pour rien, c'est bien là ma taille, ni plus grande, ni plus petite. »

Mais bientôt la mésintelligence éclate. La maison catholique de la reine est l'occasion de la querelle. Aussi n'était-il guère prudent d'avoir voulu donner à la puritaine Angleterre de 1625 le spectacle quotidien de ces trop brillans gentilshommes de la cour de France et de ces douze pères de l'Oratoire dont Henriette-Marie s'était fait accompagner. Une citation d'un pamphlet du temps peut donner une idée de l'émoi qu'avait soulevé le retour du culte catholique dans le palais de White-

hall; il s'agissait de prétendues pénitences que les confesseurs de la reine lui avaient imposées : « N'ont-ils pas fait, la veille de Saint-Jacques, patauger la reine dans la boue, en grand costume de deuil, depuis Somerset-House jusqu'à Saint-James, tandis que son diabolique confesseur se prélassait près de là dans son carrosse? Si ces coquins osent outrager ainsi la fille, la sœur et la femme de grands rois, à quel genre d'esclavage veulent-ils nous réduire nous autres pauvre peuple? » D'ailleurs les moindres manies françaises, bien autrement innocentes, exaspéraient alors aisément le peuple anglais. Rien n'égalait le scandale qu'avait causé la duchesse de Chevreuse en se baignant dans la Tamise, si ce n'est celui qu'avait donné la reine, en se promenant de boutique en boutique et ne se refusant pas le plaisir féminin d'y faire quelques emplettes.

Cet entourage français et catholique n'avait pas moins déplu au roi qu'à la nation; peut-être bien marqua-t-il son déplaisir en termes trop vifs ou trop absolus; l'insouciance ou la fierté de la jeune reine affecta de n'en tenir nul compte : bien plus, et que ce fût par manière de représailles ou par scrupule de religion, elle commit la faute grave de refuser d'assister à la cérémonie du couronnement. Les choses faillirent tourner au tragique. Le roi fait enlever la maison de la reine et donne ordre qu'au plus vite dames, gentilshommes, prêtres et serviteurs soient expédiés en France. « Je ne veux plus, dit-il, de ces gens qui vous entourent : ils m'empêchent de vous posséder tout entière. » C'était l'amour blessé qui parlait. Et quelques jours plus tard, monté au paroxysme de la colère, il écrit à Buckingham : « Steenie, je vous ordonne d'expulser tous les Français de la ville demain matin; si vous le pouvez, employez la douceur, sinon, agissez par la force et chassez-les comme autant de bêtes sauvages. » De son côté la reine adressait à sa mère ce billet désespéré : « Madame, ayez pitié d'une pauvre misérable qui vous demande secours en son affliction. Songez que je suis votre fille et la plus affligée qui soit au monde... Vous avez bien pitié des pauvres qui vous demandent l'aumône... Je n'ai pas le moyen de vous en écrire davantage, l'on m'a... » ici une brusque interruption, et la fin de la lettre manque. Mais on pouvait dire avec le poète : *Amantium iræ amoris redintegratio est.* Ces nuages du commencement ne tardèrent pas à se dissiper. Ce fut un soldat, un vaillant compagnon d'Henri IV, le maréchal de Bassompierre, qui se chargea de rétablir l'accord, et, les Français écartés, l'inséparable Buckingham disparu, le maréchal parlant ferme et fort, cette union commença entre les deux époux « dont l'heureuse fécondité redoubla tous les jours depuis lors les liens sacrés, » et dont on peut dire à l'honneur de tous deux qu'elle ne finit qu'avec la mort.

On aimerait plus tard, dans la correspondance des mauvais jours, à retrouver sous la plume d'Henriette-Marie quelques souvenirs affec-

Les grands épisodes de l'histoire contemporaine. — Le procès des ministres. — II. — La cour des pairs, par M. Ernest DAUDET. 330
Désirée Turpin, première partie, par M. Th. BENTZON. 360
L'Asie centrale et le réveil de la question d'Orient, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 392
Les Mémoires d'un humaniste américain. — George Ticknor. — III. — La vieillesse d'un fédéraliste, par M. H. BLERZY. 436
Revue musicale. — *Le Roi de Lahore* a l'Opéra, par M. F. de LAGENEVAIS. 455
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Essais et Notices. 478

Livraison du 1er Juin.

Le Fondateur de la *Revue des Deux Mondes*. — François Buloz, par M. Charles de MAZADE. 481
Les Prisons de Paris sous la commune. — II. — Le dépôt près la préfecture de police, par M. Maxime DU CAMP. 513
Désirée Turpin, dernière partie, par M. Th. BENTZON. 549
Le Salon de 1877. — I. — La grande peinture, par M. Henry HOUSSAYE. 581
La Métaphysique en Europe depuis Hegel. — III. — La philosophie de la volonté et la philosophie de l'inconscient, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 614
La Question crétoise, par M. Albert LAURENT. 636
L'Oraison funèbre chez les Romains, par M. Constant MARTHA, de l'Institut de France. 654
L'Érudition dans le roman. — *Trois Contes*, de M. Gustave Flaubert, par M. F. BRUNETIÈRE. 681
La Politique confessionnelle en Allemagne et en France, par M. G. VALBERT. 692
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 704
Essais et Notices. — La végétation des hautes latitudes. 715

Livraison du 15 Juin.

L'Empire des tsars et les Russes. — IV. — Le système militaire et l'armée, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 721
L'Age du bronze et les origines de la métallurgie, par M. Émile BURNOUF. 752
Parley Pratt. — Souvenir de San-Francisco, par M. C. de VARIGNY. . . . 783
La Mère de Henri IV. — Jeanne d'Albret, d'après de nouveaux documens, par M. Auguste LAUGEL. 813
Le Salon de 1877. — II. — Portraits, tableaux de genre, paysages. La sculpture, par M. Henry HOUSSAYE. 829
Le Mari de Suzanne, par M. George VAUTIER. 860
L'archipel des Philippines. — III. — L'industrie, le commerce, la situation politique, par M. Ed. PLAUCHUT. 885
Un livre français et un livre allemand sur l'Allemagne, par M. Ernest LAVISSE. 924
Poésie. — *Le Laboureur*, par M. Albert DELPIT. 939
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 941
Essais et Notices. — La reine Sophie de Hollande. 952

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

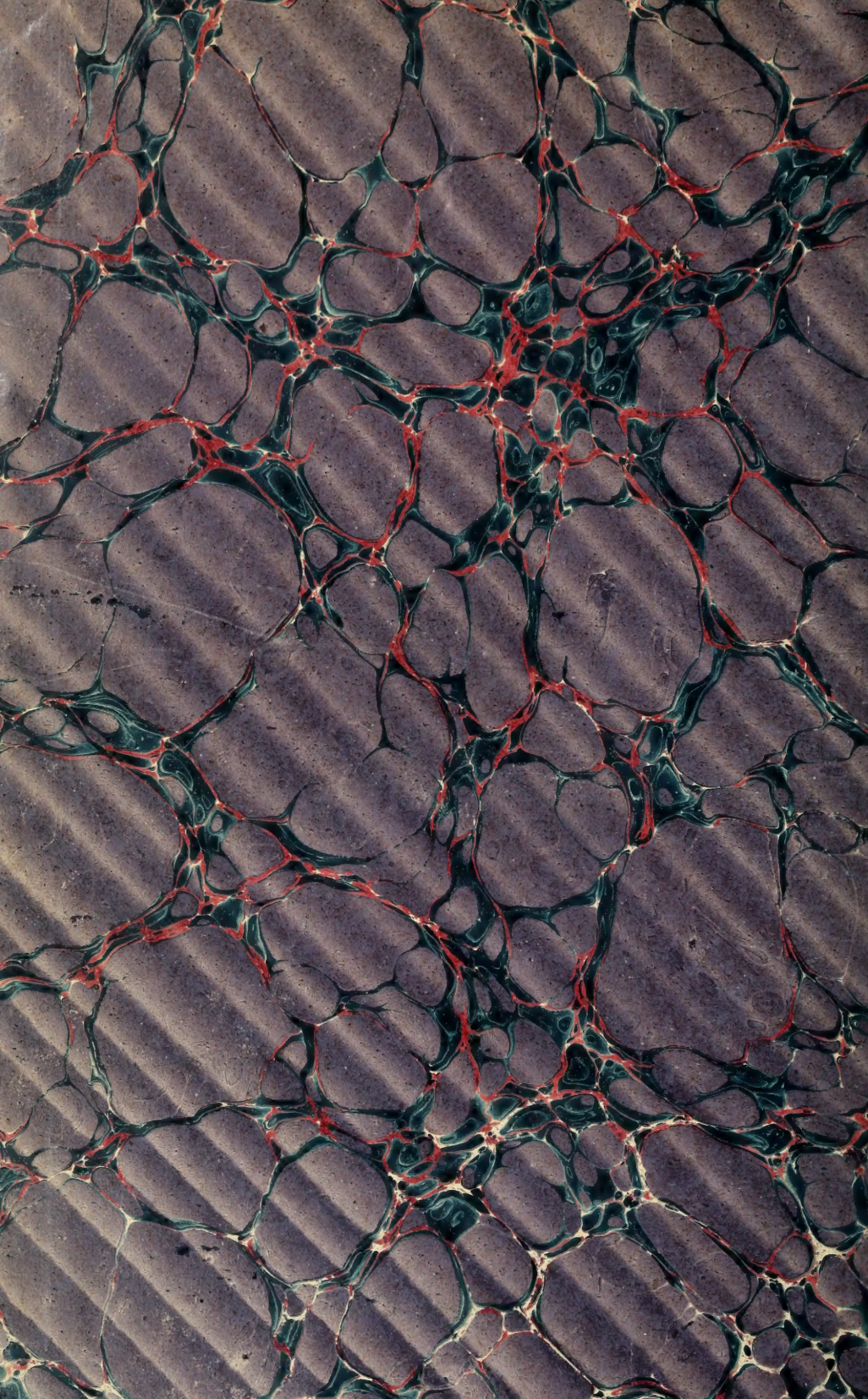

AP
20
R5
pér.3
t.21

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY